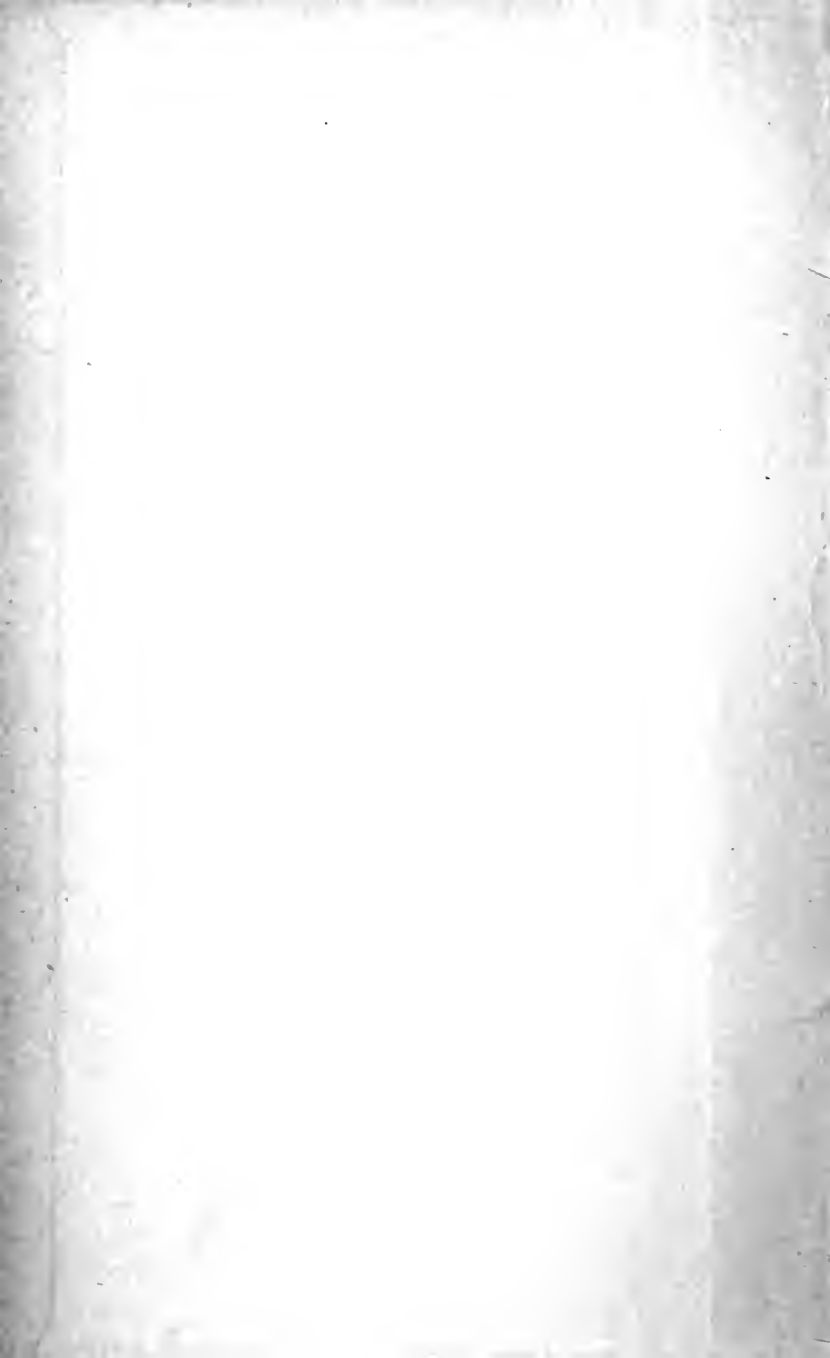


UNIVERSITY OF ST. MICHAEL'S COLLEGE

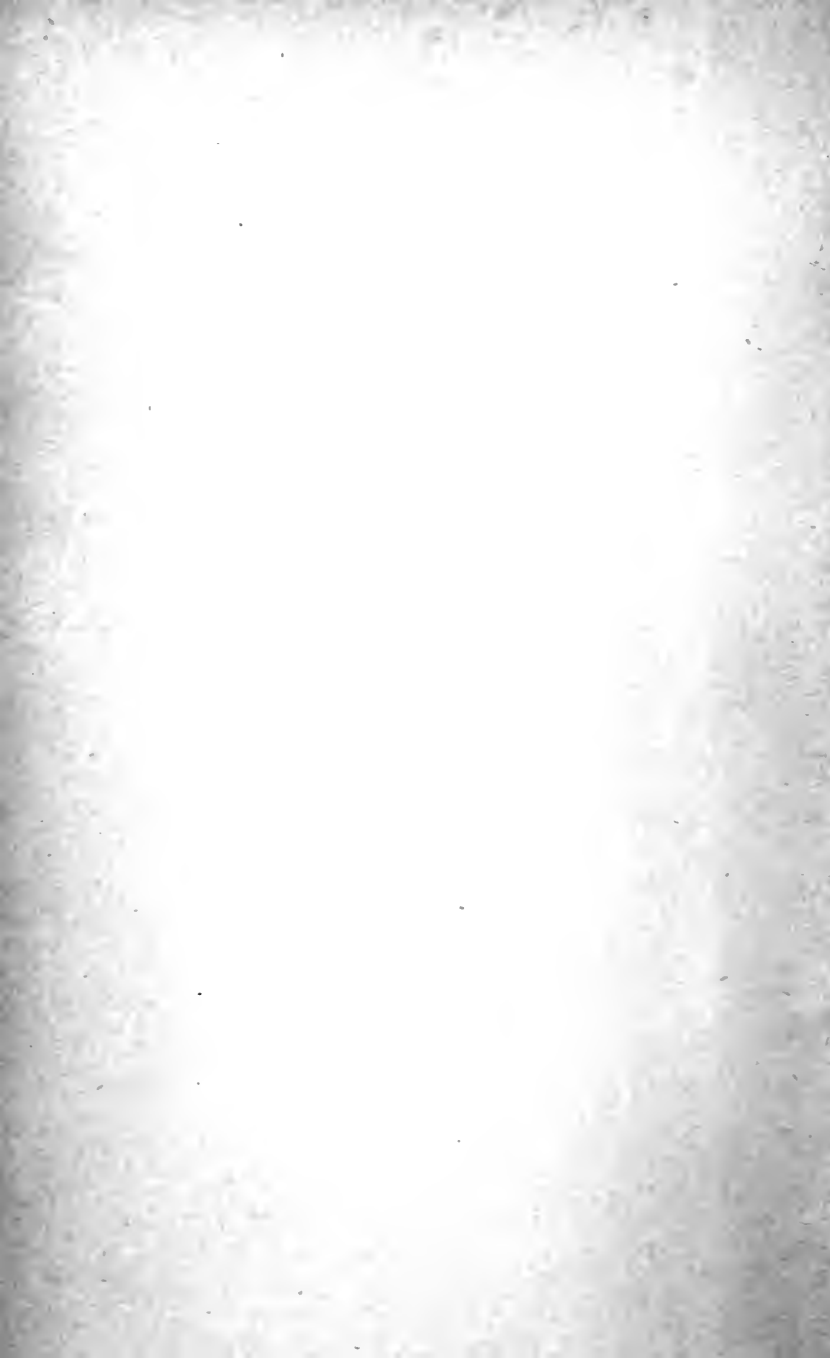


3 1761 01924246 0











Digitized by the Internet Archive  
in 2011 with funding from  
University of Toronto

ŒUVRES ORATOIRES DE BOSSUET









BOSSUET. PEINT PAR RIGAUD. 1701-1705.

ŒUVRES ORATOIRES

DE

# BOSSUET

---

ÉDITION CRITIQUE

DE L'ABBÉ J. LEBARQ

REVUE ET AUGMENTÉE

PAR

CH. URBAIN ET E. LEVESQUE

---

TOME CINQUIÈME

(1666-1670)

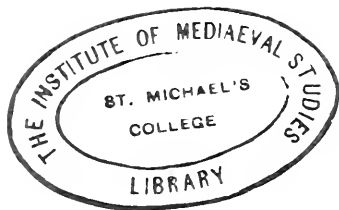
---

PARIS

DESCLÉE, DE BROUWER ET C<sup>ie</sup>

30, RUE SAINT-SULPICE, 30

1922



**JUN 17 1933**

**6023**



**AUG 29 1955**

## AVERTISSEMENT.

---

Ce cinquième volume <sup>1</sup> débute par le Carême royal de Saint-Germain (1666), et s'achève par l'oraison funèbre de Henriette d'Angleterre, duchesse d'Orléans (1670), prononcée au moment où Bossuet va recevoir la consécration épiscopale. Cela seul fait présumer l'importance et la beauté des œuvres qui le composent. On y verra quels progrès l'expérience a amenés dans l'éloquence et surtout dans le style du grand orateur.

Plusieurs discours de cette époque, il est vrai, ne sont qu'esquissés. Il en est ainsi notamment de tout l'Avent de Saint-Thomas-du-Louvre (1668), sauf pour le panégyrique du patron de cette église, saint Thomas de Cantorbéry. Mais il y a dans les esquisses de Bossuet des pages immortelles : par exemple, à la même date, dans le panégyrique de saint André. Les sermons du Carême et de l'Avent de Saint-Germain (1666 et 1669) sont plus complètement rédigés, et peuvent, avec quelques autres prononcés en dehors des stations suivies, nous donner la mesure de Bossuet dans sa pleine maturité.

Les deuils qui, à cette époque, survinrent dans la famille royale furent encore pour son génie des occasions solennelles de déployer toute sa magnificence. Il avait prononcé l'oraison funèbre d'Anne d'Autriche, au service du bout de l'an, au commencement de l'année 1667. Elle ne nous a pas été conservée ; et il ne reste sur cette reine pieuse et charitable, dont la mémoire était justement chère à l'ami de saint Vincent de Paul, qu'une péroraison introduite dans le sermon

1. Le contenu en est le même que celui du tome correspondant de l'édition Lebarq. Toutefois, nous donnons le *Panégyrique de saint André* d'après le manuscrit autographe, que n'avait pas connu M. Lebarq : de plus, le sermon de 1669 *sur la Conception de la sainte Vierge* paraît ici

avec son premier exorde, qui avait échappé à nos devanciers. Nous avons, de plus, assigné le sermon *pour la fête de M<sup>lle</sup> de Beaurais* au 11 août 1667, tandis que M. Lebarq l'avait cru du 22 novembre de la même année.

d'ouverture du Carême de Saint-Germain. Vinrent celles de Henriette de France (1669) et de Henriette d'Angleterre (1670). La Cour ayant exigé l'impression de ces chefs-d'œuvre, ce fut une règle posée pour ceux qui devaient suivre dans le même genre. En envoyant, quelques années plus tard, à un familier de la Trappe ces discours funèbres sur les deux Henriette, leur auteur, qui n'en ignorait nullement la valeur, s'il en dédaignait la gloire, écrira au célèbre abbé de Rancé, qu'on peut les regarder « comme deux têtes de mort assez touchantes <sup>1</sup>. »

La gravure du commencement reproduit le célèbre portrait en pied, peint par Hyacinthe Rigaud, et gravé en 1723 par Pierre Drevet, le fils <sup>2</sup>. Le Journal de Ledieu <sup>3</sup> nous apprend qu'il fut commencé à la fin de 1701, quand Bossuet entra dans sa soixante-quinzième année. Les parties accesssoires ne furent achevées qu'après sa mort. La tête seule fut dessinée d'après nature <sup>4</sup>, en trois ou quatre séances <sup>5</sup>. L'artiste drapa plus tard son personnage d'après le goût pompeux de ses contemporains, exagérant à dessin la taille, qui était moyenne, et imprimant un caractère théâtral à toute sa composition. Nous sommes de ceux qui regrettent que cette peinture ait contribué pour sa part à donner une idée fautive d'un homme aussi simple que sublime, qui, comme un de ses héros (Condé), n'avait pas besoin de se hausser pour paraître grand. Et toutefois cette œuvre est si célèbre, que nous ne pouvions

1. Lettre du 30 octobre 1682 (*Correspondance*, édit. Urbain et Levesque, t. II, p. 331).

2. L'estampe passe sous le nom de Pierre Drevet, le père ; mais le fils de celui-ci, jaloux de revendiquer ses droits, a inscrit son nom, en caractères presque imperceptibles, sur le signet du volume placé au bas du portrait (Voir l'article DREVEY, dans la *Biographie Michaud*).

3. « Ce jeudi, 3 novembre 1701, M. Hyacinthe Rigaud, peintre du Roi, a commencé à Germigny un nouveau portrait de M. de Meaux, dans le dessein d'en faire un grand tableau en pied, revêtu de l'habit

d'église d'hiver. » (T. I, p. 245.)

4. « Ce vendredi 4, le portrait continué encore à Germigny ; et ce samedi 5, achevé au même lieu : bien entendu qu'il n'y a que la tête faite dans une petite toile, qui se collera sur la grande, sur laquelle se fera le tableau en pied. » (*Ibid.*)

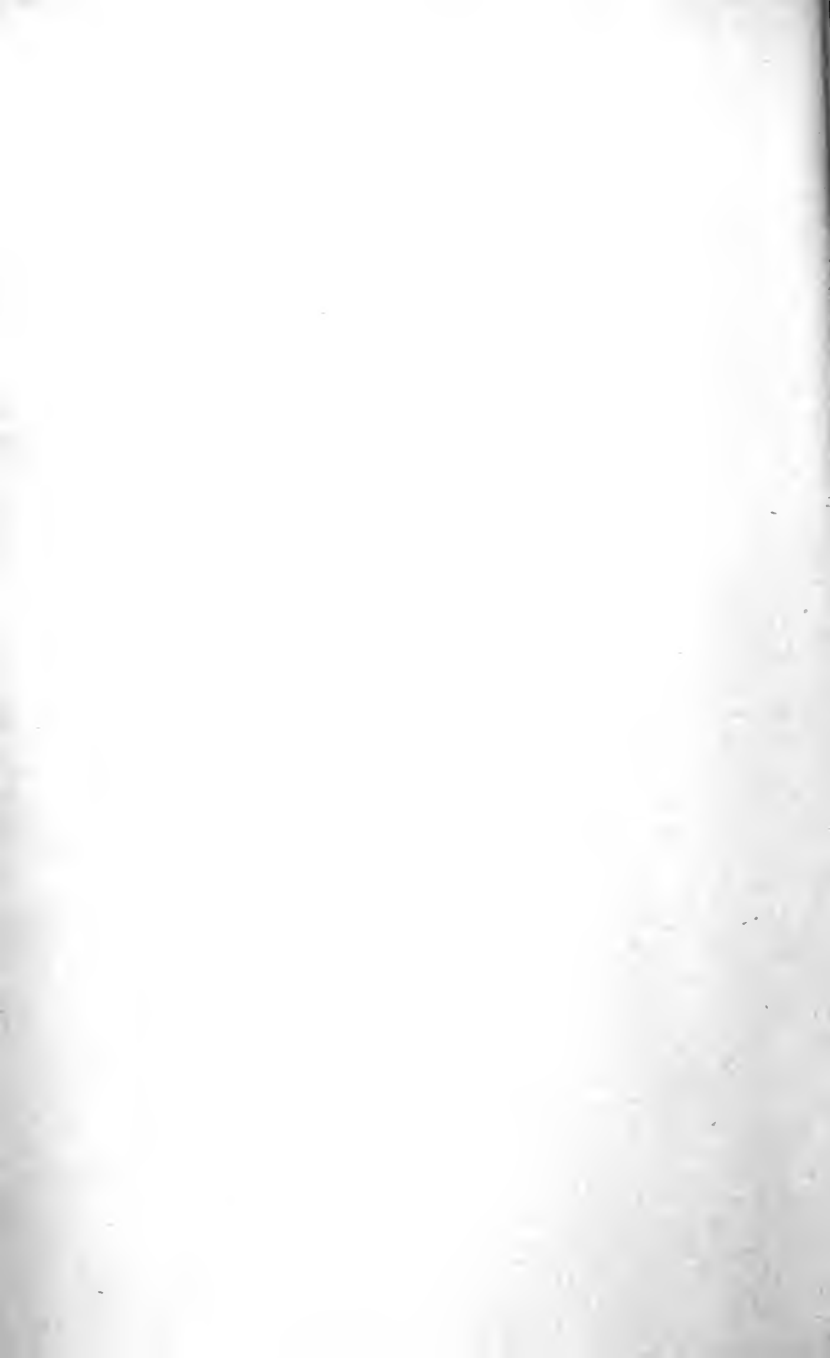
5. « Ce dimanche 6, le peintre a donné encore une touche à son portrait et l'a mis à sa dernière perfection, en sorte que c'est la plus belle tête et le plus parfait ouvrage qu'il ait peut-être jamais fait, comme il en couvient lui-même et s'en fait honneur. M. de Meaux en est aussi très content... » (*Ibid.*, p. 246.)

nous dispenser d'en rappeler le souvenir<sup>1</sup>. Les deux autres portraits (t. I et VI), dont le second est également de Rigaud, fourniront, croyons-nous, le correctif nécessaire.

1. On peut admirer cette toile au Louvre. « Ce superbe tableau a sept pieds deux onces de haut sur cinq pieds un ponce de large. Il a successivement appartenu à M<sup>me</sup> Chasot, nièce de Bossuet, à la comtesse de Choiseul et à MM. de La Briffe père et fils. » Il fut adjugé pour la somme de 1606 livres à Mercier de Saint-

Léger, qui le céda à Le Clerc de Juigné, archevêque de Paris, en 1788. Enlevé de l'archevêché à la Révolution, il fit partie de la collection Crawford, et enfin fut acquis par le Louvre en 1821, moyennant 5000 francs. (Voir la *Revue Bossuet* du 25 avril 1901, p. 123 ; cf. 25 janv. 1902, p. 49.)

---





## CARÊME DE SAINT-GERMAIN.

POUR LA

### PURIFICATION DE LA SAINTE VIERGE.

2 février 1666.

---

Le second Carême prêché par Bossuet devant Louis XIV est appelé dans nos manuscrits <sup>1</sup> *Second carême du Louvre*. Il était destiné en effet à la chapelle de ce palais; mais la mort de la reine mère fut cause que toute la Cour quitta Paris au commencement de 1666. Elle alla faire le deuil, assez gaîment du reste, à Saint-Germain-en-Laye : d'où le nom que porte ce Carême.

*La Gazette de France*, toujours fort incomplète en pareille matière, mentionne six sermons prononcés par Bossuet : cela, sans autre utile indication. Nous possédons huit discours entiers et quatre fragments; il est certain que d'autres ont péri. Ainsi nous n'avons qu'un sermon sur deux qui furent prêchés au commencement de la seconde semaine, le dimanche et le mercredi. Celui qui était destiné d'abord au troisième dimanche, et qui fut reporté au mercredi suivant, contient une allusion à un développement antérieur, qui ne se retrouve dans aucun des discours qui sont conservés. Il en manquerait en tout sept sur dix-neuf, si la station avait été complète; mais il y eut de nombreux déplacements de cet auditoire ambulante, qui rendirent parfois la prédication impossible. Un sermon composé pour le premier dimanche ne fut pas prêché, du moins à cette date; d'ailleurs, il ne nous est pas parvenu. Sur les douze que nous retrouvons, en totalité ou en partie, deux ne furent pas prononcés : celui de la *Charité fraternelle*, dans la troisième semaine, et celui de l'*Ambition*, dans la quatrième.

Lorsque la station s'ouvrit par anticipation, selon l'usage, le 2 février, on était à peu près au milieu de l'intervalle assez long qui s'écoula entre la mort d'Anne d'Autriche (20 janvier) et ses obsèques solennelles à Saint-Denis (12 février). L'orateur devait évidemment un souvenir à la princesse à qui il avait adressé si souvent ses chrétiennes exhortations. Il refit à cette intention la conclusion de son discours. L'allusion s'imposait tellement en pareille circonstance qu'il faut, ce semble, conclure de l'existence de deux péroraisons que la première rédaction de ce sermon était antérieure au 20 janvier.

Pendant que le public était sous l'impression de ce funèbre événement, une guerre s'annonçait comme imminente entre la France

1. Ms. fr. 12825, fos 117-153. In-4; des deux cinquièmes dans les pages  
marge d'un quart dans le brouillon, mises au net,

et l'Angleterre. L'apparition de deux comètes acheva de mettre en campagne l'imagination des faiseurs de pronostics. L'orateur, dans sa nouvelle péroraison, fit justice des rêveries astrologiques, qui ne trouvaient que trop d'écho à la Cour.

Une copie du même sermon, pris à l'audition, se trouve dans la Bibliothèque de Saint-Pétersbourg. Les différences, en général peu considérables, entre les deux textes ont été signalées dans la *Revue Bossuet*, juin 1911. p. 93-97.

*Postquam <sup>1</sup> impleti sunt dies purgationis ejus secundum legem Moysi, tulerunt illum in Jerusalem, ut sisterent eum Domino, sicut scriptum est in lege Domini.*

Le temps de la purification de Marie étant accompli selon la loi de Moïse, ils portèrent l'Enfant en <sup>2</sup> Jérusalem, pour le présenter au Seigneur, ainsi qu'il est écrit en la loi de Dieu.

(Luc., II, 22, 23.)

Un grand empereur <sup>3</sup> a prononcé qu'il n'y a rien de plus royal ni de plus majestueux qu'un prince qui se reconnaît soumis aux lois, c'est-à-dire à la raison même ; et certes le genre humain ne peut rien voir de plus beau que la justice dans le trône, et on ne peut rien penser de plus grand ni de plus auguste que cette noble alliance de la puissance et de la raison, qui fait concourir heureusement à l'observance des lois et l'autorité et l'exemple.

Que si c'est un si beau spectacle qu'un prince obéissant à la loi, combien est plus admirable celui d'un Dieu qui s'y soumet ! Et pouvons-nous mieux comprendre ce que nous devons aux lois, qu'en voyant dans le mystère de cette journée un Dieu fait homme s'y assujettir, pour donner à tout l'univers l'exemple d'obéissance <sup>4</sup> ? Merveilleuse conduite de Dieu ! Jésus-Christ

1. L'avant-propos, écrit après le reste, a été, comme la nouvelle péroraison, mis au net par une main étrangère. Bossuet y ajoute lui-même le texte à la fin, le copiste n'ayant pas laissé de place au commencement.

2. Édit. : à Jérusalem.

3. Théodose (L. Digna, *Cod. Justin.*, lib. I, tit. XIV, leg. IV ; ce que Bossuet indique ainsi en abrégé

dans une note autographe : *L. Digna. Cod. de Legibus*).

4. *L'exemple d'obéissance*. C'est peut-être une faute du copiste, car, pour ce préambule, nous n'avons pas le manuscrit original, mais seulement une copie revue d'ailleurs par Bossuet. Nous dirions : *l'exemple de l'obéissance* ou un *exemple d'obéissance*.

venait abolir la loi de Moïse par une loi plus parfaite ; néanmoins, tant qu'elle subsiste, il révere si fort le nom et l'autorité de la Loi <sup>1</sup>, qu'il l'observe ponctuellement et la fait observer à sa sainte mère. Combien plus devons-nous garder les sacrés préceptes de l'Évangile éternel qu'il est venu établir plus encore par son sang que par sa doctrine !

Je ne pense pas, Chrétiens, pouvoir rien faire de plus convenable à la fête que nous célébrons, que de vous montrer aujourd'hui combien nous devons dépendre de Dieu et de ses ordres suprêmes ; et je croirai pouvoir vous persuader une obéissance si nécessaire, pourvu que la sainte Vierge, qui nous en donne l'exemple, nous accorde aussi son secours, que nous lui allons demander par les paroles de l'Ange : [*Ave.*]

[P. 1] Parmi tant de lois différentes auxquelles notre nature est assujettie, si nous voulons établir une conduite réglée, nous devons reconnaître, avant toutes choses, qu'il y a une loi qui nous dirige, une loi qui nous entraîne, et une loi qui nous tente et qui nous séduit. Nous voyons dans les Écritures et dans les commandements divins la loi de justice qui nous dirige ; nous éprouvons tous les jours dans le cours de nos affaires, dans leurs conjonctures inévitables, dans toutes les suites malheureuses de notre mortalité, une loi comme fatale de la nécessité, qui nous entraîne ; enfin nous ressentons en nous-mêmes et dans nos membres mortels un attrait puissant et impérieux qui séduit nos sens et notre raison ; et cet attrait, qui nous [p. 2] pousse au mal avec tant de force, est appelé par l'Apôtre <sup>2</sup> *la loi de péché*, qui est une continuelle tentation à la fragilité humaine.

Ces trois différentes lois nous obligent aussi, Chrétiens, à trois pratiques différentes : car, pour nous rendre fidèles à notre vocation et à la grâce du christianisme, il faut nous laisser conduire au commandement qui nous dirige, nous élever par courage au-dessus des nécessités qui nous accablent ; résister <sup>3</sup> avec vigueur

1. La *Loi*, c'est la loi par excellence pour les Juifs, la *Thorah*, c'est-à-dire le Pentateuque.

2. Rom., VII. 23.

3. Édité. : enfin résister. — *Enfin* est effacé.

aux attraits des sens, qui nous trompent. C'est ce qui nous est montré clairement dans l'évangile que nous traitons et dans le mystère de cette journée. Jésus-Christ et la sainte Vierge, Siméon, ce vénérable vieillard, et Anne, cette sainte veuve, semblent ne paraître en ce jour que pour donner aux fidèles toutes les [p. 3] instructions nécessaires au sujet de ces trois lois que j'ai rapportées. Le Sauveur et sa sainte mère se soumettent aux commandements que Dieu a donnés à son peuple. Siméon, vieillard courageux et détaché de la vie, en subissant sans se troubler<sup>1</sup> la loi de la mort, se met au-dessus des nécessités qui accablent notre nature, et nous apprend à les regarder comme des lois souveraines auxquelles nous devons nous accommoder. Enfin, Anne, pénitente et mortifiée, nous fait voir dans ses sens domptés la loi du péché vaincue. Exemples puissants et mémorables, qui me donnent occasion de vous faire voir aujourd'hui combien nous devons être soumis à la loi de la vérité qui nous règle, quel usage nous devons faire de la loi de la nécessité qui nous entraîne, comment nous devons résister à l'attrait du mal qui nous tente et à la loi du péché qui nous tyrannise.

#### Premier Point.

[P. 4] Le nom de liberté est le plus agréable et le plus doux, mais tout ensemble le plus décevant et le plus trompeur de tous ceux qui ont quelque usage dans la vie humaine. Les troubles, les séditions, le mépris des lois ont toujours ou leur cause ou leur prétexte dans l'amour de la liberté. Il n'y a aucun bien de la nature dont les hommes abusent davantage<sup>2</sup>. ni rien qu'ils connaissent moins que la franchise<sup>3</sup>, encore qu'ils la désirent avec tant d'ardeur. J'entreprends de vous faire voir que nous perdons notre liberté en la voulant trop étendre; que nous ne savons pas la conserver, si nous ne savons aussi lui donner des bornes; et enfin, que la

1. Var. : sans trouble.

2. Édité. : que de leur liberté. — Bossuet avait écrit : « qu'ils font de

leur liberté. » Il efface ce membre de phrase.

3. *Franchise*, liberté.

liberté [p. 5] véritable, c'est d'être soumis aux lois <sup>1</sup>.

Quand je vous parle, Messieurs, de la liberté véritable, vous devez entendre par là qu'il y en a aussi une apparente <sup>2</sup>; et c'est ce qui paraît clairement dans ces paroles du Sauveur : « *Si vos Filius liberaverit, vere liberi eritis* <sup>3</sup> : Vous serez vraiment libres, dit-il. quand je vous aurai affranchis. » Quand il dit que nous serons vraiment libres, il a dessein de nous faire entendre qu'il y a une liberté qui n'est qu'apparente; et il veut que nous aspirions, non à toute sorte de franchise, mais à la franchise véritable, à la liberté digne de ce nom, c'est-à-dire à celle qui [p. 6] nous est donnée par sa grâce et par sa doctrine : *vere [liberi eritis.]* C'est pourquoi nous ne devons pas nous laisser surprendre par le nom ni par l'apparence de la liberté. Il faut ici nous rendre attentifs à démêler le vrai d'avec le faux; et pour le faire nettement et distinctement, je remarquerai, Chrétiens, trois espèces de liberté, que nous pouvons nous figurer dans les créatures : la première, c'est la liberté des animaux; la seconde, c'est la liberté des rebelles; la troisième, c'est la liberté des sujets et des enfants. Les animaux semblent être libres <sup>4</sup>, parce qu'on ne leur prescrit aucunes lois; les rebelles s'imaginent l'être, parce qu'ils secouent le joug des lois; les sujets et les enfants de Dieu le sont en effet, parce qu'ils se soumettent humblement à la [p. 7] sainte autorité des lois. Telle est la liberté véritable; et il nous sera aisé de l'établir solidement par la destruction des deux autres.

Et premièrement, Chrétiens, pour ce qui regarde cette liberté dont jouissent les animaux, j'ai honte de l'appeler de la sorte et de ravilir <sup>5</sup> jusques-là un si beau nom. Il est vrai qu'ils n'ont pas de lois qui répriment leurs appétits, ou dirigent leurs mouvements; mais c'est qu'ils n'ont pas d'intelligence qui les rende capables d'être gouvernés par la sage direction des lois : ils vont

1. Cicéron dit de même : *Legum idcirco omnes servi sumus, ut liberi esse possimus. (Pro Cluentio, LIII.)*

2. Var. : fausse.

3. Joan., VIII, 36. — Ms. : *tunc rere...* De même plus bas. — Ce *tunc*

était déjà dans la mémoire de Bossuet quand il composait les *Véture*s pour des postulantes bernardines, en 1656 et 1659.

4. Var. : paraissent libres.

5. Var. : ravalier.

où les pousse un instinct aveugle, sans conduite et sans jugement ; et appellerons-nous liberté un emportement<sup>1</sup> brute<sup>2</sup> et indocile, incapable de raison et de discipline ? [p. 8] A Dieu ne plaise, ô enfants d'Adam, ô créatures raisonnables que Dieu a formées à son image ; à Dieu ne plaise, encore une fois, qu'une telle liberté vous agrée, et que vous consentiez<sup>3</sup> jamais d'être libres d'une manière si basse ! Et toutefois, Chrétiens, qu'entendons-nous<sup>4</sup> tous les jours dans la bouche des hommes du monde ? Ne sont-ce pas eux qui trouvent toutes les lois importunes, et qui voudraient les voir abolies, pour n'en recevoir que d'eux-mêmes et de leurs désirs déréglés ? Peu s'en faut que nous n'enviions aux animaux leur liberté, et que nous ne célébrions hautement le bonheur des bêtes sauvages, de ce qu'elles n'ont dans leurs désirs autres lois que leurs désirs mêmes : tant nous avons ravi l'honneur de notre nature !

[P. 9] Mais au contraire, Messieurs, le docte Tertulien en avait bien compris la dignité, lorsqu'il a prononcé cette sentence, au second livre contre Marcion, qui est en vérité un chef-d'œuvre de doctrine et d'éloquence : « Il a fallu, nous dit-il, que Dieu donnât des lois à l'homme, non pour le priver de sa liberté, mais pour lui témoigner de l'estime : [*Legem... bonitas erogavit, consulens homini quo Deo adhæreret,*] *ne non tam liber, quam abjectus videretur*<sup>5</sup>. » Et certes cette liberté de vivre sans lois eût été injurieuse à notre nature. Dieu eût témoigné qu'il méprisait l'homme, s'il n'eût pas daigné le conduire et lui prescrire l'ordre de sa vie ; il l'eût traité comme les animaux, auxquels il ne permet de vivre sans lois que [p. 10] par le peu d'état qu'il en fait, « et qu'il ne laisse libres de cette manière, dit le même Tertullien, que par mépris : *Æquan-*

1. Var. : un mouvement.

2. *Brute*, sans raison. De bons auteurs ont, comme Bossuet, écrit *brute*, même au masculin, conformément ainsi l'orthographe à la prononciation. « J'ai vu antrefois parmi nous des hommes amenés par mer de lointains pays. Qui de nous ne les estimait et sauvages et brutes ? » (Montaigne, *Essais*, livre II, 178).

Que lui reviendrait-il de ces brutes ouvrages ? (VOLTAIRE, *Discours de la Liberté.*)

3. Ce mot remplace *souhaitiez*, souligné (effacé). Peut-être est-ce la raison de la syntaxe *consentir de*. Cette préposition, du reste, était d'une acception plus large qu'aujourd'hui.

4. Var. : qu'entends-je ?

5. *Adv. Marcion.* lib. II, cap. IV. — Ms. : *Lex adjuncta homini, ne non...*

*du[s] [famulis suis] ceteris animalibus solutis a Deo et ex fastidio liberis*<sup>1</sup>. »

Quand donc les hommes se plaignent des lois qui leur ont été imposées, quand ils voudraient qu'on les laissât errer sans ordre et sans règle au gré de leurs désirs aveugles<sup>2</sup>, « ils n'entendent pas, dit le saint Psalmiste, quel est [p. 11] l'honneur et la dignité de la nature raisonnable<sup>3</sup>, puisqu'ils veulent qu'on les compare et qu'on les mette en égalité<sup>4</sup> avec les animaux privés de raison<sup>5</sup> : *Homo cum in honore esset non intellexit, comparatus est jumentis insipientibus*<sup>6</sup>. » Et c'est ce prodigieux aveuglement que leur reproche le livre de Job, en ces termes<sup>7</sup> : « *Vir vanus in superbiam erigitur, et tanquam pullum onagri se liberum natum putat*<sup>8</sup> ; l'homme vain et déraisonnable s'emporte par une fierté insensée, et s' imagine être né libre à la manière d'un animal indompté<sup>9</sup>. » En effet, quels sont vos sentiments, ô pécheurs aveugles, lorsque vous suivez pour toute règle votre humeur, votre passion, votre colère, votre plaisir, votre fantaisie égarée ; lorsque vous [p. 12] ne faites que secouer le mors et regimber contre toutes les lois, sans vouloir souffrir ni qu'on vous retienne, ni qu'on vous enseigne, ni qu'on vous conduise ? Sans doute<sup>10</sup> vous vous imaginez être né[s] libre[s], non à la manière des hommes, mais à celle des animaux les plus indomptés<sup>11</sup> et les plus fougueux, *tanquam*<sup>12</sup> *pullum onagri*, qui n'endurent ni aucun joug, ni aucun frein, ni enfin aucun conducteur ? O hommes, ce n'est

1. *Ibid.* — Ms. : *Neque erat* (ces deux mots effacés) *æquandus homo ceteris animantibus, solutis ex Deo. et...*

2. Comparer l'exorde de l'oraison funèbre de Madame.

3. Var. : de leur nature.

4. Var. : qu'on les traite d'égal.

5. Var. : brutes. — On peut hésiter entre cette expression et celles de notre texte. La première rédaction portait : « avec les animaux *insensés*. » (Effacé.)

6. Ps. XLVIII, 21.

7. Var. : que leur reproche avec raison un ami de Job, — que leur reprochait le saint homme Job,

quand il a dit ces paroles...

8. Job., xi, 12.

9. Édit. : fougueux et indompté. — Les deux premiers mots sont effacés par un trait à la sanguine.

10. Var. : N'est-ce pas que vous vous imaginez... ? — Édit. : N'est-ce pas *sans doute* que vous vous imaginez... ? — Erreur d'interprétation qui impute à Bossuet un étrange style.

11. Édit. : et encore les plus indomptés... — Les deux premiers mots sont effacés.

12. Ms. : *sicut*. Mais Bossuet citait exactement cette même phrase quelques lignes plus haut.

pas ainsi que vous devez vous considérer. Vous êtes nés libres, je le confesse ; mais certes votre liberté ne doit pas être abandonnée à elle-même : autrement vous la verriez dégénérer en un égarement énorme<sup>1</sup>. Il faut vous donner des lois parce que vous êtes capables de raison et dignes d'être gouvernés par une conduite [p. 13] réglée : « *Constitue, Domine, legislatorem super eos, ut sciant gentes quoniam homines sunt* <sup>2</sup> : O Seigneur, envoyez un législateur à votre peuple ; » donnez-lui<sup>3</sup> premièrement un Moïse, qui leur apprenne leurs premiers éléments et conduise leur enfance ; donnez-leur ensuite un Jésus-Christ, qui les enseigne dans l'âge plus mûr, et les mène à la perfection, *et ainsi vous ferez connaître que vous les traitez comme des hommes*, c'est-à-dire comme des créatures que vous avez formées à votre image, et dont vous voulez aussi former les mœurs selon les lois de votre vérité éternelle<sup>4</sup>.

Que<sup>5</sup> s'il est juste et nécessaire que Dieu nous donne des lois, confessez qu'il ne l'est pas moins que notre volonté s'y soumette. [p. 14] C'est pour cela que la sainte Vierge nous montre aujourd'hui un si grand exemple d'une parfaite obéissance. Plus pure que les rayons du soleil, elle se soumet à la loi de la purification. Le Sauveur lui-même est porté au Temple, parce que la Loi le commande ; et le Fils ne dédaigne pas d'être assujetti à la loi qui a été établie pour les serviteurs<sup>6</sup>. A cet exemple, Messieurs, n'aimons notre li-

1. Var. : (correction effacée) : prodigieux. — *Énorme* semble signifier : « qui s'éloigne de la règle : » sens étymologique. — Dans cette phrase, un trait à la sanguine sous *mais*, et un autre sous *un*, étaient apparemment antérieurs aux corrections ; car ces deux mots paraissent nécessaires dans la rédaction définitive. (*Certes* est une addition.)

2. Ps. IX, 21.

3. Var. : donnez-leur. — La première rédaction portait : « envoyez-leur un législateur, donnez-leur... » — Le pluriel revient ensuite, et s'accorde par syllepse, avec *peuple*.

4. Var. : et que vous voulez aussi rendre conformes, par vos saintes lois à votre vérité éternelle. — Au

lien de ce long alinéa de quarante lignes, le discours pris à l'audition en résume les pensées dans les six lignes suivantes : « Par où vous voyez manifestement que la liberté convenable à l'homme n'est pas de vivre sans lois, mais qu'il faut que Dieu nous en établisse pour conserver la dignité de notre nature et nous traiter enfin comme des hommes, c'est-à-dire comme des animaux capables de raison et d'intelligence et dignes d'être gouvernés par une conduite réglée. »

5. Le ms. de Saint-Petersbourg abrège les développements de cet alinéa et du suivant, et intervertit l'ordre des pensées. (Cf. *Revue Bossuet*, p. 94 et 95.)

6. Var. : et (un Dieu) ne dédaigne



berté que pour la soumettre à Dieu ; et <sup>1</sup> ne nous persuadons pas que ses saintes lois nous la ravissent. Ce n'est pas s'opposer à un fleuve, ni à la liberté de son cours, que de relever ses bords de part et d'autre, de peur qu'il ne se déborde et ne perde ses eaux dans la campagne ; au contraire, c'est lui donner le moyen de couler plus doucement dans son lit et de suivre plus certainement son cours naturel. Ainsi ce n'est pas perdre <sup>2</sup> la liberté que de lui imposer des lois <sup>3</sup>, de lui donner des bornes deçà et delà pour empêcher qu'elle ne s'égaré : c'est l'adresser plus assurément à la voie qu'elle doit tenir. Par une telle précaution, on ne la gêne pas, mais on la conduit ; on ne la force pas. mais on la dirige. Ceux-là la perdent, ceux-là la détruisent, qui détournent son cours naturel, c'est-à-dire sa tendance au souverain bien.

Ainsi la liberté véritable, c'est de dépendre de Dieu. Car qui ne voit que refuser son obéissance à l'autorité de la loi de Dieu <sup>4</sup>, ce n'est pas liberté, mais rébellion ; ce n'est pas franchise, mais insolence ? Ouvrons les yeux, Chrétiens, et comprenons quelle est notre liberté. La liberté [p. 15] nous est donnée, non pour secouer le joug, mais pour le porter avec honneur, en le portant volontairement ; la liberté nous est donnée, non pour avoir la licence de faire le mal, mais afin qu'il nous tourne à gloire de faire le bien ; non <sup>5</sup> pour dénier à Dieu nos services, mais afin qu'il puisse nous en savoir gré. Nous sommes sous la puissance de Dieu beaucoup plus, sans comparaison, que la loi ne met les enfants sous la puissance paternelle <sup>6</sup>. S'il nous a, dit Tertulien <sup>7</sup>, comme émancipés en nous donnant notre liberté et la disposition de notre choix, ce n'est pas pour nous rendre indépendants ; mais afin que notre soumission <sup>8</sup> fût volontaire, afin que nous lui rendissions <sup>9</sup> par choix ce que nous lui devons par obligation, et qu'ainsi nos

pas de se soumettre à la loi qu'il a établie pour ses serviteurs.

1. Toute la fin de cet alinéa est une addition marginale, avec renvoi.

2. *Perdre*, ruiner, détruire.

3. Var. : que de lui donner, par les lois, des bornes..

4. Var. : à l'autorité légitime.

5. Var. : ni.

6. Var. : que ne sont les enfants sous la loi paternelle.

7. *Adv. Marcion.*, lib. II, cap. vi.

8. Var. : dépendance.

9. Var. : rendions.

devoirs tinsent lieu d'offrande, et que nos services fussent aussi des mérites. C'est pour cela, Chrétiens, que la liberté nous était donnée.

Mais combien [p. 16] abusons-nous de ce don du Ciel ! et qu'un grand pape a raison de dire que l'homme « est étrangement déçu par sa propre liberté : *Sua in æternum libertate deceptus*<sup>1</sup> » ! Qu'est-ce à dire, que l'homme est déçu par sa liberté ? C'est qu'il n'a pas su distinguer entre la liberté et l'indépendance ; et il n'a pas vu que, pour être libre, il n'était pas souverain. L'homme est libre comme un sujet sous un prince légitime et comme un fils sous la dépendance de l'autorité paternelle. Il a voulu être libre jusqu'à oublier sa condition et perdre entièrement le respect. C'est la liberté d'un rebelle, et non la liberté d'un enfant soumis et d'un fidèle sujet. Mais la souveraine puissance de celui contre lequel il se soulève ne permet pas à ce rebelle de jouir longtemps de sa liberté licencieuse. [p. 17] Car écoutez ce beau mot de saint Augustin : Autrefois, dit ce grand homme, j'ai voulu être libre de cette manière, j'ai contenté mes désirs, j'ai suivi mes passions insensées ; mais, hélas ! ô liberté malheureuse<sup>2</sup> ! « en faisant ce que je voulais, j'arrivais où je ne voulais pas : *Volens quo nollem perveneram*<sup>3</sup>. » Voilà, en ce peu de mots, toute la destinée des pécheurs<sup>4</sup>.

Considérez cet homme trop libre dont je vous parlais tout à l'heure, qui ne refuse rien à ses passions, ni même à ses fantaisies : il transgresse toutes les lois, il aime, il hait, il se venge suivant qu'il est poussé par son humeur<sup>5</sup>, et laisse aller son cœur à l'abandon partout où le plaisir l'attire. Il croit respirer un air plus libre en promenant deçà et delà ses désirs vagues et incertains ; et il appelle liberté son égarement, à la manière des enfants, qui s'imaginent être libres lorsque, s'étant échappés de la maison paternelle, ils courent sans savoir

1. Innocent. I, *Epist.* xxvi. *ad Conc. Carth.* (Labbe, t. II, col. 1285).

2. Surcharge, dont la place était indiquée à l'avance par un signe d'appel, à la sanguine.

3. *Confess.*, lib. VIII. cap. v.

4. Var. : Voilà en deux ou trois

mots... — Vous y voyez, Messieurs, la commune destinée de tous les pécheurs.

5. Var. : par ses désirs. — Souligné d'abord, puis remplacé. Dans le sermon prononcé, Bossuet est revenu à la variante : ses désirs.

où ils vont. Telle est la liberté de l'homme pécheur. Il est libre, à son avis, il fait ce qu'il veut ; mais que cette fausse liberté le trompe, puisqu'en faisant ce qu'il veut, aveugle et malheureux [p. 18] qu'il est, il s'engage à ce qu'il veut le moins ! Car, Messieurs, dans un empire réglé et autant absolu qu'est celui de Dieu, l'autorité n'est pas sans force et les lois ne sont pas désarmées : quiconque méprise leurs règlements, est assujetti à leurs peines ; et ainsi ce rebelle inconsidéré qui éprouve sa liberté contre Dieu et l'exerce insolument par le mépris de toutes les lois<sup>1</sup>, pendant qu'il fait ce qu'il veut, attire sur lui nécessairement ce qu'il doit le plus avoir en horreur, la damnation, la mort éternelle, la juste et impitoyable vengeance d'un Tout-Puissant méprisé. Cesse donc, ô sujet rebelle et téméraire prévaricateur de la loi de Dieu<sup>2</sup> ! [p. 19] cesse de nous vanter désormais ta liberté malheureuse que tu ne peux pas soutenir contre le souverain que tu offenses, et reconnais au contraire que tu forges toi-même tes fers par l'usage de ta liberté dissolue, que tu mets un poids de fer sur ta tête, que tu ne peux plus secouer, et qu'enfin tu seras réduit<sup>3</sup> à une servitude éternelle, en voulant étendre trop loin les folles prétentions de ta vaine et ridicule indépendance.

Par conséquent, Chrétiens, vivons dépendants de Dieu ; et croyons que, si nous osons mépriser ses lois, notre audace ne sera pas impunie. Car si l'Apôtre a raison de dire que nous devons craindre le magistrat, [p. 20] « parce que ce n'est pas en vain qu'il porte l'épée, *non enim sine causa gladium portat*<sup>4</sup> », combien plus devons-nous penser que ce n'est pas en vain que Dieu est juste, que ce n'est pas en vain qu'il est tout-puissant, que ce n'est pas en vain qu'il lance le foudre<sup>5</sup>, ni qu'il fait gronder son tonnerre<sup>6</sup> ! Que si, dans cette

1. Var. : de toutes ses lois, — de ses saintes et terribles lois. (C'est aussi la leçon du sermon pris à l'audition).

2. Comparer à cette apostrophe celle du sermon sur la nécessité de la pénitence (T. IV, p. 690).

3. Var. : et enfin que tu t'engages...

4. Rom., xiii, 4.

5. Édité : la foudre. — Le masculin est une correction de Bossuet.

6. Les éditeurs continuent ici par un-intéressant emprunt au brouillon ; que l'auteur n'a pas fait entrer dans sa mise au net, et que rien n'autorise à y introduire. Il est vrai qu'à la différence de ce qui précède (sur le f° 133, en commençant par le

faiblesse de notre mortalité, nous y voyons subsister une force si redoutable, combien plus devons-nous trembler devant la souveraine majesté de Dieu<sup>1</sup> ! Car la plus grande puissance<sup>2</sup> qui soit dans le monde peut-elle, après tout, s'étendre plus loin que d'ôter la vie à un homme ? Hé ! Messieurs, est-ce donc un si grand effort<sup>3</sup> que de faire mourir un mortel, et de hâter de quelques [p. 21] moments une vie qui se précipite d'elle-même<sup>4</sup> ? Si donc<sup>5</sup> nous craignons celui qui, ayant fait mourir le corps, a épuisé son pouvoir et mis à bout sa vengeance par son propre usage, *combien plus*, dit le Sauveur<sup>6</sup>, *doit-on redouter celui qui peut envoyer et l'âme et le corps dans une gêne<sup>7</sup> éternelle !*

verso), ce passage n'est point barré au crayon ; mais c'est précisément parce que, n'ayant pas été repris, il ne faisait pas double emploi, et qu'il est conservé comme document, à titre de variante. Le voici intégralement : « Par conséquent, Chrétiens, vivons dépendants de Dieu. Nous avons ici l'honneur de parler devant les puissances souveraines : apprenons notre devoir envers Dieu par celui que nous rendons à ses images. Qui de nous ne fait pas sa loi de la volonté du Prince ? Ne mettons-[nous] pas notre gloire (*car.* : Qui de nous ne met pas sa gloire) à lui obéir, à prévenir même ses commandements, à exposer notre vie (*var.* : sa vie) pour son service ? Qu'avons-nous de plus précieux que les occasions de signaler notre obéissance ? Tous ces sentiments sont très justes ; tous ces devoirs, légitimes. Le Prince n'a que Dieu au-dessus de soi ; après Dieu, il est le premier ; il a en main sa puissance, il exerce sur nous son autorité. Mais enfin il n'est pas juste que le sujet de Dieu soit mieux obéi que Dieu même, et la seconde Majesté mieux servie et plus révérée que la première. Il est vrai que le Prince a le glaive en main pour se faire craindre ; on ne lui résiste pas impunément (*var.* : Il est vrai que quiconque offense le Prince ne le fait pas impunément). Il découvre, dit Salomon, les plus secrètes intrigues (*var.* : menées) : *les oiseaux du ciel lui rapportent tout* (Eccle., x, 20), et vous diriez qu'il devine, tant il est malaisé de lui rien cacher (*var.* :

d'échapper ses yeux) : *Divinatio in labiis regis*, dit le même Salomon (Prov., xvi, 10). Après, il étend ses bras, et il déterre ses ennemis du fond des abîmes où ils cherchaient contre lui un vain asile : sa présence les déconcerte, son autorité les accable. Que si, dans cette faiblesse... » C'est cette longue variante qui a été préférée dans le sermon prononcé. (*Revue Bossuet*, p. 96).

Ce fragment est précédé d'un renvoi à la page 6, se rapportant au brouillon. Il s'agissait de décrire la liberté véritable. Le développement se retrouve p. 14 et 15 de la mise au net. — Le surplus de cette première rédaction, jusqu'à la fin du 1<sup>er</sup> point, est conforme au texte définitif, sauf quelques variantes de détail, que nous donnerons en note, sous la rubrique : *Première rédaction*. Par un caprice bizarre, les anciens éditeurs l'ont préférée à la seconde.

1. Première rédaction : du Dieu vivant et éternel.

2. Edit. : *Car enjin*. — Mot effacé. — *Première rédaction (var.)* : Car, quelque grande que soit la puissance humaine, elle ne s'étend pas...

3. Var. : (de la première rédaction) ; et qu'y a-t-il de si extraordinaire de faire mourir... ; d'ôter la vie à un homme, c'est-à-dire de faire mourir un mortel...

4. Ces deux dernières phrases se lisent déjà dans le sermon sur l'Amibition, de 1662 (T. IV, p. 248).

5. Première rédaction : Que si donc...

6. Matth., x, 28.

7. *Gêne*. Ce mot s'appliquait sou-

Cependant, ô aveuglement ! non seulement nous lui résistons, mais encore nous prenons plaisir à<sup>1</sup> lui résister. Étrange dépravation, et révolte insupportable contre Dieu ! ses lois, qui sont posées pour servir de bornes à nos désirs<sup>2</sup> déréglés, les irritent<sup>3</sup> et les fortifient. N'est-il pas vrai, Chrétiens ? moins une chose est permise, plus elle a d'attraits<sup>4</sup>, le devoir est une espèce de supplice ; ce qui plaît [p. 22] par raison ne plaît presque pas, ce qui est dérobé à la loi nous semble plus doux ; les viandes défendues nous paraîtront<sup>5</sup> plus délicieuses durant le temps de pénitence : la défense est un nouvel assaisonnement qui en relève le goût<sup>6</sup>. Il semble que nous nous irritions contre la loi de ce qu'elle contrarie nos désirs, et que nous prenions plaisir à notre tour de<sup>7</sup> la contrarier par une espèce de dépit ; tellement que nous vouloir contenir par la discipline, c'est nous faire déborder avec plus d'excès, et précipiter plus violemment notre liberté indocile et impatiente. C'est ce qui fait dire à l'Apôtre, que « le péché prend occasion du précepte<sup>8</sup> pour nous tromper, c'est-à-dire pour nous tenter davantage et plus dangereusement : *Peccatum, occasione accepta per mandatum, seduxit me*<sup>9</sup>. O Dieu, [p. 23] quel est donc notre égarement ! et combien est éloignée l'arrogance humaine de l'obéissance qui vous est due, puisque même l'autorité de votre précepte nous est une tentation pour le violer !

vent à la torture. Bossuet s'en sert ici pour traduire *gehennam*, qui, chez les Juifs, désignait l'enfer.

1. Var. : de.

2. Var. : appétits.

3. Var. : les excitent. — les augmentent. — Première rédaction : les aiguissent...

4. Le sermon pris à l'audition ajoute ici : *Tanto magis lubet quo minus licet*, dit saint Augustin. C'est une partie de la note marginale signalée dans la note 6.

5. Var. : nous paraissent. — Ces variantes sont préférées au texte dans les éditions. Elles étaient le texte du brouillon.

6. Note marginale : *Fallit enim peccatum fallaci dulcedine, quia*

*quanto minus licet, tanto magis lubet*. Lisez : *Fallit peccatum fallaci dulcedine, cum tanto magis lubet quanto minus licet*. (S. Aug., *De quest. ad Simplic.*, lib. I.) — Les éditeurs introduisent cette note dans le texte, avec une traduction : « Ainsi le péché nous trompe par une fausse douceur, parce qu'il nous paraît d'autant plus agréable qu'il est moins permis. »

7. Éd. : à. — Ces mots : « et que nous prenions plaisir... » sont une addition de la mise au net. De même plus haut : « le devoir est une espèce de supplice. »

8. Première rédaction : du commandement (*var.* : du précepte).

9. Rom., VII. 11.

Paraissez, ô très sainte Vierge ! paraissez, ô divin Jésus ! et fléchissez par votre exemple nos cœurs indomptables. Qui peut être exempt d'obéir, puisqu'un Dieu même se soumet ? Quel prétexte<sup>1</sup> pouvons-nous trouver pour nous dispenser de la loi, après que la Vierge même se purifie et ne croit point être excusée par sa pureté angélique d'une observance qui lui est si peu nécessaire ? Si la loi qui a été donnée par le ministère de Moïse, qui n'était que le serviteur<sup>2</sup> [p.24], demande une telle exactitude, combien ponctuellement devons-nous garder celle que le Fils lui-même nous a établie<sup>3</sup> ! Après ces raisons, après ces exemples, notre lâcheté<sup>4</sup> n'a plus d'excuse, et notre rébellion n'a plus de prétexte. Baissons humblement la tête ; et non contents de nous disposer à faire ce que Dieu veut, consentons de plus, Chrétiens, qu'il fasse<sup>5</sup> de nous ce qu'il lui plaira. C'est ce que j'ai à vous proposer dans ma seconde partie, que je joindrai, pour abrégé ce discours, avec la troisième dans une même suite de raisonnement ; et je les établirai<sup>6</sup> toutes deux par les mêmes preuves.

### Second et troisième Point.

[P. 25] Parmi les choses que Dieu veut de nous, il faut remarquer, Messieurs, cette différence, qu'il y en a quelques-unes dont il veut que l'exécution dépende de notre choix, et aussi qu'il y en a d'autres où, sans aucun égard à nos volontés, il agit lui-même souverainement par sa puissance absolue. Par exemple, Dieu veut que nous soyons justes, que nous soyons droits, modérés dans nos désirs, sincères dans nos paroles, équitables dans nos actions, prompts à pardonner les injures, incapables<sup>7</sup> d'en faire à personne. Mais, dans

1. Première rédaction : Quelle couleur (*var.* : prétexte — excuse).

2. Phrase propre à la mise au net. — *Var.* : par l'entremise du serviteur, je veux dire de Moïse.

3. *Var.* : celle qui nous a été apportée par le Fils !

4. Première rédaction : si peu nécessaire ? Après cela, Chrétiens, notre lâcheté.

5. Première rédaction : consentons qu'il fasse.

6. Première rédaction : que je joindrai pour abrégé. avec la troisième... et que j'établirai...

7. *Édit.* : et incapables. — On a pris pour *et* un trait de remplissage à la fin d'une ligne. Ceci est mis au net.

ces choses qu'il veut de nous, et dans les autres semblables qui comprennent la pratique de ses saintes lois, il ne force point notre liberté. Il est vrai que, si nous sommes [p. 26] désobéissants, nous ne pouvons empêcher qu'il ne nous punisse ; mais toutefois il est en nous de n'obéir pas. Dieu met entre nos mains la vie et la mort, et nous laisse le choix de l'une et de l'autre. C'est ainsi qu'il demande à l'homme l'obéissance aux préceptes, comme un effet de son choix et de sa propre détermination. Mais il n'en est pas de la sorte des événements divers qui décident de notre fortune et de notre vie. Il en ordonne le cours par de secrètes dispositions de sa providence éternelle, qui passent notre pouvoir, et même ordinairement notre prévoyance ; si bien qu'il n'y a aucune puissance capable d'en arrêter l'exécution, conformément à cette parole d'Isaïe <sup>1</sup> : « Toutes mes volontés seront accomplies, et tous mes desseins auront leur effet, dit le Seigneur tout-puissant : *Consilium meum stabit, et omnis voluntas mea fiet* <sup>2</sup>. »

Quand je considère la cause de cette diversité, je trouve que, Dieu étant notre souverain, il n'est pas juste, Messieurs, qu'il laisse tout à notre disposition, ni qu'il nous rende [p. 27] maîtres absolus de ce qui nous touche et de nous-mêmes. Il est juste, au contraire, que l'homme ressente qu'il y a une force majeure à laquelle il faut céder. C'est pourquoi, s'il y a des choses qu'il veut que nous fassions par choix, il veut aussi qu'il y en ait d'autres que nous souffrions par nécessité. Pour cela <sup>3</sup>, les choses humaines sont disposées de manière qu'il n'y a rien sur la terre ni de si bien concerté par la prudence, ni de si bien affermi par le pouvoir, qui ne soit souvent troublé et embarrassé par des événements bizarres qui se jettent à la traverse ; et cette puissance souveraine qui régit le monde ne permet pas qu'il y ait un homme vivant, si grand et si puissant [p. 28] qu'il soit, qui puisse disposer à son gré de sa fortune <sup>4</sup> et

1. Édit. : à cette parole d'Isaïe : *Mes pensées ne sont pas vos pensées ; autant que le ciel est éloigné de la terre, autant mes pensées sont-elles au-dessus des vôtres* ; et encore cet autre oracle du même prophète... —

Effacé au manuscrit. Bossuet ne conserve que la dernière citation.

2. Is., XLVI, 10.

3. Var. : En effet.

4. Var. : régler à sa volonté sa fortune...

[de] ses affaires, et bien moins de sa santé et [de] sa vie. C'est ainsi qu'il a plu à Dieu que l'homme ressentit par expérience cette force majeure dont j'ai parlé, force divine et inévitable<sup>1</sup>, qui se relâche quand elle veut et s'accommode quelquefois à nos volontés, mais qui sait aussi se roidir, quand il lui plaît, avec une telle fermeté qu'elle entraîne tout avec elle, et nous faire<sup>2</sup> servir malgré nous à une conduite supérieure qui surpasse de bien loin toutes nos pensées.

C'est donc pour cette raison que cet arbitre souverain de notre sort a comme partagé notre vie entre les choses qui sont en notre pouvoir et celles où il ne consulte que son bon plaisir, afin que nous ressentions non [p. 29] seulement notre liberté, mais encore notre dépendance. Il ne veut pas que nous soyons les maîtres de tout, afin que nous apprenions que nous ne le sommes de rien qu'autant qu'il lui plaît, et que nous craignons d'abuser<sup>3</sup> de la liberté et du pouvoir qu'il nous donne. Il veut que nous entendions que, s'il nous invite par la douceur, ce n'est pas qu'il ne sache bien nous faire fléchir par la force; et par là il nous a accoutumés à redouter sa force invincible<sup>4</sup>, lors même qu'il ne nous témoigne que de la douceur. C'est lui [qui] mêle toute notre vie d'événements qui nous fâchent, qui contrarie<sup>5</sup> notre volonté qui s'attache trop à elle-même et qui étend sa [p. 30] liberté jusqu'à la licence, afin de nous soumettre tout à fait à lui et de nous élever, en nous domptant, à la véritable sagesse.

Car il est certain, Chrétiens, que de savoir résister à ses propres volontés, c'est l'effet le plus assuré d'une raison consommée; et ce qui prouve évidemment cette vérité, c'est que l'âge le moins capable de raison, est aussi le moins capable de se modérer et de se vaincre. Considérez les enfants: certainement si leurs volontés étaient aussi durables qu'elles sont ardentes, il n'y aurait pas moyen de les apaiser. Combien veulent-ils violemment tout ce qu'ils veulent, sans peser aucune rai-

1. Var. : et invincible.

2. Édit. : fait. — L'infinifitif dépend encore de : *qui sait*.

3. Var. : et que nous prenions garde à n'abuser pas.

4. Var. : à redouter sa force suprême. — Ce dernier mot condamné.

5. Var. : Enfin il mêle..., il contrarie...



son ! Ils ne considèrent pas s'il <sup>1</sup> leur [p. 31] est nuisible : il ne leur importe pas si cet acier coupe, c'est assez qu'il brille à leurs yeux, et ils ne songent qu'à se satisfaire ; ils ne regardent non plus si ce qu'ils demandent est à autrui ; il suffit qu'il leur plaise pour le désirer, et ils s'imaginent que tout est à eux. Que si vous leur résistez, vous voyez au même moment, et tout leur visage en feu, et tout leur corps <sup>2</sup> en action, et toute leur force éclater en un cri perçant. qui témoigne leur impatience. D'où vient cette ardeur violente et cette force, pour ainsi dire, de leurs désirs, sinon de la faiblesse et de l'imbécillité de leur raison ?

Mais, s'il est ainsi, Chrétiens, ô Dieu ! qu'il y a d'enfants à [p. 32] cheveux gris, et qu'il y a d'enfants dans le monde, puisque nous n'y voyons autre chose que des hommes faibles en raison et impétueux en désirs ! Quelle raison a cet avare qui veut avoir nécessairement ce qui l'accommode. sans autre droit que son intérêt ? Quelle raison a cet adultère, tant de fois maudit par la loi de Dieu <sup>3</sup>, qui entreprend sur la femme de son prochain sans autre titre que sa convoitise ? Ne ressemblent-ils pas à des enfants, qui croient que leur volonté leur est une raison suffisante pour s'approprier ce qu'ils veulent ? Mais il y a cette différence, que la nature, en lâchant la bride aux violentes inclinations des enfants, leur a donné pour frein <sup>4</sup> leur propre [p. 33] faiblesse ; au lieu que les désirs de l'âge plus avancé <sup>5</sup>, encore plus impétueux, n'ayant point de semblables bornes <sup>6</sup>, se débordent aussi sans mesure, si la raison ne les resserre et ne les restreint <sup>7</sup>. Concluons donc, Chrétiens, que la véritable raison et la véritable sagesse, c'est de savoir se modérer. Oui, sans doute, on sort de l'enfance, et l'on devient raisonnable à mesure qu'on sait dompter

1. Il, cela, c'est-à-dire *ce qu'ils veulent*. — Édit. : si ce qu'ils recherchent. *Effacé*, aussi bien que « ce qu'ils demandent » (première rédaction).

2. Édit. : leur *petit* corps. — L'adjectif est condamné.

3. Neuf mots en surcharge, pour affirmer avec plus d'énergie les droits de la morale en face de ceux qui l'outrageaient. — Écrit avec

précipitation ; d'où ce lapsus : « par la loi de *divin*. » La plume hésite entre « la loi de Dieu » et « la loi divine. »

4. Var. : pour bornes.

5. Var. : plus mûr.

6. Var. : de semblable digne. — Première rédaction (effacée) : limites.

7. Var. : contraint.

ce qu'il y a en soi de trop violent. Celui-là est un homme fait et un véritable sage, qui, comme dit le docte Synésius, ne se fait pas une obligation du soin de contenter<sup>1</sup> ses désirs, mais qui sait régler ses désirs suivant ses obligations, et qui, sachant peser mûrement combien [p. 34] la nature est féconde en mauvaises inclinations, retranche deçà et delà, comme un jardinier soigneux, tout ce qui est gâté et superflu, afin de ne laisser croître que ce qui est capable de porter les fruits d'une véritable sagesse.

Mais les arbres ne se plaignent pas quand on coupe l'excès<sup>2</sup> de leurs branches, et la volonté réclame quand on retranche ses désirs; c'est pourquoi il est malaisé que nous nous fassions nous-même[s] cette violence. Tout le monde n'a pas le courage de cette Anne, la prophétesse, de cette sainte veuve de notre évangile, pour faire effort contre soi-même, et mortifier par ses jeûnes et par ses austérités cette loi de péché qui vit en nos sens. C'est aussi [p. 35] pour cela, Messieurs, que Dieu vient à notre secours. La source de tous nos désordres, c'est que nous sommes trop attachés à nos volontés : nous ne savons pas nous contredire<sup>3</sup>, et nous trouvons plus facile de résister à Dieu qu'à nous-mêmes. Il faut nous arracher avec violence cette attache à notre volonté propre, qui fait tout notre malheur et tout notre crime. Mais<sup>4</sup> comment aurons-nous le courage de toucher nous-mêmes et d'appliquer de nos propres mains le fer et le feu à une partie si tendre<sup>5</sup> et si délicate ? Je vois bien<sup>6</sup> mon bras gangrené, et je sais qu'il n'y a de salut pour moi qu'en le séparant du corps ; mais je ne puis pas le couper moi-même : un chirurgien expert me rend cet office, triste, à la vérité, mais nécessaire. Ainsi je vois bien que je suis perdu, si je ne retranche cette attache à ma [p. 36] volonté, qui fait vivre en moi tous

1. Var. : ne se fait pas une obligation de contenter... — Il n'y a là qu'une allusion lointaine au *De regno*, Patr. gr., t. LXVI. col. 1063.

2. Édité : quand on les coupe pour retrancher et diminuer l'excès... — Les cinq mots en italiques sont supprimés.

3. *Nous contredire*, nous faire de

l'opposition à nous-mêmes.

4. Première rédaction : Il faut nous arracher cette attache à notre volonté propre. Mais...

5. Var. : si sensible.

6. Édité : dit ce malade. — Trois mots retranchés au manuscrit, et avec raison, car la suite les exclut.

les mauvais désirs qui me daignent : je le reconnais<sup>1</sup> ; mais la résolution me manque<sup>2</sup>. C'est Dieu qui entreprend de me traiter ; c'est lui qui m'envoie par sa providence ces rencontres épineuses, ces accidents importants, ces contrariétés<sup>3</sup> imprévues et insupportables, parce qu'il veut abattre et dompter ma volonté trop licencieuse, que je n'ai pas le courage<sup>4</sup> d'attaquer moi-même. Il la lie, il la serre, de peur qu'elle ne résiste au coup salutaire qu'il lui veut donner pour la guérir<sup>5</sup>. Enfin il frappe où je suis sensible, il coupe et enfonce bien avant dans le vif, afin qu'étant pressé sous sa main suprême et sous les ordres inévitables de sa volonté, je sois enfin obligé [p. 37] de me détacher de la mienne ; et c'est là ma guérison, c'est là ma vie.

Si vous savez entendre, ô mortels, comme vous êtes composés, et combien vous abondez en humeurs peccantes<sup>6</sup>, vous comprendrez aisément que cette conduite vous est nécessaire. Il faut ici vous représenter en peu de paroles l'état misérable de notre nature. Nous avons deux sortes de maux : il y a des maux qui nous affligent, et, Chrétiens, qui le pourrait croire ? il y a des maux qui nous plaisent. Étrange distinction, mais néanmoins véritable ! « Il y a des maux, dit saint Augustin, que la patience supporte, ce sont les maux qui nous affligent ; et il y en a d'autres, dit le même saint, que la tempérance modère, ce sont les maux qui nous plaisent : *Alia quæ per* [p. 38] *patientiam ferimus, alia quæ per temperantiam refrenamus*<sup>7</sup>. » O pauvre et désastreuse<sup>8</sup> hu-

1. Var. : je le confesse.

2. Var. : mais je n'ai ni la résolution ni la force d'armer mon bras, — ma main. — de m'armer, — d'entreprendre (*effacé*) ainsi contre moi-même.

3. Var. : difficultés.

4. Var. : la force.

5. Var. : qu'il me veut donner pour me guérir.

6. *Humeurs peccantes* (de *peccare*, pécher), defectueuses surtout au point de vue de la qualité. D'après l'ancienne médecine, il y avait dans le corps quatre liquides ou humeurs (*humores*) fondamentales : le sang, la bile, la bile noire ou mélancolie, la pituite ou flegme. La prédomi-

nance de l'un ou de l'autre de ces liquides déterminait la qualité du tempérament (sanguin, bilieux, mélancolique ou atrabilaire, et flegmatique).

7. S. Aug., *Contra Julian.*, lib. V, cap. v.

8. *Désastreuse*, victime d'un désastre. Rare avec ce sens passif. On sait l'usage que Bossuet a fait du même mot avec le sens actif : « Onuit désastreuse ! ô nuit effroyable, où retentit tout à coup, comme un éclat de tonnerre, cette étonnante nouvelle : Madame se meurt. Madame est morte ! » (*Oraison funèbre de Madame*.)

manité, à combien de maux es-tu exposée ! Nous sommes donnés en proie à mille cruelles infirmités : tout nous altère, tout nous incommode, tout nous tue ; et vous diriez que quelque puissance ennemie ait soulevé contre nous toute la nature, tant il semble qu'elle prend plaisir à nous outrager de toutes parts ! Mais encore ne sont-ce pas là nos plus grands malheurs. Notre avarice, notre ambition, nos autres passions insensées et insatiables sont des maux et de très grands maux, mais ce sont des maux qui nous plaisent, parce que ce sont des maux qui nous flattent. O Dieu ! où en sommes-nous, et quelle vie est la nôtre, [p. 39] si nous sommes également persécutés de ce qui nous plaît et de ce qui nous afflige ? « Malheureux homme que je suis ! qui me délivrera de ce corps mortel ? *Infelix ego homo ! quis me liberabit de corpore mortis hujus ?* » Écoute, homme misérable : « Ce sera la grâce de Dieu par Jésus-Christ, notre Seigneur, *gratia Dei [per Jesum Christum Dominum nostrum]* <sup>1</sup>. » Il est vrai que tu éprouves deux sortes de maux ; mais Dieu a disposé par sa providence que les uns servissent de remède aux autres : je veux dire que les maux qui fâchent servent pour modérer ceux qui plaisent : ce qui est forcé, pour dompter ce qui est trop libre ; ce qui survient du dehors, pour abattre ce qui se soulève et se révolte au dedans ; enfin les douleurs cuisantes, pour corriger les excès de tant de passions immodérées ; et les afflictions de la vie, pour nous dégoûter des vaines douceurs et étourdir le sentiment trop vif des plaisirs.

Il est vrai, la nature souffre dans un traitement [p. 40] qui lui est si rude ; mais ne nous plaignons pas de cette conduite : cette peine, c'est un remède ; cette rigueur qu'on nous tient, c'est un régime<sup>2</sup>. C'est ainsi qu'il vous faut traiter, ô enfants de Dieu, jusqu'à ce que votre santé soit parfaite, et que cette loi de péché qui règne<sup>3</sup> en vos corps mortels<sup>4</sup> soit entièrement abolie. Il importe que vous ayez des maux à souffrir, tant que

1. Rom., VII, 24 et 25.

2. Régime, traitement.

3. Souligné, mais non remplacé.

4. Bossuet s'inspire ici de saint

Paul : *Captivantem me in lege peccati* (Rom., VII, 23, 25). *Non ergo regnet peccatum in vestro mortali corpore* (*Ibid.*, VI, 12).

vous en aurez à corriger ; il importe que vous ayez des maux à souffrir, tant que vous serez au milieu des bien[s] dans lesquels il est dangereux de se plaire trop. Ces contrariétés qui vous arrivent vous sont envoyées pour être des bornes à votre liberté qui s'égaré et un frein à vos passions qui s'emportent. C'est pourquoi Dieu, qui sait qu'il vous est utile que vos désirs soient contrariés, a tellement disposé et la nature et le monde, qu'il en sort de toutes parts des obstacles invincibles à nos desseins. C'est pour cela que la nature a tant d'infirmités, les affaires tant d'épines, les hommes tant d'injustices, leurs humeurs tant d'importunes inégalités, le monde tant d'embarras, sa faveur [p. 41] tant de vanité, ses rebuts tant d'amertumes, ses engagements<sup>1</sup> les plus doux tant de captivités déplorables. Nous sommes attaqués à droit et à gauche<sup>2</sup> par mille différentes oppositions, afin que notre volonté, qui n'est que trop libre, apprenne enfin à se réduire, et que l'homme ainsi exercé, pressé et fatigué de toutes parts, se retourne à<sup>3</sup> son Dieu, et lui crie du fond de son cœur : O Seigneur ! vous êtes le maître et le souverain ; et après tout il est juste que votre créature vous serve et vous obéisse.

Que si nous nous soumettons<sup>4</sup> à la sainte volonté de Dieu, nous y trouverons la paix de nos âmes, et rien ne sera capable de nous émouvoir. Voyez la très sainte Vierge. Siméon lui prédit des maux infinis, et lui annonce des douleurs immenses : « Votre âme, lui dit-il, ô mère affligée, sera percée d'un glaive tranchant ; et ce fils, toute votre joie et toute votre amour, sera posé comme un signe auquel on contredira, *in signum cui contradicetur*<sup>5</sup> » : c'est à dire, si nous l'entendons, qu'on fera contre lui des ligues terribles, que toutes les puis-

1. *Engagements*, liaisons, attachements. Bossuet a ici en vue les liaisons entre personnes de différent sexe.

2. Édité : à droite et à gauche. — Correction inutile. Cette locution se rencontre assez fréquemment.

3. Var. : se retourne du côté du Seigneur son Dieu. — Les éditeurs la préfèrent au texte, et ajoutent *enfin*, que l'auteur a effacé, parce

qu'il formait redite.

4. Passer du feuillet 143 au f. 149, pour trouver la rédaction définitive (copie de la main d'un secrétaire, 7 pages). Dehors emprunte à la première et à la seconde les éléments d'une troisième, qu'il crée ainsi arbitrairement. Lachat préfère celle qui n'a pas été prononcée. Voir à la p. 26, la première rédaction de ce passage.

5. Luc., II, 34, 35.

sances du monde sembleront se réunir pour concourir à sa perte.

C'est ce qu'on prédit à la Vierge sainte, et elle écoute en silence et sans émotion ces terribles prophéties. Elle sait que tout est régi par des raisons éternelles, auxquelles elle se soumet ; et c'est pourquoi ni le présent ne la trouble, ni l'avenir ne l'inquiète. Ainsi, si nous abandonnons toute notre vie à cette sagesse suprême qui gouverne si bien toutes choses, nous serons toujours fermes et inébranlables. Il n'y aura point pour nous de nécessités fâcheuses, ni de contrariétés embarrassantes ; nous ressemblerons au bon Siméon<sup>1</sup> ; ni la vie n'aura rien qui nous attache, ni la mort, tout odieuse qu'elle est, n'aura rien qui nous épouvante ; et quand nous aurons accompli ce que Dieu veut que nous fassions sur la terre, nous serons prêts à dire, à l'imitation de ce saint vieillard : « Seigneur, laissez maintenant mourir votre serviteur en paix : *Nunc dimittis* <sup>2</sup>. »

Hélas ! quel objet funeste, mais quel exemple admirable se présente ici à mon esprit ! Me sera-t-il permis en ce lieu de toucher à des plaies encore toutes récentes, et de renouveler les justes douleurs des premières personnes du monde<sup>3</sup> ? Grande et auguste reine, que le ciel vient d'enlever à la terre et qui causez à tout l'univers un deuil si grand et si véritable, ce sont ces fortes pensées, c'est cette attache immuable à la souveraine volonté de Dieu, qui nous a fait voir ce miracle et d'égalité dans votre vie et de constance inimitable

1. Le copiste à qui Bossuet a fait transcrire cette nouvelle conclusion de son discours avait laissé en blanc la place de ce mot. C'était un calligraphe peu instruit, peut-être le même qui a reproduit, vers cette époque, le sermon de 1662, pour le Vendredi saint. Ici, toutefois, les caractères sont plus fins.

2. Luc., II, 29.

3. C'est-à-dire du Roi et de sa famille. Allusion à la mort de la reine-mère Anne d'Autriche, arrivée le 20 janvier 1666, et dont Bossuet prononça l'oraison funèbre l'année suivante chez les Carmélites de la rue du Bouloi. Cette oraison funèbre n'a

pas été conservée, et on n'en connaît que le texte : *Timor Domini, ipse est thesaurus ejus* (Is., XXXIII, 6). Une telle perte donne plus de prix encore aux lignes suivantes, dans lesquelles Bossuet, avec l'éloquence du cœur, paie un premier tribut de reconnaissance à la princesse qui l'avait tant goûté et qui avait voulu lui donner un des évêchés de Bretagne qui étaient à sa collation. En 1669, dans l'oraison funèbre de Henriette de France, il rappellera encore « Anne la magnanime, la pieuse, que nous ne nommerons jamais sans regret ».

dans votre mort. Quels troubles, quels mouvements, quels accidents imprévus ont jamais été capables de l'ébranler, ni d'étonner<sup>1</sup> sa grande âme ? Ne craignons pas de jeter un moment la vue sur nos dissensions passées<sup>2</sup>, puisque la fermeté inébranlable de cette princesse a tellement soutenu l'effort de cette tempête, que nous pouvons maintenant nous en souvenir sans crainte. Quand il plut à Dieu de changer en tant de maux les longues prospérités de sa sage et glorieuse régence, fut-elle abattue par ce changement ? Au contraire, ne la vit-on pas toujours ferme, toujours invincible, fléchissant quelquefois par prudence, mais incapable de rien relâcher des grands intérêts de l'État et attachée immuablement à conserver le sacré dépôt de l'autorité royale, unique appui du repos public, qu'elle a remise enfin tout<sup>3</sup> entière entre les mains victorieuses d'un fils, qui sait la maintenir avec tant de force ? C'est sa foi, c'est sa piété, c'est son abandon aux ordres de Dieu, qui animaient son courage ; et c'est cette même foi et ce même abandon à la Providence, qui, la soutenant toujours malgré ses douleurs cruelles jusques entre les bras de la mort, lui a si bien conservé parmi les sanglots de tout le monde et parmi les cris déplorables de ses chers et illustres enfants, cette force, cette constance, cette égalité qui n'a pas moins étonné qu'attendri tous les spectateurs.

O vie illustre, ô vie glorieuse et éternellement mémorable ! mais ô vie trop courte et trop tôt précipitée ! Quoi donc ! nous ne verrons plus que dans une reine ce noble amas de vertus que nous admirions en deux ! Quoi ! cette bonté, quoi ! cette clémence, quoi ! tant de douceur parmi tant de majesté ; quoi ! ce cœur si grand et vraiment royal, ces charités infinies, ces tendres compassions pour les misères publiques et particulières ; enfin, toutes les autres rares et incomparables qualités<sup>4</sup> de la grande Anne d'Autriche ne seront plus qu'un exemple et un ornement de l'histoire ! Qui nous a si tôt

1. *Étonner*, troubler.

2. Allusion aux troubles de la Fronde.

3. Correction autographe. Rem-

place « *fort* entière » du copiste.

4. Autre correction autographe, substituée à *vertus*.

enlevé cette reine que nous ne voyions point vieillir et que les années ne changeaient pas? Comment cette merveilleuse constitution est-elle devenue si soudainement la proie de la mort? D'où est sorti ce venin<sup>1</sup>? en quelle partie de ce corps si bien composé<sup>2</sup> était caché le foyer de cette humeur malfaisante, dont l'opiniâtre malignité a triomphé des soins, et de l'art, et des vœux de tout le monde? O! que nous ne sommes rien! O! que la force et l'embonpoint ne sont que des noms trompeurs! Car que sert d'avoir sur le visage tant de santé et tant de vie, si cependant la corruption nous gagne au dedans, si elle attend, pour ainsi dire, à se déclarer, qu'elle se soit emparée du principe de la vie; si, s'étant rendue invincible, elle sort enfin tout à coup avec furie de ses embûches secrètes et impénétrables, pour achever de nous accabler? C'est ainsi que nous avons perdu cette grande reine, qui devait illustrer le siècle entier<sup>3</sup>; et maintenant, étant arrivée au séjour de l'éternité, elle n'est plus suivie<sup>4</sup> que de ses œuvres, et, de toute cette grandeur, il ne lui en reste qu'un plus grand compte.

« *Et nunc, reges, intelligite; erudimini, qui judicatis terram*<sup>5</sup>: Ouvrez<sup>6</sup> les yeux, arbitres du monde; entendez, juges de la terre. » Celui qui est maître de votre vie l'est-il moins de votre grandeur? Celui qui dispose de votre personne dispose-t-il moins de votre fortune? Et si ces têtes illustres sont si fort sujettes, nous, faibles particuliers, que pensons-nous faire et combien devons-nous être sous la main de Dieu, et dépendants de ses ordres? Car sur quoi se peut assurer notre prudence tremblante? Que tenons-nous de certain? Quel fondement a notre vie? Quel appui a notre fortune? Et quand tout l'état présent serait tranquille, qui nous garantira l'avenir? Seront-ce les devins et les astrologues? Que je me ris de la vanité de ces faiseurs de

1. Anne d'Autriche était morte d'un cancer.

2. Où les humeurs et les éléments étaient si bien mêlés. Voir plus haut, p. 19, n. 6.

3. Autographe. Préféré avec raison à : *durer* le siècle entier. — Édité : ce siècle.

4. Correction autographe. La première rédaction portait : « elle n'est suivie *désormais*. »

5. Ps. 11, 10.

6. Mot récrit par Bossuet. pour l'orthographe. La copie portait : *Ouvres*.



pronostics <sup>1</sup>, qui menacent qui il leur plaît, et nous font à leur gré des années fatales ! esprits turbulents et inquiets, amoureux des changements et des nouveautés. qui, ne trouvant rien à remuer dans <sup>2</sup> la terre, semblent vouloir nouer avec les astres des intelligences secrètes pour troubler et agiter le monde ! Moquons-nous de ces vanités ! Je veux qu'un homme de bien pense toujours favorablement de la fortune publique ; et du moins n'avons-nous pas à craindre les astres. Non, non, le bonheur et le malheur de la vie humaine n'est pas envoyé à l'aveugle par des influences naturelles, mais dispensé avec choix par les ordres d'une sagesse et d'une justice cachée, qui punit comme il lui plaît les péchés des hommes <sup>3</sup>. Ne craignons donc pas les astres ; mais, mes Frères <sup>4</sup>, craignons nos péchés. Croyons que le grand pape saint Grégoire parlait à nous, quand il a dit ces belles paroles : « *Peccata nostra barbaricis viribus sociamus ; et culpa nostra hostium gladios exacuit, quæ reipublicæ vires gravat* <sup>5</sup> : Ne voyez-vous pas, dit-il, que l'État gémit sous le poids de nos péchés ; et que joignant nos crimes aux forces de nos ennemis, c'est nous seuls peut-être qui allons faire pencher la balance ? » Quand deux grands peuples se font la guerre, Dieu veut <sup>6</sup> se venger de l'un et souvent de tous les deux ; mais de savoir par où il veut commencer, c'est ce qui passe de bien loin la portée des hommes. Nous savons qu'il a souvent commencé par les étrangers, et aussi il est écrit que souvent « le jugement commence par sa maison : *Tempus est ut incipiat judicium a domo Dei* <sup>7</sup>. »

1. Allusion aux esprits qui, de l'apparition de deux comètes, l'une au mois de décembre 1664, et l'autre au mois d'avril 1665, tiraient des pronostics pour les événements. Les comètes étaient un sujet d'effroi, parce qu'on croyait qu'elles présageaient des malheurs.

2. Dans, sur.

3. Dix mots autographes, depuis la fin de la phrase précédente. Première rédaction : « ... publique ; du moins nous n'avons pas à craindre les astres : le bonheur ni le malheur de la vie humaine n'est pas dispensé par des influences naturelles, mais

par les ordres d'une sagesse et d'une justice cachée, qui... » — Nous mettons en italiques les mots effacés.

4. Ces deux mots sont une addition autographe.

5. Lib. V, Epist., xx, ad Maurin. — Ms. : *Crimina... hostiles*.

6. Édité : veut assurément. — Cet adjectif est supprimé au manuscrit. Il faisait partie d'une première rédaction ainsi conçue : « ... veut assurément se venger de l'un, ou plutôt de tous les deux. »

7. I Petr., iv, 17. — Ms. : *ut judicium incipiat...*

Celui qui réussit le premier n'est pas plus en sûreté que l'autre, parce que son tour viendra au temps ordonné. Dieu châtie les uns par les autres, et il châtie ordinairement ceux par lesquels il châtie les autres. Nabuchodonosor est son serviteur pour exercer ses vengeances ; le même est son ennemi pour recevoir les coups de sa main irritée<sup>1</sup>. Prenons donc garde, mes Frères, de ne mettre pas Dieu contre nous ; et infidèles à notre patrie et à notre Prince, ne nous joignons pas à nos ennemis, et ne les fortifions pas par nos crimes. Faisons la volonté de Dieu, et après il fera la nôtre : il nous protégera dans le temps, et nous couronnera dans l'éternité, où nous conduise [le Père, le Fils et le Saint-Esprit].

*Première rédaction du troisième point* : Que si nous nous soumettons à la sainte volonté de Dieu, nous y trouverons la paix de nos âmes, et rien ne sera capable de nous émouvoir. Voyez la très sainte Vierge. Siméon lui prédit des maux infinis, et lui annonce des douleurs immenses : « Votre âme, [p. 42] lui dit-il, ô mère, sera percée d'un glaive, et ce fils, toute votre joie et tout votre amour, sera mis en butte aux contradictions des hommes : *In signum [cui contradicetur]* » ; c'est à dire, si nous l'entendons, qu'il se fera contre lui des complots et des conjurations (*var.* : des émotions terribles), et que toute la puissance, toute la fureur, toute la malice du monde se réunira pour concourir à sa perte.

Telle est la prédiction de ce saint vieillard, d'autant plus dure et insupportable que Siméon, ne marquant rien en particulier à cette mère affligée, lui laisse à imaginer et à craindre tout ce qu'il y a de plus extrême et de plus affreux (*var.* : de plus rude et de plus extrême). En effet, je ne conçois rien de plus effroyable que cette cruelle suspension d'une âme menacée de quelque grand mal, sans qu'elle sache seulement de quel côté elle doit se mettre en garde. Alors cette âme, étonnée et éperdue, ne sachant où se tourner, va chercher et parcourir tous les maux pour en faire son supplice, et ne [p. 43] donne aucune borne ni à ses craintes ni à ses peines. Dans cette cruelle incertitude, avouez que c'est une espèce de consolation de savoir de quel coup il faudra mourir ; et que saint Augustin a raison de dire « qu'il vaut mieux sans comparaison endurer une seule mort, que de les appréhender toutes : *Satius est unam perpeti (ms. : perferre) moriendo, quam omnes timere vivendo* » (*De Civit. Dei*, lib. I, cap. xi). Toutefois Marie ne réplique pas au vénérable vieillard qui lui prédit (*var.* : prophétise) tant d'afflic-

1. *Var.* : de sa justice. — Copie : pour en recevoir les coups.

tions et [de] traverses : elle écoute en silence et sans émotion ses terribles prophéties ; elle ne lui demande curieusement ni le temps, ni la qualité, ni la fin et l'événement de ces funestes aventures dont il la menace : il lui suffit (*édit.* : elle sait) que tout est régi par des raisons éternelles, auxquelles elle se soumet ; et c'est pourquoi ni le présent ne la trouble, ni l'avenir ne l'inquiète. Ainsi, si nous abandonnons toute notre vie à cette sagesse suprême (*mot effacé, puis rétabli, en place de* : haute sagesse) qui régit si bien toutes choses, nous serons toujours fermes et inébranlables ; il n'y aura point pour nous de nécessités fâcheuses : nous ressemblerons au bon Siméon ; ni la vie n'aura rien qui nous attache, ni la mort, tout odieuse qu'elle est, n'aura rien qui nous épouvante : nous attendrons avec lui humblement et tranquillement la réponse du Saint-Esprit et l'ordre de la Providence éternelle, pour décider du jour de notre départ ; et quand nous aurons accompli ce que Dieu veut que nous fassions sur la terre, nous serons prêts à dire à toute heure, à l'imitation de ce saint vieillard : *Seigneur, laissez maintenant mourir en paix votre serviteur.*

[P. 45] Mais, mes Frères, imitons en tout ce saint homme. Ne sortons point de ce monde (*var.* : de ce corps mortel) avant que Jésus (*var.* : le Sauveur) nous ait paru : *Quia viderunt [oculi mei Salutare tuum]* ; et que nous puissions dire avec lui : *Mes yeux ont vu le Sauveur.* Je sais qu'il est venu, ce divin Sauveur, sur la terre, « celui que Dieu avait destiné pour être exposé en vue à tous les peuples de l'univers (*var.* : de la terre) : *Quod parostit ante faciem omnium populorum.* » On l'a vue, « cette lumière éclatante qui devait éclairer toutes les nations et remplir (*var.* : combler) de gloire son peuple Israël (*édit.* : son peuple d'Israël) : *Lumen ad revelationem gentium, et gloriam plebis tuæ Israël.* » Enfin ce Sauveur tant de fois promis a contenté (*var.* : rempli, satisfait) l'attente de tout l'univers ; il a accompli les prophéties, il a renversé les idoles, il a délivré les captifs, il a réconcilié les pécheurs (*var.* : il a converti les peuples). Mais, mes Frères, ce n'est pas assez : ce Sauveur (*var.* : Mais, mes Frères, avec tout cela il) n'est pas encore venu pour nous, puisqu'il ne règne pas encore sur tous nos désirs ; il n'est pas notre conducteur ni notre lumière, puisque nous ne marchons pas dans les voies qu'il nous a montrées. Non, *ni nous n'avons vu sa face, ni nous n'avons écouté sa voix, ni nous n'avons pas* [p. 46] *sa parole demeurante en nous*, puisque nous n'obéissons pas à ses préceptes. (En marge le latin : *Neque vocem ejus unquam audistis, neque speciem ejus vidistis, et verbum ejus non habetis in vobis manens.* Joan., v. 37, 38.) Car écoutez ce que dit son disciple bien-aimé : « Celui qui dit qu'il le connaît, et ne garde pas ses commandements, c'est un menteur, et la vérité n'est point en lui : *Qui dicit se nosse eum, et mandata ejus non custodit, mendax est, et in hoc veritas non est.* » (I Joan., II, 4). Après cela, Chrétiens, qui de nous se peut vanter de le connaître ? Qu'avons-nous donné à son Évangile ? Quels vices avons-nous corrigés ? Quelles passions avons-nous domp-

tées ? Quel usage avons-nous fait des biens et des maux de la vie ? Quand Dieu a diminué (*var.*: retranché) nos richesses, avons-nous songé en même temps à modérer notre luxe ? Quand la fortune nous a trompés, avons-nous tourné notre cœur aux biens qui ne sont point de son ressort ni de son empire ? Au contraire, n'avons-nous pas été de ceux dont il est écrit : *Dissipati sunt, nec compuncti* (Ps. xxxiv, 16) ? Nous avons été (*var.*: Ils ont été) affaiblis, sans être touchés de componction ; serviteurs opiniâtres et incorrigibles, qui nous sommes mutinés même sous la verge ; repris, et non [p. 47] corrigés (*var.*: châtiés et non confondus), abattus et non humiliés, châtiés (*var.*: repris) sévèrement et non convertis. Après cela, si nous osons dire que nous avons connu Jésus-Christ, que nous avons vu ce Sauveur que Dieu nous avait promis, le Saint-Esprit nous appellera des menteurs, et nous dira par la bouche de saint Jean que la vérité n'est pas en nous.

Craignons donc, Chrétiens, craignons de mourir, car nous n'avons pas vu Jésus-Christ ; nous n'avons pas encore tenu le Sauveur entre nos bras, nous n'avons encore embrassé ni sa personne, ni ses préceptes, ni ses vérités (*var.*: ni les saints enseignements de son Évangile). Malheur à ceux qui mourront avant que Jésus-Christ ait régné sur eux (*var.*: sans avoir eu ce bonheur) ! O que la mort leur sera fâcheuse (*var.*: terrible) ! ô que ses approches leur seront (*var.*: ô que les approches en seront) terribles ! ô que ses suites leur seront funestes et insupportables ! En ce jour, toute leur grandeur (*var.*: gloire) sera dissipée ; en ce jour, tous leurs grands projets seront ruinés ; « en ce jour, périront, dit le Psalmiste, toutes leurs hautes pensées : *In illa die peribunt omnes cogitationes eorum* » (Ps. cxlv, 4) ; en ce jour, [p. 48] commenceront leurs supplices ; en ce jour, s'allumeront pour eux les feux éternels ; en ce jour, la fureur et le désespoir s'empareront de leur âme, et ce ver qui ne meurt point enfoncera dans leur cœur ses dents dévorantes et venimeuses (*var.*: sa dent perçante, — pénétrante, — et envenimée), sans jamais lâcher la prise.

Ha ! mes Frères, allons au Temple avec Siméon, prenons Jésus en notre bras, donnons-lui un baiser religieux (*var.*: un sacré baiser), embrassons-le de tout notre cœur.

Un homme de bien (*Première rédaction*:... ses dents dévorantes et venimeuses. Au contraire un homme de bien) ne sera pas étonné dans les approches de la mort. Son âme ne tient presque plus à rien ; elle est déjà comme détachée de ce corps mortel (*var.*: ne tient presque plus à son corps) : autant qu'il a dompté de passions, autant a-t-il rompu de liens : l'usage de la pénitence et de la sainte mortification l'a déjà comme désaccoutumé de son corps et de ses sens ; et quand il verra arriver la mort, il lui tendra de bon cœur les bras, il lui montrera lui-même l'endroit où il faut qu'elle frappe son dernier coup. O mort, lui dira-t-il, je ne te nommerai ni cruelle ni inexorable : tu ne m'ôteras aucun des biens que j'aime ; tu me délivreras de ce corps mortel. O mort, je t'en remercie ; il y a déjà tant d'années

que je travaille moi-même à m'en détacher et à secouer ce fardeau (*var.*: que je travaille moi-même à m'en délivrer.) Tu ne troubles (*var.*: rompras) donc pas mes desseins, tu les accomplis (*var.*: achèves); tu n'interromps (*var.*: tu ne renverseras) pas mon ouvrage, mais plutôt tu y vas mettre la dernière main. Achève donc, ô mort favorable, et rends-moi bientôt à mon Maître: *Nunc dimittis!*

Que ne devons-nous pas faire pour mourir en cette paix? O que nous puissions mourir de la mort des justes, pour y trouver le repos que tous les plaisirs de la vie ne peuvent pas nous donner, et afin que, fermant les yeux à tout ce qui se passe, nous commençons à les ouvrir à ce qui demeure, et que nous posséderons (*édit.*: et que nous les possédions) éternellement avec le Père, le Fils, et le Saint-Esprit.

---

CARÊME DE SAINT-GERMAIN.

SERMON SUR L'AUMONE.

Destiné au mercredi, 17 mars 1666. Incomplet.

L'auteur a écrit en abrégé sur l'enveloppe : *Première semaine, deuxième sermon, Aumône*<sup>1</sup>. Il y a par conséquent un premier sermon, celui du dimanche, qui ne nous est pas parvenu. Du reste, il n'avait pu être prêché : ce jour, 14 mars, la Cour tout entière assistait à des revues de troupes entre Mouchy et Compiègne. Partie de Saint-Germain le samedi, 13 mars, elle n'y revint que le vendredi, 19. Si notre sermon, dont, selon toute apparence, le premier point seul a été écrit, fut lui-même prononcé, il dut au moins être retardé jusqu'au vendredi.

On pourrait être tenté de croire que le prédicateur s'était attendu cette fois, par exception, à porter la parole le lundi, bien que ce ne fût pas jour de sermon, à la Cour. Nous avons admis comme probable cette hypothèse, dans l'*Histoire critique de la Prédication de Bossuet* (p. 224), en raison de l'insistance avec laquelle sont répétés dans l'exorde ces mots : « dans notre évangile. » Mais c'est peut-être trop presser le sens de cette expression, et elle peut ne signifier autre chose que l'évangile d'où est tiré le texte du discours, et qui se lit le premier lundi de carême.

Bossuet a inscrit sur l'enveloppe primitive de son manuscrit, à la suite du titre, les références suivantes : « Voy. sermon du Mauvais riche<sup>2</sup>, Louvre, 2<sup>e</sup> semaine, 1<sup>er</sup> sermon; — Hôpital général, sermon de la Compassion<sup>3</sup>; — Sainte Vierge<sup>4</sup>; — *Deus tentavit eos*<sup>5</sup>; — *Moral.*, III. » Ce dernier renvoi désigne un des cahiers de *Remarques morales*, c'est-à-dire d'extraits et de réflexions, dont nous avons expliqué la nature et l'importance dans le premier chapitre de l'*Histoire critique*... Nous supposons que ce fut aussi à l'occasion de ce discours que Bossuet transcrivit et traduisit plusieurs versets du chapitre LVIII d'Isaïe<sup>6</sup>.

1. Ms. fr. 12822, fo 98-108. In-4; marge d'un quart à peine. On lit aussi sur l'enveloppe ces mots écrits au crayon rouge : « l'aumône vient du cœur, l'argent, l'aumône au pauvre. Comp. l'aumône à Dieu. » Cette note est un rappel des idées développées. t. I, p. 141.

2. Correspond aux pages 193-215 du IV<sup>e</sup> volume.

3. T. IV, p. 458 et seq.

4. C'est le sermon de 1659 pour la fête de la *Nativité de la sainte Vierge*

qui est ainsi désigné d'une façon énigmatique. Voy. t. III, p. 51, surtout la péroraison, p. 72-73. Cf. les renvois contenus dans le sermon qui vient d'être cité, celui de *la Compassion* (1663), t. IV, p. 466, note 1.

5. T. IV, p. 423 et seq.

6. Voici cette traduction. Elle est précédée du texte latin de la dernière moitié de ce chapitre : *Nonne hoc est magis jejunium quod elegi? Dissolve...* (6-14) : Délivrez les opprimés des liens et de la tyrannie

que les anciennes éditions introduisent arbitrairement dans le canevas d'un des sermons cités, le *Semper pauperes*, prêché à l'Hôpital général, en 1663, sur la même division que le présent discours.

*Quamdiu non fecistis uni de minoribus his, nec mihi fecistis.*

Quand vous n'avez pas secouru les moindres personnes qui souffraient<sup>1</sup>, c'est à moi que vous avez refusé ce secours.

(Matth., xxv, 45.)

[P. 1] Quand le Fils de Dieu s'est fait homme, quand il s'est revêtu de nos faiblesses<sup>2</sup>, il est entré avec nous dans des liaisons si étroites, et il a pris pour tous des sentiments si tendres et si fraternels<sup>3</sup> que nos maux sont ses maux, nos infirmités ses infirmités, nos douleurs enfin ses douleurs propres. C'est ce que l'apôtre saint Paul a exprimé en ces paroles, dans la divine Épître aux Hébreux : *Nous n'avons pas un pontife qui soit insensible à nos maux, ayant lui-même<sup>4</sup> passé par toute sorte d'épreuve, à l'exception du péché, à cause de sa ressemblance avec nous<sup>5</sup>*. Et ailleurs, dans la même Épître : « Il a voulu, dit l'Apôtre, être en tout semblable à ses frères, pour être pontife compatissant,

des méchants : ôtez de dessus les épaules infirmes le fardeau qui les accable : mettez en liberté les captifs et rompez le joug qui les charge. Partagez votre pain avec le pauvre, invitez en votre maison les mendians et les vagabonds ; quand vous verrez un homme nu, revêtissez-le (*sic*), et respectez en lui votre chair et votre nature. Alors votre lumière se lèvera aussi belle que le point du jour, et votre santé vous sera rendue aussitôt, et votre justice marchera devant vous, et la gloire du Seigneur vous recueillera. Alors vous invoquerez le Seigneur, et il vous exaucera ; vous crierez, et il vous dira : Je suis à vous. Quand vous ôterez les chaînes aux captifs qui sont parmi vous, quand vous cesserez de menacer les malheureux et de leur tenir des discours inutiles, quand vous aurez répandu votre cœur sur les misérables, et que vous aurez rempli les âmes affligées, votre lumière se lèvera parmi les ténèbres

et vos ténèbres seront comme le midi. Et le Seigneur vous donnera un repos éternel, et remplira votre âme de ses splendeurs, et il fera reposer vos os en paix ; et vous serez comme un jardin bien arrosé et comme une source qui ne tarit pas. — Les versets 12, 13, 14 ne sont pas traduits. — (Ms. fr. 12823, f<sup>o</sup> 157.)

1. Var. : que vous voyiez dans les souffrances.

2. Édité : et qu'il a passé, comme dit l'Apôtre, par toutes sortes d'épreuves, à l'exception du péché. — Citation effacée ici. On aurait dû s'apercevoir que Bossuet la transporte dans la phrase suivante.

3. Deforis : paternels. — Surcharge effacée. Plus loin, l'auteur appellera Jésus-Christ « le pere de tous, le frère de tous. »

4. Var. : ayant lui-même éprouvé toutes nos misères, à la réserve du péché.

5. Hebr., iv, 15.

*ut misericors fieret et fidelis pontifex ad<sup>1</sup> Deum.* » Cela veut dire, Messieurs, qu'il ne nous plaint pas seulement comme ceux qui sont dans le port plaignent les autres, qu'ils voient sur la mer agités d'une furieuse tempête ; mais qu'il nous plaint, si je l'ose dire, comme ses compagnons de fortune<sup>2</sup>, comme ayant [p. 2] eu à souffrir les mêmes misères que nous, ayant eu aussi bien que nous une chair sensible aux douleurs, et un sang capable de s'altérer, et une température<sup>3</sup> de corps sujette comme la nôtre à toutes les incommodités de la vie et à la nécessité de la mort. Il a eu faim sur la terre, et il nous proteste<sup>4</sup> dans notre évangile qu'il a faim encore dans tous les nécessiteux ; il a été lié cruellement, et il se sent<sup>5</sup> encore lié dans tous les captifs ; il a souffert, il a languï, et vous voyez qu'il déclare [qu']il souffre et [qu']il languit<sup>6</sup> encore dans tous les infirmes : de sorte, dit Salvien, que chacun n'endure que ses propres maux ; il n'y a que Jésus-Christ seul, qui, s'étant fait le père de tous, le frère de tous, l'ami tendre et cordial, et, pour dire tout en un mot, le sauveur de tous, souffre aussi dans tous les affligés, et mendie généralement dans tous les pauvres : *Solus tantummodo Christus est, qui in omnium pauperum universitate mendicet*<sup>7</sup>.

Il ne se contente pas, Chrétiens, d'être tendre et compatissant pour les misérables. Il veut que nous entrions dans ses sentiments, et que nous prenions aussi ce cœur de sauveur pour nos frères affligés. C'est pourquoi nous ne lisons rien dans son Écriture qu'il nous recommande avec tant de force que la charité et l'aumône ; [p. 3] et nous ne pouvons nous mieux acquitter du ministère qu'il nous a commis d'annoncer ses divins oracles, qu'en excitant ses fidèles à la compassion par toute l'efficace de son Saint-Esprit et par toute l'autorité de sa parole.

1. Hebr., 11, 17. — Ms. : *apud Deum*.

2. Souligné, mais non remplacé.

3. Souligné, comme peu satisfaisant. Toutefois non remplacé.

4. Var. : il nous déclare. — Autre var. : Il a eu faim sur la terre, et il

a faim encore...

5. Var. : il est.

6. Var. : et il souffre et il languit.

7. Salvian., *lib. IV, ad Eccles. Cathol. (Advers. Avar.)*.



C'est pourquoi je me suis proposé, Messieurs, de vous entretenir aujourd'hui de cette matière importante; et ayant pesé attentivement tant ce que nous en lisons dans notre évangile, que ce qu'il a plu à Dieu nous en révéler dans les autres parties de son Écriture, j'ai réduit tout ce grand sujet à trois chefs. Il faut <sup>1</sup> [en] connaître l'obligation, il en faut savoir la manière, il en faut venir à l'effet. Nous avons à considérer dans l'aumône la loi de la charité qui nous oblige à la faire, l'esprit de la charité qui nous en prescrit la manière, la fin <sup>2</sup> de la charité qui est le secours actuel du pauvre. J'ai donc dessein de vous exposer dans quel ordre <sup>3</sup> le Fils de Dieu a pourvu à toutes ces choses; et vous verrez, Chrétiens, que, de peur qu'on ne s'imagine <sup>4</sup> que cet office de charité soit peu nécessaire, il en fait une obligation; que, de peur qu'on ne s'en acquitte avec des sentiments opposés aux siens, il en a réglé la manière; et que, de peur qu'on ne s'en excuse sur le manquement des moyens, il a lui-même assigné un fonds <sup>5</sup>.

Premier Point <sup>6</sup>.

[P. 4] L'obligation d'assister les pauvres est marquée si précisément dans notre évangile, qu'il n'en faut point après cela rechercher de preuves; et tout le monde entend assez que le refus de faire l'aumône est un crime capital, puisqu'il est puni du dernier supplice: *Allez, maudits, au feu éternel, parce que j'ai eu faim dans les pauvres, et vous ne m'avez point donné à manger: j'ai eu soif, et vous m'avez refusé à boire* <sup>7</sup>; et le reste que vous savez. C'est donc une chose claire, et qui n'a

1. Nouvelle rédaction en marge. Les anciens éditeurs la plaçaient un peu plus loin. Lachat la renvoie dans les notes. — Première rédaction: Nous avons à considérer la loi de la charité, l'esprit de la charité, la fin (*var.*: l'effet) de la charité. La loi, c'est l'obligation de la faire; l'esprit, c'est la manière de la pratiquer; la fin (*var.*: l'effet), c'est le secours actuel du pauvre.

2. *Var.*: l'effet.

3. *Var.*: de quelle sorte.

4. *Var.*: que nous ne croyions (*ms.*: croyons).

5. *Var.*: le fonds.

6. Ce premier point est ainsi résumé, entre crochets, à la suite de l'exorde: « La loi de l'aumône: claire dans l'Évangile; cause de damnation; pourquoi le Fils de Dieu n'allègue que celle-là. »

7. *Matth.*, xxv, 41. 42.

pas de difficulté, que le refus de l'aumône est une cause de damnation. Mais on pourrait demander d'où vient que le Fils de Dieu, dissimulant, pour ainsi dire, tous les autres crimes des hommes dans son dernier jugement, ne rapporte que celui-ci pour motiver sa sentence. Est-ce qu'il ne couronne ou qu'il ne punit que l'aumône qu'on lui accorde ou qu'on lui dénie ? Et s'il y a, comme il est certain, d'autres œuvres qui nous damnent et qui nous sauvent, pourquoi est-ce que le Sauveur ne parle que de celle-ci ? C'est, Messieurs, une question qu'il sera peut-être agréable, mais certainement très utile d'examiner en ce lieu, parce que nous en tirerons des lumières très nécessaires.

[P. 5] Je pourrais répondre en un mot, que le Sauveur a voulu nous rendre attentifs à la loi de la charité et de l'aumône. Car, comme plusieurs n'eussent pas compris que nous pussions être condamnés au dernier supplice, non pour avoir dépouillé notre prochain, mais pour avoir manqué de le secourir dans ses extrêmes nécessités, il a plu à notre Sauveur de marquer expressément cette vérité dans le récit qu'il nous fait de sa dernière sentence. De même, comme la pitié qui nous porte à soulager les misérables est si naturelle à l'homme, plusieurs ne penseraient pas qu'une vertu qui devrait nous coûter si peu fût d'un si grand prix devant notre juge. C'est pourquoi, entre toutes les pratiques de piété, Jésus-Christ a voulu choisir les œuvres de miséricorde pour les célébrer hautement à la face de tout le monde ; et afin que nous entendions que rien ne décidera<sup>1</sup> tant notre éternité, que les égards que nous aurons pour les affligés, il nous enseigne dans notre évangile qu'il ne fera retentir dans son jugement que la charité des uns et la dureté des autres. Cette raison est très suffisante ; mais je découvre, si je ne me trompe, dans le dessein de notre Sauveur, quelque mystère plus haut qu'il faut que je vous expose.

Je ne vous le ferai pas attendre longtemps, et je vous dirai, Chrétiens, en un mot, que la miséricorde exercée par nous, ou la charité négligée<sup>1</sup>, ont un

1. Var. : que la charité pratiquée ou la charité négligée.

[p. 6] rapport si visible avec ce qui se passe dans le jugement, qu'il ne faut pas s'étonner si le Sauveur n'y fait paraître autre chose. Car qu'est-ce que le jugement, sinon miséricorde envers les uns et rigueur extrême envers les autres ? Et qui est plus digne de miséricorde, que celui qui a exercé la miséricorde ? au contraire, qui mérite mieux d'être traité à toute rigueur que celui qui a été dur et impitoyable ?

Je m'engage insensiblement dans une grande profondeur, et je me sens obligé de vous expliquer de quelle sorte nous devons entendre que la même vie éternelle qui nous est donnée par justice, nous est aussi accordée par une infinie miséricorde.

C'est une doctrine étrange et inconcevable, que Dieu, en nous accordant la vie éternelle, n'a point égard à nos œuvres. Comment n'a-t-il point d'égard à nos œuvres, puisque nous lisons en termes formels *qu'il rend*<sup>1</sup> *à chacun selon ses œuvres*<sup>2</sup> ? Que s'il est ainsi, Chrétiens, il faut avouer nécessairement qu'il entre quelque justice dans le couronnement des élus : car qui ne voit clairement que rendre à chacun selon ses œuvres, c'est à dire en autres termes traiter<sup>3</sup> chacun selon qu'il mérite ? Or est-il que traiter les hommes selon leur mérite, c'est un acte de la justice qu'on [p. 7] appelle distributive ; et si l'apôtre saint Paul n'avait pas reconnu cette vérité, il n'aurait pas dit ces paroles : *J'ai combattu un bon combat, j'ai achevé ma course, j'ai gardé la foi ; au reste, la couronne de justice m'est réservée, que le Seigneur, ce juste juge, me rendra en ce jour*<sup>4</sup>. Il paraît manifestement qu'il ne parle de la couronne qu'après qu'il a<sup>5</sup> raconté ses œuvres. C'est une couronne de justice, et non simplement<sup>6</sup> de grâce : elle ne lui sera pas seulement donnée, mais rendue ; il l'attend de Dieu parce qu'il est juste, et non pas simplement<sup>7</sup> parce qu'il est bon. C'est enseigner nettement que les bonnes œuvres sont de grand prix, de grande valeur, de grand mérite devant Dieu, car tout

1. Anciennes édit. : qu'il rendra.

— Lachat a corrigé.

2. Apoc., XXII. 12.

3. Var. : c'est traiter...

4. II Tim., IV, 7, 8.

5. Var. : qu'après avoir.

6. Var. : seulement.

7. Var. : seulement.

cela c'est la même chose ; et que c'est à ce mérite que la vie éternelle est donnée, ainsi que l'Église<sup>1</sup> catholique l'a cru et entendu dès les premiers siècles.

Mais cette même Église catholique, également éloignée de tous les sentiments extrêmes, nous apprend aussi, après cet apôtre<sup>2</sup>, que la vie éternelle, qui nous est rendue comme récompense par un acte de justice, nous est aussi donnée comme grâce par un effet de miséricorde : *Gratia autem Dei vita æterna*<sup>3</sup> ; et il nous faut un peu démêler cette belle théologie.

Oui, Messieurs, la vie éternelle est donnée aux œuvres, et néanmoins il est certain que c'est une grâce, parce qu'elle nous est promise par grâce<sup>4</sup>, [p. 8] et que les bonnes œuvres qui nous l'acquièrent ne sont pas en nous « comme de nous-même[s], *quasi ex nobis*<sup>5</sup> », mais que nous y sommes créés par la grâce, comme dit le divin Apôtre<sup>6</sup> : *Creati in Christo Jesu in operibus bonis*<sup>7</sup> ; et si nous y persistons jusques à la fin, c'est par ce don spécial de persévérance, qui est le plus grand bienfait de la grâce. Ainsi, si la justice nous reçoit au ciel, où la couronne d'immortalité nous est préparée, c'est la miséricorde qui nous y conduit, et il ne reste plus<sup>8</sup> autre chose à l'homme que de se glorifier en Notre-Seigneur, qui donne la vie éternelle aux mérites, mais qui donne gratuitement les mérites, selon ce que dit le saint concile de Trente : « que les mérites sont les dons de Dieu : *Ut eorum velit esse merita, quæ sunt ipsius dona*<sup>9</sup>. »

1. Var. : C'est enseigner nettement que la gloire éternelle est donnée aux mérites des bonnes œuvres, ainsi que l'Église... — Édit. (*dans le texte*) ; que c'est à ce mérite que la vie éternelle est donnée : que la gloire éternelle est donnée aux mérites des bonnes œuvres. — Tautologie et faute de lecture.

2. Var. : après l'Apôtre.

3. Rom., VI, 23 ; Ephes., II, 5.

4. Édit. : parce qu'elle nous est préparée dès l'éternité par la grâce de celui qui nous a élus en Jésus-Christ, afin que nous fussions saints ; et que... — Membre de phrase sup-

primé au manuscrit, comme le prouve le raccord *et que*, ajouté après coup. La conjonction, au commencement, était interpolée.

5. II Cor., III, 5. — Ms. : *tamquam ex nobismetipsis*.

6. Ms. : si bien qu'il ne reste plus [autre chose à l'homme ..] — Raccord projeté ici ; puis reporté plus loin.

7. Ephes., II, 10.

8. Var. : si bien qu'il ne reste plus... — Seconde tentative de raccord.

9. Sess. VI, cap. XVI.

C'est, Messieurs, pour cette raison que l'admirable saint Augustin<sup>1</sup>, contemplant les œuvres de Dieu, en fait cette belle distribution<sup>2</sup> : *Ou Dieu rend aux hommes le mal pour le mal, ou il leur rend le bien pour le mal, ou il leur rend le bien pour le bien*<sup>3</sup> : il rend le mal pour le mal, quand il punit les impénitents<sup>4</sup> parce qu'il est juste ; il rend le bien pour le mal, quand il pardonne l'iniquité aux pécheurs parce qu'il<sup>5</sup> est bon ; enfin il rend le bien pour le bien<sup>6</sup>, quand il couronne les justes parce qu'il est juste et bon tout ensemble. C'est pourquoi nous disons [p. 9] avec le Psalmiste : « O Seigneur ! je vous chanterai miséricorde et jugement, parce que tous les ouvrages de Dieu sont compris sous la miséricorde et sous la justice : *Misericordiam et iudicium cantabo tibi, Domine*<sup>7</sup>. » La damnation des méchants est une pure justice ; la justification des pécheurs, une pure miséricorde ; enfin le couronnement des justes, une miséricorde mêlée de justice : parce que, si la justice nous reçoit au ciel, où la couronne d'immortalité nous est préparée, c'est la miséricorde qui nous y conduit, en nous remettant nos péchés et en nous donnant la persévérance.

D'où il faut conclure, en passant plus outre, que la miséricorde l'emporte. Car n'est-ce pas par un pur effet de miséricorde que Dieu nous aime gratuitement dès l'éternité, qu'il nous prévient de sa grâce dans le temps, qu'il nous attend<sup>8</sup> avec patience, et supporte non seulement nos faiblesses, mais encore nos ingratitude ? O grâce, je vous dois tout ! ô bonté, je suis votre ouvrage ! Sans vous, ô miséricorde, je ne découvre de toutes parts à l'entour de moi que damnation et perte assurée : c'est vous seule qui me rappelez quand je m'éloigne, vous seule qui me pardonnez quand je reviens, vous seule qui me soutenez quand je persévère.

1. *De Grat. et lib. arbit.*, cap. XXIII (ms. : XXXIII). n. 45.

2. Var. (préférée au texte par les éditeurs) : et en regardant la sage distribution, les rapporte à trois choses.

3. Latin en marge : *Reddet omnino Deus et mala pro malis, quoniam justus est ; et bona pro malis, quoniam bonus est ; et bona pro bonis,*

*quoniam bonus et justus est.*

4. Var. : le supplice pour le péché.

5. Var. : la grâce et le pardon pour l'iniquité, parce qu'il...

6. Var. : la vie éternelle pour les bonnes œuvres.

7. Is., c. 1.

8. Édit. : qu'il nous attend tous les jours avec... — Trois mots effacés.

Mais c'est peu, [p. 10] Chrétiens, de le reconnaître ; la manière la plus efficace d'honorer la bonté divine, c'est de l'imiter. Si vous êtes vraiment touchés des bienfaits de Dieu, et de cette miséricorde infinie par laquelle *il vous a tirés des ténèbres à son admirable lumière*<sup>1</sup>, soyez miséricordieux et bienfaisants comme votre Père céleste<sup>2</sup> : rendez à Jésus-Christ son sang et sa mort ; faites du bien à ceux qu'il vous recommande. Quand vous nourrissez les pauvres, il est nourri ; quand vous les vêtissez<sup>3</sup>, il est vêtu ; quand vous les visitez, il est consolé. Exercez donc la miséricorde comme vous l'avez reçue : c'est la grande reconnaissance que Dieu attend de vous pour tant de bienfaits, c'est le sacrifice<sup>4</sup> agréable que vous demande sa miséricorde : *Talibus enim hostiis promeretur Deus*<sup>5</sup>.

Je remarque dans les Écritures deux sortes de sacrifice : il y a un sacrifice qui tue, et un sacrifice qui donne la vie. Le sacrifice qui tue est assez connu ; témoin le sang de tant de victimes et le massacre<sup>6</sup> de tant d'animaux. Mais outre le sacrifice qui détruit, je vois dans les saintes Lettres un sacrifice qui sauve : car, comme dit l'Écclésiastique, « celui-là offre un sacrifice, qui exerce la miséricorde : *Qui facit misericordiam, offert sacrificium*<sup>7</sup>. » D'où vient cette différence, sinon que l'un des sacrifices a été divinement établi pour honorer la bonté de Dieu, et l'autre pour apaiser sa justice ? [P. 11] La justice divine poursuit les pécheurs à main armée, elle *lave ses mains dans leur sang*<sup>8</sup>, elle les perd et les extermine : *Pereant peccatores a facie Dei*<sup>9</sup>. Au contraire, la miséricorde, toujours douce, toujours bienfaisante, ne veut pas que personne périsse, et « pense toujours, dit l'Écriture, des pensées de paix, et non pas des pensées d'affliction : *Ego cogito... cogitationes pacis, et non afflictionis*<sup>10</sup>. » C'est pourquoi cette justice, qui tonne, qui fulmine, qui renverse les montagnes et

1. I Petr., II, 9.

2. Luc., VI, 36.

3. Bossuet conjugue ordinairement ainsi ce verbe. Voy. ci-dessus, p. 31, et *Remarques...*, au tome VII.

4. Var. : la grande reconnaissance qu'il attend de vous, c'est le sacrifice...

5. Hebr., XIII, 16.

6. Deux mots effacés : Bossuet a oublié, ce semble, de les remplacer.

7. Eccli., XXXV, 4. — Ms. : 5.

8. Ps. LVII, 11.

9. Ps. LXVII, 3.

10. Jerem., XXIX, 11.

déracine<sup>1</sup> les cèdres du Liban, c'est-à-dire qui extermine les pécheurs superbes et lave ses mains dans leur sang, exigeait des sacrifices sanglants et des victimes égorgées, pour marquer la peine qui est due aux crimes des hommes<sup>2</sup>; mais pour cette miséricorde toujours bienfaisante, qui guérit ce qui est blessé, qui affermit ce qui est faible, qui vivifie ce qui est mort, il faut présenter en sacrifice, non des victimes détruites, mais des victimes conservées, c'est-à-dire des pauvres nourris, des infirmes soutenus, des misérables soulagés.

Aussi dans la nouvelle alliance, qui est une alliance de grâce et de miséricorde infinie, Dieu n'exige rien tant de nous [p. 12] que de semblables hosties. *Ne fallait-il pas*, dit le père de famille, *que vous eussiez pitié de vos conservateurs, comme j'ai eu pitié de vous*<sup>3</sup>? Il veut que la bonté qu'il a exercée soit l'exemple et la loi de ses enfants; c'est par là qu'on s'acquitte envers sa clémence; c'est par là qu'on obtient de lui de nouvelles grâces; faites miséricorde, afin que vous la receviez : *Beati misericordes, quoniam ipsi misericordiam consequentur*<sup>4</sup>.

C'est donc pour cette raison qu'il ne parlera en ce dernier jour que de ceux qui auront soulagé les pauvres. *Venez, les bénis de mon Père*<sup>5</sup>; venez, enfants de grâce, enfants d'adoption et de miséricorde éternelle : vous avez honoré ma miséricorde, puisque vous l'avez imitée; vous avez reconnu véritablement que vous ne subsistiez que par mes aumônes, puisque vous en avez fait largement à vos frères, mes enfants, que je vous avais recommandé[s]. C'est moi que vous avez soulagé en eux, et vous m'avez rendu en leurs personnes les bienfaits que vous avez reçus de ma grâce. Venez donc, ô fidèles imitateurs de mon infinie miséricorde, venez en recevoir le comble, et « possédez à jamais le royaume qui vous a été préparé avant l'établissement du monde : *Venite... possidete [paratum vobis regnum a constitutione mundi]*<sup>6</sup>. »

1. Var. : arrache.

2. Édit. : Donnez un couteau, allumez du feu; il faut que tout l'autel nage dans le sang, et que cette victime soit consumée. — Effacé.

3. Matth., XVIII. 33.

4. Matth., v. 7.

5. *Ibid.*. XXV. 34.

6. *Ibid.*

[P. 13] Par la raison opposée <sup>1</sup>, il est aisé de comprendre qu'il n'y a point de plus juste cause de l'éternelle damnation des hommes que la dureté de leurs cœurs sur les misères des autres. Car il faut remarquer, Messieurs, que Dieu, toujours indulgent et toujours prêt à nous pardonner, ne punit pas tant nos péchés que le mépris des remèdes qu'il nous a donnés pour les expier. Or le plus efficace de tous ces remèdes, c'est la charité et l'aumône. C'est de la charité qu'il est écrit qu'elle couvre non seulement les péchés, mais *la multitude des péchés* <sup>2</sup>. C'est de l'aumône qu'il est prononcé <sup>3</sup> que, *comme l'eau éteint le feu, ainsi l'aumône éteint le péché* <sup>4</sup>. Puis donc que vous avez méprisé ce remède si nécessaire, ha! tous vos péchés seront sur vous; malheureux, toutes vos fautes vous seront comptées. *Jugement sans miséricorde à celui qui ne fait point de miséricorde* <sup>5</sup>. Cruel, vous n'en faites pas, et jamais vous n'en recevrez aucune : une [p. 14] vengeance implacable vous poursuivra dans la vie et à la mort, dans le temps et dans l'éternité. Vous refusez tout à Jésus-Christ dans ses pauvres; il comptera avec vous, et il exigera de vous, jusqu'au dernier sou <sup>6</sup>, par des supplices cruels, ce que vous devez à sa justice. *Allez donc, maudits, au feu éternel* <sup>7</sup>; allez, inhumains et dénaturés, au lieu où il n'y aura jamais de miséricorde. Vous avez eu un cœur de fer, et le ciel sera de fer sur votre tête; jamais il ne fera distiller sur vous la moindre rosée de consolation. Riche cruel et impitoyable, vous demanderez éternellement une goutte d'eau, qui vous sera éternellement refusée. Vous vous plaignez en vain de cette rigueur : elle est juste, elle est très juste. Jésus-Christ vous rend selon vos œuvres, et vous fait comme [vous] lui avez fait. Il a langui dans les pauvres, il a cherché des consolateurs, et il n'en a pas trouvé <sup>8</sup>; et bien loin de le soulager dans ses maux extrêmes, vous avez imité le crime des Juifs : vous ne lui avez donné

1. Var. : Par une raison contraire.

2. Prov., x, 12 ; I Petr., iv, 8.

3. Var. : qu'il est dit.

4. Eccli., iii, 33.

5. Jac., ii, 13.

6. Matth., v, 26.

7. Matth., xxv, 41.

8. Ps. lxxviii, 21.



que du vinaigre dans sa soif <sup>1</sup>, c'est-à-dire des rebuts <sup>2</sup> dans son indigence. Vous souffrirez à votre tour, et il rira de vos maux, et il verra d'un regard tranquille cette flamme qui vous dévore, [p. 15] ce désespoir furieux, ce pleur éternel <sup>3</sup>, cet horrible grincement de dents. O justice, ô grande justice ! mais ô justice terrible pour ceux qui mériteront par leur dureté ses rigueurs intolérables <sup>4</sup> !

1. Ps. LXVIII, 22.

2. Var. : des mépris.

3. Édit. : ces pleurs éternels. —  
On n'a pas remarqué le soin que  
prenait l'auteur de conserver, à la

lettre, l'expression évangélique : *thi  
erit fletus et stridor dentium.*

4. Var. : ses insupportables ri-  
guezurs.

CARÊME DE SAINT-GERMAIN  
SERMON SUR L'HONNEUR,

prêché dans la deuxième semaine de Carême <sup>1</sup>, probablement  
le mercredi, 24 mars 1666.

---

Nous avons raconté dans le volume précédent <sup>2</sup> comment la mort de Gaston de Foix, pendant l'Avent du Louvre, avait empêché un sermon *sur le Faux honneur du monde*, destiné au troisième dimanche. Bossuet devait trouver, trois mois plus tard, l'occasion de ramener devant son auditoire les graves considérations que comportait ce sujet. Le nouveau sermon est conforme au plan indiqué dans les exordes de 1665. Il diffère de celui du dimanche des Rameaux, dans le *Carême des Minimes*. Il est à la fois plus parfait et moins admiré que cet ancien discours. C'est que l'orateur, en supprimant les redondances et les digressions, en donnant à son style un fini qu'il dédaignait un peu trop six ans plus tôt, sacrifie en même temps des hardiesses d'expression, des emportements oratoires, des rudesses et des témérités juvéniles, qui ne laissent pas de nous charmer.

Le présent sermon manque dans l'édition des Œuvres de Bossuet donnée chez Guérin (d'abord chez Martin-Beaupré) en 1870 : on y prétend très étourdiment que le grand orateur répéta dans la chaire de Saint-Germain celui qu'il avait prêché dans celle des Minimes. Il se lisait cependant, non seulement dans les manuscrits <sup>3</sup>, dont ces éditeurs anonymes parlaient volontiers sans les avoir consultés, mais dans toutes les éditions antérieures. Toutes, avant celle de Lachat, y commettaient une faute, que cet éditeur a su éviter, grâce à son habitude, quelquefois blâmable, de reléguer indistinctement dans les notes toutes les additions marginales : elles faisaient entrer dans le texte un certain nombre de surcharges, qui n'ont rien de commun avec le Carême de 1666. Ces remaniements, de date postérieure, formeraient redite avec d'autres sermons de cette station, et même avec certains passages du présent discours. Bossuet, prenant ici, pour une circonstance difficile à préciser, peut-être pour l'Avent de 1669, quelques développements, qu'il complète

1. Rendu circonspect par les obstacles rencontrés la semaine précédente, Bossuet s'est borné ici à inscrire sur l'enveloppe : *2<sup>e</sup> semaine de Carême*, sans marquer le jour. L'évangile d'où le texte est tiré étant celui du mardi, il est vraisemblable que ce sermon fut celui du

lendemain. Il est mentionné, ainsi que celui du dimanche, dans la *Gazette*. — Sur cette même enveloppe : « Celui qui se glorifie en ses bonnes œuvres ravage sa propre moisson. »

2. Page 679.

3. Ms. fr. 12822, fos 155-170. In-4, marge d'un quart.

par des indications nouvelles, ne se préoccupe nullement des pages qui les précèdent ni de celles qui les suivent. Dans ces endroits, nous aurons soin de rectifier les erreurs de lecture et de redresser les corrections des premiers éditeurs, soit dans la première rédaction, soit dans les remaniements; cela, M. Lachat a négligé de le faire.

---

*Omnia vero*<sup>1</sup> *opera sua faciunt ut videantur ab hominibus.*

Ils font toutes leurs œuvres dans le dessein d'être vus des hommes.

(Matth., XIII. 5.)

Je me suis souvent étonné comment les hommes, qui présument tant de la bonté de leur jugement, se rendent<sup>2</sup> si fort dépendants de l'opinion des autres, qu'ils s'y laissent souvent emporter contre leurs propres pensées. Nous sommes tellement jaloux de l'avantage de bien juger, que nous ne le voulons céder à personne; et cependant, Chrétiens, nous donnons tant à l'opinion, et nous avons tant d'égards à ce que pensent les autres, qu'il semble quelquefois que nous ayons honte de suivre notre jugement, auquel nous avons néanmoins<sup>3</sup> tant de confiance. C'est la tyrannie de l'honneur qui nous cause cette servitude. L'honneur nous fait les captifs de ceux dont nous voulons être honorés. C'est pourquoi nous sommes contraints de céder beaucoup de choses à leurs opinions; et souvent des politiques et des capitaines<sup>4</sup>, touchés de ce faux honneur et du désir d'éviter un blâme qu'ils n'avaient point mérité, ont ruiné<sup>5</sup> malheureusement, par les sentiments d'autrui, des affaires qu'ils auraient sauvées en suivant les leurs. Que s'il est si dangereux de se laisser trop emporter aux considérations de l'honneur<sup>6</sup>, même dans les affaires du monde, auxquelles il a tant de part, quel

1. En tête du second exorde, l'auteur avait écrit : *Omnia autem opera*... Il corrige, en rédigeant l'avant-propos. — Édit. : *Omnia opera*... (sans conjonction).

2. Bossuet supprime ici *néanmoins*, qui entrera plus loin dans une autre correction.

3. Quatre mots substitués à ceux-ci : « encore que nous y ayons... »

4. Édit. : de *grands* politiques et des capitaines *expérimentés*. — En rétablissant ainsi des épithètes effacées par Bossuet, on ne prend pas garde qu'il se refuse à donner le titre de *grands politiques* à des hommes capables de ruiner les affaires par un faux point d'honneur.

5. Var. : perdu.

6. Var. : à l'honneur.

obstacle ne fera-t-il pas aux affaires du salut <sup>1</sup> ! et combien est-il nécessaire que nous sachions prendre ici de véritables mesures ! C'est pour cela, Chrétiens, que, méditant l'évangile où Jésus-Christ nous représente les Pharisiens comme de misérables captifs de l'honneur du monde, j'ai pris la résolution de le combattre aujourd'hui ; et pour cela, j'appelle à mon aide la plus humble des créatures, en lui disant avec l'Ange : *Ave, gratia plena.*

Sire <sup>2</sup>, l'honneur fait tous les jours et tant de bien et tant de mal dans le monde, qu'il est assez malaisé de définir quelle estime on en doit faire, et quel usage on lui doit laisser dans la vie humaine. S'il nous excite à la vertu, il nous oblige aussi trop souvent <sup>3</sup> à donner plus qu'il ne faut à l'opinion ; et quand je considère attentivement les divers événements des choses humaines, il me paraît, Chrétiens, que la crainte d'être blâmé n'éteuffe guère moins de bons sentiments, qu'elle en réprime <sup>4</sup> de mauvais. Plus j'enfonce dans cette matière, moins j'y trouve de fondement assuré, et je découvre au contraire tant de bien et tant de mal, et pour dire tout en un mot, tant de bizarres inégalités dans les opinions établies sur le sujet de l'honneur, que je ne sais plus à quoi m'arrêter.

En effet, entrant au détail de ce sujet important, j'ai remarqué, Chrétiens, que nous mettons de l'honneur dans des choses vaines, que nous en mettons souvent dans des choses qui sont mauvaises, et que nous en mettons aussi dans des choses bonnes. Nous mettons beaucoup d'honneur dans des choses vaines, dans la pompe, dans la parure, dans cet appareil extérieur. Nous en mettons dans des choses mauvaises : il y a des vices que nous honorons ; il y a de fausses vaillances qui ont leur couronne, [p. 2] et de fausses libéralités que le monde ne laisse pas d'admirer <sup>5</sup>. Enfin nous mettons de l'honneur dans des choses bonnes ; autrement

1. Var. : de l'éternité ?

2. Mot omis par les éditeurs. Il est écrit en marge.

3. Var. : il nous oblige souvent.

4. Édit. : qu'elle n'en réprime...

5. Bossuet a hésité entre *que d'admirer* et *d'admirer*.

la vertu ne serait pas honorée<sup>1</sup>. Voilà, Messieurs, l'honneur attaché à toute sorte de choses. Qui ne serait surpris<sup>2</sup> de cette bizarrerie ? Mais si nous savons entendre le naturel de l'esprit humain, nous demeurerons convaincus qu'il ne pouvait pas en arriver d'une autre sorte. Car, comme l'honneur est un jugement que les hommes portent sur le prix et sur la valeur de certaines choses, parce que notre jugement est faible, il ne faut pas trouver étrange s'il est ébloui par des choses vaines ; parce que notre jugement est dépravé, il était impossible qu'il ne s'égarât jusqu'à en approuver beaucoup de mauvaises ; et parce qu'il n'est ni tout à fait faible, ni tout à fait dépravé, il fallait bien nécessairement qu'il en estimât beaucoup de très bonnes<sup>3</sup>. Toutefois encore y a-t-il ce vice dans l'estime que nous avons pour les bonnes choses, que cette même dépravation et cette même faiblesse de notre jugement fait que nous ne craignons pas de nous en attribuer tout l'honneur, au lieu de le donner tout entier à Dieu, qui est l'auteur de tout bien. Ainsi, pour rendre à l'honneur son usage véritable, nous devons apprendre, Messieurs, à chercher dans les choses que nous estimons premièrement du prix et de la valeur, et par là les choses vaines seront décriées ; secondement la conformité avec la raison, et par là les vices perdront leur crédit ; troisièmement l'ordre nécessaire, et par là les biens véritables seront tellement honorés que la gloire en sera toute rapportée à Dieu, qui en est le premier principe. C'est le partage de ce discours, et le sujet de vos attentions.

### Premier Point.

[P. 3] L'Apôtre nous avertit que nous devons être enfants en malice<sup>4</sup> ; mais il ajoute, Messieurs, que nous ne devons pas l'être dans les sentiments ; c'est à dire qu'il y a en nous des faiblesses et des pensées

1. Var. : par exemple, dans la vertu, dans la force et dans l'adresse d'esprit et de corps. — Le tout dans le texte des anciens éditeurs.

2. Var. : étonné.

3. Première rédaction. à demi effacée : il ne pouvait pas arriver qu'il n'en honorât beaucoup de bonnes.

4. I Cor., XIV, 20.

puériles que nous devons corriger, afin de demeurer seulement enfants en simplicité et en innocence. Il considérait, Chrétiens, qu'encore que la nature, en nous faisant croître par certains progrès, nous fasse espérer enfin la perfection, et qu'elle semble n'ajouter tant de traits nouveaux à l'ouvrage qu'elle a commencé, que pour y mettre en son temps la dernière main, néanmoins nous ne sommes jamais tout à fait formés : il y a toujours quelque chose en nous que l'âge ne mûrit point ; et c'est pourquoi les faiblesses et les sentiments de l'enfance s'étendent toujours bien avant, si l'on n'y prend garde, dans toute la suite de la vie.

Or, parmi ces vices puérils<sup>1</sup>, il n'y a personne qui ne voie que le plus puéril de tous, c'est l'honneur que nous mettons dans les choses vaines, et cette facilité de nous y laisser éblouir. D'où naît dans les hommes une telle erreur qu'ils aiment mieux se distinguer [p. 4] par la pompe extérieure que par la vie, et par les ornements de la vanité que par la beauté des mœurs ? D'où vient que celui qui se ravilit par ses vices au-dessous des derniers esclaves, croit assez conserver son rang et soutenir sa dignité par un équipage magnifique, et que, pendant qu'il se néglige lui-même jusqu'au point de ne se parer d'aucune vertu, il pense être assez orné, quand il assemble<sup>2</sup> pour ainsi dire autour de lui ce que la nature a de plus rare, « comme si c'était là<sup>3</sup> le souverain bien et la richesse de l'homme, que tout ce qu'il a soit riche et précieux<sup>4</sup>, excepté lui-même : *Quasi hoc sit summum hominis bonum habere omnia bona, præter seipsum*<sup>5</sup> ? » L'éloquent et judicieux saint Jean Chrysostome<sup>6</sup> en rend cette raison excellente, dans la quatrième<sup>7</sup> homilie<sup>8</sup> sur l'évangile de saint Matthieu, où il dit à peu près ces mêmes pa-

1. Bossuet a d'abord écrit : puérils ; mais il a corrigé au crayon : puériles. De même à la ligne suivante : puérile.

2. Var. : amasse. — (Souligné à la sanguine, avant d'être remplacé. De même en plusieurs autres endroits.)

3. Edit. : dit saint Augustin. — Retranché.

4. Deux mots ajoutés au crayon. — Première rédaction : soit précieux.

5. S. Aug., de *Civité. Dei*, lib. III, cap. 1.

6. Var. : Le docte saint Jean Chrysostome.

7. Ms. : dans la troisième. — Les Bénédictins ont corrigé.

8. Edit. : homélie.

roles <sup>1</sup> : *Je ne puis, dit-il, comprendre la cause de ce prodigieux aveuglement qui est dans les hommes, de croire se rendre illustres par cet éclat extérieur qui les environne, si ce n'est qu'ayant perdu leur bien véritable, ils ramassent tout ce qu'ils peuvent autour d'eux, et vont mendiant <sup>2</sup> de tous côtés la gloire qu'ils ne trouvent plus dans leur conscience.*

[P. 5] Cette parole de saint Chrysostome me jette dans une plus profonde considération, et m'oblige de reprendre les choses d'un plus haut principe. Tous les hommes sont nés pour la grandeur, parce que tous sont nés pour posséder Dieu. Car, comme Dieu est grand parce qu'il n'a besoin que de lui-même, l'homme aussi est grand, Chrétiens, alors qu'il est assez droit pour n'avoir besoin que de Dieu. C'était la véritable grandeur de la nature raisonnable, lorsque, sans avoir besoin des choses extérieures, qu'elle possédait noblement sans en être en aucune sorte possédée, elle faisait sa félicité par la seule innocence <sup>3</sup> de ses désirs, et se trouvait tout ensemble et grande et heureuse, en s'attachant à Dieu par un saint amour <sup>4</sup>. En effet, cette seule attache, qui la rendait tempérante <sup>5</sup>, sage, vertueuse, la rendait aussi par conséquent libre, tranquille, assurée. La paix de la conscience répandait jusques sur les sens une joie divine. L'homme avait en lui-même toute sa grandeur, et tous les biens externes dont il jouissait lui étaient accordés libéralement, non comme un fondement de son bonheur, mais comme une marque de son abondance. Telle était la première institution de la créature raisonnable.

Mais, [p.6] de même qu'en possédant Dieu, elle avait la plénitude, ainsi, en le perdant par son péché, elle demeure épuisée. Elle est réduite à son propre fonds, c'est-à-dire à son premier néant : elle ne possède plus rien, puisque, devenue dépendante des biens qu'elle semble posséder, elle en est plutôt la captive qu'elle n'en est la propriétaire et la souveraine. Toutefois, malgré la bassesse et la pauvreté où le péché nous ré-

1. *Homil. iv in Matth.*

2. *Var.* : et cherchent.

3. *Var.* : droiture.

4. *Var.* : par un amour chaste.

5. *Var.* : juste.

duit, le cœur de l'homme <sup>1</sup>, étant destiné pour posséder un bien immense, quoique la liaison soit rompue qui l'y tenait attaché <sup>2</sup>, il en reste toujours en lui quelque impression qui fait qu'il cherche sans cesse quelque ombre d'infinité.

L'homme <sup>3</sup>, pauvre et indigent au-dedans, tâche de s'enrichir et de s'agrandir comme il peut ; et comme il ne lui est pas possible de rien ajouter à sa taille et à sa grandeur naturelle, il s'applique <sup>4</sup> ce qu'il peut par le dehors. Il pense qu'il s'incorpore, si vous me permettez de parler ainsi, tout ce qu'il amasse, tout ce qu'il acquiert, tout ce qu'il gagne. Il s'imagine croître lui-même avec son train qu'il augmente, avec ses appartements qu'il rehausse, avec son domaine qu'il étend. Aussi, à voir comme il marche, vous [p. 7] diriez que la terre ne le contient plus <sup>5</sup> ; et, sa fortune enfermant en soi tant de fortunes particulières, il ne peut plus se compter pour un seul homme.

Et en effet pensez-vous, Messieurs, que cette femme vaine et ambitieuse puisse se renfermer en elle-même, elle qui a non seulement en sa puissance, mais qui traîne sur elle en ses ornements la subsistance d'une infinité de familles ; qui porte, dit Tertullien <sup>6</sup>, en un petit fil <sup>7</sup>, des patrimoines entiers, et qui tâche d'épuiser au service d'un seul corps toutes les inventions de l'art et toutes les richesses de la nature ? Ainsi l'homme, petit en soi et honteux de sa petitesse, travaille à s'accroître <sup>8</sup> et se multiplier dans ses titres, dans ses possessions, dans ses vanités : tant de fois comte, tant de fois seigneur, possesseur de tant de richesses, maître de tant de personnes, ministre de tant de conseils, et ainsi du reste. Toutefois, qu'il se multiplie tant qu'il lui plaira, il ne faut toujours pour l'abattre qu'une seule mort. Mais, mes Frères, il n'y pense pas ; et dans cet accrois-

1. Var. : le cœur humain.

2. Les éditeurs croient devoir corriger cette inversion. Elle était usitée dans l'ancienne syntaxe.

3. Seconde rédaction (un instant préférée à la première) : Pauvre et indigent au-dedans, il tâche...

4. Var. : il y applique.

5. Var. : pas.

6. *De cult. fem.*, lib. I, n. 8.

7. Édit. : autour de son cou (*col*). — Effacé. — En marge le latin : *Saltus et insulas tenera cervix circumferet.*

8. Édit. : et à se multiplier. — La préposition est effacée.



sement infini que sa<sup>1</sup> vanité s' imagine, il ne s'avise jamais de se mesurer à son cercueil, [p. 8] qui seul néanmoins le mesure au juste.

C'est, Messieurs, en cette manière que l'homme croit se rendre admirable. En effet, il est admiré et devient un magnifique spectacle à d'autres hommes aussi vains et autant trompés que lui. Mais ce qui le relève, c'est ce qui l'abaisse ; car ne voit-il pas, Chrétiens, dans toute cette pompe qui l'entourne et au milieu [de] tous ces regards qu'il attire, que ce qu'on regarde le moins<sup>2</sup>, c'est lui-même ? tant l'homme est pauvre et nécessaire qui n'est pas capable de soutenir par ses qualités personnelles les honneurs dont il se repaît !

C'est ce que nous montre l'Écriture sainte dans cet orgueilleux roi de Babylone, le modèle des âmes vaines, ou plutôt la vanité même. Comme *l'orgueil monte toujours*<sup>3</sup>, dit le Roi-Prophète<sup>4</sup>, et ne cesse<sup>5</sup> d'enchériser sur ce qu'il est<sup>6</sup>, Nabuchodonosor ne se contente pas des honneurs de la royauté. Il veut des honneurs divins. Mais, comme sa personne ne peut soutenir un éclat si haut<sup>7</sup>, démenti trop visiblement par notre<sup>8</sup> misérable mortalité, il érige sa magnifique statue, il éblouit les yeux par sa richesse, il étonne l'imagination par sa hauteur, il étourdit tous les sens par le bruit<sup>9</sup> qu'on fait autour d'elle ; et ainsi [p. 9] l'idole de ce

1. Édit. : notre. — Variante préféree à tort, car plus loin *nous* est effacé : « nous mesure au juste. »

Voici une première rédaction effacée, qui montre le soin apporté par Bossuet dans ce beau passage, bien qu'il eût déjà un brouillon dans le sermon non prêché de l'Avent du Louvre (1665, troisième dimanche) :

« Toutefois qu'il se multiplie tant qu'il lui plaira, et autant, si vous voulez, que ces miroirs qui multiplient dans leurs diverses faces les objets jusqu'à l'infini, il ne faut pour l'abattre qu'une seule mort (et pour cette mort une seule cause, et encore assez légère), et une seule chute pour tout casser. Mais les hommes n'y pensent pas ; et dans cet accroissement infini que leur vanité s' imagine, ils ne s'avisent jamais de se mesurer à leur cercueil, qui seul néanmoins les

mesure au juste. » — Combien le singulier n'est-il pas plus expressif ! (Cf. *Histoire critique de la Prédication de Bossuet*, p. 92, 93.)

2. Édit. : ce qu'on admire le moins. — Insistance supprimée, comme ralentissant la phrase.

3. Var. : Comme l'orgueil enchérit toujours sur lui-même.

4. Ps. LXXIII, 23.

5. Édit. : ne cesse jamais. — L'adverbe est effacé.

6. Note marginale : *Superbia eorum... ascendit.* (Texte du psaume allégué.)

7. Var. : un si grand éclat.

8. Var. : sa. — Édit. : qui est démenti... — Deux mots effacés.

9. Édit. : par le bruit de sa symphonie, et par celui des acclamations qu'on... — Huit mots effacés.

prince, plus privilégiée que lui-même, reçoit des adorations que sa personne <sup>1</sup> n'ose demander. Homme de vanité et d'ostentation, voilà ta figure : c'est en vain que tu te repais des honneurs qui semblent te suivre ; ce n'est pas toi qu'on admire, ce n'est pas toi qu'on regarde, c'est cet éclat étranger qui fascine les yeux du monde ; et on adore non point ta personne, mais l'idole de ta fortune, qui paraît dans ce superbe appareil par lequel tu éblouis le vulgaire.

*Jusques à quand, ô enfants des hommes ! jusques à quand aimerez-vous la vanité, et vous plairez-vous dans le mensonge* <sup>2</sup> ? L'homme n'est rien, et il ne poursuit que des riens pompeux : « *In imagine pertransit homo, sed et frustra conturbatur* <sup>3</sup> : Il passe comme un songe, et il ne court aussi qu'après des fantômes. » Que s'il est vrai, ce que dit saint Jean Chrysostome <sup>4</sup>, que la vanité au dehors est la marque la plus évidente de la pauvreté au dedans, que dirons-nous, Chrétiens, et que pensera la postérité du siècle où nous sommes ? Car quel siècle a-t-on jamais vu où la vanité ait été plus désordonnée ? Quand est-ce qu'on a étalé [p. 10] plus de titres, plus de couronnes <sup>5</sup>, plus de vaines magnificences ? Quelle condition n'a pas oublié ses bornes ? Qui n'a pu avoir la grandeur a voulu néanmoins la contrefaire. On ne peut plus faire de discernement ; et, par un juste retour, cette fausse image de grandeur s'est tellement étendue, qu'elle s'est enfin ravilie.

Mais encore si les vanités n'étaient simplement que vanités, elles ne nous contraindraient pas, Chrétiens, de faire aujourd'hui de si fortes plaintes. Ce qu'il y a de plus déplorable, c'est qu'elles arrêtent le cours des charités, c'est qu'elles mettent tout à fait à sec la source des aumônes, et avec la source des aumônes celle de toutes les grâces du christianisme. Que dis-je ici, des aumônes ? Les vanités ne permettent pas même de payer ses dettes. On ruine et les siens et les étrangers pour satisfaire à son ambition <sup>6</sup>. Encore n'est-ce pas le

1. Var. : que l'original.

2. Ps. IV, 3.

3. Ps. XXXVIII, 7.

4. Homil. I in Epist. II ad Thess.

5. Édité : plus de balustres. — Supprimé.

6. Var. : pour satisfaire son ambition. — A est une correction.

seul désordre. Ce ne sont [pas] seulement la charité et la justice qui se plaignent de la vanité ; la pudeur s'en plaint aussi, et la vanité y cause d'étranges ruines. Simple et innocente beauté, qui commencez à venir au monde, vous avez de l'honnêteté, [p. 11] mais enfin vous voulez paraître, et vous regardez avec jalousie celles que vous voyez plus richement ornées<sup>1</sup>. Sachez que cette vanité, qui vous paraît innocente, machine de loin contre votre honneur ; elle vous tend des lacets<sup>2</sup>, elle vous découvre à la tentation, elle donne prise à l'ennemi. Prenez garde à ce dangereux appât, et mettez de bonne heure votre honnêteté sous la protection de la modestie.

Mais ne parlons pas toujours de ces vanités qui regardent les biens de fortune<sup>3</sup> et les ornements du corps. L'homme est vain de plus d'une sorte. Ceux-là pensent être les plus raisonnables qui sont vains des dons de l'intelligence, les savants, les gens de littérature, les beaux esprits. A la vérité, Chrétiens, ils sont dignes d'être distingués des autres, et ils font un des beaux ornements du monde. Mais qui les pourrait supporter, lorsque aussitôt qu'ils se sentent un peu de talent, ils fatiguent toutes les oreilles de leurs faits et de leurs dits ? et que, parce<sup>4</sup> qu'ils savent arranger des mots, mesurer un vers, ou arrondir une période, ils pensent avoir [p. 12] droit de se faire écouter sans fin et de décider de tout souverainement ? O justesse dans la vie ! ô égalité dans les mœurs ! ô mesure dans les passions, riches et véritables ornements de la nature raisonnable, quand est-ce que nous apprendrons à vous estimer ? Mais laissons les beaux esprits dans leurs disputes de mots, dans leur commerce de louanges, qu'ils se vendent les uns aux autres à pareil prix, et dans leurs cabales tyranniques, qui veulent usurper l'empire de la réputation et des lettres. Je voudrais n'avoir que ces plaintes, je ne les porterais pas dans cette chaire. Mais dois-je dissimuler leurs délicatesses et leurs jalousies ?

1. Var. : celles qui sont plus richement parées — qui sont richement parées.

2. Var. : prépare des pièges.

3. Édit. : de la fortune. — Un chapitre des *Caractères* de La Bruyère est intitulé : *Des biens de fortune*.

4. Édit. : et parce qu'ils...

Leurs ouvrages leur semblent sacrés : y reprendre seulement un mot, c'est leur faire une blessure mortelle. C'est là que la vanité, qui semble naturellement n'être qu'enjouée, devient cruelle et impitoyable. La satire sort bientôt des premières bornes, et d'une guerre de mots elle passe<sup>1</sup> à des accusations outrageuses contre les mœurs et les personnes. Là, on ne regarde plus combien les traits sont envenimés, pourvu qu'ils soient lancés avec art ; ni combien les plaies sont mortelles<sup>2</sup>, pourvu [p. 13] que les morsures soient ingénieuses<sup>3</sup> : tant il est vrai, Chrétiens, que la vanité corrompt tout, jusqu'aux exercices les plus innocents de l'esprit, et ne laisse rien d'entier dans la vie humaine !

### Deuxième Point.

Elle ne se contente pas<sup>4</sup> de donner aux crimes des ouvertures favorables, elle les autorise publiquement, et entreprend de les mettre en honneur par des maximes ruineuses à la pureté des mœurs. Il me semble que vous vous élevez ici contre moi, et que vous me dites que jamais il ne sera véritable que les crimes soient en honneur, puisque nous les voyons, au contraire, et détestés et proscrits par une commune sentence du genre humain. Et certes les choses humaines ne sont pas encore si désespérées que les vices qui ne sont que vices, qui montrent toute leur laideur sans aucune teinture d'honnêteté, soient honorés dans le monde. Les vices que le monde couronne<sup>5</sup> sont des vices spécieux, qui ont quelque mélange de la vertu. L'honneur, qui est destiné pour la suivre et pour la servir, sait de quelle sorte [p. 14] elle s'habille, et lui dérobe quelques-uns de ses

1. Édité : à des libelles diffamatoires. — Addition interlinéaire, que l'auteur a ensuite écartée, en la soulignant.

2. Édité : mortelles à l'honneur. — Retranché.

3. Correction de 1669 : « \* soient faites d'une manière ingénieuse. » — Du reste, l'ancienne rédaction a été réécrite sans changement, en 1669, au bas de la p. 12, afin de pouvoir détacher du manuscrit les deux der-

niers points (p. 13-26), sans tronquer le premier, qui s'achevait au haut de la p. 13.

4. Cette transition est placée par l'auteur au début du second point, et par les éditeurs à la fin du premier.

5. Note marginale, plus récente (1669), anticipée d'un feuillet sur l'autre par distraction : « \* Ne sont pas de ces vicieux abandonnés... » Voy. n. 6 de la page suivante.

ornements pour en parer le vice, qu'il veut établir et mettre en crédit dans le monde. Pourquoi introduit-on ce mélange ? Pourquoi tâche-t-on de donner au vice cette couleur empruntée<sup>1</sup> ? C'est ce qu'il nous faut expliquer, et développer à fond, s'il se peut, ce mystère d'iniquité.

Pour cela, il est nécessaire de philosopher en peu de mots de la nature du mal. Mais je m'abuse d'abord, et il est vrai que le mal n'a point de nature ni de subsistance<sup>2</sup>. Car qui ne sait qu'il n'est autre chose qu'une simple privation, un éloignement de la loi, une perte de la raison et de la droiture ? Ce n'est donc pas une nature, mais plutôt la dépravation, la ruine et la corruption de la nature<sup>3</sup>. De cette vérité, qui est si connue le docte saint Jean Chrysostome en a tiré cette conséquence. Comme le mal, dit ce grand évêque<sup>4</sup>, n'a point de nature ni de subsistance en lui-même, il s'ensuit qu'il ne peut pas subsister tout seul ; de sorte que, s'il n'est soutenu par quelque mélange de bien, il se détruit par son propre excès<sup>5</sup>. Qu'un homme veuille tromper tout le monde, il ne trompera personne. Qu'un [p. 15] voleur tue ses compagnons aussi bien que les passants, tous le fuiront également comme une bête farouche. De tels vicieux<sup>6</sup> n'ont pas de crédit : il faut un peu de mélange. Mais aussi, si peu qu'on prenne de soin de mêler avec le vice quelque teinture de vertu, il pourra, sans trop<sup>7</sup> se cacher et presque sans se contraindre, paraître avec honneur dans le monde. Par

1. Correction (1669) : « \* De quelle sorte cela se fait, quoique la chose soit assez connue par expérience, je veux le rechercher jusqu'à l'origine et développer tout au long ce mystère d'iniquité. »

2. *Subsistance*, au sens philosophique, caractère supérieur de la réalité, ce qui fait qu'une chose existe en soi.

3. Remanié ainsi par l'auteur. — Édité : mais plutôt la maladie, la corruption, la ruine de la nature.

4. *Homil. II in Acta.* — Ms. : III.

5. Édité : il se détruira lui-même par... — Toujours la même obstination à maintenir les lettres et les mots que Bossuet efface.

6. Note marginale, ajoutée en 1669, mais apposée par erreur sur le feuillet précédent : « \* ne sont pas de ces vicieux abandonnés à toute sorte d'infamies : un Achab, une Jézabel dans l'Histoire sainte ; un Néron, un Domitien, dans les histoires profanes. Leur attirer de la gloire, réconcilier l'honneur avec eux, c'est une chose impossible. Mais aussi, si peu qu'on prenne de soin de mêler avec le vice quelque couleur de vertu, il pourra, sans trop se cacher et presque sans se contraindre, paraître (*rar.* : vivre) avec honneur parmi les hommes. »

7. Édité : sans *trop* se cacher. — Adverbe souligné, avec intention de

exemple, est-il rien de plus injuste que de verser le sang humain pour des injures particulières et d'ôter par un même attentat un citoyen à sa patrie, un serviteur à son roi, un enfant à l'Église, et une âme à Dieu, qu'il a rachetée de son sang ? Et toutefois, depuis que les hommes ont mêlé quelque couleur de vertu à ces actions sanguinaires, l'honneur s'y est attaché avec une attache si opiniâtre <sup>1</sup>, que ni les anathèmes de l'Église, ni les lois sévères du Prince, ni sa fermeté invincible, ni la justice rigoureuse d'un Dieu vengeur, ne peuvent venir à bout de l'en arracher <sup>2</sup>.

Il n'est rien de plus odieux que les [p. 16] concussions et les rapines ; et toutefois ceux qui ont su s'en servir pour faire une belle dépense, qui paraît libéralité et qui est une damnable injustice, ont presque effacé toute cette honte dans le sentiment du vulgaire <sup>3</sup>. L'impudicité même, c'est-à-dire la honte même, que l'on appelle brutalité quand elle court ouvertement à la débauche, si peu qu'elle s'étudie à se couvrir de belles couleurs de fidélité, de discrétion <sup>4</sup>, de persévérance, ne va-t-elle pas la tête levée, ne semble-t-elle pas digne des héros ? ne perd-elle pas son nom d'impudicité pour prendre celui de galanterie ; et n'avons-nous pas vu le monde poli traiter de sauvages et de rustiques ceux qui n'avaient point de telles attaches ? Il est donc vrai, Chrétiens, que le moindre mélange de vertu trompeuse concilie de l'honneur au vice ; et il ne faut pas pour cela

le supprimer. Repris toutefois en 1669. Voy. note précédente.

1. Première rédaction : appliqué avec une attache si opiniâtre... — Troisième rédaction : arrêté... (supprimée pour revenir à la seconde). — Une surcharge : « d'une manière, » étant elle-même soulignée, il faut lire définitivement : « s'y est attaché avec une attache si opiniâtre, que... »

2. Correction de 1669 : \* n'ont pas assez de force pour (l'en arracher). — Édit. : n'ont point assez de force pour venir à bout de l'en arracher.

3. Addition marginale de 1669, que les anciens éditeurs plaçaient dans le texte, bien qu'elle formât redite avec la fin du 1<sup>er</sup> point ; Lachat la renvoie avec raison dans les

notes : « \* Est-il rien de plus hâissable que la médisance, qui déchire impitoyablement la réputation du prochain ? Toutefois faites-la paraître franchise de naturel qui dit ce qu'il pense, ou, sans faire tant de façon, qu'on la débite avec esprit, en sorte qu'elle divertisse, car c'est une grande vertu dans le monde que de savoir divertir (*var.* : Mais si peu qu'on l'appelle franchise et liberté, on qu'on la débite...), on ne regarde plus combien les traits sont envenimés, il suffit qu'ils soient lancés avec art ; ni combien les plaies sont mortelles, pourvu que les morsures soient ingénieuses. »

4. Édit. : de douceur. — Deux mots effacés.

beaucoup d'industrie <sup>1</sup>. Ceux qui ne se connaissent pas en pierreries sont trompés <sup>2</sup> par le moindre éclat, et le monde se connaît si peu en vertu <sup>3</sup> que souvent la moindre [p. 17] apparence éblouit la vue. C'est pourquoi il ne s'agit presque plus parmi les hommes d'éviter les vices, il s'agit seulement de trouver des noms <sup>4</sup> et des prétextes honnêtes. Ainsi le nom et la dignité d'homme de bien se soutient plus par esprit et par industrie que par probité et par vertu; et l'on est en effet assez vertueux et assez réglé pour le monde, quand on a l'adresse de se ménager et l'invention de se couvrir.

Mais Dieu, protecteur de la vertu, ne souffrira pas longtemps que le vice se fasse honorer sous cette apparence. Bientôt il découvrira toute sa laideur et ne lui laissera que sa seule honte. C'est de quoi lui-même se glorifie par la bouche de son prophète : « *Discooperui Esau, revelavi abscondita ejus, et celari non poterit* <sup>5</sup> : J'ai découvert Ésaü, j'ai dépouillé cet homme du monde de ces vains prétextes dans lesquels il s'enveloppait; j'ai manifesté toute sa honte, et il ne peut plus se cacher. » Car, dans ce règne de la vérité et de la justice, on ne se payera point de prétextes, on ne prendra point le nom pour la chose ni la couleur pour la vérité. Tous les tours, toutes les souplesses, toutes les habiletés de l'esprit, ne seront [p. 18] plus capable[s] de rien diminuer de la honte d'une mauvaise action; et tout l'honneur que votre adresse vous aura sauvé parmi les ténèbres de ce monde vous tournera en ignominie. Éveillez-vous donc, Chrétiens; le monde vous a assez abusé[s], assez ébloui[s] par son faux honneur. Ouvrez les yeux, voyez la vertu qui vous va montrer l'honneur véritable, et vous apprendre <sup>6</sup> tout ensemble à le rendre à Dieu. Je suis sorti, comme vous voyez, des deux premières parties, et il ne me reste plus qu'à conclure par la dernière.

1. Addition de 1669 : « \* le moindre mélange suffit; la plus légère teinture d'une vertu trompeuse et falsifiée impose aux yeux de tout le monde. »

Deux mots supprimés au manuscrit.

3. Addition : « \* solide » (1669).

4. Édité : des noms *spécieux*. — Bossuet a retranché l'épithète.

5. Jer., XLIX, 10.

2. Édité : dupés et trompés. —

6. Édité : et vous apprendrez

Troisième Point <sup>1</sup>.

[P. 19] Jusques ici, Chrétiens, j'ai pris facilement mon parti, et rien n'était plus aisé que de mépriser l'honneur qui relève les choses vaines, et de condamner celui qui couronne les mauvaises. Mais, devant maintenant parler de l'honneur qui accompagne les actions vertueuses, d'un côté je voudrais bien pouvoir le priser pour l'amour de la vertu dont il rejaillit, et, d'autre part, la crainte de la vanité fait que j'appréhende de lui donner trop d'avantage. Et certes il est véritable que si nous combattons avec tant de force l'amour des louanges, nous ôterons, sans y penser, un grand secours à la vertu, du moins à celle qui commence ; et nous tomberons dans cet autre excès, qu'un habile courtisan d'un grand empereur <sup>2</sup> a remarqué en son temps, et que nous ne voyons déjà que trop fréquent dans le nôtre, que la plupart des hommes trouve <sup>3</sup> ridicule d'être loués, à cause qu'ils ont cessé de faire des choses <sup>4</sup> dignes de louange : *Postquam desuimus facere laudanda, laudari quoque ineptum putamus* <sup>5</sup>. Au contraire, saint Augustin a sagement prononcé que *vouloir faire le bien et ne vouloir pas qu'on nous en loue, c'est vouloir que l'erreur prévale, c'est se déclarer ennemi de la justice publique, et s'opposer au bien général des choses humaines, qui ne sont jamais établies dans un meilleur ordre*, [p. 20] *que lorsque la vertu reconnue reçoit l'honneur qu'elle mérite* <sup>6</sup>. Mais <sup>7</sup> surtout ceux que Dieu a mis dans les grandes places, comme leur dignité n'a rien de plus relevé que cette glorieuse obligation d'être l'exemple du monde, doivent souvent considérer ce que pense l'univers, dont ils sont le plus beau <sup>8</sup> spectacle,

1. En 1669. Bossuet a modifié la pagination de ce point, en recommençant à compter et en employant des chiffres romains, I. II. III. IV, etc.

2. Var. : qu'un homme d'esprit — un galant homme de l'antiquité...

3. Var. : qu'on trouve.

4. Var. : \* actions (1669).

5. Plin. jun., *Epist. ad Cornel.*, lib. III, XXI.

6. *De Serm. Dom.*, lib. II, cap. I.

7. Édit. : D'ailleurs, on ne peut douter qu'il ne soit digne d'un homme de bien et d'édifier le prochain par l'exemple de sa vertu, et d'être non seulement confirmé, mais encore encouragé par le témoignage des autres. Surtout ceux..... — Phrase entière supprimée au manuscrit. D'où l'attache ajoutée en tête de celle qui suit : « *Mais* surtout... »

8. Var. : grand.



et ce que pensera la postérité, qui ne les flatte plus quand la mort les aura égalés au reste des hommes ; et comme la gloire véritable ne peut jamais être forcée, ils doivent en poser les fondements sur une vertu solide, qui s'attache à ne se démentir jamais<sup>1</sup> et à marcher constamment par les voies droites.

Mais, encore qu'on puisse permettre à la vertu de se laisser exciter au bien par les louanges des hommes, c'est ravilir sa dignité et offenser sa pudeur que de l'en rendre captive. Car c'est une chose assez remarquable que la pudeur et la modestie ne s'opposent pas seulement aux actions déshonnêtes, mais encore à la vaine gloire et à l'amour désordonné des louanges. Une personne honnête et bien élevée rougit d'une parole immodeste ; un homme sage et modéré rougit de ses propres louanges<sup>2</sup>, par un certain [p. 21] sentiment que la raison nous inspire, que, comme le corps a sa chasteté que l'impudicité corrompt, il y a une certaine intégrité de l'âme et de la vertu, qui appréhende d'être violée par les louanges<sup>3</sup>.

C'est pourquoi saint Jean Chrysostome compare la vertu chrétienne à une fille honnête et pudique, élevée dans la maison paternelle avec une merveilleuse retenue. On ne la mène pas, dit-il<sup>4</sup>, aux théâtres<sup>5</sup> ; on ne la produit pas<sup>6</sup> dans les assemblées ; elle n'écoute point les discours des hommes, ni leurs dangereuses flatte-

1. Var. : qui ne se démente jamais. autant que le peut porter la faiblesse humaine. — Ces huit derniers mots, effacés. — Var. : (1669) : \* qui soit incapable de se démentir elle-même.

2. Addition de 1669 : « \* En l'une et l'autre rencontre, la modestie fait baisser les yeux et monter la rougeur au front. »

3. Canevas, tracé en marge, en 1669, et qu'on a introduit dans le texte, en l'arrangeant un peu : « \* D'où vient à une âme bien née cette honte des louanges ? Naturelle à la vertu. Je dis à la vertu chrétienne, car on n'en connaît point d'autre en cette chaire. Il est donc de la nature de la vertu d'appréhender les louanges ; et si vous pesez attentivement avec quelles précautions le Fils de Dieu

l'oblige de se cacher : *Attendite ne justitiam [restram] faciatis coram hominibus* (Matth., vi. 1)... Voulez-vous prier ? Dans le cabinet : fermez la porte (*Ibid.*, 6) ; *Orationem tuam fac esse mysterium* (S. Chrysost., *Hom. XIX in Matth.*) ; et ainsi des autres.. Voyez donc comme il élève la vertu : il la retire du monde, il la tient dans le cabinet et sous la clef, il la cache non seulement aux autres, mais à elle-même ; il ne veut pas « que la gauche sache l'aumône que fait la droite (*var.* : ce que fait...) ; enfin il la réserve pour les yeux du Père. »

4. *In Matth. Hom. LXXI.*

5. Var. : on ne la mène point aux théâtres.

6. Var. : point.

ries<sup>1</sup> ; elle aime la retraite et la solitude, et se plaît à se cacher<sup>2</sup>, non par honte, mais par modestie : car, mes Frères, ce n'est pas un moindre excès de cacher la vertu par honte, que de la produire par affectation<sup>3</sup>. Les hypocrites sont dignes et de blâme et de mépris tout ensemble, qui l'étaient avec art et pompeusement : les lâches ne le sont pas moins, qui rougissent de la professer et lui donnent moins de liberté de paraître au jour que le vice même ne s'en attribue. Ainsi la véritable vertu ne fuit pas toujours de se faire voir ; mais jamais elle ne se montre qu'avec sa simple parure. Bien loin de vouloir attirer<sup>4</sup> les yeux par des ornements empruntés, elle cache même une partie de sa beauté naturelle ; et le peu qu'elle en découvre [p. 22] avec retenue est tellement éloigné de tout artifice, qu'on voit bien qu'elle n'a pas dessein d'être regardée, mais plutôt d'inviter les hommes par sa modestie à glorifier le Père céleste : *Ut videant opera vestra bona, et glorificent [Patrem vestrum]*<sup>5</sup>, etc.

Voilà l'idée véritable de la vertu chrétienne : y a-t-il rien de plus sage ni de plus modeste<sup>6</sup> ? La vaine gloire, dit saint Chrysostome<sup>7</sup>, vient corrompre<sup>8</sup> cette bonne éducation ; elle entreprend de prostituer<sup>9</sup> la pudeur de la vertu. Au lieu qu'elle n'était faite que pour Dieu, elle la pousse à rechercher les yeux des hommes. « Ainsi cette vierge si sage et si retirée est sollicitée par cette impudente à des amours déshonnêtes : *Sic a lena corruptissima ad turpes hominum amores impellitur.* » Fuyons, Messieurs, cet excès<sup>10</sup> ; et puisque tout le bien vient de Dieu, apprenons à lui rendre aussi toute la gloire. Car, comme dit excellentement le grand saint

1. Var. : vaines cajoleries.

2. Addition de 1669 : « \* sous les yeux de Dieu, sous le secret de sa face, sous l'ombre de ses ailes ; elle aime. dis-je, à se cacher... »

3. Var. : \* ostentation (1669).

4. Var. : \* surprendre (1669).

5. Matth., v. 16.

6. Belle addition marginale, de 1669, qu'on regrette de ne pouvoir introduire dans le texte de 1666 : « \* C'est ainsi qu'elle était faite, lorsqu'elle sortait toute récente d'entre les mains des apôtres, formée

sur les exemples de Jésus-Christ même. Alors la piété était véritable, parce qu'elle n'était pas encore devenue un art ; elle n'avait pas encore appris à s'accommoder au monde, ni à servir au négoce des ténèbres : simple et innocente qu'elle était, elle ne regardait que le ciel, auquel elle prouvait sa pureté (var. : fidélité) par l'humilité et la patience. »

7. *In Matth. Hom. LXXI.*

8. Var. : \* gâter (1669).

9. Var. : \* corrompre (1669).

10. Édité. : ces excès.

Fulgence <sup>1</sup>, encore que ce soit un orgueil damnable que de mépriser ce que Dieu commande, c'est une audace bien plus criminelle <sup>2</sup> de s'attribuer à soi-même ce que Dieu donne <sup>3</sup>; et si par le premier de ces attentats nous tâchons à <sup>4</sup> nous soustraire à son empire, il semble que nous entreprenions par le second de nous éгалer à lui <sup>5</sup>.

[P. 23] C'est, Messieurs, ce que Dieu lui-même reproche aux hommes orgueilleux en la personne du roi de Tyr, lorsqu'il lui adresse ces paroles par la bouche de son prophète Ézéchiél : « Voici ce qu'a dit le Seigneur Dieu : Ton cœur s'est élevé démesurément, et tu as dit : Je suis un dieu; et quoique tu ne sois qu'un homme mortel, tu t'es fait un cœur de dieu par ton audace insensée : *Dixisti: Deus ego sum... cum sis homo et non deus, et dedisti cor tuum quasi cor dei* <sup>6</sup>. » Peut-être aurez-vous peine à comprendre que l'esprit humain soit capable d'un si prodigieux égarement. Mais, mes Frères, ce n'est pas en vain que le Saint-Esprit parle en ces termes; et il n'est que trop véritable que celui qui se glorifie en lui-même se fait en effet le cœur d'un dieu. Car la théologie nous enseigne que, comme Dieu est la source <sup>7</sup> et le centre de toutes choses, comme il est le seul sage et le seul puissant, il lui appartient, Chrétiens, de s'occuper de lui-même, de rapporter tout à lui-même, de se glorifier en ses conseils et de se confier en son bras <sup>8</sup> et en sa force. Quand donc une créature s'admire dans sa vertu, s'aveugle dans sa puissance, se plaît dans son industrie, s'occupe enfin toute entière de ses propres perfections, elle agit à la manière de Dieu, et, malgré sa misère et son indigence, elle imite la plénitude de ce premier Être. En effet, [p. 24] cet homme capable <sup>9</sup> qui règne dans un

1. *Epist.* vi, *ad Theodor.*

2. Var. : c'est encore un plus grand excès.

3. Le latin en marge : *Detestabilis est cordis humani superbia, qua facit homo quod Deus in hominibus damnat; sed longe* (lisez : *sed illa*) *detestabilior, qua sibi tribuit homo quod Deus hominibus donat.* — En marge : Deux attentats contre Dieu : le premier de faire le mal, le second de s'attribuer le bien à soi-même.

4. Édít. : de. — Mais à du manuscrit est une correction.

5. Var. : de nous rendre en quelque façon ses égaux. — L'auteur revient à cette variante, en se relisant, en 1669.

6. *Ezech.*, xxviii, 2.

7. Surcharges de 1669 : « \* la source du bien, le centre du bien. »

8. Autre surcharge (1669) : « \* victorieux et en sa force invincible. »

9. Var. : habile.

conseil et ramène tous les esprits par la force de ses discours, lorsqu'il croit que son raisonnement et son éloquence, et non la main de Dieu a tourné les cœurs, ne dit-il pas tacitement : « *Labia nostra a nobis sunt* <sup>1</sup> : Nos lèvres sont de nous-même[s] », et c'est nous qui avons trouvé ces belles paroles qui ont touché tout le monde ? Et celui qui se persuade que c'est par son industrie qu'il s'est établi, et ne fait pas de réflexion sur la providence divine qui l'a conduit par la main, ne dit-il pas avec Pharaon : « *Meus est fluvius, et ego feci memetipsum* <sup>2</sup> : Tout ce grand domaine est à moi, je suis l'ouvrier de ma fortune, et je me suis fait moi-même ? » Quiconque enfin s'imagine qu'il peut achever ses affaires par sa tête ou par son bras, sans remonter au principe d'où viennent tous les bons succès, se fait lui-même un dieu dans son cœur, et il dit avec ces superbes : « C'est notre main vigoureuse qui a fait hautement ces choses : *Manus nostra excelsa* <sup>3</sup>... [*fecit hæc*]. »

Malheur à la créature qui, faisant le dénombrement de ce qui est nécessaire pour ses entreprises, ne compte pas avant toutes choses le secours de Dieu, et ne lui rapporte pas toute la gloire ! Dieu se rit de ces vains conseils, et il les dissipe ; car c'est lui dont il est écrit qu'il éprouve les desseins des peuples, qu'il confond <sup>4</sup>, quand il lui plaît, les entreprises des grands <sup>5</sup>, et qu'il est [p. 25] terrible en conseils par dessus les enfants des hommes <sup>6</sup>. C'est lui qui élève ; c'est lui qui abaisse ; c'est lui qui donne la gloire, c'est lui qui la change en ignominie. C'est lui qui prend Cyrus par la main, dit le prophète Isaïe <sup>7</sup>, qui fait marcher la terreur devant lui <sup>8</sup> et la victoire à sa suite, qui le mène triomphant par toute la terre, et qui abaisse à ses pieds toutes les puissances du monde. C'est lui-même qui, au moment ordonné, arrête toutes ses conquêtes et le précipite du

1. Ps. XI, 5.

2. Ezech., XXXIX, 3.

3. Deuter., XXXII, 27.

4. Var. : qu'il renverse les entreprises des princes.

5. Ps. XXXII, 10.

6. Ps. LXXV, 5.

7. Is., LXV, 1, 2.

8. Édité : devant sa face. — Deux mots soulignés et remplacés au manuscrit.

haut de cette superbe grandeur par une sanglante défaite<sup>1</sup>.

Tremblons donc sous sa main suprême, et mettons en lui seul toute notre gloire. La gloire que les hommes donnent n'a ni fondement ni consistance. Qu'y a-t-il<sup>2</sup> de plus variable, puisqu'elle s'attache aux événements et change avec la fortune ? C'est pourquoi je souhaite à notre grand roi quelque chose de plus solide. Sire, je désire<sup>3</sup> d'une ardeur immense de voir croître par tout l'univers cette haute réputation de vos armes et de vos conseils ; et si ma voix se peut faire entendre parmi ces glorieuses acclamations, j'en augmenterai le bruit avec joie. Mais, méditant en moi-même la vanité des choses humaines, qu'il est si digne de votre grande âme d'avoir toujours devant les yeux, je souhaite à Votre Majesté un éclat plus [p. 26] digne d'un roi chrétien que celui de la renommée, une immortalité plus assurée que celle que promet l'histoire à votre sage conduite, enfin une gloire mieux établie que celle que le monde admire : c'est celle de l'éternité avec le Père, le Fils, et le Saint-Esprit. *Amen.*

1. Bossuet supprime ici d'autres exemples, que les éditeurs n'ont garde de laisser perdre. Leur zèle serait louable, s'ils les donnaient en note, et non dans le texte même : « C'est lui qui fait frapper par son ange un Hérode, pour n'avoir pardonné gloire à Dieu (Act., XII, 23) : qui renverse (*var.* : confond) un Nicanor par une poignée de gens « qu'il regardait comme rien, *quos nullos existimaverat* », comme dit le texte sacré (II Machab., VIII, 35) : qui confond un Antiochus avec son

armée, par laquelle il croyait pouvoir dominer aux flots de la mer : *Qui sibi videbatur etiam fluctibus maris imperare* (Ibid., IX, 8). Et quand aurais-je fini, si j'entreprenais de vous raconter toutes les victoires de ce triomphateur en Israël et de ce monarque du monde ? »

2. Ms. : Qui at il.

3. Première rédaction (raturée) : « Sire, je puis bien dire devant ce autels que j'ai un cœur tout français et entièrement dévoué à la gloire de votre regne. Ainsi je verrai... »

CARÊME DE SAINT-GERMAIN. EXORDE D'UN SERMON  
POUR LA FÊTE DE L'ANNONCIATION,

Jeudi, 25 mars 1666.

---

La prédication de ce jour dut remplacer par anticipation celle du lendemain, vendredi. Bossuet semble avoir improvisé sur un mystère fondamental de la religion dont la méditation lui était familière. Il se borna à écrire l'exorde suivant <sup>1</sup>. Nous y lisons une promesse de « n'être pas long, » qui vient sans doute de ce qu'il y avait eu sermon la veille.

---

*At ubi venit plenitudo temporis, misit Deus Filium suum, factum ex muliere.*

Le temps étant accompli <sup>2</sup>.  
Dieu a envoyé son Fils, fait d'une femme.

(Galat., iv, 4.)

Comme Dieu est riche en bonté <sup>3</sup>, il est magnifique en présents. Il a aimé le genre humain, et son amour libéral s'est signalé par ses dons. Mais un Dieu ne doit rien donner qui ne soit digne de lui ; c'est pourquoi il a résolu de ne nous rien donner de moins que lui-même <sup>4</sup>. C'est ce qui fait voir aujourd'hui au monde cette merveille inouïe, ce miracle incompréhensible et qui étonne toute la nature, un Dieu fait homme ; et l'Apôtre nous représente cet excès d'amour par les premiers mots de mon texte : « Dieu a envoyé son Fils : *Misit Deus Filium suum.* »

Mais, Messieurs, il ne suffit pas qu'un Dieu se donne ; il faut encore qu'on le reçoive, sans quoi <sup>5</sup> le don serait

1. Ms. fr. 12825, f<sup>o</sup> 96. — In-4, avec marge.

2. Var. : Quand le temps a été accompli. — La conjonction est raturée.

3. Ms. : bontés. Bossuet commençait d'abord par ces mots, qui rappellent le début de 1662 (2<sup>e</sup> exorde) :

« Dieu a voulu se faire aimer de la créature raisonnable, et comme il a vu notre nature... » — Il s'interrompt et efface.

4. Première rédaction : de ne nous donner rien moins que lui-même.

5. Var. : autrement.

inutile, et le mystère imparfait. Aussi s'est-il préparé lui-même les plus pures entrailles du monde, et une vierge incomparable le doit recevoir non seulement pour elle, mais pour nous tous et au nom de tout le genre humain<sup>1</sup>. Tellement que, pour accomplir le dessein de Dieu, il ne fallait pas seulement qu'il vînt au monde, il fallait encore<sup>2</sup> qu'il y prît naissance; et c'est pour cela que le même Apôtre, après avoir dit, comme j'ai déjà remarqué, que « Dieu nous a envoyé son Fils, *misit Deus Filium suum*, » ajoute, pour nous faire entendre le mystère entier, qu'il a été « fait d'une femme, *factum ex muliere*. »

Voilà<sup>3</sup> en quoi consiste, si je ne me trompe, tout le mystère de ce jour sacré; et vous en avez l'abrégé en ces deux mots : un Dieu donné, un Dieu reçu. Dieu se donne à nous en la personne du Verbe incarné; tous ensemble nous le recevons en la personne de la sainte Vierge, qui ne le reçoit que pour nous. Ainsi nous avons deux choses à considérer : en Jésus le présent divin<sup>4</sup>, en Marie la respectueuse acceptation; en Jésus la bonté qui se communique, en Marie la disposition pour s'en rendre digne; en Jésus de quelle manière Dieu se donne à nous, en Marie, ce qu'il nous [faut] faire pour le recevoir. Et c'est à ces deux point[s] principaux que je réduirai, pour n'être pas long, toute l'économie de ce discours...

1. Var. : de toute la nature humaine.

2. Var. : mais encore.

3. Édit. : Voilà *donc*. — Le second mot est supprimé. Il appartenait à

une première rédaction : « Voici donc. »

4. Var. : charitable. — Première rédaction : en Jésus le présent, en Marie l'acceptation.

## CARÊME DE SAINT-GERMAIN.

# SERMON SUR L'ENFANT PRODIGE.

Mercredi de la 3<sup>e</sup> semaine. 31 mars 1666.

---

La rédaction de ce discours <sup>1</sup> est une des plus travaillées et des plus tourmentées qui se rencontrent dans les manuscrits. Son importance l'explique. Louis XIV, jusqu'à la mort de sa mère, avait gardé quelque réserve apparente dans les désordres de sa vie privée. Il prétendait désormais s'affranchir de toute contrainte. Pendant que les courtisans applaudissaient à cette résolution, le ministre de la parole sainte préparait un nouvel effort pour ramener les coupables à Dieu et à la vertu. Il méditait de se servir de la touchante parabole de l'Enfant prodigue pour prêcher la pénitence. Il destinait ce sermon au troisième dimanche <sup>2</sup>; mais l'occasion lui échappa. Il le reporta donc au mercredi suivant, ne voulant à aucun prix renoncer à un tel sujet. Il eût cru, nous apprend-il lui-même, « manquer tout à fait au saint ministère » dont il était chargé, s'il avait négligé de proposer « les instructions que Jésus-Christ a renfermées dans cet évangile. »

Il ne faut pas s'étonner, en face des difficultés que présente l'interprétation de ce manuscrit, si les anciens éditeurs y ont fait des fautes, avec leur méthode défectueuse. La plupart ont été corrigées par M. Gazier dans son édition critique de vingt-trois sermons choisis. Nous en rectifierons encore quelques-unes, qui avaient échappé à sa sagacité.

L'erreur de chronologie où sont tombés l'abbé Vaillant, M. Lachat et autres, par rapport à ce sermon, qu'ils placent en 1662, est un exemple de l'importance d'un bon choix entre les rédactions successives de tel passage d'un discours. On donnait pour conclusion au sermon de la *Purification*, comme nous l'avons vu, une péroraison à laquelle Bossuet en avait substitué une autre pour déplorer la mort d'Anne d'Autriche : de là on concluait que le sermon *sur l'Amour des plaisirs (sur l'Enfant prodigue)* ne pouvait faire partie du même Carême : on rencontrait en effet dans l'un et dans l'autre la même description de la mort du juste, déjà vue dans les *panégyriques de saint François de Paule*, et dans l'*oraison funèbre du P. Bourgoing*. L'objection ne reposait sur rien de réel, puisque le passage reproduit

1. Ms. fr. 12822, f<sup>os</sup> 213-230. In-4, avec marge. — Édit. (sauf M. Gazier) : SUR L'AMOUR DES PLAISIRS. Notre titre est celui de Bossuet.

2. L'enveloppe l'atteste : *L'Enfant prodigue, 3<sup>e</sup> dim[anche]*, ainsi que la variante de la première phrase du discours.



avait été supprimé la première fois. Une confusion semblable avait fait retarder jusqu'en 1666 le sermon de 1662 *sur l'Ambition*, sous prétexte qu'une péroraison (celle qui n'avait pas été prononcée) contenait des idées qui se retrouvaient dans le sermon *sur les Devoirs des rois*.

---

*Homo quidam habuit duos filios ;  
et dixit adolescentior ex illis patri :  
Pater, da mihi portionem substantiæ  
quæ me contingit.*

Un homme avait deux fils, et le plus jeune des deux dit à son père : Mon père, donnez-moi mon partage du bien qui me touche <sup>1</sup>.

(Luc., xv. 11.)

Il n'y a que peu de jour[s] <sup>2</sup> que la parabole de l'Enfant prodigue fut lue par la sainte Église dans la célébration des mystères, et je me sens invité à ramener aujourd'hui un si beau et si utile spectacle. Et certainement, Chrétiens, toute l'histoire de ce prodigue, sa malheureuse sortie de la maison de son père, ses voyages ou plutôt ses égarements dans un pays éloigné, son avidité pour avoir son bien, et sa prodigieuse facilité à le dissiper, ses libertés et sa servitude, ses douleurs après ses plaisirs <sup>3</sup>, enfin la variété infinie et le mélange de ses aventures, sont un tableau si naturel de la vie humaine, et son retour à son père, où <sup>4</sup> il retrouve avec abondance tous les biens qu'il avait perdus, une image si accomplie des grâces de la pénitence, que je croirais manquer tout à fait au saint ministère dont je suis chargé, si je négligeais les instructions que Jésus-Christ a renfermées dans cet évangile. Ainsi mon esprit ne travaille plus qu'à trouver à quoi se réduire dans une matière si vaste. Tout me paraît important, et je ne puis tout traiter sans entreprendre aujourd'hui un dis-

1. Var. : qui me regarde. — qui m'appartient. — L'auteur a cherché ici encore la traduction la plus littérale.

2. Var. : La parabole de l'Enfant prodigue nous fut hier proposée par la sainte Église dans la célébration des mystères, et je pense que vous voudrez bien que je ramène...

3. Édit. (sauf M. Gazier) : et la misère extrême où il est réduit pour avoir tout (var. : trop) donné à son plaisir. — Effacé au manuscrit.

4. M. Gazier explique où par *chez lequel*. Il est plus simple d'entendre : *retour dans lequel*. Bossuet avait d'abord écrit : qui lui fait retrouver.

cours immense. Grand Dieu, arrêtez mon choix sur ce qui sera le plus profitable à cet illustre auditoire, et donnez-moi les lumières de votre Esprit-Saint, par les pieuses intercessions de la bienheureuse Vierge, que je salue avec l'Ange, en disant : Ave.

[P. 1] Depuis notre ancienne désobéissance, il semble que Dieu ait voulu retirer du monde tout ce qu'il y avait répandu de joie véritable pendant <sup>1</sup> l'innocence des commencements ; si bien que ce qui flatte maintenant nos sens n'est plus qu'un amusement dangereux et une illusion de peu de durée. Le Sage l'a bien compris, lorsqu'il a dit ces paroles : « *Risus dolore miscbitur, et extrema gaudii luctus occupat* <sup>2</sup>. Le ris sera mêlé de douleur, et les joies se termineront <sup>3</sup> en regrets. » C'est connaître le monde que de parler ainsi de ses plaisirs ; et ce grand homme a bien remarqué dans les paroles que j'ai rapportées, premièrement qu'ils ne sont pas purs, puisqu'ils sont mêlés de douleurs, et secondement qu'ils passent bien vite <sup>4</sup>, puisque la tristesse les suit de si près. En effet, il est véritable que nous ne goûtons point ici de joie sans mélange <sup>5</sup>. La félicité des hommes du monde est composée de tant de pièces, qu'il y en a [p. 2] toujours quelque'une qui manque ; et la douleur a trop d'empire dans la vie humaine, pour nous laisser jouir longtemps de quelque repos. C'est ce que nous pouvons entendre par la parabole de l'Enfant prodigue. Pour donner un cours plus libre à ses passions, il renonce aux commodités et à la douceur de sa maison paternelle, et il achète à ce prix cette liberté malheureuse. Le plaisir de jouir de ses biens est suivi de leur entière dissipation. Ses excès, ses profusions, cette vie voluptueuse qu'il a embrassée, le réduisent à la servitude, à la faim et au désespoir. Ainsi vous voyez, Messieurs, que ses joies se tournent bientôt en amertume <sup>6</sup> : *Extrema gau-*

1. Var. : dans.

2. Prov., XIV, 13.

3. Var. : se finiront.

4. Var. : qu'ils n'ont point — qu'ils ont peu de consistance. La dernière leçon a été écrite en surcharge. à la

sanguine.

5. Ms. : sans mélanges.

6. Anciennes édit. : en une amertume infinie. — Deux mots à supprimer. M. Gazier le fait, mais en mettant *amertume* au pluriel.

*dii luctus occupat.* Mais voici un autre changement, qui n'est pas moins remarquable : la longue suite de ses malheurs l'ayant fait rentrer en lui-même, il retourne enfin à son père, repentant et affligé de tous ses désordres ; et, reçu dans ses bonnes grâces, il recouvre par ses larmes et par ses regrets ce que ses joies dissolues lui avaient fait perdre. Étranges vicissitudes ! Plongé par ses plaisirs déréglés dans un abîme de douleurs, il rentre par sa douleur même dans la tranquille possession d'une joie parfaite. Tel est le miracle de la pénitence. C'est<sup>1</sup> ce qui me donne lieu, Chrétiens, de vous faire voir aujourd'hui, dans l'égarément et dans le retour de ce prodigue, ces deux vérités importantes : les plaisirs, sources de douleurs ; et les douleurs, sources fécondes de nouveaux plaisirs. C'est le partage de ce discours, et le sujet de vos attentions.

### Premier Point.

[P. 3] L'apôtre saint Paul a prononcé que « tous ceux qui veulent vivre pieusement en Jésus-Christ souffriront persécution : *Omnes qui pie volunt vivere in Christo Jesu, persecutionem patientur*<sup>2</sup>. » L'Église était encore dans son enfance, et déjà toutes les puissances du monde s'armaient contre elle. Mais ne vous persuadez pas qu'elle ne fût persécutée que par les tyrans, ennemis déclarés du christianisme<sup>3</sup>. Chacun de ses enfants était soi-même son persécuteur. Pendant qu'on affichait dans<sup>4</sup> toutes les places publiques des sentences et des proscriptions contre les fidèles, eux-mêmes se condamnaient d'une autre sorte. Si les empereurs les exilaient de leur patrie, tout le monde leur était un exil ; ils s'ordonnaient à eux-mêmes de ne s'at-

1. Var. : C'est ce qui me porte, Messieurs à..... Anciennes édit. : et c'est... — Et est effacé, et la seconde leçon a été écrite en surcharge, à la sanguine.

2. II Tim., III, 12.

3. Var. : ennemis du nom chrétien. — M. Gazier croit, à tort, selon nous, devoir renvoyer aussi en variante le mot *tyrans*, au nom de la grammair. Nous admettons qu'après la

correction. *ennemis* a cessé d'être adjectif ; mais les quatre derniers mots de la phrase sont devenus une apposition. Une phrase qu'on lira plus loin, prouve d'ailleurs que ce mot doit être maintenu : « *Lestyrans*, dont nous parlions tout à l'heure, ont-ils jamais inventé... ? »

4. Dehors, etc. : à tous les poteaux et dans... — Cinq mots effacés, que nous supprimons, avec M. Gazier.

tacher<sup>1</sup> nulle part, et de n'établir leur domicile en aucun pays de la terre. Si on leur ôtait la vie par la violence, eux-mêmes s'ôtaient les plaisirs volontairement, et Tertullien a raison de dire que cette sainte et innocente persécution aliénait encore plus les esprits que l'autre : *Plures invenias, quos magis periculum voluptatis quam vita avocet ab hac secta, cum alia non sit et stulto et sapienti vita* [p. 4] *gratia, nisi voluptas*<sup>2</sup> ; c'est à dire que<sup>3</sup>, si l'on craignait les rigueurs des empereurs contre l'Église, on craignait encore davantage la sévérité de sa discipline contre elle-même ; et que plusieurs se seraient exposés plus facilement à se voir ôter la vie qu'à se voir arracher les plaisirs, sans lesquels la vie leur est ennuyeuse, et<sup>4</sup> qu'ils aimeraient autant n'avoir pas<sup>5</sup> que de l'avoir sans goût et sans agrément.

Ce martyr, Messieurs, ne finira point<sup>6</sup> ; et cette sainte persécution par laquelle nous combattons en nous-mêmes les attrait des sens durera<sup>7</sup> autant que l'Église. La haine aveugle et injuste qu'avaient les grands du monde contre l'Évangile a eu son cours limité, et le temps l'a enfin tout à fait éteinte ; mais la haine des chrétiens contre eux-même[s] et contre leur propre corruption doit être immortelle, et c'est elle qui fera jusques à la fin des siècles ce martyr vraiment merveilleux, où chacun s'immole soi-même, où le persécuteur et le patient sont également agréables, où [p. 5] Dieu<sup>8</sup> soutient celui qui souffre, et couronne celui qui persécute.

1. Var. : s'arrêter.

2. *De Spectac.*, n. 2. — Ms. : *cum nulla sit nec stulto nec sapienti...*

3. Edit. (sauf M. Gazier) : c'est-à-dire qu'on s'éloignait du christianisme plus par la crainte de perdre les plaisirs que par celle de perdre la vie, qu'on aimait autant n'avoir pas que de l'avoir sans goût et sans agrément : *c'est-à-dire* que si... — Phrase supprimée. Pour la conserver, il eût fallu du moins rétablir ici *de sorte que*, remplacé dans la correction de Bossuet par *c'est-à-dire* (une seule fois employé).

4. Omis dans les anciennes éditions, à cause du passage analogue

qu'on avait indûment maintenu au commencement de cette phrase.

5. Latinisme assez dur. *Que est* relatif. M. Gazier croit devoir corriger : « et qu'ils aimeraient autant ne l'avoir pas... » Si *que* dépendait encore de *c'est à dire*, il fallait ici le conditionnel passé.

6. Var. : ne doit point cesser.

7. Anciennes édit. : doit durer. — « Bossuet a souligné *doit* ; et la preuve que c'est une façon de barrer le mot, c'est qu'il a ajouté une lettre au mot *durer*, pour avoir *durera*. » (*Edit. Gazier.*)

8. Anciennes édit. : d'une même main. — Effacé.

Je n'ignore pas<sup>1</sup>, Chrétiens, que plusieurs murmurent ici contre la sévérité de l'Évangile. Ils veulent bien que Dieu nous défende ce qui fait tort au prochain; mais ils ne peuvent comprendre que l'on mette de la vertu à se priver des plaisirs; et les bornes qu'on nous prescrit de ce côté-là leur semblent insupportables. Mais s'il n'était mieux séant à la dignité de cette chaire de supposer comme indubitable[s] les maximes de l'Évangile que de les prouver par raisonnement, avec quelle facilité pourrais-je vous faire voir qu'il était absolument nécessaire que Dieu réglât par ses saintes lois toutes les parties de notre conduite; que lui, qui nous a prescrit l'usage que nous devons faire de nos biens, ne devait pas négliger<sup>2</sup> de nous enseigner celui que nous devons faire de nos sens; que si, ayant égard à la faiblesse des sens, il leur a donné quelques plaisirs, aussi, pour honorer la raison, il fallait<sup>3</sup> y mettre des bornes, et ne livrer pas au corps l'homme tout entier, à la honte de l'esprit...

[P. 6] Et certainement, Chrétiens, il ne faut pas s'étonner que Jésus-Christ nous commande de persécuter en nous-même[s] l'amour des plaisirs, puisque<sup>4</sup>, sous prétexte d'être nos amis, ils nous causent de si grands maux. Les pires des ennemis, disait sagement cet ancien<sup>5</sup>, ce sont les flatteurs; et j'y ajoute avec assurance, que les pires de tous les flatteurs, ce sont les plaisirs. Ces dangereux conseillers, où ne nous mènent-

1. Un trait en marge indique l'intention de remplacer cet alinéa tout entier par un autre développement. En voici le canevas, sur lequel l'orateur aura improvisé : « Prouver par l'Évangile : *Tollat* (ms. : *Tollit*) *crucem suam quotidie* (Luc., IX, 23) : tous les jours. *Dicebat autem ad omnes* (ibid.), non aux religieux et aux solitaires. — *Intrate per angustam portam, quia lata porta et spatiosa via est quæ ducit ad perditionem, et multi sunt qui intrant per eam. Quam angusta porta et arcta via est quæ ducit ad vitam, et pauci sunt qui inveniunt eam!* (Matth., VII, 13, 14.) Il ne dit pas à la perfection (Lachat : à la perdition), mais à la vie. — *Contendite intrare per an-*

*gustam portam; quia multi, dico vobis, quærent intrare et non poterunt* (Luc., XIII, 24). »

2. Quatre mots soulignés. Mais, au lieu de les remplacer, l'auteur ajoute : « de nous enseigner : » et il substitue plus loin un synonyme au verbe *devoir*, qui se trouvait ici répété à satiété. Rappelons d'ailleurs que ceci est une première rédaction, que l'orateur se proposait de modifier en chaire.

3. Var. : il devait.

4. La première rédaction portait : « ...de l'esprit, qui est son image. Et d'ailleurs pourquoi craindrions-nous de persécuter en nous les plaisirs, eux qui, sous prétexte...

5. Q. Curt., lib. VIII, cap. v, 8.

ils pas par leurs flatteries ? Quelle honte, quelle <sup>1</sup> ruine dans les fortunes, quels dérèglements dans les esprits, quelles infirmités même dans les corps n'ont pas été introduites par l'amour désordonné des plaisirs ? Ne voyons-nous pas tous les jours plus de maisons ruinées par la sensualité <sup>2</sup> que par les disgrâces, plus de familles divisées et troublées dans leur repos par les plaisirs que par les ennemis les plus artificieux, plus d'hommes immolés avant le temps à la mort par les plaisirs que par les violences et par les combats ? Les tyrans dont nous parlions tout à l'heure ont-ils jamais inventé des tortures plus insupportables que celles que les plaisirs font souffrir à ceux qui s'y abandonnent ? Ils ont amené dans le monde des maux inconnus au genre humain ; et [p. 7] les médecins nous enseignent, d'un commun accord, que ces funestes complications de symptômes et de maladies, qui déconcertent leur art, confondent leurs expériences, démentent <sup>3</sup> leurs anciens aphorismes, ont leurs sources dans les plaisirs. Qui ne voit donc clairement combien il était juste de nous obliger d'en être les persécuteurs, puisqu'ils sont eux-mêmes, en tant de façons, les plus cruels persécuteurs de la vie humaine ?

Mais laissons les maux qu'ils font à nos corps et à nos fortunes ; parlons de ceux qu'ils font à nos âmes, dont le cours est inévitable. La source de tous les maux, c'est qu'ils nous éloignent de Dieu, pour lequel si notre cœur ne nous dit pas que nous sommes faits, il n'y a point de paroles qui puissent guérir notre aveuglement. Or, mes Frères, Dieu est esprit, et ce n'est que par l'esprit qu'on le peut atteindre. Qui ne voit donc que, plus nous marchons dans la région des sens, plus nous nous éloignons de notre demeure natale, et plus nous nous égarons dans une terre étrangère ?

[P. 8] Le prodigue nous le fait bien voir ; et ce n'est pas sans raison qu'il est écrit dans notre évangile qu'en sortant de la maison de son père, « il alla dans une région bien éloignée : *Peregre profectus est in regionem*

1. Anciennes édit. : quelle infamie. — Effacé.

2. Var. : par les plaisirs. La seconde leçon, au crayon.

3. Var. : font mentir. — Bossuet

supprime ici, sans doute par délicatesse, les mots « si souvent, » que les anciens éditeurs avaient tort de rétablir dans ce passage.



*longinquam* <sup>1</sup>. » Ce fils dénaturé, et ce serviteur <sup>2</sup> fugitif, qui quitte pour ses plaisirs le service de son maître, fait deux étranges voyages: il éloigne son cœur de Dieu <sup>3</sup>, et ensuite il en éloigne même sa pensée. Rien n'éloigne tant notre cœur de Dieu, que l'attache aveugle aux joies sensuelles; et si les autres passions peuvent l'emporter <sup>4</sup>, c'est celle-ci qui l'engage et le livre tout à fait. Dieu n'est plus dans ton cœur, homme sensuel <sup>5</sup>; mais tu feras bientôt une seconde démarche <sup>6</sup>. Si Dieu n'est plus dans ton cœur, bientôt il ne sera plus dans ton esprit <sup>7</sup>. Ta mémoire, trop complaisante à ce cœur ingrat, l'effacera bientôt d'elle-même <sup>8</sup>. En effet, ne voyons-nous pas que les plaisirs occupent tellement l'esprit que les saintes vérités de Dieu et ses [p. 9] justes jugements n'y ont plus de place? *Auferuntur judicia tua a facie ejus* <sup>9</sup>. Dieu éloigné de notre cœur, Dieu éloigné de notre pensée: ô le malheureux <sup>10</sup> éloignement! ô le funeste voyage! Où êtes-vous, ô prodigue! combien éloigné de votre patrie! et en quelle basse région avez-vous choisi <sup>11</sup> votre demeure!

David s'était autrefois perdu dans cette terre étrangère: il en est revenu bientôt; mais, pendant qu'il y a passé, écoutez ce qu'il nous dit de ses erreurs: « *Cor meum dereliquit me*: Mon cœur, dit-il, m'a abandonné; » il s'est allé engager dans une misérable servitude. Mais pendant que son cœur lui échappait, où avait-il son esprit? Écoutez ce qu'il dit encore: « *Comprehenderunt me iniquitates meæ, et non potui ut viderem* <sup>12</sup>: Les pensées de mon péché m'occupaient tout, et je ne pouvais plus voir autre chose. » C'est encore en cet état que *la lumière de ses yeux n'est plus avec lui* <sup>13</sup>. La connaissance de Dieu était obscurcie, la foi, comme éteinte et oubliée: Chrétiens, quel égarement! Mais

1. Luc., xv. 13. — Ms.: *Peregre abiit*.

2. Var.: esclave.

3. Var.: il éloigne de Dieu son cœur.

4. Emporter notre cœur.

5. Anciennes édit.: l'idole que tu encenses, c'est le Dieu que tu adores. — Supprimé.

6. Var.: un second pas.

7. Var.: dans ta pensée.

8. Var.: de ton souvenir. — Édit.: d'elle-même de ton souvenir.

9. Ps. x. 26.

10. Var.: la seconde leçon, à la sanguine.

11. Var.: établi.

12. Ps. xxxix. 13.

13. Ps. xxxvii. 11.

les pécheurs vont plus loin encore. Les vérités de Dieu nous échappent ; nous perdons, en nous éloignant, le ciel de vue ; on ne sait qu'en croire ; il [n']y a plus que les sens qui nous touchent et qui nous occupent <sup>1</sup>.

De vous dire maintenant, Messieurs, jusques où ira cet égarement, ni jusqu'où vous emporteront les joies sensuelles <sup>2</sup>, c'est ce que je n'entreprends pas ; car qui sait les mauvais conseils que vous donneront [p. 10] ces flatteurs <sup>3</sup> ? Tout ce que je sais, Chrétiens, c'est que la raison une fois livrée à l'attrait des sens, et prise de ce vin fumeux, ne peut plus répondre d'elle-même, ni savoir où l'emportera son ivresse <sup>4</sup>. Mais que sert de renouveler aujourd'hui ce que j'ai déjà dit dans cette chaire <sup>5</sup> de l'enchaînement des péchés <sup>6</sup> ? et quel besoin de vous faire voir qu'un crime <sup>7</sup> en attire d'autres, puisqu'il n'en faut qu'un pour nous perdre ; et que, sans que nous fassions jamais d'autres injustices, c'en est une assez criminelle de <sup>8</sup> refuser notre cœur à Dieu, qui le demande à si juste titre ?

C'est à cette énorme injustice que nous engage <sup>9</sup> tous les jours l'amour des plaisirs. Il fait beaucoup davantage : non content de nous avoir une fois arraché[s] à Dieu, il nous empêche d'y retourner par une conversion véritable : et en voici les raisons.

1. Cet alinéa est une addition marginale.

2. Var. : vous emportera l'amour des plaisirs.

3. Beau passage supprimé ici : « Qui sait s'ils ne vous pousseront pas à réparer par des injustices (*var.* : rapines) ce que vous aurez dissipé par vos débauches ? Si, après que vous aurez dit avec ces libertins dont il est parlé dans le livre de la Sapience : Contentons-nous, servons-nous du temps, cueillons les fleurs avant qu'elles passent, et prenons les plaisirs qui nous sont donnés (*var.* : nos plaisirs, passons agréablement une vie si courte) : *Utamur bonis quæ sunt*, et le reste, nous ne dirons point aussi avec eux : Opprimons le juste et le pauvre : *Opprimamus pauperem justum*, et si nous n'attenterons pas de soutenir par des violences ce qu'une

licence effrénée nous aura fait entreprendre ? Je ne puis dire ces choses : tout ce que je sais, Chrétiens. » — Bossuet avait dit ailleurs ce qu'il ne croit pas pouvoir dire ici (Voy. t. IV, p. 208 et 606).

4. Var. : et ne sait où l'emportera son enivrement.

5. Allusion à un sermon perdu. C'était peut-être celui que l'auteur avait destiné au second dimanche, et qui, reporté ensuite au troisième, aura fait renvoyer celui-ci au mercredi suivant.

6. Var. : crimes.

7. Var. : un péché. — Première rédaction : Que sert de vous faire voir qu'ils s'attirent les uns les autres, ... — C'est le texte de Deforis, Lachat, etc.

8. Édit. : que de.

9. Var. : C'est cette énorme injustice que nous fait faire...



[P. 11] Pour se convertir, Chrétiens, il faut premièrement se résoudre, fixer son esprit à quelque chose, prendre une forme de vie : or est-il que l'attache aux attrait sensibles nous met dans une contraire disposition. Car nous voyons<sup>1</sup> par expérience que tout l'agrément des sens est dans la variété (et c'est pourquoi l'Écriture<sup>2</sup> dit que « la concupiscence est inconstante, *inconstantia concupiscentiæ*); que<sup>3</sup>, dans toute l'étendue des choses sensibles, il n'y a point de si agréable situation que le temps ne rende ennuyeuse et insupportable. Quiconque donc s'attache au sensible, il faut qu'il erre<sup>4</sup> nécessairement d'objets en objets, et se trompe, pour ainsi dire, en changeant de place; ainsi la concupiscence, c'est-à-dire l'amour des plaisirs est toujours changeant, parce que toute son ardeur<sup>5</sup> languit et meurt dans la continuité, et que c'est le changement qui le fait revivre. Aussi qu'est-ce autre chose que la vie des sens, qu'un mouvement alternatif de l'appétit au dégoût, et du dégoût à l'appétit, l'âme flottant toujours incertaine entre l'ardeur qui se ralentit et l'ardeur qui se renouvelle : *inconstantia concupiscentiæ*? Voilà ce que c'est que la vie des sens. Cependant, dans ce mouvement perpétuel, on ne laisse pas de se divertir par l'image d'une liberté errante : *Quasi quadam libertate auræ perfruuntur vago quodam desiderio suo*<sup>6</sup>.

[P. 12] Mais<sup>7</sup> quand il faut arrêter ses résolutions, cette âme, accoutumée dès longtemps à courir deçà et

1. Deforis, Lachat... : Car, trop pauvres pour nous pouvoir arrêter longtemps, nous voyons... — Apposition retranchée, et dont la place, d'ailleurs, était après *que*.

2. Sap., IV, 12. —

3. Anciennes édit. : parce que... — Correction négligée (*parce* à effacer). M. Gazier, au contraire, l'exagère, supprimant les deux mots, bien que le premier seul soit souligné. Dans la rédaction définitive, ce *que* est le second régime de *nous voyons par expérience*.

4. Var. : passe.

5. Var. : parce qu'on voit toute son ardeur languir et mourir... — La correction est simplement indi-

quée au manuscrit. — Autre var. : parce qu'on le voit languir et mourir dans la continuité, et que c'est le changement qui le fait revivre.

6. S. Aug., *In Ps.* cxxxvi, n. 9.

7. Note marginale : « Pour se convertir, il faut un certain sérieux; ceux qui vivent dans les plaisirs. *lulum esse vitam nostram* (édit. Gazier : *suam*), sont accoutumés à rire de tout; ne prennent rien sérieusement (édit. Gazier : ne peuvent rien de sérieux. — Les six mots qui précèdent, donnés en variante). » — Lachat : *Mais aussi*. — Cet adverbe est effacé, et tous les autres éditeurs ont eu raison de le supprimer.

delà partout où elle voit la campagne découverte, à suivre ses humeurs et ses fantaisies, et à se laisser tirer sans résistance par les objets plaisants<sup>1</sup> qui se présente[nt], ne peut plus du tout se fixer. Cette constance, cette égalité, cette sévère régularité de la vertu lui fait peur, parce qu'elle n'y voit plus ces délices, ces doux changements, cette variété qui égaye les sens, ces égarements agréables où ils semblent se promener avec liberté. C'est pourquoi cent fois on tente et cent fois on quitte, on rompt et on renoue bientôt avec les plaisirs<sup>2</sup>. O âme inconstante et irrésolue, ou plutôt trop déterminée et trop résolue, pour ne pouvoir te résoudre, iras-tu toujours errant d'objets en objets, sans jamais t'arrêter au bien véritable<sup>3</sup> ?

[P. 13] C'est ici qu'il nous faut entendre quelle est la captivité où jettent les joies sensuelles ; car le prodigue de la parabole ne s'égare pas seulement, mais encore il s'engage et se rend esclave ; et voici en quoi consiste notre servitude. C'est qu'encore que nous passions d'un objet à l'autre, ainsi que je viens de dire, avec une variété infinie, nous demeurons arrêtés dans l'étendue des attrait<sup>4</sup> sensibles. Et qu'est-ce qui nous tient ainsi captifs de nos sens, sinon la malheureuse alliance du plaisir avec l'habitude ? Car, si l'habitude seule a tant de force pour nous captiver, le plaisir et l'habitude étant joints ensemble, quelles chaînes ne feront-ils pas<sup>5</sup> ? Entrez avec moi, Messieurs, dans cette considération. Encore que la nature ne nous porte pas à mentir, et qu'on ne puisse comprendre le plaisir que

1. *Plaisants*, conformément à l'étymologie, « qui lui plaisent, » comme le portait une première rédaction. Bossuet l'a éliminée pour introduire une autre incidente, que les anciens éditeurs ont négligée : *qui se présentent*.

2. Anciennes édit. : De là ces remises de jour en jour, ce demain qui ne vient jamais, cette occasion qui manque toujours, cette affaire qui ne finit point et dont on attend toujours la conclusion. — Effacé.

3. Anciennes édit. : Qu'as-tu acquis de certain par ce mouvement

éternel, et que te reste-t-il de tous ces plaisirs, sinon que tu en reviens avec un dégoût du bien, une attache au mal, le corps fatigué et l'esprit vide ? Est-il rien de plus pitoyable ? — Autre suppression, dont on n'a pas tenu compte.

4. Var. : choses. La seconde leçon, à la sanguine.

5. Note marginale (au crayon) : « *Venumdatus sub peccato*. Le péché nous achète par le plaisir qu'il nous donne. » Cette remarque ne peut être introduite dans le texte, sans rompre la suite des idées.

plusieurs y trouvent, néanmoins celui qui s'est engagé dans cette faiblesse honteuse ne trouve plus d'ornements qui soient dignes de ses discours, que la hardiesse de ses inventions : bien plus, il jure et ment tout ensemble avec une pareille facilité ; et, par une horrible profanation, il s'accoutume à mêler ensemble la Première vérité<sup>1</sup> avec son contraire. Et quoique, repris par ses amis et par lui-même<sup>2</sup>, il ait honte de sa [p. 14] conduite, qui lui ôte toute créance, son habitude l'emporte par-dessus ses résolutions. Que si une coutume de cette sorte, qui répugne à la nature non moins qu'à la raison même, est néanmoins si puissante et si tyrannique, qu'y aura-t-il<sup>3</sup> de plus invincible que la nature avec l'habitude, que la force de l'inclination et du plaisir jointe à celle de l'accoutumance ? Si le plaisir rend le vice aimable, l'habitude le rendra nécessaire<sup>4</sup>. Si le plaisir nous jette dans une prison, l'habitude, dit saint Augustin, fermera cent portes sur nous, et ne nous laissera aucune sortie : *Inclusum<sup>5</sup> se sentit difficultate vitiorum, et quasi muro impossibilitatis erecto portisque clausis, qua evadat non invenit<sup>6</sup>*.

En cet état, Chrétiens, s'il nous reste quelque connaissance de ce que nous sommes, quelle pitié devons-nous avoir de notre misère ? Car encore, si nous pouvions arrêter cette course rapide des plaisirs et les attacher, pour ainsi parler, autant à nous que nous nous attachons à eux, peut-être que notre aveuglement aurait quelque excuse. Mais n'est-ce pas la chose du monde la plus déplorable, que nous soyons si fidèles à ces trompeurs<sup>7</sup> qui nous abandonnent si vite ; qu'ils aient une

1. La Première vérité. Dieu.

2. Anciennes édit. : et confondu. — Ce second participe est effacé.

3. Ms. : qui aura-t-il... ? — De même, plus loin.

4. Édit. (avant M. Gazier) : comme nécessaire.

5. Texte latin en marge. Un signe, du reste fort équivoque, paraît indiquer l'intention de le faire entrer dans la trame du discours. Ainsi placée, en fin de période, une citation est bien à sa place. Nous ne changeons donc rien ici à l'interprétation de nos prédécesseurs.

6. *In Ps.* CVI, n. 5.

7. Le texte que nous adoptons, différent de celui de M. Gazier, est une surcharge marginale au crayon, écrite hors de sa place, c'est-à-dire la dernière. — Première correction (en marge) : que nous aimions si constamment (*var.* : puissamment) ces amis trompeurs qui nous abandonnent si vite. — Rédaction primitive : que nous ayons un amour si ferme pour ces (*var.* : des) plaisirs dont le naturel est si volage (*var.* : d'un naturel si volage).

telle force pour nous entraîner, et nous une extrême impuissance <sup>1</sup> pour les retenir <sup>2</sup>; enfin que notre attache soit [p. 15] si violente, et leur fuite cependant si précipitée ? Pleurez, pleurez, ô prodigue ! car qu'y a-t-il de plus misérable que de se sentir comme forcé par ses habitudes vicieuses d'aimer les plaisirs, et de se voir si tôt <sup>3</sup> après forcé, par une nécessité fatale, de les perdre sans retour et sans espérance ?

Que si, parmi tant de sujets de nous affliger, nous vivons toutefois heureux et contents, c'est alors, c'est alors, mes Frères, qu'au défaut de notre misère, notre propre repos nous doit faire horreur. Car ce n'est pas en vain qu'il est écrit : *Illuminez mes yeux, ô Seigneur, de peur que je ne m'endorme dans la mort* <sup>4</sup>. Ce n'est pas en vain qu'il est écrit : *Ils passent leurs jours en paix, et descendent en un moment dans les enfers* <sup>5</sup>. Ce n'est pas en vain qu'il est écrit, et que le Sauveur a prononcé dans son Évangile : *Malheur à vous qui riez, car vous pleurerez* <sup>6</sup> ! En effet, si ceux qui rient parmi leurs péchés peuvent toujours conserver leur joie et en ce monde et en l'autre, ils l'emportent contre Dieu, et bravent sa toute-puissance. Mais, comme Dieu est le maître, il faut nécessairement que leurs ris se changent en gémissements <sup>7</sup> éternels ; et ils sont d'autant plus assurés de pleurer un jour qu'ils pleurent [p. 16] moins maintenant. Ouvrez donc les yeux, ô pécheurs ! et voyez sur le bord de quel précipice vous vous êtes endormis, parmi quels flots et quelles tempêtes vous croyez être en sûreté, enfin parmi quels malheurs et dans quelle servitude vous vivez contents ! O ! qu'il vous serait peut-être utile que Dieu vous éveillât d'un coup de sa main, et vous instruisît par quelque affliction ! Mais, mes Frères, je ne veux point faire de pareils souhaits, et je vous conjure au contraire de n'obliger pas le Tout-Puissant à vous faire ouvrir les yeux <sup>8</sup> par quelque revers : prévenez de vous-même[s] sa juste fureur ; crai-

1. Var. : et nous aucune...

2. Autre var. : qu'ils aient tant de force pour nous entraîner, et nous si peu pour les retenir.

3. Var. : bientôt.

4. Ps. XII, 4.

5. Job, XXI, 13.

6. Luc., VI, 25.

7. Var. : pleurs.

8. Var. : à vous rappeler à vous-même[s]

gnez le retour du siècle à venir, et le funeste changement dont Jésus-Christ vous menace ; et, de peur que votre joie ne se change en pleurs, cherchez dans la pénitence, avec le prodigue, une tristesse qui se change en joie : c'est par où je m'en vais <sup>1</sup> conclure.

### Second Point.

[P. I] Nous lisons dans l'Histoire sainte, c'est au premier livre d'Esdras, que, lorsque ce grand prophète eut rebâti le temple de Jérusalem, que l'armée assyrienne avait détruit, le peuple, mêlant ensemble le triste ressouvenir de sa ruine et la joie d'un si heureux <sup>2</sup> rétablissement, poussait <sup>3</sup> en l'air des accents lugubres, faisait retentir jusqu'au ciel des chants de réjouissance ; en telle sorte, dit l'auteur sacré, « qu'on ne pouvait distinguer les gémissements d'avec les cris d'allégresse : *Nec poterat quisquam agnoscere vocem clamoris luctantium, et vocem fletus populi* <sup>4</sup>. » Ce mélange mystérieux de douleur et de joie est une image assez naturelle de ce qui s'accomplit dans la pénitence. L'âme déchue de la grâce voit le temple de Dieu renversé en elle. Ce ne sont point les Assyriens qui ont fait cet effroyable ravage ; c'est elle-même qui a détruit et honteusement profané ce temple sacré de son cœur, pour en faire un temple d'idoles. Elle pleure, elle gémit, [p. II] elle ne veut point recevoir de consolation ; mais, au milieu de ses douleurs et pendant qu'elle fait couler un torrent de larmes, elle voit que le Saint-Esprit, touché de ses pleurs <sup>5</sup>, commence à redresser cette maison sainte, qu'il relève l'autel abattu <sup>6</sup>, et rend enfin le premier honneur à sa conscience, où il veut faire sa demeure <sup>7</sup> : que ju-

1. Ms. : vai.

2. Var. : de son glorieux...

3. Bossuet avait d'abord écrit : « tantôt poussait en l'air des cris (correction : accents, effacée aussi bien que *cris*) lugubres, tantôt faisait retentir... » Il efface *tantôt*, *tantôt*, et corrige en marge : « une partie..., l'autre... » Puis cette surcharge est à son tour effacée. Rien n'indique le retour à la première rédaction, qui s'éloignait du texte

sacré : *commixtim enim populus vociferabatur* : l'auteur préfère imiter par ce style coupé le mélange confus qu'il dépeint.

4. I Esdr., III, 13.

5. Édit. (avant M. Gazier) : et ses regrets. — Effacé.

6. Var. : qu'il rebâtit l'autel profané.

7. Anciennes édit. : en sorte qu'elle trouvera dans ce nouveau sanctuaire une retraite assurée dans laquelle

gez-vous, Chrétiens, de cette sainte tristesse ? Une âme, à qui ses douleurs procurent <sup>1</sup> une telle grâce, n'aimera-t-elle pas mieux s'affliger de ses péchés <sup>2</sup>, que de rire avec le monde <sup>3</sup> ? et ne faut-il pas s'écrier ici avec le grand saint Augustin : « Que celui-là est heureux, qui est affligé <sup>4</sup> de cette sorte ! *Quam felix est, qui sic miser est* <sup>5</sup> ! »

C'est ici que je voudrais pouvoir ramasser tout ce qu'il y a de plus efficace dans les Écritures divines, pour vous représenter dignement <sup>6</sup> [p. III] ces délices intérieures, ce fleuve de paix dont parle Isaïe <sup>7</sup>, cette joie <sup>8</sup> du Saint-Esprit, enfin ce calme admirable d'une bonne conscience. Il est malaisé, mes Frères, de faire entendre ces vérités et goûter ces chastes plaisirs aux hommes du monde ; mais nous tâcherons comme nous pourrons <sup>9</sup> de leur en donner quelque idée.

Dans cette inconstance des choses humaines, et parmi tant de différentes agitations qui nous troublent <sup>10</sup> ou qui nous menacent, celui-là me semble heureux qui peut avoir un refuge. Et sans cela, Chrétiens, nous sommes trop découverts aux attaques <sup>11</sup> de la fortune pour pouvoir trouver du repos. Laissons pour quelque temps la chaleur ordinaire du discours, et pesons les choses froidement. Vous vivez ici dans la Cour, et, sans entrer plus avant dans l'état de vos affaires, je veux croire <sup>12</sup> que votre état est tranquille <sup>13</sup> ; mais vous n'avez pas si fort oublié les tempêtes dont cette mer est si souvent

elle pourra vivre heureuse et tranquille sous la paisible (*var.* : glorieuse) protection du Dieu (*var.* : du Saint d'Israël, c'est-à-dire du Dieu vivant) qui y fera sa demeure. — Passage effacé : la phrase s'allongeait outre mesure.

1. *Var.* : ont procuré.

2. *Var.* : pleurer ses péchés.

3. *Édit.* : que de *vivre* avec le monde.

4. *Var.* : malheureux. — L'orateur veut éviter le jeu de mots ; les anciens éditeurs le rétablissent malgré lui.

5. *In Ps.* XXXVIII, n. 2. —

6. Bossuet a détaché plus tard, vers 1669, les pages III-VII de ce second point. A cette occasion, il a

récrit au bas de la p. II les premières lignes de la p. III, et en marge de la p. VII les dernières lignes de la p. VI.

7. *Is.* LXVI, 12.

8. *Var.* : paix. — L'auteur lui-même oublie la correction interlinéaire, peu visible quand il transcrit ces lignes en 1669.

9. *Var.* : nous tâcherons toutefois. — Anciennes *édit.* : mais nous tâcherons toutefois comme nous pourrons...

10. *Var.* : et present.

11. *Var.* : atteintes.

12. *Var.* : je suppose.

13. *Var.* : que la vie vous y semble douce.

agitée, que vous vous fiez <sup>1</sup> tout à fait à cette bonace : et c'est pourquoi je ne vois point d'homme sensé <sup>2</sup> qui ne se destine un lieu de retraite, qu'il regarde de loin, comme un port dans lequel il se jettera, quand il sera [p. iv] poussé par les vents contraires. Mais cet asile, que vous vous préparez contre la fortune, est encore de son ressort ; et si loin que vous puissiez étendre votre prévoyance, jamais vous n'égalerez <sup>3</sup> ses bizarreries : vous penserez vous être muni d'un côté, la disgrâce viendra de l'autre ; vous aurez tout assuré aux environs, l'édifice manquera <sup>4</sup> par le fondement. Si le fondement est solide, un coup de foudre viendra d'en haut, qui renversera tout <sup>5</sup> de fond en comble : je veux dire <sup>6</sup> simplement et sans figure que les malheurs nous assaillent et nous pénètrent par trop d'endroits, pour pouvoir être prévus et arrêtés de toutes parts. Il n'y a rien sur la terre où nous mettions notre appui, qui non seulement ne puisse manquer, mais encore nous être tourné en une amertume infinie. Et nous serions trop novices dans l'histoire de la vie humaine, si nous avions besoin que l'on nous prouvât cette vérité.

Posons donc que ce qui peut arriver, ce que vous avez vu mille fois arriver aux autres, vous arrive aussi à vous-même[s]. Car, mes Frères, vous n'avez point de sauvegarde de la fortune ; vous n'avez ni d'exemption <sup>7</sup> ni de privilège contre les faiblesses communes. Qu'il arrive que votre fortune soit renversée par quelque disgrâce, votre famille désolée par quelque mort désastreuse <sup>8</sup>, votre santé ruinée par quelque longue et fâcheuse [p. v] maladie ; si vous n'avez quelque lieu où

1. Ms. : fiez.

2. Var. : d'homme de sens — d'homme qui ait tant soit peu de sens.

3. Souligné, non remplacé. En reprenant tout ce développement dans le sermon de la Toussaint 1669 (3<sup>e</sup> p.), Bossuet blâmera de même ce mot, mais sans lui en substituer un autre.

4. Var. : muni à l'entour, l'édifice manquera...

5. Var. : vient d'en haut et ren-

verse tout.

6. Var. : mais disons.

7. Bossuet a écrit ici *exantion*, et en 1669 *exemption*. La première de ces deux orthographes indique qu'on ne connaissait pas encore la prononciation pédantesque aujourd'hui usitée pour ce mot ; de la seconde, il n'y a rien à conclure, sinon que l'auteur accentue de plus en plus son retour aux formes étymologiques.

8. Var. : douloureuse.

vous vous mettiez à l'abri<sup>1</sup>, vous essuieriez tout du long la fureur des vents et de la tempête<sup>2</sup>. Mais où sera cet abri ? Promenez-vous à la campagne, le grand air ne dissipe point<sup>3</sup> votre inquiétude ; rentrez dans votre maison, elle vous y poursuit ; cette importune s'attache à vous jusques dans votre cabinet et dans votre lit<sup>4</sup>. Poussé et persécuté de tous côtés, je ne vois plus que vous-mêmes et votre propre conscience où vous puissiez vous réfugier. Mais si cette conscience est mal avec Dieu, ou elle n'est pas en paix, ou sa paix est pire et plus ruineuse que tous les troubles<sup>5</sup>. Que ferez-vous, malheureux ? Le dehors vous étant contraire, vous voudriez vous renfermer au dedans<sup>6</sup> ; le dedans, qui est tout en trouble, vous rejette violemment au dehors. Le monde se déclare contre vous par votre infortune ; le ciel vous est fermé par vos péchés : ainsi, ne trouvant nulle consistance, quelle misère sera égale à la vôtre ? Que si votre cœur est droit avec Dieu, là sera votre asile et votre refuge : là vous aurez Dieu au milieu de vous ; car Dieu ne quitte jamais un homme de [p. vi] bien : *Deus in medio ejus non commovebitur*, [dit] le Psalmiste<sup>7</sup>. Dieu donc habitant en vous soutiendra votre cœur abattu, en l'unissant saintement à un Jésus désolé et aux mystères de sa croix et de ses souffrances. Là il vous montrera les afflictions, sources fécondes de biens infinis ; et entretenant<sup>8</sup> votre âme affligée dans une bonne espérance, il vous donnera des consolations que le monde ne peut entendre. Mais pour

1. Var. : d'abri, où vous soyez à l'abri.

2. Var. : il vous faudra essayer toute la fureur des tempêtes.

3. Var. : pas.

4. Anciennes édit. : où elle vous fait faire cent tours et retours, sans que jamais vous trouviez une place qui vous soit commode (var. : une bonne place). — Passage supprimé avec raison, au manuscrit, comme M. Gazier le fait remarquer.

5. Note marginale : \* « C'est la faute que nous faisons : notre conscience, notre intérieur, le fond de notre âme et la plus haute partie d'elle-même (var. : sa plus haute partie) est hors de prise ; nous l'en-

gageons avec les choses sur quoi la fortune peut frapper. Imprudents ! Quand le corps est découvert, ils (c'est-à-dire les animaux) tâchent de cacher la tête (var. : ils cachent...) ; nous produisons tout au dehors. » — C'est en 1669, croyons-nous, que Bossuet, s'étant relu, a esquissé ici cette réflexion avant de lui donner son expression définitive dans le 3<sup>e</sup> point du sermon de la Toussaint.

6. Var. : Le dehors, qui vous est contraire, vous repousse au dedans.

7. Ps., XLV, 6.

8. Souligné, non remplacé par écrit.



avoir en vous-même[s] ce consolateur invisible, c'est-à-dire le Saint-Esprit, à qui le Sauveur a donné ce nom <sup>1</sup>, et pour goûter avec lui la paix d'une bonne conscience, il faut que cette conscience soit purifiée; et nulle eau ne le peut faire que celle des larmes. Coulez donc, larmes de la pénitence; coulez comme un torrent, ondes bienheureuses; nettoyez cette conscience souillée; lavez ce cœur profané, et « rendez-moi cette joie divine qui est le fruit de la justice et de l'innocence: *Redde mihi lætitiã salutaris tui* <sup>2</sup>. »

[P. VII] Et certes ce serait une erreur étrange et trop indigne d'un homme, que de croire que nous vivions sans plaisir, pour le vouloir transporter du corps à l'esprit, de la partie terrestre et mortelle à la partie divine et incorruptible. Ce n'est pas en vain, Chrétiens, que Jésus-Christ est venu à nous de ce Paradis de délices où abondent les joies véritables. Il nous a apporté de ce lieu de paix et de bonheur éternel un commencement de la gloire dans le bienfait de la grâce, un essai de la vue de Dieu dans la foi, un gage et une partie de la félicité dans l'espérance, enfin une volupté toute chaste et toute céleste, qui se forme, dit Tertulien <sup>3</sup>, du mépris des voluptés sensuelles. Qui nous donnera, Chrétiens, que nous sachions goûter ce plaisir sublime, plaisir toujours égal, toujours uniforme, qui naît, non du trouble de l'âme, mais de sa paix; non de sa maladie, mais de sa santé; non de ses passions, mais de son devoir; non de la ferveur inquiète et toujours changeante de ses désirs, mais de la droiture immuable de sa conscience: plaisir par conséquent véritable, qui n'agite [p. VIII] pas la volonté, mais qui la calme; qui ne surprend pas la raison, mais qui l'éclaire; qui ne chatouille pas les sens dans la surface, mais qui tire le cœur à Dieu par son centre.

Il n'y a que la pénitence qui puisse ouvrir le cœur à ces joies divines. Nul n'est digne d'être reçu à goûter <sup>4</sup>

1. Huit mots omis par Bossuet, en transcrivant ceci en haut de la p. VII, en 1669. Cet accident n'est pas, croyons-nous, une raison pour les retrancher de la rédaction de 1666.

2. Ps. L, 14.

3. *De Spect.*, n. 29.

4. Var. (effacée): de goûter. — Après la correction, le verbe *goûter* n'a pas été récrit. On peut donc être tenté de lire: « Nul n'est reçu à ces

ces chastes et véritables plaisirs, qu'il n'ait auparavant déploré le temps qu'il a donné aux plaisirs trompeurs ; et notre prodigue ne goûterait<sup>1</sup> pas les ravissantes douceurs de la bonté de son père, ni l'abondance de sa maison, ni les délices de sa table, s'il n'avait pleuré avec amertume ses débauches, ses égarements, ses joies dissolues. Regrettons donc nos erreurs passées : car qu'avons-nous à regretter davantage que les fautes que nous avons faites<sup>2</sup> ? Examinons attentivement pourquoi Dieu et la nature ont mis dans nos cœurs cette source amère de regret et de déplaisir : c'est sans doute pour nous affliger, non tant de nos malheurs que de nos fautes. Les [p. IX] maux qui nous arrivent par nécessité portent toujours avec eux quelque espèce de consolation. C'est une nécessité, il faut se résoudre ; mais il n'y a rien [qui] aigrisse tant les regrets d'un homme que quand son malheur lui vient par sa faute ; [et] jamais il ne se faudrait consoler des fautes qu'on a commise[s], n'était qu'en les déplorant on les répare et on les efface. Vous avez perdu une personne chère, pleurez jusqu'à la fin du monde, vous ne la ferez pas sortir du tombeau, et vos douleurs ne ranimeront pas ces cendres éteintes<sup>3</sup>...

Par conséquent, Chrétiens, abandonnons notre cœur à cette douleur salutaire ; et si nous [nous] sentons tant soit peu touchés et attristés de nos désordres, réjouissons-nous de ces regrets, en disant avec le Psalmiste : « *Tribulationem et dolorem inveni, et nomen Domini invocavi* <sup>1</sup> : J'ai trouvé la douleur et l'affliction, et j'ai invoqué le nom de Dieu. » Remarquez cette façon de parler : J'ai trouvé l'affliction et la douleur<sup>5</sup>. Le même Psalmiste a dit, en un autre psaume, que « les peines et les angoisses l'ont bien su trouver : *Tribulatio et angustia invencerunt me* <sup>6</sup>. » En effet, mille douleurs, mille afflictions nous persécutent sans cesse ; et, comme

chastes... plaisirs... » Mais il y a peut-être là une simple distraction.

1. Var. : goûtera.

2. Note marginale. : « *Beati qui lugent.* Voyez le passage de saint Léon ci-joint. » Ce passage ne nous a pas été conservé.

3. Deforis ajoute une phrase de sa

façon pour compléter la pensée de Bossuet

4. Ps. CXIV, 4.

5. Anciennes édit. : Enfin je l'ai trouvée, cette affliction fructueuse, cette douleur médicinale de la pénitence. — Effacé.

6. Ps. CXVIII, 143.

dit le même Psalmiste, « les misères <sup>1</sup> nous trouvent toujours trop facilement : *Adjutor in tribulationibus quæ invenerunt nos nimis* <sup>2</sup>. » Mais maintenant, dit ce saint prophète, j'ai enfin trouvé une douleur qui méritait bien que je la cherchasse : c'est la douleur d'un cœur contrit et d'une âme affligée de ses péchés ; je l'ai trouvée, cette douleur, et j'ai [p. x] invoqué le nom de Dieu. Je me suis affligé de mes crimes, et je me suis converti à celui qui les efface ; mes regrets ont fait mon bonheur, et les remords <sup>3</sup> de ma conscience m'ont donné la paix : *Tribulationem et dolorem [inveni, et nomen Domini invocavi]*.

Mais le temps où l'homme de bien goûtera plus utilement les fruits de cette douleur salutaire, ce sera celui de la mort ; et il faut qu'en finissant ce discours, je tâche d'imprimer cette vérité dans vos cœurs. [p. xi] Pour cela, considérons un moment les dispositions d'un homme qui meurt après avoir vécu parmi les plaisirs. Alors, s'il lui reste quelque sentiment, il ne peut éviter des regrets extrêmes ; car ou il regrettera de s'y être abandonné, ou il déplorera la nécessité de les perdre et de les quitter pour toujours. O douleur et douleur ! L'une est le fondement de la pénitence, et l'autre est le renouvellement de tous les crimes. On ne peut éviter, mes Frères, l'une ou l'autre de ces deux douleurs. Mais laquelle l'emportera dans ce dernier jour ? c'est ce que l'on ne peut savoir ; et, pour vous dire mon sentiment, ce sera plutôt la seconde.

Vous pensez peut-être, mes Frères, que, pendant que la mort nous enlève tout, on se résout assez aisément à tout quitter, et qu'il n'est pas difficile <sup>4</sup> de se détacher de ce qu'on va perdre. Mais [si] vous entrez dans le fond des cœurs, vous verrez <sup>5</sup> qu'il faut craindre un effet contraire. En effet, il est naturel à l'homme de redoubler ses efforts pour retenir le bien qu'on lui ôte. Oui, mes Frères, quand [on] nous arrache ce que nous aimons, [on] ressent tous les jours que nos désirs s'ir-

1. Édit. : les angoisses. — Cette surcharge existe, mais elle est condamnée.

2. Ps. XLV, 2.

3. Var. : troubles.

4. Var. : malaisé.

5. Var. : Mais quand je considère attentivement le naturel du cœur humain je vois.....

ritent par la violence qu'on leur fait <sup>1</sup> ; et l'âme faisant alors un dernier effort pour courir après son bien, qu'on lui ravit, produit en elle-même cette passion que nous appelons le regret et le déplaisir. C'est ce qui fait qu'Agag, [p. XII] roi <sup>2</sup> d'Amalec, qui nous est représenté dans les Écritures comme un homme de plaisir <sup>3</sup>, *Agag pinguissimus*, au moment de perdre la vie, qu'il avait trouvée si délicieuse, pousse cette plainte du fond de son cœur : « *Siccine separat amara mors* <sup>4</sup> ? Est-ce ainsi que la mort amère sépare de tout ? » Vous voyez comme, à la vue de la mort, qui lui arrache de vive force ce qu'il aime, tous ses désirs se réveillent par ses regrets mêmes, et qu'ainsi la séparation effective augmente dans ce moment l'attache de la volonté.

Qui ne craindra donc, Chrétiens, que notre âme fugitive <sup>5</sup> ne se retourne tout à coup en ce dernier jour à ce qui lui a plu dans le monde désordonnément ; que notre dernier soupir ne soit un gémissement secret <sup>6</sup> de perdre tant de plaisirs ; et que ce regret amer d'abandonner tout ne confirme, pour ainsi dire, par un dernier acte tout ce qui s'est passé dans la vie ? O regret funeste et déplorable, qui renouvelle en un moment tous les crimes, qui efface tous les regrets de la pénitence, et qui livre notre âme malheureuse <sup>7</sup> à une suite éternelle de regrets furieux et désespérants, qui ne recevront jamais d'adoucissement ni de remède !

[P. XIII] Au contraire, un homme de bien, que les douleurs de la pénitence ont détaché de bonne foi des joies sensuelles, n'aura rien à perdre en ce jour ; le détachement des plaisirs le désaccoutume du corps ; et ayant, depuis fort longtemps, ou dénoué, ou rompu ces liens délicats qui nous y attachent, il aura peu <sup>8</sup> de peine à s'en séparer. Un tel homme, dégagé du siècle, qui a mis toute son espérance en la vie future, voyant appro-

1. Var. : que cette violence irrite nos désirs. — La rédaction définitive se lit au bas de la page.

2. Édit. : ce roi d'Amalec. — Pas d'adjectif démonstratif au manuscrit.

3. Anciennes édit. : et de bonne chère. — Trois mots soulignés (ef-

facés.)

4. I Reg., xv, 32.

5. Fugitive : ce mot est souligné d'une autre encre.

6. Var. : un secret gémissement.

7. Var. : captive. — Anciennes édit. : malheureuse et captive.

8. Var. : il n'aura point.

cher la mort, ne la nomme ni cruelle ni inexorable ; au contraire, il lui tend les bras, il lui montre lui-même l'endroit où elle doit frapper son dernier coup. O mort, lui dit-il d'un visage ferme, tu ne me feras aucun mal, tu ne m'ôteras rien de ce qui m'est cher. Tu me sépareras de ce corps mortel ; ô mort, je t'en remercie : j'ai travaillé toute ma vie à m'en détacher. J'ai tâché durant tout son cours<sup>1</sup> de mortifier mes appétits sensuels ; ton secours, ô mort, m'était nécessaire pour en arracher jusqu'à la racine : ainsi, bien loin d'interrompre le cours de mes desseins, tu ne fais [que] mettre la dernière main à l'ouvrage que j'ai commencé. Tu ne détruis pas ce que je prétends, mais tu l'achèves. Achève donc, ô mort favorable, et rends-moi bientôt à Celui que j'aime !

1. Var. : tant que j'ai vécu — toute ma vie.

---

CARÊME DE SAINT-GERMAIN.

## SUR LA CHARITÉ FRATERNELLE.

Sermon non prêché ; destiné au mercredi de la 2<sup>e</sup> semaine, 1666.

---

Pour faire entendre les graves leçons qui précèdent, Bossuet eut à sacrifier un autre discours <sup>1</sup> tout préparé, qu'il avait écrit avec beaucoup de soin. Ce qui prouve sans réplique qu'il ne fut pas prononcé, c'est non seulement la présence d'un autre discours pour le vendredi suivant, mais, en outre, cette particularité significative, que l'auteur a fait passer toute la doctrine de son second point dans le sermon *sur la Haine de la vérité*, au dimanche de la Passion, onze jours plus tard.

Malgré la beauté de ce manuscrit <sup>2</sup>, qui est, selon toute apparence, une mise au net, les anciens éditeurs ne l'ont pas reproduit sans y commettre plusieurs erreurs, quelquefois volontaires. Les modernes, enchérissant encore, ont imputé à l'orateur des paroles que les circonstances ne lui permettaient plus d'adresser à Louis XIV en 1666. Au lieu de laisser à sa place la péroraison qu'on y lisait en toutes lettres, on l'a remplacée par celle qui survit seule des trois discours perdus de 1662 sur le même sujet. C'était une allocution au Roi ! comment n'aurait-elle pas embelli un discours ?

D'autres additions illégitimes, qui du moins n'entraient pas dans le texte, étaient données en note sous forme de variantes. Ce sont des emprunts à une esquisse manifestement postérieure à notre sermon, puisqu'elle y renvoie. Du reste, elle porte une date autographe ; et on la trouvera ci-après avec les sermons de l'année indiquée, 1669.

Une phrase du second point du présent discours surprendra peut-être plus d'un lecteur : on y lit une allusion explicite aux *taches du soleil* <sup>3</sup>.

1. Il est intitulé sur l'enveloppe : 3<sup>e</sup> sem[aine], 2<sup>e</sup> ser[mon]. *Charité fraternelle*.

2. Ms. fr. 12822, f. 247-262. In-4, marge d'environ un cinquième de

la largeur de la page. Très beau manuscrit.

3. Elles étaient d'ailleurs connues dès le temps de Galilée (cf. Arago, *Astronomie populaire*, t. II, p. 43).

*Ubi sunt duo vel tres congregati in nomine meo, ibi sum in medio eorum.*  
(Matth., XVIII, 20.)

Où il y a deux ou trois personnes rassemblées en mon nom, je serai là au milieu d'elles.

[P. 1] Ce<sup>1</sup> que dit saint Augustin est très véritable : qu'il n'y a rien ni de si paisible ni de si farouche que l'homme ; rien de plus sociable par sa nature, ni rien de plus discordant et de plus contredisant par son vice : *Nihil est enim quam hoc genus tam discordiosum vitio, tam sociale natura*<sup>2</sup>. L'homme était fait pour la paix, et il ne respire que la guerre. Il s'est mêlé dans le genre humain un esprit de dissension et d'hostilité qui bannit pour toujours le repos du monde. Ni les lois, ni la raison, ni l'autorité ne sont pas capables d'empêcher que l'on ne voie toujours parmi nous la confiance tremblante et les amitiés incertaines, pendant que les soupçons sont extrêmes, les jalousies furieuses, les médisances cruelles, les flatteries malignes, les inimitiés implacables.

Jésus-Christ s'oppose dans notre évangile au cours et au débordement de tant [p. 2] de maux ; et il y établit la concorde et la société entre les hommes par trois préceptes admirables, qui comprennent les devoirs les plus essentiels de notre mutuelle correspondance. Premièrement il ordonne que l'on s'unisse en son nom, et se déclare le protecteur d'une telle société : *Ubi sunt duo vel tres congregati in nomine meo, ibi sum in medio eorum*<sup>3</sup>. En second lieu, il nous enseigne de nous corriger mutuellement par des avis charitables : « *Corripe eum inter te et ipsum solum*<sup>4</sup> : Reprenez, dit-il, votre frère entre vous et lui. » Enfin il commande expressément de pardonner les injures, et il ne donne aucunes bornes à cette indulgence : *Pardonnez, dit-il, les offenses, je ne dis pas jusqu'à sept fois, mais « jusqu'à septante [fois] sept fois ; c'est-à-dire jusqu'à l'infini*

1. Pas d'avant-propos. L'auteur en ayant réservé la rédaction pour le dernier moment, s'est ensuite abstenu, quand il a renoncé à prêcher ce discours.

2. *De Civit. Dei*, lib. XII, cap.

XXVII. — Ms. : *Nihil est humano genere tam...*

3. Matth., XVIII, 20. — Ms. : *Ubi fuerint...*

4. *Ibid.*, 15.

et sans aucunes limites : *Usque septuagies septies* <sup>1</sup>. » Je trouve dans ces trois préceptes tout ce qu'il y a de plus important dans la charité fraternelle. Car trois choses étant nécessaires, d'en établir le principe, d'en ordonner l'exercice, d'en surmonter les obstacles, Jésus-Christ établit le principe de l'amitié chrétienne dans l'autorité de son nom : *In nomine meo*; [p. 3] il en prescrit le plus noble et le plus utile exercice dans les avertissements mutuels : *Corripi eum*; enfin il en surmonte le plus grand obstacle par le pardon des injures : *Non dico tibi usque septies, sed usque septuagies septies*. C'est le sujet de ce discours. Entrons d'abord en matière, et montrons avant toutes choses, dans le premier point, que Dieu seul est le fondement de toute amitié véritable.

### Premier Point.

Quoique l'esprit de division se soit mêlé bien avant dans le genre humain, il ne laisse pas de se conserver au fond de nos cœurs un principe de correspondance et de société mutuelle, qui nous rend ordinairement assez tendres, je ne dis pas seulement à la première sensibilité de la compassion, mais encore aux premières impressions de l'amitié. De là naît <sup>2</sup> ce plaisir si doux de la conversation, qui nous fait entrer comme pas à pas dans l'âme les uns des autres. Le cœur s'échauffe, se dilate; on dit souvent plus qu'on ne veut, si l'on ne se retient avec soin; et c'est peut-être pour cette raison que le Sage dit quelque part, si je ne me trompe <sup>3</sup>, que la conversation enivre, parce qu'elle pousse au dehors le secret de l'âme par une certaine chaleur et presque sans qu'on y pense. Par là nous pouvons comprendre que cette puissance divine, qui a comme partagé la nature humaine entre tant de particuliers, ne nous a pas tellement détachés les uns des autres qu'il ne reste toujours dans nos cœurs un lien secret et un certain esprit de

1. Matth., XVIII, 22. — Ms. : *Usque ad...* Mais plus loin : *Usque septuagies...*

2. Cette phrase et la suivante sont une addition marginale, avec renvoi dans le texte. Lachat les a cepen-

dant rejetées en note.

3. Bossuet se tromperait-il en effet? Deforis donne une référence; mais elle est fautive: Eccli., XIX, 11. Il faut lire : IX, 11. En outre, l'application est assez lointaine.



retour pour nous rejoindre. C'est pourquoi nous avons presque tous cela de [p. 4] commun, que non seulement la douleur, qui, étant faible et impuissante, demande naturellement du soutien, mais la joie, qui, abondant<sup>1</sup> en ses propres biens, semble se contenter d'elle-même, cherche le sein d'un ami pour s'y répandre, sans quoi elle est imparfaite et assez souvent insipide : tant il est vrai, dit saint Augustin, que « rien n'est plaisant à l'homme s'il ne le goûte avec quelque autre homme dont la société lui plaise : *Nihil est homini amicum sine homine amico* <sup>2</sup>. »

Mais comme ce désir naturel de société n'a pas assez d'étendue, puisqu'il se restreint ordinairement à ceux qui nous plaisent par quelque conformité de leur humeur avec la nôtre, ni assez de cordialité, puisqu'il est le plus souvent cimenté par quelque intérêt, faible et ruineux fondement de l'amitié mutuelle, ni enfin assez de force, puisque nos humeurs et nos intérêts sont des choses trop changeantes pour être l'appui principal d'une concorde solide<sup>3</sup>, Dieu a voulu, Chrétiens, que notre société et notre mutuelle confédération dépendît d'une origine plus haute ; et [p. 5] voici l'ordre qu'il a établi. Il ordonne que l'amour et la charité s'attachent premièrement à lui comme au principe de toutes choses, que de là elle<sup>4</sup> se répande par un épanchement général sur tous les hommes, qui sont nos semblables. et que, lorsque nous entrerons dans des liaisons et des amitiés particulières, nous les fassions dériver de ce principe commun, c'est-à-dire de lui-même : sans quoi, je ne crains point de vous assurer que jamais vous ne trouverez d'amitié sincère<sup>5</sup>.

Cet ordre de la charité est établi, Chrétiens, dans ces deux commandements qui sont, dit le Fils de Dieu<sup>6</sup>, le mystérieux abrégé de la Loi et des prophètes : *Tu ai-*

1. Édit. : abondante. — Bossuet a effacé l'*e* de l'adjectif, pour faire de ce mot un participe.

2. *Ad Prob.*, Epist. cxxx, n. 4. —

3. Bossuet disait ici : « d'une concorde stable et constante. » Il efface ces épithètes, pour revenir à celle qui se lisait dans une première rédaction sacrifiée : « d'aucune union

solide. »

4. C'est-à-dire : que la charité se répande...

5. Var. : constante. solide. — Édit. : solide, constante, sincère. (Les variantes étaient écrites à la suite, mais séparées par un point.)

6. Luc., x. 27.

meras le Seigneur ton Dieu de tout ton cœur, et tu aimeras ton prochain comme toi-même. Et afin que vous entendiez avec combien de sagesse Jésus-Christ a renfermé dans ces deux préceptes toute la justice chrétienne, vous remarquerez, s'il vous plaît, que, pour garder la justice, nous n'avons que deux choses à considérer : premièrement sous qui nous avons<sup>1</sup> à vivre, et ensuite avec qui nous avons à vivre. Nous vivons sous l'empire<sup>2</sup> de Dieu et nous sommes faits pour lui seul ; c'est pourquoi le devoir<sup>3</sup> essentiel de la nature raisonnable, c'est de s'unir saintement à Dieu par<sup>4</sup> une fidèle dépendance. Mais comme, [p. 6] en vivant ensemble sous son empire<sup>5</sup>, nous avons aussi à vivre avec nos semblables en paix et en équité<sup>6</sup>, il s'ensuit que l'accessoire et le second bien, que nous ne devons chérir que pour Dieu, mais aussi qui nous doit être après Dieu le plus estimable, c'est notre société mutuelle. Par où vous voyez manifestement qu'en effet toute la justice consiste dans l'observance de ces deux préceptes, conformément à cette parole de notre Sauveur : « Toute la Loi et les prophètes dépendent de ces deux commandements : *In his duobus mandatis universa lex pendet et prophetæ*<sup>7</sup>. »

Cette doctrine<sup>8</sup> étant supposée, il est aisé de comprendre que le premier de ces préceptes, c'est-à-dire celui de l'amour de Dieu, est le fondement nécessaire de l'autre, qui regarde l'amour du prochain. Car qui ne voit clairement que, pour aimer le prochain comme

1. Mot souligné. L'orateur, ce semble, a eu un instant l'intention d'abrégier ainsi sa phrase : « ... sous qui et avec qui nous avons à vivre. » Toutefois il a ensuite renoncé à cette correction ; de peur, sans doute, que l'une des deux idées ne passât inaperçue, si l'expression en était trop rapide.

2. Édit. : sous l'empire souverain. — Cet adjectif est condamné.

3. Var. : le bien.

4. Var. : qu'elle lui soit unie par...

5. Édit. : suprême. — Effacé. Reste d'une première rédaction : « sous l'empire suprême de Dieu. »

6. Deux mots soulignés, mais non remplacés. La conjonction, qui est

conservée, doit être suivie d'un autre complément. Retenons seulement que celui-ci n'a pas satisfait pleinement notre orateur.

7. Matth., XXII, 40.

8. Première rédaction (effacée à la sanguine) : « Or il est aisé de comprendre que le premier de ces préceptes est le fondement de l'autre. Quiconque aime Dieu de tout son cœur est capable de ne donner aucunes bornes au cours de sa charité, et de l'étendre sur tous les hommes. Celui qui aime par humeur, ou par passion, ou par intérêt, rétrécit son cœur par nécessité, et il en exclut bien plus de personnes qu'il n'est capable d'y en [renfermer]. »

nous-mêmes, il faut être capables de lui désirer et même de lui procurer le même bien que nous désirons ? Et pour pouvoir s'élever à une si haute et si pure disposition, ne faut-il pas avoir détaché son cœur des biens particuliers, où nous pouvons être divisés par la partialité et la concurrence, pour retourner par un amour chaste au bien [p. 7] commun et général de la créature raisonnable, c'est-à-dire Dieu, qui seul suffit à tous par son abondance, et que nous possédons d'autant plus que nous travaillons davantage à en faire part aux autres ? Celui donc qui aime Dieu d'un cœur véritable, comme parle l'Écriture sainte<sup>1</sup>, est capable d'aimer cordialement, non seulement quelques hommes, mais tous les hommes, et de vouloir du bien à tous avec une charité parfaite. Mais celui au contraire qui n'aime pas Dieu, quoi qu'il die<sup>2</sup> et quoi qu'il promette, il n'aimera que lui-même ; et ainsi tout ce qu'il aura d'amour pour les autres ne peut jamais être ni pur, ni sincère, ni enfin assez cordial pour mériter qu'on s'y fie.

En effet, cette attache intime que nous avons à nous-mêmes, c'est la ligne de séparation, c'est la paroi mitoyenne entre tous les cœurs, c'est ce qui fait que [p. 8] chacun de nous se renferme tout entier dans ses intérêts et se cantonne en lui-même, toujours prêt à dire avec Caïn : « Qu'ai-je affaire de mon frère ? *Num custos fratris mei sum ego* <sup>3</sup> ? » C'est pourquoi l'apôtre saint Paul, parlant de ceux qui s'aiment eux-mêmes<sup>4</sup>, dit que *ce sont des hommes sans affection et ennemis de la paix*<sup>5</sup>. Car il est vrai que notre amour-propre nous empêche d'aimer le prochain comme la loi le prescrit. La loi veut que nous l'aimions comme nous-même[s], *sicut teipsum*, parce que, selon la nature et selon la grâce, il est notre prochain et notre semblable, et non pas notre inférieur ; mais l'amour-propre, bien mieux obéi, fait que nous l'aimons pour nous-mêmes, et non pas comme nous-mêmes ; non dans un esprit de société pour vivre avec

1. *Perfecto corde atque verissimo* (Jos., XXIV, 14).

2. Encore ici cette forme archaïque.

3. Genes., IV, 9.

4. II Tim., III, 2, 3.

5. Le latin en marge : *Erunt homines seipos amantes... sine affectione, sine pace.*

lui en concorde, mais dans un esprit de domination pour le faire servir à nos desseins. C'est ainsi que le monde aime, vous le savez ; et c'est pourquoi il est véritable que le monde n'aime rien, et qu'on n'y trouve point d'amitié solide : *Sine affectione, sine pace*. Non, jamais l'homme ne sera capable d'aimer son prochain comme soi-même et dans un esprit de société, [p. 9] jusqu'à ce qu'il ait triomphé de son amour-propre en aimant Dieu plus que soi-même<sup>1</sup>. Car, pour faire ce grand effort de nous détacher de nous-mêmes, il faut avoir quelque objet qui soit dans une si haute élévation que nous croyions<sup>2</sup> ne rien perdre en renonçant à nous-mêmes pour nous abandonner à lui sans réserve. Or est-il que Dieu est le seul à qui cette haute supériorité et cet avantage appartient ; et les créatures qui nous environnent, bien loin d'être naturellement au-dessus de nous, sont au contraire rangées avec nous dans le même degré de bassesse sous l'empire souverain de ce premier Être.

Par conséquent, Chrétiens, jusqu'à ce que nous aimions celui qui peut seul, par sa dignité, nous arracher à nous-mêmes, nous n'aimerons que nous-mêmes. La source de notre amitié pourra bien en quelque sorte couler sur les autres, mais elle aura toujours son reflux<sup>3</sup> sur nous ; et toute notre générosité ne sera qu'un art un peu plus honnête de se faire des créatures, ou de contenter une gloire cachée<sup>4</sup>. Ainsi le véritable amour du prochain a son principe nécessaire dans l'amour [p. 10] de Dieu, il marche avec lui d'un pas égal ; et quoiqu'on trouve quelquefois des naturels nobles qui semblent s'élever beaucoup au-dessus de toutes les faiblesses communes, je soutiens qu'il n'y a que l'amour de Dieu qui puisse changer dans nos cœurs cette pente de la nature de ne s'attacher qu'à soi-même. Comme donc Dieu est peu aimé, il ne faut pas s'étonner si le prophète<sup>5</sup> s'écrie qu'il ne sait plus à qui se fier : *Nous habitons,*

1. Une variante qu'on lit ici dans les éditions est un emprunt à l'esquisse de 1669 : « On ne peut jamais aimer sincèrement le prochain sans aimer Dieu... » Quatorze lignes d'impression, dont Lachat fait une

*note marginale !*

2. Ms. : croyons.

3. Var. : son retour.

4. Var. : intérieure — interne.

5. Jérem., IX, 4-6.

dit-il, *au milieu des fraudes et des tromperies : chacun se défie et chacun trompe ; il n'y a plus de droiture, il n'y a plus de sûreté, il n'y a plus de foi parmi les hommes*<sup>1</sup>.

Je pourrais bien, Chrétiens, faire aujourd'hui les mêmes plaintes ; et encore qu'on ne vit<sup>2</sup> jamais plus de caresses, plus d'embrassements, plus de paroles choisies pour témoigner une parfaite cordialité, ha ! si nous pouvions percer dans le fond des cœurs, si une lumière divine venait découvrir tout à coup ce que la bienséance, ce que l'intérêt, ce que la crainte tient si bien caché, ô quel étrange spectacle ! et que nous serions étonnés de nous voir les uns les autres avec nos soupçons, et nos jalousies, et nos répugnances secrètes les uns pour les autres ! Non, l'amitié n'est qu'un nom [p. 11] en l'air, dont les hommes s'amuse mutuellement et auquel aussi ils ne se fient guère. Que si ce nom est de quelque usage, il signifie seulement un commerce de politique et de bienséance. On se ménage par discrétion les uns les autres ; on oblige par honneur et on sert par intérêt, mais on n'aime pas véritablement. La fortune fait les amis, la fortune les change bientôt. Comme chacun aime par rapport à soi, cet ami de toutes les heures est au hasard, à chaque moment, de se voir sacrifié à un intérêt plus cher ; et tout ce qui lui restera de cette longue familiarité et de cette intime correspondance, c'est que l'on gardera un certain dehors, afin de soutenir pour la forme quelque simulacre d'amitié et quelque dignité d'un nom si saint. C'est ainsi que savent aimer les hommes du monde<sup>3</sup>. Démentez-moi, Messieurs, si je ne dis pas la vérité : et certes, si je parlais

1. Bossuet allègue en marge plusieurs textes, que Deforis insère, en complétant la traduction : *Periit sanctus de terra, et rectus in hominibus non est ; omnes in sanguine insidiantur, vir fratrem suum ad mortem venatur... Nolite credere amico, etc., et inimici hominis domestici ejus.* (Mich., VII, 2, 5, 6.) — *Unusquisque se a proximo suo custodiat, et in omni fratre suo non habeat fiduciam... ; et omnis amicus fraudulenter incedet, et vir fratrem suum deri-*

*debit... Habitatio tua in medio doli* (Jer., IX, 4, 5, 6). — L'éditeur bénédictin place avant les autres ces dernières citations de Jérémie, dont Bossuet venait de s'inspirer directement.

2. *Encore que*, et de même *quoi que*, étaient quelquefois construits avec l'indicatif.

3. Ici, nouvel emprunt de l'esquisse de 1669, donné comme variante dans les éditions : « Les hommes plus ruineux... » Douze lignes.

en un autre lieu, j'alléguerais peut-être la Cour pour exemple ; mais, puisque c'est à elle que je parle, qu'elle se connaisse elle-même et qu'elle serve de preuve à la vérité que je prêche.

[P. 12] Concluons donc, Chrétiens, que la charité envers Dieu est le fondement nécessaire de la société envers les hommes ; c'est de cette haute origine que la charité doit s'épancher généreusement sur tous nos semblables par une inclination générale de leur bienfaire <sup>1</sup>. C'est de ce même principe que doivent naître nos amitiés particulières, qui ne seront jamais plus inviolables ni plus sacrées que lorsque Dieu en sera le médiateur. Jonathas et David étaient unis en cette sorte, et c'est pourquoi le dernier appelle leur amitié mutuelle « l'alliance du Seigneur, *fœdus Domini* <sup>2</sup> », parce qu'elle avait été contractée sous les yeux de Dieu, et qu'il devait en être le protecteur comme il en était le témoin. Aussi le monde n'en a jamais vu ni de plus tendre, ni de plus fidèle, ni de plus désintéressée. Un trône à disputer entre ces deux parfaits amis n'a pas été capable de les diviser, et le nom de Dieu a prévalu à un si grand intérêt. Heureux celui, Chrétiens, qui pourrait trouver un pareil trésor ! Il pourrait bien mépriser au prix <sup>3</sup> toutes les richesses [p. 13] du monde ; car une telle amitié contractée au nom de Dieu et jurée, pour ainsi dire, entre ses mains, ne craint pas les dissimulations ni les tromperies : tout s'y fait aux yeux de celui qui voit dans le fond des cœurs ; et sa vérité éternelle, fidèle caution de la foi donnée, garantit cette amitié sainte des changements infinis dont le temps et les intérêts menacent toutes les autres. Un ami de cette sorte, fidèle à Dieu et aux hommes, est un trésor inestimable ; et il nous doit <sup>4</sup> être sans comparaison plus cher que nos yeux : parce que souvent nous voyons mieux par ses yeux que par les nôtres, et qu'il est capable de nous éclairer quand notre intérêt nous aveugle. C'est ce qu'il faut vous expliquer dans la seconde partie.

1. Édit. : dans toute l'étendue du pouvoir que Dieu nous donne. — Bossuet efface ce complément, et reporte le point après *bienfaire* (en un seul mot).

2. I Reg.. xx, 8.

3. Édit. : à ce prix.

4. Var. : il nous devrait être sans comparaison.

## Second Point.

La science la plus nécessaire à la vie humaine, c'est de se connaître soi-même ; et saint Augustin a raison de dire<sup>1</sup> qu'il vaut mieux savoir ses défauts que de pénétrer tous les secrets des États et des empires, et de savoir démêler toutes les énigmes<sup>2</sup> de la nature. Cette science est d'autant plus belle qu'elle n'est pas seulement la plus nécessaire, mais encore la plus rare de toutes. Nous jetons nos regards bien loin, [p. 14] et, pendant que nous nous perdons dans des pensées infinies, nous nous échappons à nous-mêmes : tout le monde connaît nos défauts, nous seuls ne les savons pas ; et deux choses nous en empêchent.

Premièrement, Chrétiens, nous nous voyons de trop près : l'œil se confond avec l'objet ; et nous ne sommes pas assez détachés de nous pour nous regarder d'un regard distinct<sup>3</sup> et nous voir d'une pleine vue. Secondement, et c'est le plus grand désordre, nous ne voulons pas nous connaître, si ce n'est par les beaux endroits ; nous nous plaignons du peintre, qui n'a pas su couvrir nos défauts, et nous aimons mieux ne voir que notre ombre et notre figure, si peu qu'elle semble belle, que notre propre personne, si peu qu'il y paraisse d'imperfection. Le roi Achab, imbécile et violent<sup>4</sup>, ne pouvait endurer Michée, qui lui disait de la part de Dieu la vérité de ses fautes et de ses affaires, qu'il n'avait pas la force de vouloir apprendre ; et il voulait qu'il lui contât avec ses flatteurs des triomphes imaginaires. C'est ainsi que sont faits les hommes ; et c'est pourquoi le divin Psalmiste a raison de s'écrier : « *Delicta quis intelligit*<sup>5</sup> ? Qui est-ce qui connaît ses défauts ? » Où est l'homme qui sait acquérir cette science si nécessaire ? Combien sommes-nous ardents et vainement curieux ! Dans quels mystères secrets de la politique, dans quelle

1. *De Trinit.*, lib. IV, n. 1.

2. *Énigme*, encore masculin en 1662 (*sur la Mort*, 2<sup>e</sup> p. ; t. IV, p. 277, n. 8), est ici du féminin.

3. Var. : pour nous considérer d'une pleine vue.

4. Var. : imbécile et faible. — *l'io-*

*lent* est en surcharge, et la place qu'il occupe pouvait tenter les éditeurs de le considérer comme une addition. Ils lisent donc, mais peu heureusement : « violent, imbécile et faible. »

5. Ps. XVIII, 13.

obscurité de la nature n'entreprenons-nous pas de pénétrer ? Malgré cet espace immense qui nous sépare d'avec le soleil, nous avons [p. 15] su découvrir ses taches, c'est-à-dire remarquer des ombres dans le sein même de la lumière. Cependant nos propres taches nous sont inconnues ; nous seuls voulons être sans ombre, et nos défauts, qui sont la fable du peuple, nous sont cachés à nous-mêmes : *Delicta quis intelligit ?*

Pour acquérir, Chrétiens, une science si nécessaire, il ne faut point d'autre docteur qu'un ami fidèle. Venez donc, ami véritable, s'il y en a quelqu'un sur la terre, venez me montrer mes défauts, que je ne vois pas. Montrez-moi les défauts de mes mœurs, ne me cachez pas même ceux de mon esprit <sup>1</sup>. Ceux que je pourrai réformer, je les corrigerai par votre assistance ; et s'il y en a qui soient sans remède, ils serviront à confondre ma présomption. Venez donc, encore une fois, ô ami fidèle, ne me laissez pas manquer en ce que je puis, ni entreprendre plus que je ne puis, afin qu'en toutes rencontres je mesure ma vie à la raison, et mes entreprises <sup>2</sup> à mes forces.

Cette obligation, Chrétiens, entre les personnes amies, est de droit étroit et indispensable <sup>3</sup>. Car le précepte de la correction étant donné pour <sup>4</sup> toute l'Église dans l'évangile que nous traitons, il serait sans doute à [p.16] désirer que nous fussions tous si bien disposés que nous pussions profiter des avis de tous nos frères. Mais, comme l'expérience nous fait voir que cela ne réussit pas, et qu'il importe que nous regardions à qui nos conseils peuvent être utiles, ce précepte de nous avertir mutuellement se réduit pour l'ordinaire envers ceux dont nous professons d'être amis.

Je suis bien aise, M[essieurs], de vous dire aujourd'hui ces choses, parce que nous tombons souvent dans de grands péchés pour ne pas assez connaître les sacrés devoirs de l'amitié chrétienne. La charité, dit

1. Première rédaction (effacée) : Montrez-moi les défauts de mon esprit ; montrez-moi principalement ceux de mes mœurs.

2. Var. : mes desseins.

3. Var. : est indispensable.

4. Var. : à.



saint Augustin<sup>1</sup>, voudrait profiter à tous ; mais, comme elle ne peut pas s'étendre autant dans son exercice<sup>2</sup> qu'elle fait dans son intention, elle nous attache principalement à ceux qui, par le sang, ou par l'amitié, ou par quelque autre disposition des choses humaines, nous sont en quelque sorte échus en partage. Regardons nos amis en cette manière : pensons<sup>3</sup> qu'un sort bienheureux nous les a donnés pour exercer envers eux ce que nous devrions à tous, si tous en étaient capables. C'est une parole digne de Caïn, que de dire : *Ce n'est pas à moi à garder mon frère*<sup>4</sup> ; croyons, M[essieurs], au contraire, que nos amis sont [p. 17] à notre garde, qu'il n'y a rien de plus cruel que la complaisance que nous avons pour leurs vices<sup>5</sup> ; que nous taire en ces rencontre[s], c'est les trahir ; et que ce n'est pas le trait d'un ami, mais l'action d'un barbare, que de les laisser tomber dans un précipice faute de lumière, pendant que nous avons en main un flambeau que nous pourrions leur mettre devant les yeux<sup>6</sup>.

Après avoir établi l'obligation de ces avis charitables, montrons-en les conditions dans les paroles précises de notre évangile. Premièrement, Chrétiens, il y faut de la fermeté et de la vigueur ; car, remarquez, le Sauveur n'a pas dit : Avertissez votre frère, mais : *Reprenez votre frère*<sup>7</sup>. Usez de la liberté que le nom d'amitié vous donne, ne cédez pas, ne vous rendez pas, soutenez vos justes sentiments ; parlez à votre ami en ami : jetez-lui quelquefois au front des vérités toutes sèches qui le fassent rentrer en lui-même ; ne craignez point de lui faire honte, afin qu'il se sente pressé de se corriger, et que, confondu par vos reproches, il se rende enfin digne de louange.

Mais, avec cette fermeté et cette vigueur, gardez-vous bien de sortir des bornes de la discrétion. Je hais ceux qui [se] glorifient [p. 18] des avis qu'ils donnent, qui veulent s'en faire honneur plutôt que d'en tirer de

1. *De vera Relig.*, n. 91.

2. Edit. : dans l'exercice.

3. Var. : croyons.

4. Gen., IV, 9.

5. En marge, ce texte que Deforis traduit et insère à la fin de la pério-

de : *Vir iniquus lactat amicum suum, et ducit eum per viam non bonam* (Prov., XVI, 29).

6. Var. : mettre devant les yeux

7. Matt., XVIII, 15.

l'utilité, et triompher de leur ami plutôt que de le servir. Pourquoi le reprenez-vous, ou pourquoi vous en vantez-vous devant tout le monde ? C'était une charitable correction, et non une insulte outrageuse<sup>1</sup> que vous av[i]ez à lui faire. Le Maître avait commandé<sup>2</sup> : *Reprenez-le*, dit-il<sup>3</sup>, *entre vous et lui* ; parlez en secret, parlez à l'oreille. N'épargnez pas le vice, mais épargnez la pudeur ; et que votre discrétion fasse sentir au coupable que c'est un ami qui parle.

Mais surtout venez animé d'une charité véritable : pesez cette parole du Sauveur des âmes : *S'il vous écoute*, dit-il<sup>4</sup>, *vous aurez gagné votre frère*. Quoiqu'il se fâche, quoiqu'il s'irrite, ne vous emportez jamais. Faites comme les médecins : pendant qu'un malade troublé leur dit des injures, ils lui appliquent des remèdes : *Audiunt convitium, præbent medicamentum*, dit saint Augustin<sup>5</sup>. Suivez l'exemple de saint Cyprien, dont le même saint Augustin a dit ce beau mot, « qu'il reprenait les pécheurs avec une force invincible, et aussi qu'il les supportait avec une patience infatigable : *Et veritatis libertate redarguit, et charitatis virtute sustinuit*<sup>6</sup>. »

[P. 19] Mais pendant que le Fils de Dieu nous prépare avec tant de soin des avertissements autant charitables que fermes et vigoureux, songeons à les bien recevoir. Apprenons de lui à connaître nos véritables amis, et à les distinguer d'avec les flatteurs. Que dirai-je ici, Chrétiens, et quel remède pourrai-je trouver contre un poison si subtil ? Il ne suffit pas d'avertir les hommes de se tenir sur leurs gardes : car qui ne se tient pas pour tout averti ? Où sont ceux qui ne craignent pas les embûches de la flatterie ? Mais, en les craignant, on y tombe ; et le flatteur nous tourne en tant de façons qu'il est malaisé de lui échapper. De dire, avec cet

1. Var. : injurieuse. — Les deux adjectifs sont en surcharge, et au masculin ; mais le texte primitif, conservé, porte : « une insulte. » — Première rédaction : « C'est une correction, et non une insulte que vous avez à lui faire. »

2. Var. : Écoutez le Sauveur des

âmes. — Les deux rédactions dans le texte des éditeurs.

3. Matth., XVIII, 15.

4. *Ibid.*

5. *Serm. cccclvii*, n. 4.

6. *De Bapt. contr. Donat.*, lib. V, cap. xvii. — Ms. : *Et libertatis rigore...* —

ancien<sup>1</sup>, qu'on le connaît par une certaine affectation de plaire en toutes rencontres, ce n'est pas aller à la source ; c'est parler de l'artifice le plus [p. 20] vulgaire et du fard le plus grossier de la flatterie. Celle de la Cour est bien plus subtile : elle sait non seulement avoir de la complaisance, mais encore résister et contredire, pour céder plus agréablement en d'autres rencontres. Elle imite non seulement la douceur de l'ami, [mais encore] sa franchise<sup>2</sup> et sa liberté ; et nous voyons tous les jours que, pendant que nous triomphons d'être sortis des mains d'un flatteur, un autre nous engage insensiblement, que nous ne croyons plus flatteur, parce qu'il flatte d'une autre manière : tant l'appât est délicat et imperceptible, tant la séduction est puissante !

Donc, pour arracher la racine, cessons de nous prendre aux autres d'un mal qui vient de nous-mêmes. Ne parlons plus des flatteurs qui nous environnent par le dehors ; parlons d'un flatteur qui est au dedans<sup>3</sup>, par lequel tous les autres sont autorisés. Toutes nos passions sont des flatteuses, nos plaisirs sont des flatteurs : surtout notre amour-propre est un grand flatteur qui ne cesse de nous applaudir au dedans, et<sup>4</sup> tant que nous écouterons ce flatteur, jamais nous ne manquerons d'écouter les autres. Car les [p. 21] flatteurs du dehors, âmes vénales et prostituées, savent bien connaître la force de cette flatterie intérieure. C'est pourquoi ils s'accordent avec elle, ils agissent de concert et d'intelligence. Ils s'insinuent si adroitement dans ce commerce de nos passions, dans cette secrète intrigue de notre cœur, dans cette complaisance de notre amour-propre, qu'ils nous font demeurer d'accord de tout ce qu'ils disent. Ils rassurent dans ses propres vices notre conscience tremblante, et mettent, dit saint Paulin<sup>5</sup>, le comble à nos péchés par le poids d'une louange injuste et artificieuse<sup>6</sup>. Que si nous voulons les déconcerter, et

1. Cicer., *de Amicit.*, n. 15.

2. Var. : Elle imite tout de l'ami, jusqu'à sa franchise...

3. Première rédaction : au dehors. — Distraction que l'auteur a corrigée plus tard en se relisant.

4. Ms. : et que tant que... — Autre distraction.

5. Par un trait au-dessus, Bossuet paraît reprendre ces trois mots, qu'il avait d'abord écartés par un trait inférieur.

6. En marge : *Sarcinam peccatorum pondere indebitæ laudis accumulat.* (S. Paulin., *Epist.* xxiv, ad Sever., n. 1).

rompre cette intelligence, voici l'unique remède : un amour généreux de la vérité, un désir de nous connaître nous-même[s]. Oui, je veux résolument savoir mes défauts : je voudrais bien ne les avoir pas ; mais, puisque je les ai, je veux les connaître, quand même je ne voudrais pas encore les corriger. Car, quand mon mal me plairait encore, je ne prétends pas pour cela le rendre incurable ; et si je ne presse pas ma guérison, du moins ne veux-je pas rendre ma mort assurée.

[P. 22] Apprenons donc nos défauts avec joie et reconnaissance de la bouche de nos amis ; et si peut-être nous n'en avons pas qui nous soient assez fidèles pour nous rendre <sup>1</sup> ce bon office, apprenons-les du moins, C[hrétiens], de la bouche des prédicateurs. Car à qui ne parle-t-on pas dans cette chaire, sans vouloir parler à personne ? à qui la lumière de l'Évangile ne montre-t-elle pas ses péchés ? La loi de Dieu, Chr[étiens], que nous vous mettons devant les yeux, n'est-ce pas un miroir fidèle, où chacun, et les rois et les sujets, etc... <sup>2</sup>, se peut reconnaître ? Mais personne ne s'applique rien. On est bien aise d'entendre parler contre les vices des hommes, et l'esprit se divertit à écouter reprendre les mauvaises mœurs. Tonnez tant qu'il vous plaira, ô prédicateur : mais l'on ne s'émeut <sup>3</sup> non plus que si l'on n'avait aucune part à cette juste censure. Ce n'est pas ainsi, Chr[étiens], qu'il faut écouter l'Évangile, mais plutôt il faut pratiquer ce que dit si sagement l'Écclésiastique : « *Verbum sapiens quodcumque audierit sciens laudabit, et ad se adjiciet* <sup>4</sup> : L'homme sage qui entend, dit-il, quelque parole sensée, la loue et se l'applique à lui-même. » Voyez qu'il ne se contente pas de la trouver belle et de la louer ; il ne fait pas comme plusieurs, qui regardent à droite et à gauche <sup>5</sup> à qui elle est propre, et à qui [elle] [p. 23] pourrait convenir. Il ne s'amuse pas à deviner la pensée de celui qui parle, et à lui faire

1. Var. : qui nous rendent.

2. Ces mots : « et les rois et les sujets, etc. » semblent annoncer un plus ample développement. Ils sont ajoutés en marge.

3. Var. : les mauvaises mœurs, mais l'on ne s'émeut...

4. Eccli., XXI, 18. — Ms. : *audierit sciens*.

5. Édité. : à droite et à gauche. — Nous avons vu plusieurs fois déjà la locution, qu'on corrige ainsi arbitrairement et sans nécessité.

dire des choses à quoi il ne songe pas. Il rentre profondément en sa conscience et s'applique tout ce qui se dit : *Ad se adjiciet*. C'est là tout le fruit des discours sacrés. Pendant que l'Évangile parle à tous, chacun se doit parler en particulier, confesser humblement ses fautes, reconnaître la honte de ses actions, trembler dans la vue de ses périls. Ouvrez donc les yeux sur vous-mêmes, et n'appréhendez jamais de connaître vos péchés. Vous avez un moyen facile d'en obtenir le pardon : *Remettez*, dit le Fils de Dieu <sup>1</sup>, *et il vous sera remis* ; pardonnez, et il vous sera pardonné.

### Troisième Point.

C'est à quoi je vous exhorte, mes Frères, sur la fin de ce discours. Car, après vous avoir montré la nécessité de reconnaître vos fautes, il est juste de vous donner aussi les remèdes ; et le pardon des injures en est un des plus efficaces. A la vérité, Chrétiens, il y a sujet de s'étonner que les hommes pèchent si hardiment à la vue<sup>2</sup> du ciel et de la terre, et [p. 24] qu'ils craignent si peu un Dieu si juste ; mais je m'étonne beaucoup davantage que, pendant que nous multiplions nos iniquités par-dessus les sablons de la mer, et que nous avons tant de besoin que Dieu nous soit bon et indulgent, nous soyons nous-mêmes si rigoureux<sup>3</sup>. Quelle indignité et quelle injustice ! Nous voulons que Dieu souffre tout de nous, et nous ne pouvons rien souffrir de personne. Nous exagérons sans mesure les fautes qu'on fait contre nous ; et l'homme, ver de terre, croit que le presser tant soit peu du pied, c'est un attentat énorme, pendant qu'il compte pour rien ce qu'il entreprend hautement contre la souveraine majesté de Dieu et contre les droits de son empire ! Mortels aveugles et misérables, serons-nous toujours si sensibles et si délicats ? Jamais n'ouvrirons-nous les yeux à la vérité ? jamais ne comprendrons-nous que celui qui nous fait injure est toujours beaucoup plus à plaindre que nous qui la recevons ?

1. Luc., vi, 37.

2. Var. : à la face.

3. Édit. : si inexorables et si rigou-

reux à nos frères. — Bossuet abrégé. dans une correction.

que lui-même, dit saint Augustin <sup>1</sup>, se perce le cœur pour nous effleurer la peau, et qu'enfin nos ennemis sont des furieux qui, voulant [p. 25] nous faire boire, pour ainsi dire, tout le venin de leur haine, en font eux-mêmes un essai funeste, et avalent les premiers le poison qu'ils nous préparent ? Que si ceux qui nous font du mal sont des malades emportés, pourquoi les aigrissons-nous par nos vengeances cruelles, et que ne tâchons-nous plutôt de les ramener à leur bon sens par la patience <sup>2</sup> et par la douceur ?

Mais nous sommes bien éloignés de ces charitables dispositions. Bien loin de faire effort sur nous-mêmes pour endurer une injure, nous croirions nous dégrader et penser trop basement de nous-mêmes, si nous ne nous piquions d'être délicats dans les choses qui nous touchent, et nous pensons nous faire grands par cette extrême sensibilité. Aussi poussons-nous sans bornes nos ressentiments : nous exerçons sur ceux qui nous fâchent des vengeances impitoyables ; ou bien nous nous plaisons de les accabler par une vaine ostentation d'une patience et d'une pitié outrageuse <sup>3</sup> qui ne se remue pas par dédain, et qui feint d'être tranquille pour insulter davantage : tant nous sommes cruels ennemis et implacables vengeurs, qui faisons des armes offensives et des instruments de colère, de la patience même et de la [p. 26] pitié ! Mais encore ne sont-ce pas là nos plus grands excès : nous n'attendons pas toujours, pour nous irriter, des injures effectives ; nos ombrages, nos jalousies, nos défiances secrètes suffisent pour nous armer l'un contre l'autre ; souvent nous nous haïssons seulement parce que nous croyons nous haïr. L'inquiétude nous prend, nous frappons de peur d'être prévenus ; et emportés <sup>4</sup> par nos soupçons, nous vengeons une injure qui n'est pas encore <sup>5</sup>.

Jalousies, soupçons, défiances, cruels bourreaux des hommes du monde, et sources de mille injustices, à quel excès les engagez-vous ! Que méditez-vous, malheureux, et que vois-je rouler dans votre esprit ? Quoi ! vous al-

1. *Serm.* LXXXII, n. 3.

2. Var. : compassion.

3. Var. : outrageante.

4. Var. : trompés.

5. Cf. Xénophon, *Anabase*, II, v.

lez<sup>1</sup> porter vos soupçons jusqu'aux oreilles importantes ; vous méditez même de les porter jusqu'aux oreilles du Prince ! Ha ! songez qu'elles sont sacrées, et que c'est les profaner trop indignement que d'y vouloir porter, comme vous faites, ou les injustes préventions d'une haine aveugle, ou les malicieuses inventions<sup>2</sup> d'une jalousie cachée, ou les pernicious raffinements d'un zèle affecté.

Arrêtons-nous, donc, Chrétiens ; [p. 27] prenons garde comme nous parlons du prochain, surtout à la Cour, où tout est si important et si délicat. Ce demi-mot que vous dites, ce trait que vous lancez en passant, cette parole malicieuse qui donne tant à penser par son obscurité affectée, tout cela, dit le Sage, ne tombera pas à terre<sup>3</sup> : *Sermo obscurus in vacuum non ibit*<sup>4</sup>. A la Cour, on recueille tout, et ensuite chacun commente et tire ses conséquences à sa mode. Prenez donc garde, encore une fois, à ce que vous dites, retenez votre colère maligne et votre langue trop impétueuse. Car il y a un Dieu au ciel, qui nous ayant déclaré qu'il nous demandera compte à son jugement des paroles inutiles<sup>5</sup>, quelle justice ne fera-t-il pas de celles qui sont outrageantes et malicieuses ? Par conséquent, Chrétiens, révérans ses yeux et sa présence ; songeons qu'il nous sera fait dans son jugement comme nous aurons fait à notre prochain : si nous pardonnons, il [nous] pardonnera ; si nous vengeons nos injures, *il nous gardera nos péchés*<sup>6</sup>, comme dit l'Ecclésiastique<sup>7</sup> : [p. 28] sa vengeance nous poursuivra à la vie et à la mort ; et ni en ce monde ni en l'autre, jamais elle ne nous laissera aucun repos. Ainsi n'attendons pas l'heure de la mort pour pardonner à nos ennemis ; mais plutôt pratiquons

1. Édit. : vous les allez porter vos soupçons... — Ce lapsus du manuscrit (car c'en est un parmi plusieurs autres, et non un pléonasme voulu) ne devait pas figurer dans le texte, mais seulement dans les notes. L'esprit de l'auteur, en avance sur sa plume, est déjà attentif au membre de phrase suivant : « Vous méditez même de les porter... »

2. Var. : les inventions criminelles. « Malicieuses, » ajouté à la san-

guine.

3. Les éditeurs donnent en entier la phrase latine, bien que Bo-suet en ait retranché les premiers mots : *A detractioe parcite linguæ. quoniam (sermo...)*

4. Sap. I, 11.

5. Matth., XII, 36.

6. En marge : *Peccata ei (lisez illius) serrans serrabit.*

7. Eccli., XXVIII, 1.

ce que dit l'Apôtre : « Que le soleil ne se couche pas sur votre colère : *Sol non occidat super iracundiam vestram* <sup>1</sup>. » Ce cœur tendre, ce cœur paternel <sup>2</sup> ne peut comprendre qu'un chrétien, enfant de paix, puisse dormir d'un sommeil tranquille, ayant le cœur ulcéré et aigri contre son frère ; ni qu'il puisse goûter du repos, voulant du mal à son prochain, dont Dieu prend en main la querelle et les intérêts. Mes Frères, le jour décline, le soleil est sur son penchant ; l'Apôtre ne vous donne guère de loisir, et vous n'avez plus guère de temps pour lui obéir. Ne différons pas davantage une œuvre si nécessaire : hâtons-nous de donner à Dieu nos ressentiments. Le jour de la mort, M[essieurs], sur lequel on rejette toutes les affaires du salut, n'en aura que trop de pressées : commençons de bonne heure à nous préparer les grâces qui nous seront nécessaires en ce dernier jour ; et, en pardonnant sans délai, assurons-nous dès aujourd'hui l'éternelle miséricorde du Père, du Fils, et du Saint-Esprit <sup>3</sup>. Ainsi soit-il.

1. Ephes., iv. 26.

2. Var. : L'Apôtre ne peut comprendre...

3. Lachat, substituant arbitrairement à cette péroraison celle de 1662, a donné bien à tort cette date à tout le sermon. Les éditions suivantes (chez Guérin, 1870 ; chez

Garnier, 1873 ; chez Briday, 1877) ont rétabli la date véritable, donnée par Gandar dans son *Bossuet orateur* ; mais elles ont laissé subsister l'interpolation. On prête ainsi à Bossuet un langage que les événements avaient rendu aussi impossible en 1666 qu'il était convenable en 1662.



## SERMON SUR LE CULTÉ DÛ À DIEU.

Vendredi de la 3<sup>e</sup> semaine. 2 avril 1666.

Le titre, sur l'enveloppe <sup>1</sup>, porte : 3<sup>e</sup> sem[aine]. 3<sup>e</sup> ser[mon]. Samaritaine <sup>2</sup>; et c'est bien de cet évangile de la Samaritaine qu'est tiré le texte et le sujet du présent discours. Fut-il prononcé ? La *Gazette* ne le dit pas ; mais on ne peut rien conclure de son silence, sinon peut-être que le Roi n'y aura pas assisté. Dans l'*Histoire critique de la Prédication de Bossuet* <sup>3</sup>, nous avons considéré comme une présomption pour l'affirmative l'existence d'une péroraison écrite après coup et intitulée : *Contre la Paresse*. Il en est de même des indications pour l'Age, que nous donnerons en note au début du discours. On pourrait toutefois objecter, en ce qui concerne la péroraison, qu'elle semble plus récente que le discours même. Il est difficile de dire si la rapidité d'une rédaction de la dernière heure suffit à rendre compte de la différence d'aspect <sup>4</sup>.

On trouve de même un certain nombre de corrections ou additions, qui, sous la forme définitive, peuvent paraître plus voisines de 1669 que de 1666. Mais la plupart avaient d'abord été écrites au crayon. Plusieurs sont devenues presque illisibles. Elles l'étaient peut-être déjà en partie, quand l'auteur les récrivit à la plume. Quoi qu'il en soit, il n'est pas douteux qu'il s'est relu plus tard, soit pour composer les développements importants qu'il voulait ajouter en réponse aux écrits publiés contre l'*Expo-*

1. Ms. fr. 12822, fos 266-284. In-4. avec marge.

2. F<sup>o</sup> 267. Il est suivi de cette phrase, que nous avons également rencontrée sur l'enveloppe du sermon sur l'Honneur : « Celui qui se glorifie dans ses bonnes œuvres ravage sa propre moisson. » — On y lit ensuite cet extrait d'Isaïe. avec ces quelques réflexions, qui semblent plutôt témoigner des préoccupations de l'orateur chrétien que se rapporter directement à son discours : « *Clama, ne cesses, ... annuntia domui Jacob* (non aux Gentils ; mais son alliance). Quel sujet de ce cri ? *Me etenim de die in diem quæruunt, et scire vias meas volunt. Quasi gens quæ justitiam fecerit, etc. appropinquare Deo volunt.* (Is., LVIII. 1, 2).

Un homme vous a outragé, vous dissimulez ses outrages. Mais quand, en vous outrageant, il traite encore avec vous avec la même familiarité que s'il vous était fidèle : *Clama, ne cesses.* — Un roi à qui on manque de fidélité ; on vient, comme si de rien n'était, à sa cour... A plus forte raison de Dieu. » V. *Past. Greg.*, 2 pars. c. 10, 11.

3. P. 228.

4. La couleur de l'encre, beaucoup plus noire, y contribue sensiblement. Mais nous en trouverons bientôt de semblable dans ce Carême de 1666 sur la *Haine de la Vérité*, dans les parties refaites du sermon sur la *Justice*, et dans celui du Vendredi saint.

sition de la doctrine de l'Église catholique sur les matières de controverses (rédigé dès 1668), et dont une notable partie porte précisément sur le culte d'adoration que nous devons à Dieu seul<sup>1</sup>; soit à l'occasion d'un nouveau discours ayant avec quelques passages de celui-ci une certaine analogie, tel que le sermon sur la *Dévotion envers la sainte Vierge*, dans l'Avent royal de Saint-Germain (1669). Dans le doute sur l'origine primitive de ces notes ou additions, nous les laisserons dans le corps du discours, en ayant soin du reste de les signaler en détail.

Lachat donne une première péroraison, qui n'a jamais eu ce caractère. C'est une ébauche, que Deforis avait interpolée, avec un peu plus de vraisemblance, dans les dernières pages du premier point. Elle contient, en réalité, des notes préliminaires pour le second. Elles ne sont pas entrées dans la rédaction définitive. L'idée qui y domine se retrouvera trois semaines plus tard dans la fin du sermon sur la *Justice* (2<sup>e</sup> rédaction du 3<sup>e</sup> point).

*Veri adoratores adorabunt Patrem in  
spiritu et veritate.*

Les vrais adorateurs adoreront le Père  
en esprit et en vérité.

(Joan., iv, 23.)

[P. 1] Toute<sup>2</sup> la nature veut honorer Dieu, et adorer son principe autant qu'elle en est capable. La création privée de raison et de sentiment n'a point de cœur pour l'aimer, ni d'intelligence pour le comprendre : « ainsi, ne pouvant connaître, tout ce qu'elle peut, dit saint Augustin, c'est de se présenter elle-même à nous pour être du moins connue, et pour nous faire connaître son divin auteur : *Quæ cum cognoscere non possit, quasi innotescere velle videtur*<sup>3</sup>. » C'est pour cela qu'elle étale à nos yeux avec tant de magnificence son ordre, ses diverses opérations et ses infinis ornements<sup>4</sup>. Elle

1. On peut les voir dans l'édition Lachat, t. XIII, p. 121 à 167.

2. Bossuet retranche ici deux phrases, et y substitue cette note marginale : « Le commencement pour l'*Ave Maria* : Ignorance des choses divines. *Sermon de la Chananéë*, p. 8. — La cour à Dieu. » — Ce sermon perdu était probablement celui du vendredi de la première semaine, dans le Carême du Louvre. — Voici les deux phrases retranchées, que les éditeurs maintiennent en tête du discours : « La plus noble qualité de l'homme c'est d'être

l'humble sujet et le religieux adorateur de la nature divine. Nous sommes pressés de toutes parts de rendre nos hommages à ce premier Être, qui nous a produits par sa puissance, et nous rappelle à lui-même par l'ordre de sa sagesse et de sa bonté. » — Peut-être devaient-elles trouver place dans l'*Ave*.

3. *De Civit. Dei*, lib. XI, cap. XXVII.

4. Var. : ses opérations et ses différents ornements, — ses ornements divers.

ne peut voir, elle se montre ; elle ne peut adorer, elle nous y porte ; et ce Dieu qu'elle n'entend pas, elle ne nous permet pas de l'ignorer. C'est ainsi qu'imparfaitement et à sa manière, elle glorifie le Père céleste. Mais l'homme, animal divin, plein de raison et d'intelligence, et capable de connaître Dieu par lui-même et par toutes les créatures, est aussi pressé par lui-même et par toutes les créatures [p. 2] à lui rendre ses adorations. C'est pourquoi il est mis au milieu du monde, mystérieux<sup>1</sup> abrégé du monde, afin que, contemplant l'univers entier et le ramassant en soi-même, il rapporte uniquement à Dieu et soi-même et toutes choses ; si bien qu'il n'est le contemplateur<sup>2</sup> de la nature visible, qu'afin d'être l'adorateur de la nature invisible qui a tout tiré du néant par sa souveraine puissance.

Mais, mes Frères, ce n'est pas assez que nous connaissions combien nous devons de culte à cette nature suprême, si nous ne sommes instruits de quelle manière il lui plaît d'être adorée. C'est pourquoi *le Fils unique, qui est dans le sein du Père, est venu pour nous l'apprendre*<sup>3</sup> ; et nous en serons parfaitement informés, si nous entendons ce que c'est que cette sublime adoration en esprit et en vérité que Jésus-Christ nous prescrit<sup>4</sup>.

Pour rendre à Dieu un culte agréable, il faut observer, Messieurs, deux conditions nécessaires : la première, que nous connaissions ce qu'il est ; la seconde, que nous disposions nos cœurs envers lui [p. 3] d'une façon qui lui plaise. Il me semble que le Sauveur nous a enseigné ces deux conditions dans ces deux paroles de mon texte : *En esprit et en vérité*. Le principe de notre culte, c'est que nous ayons de Dieu des sentiments véritables, et que nous le croyions<sup>5</sup> ce qu'il est. La suite de cette croyance, c'est que nous épurations devant lui nos intentions, et que nous nous disposions comme il le demande. La première de ces deux choses nous est exprimée par l'adoration en vérité, et la seconde est comprise<sup>6</sup> par l'adoration en esprit. Je veux dire que l'ado-

1. Var. (effacée) : industrieux.

2. L'auteur efface ici : « et le mystérieux abrégé. »

3. Joan., I, 18.

4. Var. : nous ordonne.

5. Ms. : croyons.

6. Var. : marquée.

ration en vérité exclut les fausses impressions qui ravilissent Dieu dans nos esprits, et que l'adoration en esprit bannit les mauvaises dispositions qui l'éloignent de notre cœur. Si bien que l'adoration en vérité fait que nous voyons Dieu tel qu'il est, et l'adoration en esprit fait que Dieu nous voit tels qu'il nous veut. Ainsi toute l'essence de la religion est enfermée en ces deux paroles ; et je prie mon Sauveur de me pardonner, si, pour aider votre intelligence, j'en commence l'explication par celle qu'il lui a plu de prononcer la dernière <sup>1</sup>.

### Premier Point.

[P. 4] L'adoration religieuse, c'est une reconnaissance en Dieu de la plus haute souveraineté, et en nous de la plus profonde dépendance. Je dis donc encore une fois et je pose pour fondement que le principe de bien adorer, c'est de bien connaître. L'oraison, dit saint Thomas <sup>2</sup>, et il faut dire le même <sup>3</sup> de l'adoration, dont l'oraison, selon saint Thomas <sup>4</sup>, est une partie, est un acte de la raison ; car le propre de l'adoration, c'est de mettre la créature dans son ordre, c'est-à-dire de l'assujettir à Dieu. Or est-il qu'il appartient à <sup>5</sup> la raison d'ordonner les choses : donc la raison est le principe de l'adoration, laquelle par conséquent doit être conduite par la connaissance <sup>6</sup>.

1. Note, au bas de la page : « Je ne sais si on pourra tout à fait séparer. Je tâcherai, etc. » — Note marginale (plus récente) : « Le Fils de Dieu par les bonnes dispositions nous mène à la vérité. *In veritate* : Dieu bien conçu. Il se fait connaître aux bien disposés. »

Dans une lettre de direction, Bossuet écrira vingt-sept ans plus tard : « Pour ce qui est de l'obligation d'adorer Dieu en esprit et en vérité, il y a tant de vérités enfermées en ce peu de mots que je m'y perds. » (*Lettre à Mme Cornuau*, 23 mai 1693, *Correspondance*, éd. Urbain et Levesque, t. V, p. 365).

2. IIa IIæ, Quæst. LXXXIII, art. 1.

3. Deforis : de même. — *Le même*, au neutre, était un latinisme usité, comme synonyme de *la même chose*.

4. Trois mots omis par les édi-

teurs.

5. Var. : que c'est l'ouvrage de la raison.

6. Une première rédaction effacée contenait ici des idées sur lesquelles l'auteur s'est réservé de revenir un peu plus loin : « Et c'est pourquoi le Sauveur, voulant reprendre dans notre évangile le culte profane et établir le culte véritable, parle ainsi à la Samaritaine : Vous adorez ce que vous ne connaissez pas, et nous adorons ce que nous connaissons. C'est ce qu'il appelle dans la suite adorer en vérité. Il faut donc connaître Celui que nous adorons, et surtout il en faut connaître ce qui est nécessaire pour l'adorer. » — Note marginale : Or trois choses principales y sont nécessaires : dont la première, Messieurs, c'est que Dieu est une nature incompréhensible.

Mais l'effet le plus nécessaire de la connaissance, dans cet acte de religion, c'est de démêler soigneusement de l'idée que nous [nous] formons de Dieu toutes les imaginations humaines. Car notre faible entendement, ne pouvant porter une idée si haute et si pure<sup>1</sup>, attribuée toujours, si l'on n'y prend garde, quelque chose du nôtre à ce premier Être. Quelques-uns, plus grossiers, lui donnent une forme humaine, mais peu s'empêchent de lui attribuer une [p. 4<sup>vo</sup>] manière d'agir conforme à la nôtre. Nous le faisons penser comme nous, nous l'assujettissons<sup>2</sup> à nos règles; et chacun se le représente à sa façon particulière. Toutes ces idées, dit saint Augustin<sup>3</sup>, que chacun se forme de Dieu en particulier, au gré de son imagination et de ses sens, sont autant d'idoles spirituelles que nous érigeons dans nos cœurs; si bien que nous pouvons dire qu'une grande partie des fidèles<sup>4</sup> sont semblables aux Samaritains, que Jésus-Christ reprend dans notre évangile, et desquels il est écrit, au quatrième livre des Rois, « qu'ils craignaient, à la vérité, le Seigneur, mais qu'ils ne laissaient pas toutefois de servir en même temps leurs<sup>5</sup> idoles : *Timentes quidem Dominum, sed nihilominus et idolis suis servientes*<sup>6</sup>. » Ainsi beaucoup de chrétiens qui sont bien instruits par l'Église, mais à qui leur imagination représente mal ce que l'Église leur enseigne, adorent le Dieu véritable que la foi leur fait connaître, et néanmoins l'on peut dire qu'ils lui joignent les idoles qu'ils se sont forgées, c'est-à-dire les images grossières et matérielles qu'ils se sont eux-même[s] formées<sup>7</sup> de cette première Essence. On peut juger aisément<sup>8</sup> que, pour renverser ces idoles et adorer Dieu en vérité, il n'y a rien de plus nécessaire que de bien connaître ce qu'il est; et c'est pourquoi le Sauveur, reprenant la Samaritaine<sup>9</sup> et instruisant les

1. Var. : si simple.

2. Var. : nous le captivons. — La correction semble plus récente.

3. *Quæst. in Jos.*, lib. VI. —

4. Var. : que la plupart des fidèles.

5. Var. : les.

6. IV *Reg.*, xvii, 41. — Ms. : *veruntamen et idolis suis...*

7. Ms. : formés (*formez*). Mais

immédiatement avant, on lisait bien : « les idoles qu'ils se sont *forgées*. » Donc il n'y a pas lieu de conclure ici à une règle des participes différente de celle qu'on suit aujourd'hui.

8. Var. : Il est aisé de comprendre. — Il n'y a personne qui ne voie...

9. Var. : les Samaritains.

fidèles, a dit dans notre évangile : « Vous adorez ce que vous ne connaissez pas, et nous adorons ce que nous connaissons <sup>1</sup> ; par où il nous prépare la voie à cette adoration en vérité que je dois tâcher aujourd'hui de vous faire entendre.

Concluons donc nécessairement qu'il faut connaître celui que nous adorons ; mais surtout il en faut connaître ce qui est nécessaire pour l'adorer, que je réduis, Chrétiens, à ces trois vérités principales : que Dieu est une nature parfaite et dès là incompréhensible <sup>2</sup> ; que Dieu est une nature souveraine ; que Dieu est une nature bienfaisante. Voilà comme les trois sources et les trois premières notions qui portent <sup>3</sup> l'homme à adorer Dieu : parce que nous sommes portés naturellement à révéler ce qui est parfait <sup>4</sup>, et que la raison nous enseigne à dépendre de ce qui est souverain, et que nos besoins nous enclinent <sup>5</sup> à adhérer à ce qui est bon.

[P. 5<sup>o</sup>] Il faut donc connaître avant toutes choses que Dieu est incompréhensible et impénétrable, parce qu'il est parfait <sup>6</sup> ; et c'est par là que nous apprenons à séparer <sup>7</sup> de toutes les idées communes la très simple notion de ce premier Être. « *Reddam tibi vota mea, quæ distinxerunt labia mea* <sup>8</sup> : Je vous rendrai mes vœux, dit le Roi-Prophète, que mes lèvres ont distingué[s] ; » c'est-à-dire, selon la pensée de saint Augustin <sup>9</sup>, qu'il faut adorer Dieu distinctement. Et qu'est-ce que l'adorer distinctement, sinon de le distinguer tout à fait de la créature et de ne lui rien attribuer du nôtre ?

*Que ne peut-on dire de Dieu*, dit saint Augustin <sup>10</sup> ; *mais que peut-on dire de Dieu dignement* <sup>11</sup> ? Il est tout ce que nous pouvons penser de grand, et il n'est rien de

1. Joan., iv, 22.

2. Première rédaction : est une nature incompréhensible. — La surcharge ressemble plutôt au type de 1669 qu'à celui de 1666.

3. Var. : obligeant.

4. Var. : grand.

5. Var. : nous penchent à nous attacher à ce qui est bon.

6. Cinq mots faisant partie d'une addition marginale avec renvoi. Voici le reste, trop informe pour entrer dans le texte : « et comme

tout : nous, comme partie ; ne pouvons par conséquent le comprendre. » — Date incertaine ; mais non, à ce qu'il semble, de l'époque du sermon.

7. Var. : démêler.

8. Ps. Lxv, 13, 14.

9. *Enarr. in Ps. Lxv*, n. 19.

10. *Tract. XIII in Joan.*, n. 5.

11. Var. : dire dignement de Dieu ? — En marge le latin : *Omnia posunt dici de Deo, et nihil digne dicitur* (ms. : *potest digne dici*) de Deo

ce que nous pouvons penser de plus grand ; parce que sa perfection est si éminente que nos pensées n'y peuvent atteindre, et que nous ne pouvons pas même dignement comprendre jusques à quel point il est incompréhensible <sup>1</sup>.

[P. 6] Cette profonde pensée de la haute incompréhensibilité de Dieu est une des causes principales qui nous portent à l'adorer. Nous aimons Dieu, dit saint Grégoire de Nazianze <sup>2</sup>, parce que nous le connaissons <sup>3</sup> ; mais nous l'adorons, poursuit-il, parce que nous ne le comprenons pas ; c'est à dire : ce que nous connaissons de ses perfections fait que notre cœur s'y attache comme à son souverain bien ; mais, parce que c'est un abîme impénétrable que nous ne pouvons sonder, nous nous perdons à ses yeux <sup>4</sup>, nous supprimons devant lui toutes nos pensées, nous nous contentons d'admirer de loin une si haute majesté, et nous [nous] laissons pour ainsi dire engloutir <sup>5</sup> par la grandeur de sa gloire : et c'est là adorer en vérité <sup>6</sup>.

1. Note, au bas de la page, dont Deforis tire une phrase, pour l'introduire dans le texte : « *Pœnituit me quod constituerim regem Saul. — Cum id de Deo sit indignum, aliquid dici arbitraretur, si aliquid dignum inveniretur quod de illo diceretur* (Deforis rectifie ainsi : *Ego vero cum hoc de Deo dicitur, indignum aliquid dici arbitraver si...*). *Cum vero* (ms : *autem*) *verba omnia, quibus humana colloquia conseruntur* (ms. : *conferuntur*), *illius sempiterna virtus et divinitas [mirabiliter atque] incunctanter excedat, quidquid de illo humaniter* (ms. : *humanitus*) *dicitur, quod etiam hominibus aspernabile rideatur, ipsa humana admonetur infirmitas, etiam illa quæ congruenter in Scripturis sacris de Deo dicta existimat* (ms. : *dicta esse existimantur*), *humanæ capacitati aptiora esse quam divinæ sublimitati, ac per hoc etiam ipsa transcendenda esse sereniore* (ms : *saniore*) *intellectu, sicut ista quæcumque transcensa sunt* (Lib. II de divers. *Quæst. ad Simpl.*, quæst. II, n. 1).

Bossuet lui-même dira plus tard de « cette haute incompréhensibilité de Dieu » qu'elle est « un attribut divin, et l'un des plus augustes » ;

et il ajoutera : « On ne sort donc jamais tellement des attributs de Dieu qu'on n'y rentre d'un autre côté, et peut-être plus profondément.... Dieu semble nous échapper, quand il se communique plus obscurément et que, par là, il nous fait entrer dans son incompréhensible profondeur. Alors, comme toute la vue semble être réduite à bien voir qu'on ne voit rien, parce qu'on ne voit rien qui soit digne de Dieu, cela paraît un songe à l'homme animal : mais cependant l'homme spirituel se nourrit. » (*Lettre à Mme de Baradat*, du 25 octobre 1693. *Correspondance*, t. VI, p. 44.)

2. *Orat.* XXXVIII, n. 11.

3. Var. : mais, parce que nous ne le comprenons pas, nous l'adorons.

4. Var. : devant lui.

5. Var. : absorber.

6. Environ trente ans plus tard, Bossuet écrira : «... Plus on avance à connaître Dieu, plus on voit, pour ainsi parler, qu'on n'y connaît rien qui soit digne de lui ; et en s'élevant au-dessus de tout ce qu'on a jamais pensé ou qu'on en pourrait penser dans toute l'éternité, on le loue dans sa vérité incompréhensible, et on se perd dans cette louange.

Voilà l'idée véritable ; voyons maintenant l'idole que l'homme abusé se forme. Je ne veux pas dire, Messieurs, que nous pensions pouvoir comprendre la Divinité : il y a peu d'hommes assez insensés pour avoir une telle audace. Mais celui que nous confessons être inconcevable dans sa nature, nous ne laissons pas toutefois de le vouloir [p. 7] comprendre dans ses pensées et dans les desseins de sa sagesse. Quelques-uns ont osé reprendre l'ordre du monde et de la nature ; plusieurs se veulent faire conseillers de Dieu, du moins en ce qui regarde les choses humaines ; mais tous, presque sans exception, lui demandent raison pour eux-mêmes et veulent comprendre ses desseins en ce qui les touche. Les hommes se sont formé une certaine idole de fortune que nous accusons tous de nous être injuste <sup>1</sup> ; et sous le nom de la fortune, c'est la sagesse divine dont nous accusons les conseils <sup>2</sup>, parce que nous ne pouvons pas en savoir le fond. Nous voulons qu'elle se mesure à nos intérêts et qu'elle se renferme dans nos pensées <sup>3</sup>. Faible et petite partie du grand ouvrage de Dieu, nous prétendons qu'il nous détache du dessein total pour nous traiter à notre mode, au gré de nos fantaisies ; comme si cette profonde sagesse composait ses desseins par pièces, à la manière des hommes ; et nous ne concevons pas que, si Dieu n'est pas comme nous, il ne pense pas <sup>4</sup> comme nous, il ne résout pas comme nous, il n'agit pas comme nous ; tellement que ce qui répugne [p. 8] à notre raison s'accorde nécessairement à une raison plus haute, que nous devons adorer, et non tenter vainement de la comprendre.

D'autant plus <sup>5</sup> que cette nature incompréhensible est en second lieu une nature souveraine, mais d'une

et on tâche de réparer, en aimant, ce qui manque à la connaissance ; quoique tout cela soit une espèce de connaissance, et une lumière d'autant plus grande que son propre effet est d'allumer un saint et éternel amour. » (*Médit. sur l'Évangile* ; la Cène, II<sup>e</sup> partie, xxxviii<sup>e</sup> jour.)

1. Ms. : injustes.

2. Var. : desseins.

3. En partie souligné, mais non remplacé, ni condamné d'une façon

définitive.

4. Édit. : non plus comme nous.— Les deux premiers mots sont effacés.

5. Var. : Après avoir bien connu que Dieu est une nature incompréhensible, il faut connaître en second lieu que c'est une nature souveraine .. — Les éditeurs ont préféré cette première rédaction à la seconde, qui leur a sans doute paru trop elliptique, Ils n'ont pas vu qu'elle est d'autant plus vive.



souveraineté qui, supérieure infiniment à celles que nous voyons, n'a besoin, pour se soutenir, d'aucun secours tiré du dehors <sup>1</sup>, et qui contient toute sa puissance dans sa seule volonté. Il ne fait que jeter un regard, aussitôt toute la nature est épouvantée et prête à se cacher dans son néant. *J'ai regardé*, dit le prophète Jérémie <sup>2</sup>, *et voilà que, devant la face du Seigneur, la terre était désolée et ne semblait que de la cendre; j'ai levé les yeux au ciel, et il avait perdu sa lumière; j'ai considéré les montagnes, et elles étaient ébranlées terriblement, et toutes les collines se troublaient, et les oiseaux du ciel étaient* [p. 9] *dissipés, et les hommes n'osaient paraître, et les villes et les forteresses étaient renversées, parce que le Seigneur était en colère.* Le prophète ne nous dit pas, ni qu'il fasse marcher des armées contre ces villes, ni qu'il dresse des machines contre leurs murailles. Il n'a besoin que de lui-même pour faire tout ce qui lui plaît, parce que son empire est établi, non sur un ordre politique, mais sur la nature des choses, dont l'être est à lui en fonds et en tout droit souverain, lui seul les ayant tirées <sup>3</sup> du néant. C'est pourquoi il prononce dans son Écriture avec une souveraine hauteur : « Tous mes conseils tiendront, et toutes mes volontés seront accomplies : *Consilium meum stabit, et omnis voluntas mea fiet* <sup>4</sup>. »

Donc, pour adorer Dieu en vérité, il faut connaître qu'il est souverain. Et à voir comme nous prions, je dis ou que notre esprit ne connaît pas cette vérité <sup>5</sup>, ou que notre cœur dément notre esprit. Considérez, Chrétiens, de quelle sorte vous approchez de la sainte majesté de Dieu pour lui faire votre prière. Vous venez à Dieu plein de vos pensées, non pour entrer humblement dans l'ordre de ses conseils <sup>6</sup>, [p. 10] mais pour le faire entrer dans vos sentiments <sup>7</sup>. Vous prétendez que lui et ses saints épousent vos intérêts, sollicitent pour ainsi dire vos affaires, favorisent votre ambition. Dans l'espérance de ce secours <sup>8</sup>, vous lui promettez de le bien servir, et vous voulez qu'il vous achète à ce prix, comme si vous

1. Var. : secours étranger.

2. Jerem., IV, 23 et seq.

3. Var. : l'ayant tiré.

4. Is., XLVI, 10.

5. Var. : ne le connaît pas.

6. Var. : dans ses conseils.

7. Var. : pour le persuader.

8. Var. : de sa protection.

lui étiez nécessaire. C'est méconnaître votre souverain et traiter avec lui d'égal à égal. Car, encore que vous ajoutiez : *Votre volonté soit faite*, si vous consultez votre cœur, vous demeurerez convaincu que vous regardez ces paroles, non comme la règle de vos sentiments, mais comme la forme de la requête ; et, permettez-moi de le dire ainsi, vous mettez à la fin de la prière : *Votre volonté*, comme à la fin d'une lettre : *Votre serviteur*. Vous vous êtes échauffé<sup>1</sup> dans la prière, à force de recommander à Dieu vos intérêts ; et si les choses succèdent contre vos désirs, ne vous voit-on pas revenir, non avec ces plaintes respectueuses qu'une douleur soumise répand devant Dieu pour les faire mourir<sup>2</sup> à ses pieds, mais avec de secrets murmures et avec un dégoût qui tient du dédain ? Chrétien, vous vous oubliez. Ce Dieu que vous priez n'est plus qu'une idole, dont vous prétendez faire ce que vous voulez, et non le Dieu véritable, qui doit faire de vous ce qu'il veut.

[P. 11] L'oraison, dit saint Thomas<sup>3</sup>, est « une élévation de l'esprit à Dieu : *Ascensus mentis in Deum*. » Par conséquent il est manifeste, conclut ce docteur angélique, que celui-là ne prie pas qui, bien loin de s'élever à Dieu, demande que Dieu s'abaisse à lui, et qui vient à l'oraison, non point pour<sup>4</sup> exciter l'homme à vouloir ce que Dieu veut, mais seulement pour persuader à Dieu de vouloir ce que veut l'homme. Ce n'est pas que je ne sache que la divine bonté condescend aussi à nos faiblesses ; et que, comme dit excellentement saint Grégoire de Nazianze, l'oraison est un commerce où il faut en partie que l'homme s'élève, et en partie aussi que Dieu descende. Mais il est vrai toutefois qu'il ne descend jamais à nous que pour nous élever à lui ; et si cette aigle mystique de Moïse se baisse tant soit peu pour mettre ses petits sur ses épaules, ce n'est que pour les enlever bientôt avec elle et leur faire percer les nues, c'est-à-dire toute la nature inférieure, par la ra-

1. Var. : En effet, vous sortez de votre oraison, non plus tranquille, ni plus résigné, ni plus fervent pour la loi de Dieu, mais toujours plus échauffé pour vos intérêts. Et si...

— Texte des éditions. La rédaction définitive se lit en marge.

2. Var. : les abattre.

3. II<sup>e</sup> II<sup>e</sup>, Quæst. LXXXIII, art. 1

4. Var. : non pour...

pidité de son vol : *Et*<sup>1</sup> *assumpsit eum, atque portavit*<sup>2</sup> *in humeris suis*<sup>3</sup>. Ainsi vous pouvez sans crainte, et vous [p. 12] devez même exposer à Dieu vos nécessités et vos peines. Vous pouvez dire avec Jésus-Christ, qui l'a dit pour nous donner exemple : *Père, que ce calice passe loin de moi*<sup>4</sup> ; » mais croyez que ni vous ne connaissez Dieu comme souverain, ni vous ne l'adorez en vérité, jusqu'à ce que vous ayez élevé votre volonté à la sienne et que vous lui ayez dit du fond du cœur avec le même Jésus : *Père, non point ma volonté, mais la vôtre*<sup>5</sup>. — *Votre volonté soit faite : Fiat*<sup>6</sup>.

Cette haute souveraineté de Dieu a son fondement sur sa bonté. Car, comme nous venons de dire que son domaine<sup>7</sup> est établi sur le premier de tous les bienfaits, c'est-à-dire sur l'être qu'il nous a donné, il s'ensuit que la puissance suprême qu'il a sur nous dérive de sa bonté infinie, et qu'en cela même qu'il est parfaitement souverain, il est aussi souverainement bon et bienfaisant. Que s'il nous a donné l'être, à plus forte raison devons-nous croire qu'il nous en donnera toutes les suites jusqu'à la dernière consommation de notre félicité, puisqu'on peut aisément penser qu'une nature infinie et qui n'a pas besoin de nous<sup>8</sup> pouvait bien nous laisser dans notre néant<sup>9</sup>, mais qu'il est tout à fait indigne de lui, ayant commencé son ouvrage<sup>10</sup>, [p. 13] de le laisser imparfait et de n'y mettre pas la dernière main : d'où il s'ensuit que celui-là même qui a bien voulu nous donner l'être, veut aussi nous en donner la perfection, et par conséquent nous rendre heureux, puisque l'idée de la perfection et celle de la félicité sont deux idées qui concourent, celui-là étant tout ensemble heureux aussi bien que parfait, à qui rien ne manque.

Et c'est la troisième chose qu'il est nécessaire que nous connaissions de Dieu pour l'adorer en vérité, à savoir qu'il est une nature infiniment bonne et bienfai-

1. Le latin est en marge : mais il constitue, croyons-nous, une addition, et non une note. On n'y voit pas, il est vrai, le signe de renvoi ; mais en combien d'endroits ne manque-t-il pas également !

2. Ms. : *et portavit*.

3. Deuter., XXXII, 11.

4. Matth., XXVI, 39.

5. Luc., XXII, 42.

6. *Ibid.*

7. Var. : empire.

8. Var. : qui n'a besoin de rien.

9. Var. : peut bien s'empêcher de nous produire.

10. Var. : un ouvrage.

sante, parce que l'adoration que nous lui rendons n'enferme pas seulement une certaine admiration mêlée d'un respect profond pour sa grandeur incompréhensible, ni une entière dépendance de son absolue souveraineté, mais encore un retour volontaire à sa bonté infinie, comme à celle où nous trouverons dans la perfection de notre être le terme de nos désirs et le repos de notre cœur : « *Adorabunt Patrem : un Père* <sup>1</sup> ! »

Mais encore qu'il n'y ait rien de plus manifeste que la bonté de Dieu, il est vrai, néanmoins, Messieurs, que nous la méconnaissions souvent <sup>2</sup>. Et certes, si nous étions persuadés, comme nous devons, que Dieu est essentiellement bon et bienfaisant, nous ne nous plaindrions jamais [p. 14] qu'il nous refuse aucun bien ; et lorsque nous n'obtenons pas ce que nous lui demandons dans nos prières, nous croirions nécessairement de deux choses l'une, ou que ce n'est pas un bien véritable que nous demandons, ou que nous ne sommes pas bien disposés à le recevoir.

Mais, comme je prévois dans ce discours un autre lieu plus commode pour traiter cette vérité, maintenant je n'en dirai pas davantage ; et pour conclure le raisonnement de cette première partie, j'ajouterai, Chrétiens, qu'encore que je me sois attaché à vous exposer les trois premières notions qui ont principalement porté les hommes à adorer Dieu, à savoir la perfection de son être, la souveraineté de sa puissance et la bonté de sa nature, je reconnais toutefois que, pour adorer en vérité cette essence infinie, il faut aussi connaître véritablement tous ses autres divins attributs. Cependant, comme le traité en serait immense, trouvez bon que je vous renvoie en un mot à la foi de l'Église catholique, et tenez donc pour indubitable que, comme l'Église catholique est le seul véritable temple de Dieu, *catholicum* [p. 15] *Dei templum*, ainsi que Tertullien l'appelle <sup>3</sup>, elle est aussi le seul où Dieu est adoré en vé-

1. Quatre mots ajoutés plus tard, à ce qu'il semble, lorsque l'auteur a relu son discours.

2. Note marginale : Que l'aveugle qui ferme les yeux ne se plaigne point de la lumière. Erreur de croire

que Dieu soit capable de nous refuser aucun bien. Mais ou pas bien, ou empêchement (1666). (Esquisse de la phrase suivante.)

3. *Advers. Marcion.*, lib. III, n. 21.

rité. Toutes les autres sociétés, de quelque piété qu'elles se vantent et quelque titre qu'elles portent, en se retirant de l'Église, ont bien emporté avec elles quelque partie de la vérité, mais elles n'[en] ont pas la plénitude. C'est dans l'Église seule que Dieu est connu comme il veut l'être. Nous ne connaissons jamais pleinement ni son essence ni ses attributs, que nous ne les connaissions dans tous les moyens par lesquels il a voulu nous les découvrir.

Par exemple, pour connaître pleinement sa toute-puissance, il faut la connaître dans tous les miracles par lesquels elle se déclare, et n'avoir non plus de peine à croire celui de l'Eucharistie que celui de l'Incarnation. Pour connaître sa sainteté, il faut la connaître dans tous les sacrements que Jésus-Christ a institués pour nous l'appliquer, et confesser également celui de la pénitence avec celui du baptême, et ainsi des autres. Pour connaître sa justice, il faut la connaître dans tous les états où il l'exerce, et ne croire pas plutôt la punition des crimes capitaux dans l'enfer que l'expiation des moindres péchés dans le [p. 16] purgatoire. Ainsi, pour connaître sa vérité, il la faut adorer dans toutes les voies par lequel[le]s elle nous est révélée et la recevoir également, soit qu'elle nous ait été laissée par écrit, soit qu'elle nous ait été donnée par la vive voix : *Gardez*, dit l'Apôtre, *les traditions*<sup>1</sup>. L'Église catholique a seule cette plénitude, elle seule n'est pas trompée, elle seule ne trompe jamais. « Quiconque n'est pas dans l'Église, dit saint Augustin, ne voit ni n'entend : quiconque est dans l'Église, dit le même Père, ne peut être sourd ni aveugle : *Extra illam qui est, nec audit nec videt ; in illa qui est, nec surdus nec cæcus est*<sup>2</sup>. » Partant adorons Dieu<sup>3</sup>, Chrétiens, dans ce grand et auguste temple où il habite au milieu de nous, je veux dire dans l'Église catholique ; adorons-le dans la paix et dans l'unité de l'Église catholique, adorons-le dans la foi de l'Église catholique ; ainsi, toujours assurés de

1. II Thess., II, 14.

2. *Enarr. in Ps. XLVII*, n. 7. — Ms. : *Extra eam... nec videt, nec audit... intra eam.*

3. Var. : Adorons Chrétiens cette

essence souveraine dans ce grand et auguste temple où elle habite au milieu de nous. je veux dire dans l'Église catholique ; adorons-la dans la foi...

l'adorer en vérité, il ne nous restera plus qu'à nous disposer à l'adorer<sup>1</sup> en esprit : c'est ma seconde partie.

### Second Point.

[P. 17] La raison<sup>2</sup> pour laquelle le Sauveur des âmes nous oblige à rendre à son Père un culte spirituel, est comprise dans ces paroles de notre évangile : *Dieu est esprit, et ceux qui adorent doivent adorer en esprit*<sup>3</sup>. En effet, puisque Dieu nous a fait l'honneur de nous créer à son image, et que le propre de la religion, c'est d'achever dans nos âmes cette divine ressemblance, il est clair que quiconque approche de Dieu doit se rendre conforme à lui ; et par conséquent, comme il est esprit, mais esprit très pur et très simple, qui est lui-même son être, son intelligence et sa vie, si nous voulons l'adorer, il faut épurer nos cœurs et venir à cet esprit pur avec des dispositions qui soient toutes spirituelles ;

1. Var. : que de l'adore.

2. Note marginale (en tête du 2<sup>e</sup> point) : *De tali spiritu emissa esse debet oratio, qualis est Spiritus ad quem (ms. : ad quam) mittitur. Nemo adversarium recipit, nemo facile nisi comparem suum admittit.* (Tertull., *De Orat.*)

Au verso du f<sup>o</sup> 278, sur lequel Bossuet avait écrit quelques lignes de ce second point, qu'il efface ensuite, se lit le canevas suivant (Lachat imagine d'en faire une pèroraison) : « ... Et certainement Dieu comme bon, d'un naturel communicatif : Esprit qui aime à se répandre et à s'insinuer dans les cœurs. Donc, comme il est avide de se donner, ainsi avides de le recevoir : *Sicut urget petere necessitas filium, sic urget caritas dare genitorem.* (S. Petr. Chrysol., *serm. LXXI. in orat. Domini.*). A nous notre besoin et à lui sa charité est un pressement. Ne soyons pas moins empressés à recevoir que lui à donner. Il se plaît d'assister les hommes ; et autant que sa grâce leur est nécessaire, autant coule-t-elle volontiers sur eux. « Il a soif qu'on ait soif de lui », dit saint Grégoire de Naziance (*Orat. XL*) ; recevoir de sa bonté, c'est lui bienfiter : exiger de lui, c'est l'obliger ; et il aime si fort à donner que

la demande à son égard tient lieu de bienfait. Le moyen le plus assuré pour obtenir son secours, c'est de croire qu'il ne nous manque pas ; et j'ai appris de saint Cyprien « qu'il donne toujours à ses serviteurs autant qu'ils croient recevoir de lui : *Dans credentibus tantum quantum se credit capere* (Ms. : *accipere*) *qui sumit.* » (Epist. VIII ad Mart. et Conf.) Ne croyons donc jamais qu'il nous refuse : c'est qu'il nous éprouve, ou, en remettant, il nous fait ce grand bien d'arracher de nous par ce délai de son secours la reconnaissance et la confession de notre faiblesse. Ou nous ne demandons pas bien, ou nous ne sommes pas préparés à bien recevoir, ou ce que nous demandons est tel qu'il n'est pas digne de lui de nous le donner. Les hommes sont embarrassés quand on leur demande de grandes choses, parce qu'ils sont petits ; et Dieu trouve indécent qu'on s'attache à lui demander de petites choses, parce qu'il est grand. Ne lui demandez rien moins que lui-même. — Contre l'irréligion des hommes. Ceux qui crient contre les hypocrites ont raison ; mais voyez sermon *Ipsum audite*, Saint-Thomas du Louvre. » (Cf. t. IV, p. 600 et 602).

3. Joan., IV, 24.

c'est ce qui s'appelle dans notre évangile adorer Dieu en esprit.

Je ne finirai jamais ce discours, si j'entrepris aujourd'hui de vous raconter toutes les saintes dispositions que nous devons apporter au culte sacré de Dieu. Je dirai donc seulement, pour me renfermer dans mon texte, celles que le style de l'Écriture exprime spécialement sous le mot d'esprit, qui sont la pureté d'intention, le recueillement en soi-même et la ferveur : trois qualités principales de l'adoration spirituelle.

[P. 18] Notre intention sera pure, si nous nous attachons saintement à Dieu pour l'amour du bien éternel qu'il nous a promis, qui n'est autre que lui-même. Vous n'ignorez pas, Chrétiens, que l'ancien peuple a été mené par des promesses terrestres, la nature infirme et animale <sup>1</sup> ayant besoin de cet appât sensible et de ce faible rudiment. Mais les principes étant établis, l'enfance étant écoulée, le temps de la perfection étant arrivé, Jésus-Christ <sup>2</sup> vient apprendre aux hommes à servir Dieu en esprit par une chaste dilection des biens véritables, qui sont les spirituels : *Adorabunt Patrem in spiritu*.

Les choses étant changées, le Nouveau Testament étant établi, il est temps aussi, Chr[étiens], que nous disions avec le Sauveur <sup>3</sup> : Dieu est esprit ; mais cet esprit pur nous a donné un esprit fait à l'image du sien. Cultivons donc en nous-mêmes ce qui est semblable à lui, et servons-le saintement, non pour contenter les désirs de cette nature dissemblable <sup>4</sup>, je veux dire de notre corps, qui n'est pas tant notre nature que notre empêchement et notre fardeau ; mais pour assurer la félicité de l'homme invisible et intellectuel, qui, étant image de Dieu, est capable de le posséder <sup>5</sup>.

Et c'est ici, Chrétiens, que nous ne pouvons assez déplorer notre aveuglement. [p. 19] Car si nous faisons le dénombrement des vœux que l'on apporte aux temples sacrés, ô Dieu ! tout est judaïque ; et de cent

1. Var. : grossière.

2. Var. : Mais le temps de la perfection étant arrivé, Jésus-Christ...

3. Première rédaction : Disons donc avec le Sauveur...

4. Correction (plus récente) : \* que nous inspire cette nature. — Édit. :

que nous inspire cette nature dissemblable, je veux dire de notre corps. (Mélange fautif des deux rédactions.)

5. Édit. : de le servir et ensuite de le posséder en esprit. — Sept mots sur dix sont effacés au manuscrit.

hommes qui prient <sup>1</sup>, à peine trouverons-nous un seul chrétien. Qui s'avise de faire des vœux et de demander des prières pour obtenir sa conversion ? Démentez-moi, Chrétiens, si je ne dis pas la vérité <sup>2</sup>. Ces affaires importantes qu'on recommande de tous côtés dans les sacristies sont toutes affaires du monde ; et plutôt à Dieu du moins qu'elles fussent justes <sup>3</sup>, et que, si nous ne craignons pas de rendre Dieu ministre de nos intérêts, nous appréhendions du moins <sup>4</sup> de le faire complice <sup>5</sup> de nos crimes ! Nous voyons régner en nous sans inquiétude des passions qui nous tuent, sans jamais prier Dieu qu'il nous en délivre. S'il nous arrive quelque maladie ou quelque affaire fâcheuse, c'est alors que nous commençons à faire des neuvaines à tous les autels et à fatiguer véritablement le ciel <sup>6</sup> par nos vœux. Car qu'est-ce qui le fatigue davantage que des vœux et des dévotions si intéressées ? Alors on commence à se souvenir qu'il y a des malheureux dans les prisons et des pauvres qui meurent de faim et de maladie dans quelque coin ténébreux <sup>7</sup>. Alors, charitables par intérêt et pitoyables par force, nous donnons peu à Dieu pour avoir beaucoup ; et, [p. 20] très contents de notre zèle, qui n'est qu'un empressement pour nos intérêts, nous croyons que Dieu nous doit tout, jusqu'à des miracles, pour satisfaire nos désirs <sup>8</sup> et notre amour-propre. O Père éternel <sup>9</sup>, tels sont les adorateurs qui remplissent vos églises ! O Jésus, tels sont ceux qui vous prennent pour médiateur de leurs passions ! Ils vous chargent de leurs

1. Var. : parmi tant d'hommes qui prient.

2. Addition marginale, au crayon : réécrite à l'encre, vers 1669.

3. Var. : et Dieu venille qu'elles soient justes...

4. Var. : du moins nous appréhendions. — Deux chiffres, au crayon, indiquent l'ordre que nous suivons. Il est vrai que Bossuet ne les a peut-être apposés qu'en se relisant plus tard.

5. Var. : de le vouloir complice.

6. Note ou correction marginale, plus récente : « \* charger le ciel... Qui lui est plus à charge que les dévotions intéressées ? » — La même note, d'abord au crayon, contenait

en outre les mots suivants : « Quelles dévotions lui sont plus à charge ? quels vœux le fatiguent plus ? »

7. Var. : dans des greniers. — La correction est de date incertaine.

8. Var. : nos passions. — Correction plus récente, d'après l'écriture, mais déjà tracée au crayon, à une date impossible à déterminer.

9. Au crayon (date incertaine), puis à la plume (vers 1669). De même ce qui suit, jusqu'à : « O ! que nous pourrions dire... ! — Première rédaction (plus brève) : O Jésus, tels sont les adorateurs qui remplissent vos églises. O ! que vous pourriez dire... !



affaires, ils vous font entrer dans les intrigues qu'ils méditent pour élever leur fortune, et ils veulent que vous oubliiez <sup>1</sup> que vous avez dit : *J'ai vaincu le monde* <sup>2</sup>. Ils vous prient de le rétablir, lui que vous avez non seulement méprisé, mais vaincu. O ! que nous pourrions dire avec <sup>3</sup> raison ce que l'on disait autrefois : « La foule vous accable : *Turbæ te comprimunt* <sup>4</sup> ! » Tous vous pressent ; aucun ne vous touche, aucun ne vient avec foi pour vous prier de guérir les plaies cachées <sup>5</sup> de son âme. Cette troupe qui environne vos saints tabernacles est une troupe de Juifs mercenaires qui ne vous demande qu'une terre grasse et des rivières de lait et de miel, c'est-à-dire des biens temporels ; comme si nous étions encore dans une Jérusalem terrestre <sup>6</sup>, parmi les ombres de Moïse, et non dans les lumières et sous l'Évangile de celui dont le royaume n'est pas de ce monde !

O enfant du Nouveau Testament, ô adorateur véritable, ô Juif spirituel et circoncis dans le cœur, chrétien détaché de l'amour du monde, viens adorer en esprit ; viens demander à Dieu la conversion et la liberté de ton cœur qui gémit, ou plutôt qui ne gémit pas, qui se réjouit parmi tant de captivités <sup>7</sup> ; viens affligé de tes crimes, ennuyé de tes erreurs <sup>8</sup>, détrompé de tes folles espérances, dégoûté des biens périssables, avide de l'éternité et affamé de la justice et du pain de vie. [p. 21] Expose-lui toutefois avec confiance, ô fidèle adorateur, expose avec confiance tes nécessités même corporelles. Il veut bien nourrir ce corps qu'il a fait et entretenir l'édifice qu'il a lui-même bâti ; mais cherche premièrement son royaume, attends sans inquiétude qu'il te donne le reste <sup>9</sup> comme par surcroît <sup>10</sup> ; et bien loin de lui demander qu'il contente tes convoitises,

1. Ms. : que vous oubliez.

2. Joan., xvi, 33.

3. Ms. : avecque.

4. Luc., viii, 45.

5. Épithète ajoutée au crayon. peut-être plus tard.

6. Var. : dans les déserts de Sina et sur le bord du Jourdain (Ms. : Jordain, encore l'orthographe de 1652)... — Les éditeurs entassent

dans le texte les rédactions successives.

7. Quinze mots ajoutés en marge, au crayon : récrits à l'encre, vers 1669.

8. Var. : égarement[*s*].

9. Var. : que le reste te soit donné...

10. Matth., vi, 33.

viens saintement résolu à lui sacrifier tout jusqu'à tes besoins.

L'intention de notre fidèle adorateur est suffisamment épurée ; il est temps qu'il vienne au Temple en esprit avec le bon Siméon : *Venit in spiritu in templum* <sup>1</sup> : c'est-à-dire qu'il y vienne attentif et recueilli en Dieu ; ou bien, si vous voulez l'expliquer d'une manière plus mystique, mais néanmoins très solide, qu'il vienne au Temple, qu'il rentre en lui-même. Montez donc au Temple, ô adorateur spirituel ; mais écoutez dans quel temple il vous faut monter. Dieu est esprit et n'habite pas dans des temples matériels <sup>2</sup> ; Dieu est esprit, et c'est dans l'esprit qu'il établit sa demeure. Ainsi rappelez en vous-même toutes vos pensées ; et, retiré de vos sens, montez attentif et recueilli en cette haute partie de vous-même où Dieu [p. 22] veut être invoqué et qu'il veut consacrer par sa présence.

Saint Grégoire de Nazianze <sup>3</sup> dit que l'oraison est une espèce de mort <sup>1</sup>, parce que premièrement elle sépare les sens d'avec les objets externes ; et ensuite, pour consommer cette mort mystique, elle sépare encore l'esprit d'avec les sens, pour le réunir à Dieu, qui est son principe. C'est sacrifier saintement et adorer Dieu en esprit, que de s'y unir de la sorte et selon la partie divine et spirituelle ; et le véritable adorateur est distingué par ce caractère de celui qui n'adore Dieu que de la posture de son corps ou du mouvement de ses lèvres.

Dieu a réprouvé un tel culte comme une dérision de sa majesté. Ce grand Dieu a dit autrefois, parlant des sacrifices des anciens : *Qu'ai-je à faire de vos taureaux et de vos boucs, et de toute la multitude de vos victimes ? Je n'en veux plus, j'en suis fatigué, et ils me sont*

1. Luc., II, 27.

2. Act., VII, 48 ; XVII, 24.

3. Nous avons cité dans l'*Histoire critique de la Prédication de Bossuet* (p. 8) le cahier de *Remarques morales*, rédigé par notre orateur, quand il méditait à l'avance les sujets qu'il traiterait dans cette station. On y lit : « La retraite et l'oraison nous apprennent à mourir, parce que celle-là détache le sens des objets externes, et celle-ci l'esprit des sens.

— Parce que nous connaissons Dieu, nous l'aimons ; parce que nous ne le comprenons pas, nous l'adorons. » — Cette seconde pensée a fourni plus haut, dans le 1<sup>er</sup> point, la matière d'un autre développement. L'une et l'autre sont marquées du chiffre 10 : ce serait bien en effet le numéro d'ordre du présent sermon, s'il n'y avait pas eu de lacunes dans la série.

4. *Orat.*, XI (*nunc VIII*), n. 17.

à dégoût<sup>1</sup>. Entendons par là, Chrétiens, que, dans la nouvelle Alliance, il demande d'autres sacrifices. Il veut des offrandes spirituelles et des victimes raisonnables. Ainsi donnez-lui l'esprit et le cœur : autrement il vous dira par la bouche de son prophète Amos que, si vous ne chantez<sup>2</sup> en esprit, quelque douce<sup>3</sup> que soit la musique que vous faites résonner dans son sacrifice, votre harmonie<sup>4</sup> l'incommode, et que vos accords les plus justes ne font à ses oreilles qu'un bruit importun : *Aufer a me tumultum carminum tuorum, et cantica lyrae tuae non audiam*<sup>5</sup>.

Si donc nous lui voulons faire une oraison agréable, il faut pouvoir dire avec<sup>6</sup> David : « O Seigneur, votre serviteur a trouvé son cœur pour vous faire cette prière : *Invenit servus tuus cor suum ut oraret te oratione hac*<sup>7</sup>. » O ! qu'il s'enfuit loin de nous, ce cœur vagabond, quand nous approchons de Dieu ! [p. 23] Étrange faiblesse de l'homme ! je ne dis pas les affaires, mais les moindres divertissements rendent notre esprit attentif : nous ne le pouvons tenir devant Dieu ; et, outre qu'il ne nous échappe que trop par son propre égarement, nous le promenons encore volontairement deçà et delà. Nous parlons, nous écoutons ; et comme si c'était peu d'être détourné par les autres, nous-mêmes nous étourdissons notre esprit par le tumulte intérieur de nos vaines imaginations<sup>8</sup>. Chrétiens, où êtes-vous ? Venez-vous adorer ou vous moquer ? Parlez-vous en cette sorte au moindre mortel ? Ha ! rappelez votre cœur, faites revenir ce fugitif ; et s'il vous échappe malgré vous, déplorez devant Dieu ses égarements<sup>9</sup> ; dites-lui avec<sup>10</sup> le Psalmiste : « O Seigneur,

1. Is., I, 11, 14.

2. Var. : si vous ne l'adorez...

3. Édit. : quelque douce et *ravis-*  
*sante*. — Ce dernier mot était effacé ;  
la conjonction était interpolée.

4. Var. : symphonie. — La correc-  
tion est peut-être plus récente.

5. Amos, v, 23.

6. Ms. : avecque.

7. II Reg., VII, 27.

8. Addition marginale (1666).

9. Var. : vos extravagances. —  
Sens étymologique ; de même dans

le texte un peu plus loin. — Addi-  
tion marginale (plus récente) : «\* Je  
ne m'étonne pas si vous n'avez que  
des pensées vaines : vous ne vous  
entretenez que de vanités, vous flat-  
tant par des complaisances mutuel-  
les, etc. Si vous vous remplissiez des  
saintes vérités de Dieu, ce cercle  
de votre imagination agitée les ramè-  
nerait : heureuses distractions  
d'un mystère à un autre, d'une vé-  
rité à une autre, etc. »

10. Ms. : avec. De même plus loin.

mon cœur m'a abandonné: *Cor meum dereliquit me*<sup>1</sup>. » Tâchez toujours de le rappeler, cherchez cet égaré<sup>2</sup>, dit saint Augustin<sup>3</sup>; et quand vous l'aurez trouvé avec David, offrez-le tout entier à Dieu et adorez en esprit celui qui est esprit et vie: *Spiritus est Deus*<sup>4</sup>, etc.

Mais, pour arrêter notre esprit et contenir nos pensées, il faut nécessairement échauffer ce cœur<sup>5</sup>. C'est le naturel de l'esprit de rouler toujours en lui-même par un mouvement éternel<sup>6</sup>; tellement qu'il serait toujours dissipé par sa propre agitation, si Dieu n'avait mis dans la volonté une certaine vertu qui le fixe et qui l'arrête. Mais, mes Frères, une [p. 24] volonté languissante n'aura jamais cette force, jamais ne produira un si bel effet<sup>7</sup>. Il faut qu'elle ait de la ferveur; autrement l'esprit lui échappe et elle s'échappe à elle-même<sup>8</sup>. Dieu aussi s'éloigne de nous quand nous ne lui apportons que des désirs faibles. Car, mes Frères, il nous faut entendre cette belle doctrine de l'Apôtre, que cet Esprit tout-puissant que nous adorons est le même qui excite en nous les fervents désirs<sup>9</sup> par lesquels nous sommes pressés de l'adorer. Il n'est pas seulement l'objet, mais le principe de notre culte; je veux dire qu'il nous attire au dehors, et que lui-même nous pousse au dedans. Écoutez comme parle l'apôtre saint Paul: *Dieu a envoyé en nos cœurs l'esprit de son Fils qui crie en nous: O Dieu, vous êtes notre Père*<sup>10</sup>; et ailleurs: *L'Esprit aide notre infirmité*<sup>11</sup>; et encore: *L'Esprit prie en nous avec des gémissements inexplicables*<sup>12</sup>. Cela veut dire, mes Frères, que cet Esprit<sup>13</sup> qui procède du Père et du Fils, et que nous adorons en unité avec<sup>14</sup> le Père et le Fils, est le saint et divin auteur de nos adorations et de nos prières. Mais considérez avec atten-

1. Ps. XXXIX, 13.

2. Var.: cherchez cet extravagant. — cherchez-le.

3. In Ps. LXXXV, n. 7.

4. Joan., IV, 24.

5. Var.: Mais, pour contenir notre esprit, le moyen le plus assuré, c'est d'échauffer notre cœur.

6. Première rédaction (soulignée): d'être *mâ* d'un mouvement éternel.

7. Note marginale: *Gignit sibi*

*mentis intentio solitudinem* (S. Aug., *De divers. Quæst. ad Simplic.*, lib. II, q. 2).

8. Var.: elle s'échappe elle-même.

9. Var.: les désirs ardents...

10. Galat., IV, 6.

11. Rom., VIII, 26.

12. *Ibid.*

13. que le Saint-Esprit.

14. Ms.: avec. De même plus loin.

tion qu'il ne nous pousse pas mollement. Il veut crier et gémir, nous dit le saint Apôtre, *avec des gémissements inexplicables*. Il faut donc que nous répondions par notre ferveur à cette sainte violence ; autrement nous ne prions pas, nous n'adorons pas [p. 25] en esprit. Le Saint-Esprit veut crier en nous ; ainsi nous l'affaiblissons, si nous ne lui prêtons qu'une faible voix. Cet Esprit veut gémir en nous ; nous dégénérons de sa force, si nous ne lui offrons qu'un cœur languissant. Enfin le Saint-Esprit veut nous échauffer ; et nous laissons éteindre l'esprit, contre le précepte de l'Apôtre <sup>1</sup>, si nous ne répondons à son ardeur, en approchant de Dieu de notre part avec cet esprit fervent qui fait la perfection <sup>2</sup> de notre culte : *Spiritu ferventes* <sup>3</sup>, dit le même apôtre saint Paul <sup>4</sup>.

« Je veux <sup>5</sup> être dévot, je ne puis : *Vult et non vult piger, anima autem operantium impinguabitur* <sup>6</sup>. Des désirs qui tuent, qui consomment toute la force de la foi, qui s'évapore toute en ces vains soupirs <sup>7</sup> : *Desideria occidunt pigrum : noluerunt enim quidquam manus ejus operari, tota die concupiscit et desiderat : qui autem justus est, tribuet et non cessabit* <sup>8</sup>. » — Par où commencer ? Vous dites : Dégoûtez-vous du monde et vous apprendrez à goûter Dieu. Et moi, je vous dis : Faites-moi goûter Dieu, et je me dégoûterai du monde. Par où commencer ? — Ainsi votre salut sera impossible ? Je vous donnerai une ouverture, je vous ouvrirai une porte. Votre foi est endormie, [p. 25 v<sup>o</sup>] mais non pas éteinte ; excitez ce peu qui vous en reste. Commence[z] à supporter les premiers dégoûts, à dévorer les premiers ennuis : vous verrez une étincelle céleste s'allumer au milieu de votre raison. Mais qu'avant que d'avoir tenté, vous disiez tout impossible ; [qu']au premier ennui qui

1. I Thess., v. 19.

2. Var. : la consommation.

3. Rom., xii, 11.

4. Lachat donne ici comme péroraison le canevas que Deforis introduisait dans le premier point. De toute façon on prêtait à l'orateur des redites. Voy. ci-dessus, p. 118, n. 2. « Et certainement Dieu comme

bon... »

5. En titre : *Péroraison contre la paresse*. — Il n'y en avait aucune dans la première rédaction. Celle-ci est peut-être plus récente que 1666 : elle a été écrite très rapidement.

6. Prov., xiii, 4.

7. Ms. : soupirent.

8. Prov., xxi, 25. 26.

vous prend<sup>9</sup>, vous quittez et la lecture et la prière, et que vous désespériez non de vous-même seulement, mais de Dieu et de sa grâce, c'est une lâcheté insupportable. Que ne vous éveillez-vous donc et que n'entreprenez-vous votre salut ? Et ne l'entreprenez pas d'une manière molle et relâchée ; « car celui qui est mol et lâche dans ses entreprises ressemble à celui qui détruit et qui ravage : *Qui mollis et dissolutus est in opere suo, frater est sua opera dissipantis*<sup>10</sup>. » Commencez donc quelque chose dans cette sainte assemblée, maintenant que vous êtes sous les yeux de Dieu, à la table de sa céleste vérité, sous l'autorité de sa divine parole ; commencez, et vous trouverez à la fin la paix de la conscience et le repos, qui ne sera qu'un avant-goût de celui que je vous souhaite dans l'éternité, avec le Père, le Fils et le Saint-Esprit.

1. Ms. : prendre.

2. Prov., XVIII, 9.

---

## CARÈME DE SAINT-GERMAIN.

### FRAGMENT SUR L'AMBITION.

Non prêché. Destiné au IV<sup>e</sup> dimanche, 4 avril 1666.

---

Le samedi, 3 avril, « Leurs Majestés, » comme parle la *Gazette* de France, quittèrent Saint-Germain pour Versailles, « où elles prennent, ajoute-t-elle, les divertissements que leur offre un si beau lieu. » Il ne paraît pas que la prédication ait trouvé place parmi ces *divertissements*. Bossuet avait composé un sermon sur l'évangile du quatrième dimanche. Il l'intitule, en abrégé : 4<sup>e</sup> dimanche. *Puissance. Ut facerent eum regem*. Quelques pages du second point nous ont seules été conservées<sup>1</sup>. L'idée fondamentale qu'elles contiennent, la nécessité de faire servir la puissance à soutenir la vertu et à soulager la misère, est passée tout entière dans la seconde rédaction du sermon *sur la Justice*, prononcé quinze jours plus tard.

---

*Jesus ergo, cum cognovisset  
quia venturi essent, ut raperent  
eum, et facerent eum regem, fu-  
git iterum in montem ipse solus.*

(Joan., vi. 15.)]

#### Second Point.

[P. 1] Mais<sup>2</sup> je n'aurais fait, Chrétiens, que la moitié de mon ouvrage, si, après vous<sup>3</sup> avoir montré par l'Écriture divine les périls extrêmes des grandes fortunes, je ne tâchais aussi de vous expliquer les moyens que nous donne la même Écriture pour sanctifier la grandeur par un bon usage ; et c'est pourquoi je ramasserai en peu de paroles les instructions les plus importantes que le Saint-Esprit a données aux grands de la terre pour bien user de leur puissance.

1. Ms. fr. 12822, f<sup>os</sup> 334-339. In-4, avec marge.

2. Première rédaction (inachevée et effacée) : « Après vous avoir montré par les Écritures divines les

périls des grandes fortunes, je n'aurais fait... »

3. Vous, ce mot est omis dans l'édition Gandar.

La première et la capitale, d'où dérivent toutes les autres, c'est de faire servir la puissance à la loi de Dieu. Nous lisons dans le II<sup>e</sup> livre des Chroniques une belle cérémonie qui se pratiquait dans le sacre des rois de Juda. Au jour qu'on les oignait de l'huile sacrée, ainsi que Dieu l'avait commandé, on leur mettait en même temps le diadème sur la tête et la loi de Dieu dans la main : *Imposuerunt ei diadema, dederuntque in manu ejus tenendam legem, et constituerunt eum regem* <sup>1</sup>, afin de leur faire entendre que leur puissance est établie pour affermir le règne de Dieu parmi les hommes, [p. II] et que l'exécution<sup>2</sup> de ses saintes lois ne leur doit être ni moins chère ni moins précieuse que leur couronne.

De tous les rois de Juda aucun n'a mieux pratiqué cette divine leçon que Josaphat, prince incomparable, non moins vaillant que religieux, et père de ses peuples autant que victorieux de ses ennemis. L'Écriture nous fait souvent remarquer que les prospérités corrompent les hommes, enflent leur cœur par la vanité, et leur font oublier la loi de Dieu. Mais, au contraire, la prospérité, qui donnait de l'orgueil aux autres, n'inspira que du courage à celui-ci pour marcher vigoureusement dans les voies de Dieu et établir son service : *Factæque sunt ei infinitæ divitiæ et multa gloria, sumpsitque cor ejus audaciam propter vias Domini* <sup>3</sup>. Ce prince, considérant que tout bien lui venait de Dieu et touché d'une juste reconnaissance, entreprit de le faire régner dans tout son empire. Et l'Écriture remarque que, pour accomplir un si beau dessein, il avait un soin particulier de choisir entre les lévites et les ministres de Dieu ceux qui étaient les mieux versés dans sa sainte loi, qu'il envoyait dans les villes afin que le peuple fût instruit : *Circuibant cunctas urbes [p. III] Juda, et erudiebant populum* <sup>4</sup>. Et ce n'est pas sans raison que les anciens

1. II Paral., xxiii. 11. — Ms. : et dederunt...

2. Première rédaction (effacée) : et afin que sa sainte loi trouve dans leurs mains royales une force qui exécute ses divins décrets, et qui

fléchisse (*var.* : fasse fléchir) les peuples à (*var.* : sous) l'obéissance qui leur est due.

3. II Paral., xvii, 5, 6. — Le texte porte : *Cumque sumpsisset cor ejus..*

4. *Ibid*, 9.



conciles de l'Église gallicane<sup>1</sup> ont souvent proposé à nos rois l'exemple de ce grand monarque, dont la conduite fut suivie d'une bénédiction de Dieu toute manifeste. Car écoutez ce que dit l'Écriture sainte : « Josaphat marchant ainsi dans les voies de Dieu, il le rendit redoutable à tous ses voisins : *Itaque factus est pavor Domini super omnia regna terrarum, quæ erant per gyrum Juda*<sup>2</sup>. Et ce prince s'agrandissait tous les jours, parce que Dieu était avec lui ; tant il est vrai que Dieu prend plaisir à protéger la puissance qui lui rend hommage, et qu'il est le rempart de ceux qui le servent !

Le second soin du roi Josaphat, et le second moyen dont il se servait pour sanctifier la grandeur, fut de pourvoir avec vigilance à l'administration de la justice. *Il établit des juges*, dit l'Écriture, *dans les villes de Judée* ; et, les appelant à lui, il leur prescrivait lui-même en ces termes de quelle manière ils devaient agir : *Prenez garde, leur disait-il, à votre conduite ; car ce n'est point la justice des hommes, mais la justice de Dieu que vous exercez, et tout ce que vous jugerez, vous en serez responsables ; ayez toujours devant les yeux la crainte de Dieu ; faites tout avec diligence ; songez que le Seigneur notre Dieu [p. iv] déteste l'iniquité, qu'il ne regarde point les personnes et ne se laisse point corrompre par les présents*<sup>3</sup>. Vous donc, qui jugerez en son nom par la puissance que je vous en donne, comme vous exercez son autorité, imitez aussi sa justice<sup>4</sup>.

Et certainement, Chrétiens, si ceux que Dieu a mis dans les grands emplois n'appliquent toute leur puissance à soutenir hautement le bon droit et la justice, la terre sera désolée et les fraudes seront infinies. Les hommes, en général, sont intéressés, et ainsi ordinairement ils sont injustes. C'est pourquoi il faut avouer que la

1. *Concil. Paris.* VII, cap. XXIII (Labbe, t. VII, col. 1665) ; *Concil. Aquisgran.* XI (*ibid.*, col. 1721.)

2. II Paral. XVII, 10.

3. *Ibid.*, XIX, 5, 6, 7.

4. Les éditeurs ajoutent deux phrases, que Bossuet a supprimées par un trait : « Puis, descendant au détail, il règle en cette manière les devoirs particuliers : Amarias, votre prêtre et votre pontife, présidera

dans les choses qui regardent Dieu et son service ; et Zabadias, qui est un des chefs de la maison de Juda, aura la conduite de celles qui regarde[nt] le ministère royal (*Ibid.*, XVII, 11). C'est ainsi que ce sage prince retenait chacun dans ses bornes, et, empêchant la confusion et les entreprises, faisait que tout concourait et au service de Dieu et à l'utilité des peuples. »

justice est obligée de marcher dans des voies bien difficiles, et que c'est une espèce de martyr que de se tenir régulièrement dans les termes du droit et de l'équité. [p. v] Que sert de dissimuler ? Il est aisé de comprendre que les injustes, pour l'ordinaire, sont les plus forts, parce qu'ils ne se donnent aucunes bornes, parce qu'ils mettent tout en usage et combattent <sup>1</sup> pour ainsi dire dans un champ libre où ils s'étendent à leur aise. L'homme de bien se resserre dans tant de limites qu'à peine se peut-il aider. Il se renferme dans ce qui est droit ; l'injuste veut généralement ce qui l'accorde. Ce n'est pas assez à l'homme de bien de ne vouloir que ce qui est juste ; il ne veut que de bons moyens pour y parvenir ; il craint de corrompre la pureté de ses desseins innocents, et il a toujours devant les yeux ce précepte de la Loi : « Tu poursuivras justement ce qui est juste : *Juste quod justum est persequeris* <sup>2</sup>. » Au contraire, l'homme injuste et intéressé « passe, dit l'Écriture, de mal en mal ; et c'est pourquoi il se fortifie sur la terre : *Confortati sunt in terra, quia de malo ad malum egressi sunt* <sup>3</sup>. » Il soutient <sup>4</sup> une médisance par une nouvelle calomnie, et une première injustice par une corruption. Il enveloppe la vérité dans des embarras infinis ; il a l'art de faire taire et parler les hommes, parce qu'il sait les flatter, les [p. vi] intimider, les intéresser par toute sorte de voies. Qui pourra donc s'étonner si l'injuste qui tente tout réussit mieux, et si l'homme de bien au contraire demeure court ordinairement dans ses entreprises, lui qui se retranche tout d'un coup plus de la moitié des moyens, j'entends ceux qui sont mauvais, et c'est à dire assez souvent les plus efficaces ?

Mais voici encore, Messieurs, une autre incommodité de la justice. L'homme injuste sait se faire de plus grands amis. Qui ne sait que les hommes, et surtout les grands, sont pleins d'intérêt et de passions ? L'injuste <sup>5</sup> peut entrer dans tous les desseins, trouver tous

1. Var. : aucunes bornes, parce qu'ils combattent..., parce qu'enfin ils mettent tout en usage.

2. Dent., xvi, 20.

3. Jerem., ix, 3. — Ms. : *super terram...*

4. Voy. t. IV, p. 253, une première rédaction de ce passage jetée sur les marges du sermon de 1662.

5. Voyez l'esquisse de ce développement, t. IV, p. 253.

les expédients, ménager tous les intérêts. A quel usage peut-on mettre <sup>1</sup> cet homme si droit, qui ne parle que de son devoir ? Il n'y a rien de si sec, ni de moins souple, ni de moins flexible ; et il y a tant de choses qu'il ne peut pas faire, qu'à la fin il est regardé comme un homme qui n'est bon à rien et entièrement inutile. C'est pourquoy les hommes du monde ne remarquent rien tant <sup>2</sup> [dans] l'homme de bien, sinon qu'il est inutile. Car écoutez [p. VII] comme ils parlent dans le livre de la Sagesse : « *Circumveniamus... justum, quoniam inutilis est nobis* <sup>3</sup> : Trompons, disent-ils, l'homme juste, parce qu'il nous est inutile. » Il n'est pas propre à notre commerce, il est trop attaché à son droit chemin pour entrer dans nos détours et dans nos négoes. Ainsi, étant inutile, on se résout facilement à le mépriser, ensuite à le laisser périr sans en faire bruit, et même à le sacrifier à l'intérêt du plus fort et aux pressantes sollicitations de cet homme de grand secours qui ne ménage rien, ni le saint ni le profane, pour nous servir.

Élevez-vous, puissances du monde <sup>4</sup> ; voyez comme l'innocence est contrainte de marcher dans des voies serrées ; secourez-la, tendez-lui la main, faites-vous honneur en la protégeant. « C'est <sup>5</sup> pour cela, dit saint Grégoire, que vous êtes grands, afin que ceux qui veulent le bien soient secourus, et que les voies du ciel soient plus étendues : *Ad hoc... potestas... cœlitus data est, ut qui bona appetunt adjuventur, ut cœlorum via largius* [p. VIII] *pateat* <sup>6</sup>. » C'est à vous, ô grands de la terre, d'élargir un peu les voies du ciel, de rétablir ce grand chemin et de le rendre plus facile. La vertu n'est toujours que trop à l'étroit et n'a que trop d'affaires

1. Var. : A quoi peut servir... ?

2. Ms. : ne remarquent rien tant l'homme de bien, sinon qu'il est inutile. — Gandar, après Deforis, change tant en *dans*. Il semble préférable d'ajouter ce dernier mot, tout en conservant le premier. Disons toutefois qu'un *d*, qui semblait commencer le mot *dans*, est effacé au manuscrit. Y aurait-il ici quelque locution insolite ?

3. Sap., II, 12. — Ms. : *hominem justum... est inutilis*.

4. Tout ceci est entré dans le pre-

mier point du sermon *sur la Justice* C'étaient des vérités que Bossuet tenait à faire entendre aux puissants. On en peut aussi rapprocher l'*Oraison funèbre de la Reine d'Angleterre* (1<sup>re</sup> partie), et le sermon *sur les Devoirs des rois* (2<sup>e</sup> point).

5. Phrase effacée : C'est assez que la vertu soit toujours aux prises avec les faiblesses. (Repris et développé plus bas.)

6. *Epist.* lib. III, *Epist.* LXV, ad *Maurit.* — Ms. : *ut cœlorum regnum latius pateat*.

pour se soutenir. C'est assez qu'elle soit aux prises sans relâche aucune avec tant d'infirmités et tant [de] mauvaises inclinations de la nature corrompue ; mettez-la du moins à couvert des insultes du dehors, et ne souffrez pas qu'on surcharge avec tant d'excès la faiblesse humaine.

Tel est, Messieurs, le devoir et le grand emploi des grands du monde, de protéger hautement le bon droit et l'innocence. Car c'est trahir la justice que de travailler faiblement pour elle, et l'expérience nous fait assez voir qu'une résistance trop molle ne fait qu'affermir le vice et le rendre plus audacieux. Les méchants n'ignorent pas que leurs entreprises hardies leur<sup>1</sup> attirent nécessairement quelques embarras ; mais, après qu'ils ont essuyé une<sup>2</sup> légère tempête [p. IX] qui s'est élevée, ils pensent avoir payé tout ce qu'ils doivent à la justice : ils défient après cela le ciel et la terre, et ne profitent de cette disgrâce que pour mieux prendre dorénavant leurs précautions. Ainsi il faut résister à l'iniquité et soutenir la justice avec une force invincible ; et nous pouvons bien le publier devant un roi si juste et si ferme<sup>3</sup>, que c'est dans cette vigueur à maintenir la justice que réside la grandeur et la majesté.

Le vulgaire appelle majesté une certaine prestance et une pompe extérieure qui l'éblouit ; mais les sages savent bien comprendre que la majesté est un éclat qui rejaillit principalement de la justice<sup>4</sup> ; et nous en voyons un bel exemple dans l'histoire du roi Salomon, dont vous ferez, s'il vous plaît, l'application à nos jours. Ce prince jeune et bien fait « s'assit, dit l'Écriture, dans le trône du Seigneur en la place de David son père, et il plut à tous : *Sedit Salomon super solium Domini in regem pro David patre suo, et cunctis placuit*<sup>5</sup>. » Voyez en passant, Messieurs, que le trône royal appartient à Dieu, et que les rois ne le remplissent qu'en son nom. Mais revenons à Salomon. Voilà un prince agréable qui gagne les cœurs par sa bonne mine et sa contenance royale. Mais après

1. Ms. : leurs.

2. Var. : quelque.

3. Var. : si vigoureux.

4. Ces quatre lignes ne se retrouveront pas dans le sermon sur la

*Justice*. Mais nous y lirons ce qui les précède ici et ce qui les suit immédiatement.

5. I Paral., XXIX, 23. — Ms. : *et placuit omnibus*.

qu'il eut rendu ce jugement mémorable, écoutez ce qu'ajoute le texte sacré : *Tout Israël*, dit la même Écriture, *apprit le beau jugement que le roi avait rendu ; et ils craignirent le roi, voyant que la sagesse de Dieu était en lui*<sup>1</sup>. [p. x] Sa mine haute et relevée le faisait aimer : sa<sup>2</sup> justice le fait craindre de cette crainte de respect<sup>3</sup> qui ne détruit pas l'amour, mais qui le rend plus retenu et plus circonspect. Les bons respirent sous sa protection, les méchants appréhendent ses yeux et son bras ; et il résulte de ce beau mélange une certaine révérence qui a je ne sais quoi de religieux, et dans laquelle consiste le véritable caractère de la majesté.

Mais, Messieurs, il faut finir et vous dire que la puissance, après avoir fait son devoir en soutenant la justice, a encore une dernière obligation, qui est celle de soulager la misère. En effet, ce n'est pas en vain que Dieu fait luire sur les grands du monde un rayon de sa puissance toujours bienfaisante. Ce grand Dieu, en les revêtant de l'image de sa gloire, les a aussi obligés à imiter sa bonté ; et ainsi, dit excellamment saint Grégoire de Nazianze<sup>4</sup> prêchant à Constantinople en présence de l'empereur, ils doivent se montrer des dieux en secourant les affligés et les misérables.

J'ai remarqué dans les saintes Lettres que Dieu se moque souvent des idoles qui portent si injustement le titre de dieux ; mais, entre les autres reproches par lesquels il se rit des peuples aveugles qui leur donnent [p. xi] un nom si auguste, celui-ci me semble fort considérable : *Où sont vos dieux*, leur dit-il, *dans lesquels vous avez mis votre confiance*<sup>5</sup> ? Si ce sont des dieux véritables, « qu'ils viennent à votre secours et qu'ils vous protègent dans vos besoins : *Surgant et opitulentur vobis*<sup>6</sup>. » Ce grand Dieu, ce Dieu véritable et seul digne par sa bonté de la majesté de ce titre, a dessein

1. En marge : *Audiret itaque omnis Israël judicium quod judicasset rex, et timuerunt regem, videntes sapientiam Dei esse in eo ad faciendum judicium* (III Reg., III. 28).

2. Édité : Mais sa justice. *Mais* est souligné, c'est-à-dire effacé.

3. Ms. : respec.

4. *Orat.* XXVII.

5. En marge : *Ubi sunt dii eorum, in quibus habebant fiduciam ?... Surgant et opitulentur vobis, et in necessitate vos protegant !*

6. Deuter., XXXII, 37, 38.

de nous faire entendre que c'est une indignité insupportable de porter le nom de dieu sans soutenir ce grand nom<sup>1</sup> par de grands bienfaits ; et de là les grands de la terre peuvent aisément comprendre qu'ils seront des idoles inanimées et non des images vivantes de l'invisible majesté de Dieu<sup>2</sup>, s'ils se contentent de recevoir les adorations<sup>3</sup>, de voir tomber les victimes à leurs pieds, sans cependant étendre le bras pour faire du bien aux hommes et soulager leurs misères.

Il y a de telles rencontres où c'est une cruauté que d'exiger une dette<sup>4</sup>. Le sage Néhémias avait bien compris cette obligation lorsque, ayant été envoyé par le roi Artaxerxès pour régir les Israélites, dont il fut le gouverneur pendant douze ans, il se mit à considérer l'état et les forces de ce peuple. Il vit que les gouverneurs qui l'avaient précédé dans cet [p. XII] emploi avaient beaucoup foulé ce pauvre peuple, mais surtout que leurs ministres insolents, comme il est assez ordinaire<sup>5</sup>, l'avaient tout à fait abattu : *Duces autem primi qui fuerant ante me gravaverunt populum... ; sed et ministri eorum depresserunt populum*<sup>6</sup>. Il fut donc touché de compassion, voyant ce peuple fort épuisé<sup>7</sup> : *Valde enim attenuatus erat populus*<sup>8</sup>. Il se crut obligé en conscience de chercher<sup>9</sup> tous les moyens de le soulager ; il ne fit pas seulement de grandes largesses, mais il crut qu'il devait remettre beaucoup de droits qui lui étaient dus légitimement ; et après, plein de confiance en la divine bonté, qui regarde d'un œil paternel ceux qui se plaisent à imiter ses miséricordes, il lui adresse du fond de son cœur cette humble prière : « Mon Dieu, souvenez-vous de moi en bien, selon le bien que j'ai fait

1. Var. : un si grand nom.

2. Var. : qu'ils seront, non des images vivantes, mais des idoles inanimées de .. — La correction semble plus récente.

3. Var. : de recevoir — humer l'encens (*le dernier effacé*).

4. Cette phrase est une addition interlinéaire. Elle doit avoir été écrite lorsque l'auteur se préparait à faire entrer ces nobles exhortations dans le sermon *sur la Justice*. (3<sup>e</sup>

point. — Cf. *Histoire critique de la Prédication de Bossuet*, p. 230.)

5. Var. : mais surtout, comme il est assez ordinaire, que leurs ministres insolents...

6. II Esdr., v. 15. — Ms. : *qui ante nos fuerunt* ..

7. Var. : fort atténué.

8. II Esdr., v. 18. — Ms. : *Quia attenuatus erat populus*.

9. Var. : il chercha tous les moyens de le soulager, il leur remit même.

à ce peuple : *Memento mei, Deus meus, in bonum, secundum omnia quæ feci populo huic*<sup>1</sup>. »

Il n'est pas permis aux particuliers d'entrer plus avant dans le détail, ni d'entreprendre de faire la loi qu'ils doivent recevoir avec respect<sup>2</sup>. Je ne pense pas qu'un homme de bien puisse jamais entrer en doute de la volonté du Prince à soulager promptement les peuples<sup>3</sup>...

1. I Esdr., xi. 19. — Ms. : *qui ante nos fuerunt*...

2. Ms. : *respec.*

3. La fin manque. Mais on retrouvera ces idées dans le sermon *sur la Justice*, au dimanche des Rameaux : « N'en disons pas davantage, et croyons que les princes qui ont le

cœur grand, sont plus pressés par leur gloire, par leur bonté, par leur conscience, à soulager les misères publiques et particulières, qu'ils ne peuvent l'être par nos paroles. Mais Dieu seul est tout-puissant pour faire le bien... » (3<sup>e</sup> point.)

CARÊME DE SAINT-GERMAIN.

## SUR LA HAINE DE LA VÉRITÉ.

Dimanche de la Passion. 11 avril 1666.

---

Le 11 avril, la Cour était encore à Versailles. Ce fut là sans doute que le sermon<sup>1</sup> fut prononcé, si toutefois il ne fut pas retardé. Quoi qu'il en soit, c'est le seul que nous ayons pour cette semaine. La fin en est seulement esquissée; mais ce n'est pas une raison de croire qu'il soit resté en détresse, comme quelques-uns de ceux qui précèdent. C'est alors précisément que l'orateur va reprendre dans le sermon *sur la Charité fraternelle* une pressante invitation à s'instruire de ses défauts au pied de la chaire.

Il eût été regrettable que cette cour, qui n'avait jamais été plus frivole et plus dissipée que pendant ce temps de deuil officiel, n'eût pas entendu quelques leçons, comme il y en a tant dans ce discours : « Les hommes, presque toujours injustes, le sont en ceci principalement, que la vérité leur est odieuse... » : voilà le début. Et, après l'*Ave Maria*, le second exorde insistera encore davantage : « Tous ceux qui font mal, dit le Fils de Dieu, laissent la lumière et craignent de s'en approcher, à cause qu'elle découvre leurs mauvaises œuvres. » On voit que Bossuet n'abdiquait pas devant les caprices du Maître. Tous les courtisans eussent-ils été d'accord pour écarter les vérités gênantes, il leur aurait encore crié : « Non, le soleil éteint tout à coup ne jetterait pas la nature étonnée dans un état plus horrible qu'est celui d'une âme malheureuse où la vérité est éteinte; » et il s'efforcerait toujours de leur persuader qu'ils ont intérêt à « bien connaître leurs fautes, » quand même ils ne voudraient pas encore s'en corriger : « car... si le malade ne presse pas sa guérison, du moins ne doit-il pas assurer sa perte. »

Combien donc les premiers éditeurs étaient-ils mal inspirés en essayant d'absorber ce discours dans celui de 1661 pour le même dimanche ! N'ayant pu réussir à n'en faire qu'un des deux, ils s'étaient du moins donné la satisfaction de le recomposer à leur manière, cousant à la moitié du sermon des Carmélites la moitié de celui de la Cour, et réciproquement. Lachat, qui avait sous les yeux les deux manuscrits avec leur pagination respective, ne soupçonnait pas un pareil amalgame, et le reproduisait à son tour ! C'est seulement dans le *Choix de sermons* de Gandar qu'on a pu lire pour la première fois les textes véritables. Quelques accidents, comme on le verra, restaient encore à réparer.

1. Ms. fr. 12823, f<sup>os</sup> 36 : 34-42 ; 24-32. — In-4. avec marge.



D'ailleurs, ce langage vraiment apostolique avait besoin, pour retrouver toute sa force, d'être replacé, dans la série complète, au milieu des circonstances qui l'avaient inspiré.

---

*Non potest mundus odisse eos ;  
me autem odit, quia ego <sup>1</sup> testi-  
monium perhibeo de illo quod  
opera ejus mala sunt.*

Le monde ne peut point <sup>2</sup> vous haïr, et il me haït, parce que je rends témoignage de lui que ses œuvres sont mauvaises.

(JOAN., VII. 7.)

Les hommes, presque toujours injustes <sup>3</sup>, le sont en ceci principalement que la vérité leur est odieuse. Ce n'est pas qu'ils ne pensent tous avoir de l'amour pour elle ; et en effet, Chrétiens, quand la vérité ne fait autre chose que de se montrer elle-même dans ses belles et adorables maximes, un cœur serait bien farouche qui refuserait son affection à sa divine beauté. Mais lorsque ce même éclat qui ravit nos yeux met au jour nos imperfections et nos défauts, et que la vérité, non contente de nous montrer ce qu'elle est, vient à nous manifester ce que nous sommes, alors, comme si elle avait perdu toute sa beauté en nous découvrant notre laideur, nous commençons aussitôt à la haïr <sup>4</sup>, et ce beau miroir nous déplaît à cause qu'il est trop fidèle. Étrange égarement de l'esprit humain, que nous souffrions en nous-mêmes si facilement des maux dont nous ne pouvons supporter la vue, que nous ayons les yeux plus tendres et plus délicats que la conscience, et que, pendant que nous haïssons tellement nos vices que nous ne pouvons les voir, nous nous y plaisons tellement que nous ne craignons pas de les nourrir <sup>5</sup> : comme si notre âme insensée met-

1. Ce pronom est omis en tête de l'avant-propos : mais Bossuet l'a ajouté, après comp. en tête du second exorde, écrit d'abord, selon l'habitude. Le texte et la traduction ont, il est vrai, été barrés à cet endroit, mais par les Bénédictins, qui avaient entrepris de fondre ce sermon avec celui de 1661 : *Si veritatem dico vobis...* (même dimanche).

2. *Point*, qui se lit ici (f° 36), a été supprimé dans la première traduction (f° 35) : et en effet il est inutile. — Plus loin, *et*, qui se lit ici sans variante, avait été remplacé par *mais*.

3. Var. : trop souvent injustes.

4. Ms. : haïr, et plus bas : haïssons, et plus loin : haïssent.

5. Var. : fomenter.

fait son bonheur à se tromper elle-même, et se délivrait de ses maux<sup>1</sup> en y ajoutant le plus grand de tous, qui est celui de n'y penser pas et celui même de les méconnaître ! C'est, Messieurs, un si grand excès qui fait que le Sauveur se plaint, dans mon texte, que le monde le hait à cause qu'il découvre ses mauvaises œuvres : et comme il n'est que trop vrai que nous sommes coupables du même attentat que Jésus-Christ a repris dans les Juifs ingrats, j'invoquerai aujourd'hui<sup>2</sup> toute la force du Saint-Esprit contre l'injustice des hommes qui haïssent la vérité. Et nous demanderons pour cela les puissantes intercessions de celle qui l'a conçue et qui l'a enfantée au monde ; c'est la divine Marie, que nous saluerons avec l'Ange. *Ave.*

*Tous ceux*<sup>3</sup> *qui font mal*, dit le Fils de Dieu, *haïssent la lumière et craignent de s'en approcher*<sup>4</sup>, *à cause qu'elle découvre leurs mauvaises œuvres*<sup>5</sup>. S'ils haïssent la lumière, ils haïssent par conséquent la vérité, qui est la lumière de Dieu et la seule qui peut éclairer les yeux de l'esprit. Mais afin que vous entendiez de quelle sorte et par quels principes se forme en nous cette haine de la vérité, écoutez une belle doctrine du grand saint Thomas<sup>6</sup> en sa seconde partie, où il traite<sup>7</sup> expressément<sup>8</sup> cette question.

Il pose pour fondement que le principe de la haine, c'est la contrariété et la répugnance ; tellement que les hommes ne sont capables d'avoir de l'aversion pour la vérité, qu'autant qu'ils la considèrent dans quelque sujet particulier où elle combat leurs inclinations. Nous la pouvons considérer<sup>9</sup> ou en tant [p. 2] qu'elle réside en Dieu, ou en tant que nous la sentons en nous-mêmes, ou en tant qu'elle nous paraît dans les autres ; et comme, en ces trois états, elle contrarie les mauvais

1. Var. : péchés.

2. Var. : il est juste que nous invoquions... et que nous demandions... — Les mots : *j'invoquerai aujourd'hui* sont d'une écriture plus récente.

3. F<sup>o</sup> 35.

4. Var. : craignent — haïssent la lumière. et ne s'en approchent pas.

5. Joan., III, 20.

6. II<sup>a</sup> II<sup>e</sup>, Quæst. XXIX, art. 5.

7. Var. : que j'ai tirée d'un endroit où il traite...

8. Ms. : *expressement*. La forme *expressément* est une faute justifiée par l'usage, dit Chifflet. *Grammaire*, p. 188.

9. Var. : regarder.

désirs, elle est aussi l'objet de la haine des hommes dérégés et mal vivants. Et en effet, Chrétiens, ces lois immuables de la vérité sur lesquelles notre conduite doit être réglée, soit que nous les regardions en leur source, c'est-à-dire en Dieu, soit que nous les écoutions parler en nous-mêmes dans le secret de nos cœurs, soit qu'elles nous soient montrées par les autres hommes nos semblables<sup>1</sup>, crient toujours contre les pécheurs, quoique avec des effets très différents. En Dieu, qui est le juge suprême, la vérité les condamne : en eux-mêmes et dans leur propre conscience, elle les trouble ; dans les autres hommes, elle les confond : et c'est pourquoi partout elle leur déplaît<sup>2</sup>.

Ainsi, en quelque manière que Jésus-Christ nous enseigne, soit par les oracles qu'il prononce dans son Évangile, soit par les lumières intérieures qu'il répand dans nos consciences, soit par les paroles [p. 3] de vérité qu'il met dans la bouche de nos frères, il a raison de se plaindre que les hommes du monde le haïssent à cause qu'il censure leur mauvaise vie. Ils haïssent la vérité parce qu'ils voudraient premièrement que ce qui est vrai ne fût pas vrai ; ensuite ils voudraient du moins ne le pas connaître ; et, parce qu'ils ne veulent pas le connaître, ils ne veulent pas non plus qu'on les avertisse. Au contraire, Messieurs, nous devons apprendre à aimer la vérité partout où elle est, en Dieu, en nous-mêmes, dans le prochain : afin qu'en Dieu elle nous éclaire, en nous-même[s] elle nous excite, dans le prochain elle nous reprenne<sup>3</sup> : et c'est le sujet de ce discours.

1. On peut être tenté de rejeter dans les variantes les mots *les autres hommes*. Toutefois la place de la surcharge : *nos semblables* invite à la considérer comme une addition.

2. En marge : *Oderit necesse est ebrius sobrius, continentem impudicus, justum iniquus, et tanquam conscientia onus presentium sancti cuiusque non sustinet* (S. Hilar., *In Ps. CXVIII*, litt. X, n. 10. — Ms. : *Contr. Auxent.*)

3. Gandar lit autrement ce passage. Le manuscrit est ici très

confus. Bossuet a multiplié les surcharges, et les a ensuite raturées presque toutes. Celles que nous maintenons ont seules trouvé grâce. — Autres rédactions (en remontant par degrés à la plus ancienne) : afin qu'en Dieu elle nous gouverne — règle, en nous même[s] elle nous excite et nous éclaire — nous applique — éclaire — éveille, que dans le prochain — dans les autres — elle nous reprenne et nous redresse — avertisse.

## Premier Point.

Les fidèles n'ignorent pas que les lois primitives et invariables qui condamnent <sup>1</sup> tous les vices, sont en Dieu éternellement ; et il m'est aisé de vous faire entendre que la haine des pécheurs <sup>2</sup> pour la vérité s'emporte jusqu'à l'attaquer dans cette divine source. Car, comme j'ai déjà dit que le principe de la haine, c'est la répugnance, et qu'il n'y a point de plus grande contrariété que celle des hommes pécheurs avec ces lois premières et originales, il s'ensuit que leur aversion pour la vérité s'étend jusqu'à celle qui est en Dieu, [p. 4] ou plutôt qui est Dieu même : en telle sorte, Messieurs, que l'attache aveugle au péché porte en nous nécessairement une secrète disposition qui fait désirer à l'homme de pouvoir détruire les lois et la sainte vérité de Dieu, qui en est le premier principe. Mais, pour comprendre l'audace de cet attentat <sup>3</sup> et en découvrir les conséquences, il faut que je vous explique avant toutes choses la nature de la haine.

Toutefois ne croyez pas, Chrétiens, que je veuille faire en ce lieu une recherche philosophique sur cette furieuse passion <sup>4</sup>, ni vous rapporter dans cette chaire ce qu'Aristote nous a dit de son naturel malin. J'ai dessein de vous faire voir par les Écritures divines que la haine imprime dans l'âme un désir de destruction et, si je puis l'appeler <sup>5</sup> ainsi, une intention meurtrière. C'est le disciple bien-aimé qui nous l'enseigne en ces termes : « *Qui odit fratrem suum homicida est* <sup>6</sup> : Celui qui hait son frère est homicide. » Il ne dit pas, Chrétiens : Celui qui répand son sang ou qui lui enfonce un couteau dans le sein ; mais : *celui qui le hait* est homicide, tant la haine est cruelle et malfaisante. En [p. 5] effet, il est déjà très indubitable que nous faisons mourir dans notre cœur celui que nous haïssons ; mais il faut dire de plus qu'en l'éloignant de notre cœur, nous ne le pouvons

1. Var. : réprouvent.

2. Première rédaction : qu'ont les pécheurs (*les* ensuite effacé). — DeForis, Lachat : qu'ont des pécheurs. (Texte et variante accumulés à contresens).

3. Var. : pour comprendre le fond de cette doctrine.

4. Var. : une dispute de philosophie sur cette cruelle passion.

5. Ms. : appeller.

6. I Joan., III, 15.

souffrir nulle part. Aussi sa présence blesse notre vue : se trouver avec lui dans un même lieu, nous paraît une rencontre funeste ; tout ce qui vient de sa part nous fait horreur ; et si nous ne réprimons cette<sup>1</sup> maligne passion, nous voudrions être entièrement défaits de cet objet odieux. Telle est l'intention secrète de la haine, et c'est pourquoi l'apôtre saint Jean l'appelle homicide. Par où vous voyez, mes Frères, combien il est dangereux d'être emportés par la haine, puisque Dieu punit comme meurtriers<sup>2</sup> tous ceux qui s'y abandonnent.

Mais revenons à notre sujet, et appliquons aux pécheurs la doctrine de cet apôtre<sup>3</sup>. Tous ceux qui transgressent la loi de Dieu haïssent sa vérité sainte, puisque non seulement ils l'éloignent d'eux, mais encore qu'ils lui sont contraires : la détruisant en eux-mêmes, et ne voulant lui donner<sup>4</sup> aucune place dans leur vie, ils voudraient la pouvoir détruire partout où elle est, et principalement dans son origine ; ils s'irritent contre les lois, ils se fâchent que ce qui leur plaît désordonnément leur soit sévèrement défendu ; se sentant<sup>5</sup> trop pressés par la vérité, ils voudraient qu'elle ne fût pas. Car que souhaite davantage un malfaiteur que [p. 6] l'impunité dans son crime ? et pour avoir cette impunité, ne voudrait-il pas pouvoir abolir et la loi qui le condamne, et la vérité qui le convainc, et la puissance qui l'accable ? Et tout cela, n'est-ce pas Dieu même, puisqu'il est lui-même sa vérité, sa puissance et sa justice ? C'est pourquoi le Psalmiste a prononcé : *L'insensé a dit en son cœur : Il n'y a point de Dieu*<sup>6</sup> : il voudrait qu'il n'y en eût pas<sup>7</sup> ; et saint Augustin<sup>8</sup> dit « que ceux qui ne veulent pas être justes, voudraient qu'il n'y eût au monde ni justice, ni vérité pour condamner les criminels : *Cum esse volunt mali, nolunt esse veritatem qua*

1. Var. : notre passion.

2. Var. : homicides. — *Meurtriers*. d'abord raturé, est ensuite rétabli.

3. Var. : de ce grand apôtre. — C'était une correction, pour : « de l'apôtre. » Bossuet a jugé que ces deux expressions étaient aussi amphibologiques l'une que l'autre : on sait qu'elles désignent ordinairement saint Paul.

4. Anciennes édit. : ne lui don-

nant... Effacé.

5. Var. : ils se sentent. — Gandar : et se sentent. — *Et n'est pas au manuscrit.*

6. Ps. LII. 1.

7. Sept mots omis dans les anciennes éditions (avant celle de Gandar, 1867).

8. Anciennes édit. : expliquant ces mots. — Souligné, c'est-à-dire effacé.

*damnantur mali* <sup>1</sup>. » Considérez, ô pécheurs, quelle est votre audace : c'est à Dieu que vous en voulez ; et puisque ses vérités vous déplaisent, c'est lui que vous haïssez <sup>2</sup> et que vous voudriez faire tomber de son trône <sup>3</sup> ; vous voudriez qu'il ne fût pas : *Nolumus hunc regnare super nos* <sup>4</sup> !

Mais afin que nous entendions que tel est le dessein <sup>5</sup> secret des pécheurs, Dieu a permis, Chrétiens, qu'il se soit enfin découvert en la personne de son Fils. Il a envoyé Jésus-Christ au monde, c'est-à-dire il a envoyé sa Vérité et sa Parole. Qu'a fait au monde ce divin Sauveur ? Il a censuré hautement [p. 7] les pécheurs superbes, il a découvert les hypocrites, il a confondu les scandaleux, il a été un flambeau qui a mis à chacun devant les yeux toute la honte de sa vie. Quel en a été l'événement ? Vous le savez, Chrétiens, et Jésus-Christ l'a exprimé dans mon texte : *Le monde me hait* <sup>6</sup>, dit-il, *parce que je rends témoignage que ses œuvres sont mauvaises* <sup>7</sup> ; et ailleurs, en parlant aux Juifs : *C'est pour cela, leur dit-il, que vous voulez me tuer, parce que ma parole* <sup>8</sup> *n'entre point en vous* <sup>9</sup>, et que ma vérité vous est à charge. Si donc c'est la vérité qui a rendu Jésus-Christ odieux au monde, si c'est elle que les Juifs ingrats ont persécutée en sa personne, qui ne voit qu'en combattant par nos mœurs la doctrine de Jésus-Christ, nous nous liguons contre lui avec ces perfides, et que nous entrons bien avant dans la cabale sacrilège qui a fait mourir le Sauveur du monde ? Oui, mes Frères, quiconque s'oppose à la vérité et aux lois immuables qu'elle nous donne, fait mourir <sup>10</sup> spirituellement la justice et la sagesse éternelle qui est venu[e]

1. *In Joan. Tract. xc. Ms. : Dum nolunt esse justî, nolunt esse veritatem qua damnantur injusti.*

2. Ms. : haïssez.

3. Var. : que vous voulez faire tomber de son trône. — Gandar regarde l'addition qui suit (d'une écriture qui diffère un peu du reste) comme la rédaction définitive, et il lit : « C'est lui que vous haïssez, et que vous voudriez qu'il ne fût pas : *Nolumus...* »

4. Luc., XIX, 14.

5. Var. : le désir. — Deforis : le désir secret... — Édit Lachat : le dessein des pécheurs.

6. Ms. : haït.

7. Joan., VII, 7.

8. Var. : ma doctrine *ne prend pas...* — Ces trois derniers mots, maintenus dans les anciennes éditions, sont effacés au manuscrit.

9. Joan., VIII, 37.

10. Var. : tue.

nous les apprendre, et se revêtit <sup>1</sup> d'un esprit de Juif pour crucifier, comme dit l'Apôtre, Jésus-Christ encore une fois : *Rursum crucifigentes sibimetipsis Filium Dei* <sup>2</sup>.

Et ne dites pas, Chrétiens, que [p. 8] vous ne combattez pas <sup>3</sup> la vérité sainte que Jésus-Christ a prêchée, puisque au contraire vous la professez. Car ce n'est pas en vain que le même apôtre a prononcé ces paroles : « Ils professent de connaître Dieu, et le renient <sup>4</sup> par leurs œuvres : *Confitentur se nosse Deum, factis autem negant* <sup>5</sup>. » Les œuvres parlent à leur manière et d'une voix bien plus forte que la bouche même ; c'est là que paraît tout le fond du cœur. Ainsi, quoi que nous disions par nos paroles <sup>6</sup>, nos aversions implacables combattent contre <sup>7</sup> la bonté de Jésus-Christ ; nos intempérances s'élèvent contre la pureté de sa doctrine ; notre orgueil contredit les mystérieuses humiliations et les sublimes bassesses <sup>8</sup> de ce Dieu-Homme ; enfin notre insatiable avarice, qui semble vouloir engloutir le monde et tous ses trésors, s'oppose de toute sa force à cette immense prodigalité par laquelle il a tout donné jusqu'à son sang et sa vie <sup>9</sup>. Ainsi, c'est donc en vain que nous professons la doctrine de Jésus-Christ, que nous combattons par nos œuvres : notre vie dément nos pa-

1. Nous dirions : « il se revêt. » Bossuet a hésité plus d'une fois entre *je revets* et *je revêtis*. Le plus souvent il a pris parti pour cette dernière forme.

2. Hebr., vi, 6.

3. Gandar : que vous ne combattez *que pour* la vérité sainte. — Cette faute palpable, qui provient sans doute d'une inadvertance, ou d'un accident survenu à l'impression, est reproduite religieusement dans toutes les éditions plus récentes (chez Guérin, 1870 ; chez Garnier, 1873 ; chez Briday, 1877).

4. Anciennes édit. : et ils le renient...

5. Tit., i, 16.

6. Je [ne] crains donc point de vous dire. — Par conséquent, Messieurs, nos aversions .. — Anciennes édit. : Nos aversions implacables et nos haines cruelles. (Quatre mots effacés).

7. Var. : contredisent.

8. Var. : contredit les anéantissemens. — Les quatre mots qui précèdent sont omis dans les anciennes éditions.

9. Anciennes édit. : et notre ambition et notre orgueil, qui montent toujours, contrarient (lisez : contredisent) autant qu'ils peuvent les anéantissemens de ce Dieu-Homme et la sublime bassesse de sa croix et de ses souffrances. — Première rédaction effacée. On aurait dû voir, remarque fort bien Gandar, « que l'orateur a fait entrer la substance de ce passage dans les corrections de la phrase précédente. » L'erreur sur l'interprétation des passages soulignés, à l'époque où nous sommes parvenus, en engendrait une autre : préférer les variantes au texte définitif, sous peine de se jeter dans les redites.

roles et fait bien voir, comme disait Salvien, « que [p. 9] nous ne sommes chrétiens qu'à la honte de Jésus-Christ » et de son saint Évangile : *Christiani ad contumeliam Christi*<sup>1</sup>. »

Que s'il est ainsi, Chrétiens, si nous combattons par nos œuvres la sainte vérité de Dieu, qui ne voit combien il est juste qu'elle nous combatte aussi à son tour, et qu'elle s'arme contre nous de toutes ses lumières pour nous confondre, de toute son autorité pour nous condamner, de toute sa puissance pour nous perdre ? Il est juste et très juste que Dieu éloigne de lui ceux qui le fuient, et qu'il repousse<sup>2</sup> ceux qui le rejettent. C'est pourquoi, comme nous lui disons tous les jours : Retirez-vous de nous, Seigneur, « nous ne voulons point [connaître] vos voies. *Scientiam viarum tuarum nolumus*<sup>3</sup>, » il nous dira à son tour : *Retirez-vous de moi, maudits*<sup>4</sup>, et : *Je ne vous connais pas*<sup>5</sup>. Et après que sa vérité aura prononcé de toute sa force cet anathème, cette exécution, cette excommunication éternelle, en un mot, ce « *Discedite, Retirez-vous,* » où iront-ils, ces malheureux, ennemis de la vérité et exilés de la vie ? où, étant chassés du souverain bien, sinon au souverain mal ? où, en perdant l'éternelle bénédiction, sinon à la malédiction éternelle ? où, éloignés du séjour de paix et de tranquillité immuable, sinon au lieu [p. 10] d'horreur, de désespoir et de grincement de dents : là sera le trouble, là le ver rongeur ; là enfin seront les pleurs éternels et les flammes dévorantes : *Ibi erit fletus et stridor dentium*<sup>6</sup> ? O ! mes Frères, qu'il sera horrible de tomber entre les mains du Dieu vivant, quand il entreprendra de venger sur nous sa vérité outragée plus encore par nos œuvres que par nos paroles<sup>7</sup> ! Je tremble en disant ces choses : et certes quand ce serait un ange du ciel qui dénoncerait aux mortels ces terribles jugements de Dieu, le sentiment de compassion le ferait trembler

1. *De Gubernat. Dei*, lib. VIII, n. 2. — Ms. : *ad opprobrium Christi*.

2. Anciennes édit. : repousse violemment. — Effacé.

3. Job, XXI, 14. — Le texte latin est écrit en marge. Rien n'indique si on doit le considérer comme une

note ou comme une addition.

4. Matth., XXV, 41.

5. Luc., XIII, 27.

6. Matth., XIII, 42.

7. Neuf mots ajoutés dans l'interligne, soit au dernier moment, soit même après 1666.



pour les autres ; maintenant que j'ai à craindre pour vous et pour moi, quel doit être mon étonnement, et combien dois-je être saisi de frayeur ?

Cessons donc, cessons, Chrétiens, de nous opposer à la vérité de Dieu ; n'irritons pas contre nous une ennemie si redoutable ; réconcilions-nous bientôt avec elle, en composant notre vie selon ses préceptes <sup>1</sup>, « *de peur*, dit le Fils de Dieu, *que cet adversaire implacable ne vous* <sup>2</sup> *mène devant le juge, et que le juge ne vous livre à l'exécuteur, qui vous jettera* <sup>3</sup> *dans un cachot. Je vous [le] dis, en vérité : [p. 11] vous ne sortirez point de cette prison jusqu'à ce que vous ayez payé, jusqu'à [la dernière] obole* <sup>4</sup>, tout ce que vous devez à Dieu et à sa justice : *Amen dico tibi, non eris inde donec reddas novissimum quadrantem* <sup>5</sup>. » Ainsi accommodons-nous, pendant qu'il est temps, avec ce redoutable adversaire ; réconcilions-nous, faisons notre paix avec la vérité, que nous haïssons <sup>6</sup> injustement. « Elle n'est pas éloignée de nous : *Non longe est ab unoquoque nostrum* <sup>7</sup>. » Elle est au fond de nos cœurs ; c'est là où nous la pouvons embrasser, et quand vous l'en auriez tout à fait chassée, vous pouvez l'y rappeler <sup>8</sup> aisément, si vous vous rendez attentifs à ma seconde partie.

### Second Point.

C'est <sup>9</sup> un effet admirable de la providence divine, que toutes les créatures, tant vivantes qu'inanimées, portent leur loi en elles-mêmes. Et le ciel, et les astres, et les éléments, et les plantes, et les animaux, et enfin toutes les parties de ce grand monde ont reçu leurs lois

1. Var. : règles.

2. Édit. : nous. — « C'est ainsi que Bossuet avait d'abord écrit, selon sa coutume de prendre sa part des conseils et des reproches qu'il adresse à ses auditeurs. Mais il a corrigé... On voit pourquoi : c'est qu'il fait parler Jésus-Christ. » (Gandar).

3. Var. : mettra.

4. Var. : jusqu'au dernier sou. — Les deux derniers mots soulignés (condamnés). Gandar supprime *jusqu'à* devant la rédaction définitive :

c'est changer, sinon le sens, du moins le mouvement de cette phrase.

5. Matth., v, 25, 26.

6. Ms. : haïssons.

7. Act., xvii, 27. (Le texte porte : *quavis non longe sit...*)

8. Ms. : rappeler.

9. Ce début du second point était resté inédit, avant l'édition Gandar. A peu de chose près, c'est le même début que dans le sermon de 1661. Cf. t. IV, p. 32.

particulières, qui, ayant toutes leurs secrets rapports avec la loi éternelle qui réside dans le Créateur, font que tout marche en concours et en unité, suivant l'ordre qui est prescrit par sa sagesse. Que [p. 12] s'il est ainsi, Chrétiens, que toute la nature ait sa loi, l'homme a dû aussi recevoir la sienne ; mais avec cette différence, que les autres créatures du monde visible l'ont reçue sans la connaître, au lieu qu'elle a été inspirée<sup>1</sup> à l'homme dans un esprit raisonnable et intelligent, où il la voit luire avec un éclat qui surpasse de beaucoup le sien, afin que, la voyant, il l'aime, et que, l'aimant, il la suive par un mouvement volontaire.

C'est en cette sorte, Messieurs, que nous portons en nous-mêmes et la loi de l'équité naturelle et la loi de la justice chrétienne. La première nous est donnée avec la raison, en naissant au monde, selon cette parole de l'Évangile, que *Dieu illumine tout homme venant au monde*<sup>2</sup> ; et la seconde nous est inspirée avec la foi, qui est la raison des chrétiens, en renaissant dans l'Église, qui est le monde nouveau ; et c'est pourquoi le baptême est appelé par l'Apôtre et par toute l'antiquité le mystère d'illumination<sup>3</sup>, parce que nous y recevons dans nos cœurs, avec la foi habituelle<sup>4</sup>, les lumières de vérité qui sont nécessaires<sup>5</sup> [p. 13] pour notre conduite. Ainsi nous pouvons dire avec certitude que la vérité est en nous. Mais, si nous ne l'avons pas épargnée en Dieu, qui en est l'original<sup>6</sup>, il ne faut pas s'étonner que nous la violions<sup>7</sup> en nos cœurs, ni que nous tâchions d'effacer les extraits<sup>8</sup> que Dieu même en a imprimés au fond de nos consciences.

Or, il faut ici remarquer qu'il y a cette différence entre ces deux attentats que, dans l'effort que nous faisons contre Dieu et contre sa vérité considérée en elle-même<sup>9</sup>, nous nous perdons tout seuls<sup>10</sup>, et que cette

1. Var. : donnée.

2. Joan., 1, 9.

3. Hebr., vi. 4.

4. Var. : avec l'habitude. — avec la foi.

5. Les manuscrits ayant été reliés, à la Bibliothèque Nationale, en suivant l'ordre des anciennes édi-

tions, il faut ici se reporter du f° 41 au f° 24, pour trouver la suite.

6. Var. : le premier principe.

7. Var. : combattions.

8. Var. : les traits.

9. Var. : en lui-même.

10. Ms. : tons seuls.

vérité primitive et originale<sup>1</sup> demeure toujours ce qu'elle est, toujours entière et inviolable<sup>2</sup> ; mais il n'en est pas de la sorte de la vérité qui est inhérente en nous<sup>3</sup>, laquelle étant à notre portée et pour ainsi dire sous nos mains, nous pouvons aussi pour notre malheur la corrompre et l'obscurcir, et même l'éteindre tout à fait. Alors qui pourrait penser dans quelles ténèbres et dans quelle horreur nous vivons ! Non, le soleil éteint tout [p. 14] à coup ne jetterait pas la nature étonnée dans un état plus horrible qu'est celui d'une âme malheureuse où la vérité est éteinte. Mais, mes Frères, il nous faut entendre par quels degrés nous tombons dans cet abîme, et quel est le progrès d'un si grand mal.

[P. 15] La première<sup>4</sup> atteinte que nous donnons à la vérité résidant<sup>5</sup> en nous, c'est que nous ne rentrons point en nous-mêmes pour faire réflexion<sup>6</sup> sur la connaissance qu'elle nous inspire<sup>7</sup> ; d'où s'ensuit ce malheur extrême, qu'elle n'éclaire non plus notre esprit que si nous l'ignorions tout à fait<sup>8</sup>. Nous plaignons, et avec raison, tant de peuples infidèles qui ne connaissent pas la vérité ; mais je ne crains point de vous soutenir que nous n'en sommes pas plus [avancés] pour en avoir la connaissance : car il est très indubitable<sup>9</sup> que notre âme n'est illuminée que par la réflexion ; nous [l']éprouvons tous les jours. Ce n'est pas assez de savoir les choses et de les avoir cachées dans la mémoire ; si elles ne sont présentes à l'esprit, la connaissance lui en

1. Gandar supprime ces deux mots, parce que Bossuet a dit plus haut dans une surcharge : « Qui en est l'original. » Le grand orateur n'était pas puriste à ce point. Jamais il n'a craint de répéter les mots qui lui paraissaient essentiels.

2. Var. : incorruptible.

3. Var. : de cette vérité inhérente en nous.

4. Ici commence dans les anciennes éditions (Deforis, Versailles, Lachat) le 2<sup>e</sup> point du sermon, et cela pour 1661. — En face d'une première rédaction effacée, l'auteur avait écrit les deux textes suivants : *Et non rogarimus faciem tuam. Domine Deus noster, ut revertemur ab iniquitatibus nostris et rogare-*

*mus veritatem tuam* (Dan., IX, 13). — *Nescierunt neque intellexerunt : obliti enim sunt, ne eidem oculi eorum et ne intelligunt corde suo : non cogitant in mente sua, neque cognoscunt, neque sentiunt* (Is., XLIV, 18, 19). — Un troisième : *Desolatione desolatus est...* a été employé plus loin.

5. Ms. : résidente en nous.

6. Var. : c'est que nous n'y faisons pas de réflexion.

7. Var. : donne.

8. Les anciennes éditions placent ici le texte : *Et non rogarimus...* avec une traduction. — L'édition Lachat renvoie en note la phrase suivante.

9. Var. : et certes il est véritable...

est inutile et ne dissipe point ses ténèbres<sup>1</sup>. Si les vérités de pratique ne sont souvent remuées, souvent ramenées à notre vue, elles perdent l'habitude de se présenter, et cessent par conséquent d'éclairer : nous marchons<sup>2</sup> également dans l'obscurité, soit que la lumière disparaisse, soit que nous fermions les yeux. Ainsi, comme enchantés<sup>3</sup> par nos plaisirs ou détournés par nos affaires, nous négligeons de rappeler en notre mémoire les vérités du salut ; la foi est en nous inutilement ; toutes ses lumières se perdent, parce qu'elles ne trouvent pas les yeux ouverts ni les esprits attentifs : *Lumen oculorum meorum [et ipsum non est mecum<sup>4</sup>]* ce n'est pas une lumière étrangère, c'est la lumière de ses yeux qui l'a tout à fait abandonné ; parce qu'il n'y faisait plus de réflexion, parce que, faute de penser à ce qu'il sait, il est dans le même état que s'il ne le savait pas<sup>5</sup>. Or<sup>6</sup> le prophète Jérémie a raison de dire que « toute la terre est désolée, à cause qu'il n'y a personne qui pense ni qui réfléchisse : *Desolatione desolata est omnis terra, quia nullus est qui recogitet corde<sup>7</sup>*. »

[P. 16] Et en effet, Chrétiens, peut-on jamais penser de plus funeste désolation<sup>8</sup> ? Les gentils, qui ne connaissent pas Dieu, périssent dans leur ignorance ; les chrétiens, qui le connaissent, périssent faute d'y penser : les uns n'ont pas la lumière ; ceux qui l'ont détournent les yeux, et se perdent d'autant plus misérablement qu'ils s'enveloppent eux-mêmes dans des ténèbres volontaires<sup>9</sup>. Mais de là il arrive un second malheur, que, pendant que nous tournons le dos à la vérité et que nous tâchons, dit saint Augustin<sup>10</sup>, de nous cacher dans notre ombre, en éloignant de notre vue<sup>11</sup> les maxi-

1. Var. : Ce n'est pas assez de savoir les choses, il faut qu'elles soient présentes à l'esprit ; autrement la connaissance lui en est inutile, et nous n'en demeurons pas moins dans les ténèbres.

2. Var. : nous sommes...

3. *Enchantés*, au sens étymologique, sous l'effet d'une incantation d'un charme magique.

4. Ps. xxxvii. 11.

5. Var. : parce qu'il ne sait plus même ce qu'il sait, faute d'y penser. — Édité. : (dans le texte, avant Gan-

dar) : parce qu'il ne sait pas même ce qu'il doit penser. — Erreurs de lecture. La page est convertie de surcharges, quelquefois d'une interprétation difficile.

6. Il n'est que trop véritable que le prophète...

7. Jerem., xii, 11.

8. Var. : quelle plus étrange — quelle étrange désolation.

9. Var. : dans les ténèbres — dans l'obscurité (et) dans les ténèbres.

10. *De liber. arbitr.*, II, 16.

11. Var. : de nous.

mes de la foi, peu à peu nous nous accoutumons<sup>1</sup> à les méconnaître. Ces saintes vérités du ciel sont trop graves et trop sérieuses pour ceux qui « estiment, comme dit le Sage, que notre<sup>2</sup> vie n'est qu'un jeu : *Estimaverunt lusum esse vitam nostram*<sup>3</sup> » ; elles se présentent importunément et mal à propos parmi nos plaisirs<sup>4</sup> : c'est pourquoi nous en éloignons la triste et importune pensée. Mais comme, quelque effort que nous fassions pour détourner nos visages, de peur que la vérité ne nous éclaire de front, elle nous environne par trop d'endroits pour nous permettre<sup>5</sup> d'éviter tous ces rayons incommodes<sup>6</sup>, à moins que nous l'éteignons entièrement<sup>7</sup> : nous en [p. 17] venons ordinairement, par nos passions insensées, à l'un de ces deux excès, ou de supprimer tout à fait en nous les vérités de la foi, ou bien de les falsifier et de les corrompre par des maximes erronées.

Je n'entreprends pas, Chrétiens, de réfuter en ce lieu ceux qui détruisent la foi dans leurs cœurs, et je leur dirai seulement<sup>8</sup> que, si leur esprit emporté refuse de<sup>9</sup> céder humblement à l'autorité de Jésus-Christ et de l'Église, ils doivent craindre enfin la dernière preuve que Dieu réserve aux incrédules<sup>10</sup> : ceux qui ne veulent pas déférer à Jésus-Christ et à son Église, qui sont les maîtres des sages, par un juste jugement de Dieu sont renvoyés à l'expérience, qui est appelée si élégamment par saint Grégoire de Nazianze<sup>11</sup> *la maîtresse des téméraires et des insensés* : c'est le dernier argument par lequel Dieu les convaincra. Car écoutez comme Dieu parle<sup>12</sup> à ceux qui ne voulaient pas se persuader de la rigueur de

1. Var. : nous commençons.

2. Var. : que toute la vie. — Gandar : que toute notre vie... — Mais l'adjectif possessif a été placé d'une façon significative, qui indique l'intention de remplacer *toute* aussi bien que *la*. Du reste, c'est une traduction de l'Écriture, et Bossuet la veut littérale, selon sa règle ordinaire. Le latin est en marge.

3. Sap., xv. 12.

4. Première rédaction : elles sont trop incompatibles et condamnent trop sévèrement ce que nous aimons, — ce qui nous plaît.

5. Var. : par tant d'endroits que nous ne pouvons...

6. Var. : qui nous troublent.

7. Var. : à moins de les éteindre tout à fait.

8. Gandar fait une variante de cette phrase ; mais la suivante s'y ajoute et ne la remplace pas. Du reste, il y a ici des signes de renvoi, dont on devait tenir compte.

9. Var. : ne veut pas.

10. Var. : aux incrédules, je veux dire l'expérience.

11. *Orat.* XII (nunc VI).

12. Var. : comme il parle.

ses jugements, ni de la vérité de ses menaces : *Et moi*, répond le Seigneur, *j'épancherai sur vous ma colère et je n'aurai point de pitié*, et vous sentirez ma main de près ; *et alors vous saurez*, dit-il, vous qui n'avez pas voulu le croire, vous saurez par expérience, et vous aurez tout loisir d'apprendre par <sup>1</sup> l'éternité de votre supplice « que je suis le Seigneur qui frappe : *Et scietis quia ego [sum] Dominus percutiens* <sup>2</sup>. » Ainsi seront [p. 18] instruits, car ils en sont dignes, ceux qui ne veulent pas se laisser instruire par Jésus-Christ et par l'Évangile.

Mais plusieurs, qui ne méprisent pas si ouvertement une autorité si vénérable, ne laissent pas toutefois de corrompre la vérité dans leurs consciences par des maximes trompeuses. L'intérêt et les passions nous ont fait un Évangile nouveau, que Jésus-Christ ne connaît plus. Nul ne pardonne une injure de bonne foi, et nous trouvons toujours de bonnes raisons pour ne voir jamais un ennemi, si ce n'est que la mort nous presse. Mais ni à la vie, ni à la mort, nous ne songeons à restituer le bien d'autrui <sup>3</sup> : on s'imagine qu'on se le rend propre par l'habitude <sup>4</sup> d'en user, et on cherche de tous côtés, non point un fonds pour le rendre, mais quelque détour de conscience pour le retenir. On fatigue les casuistes par des consultations infinies : et « à quoi est-ce, dit saint Augustin, qu'on travaille par tant d'enquêtes, sinon à ne trouver pas ce qu'on cherche ? *Illi homines nihil laborant, nisi non invenire quod quaerunt* <sup>5</sup>. » C'est [p. 19] pourquoi nous éprouvons tous les jours qu'on nous embarrasse la règle des mœurs par tant de questions et tant de chicanes qu'il n'y en a pas davantage dans les procès les plus embrouillés : et si Dieu n'arrête le cours des pernicieuses subtilités que l'intérêt nous suggère, les lois de la bonne foi et de l'équité ne seront bientôt qu'un problème <sup>6</sup>.

1. Var. : dans.

2. Ezech., VII, 9.

3. Var. : (on ne songe) à restituer le bien qu'on a usurpé. — Gandar : le bien d'autrui que [nous avons] usurpé. Cet habile critique n'a pas pris garde ici que *d'autrui* est mis

pour remplacer *qu'on a usurpé*.

4. Mot souligné, et toutefois non remplacé.

5. *Confess.*, XII, 16.

6. Ici un paragraphe interpolé, même dans Gandar, où il est du moins abrégé : « La chair qui est

Je ne rougirai pas, Chrétiens, de vous rapporter en ce lieu les paroles d'un auteur profane, et de confondre par la droiture de ses sentiments nos détours et nos artifices : « Quand nous doutons, disait l'Orateur romain, de la justice de nos entreprises, c'est une bonne maxime de s'en désister tout à fait ; car l'équité, poursuit-il, reluit assez d'elle-même, et le doute semble envelopper dans son obscurité quelque dessein d'injustice : *Bene præcipiunt qui vetant quidquam agere, quod dubites æquum sit an iniquum : æquitas enim lucet ipsa per se ; dubitatio autem cogitationem significat injuriæ* <sup>1</sup>. » Voilà ce qu'a dit celui [qui n'a rien su de la première institution ni de la dépravation de notre nature <sup>2</sup>...]

Et en effet, Chrétiens, nous trouvons [p. 20] ordinairement que ce qui a tant besoin de consultation a quelque chose d'inique ; le chemin de la justice n'est pas de ces chemins tortueux qui ressemblent à des labyrinthes, où on craint toujours de se perdre : « C'est une route toute droite, dit le prophète Isaïe ; c'est un sentier étroit, à la vérité, mais qui n'a point de détour : *Semita justi recta est, rectus callis justi ad ambulandum* <sup>3</sup>. » Voulez-vous savoir, Chrétiens, le chemin de la justice ? Marchez dans le pays découvert, allez où vous conduit votre vue : la justice ne se cache pas, et sa propre lumière <sup>4</sup> nous la manifeste. Si vous trouvez à côté quelque endroit obscur et embarrassé, c'est là que la fraude se réfugie, c'est là que l'injustice se met à couvert, c'est là que l'intérêt dresse ses embûches. Toutefois je ne veux pas dire qu'il ne se rencontre quelquefois des obscurités, même dans les voies de la justice. La variété des faits, les changements de la discipline, le mélange des lois positives font naître assez souvent des difficultés [p. 21] qui obligent de consulter ceux à qui Dieu a

condamnée... » (voy. t. IV. p. 49). C'est un emprunt au sermon des Carmélites. Il y a un signe de renvoi, mais non pas de la façon de Bossuet. La main de Deforis se trahit en outre par le n° 19 écrit sur le feuillet de 1661. On était à la page 19 du manuscrit de 1666.

1. Cicer., *De Offic.*, I. 29. — Ms. :

*dubietas autem...*

2. Bossuet se contente d'indiquer le développement par les premiers mots. C'était une réminiscence d'une citation de saint Augustin, que nous avons donnée. t. IV. p. 550.

3. Is., XXVI, 7.

4. Var. : simplicité.

confié le dépôt de la science. Mais il ne laisse pas d'être véritable, et nous le voyons tous les jours par expérience, que les consultations empressées nous cachent ordinairement quelque tromperie ; et je ne crains point de vous assurer que, pour régler notre conscience sur la plupart des devoirs de la justice chrétienne, la bonne foi est un grand docteur qui laisse peu d'embarras et de questions indécises.

Mais notre corruption ne nous permet pas de marcher par des voies si droites : nous formons notre conscience au gré de nos passions ; et nous croyons avoir tout gagné, pourvu que nous puissions nous tromper nous-mêmes. Cette sainte violence, ces maximes vigoureuses du christianisme, qui nous apprennent à combattre en nous la nature trop dépravée, sont abolies parmi nous. Nous faisons régner<sup>1</sup> en leur place un mélange monstrueux de Jésus-Christ et du monde ; des maximes moitié saintes et moitié profanes, moitié chrétiennes et moitié mondaines, ou plutôt toutes mondaines et<sup>2</sup> toutes profanes, parce qu'elles [p. 22] ne sont qu'à demi chrétiennes et à demi saintes. C'est pourquoi nous ne voyons presque plus de piété véritable : tout est corrompu et falsifié, et si Jésus-Christ revenait au monde, il ne connaîtrait<sup>3</sup> plus ses disciples, et ne verrait rien dans leurs mœurs qui ne démentît hautement la sainteté de sa doctrine.

### Troisième Point.

Parmi ces désordres infinis<sup>4</sup>, et pendant que nos passions et nos intérêts nous séduisent de telle sorte que nous éteignons dans nos consciences les lumières de la vérité, nous aurions besoin, Chrétiens, que de puissants avertissements pénétrassent vivement notre

1. Var. : nous voyons régner.

2. Cette conjonction a paru effacée, et on l'a supprimée. Mais le trait de plume, peu régulier, est probablement accidentel. La phrase était sous cette forme dans la mémoire de Bossuet, et il n'a pas dû y faire un changement si insignifiant.

3. Var. : il ne verrait rien dans

nos mœurs qui ne démentît...

4. Note marginale : *Attendi et auscultari ; nemo quod bonum est loquitur, nullus est qui agat pœnitentiam super peccato suo, dicens : Quid feci ? Omnes conversi sunt ad cursum suum, quasi equus impetu vadens ad prælium* (Jerem., VIII, 6).



conscience et la rappelaient à [elle]-même<sup>1</sup>, comme disait ce prophète : *Redite, pravvaricatores, ad cor*<sup>2</sup>. Mais, ô malheur des malheurs ! au lieu de ces charitables avertissements, la flatterie nous obsède et nous environne ; je dis les grands et les petits : car le monde<sup>3</sup> est si faible, qu'il a une condescendance presque universelle, et qu'il répand les flatteries sur toutes les têtes. Nous achevons de nous perdre parmi les complaisances que l'on a pour nous ; les flatteurs nous donnent le dernier coup ; et, comme dit saint Paulin, « ils mettent le comble à l'iniquité par leurs louanges injustes et artificieuses<sup>4</sup> : *Sarcinam peccatorum pondere indebitæ laudis accumulans*<sup>5</sup>. »

[P. 23] Que dirai-je ici, Chrétiens, et quel remède pourrai-je trouver à un poison si subtil et si dangereux ? Il ne suffit pas d'avertir les hommes de se tenir sur leurs gardes : car qui ne se tient pas pour tout averti ? où sont ceux qui ne craignent pas les embûches de la flatterie ? Mais celle de la Cour est si délicate, qu'on ne peut presque éviter ses pièges : elle imite tout de l'ami, jusqu'à sa franchise et sa liberté ; elle<sup>6</sup> sait non seulement applaudir, mais encore résister et contredire, pour céder plus agréablement en d'autres rencontres ; et nous voyons tous les jours que, pendant que nous triomphons d'être sortis des mains d'un flatteur, un autre nous engage insensiblement, que nous ne croyons plus flatteur, parce qu'il flatte d'une autre manière : tant la séduction est puissante, tant l'appât est délicat et imperceptible !

Donc, pour arracher la racine d'un mal si pernicieux, allons, Messieurs, au principe. Ne parlons plus des flatteurs qui nous environnent au dehors ; parlons d'un flatteur qui est au dedans, par lequel tous les autres sont autorisés. [p. 24] Toutes nos passions sont des flatteuses ; surtout notre amour-propre est un grand flatteur qui ne cesse de nous applaudir, et tant que nous écou-

1. Var. : nous pénétraient le cœur et le rappelaient à lui-même.

2. Is., XLVI, 8.

3. Var. : les hommes. — C'est un commencement de correction ; mais Bossuet l'abandonne. Il fait porter en définitive les ratures sur une fin de phrase, qui était ainsi conçue :

«... qu'il flatte presque tout le monde. » Il n'y a donc pas lieu de mettre avec Gandar tout le passage au pluriel.

4. Var. : par leurs injustes louanges.

5. *Epist. XXIV ad Sever.*, n. 1.

6. Bossuet répète ici ce qu'il a dit plus liaut ; p. 99.

lerons ce flatteur caché, jamais nous ne manquerons d'écouter les autres : car les flatteurs du dehors, âmes vénales et prostituées, savent bien connaître la force de cette flatterie intérieure. C'est pourquoi ils s'accordent avec elle ; ils agissent de concert et d'intelligence ; ils s'insinuent si adroitement dans ce commerce de nos passions, dans cette complaisance de notre amour-propre, dans cette secrète intrigue de notre cœur, que nous ne pouvons nous tirer de leurs mains ni reconnaître leur tromperie. Que si nous voulons les déconcerter et rompre cette intelligence, voici l'unique remède : un amour généreux de la vérité, un désir de nous connaître nous-mêmes tels que nous sommes, à quelque prix que ce soit. Quelle honte et quelle [p. 25] faiblesse, que nous voulions tout connaître, excepté nous-mêmes ; que les autres sachent nos défauts, qu'ils soient la fable du monde, et que nous seuls ne les sachions pas ! Nous ne lisons pas sans pitié<sup>1</sup> cette réponse d'Achab, roi de Samarie, à qui Josaphat<sup>2</sup> ayant demandé s'il n'y avait point dans sa ville et dans son royaume quelque prophète du Seigneur : *Il y en a un*<sup>3</sup>, répondit Achab, *mais je ne le puis souffrir, parce qu'il ne me prédit que des malheurs*<sup>4</sup>. C'était un homme de bien, qui lui représentait naïvement, de la part de Dieu, ses fautes et le mauvais état de ses affaires<sup>5</sup>, que ce prince n'avait pas la force de vouloir apprendre ; et il voulait que Michée, c'est ainsi que s'appelait ce prophète, lui contât, avec ses flatteurs, des triomphes imaginaires.

Loin de nous, loin de nous, Messieurs, cette honteuse faiblesse ! *Il vaut mieux*, dit saint Augustin<sup>6</sup>, *savoir nos défauts que de pénétrer tous les secrets de la nature et tous ceux des États et des empires*. Cette connaissance est si nécessaire que, sans elle, notre santé est désespérée.

1. Var. : Cette réponse d'Achab... fait pitié. — Nous lisons avec pitié cette réponse...

2. Var. : à qui le roi de Judée.

3. Ms. : qu'on nomme Michée. — Ces mots sont condamnés par une surcharge ajoutée un peu plus bas : « C'est ainsi que s'appelait ce prophète. »

4. En marge, le texte complet, à titre de document : *Remansit riv*

*unus, per quem possumus interrogare Dominum; sed ego odi eum, quia non prophetat mihi bonum, sed malum. Michæas, filius Jemla (III Reg., xxii. 8).*

5. Var. : lui disait, de la part de Dieu, ses fautes et la vérité de ses affaires — la vérité de ses fautes et de ses affaires.

6. *De Trinît.*, IV, 1.

Ouvrez donc [p. 26] les yeux, Chrétiens, et envisagez vos défauts ; aimez ceux qui vous les découvrent, et croyez avec saint Grégoire « que ceux-là sont véritables amis, par le secours desquels vous pouvez effacer les taches de votre conscience : *Hunc solum mihi amicum æstimo, per cujus linguam, ante apparitionem districti judicii, meæ maculas mentis tergo*<sup>1</sup>. » Il importe de bien connaître ses fautes, quand même vous ne voudriez pas encore vous en corriger ; car, quand vos maux vous plairaient encore, il ne faudrait pas pour cela les rendre incurables ; et si le malade ne presse pas sa guérison, du moins ne doit-il pas assurer sa perte<sup>2</sup>.

.....  
 Du moins apprenons [nos défauts] des prédicateurs. Car Jésus-Christ n'est-il pas dans cette chaire, et ne rend-il pas encore témoignage au monde que ses œuvres sont mauvaises<sup>3</sup> ? A qui<sup>4</sup> ne parle-t-on pas dans cette chaire, sans vouloir parler à personne ? à qui la lumière de l'Évangile ne montre-t-elle pas ses péchés ? La loi de Dieu, Chrétiens, que nous vous mettons devant les yeux, n'est-ce pas un miroir fidèle où chacun, et les rois et les sujets..., se peut reconnaître ? Mais personne ne s'applique rien. On est bien aise d'entendre parler contre les vices des hommes, et l'esprit se divertit à écouter reprendre les mauvaises mœurs. Tonnez tant qu'il vous plaira, ô prédicateur : l'on ne s'émeut<sup>5</sup> non plus que si l'on n'avait aucune part à cette juste censure. Ce n'est pas ainsi, Chrétiens, qu'il faut écouter l'Évangile, mais plutôt il faut pratiquer ce que

1. *Epist.* lib. II. *Epist.* LII. — Ms.: *Epist.* xxxvii. (Ordre ancien. Lisez xxvii.)

2. Ici se terminait la première rédaction. A la dernière heure, l'orateur complète sa préparation dans les notes qui suivent. Il n'a pas le temps de transcrire deux passages auxquels il se réfère.

3. Joan., VII, 7.

4. Cf. ci-dessus, p. 100. C'est à ce passage d'un sermon qui n'avait pas été prononcé que Bossuet nous reporte en ces termes : « Voy. sermon *Ubi sunt duo vel tres...*, p. 22 et 23, jusqu'à : *trembler dans la vue de ses périls.* » — A cette occasion, faisons

réparation sur un point à la mémoire de Deforis. Gandar, qui l'a défendu ailleurs contre les récriminations excessives de Lachat, lui reproche ici d'avoir imprimé : « ... ne rend-il pas encore témoignage au monde que ses œuvres sont mauvaises, jusqu'à trembler dans la vue de ses périls ? » « phrase, dit-il, qui n'a aucun sens. » Il est vrai, le bon bénédictin avait d'abord laissé échapper cette lourde faute ; mais il la corrige dans l'*Errata* (t. V de l'édition in-4) : il était juste de lui en tenir compte.

5. Var. : les mauvaises mœurs, mais l'on ne s'émeut...

dit si sagement l'Écclésiastique : « *Verbum sapiens quodcumque audierit sciens laudabit, et ad se adjiciet* <sup>1</sup> : L'homme sage qui entend, dit-il, quelque parole sensée, la loue et se l'applique à lui-même. » Voyez qu'il ne se contente pas de la trouver belle et de la louer ; il ne fait pas comme plusieurs, qui regardent à droit et à gauche <sup>2</sup> à qui elle est propre et à qui elle pourrait convenir. Il ne s'amuse pas à deviner la pensée de celui qui parle, et à lui faire dire des choses à quoi il ne songe pas. Il rentre profondément en sa conscience et s'applique tout ce qui se dit : *Ad se adjiciet*. C'est là tout le fruit des discours sacrés. Pendant que l'Évangile parle à tous, chacun se doit parler en particulier, confesser humblement ses fautes, reconnaître la honte de ses actions, trembler dans la vue de ses périls. [p. 26 suite] Et s'il faut des avertissements plus particuliers, voici les jours salutaires où l'Église nous invite à la pénitence. Il n'est rien de plus malheureux que de vouloir être flatté où nous-mêmes nous nous rendons nos accusateurs. Loin de nous <sup>3</sup> une disposition si funeste ! Cherchons-y des amis et non des flatteurs <sup>4</sup>, des juges et non des complices, des médecins charitables et non des empoisonneurs. Choisissons <sup>5</sup> un homme d'une vigueur apostolique, qui nous fasse rentrer en nous-mêmes. Ne <sup>6</sup> nous contentons pas de replâtrer où il faut toucher jusqu'aux fondements. C'est un commencement de salut d'être capables des remèdes forts. Ne cherchons ni complaisance, ni tempérament, ni adoucissement, ni condescendance. Venons, venons rougir tout de bon, tandis que la honte est salutaire ; venons nous voir tout tels que nous sommes, afin que, confondus par les reproches, nous nous rendions enfin dignes de louanges, et <sup>7</sup> non seulement de louanges, mais d'une gloire éternelle.

1. Eccli., XXI, 18. — Ms. : *audierit sciens*.

2. Cf. p. 100.

3. Ms. : Voy. sermon *Si veritatem dico vobis...* Carm[élites], p. 9. Loin de nous... » — Par ces mots, Bossuet indique son intention de substituer la première personne à la seconde dans cet emprunt au sermon de 1661 (cf. t. IV, p. 44).

4. Ce mot remplace *trompeurs* de

la rédaction de 1661.

5. Phrase nouvelle, ajoutée dans le manuscrit de 1666, à la suite du renvoi à l'ancien sermon.

6. Cette finale est tirée des pages *g* et *h* du sermon de 1661. (Cf. ms. fr. 12823, f<sup>o</sup> 54).

7. Dix mots ajoutés en 1666 sur l'ancien manuscrit. Ils marquent à la fois la fin de l'emprunt et celle du discours.

## CARÊME DE SAINT-GERMAIN.

# SERMON SUR LA JUSTICE.

Dimanche des Rameaux, 18 avril 1666.

Bossuet avait d'abord songé à traiter ce sujet huit jours plus tôt. Un cahier de *Remarques morales*, dont la table sert aujourd'hui d'enveloppe à notre sermon<sup>1</sup>, contenait, marquées du chiffre 14, des pensées et des citations sur la justice, sur la clémence, dont le discours s'est inspiré: or ce chiffre 14 nous conduirait au dimanche de la Passion, si la série des jours de prédication était complète, à compter du 2 février, fête de la Purification. Le brouillon même du sermon sur la Justice atteste l'intention dont nous parlons. Le second exorde avait d'abord pour texte: *Et si ego judico* (lisez :... *si judico ego...*), *judicium meum verum est*: paroles tirées du chapitre de l'Évangile de saint Jean (VIII, 16), que l'Église fait lire à la messe du cinquième dimanche de Carême.

Il est resté de cette première rédaction, outre le second exorde modifié, un premier et un troisième point<sup>2</sup>, dont l'auteur s'écarte quelquefois assez loin dans sa composition définitive. Nous reconnaitrons dans ces modifications les mêmes vérités courageuses qui n'avaient pu être prêchées dans la troisième et la quatrième semaine (sur la Charité fraternelle, sur l'Ambition): il est glorieux à Bossuet d'avoir voulu à tout prix les faire

1. Ms. fr. 12823, f<sup>os</sup> 233-266. In-4. Marge d'un quart dans la première rédaction, d'un tiers de la page dans la seconde. — Voici cette table (fo 233): « Diverses remarques et extraits des Pères. — Clém. Alexand., *Pædag.*, p. 1, 4. — Ex Greg. VII. Ep. 1, 2. — Greg. Nyss., *De Prof. christiana*. Item *De perfect. christiani forma*, p. 2, 11. — Ex Hilar., p. 5, 6, 7, 8, 9. — Greg. Naz., *Orat.* XV, p. 12; — XVII, p. 13. — Ex Synesio; — Greg. Naz.; — Basil.; — Cyrill. Hieros., p. 15, 16. — Basil., *De sancta Virginit.*, p. 16, 17, 18, 19. » (La pagination indiquée est celle du cahier.)

Et au bas de cette feuille: « Les remèdes des chrétiens mourants. Le triomphe des funérailles chrétiennes. »

Dans la première rédaction du premier point, Bossuet renvoyait à

la page 11 de ces *Remarques morales*. Le passage est imprimé dans les *Pensées chrétiennes et morales* (Lachat, t. X, p. 618, n. xxv): « De la Préoccupation. — Les ennemis de la justice... » C'est là que nous le donnerons nous-même, à la suite des *Sermons*, mais en corrigeant le texte d'après le manuscrit, comme nous l'avons fait dans l'*Histoire critique de la Prédication de Bossuet*, p. 5.

Une autre *Pensée chrétienne et morale* se trouve annexée au manuscrit du sermon sur la Justice (fo 235). Elle est aussi imprimée (dans le n. xxvii des éditions modernes. Lachat, t. X, p. 620): « Le zèle de la justice... » Elle ne paraît pas avoir fait partie du cahier que nous venons de mentionner.

2. Premier point (1<sup>re</sup> rédaction), f<sup>os</sup> 256-263. — Troisième point (1<sup>re</sup> rédaction), f<sup>os</sup> 263, 252, 264, 265.

entendre à son auditoire. Il le fit sans blesser aucune susceptibilité, et la *Gazette* mentionne « l'excellente prédication » de ce dimanche.

Excellentes aussi étaient les pages qu'il avait sacrifiées. Nous les donnerons en note. Deforis ne l'entendait pas ainsi. Fidèle à son système, il *incorpore*, autant qu'il peut, la première rédaction dans la seconde, et compose à sa façon un sermon très long, disproportionné, légèrement incohérent, où Bossuet aurait été bien empêché de reconnaître son œuvre. Par exemple, le troisième point, sous sa forme primitive, se terminait à cette phrase : «... promet de le récompenser éternellement par la participation de sa gloire, où nous conduise... » Deforis imagine de retrancher les derniers mots, après *éternellement*, et il continue en insérant à la suite la rédaction définitive presque entière !

M. Lachat, qui a reconnu, cette fois, ces interpolations systématiques, s'engage à les corriger. Mais, toujours négligent dans l'exécution, il ne voit pas, dans le troisième point, que, des deux rédactions, la première en date est évidemment celle où l'auteur reprend lui-même un feuillet<sup>1</sup>, pour abréger d'autant son travail : il a fait autrement que Deforis et les éditeurs de Versailles ; cela suffit. M. Gazier, qui, en 1882, a donné pour la première fois, dans son *Choix de Sermons de Bossuet*, un texte acceptable, a pu dire, sans trop de sévérité que Lachat n'avait pas fait mieux que Deforis. À la même date, M. Brunetière faisait entrer ce discours dans un autre recueil de *Sermons choisis*. Il le rapprochait avec raison, en plusieurs passages, de passages analogues qu'on lit dans la *Politique tirée des propres paroles de l'Écriture sainte*, œuvre de Bossuet publiée cinq ans après sa mort. Il faut regretter que son zèle en soit venu à cet excès de corriger par le texte de la *Politique* celui du sermon. C'est de l'édition critique de M. Gazier que la nôtre s'éloigne le moins. Nous n'avons eu à la rectifier que sur quelques interprétations de détail, ou sur quelques leçons où elle a été encore trop fidèle, selon nous, aux errements des précédents éditeurs.

1. L'ancien troisième point était paginé à part, en chiffres romains ; le nouveau continue la pagination des deux premiers. Les pages III et

IV deviennent les pages 29 et 30. Il y avait là une indication si claire, qu'on s'étonne qu'on ait tant tardé à en tirer parti.

*Exulta<sup>1</sup> satis, filia Sion :  
jubila, filia Jerusalem : ecce  
Rex tuus venit, tibi justus et  
salvator.*

Réjouissez-vous, ô Jérusalem : votre Roi juste et sauveur vient à vous.

(Zach., ix, 9.)

La prophétie que j'ai récitée se rapporte manifestement à l'entrée que fait aujourd'hui le Sauveur des âmes dans la ville de Jérusalem. Le prophète, pour célébrer dignement le triomphe de ce Roi de gloire, lui donne ces deux grands éloges, qu'il est juste et qu'il est sauveur ; c'est-à-dire qu'il unit ensemble, pour l'éternelle félicité du genre humain, ces deux qualités vraiment royales, ou plutôt vraiment divines, la justice et la bonté.

Au bruit des acclamations que fait retentir le peuple juif en l'honneur de ce roi juste et sauveur, je me sens invité, Messieurs, à vous parler en ce jour<sup>2</sup> de ce puissant appui des choses humaines, je veux dire la justice ; et de vous la faire voir comme elle doit être, avec le nécessaire tempérament de la bonté et de la clémence.

De<sup>3</sup> tous les sujets que j'ai traités, celui-ci me paraît le plus profitable ; mais je ne puis vous dissimuler qu'il m'étonne par son importance, et m'accable presque de son poids. Car, encore que la justice soit nécessaire à tous les hommes, dont elle doit faire la loi immuable, il est vrai qu'elle enferme en particulier les principales<sup>4</sup> obligations des personnes les plus importantes. Et, Mes-

1. Outre le texte que nous avons signalé dans la notice de ce sermon (*Si ego judico...*). Bossuet avait songé à en prendre un autre dans l'évangile du jour : *Dicite filie Sion : Ecce Rex tuus venit* (ms. : *veniet*, corrigé, et le grec cité à l'appui : ἐσπετα) *tibi mansuetus* (Matth., XXI, 5). — C'était l'accomplissement de la prophétie, à laquelle il prend enfin le parti de remonter.

2. Var. : aujourd'hui.

3. Phrase effacée : « En parlant de la justice je parle généralement à

tous les hommes, dont elle doit être la règle immuable ; je parle bien (*rur.* : beaucoup) plus encore aux grands et à tous ceux qui ont en main quelque partie de l'autorité du Prince ; et ce qui serait capable de m'étonner, si je ne considérais quel est le monarque qui m'éconte, c'est que je parle principalement des devoirs du Prince même. »

4. Souligné ; mais c'était sans doute à cause de *principalement* qui se trouvait dans la même phrase, et qui a été remplacé par *en particulier*.

sieurs, je n'ignore pas avec quelle considération<sup>1</sup> et quelle crainte on doit non seulement traiter, mais encore regarder tout ce qui les touche, même de loin et en général. Mais, Sire, votre présence, qui devrait m'étonner dans ce discours, me rassure et m'encourage. Pendant que toute l'Europe admire votre justice, et qu'elle est le plus ferme fondement sur lequel le monde se repose<sup>2</sup>, vos sujets ne connaîtraient pas le bonheur qu'ils ont d'être nés sous votre empire, s'ils appréhendaient de parler devant leur monarque d'une vertu qui fait sa gloire aussi bien que sa plus puissante inclination. Je confesserai toutefois que, si j'étais dans une place en laquelle il me fût permis de régler<sup>3</sup> mes paroles suivant mes désirs, je me satisferais beaucoup davantage en faisant des panégyriques qu'en propos[ant] des instructions. Mais, comme le lieu où je suis m'avertit que je dois ma voix toute entière au Saint-Esprit qui m'ouvre la bouche, j'exposerai aujourd'hui, non point mes pensées, mais ses préceptes, avec cette secrète satisfaction, qu'en récitant ses divins oracles en qualité de prédicateur, je ne laisserai pas de rendre en mon cœur un hommage profond à votre justice en qualité de sujet<sup>4</sup>. Mais je m'arrête déjà trop longtemps : affermi par cette pensée, je cours où cet Esprit tout-puissant m'appelle ; et je cours premièrement à lui-même, pour lui demander ses lumières par les saintes intercessions de la bienheureuse Vierge : *Ave, Maria.*

1. Var. : avec quel respect.

2. Var. : et qu'elle est le plus ferme fondement sur lequel elle (l'Europe) se repose. — Première rédaction : et se repose sur votre équité et sur votre foi de ses plus grands intérêts.

3. Souligné ; non remplacé.

4. Cette louange délicate, d'ailleurs méritée sur ce point important, nous fait pressentir d'utiles leçons. — Dans un premier projet d'avant-propos, esquissé en marge du second exorde, l'orateur avait indiqué ainsi qu'il suit sa pensée, ou déjà cet éloge devait trouver place : « *Avant-propos.* Le règne de Jésus-Christ, règne de justice et de bonté. L'une et l'autre dans notre prophétie. *Orietur* (Édit.

Gazier : l'eniet) *in diebus ejus justitia et abundantia pacis* (Ps. LXXI, 7). *Misericordia et veritas custodiunt regem, et roboratur* (ms. : *firmatur* ; édit Gazier : *firmatus est*) *clementia thronus ejus* (Prov., xx, 28). Parlons donc aujourd'hui de la justice, mais une justice tempérée ; et parlons-en d'autant plus, qu'en parlant de la justice, nous lui parlerons de ce qu'il aime et de ce qui fait sa plus grande gloire. » (*Ave...*) — Quand est venu le moment d'écrire un avant-propos définitif, l'auteur s'est empressé de barrer celui-ci, qui, n'étant qu'un simple projet, ne saurait être comparé avec la rédaction soignée que nous lisons dans le texte.



[P. 1] Quand je nomme la justice, je nomme en même temps le lien sacré de la société humaine, le frein nécessaire de la licence, l'équitable<sup>1</sup> tempérament de l'autorité et le soutien<sup>2</sup> de la sujétion. Quand la justice règne, la foi se trouve dans les traités, la<sup>3</sup> netteté dans les affaires, l'ordre dans la police : la terre est en repos<sup>1</sup> ; le ciel même, pour ainsi dire, nous luit plus agréablement<sup>3</sup> ; et nous envoie de plus douces influences. La justice est la vertu principale et le commun ornement des personnes publiques et [des] particuliers ; elle commande dans les uns, elle obéit dans les autres ; elle renferme chacun dans ses limites ; elle oppose<sup>6</sup> une barrière invincible aux violences et aux entreprises ; et ce n'est pas sans raison que le Sage lui donne la gloire de soutenir les trônes et d'affermir les empires, puisque en effet elle affermit<sup>7</sup> non seulement celui des princes sur leurs sujets, mais encore celui de la raison sur les passions, et celui de Dieu sur la raison même : *Justitia firmatur solium*<sup>8</sup>. [p. 2] Faisons paraître aujourd'hui cette reine des vertus dans cette chaire royale, ou plutôt dans cette chaire évangélique et divine où Jésus-Christ, qui est appelé par le prophète Joël le *Docteur de la justice*, en enseigne les maximes à tout le monde : *Dedit vobis Doctorem justitiæ*<sup>9</sup>.

Mais si la justice est la reine des vertus morales, elle ne doit point paraître seule ; aussi<sup>10</sup> la verrez-vous<sup>11</sup> dans son trône servie et environnée de trois excellentes vertus, que nous pouvons appeler ses principales ministres, la constance, la prudence et la bonté<sup>12</sup>.

1. Anciennes édit. : l'unique fondement du repos. — Quatre mots soulignés, c'est-à-dire effacés.

2. Anciennes édit. : le soutien *favorable*. — Épithète supprimée.

3. Anciennes édit. : la sûreté dans le commerce. — Autre suppression, dont on n'a pas tenu compte avant l'édition Gazier.

4. Mot souligné. Il était trop fréquemment répété. L'auteur y a remédié par un des retranchements qui précèdent (voy. n. 1).

5. Cf. : *Soles melius nitent*. (Horat., *Carm.*, IV, v).

6. Var. ; et oppose.

7. Ces cinq mots sont une addition interlinéaire.

8. Prov., XVI, 12. — Ms. : *firmabitur*.

9. Joel, II, 23.

10. Ms. : et aussi. Il semble que Bossnet a oublié de souligner et avant d'écrire *aussi* en marge : et *aussi* est un pléonasme ; il a de même oublié de souligner *vous* avant d'écrire *vous* au-dessus de *verrez*.

11. Var. : et vous verrez...

12. Var. : la clémence. — Ce mot est changé pour éviter l'assonance.

La justice doit être attachée aux règles, autrement elle est inégale dans sa conduite; elle doit savoir connaître le vrai et le faux<sup>1</sup>, autrement elle est aveugle dans son application; enfin elle doit se relâcher quelquefois et donner quelque lieu à l'indulgence, autrement elle est excessive et insupportable dans ses rigueurs. La constance l'affermi dans les règles<sup>2</sup>, la prudence l'éclaire dans les faits, la bonté<sup>3</sup> lui fait supporter les misères et [les] faiblesses. Ainsi<sup>4</sup> toutes trois la rendent parfaite et accomplie par leur concours. C'est ce que j'espère de vous faire voir dans les trois parties de ce discours<sup>5</sup>.

### Premier Point.

[P. 3] Si<sup>6</sup> je voulais remonter jusques au principe, il faudrait vous dire, Mess[ieurs], que c'est en Dieu premièrement que se trouve la justice, et que c'est de cette haute origine qu'elle se répand parmi les hommes. Là, il me serait aisé de vous faire voir que, Dieu étant souverainement juste, il gouverne et le monde en général, et le genre humain en particulier, par une justice éternelle; et que c'est cette attache immuable qu'il a à ses propres lois qui fait remarquer dans l'univers un esprit d'uniformité et d'égalité qui se soutient de soi-même au milieu des agitations et des changements infinis de la nature<sup>7</sup>. Ensuite nous verrions, Mess[ieurs], comme la justice découle<sup>8</sup>, sur nous de cette source céleste, pour faire en nos âmes l'un des plus beaux traits

1. Anciennes édit. : dans les faits qu'on lui expose. — Supprimé.

2. Var. : maximes.

3. Var. : la clémence.

4. Anciennes édit. : Ainsi la première la soutient, la seconde l'applique, la troisième la tempère; toutes trois la rendent parfaite et accomplie par leur concours. — Les mots en italique sont soulignés, mais non le reste, que M. Gazier supprime comme le commencement. — Autre légère erreur : Bossuet avait d'abord écrit : la constance la soutient; il remplace les deux premiers mots par la première, et allait aussi récrire les deux qui suivent; mais, s'apercevant qu'il n'y a rien à y changer,

il s'interrompt : la sou... M. Gazier lit ici : la foi (en prenant pour un y la dernière lettre à moitié formée).

5. Mot souligné, comme rimant avec la fin de phrase qui précède. C'est pour cela qu'on a cru devoir la retrancher. Mais l'auteur ne l'a pas fait. Il a pu modifier oralement l'expression peu harmonieuse, ou même prendre son parti de la conserver, malgré une imperfection sans importance.

6. Cf. une première rédaction, p. 183.

7. Var. : des variétés infinies de la nature. — Anciennes édit. : de la nature muable. — Épithète effacée; le point est même reporté après nature.

8. Var. : s'épanche.

de la divine ressemblance ; et de là nous concluons que nous devons imiter, par un amour ferme et inviolable de l'équité et des lois, cette constante uniformité de la justice divine. Ainsi il n'y aurait pas lieu de douter que la justice ne dût être constante.

Mais, comme je me [p. 4] propose de descendre par des principes connus à des vérités de pratique, je laisse toutes ces hautes spéculations pour vous dire<sup>1</sup> que la justice étant définie, comme tout le monde sait, « une volonté constante et perpétuelle de donner à chacun ce qui lui appartient : *Constans et perpetua voluntas jus suum cuique tribuendi*<sup>2</sup>, » il est aisé de connaître que l'homme juste doit être ferme, puisque même la fermeté est comprise dans la définition de la justice.

Et certainement, Chrétiens, comme par le nom de vertu nous prétendons désigner, non quelque acte passager ou quelque disposition changeante, mais quelque chose de fixe et de permanent, c'est-à-dire une habitude formée, il est aisé de juger que, quelque inclination que nous ayons pour le bien, elle ne mérite pas le nom de vertu, jusqu'à ce qu'elle se soit affermie constamment dans notre cœur et qu'elle ait pris, pour ainsi parler, tout à fait racine. Mais, outre cette fermeté que doit tirer la [p. 5] justice du génie commun de la vertu, elle y est encore obligée par son caractère particulier, à cause qu'elle consiste<sup>3</sup> dans une certaine égalité envers tous, qui demande pour se soutenir un esprit ferme et vigoureux, qui ne puisse être ébranlé par la complaisance, ni par l'intérêt, ni par aucune autre faiblesse humaine<sup>4</sup>.

En effet, il est remarquable<sup>5</sup> que, si l'on ne marche d'un pas égal dans le chemin de la justice, ce qu'on fait même justement devient odieux. Par exemple, si un ma-

1. Var. : Anciennes édit. : dire, Chrétiens. — Un mot supprimé.

2. *Inst.*, lib. I, tit. I. (Le texte est en marge.)

3. En marge, résumé au crayon, sous forme de titre : « Égalité. » — Puis le chiffre 8, qui signifie que Bossuet a relu ce discours, quand il composait le livre VIII de sa *Politique*. De même celui du quatrième

dimanche (*Ambition*). Il met ce chiffre en marge de divers alinéas, douze fois.

4. Var. : ferme et vigoureux, et une résolution arrêtée de ne s'écarter — se détourner — jamais des maximes. — Primitivement : des maximes *justement posées*. — Ces derniers mots soulignés (effacés).

5. Var. : véritable.

gistrat n'exagère la rigueur des ordonnances que contre ceux qui lui déplaisent : si un bon droit <sup>1</sup> lui paraît toujours embrouillé jusqu'à ce que le riche parle ; si le pauvre, quelque effort qu'il fasse, ne peut jamais se faire entendre <sup>2</sup>, et se voit malheureusement distingué d'avec le puissant dans un intérêt qu'ils ont commun, c'est en vain que ce magistrat se vante quelquefois d'avoir bien jugé : l'inégalité de sa conduite fait que la justice n'avoue pas pour sien même ce qu'il fait selon les règles ; elle a honte de lui servir <sup>3</sup> de prétexte ; et jusqu'à ce qu'il devienne [p. 6] égal à tous, la justice qu'il refuse à l'un convainc d'une manifeste partialité celle qu'il se glorifie de rendre à l'autre.

Mais il y a encore une autre raison qui a obligé les juriconsultes à faire entrer la fermeté dans la définition de la justice : c'est pour l'opposer davantage à son ennemi capital, qui est l'intérêt. L'intérêt, comme vous savez, n'a point de maximes fixes ; il suit les inclinations, il change avec les temps, il s'accommode aux affaires, tantôt ferme, tantôt relâché, et ainsi toujours variable. Au contraire, l'esprit de justice est un esprit de fermeté, parce que, pour devenir juste, il faut entrer dans l'esprit qui a fait les lois, c'est-à-dire dans un esprit immortel, qui, s'élevant au-dessus des temps et des affections particulières, subsiste toujours égal malgré le changement des affaires.

Concluons donc, Chrétiens, que la justice doit être ferme et inébranlable ; mais, pour descendre au détail de ses obligations, disons que, le genre humain étant partagé en deux conditions différentes, je veux dire entre les personnes publiques et les personnes particulières, c'est le devoir commun des uns et des autres de garder inviolablement la justice ; mais que ceux qui ont en main ou le tout ou quelque partie de l'autorité publique, ont cela de plus, qu'ils sont obligés d'être fermes non seulement à la garder, mais encore à la protéger et à la rendre.

1. Var. : si une affaire — *bonne* affaire... (L'adjectif est effacé.)

2. Var. : se bien expliquer.

3. Anciennes édit. : de *ne* lui servir *que*... — Deux mots supprimés dans la seconde rédaction.

Parlons <sup>1</sup> premièrement à tous les hommes, et [disons-] leur à tous de la part de Dieu : O hommes, quels que vous soyez et quelque sort qui vous soit échu par l'ordre de Dieu dans le grand partage qu'il a fait du monde <sup>2</sup>, soit que sa providence vous ait laissé[s] [p. 7] dans le repos d'une vie privée <sup>3</sup>, soit que, vous tirant du pair, elle ait mis sur vos épaules <sup>4</sup>, avec de grandes charges, de grands périls et de grands comptes <sup>5</sup> : puisque vous vivez tous en société sous l'empire suprême de Dieu, n'entreprenez rien les uns sur les autres, et écoutez les belles paroles que vous adresse à tous le divin Psalmiste : « *Si vere utique justitiam loquimini, recta judicate, filii hominum* <sup>6</sup> : Si c'est véritablement que vous parlez de la justice, jugez donc droitement, ô enfants des hommes. » Permettez-moi, Chrétiens, de paraphraser ces paroles sans me départir du sens littéral <sup>7</sup>, et de vous dire avec David : O hommes, vous avez toujours à la bouche l'équité et la justice ; dans vos affaires, dans vos assemblées, dans vos entretiens, on entend partout retentir ce nom sacré ; et si peu qu'on vous blesse dans vos intérêts <sup>8</sup>, vous ne cessez d'appeler la justice à votre secours. Mais si c'est sincèrement et de bonne foi que vous parlez de la sorte, [p. 8] si vous regardez les lois <sup>9</sup> comme l'unique asile <sup>10</sup> de la vie humaine, et que vous croyiez <sup>11</sup> avoir raison de recourir, quand on vous fait tort, à ce refuge commun du bon droit et de l'innocence, jugez-vous donc vous-mêmes équitablement, contenez-vous dans vos limites <sup>12</sup>, et *ne faites pas à autrui ce que vous ne voulez pas qu'on vous fasse* <sup>13</sup>. Car en effet <sup>14</sup>, Chrétiens, qu'y a-t-il <sup>15</sup> de plus

1. Var. : Je parle... et je leur dis...

2. Première rédaction : qui vous soit échu dans ce partage du monde.

3. M. Gazier supprime ces quatre mots : il a cru qu'ils étaient soulignés par un trait de plume qui efface une première rédaction : « dans une *vie particulière*. »

4. Var. : vous ait imposé.

5. Anciennes édit. : comptes *u rendre*. — Deux mots supprimés.

6. Ps. LVII, 2.

7. Var. : en m'attachant au sens littéral. — Anciennes édit. : sans me départir *toutefois*... — Mot effacé.

8. Var. : dans les moindres choses.

9. Var. : la justice. — Correction : mais Bossuet revient à l'expression primitive.

10. Var. : la règle. — Autre correction abandonnée. Les anciens éditeurs ont donc tort d'en faire leur texte.

11. Ms. : croyez.

12. Var. : dans les bornes qui vous sont données. — Ancien. édit. : dans les limites qui vous sont données.

13. Tob., IV, 16 ; Luc., VI, 31.

14. *En effet*, en réalité.

15. Ms. : qui a-t-il.

violent et de plus inique que de crier à l'injustice et d'appeler toutes les lois à notre secours, si peu qu'on nous touche <sup>1</sup>, pendant que nous ne craignons pas d'attenter hautement sur le droit d'autrui : comme si ces lois que nous implorons ne servaient qu'à nous protéger, et non pas à nous instruire de nos obligations envers les autres, et que la justice n'eût été donnée que comme un rempart pour nous couvrir, [p. 9] et non comme une borne <sup>2</sup> pour nous arrêter et comme une barrière pour nous renfermer dans nos devoirs réciproques ?

Fuyons un si grand excès ; gardons-nous bien d'introduire dans ce commerce des choses humaines cet abus tant réprouvé par les Saintes Lettres : deux mesures, deux balances, deux poids inégaux ; une grande mesure pour exiger ce qui nous est dû, une petite mesure pour rendre ce que nous devons. Car, comme dit le Prophète <sup>3</sup>, *c'est une chose abominable devant le Seigneur*<sup>4</sup>. Servons-nous de cette mesure commune qui enferme le prochain avec nous dans la même règle de justice ; je veux dire, *faisons, Chrétiens, comme nous voulons qu'on nous fasse : c'est la Loi et les prophètes*<sup>5</sup>. Gardons l'égalité envers tous, et que le pauvre soit assuré par son bon droit autant que le riche par son crédit <sup>6</sup>. Gardons-la en toutes choses, et embrassons par un soin égal tout ce que la justice ordonne.

[P. 10] Je ne puis ici m'empêcher de reprendre en passant cet abus commun d'acquitter fidèlement certaine[s] sorte[s] de dettes, et d'oublier tout à fait les autres. Au lieu de savoir connaître ce que doit fournir notre source, et ensuite de dispenser sagement ses eaux par tous les canaux qu'il faut remplir, on les fait couler sans ordre toutes d'un côté, et on laisse le reste à sec. Par exemple, les dettes du jeu sont privilégiées, et comme si ses lois étaient les plus saintes et les plus inviolables de toutes, on se pique d'honneur d'y être

1. Var. : blesse.

2. Anciennes édit. : une borne posée. — Un mot supprimé.

3. Ce mot est une distraction, croyons-nous ; le texte cité est tiré

de Prov., xx, 23.

4. Prov., xx, 23.

5. Matth., vii, 12.

6. Anciennes édit. : et le grand par sa puissance. — Supprimé.

fidèle, non point pour ne tromper pas, car au contraire on ne rougit pas de prendre<sup>1</sup> des avantages frauduleux<sup>2</sup>, mais du moins pour payer exactement, pendant qu'on ne craint pas de faire misérablement languir des marchands et des ouvriers, dont la famille éplorée<sup>3</sup> crie vengeance devant Dieu contre votre luxe<sup>4</sup>. Ou bien, si l'on est soigneux de conserver du crédit en certaines choses de peur de faire tarir les ruisseaux qui entretiennent notre vanité<sup>5</sup>, on néglige les vieilles [p. 11] dettes, on ruine impitoyablement les anciens amis, amis malheureux et infortunés, devenus ennemis par leurs bons offices, qu'on ne regarde plus désormais que comme des importuns qu'on veut réduire, en les fatiguant, à des accommodements déraisonnables, ou à qui l'on croit faire assez de justice, quand on leur laisse après sa mort les débris d'une maison ruinée et les restes d'un naufrage que les flots emportent. O droit ! ô bonne foi ! ô sainte équité ! je vous appelle à témoin contre l'injustice des hommes ; mais je vous appelle en vain : vous n'êtes presque plus que des noms pompeux, et l'intérêt est devenu notre seule règle de justice.

Intérêt, dieu du monde et de la Cour, le plus ancien, le plus décrié et le plus inévitable<sup>6</sup> de tous les trompeurs, tu trompes dès l'origine du monde ; on a fait des livres entiers de tes tromperies, tant elles sont découvertes. Qui ne devient pas éloquent à parler de tes artifices ? Qui ne fait pas gloire [p. 12] de s'en défier ? Mais, tout en parlant contre toi, qui ne tombe pas dans tes pièges ? *Parcourez*, dit le prophète Jérémie<sup>7</sup>, *toutes les rues de Jérusalem, et considérez attentivement, et cherchez si vous trouverez un homme droit et de bonne foi*<sup>8</sup>. On ne voit plus, on n'écoute plus, on

1. Var. : on prend tous les jours. — Ce passage est une addition marginale, que M. Lachat a tort d'exclure du texte. — M. Gazier lit : on ne rougit pas de prendre *tous les jours*... Ce n'est pas sans hésitation que nous avons laissé à la variante ces trois derniers mots : mais, tout pesé, nous les croyons étrangers à la rédaction définitive.

2. C'est-à-dire : on triche.

3. Anciennes éditions : que votre

vanité réduit à la faim. — Supprimé.

4. Var. : crie contre vous devant Dieu.

5. Var. : luxe.

6. Sonligné, non remplacé.

7. Jerem., v. 1.

8. En marge : *Circuite rias Jersusalem, et aspice et considerate, et querite... an inveniat virum facientem judicium* (ms. : *justitiam*), *et quarentem judem... Quod si etiam :*

ne garde plus aucune mesure, quand il s'agit du moindre intérêt. La bonne foi n'est qu'une vertu de commerce, qu'on garde par bienséance dans les petites affaires pour établir son crédit, mais qui ne gêne point la conscience quand il s'agit d'un coup de partie. Cependant on jure, on affirme, on prend à témoin le ciel et la terre; on mêle partout le saint nom de Dieu, sans aucune distinction du vrai et du faux: « Comme si le parjure, disait Salvien, n'était plus une espèce<sup>1</sup> de crime, mais une façon de parler: *Perjurium ipsum sermonis genus putat esse, non criminis*<sup>2</sup>. » Au reste, on trouve<sup>3</sup> le moyen d'engager [p. 13] tant de monde dans son parti, et on sait lier ensemble tant d'intérêts<sup>4</sup> différents, que la justice<sup>5</sup>, repoussée par ce grand concours<sup>6</sup> et par cet enchaînement d'intérêts contraires, si je puis parler de la sorte, « est contrainte de se retirer, comme dit le prophète Isaïe<sup>7</sup>: *la vérité tombe par terre et ne peut plus percer de si grands obstacles, ni trouver aucune place parmi les hommes*<sup>8</sup>. »

Dans cette corruption presque universelle que l'intérêt a faite<sup>9</sup> dans le monde, si ceux que Dieu a mis dans les grandes places n'appliquent toute leur puissance à soutenir la justice, la terre sera désolée et les fraudes seront infinies. O sainte réformation<sup>10</sup> de l'état de la justice, ouvrage digne du grand génie du monarque qui nous honore [de] son audience, puisses-tu être aussi heureusement accomplie que tu as été sagement entreprise<sup>11</sup>! Il n'y a rien, Messieurs, de plus nécessaire au

*Viri Dominus dixerint, et hoc falso jurabunt* (Jerem., v. 1, 2).

1. Var. : un genre.

2. Salvian., *De Gubern. Dei*, lib. IV, n. 14.

3. L'œil distrait de M. Lachat n'a pas remarqué ici qu'il laissait passer dans la seconde rédaction quatre lignes que Deforis avait empruntées à la première: « On ne songe plus à restituer... détour de conscience pour le retenir. »

4. Souligné; non remplacé.

5. Var. : la vérité.

6. Var. : par un si grand concours.

7. Is., LIX, 14.

8. En marge le latin: *Et coner-  
um est retrorsum judicium et justitia*

*longe stetit, quia corrumpit in platea veritas, et veritas non potuit ingredi* (Is., LIX, 14).

9. Ms. : a fait.

10. Addition marginale avec renvoi. — A partir de cet alinéa, l'auteur abandonne sa première rédaction. Il tient à introduire ici des idées importantes, destinées d'abord au sermon du quatrième dimanche (*sur l'Ambition*), qui n'avait pu être prononcé.

11. Bossuet efface ici une accumulation d'adverbes admiratifs: « ...aussi saintement et heureusement accomplie que tu as été sagement et dirèment entreprise. » C'était excessif, en effet, quelques éloges que méritât



monde que de protéger hautement, chacun autant qu'on le peut, l'intérêt de la justice. Car il faut ici confesser que la vertu est obligée de marcher dans des voies bien difficiles, et que c'est une espèce de martyr que de se tenir régulièrement dans les termes du droit et de l'équité. Celui qui est résolu de se renfermer dans ces bornes, se met <sup>1</sup> si fort à l'étroit qu'à peine se peut-il aider; et il ne faut pas s'étonner s'il <sup>2</sup> demeure court ordinairement dans ses entreprises, lui qui se retranche tout d'un coup plus de la moitié des moyens, en s'ôtant ceux qui sont mauvais, et c'est [p. 14] à dire <sup>3</sup> assez souvent les plus efficaces.

Car qui ne sait, Ch[rétiens], que les hommes, pleins d'intérêts et de passions, veulent qu'on entre dans leurs sentiments? Que fera ici cet homme si droit, qui ne parle que de son devoir? Que fera-t-il, Chrétiens, avec sa froide et impuissante médiocrité <sup>4</sup>? Il n'est ni assez souple ni assez flexible pour ménager la faveur des hommes; et il y a tant de choses qu'il ne peut pas faire, qu'à la fin il est regardé comme un homme qui n'est bon à rien et qui est entièrement inutile. En effet, écoutez, M[essieurs], comme en parlent les hommes du monde dans le livre de la Sagesse: « *Circumvenimus justum, quoniam inutilis est nobis* <sup>5</sup>: Trompons, disent-ils, l'homme juste (remarquez cette raison), parce qu'il nous est inutile »; il n'entre point dans nos négoce, il s'éloigne de nos détours, il ne nous est d'aucun usage. Ainsi <sup>6</sup>, à cause qu'il est inutile, on se résout facilement à le mépriser, ensuite à le laisser périr sans en faire bruit, et même à le sacrifier à l'intérêt du plus fort et aux pressantes sollicitations de cet homme de grand secours, qui n'épargne <sup>7</sup> ni le saint ni le profane

cette réforme de la justice, commencée par Colbert l'année précédente (1665).

1. Var. : se réduit.

2. Var. : qu'il.

3. *Et c'est à dire*, et cela veut dire. Cf. la locution : *Qu'est-ce à dire?* Bossuet qui avait d'abord écrit : *c'est à dire*, s'est corrigé et a écrit dans l'interligne *et* ; dans le passage similaire (fr. 12822, fo 336<sup>v</sup>) il a écrit

*et c'est à dire*.

4. Var. : régularité. Texte des anciennes éditions.

5. Sap. II. 12. Ms. : *hominem justum*.

6. Anciennes éditions : Ainsi, comme vous voyez. Trois mots retranchés.

7. Anciennes éditions : qui n'épargne rien. Ce dernier mot supprimé.

pour nous servir. Mais pourquoi nous arrêter davantage sur une chose si claire ? Il est aisé de comprendre que l'homme injuste, qui met tout en œuvre, qui entre dans tous les desseins, qui fait jouer les passions et les intérêts, ces deux grands ressorts de la [p. 15] vie humaine, est plus actif, plus pressant, plus prompt, et ensuite, pour l'ordinaire, qu'il réussit mieux que le juste, qui ne sort point de ses règles, qui ne marche qu'à pas comptés, qui ne s'avance que par mesures <sup>1</sup>.

Élevez-vous <sup>2</sup>, puissances du monde ; voyez comme la justice est contrainte de marcher par des voies serrées ; secourez-la, tendez-lui la main ; faites-vous honneur. c'est trop peu dire, déchargez votre âme et délivrez votre conscience, en la protégeant. La vertu a toujours assez d'affaires pour se maintenir au dedans contre tant de vices qui l'attaquent ; défendez-la du moins contre les insultes du dehors. « C'est pour cela, dit le grand pape saint Grégoire, que la puissance a été donnée à nos maîtres, afin que ceux qui veulent le bien soient aidés, et que les voies du ciel soient dilatées <sup>3</sup> : *Ad hoc enim potestas super omnes homines dominorum meorum pietati cœlitus data est, ut qui bona appetunt adjuventur, ut cœlorum via largius pateat* <sup>4</sup>. » Ainsi leur conscience les oblige à soutenir hautement le bon droit et la justice. Car il est vrai que c'est la trahir que de travailler faiblement pour elle, et l'expérience nous fait assez voir qu'une résistance molle <sup>5</sup> ne fait qu'affermir le vice et le rendre plus audacieux. Les méchants n'ignorent pas que leurs entreprises hardies leur attirent nécessairement quelques embarras ; mais, après qu'ils ont essuyé une <sup>6</sup> légère tempête que la clameur publique a fait élever contre eux, ils pensent avoir payé tout ce qu'ils doivent à la justice ; ils défont après cela le ciel et la terre, et ne profitent de cette disgrâce que pour mieux prendre dorénavant leurs précautions. Ainsi il faut résister à l'iniquité avec une force invincible ; et

1. Ce pluriel est mis avec intention.

2. Anciennes éditions : Levez-vous. La vraie leçon a été rétablie par l'édition Gazier.

3. Var. : plus étendues.

4. *Epist.*, lib. III. *Ep.* LXV. *ad*

*Manrit. Aug.* — Ms. :... *potestas dominis nostris elementissimis data est...*

5. Anciennes éditions : trop molle. Trop est effacé.

6. Var. : quelque.

nous pouvons bien le publier devant un roi si juste et si ferme, que c'est dans cette vigueur à maintenir la justice que réside la grandeur et la majesté.

J'ai remarqué deux éloges que l'Écriture donne au roi Salomon. [p. 16] Au commencement de son règne, elle dit ces mots : *Salomon s'assit dans le trône du Seigneur en la place de David, son père* : (remarquons ici en passant, Messieurs, que le trône royal appartient à Dieu, et que les rois ne le remplissent qu'en son nom : c'est<sup>1</sup> une chose bien magnifique pour les rois, et qui nous oblige à les révéler avec une espèce de religion, mais par laquelle aussi Dieu les avertit d'exercer<sup>2</sup> saintement et divinement une autorité divine et sacrée : mais revenons à Salomon). *Il s'assit*<sup>3</sup>, dit l'Écriture, *dans le trône du Seigneur en la place de David, son père, et il plut à tous*<sup>4</sup> : c'est la première peinture que nous fait le Saint-Esprit de ce grand prince. Mais après qu'il eut commencé de gouverner ses affaires et qu'on le vit appliqué à faire justice à tout le monde<sup>5</sup> avec grande connaissance, la même Écriture relève son style et parle de lui en ces termes<sup>6</sup> : *Tout Israël entendit que le roi jugeait droitement, et ils craignirent le roi, voyant que la sagesse de Dieu était en lui*<sup>7</sup>. Sa mine haute et relevée le faisait aimer ; sa justice le fait craindre de cette crainte de respect qui ne détruit pas l'amour, mais qui le rend plus retenu et plus circonspect. Les bons respiraient sous sa protection, et les méchants appréhendaient son bras et ses yeux, qu'ils voyaient si éclairés et si

1. Addition marginale.

2. Ms. : à exercer.

3. Anciennes éditions : Il s'assit donc. Bossuet a retranché ce dernier mot, peut-être pour ne pas l'imputer au texte de l'Écriture.

4. Note marginale : *Sedit Salomon super solium* (Ms. : *in solio*) *Domini.... pro David patre suo, et cunctis placuit* (Ms. : *et placuit omnibus*) (I Paralip., XXIX, 23).

5. *Faire justice*, rendre la justice. Quoiqu'on dise encore *se faire justice à soi-même*, on ne dit plus guère *faire justice à quelqu'un*, mais seulement *faire justice de quelqu'un* ou de *quelque chose*. Fénelon parle des Pères de

l'Église, à qui certaines personnes éclairées ne « font pas une exacte justice » (*Lettre à l'Académie*, IV.) Et Bossuet lui-même a écrit : « Vous me ferez la même justice. » (*Réponse à quatre lettres de M. de Cambrai*, p. 24).

6. I Paralip., XXIX, 28 : III Reg., III, 28.

7. Texte latin en marge : *Audirit itaque omnis Israel judicium quod judicasset rex* (Ms. : *rex judicasset*), *et timerunt regem, videntes sapientiam Dei esse in eo* (ms. : *quia sapientia Dei erat in illo*) *ad faciendum judicium* (III Reg., III, 28).

appliqués tout ensemble<sup>1</sup>. La sagesse de Dieu était en lui, et l'amour qu'il avait pour la justice lui faisait trouver les moyens de la bien connaître<sup>2</sup> : c'est la seconde qualité que la justice demande, et j'ai promis aussi de la traiter dans ma seconde partie.

### Deuxième Point.

Avant<sup>3</sup> que Dieu consumât par le feu du ciel ces villes abominables dont le nom même fait horreur, nous lisons dans la Genèse<sup>4</sup> qu'il parla en cette sorte : *Le cri contre Sodome et Gomorrhe s'est augmenté, et leurs crimes se sont aggravés jusqu'à l'excès : je descendrai et je verrai s'ils ont fait selon la clameur qui est venue contre eux jusqu'à moi<sup>5</sup>, ou si leurs œuvres sont contraires, afin que je le sache au vrai*. Saint Isidore de Damiette<sup>6</sup> et<sup>7</sup> le grand pape saint Grégoire<sup>8</sup> ont fait cette belle observation sur ces paroles : Encore qu'il soit certain que Dieu, du haut de son trône, non seulement découvre tout ce qui se fait sur la terre, mais encore prévoit<sup>9</sup> dès l'éternité tout ce qui se développe par la révolution des siècles, toutefois, disent ces grands saints, voulant obliger les hommes [p. 18] de s'instruire par eux-mêmes de la vérité et de n'en croire ni les rapports ni même la clameur publique, cette Sagesse infinie se rabaisse jusqu'à dire : *Je descendrai et je verrai*, afin que nous comprenions quelle exactitude nous est com-

1. Anciennes éditions : à connaître la vérité. Ces quatre mots font double emploi avec ceux qu'on va lire et qui les remplacent. Ils sont d'ailleurs soulignés, c'est-à-dire effacés.

2. Var. : faisait qu'il s'attachait à la bien connaître.

3. Note marginale (au crayon) : *Descendam et videbo*. — C'est un de ces résumés écrits par Bossuet lorsqu'il s'est relu en vue de la *Politique*. De même plus haut, soit dans la première, soit dans la seconde rédaction : « Égalité » — « Intérêt » — « Cicéron » : et plus loin : « Entendre », « Docile » — « Audience » — « Vérité » — « Clémence » — « Impôts ». Le chiffre 8 en indique la destination d'une manière plus précise, c'est-à-dire le livre VIII de la *Politique*.

4. Gen., XVIII, 20, 21.

5. Première rédaction, effacée, par un semblable sentiment de respect pour la lettre du texte sacré : *si cette clameur qui s'est élevée contre eux est bien fondée*. — En marge, le latin, comme pièce justificative : *Clamor Sodomorum et Gomorrhæ multiplicatus est, et peccatum eorum aggravatum est nimis; descendam et videbo utrum clamorem qui venit ad me opere compleverint, an non est ita, ut sciam* (Gen., XVIII, 20, 21).

6. Ce Père grec est nommé aussi, et plus exactement, Isidore de Péluuse.

7. Anciennes édit. : et après lui. — Deux mots retranchés au manuscrit.

8. Isid., *Epist.* lib. I, ep. CCCXI ; S. Greg., *Moral.*, lib. XIX, cap. XXV.

mandée pour nous informer des choses au milieu de nos ignorances, puisque celui qui sait tout fait une si soigneuse perquisition et vient en personne pour voir. C'est, M[essieurs], en cette sorte que le Très-Haut se rabaisse pour nous enseigner ; et il donne par ces paroles deux instructions importantes à ceux qui sont en autorité. Premièrement en disant : *Le cri est venu à moi*, il leur montre que leur oreille doit être toujours ouverte, toujours attentive à tout. Mais, en ajoutant après : *Je descendrai et je verrai*, il leur apprend qu'à la vérité ils doivent tout écouter, mais qu'ils doivent rendre ce respect <sup>1</sup> à l'autorité que Dieu a attachée à leur jugement, de ne l'arrêter jamais qu'après une exacte information et un sérieux examen.

Ajoutons, s'il vous plaît, M[essieurs], qu'encore ne suffit-il pas de recevoir ce qui se présente ; il faut chercher de soi-même et aller au-devant de la vérité, si nous voulons la connaître et la découvrir. Car les hommes et surtout les grands ne sont pas si heureux que la vérité aille à eux d'elle-même, ni de droit fil, ni d'un seul endroit. Il ne faut pas qu'ils se persuadent qu'elle perce tous les obstacles qui les environnent pour pénétrer <sup>2</sup> à cette hauteur où ils sont placés ; mais plutôt il faut qu'ils descendent pour la chercher elle-même. C'est pourquoi le Seigneur a dit : *Je descendrai et je verrai* ; c'est à dire qu'il faut que les grands du monde descendent en quelque façon de ce haut faite où rien n'approche qu'avec crainte, pour reconnaître les choses de près et recueillir deçà et delà les traces dispersées de la vérité ; et c'est en cela que consiste la véritable prudence <sup>3</sup>. C'est pourquoi il [p. 19] est écrit du roi Salo-

1. Ms. : respect.

2. Var. : monter. (Texte des anciennes éditions.)

3. M. Brunetière abandonne ici résolument le texte du sermon, pour y substituer (il en avertit) celui de la *Politique*. Le passage était intéressant à donner, mais en regard de celui que Bossnet a prêché en 1666. Voici ce passage : « Ajoutons qu'il ne suffit pas de recevoir ce qui se présente : il faut chercher de soi-même, et aller au-devant de la vérité, si nous voulons la découvrir...

Les hommes, et surtout les grands, ne sont pas si heureux que la vérité aille à eux d'elle-même, ni d'un seul endroit, ni qu'elle perce tous les obstacles qui les environnent. Trop de gens ont intérêt qu'ils ne sachent pas la vérité toute entière, et souvent ceux qui les environnent s'épargnent les uns les autres, pour ainsi dire à la pareille. Souvent même on craint de leur découvrir des vérités importunes, qu'ils ne veulent pas savoir. Ceux qui sont toujours avec eux se croient souvent obligés de les

mon « qu'il avait le cœur étendu comme le sable de la mer : *Dedit Deus Salomoni latitudinem cordis quasi arcanum quæ est in littore maris* <sup>1</sup> ; c'est-à-dire qu'il était capable d'entrer dans un détail infini, de ramasser avec soin les moindres particularités, de peser les circonstances les plus menues, pour former un jugement droit et éviter les surprises <sup>2</sup>.

Il est certain, Chrétiens, que les personnes publiques chargent terriblement leurs consciences et se rendent responsables devant Dieu de tous les désordres du monde, s'ils <sup>3</sup> n'ont cette attention pour s'instruire exactement de la vérité. Et c'est pourquoi le roi David pénétré <sup>4</sup> de cette pensée et de cette pesante obligation, sentant approcher son heure dernière, fait venir <sup>5</sup> son fils et son successeur ; et parmi plusieurs graves avertissements, il lui donne celui-ci très considérable : « Prenez garde, lui dit-il, mon Fils, que vous entendiez tout ce que vous faites et de quel côté vous vous tournerez : *Ut intelligas universa quæ facis et quocumque te verteris* <sup>6</sup>. » De même que s'il eût dit : Mon Fils, que nul ne soit si osé que de vouloir tourner votre esprit <sup>7</sup> ni

menager, ou par prudence, ou par artifice. Il faut qu'ils descendent de ce haut faite de grandeur, d'où rien n'approche qu'en tremblant, et qu'ils se mêlent en quelque façon parmi le peuple, pour reconnaître les choses de près et recueillir deçà et delà les traces dispersées de la vérité. » (*Polit.*, livre VIII, art. IV, prop. IV). — (Voy. cette Proposition entière.)

1. III Reg., IV, 29. — Ms. : *Dedit ei Deus latitudinem cordis sicut ..*

2. Ce paragraphe tout entier se lisait d'abord vers la fin du second point. Il a été ensuite ajouté ici, à la marge du manuscrit. Le texte primitif présentait avec celui-ci de légères différences : « Mais j'ajouterais, Chrétiens, qu'encore... assez heureux que la vérité aille à eux... pour monter à cette hauteur... la chercher elle-même, et en suivre toutes les traces. Aussi est-ce pour cette raison que Dieu nous disait tout à l'heure : *Je descendrai, et je errai*. Il faut pour ainsi dire descendre du trône et sortir de sa propre grandeur, de laquelle rien n'ap-

proche qu'avec crainte, pour voir les choses de près. Et c'est pourquoi il est écrit... d'entrer dans un détail infini, de recueillir deçà et delà toutes les marques dispersées de la vérité, et de ramasser avec soin toutes les moindres particularités et les circonstances les plus menues, pour... »

3. Syllepse usitée. Voyez tome VII, les *Remarques sur la grammaire et le vocabulaire*. Ici, une première rédaction portait : « si elles sont fidèles à ces deux pratiques, d'écouter et de s'informer. »

4. Var. : tout plein.

5. Var. : appelle.

6. III (Ms. : II) Reg., II, 3.

7. Ces quatre derniers mots soulignés, c'est-à-dire condamnés. Mais cette correction se rapporte, ce semble, à une première rédaction ainsi conçue : « que nul ne se jone à vouloir tourner votre esprit et... » En ajoutant, au dernier moment : « ne soit si osé que de... », l'orateur prend ce qu'il avait sacrifié. En marge, au crayon : *entendre*.

vous donner des impressions contraires à la vérité. Entendez distinctement tout ce que vous faites, et connaissez tous les ressorts de la grande machine que vous conduisez<sup>1</sup> ; afin, dit-il, que le Seigneur soit [p. 20] avec vous et confirme toutes ses promesses touchant la félicité de votre règne : *Ut confirmet Dominus sermones suos*<sup>2</sup>.

C'est ce que dit le sage David au sage Salomon, son successeur ; et il sera beau de voir de quelle sorte ce jeune prince profita de cet avis. Aussitôt qu'il eut pris en main les rênes de son empire, il se mit à considérer profondément que cette haute élévation<sup>3</sup> où il se voyait a<sup>4</sup> ce malheur attaché, que, dans cette multitude infinie qu'il voyait s'empressez autour de lui<sup>5</sup>, il n'y en avait presque aucun qui ne pût avoir quelque intérêt de le surprendre. Il vit donc combien il est dangereux de s'abandonner tout entier à une aveugle confiance ; et il vit aussi que la défiance jetait l'esprit dans l'incertitude et fermait d'une autre manière la porte à la vérité<sup>6</sup>. Dans cette perplexité et pour tenir le milieu entre ces deux périls également grands, il connut qu'il n'y avait rien de plus nécessaire que de se jeter humblement entre les bras de Celui auquel seul on ne peut jamais s'abandonner<sup>7</sup> trop, et il [p. 21] fit à Dieu cette prière<sup>8</sup> : « Seigneur Dieu, vous avez fait régner votre serviteur en la place de David, mon père ; et moi, je suis un petit enfant, qui ne sais ni par où il faut commencer, ni par où il faut sortir<sup>9</sup> des affaires : *Ego autem sum puer*

1. Souligné : non remplacé.

2. III Reg., II, 4. — Ms. : *universos sermones suos*.

3. Var. : fortune.

4. Anciennes édit. : avait. — Mais M. Gazier a fait remarquer très justement que Bossuet supprime les quatre dernières lettres pour mettre au présent l'expression d'une vérité d'expérience.

5. Var. : qui l'environnait, il n'y avait (presque personne qui n'eût intérêt de le tromper et de le surprendre). — Les mots entre parenthèses sont effacés.

6. Var. : et enveloppait la vérité.

7. Sept mots soulignés, c'est-à-dire

provisoirement effacés : mais un dernier remaniement les a rétablis. — Il y avait d'abord : « entre les bras du Seigneur son Dieu, auquel... » Ces derniers mots allaient se trouver répétés dans la ligne suivante.

8. L'orateur allait dire : « cette prière, dont je pèserai toutes les paroles, non pour mêler mes pensées aux lumières du Saint-Esprit, mais pour vous expliquer ses divins ora[cles]... » Il s'interrompt, et efface.

9. Ici, une traduction par trop littérale est supprimée comme peu intelligible : « qui ne sais ni mon entrée ni ma sortie... »

*parculus, et ignorans egressum et introitum meum*<sup>1</sup>. » Ne croyez pas, Chrétiens, qu'il parlât ainsi par faiblesse. Il parlait et il agissait dans ses conseils avec la plus haute fermeté, et il avait déjà fait sentir aux plus grands de son État qu'il était le maître; mais, tout sage et tout absolu qu'il était, il voyait qu'en la présence de Dieu, toute cette force n'était que faiblesse et que toute cette sagesse n'était qu'une enfance : *Ego autem sum parculus*; et il n'attend que du Saint-Esprit<sup>2</sup> l'ouverture et la sortie de ses entreprises. Après quoi, le désir immense de rendre justice lui met cette parole à la bouche<sup>3</sup> : *Vous donnerez, ô Dieu, à votre serviteur un cœur docile, afin qu'il [p. 22] puisse juger votre peuple et discerner entre le bien et le mal. Car autrement qui pourrait conduire<sup>4</sup> cette multitude infinie<sup>5</sup> ?*

Vous voyez bien, Chrétiens, qu'il sent le poids de sa dignité et la charge épouvantable de sa conscience, s'il se laisse prévenir contre la justice. C'est pourquoi il demande à Dieu ce discernement et ce cœur docile : par où nous devons entendre, non un cœur incertain et irrésolu, car la véritable prudence n'est pas seulement considérée, mais encore tranchante et résolutive; c'est donc qu'il considérait que c'est un vice de l'esprit humain, non seulement d'être susceptible des impressions étrangères, mais encore de s'embarrasser dans ses propres imaginations; et que ce n'est pas toujours la faiblesse du génie, mais souvent même sa force qui fait que l'homme s'attache plus qu'il ne faut à soutenir ses opinions, sans vouloir jamais revenir<sup>6</sup>. De là vient que, regardant avec tremblement les excès où ces violentes préoccupations engagent [p. 23] les meilleurs esprits, il demande à Dieu un cœur docile; c'est-à-dire, si nous l'entendons, un cœur si grand et si relevé qu'il ne cède jamais qu'à la vérité, mais qu'il lui cède toujours en

1. III (Ms. II) Reg., III, 7.

2. Var. : que de lui.

3. III Reg., III, 9.

4. Var. : juger.

5. Le latin en marge : *Dabis ergo servo tuo cor docile, ut populum tuum iudicare possit et discernere inter bonum et malum. (Quis enim poterit iudicare populum istum, populum*

*tuum hunc multum ?* (Bien long pour avoir été prononcé.)

6. Tous les éditeurs introduisent ici ce texte, qu'on lit en marge de la page suivante : *Non recipit stultus verba prudentiæ, nisi ea dixeris que versantur in corde ejus* (Prov., XVIII, 2).



quelque temps qu'elle vienne, de quelque côté qu'elle aborde, sous quelle forme <sup>1</sup> qu'elle se présente.

C'est pour cela, Chrétiens, qu'il n'y a rien de plus beau dans les personnes publiques qu'une oreille toujours ouverte et une audience facile <sup>2</sup>. C'est une des principales parties de la félicité du monde; et l'Écclésiastique l'avait bien compris, lorsqu'il a dit ces paroles <sup>3</sup>: *Heureux celui qui a trouvé un ami fidèle, et qui raconte son droit* <sup>4</sup> *à une oreille attentive* <sup>5</sup>. Ce grand homme a joint ensemble dans ce seul verset deux des plus sensibles consolations de la vie humaine: l'une, de trouver dans ses embarras un ami fidèle à qui l'on puisse demander un bon conseil; l'autre, de trouver dans ses affaires une oreille patiente à qui on puisse déduire toutes ses raisons. Il n'y a rien de plus [p. 24] doux ni de plus efficace pour gagner les cœurs <sup>6</sup>; et les personnes d'autorité doivent avoir de la joie de pouvoir faire ce bien à tous. La dernière décision des affaires les oblige à prendre parti, et ensuite ordinairement à fâcher quelqu'un; mais il semble que la justice, voulant les récompenser de cette importune nécessité <sup>7</sup>, leur ait mis en main un plaisir qu'ils peuvent faire à tous également, qui est celui de prêter l'oreille avec patience et de peser sérieusement toutes les raisons <sup>8</sup>.

1. Sous quelle forme... : « C'est une faute familière à toutes les provinces qui sont delà Loire, de dire, par exemple : *Quel mérite que l'on ait, il faut être heureux*, au lieu de dire : *Quelque mérite que l'on ait*, et c'est une merveille quand ceux qui parlent ainsi s'en corrigent, quelque séjour qu'ils fassent à Paris ou à la Cour. » (Vangelas, *Remarques*, édit. de 1655, in-4, p. 136). Cette « faute » avait été évitée dans les deux membres de phrase précédents. D'ailleurs, ce tour est exceptionnel dans Bossuet, et c'est à tort que certains éditeurs modernes l'ont adopté dans l'*Histoire des Variations*, liv. XI, ch. I, et dans la *Politique*, liv. V, art. II, prop. 6. On le trouve dans Corneille (*Cinna*, III, II, v. 829), et Molière (*les Fâcheux*, III, IV, p. 762).

2. En face, à la marge, au crayon : « *Audience 8.* » Note pour la compo-

sition de la *Politique*.

3. Ecclési., xxv, 12.

4. Var. : ses raisons.

5. En marge : *Beatus qui invenit amicum verum, et qui enarrat justitiam auri audientis* (Ecclési., xxv, 12). — Et aussitôt après : *Aurem audientem et oculum ridentem, Dominus fecit utrumque* (Prov., xx, 12). — Le premier de ces textes a pu être prononcé; non le second, qui n'est pas même traduit. Les éditeurs le placent à la fin de la phrase suivante.

6. Var. : ni qui gagne davantage un cœur.

7. Anciennes édit. : où elle les engage. — Mots inutiles, effacés.

8. Var. : qui est celui d'écouter avec patience, et de bien peser toutes les raisons — qui est celui d'écouter et de décharger un cœur angoissé de cette peine cruelle de n'être pas entendu.

[P. 25] Mais <sup>1</sup>, après avoir exposé de quelle importance il est que les personnes publiques recherchent la vérité, avec quelle force et de quelle voix ne faudrait-il pas <sup>2</sup> nous élever contre ceux qui entreprendraient de l'obscurcir par leurs faux rapports! Qu'attendez-vous, malheureux, et quelle entreprise est la vôtre? Quoi! vous voulez ôter la lumière au monde et envelopper de ténèbres ceux qui doivent éclairer la terre! Vous concevez <sup>3</sup> de mauvais desseins, vous fabriquez des tromperies<sup>4</sup>, vous machinez des fraudes les uns contre les autres; et, non content <sup>5</sup> de les méditer dans votre cœur, vous ne craignez point de les porter jusqu'aux oreilles importantes; vous [p. 26] osez même les porter jusqu'aux oreilles du Prince. Ha! songez qu'elles sont sacrées, et que c'est les profaner trop indignement que d'y porter, comme vous faites, ou les injustes préventions d'une haine aveugle, ou les pernicieux raffinements d'un zèle affecté, ou les inventions artificieuses d'une jalousie cachée<sup>6</sup>. Infecter les oreilles du Prince, c'est quelque chose de plus criminel que d'empoisonner les fontaines publiques et que de voler les trésors publics. Car le vrai trésor d'un État, c'est la vérité dans l'esprit du Prince<sup>7</sup>. Prenez donc garde, M[essieurs], comme vous parlez, surtout dans la Cour, où tout est si délicat et si important. C'est là que s'accomplit ce que dit le Sage: « Les paroles obscures ne se perdent pas en l'air: *Sermo obscurus in vacuum non ibit* <sup>8</sup>. » Chacun écoute et chacun commente; cette raillerie maligne, ce trait que vous lancez en passant, cette parole malicieuse, et ce demi-mot qui donne tant à penser par son obscurité affectée, peut avoir des suites terribles; et il n'y a rien de plus criminel [p. 27] que de vouloir couvrir de nuages le siège<sup>9</sup> de la lumière, ou altérer tant soit peu la source de la bonté et de la clémence.

1. Ici venait d'abord le passage : « Mais j'ajouterai. Chrétiens, qu'en core ne suffit-il pas... » — Voy. ci-dessus, p. 174 et la n. 2.

2. M. Gazier supprime cette négative. Il est vrai qu'elle est soulignée; mais non, ce semble, d'une manière définitive. L'auteur avait aussi effacé *il*, et il l'a rétabli. Apparemment il avait songé ici à changer le tour, et il y aura renoncé.

3. Idées reprises du sermon non prêché sur la *Charité fraternelle*.

4. Is.: *Fabricatores errorum* (XIV, 16).

5. Ms. : contant. Édité. : contents.

6. Var. : d'un intérêt qui se cache.

7. En marge, au crayon: « *Vérité* ». Note pour la *Politique*.

8. Sap., I, 11.

9. Var. : la source.

## Troisième Point.

Ce serait ici, Chrétiens, qu'il faudrait<sup>1</sup> vous faire voir que la justice doit être exercée avec quelque tempérament, qu'elle devient inique et insupportable quand elle use de tous ses droits : *Summum jus, summa injuria*<sup>2</sup>, et que la bonté, qui modère sa rigueur extrême, est une de ses parties principales. Mais, comme le temps me presse, je supposerai, s'il vous plaît, la vérité assez connue de cette doctrine<sup>3</sup>, et je dirai en peu de paroles à quoi elle doit être appliquée.

Premièrement, Chrétiens, comme la faiblesse commune de l'humanité ne nous permet pas de nous traiter les uns les autres en toute rigueur, il n'y a rien de plus juste que cette loi de l'Apôtre : *Supportez-vous mutuellement en charité*<sup>4</sup>; et cette<sup>5</sup> facilité, qui s'appelle condescendance dans les particuliers, c'est [p. 28] ce qui s'appelle clémence dans les grands et dans les princes<sup>6</sup>.

[P. 29] L'histoire n'a rien de plus éclatant que les actions de clémence; et je ne vois rien de plus beau que cet éloge que recevaient les rois d'Israël de la bouche de leurs ennemis : « *Audivimus quod reges domus Israël clementes sint*<sup>7</sup> : Les rois de la maison d'Israël ont la réputation d'être cléments. » Au seul nom de clémence, le genre humain semble respirer plus à son aise, et je ne puis taire en ce lieu ce qu'en a dit un grand roi : « *In hilaritate vultus regis vita, et clementia ejus quasi imber serotinus*<sup>8</sup>, dit le sage Salomon; c'est à dire : La sérénité du visage du Prince, c'est la vie de ses sujets, et

1. M. Gazier lit : « que je pourrais. » C'est une rédaction effacée. Le trait destiné à barrer ces mots, de même que l'adverbe « aisément, » au commencement de la ligne suivante dans l'original, se trouve un peu trop haut au début; on a cru qu'il soulignait (condamnait) la surcharge définitive, écrite au-dessus. — On peut voir, p. 189, une première rédaction de ce début.

2. Terent. *Heautontimorum*. IV, v; Cicer., *De Offic.* lib. I. x. n. 33.

3. La vérité de cette doctrine, vérité assez connue...

4. Ephes., IV. 2; Coloss., III. 13.

5. Anciennes édit. : cette *charité*

et facilité. — Deux mots supprimés au manuscrit.

6. Bossuet interrompit ici la seconde rédaction, en sacrifiant même un développement important, pour revenir à la première. Il emprunte à celle-ci les pages III et IV, qui deviennent les pages 29 et 30. Voir, p. 189-190, le passage effacé de la seconde rédaction; on en trouvera, il est vrai, la substance dans la suite de la première rédaction (p. 190); mais il y avait là de notables améliorations.

7. III Reg., XX. 31.

8. Prov., XVI. 15.

sa clémence est semblable à la pluie du soir. » A la lettre, il faut entendre que la clémence est autant agréable aux hommes qu'une pluie qui vient sur le soir tempérer la chaleur du jour et rafraîchir<sup>1</sup> la terre que l'ardeur du soleil avait desséchée<sup>2</sup>. Mais ne me sera-t-il<sup>3</sup> pas permis d'ajouter que, [p. 30] comme le matin nous désigne la vertu, qui seule peut illuminer la vie humaine, le soir nous représente au contraire l'état où nous tombons par nos fautes, puisque c'est là en effet que le jour décline et que la raison n'éclaire plus ? Selon cette explication, la rosée du matin ce serait la récompense de la vertu, de même que la pluie du soir serait le pardon accordé aux fautes ; et ainsi Salomon nous ferait entendre que, pour réjouir la terre et pour produire les fruits agréables de la bienveillance publique, le Prince doit faire tomber sur le genre humain et l'une et l'autre rosée, en récompensant toujours ceux qui font bien et pardonnant quelquefois généreusement à ceux qui manquent, pourvu que le bien public et la sainte autorité des lois n'y soient point trop intéressés<sup>4</sup>.

[P. 31] Telle<sup>5</sup> est la première obligation de cette justice tempérée par la bonté : c'est de supporter les faiblesses et de pardonner quelquefois les fautes. La seconde est beaucoup plus grande, c'est d'épargner la misère : je veux dire que l'homme juste ne doit pas toujours demander ni ce qu'il peut, ni ce qu'il a droit d'exiger des autres. Il y a des temps malheureux où c'est une cruauté et une espèce de vexation que d'exiger une dette ; et la justice veut qu'on ait égard non seulement à l'obligation, mais encore à l'état de celui qui doit. Le sage Néhémias avait bien compris cette vérité, lorsque, ayant été envoyé par le roi Artaxerxès pour être le gouverneur du peuple juif, il se mit à considérer non seulement

1. Var. : humecter.

2. Var. : brûlée.

3. Ms. : serat-il.

4. *Intéressés, lésés, blessés. Intéresser* ne s'emploie plus guère en ce sens qu'en chirurgie : Le coup a intéressé une veine. Il en était autrement jadis : « L'abeille tire son miel des fleurs sans les intéresser. » (Saint François de Sales).

5. A partir de cet endroit, l'orateur abandonne définitivement sa première rédaction (cf. p. 190), réservant l'espace qui lui reste pour exposer de courageuses vérités, qu'il avait eu dessein d'abord de faire entrer dans le sermon projeté pour le quatrième dimanche, *sur l'Ambition* : nous avons vu qu'il n'avait pas pu être prêché.

quels étaient les droits de sa charge, mais encore quelles étaient les forces du peuple. « Il vit que les capitaines généraux qui l'avaient précédé dans cet emploi, avaient trop foulé ce pauvre peuple <sup>1</sup> : *Duces gravaverunt populum* » ; mais surtout, comme il est assez ordinaire, [p. 32] « que leurs ministres insolents l'avaient entièrement épuisé : *Sed et ministri eorum depresserunt populum* <sup>2</sup>. » Voyant donc ce peuple qui n'en pouvait plus, il se crut obligé en conscience de chercher tous les moyens de le soulager ; et, bien loin d'imposer de nouvelles charges, comme avaient fait <sup>3</sup> ses prédécesseurs, il crut qu'il devait remettre, comme porte le texte sacré <sup>4</sup>, beaucoup de droits qui lui étaient dus légitimement. Et après, plein de confiance en la divine bonté, qui regarde d'un œil paternel ceux qui se plaisent à imiter ses miséricordes, il lui adresse du fond de son cœur cette humble prière : « Mon Dieu, souvenez-vous de moi en bien, à proportion des grands avantages que j'ai causés à ce peuple : *Memento mei, Deus meus, in bonum, secundum omnia quæ feci populo huic* <sup>5</sup>. » C'est l'unique moyen d'approcher de Dieu avec une pleine confiance, c'est la gloire solide et véritable que nous pouvons porter hautement jusques devant ses autels ; et ce Dieu si délicat et si jaloux, qui défend à toute chair d[e] se glorifier <sup>6</sup> devant sa face, a néanmoins agréable que Néliémas et tous ses imitateurs se glorifient [p. 33] à ses yeux du bien qu'ils font à son peuple. N'en disons pas davantage, et croyons que les princes qui ont le cœur grand sont plus pressés par leur gloire, par leur bonté, par leur conscience à soulager les misères publiques et particulières, qu'ils ne peuvent l'être par nos paroles. Mais Dieu seul est tout-puissant pour faire le bien.

Si de cette haute contemplation je commence à jeter les yeux sur la puissance des hommes, je découvre visiblement la pauvreté essentielle à la créature, et je

1. Var : l'avai[en]t fort foulé.

2 II Esdr., v. 15. (Ms. : II Nehem., v. 14, 15.)

3. Anciennes édit. : les généraux ses prédécesseurs. — Les deux premiers mots sont supprimés, comme

inutiles.

4. II Esdr., v. 10, 18.

5. *Ibid.*, 19.

6. Var. : qui ne veut pas qu'aucune chair se glorifie...

vois dans tout le pouvoir humain<sup>1</sup> je ne sais quoi de très resserré, en ce que, si grand qu'il soit, il ne peut pas faire beaucoup d'heureux et se croit souvent obligé de faire beaucoup de misérables. Je vois enfin que c'est le malheur et la condition essentielle des choses humaines, qu'il est toujours trop aisé de faire beaucoup de mal et infiniment difficile de faire beaucoup de bien. Car, comme nous sommes ici au milieu des maux, il est aisé, Chrétiens, de leur donner un grand cours et de leur faire une ouverture large et spacieuse; mais, comme [p. 34] les biens n'abondent pas en ce lieu de pauvreté et de misère, il ne faut pas s'étonner que la source des bienfaits<sup>2</sup> soit si tôt tarie. Aussi le monde, stérile en biens et pauvre en effets, est contraint de débiter beaucoup d'espérances, qui ne laissent pas néanmoins d'amuser les hommes. C'est en quoi nous devons reconnaître l'indigence inséparable de la créature, et apprendre à ne pas tout exiger des grands de la terre. Les rois mêmes ne peuvent pas faire tout le bien qu'ils veulent<sup>3</sup>; il suffit qu'ils n'ignorent pas qu'ils rendront compte à Dieu de ce qu'ils peuvent. Mais nous, qui voyons ordinairement parmi les hommes et la puissance et la volonté tellement bornées, Chrétiens, mettons plus haut notre confiance. « En Dieu seul est la bonté véritable : *Nemo bonus, nisi solus Deus*<sup>4</sup>. » En lui seul abonde le bien, lui seul le peut et le veut répandre sans bornes; et s'il retient quelquefois le cours de sa munificence à l'égard de certains biens, c'est qu'il voit que nous ne pouvons pas en porter l'abondance entière. Regardons-le donc comme le seul bon. Ce qui fait que nous n'éprouvons pas sa bonté, c'est que nous ne la mettons pas à des épreuves dignes de lui. Nous n'estimons [p. 35] que les biens du monde, nous n'admirons que les grandeurs de la fortune; et nous ne voulons pas entendre que ce qu'il réserve à ses enfants est, sans aucune comparaison, plus riche et plus précieux que ce qu'il abandonne à ses ennemis.

1. Var. : dans le pouvoir humain.

2. Var. : des bontés.

3. Var. : ne peuvent pas tout ce

qu'ils veulent. (Un mot effacé : *ce*.)

4. Luc., XVIII, 19.

Ainsi nous ne devons pas nous persuader que les sceptres mêmes, ni les couronnes, soient les plus illustres présents du Ciel. Car jetez les yeux sur tout l'univers et sur tous les siècles ; voyez avec quelle facilité Dieu a prodigué de tels présents indifféremment à ses ennemis et à ses amis. Regardez les superbes monarchies des Orientaux infidèles : voyez que Jésus-Christ regarde du plus haut des cieus l'ennemi le plus déclaré du christianisme, assis en la place du grand Constantin, d'où il menace impunément les restes de la chrétienté, qu'il a si cruellement ravagée<sup>1</sup>. Que si Dieu fait si peu d'état de ce que le monde admire le plus, apprenons donc, Ch[rétiens], à ne lui demander rien de mortel : demandons-lui des choses qu'il soit digne de ses enfants de demander à un tel père, et digne d'un tel père de les donner à ses enfants. C'est [p. 36] insulter à la misère que de demander aux petits de grandes choses ; c'est ravilir la majesté [que] de demander au Très-Grand de petites choses. C'est son trône, c'est sa grandeur, c'est sa propre félicité qu'il nous veut donner ; et nous soupirons encore après des biens périssables ! Non, mes Frères, ne demandons à Dieu rien de médiocre ; ne lui demandons rien moins que lui-même. Nous éprouverons qu'il est bon autant qu'il est juste, et qu'il est infiniment l'un et l'autre.

Mais vous, Sire, qui êtes sur la terre l'image vivante de cette majesté suprême, imitez sa justice et sa bonté, afin que l'univers admire en votre personne sacrée un roi juste et un roi sauveur à l'exemple de Jésus-Christ, un roi juste qui rétablisse les lois, un roi sauveur qui soulage les misères. C'est ce que je souhaite à Votre Majesté, avec la grâce du Père, du Fils, et du Saint-Esprit. Amen.

*Première rédaction du premier point* <sup>2</sup> : [p. 3] « Si je voulais remonter jusques au principe, il faudrait vous dire, Messieurs, que c'est en Dieu premièrement que se trouve la justice, et que c'est de cette haute origine qu'elle se répand parmi les hommes. C'est là que j'aurais à vous exposer, avec le grave Tertullien, que « la divine bonté ayant fait tant de créatures, la justice divine les a ordonnées et rangées chacune en sa place : *Omnia ut bonitas concepit, sic justitia distinxit.* » (Advers. Marcion., lib. II, n. 12. — *Note marginale* : Le même : *Bonitas operata est mundum,*

1. Ms. : ravagées.

2. Voir plus haut, p. 162.

*justitia modulata est*). C'est donc elle qui, ayant partagé proportionnellement ces vastes espaces du monde, y a aussi assigné le lieu convenable aux astres, à la terre, aux éléments, pour s'y reposer ou pour s'y mouvoir, suivant qu'il est ordonné par la loi de l'univers, c'est-à-dire par la sage volonté de Dieu. C'est cette même justice qui a aussi donné à la créature raisonnable ses lois particulières, dont les unes sont naturelles, [p. 4] et les autres, que nous appelons positives, sont faites ou pour confirmer ou pour expliquer, ou enfin pour perfectionner les lumières de la nature.

Ainsi, Dieu étant souverainement juste, il gouverne et le monde en général et le genre humain en particulier par une justice éternelle; et c'est ce qui fait remarquer dans l'univers un esprit d'uniformité et d'égalité qui se soutient de soi-même au milieu des agitations et des variétés infinies de la nature muable. Ces grandes et admirables vérités nous font (*rar.*: feraient) conclure, Messieurs, que Dieu est la source de la justice, que de là elle s'est répandue en nous pour faire en nos âmes l'un des plus beaux traits de la divine ressemblance; et qu'ainsi nous devons imiter par une attache constante aux lois l'immuable uniformité de la justice divine: d'où il s'ensuit que tout homme juste doit être constant, mais que ceux- [p. 5] là le doivent être plus que tous les autres qui sont les juges du monde, et qui, étant pour cette raison appelés dans l'Écriture les dieux de la terre (Ps. LXXXI, 6), doivent faire reluire dans leur fermeté une image de l'immuabilité de ce premier Être dont ils représentent parmi les hommes la grandeur et la majesté (*rar.*: dont ils représentent la grandeur et la majesté parmi les hommes).

J'irais à l'infini, si je me jetais dans ces hautes spéculations; et comme j'ai dessein de descendre par des principes connus à des vérités de pratique, je vous dirai, Chrétiens, que la justice étant définie par l'empereur Justinien, comme tout le monde sait, « une volonté constante et perpétuelle de rendre à chacun ce qui lui appartient: *Constans et perpetua voluntas jus suum cuique tribuendi* » (*Instit.*, lib. I, titul. 1), il est aisé de connaître que l'homme juste doit être constant, puisque la constance est enfermée dans la définition de la justice.

Il est certain, Messieurs (*rar.*: Il est vrai), que non seulement la justice, mais encore toutes les autres vertus doivent avoir de la fermeté. Car, par le nom de vertu, nous prétendons désigner, non quelque acte passager ou quelque disposition changeante, [p. 6] mais une habitude formée. Or qui ne sait que l'habitude doit quelque chose de fixe, et que, quelque inclination que nous ayons pour le bien, elle ne mérite pas le nom de vertu, jusqu'à ce qu'elle se soit affermie? Il est donc déjà très assuré que la justice doit tirer un esprit de fermeté du génie commun de la vertu; et il reste à considérer si, outre cette raison générale, la constance lui est attribuée spécialement à cause de quelque caractère qui lui soit propre. Mais, sans perdre le temps à subtiliser sur la différence des vertus, il me paraît, Chrétiens, que la justice emporte avec elle, plus que les autres vertus, une fermeté



invincible, à cause qu'elle consiste dans une certaine égalité envers tous ; or il est clair que, pour soutenir cette égalité, [p. 7] il faut quelque chose de ferme : autrement on déclinera tantôt à droit et tantôt à gauche ; on regardera les visages, contre le précepte de la Loi (Levit., XIX, 15), c'est-à-dire qu'on opprimerait le faible qui est sans défense, et qu'on ne craindra d'entreprendre que contre celui qui a du crédit : ainsi on introduirait cette pernicieuse inégalité et cette double mesure (*car.* : balance), tant de fois réprouvée dans les saintes Lettres (*car.* : tant détestée dans les Écritures), qui est la perte infaillible du droit et [de] la justice.

Et certes il est véritable que, si l'on ne marche d'un pas égal dans le chemin de la justice, ce qu'on fait même justement devient odieux. Par exemple, si un magistrat n'exagère la rigueur des ordonnances que contre ceux qui lui déplaisent ; si une bonne affaire (*équivoque corrigée dans la seconde rédaction*) lui paraît toujours embrouillée jusqu'à ce que le riche parle ; si le pauvre ne peut jamais se faire entendre et se voit malheureusement distingué d'avec le puissant dans un intérêt qu'ils ont commun, c'est en vain que ce magistrat se vante quelquefois d'avoir bien jugé : l'inégalité de sa conduite fait que la justice n'avoue pas pour sien même ce qu'il fait selon les règles ; elle a honte de ne lui servir que de prétexte ; et jusqu'à ce qu'il devienne égal à tous, sans acception de personnes, la justice qu'il refuse à l'un (*car.* : à celui qui lui est indifférent — au faible) convainc d'une [p. 8] criminelle partialité celle qu'il se glorifie de rendre à l'autre.

C'est de ce même esprit d'inégalité que procède cet abus commun d'acquitter fidèlement certaine sorte de dettes, et d'oublier tout à fait les autres. Au lieu de savoir connaître ce que peut fournir sa source, et ensuite de dispenser sagement ses eaux par tous les canaux qu'il faut remplir, on les fait couler sans ordre toutes d'un côté, et on laisse le reste à sec. Par exemple, les dettes du jeu sont privilégiées, et comme si ses lois étaient les plus saintes et les plus inviolables de toutes, on se pique d'honneur d'y être fidèle, pendant qu'on ne rougit pas de faire languir misérablement des marchands et de misérables ouvriers, qui seuls soutiennent depuis si longtemps cet éclat que je puis bien appeler doublement trompeur et doublement emprunté, puisque vous ne le tirez ni de votre vertu, ni même de votre bourse (*car.* : ni du fonds de votre vertu, ni de celui de votre bourse).

Ou bien, si l'on est soigneux de conserver du crédit en certaines choses, de [p. 9] peur de faire tarir les ruisseaux (*rar.* : fontaines — sources) qui entretiennent notre luxe, on néglige les vieilles dettes, on ruine impitoyablement les anciens amis, amis malheureux et infortunés, devenus ennemis par leurs bons offices, qu'on ne regarde plus désormais que comme des importuns qu'on veut réduire, en les fatiguant, à des accommodements déraisonnables, ou à qui l'on croit faire assez de justice quand on leur laisse après sa mort les débris d'une fortune ruinée et les restes d'un

nauffrage que les flots emportent. O droit ! ô bonne foi, ô sainte équité ! je vous appelle à témoin contre l'injustice des hommes ; mais je vous appelle en vain : vous n'êtes presque plus parmi nous que des nom[s] pompeux, et l'intérêt est devenu notre seule règle de justice.

C'est encore pour cette raison qu'il a été nécessaire de faire entrer la fermeté dans la définition de la justice, pour l'opposer davantage à son ennemi capital, qui est l'intérêt. L'intérêt, comme vous savez, n'a point de maximes fixes ; il suit les inclinations, il change avec (*ms.* : avec) les temps, il s'accommode [p. 10] aux affaires, tantôt ferme, tantôt relâché, et ainsi toujours variable. Au contraire, l'esprit de justice est un esprit de fermeté, parce que, pour devenir juste, il faut entrer dans l'esprit qui a fait les lois, c'est-à-dire dans un esprit immortel, qui, s'élevant au-dessus des temps et des affections particulières, subsiste toujours égal, malgré le changement des affaires.

Qui pourrait maintenant nous dire par quels artifices (*var.* : de quelle sorte) l'intérêt attaque l'intégrité de la justice, tente sa pudeur, affaiblit sa force, et corrompt enfin sa pureté ? Ce n'est pas un ouvrage fort pénible que de connaître et de condamner les injustices des autres : nous les voyons détestées par une clameur [p. 11] universelle ; mais se détacher de soi-même pour juger droitement de ses actions, c'est là véritablement le grand effort de la raison et de la justice (*rédaaction primitive effacée* : mais quand il faut juger de nous-mêmes, notre intérêt nous aveugle. Intérêt, le plus ancien, le plus décrié et tout ensemble le plus inévitable de tous les trompeurs, tu trompes... *Voy. ci-après, p. 187*).

Qui nous donnera, Chrétiens, non ce point appuyé hors de la terre, que demandait ce grand géomètre pour la remuer hors de son centre, mais un point hors de nous-mêmes, pour nous regarder d'un même œil que nous regardons les autres, et arrêter dans notre cœur tant de mouvements déréglés (*var.* : irréguliers), que l'intérêt y fait naître ? Quelle horreur aurions-nous de nos injustices, de nos usurpations, de nos tromperies ! Mais, hélas ! où trouverons-nous ce point de détachement pour sortir nous-mêmes hors de nous-mêmes, et nous voir d'un œil équitable et d'un regard désintéressé ? La nature ne le donne pas : nous n'écoutons pas la grâce : c'est pourquoi c'est en vain que la raison dicte, que la Loi publie, que l'Évangile confirme cette loi si naturelle et si divine tout ensemble : *Ne faites pas à autrui ce que vous ne voulez pas qui vous soit fait.* (Tob., iv. 16 : Luc., vi. 31) : nul ne veut sortir de soi-même pour entrer dans cette mesure commune du genre humain. Celui-là, ébloui de sa fortune, ne peut se résoudre à [p. 12] descendre de sa superbe hauteur pour se mesurer avec personne. Mais pourquoi parler ici de la grandeur ? Chacun se fait grand à ses yeux, chacun se tire du pair, chacun a des raisons particulières par lesquelles il se distingue (*var.* : sépare) des autres. Au lieu de cette grande mesure qui enferme notre prochain avec nous dans la même règle de justice, nous introduisons dans ce commerce de la so-

ciété humaine le plus détestable de tous les abus : deux mesures, deux balances, deux poids inégaux ; une grande mesure pour recevoir, une petite mesure pour rendre. Nous voulons qu'on nous fasse justice, nous ne voulons pas la faire aux autres ; nous criions à l'injustice, quand on nous blesse ; nous ne craignons pas d'entreprendre sur le droit d'autrui ; comme si le nom de justice n'était qu'un rempart pour nous défendre, et non une borne posée pour nous arrêter et une barrière pour nous renfermer dans les devoirs communs de la société et de la justice (*rar.* : dans nos devoirs réciproques — dans les devoirs mutuels de la charité et de la justice). *Si vere utique justitiam loquimini, recta judicate, filii hominum* (Ps. LVII. 2) : O hommes, dit le Roi-Prophète (*édit. Gazier* : dit le Prophète), si ce n'est pas en vain que vous avez toujours en la bouche le nom sacré de la justice (*édit. Gazier* : de justice), si vous recourez avec raison, quand on vous fait tort, à ce refuge commun du bon droit et de l'innocence, jugez donc vous-mêmes droitement, et ne vous laissez pas aveugler par votre intérêt. Mais, ô dangereux intérêt, le plus ancien, le plus décrié et le plus inévitable de tous les trompeurs, tu trompes dès l'origine du monde ; on a fait des livres entiers de tes tromperies, tant elles sont découvertes ! Qui ne devient pas éloquent à parler de tes artifices ? Qui ne fait pas gloire de s'en défier ? Mais, en parlant contre toi, qui ne tombe pas dans (*édit. Gazier* : en) tes pièges ? « Parcourez, dit le prophète Jérémie, [p. 13] toutes les rues et toutes les places de Jérusalem, et considérez attentivement, et cherchez si vous trouverez un homme droit et équitable (*rar.* : et de bonne foi) : *Circuite vias Jerusalem, ... considerate et quærite... au inventatis virum facientem judicium et quærentem fidem* (v. 1). » On ne voit plus, on n'écoute plus, on ne garde plus aucune mesure, quand il s'agit du moindre intérêt : la bonne foi n'est qu'une vertu de commerce, qu'on observe (*souligné, non remplacé ici*) par bienséance dans les petites affaires pour établir son crédit, mais qui ne gêne point la conscience quand il s'agit d'un coup de partie.

Cependant on jure, on affirme, on prend à témoin le ciel et la terre ; on mêle partout le saint nom de Dieu sans aucune distinction du vrai et du faux, « comme si le parjure, disait Salvien, n'était plus un genre de crime, mais une façon de parler : *Perjurium ipsum sermonis genus putat esse, non criminis.* » Au reste, on ne songe plus à restituer [p. 14] le bien (*rar.* : ce) qu'on a usurpé contre les lois ; on s'imagine qu'on se le rend propre par l'habitude d'en user, et on cherche de tous côtés non point un fonds pour le rendre, mais quelque détour de conscience (*rar.* : quelque moyen de conscience — un détour) pour le retenir. On fatigue les casuïstes par des consultations infinies ; et à quoi est-ce, dit saint Augustin, qu'on travaille par tant d'enquêtes, sinon à ne trouver pas ce qu'on cherche ? *Hi homines nihil laborant nisi non invenire quod quærunt* (De Genes. contr. Manich., lib. II, cap. XI). C'est pourquoi nous éprouvons tous les jours qu'on nous embarrasse la règle des mœurs par tant de questions et tant de chicanes qu'il n'y en a

pas davantage dans les procès les plus embrouillés; et si Dieu n'arrête le cours des pernicieuses subtilités que l'intérêt nous suggère, les lois de la bonne foi et de l'équité ne seront bientôt qu'un problème.

Je ne rougirai pas, Chrétiens, de vous rapporter en ce lieu les paroles d'un auteur profane, et de confondre par la droiture de ses sentiments nos détours et nos artifices : « *Bene præcipiunt*, dit Cicéron, *qui retant quidquam* [p. 15] *agere quod dubites æquam sibi, an iniquum*: Ceux-là nous enseignent bien, qui nous défendent de faire les choses de la justice desquelles nous avons raison de douter. » « Car l'équité, poursuit-il, reluit assez d'elle-même, et le doute enveloppe (*correction de*: semble envelopper) quelque secret dessein d'injustice: *Æquitas enim lucet ipsa per se, dubitatio* (ms.: *dubietas*) *autem cogitationem significat injuriæ* (De Offic., lib. I, n. 29).

En effet, nous trouvons ordinairement que ce qui a besoin de consultation a quelque chose d'inique. (*Passage effacé*: Et pour ne nous pas arrêter à ce passage profane, le prophète Isaïe avait dit sagement : *Semita justi recta est, rectus (esi) callis justi ad ambulandum*, xxvi, 7.) Le chemin de la justice n'est pas de ces chemins tortueux qui ressemblent à des labyrinthes où on craint toujours de se perdre: c'est une route toute droite, dit le prophète Isaïe; c'est un sentier étroit, à la vérité, mais qui n'a point de détour: *Semita justi recta est, rectus callis justi ad ambulandum* (xxvi, 7). Voulez-vous savoir, Chrétiens, le chemin de la justice? marchez dans le pays découvert, allez où vous conduit votre vue; la justice ne se cache pas, et sa [p. 16] propre lumière (*car.*: simplicité) nous la manifeste. Allez donc par cette voie droite et lumineuse. Si vous trouvez à côté quelque endroit obscur ou quelque pas (*anciennes édit.*: quelque passage, *correction mal interprétée*) embarrassé, c'est là que la fraude se réfugie, c'est là que l'injustice se met à couvert, c'est là que l'intérêt dresse ses embûches. Ainsi ces consultations empressées nous cachent bien souvent quelque tromperie; et encore qu'il soit véritable que la complication des faits fasse naître quelquefois des difficultés qui obligent à interroger ceux à qui Dieu a confié le dépôt de la doctrine, je ne crains point de vous assurer que, pour régler notre conscience sur la plupart des devoirs de la justice chrétienne, la bonne foi est un grand docteur, qui laisse peu de questions indécises.

Mais l'intérêt est trop raffiné pour nous laisser entendre un docteur si simple; et c'est pourquoi la justice est une espèce de martyr. »

— L'auteur s'est interrompu ici, se bornant à indiquer la suite des idées à traiter, dans ce canevas écrit en note marginale: « Les enchaînements des intérêts cachés. La justice tombe dans des pièges. Impénétrables. On ne peut pénétrer. Les juges veulent donner la justice comme une grâce. (Voyez *Remarques morales*, p. 11; — *édit. Gazier*: p. 2.) La vertu a assez à combattre en nous-même[s]. Dilatez (*ou*: Dilater) les voies du ciel. »

Cette page renvoie au sermon de 1661 : *Si veritatem...* Mais le renvoi n'est pas de Bossuet : il est de Deforis.

*Première rédaction pour le commencement du troisième point :* (f<sup>os</sup> 263, 252, 264, 265). *En marge, au crayon :* Clémence. — [p. 1] « La justice n'a pas toujours l'épée à la main (*car. :* n'est pas toujours inflexible), ni ne montre pas toujours son visage austère; la droite raison, qui est sa guide, lui prescrit de se relâcher quelquefois, et il m'est aisé de vous faire voir que la clémence, qui tempère sa rigueur extrême, est une de ses parties principales.

En effet, il est manifeste que la justice est établie pour entretenir la société parmi les hommes. Or est-il que la condition la plus nécessaire pour conserver parmi nous la société, c'est de nous supporter mutuellement dans nos défauts; autrement, notre nature ayant tant de faible, si nous entrons dans le commerce de la vie humaine avec cette austérité invincible qui ne veuille jamais rien pardonner aux autres, il faudrait et que tout le monde rompit avec nous, et que nous rompiissions avec tout le monde. Par conséquent la même justice qui nous fait entrer en société nous oblige, en faveur de cette union, à nous supporter en beaucoup de choses [Ephes., iv, 2]; la faiblesse commune de l'humanité ne nous permet pas, Chrétiens, de nous traiter les uns les autres en toute rigueur; et il n'est rien de plus juste [p. 11] que cette loi de saint Paul : *Supportez-vous mutuellement* [Coloss., iii, 13], et : « Portez votre fardeau les uns des autres : *Alter-alterius onera portate* » (Galat., vi, 2). Ceux qui sont dans les hautes places et qui ont en main quelque partie de l'autorité publique ne doivent pas se persuader qu'ils soient exempts de cette loi : au contraire, et il le faut dire, leur propre élévation leur impose cette obligation nécessaire de donner bien moins que les autres à leurs ressentiments et à leurs humeurs; et, dans ce faite où ils sont, la justice leur ordonne de considérer qu'étant établis de Dieu pour porter ce noble fardeau du genre humain, les faiblesses inséparables de notre nature font une partie de leur charge, et ainsi que rien ne leur est plus nécessaire que d'user quelquefois de condescendance.

Concluons donc, Chrétiens, que cette maxime commune est très véritable, qu'il n'est rien de plus violent ni de plus inique que d'user en toutes rencontres de tout son droit : *Summum jus, summa injuria*. La justice veut être exercée avec quelque tempérament [p. III. *devenu p. 29, puis retranché*]; il y a des fautes qu'elle réprime, et il y en a aussi qu'elle supporte; et cette condescendance, qui s'appelle facilité dans les particuliers, c'est ce qui s'appelle clémence dans les grands et dans les princes.

L'histoire n'a rien... » (La suite forme un alinéa de la seconde rédaction jusqu'à : « ... n'y soient point trop intéressés. »

*Passage effacé de la seconde rédaction* (cf. p. 179) : « Je sais qu'il y a des fautes que l'on ne peut pardonner sans autoriser les abus et les scandales publics. Par exemple, s'il s'agit de déraciner une coutume barbare qui prodigue le plus beau sang

d'un grand royaume, et sacrifié (*var.*: immole) à un faux honneur tant d'âmes que Jésus-Christ a rachetées, peut-on être chrétien et ne pas louer hautement l'invincible fermeté d'un prince que la grandeur de l'entreprise, tant de fois vainement tentée, n'a pas arrêté, qu'aucune considération n'a fait fléchir, et dont le temps même, qui change tout, n'est pas capable d'affaiblir les résolutions ? En de telles occasions, la sévérité et la rigueur même méritent des panégyriques, et si je ne songeais où je suis, je me laisserais épancher aux plus justes louanges du monde, pour célébrer la gloire d'un règne (*effacé*: qui soutient avec tant de force l'autorité des lois divines et humaines, et) qui, ouvrant si noblement aux hommes de cœur la véritable carrière en laquelle il est glorieux de ne se point épargner, les contraint seulement de se ménager où il est honteux de périr. Je me garderai bien d'appeler ici le secours de la clémence: c'est dans les fautes particulières qu'un prince fait admirer sa haute sagesse et son grand cœur, quand quelquefois il oublie et quelquefois il néglige; quand il se contente quelquefois de marquer les fautes, et s'acquiert, en surmontant son ressentiment, une gloire que Salomon a préférée à celle de prendre des villes et de gagner des batailles: *Melior est patiens viro forti, et qui dominatur animo suo expugnatore urbium* (Prov., xvi. 32). »

*Suite de la première rédaction* (Voir p. 180) [p. iv, puis p. 30] : « J'ai dit quelquefois, Messieurs, et en certaines rencontres, Car qui ne sait qu'il y a des fautes que l'on ne peut pardonner sans se rendre complice des abus et des scandales publics, et que cette différence doit être réglée par les conséquences et par les circonstances particulières. Ainsi ne nous mêlons pas de faire ici des leçons aux princes sur des choses qui ne dépendent que de leur prudence: mais [p. v] contentons-nous de remarquer, autant que le peut souffrir la modestie de cette chaire, les merveilles de nos jours. S'il s'agit de déraciner une coutume barbare qui prodigue malheureusement le plus beau sang d'un grand royaume, et sacrifie à un faux honneur tant d'âmes que Jésus-Christ a rachetées, peut-on être chrétien et ne pas louer hautement l'invincible fermeté du prince que la grandeur de l'entreprise, tant de fois vainement tentée, n'a pas arrêté, qu'aucune considération n'a fait fléchir, et dont le temps même, qui change tout, n'est pas capable d'affaiblir les résolutions ? Je ne puis presque plus retenir mon cœur; et si je ne songeais où je suis, je me laisserais épancher aux plus justes louanges du monde, pour célébrer la gloire d'un règne qui soutient avec tant de force l'autorité des lois divines et humaines, et ne veut ôter aux sujets que la liberté de se perdre. Dieu, qui est le père et le protecteur de la société humaine, comblera de ses célestes bénédictions un roi qui sait si bien ménager les hommes, et qui sait ouvrir à la vertu la véritable carrière en laquelle il est glorieux de ne se plus ménager. [p. vi] En de telles occasions, où il s'agit de réprimer la licence qui entreprend de fouler aux pieds les lois les plus saintes, la pitié est une faiblesse; mais, dans les fautes particulières, le

Prince fait admirer sa grande sagesse et sa magnanimité, quand quelquefois il oublie et quelquefois il néglige; quand il se contente de marquer les fautes, et ne pousse pas la rigueur à l'extrémité. C'est en de semblables sujets (*car.*: rencontres) que Théodose le Grand se tenait obligé, dit saint Ambroise, quand on le priait de pardonner. Cet empereur tant de fois victorieux, et illustre par ses conquêtes non moins que par sa piété, jugeait avec Salomon qu'il était plus beau et plus glorieux de surmonter sa colère que de prendre des villes et de défaire des armées (Prov., xvi. 32); et « c'est alors, dit le même [saint Ambroise], qu'il était plus porté à la clémence, quand il [se] sentait ému par un plus vif ressentiment: *Brueficiū se putabat accepisse augustæ memoriæ Theodosius, cum rogaretur ignoscere; et tunc propior erat veniæ, cum fuisset commotio major iracundiæ.* » (*Orat. in obit. Theod. senioris*, n. 13.) [Dans ces p. iv, v, vi. Bossuet reprend à peu près ce qu'il a écrit p. III. Cf. p. 189-190.]

[P. vii] Que si les personnes publiques, contre lesquelles les moindres injures sont des attentats, doivent néanmoins user de tant de bonté envers les hommes, à plus forte raison les particuliers doivent-ils sacrifier à Dieu leurs ressentiments. La justice chrétienne le demande d'eux, et ne donne point de bornes à leur indulgence: Pardonne, dit le Fils de Dieu, je ne dis pas sept fois, mais jusqu'à septante [fois] sept fois (Matth., xviii. 22); c'est-à-dire pardonne sans fin, et ne donne point de limites à ce que tu dois faire pour l'amour de Dieu. Je sais que ce précepte évangélique n'est guère écouté à la Cour: c'est là que les vengeances sont infinies; et quand on ne les pousserait pas par ressentiment, on se sentirait obligé de le faire par politique. On croit qu'il est utile de se faire craindre, et on pense qu'on s'expose trop quand on est d'humeur à souffrir. Je n'ai pas le temps de combattre sur la fin de ce discours cette maxime antichrétienne, que je pourrais peut-être souffrir, si nous n'avions à ménager que les intérêts du monde. Mais, mes Frères. [p. viii] notre grande affaire, c'est de savoir nous concilier la miséricorde divine, c'est de ménager qu'un Dieu nous pardonne, et de faire que sa clémence arrête le cours de sa colère, que nous avons trop méritée. Et comme il ne pardonne qu'à ceux qui pardonnent, et qu'il n'accorde jamais sa miséricorde qu'à ce prix, notre aveuglement est extrême, si nous ne pensons à gagner cette bonté dont nous avons si grand besoin, et si nous ne sacrifions de bon cœur à cet intérêt éternel nos intérêts périssables. Pardonnons donc, Chrétiens. Apprenons à nous relâcher de nos intérêts en faveur de la charité chrétienne; et quand nous pardonnons les injures, ne nous persuadons pas que nous faisons une grâce. Car, si c'est peut-être une grâce à l'égard de l'homme, c'est toujours une justice à l'égard de Dieu, qui a mérité ce pardon qu'il nous demande pour nos ennemis par celui qu'il nous a donné de toutes nos fautes, et qui, non content de l'avoir si bien acheté, promet de le récompenser éternellement par la participation de sa gloire, où nous conduise... — Les idées importantes que Bossuet sacrifie ici reviendront dans le sermon suivant.

## SERMON POUR LE VENDREDI SAINT.

23 avril 1666.

Bossuet a laissé en blanc certaines parties de ce discours <sup>1</sup>, qui rentraient dans celui de 1662. Les éditeurs se contentaient, à ces endroits, d'indications vagues ou incomplètes. Pour rendre à cette *Passion* un intérêt égal à celui que présentent celles des stations précédentes, il suffit de combler les lacunes, non par des développements de notre invention, mais avec les propres phrases de l'auteur lui-même. Toutefois, comme il n'est pas certain qu'il les ait toujours reprises de mot à mot, nous mettons entre crochets les passages empruntés à la *Passion* du Louvre. La péroraison seule reste fruste : Bossuet ne l'a achevée que dans la chaire.

*Justus perit, et non est qui recogitet in corde suo.*

Le Juste meurt, et il ne se trouve personne qui médite cette mort en son cœur.

(Is., LVII, 1.)

Toute la science du chrétien est renfermée dans la croix ; et le grand apôtre saint Paul, qui a appris <sup>2</sup> au troisième ciel les secrets de la sagesse de Dieu, est venu publier au monde qu'il ne savait autre chose que Jésus-Christ crucifié : *Non enim judicavi me scire aliquid inter vos, nisi Jesum Christum, et hunc crucifixum* <sup>3</sup>.

En effet, il est véritable que la sagesse divine ne s'est jamais montrée plus à découvert à ceux à qui la foi a donné des yeux, que dans le mystère de la croix. C'est là que Jésus-Christ, étendant les bras, nous ouvre le livre sanglant dans lequel nous pouvons apprendre tout l'ordre des conseils de Dieu, toute l'économie du salut des hommes, la règle fixe et invariable pour former tous

1. Ms. fr. 12823, fos 348-366. — In-4, avec un tiers de marge. Belle écriture, comme dans la seconde rédaction du sermon précédent, et dans

celui du dimanche de la Passion.

2. Var. : après avoir appris.... — Texte des éditions.

3. I Cor., II, 2.



nos jugements, la direction sûre et infaillible pour conduire droitement nos mœurs, enfin un mystérieux abrégé de toute la doctrine de l'Évangile et de toute la théologie chrétienne.

Ce n'est donc pas sans raison que le prophète Isaïe se plaint dans mon texte que cette mort n'est pas inéditée : *Le juste meurt*, nous dit-il, *et personne n'y pense en son cœur*<sup>1</sup>. C'est en vain que la sainte Église appelle aujourd'hui tous ses enfants à la croix : tous en révèrent l'image ; peu en contemplant le mystère ; aucun presque ne s'en applique la vertu : de sorte que le plus saint de tous les spectacles, et celui qui est le plus capable de toucher les cœurs, n'a pas de force pour changer les nôtres.

Qui me donnera<sup>2</sup>, Chrétiens, que je puisse aujourd'hui vous rendre attentifs à la croix de Jésus-Christ, que je puisse graver dans vos cœurs un souvenir éternel de sa passion et vous découvrir les secrets qu'elle enferme pour votre salut ! Mais, mes Frères, nul n'est capable d'entendre le mystère de la croix, si auparavant il ne l'adore ; et le degré nécessaire pour pénétrer ses grandeurs, c'est de révérer ses bassesses.

Donc, ô Croix<sup>3</sup> qui nous fais voir aujourd'hui le plus grand de tous les miracles<sup>4</sup> dans le plus grand de tous les scandales ; ô Croix, supplice du juste et asile des criminels<sup>5</sup>, qui nous ôtes Jésus-Christ et qui nous le donnes ; qui le fais notre victime et notre monarque, et enfermes dans le mystère du même écriteau la cause de sa mort et le titre de sa royauté, reçois nos adorations, et fais-nous part de tes grâces et de tes lumières. Je te rends, ô Croix de Jésus, cette religieuse adoration que l'Église nous enseigne ; et pour l'amour de celui dont le

1. Is., LVII, 1.

2. Première rédaction effacée : Et toutefois, Chrétiens, cette humble adoration que nous rendons à la croix ne devrait pas être un simple hommage ; elle doit nous ouvrir les yeux, et nous attacher à Jésus crucifié avec une attention profonde. Nul n'est capable...

3. Édit. : du Sauveur Jésus. — Trois mots soulignés, c'est-à-dire

effacés.

4. Var. : de tous les mystères.

5. Édit. : ouvrage de l'injustice et autel de la sainteté. — Supprimé. De même plus bas : « cette religieuse adoration que ton infamie t'a méritée » est remplacé par « ... que l'Église nous enseigne. » En fait d'antithèses, Bossuet n'accueille que celles qui sont éloignées de toute recherche et de toute prétention.

supplice t'honore, dont le sang te consacre, dont les opprobres te rendent digne d'un culte éternel, je te dis avec cette même Église<sup>1</sup> : *O Crua, ave.*

[P. 1] Ces saintes lamentations que l'Église récite durant ces jours, les plaintes qui retentissent dans ses chants, la mystérieuse tristesse de ses cérémonies sacrées nous avertissent<sup>2</sup> que voici le temps de penser sérieusement à la mort du Juste ; et si nous refusons nos attentions à ce grand et admirable spectacle, le prophète s'élèvera contre nous par ces paroles de mon texte : « Le Juste meurt<sup>3</sup>, et cette mort si importante au genre humain n'est considérée de personne : *Justus perit*<sup>4</sup>, [et non est qui recogitet in corde suo]. » Le juste dont il nous veut faire contempler la mort, c'est celui qui est nommé dans les Écritures le juste par excellence<sup>5</sup>, celui<sup>6</sup> qui a été attendu dès l'origine du monde sous ce titre<sup>7</sup> vraiment auguste, celui qui, ayant paru au temps destiné, a dit hautement à tous les hommes : *Qui de vous me reprendra de péché*<sup>8</sup> ? et pour dire tout<sup>9</sup> en un mot, qui étant Dieu et homme tout ensemble, est saint d'une sainteté infinie, et appelé pour cette raison le *Saint des saints*<sup>10</sup>. Cependant une cabale impie<sup>11</sup> s'est liguée malicieusement contre lui : elle [p. 2] a trouvé le moyen de corrompre un disciple perfide, d'animer un peuple infidèle<sup>12</sup>, d'intimider un juge faible<sup>13</sup> et irrésolu<sup>14</sup>, et de faire concourir toutes les puissances du monde au supplice de l'innocent et du saint, qu'on attache à un bois infâme au milieu de deux scélérats : *Et cum iniquis reputatus est*<sup>15</sup>.

Mais tandis que les Juifs ingrats traitent leur sauveur en cette sorte, lui, qui reconnaît l'ordre de son Père

1. Var. : avec l'Église. Ms. : aueque.

2. Bossuet semble avoir voulu corriger et mettre le singulier : *avertit*.

3. Édit. : dira-t-il. — Supprimé.

4. Ms. : *moritur, etc.* — Is. LVII, 1.

5. Is., XLV, 8 ; Jerem., XXIII, 6 ; I Joan., II, 1.

6. Édit. : c'est celui. — C'est est effacé ici, et au commencement de la proposition suivante.

7. Var. : nom.

8. Joan., VIII, 46.

9. Édit. : pour tout dire ..

10. Dan., IX, 24.

11. Var. : sacrilège

12. Var. : ingrat.

13. Édit. : trop faible. — L'adverbe est effacé ; et avec raison. car il était loin d'ajouter à la force de l'épithète.

14. Var. : et malheureusement politique. — Texte des éditeurs.

15. Marc., XV, 28. — Cf. Is., LIII, 12.

dans leur haine aveugle et envenimée, et qui sait que c'est leur heure et la puissance des ténèbres, ne se sert ni de son pouvoir infini, ni de sa sagesse pour les confondre. Il ne fait que baisser la tête; et bien loin d'appeler à son secours des légions d'ange[s], lui-même n'allègue rien pour sa justification<sup>1</sup>. Bien plus, il ne se plaint pas même de ses ennemis. On a vu les innocents affligés faire de funestes imprécations contre leurs persécuteurs; celui-ci, le plus juste sans comparaison et le plus indignement traité, ni ne dit rien de fâcheux, ni n'invoque contre les Juifs, qui le persécutent<sup>2</sup>, le ciel témoin de son innocence. Au contraire, il n'ouvre la [p. 3] bouche que pour demander leur grâce; et non content de leur pardonner, pendant qu'ils le font mourir inhumainement, il offre encore pour eux ce sang que répandent leurs mains sacrilèges: tant sa bonté est inépuisable!

C'est ainsi que, pendant que les méchants osent tout contre le Juste, non seulement il souffre tout par obéissance, mais encore il pardonne tout par miséricorde<sup>3</sup>. O! le saint et admirable spectacle! Qu'ont jamais vu<sup>4</sup> le ciel et la terre qui mérite davantage<sup>5</sup> d'être regardé qu'une telle persécution si injustement entreprise, si humblement soutenue, si miséricordieusement pardonnée? Ouvrons donc les yeux, Chrétiens: et pour obéir au prophète qui nous presse avec tant de force de penser à la mort du Juste, considérons attentivement avec quelle malice on le persécute, avec quelle obéissance il se soumet, avec quelle bonté il pardonne. Mais, puisque tout se fait ici pour notre salut, et que nous avons tant de part en toutes manières à la mort de cet innocent, pénétrons encore plus loin; et nous trouverons, M[essieurs], dans ses persécutions notre crime, dans son obéissance notre exemple, dans le pardon qu'il accorde notre grâce et notre espérance.

1. Var. : pour sa défense.

2. Var. : contre ses ennemis.

3. Souligné, mais non remplacé.

4. Édit. : qu'a jamais vu le ciel et la terre...? — *Ont* est une correction. qui n'a pas été aperçue.

5. Édit. : plus. — *Davantage... que.* fréquent au xvii<sup>e</sup> siècle, n'a pas trouvé grâce, en cet endroit, devant la grammaire étroite du siècle suivant.

## Premier Point.

[P. 4] Il est aisé <sup>1</sup>, Ch[rétiens], de rencontrer notre crime dans les injustes persécutions du Sauveur des âmes. Car, comme la foi nous apprend qu'il a été livré pour nos péchés <sup>2</sup>, nous pouvons comprendre sans peine, dit le dévot saint Bernard <sup>3</sup>, que nous sommes les auteurs de son supplice, plus que Judas qui le trahit, plus que les Juifs qui l'accusent, plus que Pilate qui le condamne, plus que les soldats qui le crucifient. Mais c'est d'une autre manière que je prétends considérer notre crime dans la Passion du Sauveur. Je veux vous y faire voir les diverses dispositions de ceux qui ont concouru à persécuter l'innocent, et dans ces dispositions, [les] inclinations et les mœurs des hommes, afin que chacun puisse reconnaître la malignité qu'il porte en son cœur. Pour cela, il faut remonter jusques au principe, et remarquer, Ch[rétiens], que ç'a été un conseil de Dieu que Jésus-Christ, qui devait mourir pour le péché, mourût aussi par le péché même ; je veux dire qu'étant la victime et la commune propitiation de tous les crimes du monde <sup>4</sup>, il est aussi arrivé que presque tous les crimes ont part à sa mort et à son supplice. C'est pourquoi nous y voyons concourir l'envie, la cruauté, la dérision, les blasphèmes, les artifices, les faux témoignages, l'injustice et la perfidie ; enfin il a éprouvé tout ce qu'il y a de plus furieux, de plus injuste et de plus malin dans le cœur de l'homme.

Que si vous me demandez quelle a été la cause de ce conseil, et pourquoi tant de crimes ont concouru au supplice du Sauveur des âmes, je vous dirai, Chrétiens, que c'est que le Fils de Dieu nous est proposé comme celui [qui] non seulement doit expier les péchés et la malice du monde, mais encore la faire haïr.

[P. 5] Il y a dans la créature un fonds de malignité infinie qui fait dire à l'apôtre saint Jean, non seulement que le monde est malin, mais encore qu'il n'est autre

1. Tout ce qui précède les mots : « ç'a été un conseil de Dieu... » (troisième phrase) est une addition marginale.

2. Rom., IV, 25.

3. *Serm. Fer. secund. Pasch.* (Append.), n. 13.

4. I Joan., II, 2.

chose que malignité : *Mundus totus in maligno positus est*<sup>1</sup>. [Elle s'est] produite<sup>2</sup> contre Jésus-Christ pour deux raisons. 1<sup>o</sup> Il est venu combattre la malignité du monde : il a été nécessaire qu'il la fît déclarer toute entière ; c'est pourquoi elle a, pour ainsi dire, marché contre lui comme en bataille rangée, et déployé contre Jésus-Christ tout ce qu'elle a de malices<sup>3</sup>. 2<sup>o</sup> [Il est venu] expier [les péchés] :... nous donner les moyens de les connaître, et les motifs de les haïr.

Rien<sup>4</sup> ne nous peut faire haïr davantage la malignité du monde, que de lui voir répandre contre le Sauveur tout ce qu'elle a de venin. C'est pour cela que tout ce qu'il y a de plus secret, tout ce qu'il y a de profondeur dans la malice des hommes a paru au jour ; il a fallu que cette malignité se déployât, pour ainsi dire, toute contre lui, afin qu'elle nous parût d'autant plus digne d'exécration qu'elle est plus avant mêlée dans le plus noir attentat que le soleil<sup>5</sup> ait jamais vu. Ainsi la manière la plus utile de considérer les persécutions qu'on fait au Sauveur des âmes, c'est de peser attentivement de quoi le cœur de l'homme a été capable, afin qu'autant de fois que nous connaissons en nous-mêmes quelque ressemblance avec ceux qui ont affligé et persécuté Jésus-Christ, nous voyions en combien de sortes nous renouvelons le crime des Juifs et la passion du sauveur des âmes.

[P. 6] Venez donc apprendre, Mess[ieurs], dans l'histoire de ses douleurs, ce qu'il faut attendre du monde. Venez connaître le naturel et les malignes dispositions de l'esprit humain ; enfin venez voir ce qu'il faut souffrir de l'amitié, de la haine, de l'indifférence

1. I Joan., v, 19.

2. Addition marginale, avec renvoi. La rédaction n'est qu'esquissée. Elle se complète par un fragment emprunté à la page précédente, et chiffré : 5.

3. Var. : contre lui toutes ses malices.

4. On rentre ici dans la première rédaction, marquée du chiffre 6. Seulement l'auteur a oublié d'effacer *Mais*, qui n'a plus ici de raison d'être. — Jusqu'à cet endroit, il fal-

lait admirer la sagacité de Deforis, qui a fort bien rassemblé les éléments épars d'un brouillon très confus. Il a été moins heureux dans ce qui suit. Son texte est formé arbitrairement, et nous cesserons d'être d'accord avec lui, parce qu'il ne sera plus d'accord avec le manuscrit.

5. Var. : l'univers — la terre — le monde. Cf. *in conspectu solis* (II Reg., xii, 12) et *Relation sur le quietisme*, I, 5.

des hommes ; de leur appui, de leur abandon ; de leurs vertus et de leurs vices. Tout est changeant, tout est infidèle<sup>1</sup> ; et Jésus-Christ nous en est un illustre exemple.

[Oui<sup>2</sup>, mes Frères, tout se tourne en croix, et premièrement les amis. Ou ils se détachent par intérêt, ou ils nous perdent par leurs tromperies, ou ils nous quittent par faiblesse, ou ils nous secourent à contretemps, selon leur humeur, et non pas selon nos besoins ; et toujours ils nous accablent.

Le perfide Judas nous fait voir la malignité de l'intérêt, qui rompt les amitiés les plus saintes. Jésus l'avait appelé parmi ses apôtres ; Jésus l'avait honoré de sa confiance particulière et l'avait établi le dispensateur de toute son économie : cependant, ô malice du cœur humain ! ce n'est point ni un ennemi ni un étranger, c'est Judas, ce cher disciple, cet intime ami, qui le trahit, qui le livre ; qui le vole premièrement, et après le vend lui-même pour un léger intérêt : tant l'amitié, tant la confiance est faible contre l'intérêt ! Ne dites pas : Je vivrai bien avec mes amis. Qui les a traités plus bénévolement que Jésus, la bonté et la douceur même ? Détestons donc l'avarice, qui a fait premièrement un voleur, et ensuite un traître même d'un apôtre, et n'ayons jamais d'assurance où nous voyons l'entrée au moindre intérêt.

C'est toujours l'intérêt qui fait les flatteurs ; et c'est pourquoi ce même Judas, que le démon de l'intérêt possède, s'abandonne par même raison à celui de la flatterie. Il salue Jésus, et il le trahit ; il l'appelle son Maître, et il le vend ; il le baise, et il le livre à ses ennemis.

1. Édité : tout se tourne en affliction. — Cinq mots effacés au manuscrit. — Plus haut, à la fin de la phrase précédente, on ajoutait : « de leur probité et de leur injustice. »

2. Le manuscrit passe ici de la p. 6 à la p. 9. Il n'est pas probable que les pages 7 et 8 aient été écrites et qu'elles se soient perdues. En effet, la moitié de la p. 6 est restée en blanc, ce qui prouve que l'auteur interromp sa rédaction, au moment

où elle rentre dans celle du Carême du Louvre. C'est là qu'il prenait de quoi la compléter. Et ne serait-ce pas précisément parce que le manuscrit original de la Passion du Louvre avait, à cette occasion, servi de brouillon, que Bossuet a pris la précaution insolite de le faire transcrire par une main étrangère ? Nous avons dit (t. IV, p. 377) que cette copie, d'après les corrections autographes, était de plusieurs années postérieure à 1662.

C'est l'image parfaite d'un flatteur, qui n'applaudit à toute heure à celui qu'il nomme son maître et son patron, que pour trafiquer de lui, comme parle l'apôtre saint Pierre : « Ce sont ceux-là, dit ce grand apôtre, qui, poussés par leur avarice, avec des paroles feintes trafiquent de vous : *In avaritia fictis verbis de vobis negotiabuntur* <sup>1</sup>. » Toutes leurs louanges sont des pièges ; toutes leurs complaisances sont des embûches. Ils font des traités secrets dans lesquels ils nous comprennent sans que nous le sachions ; ils s'allient avec Judas : *Que me donnerez-vous, et je vous le mettrai entre les mains* <sup>2</sup> ? Ainsi ordinairement ils nous vendent, et assez souvent ils nous livrent. Défions-nous donc des louanges et des complaisances des hommes. Regardez bien ce flatteur qui épanche tant de parfums sur votre tête : savez-vous qu'il ne fait que couvrir son jeu, et que, par cette immense profusion de louange qu'il vous donne à pleines mains, il achète la liberté de décrier votre conduite, ou même de vous trahir sans être suspect ? Qui ne te haïrait, ô flatterie ! corruptrice de la vie humaine, avec tes perfides embrassements et tes baisers empoisonnés, puisque c'est toi qui livres le divin Sauveur entre les mains de ses ennemis implacables ?

Mais, après avoir vu, Messieurs, ce que c'est que des amis corrompus, voyons ce qu'il faut attendre de ceux qui semblent les plus assurés. Faiblesse, méconnaissance, secours en paroles, abandonnement en effet <sup>3</sup>. C'est ce qu'a éprouvé le divin Jésus. Au premier bruit de sa prise, tous ses disciples le quittent par une fuite honteuse <sup>4</sup>. O Cour, à qui je prêche cet évangile, ne te reconnais-tu pas toi-même dans cette histoire ? N'y reconnais-tu pas tes faveurs trompeuses et tes amitiés inconstantes ? Aussitôt qu'il arrive le moindre embarras, tout fuit, tout s'alarme, tout est étonné ; ou l'on garde tout au plus un certain dehors, afin de soutenir pour la forme quelque apparence d'amitié trompeuse et quelque dignité d'un nom si saint. Mais poussons encore plus loin, et voyons la faiblesse de cette amitié, lorsqu'elle semble le plus secourante. C'est le faible des

1. II Petr., II, 3.

2. Matth., XXVI, 15.

3. *En effet*, en réalité.

4. Marc., XIV, 50.

amis du monde de nous vouloir aider selon leur humeur, et non pas selon nos besoins.

Pierre entreprend d'assister son Maître, et il met la main à l'épée, et il défend par le carnage celui qui ne voulait être défendu que par sa propre innocence. O Pierre! voulez-vous soulager votre divin Maître? vous le pouvez par la douceur et par la soumission, par votre fidélité persévérante. O Pierre! vous ne le faites pas, parce que ce secours n'est pas selon votre humeur: vous vous abandonnez au transport aveugle d'un zèle inconsidéré; vous frappez les ministres de la justice, et vous chargez de nouveaux soupçons ce Maître innocent, qu'on traite déjà de séditieux. C'est ce que fait faire l'amitié du monde: elle veut se contenter elle-même, et nous donner le secours qui est conforme à son humeur; et cependant elle nous dénie celui que demanderaient nos besoins.

Mais voici, si je ne me trompe, le dernier coup qu'on peut recevoir d'une amitié chancelante: un grand zèle mal soutenu, un commencement de constance qui tombe dans la suite tout à coup, et nous accable plus cruellement que si l'on nous quittait au premier abord. Le même Pierre en est un exemple. Qu'il est ferme! qu'il est intrépide! il veut mourir pour son Maître; il n'est pas capable de l'abandonner. Il le suit au commencement; mais, ô fidélité commencée, qui ne sert qu'à percer le cœur de Jésus par un reniement plus cruel, par une perfidie plus criminelle! Ha! que l'amitié de la créature est trompeuse dans ses apparences, corrompue dans ses flatteries, amère dans ses changements, accablante dans ses secours à contretemps et dans ses commencements de constance, qui rendent l'infidélité plus insupportable! Jésus a souffert toutes ces misères, pour nous faire haïr tant de crimes que nous fait faire l'amitié des hommes par nos aveugles complaisances. Haïssons-les, Chrétiens, ces crimes, et n'ayons ni d'amitié, ni de confiance, dont Dieu ne soit le motif, dont la charité ne soit le principe<sup>1</sup>.]

1. La suite a été refaite à nouveau. A la comparer avec la rédaction de 1662, on se convaincra que l'auteur n'a modifié celle-ci que pour flétrir

l'envie, « la plus basse, la plus odieuse, la plus décriée de toutes les passions. »



[P. 9] Que lui fera maintenant souffrir la fureur de ses ennemis ? Mille tourments, mille afflictions, mille calomnies. Mais, avant que de vous parler de toutes ces indignités, regardons-en la première cause, qui était une noire envie. C'est la plus basse, la plus odieuse, la plus décriée de toutes les passions, mais peut-être la plus commune, et dont peu d'âmes sont tout à fait pures. Apprenons donc à la détester et à la déraciner jusqu'aux moindres fibres, puisque c'est elle qui a inventé et exécuté tout ce qui a été entrepris contre le Juste.

Les hommes se piquent d'être délicats: la flatterie de notre amour-propre nous fait si grands à nos yeux, que nous prenons pour un attentat la moindre apparence de contradiction, et nous nous emportons<sup>1</sup>, si peu qu'on nous blesse. Mais ce qu'il y a en nous de plus déréglé, c'est que même, tant nous sommes tendres ! on nous fâche sans nous faire mal, on nous blesse sans nous toucher. Celui-là fait sa fortune innocemment, et il nous rend ses ennemis par ses bons succès ; ou sa vertu nous fait ombre, ou sa réputation nous offusque<sup>2</sup>. Les Scribes et les Pharisiens ne pouvaient souffrir Jésus-Christ, ni la pureté de sa doctrine, ni l'innocente simplicité<sup>3</sup> de sa vie et de sa conduite, qui confondait<sup>4</sup> leur hypocrisie, leur orgueil et leur avarice. *O envie ! dit excellemment saint Grégoire de Nazianze, tu es la plus juste et la plus injuste de toutes les passions : injuste [p. 10] certainement, parce que tu affliges les innocents ; mais juste aussi tout ensemble, parce que tu punis les coupables ; injuste encore une fois, parce que tu incommodes tout le genre humain ; mais juste en cela souverainement, que tu commences ta maligne opération<sup>5</sup> par le cœur où tu es conçue.* Les pontifes des Juifs et les pharisiens, tourmentés nuit et jour de cette lâche passion, s'emportent aux derniers excès contre le Sauveur, et joignent ensemble, pour l'accabler, tout ce qu'a la dé-

1. Trois mots soulignés sont retranchés par les éditeurs : « au dernier excès. » Ils ont raison en cette circonstance ; mais pourquoi ne procédaient-ils pas de même, en

tant de cas exactement semblables ?

2. Var. : nous incommode.

3. Var. : la sainteté.

4. Var. : condamnait.

5. Var. : ta cruelle opération.

rision de plus outrageux et la cruauté de plus sangui-  
naire <sup>1</sup>.

C'est une chose inouïe que la risée et la cruauté se joignent dans toute leur force, à cause que l'horreur du sang répandu remplit l'âme d'images funèbres qui rabat[tent] cette joie malicieuse <sup>2</sup> dont se forme la moquerie. Cependant [je vois <sup>3</sup> mon Sauveur livré à ses ennemis pour être l'unique objet de leur raillerie, comme un insensé ; de leur fureur, comme un scélérat : en telle sorte, mes Frères, que nous voyons régner dans tout le cours de sa Passion la risée parmi les douleurs, et l'aigreur de la moquerie dans le dernier emportement de la cruauté.

Il le fallait de la sorte, il fallait que mon Sauveur fût *rassasié d'opprobres*, comme avait prédit le prophète <sup>4</sup> ; afin d'expié et de condamner par ses saintes confusions, d'un côté ces moqueries outrageuses, de l'autre ces délicatesses et ce point d'honneur qui fait toutes les querelles. Chrétiens, osez-vous vous abandonner à cet esprit de dérision qui a été si outrageux contre Jésus-Christ ? Qu'est-ce que la dérision, sinon le triomphe de l'orgueil, le règne de l'impudence, la nourriture du mépris, la mort de la société raisonnable, la honte de la modestie et de la vertu ? Ne voyez-vous pas, railleurs à outrance, que d'opprobres et quelle risée vous avez causés au divin Jésus, et ne craignez-vous pas de renouveler ce qu'il y a de plus amer dans sa Passion ?

Mais vous, esprits ombrageux, qui faites les importants et qui croyez vous faire valoir par votre délicatesse et par vos dédains, dans quel abîme de confusions a été plongé le divin Jésus par cette superbe sensibilité ?

1. Les éditeurs font disparaître cette inversion, et disent : « tout ce que la dérision... » Elle est voulue cependant, car Bossuet avait d'abord écrit : « tout ce que la cruauté a de plus... »

2. Var. : maligne.

3. Nouvel emprunt au sermon du Louvre. Les éditeurs se bornent à achever la phrase dont l'auteur n'avait écrit que le premier mot : *Cependant*. Telle n'est pas sa pensée ; et ce qu'on lit plus haut le montre

bien : « Venez voir ce qu'il faut souffrir de l'amitié, de la haine, de l'indifférence des hommes ; de leur appui, de leur abandon ; de leurs vertus et de leurs vices. » Tout ce que nous mettons ici en italiques est comme un programme qui reste à remplir. Nous donnons donc entre crochets la rédaction de 1662, sans prétendre garantir qu'elle ait été redite textuellement.

4. Jerem.. Thren.. III, 30.

Pour expier votre orgueil et votre dédain, il faut que son supplice, tout cruel qu'il est, soit encore beaucoup plus infâme : il faut que ce Roi de gloire soit tourné en ridicule de toute manière, par ce roseau, par cette couronne et par cette pourpre ; il faut que l'insulte de la raillerie le poursuive jusque sur la croix et dans les approches mêmes de la mort, et enfin qu'on invente dans sa Passion une nouvelle espèce de comédie, où tout est plein de sang.

*Mes Frères*, dit le saint Apôtre <sup>1</sup>, nous sommes baptisés en sa mort ; et, puisque sa mort est infâme, nous sommes baptisés en sa confusion ; nous avons pris sur nous par le saint baptême toute cette dérision et tous ces opprobres. Hé quoi ! tant de honte, tant d'ignominie, tant d'étranges dérisions, dans lesquelles nous sommes plongés par le saint baptême, ne seront-elles pas capables d'étouffer en nous les cruelles délicatesses du faux point d'honneur ? Et sera-t-il dit que des chrétiens immoleront encore à cette idole et tant de sang et tant d'âmes que Jésus-Christ a rachetées ? Ha ! Sire, continuez à seconder Jésus-Christ pour empêcher cet opprobre de son Église et cet outrage public qu'on fait à l'ignominie de sa croix <sup>2</sup>.

Je voulais encore vous représenter ce que font les indifférents ; et je vous dirai, en un mot, qu'entraînés par la fureur, qui est toujours la plus violente, ils prennent le parti des ennemis. Ainsi les Romains, que les promesses du Messie ne regardaient pas encore, à qui sa venue et son Évangile étaient alors indifférents, épousent la querelle des Juifs passionnés ; et c'est l'un des effets les plus remarquables de la malignité de l'esprit humain, qui, dans le temps où il est, pour ainsi parler, le plus balancé par l'indifférence, se laisse toujours gagner plus facilement par le penchant de la haine. Je n'ai pas assez de temps pour peser cette circonstance ; mais je ne puis omettre en ce lieu ce que

1. Rom., vi, 3.

2. Nous rappelons que rien n'indique si Bossuet a redit textuellement ces paroles. La première rédaction du sermon *sur la Justice* avait une sortie contre le duel et une autre

contre les rancunes et les vengeances. Il n'y aurait rien d'étonnant à voir la première reparaitre ici, comme la seconde reparaitra plus loin, dans le troisième point.

souffre le divin Sauveur par l'ambition et la politique du monde, pour expier les péchés que fait faire la politique.

Toujours, si l'on n'y prend garde, elle condamne la vérité, elle affaiblit et corrompt malheureusement les meilleures intentions. Pilate nous le fait bien voir, en se laissant lâchement surprendre aux pièges que tendent les Juifs à son ambition tremblante.

Ces malheureux savent joindre si adroitement à leurs passions les intérêts de l'Etat, le nom et la majesté de César, qui n'y pensait pas, que Pilate, reconnaissant l'innocence et toujours prêt à l'absoudre, ne laisse pas néanmoins de la condamner. Oh ! que la passion est hardie, quand elle peut prendre le prétexte du bien de l'État ! Oh ! que le nom du Prince fait souvent des injustices et des violences qui feraient horreur à ses mains, et dont néanmoins quelquefois elles sont souillées, parce qu'elles les appuient, ou du moins qu'elles négligent de les réprimer ! Dieu préserve de tels péchés le plus juste de tous les rois, et que son nom soit si vénérable, qu'il soit toujours si saintement et si respectueusement ménagé que, bien loin d'opprimer personne, il soit l'espérance et la protection de tous les opprimés, jusqu'aux provinces les plus éloignées de son empire !

Mais reprenons le fil de notre discours, et admirons ici, Chrétiens, en Pilate la honteuse et misérable faiblesse d'une vertu mondaine et politique. Pilate avait quelque probité et quelque justice ; il avait même quelque force et quelque vigueur : il était capable de résister aux persuasions des pontifes et aux cris d'un peuple mutiné. Combien s'admire la vertu mondaine, quand elle peut se soutenir en de semblables rencontres ! Mais voyez que la vertu même, quelque forte qu'elle nous paraisse, n'est pas digne de porter ce nom, jusqu'à ce qu'elle soit capable de toute sorte d'épreuves. C'était beaucoup, ce semble, à Pilate, d'avoir résisté à un tel concours et à une telle obstination de toute la nation judaïque, et d'avoir pénétré leur envie cachée, malgré tous leurs beaux prétextes ; mais, parce qu'il n'est pas capable de soutenir le nom de César, qui n'y pense pas,

et qu'on oppose mal à propos au devoir de sa conscience, tout l'amour de la justice lui est inutile : sa faiblesse a le même effet qu'aurait la malice ; elle lui fait flageller, elle lui fait condamner, elle lui fait crucifier l'innocence même ; [ce] qu'aurait pu faire de pis une iniquité déclarée, la crainte le fait entreprendre à un homme qui paraît juste. Telles sont les vertus du monde : elles se soutiennent vigoureusement jusqu'à ce qu'il s'agisse d'un grand intérêt ; mais elles ne craignent point de se relâcher pour faire un coup d'importance. O vertus indignes d'un nom si auguste ! ô vertus qui n'avez rien par dessus les vices qu'une faible et misérable apparence !

Qu'il me serait aisé, Chrétiens, de vous faire voir en ce lieu que la plupart des vertus du monde sont des vertus de Pilate, c'est-à-dire un amour imparfait de la vérité et de la justice ! On les estime, on en parle, on en veut savoir les devoirs, mais faiblement et nonchamment. On demande, à la façon de Pilate : *Qu'est-ce que la vérité*<sup>1</sup> ? et aussitôt on se lève sans avoir reçu la réponse. C'est assez qu'on s'en soit enquis en passant, et seulement pour la forme ; mais on ne veut pas pénétrer le fond. Ainsi l'on ignore la vérité, ou l'on ne la sait qu'à demi ; et la savoir à demi, c'est pis que de l'ignorer tout entière, parce que cette connaissance imparfaite fait qu'on pense avoir accompli ce qui souvent n'est pas commencé. C'est ainsi qu'on vit dans le monde ; et, manque de s'être affermi dans un amour constant de la vérité, on étale magnifiquement une vertu de parade dans de faibles occasions, qu'on laisse tout à coup tomber dans les occasions importantes.

Jésus donc, étant condamné par cette vertu imparfaite, nous apprend à expier ses défauts et ses faiblesses honteuses<sup>2</sup>.]

1. Joan., XVIII. 38.

2. Bossuet continuait dans la Passion du Louvre : « Vous avez vu, ce me semble, toute la malignité de la créature assez clairement déchaînée contre Jésus-Christ ; vous l'avez vu accablé par ses amis, par ses ennemis, par ceux qui, étant en autorité, devaient protection à son

innocence, par l'inconstance des uns, par la cruelle fermeté des autres, par la malice consommée et par la vertu imparfaite... » Ce résumé, et tout ce qui le suit sur la nécessité de pardonner, à l'exemple du Sauveur, fera, dans le présent discours, l'objet du troisième point.

## Second Point.

[P. I] Saint Augustin a remarqué comme trois principes de la mort de Notre-Seigneur. Jésus-Christ, dit ce saint évêque <sup>1</sup>, a été livré au dernier supplice par trois sortes de personnes : 1° par son Père, 2° par ses ennemis, 3° par lui-même. Il a été livré par son Père ; c'est ce qui fait dire à l'Apôtre que « Dieu n'a pas épargné son propre Fils, mais qu'il l'a livré pour nous tous : *Pro nobis omnibus tradidit illum* <sup>2</sup>. » Il a été livré par ses ennemis : Judas l'a livré aux Juifs : *Ego vobis eum tradam* <sup>3</sup> ; les Juifs « l'ont livré à Pilate : *Tradiderunt Pontio Pilato præsidi* <sup>4</sup> » ; Pilate « l'a livré aux soldats pour le crucifier : *Tradidit eis ut crucifigeretur* <sup>5</sup>. » Non seulement, Chrétiens, il a été livré par son Père, et livré par ses ennemis, mais encore livré par lui-même ; et saint Paul en est touché jusqu'au fond de l'âme, lorsqu'il écrit ainsi aux Galates : « Je vis en la foi du Fils de Dieu, qui m'a aimé et s'est livré lui-même pour moi : *Et tradidit semetipsum pro me* <sup>6</sup>. » Voilà donc le Fils de Dieu livré à la mort par de différentes personnes et par [p. II] des motifs bien différents : son Père l'a livré par un sentiment de justice, Judas par un motif d'intérêt, les Juifs par l'instinct d'une noire envie <sup>7</sup>, Pilate par lâcheté, lui-même enfin par obéissance.

Mais, pour entendre jusqu'où va son obéissance <sup>8</sup>, il faut rappeler en notre mémoire que, soumis <sup>9</sup> à la volonté de son Père, et à toutes les volontés, quoique dépravées, de ses plus cruels ennemis <sup>10</sup>, s'étant chargé volontairement des iniquités du monde, la justice de son Père a voulu les venger sur sa personne : et l'heure

1. *In Epist. Joan.*, Tract. VII, n. 7.

2. *Rom.*, VIII, 32. Ms. : *eum*.

3. *Matth.*, XXVI, 15.

4. *Ibid.*, XXVII, 2.

5. *Ibid.*, 26. — Ms. : *Tradidit eum militibus ad crucifigendum*.

6. *Galat.*, II, 20.

7. Var. : par une impression d'envie — par envie.

8. Var. : entendre le mérite de l'obéissance de Jésus-Christ.

9. Édité : s'étant soumis. — Le membre de phrase, depuis *soumis* jusqu'à *s'étant chargé*, est une addition marginale. En voulant placer *s'étant* devant le premier mot, les anciens éditeurs sont amenés à ajouter plus loin, de leur autorité privée : « *et s'étant même chargé...* »

10. Var. : et à celle de ses plus cruels ennemis.

n'est pas plus tôt arrivée de transporter <sup>1</sup> sur cet innocent toute la peine des coupables pour lesquels il a répondu, qu'aussitôt le Père éternel fait deux choses étonnantes : il lâche contre son Fils toute la puissance des enfers, et il semble en même temps retirer de lui toute la protection du ciel.

Jusqu'à ce jour, Chrétiens, ses ennemis avaient tenté vainement tantôt de le lapider, tantôt de le prendre : ils pouvaient bien attendre, mais non rien exécuter contre sa personne, jusqu'à ce que le signal fût donné d'en haut. Mais, Dieu ayant aujourd'hui lâché la main, vous avez vu en un moment toutes les passions excitées, [p. III] toutes les puissances émues, toutes les furies déchaînées contre Jésus-Christ. Que <sup>2</sup> ces efforts seraient vains, et que cette rage du monde serait impuissante, si le Fils de Dieu voulait résister ! Il ne le fait pas, Chrétiens : il voit son heure arrivée, il adore l'ordre de son Père ; et, résolu d'obéir, il laisse à la malice des Juifs une puissance sans bornes contre sa personne <sup>3</sup> : si bien que, pendant que ses ennemis sont dans la disposition de tout oser <sup>4</sup>, il se réduit lui-même volontairement à la nécessité de tout souffrir. C'est en cette sorte <sup>5</sup>, M[essieurs], qu'ils deviennent, pour ainsi dire, tout-puissants contre le Tout-Puissant même, qui s'expose, sans force et sans résistance, à quiconque entreprendra de lui faire outrage.

C'est ce que l'apôtre saint Pierre nous explique excellentement en un petit mot dans sa première Épître canonique <sup>6</sup>, où, remettant devant nos yeux Jésus-Christ souffrant, il remarque *qu'il ne rendait point ni opprobres pour opprobres, ni malédiction pour malédic-*

1. Comparez la première rédaction effacée : « et transporté sur cet innocent toute la peine des coupables. Le temps étant arrivé que se devait accomplir ce mystérieux échange. le Père éternel fait deux choses... »

2. Bossuet efface ici un *Mais*, en raison de celui qui précède.

3. Ces derniers mots doivent être repris dans une première rédaction effacée : « il laisse aux Juifs en vieux une espèce de toute-puissance contre sa personne. » — Autre : « .. de son Père. et se soumet à tout par

obéissance. »

4. Var. : de tout entreprendre.

5. Ébauches condamnées, qui montrent que Bossuet ne se contentait plus de ce qu'il avait admis autrefois : « et s'expose nu et désarmé (corrigé ; sans force et sans résistance) à quiconque entreprendra de lui faire insulte (*var.* : outrage). Ainsi, dans ce jour de sang et de cruauté, dans ce jour funeste et salutaire tout ensemble... )

6. I Petr., II, 23.

*tion, ni menaces pour menaces.* Que faisait-il donc, [p. iv], Chrétiens, dans tout le cours de sa Passion ? L'apôtre saint Pierre l'expliquera dans une seule parole : « *Tradebat autem judicanti se injuste* : Il se livrait, il s'abandonnait à celui qui le jugeait injustement. » Et ce qui se dit de son juge se doit entendre de la même sorte de tous ceux qui entreprennent de lui faire insulte <sup>1</sup> : il se livre tout à fait à eux pour faire de lui à leur volonté. C'est pourquoi il ne refuse pas sa divine bouche <sup>2</sup> aux perfides baisers de Judas, tend <sup>5</sup> volontairement aux coups de fouet ses épaules innocentes, donne <sup>1</sup> lui-même ses mains, qui ont opéré tant de miracles, tantôt aux liens et tantôt aux clous, et présente ce visage, autrefois si majestueux, à toutes les indignités dont s'avise une troupe <sup>5</sup> furieuse. Il est écrit expressément qu'il ne détournait pas seulement sa face : *Faciem meam non averti ab increpantibus et conspuentibus in me* <sup>6</sup>. Victime humblement dévouée à toute sorte d'excès, il [p. v] ne fait qu'attendre le coup sans en vouloir éluder <sup>7</sup> la force par le moindre mouvement de tête. Venez donc, ô Juifs et Romains, magistrats et particuliers, peuples et soldats, venez cent fois à la charge ; multipliez sans fin vos outrages, plaies sur plaies, douleurs sur douleurs, indignités sur indignités : mon Sauveur ne résiste pas, et respecte en votre fureur l'ordre de son Père. Ainsi son innocence est abandonnée au débordement effréné de votre licence <sup>8</sup> et à la toute-puissance, si je puis l'appeler ainsi, de votre malice.

Si jamais il vous arrive, Messieurs, de tomber entre les mains de vos ennemis, d'être décrié[s] par leurs médisances, enveloppés dans leurs artifices, accablés par leur puissance et par leur crédit, souvenez-vous du Juste que vous voyez succomber aujourd'hui sous la malice obstinée de ses envieux. C'est là, je le confesse,

1. Var. : de l'outrager.

2. Var. : vous lui voyez donner sa bouche...

3. Var. : tendre.

4. Var. : présenter lui-même ses mains *ouvrières* de tant de miracles...

— Les mots en italiques sont effacés.

5. Bossuet rature ici l'expression :

*populace (populasse)*. Il admettait *canaille* en 1660 : mais c'était devant un autre auditoire.

6. Is., L, 6.

7. Var. : éviter.

8. Var. : abandonnée à la toute-puissance de votre malice.



la plus rude épreuve de la patience : on cède plus facilement dans les autres maux où la malice des hommes ne se mêle pas <sup>1</sup>. Et la raison, Chrétiens, [p. vi] c'est que, par exemple, dans les maladies un certain cours naturel des choses nous découvre plus clairement l'ordre de Dieu, auquel notre volonté, quoique indocile, voit bien néanmoins qu'il faut se rendre. Mais cet ordre, qui nous est montré dans les nécessités naturelles, nous est caché au contraire par la malice des hommes. Lorsque nous sommes circonvenus par des fraudes <sup>2</sup>, par des injustices, par des tromperies ; lorsque nous voyons que « nos ennemis nous ont comme assiégés <sup>3</sup> et environnés par des paroles de haine, » ainsi que parle le divin Psalmiste : *Sermonibus* <sup>4</sup> *odii circumdederunt me* <sup>5</sup> ; et que, de quelque côté que nous nous tournions, leur malice a pris les devants et nous a fermé de toutes parts les portes <sup>6</sup>, alors il est malaisé de reconnaître l'ordre d'un Dieu juste parmi tant d'injustices qui nous pressent ; et comme rien ne nous paraît que la malice des hommes qui nous trompent et qui nous oppriment <sup>7</sup>, notre cœur croit avoir droit de se révolter ; et c'est là qu'on se sent poussé aux derniers excès <sup>8</sup>.

O Jésus crucifié par les impies ! ô Juste persécuté de la manière du monde la plus outrageuse ! venez ici à notre secours <sup>9</sup>. [p. vii] En effet, qu'est-il jamais arrivé au monde par un ordre plus manifeste de la providence de Dieu que la passion de son Fils ? et quel événement a-t-on jamais vu où la malice, où la perfidie, où tous les crimes aient plus de part ? C'est là, si nous l'entendons, la cause de ce grand combat de Jésus-Christ

1. Édité : mais quand la malignité de nos ennemis est la cause de nos disgrâces, on a peine à trouver de la patience. — Supprimé par Bossuet, et avec raison, car c'était une redite peu nécessaire.

2. Var. : Lorsque nous nous trouvons accablés par les fraudes, par les...

3. Var. : lorsque nous nous trouvons comme assiégés.

4. En note marginale, le texte plus complet : *Sermonibus odii circumdederunt me, et expugnaverunt me gratis*. — Et au-dessus : « A

nous (?) les sorties pour vous échapper, les avenues pour vous secourir. Circonvallation d'iniquité. »

5. Ps. cviii, 2.

6. Var. : a fermé toutes les portes (à votre innocence). — Ces derniers mots effacés. — Édité : nous a fermés de toutes parts.

7. Mot souligné : non remplacé.

8. Var. : et on ne peut plus trouver sa patience.

9. Édité : et faites-nous voir l'ordre de Dieu dans les maux que nous endurons par la malice des hommes. — Cette fin de phrase est effacée.

contre la justice de son Père. O Père! lui dit-il avec tant d'ardeur dans le jardin des Olives, que ce calice passe loin de moi! A la vérité, Chrétiens, étant homme comme nous et de même complexion, il avait une horreur naturelle de la mort et des tourments; mais je ne me tromperai pas en vous assurant que c'est quelque chose de plus rigoureux qui lui fait faire cette prière avec tant d'instance. C'est qu'il voyait dans le calice de sa passion non seulement des douleurs extrêmes, mais encore des injustices inouïes: c'est<sup>1</sup> ce qui cause le plus d'horreur à sa sainte âme, et rien ne l'afflige tant [dans] ses plaies<sup>2</sup> que lorsqu'il voit qu'il n'en reçoit point que par autant de sacrilèges. O mon Père! ce n'est pas ainsi que je voudrais être couvert des péchés<sup>3</sup> du peuple. Je<sup>4</sup> ne refuse pas les douleurs; [p. VIII] et<sup>5</sup>, Père, s'il se pouvait que je souffrisse sans tant de crimes de la part de mes ennemis, mes peines seraient supportables: mais faut-il qu'avec tant de tourments je boive encore, pour ainsi dire, tant d'iniquités, et que je me voie l'unique sujet de tant d'horribles blasphèmes, de tant de violences furieuses? « *Pater! si possibile est, transfer calicem istum a me*<sup>6</sup>: O Père! s'il est possible, délivrez-moi du moins de cette amertume. » Et toutefois, ajoute-t-il, non ma volonté, mais la vôtre: *Verumtamen non mea voluntas, sed tua fiat*<sup>7</sup>. » Quoi donc! la volonté du Père céleste est-elle dans la trahison de Judas, dans la fureur des pontifes, et dans tous les autres crimes énormes dont je vous ai fait tant de fois le dénombrement?

1. Édité: c'est ce qui en fait la plus grande amertume. — Supprimé. Le ms. portait: c'est ce qui en fait la grande amertume.

2. Rédaction à laquelle l'auteur revient après hésitation. Il avait effacé *tant d'...* et commencé une correction qu'il n'achève pas: « rien ne le... » — Ce passage est une addition marginale avec renvoi.

3. Var.: porter les péchés...

4. Édité: Oh! je... — Cette interjection (ô) paraît effacée; et le mot suivant commence par une majuscule.

5. Édité: eh! mon Père. — Le manuscrit porte *et*. Il est vrai que souvent l'interjection est écrite ainsi; mais rien n'empêche en cet endroit de conserver la conjonction. Les éditeurs ont multiplié ici les exclamations: « Oh!... eh! » Cette interprétation, sans être manifestement fautive, n'est ni la plus simple ni la plus naturelle. Quant à l'adjectif possessif, il est formellement effacé.

6. Luc., XXII, 42. — Ms.:... *si fieri potest... calicem hunc*..

7. *Ibid.*

C'est ici qu'il nous faut entendre, avec le grand saint Augustin <sup>1</sup>, que Dieu préside même aux mauvais conseils ; que, malgré les mauvaises intentions <sup>2</sup>, il les bride, il les pousse, il lâche la main ; il les tient domptés et captifs <sup>3</sup> (Dieu tout-puissant et tout bon ne permettrait pas tant de péchés) : qu'il ordonne les ténèbres aussi bien que la lumière : c'est-à-dire qu'il rapporte aux desseins secrets de sa providence non moins les complots criminels que les actions vertueuses ; et [p. ix] que, quelque effort que les méchants fassent pour se retirer de lui, ils retombent d'un autre côté dans l'ordre de sa sagesse <sup>4</sup>.

Ainsi osez tout, ô méchants esprits ; attaquez, pressez, accablez, aiguisez vos langues malignes, enfoncez bien avant vos dents venimeuses, assouvissez par vos médisances cette humeur malfaisante qui vous domine : le fidèle doit vivre <sup>5</sup> en repos, parce que vous pouvez bien entreprendre, mais vous ne pouvez rien opérer <sup>6</sup> que ce que Dieu veut. Vous lancez vos traits empoisonnés ; mais ils ne portent pas toujours où votre main les adresse <sup>7</sup> ; Dieu les rabat contre vous <sup>8</sup>. Il ne faut donc pas nous troubler pour la malice des hommes : Jésus persécuté et obéissant nous y fait reconnaître l'ordre de son Père.

Prenons garde seulement, M[essieurs], à n'aigrir pas nos maux par l'impatience, et à n'irriter pas Dieu par nos murmures. Allons toujours constamment par les droites voies : si cependant nos ennemis l'emportent sur nous, si les desseins équitables sont les moins heureux, et que la malice prévale contre la simplicité, ne perdons pas pour cela notre confiance ; ne croyons pas que nous succombions sous l'effort d'une main [p. x] mortelle. regardons d'où est parti l'ordre souverain, et disons à

1. *Lib. de Grat. et Lib. Arbitr.*, n. 41, 42 ; *Serm. cxxv*, n. 5.

2. Notre interprétation diffère, dans cette phrase compliquée, de celle des précédents éditeurs. Ils étaient d'ailleurs obligés tantôt d'ajouter, tantôt de retrancher au texte du manuscrit.

3. Var. : préside aux mauvais conseils, et les conduit à ses fins cachées.

4. Var. : dans l'ordre de sa providence — de ses conseils.

5. Var. : être.

6. Var. : mais non rien opérer...

7. Var. : où votre main vise.

8. Var. : et Dieu saura bien, quand il lui plaira, non seulement les détourner, mais encore les repousser contre vous. — Texte des anciennes éditions.

nos ennemis comme le Sauveur faisait à Pilate : « Vous ne pourriez rien contre moi, s'il ne vous était donné d'en haut : *Non haberes potestatem adversum me ullam, nisi tibi datum esset desuper* <sup>1</sup>. »

C'est ce qui doit éteindre en nos cœurs tous les sentiments de vengeance <sup>2</sup>, puisque la malice de nos ennemis, toute odieuse qu'elle est, ne laisse pas d'être <sup>3</sup> l'instrument d'une main divine pour nous exercer ou pour nous punir. Il faut que cette pensée désarme notre colère ; et celui-là est trop hardi qui, voyant paraître la main de Dieu et l'ordre d'un tel souverain, songe encore à se venger, et non à s'abaisser et se soumettre. Ainsi regardons, M[essieurs], non ce que les hommes ont fait contre nous, mais qui est celui qui leur a donné la puissance de nous nuire : *Datum est illis ut nocerent* <sup>4</sup> : alors nos ressentiments n'oseront paraître ; [p. XI] une plus haute pensée nous occupera, et, par respect <sup>5</sup> pour l'ordre de Dieu, nous serons prêts non seulement à souffrir, mais encore à pardonner : Jésus-Christ crucifié nous en a donné l'exemple.

[Troisième Point.]

Vous avez vu <sup>6</sup>, Chrétiens, toute la malignité de la créature déclarée ouvertement contre lui. Vous avez vu le Juste accablé par ses amis, par ses ennemis ; par ceux qui, étant en autorité, devaient leur protection à son innocence ; par la faiblesse des uns, par la cruelle fermeté des autres : il n'oppose rien à tous ces outrages qu'un pardon universel, qu'il accorde à tous et qu'il demande pour tous à son Père : « O Père, dit-il, pardonnez-leur, car ils ne savent ce qu'ils font : *Pater*,

1. Joan., XIX, 11.

2. Première rédaction effacée : Que si nous considérons attentivement que nos plus cruels ennemis ne peuvent rien contre nous, si Dieu, par un conseil profond de sa sagesse, ne leur donne la puissance de nous nuire, il n'est rien après cela de plus insolent que de penser à la vengeance.

3. Var. : est.

4. Citation inexacte. Deforis ren-

voie à l'Apocalypse (VII, 2) ; mais il s'agit des anges : *Quibus datum est nocere* .. (Cf. *ibid.*, XXII, 11.)

5. Ms. : respec.

6. Par un retour exceptionnel aux habitudes de sa première jeunesse, Bossuet ne met aucune séparation entre le second et le troisième point. Il ne fait pas même d'alinéa, tant est grande la précipitation avec laquelle il compose.

*dimitte illis : non enim sciunt quid faciunt*<sup>1</sup>. » Vous voyez que, non content de leur pardonner, sa divine bonté les excuse : il plaint leur ignorance plus qu'il ne blâme leur malice ; et, ne pouvant excuser la malice même, il offre pour l'expiation la mort qu'ils lui font souffrir, et les rachète du sang qu'ils répandent : *Ipsa redempti sanguine quem fuderunt*<sup>2</sup>.

[P. XII] A la vue d'un tel excès de miséricorde, aurons-nous l'âme<sup>3</sup> assez dure pour ne vouloir pas aujourd'hui et excuser tout ce qu'on nous a fait souffrir par la faiblesse, et pardonner<sup>4</sup> tout ce qu'on nous a fait souffrir par la malice<sup>5</sup> ? Chrétiens, ceux qui nous haïssent et nous persécutent<sup>6</sup> ne savent en vérité ce qu'ils font. Ils se font plus de mal qu'à nous : leur injustice nous blesse, mais elle les tue ; ils se percent eux-mêmes le sein pour nous effleurer la peau. Ainsi nos ennemis sont des furieux qui ne savent ce qu'ils font ; qui voulant nous faire boire, pour ainsi dire, tout le venin de leur haine, en font eux-mêmes un essai funeste, et avalent les premiers le poison qu'ils nous préparent. Que si ceux qui nous font du mal sont des malades emportés, pourquoi les aigrissons-nous par nos vengeances, et que ne tâchons-nous plutôt à les ramener à leur bon sens par la patience et par la douceur ? Mais nous sommes bien éloignés de ces charitables dispositions : bien loin de faire effort [p. XIII] sur nous-mêmes pour endurer une injure, nous croirions nous dégrader et nous ravilir, si nous ne [nous] piquions d'être délicats, si peu qu'on nous blesse. Aussi poussons-nous sans bornes nos ressentiments : nous exerçons sur ceux qui nous fâchent des vengeances impitoyables ; ou bien nous nous plaisons de les accabler par une vaine ostentation d'une patience et d'une pitié outrageuse<sup>7</sup>, qui ne se

1. Luc., XXIII, 34.

2. S. Aug., *In Joan.*, Tract. XCII, n. 1.

3. Var. : y aura-t-il quelque âme... ?

4. Édit. : de bon cœur. — Trois mots effacés.

5. Édit. : par malice. — Mais *la* est une correction, correspondant à celle qui précède : « par la faiblesse. » Ici Bossuet allait condamner : « par

faiblesse. » qui était amphibologique : le dernier mot était déjà souligné, quand il se ravise et y ajoute l'article : il a soin enfin d'en placer un autre devant « malice. » Pourquoi les éditeurs, s'ils admettent le premier, rejettent-ils le second ?

6. Var. : ceux qui nous outragent.

7. Var. : d'une patience outrageante.

renne pas par dédain, et qui feint d'être tranquille pour insulter davantage : tant nous sommes cruels ennemis et implacables vengeurs, qui faisons des armes offensives et des instruments de colère, de la patience même et de la pitié <sup>1</sup> !

Chrétiens, que ce saint jour ne se passe pas sans que nous donnions nos ressentiments à Jésus-Christ crucifié. Ne pensons pas inutilement à la mort du Juste et à ses bontés infinies. Pardonnons à son exemple à nos ennemis ; et songeons qu'il n'y a point de Pâque pour nous sans ce pardon nécessaire.

[P. XIV] Je sais que ce précepte évangélique n'est guère écouté à la Cour : les vengeances y sont infinies ; et quand on ne les pousserait <sup>2</sup> pas par ressentiment, on se sentirait obligé de le faire par politique. On croit qu'il est utile de se faire craindre, et on pense qu'on s'expose trop quand on est d'humeur à souffrir. Et peut-être qu'on supporterait cette maxime anti-chrétienne, si nous n'avions à ménager que les intérêts du monde ; mais notre grand intérêt, c'est de savoir nous concilier la miséricorde divine, c'est de ménager un Dieu <sup>3</sup> qui ne pardonne jamais qu'à ceux qui pardonnent sincèrement, et n'accorde sa miséricorde qu'à ce prix. Notre aveuglement est extrême, si nous ne sacrifions à cet intérêt éternel nos intérêts périssables. Pardonnons donc, Chrétiens ; mais, après la grâce accordée, qu'il n'y ait plus de froideur. Je vous le dis devant Dieu, et Jésus-Christ crucifié me sera un témoin fidèle que je dis la vérité, la manière de pardonner qu'on introduit dans le monde est une dérision manifeste de son Évangile : amis, pourvu qu'on ne se voie pas ; on ne veut point revenir des premiers ombrages. Pardonner comme Jésus-Christ a pardonné ; [p. xv] tâcher de rétablir la confiance perdue, rappeler le cœur aliéné, et rallumer la charité toute éteinte, par des bienfaits effectifs :

1. Bossuet a d'abord essayé de placer cette grande leçon du pardon des injures dans le sermon *sur la Charité fraternelle*, puis dans la première rédaction du sermon *sur la Justice*.

2. Souligné, mais non remplacé.

3. Bossuet disait d'abord, comme dans le brouillon *sur la Justice* : « de ménager qu'un Dieu nous pardonne. » Et il continuait : « Or comme il ne pardonne (*var.* : Or il ne pardonne)... et qu'il n'accorde... »

*Benefacite* <sup>1</sup>. Ne me demandez point d'autre raison, le mystère me rappelle. Décidons une fois ce que l'Évangile a décidé : le sang de Jésus-Christ, son exemple, pour toute raison ; autrement nulle communion avec Jésus-Christ, nulle société à la croix, et nulle part à la grâce qu'il a demandée pour nous à son Père.

Car, mes Frères, vous n'ignorez pas que nous avons tous été compris dans la prière qu'il a faite. Jésus-Christ était attaché à un bois infâme, levant à Dieu ses mains innocentes, et semblait n'être élevé si haut que pour découvrir un peuple infini qui se moque de ses maux, qui remue la tête, et fait un sujet de risée d'une extrémité si déplorable. Mais sa vue porte bien plus loin : il voit tous les hommes avec tous leurs crimes ; il nous a vu[s] chacun en particulier <sup>2</sup>. En ce jour, *je vous ai vu*, dit-il, *et je vous ai appelé par votre nom* <sup>3</sup>. Il est frappé de tous nos péchés non moins que de ceux des Juifs qui le persécutent ; il ne nous trouve ni moins aveugles ni moins inconsidérés dans nos passions ; [p. xvi] et, touché de compassion <sup>4</sup>, il déplore notre aveuglement plutôt qu'il ne blâme notre malice. Il se tourne donc à son Père, et lui demande avec larmes qu'il ait pitié de notre ignorance. En effet, les hommes qui pèchent sont doublement aveuglés <sup>5</sup> : [ils] ne savent ni ce qu'ils font ni où ils s'engagent ; et permettez-moi, Chrét[ien], de considérer ici notre aveuglement dans celui des malheureux Juifs.

Ils sont misérablement aveuglés, puisque, après tant de signes et tant de miracles, ils ne veulent pas considérer la dignité de celui sur lequel ils mettent leurs mains sacrilèges. Mais voici le dernier excès : c'est, M[essieurs], qu'ayant à choisir entre Jésus et Barabbas, *ils renient*, comme dit saint Pierre <sup>6</sup>. *le Juste et le Saint ; ils délivrent le meurtrier* <sup>7</sup>, *et font mourir*

1. Matth., v, 44.

2. Ce passage rappelle le célèbre *Mystère de Jésus* dans les *Pensées* de Pascal. Elles n'étaient pas encore imprimées en 1666 : elles ne le furent que quatre ans plus tard, en 1670.

3. Is., XLIII, 1.

4. En écrivant ces quatre mots (addition interlinéaire), Bossuet ne

songe pas au mot *passions*. Ce mot précède immédiatement, mais se trouve au bas d'une autre page.

5. Edit. : aveugles (ici, et à la reprise qui suit). — Le ms. porte *aveuglez* : c'est donc bien le participe.

6. Act., XIII, 14, 15.

7. Note marginale : Préférer. Préférence. — (Résumé.)

*l'auteur de la vie.* Il n'est pas nécessaire que je parle ici : c'est déjà une chose horrible de voir qu'ils ont mis leur Sauveur en croix ; mais si nous venons à considérer de qui il remplit la place, [p. xvii] il n'y a rien qui puisse égaler l'indignité de ce choix. Mais soit que nous nous indignions contre l'injustice des Juifs, soit que nous nous étonnions d'un si étrange aveuglement, jetons les yeux sur nous-même[s] : il n'est pas nécessaire que je parle ici : que chacun se juge en sa conscience. Que quittons-nous ? que choisissons-nous ? que préférons-nous à Jésus-Christ ? que faisons-nous non seulement vivre, mais encore régner en sa place ? pour qui est-ce que notre cœur se déclare ? et qu'est-ce qui nous fait dire : *Qu'on l'ôte, qu'on le crucifie* <sup>1</sup> ! et : *Crucifions Jésus-Christ encore une fois* <sup>2</sup> ? Quel est donc notre aveuglement ! et après cet indigne choix, quelle espérance nous resterait de notre salut, si Jésus-Christ n'avait prié à la croix pour ceux qui ne savent ce qu'ils font ?

Mais nous pensons encore moins à quoi nous nous engageons, et quelle vengeance nous attirons sur nos têtes par cette outrageuse <sup>3</sup> préférence. Les Juifs contentent leur haine ; et pendant qu'ils répandent le sang innocent avec une si furieuse inhumanité, ils ont encore l'audace de dire : *Son sang soit sur nous et sur nos enfants* <sup>4</sup> ! Ils ne savent ni [p. xviii] ce qu'ils font ni ce qu'ils disent, et ne pensent pas, les malheureux, que, pendant qu'ils assouvissent leur passion, ils avancent leur jugement, leur dernière ruine. Race maudite et déloyale, ce sang sera sur toi, selon ta parole : ce sang suscitera contre toi des ennemis implacables, qui abattront tes murailles et tes forteresses, et renverseront jusqu'au fondement ce temple, l'ornement du monde. Ils ne savent pas, ils n'entendent pas ; et, enchantés <sup>5</sup> par leur passion, ils ne voient point la colère qui les menace <sup>6</sup>. Et nous, également enivrés par nos passions insensées, nous ne regardons point le jour de Dieu, jour

1. Joan., XIX, 15.

2. Hebr., VI, 6.

3. C'est le mot du texte : Bossuet hésite cependant ; et il écrit en marge, en même temps que celui-ci : *injurieuse — aveugle.* — Peut-être

ce dernier, déjà souvent employé, est-il celui qui le tente le plus.

4. Matth., XXVII, 25.

5. *Enchantés*, sous l'influence d'un enchantement, d'une incantation.

6. Var. : qui les poursuit.



de ténèbres, jour de tempête, jour d'indignation éternelle<sup>1</sup>; et nous ne considérons pas de quelle sorte nous pourrions porter les coups incessamment redoublés de cette main souveraine. Jésus-Christ succombe sous ce poids terrible : il s'afflige, il se trouble, il sue sang et eau, il se plaint d'être délaissé; il ne trouve point de consolation. Tel est, M[essieurs], un Jésus sous l'effroyable pressoir [p. XIX] de la justice divine. Les femmes de Jérusalem sont émuës de compassion, voyant l'excès de ses maux et de ses douleurs. Mais écoutez comme il leur parle : *Ne pleurez point sur moi*, leur dit-il; *mais pleurez sur vous-mêmes et sur vos enfants*<sup>2</sup>; déplorez la calamité qui vous suit de près : *car si on fait ainsi au bois vert, que fera-t-on au bois sec*<sup>3</sup>? Chrétiens, qui vous étonnez de voir Jésus-Christ traité si cruellement, étonnez-vous de vous-même[s] et des supplices que vous attirez sur vos têtes criminelles. Si la justice divine n'épargne pas l'Innocent, parce qu'il a répondu pour les pécheurs, que doivent attendre les pécheurs eux-mêmes, s'ils méprisent la miséricorde qui leur est offerte? Si ce bois vert, ce bois vivant, si Jésus-Christ, cet arbre fécond qui porte de si beaux fruits, n'est pas épargné; pécheur, bois aride, bois déraciné qui n'es plus bon que pour le feu éternel<sup>4</sup>, que dois-tu attendre? C'est ce que nous ne voyons pas; et Jésus, touché de compassion<sup>5</sup> des misères qui nous attendent : O Père! ayez pitié de ces insensés qui courent en aveugles à leur damnation, en riant, en battant [p. XX] des mains, en s'applaudissant les uns aux autres! ô Père! ayez pitié de leur ignorance ou plutôt de leur stupidité insensée : *Pater, dimitte illis : non enim sciunt quid faciunt*<sup>6</sup>!

Non seulement il prie. Ch[rétiens], mais il sacrifie pour nous : *Dieu était en Christ*<sup>7</sup> *se réconciliant le monde*<sup>8</sup>.

1. Joel., II, 1. 2.

2. Luc., XXIII, 28.

3. *Ibid.*, 31.

4. Var. : pour les flammes.

5. Ms. : compassions.

6. Luc., XXII, 34. — Ms. : *Pater. ignosce, quia nesciunt...*

7. Traduction calquée sur la Vulgate : *in Christo*. Plus haut, Bossuet allait dire : « Si on traite ainsi le

bois vert... » il s'est repris, pour reproduire plus littéralement le latin : « Si on fait ainsi au bois vert... » (*faciunt*). Quand il traduit les Pères ou les écrivains ecclésiastiques, il ne s'attache pas ainsi à la lettre : en s'appropriant leur pensée, il la rend volontiers avec élégance.

8. II Cor., v, 19.

[Comme<sup>1</sup> on voit quelquefois un grand orage : le ciel semble s'éclater et fondre tout entier sur la terre ; mais en même temps on voit qu'il se décharge peu à peu, jusqu'à ce qu'il reprenne<sup>2</sup> enfin sa première sérénité, calmé et apaisé, si je puis parler de la sorte, par sa propre indignation ; ainsi la justice divine, éclatant sur le Fils de Dieu de toute sa force, se passe peu à peu en se déchargeant ; la nue crève et se dissipe ; Dieu commence à ouvrir aux enfants d'Adam cette face bénigne et riante ; et, par un retour admirable qui comprend tout le mystère de notre salut, pendant qu'il délaisse son Fils innocent pour l'amour des hommes coupables, il embrasse tendrement les hommes coupables pour l'amour de son Fils innocent<sup>3</sup>]

[P. XXI] Mais que nous sert, Ch[rétiens], que Jésus-Christ ait crié pour nous à son Père, et qu'il ait payé de son propre sang le prix de notre rachat, si nous périssons cependant parmi les mystères de notre salut et à la vue de la croix, en négligeant de nous appliquer les grâces qu'elle nous présente ? Ha ! voici les jours salutaire[s] où Jésus-Christ veut célébrer la Pâque<sup>4</sup> avec nous ; où les pasteurs, où les prédicateurs, où toute l'Église nous crie : *Mes Frères, nous vous conjurons, pour Jésus-Christ, de vous réconcilier avec Dieu*<sup>5</sup>. Qui de nous n'est pas résolu durant ces saints jours d'approcher de la sainte table ? O sainte résolution ! mais trouvez bon néanmoins que je vous arrête pour vous dire avec l'Apôtre : « *Probet autem seipsum homo*<sup>6</sup> : Que l'homme s'éprouve soi-même. » L'action que vous allez faire est la plus sainte, la plus auguste<sup>7</sup> du christianisme : il ne s'agit de rien moins que de manger de sa propre bouche sa condamnation ou sa vie,

1. Ms. : « Voyez Passion du Louvre, 2<sup>e</sup> point, p. 3. » — Comme nous n'avons plus l'original de ce sermon de 1662, c'est dans le copie, revue par Bossuet, qu'il faut chercher le passage. On le trouve à la fin du cahier portant le numéro 7 (la pagination est marquée de quatre en quatre pages, d'une écriture peu serrée).

2. Var. : reprend.

3. Apparemment l'emprunt se

bornait à cette comparaison. Ce passage, en 1662, était encadré dans des réflexions sur le délaissement du Sauveur à la croix. Rien n'indique ici chez l'orateur l'intention d'y insister à nouveau.

4. Var. : faire sa Pâque.

5. II Cor., v, 20.

6. I Cor., xi, 28.

7. Var. : est la plus importante du christianisme.

de porter la miséricorde ou la mort toute présente dans ses entrailles.

Le mystère de l'Eucharistie, c'est le mémorial sacré de la Passion de Jésus : [p. XXII] il y est encore sur le Calvaire ; il y répand encore pour notre salut le sang du Nouveau Testament ; il y renouvelle, il y représente, il y perpétue son saint sacrifice. Nous avons remarqué, mes Frères, dans la Passion, le crime de ses ennemis et sa sainteté infinie ; maintenant il est question, en communion <sup>1</sup>, à laquelle <sup>2</sup> de ces deux choses vous aurez part : sera-ce à la sainteté de la victime, ou aux crimes de ceux qui l'immolent ? sera-ce pour perpétuer la violence ou la soumission, les outrages ou l'obéissance <sup>3</sup> ? Dieu ne venge rien plus terriblement que la profanation de ses saints mystères. Dans une action dont les suites sont si importantes, l'Apôtre a raison de nous arrêter et de nous ordonner une sainte épreuve. Donc, à la vue de ce saint autel, que chacun s'éprouve soi-même et rentre dans les replis de sa conscience. Oubliez <sup>4</sup> toutes vos affaires ; car quels soins ne doivent céder à celui de se rendre digne de Jésus-Christ ? et peut-on imaginer quelque chose qu'il soit ni plus utile de bien recevoir, ni plus dangereux de profaner, que son mystère adorable ?

Songez-vous à corriger votre vie, à restituer le bien mal acquis, à réparer les injustices que vous avez faites ? Je ne puis pas vous en faire ici le dénombrement : songez seulement à celles du jeu si fréquentes, [p. XXIII] si peu méditées, si peu réparées. Je tremble pour vous quand je considère les avantages frauduleux que vous prenez et que vous donnez, les ruines qui s'en suivent, et le repos malheureux que je vois sur ce sujet dans les consciences. Il semble qu'on se persuade que tout est

1. Édit. : en communiant.

2. Il est question... à laquelle. Cf. Malherbe : « Il n'est point question quel il est. » (*Épîtres de Sénèque*, LXXV). « C'est une grande question s'il s'en trouve de tels. » (La Bruyère, *Des Esprits forts*, n. 15).

3. Addition inachevée : la trahison de Judas, ou...

4. Édit. : Oubliez *donc*. — Ce *donc*

est bien au manuscrit, et cependant il ne faut pas hésiter à le retrancher. Il était antérieur à la phrase qu'on vient de lire, qui est une addition marginale. C'est là que l'auteur a placé *donc*, qu'il voulait d'abord mettre ici. On ne saurait dire, croyons-nous, qu'il a voulu le répéter : en cette hypothèse, il devrait être ici encore en tête de la phrase.

jeu dans le jeu ; mais il n'en est pas de la sorte. Les injustices ne sont pas moins grandes, ni les restitutions moins obligatoires, sans que j'y puisse remarquer d'autres différences sinon qu'on y pense moins, et que les fraudes et voleries sont plus ordinaires et plus manifestes. Pensez-y donc, Ch[rétiens], si ce n'est qu'avec vos richesses, vous vouliez encore jouer votre âme, ou plutôt non tant la jouer que la perdre très assurément, d'une manière bien plus hardie que vous ne faites vos biens. Le grand saint Ambroise s'étonne de la hardiesse des grands joueurs, *qui changent*<sup>1</sup>, dit ce grand homme<sup>2</sup>, *à tous moments de fortune : tantôt riches, tantôt ruinés, selon qu'il plaît au hasard*<sup>3</sup>. Ne vous étonnez pas, Ch[rétiens], si nous descendons à ces bassesses ; et si vous trouvez peut-être que c'est trop rabaisser nos discours, jugez donc combien il est plus indigne de rabaisser jusques-là votre conscience.

[P. XXIV] Mais je ne finirais jamais ce discours, si je voulais faire avec vous tout votre examen. *Probet autem [scipsum homo]* : si vous vous mettez à l'épreuve, connaissez votre faiblesse et défiez-vous de vos forces...

...De cette même bouche dont nous consacrons les divins mystères... : Recevez-les saintement ; ne faites point vos pâques par un sacrilège<sup>4</sup>.

1. Édité : qui *peut-être* changent ... — Cette atténuation n'est pas au manuscrit.

2. *Lib. de Tob.* cap. XI.

3. Le manuscrit ajoute : « Mais encore, etc. » C'est l'indication d'un développement.

4. Édité : De cette même bouche dont nous consacrons les divins mystères, recevez-les... — Cette ponctuation fait contresens, si tant est qu'elle donne un sens quelconque. Bossuet veut dire : « De cette

même bouche dont nous consacrons les divins mystères, nous vous exhortons à les recevoir saintement. »

L'idée est seulement indiquée, comme dans ce qui précède. Après avoir été tenté de l'écrire à la suite de ce qu'on vient de lire, l'auteur la renvoie au bas de la page, et laisse en blanc, dans l'intervalle, un espace considérable. Évidemment il se proposait de compléter cette péroraison simplement esquissée.

CARÈME DE SAINT-GERMAIN.

EXORDE POUR LE JOUR DE PAQUES.

25 avril 1666.

---

La chapelle royale de Saint-Germain, à la différence de celle du Louvre, jouissait de certains privilèges paroissiaux. Par exemple, il s'y donnait un sermon aux jours des très grandes fêtes, qui sont exceptés dans les concessions de chapelles privées. Dans l'Avent du Louvre, il n'y avait eu de sermon ni à la Toussaint, ni à Noël; nous en trouverons un pour chacune de ces deux fêtes dans l'Avent de Saint-Germain, en 1669. Le Carême du Louvre ne comprenait pas de prédication pour le jour de Pâques: celui de Saint-Germain se termina par un discours sur cette solennité. Il fut, ce semble, improvisé en grande partie. L'orateur relut, à cette intention, le sermon prêché aux Carmélites en 1661. On voit par les corrections de détail, ajoutées à cette occasion et que nous avons données dans les notes (t. IV, p. 109 et suiv.), qu'il médita l'œuvre entière, et le sommaire même. L'avant-propos seul n'en contient aucune. On en va voir ici la raison: c'est qu'un autre fut composé pour 1666. Le début, surtout dans une circonstance solennelle, était chose délicate: Bossuet ne l'abandonnait pas au hasard de l'inspiration du moment. Il pouvait compter sur elle, une fois entré en matière: il ne voulait pas s'exposer à se lancer, au début, dans une fausse direction.

Cet avant-propos<sup>1</sup> se termine par l'invitation de *dire* avec l'Église le *Regina cæli*. Il faut entendre sans doute que cette antienne était chantée par une maîtrise. De même, pour l'*O Cruz, ave*, dans le sermon précédent: s'il n'y en a pas dans la *Passion du Louvre*, c'est apparemment l'absence d'exécutants qui aura amené la suppression de l'avant-propos, dont ce chant aurait été la conclusion.

1. Ms. fr. 12824, f. 63. — In-4.

---

*Soirite templum hoc, et in tribus diebus excitabo illud.*

Détruisez ce temple, et je le rétablirai en trois jours.

(Paroles du Fils de Dieu, en saint Jean, chapitre II, [19,] par lesquelles le Sauveur prédit sa glorieuse résurrection : *Ille autem dicebat de templo corporis sui.*)

Ce n'a pas été sans mystère que la solennité de la Pâque sainte et religieuse, qui devait nous représenter en figure le renouvellement spirituel<sup>1</sup> de l'homme, a été instituée<sup>2</sup>, sous la Loi et ensuite sous l'Évangile, dans cette belle<sup>3</sup> saison où le monde se renouvelle et où le soleil, qui s'était éloigné de nous, semble retourner sur ses pas<sup>4</sup>, et ranime en se rapprochant toute la nature. C'est de cet agréable renouvellement de la nature visible que saint Grégoire de Nazianze<sup>5</sup> prend occasion d'exciter tous les chrétiens à faire en eux-mêmes un printemps mystique et spirituel par le renouvellement de leurs âmes ; et c'est à quoi nous invite le divin Sauveur Jésus, fils de Dieu<sup>6</sup>, qui revient à nous et nous paraît aujourd'hui, plus glorieux que jamais, avec toutes ses lumières. Ce divin soleil de justice s'était retiré bien loin dans ces derniers jours<sup>7</sup> ; et sa sainte âme, descendue aux enfers, était allée<sup>8</sup> réjouir les limbes par sa lumière bénigne, et donner de plus beaux jours à un autre monde. Aujourd'hui qu'il se rapproche de nous avec de nouveaux rayons de gloire et de majesté, il faut aussi qu'il nous renouvelle par de favorables<sup>9</sup> influences, en nous éclairant de plus près. Il faut nous renouveler avec lui. Assez et trop longtemps<sup>10</sup> nous

1. Var. : mystique. (Effacé. en soulignant.)

2. Var. : établie. (Souligné.)

3. Var. : agréable.

4. Première rédaction : nous ramène les beaux jours. (Effacé.)

5. *Orat.* XLIII (nunc XLIV), n. 23.

6. Edit. : ce divin soleil de Justice. — Bossuet détache ces cinq mots pour en faire le thème de la phrase suivante.

7. Var. : Il s'était retiré bien loin par sa mort. (Les trois derniers mots

effacés).

8. Var. : avait été.

9. Var. : douces.

10. Écrit comme nous l'écrivons (toutefois en deux mots), cet adjectif prouve que la forme phonétique *printans*, que nous rencontrons quelques lignes plus haut, était un lapsus, tout à fait exceptionnel à cette date. Il y avait douze ans que Bossuet avait renoncé à cette orthographe. à laquelle on voudrait. dit-on, nous ramener

sommes demeurés <sup>1</sup> dans le tombeau, dans les ombres de la mort, dans les ténèbres du péché. Jésus-Christ ressuscite, ressuscitons. Jésus-Christ reprend une vie nouvelle, ne respirons, Chrétiens, qu'une sainte nouveauté de vie.

O Marie, qui ne viviez plus depuis que vous aviez vu mourir votre fils, et que sa miraculeuse résurrection a tirée comme d'un sépulcre, en dissipant aujourd'hui cette profonde tristesse où vous étiez pour ainsi dire toute ensevelie, obtenez-nous cette grâce de ressusciter avec lui. Nous nous jetons à vos pieds, et pour honorer la joie infinie que ressentit votre cœur en voyant ce cher fils sorti du tombeau, non plus grand, mais plus glorieux qu'il n'était sorti autrefois de vos entrailles très pures, nous vous disons avec l'Église <sup>2</sup> : *Regina cæli*.

1. Var. : nous avons demeuré.

2. Bossuet allait écrire par habitude : « avec l'Ange » ; il s'interrompt au milieu de ce mot.

Des surcharges écrites en 1666 sur le manuscrit de 1661, une seule était assez importante pour pouvoir être donnée à part. Nous l'avions réservée pour la date où nous voici parvenus. Elle est écrite à la suite de l'ancien sermon :

« Je désire principalement votre

entière conversion à Celui qui vous fait régner. Car encore que tant d'actions que le monde admire vous attire[nt] devant les hommes d'immortelles louanges. Dieu juge par d'autres règles, et il y aura beaucoup à diminuer quand il faudra subir (var. : souffrir) la rigueur de son examen (var. : paraître à son tribunal). Je souhaite donc, ô grand Roi... » — Inachevé.

## SERMON POUR

# LE DIMANCHE DE LA QUINQUAGÈSIME.

Prêché à Paris <sup>1</sup>, en 1667.

---

Après le *Carême de Saint-Germain* (1666), Bossuet était retourné dans son canonicate de Metz, « suivant sa coutume, » dit l'abbé Leduc <sup>2</sup>. Bien qu'il soit revenu à Paris au mois d'août de la même année <sup>3</sup>, nous ne trouvons aucune autre prédication qu'il faille dater de 1666. Les éditions modernes, d'après une indication fournie par les *Études...* d'A. Floquet, assignent, il est vrai, à cette année, le sermon pour la Vêture de M<sup>lle</sup> de Beauvais; mais nous verrons que cette cérémonie n'eut lieu que l'année suivante. Une des lettres que Bossuet adressa à cette époque au ministre P. Ferry, au sujet d'un projet de réunion des protestants de Lorraine à l'Église catholique, débute par ces mots: « Depuis la très obligeante lettre que vous m'avez fait l'honneur de m'écrire, Monsieur, j'ai presque toujours été comme errant en divers endroits <sup>4</sup>. »

Tout au début de 1667, se place dans l'histoire de la prédication de Bossuet une œuvre fort importante, qui malheureusement ne nous a pas été conservée: c'est l'oraison funèbre d'Anne d'Autriche. Elle fut prononcée dans la chapelle des Carmélites de la rue du Bouloi, le 18 janvier 1667, « au service solennel du bout de l'an, » dit Leduc dans ses *Mémoires* <sup>5</sup>. Le souvenir du texte initial est seul venu jusqu'à nous: c'était ce verset d'Isaïe (xxxviii, 6): *Timor Domini ipse est thesaurus ejus*; que Leduc traduit ainsi: « La crainte de Dieu était son trésor. »

Ce fut bientôt après, croyons-nous, que Bossuet composa l'important sermon <sup>6</sup> qu'on va lire. Les éditeurs ne paraissent pas s'être trompés sur le jour. Il y a bien un autre évangile semblable à celui-ci, au mercredi de la seconde semaine de Ca-

1. En 1667, Bossuet ne repartit pour Metz qu'au mois d'avril (Floquet, *Études*, t. III, p. 130, note 2).

2. *Mémoires*, p. 103. — Cf. *ibid.*, p. 95.

3. Floquet, *Études...*, t. III, p. 71.

4. Lettre du 28 octobre 1666. Elle est datée de Gassicourt-les-Mantes, où Bossuet avait un bénéfice. — Voy. dans l'édition des Grands écrivains, t. I, p. 159 à 188 toute cette intéressante correspondance. — Paul Ferry était le ministre que

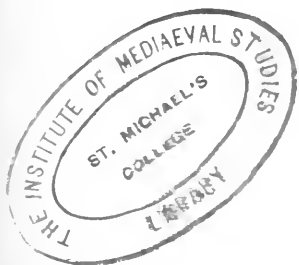
Bossuet avait réfuté en 1655, dans le seul écrit qu'il eût encore donné au public à l'époque où nous sommes de sa vie (*Réfutation du catéchisme de P. Ferry*). Ils ne se gardaient pas rancune, comme on le voit.

5. Page 99.

6. Ms. fr. 12821, fos 390-416. — In-4, avec deux cinquièmes de marge, même pour l'Arc. — Anciennes édit.: SUR L'UTILITÉ DES SOUFRANCES.



rême; mais il est tiré de saint Matthieu, et l'orateur nous dit expressément que celui qu'il commente est de saint Luc. Quant à l'année, on ne la peut déduire que de l'examen minutieux du manuscrit. Aujourd'hui, comme jadis dans l'*Histoire critique de la Prédication de Bossuet*, nous sommes convaincu que ces pages doivent avoir été écrites entre le Carême de Saint-Germain (1666) et le 1<sup>er</sup> janvier 1668; tout au plus pourrait-on hésiter entre l'année que nous choisissons et la suivante: plus tard, la marge occuperait la moitié de la page; ici, elle n'est encore que des deux cinquièmes. Lachat plaçait cette œuvre en 1659, sans prendre garde qu'elle renvoie au *panégyrique de sainte Catherine*, que lui-même datait de 1661. Nous avons ailleurs<sup>1</sup> fait bonne justice, croyons-nous, des considérants irrévérencieux dont il étayait cette étrange sentence.



*Ipsi<sup>2</sup> nihil horum intellexerunt, et erat verbum istud absconditum ab eis, et non intelligebant quae dicebantur<sup>3</sup>.*

Les apôtres ne comprirent rien dans tout ce discours que le Fils de Dieu leur fit de sa Passion; et ces choses leur étaient cachées<sup>4</sup>, et ils n'entendirent point ce qu'il leur disait.

(Luc., xviii. 34.)

L'histoire sacrée de l'Évangile nous représente les saints apôtres en trois états différents depuis leur vocation. Elle nous les représente premièrement dans une grande ignorance des célestes vérités; ensuite nous les voyons dans une incrédulité manifeste; enfin ils nous sont montrés pleins de lumières et de connaissances, et tellement éclairés qu'ils éclairent eux-mêmes tout le monde. Lorsque Jésus-Christ était avec eux, leur entendement grossier ne pénétrait pas les mystères. Quand il se retira du monde, le scandale de la croix les troubla de sorte qu'ils en perdirent la foi<sup>5</sup>. Enfin, quand le Saint-Esprit fut descendu, leur foi fut établie immuablement, et toutes les ténèbres qui enveloppaient leurs

1. *Histoire critique*,... p. 233.

2. Ms. : Et ipsi.

3. Notes marginales (avec des renvois correspondant aux mots *intellexerunt*, — *absconditum ab eis*, — *intelligebant*): *συνῆζεν*, — *νε-*

*χρυσόμενον ἀπ' αὐτῶν*. — *ἐγένετο σκόλη*.

4. Var. : et le sens de cette parole leur était caché.

5. Var. : qu'ils tombèrent dans l'infidélité.

esprits furent dissipées. Ne nous persuadons pas que ces divers changements nous soient inutiles ; tout se fait ici pour notre salut. Les saints Pères nous ont appris que ces hommes <sup>1</sup> choisis de Dieu non seulement nous ont instruits par leur sainte et salutaire doctrine, mais encore nous ont appuyés par leurs doutes, ont affermi notre foi par leur incrédulité ; et je puis bien ajouter qu'ils nous ont aussi enseignés par leur ignorance. C'est pour cela, Chrétiens, que, la voyant si bien marquée dans les paroles de notre évangile que j'ai récitées, j'ai cru que je devais m'appliquer à vous proposer aujourd'hui les instructions admirables que le Saint-Esprit veut que nous tirions de l'ignorance où étaient nos maîtres, lorsque, se laissant encore guider par leurs sens, ils entendaient si peu les secrets de la Sagesse éternelle. Mais, comme c'est un ouvrage divin de faire sortir la lumière du sein des ténèbres, et que c'est par un tel ouvrage que Dieu a commencé la création de l'univers : *Dixit de tenebris lumen splendescere* <sup>2</sup> ; avant que de nous engager dans une semblable entreprise, appelons à notre secours sa toute-puissance, et demandons-lui tous ensemble la grâce de son Saint-Esprit par l'intercession de la bienheureuse Vierge, en lui disant avec l'Ange : *Ave* <sup>3</sup>.

[P. 1] Quand Jésus-Christ propose aux peuples avec des paroles sublimes <sup>4</sup> les impénétrables secrets qu'il a vus dans le sein de son Père ; quand il enveloppe dans des paraboles les mystères du royaume de Dieu, afin comme il dit lui-même, que les hommes ingrats et superbes, *en voyant ne voient point, et en écoutant n'entendent point* <sup>5</sup> ; on ne doit pas s'étonner beaucoup,

1. Édit. : que *non seulement* ces hommes choisis de Dieu nous ont instruits par leur sainte et salutaire doctrine ; mais encore *qu'ils* nous ont appuyés par leurs doutes, *qu'ils* ont affermi... — En lisant ainsi, on ne tient pas compte des corrections par lesquelles l'auteur a transporté « *non seulement* » cinq mots plus loin, et supprimé les attaches dans la suite de la phrase.

2. II Cor., IV, 6. — Ms. : *Jussit*...

3. Édit. : *Ave, Maria*. — Bossuet, toujours exact, n'ajoute jamais ce second mot quand il cite *les paroles de l'Ange* : et cela, parce que nous lisons dans l'Évangile : *Ave, gratia plena*...

4. Les éditions modernes donnent comme variante : sublimes et mystérieuses. — Les deux derniers mots sont effacés.

5. Marc., IV, 12.

Chrétiens, si <sup>1</sup> les apôtres ne comprennent point <sup>2</sup> ces mystérieux discours. Mais qu'ils n'aient pu concevoir les choses que le Fils de Dieu leur dit aujourd'hui en termes si clairs, je vous confesse, mes Frères, que j'en suis surpris. En effet, écoutez, je vous prie, de quelle sorte il leur parle dans notre évangile : *Nous montons, [p. 2] leur dit-il, en Jérusalem, et toutes les choses que les prophètes ont écrites du Fils de l'homme seront bientôt accomplies* [s] <sup>3</sup> ; *car il sera livré aux Gentils, il sera moqué, flagellé, on lui crachera au visage, et, après l'avoir fouetté, ils le feront mourir, et il ressuscitera le troisième jour* <sup>4</sup>. Je vous demande, Messieurs, en quelle partie de ce discours vous trouvez de l'obscurité ; au contraire, ne paraît-il pas <sup>5</sup> que tout y est fort intelligible, et que le Sauveur <sup>6</sup> ne s'était pas énoncé en termes plus clairs, quand les apôtres lui dirent en un autre endroit <sup>7</sup> : « Maître, vous nous parlez à cette heure tout ouvertement, et vous n'usez d'aucune figure ni parabole ? *Ecce nunc [p. 3] palam loqueris, et proverbium nullum dicis* <sup>8</sup>. » Et toutefois admirez que, Jésus ayant dit ces choses sans aucune ambiguïté, saint Luc remarque aussitôt qu'ils ne comprirent rien en tout son discours ; et comme si c'était peu de l'avoir observé une seule fois, il continue en disant : *Et* <sup>9</sup> *cette parole leur était cachée* ; et enfin il ajoute encore : *Et ils n'entendaient pas ce qu'il leur disait*.

Certainement ce n'est pas en vain que l'évangéliste insiste si fort sur cette ignorance des apôtres : il veut que nous entendions par ces fréquentes répétitions combien étaient épais les nuages qui enveloppaient leurs esprits ; et tout ensemble il nous avertit qu'il ne faut

1. Var. : je ne m'étonne pas, Chrétiens, que...

2. Var. : pas.

3. Var. : lui arriveront bientôt.

4. Luc., XVIII, 31-33.

5. Var. : ne semble-t-il pas.

6. Note marginale, à la sanguine : « Il spécifie tout fort distinctement. » — Les éditeurs, Lachat comme les autres, quelque ennemi qu'il soit en général des notes marginales, coupent la phrase, et la complètent, pour y faire entrer celle-ci.

7. Var. : et il ne s'était pas énoncé — et il ne leur parlait pas plus clairement, lorsqu'ils lui dirent en un autre endroit... — et que jamais les apôtres n'ont eu plus de raison de dire au Sauveur ce qu'ils lui ont dit en un autre endroit.

8. Joan., XVI, 29. — Note marginale : *παρομύχην*.

9. Les éditeurs suppriment cette conjonction, qui est dans le texte sacré, comme dans notre manuscrit.

[p. 4] point passer ici légèrement, mais nous arrêter avec attention, et sérieusement réfléchir sur une telle ignorance. Or, mes Frères, pour me conformer à l'intention de l'auteur sacré et à celle du Saint-Esprit, j'ai dessein de vous proposer les réflexions que j'ai faites. Ce que je découvre d'abord<sup>1</sup>, c'est qu'il ne suffit pas que le soleil luise et que les flambeaux soient allumés, si la vue est mal disposée, et que la clarté se présente en vain lorsque les yeux sont malades. Mais quel était cet aveuglement qui empêchait les apôtres d'entendre des paroles si manifestes et de voir, pour ainsi dire, dans [p. 5] un si grand jour ? C'est ce qu'il nous faut rechercher ; et c'est là qu'en trouvant la cause qui offusque leur intelligence, nous connaissons<sup>2</sup> les empêchements qui obscurcissent aussi si souvent la nôtre. Pour pénétrer ce secret, conférons un autre passage avec celui-ci ; c'est une excellente méthode pour entendre les Écritures ; je m'en servirai en ce lieu, et saint Luc nous expliquera les sentiments de saint Luc.

Après qu'il a rapporté<sup>3</sup>, dans son neuvième chapitre, un discours du Sauveur des âmes sur le sujet de sa Passion<sup>4</sup> et de sa mort, semblable à celui qu'il tient dans l'évangile de ce jour, il remarque pareillement que les apôtres n'y comprirent rien : « Et les disciples, dit-il, n'entendirent [p. 6] point cette parole, et elle était comme voilée devant eux, en sorte qu'ils ne la sentaient pas<sup>5</sup> ; et ils craignaient de l'interroger sur<sup>6</sup> cette parole : *At illi ignorabant verbum istud, et erat velatum ante eos, ut non sentirent illud ; et timebant eum interrogare de hoc verbo*<sup>7</sup>. » Je vois<sup>8</sup>, si je ne me trompe, les deux causes de l'aveuglement. Si les apôtres n'entendent pas les paroles très évidentes du Sauveur Jésus, c'est que non seulement leur esprit, mais encore leur volonté est mal disposée. Premièrement ils n'entendent

1. Var. : Je vois avant toutes choses qu'il ne suffit pas...

2. Var. : nous verrons...

3. Var. : raconté.

4. Note marginale : Cet[te] ignorance les tient quand J[ésus] leur parle de sa Passion.

5. Édité : n'en sentaient pas la force. — C'était une correction ;

mais Bossuët l'a effacée, parce qu'elle rendait la traduction moins littérale. Il vérifie même sur le texte grec, rapporté en note marginale : *ὅτι μὴ αἰσθωνται αὐτό.*

6. Var. : de.

7. Luc., ix, 45. — Ms. : *de verbo hoc.* De même plus bas.

8. Var. : Voilà.

pas, parce qu'ils ont l'esprit occupé par d'autres pensées et obscurci par les préjugés qui naissent des sens<sup>1</sup>; et voilà ce voile qui est devant eux et les empêche de voir : *Et erat velatum ante eos*. Secondement [p. 7] ils n'entendent pas, parce qu'ils craignent d'être éclaircis<sup>2</sup>; et ils ne découvrent pas la lumière, à cause qu'ils détournent les yeux délibérément. « Ils appréhendaient<sup>3</sup>, dit l'évangéliste, de l'interroger sur cette parole : *Et timebant eum interrogare de hoc verbo*. » Voilà donc les deux grands obstacles qui nous empêchent d'entendre les paroles de Jésus-Christ : obstacle de la part de l'entendement, qui, prévenu de ses pensées et couvert de ses préjugés comme d'un voile ténébreux<sup>4</sup>, ne peut pénétrer à travers ce voile, ni le percer par ses regards; obstacle de la part de la volonté, qui fuit l'éclaircissement et ne veut pas être instruite. Telles sont les causes profondes de l'aveuglement des mortels sur la Passion du Sauveur<sup>5</sup>. L'esprit préoccupé ne peut recevoir la lumière; la volonté dépravée l'évite et la craint. O Jésus! dans quelque [p. 8] évidence que vous exposiez le mystère de vos souffrances<sup>6</sup>, les hommes n'entendront jamais, et notre aveuglement<sup>7</sup> sera sans remède, si nous ne déracinons ces deux maux extrêmes qui nous empêchent de voir : la préoccupation dans l'esprit et une crainte secrète dans la volonté, qui nous fait appréhender la lumière. C'est aussi ce que j'entreprends, avec le secours de la grâce, dans les deux parties de mon discours.

### Premier Point.

Saint Thomas, voulant nous décrire ce que c'est qu'un bon entendement, et quel est l'homme bien sensé, dit que c'est celui dont l'esprit est disposé comme une glace

1. Première rédaction, complétée ensuite : « parce qu'ils ont l'esprit obscurci par les préjugés des sens. »

2. Var. : parce qu'ils refusent de chercher — ne veulent pas chercher l'éclaircissement nécessaire.

3. Var. : craignaient.

4. Var. : et enveloppé, pour ainsi dire, dans ses préjugés, comme dans un voile ténébreux, ne peut pénétrer

à travers ce voile, qui lui couvre les vérités évangéliques. — Ces six derniers mots sont maintenus dans le texte des précédentes éditions.

5. Cinq mots ajoutés, à la sanguine.

6. Var. : que vous mettiez vos desseins.

7. Var. : notre ignorance.

nette et bien unie<sup>1</sup>, où les choses s'impriment telles qu'elles sont, sans que les couleurs s'altèrent ou que les traits se courbent et se défigurent : *In quo objecta non distorta, sed simplici intuitu recta videntur*<sup>2</sup>. [p.9] Qu'il y a peu d'entendements qui soient disposés de cette sorte ! que cette glace est inégale et mal polie ! que ce miroir est souvent terni, et que rarement il arrive que les objets y paraissent en leur naturel ! Mais il n'est pas encore temps de nous plaindre de nos erreurs : il en faut rechercher les causes ; et tous les sages sont d'accord que l'une des plus générales, ce sont nos préventions, nos vains préjugés, nos opinions anticipées.

Le même saint Thomas remarque qu'il y a un certain mouvement dans nos esprits, qui s'appelle précipitation ; et je vous prie, Messieurs, de le bien entendre. Ce grand homme, pour nous le rendre sensible, nous l'explique par la ressemblance des mouvements corporels<sup>3</sup>. Il y a beaucoup de différence entre un homme qui descend et un homme qui se précipite. Celui [p. 10] qui descend, dit-il, marche posément et avec ordre, et s'appuie sur tous les degrés ; mais celui qui se précipite se jette comme à l'aveugle par un mouvement rapide et impétueux, et semble vouloir atteindre les extrémités sans passer par le milieu. Appliquons ceci, avec saint Thomas, aux mouvements de l'esprit. La raison, poursuit ce grand homme, doit s'avancer avec ordre, et aller<sup>4</sup> considérément d'une chose à l'autre ; si bien qu'elle a comme ses degrés, par où il faut qu'elle passe<sup>5</sup> avant que d'asseoir son jugement. Mais l'esprit ne s'en donne

1. Var. : est disposé comme un miroir très net et très poli. Cette comparaison se retrouve dans l'*Histoire du Consulat et de l'Empire*, par Thiers (Préface du tome XVIII). Il est peu probable que cet homme politique en ait emprunté l'idée à saint Thomas, ni même à Bossuet. Non que tous les orateurs parlementaires méprisent ou négligent le grand orateur de la chaire. On garde à la Bibliothèque de la ville de Paris (Musée Carnavalet) le Bossuet de Berryer, où sont soulignés les plus beaux passages des discours. Son goût pour cet auteur était si connu,

que les typographes parisiens, voulant le remercier de les avoir défendus dans un procès, lui offrirent une édition des *Oraisons funèbres*, tirée par eux à un seul exemplaire.

2. I<sup>a</sup> II<sup>e</sup>, quæst. LI, art. 3.

3. II<sup>a</sup> III<sup>e</sup>, quæst. LIII, art. 3.

4. Var. : marcher — passer. — Édit. : et marcher, aller considérément...

5. Souligné, et toutefois maintenu. — Ce mot formaît redite avant les corrections signalées dans la note précédente, en vertu desquelles *passer* a été remplacé, d'abord par *marcher*, et enfin par *aller*.

pas toujours le loisir ; car il a je ne sais quoi de vif qui fait qu'il se précipite. Il aime mieux juger que d'examiner les raisons, parce que la décision [p. 11] lui plaît et que l'examen le travaille. Comme donc son mouvement est fort vif, et sa vitesse incroyable, comme il <sup>1</sup> n'est rien de plus malaisé que de fixer la mobilité et de contenir ce feu <sup>2</sup> des esprits, il s'avance témérairement, il juge avant que de connaître, il n'attend pas que les choses se découvrent et se représentent comme d'elles-mêmes, mais il prend des impressions qui ne naissent pas des objets, et, trop subtil ouvrier, il se forme lui-même de fausses images. C'est ce qui s'appelle précipitation ; et c'est la source féconde de tous les faux préjugés qui obscurcissent notre intelligence.

En effet <sup>3</sup>, Messieurs, ces préventions et ces opinions anticipées sont autant de nuages devant l'esprit, et autant de taches sur ce beau miroir, qui empêche[nt] que la vérité n'y soit imprimée. Vous sollicitez un juge, vous vous excusez envers un maître, vous voulez instruire un égal ; vous le trouvez prévenu : [p. 12] ô le grand et inutile travail ! ô que vos paroles sont faibles, et que vous vous consommez par un vain effort <sup>4</sup> ! L'esprit est engagé et a pris sa forme ; les idées qui sont déjà au-dedans repoussent tout ce qui vient du dehors. La vérité se présente ; on ne la voit plus, on ne l'entend plus. Combien de fois <sup>5</sup> on ferme l'oreille aux plaintes des innocents ! Ha ! mes Frères, donnons-nous garde de cette dangereuse précipitation. Laissons agir les raisons, laissons faire les choses ; c'est à dire : recevons les impressions que la vérité fera sur notre esprit <sup>6</sup>, mais n'en prenons point de nous-mêmes. Apprenons à arrêter et à contenir ce feu des esprits et leur mobilité impétueuse <sup>7</sup> ; car ensuite, pour l'ordinaire, on ne revient

1. Var. : et qu'il.

2. On serait tenté d'imprimer : « contenir le feu des esprits. » Bossuet a écrit ce ; c'était, il est vrai, avant d'ajouter la mobilité. Mais, reprenant ces mots un peu plus loin (avant de les corriger), il lit comme nous faisons ici.

3. Var. : Car.

4. Note marginale que Deforis introduit dans le texte, en y ajoutant

une traduction : *Et conversum est retrorsum judicium, et justitia longe stetit, quia corruit in platea veritas, et equitas non potuit ingredi* (Lett. LIX, 14).

5. Les anciens éditeurs placent plus loin cette phrase ; Lachat la renvoie en note. C'est une addition marginale.

6. Var. : sur nos jugements.

7. Var. : inquiète. — Les éditeurs

plus ; et, comme si notre entendement avait fait son effort, il semble n'avoir plus d'activité que pour suivre l'impression qu'il s'est donnée à lui-même, et s'engager dans la route qu'il a commencée. « La lumière de nos yeux n'est plus avec nous : *Lumen oculorum ueorum et ipsum non est mecum* <sup>1</sup> » ; car ces <sup>2</sup> pernicieuses préoccupations nous troublent tellement la vue et nous enchantent de sorte, si vous me permettez de parler ainsi, que [p. 13] nous ne sommes capables de voir ni les objets qui se présentent, ni même ce voile obscur qu'elles nous mettent subtilement devant les yeux.

Considérez les apôtres. Vous avez ouï les paroles par lesquelles le Fils de Dieu leur explique les opprobres de sa Passion et l'ignominie de sa mort prochaine <sup>3</sup> ; et vous avez reconnu <sup>4</sup> qu'il n'y a rien de plus clair ni de plus formel. Toutefois, vous le voyez, ils sont tellement occupés de la fausse imagination des grandeurs mondaines (car c'est là ce qui les tient arrêtés), du règne temporel du Messie, de son trône, de ses triomphes, qu'ils se figurent semblables à ceux que le monde admire, qu'ils ne peuvent comprendre ses discours. [p. 14] Et remarquez, Chrétiens, qu'ils avaient déjà entendu que Jésus était le Fils de Dieu. Saint Pierre l'avait confessé, lorsqu'il avait rendu, au nom de tous, ce témoignage admirable que la chair et le sang ne lui avait point révélé ; témoignage qui changea Simon en Pierre, et le fit véritablement fils de la colombe et le fondement de l'Église <sup>5</sup> : *Vous êtes le Christ, fils du Dieu vivant* <sup>6</sup>.

abrègent ici le texte, sans doute parce qu'on avait déjà rencontré plus haut ces mêmes locutions. — Autre var. : Apprenons à arrêter la mobilité inquiète — impétueuse — et à contenir ce feu des esprits.

1. Ps. XXXVII, 11.

2. Les éditeurs ont lu ici : «... qu'il a commencée ; car ces pernicieuses préoccupations nous troublent tellement la vue que la lumière...*mecum* ; et nous enchantent de sorte... » — On a ainsi deux *et* (car ensuite, car ces pernicieuses), qui se commandent ; l'un tiré du texte primitif, l'autre de l'addition marginale (la phrase *Apprenons...*) De plus, on est obligé

d'ajouter un *que* avant la citation du Ps. XXXVII. Or, sous cette forme, elle est effacée dans le brouillon, pour être placée plus loin, sans attache, en addition marginale.

3. Première rédaction : explique sa Passion et sa mort prochaine.

4. Var. : confessé.

5. Var. : témoignage qui le rendit véritablement fils de la colombe et le fondement de l'Église, et qui changea Simon en Pierre. — La première rédaction se bornait à ceci : «... l'avait confessé, lorsqu'il avait dit, au nom de tous : Vous êtes... » Le reste est une addition marginale.

6. Matth., XVI, 16.



Mais aussitôt qu'il commence à parler des traitements inhumains que lui feront les anciens du peuple et les Scribes, et de sa croix, non seulement ils n'entendent plus, mais encore ils le contredisent de toute leur force <sup>1</sup> : « A Dieu ne plaise, Seigneur, disent-ils ; cela ne vous arrivera point : *Absit a te, Domine, non erit tibi hoc* <sup>2</sup> » ; jusqu'à s'en faire appeler Satan : *Allez, Satan*, dit Jésus à Pierre, *vous m'êtes* <sup>3</sup> *un scandale, parce que vos sentiments ne sont pas selon Dieu, mais selon les hommes.* Étrange effet de la prévention ! Les apôtres se sont élevés au-dessus du ciel et de toute la nature, pour contempler Jésus-Christ dans le sein de son Père céleste et découvrir le secret de sa génération éternelle ; et ils ne peuvent entendre le sacré mystère de ses humiliations. Et toutefois, Chrétiens, [p. 15] n'est-il pas bien plus difficile de croire qu'un homme soit le fils de Dieu <sup>4</sup>, que de croire qu'un homme soit exposé aux accidents communs de l'humanité ? Le chemin n'est-il pas de beaucoup plus long et la chute bien plus étrange du ciel en la terre, du sein du Père céleste dans celui d'une créature mortelle, que de là à la mort et au sépulchre ? Et néanmoins les apôtres ont bien entendu cette première démarche, et ils ne peuvent entendre que leur maître fasse la seconde. Ils ne peuvent s'imaginer ni qu'il souffre, ni qu'il meure. J'ai même remarqué que la résurrection choque leur esprit, parce que, pour ressusciter, il faut mourir ; et ils ne conçoivent pas que le Sauveur se rabaisse jusques-là : tant ils s'éta[en]t mis dans l'esprit <sup>5</sup> que tout devait être grand et magnifique dans le Fils de Dieu ! tant ils s'étaient rempli l'imagination des opinions judaïques touchant le règne pompeux de leur Messie ! C'est pourquoi <sup>6</sup>, dans quelque évidence que Jésus-Christ leur puisse parler de [p. 16] sa croix et de ses souffrances, ils ne peuvent rien comprendre dans ses paroles ; et leur premier préjugé « est

1. Édît. : de toute leur force jusqu'à s'en faire appeler Satan. — Mais, avant ces derniers mots, il faut mettre la citation marginale : « A Dieu ne plaise... ; » d'après un renvoi très explicite.

2. Matth. xvi. 22. 23.

3. Var. : tu m'és.

4. Var. : soit Dieu.

5. Var. : (avant les additions marginales) : ... fasse la seconde. C'est qu'ils s'étaient mis dans l'esprit.

6. Var. : Ainsi.

un voile qui les empêche d'en sentir la force : *Et erat velatum ante eos, ut non sentirent illud*<sup>1</sup>.

Que si vous me demandez d'où naissait dans les saints apôtres une si violente préoccupation, je vous le dirai<sup>2</sup>, M[essieurs], en peu de paroles : c'est qu'ils voulaient juger des desseins de Dieu selon la mesure du sens humain. Je l'ai déjà dit, M[essieurs], que ce qui est cause que nous jugeons mal<sup>3</sup>, c'est que nous jugeons précipitamment<sup>4</sup>, et que [p. 17] notre esprit trop prompt se laisse emporter<sup>5</sup> d'un côté ou d'un autre, avant que de bien entendre ; parce que<sup>6</sup>, si notre esprit évitait cette précipitation, il aimerait mieux s'arrêter et demeurer en suspens, que de prendre mal son parti. Mais il faut encore ajouter qu'à l'égard des choses divines, quelque soin<sup>7</sup> que nous apportions à les pénétrer, et avec quelque considération que nous balancions, pour ainsi dire, notre jugement, nous sommes toujours téméraires et précipités, lorsque nous espérons connaître, ou que nous osons juger par nous-mêmes. Pour connaître les choses de Dieu, il faut que Dieu nous enseigne, et forme lui-même notre jugement : *Et erunt omnes docibiles Dei...*<sup>8</sup> *Doctos a Domino*<sup>9</sup>. Car il est tellement au-dessus de nous, que tout ce que nous en pouvons penser de nous-même[s] nous est un obstacle invincible pour entendre ce qu'il est. C'est pourquoi ce sublime [p. 18] théologien<sup>10</sup>, dont saint Denis Aréopagite ne désavouerait jamais la doctrine ni les sentiments, dans ce traité admirable qu'il a composé de *la Théologie mystique*, dit que nous ne sommes capables d'entendre Dieu que par une entière cessation de toute notre intel-

1. Luc. IX. 45.

2. Première rédaction (effacée) : ... il ne sera pas malaisé de le faire entendre. Considérez donc avant toutes choses que Dieu est tellement au-dessus de nous, que tout ce que nous en pouvons penser de nous-mêmes nous est un obstacle pour l'entendre. — (Reporté plus loin.)

3. On pourrait croire ici que nous oublions quelques mots : « que pour l'ordinaire nous jugeons si mal. » Ce que cette première rédaction contient en plus est effacé par un léger trait à la sanguine.

4. Var. : précipitamment.

5. Var. : penche. — Édité. : se laisse emporter. penche...

6. Cette fin de phrase est une addition marginale (à la sanguine).

7. Mot souligné : il paraissait insuffisant, étant employé d'abord absolument : « quelque soin que nous apportions. » Au lieu de le remplacer, l'auteur complète : « à les pénétrer. »

8. Joan., VI. 45.

9. Is., LIV, 13. — Ms. : *Et erunt omnes docti a Deo : docibiles Dei.*

10. L'auteur inconnu du Ve siècle qui a écrit sous le nom de Denis l'Aréopagite.

ligence : Ηἰστῆς τῆς γνώσεως ἀνεξεργησίῃ<sup>1</sup>. Il faut entendre, mes Frères, que tout l'effort que nous faisons de nous même[s] pour connaître ce premier Être<sup>2</sup>, toute notre activité et notre pénétration naturelle ne sert qu'à obscurcir et confondre notre intelligence<sup>3</sup>; qu'il faut imposer silence à nos pensées, à nos discours et à notre raison, et entrer avec Moïse<sup>4</sup> dans la nuée, c'est-à-dire dans les saintes ténèbres de la foi, pour connaître Dieu et ses vérités. Que s'il est si fort au-dessus de nous, ne s'ensuit-il pas aussi [p. 19] qu'il ne pense pas comme nous, qu'il ne résout pas comme nous ? mais plutôt, comme il dit lui-même par son prophète Isaïe : *Mes pensées ne sont pas vos pensées, et mes voies ne sont pas vos voies ; car autant que le ciel est élevé par-dessus la terre, autant sont élevés mes conseils au-dessus de vos conseils, et mes voies au-dessus de vos voies*<sup>5</sup>.

Et il ne faut pas distinguer ici les grossiers d'avec les subtils : car la plus haute subtilité de l'esprit humain, qu'est-ce autre chose devant Dieu qu'une misérable ignorance ? C'est pourquoi il parle ainsi dans son Écriture : *Où sont les sages, où sont les savants, où sont les docteurs ? N'est-ce pas moi qui ai confondu toute la sagesse du siècle*<sup>6</sup> ? Et ailleurs : « *Qui dat secretorum scrutatores quasi non sint, iudices terræ velut inane fecit*<sup>7</sup> : C'est lui qui anéantit ceux qui se mêlent de pénétrer les secrets, et réduit à rien les pensées de ceux qui entreprennent de juger de toutes choses. »

Et, en effet, écoutons ce que dit le Fils de Dieu dans notre évangile : *Nous allons en Jérus[alem], et ce qui est écrit du Fils de l'homme sera accompli* : [p. 20] *Quoi ? les prophéties de son règne ? Nullement : Il sera livré entre les mains des Gentils, et il sera moqué, flagellé, attaché à un bois infâme. O Dieu ! quel est ce*

1. *De myst. Theol.*, cap. I. — Ms. : τῆς γνώσεως.

2. Var. : Dieu. — Éd. it. : Dieu, ce premier Être. — On n'a pas compris que c'est un synonyme destiné à éviter une répétition non justifiée.

3. Note marginale : Nous ne faisons que tourner.

4. Note marginale : Il ne suffit pas de nous élever au-dessus des sens

avec Moïse sur la montagne, dans la plus haute partie de l'esprit. — Pour introduire dans le texte ces notes marginales (à la sanguine), les éditeurs sont obligés d'y faire des remaniements.

5. Is., LV, 8, 9.

6. I Cor., I, 20.

7. Is., XL, 23. — Ms. : *et iudices terræ velut inane facit.*

mystère ? Appelons ici pour un moment notre sens humain, et voyons si nous en pouvons espérer quelque secours. Seigneur, que nous dites-vous ! Vous êtes notre Dieu, notre rédempteur ; vous êtes venu pour nous délivrer de la main de nos ennemis, et régner sur nous éternellement : pourquoi donc tant d'opprobres, tant d'ignominie ? O profondeur des conseils de Dieu, et hauteur impénétrable de ses pensées ! Jésus-Christ se fait admirer par sa doctrine céleste ; on admire l'autorité avec laquelle il enseigne. [p. 21] Ceux <sup>1</sup> qui venaient pour le prendre et se saisir de sa personne sont pris eux-mêmes ; et, comme arrêtés intérieurement <sup>2</sup> par la force de ses discours, ils s'écrient, ravis et hors d'eux-mêmes : « Jamais homme n'a parlé comme celui-là : *Nunquam sic locutus est homo sicut hic homo* <sup>3</sup>. » Jésus-Christ étonne le monde par ses miracles, il éclaire les aveugles-nés, il fait marcher <sup>4</sup> les paralytiques, il délivre les possédés, il ressuscite les morts : ce n'est pas [là] qu'il nous sauve. Jésus-Christ est livré à ses ennemis <sup>5</sup> et se laisse écraser comme un ver de terre : c'est là qu'il devient notre rédempteur. O Dieu ! qui le pourrait croire ? Il ne nous rachète pas en se montrant Dieu ; il nous rachète en se rabaissant au-dessous des hommes. Il ne nous rachète pas en faisant des miracles incompréhensibles ; il nous rachète en souffrant des indignités inouïes. C'est pour cela que nous [lisons] [p. 22] dans son Évangile que, pendant que tout le peuple était étonné d'un miracle qu'il venait de faire, *omnibus mirantibus in omnibus quæ faciebat* <sup>6</sup>, il parle ainsi à ses disciples : « Mettez, vous autres, ces paroles dans vos cœurs : le Fils de l'homme sera livré entre les mains des pécheurs : *Ponite, vos, in cordibus vestris sermones istos : Filius [enim] hominis futurum est ut tra-*

1. Première rédaction, dont la fin est effacée, pour faire place à un développement plus considérable : « Ceux qui l'écoutent s'écrient tout ravis (ms. : tous ravis) que jamais homme n'a parlé comme lui. *Ce n'est pas là qu'il...* »

2. Addition marginale. — Première rédaction : liés. (Souligné, effacé.)

3. Joan., VII, 46.

4. Var. : redresse.

5. Première rédaction : etc. — Complété ensuite par une addition marginale, à la sanguine.

6. Ces six mots latins sont ajoutés en marge. Le reste du verset, cité plus loin, en justifie l'introduction dans le texte.

*datur in manus peccatorum*<sup>1</sup>. » De même que s'il eût dit : Cette nation infidèle s'attache seulement à mes miracles ; mais vous, qui êtes mes disciples, je veux que vous vous attachiez à mes souffrances. Sachez que j'opérerai votre salut, non en guérissant dans les autres les maux corporels, mais en les souffrant moi-même<sup>2</sup> : *mettez ceci dans vos cœurs*. Voyez qu'il parle de sa Passion comme d'une chose incompréhensible, à laquelle l'esprit répugne, et qu'on a peine à y faire entrer quand il est préoccupé des pensées du monde.

En effet, que [p. 23] voient les yeux de la chair dans la Passion de Jésus ? que voient-ils, M[essieurs], autre chose que des témoins subornés, des juges corrompus, des soldats insolents, une populace irritée, et un innocent accablé par le concours de ses envieux<sup>3</sup>, « et rangé avec les méchants ? *Et cum iniquis reputatus est*<sup>4</sup>. » Mais faisons taire la raison humaine ; entrons dans les voies de Dieu, sous la conduite de Dieu même. Ces plaies sont notre santé ; cette croix, c'est notre autel<sup>5</sup> ; cette couronne d'épines nous assure la couronne de gloire ; ce sang répandu est notre baptême ; ce visage défiguré et ce corps déchiré inhumainement par les coups de fouet nous promettent l'immortalité. *O merveille ! s'écrie ici le Philosophe martyr, je veux dire saint Justin*<sup>6</sup>. *ô échange incompréhensible, et surprenant artifice de la sagesse de Dieu ! Dieu frappe son Fils innocent pour l'amour des hommes coupables, et pardonne aux hommes coupables pour l'amour de son Fils innocent*<sup>7</sup> : *un seul est frappé, et tous sont délivrés ; le juste est*

1. Luc., IX, 44.

2. Var. : Seconde rédaction (eu marge, à la sanguine.). La première, que les éditeurs maintiennent également dans le texte, y fait double emploi, et doit être considérée comme une variante : « Ne regardez pas tant les maux que je guéris dans les autres que ceux que j'endurerai moi-même pour votre salut. »

3. Var. : des méchants. — A la fin de la phrase, au lieu de ce mot, il y avait : « *pêcheurs*, » qui a été effacé. Peut-être l'auteur s'est-il souvenu qu'on lit dans le passage correspondant d'Isaïe : *Et cum sceleratis...*

4. Marc., xv, 28. — Cf. Is., LIII, 12.

5. Var. : espérance. — Préféré par Lachat à la correction (au crayon).

6. *Epist. ad Diognet.*, n. 9.

7. Addition marginale, renvoyée dans les notes par Lachat. — Bossuet a écrit ici, quelques années plus tard : « Ces paroles [ne sont] pas de saint Justin. » Elles lui sont cependant encore attribuées dans le *Discours sur l'Histoire universelle*, II<sup>e</sup> part., ch. XIX. (Édit. Jacquinet, p. 309.) Elles sont de l'*Épître à Diognète*. Cet opuscule d'un auteur inconnu a été attribué d'abord à saint Justin.

déshonoré, et les coupables en même temps remis en honneur; l'innocent subit [p. 24] ce qu'il ne doit pas, et il acquitte tous les pécheurs de ce qu'ils doivent. Car qu'est-ce qui pouvait couvrir nos péchés, si ce n'était sa justice? comment peut être mieux expiée la rébellion des serviteurs que par l'obéissance du fils? L'iniquité de plusieurs est cachée dans un seul juste, et la justice d'un seul fait que plusieurs sont justifiés. C'est ce que dit saint Justin<sup>1</sup>, c'est ce qu'il a appris de l'Apôtre. Voilà, mes Frères, ce grand conseil de la sagesse de Dieu; conseil profond, conseil inconnu aux plus hautes puissances du ciel, que le Père, dit saint Justin, n'avait communiqué qu'à son Fils et à l'Esprit éternel qui procède de l'un et de l'autre: conseil qui s'est découvert dans les derniers temps, et qui a fait, dit l'Apôtre<sup>2</sup>, que la sagesse de Dieu a été manifestée par l'Église aux [p. 25] célestes intelligences; conseil dont la raison ne se doutait pas et qui ne pouvait monter dans le cœur de l'homme, mais que ceux-là ont appris, qui savent renoncer à leur propre sens.

Apportons à Dieu un esprit dompté; abaissons<sup>3</sup> nos entendements; portons<sup>4</sup> le joug de la foi, aimons ses saintes ténèbres, adorons Dieu humblement dans cette vénérable obscurité; ne recherchons pas curieusement, mais adorons avec respect les choses divines. Celui-là<sup>5</sup> est savant, qui ne sait pas seulement où il faut s'avancer, mais où il faut s'arrêter: comme, dans un fleuve, celui-là le connaît, qui sait où est le gué et où les abîmes sont impénétrables<sup>6</sup>. La foi est le chemin à l'intelligence<sup>7</sup>. Si nous présentons à Dieu un esprit vide de ses pensées propres, Dieu<sup>8</sup> le<sup>9</sup> remplira de ses lumières.

1. Voyez la note précédente.

2. Ephes., III, 9, 10.

3. Édit.: apaisons nos entendements. — Erreur de lecture.

4. Édit.: avec joie. — Supprimé.

5. Addition marginale, que Lachat renvoie dans les notes, et avec elle la phrase suivante, qui était de la première rédaction.

6. S. Chrysost., *Hom. VIII, in Epist. II ad Tim.*

7. Note marginale: *Credite, et intelligetis. Fidei fructus intellectus.* Réminiscence un peu lointaine de saint Augustin. De foris la rectifie ainsi: *Si non intellexisti, crede; intellectus enim merces est fidei* (*Tract. XXIX in Joan.*, n. 6). — Autre note marginale: Quel sacrifice d'arrêter son esprit?

8. Var.: il.

9. Ms.: les.

*Magna scientia est scienti conjungi*<sup>1</sup>. Ne permettons pas<sup>2</sup> à nos sens de mêler ici leurs images, ni à notre esprit ses vues, ni à notre jugement ses décisions. S'il s'élève des doutes, écoutons les paroles de Jésus-Christ : car, comme dit le saint martyr que je vous ai déjà tant cité<sup>3</sup>, *Dieu a répandu dans les paroles de son Fils je ne* [p. 26] *sais quoi de terrible et de vénérable, qui a la force d'abaisser les esprits et de captiver les entendements*. Ne combattez pas les doutes par des raisons, ni par des disputes ; mais combattez-les<sup>4</sup> par des œuvres. Modérez vos passions ; fuyez vos plaisirs corrompus ; réprimez vos emportements. Que prétend le malin, quand il jette dans vos esprits des doutes subtils<sup>5</sup> ? Arrêter le progrès de vos bonnes œuvres, vous faire marcher incertains entre Jésus-Christ et le monde, etc. (V. sainte Catherine)<sup>6</sup>. Prenez une voie contraire : pour réfuter tous les doutes et toutes les tentations qui combattent en vous l'Évangile, la pratique de l'Évangile. La foi à couvert par les œuvres. Votre esprit refuse de franchir ce pas, semblable à un cheval indompté ; poussez-le avec plus de force ; ne lui permettez pas de se relâcher<sup>7</sup>. L'ennemi affaiblit la créance, pour faire que la volonté se ralentisse : engagez si fortement la volonté qu'elle fortifie la créance. Mais vous entendrez mieux cette vérité dans ma seconde partie.

### Second Point.

[P. 27] C'était la coutume des apôtres, après que le Fils de Dieu avait enseigné quelque grand mystère, ou

1. S. Aug., in Ps. xxxvi, Serm. 11, n. 2.

2. Note ou addition marginale : *Quæstiones omnes una fides solvat* (S. Justin.) [*Exposit. rect. Confess.*, int. oper. s. Justin].

3. *Exposit. rect. Confess.*, int. oper. S. Justin.

4. Édit. : combattez-les, mais par des œuvres. — Correction mal interprétée.

5. Notes marginales : « Quand, dans un corps défaillant, vous avez peine à espérer l'immortalité. Vous ne savez. La vie future. Vous flottez incertains entre les sens... » — Les

éditeurs essayent de fondre tout ceci en une seule phrase, dans le corps du discours : avec peu de succès, on le conçoit. Ce sont des indications de développements à improviser. — Dans toute cette fin du premier point, simplement esquissée, la ponctuation des anciennes éditions masquait ou altérait le sens : nous avons dû la rectifier.

6. Ce renvoi correspond à la p. 553 du t. III (Panégyrique de sainte Catherine) ; peut-être aussi à la p. 550. Il manque un peu de précision.

7. Var. : se ralentir.

proposé au peuple quelque parabole, de l'interroger en particulier sur les choses qu'ils n'avaient pas entendues ; et ils lui disaient ordinairement : Maître, expliquez-nous ce discours. Ce n'est donc pas sans mystère que saint Luc a remarqué si expressément que, Jésus leur ayant parlé de sa Passion, non seulement ils ne comprirent pas ses paroles, mais encore « ils appréhendaient de l'interroger, et de lui en demander l'intelligence : *Et timebant eum interrogare de verbo hoc* <sup>1</sup>. » Par où vous voyez manifestement qu'une des causes de leur ignorance, c'est qu'ils fuyaient la lumière, et ne voulaient entendre en aucune sorte [p. 28] ce que Jésus leur disait de ses humiliations. D'où leur vient ce sentiment inusité, et pourquoi est-ce que leur curiosité languit en ce point ? Les interprètes remarquent que l'amour tendre et sensible qu'ils avaient pour le Fils de Dieu faisait <sup>2</sup> qu'entendant parler de sa croix et de ses souffrances, ils détournaient les <sup>3</sup> oreilles, et ne pouvaient consentir à de telles indignités. J'accorde cette vérité ; mais j'ai appris des saints Pères et des Écritures divines quelque chose de plus profond.

Je dis donc qu'ils comprenaient qu'ils auraient leur part aux travaux et à l'ignominie de leur maître ; si bien que, lorsqu'il parlait de sa Passion et de sa mort, [p.29] ils voyaient assez clairement à quoi il les engageait. Il les avait appelés pour le suivre et l'accompagner, et ils ne doutaient nullement qu'ils ne dussent participer à tous les états de sa vie. C'est pourquoi j'ai observé dans son Évangile qu'ils avaient une grande pente et beaucoup de facilité à reconnaître ses grandeurs, parce qu'ils se laissaient flatter à une douce espérance d'entrer en société de sa gloire. Que les hommes <sup>4</sup> croient facilement ce qui favorise leurs inclinations et ce qui flatte leur espérance ! Ils entendaient parler avec joie de son règne, de ses victoires, et même de sa divinité <sup>5</sup>. Nous ne lisons pas, si je ne me trompe, qu'ils eussent peine à recevoir ces magnifiques vérités ; et il leur fâchait seulement

1. Luc., IX, 45.

2. Ms. : faisoient.

3. Correction, pour : leurs oreilles.

4. Addition marginale, renvoyée en note dans l'édition Lachat.

5. Var. : de ses victoires, de son auguste souveraineté : (et il leur fâchait...) — Introduite dans le texte par les éditeurs.



qu'il ne déclarait pas assez tôt sa toute-puissance. Il n'y a que les mystères [p. 30] de sa Passion qu'ils ne veulent pas comprendre, de peur d'être enveloppés dans les disgrâces de leur maître. Aussi, comme ils avaient vu en plusieurs rencontre[s] la haine furieuse et envenimée qu'avaient contre lui les principaux de Jérusalem, quand ils virent qu'il y allait, ils furent saisis d'étonnement ; et saint Marc a observé « qu'ils le suivaient en tremblant : *Et sequentes timebant* <sup>1</sup>. » Et quand il se déclara sur les maux qu'il allait souffrir, vous avez déjà vu, mes Frères, combien ils appréhendaient ces paroles. En effet, saint Matthieu remarque que ce fut aussitôt après qu'il eut achevé ce qu'il leur avait dit de sa Passion, que les deux enfants de Zébédée, comme pour changer de discours et dissiper <sup>2</sup> ces idées funèbres, s'approchèrent pour lui demander les premières places de son royaume <sup>3</sup> : tant il est vrai qu'ils ne voulaient croire que les grandeurs de leur [p. 31] maître, pour y avoir part avec lui, et refuyaient <sup>4</sup> d'entendre parler de ses peines, par la crainte d'être appelés à cette société !

Mais j'ai pris garde, au contraire, en lisant les saintes paroles de Jésus-Christ Notre-Seigneur, que c'est dans le même temps qu'il déclare le plus ses grandeurs divines qu'il appuie aussi le plus fortement sur ses humiliations. Quand ces deux disciples inconsiderés lui demandent les places d'honneur autour de son trône, il leur présente le calice de sa Passion <sup>5</sup>. Au jour de sa glorieuse transfiguration, il s'entretient avec Moïse et avec Hélié de la fin tragique qu'il devait faire en Jérusalem <sup>6</sup> ; et vous verrez en saint Matthieu [que] ce fut <sup>7</sup> dans le temps précis qu'ils reconnurent sa divinité qu'il s'attacha plus que jamais à les instruire des cruautés inouïes qu'il devait endurer à Jérusalem par la malice de ses envieux <sup>8</sup>. [p. 32] Tout cela se fait-il en vain ?

1. Marc., x, 52.

2. On peut être tenté de faire de ce mot une variante, et de le remplacer par *éloigner*. Mais cette surcharge appartient, ce semble, à une première rédaction effacée : « deux disciples l'abordèrent, et comme s'ils eussent voulu éloigner (*var.*: dissiper) ces idées funèbres... »

3. Matth., xx, 20.

4. Édit. : refusaient.

5. Matth., xx, 22.

6. Luc., ix, 31.

7. Première rédaction ; et ce fut...

— Dans l'addition interlinéaire (à la sanguine), *que* est oublié.

8. Matth., xvi, 21.

Et au contraire, ne voyez-vous pas que le Sauveur veut faire entendre aux apôtres, et non seulement à eux, mais encore à nous, à nous qui avons été baptisés en sa croix et en sa mort, qu'il n'y point d'espérance d'avoir part à ses grandeurs, si nous n'entrons généreusement dans la société de ses souffrances ?

La voilà, M[essieurs], cette parole que les apôtres n'entendaient pas, et qu'ils ne voulaient pas entendre : c'est qu'il faut souffrir, c'est qu'il faut mourir, c'est qu'il faut être crucifiés avec Jésus-Christ. O ! qu'ils l'ont entendu[e] <sup>1</sup> depuis, lorsqu'ils s'estimaient si heureux d'être maltraités pour son nom ! Mais nous, mes Frères, l'entendons-nous, nous, cette parole fondamentale du christianisme ? Chrétiens, enfants de la croix et des plaies <sup>2</sup> de Jésus-Christ, qui n'approchez jamais de sa sainte [p. 33] table sans communiquer à sa mort et à ses blessures <sup>3</sup>, songez-vous qu'il n'y a point de salut pour vous, si vous ne souffrez avec lui ! O ! que ce discours est véritable, mais aussi qu'il est dur aux sens ! Ils ne veulent point <sup>4</sup> qu'on l'approfondisse ; et que j'appréhende, mes F[rères], que vous ne craigniez de m'interroger sur cette parole ! Mais aussi n'attendrai-je pas que l'on m'interroge ; mais je vous dirai en finissant ce que Jésus-Christ et ses apôtres nous ont enseigné <sup>5</sup> sur l'étroite obligation que nous avons tous de participer à sa croix.

Il y a deux sortes de peines qui exercent les enfants de Dieu, dont les unes résultent nécessairement de l'observation de ses saints préceptes, et les autres nous sont envoyées par une occulte disposition de son éternelle providence. Pesez donc, Chrétiens, avant toutes choses, que la vie chrétienne est laborieuse, parce que la voie du ciel est étroite, et les préceptes [p. 34] de l'Évangile

1. Il y a lieu ici de se demander si l' n'est pas mis pour le, au neutre (cela). Toutefois la phrase suivante rend plus probable l'hypothèse d'un lapsus.

2. Var. : douleurs infinies.

3. Var. : plaies (avant la correction qui vient d'être signalée).

4. Addition marginale. Nous étions tenté de la reléguer dans les notes, à l'exemple de Lachat. Toutefois

cette réflexion se fonde assez facilement dans le texte ; nous la laissons à l'endroit où l'avaient mise les anciens éditeurs.

5. Ms. : enseignés (*enseignez*). — Bossuet disait d'abord : « ce que Jésus-Christ nous a enseigné. » Il ajoute : « et ses apôtres. » Puis en changeant *a* en *ont*, il se laisse entraîner à faire accorder le participe actif avec le sujet.

forts et vigoureux, qui vont à séparer l'homme de lui-même, à le faire mourir à ses sens, à lui apprendre à crucifier sa propre chair. Car, si le Sauveur des âmes est entré dans sa gloire par sa croix, il a donné la même loi à tous ceux qui marchent sous ses étendards : *Si quelqu'un veut venir après moi, qu'il se renonce soi-même, et qu'il porte sa croix tous les jours et me suive*<sup>1</sup>. A qui<sup>2</sup> dit-il cette parole ? est-ce aux religieux et aux solitaires ? Ouvrez l'Évangile, lisez : « *Dicebat autem ad omnes*<sup>3</sup> : Et Jésus disait à tous. » Vous le voyez, c'est à tous qu'il parle, à vous, mes Frères, qui écoutez, aussi bien qu'à moi qui vous prêche. Il faut que nous entendions que la vie chrétienne est un travail sans relâche, parce qu'il faut à chaque moment nous arracher à ce qui nous plaît ; il faut craindre ce qui nous attire, pardonner ce qui [p. 35] nous irrite, souvent rejeter<sup>4</sup> ce qui nous avance, et nous opposer nous-mêmes aux accroissements de notre fortune, car les moyens légitimes ordinairement sont bien lents, la voie de la vertu longue et ennuyeuse ; mais aussi les chemins abrégés sont infiniment dangereux.

Que les hommes aiment ici à être flattés ! Ils veulent que nous leur fassions un Évangile commode, qui joigne le monde avec Jésus-Christ. Ils consultent, ils font des questions sur la morale chrétienne. Tant que nous nous tenons sur les maximes générales de la régularité, ils écoutent tranquillement ; que si l'on vient au détail, si on commence à leur faire voir les obligations particulières, si on leur annonce en simplicité les salutaires rigueurs des voies étroites de l'Évangile ; si on commence à leur faire voir que ces moyens de profiter ne sont pas [p. 36] permis, que ce commerce est pernicieux et que *qui aime le péril y périra*<sup>5</sup> ; que ces grands divertissements qui semblent innocents sont très dangereux<sup>6</sup>, parce qu'ils emportent une étrange dissipation, qui fait que l'homme s'échappe à lui-même ; et

1. Luc., IX, 23.

2. Note marginale : Combattre tous les jours nos mauvais desirs. *Caro concupiscit...* [Galat., v, 17.] — Reporté plus loin dans les éditions (avant : *il faut craindre...*)

3. Luc., IX, 23.

4. Var. : rejeter souvent.

5. Eccli., III, 27.

6. Ms. : dangereuses. — Distraction.

qu'enfin<sup>1</sup> il n'est pas permis aux chrétiens d'abandonner tout à fait son cœur aux plaisirs licites, etc., nous éprouvons tous les jours qu'on nous arrête, qu'on nous détourne; on craint<sup>2</sup> que nous n'enfoncions trop avant; on cesse d'interroger, et on appréhende de voir trop clair : *Et timebant cum interrogare de hoc verbo*<sup>3</sup>.

« *Optimus minister tuus [est], qui non magis intuetur hoc a te audire quod [ipse] voluerit, sed [potius] hoc velle quod [a te] audierit*<sup>1</sup>. Celui-là est un véritable disciple de Jésus-Christ et de l'Évangile, qui s'approche de ce divin maître, non pour entendre ce qu'il veut, mais pour vouloir ce qu'il entend. »

[P. 37] Aimons donc qu'on nous mène par les sentiers droits : laissons les voies détournées à ceux qui ne craignent pas de<sup>5</sup> hasarder leur éternité. [Aimons] ce qui abat le règne du péché, la tyrannie de la convoitise, ce qui fait vivre l'esprit. Si cette voie est pénible, consolons-nous, Chrétiens : la voie des passions ne l'est guère moins, elle l'est même beaucoup davantage; ce n'est pas seulement la raison qui les combat<sup>6</sup>, elles se contrarient les unes les autres. Le monde les traverse<sup>7</sup>. Nul ne fait moins<sup>8</sup> ce qu'il veut que celui qui veut faire tout ce qu'il veut : car pendant que chacun s'abandonne<sup>9</sup> à ses volontés, elles se heurtent mutuellement; pendant que je lâche la bride<sup>10</sup> à ma volonté, je me trouve arrêté tout court par la volonté d'autrui, qui n'est pas moins violente<sup>11</sup>. *Tales cupiditates facilius resecantur in eis qui Deum diligunt, quam in eis qui*

1. Note marginale : Non seulement les plaisirs défendus : *Nec nominantur...* (Ms. : *Nec nominantur.*) [Ephes., v, 3.] — Les éditeurs l'ont employée à compléter le texte, ainsi qu'il suit : « et qu'enfin il n'est pas permis au chrétien d'abandonner tout à fait son cœur non seulement aux plaisirs défendus : *Nec nominantur in vobis* : « Qu'on n'en entende pas seulement parler parmi vous ; » mais même aux plaisirs licites, etc. »

2. Ms. : on ne craint. — Nouveau lapsus.

3. Luc., ix. 45. — Ms. : *de verbo hoc.*

4. S. Aug., *Confess.* lib. X, cap. xxvi.

5. Correction. Le premier jet amenait d'hasarder (*hazarder*).

6. Var. : contrarie.

7. Var. : contrarie.

8. Autre lapsus dû à la précipitation : « ne fait point. » — Corrigé à la sanguine.

9. Var. : qu'il s'abandonne. — C'était sans doute encore une distraction.

10. Var. : que je donne tout.

11. Var. : et pendant que notre volonté surmonte les empêchements que la raison formait au-dedans, elle se trouve empêchée par les volontés des autres. — Rédaction définitive en marge, à la sanguine, avec une correction au crayon noir.

*mundum diligunt* [p. 38] *aliquando satiantur*<sup>1</sup>. Modérons-les donc plutôt dans la source même. Quiconque<sup>2</sup> ne résiste pas à ses volontés, il est injuste au prochain, incommode au monde, outrageux à Dieu, pénible à lui-même. Que ce soit plutôt la raison qui réduise<sup>3</sup> nos volontés précipitées, qu'une malheureuse nécessité qui ajoute au désir d'avoir la rage de n'avoir pas. Si la vertu est un fardeau, celui que le monde impose est beaucoup plus dur ; et le joug de Jésus-Christ n'est pas seulement le plus honnête, mais encore le plus doux et le plus léger : *Onus meum leve*<sup>4</sup>.

Mais pendant que vous vous ferez à vous-mêmes une sainte violence pour mortifier en vous les mauvais désirs et dompter vos passions déréglées, ne croyez pas, ô enfants de Dieu, que ce bon Père vous laisse<sup>5</sup> en repos de son côté. Autrefois, durant la loi de Moïse, il promettait les fruits de la terre à ceux qui marchaient [dans] ses commandements<sup>6</sup>. Il n'en est pas de la sorte sous celui qui a dit dans son Évangile *que son royaume n'est pas de ce monde*<sup>7</sup>. [p. 39] Au contraire, depuis qu'il s'est livré lui-même à la mort, et à la mort de la croix, comme une victime volontaire, il veut que nous croyions<sup>8</sup> malgré tous nos sens, que les souffrances sont une grâce et les persécutions une récompense. *Personne*, dit le Fils de Dieu, *ne quittera les avantages du monde pour moi et pour l'Évangile, qu'il ne reçoive le centuple dès le temps présent, avec des persécutions, et dans le siècle à venir la vie éternelle*<sup>9</sup>. Pour la peine d'avoir tout quitté, vous recevrez d'autres peines<sup>10</sup>. Tous n'en-

1. S. Aug., *Epist. ccxx, ad Bonif.*, n. 6. — Ms. : *Facilius ressecantur ab amatoribus Dei cupiditates iste quam a mundi amatoribus aliquando satiantur.* (Pensée reproduite de mémoire, avec des synonymes substitués aux termes de l'auteur.)

2. Les éditeurs placent cette phrase (addition marginale) immédiatement après le latin. Ce n'est pas chose indifférente : car il en résulte que ce ne sont plus les passions *cupiditates iste*, mais nos volontés qu'on nous exhorte à modérer « dans la source même. » La source de nos volontés ! ce n'est pas très intelligible, à ce qu'il semble.

3. Var. : retienne. — Texte des éditions.

4. Matth., XI, 30.

5. Var. : qu'il vous laisse.

6. Var. : qui gardaient ses commandements.

7. Joan., XVIII, 36.

8. Ms. : croyons.

9. Marc., X, 29, 30.

10. La citation, avec la réflexion qui l'accompagne, est une addition marginale. Elle venait d'abord un peu plus bas, et le latin était rapporté en marge : *Qui non accipiat (ms. : accipiet) centies tantum, nunc in tempore [hoc],... cum persecutio-*

tendent pas cette parole ; mais qui a des oreilles pour écouter, qu'il écoute ; qui a le cœur ouvert à l'Évangile, qu'il entende ses <sup>1</sup> vérités, et qu'il adore leur salutaire <sup>2</sup> rigueur. Oui, je le dis encore une fois, les grandes prospérités ordinairement sont des supplices, et les châtimens sont des grâces. « Car qui est le fils, dit [p. 40] l'Apôtre <sup>3</sup>, que son père ne corrige pas ? car le Seigneur châtie miséricordieusement les enfans qu'il aime. Demeurez <sup>4</sup> donc sous sa discipline. Que s'il néglige de vous corriger, poursuit le grand Paul, c'est donc qu'il ne vous tient pas pour des enfans légitimes, mais pour des enfans d'adultère : *Ergo adulteri, [et] non filii estis.* » S'il vous épargne la verge et la correction, craignez qu'il ne vous réserve au supplice.

Il n'est pas à propos que tout nous succède : il est juste que la terre refuse ses fruits à qui a voulu goûter le fruit défendu. Après avoir été chassés du paradis, il faut que nous travaillions avec Adam, et que ce soit par nos fatigues et par nos sueurs que nous achetions <sup>5</sup> le pain de vie. Quand tout nous rit dans le monde, nous nous y attachons trop facilement ; le charme est trop puissant et l'enchantement est trop fort. Ainsi, mes Frères, si Dieu nous aime, croyez qu'il ne permet pas que nous dormions à notre aise dans ce lieu d'exil. Il nous trouble <sup>6</sup> dans nos vains divertissemens, il interrompt le cours de nos imaginaires félicités, de peur que nous ne nous laissions entraîner aux fleuves [p. 41] de Babylone, c'est-à-dire au courant des plaisirs qui passent. Croyez donc très certainement, ô enfans de la nouvelle alliance, que, lorsque Dieu vous envoie <sup>7</sup> des afflictions, c'est qu'il veut briser les liens qui vous tenaient attachés au monde, et vous rappelle <sup>8</sup> à votre patrie. Le soldat est trop lâche qui veut toujours être

*nibus, et in seculo futuro vitam eternam* (Marc., x. 29, 30.)

1. Bossuet avait d'abord écrit *ses*. Ensuite il a biffé et écrit au-dessus : *ces* et enfin tracé un *s* sur le *c*.

2. Var. : sainte.

3. Hebr., XII, 6, 7, 8.

4. Var. : Ainsi persévérez. — Texte de l'édition Lachat. — Defo-

ris : Ainsi demeurez donc...

5. Var. : mangions.

6. Lachat et les éditions modernes : « Il nous trouve... » — Cette faute n'est pas dans Deforis.

7. Var. : lorsqu'il vous arrive...

8. Édît. : et vous rappeler... — Erreur de lecture.

à l'ombre; et c'est être trop délicat<sup>1</sup> que de vouloir vivre à son aise et en ce monde et en l'autre. Il est écrit: *Malheur à vous qui riez, car vous pleurerez un jour*<sup>2</sup>. Ne t'étonne donc pas, Chrétien, si Jésus-Christ te donne part [à] ses souffrances<sup>3</sup>, afin de t'en donner à sa gloire, et s'il te fait sentir les piqûres de tant d'épines qui percent sa tête<sup>4</sup>. Est-ce être maltraité que d'être traité comme Jésus-Christ? Est-ce être maltraité que d'être inquiété [p. 42] où le plus grand malheur, c'est d'être en repos?

Par conséquent, Chrétiens, montons avec Jésus-Christ en Jérusalem: prenons part à ses opprobres et à ses souffrances, buvons avec lui le calice de sa Passion. La matière ne manquera pas à la patience. La nature a assez d'infirmités, le monde assez d'injustice, ses affaires assez d'épines, ses faveurs assez d'inconstances, ses rebuts assez d'amertumes, ses engagements les plus agréables assez de captivités. Il y a assez de bizarrerie dans le jugement des hommes, et assez d'inégalités dans leurs humeurs contra[ires]<sup>5</sup>. Ainsi, de quelque côté et par quelque main que la croix de Jésus-Christ nous soit présentée, embrassons-la avec joie, et portons-la<sup>6</sup> du moins avec patience. « Regardez, dit le saint Apôtre, Jésus-Christ<sup>7</sup> qui nous a donné et qui couronne [p. 43] notre foi. Songez que, la joie lui étant offerte, il a préféré la croix, il a choisi la confusion; et maintenant il est assis glorieux à la droite de son Père<sup>8</sup>. Pensez donc sérieusement à celui qui a souffert une si horrible persécution par la malice des pécheurs, afin que votre courage ne défaille pas et que votre espérance demeure ferme: *Ut ne fatigemini animis vestris deficientes*<sup>9</sup>.

1. Première rédaction: et c'est être délicat excessivement.

2. Luc., VI, 25.

3. Ms.: de ses souffrances. — Ce latinisme pourrait à la rigueur se conserver, s'il n'y avait pas après: « t'en donner à sa gloire: » et ici même un mot effacé, qui explique tout: « si Jésus-Christ te fait part de ses souffrances. »

4. Var.: et si de tant d'épines qui percent sa tête, il t'en fait sentir quelques-unes.

5. Ms.: contrariétés. — Distrac-

tion, que les éditeurs ont interprétée ingénieusement, mais en y mettant trop du leur: « assez d'inégalités, de contrariétés dans leurs humeurs. »

6. Ms.: portez-la.

7. Var.: Regardez Jésus-Christ, dit le saint Apôtre, qui...

8. Note marginale, omise par Lachat, insérée dans le texte par les anciens éditeurs: « Voici une perte de biens, une insulte, une contrariété, une maladie. » — (Insulte est ici en trois syllabes, et du féminin.)

9. Hebr., XII, 3.

... Quels vices<sup>1</sup> avons-nous corrigés ? quelles passions avons-nous domptées ? quel usage avons-nous fait des biens et des maux de la vie ? *Et populus*<sup>2</sup> *non est reversus ad percutientem se, et Dominum exercituum non inquisierunt*<sup>3</sup>. Quand Dieu a diminué nos biens<sup>4</sup>, avons-nous songé en même temps à modérer nos excès ? Quand la fortune nous a trompés, avons-nous tourné notre cœur aux biens qui ne sont point de son ressort ni de son empire ? Au contraire, n'avons-nous pas été de ceux dont il est écrit : « *Dissipati sunt, nec compuncti*<sup>5</sup> : Ils ont été affligés sans être touchés de componction ? » Serviteurs opiniâtres et incorrigibles, qui se révoltent même sous la verge, frappés et non corrigés, abattus et non humiliés, châtiés et non convertis. Pharaon endurecit son cœur sous les coups redoublés de la<sup>6</sup> justice : la mer l'engloutit dans ses abîmes.

[P. 44] O Dieu ! que nous recevons mal les afflictions ! Nous sentons la peine du péché, et nous n'en fuyons pas<sup>7</sup> la malice. Notre faiblesse gémit sous les fléaux de Dieu, et notre cœur endureci ne se change pas. « Quand il appuie sa main, nous promettons de nous convertir ; s'il retire son glaive, nos promesses s'évanouissent ; s'il frappe, nous crions qu'il nous pardonne ; s'il pardonne, nous le contraignons de redoubler ses coups<sup>8</sup> : *Si feriat, clamamus ut parcat ; si parcat, iterum provocamus ut feriat*<sup>9</sup>. » L'impatience nous emporte, s'il tarde à nous secourir ; nous redevenons insolents, s'il est prompt et facile à se relâcher. Sous les coups, nous reconnaissons la justice qui nous châtie, et après nous oublions la bonté qui nous épargne. Quand nous sommes pressés par la maladie, nous demandons du temps pour nous con-

1. Addition marginale, sans renvoi. Elle est le développement des deux textes d'Isaïe et des Psaumes, qui indiquaient sommairement l'idée dans la première rédaction.

2. Texte allégué d'abord sans aucun commentaire.

3. Is., IX, 13. — Ms. : *Et populus ejus...*

4. Var. : nos richesses.

5. Ps. XXXIV, 16.

6. Ms. : sa.

7. Var. : nous n'en évitons pas...

8. Var. : de nous frapper de nouveau. — La citation qui suit est ajoutée en marge.

9. Ex Miss. Gallica., t. II, *Annual. Eccl. Franc.*, p. 505. (Note du manuscrit.)



vertir ; si Dieu nous rend la santé, nous nous moquons, nous abusons de la patience <sup>1</sup> qui nous attend <sup>2</sup>.

Vous, qui n'avez que Dieu pour témoin ; vous, qui êtes à la croix avec Jésus-Christ, non comme le voleur qui blasphème, mais comme le pénitent qui se convertit ; prenez garde seulement · n'irritez pas <sup>3</sup> Dieu par vos murmures, n'aigrissez pas vos maux par l'impatience. « *Hodie*, aujourd'hui, » quelle promptitude ! « *Mecum*, avec moi, » quelle compagnie ! [« *Ip paradiso*,] dans le paradis <sup>4</sup>, » quel repos !

Sur un feuillet annexé à ce manuscrit (même format, même filigrane). Bossuet écrit, à la même date : « Pour vous, enfants de l'Église, pensez sérieusement que toute cette grande diversité des enseignements divins se réduit néanmoins à deux chefs : à apprendre et à observer les préceptes, à connaître et à adorer les mystères. C'est pourquoi ceux qui aiment la piété seront exacts à n'ignorer rien de tout (*var.* : s'attacheront à savoir tout) ce qu'il faut pratiquer ; et à l'égard des divins mystères, ils travailleront avec soin à en acquérir la connaissance, afin d'unir leurs esprits à Dieu par une pieuse méditation de ce qu'il a accompli pour notre salut. Que si les forces leur manquent pour pénétrer les mystères (*var.* : dans une recherche si laborieuse), ils s'estimeront trop heureux de les pouvoir croire et tourneront tout leur cœur à une humble adoration, afin que leur foi ne soit point stérile. »

Bossuet avait intitulé ce fragment : *Paroles de saint Justin* ; et en marge : *Exposit[io] fidei*. Vérification faite, il efface le titre français, et note : « Cet ouvrage n'est pas de saint Justin. » C'est en effet un opuscule (*Expositio fidei*, ou mieux : *Expositio rectæ confessionis*), qui lui avait été attribué à tort dans les éditions du XVI<sup>e</sup> siècle. Il paraît entaché de nestorianisme et doit être du V<sup>e</sup> siècle. On peut le voir dans la *Patr. Gr.*, t. VI, col. 1207 et suiv. Bossuet, qui en a cité une autre phrase sur la fin de son premier point, le lisait-il en vue de cette célèbre *Exposition* qu'il préparait alors lui-même ?

1. *Var.* : de la bonté.

2. *Var.* : épargne. — Cette phrase est encore une addition marginale. Les éditeurs la placent après : *sc. res-*

*lâcher.*

3. *Var.* : Prenez garde seulement de n'irr[iter]... — La fin est effacée.

4. Luc., XXIII, 43.

# POUR LA VÊTURE DE M<sup>lle</sup> DE BEAUVAIS,

sermon prêché à Chaillot, le 11 août 1667,  
en présence de la reine d'Angleterre.

---

Ce discours <sup>1</sup> fut intitulé par les premiers éditeurs : *Sermon pour la profession d'une demoiselle que la Reine-Mère avait tendrement aimée*. Le premier, A. Floquet a reconnu dans cette fille la Sœur Claire Angélique de Beauvais. Née au mois d'octobre 1638 et ondoyée à sa naissance, elle avait été baptisée solennellement le 2 février 1640 à Saint-Paul, où elle avait eu pour parrain Nicolas Le Gras, secrétaire des commandements de la Reine, et beau-frère de la fondatrice des Sœurs de Charité, et pour marraine Elisabeth Blondeau, femme de Phélypeaux de Villesavin, secrétaire des commandements de Marie de Médicis. Elle était fille de Pierre de Beauvais, substitut du Procureur général, qui entra (1643) aux Conseils du Roi, et acheta en 1647 la terre de Gentilly, dont il prit le titre. Sa mère était Catherine Henriette Bellier, connue sous le nom de Cateau la Borgnesse, première femme de chambre de la Reine. Femme d'intrigue et de peu de vertu, un moment disgraciée « par beaucoup de bonnes raisons », dit M<sup>me</sup> de Motteville, M<sup>me</sup> de Beauvais sut conserver du crédit à la Cour jusqu'à un âge avancé. Angélique de Beauvais eut en survivance la charge de sa mère, mais elle mena une vie toute différente. Malgré les succès qu'elle remporta à la Cour, elle conçut de bonne heure le projet de fuir le monde et d'entrer à la Visitation. Déjà, en 1661, elle s'était fait admettre au monastère de Chaillot; mais, sur les instances de la Reine, elle consentit à rester auprès d'elle. Dès que la mort d'Anne d'Autriche eut rendu à M<sup>lle</sup> de Beauvais sa liberté, cette pieuse personne s'empressa de se retirer dans le convent de son choix. Elle y reçut le voile le 11 août 1667, et y fit profession le 12 août 1668. Elle fut l'une des Sœurs chargées de diriger le noviciat des Dames de Saint-Cyr, lorsque celles-ci embrassèrent la vie religieuse. Elle mourut le 23 novembre 1709. Sa sœur aînée fut marquise de Richelieu, et eut pour fille M<sup>me</sup> de Richelieu, prieure de Mont-Denis, à Crécy-en-Brie, au temps de Bossuet <sup>2</sup>.

1. Le ms. n'existe plus. Collationné sur une ancienne copie apportée à la Visitation de Nancy par M<sup>me</sup> de Bassompierre, supérieure du convent de Meaux. Deux passages sont cités dans l'*Année sainte de la Visitation*, t. XI, p. 606.

2. Bibliothèque Nationale, Pièces originales et Dossiers bleus. M<sup>me</sup> de Motteville. *Mémoires*, édit. Riaux,

t. II, p. 286; t. III, p. 88 et suiv.; t. IV, p. 398, 420, 432 et 446; *Correspondance de Madame*, édit. Brunet, t. I, p. 269; *Mémoires de Mme de Maintenon recueillis par les Dames de Saint-Cyr*, Paris, 1846 in-12, p. 371 à 373; *Mémoires de Saint-Simon*, édit. de Boislisle, t. I, 291; t. XX, 217; Circulaires de la Visitation de Chaillot, 10 janvier 1668 et 23 no-

*Elegi abjectus esse in domo  
Dei mei.*

J'ai choisi d'être abaissé et  
humilié dans la maison de mon  
Dieu.

(Ps. LXXXIII, 11.)

Que l'orgueil monte toujours, selon l'expression du Psalmiste<sup>1</sup>, jusqu'à se perdre dans les nues; que les hommes ambitieux ne donnent aucune borne à leur élévation; que ceux qui habitent les palais des rois ne cessent de s'empresse<sup>2</sup> jusqu'à ce qu'ils occupent les plus hautes places : vous, ma Sœur, qui choisissez pour votre demeure la maison de votre Dieu, vous suivez une autre conduite, et vous n'imites pas ces empressements. Si les rois, si les grands du monde méprisent ceux qu'ils voient dans les derniers rangs, et ne daignent pas arrêter sur eux leurs regards superbes, il est écrit, au contraire, que Dieu, qui est le seul grand, regarde de loin et avec hauteur tous ceux qui font les grands devant sa face, et tourne ses yeux favorables sur ceux qui sont abaissés<sup>3</sup>. C'est pourquoi le Roi-*Prophète* descend de son trône, et choisit d'être le dernier dans la maison de son Dieu; plus assuré d'être regardé dans son humiliation, que s'il levait hautement la tête, et se mettait au-dessus des autres : *Elegi abjectus esse in domo Dei mei.*

Régalez-vous sur ce bel exemple<sup>4</sup>. Ne soyez pas, dit saint Augustin<sup>5</sup>, de ces montagnes que le ciel foudroie, sur lesquelles les pluies ne s'arrêtent pas; mais de ces humbles vallées qui amassent les eaux célestes et en deviennent fécondes. Songez que la créature que Dieu a jamais le plus regardée, c'est celle qui s'est mise au lieu le plus bas : Dieu, dit-elle, a regardé la bassesse de sa servante<sup>6</sup>. Parce qu'elle se fait servante, Dieu la fait mère, et reine, et maîtresse. Ses regards propices la vont découvrir<sup>7</sup> dans la profondeur où elle s'abaisse, dans l'obscurité où elle se cache, dans le néant où elle s'abîme. Descendez donc avec elle au dernier degré, heu-

vembre 1709; Floquet, *Études*, t. III, p. 120; J. Cousin, *l'Hôtel de Beauvais*, Paris, 1864, in-8; A. de Boisli-le, *Mme de Beauvais et sa famille*, Paris, 1878, in-8.

1. Ps. LXXXIII, 23.

2. Var. : de s'efforcer.

3. Ps. CXXXVII, 6.

4. Var. : imitez un si bel exemple.

5. *In Ps.* CXLI, n. 5.

6. Luc., 1, 48.

7. Var. : chercher.

reuse si, en vous cachant et au monde et à vous-même, vous vous faites regarder par Celui qui aime à jeter les yeux sur les âmes humbles et profondément abaissées devant sa majesté sainte <sup>1</sup>. Pour entrer dans cet esprit d'humiliation, prosternez-vous aux pieds de la plus humble des créatures, et, honorant avec l'Ange sa glorieuse bassesse, dites-lui de tout votre cœur : Ave.

Il a été assez ordinaire aux sages du monde de rechercher la retraite, et de se soustraire à la vue des hommes: ils y ont été engagés par des motifs fort divers. Quelques-uns se sont retirés pour vaquer à la contemplation, et à l'étude de la sagesse; d'autres ont cherché dans la solitude la liberté et l'indépendance; d'autres, la tranquillité et le repos; d'autres, l'oisiveté ou le loisir. Plusieurs s'y sont jetés par orgueil: ils n'ont pas tant voulu se séparer que se distinguer des autres par une superbe singularité; et leur dessein n'a pas tant été d'être solitaires que d'être extraordinaires et singuliers. Ils n'ont pu endurer ou le mépris découvert des grands, ou leurs froides et dédaigneuses civilités; ou bien ils ont voulu montrer du dédain pour les conversations, pour les mœurs, pour les coutumes des autres hommes, et ont affecté de faire paraître que, très contents de leurs propres biens et de leur propre suffisance, ils savaient trouver en eux-mêmes non seulement tout leur entretien, mais encore tout leur secours et tout leur plaisir. Il s'en est vu un assez grand nombre à qui le monde n'a pas plu, parce qu'ils n'ont pas assez plu au monde. Ils l'ont méprisé tout à fait, parce qu'il ne les a pas assez honorés au gré de leur ambition; et enfin ils ont mieux aimé tout refuser de sa main que de sembler trop faciles en se contentant de peu.

Vos motifs sont plus solides et plus vertueux. On sait assez, ma Sœur, que le monde ne vous aurait été que trop favorable, si vous l'aviez jugé digne de vos soins. Vous n'affectez pas non plus de lui montrer du dédain; vous aimez mieux qu'il vous oublie, ou même qu'il vous méprise, s'il veut, que de tirer parade et vanité <sup>2</sup> du

1. Var. : sur ceux qui sont humbles et tremblants devant sa majesté sainte.

2. Locution suspecte. Résulterait-elle d'une variante : *faire parade* ?

mépris que vous avez pour lui ; enfin, vous cherchez l'abaissement et l'abjection dans la maison de votre Dieu : c'est ce que les sages du monde n'ont pas conçu ; c'est la propre vertu du christianisme.

Parmi ceux qui aiment la gloire, saint Augustin a remarqué qu'il y en a deux sortes<sup>1</sup> : les uns veulent éclater aux yeux du monde ; les autres, plus finement et plus délicatement glorieux, se satisfont en eux-mêmes. Cette gloire cachée et intérieure est sans comparaison la plus dangereuse. L'Écriture condamne en nous le désir de plaire aux hommes<sup>2</sup>, et par conséquent à nous-mêmes ; parce que, si vous me permettez de parler ainsi, nous ne sommes que trop hommes, c'est-à-dire trop faibles et trop grands pécheurs. *Il faut*, dit le saint Apôtre<sup>3</sup>, *que celui qui se glorifie se glorifie uniquement en Notre-Seigneur ; parce que celui-là n'est pas approuvé qui se fait valoir lui-même, mais celui que Dieu estime.* Ainsi, entrant aujourd'hui dans la maison de votre Dieu par une profession<sup>4</sup> solennelle, il faut quitter toute hauteur, et celle que le monde donne et celle qu'un esprit superbe se donne à soi-même. Il faut choisir l'abaissement et l'abjection, et enfin vous rendre petite, selon le précepte de l'Évangile<sup>5</sup> : petite aux yeux des autres hommes, très petite à vos propres yeux. Ce sont les deux vérités que je traiterai dans ce discours, et je les joindrai l'une à l'autre dans une même suite de raisonnement.

### Premier Point.

Il est aisé de remarquer dans l'Évangile que ce que le Fils de Dieu a entrepris<sup>6</sup> par des paroles plus efficaces<sup>7</sup>, ç'a été la gloire du monde. C'est elle aussi qui a apporté le plus grand obstacle à l'établissement de sa

1. *De Cirit. Dei*, lib. V, cap. xx.

2. Galat., 1. 10.

3. II Cor., x, 17, 13.

4. Ni la notice de l'Année sainte, ni ce qu'on lit plus loin dans le discours même, ne permettent de prendre cette expression dans un sens trop absolu. Aussi, sachant que c'était la *réture*, non la *profession*,

que Bossuet avait prêchée, les Visitationes cherchèrent à remplacer ce mot par : *protestation*.

5. Matth., xviii, 3, 4.

6. Var. : repris. — Dehors croyait devoir ajouter : [de combattre] ; mais *entreprendre*, seul avait la même signification.

7. *Plus efficaces*, les plus efficaces.

doctrine, non seulement à la profession externe et publique, mais à la foi et à la croyance. Elle n'a point eu de plus emportés, ni de plus opiniâtres contradicteurs que les pharisiens et les docteurs de la Loi ; et le Sauveur ne leur reproche rien avec tant de force que la vanité et le désir de la gloire. *Ils aiment, dit-il, les premières places ; ils se plaisent à recevoir des soumissions. Ils veulent qu'on les appelle maîtres et docteurs ; ils prient publiquement dans les coins des rues, afin que les hommes les voient ; enfin, ils ne font rien que pour être vus et honorés*<sup>1</sup>. Aussi quelques-uns des sénateurs qui crurent en Jésus n'osèrent le reconnaître publiquement, « de crainte d'être chassés de la synagogue, car ils aimaient plus la gloire des hommes que la gloire de Dieu : *Ex principibus multi crediderunt in eum ; sed propter pharisæos non confitebantur, ut e synagoga non eicerentur : dilexerunt enim gloriam hominum magis quam gloriam Dei*<sup>2</sup> ? » Mais il n'a rien dit de plus efficace, ou, si vous me permettez cette expression, de plus foudroyant que cette parole que nous lisons en saint Jean : « *Quomodo vos potestis credere, qui gloriam ab invicem accipitis, et gloriam quæ a solo Deo est non queritis*<sup>3</sup> ? Comment pouvez-vous croire, vous qui recevez la gloire les uns des autres, et ne recherchez pas la gloire qui vient de Dieu seul ? » Méditez cette parole. C'est la gloire qui nourrit dans l'esprit de l'homme ce secret principe d'incrédulité ; c'est elle qui entretient la révolte contre l'Évangile. Si la plupart des autres vices combattent la charité, celui-ci combat la foi ; les autres détruisent l'édifice, celui-ci renverse le fondement même.

Le même conseil de la sagesse divine qui a porté un Dieu à s'abaisser et à se rendre petit l'a porté à ne se communiquer qu'à ceux qui sont petits et humbles : *Revelasti [ea] parvulis*<sup>4</sup>. Un Dieu dépouillé et anéanti. Il a pris la faiblesse tout entière, la bassesse, l'humiliation : il n'a rien ménagé, rien épargné de tout ce que les hommes méprisent, de tout ce qui fait horreur à leurs sens. A ces esprits enflés qui se nourrissent de

1. Matth., xxiii, 6, 7.

2. Joan., xii, 42, 43.

3. *Ibid.*, v, 44.

4. Matth., xi, 25.

gloire, Jésus-Christ est trop nu et trop bas pour eux ; les lumières de l'Évangile, trop simples ; la doctrine du christianisme, trop populaire. Ils n'estiment rien de grand que ce qui fait grande figure dans le monde, et ce qui occupe une grande place. C'est pourquoi le propre de la gloire, c'est d'amasser autour de soi tout ce qu'elle peut (l'homme se trouve trop petit tout seul) : ou de grands domaines, ou de grands palais, ou des habits somptueux, ou une suite magnifique, ou les louanges et l'admiration publique. Il tâche de s'agrandir et de s'accroître comme il peut : il pense qu'il s'incorpore tout ce qu'il amasse, tout ce qu'il acquiert, tout ce qu'il gagne ; il s'imagine croître lui-même avec son train qu'il augmente, avec ses appartements qu'il rehausse, avec son domaine qu'il étend. Il ne peut augmenter sa taille et sa grandeur naturelle ; il y applique ce qu'il peut par le dehors, et s'imagine qu'il devient plus grand et se multiplie quand on parle de lui, quand il est dans la bouche de tous les hommes, quand on l'estime, quand on le redoute <sup>1</sup>, quand on l'aime, quand on le recherche, enfin quand il fait du bruit dans le monde. La vertu toute seule lui semble trop unie et trop simple. Ces esprits enflés trouvent Jésus-Christ si petit, si humble, si dépouillé ! Ils ne peuvent comprendre qu'il soit grand, et ne savent comment attacher ces grands noms de Sauveur, de Rédempteur, et de Maître du genre humain, à cette bassesse et à cette pauvreté du Dieu-homme.

Voulez-vous être capable de connaître les grandeurs de Jésus-Christ ? Quittez toutes ces idées, plutôt vastes que grandes, plutôt pompeuses que riches, que la gloire inspire. dont la gloire remplit les esprits, ou plutôt dont elle les enfle, car l'esprit ne se remplit pas de choses si vaines. Il faut savoir que Dieu seul est tout ; que tout ce que nous amassons autour de nous, pour nous faire valoir et nous rendre recommandables, n'est pas une marque de notre abondance, mais plutôt de notre disette, qui emprunte de tous côtés. Dieu seul est grand ; et toute la grandeur consiste à lui plaire, à être à lui, à le posséder, à faire sa volonté sainte, et ne se glorifier

1. Var. : quand on le craint.

qu'en lui seul; parce que « ceux qui recherchent la gloire des hommes ne sauraient chercher celle qui vient de Dieu seul : *Gloriam ab invicem accipitis, et gloriam que a solo Deo est non quaritis.* »

À quoi travaillent dans le monde, je ne dis pas les âmes basses et vulgaires, mais ceux que l'on appelle les honnêtes gens et les vertueux, sinon à la gloire et à l'éclat? *Gloriam ab invicem accipitis* : on loue pour être loué; on fait honneur aux autres pour en recevoir, et on se paye mutuellement d'une si vaine récompense. Ne parlons pas de ces esprits faibles qu'on mène où l'on veut par des louanges, qui s'arrêtent à tous les miroirs qui les flattent, qui s'éblouissent à la première lueur<sup>1</sup> d'une faveur même feinte; vains admirateurs d'eux-mêmes, qui ne se sentent pas plus tôt le moindre avantage, qu'ils fatiguent toutes les oreilles de leurs faits et de leurs dits : le monde même les traite de faibles et de ridicules. Mais ceux-là sont-ils plus solides, sont-ils moins vains dans le fond et devant Dieu, qui, plus adroits à dissimuler leur faiblesse, savent s'attirer la gloire par des détours plus artificieux? En sont-ils moins les esclaves de la gloire? La demander misérablement, ou la ménager par adresse, et la recevoir comme chose due : « *Gloriam ab invicem accipitis; et gloriam que a solo Deo est non quaritis* : Vous recherchez la gloire que vous vous donnez les uns aux autres, et vous ne recherchez point la gloire qui vient de Dieu seul. » Lorsque la gloire se présente comme d'elle-même, et vient, pour ainsi dire, de bonne grâce, je ne sais quoi nous dit dans le cœur que nous la méritons d'autant plus que nous l'avons moins recherchée.

C'est cette gloire qui corrompt toutes les vertus. Elle en corrompt la fin, elle fait faire pour les hommes ce qu'il faut faire pour Dieu, elle fait servir<sup>2</sup> la vérité à l'opinion, ce qui est solide à ce qui est vain et qui n'a point de substance, et ne songe pas, dit saint Augustin, combien c'est une chose indigne, que la solidité des vertus serve à la vanité des opinions et des jugements des hommes : *Unde non digne tantæ inanitati servit*

1. Var. : au moindre éclat.

assujettir.

2. *Faire servir*, rendre esclave.



*soliditas quedam firmitasque virtutum*<sup>1</sup>. Elle renverse l'ordre, elle fait marcher après ce qui doit aller avant. Vous voulez être libéral ; il faudrait auparavant être juste, vous dégager avant que d'acquérir les autres, être libre vous-même avant que de songer à vous faire des créatures, enfin, parlons sans figure, acquitter vos dettes avant que d'épancher des présents. Elle détruit la récompense de la vertu : « *Qui magni in hoc seculo nominati sunt, multatimque laudati in civitatibus gentium, quesierunt non apud Deum, sed apud homines gloriam... ad quam pervenientes perceperunt mercedem suam, vani vanum*<sup>2</sup>, dit saint Augustin<sup>3</sup>. Ainsi ces hommes d'une si grande réputation, tant célébrés parmi les nations, ont cherché la gloire, non en Dieu, mais auprès des hommes ; ils ont obtenu ce qu'ils demandoient ; ils ont acquis cette gloire qu'ils avaient si ardemment poursuivie ; et vains, ils ont reçu une récompense aussi vaine que leurs pensées. » Voilà ce que sont les vertus du monde, des vices colorés qui en imposent par un vain simulacre de probité. Les vicieux que la gloire engendre ne sont pas de ces vicieux abandonnés à toutes sortes d'infamies. Les vices que le monde honore et couronne sont des vices plus spécieux ; il y a quelque apparence de vertu. L'honneur, qui était destiné pour la servir, sait de quelle sorte elle s'habille, et lui dérobe quelques-uns de ses ornements, pour en parer le vice qu'il veut établir dans le monde.

Il y a deux sortes de vertus : la véritable et la chrétienne, sévère, constante, inflexible, toujours attachée à ses règles, et incapable de s'en détourner pour quoi que ce soit. Ce n'est pas la vertu du monde ; elle n'est pas propre aux affaires : il faut quelque chose de plus souple pour ménager la faveur des hommes. D'ailleurs, elle est trop sérieuse et trop retirée ; et si elle n'entre dans le monde par quelque intrigue, veut-elle qu'on l'aille chercher dans son cabinet ? Ne parlez pas au monde de cette vertu. Il s'en fait une autre à sa mode, plus accommodante et plus douce ; une<sup>4</sup> ajustée, non

1. *De Civit. Dei*, lib. V. cap. XX.2. S. Aug., *In Ps.* CXVIII, Serm. XII, n. 2.

3. Trois mots retranchés par Deforis.

4. Édit. : une autre.

point à la règle, mais à l'humeur, au temps, à l'apparence, à l'opinion : vertu de commerce ; elle prendra bien garde de ne manquer pas toujours de parole, mais il y aura des occasions où elle ne sera point scrupuleuse, et saura bien faire sa cour. Malgré toute la droiture qu'elle étale avec tant de pompe dans les occasions médiocres, elle ne s'oubliera pas, et saura bien ployer, quand il faudra de la faveur, dans les grands besoins et dans les coups décisifs. Il faut remarquer que le monde pardonne tout quand on réussit. Vous êtes parvenu à vos fins cachées ; n'avez-vous pas honte de vous-même ?

Voilà quelles sont les vertus du monde, c'est-à-dire les vertus de ceux qui n'en ont point. Le monde n'aime pas les vices qui ne sont que vices. Car, comme dit saint Jean Chrysostome <sup>1</sup>, le mal n'a point de nature pour se soutenir lui-même ; et s'il était sans mélange, il se détruirait par son propre excès. Mais aussi, si peu qu'on prenne soin de mêler avec le vice quelque couleur de vertu, il pourra, sans trop se cacher et presque sans se contraindre, paraître avec honneur dans le monde. Il n'est pas besoin d'emprunter le masque d'une vertu sévère, ni le fard d'une hypocrisie trop étudiée ; le moindre mélange suffit, la plus légère teinture d'une vertu trompeuse et falsifiée impose aux yeux de tout le monde, concilie de l'honneur au vice ; et il ne faut pas pour cela beaucoup d'industrie.

Ceux qui ne se connaissent point en pierreries sont trompés par le moindre éclat ; et le monde se connaît si peu en vertu solide, que la moindre apparence éblouit sa vue. C'est pourquoi il ne s'agit presque plus parmi les hommes d'éviter les vices, il s'agit seulement de trouver des noms et des prétextes honnêtes. Pousser ses amis à quelque prix que ce soit, venger hautement ses injures... Le nom et la dignité d'homme de bien se soutiennent plus par esprit et par industrie que par probité et par vertu ; et on est en effet assez vertueux et assez réglé pour le monde, quand on a l'adresse de se ménager et l'invention de se couvrir.

1. *Homil. 11 in Act. Apost.*, n. 5.

*Elegi abjectus esse in domo Dei mei.* Je ne veux point de cette gloire qui donne du prix au vice<sup>1</sup>. Ce n'est pas la vertu des temps, mais la vertu de l'Évangile... Vous apprendrez la vertu selon la règle, en détruisant ces vertus et ces qualités que le monde admire, cette hauteur de courage, cette grandeur d'âme, ces ingénieuses curiosités, cette pénétration d'un esprit subtil et perçant. Tout cela étant corrigé, on s'en servira toutefois...

Les personnes de votre sexe, quel est leur égarement quand la gloire les possède ? Je ne daignerais ici vous représenter la faiblesse de celles qui mettent toute leur gloire dans la parure ; qui s'imaginent être assez ornées, quand elles amassent autour de leur corps ce qu'il y a de plus curieux ou de plus rare dans l'art ou dans la nature : « Comme si c'était là, dit saint Augustin, le souverain bien et la véritable gloire de l'homme, que tout ce qu'il a soit riche et précieux, excepté lui-même : *Quasi hoc sit hominis maximum bonum habere omnia bona præter seipsum* <sup>2</sup>. »

Parlons plutôt de celles qui, fières par leur beauté ou par la supériorité de leur génie, sont d'autant plus captives de la gloire qu'elles pensent que, pour l'acquiescer, elles n'ont besoin que de leurs personnes et de leurs propres avantages. C'est par là qu'elles prétendent se faire un empire qui se soutient de soi-même sans aucun secours emprunté. Ha ! le malheureux empire ! Et peuvent-elles en être orgueilleuses, quand elles songent à quel joug et à quelle honte les destinent leurs propres captifs ? Et toutefois elles se flattent de cette souveraineté. En effet, l'image en est éclatante. Les hommes ne méprisent rien tant que la flatterie et la servitude<sup>3</sup> : pour elles, on peut descendre à tout ce que la servitude a de plus bas, et la flatterie de plus servile et de plus rampant, jusqu'à les traiter de divinités ; et ce titre, que les flatteurs n'ont jamais donné aux plus grands

1. Bossuet ajoutait d'après l'imprimé et d'après la copie de Nancy : « Comment pourrions-nous recevoir la gloire que le monde donne au vice, nous qui ne recevons pas (*var.* : qui avons refusé) celle qu'il donne

à la vertu ? — Ce mouvement oratoire a été reporté ensuite à la fin du premier point.

2. *De civit. Dei*, lib. III, cap. I.

3. *Var.* : sujétion.

monarques sans offenser les oreilles des courtisans les plus dévoués, se prodigue tous les jours à ces idoles, avec l'applaudissement de tout le beau monde. Pour elles enfin, on croit tout permis ; et le monde, tant il est aveugle et sensuel<sup>1</sup>, excuse en leur faveur non seulement la folie et l'extravagance, mais encore le crime et la perfidie : tout est permis pour leur plaire et les servir.

Quelle est, après cela, leur vanité et leur emportement ? c'est ce que je n'entreprends pas de vous expliquer. Aussi mettent-elles toute leur vertu dans leur fierté. Le dirai-je dans cette chaire ? Leur chasteté même est un orgueil : elles craignent plutôt d'abaisser leur gloire que de souiller<sup>2</sup> leur vertu et leur innocence. Ce n'est pas leur honnêteté qu'elles veulent conserver, mais leur supériorité et leurs avantages. Et certes, si elles aimaient la vertu, se plaindraient-elles à faire naître tant de désirs qui lui sont contraires<sup>3</sup> ? et les verrions-nous se piquer non moins de corrompre dans les autres la chasteté, que de la garder en elles-mêmes ? C'est par là qu'elles se rendent coupables de l'idolâtrie publique. J'appelle ainsi les attachements criminels qui déshonorent la face du christianisme et mettent tant de fausses divinités en la place du Dieu véritable. Tertullien disait autrefois aux sculpteurs qui fabriquaient les idoles : « *Tu colis idola, qui facis ut coli possint*<sup>4</sup>. Tu es coupable du crime d'adorer les idoles, toi qui es cause qu'on les peut adorer. » Et vous, superbes beautés, vaines idoles du monde, pensez-vous être innocentes de l'idolâtrie que vous faites régner sur la terre ? C'est vous qui ornez l'idole, vous qui parez l'autel profane, vous-mêmes qui recevez l'encens et agréez le sacrifice d'abomination. Bien plus, vous ne fabriquez pas seulement l'idole, comme ceux dont parle Tertullien ; mais vous-mêmes, vous êtes l'idole que le monde adore ; et non seulement le soin de vous montrer et de plaire, mais encore ces complaisances, et cette gloire cachée, et ce secret triomphe de votre cœur dans les damnables

1. Var. : corrompu.

2. Var. : perdre.

3. Var. : tant de désirs déshon-

nêtes.

4. *De Idolol.*, n. 6.

victoires que vous remportez, en attirent sur vous tout le crime.

Ha ! cachons-nous à jamais dans la maison de notre Dieu : *Elegi abjectus esse in domo Dei mei*. Assez et trop longtemps nous avons étalé au monde les attraits de l'esprit et du corps. Cette belle parole, qu'un historien ecclésiastique a recueillie de la bouche du grand saint Martin, doit vous servir de règle. Il disait, au rapport de Sulpice Sévère, que « le triomphe de la modestie et la dernière perfection de l'honnêteté dans votre sexe, c'est de ne se pas laisser voir : *Prima virtus et consummata victoria est non videri* <sup>1</sup>. » Que votre vertu soit un mystère entre Dieu et vous : entrez dans le cabinet, et fermez la porte sur vous. Il est temps de se cacher avec Jésus-Christ : il est temps non de paraître, mais de se cacher ; non de dominer <sup>2</sup>, mais de dépendre ; non de s'élever au-dessus des autres, mais de se mettre aux pieds de tous ; non de se pousser aux premiers rangs dans le siècle, mais de tenir le dernier dans la maison de votre Dieu.

Comment pourrions-nous recevoir la gloire que le monde donne au vice, puisque nous ne voulons pas même recevoir celle qu'il donne à la vertu ? « Glorifiez-moi vous-même, mon Père, parce que je ne reçois point la gloire des hommes : *Clarifica me tu, Pater* <sup>3</sup>... ; *claritatem ab hominibus non accipio* <sup>4</sup>. » Non seulement je ne la recherche pas, mais même je ne la reçois pas. Elle me veut donner le change. Ainsi puissiez-vous, dans votre retraite, trouver Dieu, qui seul vous contente <sup>5</sup>, et rencontrer par sa grâce autant d'ornements dans vos mœurs que vous en avez généreusement méprisé dans votre fortune : *Tam pretiosa requirit in moribus, quam contempsit in rebus* <sup>6</sup>.

1. Sulpic. Sever., *Dialog.* II, n. 12.

2. Trois mots oubliés dans la copie de Nancy.

3. Joan., XVII, 5.

4. *Ibid.*, v, 41.

5. Var. : duquel seul vous vous contentez.

6. *Epist. ad. Demetriad.*, in Append. Oper. S. Aug., t. II, cap. XVII, cap. 1.

## Second Point.

Mais, ma Sœur, il faut prendre garde qu'en méprisant la gloire des hommes, vous ne retombiez sur vous-même, et que vous ne receviez plus agréablement de vos propres mains cet encens que vous refusez de la main des autres. C'est un défaut ordinaire de l'esprit humain, après qu'il s'est élevé au-dessus des vices, au-dessus des désirs vulgaires, au-dessus des jugements et de l'estime des autres, de se plaire uniquement en soi-même. Et il faut ici vous expliquer tout le progrès de l'orgueil, par une excellente doctrine de saint Augustin<sup>1</sup>.

Il n'y a rien, au-dessous de Dieu, de plus noble<sup>2</sup> que la créature raisonnable : d'où il s'ensuit qu'une âme vertueuse, qui se cultive elle-même, ne découvre<sup>3</sup> rien sur la terre qui soit capable de la délecter plus qu'elle-même : et elle trouve d'autant plus à se plaire dans son propre bien, que le bien qu'elle recherche est plus excellent. C'est pourquoi, si l'on n'y prend garde attentivement, en épurant son jugement et son esprit, en réprimant les mauvais désirs et les faiblesses humaines, on nourrit en soi-même insensiblement une gloire cachée et intérieure, qui est d'autant plus à craindre<sup>4</sup> qu'il reste moins de défauts pour lui servir de contrepoids. Et, comme j'ai déjà dit, il ne faut point nous imaginer que nous avons évité cette maladie, quand nous avons méprisé l'estime des hommes ; car c'est alors que, nous renfermant et nous ramassant en nous-mêmes, nous sommes ordinairement encore plus livrés à notre amour-propre.

Ainsi en cet état, Chrétiens, bien loin de mépriser la vaine gloire, au contraire nous en séparons pour nous le plus délicat et le plus exquis ; nous en prenons le plus fin parfum, et tirons, pour ainsi dire, l'esprit et la quintessence de cet agréable poison<sup>5</sup>. Car notre gloire est d'autant plus grande qu'elle se contente

1. *Cont. Julian.*, lib. IV, cap. III, n. 28.

2. Var. : de plus excellent.

3. Var. : qu'une âme fidèle, qui

travaille à sa perfection, ne rencontre...

4. Var. : d'autant plus dangereuse.

5. Var. : d'un poison si subtil.

d'elle-même. Nous trouvons je ne sais quoi de plus fin dans notre propre jugement, quand il a eu la force de s'élever au-dessus des jugements des autres ; ce qui fait que nous en sommes et plus amoureux et plus jaloux. Et alors, quand il arrive que nous nous plaisons en nous-mêmes, nous nous y plaisons d'autant plus que rien ne nous plaît que nous. C'est ainsi que nous nous faisons des dieux en nous-mêmes.

En effet, ce qu'il y a de plus dangereux pour nous dans les louanges qu'on nous donne n'est pas le péril d'être flattés par la bonne estime des autres. Cette complaisance secrète que nous avons pour nous-mêmes, c'est ce qui fait notre plus grand mal ; c'est elle que les louanges et les approbations qu'on donne à notre conduite ou à notre esprit viennent fortifier dans le fond du cœur. Et certes, rien ne nourrit tant cette estime que nous avons de notre mérite, que les applaudissements de ceux qui nous environnent ; ce concours de leur opinion avec la nôtre fait un concert trop agréable pour nous. C'est ce concours de leur complaisance avec la nôtre qui fait que la nôtre se croit bien fondée et s'imprime avec plus de force. Cette même complaisance nous revient par plusieurs endroits, et se réveille de toutes parts : quand nous la prenons toute seule, elle n'est pas moins dangereuse.

C'est, ma Sœur, à cet excès qu'arrivent ceux qui ne se glorifient pas en Notre-Seigneur, selon le précepte de l'Apôtre <sup>1</sup>. *Maudit l'homme qui s'appuie et se plaît en l'homme !* dit l'oracle de l'Écriture <sup>2</sup>. Et par là, dit saint Augustin <sup>3</sup>, celui-là est maudit de Dieu, qui se plaît ou se confie en lui-même, parce que lui-même est un homme : de sorte qu'il ne suffit pas de vouloir être petit aux yeux de tous, si nous ne sommes petits à nous-mêmes, et si nous ne nous tenons les derniers de tous. « Chacun, par le sentiment d'une humilité sincère, doit croire les autres au-dessus de soi : *In humilitate superiores sibi invicem arbitantes* <sup>4</sup>. »

Étudiez vos défauts : vous venez dans la religion pour vous détacher de vous-même. Séparée, par l'obéissance

1. I Cor., I, 31.

2. Jerem., XVII, 5.

3. *Enchirid.*, n. 30.

4. Philip., II, 3.

de votre esprit propre et de vos propres lumières, vous commencerez à vous voir et à vous connaître dans une lumière supérieure.

La science la plus nécessaire à la vie humaine, c'est de se connaître soi-même ; et saint Augustin a raison de dire <sup>1</sup> qu'il vaut mieux savoir ses défauts que de pénétrer tous les secrets des États, et de savoir démêler toutes les énigmes de la nature. Cette science est d'autant plus belle, qu'elle n'est pas seulement la plus nécessaire, mais la plus rare de toutes. « *Delicta quis intelligit* <sup>2</sup> ? Qui est-ce qui connaît ses fautes ? » Nous jetons nos regards bien loin ; et pendant que nous nous perdons dans des pensées infinies, nous nous échappons à nous-mêmes. Tout le monde connaît nos défauts ; ils font la fable du peuple ; nous seuls ne les savons pas ; et deux choses nous en empêchent. Premièrement nous nous voyons de trop près ; l'œil se confond avec l'objet ; nous ne sommes pas assez détachés de nous-mêmes pour nous considérer d'un regard distinct et nous voir d'une pleine vue. Secondement, et c'est le plus grand désordre, nous ne voulons pas nous connaître, si ce n'est par les beaux endroits ; nous nous plaignons du peintre qui n'a pas su couvrir nos défauts, et nous aimons mieux ne voir que notre ombre et notre figure, si peu qu'elle semble belle, que notre propre personne, si peu qu'il y paraisse d'imperfection. Cette ignorance nous satisfait ; et par la même faiblesse qui fait que nous nous imaginons être sains quand nous ne sentons pas nos maux, assurés quand nous fermons les yeux au péril <sup>3</sup>, riches quand nous négligeons de voir l'embarras et la confusion de nos comptes et de nos affaires, nous croyons aussi être parfaits quand nous n'apercevons pas nos défauts. Quand notre conscience nous les reproche, nous nous étourdissons nous-mêmes.

Dans ce silence, dans cette retraite, envisagez vos défauts, connaissez exactement vos péchés : vous trouverez tous les jours de quoi vous déplaire à vous-même. « Dieu, dit saint Augustin, a voulu, pour nous empêcher de tomber dans l'orgueil, que nous eussions un

1. *De Trinit.*, lib. IV, n. 1.

2. Ps. XVIII, 13.

3. Édité : aux périls.



besoin continuel de la rémission des péchés : *Ne superbi viveremus, ut sub quotidiana peccatorum remissione vivamus*<sup>1</sup>. » Qui demande qu'on lui pardonne, ne croit pas mériter de gloire.

C'est<sup>2</sup> quelque chose de ferme et de vigoureux. Regardez ce qui reste à faire : vous n'avez rien moins que Jésus-Christ pour modèle. [Obligation<sup>3</sup>] d'oublier ce qui est derrière vous, et de vous avancer sans cesse vers ce qui est devant vous : *Quæ retro sunt obliviscens, ad ea... quæ sunt priora extendens meipsum*<sup>4</sup>. Telle est la posture de l'humilité : « oubliant ce qui est derrière, et s'étendant au-devant de toute sa force, » elle porte ses regards bien loin devant soi, dans la crainte qu'elle a de se voir soi-même, et considère toujours ce qui reste à faire, pour n'être jamais flattée de ce qu'elle a fait.

Enfoncez-vous donc aujourd'hui dans une obscurité sainte : vous êtes morte par ce sacrifice sous un glaive spirituel<sup>5</sup>. Cachez à la droite ce que fait la gauche ; que votre vie soit cachée avec Jésus-Christ : soyez cachée au monde et à vous-même. Celui qui se plaît en soi-même, dit excellemment saint Jean Chrysostome, et se glorifie en ses bonnes œuvres, ravage sa propre moisson, et détruit son propre édifice. C'est ce qui vous est figuré par ce voile mystérieux, que votre illustre prélat<sup>6</sup> va mettre sur votre tête : vous allez être enveloppée et ensevelie dans une éternelle obscurité. Abaissez-vous donc sous la main sacrée de ce charitable et religieux pasteur, et dites avec le Psalmiste : *J'ai choisi d'être humiliée et anéantie dans la maison de mon Dieu.*

- Mais, Messieurs, ne semble-t-il pas que la présence d'une fille de Henri le Grand, d'une reine si auguste et si grande<sup>7</sup>, donne trop d'éclat à cette cérémonie d'hu-

1. *Contra Julian.*, lib. IV, cap. 111, n. 28.

2. La copie de Nancy présente ici la même incohérence que les éditions.

3. Ce mot, qui ne fait pas certes la phrase telle que l'orateur l'aura prononcée, est du moins une explication de ceux qui suivent.

4. Philipp., 111, 13.

5. Dix mots qui manquent dans la

copie de Nancy. Dehors ne doit pas les avoir inventés.

6. Hardouin de Pérèfixe, archevêque de Paris.

7. La reine d'Angleterre, Henriette-Marie de France, dont Bossuet fera l'oraison funèbre deux ans plus tard, dans cette même chapelle de la Visitation de Chaillot.

miliation, à ce mystère d'obscurité sainte ? Non. Madame ; Votre Majesté ne vient pas ici pour y apporter la gloire du monde, mais pour prendre part aux abaissements de la vie religieuse et humiliée. Le sang de saint Louis ne vous a pas seulement donné une grandeur auguste et royale, mais encore vous a inspiré une piété toute chrétienne ; et il est digne de vous, qu'étant obligée par votre rang à faire une si grande partie des pompes du monde, votre foi vous invite à assister aux cérémonies où l'on apprend à les mépriser.

Mais, Messieurs, n'avez-vous pas remarqué encore qu'une autre reine nous manque ? Anne, vous n'êtes plus, puisque vous n'honorez pas de votre présence ce grand et religieux spectacle. Grande reine, si vous étiez, cette fille qui vous fut chère, dont vous connaissiez si bien la vertu, qui a eu votre confiance jusqu'à votre dernier soupir, ne serait présentée à Dieu que de votre main. Et certes, il serait juste que, l'ayant arrachée de cette maison, et l'ayant ôtée à Dieu pour un temps<sup>1</sup>, vous-même lui rendissiez ce qu'il n'a fait que vous prêter.

Mais, Messieurs, suis-je chrétien quand je parle comme je fais ? Traiterai-je comme morte celle qui vit avec Dieu ; et croirai-je qu'elle nous manque aujourd'hui, parce qu'elle ne se montre pas à ces yeux mortels ? Non, non ; il n'est pas ainsi. Nous avons ici plus d'une reine, s'il est vrai, comme nous enseigne la théologie, qu'on voit tout dans ce miroir infini de la divine essence. Si les âmes bienheureuses y découvrent principalement ce qui touche les personnes qui leur sont attachées par des liaisons particulières, ma Sœur, Anne-Maurice d'Espagne<sup>2</sup>, votre unique et chère maîtresse, vous voit du plus haut des cieux : sans doute, elle a trop de part au sacrifice que vous faites. Après elle, vous n'avez voulu servir que Dieu seul. Après lui avoir fermé les yeux, vous avez fermé pour jamais les vôtres aux folles vanités du siècle<sup>3</sup>. Il semble que vous n'avez pas

1. Dès 1661, à 23 ans, M<sup>lle</sup> de Beauvais avait voulu se retirer à Chailot. (Voy. la notice. p. 250.)

2. Anne-Marie Maurice, dite Anne d'Autriche.

3. Elle prit seulement le temps

de faire remettre à Louis XIV, par l'entremise de Le Tellier, le testament de la Reine-mère, dont le dépôt lui avait été confié (*Mémoires de M<sup>me</sup> de Motteville*, année 1666).

voulu même la survivre ; puisque, dans le même moment que cette âme pieuse a quitté le monde, vous l'avez aussi quitté : vous avez passé de sa cour dans le cloître, pour vous consacrer à une mort mystique et spirituelle. En sortant de cette cour si chrétienne, si sainte, si religieuse, vous avez cru qu'aucune maison n'était digne de vous recevoir que celles qui sont dédiées à votre Dieu ; et vous venez professer ici solennellement qu'une reine si puissante et si magnifique, après vous avoir honorée de son affection et comblée si abondamment de ses grâces, n'a pu néanmoins vous rendre heureuse. Et tant s'en faut que vous estimiez qu'elle ait pu faire votre bonheur par toutes ses largesses, qu'au contraire, mieux éclairée par les lumières de la foi, vous mettez votre bonheur à quitter généreusement tout ce qu'elle a pu faire pour vous, tout ce qu'une libéralité royale a voulu accumuler de biens sur votre tête <sup>1</sup>. O pauvreté et impuissance des rois ! qui peuvent faire leurs serviteurs riches, puissants, fortunés, mais qui ne peuvent pas les faire heureux ! Et certes, il n'appartient qu'à celui qui est lui-même le souverain bien de donner la félicité.

Venez donc, ma chère Sœur en Jésus-Christ, venez vous jeter entre ses bras ; venez vous cacher sous ses ailes, venez vous humilier dans sa maison. Recevez-la. Monseigneur, au nombre des vierges sacrées que votre haute sagesse et votre sollicitude pastorale sait si bien conduire dans la voie étroite. Donnez-lui, de ce cœur toujours pacifique et véritablement paternel, votre sainte bénédiction, que je vous demande aussi pour moi-même, comme une authentique approbation de la doctrine que j'ai prêchée. Ainsi soit-il <sup>2</sup>.

1. Sur les libéralités d'Anne d'Autriche et de Louis XIV, dont bénéficia la famille de M<sup>me</sup> de Beauvais, sans cependant éviter la ruine, voir M. de Boislesle, *op. cit.*

2. M<sup>me</sup> de Beauvais a écrit elle-même : « Le 14<sup>e</sup> juin 1668, Mgr l'Archevêque de Paris m'a interrogée pour la sainte profession, ayant été pour cette affaire laissée seule au paroître pour dire en toute liberté ce

que bon me semblerait, et avec la même liberté j'ai parlé à M. de Beauvais, mon père, le 8 août, et à ma mère le 5 du même mois, lesquels rendront le témoignage que c'est de ma franche et libre volonté que j'ai fait la sainte profession et les vœux entre les mains de Mgr notre Archevêque. — Sr Claire Angélique de Beauvais. (*Dictionnaire de Jal.*)

FRAGMENTS D'UN SERMON  
SUR L'ASSOMPTION DE LA SAINTE VIERGE.

destiné à la cathédrale de Metz, 15 août 1667.

---

Bossuet, encore présent à Paris, le 2 avril, veille des Rameaux<sup>1</sup>, était bientôt après retourné à Metz. Nommé directeur de l'œuvre des Nouveaux Convertis, à laquelle il s'intéressait depuis longtemps, de même qu'à celle des Nouvelles Catholiques, il dut faire appel à la charité dès son arrivée. Ce fut, pensons-nous, le 3 mai, fête de l'Invention de la sainte Croix, qu'il prononça pour la seconde fois un sermon composé jadis (1659) en faveur de l'œuvre du même nom, à Paris. Le temps lui manqua, et les modifications qu'il apporta par écrit à ce discours furent peu importantes : la plus notable, que nous avons indiquée, comme les autres<sup>2</sup>, fut le changement du texte : *Exaltari oportet Filium hominis*, qui désignait primitivement la fête de l'Exaltation, en celui-ci : *Christo confiteus sum cruci* (Galat., II, 19).

La préoccupation de la conversion des protestants apparaît de nouveau dans les fragments qui suivent. Ils rappellent une circonstance douloureuse de la vie de Bossuet. « On l'avait engagé, raconte l'abbé Ledieu, à prêcher dans la cathédrale, le jour de l'Assomption, 1667. Prêt à monter en chaire, il fut obligé de laisser le sermon pour rendre les derniers devoirs à son père et lui fermer les yeux<sup>3</sup>. » Ledieu ne connaissait ces événements que par ouï-dire. Peut-être Bossuet ne fut-il appelé auprès du moribond qu'en descendant de chaire. Du moins, A. Floquet nous apprend, d'après le registre secret du Parlement de Metz, « que cette Cour, le 15 août 1667, assista à la procession du vœu de Louis XIII, et au sermon dans la cathédrale<sup>4</sup>. »

Le manuscrit<sup>5</sup> contient 1<sup>o</sup> l'exorde, qui est incomplet ; 2<sup>o</sup> une partie du second point, au milieu duquel se trouve une lacune. Il n'en restait pas davantage, en 1772, quand Deforis donna la première édition des Sermons.

1. Floquet. *Études...*, t. III, p. 130.

2. T. III, p. 75 et suiv.

3. *Mémoires*, p. 103.

4. *Études...*, t. III, p. 147.

5. Communiqué par Mgr Blamignon, protonotaire apostolique, ancien professeur à la Sorbonne.

---

*Fecit mihi magna qui potens est.*

Le Tout-Puissant a fait pour <sup>1</sup> moi de grandes choses.

(Luc., 1. 49.)

Si Notre-Seigneur Jésus-Christ, après avoir accompli l'œuvre que son Père céleste lui avait commis sur la terre, est retourné au ciel, d'où il est sorti, pour y occuper éternellement la place qui était due à sa divine naissance, l'Apôtre nous a enseigné qu'il ne le fait pas seulement pour sa propre gloire, mais encore pour l'utilité de sa sainte Église. En effet, il nous est très avantageux qu'un ambassadeur si agréable soit auprès de Dieu pour y traiter nos affaires ; un avocat si pressant, pour y défendre notre cause ; un si puissant médiateur, pour terminer tous nos <sup>2</sup> différends. Ainsi, quand il s'est assis à la droite de son Père, il ne l'a pas fait seulement pour se mettre en possession de son trône, mais encore pour procurer nos intérêts et pour paraître pour nous devant la face de Dieu : *Ut appareat... vultui Dei pro nobis* <sup>3</sup>. Ce que Jésus-Christ, notre chef, a accompli une fois en sa personne, il ne cesse de l'accomplir tous les jours dans les membres de son corps mystique, selon la mesure convenable et selon la proportion de la créature. Autant de fidèles serviteurs de Dieu qui entrent avec Jésus-Christ dans son paradis de délices, autant de pieux intercesseurs qui ne cessent de prier pour leurs frères et pour cette partie de l'Église qui voyage et qui combat sur la terre, au milieu des tentations de la fragilité humaine.

Vous devez entendre, mes Frères, par cette doctrine très sainte et très véritable, que, si la Mère de Dieu est aujourd'hui élevée au-dessus de tous les esprits célestes, une si haute exaltation ne regarde pas seulement sa gloire, mais encore notre avantage. Car, si elle est aujourd'hui reçue dans les embrassements de son Fils, dans la participation de son trône, dans la plénitude de sa gloire, elle est d'autant plus puissante pour nous

1. Var. : en.

2. Édît. : terminer nos.

3. Hebr., ix. 24.

obtenir ses grâces ; et sa charité consommée rendra son intercession plus utile et plus fructueuse à tous les enfants de Dieu, auxquels elle a enfanté leur salut et leur rédemption en Jésus-Christ Notre-Seigneur. Ce n'est donc pas sans raison qu'en célébrant son triomphe, nous implorons son secours : ce n'est pas sans raison que l'Église catholique inspire à tous...

### Second Point.

Tous les actes religieux doivent se terminer à Dieu ; et le propre de la religion, c'est de nous réunir à ce premier Être. Saint Augustin nous enseigne que c'est de cette origine que cette vertu a pris son nom : (*Religio dicitur eo quod*) *nos religet omnipotenti Deo*<sup>1</sup>. Elle nous lie, elle nous attache, elle nous unit à Dieu ; et c'est par cette union qu'elle est définie.

L'honneur que nous rendons à la sainte Vierge appartient très certainement à la religion, puisque nous le lui rendons dans les lieux consacrés à Dieu, dans l'assemblée de sa sainte Église, et dans la célébration des divins mystères. Il faut donc nécessairement que ce culte, que cet honneur, que cette dévotion se rapporte à Dieu, et le regarde comme sa fin.

Inconsidération de nos adversaires, qui nous objecte que nous rendons à la créature un culte religieux. L'objection porte sa réponse dans ses propres termes : si ce culte est religieux, donc il se termine enfin à [Dieu] seul ; et quel inconvénient d'honorer la créature pour l'amour de Dieu ? une créature si excellente !

Mais laissons la dispute et la controverse, et revenons, Chrétiens, à notre instruction. Par conséquent vous devez entendre que toute votre dévotion pour la sainte Mère de Dieu ne mérite pas le nom de dévotion, et n'a que l'apparence de religion et la montre de la piété véritable, si elle ne vous conduit à Dieu et ne sert à vous y unir immuablement, selon les lois du christianisme et de l'Évangile.

Deux moyens pour cette union : ses prières et l'imitation de ses vertus.

1. Voy. *De ver. Relig.*, n. 111, 113 ; mais aussi *Retract.*, I, xiii, 9.

Vous vous adressez à elle comme à une créature excellente, qui est très intimement unie à Dieu par Notre-Seigneur Jésus-Christ : unie premièrement par l'union du sang ; unie en second lieu par la société des souffrances ; unie enfin aujourd'hui par la plénitude<sup>1</sup> de la gloire.

Pour unir Jésus-Christ avec Marie, nous voyons concourir ensemble tout ce que la nature a de plus tendre, tout ce que la grâce a de plus puissant. Il l'appelle à sa croix pour participer à ses peines : un même martyr pour le fils et pour la mère ; une même croix et de mêmes clous ; une même lance pour percer leurs cœurs.

Sur ces deux fondements, jugez de leur union dans la gloire. Il partagera son trône avec nous, etc., combien plus avec sa mère ? *Astitit Regina a dextris tuis*<sup>2</sup>. Jésus-Christ assis à la droite du Père ; assis<sup>3</sup> est une marque d'autorité suprême. Il faut percer tous les chœurs des anges... etc.

Qui doute donc, mes Frères, que la piété de nos vœux ne cherche Jésus-Christ dans Marie ? Malheureux, qui veulent mettre de la jalousie entre le fils et la mère ! C'est cette sainte union qui nous attire à Jésus-Christ, qui nous attire en même temps, par un même effort, etc., la regardant dans sa gloire<sup>4</sup>, dans cette exaltation que nous célébrons.

*Quis tam idoneus ut loquatur ad cor Domini Nostri Jesu Christi ut tu, felix Maria, quæ in secretissimis amplexibus Filii tui recubas in meridie sempiterno ejusque familiarissimo colloquio semper frueris.* (Bern., *In laudat. ac deprecatione Mariæ Virginis*)<sup>5</sup>.

L'imitation des vertus... Jésus-Christ<sup>6</sup> est tout entier dans les saints, et par conséquent dans la sainte Vierge. Saint Paul : *Imitatores mei estote, sicut et ego Christi*<sup>7</sup>. Imiter les saints, c'est imiter Jésus-Christ.

1. Var. : perfection.

2. Ps. XLIV, 10.

3. Édit. : Jésus-Christ est assis à la droite du Père, Marie à la droite de son Fils. Etre assis à la droite...

4. Édit. : par un même effort à Marie, la regardant dans la gloire de son Fils.

5. Ce texte est omis dans les éditions. Ce sermon est rangé parmi les œuvres apocryphes de S. Bernard. Patr. lat., t. CLXXXIV, col. 1014.

6. Édit. : [nous unir à] Jésus-Christ : car il est.

7. I Cor., IV, 16.

Où voyons-nous une image plus accomplie des vertus de Jésus-Christ, qu'en sa sainte Mère ?

Sa pureté, le secret et la retraite. « Les vierges qui sont vraiment vierges, ont coutume d'être toujours tremblantes, et jamais elles n'ont de sécurité : pour éviter les pièges qu'elles doivent appréhender, elles craignent même lorsqu'il n'y a point de danger pour elles : *Solent virgines, quæ vere virgines sunt, semper pavida et nunquam esse securæ ; et ut carceant timenda, etiam tuta pertimescere.* Être même émuës à la vue d'un ange <sup>1</sup>. *Quidquid novum, quidquid subitum ortum fuerit, totum contra se æstimant machinatum.* (Bernard., *Sup. Missus est* <sup>2</sup>.) *Turbata est, sed non perturbata, et cogitabat, non est locuta : quod turbata est, verecundia ; quod non perturbata, fortitudinis ; quod tacuit et cogitavit, prudentia* <sup>3</sup>. (Ibid.)

Combien éloignée de ces malicieuses ambiguïtés, de ces pièges subtils, de ces dangereuses complaisances, de ces malicieux détours par lesquels l'impureté consommée tâche de s'insinuer dans les âmes innocentes ! Le trouble, la pudeur, le silence...

1. Édit. : *Elles doivent* être émuës à la vue d'un ange. Deforis a ajouté ensuite la traduction du texte latin : Regarder comme autant de pièges tout ce qui paraît de nouveau ; tout ce qui survient d'inopiné.

2. Après ce texte, Deforis ajoute : C'est ainsi que Marie se conduit.

3. S. Bern., *Hom.* 111 sup. *Missus*

*est*, n. 9. Deforis a fait précéder ce texte de la traduction : « Elle est troublée, mais, elle ne dit mot ; son trouble est un effet de sa pudeur virginale ; son assurance vient de sa fermeté ; son silence et ses réflexions sont une marque de sa prudence. »



## SERMON

# POUR LE JOUR DE NOËL.

à Dijon, chez les Carmélites, en 1667.

---

A la suite de ce sermon, nous en donnerons un autre, que Bossuet a certainement prêché dans sa ville natale, devant Condé, le 1<sup>er</sup> janvier 1668. Celui qu'on va lire, assez semblable pour l'aspect et la disposition du manuscrit<sup>1</sup>, faisant d'ailleurs également mention du Jubilé, ne peut avoir été prononcé qu'à la fin de 1667. Les Carmélites, auxquelles il est fait allusion dans le troisième point, ne peuvent être celles de Paris, comme on l'a prétendu, car Bossuet n'était plus en cette ville à la fin de décembre de cette année.

Il n'y a pas lieu de se préoccuper d'une note, qu'on voit sur le manuscrit (f<sup>o</sup> 250) : « Jour de Nativité: Avent aux Carmélites. » Elle n'est point de la main de Bossuet, mais de celle de son neveu; et comme la plupart de celles qui ont la même origine, elle est erronée: ce sermon ne fait partie d'aucune station. On a imaginé de le rattacher à celle de Saint-Thomas-du-Louvre; mais il fallait pour cela supposer des remaniements dont il n'y a pas trace au manuscrit.<sup>2</sup> Les passages où l'auteur écrit: « mes Sœurs » et ceux où il dit: « Messieurs, » sont bien du même jet: les uns et les autres remontent à la rédaction primitive.

On pourra, avec profit et intérêt, comparer cette œuvre avec le sermon de 1656 pour la même fête. Elle en reproduit la division; mais tout autres sont, pour la plupart, les développements, surtout dans le premier point. En revanche, on y rencontre d'autres réminiscences: elles proviennent du sermon sur le mystère de l'Incarnation, faisant partie du *Carême des Carmélites* (1661).

L'abbé Vaillant avait signalé la nécessité de dégager ce second sermon pour la fête de Noël du premier, dans lequel les anciens éditeurs s'étaient ingéniés à l'incorporer<sup>2</sup>. Lachat l'a entrepris. Chose étrange! dans un texte de lecture facile, il a fait de si nombreuses erreurs ou omissions, que nous userions la patience du lecteur à les relever en détail. Nous en signalerons quelques-unes seulement, tout en corrigeant les autres.

1. Ms. fr. 12s21, f<sup>cs</sup> 247-268. — In-4, avec marge des deux cinquièmes.

2. D'ailleurs, ils en avaient averti. Sur l'enveloppe même du manuscrit (f<sup>o</sup> 248). Dehors note: «... semblable

en grande partie au précédent. Dont on [n']a retenu qu'un fragment. » A leur tour, les éditeurs de Versailles indiquent, sur la même page, l'endroit où ce « fragment » aurait dû être placé dans l'imprimé.

*Natus est vobis hodie Salvator*<sup>1</sup>;... *et hoc vobis signum: Inveniatis infantem, pannis involutum, [et] positum in præsepio.*

Le Sauveur du monde vous est né aujourd'hui; et vous le reconnaîtrez à cette marque<sup>2</sup>: Vous trouverez un enfant enveloppé de langes, couché dans une crèche.

(Luc., II, 12.)

Le Verbe, qui était au commencement dans le sein de Dieu, par qui toutes choses ont été faites<sup>3</sup>, et qui soutient toutes choses par sa force toute-puissante<sup>4</sup>, a disposé comme trois degrés par lesquels il est descendu<sup>5</sup> de la souveraine grandeur à la dernière bassesse: premièrement il s'est fait homme, secondement il s'est fait passible, troisièmement il s'est fait pauvre et s'est chargé de tous les opprobres de la fortune la plus méprisable.

Le texte de mon évangile renferme en trois mots ce triple abaissement du Dieu-Homme: *Vous trouverez un enfant*, c'est le commencement d'une vie humaine; *enveloppé de langes*, c'est pour défendre l'infirmité contre les injures de l'air<sup>6</sup>; *couché dans une crèche*, c'est la dernière extrémité d'indigence. Et par là vous voyez, Mess[ieurs]<sup>7</sup>, quel est l'ordre de sa descente. Son premier pas est de se faire homme, et par là il se met au-dessous des anges, puisqu'il prend une nature moins noble: *Minuisti [eum paulo minus ab angelis]*<sup>8</sup>. Suivons attentivement et arrêtons-nous sur tous les de-

1. Ms.: *Salvator mundi*. — Cette inexactitude a la même origine qu'un certain nombre d'autres dans nos manuscrits; elle remonte à la liturgie, où les textes sont cités ou paraphrasés assez librement. Ce *mundi*, venu spontanément à la mémoire de l'auteur, est passé dans la traduction. Du reste, il n'en modifie pas le sens, *Sauveur du monde* étant l'équivalent de *Salvator* du texte sacré.

2. Var.: et voici (mot effacé) la marque — le signe pour le reconnaître.

3. Joan., I, 3.

4. Hebr., I, 3.

5. Ici la faute de l'édition Vivès (Lachat) est assez heureuse: «...par lesquels est descendue la souveraine grandeur à la dernière bassesse.»

6. Les *Élévations* ajoutent une autre raison à celle-ci, qu'elles reproduisent: «Sa mère l'enveloppe de langes, avec ses chastes mains. Il faut couvrir le nonvel Adam, qui porte le caractère du péché, que l'air dévorerait, et que la pudeur doit habiller autant que la nécessité.»

7. Lachat: mes *sœurs*. — Il y a *mess.* qui doit se lire *messieurs*. Du reste, *mes sœurs* se trouve un peu plus loin.

8. Ps. VIII, 6.

grés de cette descente mystérieuse. Si le Sauv[eur] s'est rabaissé<sup>1</sup>, par son premier pas, au-dessous de la nature angélique, il fait une seconde démarche, qui le rend égal aux pécheurs, parce qu'il ne prend pas la nature humaine telle qu'elle était dans son innocence, saine, incorruptible, immortelle, mais<sup>2</sup> dans l'état malheureux où le péché l'a réduite, exposée de toutes parts aux douleurs, à l'infirmité<sup>3</sup>, à la mort<sup>4</sup>. Mais mon Sauveur n'est pas encore assez abaissé<sup>5</sup>. Vous le voyez déjà, mes Sœurs<sup>6</sup>, au-dessous des anges par notre nature ; égalé aux pécheurs par l'infirmité : maintenant, voici qu'en faisant<sup>7</sup> son troisième pas, il se va pour ainsi dire mettre sous leurs pieds, en s'abandonnant au mépris par la condition misérable de sa vie et de sa naissance. Voilà, mes Sœurs, les degrés par lesquels le Dieu incarné descend de son trône, et vous les avez remarqués par ordre dans les paroles de mon évangile. Mais ce n'est pas ce qu'il y a de plus important ni ce qui m'étonne le plus. Quoique je ne puisse<sup>8</sup> assez m'étonner des abaissements de mon Dieu, je m'étonne beaucoup davantage qu'on me donne ces abaissements comme une marque certaine pour reconnaître le Sauveur du monde : *Et hoc vobis signum*. Quel est ce nouveau prodige ? Que peut servir à notre faiblesse que notre médecin devienne infirme, et que [notre] libérateur se dépouille de sa puissance ? Est-ce donc une ressource pour des malheureux qu'un Dieu en vienne augmenter le nombre ? Ne semble-t-il pas, au contraire, que le joug qui accable les enfants d'Adam est d'autant plus dur et inévitable, qu'un Dieu même est assujéti à le porter<sup>9</sup> ? Cela serait vrai, M[essieurs]<sup>10</sup>, si cet état d'humiliation était forcé, s'il y était tombé par nécessité, et non pas descendu par miséricorde. Mais,

1. Var. : S'il s'est rabaissé.

2. Lachat : mais *il la prend*. — Trois mots interpolés.

3. Var. : à la corruption.

4. Note marginale : *In similitudinem car[nis] pec[cati]*. (Rom., VIII, 3.) — M. Lachat ne donne pas cette note. Les abréviations, bien élémentaires, certes, l'auraient-

elles déconcerté ?

5. Var. : assez bas.

6. Var. : Chrétiens.

7. Var. : Et voici son....

8. Var. : Je ne puis.

9. Lachat : à le supporter. — On n'a pas remarqué que la première syllabe de ce verbe est effacée.

10. Lachat : mes sœurs.

comme son abaissement n'est pas une chute <sup>1</sup>, mais une condescendance. et qu'il n'est descendu à nous que pour nous marquer les degrés par lesquels nous pouvons remonter à lui, tout l'ordre de sa descente fait celui de notre glorieuse élévation; et nous pouvons appuyer notre espérance abattue sur ces trois abaissements du Dieu-Homme, puisque, s'il vient <sup>2</sup> à notre nature tombée, c'est à dessein [de] la relever; s'il prend nos infirmités, c'est pour les guérir; et s'il s'expose aux misères et aux outrages de la fortune, [c'est] pour les surmonter et triompher glorieusement de tous les attraits et de toutes les illusions, [et] de toutes les terreurs du monde. Divines marques, sacrés caractères par lesquels je reconnais mon Sauveur, etc. [que <sup>3</sup> ne puis-je vous expliquer à cette audience avec les sentiments que vous méritez!]

#### Premier Point.

[P. 1] Comme Dieu est unique en son essence, il est impénétrable en sa gloire, il est inaccessible <sup>4</sup> en sa hauteur et incomparable en sa majesté <sup>5</sup>. C'est pourquoi l'Écriture nous dit si souvent qu'il est plus haut que les cieux et plus profond que les abîmes, qu'il est caché en lui-même par sa propre lumière, et que « toutes les créatures sont comme un rien devant sa face : *Omnes gentes, quasi non sint, sic sunt coram eo, et quasi nihilum et inane reputatæ sunt ei* <sup>6</sup>. »

Le docte Tertullien, écrivant contre Marcion, nous explique cette vérité par ces magnifiques paroles : *Ex defectione <sup>7</sup> æmuli solitudinem [quamdam] de singulari-*

1. Note marginale : *Descendit ut leraret, non cecidit ut jaceret* (S. Aug., *In Joan.*, tract. CVII, n. 6).

2. Var. : puisqu'il vient à notre nature tombée pour la relever, qu'il prend nos infirmités pour les guérir, et qu'il s'expose aux misères pour les surmonter et triompher glorieusement de tous les attraits du monde.

3. Nous empruntons la fin de la phrase au sermon de 1656 (t. II, p. 278).

4. Var. : impénétrable en sa hau-

teur et inaccessible en sa majesté.

5. Note marginale : Il est en nous, et nous ne pouvons l'atteindre. — Omise par Lachat.

6. Is., XI, 17.

7. Bossuet lui-même rétablit en marge le texte de Tertullien. Il l'avait d'abord cité en ces termes, qui ont inspiré son commentaire : *Summum magnum, ipsa sua magnitudine solitudinem possidens, unicum est*. On voudrait que ces paroles fussent la vraie leçon, au lieu d'en être une analyse sublime.

*tate præstantia* [suæ] *possidens, unicum est*<sup>1</sup>. Les expressions de notre langue ne reviennent pas à celles de ce grand homme ; mais disons après lui, comme nous pourrons, que Dieu étant grand souverainement, il est par conséquent unique, et qu'il se fait par son unité une auguste solitude, parce que rien ne peut l'égaliser [p. 2] ni l'atteindre, ni en approcher, et qu'il est de tous côtés inaccessible.

Plus à fond. Il n'y a point de grandeur en la création qui ne se démente par quelque endroit<sup>2</sup>, et tout ce qui s'élève d'un côté s'abaisse de l'autre<sup>3</sup>. Celui-là est relevé<sup>4</sup> en puissance, mais médiocre en sagesse ; cet autre aura un grand courage, mais qui<sup>5</sup> sera mal secondé par la force de son esprit ou par celle de son corps. La probité n'est pas toujours avec la science, ni la science avec la conduite. Enfin, sans faire ici le dénombrement de ces infinis mélanges par lesquels les hommes sont inégaux à eux-mêmes, il n'y a personne qui ne voie [qu']il n'y a rien de si fort qu'il n'ait son faible<sup>6</sup>, il n'y a rien de si haut qui ne tienne au plus bas par quelque endroit. Dieu seul est grand en tous points, parce qu'il possède tout en son unité, parce qu'il est tout parfait et, en un mot, tout lui-même, singulier en toutes choses, et seul à qui on peut dire : *O Seigneur, qui est semblable à vous, profond en vos conseils, terrible en vos jugements, absolu en vos volontés, magnifique et admirable en vos œuvres*<sup>7</sup> ? Et c'est ce que veut dire Tertullien par cette haute solitude en laquelle il fait consister la perfection de son être.

Le mystère de cette journée nous apprend que Dieu est sorti<sup>8</sup> de cette auguste et impénétrable solitude. Quand un Dieu s'est incarné, l'Unique s'est donné des [p. 3] compagnons, l'Incomparable s'est fait des égaux, l'Inaccessible s'est rendu palpable à nos sens ; *il a paru*<sup>9</sup>

1. *Adcers. Marcion.*, lib. I, n. 4.

2. Var. : qui soit soutenue de toutes parts. (Préférée au texte par Lachat.)

3. En marge : Souvent la sagesse manque à la puissance.

4. Var. : relevé.

5. Var. : aura le courage grand, qui.

6. Var. : l'homme est un composé de pièces très inégales, qui ont leur fort et leur faible.

7. Exod., xv, 11.

8. Var. : [Dans] le mystère de l'Incarnation, Dieu est sorti...

9. Var. : et a paru comme nu de nous sur la terre.

parmi nous et comme un de nous sur la terre : *Et habitavit in nobis* <sup>1</sup>.

Encore qu'il soit éloigné par tous ses divins attributs, il descend, quand il lui plaît, par sa bonté, ou plutôt il nous élève. Il fait ce qu'il veut de ses ouvrages; et comme, quand il lui plaît, il les repousse de lui jusqu'à l'infini et jusqu'au néant, il sait aussi le moyen de les associer à lui-même d'une manière incompréhensible au delà de ce que nous pouvons et croire et penser <sup>2</sup>. Car, étant infiniment bon, il est infiniment communicatif, infiniment unissant; de sorte qu'il ne faut pas s'étonner qu'il puisse unir la nature humaine à sa personne divine. Il peut élever l'homme autant qu'il lui plaît, et jusqu'à être avec lui la même personne. Et il n'y a rien en cette union qui soit indigne de lui <sup>3</sup>, parce que, comme dit le grand saint Léon, « Dieu n'est pas moins grand, et il nous relève; Dieu ne s'épuise pas, et il nous enrichit; quand il se fait homme, il ne perd pas ce qu'il est, et il nous le communique <sup>4</sup> : *Et nostra suscipiendo provehit, et sua communicando non perdit* <sup>5</sup>. »

[P. 4] Encore plus avant. L'orgueil <sup>6</sup> est la cause de notre ruine. Le genre humain est tombé par l'impulsion de Satan. Comme un grand bâtiment qu'on jette par terre en accable un moindre sur lequel il tombe, ainsi cet esprit superbe, en tombant du ciel, est venu fondre sur nous, et nous entraîne après lui dans sa ruine. [Il a] imprimé en nous un mouvement semblable

1. Joan., I. 14.

2. Var. : jusqu'à un degré très intime.

3. Var. : de Dieu. — *Note marginale* (ajoutée après la rédaction définitive de la fin de la phrase) : « Tout ce qui est indigne de Dieu est utile pour mon salut : *Quidquid Deo indignum est, mihi expedit*; et par là il devient digne de Dieu. *quia nihil tam dignum Deo quam salus hominis.* » (Tertull., *de Carn. Christ.*, n. 5; *Advers. Marcion.*, II. 27).

4. Surcharges multiples et très confuses. Celle qui nous paraît avoir été écrite la dernière se lit en marge de la p. 3. (fo 253). — Var. : Il garde — conserve — demeure ce qu'il

est, et il nous le donne; il exerce sa munificence et conserve sa dignité : *Et nostra suscipiendo...* (p. 4). — Autre var. : Par là, il témoigne son amour et conserve sa dignité : *Et nostra suscipiendo...* (p. 4). — Première rédaction (p. 3) : « ... parce que, comme dit le grand saint Léon, en prenant la nature humaine, il élève ce qu'il prend et ne perd point ce qu'il communique : *Et nostra suscipiendo provehit, et sua communicando non perdit.* »

5. Serm. IV de *Nativ.* (Ms. : *Serm.* v), cap. III.

6. Ce paragraphe, sauf les trois premiers mots, est une addition marginale, seulement esquissée.

à celui qui le précipite lui-même : *Unde cecidit, inde dejecit* <sup>1</sup>. Étant donc abattu par son propre orgueil, il nous a entraînés, en nous renversant, dans le même sentiment dont il est poussé. Superbes, aussi bien que lui. [Nous] égalé à Dieu avec lui, etc.

L'homme, par son orgueil, a voulu se faire Dieu, et, pour guérir cet orgueil, Dieu a voulu se faire homme. Saint Augustin définit l'orgueil une perverse imitation de la nature divine <sup>2</sup>. Des choses où il est permis d'imiter Dieu <sup>3</sup>. Il est vrai qu'il est excité à jalousie, lorsque l'homme se veut faire Dieu et entreprend de lui ressembler ; mais il ne s'offense pas de toute sorte de ressemblance ; au contraire, il y a de ses attributs dans lesquels il nous commande de l'imiter. Considérez sa miséricorde, dont le Psalmiste a écrit *qu'elle surpasse ses autres ouvrages* <sup>4</sup> ; il nous est ordonné de nous conformer à cet admirable modèle : *Estote misericordes, sicut [et Pater vester misericors est]* <sup>5</sup>. Dieu est patient sur les pécheurs ; et, les invitant à se convertir, il fait luire, en attendant, son soleil [p. 5] sur eux et prolonge le temps de leur pénitence : il veut que nous nous montrions ses enfants en imitant cette patience à l'égard de nos ennemis : *Ut sitis filii Patris vestri* <sup>6</sup>. Il est saint ; et encore que sa sainteté semble être entièrement incommunicable, il ne se fâche pas néanmoins que nous osions porter nos prétentions jusqu'à l'honneur de lui ressembler dans ce merveilleux attribut ; au cont[raire], il nous le commande : *Sancti estote, [quia ego sanctus sum]* <sup>7</sup>. Ainsi vous pouvez le suivre dans sa vérité, dans sa fidélité et dans sa justice. Quelle est donc cette ressemblance qui lui cause de la jalousie ? C'est lorsque nous lui voulons ressembler dans l'honneur de l'indépendance, en prenant notre volonté pour loi souveraine, comme lui-même n'a point d'autre loi que sa volonté absolue. C'est là le point délicat ; c'est là qu'il se montre jaloux de ses droits et repousse avec violence tous ceux qui veulent [p. 6] ainsi attenter à la

1. S. Aug., *Serm.* CLXIV, n. 8.

2. *De Civit. Dei*, lib. XIX, cap.

XII.

3. Cf. le sermon sur l'*Annunciation*, dans le Carême des Carmélites

(t. III, p. 672 et 673).

4. Ps. CXLIV, 9.

5. Luc., VI, 36.

6. Matth., V, 45.

7. Levit., XI, 44.

majesté de son empire. Soyons des dieux, il nous le permet, par l'imitation de sa sainteté, de sa justice, de sa vérité, [de sa] patience, de sa miséricorde toujours bienfaisante. Quand il s'agira de puissance, tenons-nous dans les bornes d'une créature, et ne portons pas nos désirs à une ressemblance si dangereuse.

Voilà, mes Sœurs, la règle immuable que nous devons suivre pour imiter Dieu. Mais, ô voies corrompues des enfants d'Adam ! ô étrange corruption du cœur humain ! nous renversons tout l'ordre de Dieu. Nous ne voulons pas l'imiter dans les choses où il se propose pour modèle, nous entreprenons de le contrefaire dans celles où il veut être unique et inimitable, et que nous [ne] pouvons prétendre sans rébellion. C'est sur <sup>1</sup> cette souveraine indépendance que nous osons attenter ; c'est ce droit sacré et inviolable que nous affectons par [p. 7] une audace insensée. Car, comme Dieu n'a rien audessus de lui qui le règle et qui le gouverne, nous voulons être aussi les arbitres souverains de notre conduite, afin qu'en secouant le joug, en rompant les rênes, en rejetant <sup>2</sup> le frein du commandement qui retient notre liberté égarée, nous ne relevions point d'une autre puissance et soyons comme des dieux sur la terre. Et n'est-ce pas ce que Dieu lui-même reproche aux superbes, sous l'image du roi de Tyr ? Ton cœur, dit-[il], s'est élevé, et tu as dit : Je suis un dieu, et « tu as mis ton cœur comme le cœur d'un dieu : *Dedisti cor tuum quasi cor dei* <sup>3</sup>. » Tu n'as voulu ni de règle ni de dépendance. Tu as marché sans mesure et tu as livré ton cœur emporté à tes passions indomptées. Tu as aimé, tu as haï, selon que te poussaient tes désirs injustes, et tu as fait un funeste usage de ta liberté par une superbe transgression de toutes les lois. Ainsi notre orgueil [p. 8] aveugle, nous remplissant de nous-mêmes, nous érige en de petits dieux. Eh bien ! ô superbe, ô petit dieu, voici le grand Dieu vivant qui s'abaisse pour te confondre. L'homme se fait Dieu par orgueil, et Dieu se fait homme par condescendance. L'homme s'attribue faussement la grandeur de Dieu, et Dieu prend véri-

1. Var. : à.

2. Lachat : et rejetant... — On

pouvait hésiter ici sur la lecture.

3. Ezech., xxxviii, 2.



tablement le néant de l'homme. Mais voici encore un nouveau secret de la miséricorde divine. Elle ne veut pas seulement confondre l'orgueil, elle a assez de condescendance pour vouloir en quelque sorte le satisfaire. Elle veut bien donner quelque chose à cette passion indocile qui ne se rend jamais tout à fait. L'homme avait osé aspirer à l'indépendance divine ; on ne peut le contenter en ce point : le trône ne se partage pas, la majesté souveraine ne peut souffrir ni d'égal ni de compagnon. Mais voici un conseil de miséricorde qui sera [p. 9] capable de le satisfaire. L'homme ne peut devenir indépendant, Dieu veut bien devenir soumis. Sa souveraine grandeur ne souffre pas qu'il s'abaisse tant qu'il demeurera dans lui-même, cette nature infiniment abondante ne refuse pas d'aller à l'emprunt pour s'enrichir en quelque sorte par l'humilité ; *afin*, dit saint Augustin, *que l'homme, qui méprise cette vertu, qui l'appelle simplicité et bassesse quand il la voit dans les autres hommes, ne dédaignât pas de la pratiquer quand il la voit dans un Dieu*<sup>1</sup>.

*Et hoc vobis signum* : O homme, tu n'as fait<sup>2</sup> que de vains efforts pour t'élever et te faire grand. Tu peux bien t'emporter, mais non t'élever ; tu peux bien t'enfler, mais non t'agrandir. Viens chercher dans ce Dieu homme, dans ce Dieu enfant, dans ce Sauveur qui naît aujourd'hui, la solide élévation et la grandeur véritable. Cherchons, etc.<sup>3</sup>. D'où vient qu'un Dieu se fait homme ? Pour nous faire approcher de lui, traiter [p. 10] d'égal avec lui. C'est pourquoi saint Augustin attribue la cause du mystère de l'Incarnation « à une bonté populaire : *Populari quadam clementia*<sup>4</sup>. » De même qu'un grand orateur plein de hautes conceptions, pour se rendre populaire et intelligible, se rabaisse par un discours simple à la capacité des esprits communs ; comme un grand environné d'un éclat superbe qui étonne le simple peuple et ne lui permet pas d'approcher, se rend populaire et familier par une facilité obli-

1. *Enarr. in Ps. XXXIII*, n. 4.

2. Addition marginale.

3. L'auteur voulait ajouter d'autres verbes.

4. *Cont. Académ.*, lib. III, n. 42.

Ms. : *Populari quadam celati clementia*.

geante, qui, sans affaiblir <sup>1</sup> l'autorité, rend la bonté accessible : ainsi la Sagesse incréée, ainsi la Majesté souveraine se dépouille de son éclat, de son immensité et de sa puissance pour se communiquer aux mortels et relever le courage et les espérances de notre nature abattue. Approchez donc, ô Fidèles, de ce Dieu enfant : tout nous est libre, tout nous est ouvert. Que voyons-nous en ce Dieu enfant, que nous sommes venus adorer ? *Benignitas* <sup>2</sup> et *humanitas apparuit* [p. 41] *Salvatoris nostri Dei* <sup>3</sup>. Sa gloire se tempère, sa majesté se couvre, sa grandeur s'abaisse, sa justice rigoureuse ne se montre pas. Il n'y a que la bonté qui paraisse, afin de nous inviter <sup>4</sup> avec plus d'amour. Qu'on ne m'objecte plus mes faiblesses, mes imperfections, mon néant. Tout néant que je suis, je suis homme, et mon Dieu, qui est tout, s'est fait homme. Je viens à Dieu <sup>5</sup> hardiment au nom de Jésus. Je soutiens que Dieu est à moi par Jésus-Christ. Ce Fils nous est donné, c'est pour nous qu'est né ce petit enfant <sup>6</sup>. Je m'attache à Jésus en ce qu'il a de commun avec moi, et par là je me remets <sup>7</sup> en possession de ce qu'il a d'égal à son Père, et je ne prétends rien moins que de posséder la divinité. Soyons dieux avec Jésus-Christ ; prenons des sentiments tout divins <sup>8</sup>...

### Second Point.

[P. a] Depuis que, par le malheur de notre péché, la mort est devenue notre partage, le caractère en est im-

1. Var. : perdre.

2. Lachat : *Apparuit gratia et benignitas*... Fusion de deux textes de saint Paul (Tit., II, 11; *Ibid.*, III, 4). Ms. : *Apparuit humanitas et benignitas Salvatoris nostri Dei*.

3. Tit., III, 4.

4. Var. : afin que nous approchions avec confiance. — Les deux leçons sont écrites à la suite, et non dans l'interligne ; d'où l'erreur de Lachat : « que nous approchions avec confiance et avec plus d'amour. » — Additions et retranchements arbitraires.

5. Lachat : à ce Dieu. — Cette faute détruit le sens de la phrase : c'est dire en effet : « Je viens à

Jésus au nom de Jésus. »

6. Is., IX, 6.

7. Édit. : mets.

8. La page 12 ne contient que ces deux mots. Bossuet allait commencer une phrase, ou peut-être un développement, inspiré par la conclusion du premier point dans le sermon de 1656 : « Qu'ont de [commun avec toi les choses mortelles]... ? » Il s'interrompt et efface. Il n'est pas exact de dire avec les éditeurs qu'il faut achever en se reportant à cette ancienne rédaction. Plusieurs idées et plusieurs expressions qui s'y lisent venaient d'être employées.

primé dans tous les endroits de notre vie. Elle commence à paraître dès le moment de notre naissance. On voit un certain rapport entre les langes et les draps de la sépulture : on couche et on enveloppe à peu près de même façon ceux qui naissent et ceux qui sont morts ; un berceau <sup>1</sup> a quelque idée d'un sépulcre, et c'est la marque de notre mortalité qu'on nous ensevelisse en naissant. C'est ce qui fait dire à Tertullien que le Sauveur a commencé dans ses langes le mystère de sa sépulture : *Pannis jam sepulturæ involucrum initiatus* <sup>2</sup>. Il voit <sup>3</sup> dans sa naissance le commencement de sa mort ; et, le considérant dans le maillot, il se le représente déjà comme enseveli. Suivons le sentiment de ce grand homme <sup>4</sup> ; [p. b] et, après avoir vu en notre Sauveur la nature humaine par le mot d'enfant, regardons la mortalité dans ses langes, et, avec la mortalité, toutes les infirmités qui la suivent.

Sur ce sujet, Chrétiens, j'ai dessein de vous faire entendre, non mes sentiments et mes paroles, mais les raisonnements tout divins de l'incomparable saint Augustin dans cette épître admirable qu'il a écrite à Volusien <sup>5</sup>. Voici donc le raisonnement et presque les mêmes paroles de ce sublime docteur.

Puisque Dieu avait bien voulu se faire homme, il était juste qu'il n'oubliât rien pour nous faire sentir cette grâce ; et pour cela, dit saint Augustin, il fallait qu'il prît les infirmités par lesquelles la vérité de sa chair est si clairement confirmée. Et <sup>6</sup> [p. c] en effet, poursuivait-il, encore que les Écritures nous prêchent avec tant de soin que le Fils de Dieu n'a pas dédaigné la faim, ni la soif, ni les fatigues, ni les sueurs, ni toutes les autres incommodités d'une chair mortelle, il s'est élevé beaucoup d'hérétiques qui n'ont pas voulu reconnaître en lui la vérité de notre nature. Les uns disaient que son corps était un fantôme ; d'autres, qu'il était composé d'une matière céleste ; et tous s'accordaient à nier qu'il eût pris effectivement la nature humaine. Ces es-

1. Var. : le berceau.

2. *Advers. Marcion.*, lib. IV, n. 21.

3. Lachat : Il met... — Faute de lecture.

4. Cf. t. II, p. 286.

5. Epist. cxxxvii, n. 8, 9.

6. Cette conjonction est ajoutée après coup. Elle est écrite d'une façon un peu étrange, dont il y a d'ailleurs d'autres exemples.

prits superbes et dépravés<sup>1</sup>, qui rougissaient en leur cœur des bassesses de l'Évangile et des mystérieuses humiliations<sup>2</sup> de Jésus-Christ, jugeaient incroyable qu'un Dieu se fît homme ; et, plutôt que de se persuader un si grand abaissement dans le Très-Haut, ils trouvaient le chemin plus court de dire qu'il n'avait pris que les apparences de notre nature mortelle<sup>3</sup>. Que serait-ce donc, dit saint Augustin, s'il était tout [p. d] à coup descendu des cieux, s'il n'avait pas suivi les progrès de l'âge, s'il eût rejeté<sup>4</sup> le sommeil et la nourriture, et éloigné de lui ces sentiments ? N'aurait-il pas lui-même confirmé l'erreur ? N'aurait-il pas semblé qu'il eût en quelque sorte rougi de s'être fait homme, puisqu'il ne le paraissait qu'à demi ? N'aurait-il pas effacé dans tous les esprits la créance de sa bienheureuse incarnation, qui fait toute notre espérance ? Et ainsi, dit saint Augustin, « en faisant toutes choses miraculeusement, il aurait lui-même détruit ce qu'il a fait miséricordieusement : *Et dum omnia mirabiliter facit, auferret quod misericorditer fecit*<sup>5</sup>. »

Et certes, puisque mon Sauveur était Dieu, il fallait qu'il fît des miracles ; mais, puisque mon Sauveur était homme, il ne [p. e] devait pas avoir honte de montrer de l'infirmité, et l'ouvrage de sa puissance ne devait pas renverser le témoignage certain<sup>6</sup> de sa grande miséricorde. C'est pourquoi, dit saint Augustin<sup>7</sup>, s'il fait de très grandes choses, il en souffre aussi de très basses ; mais il modère tellement toute sa conduite qu'il relève les choses basses par les extraordinaires, et tempère les extraordinaires par les communes : *Ut solita sublimaret insolitis, et insolita solitis temperaret*. Il naît, mais il naît d'une vierge ; il mange, mais, quand il lui plaît, il se passe<sup>8</sup> des nourritures mortelles, et n'a pour tout ali-

1. Var. : Ces hommes dépravés d'esprit.

2. Lachat : de la bassesse de l'Évangile et des humiliations... (Deux erreurs.)

3. Lachat : matérielle. — Dans la même phrase : « du Très-Haut, » pour : « dans le Très-Haut. » — Plus loin : « N'avait-il pas semblé en quelque sorte rougir ?... » — au lieu de... « N'aurait-il pas semblé

qu'il eût en quelque sorte rougi ? . »

4. Mot condamné, puis rétabli. — Var. : méprisé.

5. Épist. CXXXVII, n. 9. — *Ac dum omnia... deleret quod...*

6. Épithète marginale omise dans l'édition Lachat.

7. *Loc. cit.*

8. Var. : mais, quand il lui plaît, il commande aux anges de servir sa table (Math., IV, 11).

ment que la volonté de son Père<sup>1</sup> ; il dort, mais, pendant son sommeil, il empêche la barque où il vogue d'être submergée<sup>2</sup> ; il marche, mais, quand il l'ordonne, l'eau devient ferme sous ses pieds<sup>3</sup> ; il meurt, mais en expirant il étonne et met [p. f] en crainte toute la nature<sup>4</sup> ; tenant partout un milieu si juste, qu'où il paraît en homme, il sait bien montrer qu'il est Dieu ; où il se déclare Dieu, il marque aussi qu'il est homme ; et c'est pourquoi ce mystère s'appelle une économie et une sage dispensation : pour nous faire entendre, mes Frères, que les choses y sont conservées en propriété sans division, en unité sans confusion, et tellement ménagées que la Divinité paraît toute entière, et l'infirmité<sup>5</sup> toute entière.

Le grand pape saint Hormisdas, ravi en admiration de cette céleste économie, du haut de la chaire de saint Pierre, d'où il enseignait tout ensemble et régissait toute l'Église, invite tous les fidèles à contempler avec lui cet adorable mélange, ce mystérieux tempérament de puissance et d'infirmité. « Le voilà, dit-il aux fidèles, celui qui est Dieu et homme, c'est-à-dire la force et la faiblesse, la bassesse<sup>6</sup> et la majesté ; [p. g] celui qui, étant couché dans la crèche, paraît<sup>7</sup> dans le ciel en sa gloire ; il est dans le maillot, et les Mages l'adorent ; il naît parmi les animaux, et les anges publient sa naissance ; la terre le rebute, et le ciel le déclare par une étoile : *Jacens in præsepio, videbatur in cælo ; involutus pannis, adorabatur a Magis ; inter animalia editus. ab angelis nuntiabatur*<sup>8</sup>. » Il a été vendu, et il nous rachète ; attaché à la croix, [il] y distribue les couronnes et donne le royaume éternel ; infirme qui cède à la mort, puissant que la mort ne peut retenir ; couvert de blessures, et il guérit nos maladies<sup>9</sup> ; qui est rangé parmi les morts, et qui donne la vie aux morts<sup>10</sup> ; qui naît

1. Joan., IV, 34.

2. Matt., VIII, 24.

3. *Ibid.*, XIV, 25.4. *Ibid.*, XXVII, 51, 52.

5. Var. : l'humanité.

6. Var. : l'humiliation.

7. Var. : qui est couché..., et qui

paraît. — Ceci, jusqu'à la fin de la phrase, est une addition marginale.

8. *Epist.* LXXIX *ad Justin.* Ms. : *nuntiatus.*

9. Var. : et médecin infallible de nos maladies.

10. Var. : qui leur donne la vie.

pour mourir, et qui meurt pour ressusciter ; qui descend aux enfers, et ne sort point <sup>1</sup> du sein de son Père <sup>2</sup>.

Joignons-nous avec " ce grand pape pour adorer humblement les faiblesses qu'un Dieu incarné a pris[es] volontairement pour l'amour de nous ; c'est là tout le fondement de notre espérance. Car écoutez ce que dit le divin Apôtre <sup>3</sup> : « *Non habemus pontificem...* Nous n'avons pas un pontife qui soit insensible à nos maux ; car il a passé comme nous par toute sorte d'épreuves, à l'exception du péché <sup>4</sup>. »

Car, encore que cette société de douleurs n'ajoute rien à <sup>6</sup> la connaissance qu'il a de nos maux, elle ajoute beaucoup à la tendresse, par les peines et les épreuves qu'il a souffertes <sup>7</sup>. Il n'a pas oublié ni les longs travaux, etc. [p. h] Et quels maux n'a-t-il pas voulu éprouver ? Mon Sauveur n'a épargné à son corps ni la faim, ni la soif, ni les fatigues, ni les sueurs, ni les infirmités, ni la mort. Il n'a épargné à son âme ni la tristesse, ni l'inquiétude, ni les longs ennuis, ni les plus cruelles appréhensions. *Et hoc vobis signum.* O Dieu ! qu'il aura d'inclination de nous soulager, nous qu'il voit, du plus haut des cieus, battus des mêmes orages dont il a été attaqué sur la terre ! C'est pourquoi l'Apôtre se glorifie des infirmités de son maître : *Nous n'avons pas un pontife qui ne puisse pas compatir aux maux que nous ressentons* <sup>8</sup>...

1. Var. : et vit inséparablement — règne éternellement dans le sein de Dieu.

2. En marge, la suite du texte latin : *Virtus et infirmitas, humilitas et majestas, redimens et reuditus, in cruce positus et cæli regna largitus ; ... patiens vulnerum, et sanator ægrorum ; unus defunctorum, et vivificator obreuitum ; ad inferna descendens, et a Patris gremio non recedens.* (S. Hormisd., *Epist.* LXXIX, ad *Justin.*)

3. Lachat : à. — Dans ce qui précède et dans ce qui suit, les différences entre le texte de cet éditeur et le nôtre sont trop nombreuses pour être toutes signalées en détail.

4. Hebr., IV, 15.

5. La suite du texte, en marge : *Unde debuit per omnia fratribus*

*similari, ut misericors fieret, et fidelis pontifex apud Deum. In eo enim in quo passus est ipse et tentatus, potens est et iis qui tentantur auxiliari* (Hebr., II, 17, 18).

6. Var. : ne lui ajoute rien pour...

7. Addition marginale, omise par M. Lachat.

8. Relire ici la fin du second point de 1656 (t. II, p. 288-290). Il n'y a pas toutefois de renvoi au manuscrit.

Cette note marginale a été ajoutée pour Noël, 1669 (*Avent de Saint-Germain*) : « \* Laissez-moi ma simplicité, les langes de mon Sauveur, dont je tâche de revêtir sa sainte parole ! » — Cette phrase, une de celles que Lachat semble n'avoir pas aperçues, est bien du Bossuet, et du meilleur.

## Troisième Point.

[P. I] Il n'y a rien de plus vain que les moyens que l'homme recherche pour se faire grand. Il se trouve tellement borné et resserré en lui-même, que son orgueil a honte de se voir réduit à des limites si étroites. Mais, comme il ne peut rien ajouter à sa taille ni à sa substance, comme dit le Fils de Dieu<sup>1</sup>, il tâche de se repaître d'une vaine imagination de grandeur, en amassant autour de lui tout ce qu'il peut. Il pense qu'il s'incorpore, pour ainsi dire, à lui-même toutes les richesses qu'il acquiert; il s'imagine qu'il s'accroît en élargissant<sup>2</sup> ses appartements magnifiques, qu'il s'étend en étendant son domaine, qu'il se multiplie avec ses titres. et enfin qu'il s'agrandit en quelque façon par cette suite pompeuse de domestiques qu'il traîne après lui pour surprendre les yeux du vulgaire<sup>3</sup>. Cette femme vaine et ambitieuse, qui porte sur elle la nourriture de tant de pauvres et le patrimoine de tant de familles, ne peut se considérer comme une personne particulière. Cet homme [p. II] qui a tant de charges, tant de titres, tant d'honneurs, seigneur de tant de terres, possesseur de tant de biens, maître de tant de domestiques, ne se comptera jamais pour un seul homme; et il ne considère pas qu'il ne fait que de vains efforts, puisque enfin, quelque soin qu'il prenne de s'accroître et de se multiplier en tant de manières et par tant de titres superbes, il ne faut qu'une seule mort pour tout abattre et un seul tombeau pour tout enfermer.

Et toutefois, Chrétiens, l'enchantement est si fort et le charme si puissant, que l'homme ne peut se dépandre de ces vanités. Bien plus, et voici un plus grand excès. Il pense que si un Dieu se résout à paraître sur la terre, il ne doit point s'y montrer qu'avec ce superbe appareil: comme si notre vaine pompe et notre grandeur artificielle pouvait donner quelque envie à celui qui possède tout dans l'immense simplicité de son essence. Et c'est pourquoi les puissants et les superbes du

1. Matth., vi, 27.

ments magnifiques.

2. Var.: en grandissant... —  
qu'il s'agrandit avec ses apparte-

3. Var.: pour étonner le vulgaire.

monde <sup>1</sup> ont [p. III] trouvé notre Sauveur trop dénué ; sa crèche les a étonnés, sa pauvreté leur a fait peur <sup>2</sup> ; et c'est cette même erreur qui a fait imaginer aux Juifs cette Jérusalem toute brillante d'or et de pierres, et toute cette magnificence qu'ils attendent encore aujourd'hui en la personne de leur Messie.

Mais, au contraire, Messieurs, si nous voulons raisonner par les véritables principes, nous trouverons qu'il n'est rien plus digne <sup>3</sup> d'un Dieu venant sur la terre que de confondre par sa pauvreté le faste ridicule des enfants d'Adam, de les désabuser des vains plaisirs qui les enchantent, et enfin de détruire par son exemple toutes les fausses opinions qui exercent sur le genre humain une si grande et si injuste tyrannie.

A fond. Voici l'ordre qu'il y tient. Le monde a deux moyens pour nous captiver : il a premièrement de [p. IV] fausses douceurs, qui surprennent notre faiblesse ; il a aussi de vaines <sup>4</sup> terreurs, qui abattent notre courage. Il est des hommes délicats, qui ne peuvent vivre que dans les plaisirs, dans le luxe, dans l'abondance. Il en est d'autres qui vous diront : Je ne demande pas ces grandes richesses, mais la pauvreté m'est insupportable ; je me défendrais bien des plaisirs, mais je ne puis souffrir les douleurs ; je n'envie pas le crédit de ceux qui sont dans les grandes intrigues du monde, mais il est dur de demeurer dans l'obscurité. Le monde gagne les uns, et il épouvante les autres. Tous deux s'écartent de la droite voie ; et tous deux enfin viennent à ce point que celui-ci, pour obtenir les plaisirs sans lesquels il s' imagine qu'il ne peut pas vivre, et l'autre, pour éviter les malheurs qu'il croit qu'il ne pourra supporter, s'engage entièrement dans l'amour du monde.

[P. v] C'est pour cela, Chrétiens, que Jésus-Christ est venu comme le réformateur du genre humain, comme le docteur véritable qui nous vient donner la science des

1. Var. : les riches et les grands du monde.

2. Var. : leur a fait honte.

3. Lachat : il n'est rien *de plus* digne. — Sur le tour employé par Bossuet, voy. *Remarques sur la grammaire et le vocabulaire*, au

t. VII.

4. Lachat : il a aussi *des armes, des terreurs* qui... — Cette bizarre faute de lecture est reproduite dans les éditions plus récentes, sans exception.



biens et des maux. et ôter par ce moyen les obstacles qui nous empêchent d'aller à Dieu et de nous contenter de lui seul : « *Et hoc vobis signum* : Et voilà le signe que l'on vous en donne. » Allez à l'étable, à la crèche, à la misère, à la pauvreté de ce Dieu enfant. Ce ne sont point ses paroles, c'est son état qui vous prêche et qui vous enseigne. Si les plaisirs que vous recherchez. si la gloire que vous admirez était véritable, quel<sup>1</sup> autre l'aurait mieux méritée qu'un Dieu ? ou qui l'aurait plus facilement obtenue ? Quelle troupe de gardes l'environnerait ! Quelle serait la beauté et la magnificence de sa cour ! Quelle pourpre éclaterait sur ses épaules ! Quel or reluirait sur sa tête ! Quelles délices lui préparerait toute la nature, qui obéit si ponctuellement [p. VI] à ses ordres ! Ce n'est point sa pauvreté et son indigence qui l'a privé des délices<sup>2</sup> ; il les a volontairement rejetées. Ce n'est point sa faiblesse, ni son impuissance, ni quelque coup imprévu de la fortune ennemie<sup>3</sup> qui l'a jeté dans la pauvreté. dans les douleurs et dans les opprobres ; il a choisi cet état<sup>4</sup>. Il a donc jugé que ces biens, ces contentements, cette gloire était indigne de lui et des siens. Il a cru que cette grandeur, étant fausse et imaginaire, ferait tort à sa véritable excellence. Il a vu, du plus haut des cieux, que les hommes n'étaient touchés que des biens sensibles et des pompes extérieures. Il s'est souvenu en ses bontés qu'il les avait créés au commencement pour jouir d'une plus solide félicité. Touché de compassion, il vient en personne les désabuser, non par sa doctrine. mais par ses exemples, de ces opinions non moins fausses et dangereuses qu'elles sont établies et invétérées. Et voyant qu'elles ont jeté dans le cœur humain [p. VII] de si profondes racines. pour les arracher tout à fait et montrer le peu d'état qu'il en fait<sup>5</sup>, il se jette aux extrémités opposées. Il a peine à trouver un lieu assez bas par où il puisse faire son entrée au monde. Il trouve une étable abandonnée, c'est là qu'il descend. Il prend tout ce que les

1. Ms. : quelle. — Distraction.  
Toute la fin est écrite très rapidement.

2. Var. : des plaisirs.

3. Var. : Contraire.

4. Var. : il les a choisis.

5. Var. : pour nous en retirer par un grand effort. il...

hommes évitent, tout ce qu'ils craignent, tout ce qu'ils méprisent, tout ce qui fait horreur à leurs sens. Si bien que je me représente sa crèche, non comme un berceau indigne d'un Dieu, non, mais comme un chariot<sup>1</sup> de triomphe où il traîne après lui le monde vaincu. Là sont les terreurs surmontées, et là les douceurs méprisées ; là les plaisirs rejetés, et ici les tourments soufferts ; les richesses, etc. ; rien n'y manque, tout est complet ; et il me semble qu'au milieu d'un si beau triomphe, il nous dit avec une contenance assurée : « Prenez courage, j'ai vaincu le monde : *Confidite*, [*ego vici mundum*<sup>2</sup>] ; parce que, par la bassesse de [p. VIII] sa naissance, par l'obscurité de sa vie, par la cruauté et l'ignominie de sa mort, il a effacé tout ce que les hommes estiment<sup>3</sup>. et désarmé tout ce qu'ils redoutent : « *Et hoc vobis signum* : Voilà le signe que l'on vous donne pour connaître votre Sauveur. »

Les Juifs espèrent un autre Messie, qui les comblera de prospérités, qui leur donnera l'empire du monde et les rendra contents sur la terre. Ha ! combien de Juifs parmi nous ! combien de chrétiens qui désireraient un sauveur qui les enrichît, un sauveur qui contentât leur ambition, qui voulût flatter leurs passions<sup>4</sup> ou assouvir leur vengeance ! Ce n'est pas là notre Christ et notre Messie. A quoi le pourrions-nous reconnaître ? Écoutez ; je le vous dirai par de<sup>5</sup> belles paroles de Tertullien : « *Si ignobilis, si inglorius, si inhonorabilis, meus erit Christus*<sup>6</sup> : S'il est méprisable, s'il est sans éclat, s'il est bas aux yeux des mortels, c'est le [p. IX] Jésus-Christ que je cherche. » Il me faut un sauveur qui fasse honte aux superbes, qui fasse peur aux délicats, que le monde ne puisse goûter, que la sagesse humaine ne puisse comprendre. qui ne puisse être connu que par les humbles de cœur. Il me faut un sauveur qui brave, pour ainsi dire, par sa généreuse pauvreté, nos vanités ridicules, extravagantes, enfin qui m'apprenne par son exemple que je dois rapporter à une autre vie et mes

1. Var. : char.

2. Joan., XVI. 33.

3. Var. : admirent.

4. Var. : leur délicatesse.

5. Lachat : par les belles...

6. Tertull., *Advers. Marcion.*, lib. III. n. 17.

crainces et mes espérances<sup>1</sup>, qu'il n'y a rien de grand que de suivre Dieu et mépriser tout le reste. Le voilà, je l'ai rencontré : je le reconnais à ces belles marques.

Que la superbe philosophie cherche bien loin des raisonnements pour découvrir la vanité des choses humaines, qu'elle les étende avec pompe : combien tous ses arguments sont-ils éloignés de la force de ces deux mots : Un Dieu est pauvre !

Vous l'avez connu, mes chères Sœurs, puisque vous avez aimé son dépouillement, puisque sa pauvreté vous a plu, puisque vous l'avez épousé avec tous ses clous, toutes ses épines, avec toute la bassesse de sa crèche et toutes les rigueurs de sa croix. Mais nous, mes Frères, que choisirons-nous ?

Il y a [p. x] deux partis formés : le monde d'un côté, Jésus-Christ de l'autre. Là les délices, les réjouissances, l'applaudissement, la faveur : vous pourrez vous venger de vos ennemis, vous pourrez<sup>2</sup> posséder ce que vous aimez, vous trouverez partout un visage gai et un accueil agréable. Qu'on vous aimerait, mon Sauveur, si vous vouliez donner de tels biens aux hommes ! Que vous seriez un grand et un aimable sauveur, si vous vouliez nous promettre de nous sauver de la pauvreté ! Il ne faut pas s'y attendre — Permettez-moi seulement que je contente cette passion, ou que je puisse venger cette injure. — Non, il punira même un regard trop libre, une parole échauffée et les secrets mouvements de la haine et de la colère. Le bien d'autrui<sup>3</sup>... Le Jubilé... Qui pourrait souffrir un maître si rude ? Mon Sauveur, vous êtes trop incompatible, on ne peut s'accommoder avec vous, la multitude [p. xi] ne sera pas de votre côté. Aussi, mes Frères, ne la veut-il pas. C'est la multitude qu'il a noyée<sup>4</sup> par les eaux du déluge ; c'est la multitude qu'il a consumée<sup>5</sup> par les feux du ciel ; c'est la multitude qu'il a abîmée<sup>6</sup> dans les flots de la mer

1. Quatorze mots omis dans l'édition Lachat.

2. Ms. : vous pouvez.

3. Le passage est ainsi conçu dans le sermon de 1656 : « Le bien de cet homme m'accommoderait : je n'y ai point de droit, mais j'ai du crédit : — N'y touchez pas, ou vous êtes

perdu... » (T. II, p. 295).

4. Ms. : noyées.

5. M. : consumées.

6. Var. : ensevelie (ms. : ensevelies) dans les abîmes de la mer Rouge. — Devant d'austères religieux et un petit nombre de laïques fervents, l'orateur peut parler ainsi.

Rouge ; c'est la multitude qu'il a réprouvée autant de fois qu'il a maudit dans son Évangile le monde et ses vanités. C'est pour englober cette malheureuse et damnable multitude dans les cachots éternels, que *l'enfer*, dit le prophète Isaïe<sup>1</sup>, *s'est dilaté démesurément ; et les forts et les puissants, et les grands du monde s'y précipitent en foule*. O monde ! ô multitude ! ô troupe innombrable ! je crains ta société malheureuse ! Le nombre ne me défendra pas contre mon juge ; la troupe<sup>2</sup> des témoins ne me justifiera pas ; ma conscience<sup>3</sup>... Je crains que mon Sauveur ne se change en juge implacable : [p. XII] *Sicut... lætatus est Dominus super vos bene vobis faciens vosque multiplicans, sic lætabitur disperdens vos atque subvertens*<sup>4</sup>. Quand Dieu entreprendra d'égaliser sa justice à ses miséricordes et de venger ses bontés si indignement méprisées, je ne me sens [pas] assez fort pour soutenir l'effort redoutable, ni les coups incessamment redoublés d'une main si rude et si pesante. Je me ris des jugements des hommes du monde et de leurs folles pensées. J'aspire à être du petit nombre de ceux que Dieu appellera en ce dernier jour : Vous qui n'avez pas eu honte de ma pauvreté, vous qui n'avez pas refusé de porter ma croix, petit nombre de réserve, troupe d'élite, venez prendre part à ma gloire, entrez dans mon banquet éternel. Aimons donc la pauvreté de Jésus. Qui n'est pas pauvre en ce monde, l'un en santé, l'autre en biens, l'un en honneurs, et l'autre en esprit ? Aussi n'est-ce pas ici que les biens abondent. C'est pourquoi le monde, pauvre en effets, ne débite que des espérances ; c'est pourquoi tout le monde désire : tous ceux qui désirent sont pauvres et dans le besoin. Aimons cette partie de la pauvreté qui nous est échue en partage, pour nous rendre semblables à Jésus-Christ.

Il n'a pas à craindre de décourager le monde, et il console et anime les âmes d'élite.

1. Is., v, 14.

2. Var. : la foule.

3. On peut se demander si ces deux mots ne sont pas une surcharge,

écrite à la suite : (ne justifiera pas) ma conscience. — Il est plus probable que c'est l'indication d'une nouvelle idée.

4. Deuter., XXVIII, 63. — Ms. : *vos benedicens atque multiplicans, sic lætabitur subvertens atque disperdens*

Chrétiens, au nom de Celui qui, *étant si riche par sa nature, s'est fait pauvre pour nous enrichir par sa pauvreté*<sup>1</sup>, détrompons-nous des faux biens du monde ; comprenons que la crèche de notre Sauveur a rendu pour jamais toutes nos vanités ridicules. Oui certes, ô mon Sauveur Jésus-Christ, tant que je concevrai bien votre crèche et vos saintes humiliations, les apparences du monde ne me surprendront point par leurs charmes, elles ne m'éblouiront point par leur vain éclat ; et mon cœur ne sera touché que de ces richesses inestimables que votre glorieuse pauvreté nous a préparées dans la félicité éternelle.

1. I<sup>r</sup> Cor., VIII, 9.

---

## SERMON

# POUR LA FÊTE DE LA CIRCONCISION,

prêché à Dijon, le 1<sup>er</sup> janvier 1668.

---

La date de ce sermon (quatrième des éditions) est depuis longtemps connue<sup>1</sup>. L'allusion au Jubilé et à la première expédition militaire confiée au prince de Condé depuis sa rentrée en France, en 1660, avait permis de la préciser.

Le texte du discours avait grand besoin d'être épuré. Le manuscrit<sup>2</sup> a été chargé de retouches à deux reprises : d'abord au 1<sup>er</sup> janvier 1669, puis à Noël de la même année. On peut constater sur l'original que les phrases qui, tout en se rapportant à la fête de la Circoncision, diffèrent cependant de la rédaction primitive et remplacent les allusions au Jubilé<sup>3</sup>, ne diffèrent pas moins des additions qui désignent manifestement la solennité de Noël. Celles-ci, grâce à la couleur plus foncée de l'encre, se détachent de tout le reste. Il y a aussi une nuance dans l'écriture.

Outre ce triage, qu'il importait de faire, le second point contiendra une restitution qui n'est pas à dédaigner. Quelques feuillets retrouvés dans un autre sermon, celui de 1687, où Bossuet lui-même, si peu soucieux de ses chefs-d'œuvre, en avait fait le brouillon d'un nouveau développement, nous ont fourni, sous les ratures, la vraie rédaction de 1668, plus complète que celle que donnait Deforis d'après un discours plus ancien. Malheureusement un autre feuillet manque, un peu plus loin. Mais il faisait partie d'un passage retranché, et probablement dès 1668.

1. L'abbé Vaillant, *Études sur les Sermons de Bossuet*, p. 123; A. Floquet, *Études sur la vie de Bossuet*, t. III, p. 149.

2. Ms. fr. 12821, f<sup>os</sup> 308-325; 290 et 291. — In-4, avec marge des deux cinquièmes.

3. Le premier point a même été refait, en entier, pour 1669. Les notes concernant la fête de Noël sont dispersées sur les deux rédactions, preuve qu'elles sont postérieures, au moins de quelques mois, à la plus récente.

---

*Vocabis nomen ejus Jesum ; ipse enim salvum faciet populum suum a peccatis eorum.*

Vous donnerez à l'enfant le nom de Jésus, c'est-à-dire Sauveur<sup>1</sup> ; car c'est lui qui sauvera et délivrera son peuple de ses péchés.

(Matth., I. 21.)

Celui dont il est écrit que son nom est le Seigneur et le Tout-Puissant, semble avoir quitté ces noms magnifiques, lorsque, après avoir pris la forme d'esclave, il a encore subi<sup>2</sup> une loi servile, et porté<sup>3</sup> en son propre corps la marque de sa servitude. En effet, quand le Fils de Dieu *se fait circoncire, il s'oblige et s'assujettit*, dit le saint Apôtre<sup>4</sup>, à toute la loi de Moïse ; et ainsi, se chargeant volontairement du joug que Dieu impose aux serviteurs, non seulement il se dépouille en quelque façon de sa toute-puissante souveraineté, mais il semble qu'il se dégrade jusqu'à renoncer à la liberté et à la franchise. C'est dans ce temps mystérieux, c'est dans cette conjoncture surprenante, que Dieu, qui sait rehausser<sup>5</sup> magnifiquement les humiliations de son Fils, lui donne le nom de Jésus et la qualité de Sauveur du monde. Il lui rend par ce moyen tout ce qu'il semble avoir perdu. Pendant que le Fils de Dieu se range parmi les captifs, il en est fait le libérateur, et rentre sous un autre nom dans les droits de sa royauté et de son empire, parce qu'il devient, par un nouveau titre, le seigneur de tous ceux qu'il sauve, et s'acquiert autant de sujets qu'il rachète de pécheurs et qu'il affranchit d'esclaves.

La grâce du jubilé se trouve enfermée si heureusement dans le saint nom de Jésus et dans le texte de mon évangile, que je ne puis rien traiter<sup>6</sup> de plus convenable à ce concours de solennités. Mais saint Paul ayant prononcé que *nul ne peut même nommer le Sei-*

1. Var. : c'est-à-dire celui de Sauveur. En tête du premier point. Bossuet avait écrit une autre traduction : « ... c'est-à-dire celui de Sauveur, parce que ce sera lui qui sauvera et délivrera son peuple de ses péchés ». On sait que l'exorde

était composé en dernier lieu.

2. Var. : subi aujourd'hui.

3. Édit. : porté imprimée. — Mot effacé.

4. Galat., v. 3.

5. Var. : relever.

6. Var. : choisir — dire.

gneur Jésus sans la grâce du Saint-Esprit <sup>1</sup>, moi qui dois vous expliquer le mystère de ce nom aimable et en faire tout le sujet de mon discours, combien ai-je donc besoin de l'assistance divine ! Je la demande humblement par l'intercession de la sainte Vierge : *Ave.*

[P. 1] Combien grande, combien illustre, combien nécessaire est la grâce que nous apporte le Sauveur Jésus en nous délivrant de nos péchés, on le peut <sup>2</sup> aisément comprendre par la qualité du mal dont elle nous tire. Car le péché n'étant autre chose que la dépravation de l'homme en lui-même et dans sa partie principale, les <sup>3</sup> maux qui nous attaquent dans notre fortune, ou même dans l'état de notre santé et dans notre vie, n'égalent pas sa malignité <sup>4</sup>; et c'est le plus grand de tous les maux, puisque c'est celui qui nous fait perdre le bon usage de la raison, l'emploi légitime de la liberté, la pureté de la conscience, c'est-à-dire tout le bien et tout l'ornement de la créature raisonnable. Mais, mes Frères, ce n'est pas assez; et voici ce qu'il y a de plus déplorable. [p. 2] Le comble de tous les malheurs, c'est que <sup>5</sup> cette volontaire dépravation ne corrompt pas seulement en nous ce qu'il y a de meilleur, mais encore nous rend ennemis de Dieu, contraires à sa droiture, injurieux à sa sainteté, ingrats envers sa miséricorde <sup>6</sup>, odieux à sa justice, et par conséquent soumis à la loi de ses vengeances. Tellement qu'il n'y a nul doute que le plus grand mal de l'homme ne soit le péché; et si jusques à présent il y a eu plusieurs Jésus et plusieurs sauveurs, maintenant il n'est plus permis d'en connaître d'autres que celui que nous adorons, qui, nous sauvant du péché comme du plus grand de tous les malheurs, mérite d'être nommé le véritable Jésus, l'unique libérateur et le sauveur par excellence.

1. I Cor., XII, 3.

2. Les éditeurs ont supprimé cette inversion, en faisant deux phrases d'une seule : Combien... péchés ! On le peut... »

3. Édit. : il est clair que... ; et que ... — Les mots que nous supprimons sont retranchés au manus-

crit par un trait à la sanguine.

4. Var. : n'égalent pas celui-ci. — Édit. : n'égalent pas celui-ci en malignité. — Erreur de lecture.

5. Ms. : c'est ce que... — Distraction.

6. Var. : munificence.



La grâce du Jubilé qui nous a été accordée durant ces saints jours, jointe à la réception<sup>1</sup> des saints sacrements et aux pieuses pratiques qui nous ont été ordonnées, fait en nous une [p. 3] entière<sup>2</sup> application de ce beau nom de Sauveur<sup>3</sup>, que le Fils de Dieu reçoit aujourd'hui, et le concours de ces choses m'oblige à traiter à fond de quelle manière ce divin Sauveur nous délivre de tous nos péchés. Or<sup>4</sup>, Messieurs, pour expliquer ce mystère, je ne trouve rien de plus convenable que de vous proposer, aussi nettement que mes forces le pourront permettre, une excellente doctrine de saint Augustin, dans le II<sup>e</sup> livre<sup>5</sup> contre Julien, où ce grand homme remarque que cette délivrance de tous nos péchés a trois parties principales et essentielles. Car, expliquant ces paroles de saint Jean-Baptiste : *Voici l'Agneau de Dieu, voici celui qui ôte le péché du monde*<sup>6</sup>, il enseigne que le Fils de Dieu ôte en effet les péchés, « et parce qu'il remet ceux qu'on a commis. et parce qu'il nous aide pour n'en plus commettre, et parce que, par plusieurs périls et par plusieurs exercices, il nous mène enfin à la vie heureuse. où nous ne pouvons plus [p. 4] tomber sous leur tyrannie<sup>7</sup> : *Tollit autem, et dimittendo quæ facta sunt, ... et adiuvando ne fiant, et perducendo ad vitam ubi fieri omnino non possint*<sup>8</sup>. »

Et certes, quand nous abandonnons au péché notre liberté égarée, il a sa tache qui nous déshonore et sa peine qui nous poursuit ; et quand il nous a été pardonné

1. Var. : enfermant la réception .. — L'auteur revient à sa première rédaction, qu'il avait d'abord effacée.

2. Var. : totale.

3. Var. : de Jésus.

4. Surcharges. pour le 1<sup>er</sup> janvier 1669 : « \* Dans le dessein que je me propose de vous expliquer (*var.* : d'expliquer à fond, — ces deux mots effacés) le mystère du nom de Jésus, et le salut qui nous est donné en Notre-Seigneur, je ne vois... » — *Var.* : \* Pour expliquer à fond le mystère de ce salut qui nous est donné en Jésus-Christ, je ne trouve rien...

Autre surcharge, pour Noël 1669, dans l'Avent de Saint-Germain :

« \* Au jour de la naissance du Sauveur, j'entreprends de vous faire voir quelle est la cause de son arrivée, quel est le mal dont il nous sauve, et quel est le salut qu'il nous apporte. »

5. Addition (1<sup>er</sup> janvier 1669) : « \* du second ouvrage. »

6. Joan., I, 29.

7. Var. : sous sa tyrannie : — tomber dans ses pièges : — où nous ne pouvons plus en commettre aucun. — Celle-ci (première rédaction) a les préférences des éditeurs.

8. *Op. imperf. contr. Julian.*, lib. II, n. 84. — Ms. : *Tollit omnino...*, *ad vitam in qua fieri...*

par la grâce du saint baptême et par les clefs de l'Église, il a encore ses appas trompeurs et ses attraits qui nous tentent : *Unusq[uisque] tentatur a concup[iscentia] sua*<sup>1</sup> ; et dans la plus grande vigueur de la résistance, voire même dans l'honneur de la victoire<sup>2</sup>, si nous vivons sans péché, nous ne vivons pas sans péril, ayant toujours en nous-mêmes cette déplorable facilité et cette liberté malheureuse de céder à notre ennemi. Ainsi le divin Jésus, pour être notre Jésus, et remplir toute l'étendue d'un nom si saint et si glorieux, doit nous délivrer par sa grâce premièrement du mal du péché, secondement de l'attrait, troisièmement du péril. C'est ce qu'il commence en cette vie et qu'il achève dans la vie future<sup>3</sup>. Il ôte le mal du péché [p. 5] par la grâce qui nous pardonne ; il en réprime<sup>4</sup> en nous l'attrait dangereux par la grâce qui nous aide et qui nous soutient ; il en arrache jusqu'à la racine, et le guérit sans retour dans la bienheureuse immortalité par la grâce qui nous couronne et [nous] récompense<sup>5</sup>.

Par conséquent, Chrétiens, si vous voulez saintement jouir du salut qui vous est offert, et de l'indulgence générale<sup>6</sup> qui vous est donnée par l'autorité de l'Église au nom de notre Sauveur, reconnaissez humblement et avec de continuelles actions de grâces le pardon qui vous a été accordé ; combattez avec foi et persévérance l'attrait tyrannique qui vous porte au mal ; et aspirez de tout votre cœur au parfait repos et à la félicité consommée où vous n'aurez plus à craindre aucune faiblesse. Voilà les trois grâces qui sont enfermées dans

1. Jacob., 1. 14 — Ms. : *a sua concupiscentia*.

2. Ceci est une correction, qu'on serait tenté, d'après la couleur de l'encre, d'attribuer à la reprise du 1<sup>er</sup> janvier 1669. La rédaction primitive portait : « dans la victoire et dans l'honneur du triomphe (*correction* : dans l'honneur de la victoire). » Elle est du reste formellement effacée.

3. Var. : c'est ce qu'il fait successivement et par ordre — il le fait... — Lachat préfère la première de ces variantes au texte définitif. De foris

avait choisi la véritable leçon : malheureusement il l'a gâtée ensuite, en y interpolant la seconde variante.

4. Var. : combat.

5. Le latin ajouté plus tard en marge (1<sup>er</sup> janvier 1669) : \* *Dei gratia regenerante non imputandum, Dei gratia nos juvante frenandum, Dei gratia remunerante sanandum* (Lib. II *contr. Julian.*, cap. IV, n. 9).

6. Un trait supprime ces mots pour 1669 : il n'y avait plus alors de Jubilé. En outre, un autre trait (à la sanguine) vient ensuite retrancher la phrase entière.

le nom et dans la qualité de Sauveur <sup>1</sup>, et ce sont aussi les trois points qui partageront ce discours.

### Premier Point.

[P. 6] Quoique <sup>2</sup> j'aie déjà tracé quelque image du mal que le péché fait en nous. l'ordre de mon discours exige de moi que j'en donne une idée plus forte, et que j'établisse les choses en remontant jusques à la source de tout le désordre. Pour <sup>3</sup> raisonner solidement, je commencerai, Chrétiens, à définir <sup>4</sup> le péché. Le péché est un mouvement de la volonté humaine contre les règles invariables de la volonté divine. Il a donc <sup>5</sup> deux relations; il est la malheureuse production de la volonté humaine. et il s'élève avec insolence contre les ordres sacrés et inviolables <sup>6</sup> de la volonté divine; il sort de l'une et résiste à l'autre: et par là il est aisé d'établir, selon la doctrine de saint Augustin <sup>7</sup>, en quoi le mal du péché consiste. Il dit qu'il est renfermé en une double contrariété, parce que le péché est contraire [p. 7] à Dieu, et qu'il est aussi contraire à l'homme. Contraire à Dieu. il est manifeste, parce qu'il répugne à <sup>8</sup> ses saintes lois; contraire à l'homme, c'est une suite, à cause que, l'attachant à ses propres inclinations, comme à des lois particulières qu'il se fait lui-même <sup>9</sup>.

1. Édit.: \* dont j'espère vous montrer l'usage dans... — Ces mots sont une correction de 1669. — Var.: desquelles.

2. La moitié de ce premier point (et même un peu plus, jusqu'à: « Entrez donc aujourd'hui... », ci-après, p. 305 a été barrée, l'année suivante, par un trait en marge. — Nous trouverons à cette date une autre rédaction pour le premier point.

3. Première rédaction: Je dis donc que le péché est la malheureuse production de la volonté de l'homme, et qu'il s'élève avec insolence contre les ordres sacrés et inviolables de la volonté de Dieu: il sort de l'une et résiste à l'autre; et ainsi, pour le définir, il faut dire que...

4. Var.: par la définition.

5. Var.: Sur le fondement im-

muable de cette définition il est aisé d'établir une belle doctrine de saint Augustin. qui nous explique admirablement en quoi la malignité du péché consiste. Il dit donc qu'elle est renfermée...

6. Deux mots omis par les éditeurs. La surcharge est peu lisible (2<sup>e</sup> rédaction).

7. *De Civit. Dei*. lib. XII. cap. III.

8. Var.: combat.

9. Var.: l'attachant à ses inclinations particulières, elle le sépare... — Anciennes édit.: à cause que l'attachement à ses propres inclinations, comme à des lois particulières qu'il se fait lui-même, le sépare... — Faute de lecture. Reproduite par Lachat. avec les aggravations suivantes: « à cause que l'attachement à lui-même et (effacé) à ses inclinations particulières (deux omissions) le sépare... ».

[il] le sépare des lois primitives et de la première raison, à laquelle il était uni par son origine céleste<sup>1</sup>. Ainsi il le tire de son ordre et le dérègle en lui-même. D'où il paraît<sup>2</sup>. Chrétiens, que le péché est également contraire à Dieu parce qu'il est opposé à sa justice, mais, de plus, contraire à l'homme parce qu'il est nuisible à son bonheur : c'est-à-dire contraire à Dieu comme à la règle qu'il combat, et, outre cela, contraire à l'homme comme au sujet qu'il corrompt. Ce qui fait dire au Psal[miste], que « celui qui aime l'iniquité a de l'aversion pour son âme ; à cause qu'il y corrompt, avec sa droiture, les principes de sa santé, de son bonheur et de sa vie : *Qui diligit iniquit[atem], odit animam suam*<sup>3</sup>. » [p. 8] Et certes, il est nécessaire que les hommes se perdent eux-mêmes en s'élevant contre Dieu. Car que sont-ils autre chose, ces hommes rebelles, que sont-ils, dit saint Augustin, que des ennemis impuissants, « ennemis de Dieu, poursuit-il, par la volonté de lui résister, et non par le pouvoir de lui nuire ? *Inimici Deo resistendi voluntate, non potestate lædendi*<sup>4</sup>. » Et de là ne s'ensuit-il pas que la malice du péché, ne trouvant point de prise sur Dieu qu'elle attaque, laisse nécessairement tout son venin dans le cœur de celui qui le commet ? Comme la terre, qui, élevant des nuages contre le soleil qui l'éclaire, ne lui ôte rien de sa lumière, et se couvre seulement de ténèbres ; ainsi le pécheur téméraire résistant follement à Dieu, par un juste jugement n'a de force que contre lui-même, et ne peut rien que se détruire par son entreprise insensée.

C'est pour cela que le Roi-Prophète prononce cette malédiction [p. 9] contre les pécheurs : « *Gladius eorum intret in corda ipsorum, et arcus eorum confringatur*<sup>5</sup> : Que leur épée leur perce le cœur, et que leur arc soit brisé. » Vous voyez deux sortes d'armes entre les mains du pécheur, un arc pour tirer de loin, une épée pour frapper de près : l'arc se rompt et est inutile ; l'épée porte son coup, mais contre lui-même. En-

1. Var. : elle le sépare de la première et éternelle raison, à laquelle il est lié par son origine céleste.

2. T. IV, p. 689-692.

3. Ps. X, 6.

4. *De Civit. Dei*, ubi supra.

5. Ps. XXXVI, 15.

tendons : le pécheur tire de loin contre le ciel et contre Dieu, et non seulement les traits n'y arrivent pas, mais encore l'arc se rompt au premier effort. Impie, tu t'élèves contre Dieu, tu te moques des vérités de son Évangile, et tu fais un jeu sacrilège des mystères de sa bonté et de sa justice. Et toi, blasphémateur téméraire, impudent profanateur du saint nom de Dieu, qui, non content de prendre en vain ce nom vénérable qu'on ne doit jamais prononcer [p. 10] sans tremblement, profères des exécutions qui font frémir toute la nature, et te piques d'être inventif en nouveaux outrages contre cette bonté suprême, si féconde pour toi en nouveaux bienfaits ; tu es donc assez furieux pour te prendre à Dieu de toutes les bizarreries d'un jeu excessif ; ou bien, poussé par tes ennemis sur lesquels tu n'as point de prise, tu tournes contre Dieu seul ta rage impuissante, comme s'il était du nombre de tes ennemis, et encore le plus faible et le moins à craindre, parce qu'il ne tonne pas toujours, et que meilleur et plus patient que tu n'es ingrat et injurieux. il réserve encore à la pénitence cette tête que tu dévoues par tant d'attentats à sa justice ; tu prends un arc en ta main, tu tires hardiment contre Dieu, et les coups ne portent pas jusqu'à lui, que sa sainteté rend inaccessible <sup>1</sup> à tous les outrages des hommes. Ainsi tu ne peux rien contre lui, et ton arc se rompt entre tes mains, dit le Prophète royal. Mais, mes Frères, il ne suffit pas que son arc se brise, et que son entreprise demeure inutile. Il faut que son glaive lui perce le cœur, et que, pour avoir tiré de loin contre Dieu, il se donne de près un coup sans remède si le Sauveur ne le guérit par miracle. [p. 11] C'est la commune destinée

1. A partir de ce mot, jusqu'à *par miracle* inclusivement, tout ce passage a été récrit en marge. Voici ce qui y a donné lieu. Ici se terminait la p. 10. Le feuillet suivant, p. 11 et 12, a servi de brouillon, lors de la composition d'un dernier discours sur ce même sujet, celui du 1<sup>er</sup> janvier 1687. Au moment de détacher ce feuillet, Bossuet en a récrit les premières lignes sur la page précédente. Pour trouver la suite de la

rédaction de 1668, il faut donc se reporter du f° 314 au f° 283. Il faut en outre réserver pour 1687 les corrections qui y ont été apposées. Les éditeurs jusqu'ici ne l'ont pas fait. Ils ont pris le développement dans le *Jam securis* (voy. *Arent du Louvre*, t. IV, p. 691). — En transcrivant, Bossuet change *Prophète royal* en *Roi-Prophète* ; et *coup sans remède* en *coup mortel*.

de tous les pécheurs : le péché, qui renverse tout l'ordre du monde, le renverse premièrement dans celui qui le commet <sup>1</sup>. La vengeance, qui sort du cœur pour tout ravager, porte <sup>2</sup> son premier coup, et le plus mortel, sur le cœur qui la nourrit <sup>3</sup>. L'injustice, qui veut ravir <sup>4</sup> le bien d'autrui, fait son essai sur son auteur, et le dépouille de son plus grand bien, qui est la droiture, avant que de ravir et d'usurper le bien des autres <sup>5</sup>. L'impudicité <sup>6</sup>, qui veut tout corrompre, commence son effet par sa propre source, parce que <sup>7</sup> nul ne peut attenter à l'intégrité d'autrui que par la perte de la sienne. Ainsi <sup>8</sup> [p. 12] tout pécheur est ennemi de soi-même, corrupteur en sa conscience du plus grand bien de la nature raisonnable, c'est-à-dire de l'innocence. Par conséquent le péché <sup>9</sup> est le plus grand et le plus extrême de tous les maux : plus grand sans comparaison que tous ceux qui nous menacent par le dehors, parce que c'est le dérèglement et l'entière dépravation du dedans ; plus grand et plus dangereux que les maladies du corps les plus pestilentes, parce que c'est un poison fatal à la vie de l'âme ; plus grand <sup>10</sup> que la perte de la raison, parce que c'est perdre plus que la raison que d'en perdre le bon usage, sans lequel la raison même n'est plus qu'une folie <sup>11</sup> criminelle. Enfin, pour conclure ce raisonnement, mal par-dessus tous les maux, malheur excédant tous les malheurs, parce que <sup>12</sup> [p. 13] nous y trouvons tout ensemble et un malheur et un crime : malheur qui nous accable et crime qui nous

1. Var. : qui renverse tout dans le monde renverse premièrement celui... Édit. : qui \* trouble tout dans le monde, met le désordre premièrement dans celui qui le commet (1687).

2. Édit. : porte toujours (1665 et 1687).

3. Édit. : qui la produit, la nourrit (*Jam securis*).

4. Var. : ôter.

5. Édit. : avant de ravir et usurper celui des autres (1687).

6. Édit. : Le médisant ne déchire dans les autres que la renommée, et déchire en lui la vertu même. (D'après le *Jam securis*.)

7. Var. : et nul...

8. Var. : tout pécheur... (1665).

9. Édit. : D'où il s'ensuit que le péché, je ne dis pas dans ses suites, mais le péché en lui-même est... (Toujours d'après le *Jam securis*.)

10. Édit. : plus grand que tous les maux qui affectent notre esprit, parce que c'est un mal qui corrompt notre conscience : plus grand par conséquent que la perte... (Avent de 1665 et de 1668 : *Jam securis*...)

11. Édit. : une folle criminelle. — Faute de lecture (sur le manuscrit de 1665).

12. Fin de la p. 12, transportée avec la 11<sup>e</sup> dans le sermon de 1687.

déshonore ; malheur qui nous ôte toute espérance, et crime qui nous ôte toute excuse ; malheur qui nous fait perdre pour l'éternité, et crime qui nous rend coupables de cette perte funeste et ne nous laisse pas même sujet de nous plaindre.

Pourquoi pour l'éternité ? Car il faut encore expliquer ceci en un mot. pour entendre de quel mal Jésus-Christ nous sauve. Ici, je pourrais vous dire que, Dieu étant éternel, il ne faut pas s'étonner qu'il ait des pensées éternelles et que tout l'ordre de ses desseins se termine à l'éternité. Je pourrais encore ajouter qu'ayant résolu pour cette raison de se donner à sa créature par une éternelle communication <sup>1</sup>, elle se rend digne d'un mal éternel, quand elle perd volontairement un bien qui le pouvait être. Mais je veux entrer plus avant dans la nature du mal : c'est dans cette source intime de malignité, c'est dans la profonde <sup>2</sup> disposition des volontés dérégées [p. 14] que je veux découvrir la cause funeste de l'éternité malheureuse qui menace les impénitents. Je demande seulement que vous m'accordiez que nul homme ne veut voir la fin de sa félicité ni de son bonheur. Il ne faut point de raison ; la nature parle : partout où l'homme établit sa félicité, qui ne sait qu'il voudrait y joindre l'éternité toute entière <sup>3</sup> ? Maintenant <sup>4</sup>, en quoi est-ce que le pécheur a mis sa félicité ? Il l'a mis[e] dans les biens sensibles ; et c'est en cela, dit saint Augustin, que consiste son dérèglement, que *lui, qui peut aspirer à la jouissance des biens éternels, abandonne lâchement son cœur à l'amour des biens pé-*

1. Écrit : *coication*. — Var. : de se communiquer éternellement à la créature faite à son image.

2. Var. : secrète. Édit. : secrète et profonde.

3. Var. : il voudrait que l'éternité tout entière y fût attachée. — Les deux premiers membres de la phrase sont une addition interlinéaire.

4. Note marginale postérieure : « \* La volonté ne veut être ni empêchée, ni interrompue, ni troublée dans son action ; si bien que tout ce qu'elle aime, elle voudrait et l'aimer toujours et le posséder éternellement, sans appréhension de le

perdre. Consultez votre cœur : jamais l'homme ne veut voir la fin ni de son plaisir ni de son bonheur. C'est alors que la pensée de la mort nous est plus amère : la loi de Dieu nous devient incommode et importune, parce qu'elle nous contrarie ; et si notre cœur en était cru, il abolirait cette loi qui choque son inclination, par la force d'un secret instinct, qui veut lever tout obstacle à ses passions et par conséquent les rendre immortelles. » — Cette addition a été écrite, comme nous le verrons, pour le premier dimanche de l'Avent 1668 (fin du 1<sup>er</sup> point).

rissables<sup>1</sup>. Que s'il y établit sa félicité, par les principes posés il s'ensuit qu'il voudrait y voir l'éternité attachée. Tous nos désirs déterminés<sup>2</sup> enferment je ne sais quoi qui n'a point de bornes, et une secrète avidité d'une jouissance éternelle<sup>3</sup>. Dans cette malheureuse attache, combien de fois avez-vous dit que vous ne vouliez jamais rompre : dans la haine : Je ne le veux jamais voir ? Éloignement éternel des choses qui nous répugnent, éternelle possession de celles qui nous contentent, c'est le secret désir de notre cœur ; [p. 15] et si l'effet ne s'en ensuit pas, ce n'est pas notre volonté, mais notre mortalité qui s'y oppose<sup>4</sup>.

Et ne me dites pas, ô pécheurs ! que vous prétendez vous corriger quelque jour. Car, au contraire, dit excellemment le grand pape saint Grégoire, « les pécheurs font voir assez clairement qu'ils voudraient pouvoir contenter sans fin<sup>5</sup> leurs mauvais désirs, puisqu'ils ne cessent en effet de les contenter tant qu'ils en ont le pouvoir, et que ce n'est point leur choix, mais la mort qui termine<sup>6</sup> leurs désordres et leurs poursuites. C'est donc, conclut ce grand pape, un juste jugement de Dieu, qu'ayant nourri dans leurs cœurs une secrète avidité de pécher sans fin, ils soient punis rigoureusement par des peines qui n'en ont pas<sup>7</sup> ; et qu'ils ne trouvent non plus de bornes dans leurs supplices qu'ils<sup>8</sup> en ont voulu donner à leurs excès détestables<sup>9</sup> : *Non corda hominum, sed facta pensavit. Iniqui enim ideo cum fine deliquerunt, quia cum fine vixerunt. Nam voluissent [utique, si potuissent,] sine fine vivere, ut potuissent sine fine peccare. Ostendunt enim quia in peccato semper vivere cupiunt, qui nunquam desinunt peccare dum vivunt. Ad magnam ergo justitiam judi-*

1. Le latin en marge : *In extremi boni dilectione turpiter volutatur, cui primis inhæreere frivique concessum est* (*De vera Relig.*, cap. XLV, n. 83).

2. Var. : violents.

3. C'est ici que les éditeurs placent, les uns dans le texte, les autres dans les notes, la note marginale, qu'on a lue plus haut. Cf. p. 303, n. 4.

4. Var. : qui l'empêche. — Les deux sont écrits à la suite.

5. Var. : sans bornes.

6. Var. : qui met fin à leurs désordres et à leurs poursuites — qui finit leurs crimes.

7. Var. : interminables — par une éternité de peines. — Édit. : par des peines interminables qui n'en ont pas. (Tautologie.)

8. Bossuet avait d'abord écrit : qu'ils n'en ont point voulu ; puis il a barré *n'*. Sans doute il a oublié de barrer *point*.

9. Var. : abominables.



*cautis pertinet, ut nunquam careant supplicio, qui in hac vita nunquam voluerunt carere peccato* <sup>1</sup>. »

[P. 17] Entrez donc <sup>2</sup> aujourd'hui, mes Frères, dans la profondeur de vos maux, et voyez de quel abîme Jésus-Christ vous tire. Il est temps <sup>3</sup> que nous célébrions les miséricordes de ce sauveur qui nous est offert <sup>4</sup> aujourd'hui contre un si grand mal ; de ce puissant médiateur de la nouvelle alliance, qui s'est mis entre Dieu et nous, afin [de] porter <sup>5</sup> pour nous tout le poids de sa colère implacable ; qui a noyé nos péchés, non plus au fond de la mer, comme disait le prophète <sup>6</sup>, mais dans le bain salutaire, dans le déluge précieux de son sang ; qui nous a renouvelés par sa grâce, consacrés et sanctifiés par son Saint-Esprit, qu'il a répandu en nous <sup>7</sup> comme un gage de vie éternelle. Accourez ici, Chrétien : « *Magnificate D[ominum] mecum, et exalt[emus] nomen ejus in idipsum* <sup>8</sup> » : Glorifiez avec moi <sup>9</sup> Notre-Seigneur, et ne cessons jamais d'exalter son nom, » ce nom aimable, ce nom de Jésus, notre unique consolation et l'appui de notre espérance. Je m'en vai[s] vous raconter les miséricordes qu'il a exercées dans la rémission de nos crimes.

Quand le souverain accorde une grâce et une rémission, ou il [p. 18] relâche toute la peine, ou il la commue ; et le Sauveur se sert de ces deux manières dans la rémission de nos crimes. Par la grâce du saint baptême, il donne une entière abolition ; il fait des créatures nouvelles, sur lesquelles il répand si abondamment sa miséricorde qu'il ne réserve aucun droit ni aucune peine à sa justice <sup>10</sup>. Mais quand nous avons violé ce pacte sacré du baptême, manqué à la foi donnée, foulé aux pieds indignement le sang de la nouvelle alliance,

1. *Dialog.*, lib. IV, cap. XLIV. Ms. : *Non facta, sed corda pensavit... id eo sine fine peccaverunt, quia sine fine vixerunt... ut possent... semper in peccato vivere... pertinet et indicatis...*

2. Var. : Il est temps maintenant. Messieurs, que nous célébrions les miséricordes... (Texte de l'édition Lachat.) — Édit. : nous tire.

3. Édit. : maintenant. — Ce mot, qui est de la première rédaction, devient inutile, aussi bien que « Mes-

sieurs, » qui le suivait. C'est une variante.

4. Var. : donné.

5. Var. : et qui a porté ..

6. Mich., VII, 19.

7. Var. : qu'il nous a donné...

8. Ps. XXXIII, 4.

9. Var. : Glorifiez tous ensemble.

— Édit. : tous ensemble avec moi.

10. Édit. : à sa justice irritée. — Épithète effacée.

par lequel nous avons été rachetés et purifiés, c'est une doctrine constante qu'il se montre plus rigoureux<sup>1</sup>, et réserve quelque peine : non que son sang ne soit suffisant pour emporter une seconde fois la culpé et la peine<sup>2</sup> ; mais il [en] dispense l'application selon les ordres de sa sagesse et suivant qu'il nous est utile pour nous retenir dans un penchant si dangereux. Il ne permet pas<sup>3</sup> que nous [p. 19] sortions tout à fait des liens de la justice ; en pardonnant aux pénitents la peine éternelle qu'elle pouvait exiger, il lui laisse néanmoins quelque prise, afin que nous ressentions par quelque atteinte les engagements malheureux et inévitables où nous nous étions jetés : « et ainsi, dit saint Augustin, il accorde tellement la grâce qu'il ne relâche<sup>4</sup> pas tout à fait la sévérité de la discipline : *Sic impertitur largitas misericordiarum, ut non omittatur severitas disciplinarum*<sup>5</sup>. »

C'est pourquoi deux prisons dans l'Évangile. Une prison éternelle, où cent portes d'airain ferment la sortie, où un<sup>6</sup> vaste chaos<sup>7</sup>, une immense et insurmontable séparation rend le ciel pour jamais inaccessible. Et il y a une autre prison, dont il est écrit qu'on en sortira après avoir payé jusques à la dernière[e]<sup>8</sup> obole<sup>9</sup> ; et c'est cette prison temporelle que les Pères et les saints conciles et l'ancienne tradition appellent le purgatoire.

Quoique cette peine soit bornée à un certain temps, il est aisé de comprendre, comme saint Augustin l'a remarqué<sup>10</sup>, qu'elle passe de bien loin toutes celles que nous ressentons en ce corps mortel<sup>11</sup>. [p. 20] « Tout

1. Addition marginale (rejetée ensuite dans une seconde rédaction plus développée) : pour nous retenir. — L'auteur continuait d'abord ainsi.. « plus rigoureux ; car alors il ne permet pas que nous sortions tout à fait des liens de la justice. » — Ici, addition interlinéaire, simple indication d'idées qui ne sont pas développées : « Mélange, tempérament, pour nous retenir ; marquer notre ingratitude. »

2. Première rédaction : ... quelque peine ; non que son sang ne soit suffisant pour l'emporter (*car.* : l'expiation) toute entière.

3. Édité. : Car alors il ne permet

pas... — Les deux premiers mots ne peuvent plus être conservés, après les additions.

4. Var. : qu'il n'omet pas.

5. S. Aug., *De Contin.*, n. 15.

6. Les trois mots : « un vaste chaos » sont une addition marginale, au crayon.

7. Luc., XVI, 26.

8. L'auteur avait écrit : « jusques au dernier ; » — il allait ajouter « son (*sol*) » : il y renonce, et écrit « obole », à la place.

9. Matth., v, 26.

10. *Enarr. in Ps.* xxxvii, n. 3.

11. Var. : toutes les peines de cette vie.

est ombre, tout est figure en ce monde : *Figura hujus mundi*<sup>1</sup>. » En l'autre, il n'est pas ainsi<sup>2</sup> : là s'exerce la justice, là se ressent la vérité sans mélange<sup>3</sup>. Et c'est pourquoi le Sauveur, qui ne se lasse jamais de nous bienfaire, use encore d'une seconde commutation. La première a changé la peine éternelle en des peines temporelles<sup>4</sup>, mais peines du siècle futur, mais peines qui ont un poids extraordinaire : il consent que nous subissions en échange les peines de cette vie.

De là les saintes sévérités de l'ancienne pénitence<sup>5</sup>, qui soumettaient les pécheurs à de longues humiliations, à des rigueurs inouïes qui se pratiquaient sans relâche durant le cours de plusieurs années. Une profonde terreur de la justice divine leur faisait chercher quelque proportion avec ses règles rigoureuses<sup>6</sup>. Ainsi le cilice, les prosternements<sup>7</sup>, les gémissements et le pain des larmes, le renoncement à tous les plaisirs, même aux plus innocents, était<sup>8</sup> l'exercice des saints pénitents, qui s'estimaient trop heureux d'éviter par une si faible compensation les peines de la vie future, quoique déjà modérées, mais toujours plus insupportables que toutes celles de cette vie.

Notre extrême délicatesse ne peut encore souffrir ce tempérament : [p. 21] soldats lâches et efféminés, et indignes de marcher sous l'étendard de la croix, nous ne pouvons endurer la discipline de notre milice ; et voici que le Sauveur se relâche encore. Il fait une troisième commutation des peines que nous avions méritées. Il change les anciennes austérités en quelques jeûnes<sup>9</sup>, quelques stations, des prières et des aumônes ; et pourvu que le cœur du moins soit percé des saintes douleurs de la pénitence et rempli de ses amertumes, il permet à son Église d'user d'indulgence. C'est la grâce du Jubilé, qui s'accorde sur la terre, et qui a son effet

1. I Cor., VII, 31.

2. Édit. : il n'en est pas ainsi.

3. Var. : En l'autre paraît la vérité et s'exerce la justice.

4. Var. : en une peine temporelle..., mais peine qui a...

5. Var. : des anciens canons.

6. Var. : adorables.

7. Var. : prostrations. — Édit. :

les cilices, les prosternements.

8. Édit. : étaient l'exercice. Le singulier du manuscrit est plus correct que cette correction. (Accord du verbe avec le sujet le plus voisin, et de plus, ici, attraction avec l'attribut.)

9. Var. : en des jeûnes.

dans le ciel, conformément à cette parole qui a été dite à saint Pierre : *Quodcumque ligaveris [super terram, erit ligatum et in cælis : et quodcumque solveris super terram, erit solutum et in cælis]* <sup>1</sup>. Grâce singulière, grâce abondante, grâce qui tient lieu d'un second baptême à ceux qui sont disposés dans le degré que Dieu sait. O Jésus ! vraiment Jésus et sauveur ! ô miséricorde infinie ! « C'est moi, dit ce grand sauveur, c'est moi qui ai effacé tes iniquités [p. 22] comme un nuage qui s'évanouit : c'est moi qui les ai dissipées <sup>2</sup> comme une légère vapeur qui ne laisse plus dans l'air aucun vestige : *Delevi* <sup>3</sup> *ut nubem iniquitates tuas, et quasi nebulam peccata tua : revertere ad me, quoniam redemi te* <sup>4</sup>. » Sans que vous en soyez jamais recherchés <sup>5</sup>... O sauveur ! ô libérateur ! Par quelles actions de grâces ?... « O cieux ! réjouissez-vous ; que votre reconnaissance soit portée jusqu'aux extrémités de la terre ; que les montagnes tressaillent de joie avec nous ; que les déserts, les bois, les rivages, et enfin toute la nature, retentissent du bruit de nos louanges <sup>6</sup> : *Laudate, cæli, quoniam misericordiam fecit Dominus ; jubilate, extrema terre ; resonate, montes, laudationem, saltus et omne lignum ejus* <sup>7</sup>. »

N'abusons pas, mes Frères, d'une telle grâce. Le criminel qui a reçu son abolition se regarde comme recevant une vie nouvelle, et considère le Prince comme un second père, qui lui [p. 23] rend et la lumière, et la vie, et la société des hommes, et qui efface de dessus son front la tache honteuse qui le condamnait à une éternelle infamie. Regardons le divin Jésus, notre roi, notre pontife, notre avocat, notre unique libérateur, comme celui seul par qui nous vivons. Commençons

1. Matth., XVI, 19.

2. Édît. : qui les ai dissipées, *sans que vous en soyez jamais recherchés*, comme une légère... — Interpolation qui produit une incohérence bizarre. On ne s'est pas aperçu qu'on fait dire *tu* et *vous* à Bossuet dans la même phrase. On trouvera tout à l'heure la place des mots interpolés.

3. Cette citation se lisait d'abord en marge, sous une forme plus com-

plète : *Serrus meus es tu, Israel, non (lisez : ne) obliviscaris mei. Delevi...*

4. Is., XLIV, 22. — Ms. : *et ut nebulam peccata tua.*

5. Idée simplement indiquée.

6. Var. : de vos actions de grâces. — Édît. : de vos louanges et de vos actions de grâces.

7. Is., XLIV, 23. — Ms. : *lignum ejus, quoniam misericordiam fecit Dominus* (ces quatre mots rejetés à la fin de la citation).

donc aujourd'hui une vie nouvelle ; et pour n'être point méconnaissants de la grâce qui remet nos crimes, soyons fidèles à celle qui se présente pour nous aider à n'en plus commettre.

### Second Point.

[P. I] Les médecins ordinaires<sup>1</sup> nous traitent assidûment durant tout le cours de la maladie ; quand la fièvre nous a quittés tout à fait, ils nous quittent aussi sans crainte, et nous laissent peu à peu réparer nos forces : si bien que la marque la plus assurée<sup>2</sup> que le malade est guéri, c'est lorsque le médecin le laisse à lui-même et à sa propre conduite, pour achever de se rétablir. Les maladies de nos âmes ne se traitent pas de la même sorte<sup>3</sup>. Le péché, quoique effacé<sup>4</sup> par la grâce justifiante, laisse néanmoins de si mauvais restes, et affaiblit tellement en nous le principe de la droiture, que la grâce médicinale ne nous est pas moins nécessaire pour conserver persévérainement que pour recouvrer la justice ; et si le médecin qui nous a traités nous abandonne un moment, la rechute est inévitable : *Et fiunt novissima* [*hominis illius pejora prioribus*<sup>5</sup>].

C'est ici qu'il nous faut entendre les faiblesses, les blessures, les [p. II] captivités de notre nature vaincue ; et nous verrons, Chrétiens, que le péché nous séduit par tant d'artifices, nous gagne par tant d'attraits, nous pénètre pour ainsi dire<sup>6</sup> par tant d'avenues, qu'il faut une prévoyance infinie, et une puissance sans bor-

1. Les premières pages de ce second point sont passées dans le sermon de 1687 (fos 290, 291). C'est là qu'il faut aller prendre, sous les ratures, la rédaction primitive. Pour un peu, les manuscrits de Bossuet seraient devenus des palimpsestes. Les anciens éditeurs n'ont pas cherché si loin le texte qu'ils ont donné. Ils avaient sous la main les débris d'un sermon antérieur (celui de 1664) : il était déjà sur le même plan ; ils ont conclu qu'un feuillet (fo 322) comblait toute la lacune. Au début, les deux rédactions sont parallèles, et ne diffèrent que par des détails, que nous signalerons dans les notes suivantes. Quand on

en vient au raccord de l'ancienne rédaction avec ce qu'on avait retrouvé de la nouvelle, on cesse d'être dans la suite des pensées de l'auteur : la soudure fait contresens, en même temps qu'elle nous prive d'une notable partie du texte véritable.

2. Édit. : certaine (1664).

3. Édit. : de la sorte (1664 et var. en 1668).

4. Édit. : guéri (1664 et var. en 1668).

5. Matth., XII, 45. — Ms. : *Et erunt novissima*.

6. Trois mots propres à la rédaction de 1668.

nes, et un soutien sans relâche. pour nous sauver de ses pièges et de ses embûches<sup>1</sup>. Et au dedans et au dehors, tout concourt à établir son empire. Et premièrement au dehors, tout ce qui est autour de nous nous est une occasion de péché, tant nous sommes dépravés et corrompus ! Ce qui est plaisant nous captive, ce qui est choquant nous aigrit. Notre bonne fortune nous rend emportés<sup>2</sup>, celle du prochain nous rend envieux<sup>3</sup> ; ses malheurs font naître en nous<sup>4</sup> un mépris injuste, les nôtres un lâche abattement<sup>5</sup>. Pour les amis, nous sommes flatteurs ; pour les ennemis, implacables<sup>6</sup> ; pour [p. III] les indifférents, durs et dédaigneux ; par conséquent injustes pour tous. Nous corrompons toutes choses : l'amitié par la complaisance ou<sup>7</sup> par les cabales, la société par les fraudes, les lois même et les jugements par les partialités et par l'intérêt. Ainsi autant<sup>8</sup> d'objets différents qui nous environnent, autant de pierres de scandales, autant d'occasions de dérèglements. Et pour le dedans, ô Dieu ! quel désordre ! Premièrement pour les connaissances, ou l'ignorance nous les ôte<sup>9</sup>, ou la passion les obscurcit, ou le défaut de réflexion les rend inutiles, ou l'orgueil ou l'inconsidération<sup>10</sup> les rend ruineuses. Tout ce qu'il y a de meilleur en nous tourne et dégénère en excès<sup>11</sup>. Les simples sont grossiers, les subtils sont vains<sup>12</sup>. De plus les biens effectifs<sup>13</sup> sont les moins connus, les idées les plus véritables sont les moins touchantes ; le spirituel est plus fort, le sensible est plus décevant : [p. IV] la raison<sup>14</sup> nous conseille mieux,

1. Var. : pour nous tirer de ses mains. — Édit. : pour nous tirer de ses mains et nous sauver de ses embûches (1664).

2. Var. : superbes.

3. Édit. : celle des autres, envieux (1664).

4. Var. : causent en nous... — Édit. : leurs malheurs nous causent... (1664).

5. Édit. : et le désespoir. — Effacé, tant en 1664 qu'en 1668.

6. Var. : inexorables (texte de 1664).

7. Var. : et (texte unique en 1664, et dans les éditions).

8. Édit. : Autant (sans *Ainsi*). — Texte de 1664.

9. Var. : nous en prive. — Tous les régimes sont au singulier dans les éditions (1664).

10. Var. : la témérité. — Édit. : ou le défaut de réflexion la rend inutile, ou la témérité ruineuse (1664).

11. Cette phrase était une addition, apposée en 1668 sur la marge du manuscrit de 1664. Quelques corrections avaient de même été écrites à cette date, lorsque Bossuet, sur le point de composer un nouveau discours, avait commencé par relire l'ancien.

12. Var. : présomption.

13. Var. : réels. — Édit. : Les biens réels sont... (1664).

14. Il reste encore une page dans

les sens pressent plus violemment : c'est pourquoi le bien plaît, mais cependant le mal prévaut ; la vertu nous attire, mais la passion nous emporte ; ainsi celle-là combat, et celle-ci règne <sup>1</sup>. Que deviendrai-je ? où me tournerai-je, homme misérable ? Que ferai-je de ma volonté toujours affaiblie par la contrariété de ses désirs ? Ou l'opiniâtreté l'engage, ou l'irrésolution la suspend ; ou la paresse l'engourdit, ou la témérité <sup>2</sup> la précipite ; ou le péril l'étonne, ou l'assurance la relâche, ou la présomption l'égare. O Dieu ! quelle maladie ! Par combien d'endroits le péché pénètre ! O pauvre cœur humain ! de combien de passions <sup>3</sup> es-tu la proie ! De combien de vanités es-tu le jouet ! De combien d'illusions es-tu le théâtre ! Étrange faiblesse de l'homme, que ses passions troublent, que ses désirs tuent, que ses ignorances aveuglent, que ses lumières confondent, à qui sa propre sagesse est un piège <sup>4</sup>, sa sûreté un péril, sa vertu même un écueil contre lequel ses forces se brisent, parce que son humilité <sup>5</sup> [p. v] succombe ! Après cela, Chrétiens, aurons-nous peine à connaître que nous avons besoin d'un sauveur, qui nous excite à chaque moment, nous soutienne en chaque occasion, nous y prête la main à chaque pas, pour empêcher nos égarements et nos chutes ruineuses ?

Ajoutons <sup>6</sup> encore à toutes ces plaies celles que nous recevons par nos habitudes vicieuses : car <sup>7</sup> on ne sort pas de ce labyrinthe aussi facilement qu'on s'y engage. La volonté se fixe <sup>8</sup> elle-même par son propre mouve-

le vrai manuscrit, avant de rencontrer le verbe auquel les éditeurs donnent *la raison* pour sujet : « la raison *y succombe*. »

1. Ms. : celles-ci régnet.

2. Var. : l'inconsidération.

3. Var. : d'erreurs. — *Passions* venait plus loin, à la place d'*illusions*.

4. En marge, au crayon : *Cui sua fit laquens sapientia, cui sua virtus est scopulus*.

5. Fin de la lacune, dans les édit.

6. Ici les remaniements successifs, qui se compliqueront tout à l'heure d'une lacune, vont devenir presque inextricables. Nous donnons ce qui subsiste de la rédaction de 1668,

renvoyant en note les passages dès lors retranchés. — Un trait marginal, à la sanguine, semble indiquer l'intention de supprimer tout ce passage ; mais il a dû être apposé plus tard, si on en juge d'après l'analogie avec quelques autres, qui sont du 1<sup>er</sup> janvier 1669. Un signe marginal, fort équivoque, paraît pouvoir se lire : *Nota* (p. suivante.)

7. Addition marginale, avec un raccord, qui nous reporte à la suite de ce qui est souligné, c'est-à-dire effacé. Voyez la note suivante.

8. Édit. : La volonté humaine, il est vrai, est naturellement indéterminée ; mais il n'est pas moins assuré qu'elle a aussi cela de natu-

ment, et se donne un certain penchant dont il est presque impossible qu'elle revienne. Elle <sup>1</sup> s'enveloppe elle-même dans son propre ouvrage comme un ver à soie ; et si les lacets dont elle s'entoure semblent de soie par leur agrément, ils ne laissent pas toutefois de surmonter le fer par leur dureté <sup>2</sup>. [p. IX] ... Va <sup>3</sup>, tu périras misérablement, et ta perte sera signalée par un infâme naufrage.

Par conséquent, Chrétiens, soyons sobres et vigilants ; marchons avec crainte et circonspection. Méditons ces paroles de Tertullien : « *Hos inter scopulos, has inter tempestates fides navigat tuta, si sollicita ; segura, si attonita* <sup>4</sup> : Parmi tant d'orages, parmi tant d'écueils, la foi sera ferme si elle est craintive, et navigera <sup>5</sup> sûrement. si elle marche toujours tremblante et étonnée de ses périls. » Et c'est après les bienfaits, c'est après les grâces et les indulgences <sup>6</sup> que la crainte doit être plus grande. Car la vengeance suit de près l'ingratitude ; et rien n'irrite tant la bonté <sup>7</sup> que le mépris

rel qu'elle se fixe... — Effacé (souligné).

1. Édité. : Ainsi par sa liberté naturelle, elle est maîtresse de ses objets, qu'elle peut prendre ou rejeter comme il lui plaît ; mais autant qu'elle est maîtresse de ses objets, autant est-elle capable de se lier par ses actes. — Supprimé.

2. Passage retranché, pour abrégé, dès la première rédaction : « Non, elle ne peut pas si facilement percer la prison qu'elle se fait, ni rompre les entraves dont elle se lie. Et ne me dites pas ici que, puisque vos engagements sont si volontaires, la même volonté qui les fait les pourra facilement dénouer. Au contraire, c'est ce qui fait la difficulté, de ce que la même volonté qui s'est engagée est aussi obligée de se dégaier (*car* : de ce que c'est elle qui les fait et qui les veut faire, et elle-même...) ; c'est elle qui fait les liens et qui les veut faire, et elle-même qu'il faut employer pour les dénouer ; elle-même qui doit tout ensemble soutenir le choc et livrer l'assaut. (*Note marginale* : il faut que le secours vienne de dehors.) Qui ne voit donc manifestement que, s'il

ne lui vient du dehors quelque force et quelque secours, elle combattra en vain, et ne fera que s'épuiser par des efforts inutiles ? car, comme dit saint Ambroise [*Apolog.* II *David*, cap. III, n. 12], « on n'est pas longtemps fort et vigoureux, » quand c'est soi-même [qu'il faut combattre]. — La suite (p. VII et p. VIII) manque aujourd'hui. Deforis avertit qu'il va combler de son mieux la lacune. Il s'y évertue, avec force citations de saint Ambroise ; mais elles sont tirées d'autres ouvrages de ce saint docteur. Il n'avait pu tout d'abord trouver la référence, que Bossuet n'avait pas indiquée...

3. Bossuet a écrit en haut de cette page (p. IX), et dès 1668, je crois, le mot « Enfer, » sorte de titre ou de résumé comme nous en avons déjà rencontré.

4. *De Idolol.*, n. 24.

5. *Navigera*, pour *naviguera* (Sur cette forme verbale, voir le t. VII.) — Var. : marchera.

6. Var. : C'est après les bienfaits, c'est après les indulgences, c'est après les grâces...

7. Var. : et rien ne pousse tant la bonté à bout...



qu'on en fait. C'est pourquoi le Saint-Esprit, ayant représenté aux Galates, par la bouche de l'Apôtre, les immenses bontés de Dieu, leur adresse ces paroles : « *Nolite errare : Deus non [p. x] irridetur*<sup>1</sup> : Ne vous y trompez pas : on ne se moque pas de Dieu. » Non, non, ne vous trompez pas par cette fausse idée que vous concevez des miséricordes divines. Cette bonté de Dieu, que vous vantez tant et que vous faites l'appui de vos crimes, n'est pas une bonté insensible et déraisonnable, sous laquelle les pécheurs vivent à leur aise. C'est une bonté vigoureuse et juste. Dieu est bon, parce qu'il est ennemi du mal, et il exerce l'amour qu'il a pour le bien par la haine qu'il a pour le crime. Sa justice est lente, mais non endormie : ne vous persuadez pas qu'il prétende<sup>2</sup> flatter par sa patience l'espérance de l'impunité ; autrement vous nous<sup>3</sup> feriez, non un Dieu vivant, mais une idole muette et insensible, un Dieu bon jusqu'au mépris, et indulgent [jus]qu'à la faiblesse. *Nolite errare* : il n'en est pas de la sorte ; on ne se moque pas de lui. Et qui sont ceux qui s'en moquent, sinon ceux qui abusent de ses bontés ; qui croient qu'on leur donne le temps de pécher, parce qu'on leur en donne pour se repentir : qui font un jeu sacrilège de ses sacrements, [p. ix] du ministère des clefs, et des indulgences de sa sainte Église ; qui tournent contre lui tous ses bienfaits, et font de ses miséricordieuses facilités un chemin à la rébellion et à la licence ? Donc, mes Frères, que ce Jubilé finisse nos ingratitude. Ne nous moquons pas de Dieu ; car, comme ajoute l'Ap[ôtre]<sup>4</sup>, *l'homme recueillera ce qu'il aura semé*<sup>5</sup> ; [ne nous moquons pas de Dieu], de peur qu'il ne se moque à son tour, et que nous ne puissions soutenir cette cruelle et insupportable moquerie. Ha !<sup>6</sup> mes Frères, détournons nos yeux ; je veux espérer de vous

1. Galat., vi, 7.

2. Var. : il ne prétend pas.

3. Édité. : vous vous.

4. Galat., vi, 8.

5. Cette nouvelle citation est une addition *interlinéaire*, dont la place n'est pas douteuse. Les éditeurs cependant la renvoyaient à la fin de la phrase, comme la suite de la pre-

mière rédaction, à laquelle ils s'attachaient.

6. Addition, à la suite du second point. Elle n'est qu'indiquée. — Le feuillet suivant (f° 326) appartient au remaniement du 1<sup>er</sup> janvier 1669. Pour trouver la suite du sermon de 1668, il faut passer au f° 332.

de meilleures [choses<sup>1</sup>]. Prions le divin Sauveur qui a lavé tous nos péchés, qu'il guérisse encore toutes nos langueurs. et par là nous obtiendrons la dernière grâce, qui est celle d'être à jamais impeccables. C'est ma dernière partie.

### Troisième Point.

[P. a] C'est donc ici, Chrétiens, la dernière grâce, la perfection et le comble de toutes les autres, d'être menés à la vie où nous serons impeccables, où nous jouirons éternellement avec les saints anges de cette heureuse nécessité de ne pouvoir plus être soumis au péché<sup>2</sup>. C'est là le bonheur parfait, c'est le salut accompli, c'est enfin le dernier repos qui nous est promis en Notre-Seigneur. Le commencement de notre repos, c'est de pouvoir ne plus pécher; la fin de notre repos, c'est de ne pouvoir plus pécher. Le commencement de notre repos, c'est de pouvoir être justes; la fin de notre repos, c'est d'avoir une assurance infaillible de ne déchoir jamais aux siècles des siècles de la grâce ni de la justice.

Pour comprendre profondément la différence de ces deux repos, dont l'un est la consolation de la vie présente, et l'autre est la félicité de la vie future, il faut remarquer, M[essieurs], que nous sommes très assurés. par la grâce de la [p. b] nouvelle alliance, que Dieu ne nous manquera pas à nos besoins<sup>3</sup>; mais nous ne sommes point assurés que nous ne manquerons pas à ses grâces<sup>4</sup>; c'est à dire, si nous l'entendons, que nous sommes assurés de Dieu, mais toujours incertains de nous et de notre propre faiblesse. Nous sommes assurés de Dieu; car il ne change pas comme un homme, et *ses dons*, dit le saint Apôtre, *sont sans retour et sans repentance*<sup>5</sup>. Jésus<sup>6</sup> invite à lui tous ceux qui ont soif

1. Cf. Hebr., vi. 9.

2. Notes marginales (pour Noël. 1669): « \* C'est pour cela qu'il nous est né un sauveur. sur qui le péché ne pouvait jamais avoir de prise, afin que nous pussions par sa grâce devenir un jour heureusement incapables de succomber au péché. » — « \* Régénérés du même Esprit dont il a été conçu. »

3. Var.: Ne nous délaissera pas le premier.

4. Lachat: à la foi donnée. — C'était une variante; encore est-elle effacée. — Celle-ci de même: à Dieu.

5. Rom., xi, 29.

6. Ce passage, jusqu'à: « qu'il soit anathème! » a été retranché dans le remaniement pour le 1<sup>er</sup> janvier 1669.

de la vérité et de la justice ; mais lui-même il a soif des âmes, il donne plus volontiers que les autres ne reçoivent. Il ouvre ses bras à tous ; à tous son sang et ses plaies, à tous sa miséricorde et sa grâce ; et « si on ne l'abandonne, il n'abandonne jamais : *Non deserit, nisi deseratur* <sup>1</sup>. » C'est la doctrine de tous les saints, c'est la foi constante de tous les conciles : si quelqu'un ne le croit pas, qu'il soit anathème ! C'est pourquoi tous [p. c] les oracles divins nous assurent que le traité qu'il fait avec nous est un traité éternel : *Feriam vobiscum pactum sempiternum* <sup>2</sup> ; et ailleurs : « *Despondi te [mih]i in fide* <sup>3</sup> : Je t'ai épousée en foi. » C'est à dire que cet Époux, toujours fidèle à lui-même et à ses saintes promesses, ne fera jamais de divorce <sup>4</sup> ; mais cette âme, ingrate et perfide épouse, qui tant de fois s'est souillée d'un amour indigne et profane, l'obligera peut-être à se séparer ; et ainsi, dit le prophète Isaïe. « elle casse et annule <sup>5</sup> le pacte éternel : *Transgressi sunt leges, mutaverunt jus. dissipaverunt fœdus sempiternum* <sup>6</sup>. Comment est-il annulé <sup>7</sup>, s'il est éternel et irrévocable ? « C'est à cause. nous dit le prophète, que les hommes <sup>8</sup> ont transgressé la loi ancienne et changé le droit établi : *Transgressi sunt leges, mutaverunt jus* <sup>9</sup>. » C'est à dire, si nous l'ent[endons] : ce pacte était éternel de la part de Dieu, mais il a été rompu de la part des hommes. Celui qui est immuable est toujours [p. d] prêt à demeurer ferme ; mais l'homme, qui change sans cesse <sup>10</sup>, a tout renversé en manquant à la foi donnée. Voilà donc, âmes chrétiennes, quelle est notre espérance durant cette vie ; voilà quel est notre repos durant cet exil. Grand et admirable repos ! car qu'y a-t-il de plus grand que d'être assuré de Dieu ?

1. S. Aug., *In Ps.* CXLV, n. 9.

2. Is., IV, 3.

3. Ose., II, 20. — Le texte véritable est : *Sponsabo te mih]i in fide*.

4. Lachat : ne fera jamais divorce. — *Deforis* avait mieux lu. — Note marginale : Fidélité réciproque.

5. Var. : anéantit.

6. Is., XXIV, 5.

7. Var. : anéanti.

8. Lachat : « C'est à cause de nous, dit le prophète : les hommes... » — Étrange erreur de lecture, que *Deforis* n'avait pas faite.

9. Is., XXIV, 5.

10. Var. : à tout vent. — Première rédaction (effacée) : qui change au premier vent, comme la face de la mer. — Les éditeurs préfèrent ces variantes au texte véritable.

Mais incertitude terrible ! car qu'y a-t-il de plus misérable que de n'être pas assurés de nous ?

Viendra donc enfin le dernier repos et l'assurance parfaite où, également assurés de Dieu et de nous<sup>1</sup>, notre fidélité ne sera pas moins inébranlable que celle de Dieu, parce qu'il fixera nos désirs errants par la pleine communication<sup>2</sup> du bien véritable.

Cette dernière grâce nous sera donnée, ainsi que toutes les autres, par Jésus-Christ notre Sauveur. Car il faut que nous participions successivement à la grâce de sa mort et à celle de sa glorieuse résurrection. *Il est mort une fois pour nos péchés, et il est ressuscité pour ne mourir plus*<sup>3</sup> : il se [p. e] donne à nous comme mort, et il faut qu'il se donne à nous comme immortel. Nous participons à la grâce de sa mort, lorsque nous faisons mourir en nous le péché avec ses mauvais désirs ; et nous participerons à la grâce de sa glorieuse immortalité, lorsque nous vivrons, pour ne mourir plus à la sainteté et à la justice. Alors<sup>4</sup> nous serons semblables aux anges ; possédant Dieu, possédés de Dieu<sup>5</sup>, sans trouble, sans péril, sans tentation. « sans avoir jamais aucun vice ni dont il faille secouer le joug, ni dont il faille effacer les restes, ni dont il faille combattre les attraits<sup>6</sup> trompeurs : *Nullum habens vitium, nec sub quo jaceat, nec cui cedat, nec cum quo saltem laudabiliter dimicet*<sup>7</sup>. Rien ne pourra nous agréer que la vérité, rien ne pourra nous plaire ni nous attirer que la justice éternelle, parce que « nous serons pleinement entrés dans la joie de Notre-Seigneur, selon la promesse de son Évangile : *Intra in [gaudium Domini tui]*<sup>8</sup>. Je finirai<sup>9</sup> ce discours en vous expliquant cette parole.

C'est autre chose, mes Frères, que cette joie entre en nous, autre chose que nous entrons<sup>10</sup> [p. f] en cette

1. Addition interlinéaire, renvoyée en note par Deforis, omise par Lachat. L'anacoluthie qu'elle introduit était usitée.

2. Var. : participation.

3. Rom., vi, 9, 10.

4. Var. : Addition marginale (pour Noël 1669) : « \* Alors nous aurons la plénitude de la grâce que Jésus-Christ nous a apportée. »

5. Addition interlinéaire (pour Noël 1669) : « \* nous vivrons entièrement sauvés du péché. »

6. Var. : (correction de Noël 1669) : \* appas.

7. S. Aug., *De Civ. Dei*, lib. XXII, cap. xxiv.

8. Matth., xxi, 23.

9. Édité. : Je terminerai...

10. Var. : et que nous entrons. —

joie. Notre âme est comme un vaisseau <sup>1</sup>, et la joie y est versée comme une liqueur <sup>2</sup>. Cette liqueur <sup>3</sup> a été comme répandue dans tous les objets qui nous environnent, et l'action de nos sens va la tirer et <sup>4</sup> l'exprimer de tous ces objets pour la faire couler dans nos cœurs ainsi qu'un suc agréable. Que de dangereuses douceurs recueillent nos yeux dans les objets qui leur plaisent ! Là coulent, là sont attirées par mille invisibles ressorts ces fauses tendresses <sup>5</sup> qui vont toucher <sup>6</sup> dans le fond du cœur tant d'inclinations corrompues. [Cette] fausse douceur <sup>7</sup> qui va chatouiller notre vanité indiscreète ; ce triomphe du cœur dans la vengeance <sup>8</sup> ; ces railleries <sup>9</sup> pernicieuses qui rendent plaisant ce qui tue <sup>10</sup> ; ces maximes <sup>11</sup> qui flattent les sens <sup>12</sup> et fortifient la pudeur contre la crainte du crime ; le poison <sup>13</sup> de ces médisances d'autant plus mortelles qu'elles sont délicates et ingénieuses <sup>14</sup> ? « *Salvum me fac, Deus, quoniam intra-*

La rédaction définitive, en tête de la 1<sup>re</sup> p. f, a probablement été écrite pour le 1<sup>er</sup> janvier 1669.

1. Cette page du manuscrit (p. 1) est extrêmement confuse : elle a reçu des notes marginales ou interlinéaires du 1<sup>er</sup> janvier 1669, et de Noël 1669, outre celles qui étaient contemporaines de la première rédaction (1<sup>er</sup> janvier 1668). C'est ce texte primitif qu'il s'agit maintenant de reconstituer. — Note marginale (première rédaction) : Elle a plus de capacité.

2. Note marginale (pour Noël 1669) : « \* La joie du ciel y est entrée cette nuit : cette paix promise à la terre, etc. Mais comme dans un vaisseau corrompu et déjà rempli d'autres joies. »

3. Phrase supprimée à Noël 1669. — Note marginale (Noël 1669) : « \* Que de fausses joies le remplissent ! Que nous ramassons par nos sens de joies corrompues ! Je ne parle pas des joies dissolues. »

4. Trois mots omis dans les éditions.

5. Var. : Par l'ouïe ces fausses-tendresses... — Correction (Noël 1669) : « \* Que dirai-je de ?... » — La rédaction primitive ne contient dans ce qui suit qu'une énumération complétée en marge.

6. Var. : remuer.

7. Note marginale (première indication) : Vanité ; vengeance. — Ajouté ensuite à la sanguine : Point d'honneur.

8. Var. : allumer le feu de la vengeance. — Première rédaction : les ressorts secrets qui excitent à la vengeance. — Et en marge (Noël 1669) : « \* la douceur cruelle de la vengeance et ce triomphe secret quand on prend le dessus sur son ennemi. »

9. Correction (pour Noël 1669) : « \* Que dirai-je ?... »

10. Var. : qui le soulevent contre Dieu et contre la foi. — Correction (Noël 1669) : « \* qui vont ravilir l'autorité de la religion dans une âme simple. » — Les éditeurs ont entassé le tout dans le texte.

11. Édit. : et ces maximes... ?

12. Addition interlinéaire (Noël 1669) : « \* affermissent un front qu'on trouve trop tendre. »

13. Édit. : et le poison... ? — Addition interlinéaire (Noël 1669) : « On se plaît à les décrier, et vous, âmes trop crédules, vous les écoutez avec complaisance. »

14. Phrase effacée, des la première rédaction : « O pauvre cœur humain, de combien de vanités es-tu le jouet, et de combien de fausses douceurs

*verunt aqua* [p. g] *usque ad animam meam; infixus sum in limo profundi, et non est substantia*<sup>1</sup> : Sauvez-moi, sauvez-moi, Seigneur, de la corruption du siècle; ses eaux, » ses faux plaisirs, ses fausses maximes, « ont pénétré le fond de mon âme; je suis enfoncé » et englouti « dans le limon de l'abîme, et je ne trouve ni de pied ni de consistance. »

Au milieu de ce mélange, la joie du ciel descend dans notre âme, une soudaine illumination du Saint-Esprit, un essai de la claire vue dans la foi, un avant-goût<sup>2</sup> de la possession dans une douce espérance, un attrait du bien éternel dans la charité. On revient un peu à soi-même. Ainsi la joie de Notre-Seigneur, l'amour de la vérité et la chaste délectation de la justice entre en nos cœurs durant cette vie; mais elle y entre, mes Frères, comme dans un vaisseau corrompu et déjà rempli d'autres joies sensibles<sup>3</sup>. Souvent les joies du monde peuvent s'accorder, souvent même leur variété et leur [p. h] mélange fait leur plus doux assaisonnement. La joie du ciel est incompatible: le moindre mélange la corrompt; elle perd tout [son] goût et tout son agrément, si elle n'est goûtée toute seule; et de là vient qu'elle perd bientôt toute sa saveur dans ce mélange infini des joies de la terre. Dans cet état bienheureux<sup>4</sup>, la joie de Notre-Seigneur n'entrera pas tant dans notre âme que notre âme entrera toute entière dans cette joie de Notre-Seigneur, comme dans un abîme de félicité. Elle en sera pénétrée, elle en sera possédée<sup>5</sup>; tout ce qui est de mortel<sup>6</sup> sera englouti par la vie, comme dit l'apôtre saint Paul<sup>7</sup>; et l'ardeur des joies de la terre étant tout à fait éteinte, il ne restera dans les cœurs

es-tu le malheureux réceptacle ! »

— Addition marginale (1<sup>er</sup> janvier 1669) : « \* Ce plaisir de plaire aux autres, qui fait qu'on aime à se parer avec tant de vaines et dangereuses complaisances, pour trainer (*rar.* : tirer) après soi les âmes captives et triompher non des hommes, mais de Jésus-Christ, en mettant sous le joug (*rar.* : en captivant) ceux qu'il a sauvés et qu'il a affranchis par son sang » (*rar.* : de Jésus-Christ, qui les a sauvés et affranchis par son sang).

1. Ps. LXVIII, 2, 3.

2. Var. : un commencement.

3. Souligné (supprimé) à Noël 1669. Était alors reporté plus haut dans une note marginale.

4. Correction (Noël 1669) : « \* Dans la bienheureuse immortalité, »

5. Var. : absorbée. — Cette phrase, et les six mots qui précèdent, sont soulignés (supprimés) à Noël 1669.

6. Lachat : tout ce qui est mortel. — Deforis avait bien lu.

7. II Cor., v, 4.

que l'attrait immortel de la vérité, et un amour chaste, un amour suprême, un amour immuable pour la justice: *Gaudium de veritate*<sup>1</sup>, dit saint Augustin.

« Donc<sup>2</sup>, mes Frères, dit le saint apôtre, [p. j] efforçons-nous d'entrer promptement dans ce repos éternel: *Festinemus ergo ingredi in illam requiem*<sup>3</sup>. » Vous tous qui avez cherché dans la particip[ation] des saints sacrements, dans les œuvres de pénitence, dans la grâce du jubilé, le repos de vos consciences dans le calme de vos passions<sup>4</sup>, tournez maintenant tous vos désirs à ce repos éternel où vous n'aurez plus aucune tentation à combattre: « *Festinemus*: Hâtons-nous. »

Il faut travailler<sup>5</sup>. Ceux qui s'imaginent que le temps fera tout seul leur conversion...; folie et illusion! Il est vrai, je le reconnais, il y a une certaine ardeur de la jeunesse<sup>6</sup> et je ne sais quelle force trop violente de la nature que l'âge peut tempérer. Mais cette seconde nature<sup>7</sup> qui se forme par l'habitude, mais cette autre nouvelle ardeur encore plus insensée qui naît de l'accoutumance, le temps ne l'affaiblit pas. mais plutôt il la fortifie. Ainsi vous vous trompez déplorablement, si vous attendez de l'âge et du temps le remède à vos passions, que la raison vous présente en vain. Expérience<sup>8</sup>. Les vices ne s'affaiblissent pas avec la nature, les inclinations ne se changent pas avec la couleur des cheveux; et, comme dit sagement l'Écclésiastique, *la vieillesse ne trouve pas ce que la jeunesse n'a pas amassé*<sup>9</sup>. Je sais que le temps est un grand secours; mais, Messieurs, il en faut juger comme des occasions. Dans les

1. *Confess.*, lib. X, cap. xxiii, n. 33.

2. Cette conclusion est barrée, en marge, par un trait à la sanguine, au 1<sup>er</sup> janvier 1669. La parole de l'Apôtre, que l'orateur allègue ici, avait été commentée, à Saint-Thomas-du-Louvre, le jour de la Toussaint.

3. Hebr., iv. 11.

4. Ces six mots sont une addition interlinéaire, que les éditeurs disposent chacun à sa guise. *Deforis* lisait: dans le calme de vos passions tournez maintenant tous vos désirs... » Lachat: « qui avez cherché... dans la grâce du Jubilé, dans

le calme de vos passions, le repos de vos consciences. » Nous nous en tenons à l'ordre indiqué dans le manuscrit.

5. Addition marginale, simplement esquissée, comme toute cette fin du discours. Malgré un renvoi formel de l'auteur. Lachat la rejette plus loin. C'est encore une erreur où *Deforis* n'était pas tombé.

6. Var. : de l'âge.

7. Souligné à Noël 1669. De même presque tout l'alinéa.

8. Note interlinéaire. L'idée n'est pas développée, faute de place.

9. Eccl., xxv, 5.

affaires du monde, chacun attend les moments heureux pour les terminer ; mais si vous attendez sans vous remuer, si vous ne savez pas profiter du temps, il passe vainement pour vous, et ne vous apporte en passant que des années qui vous incommode. Ainsi<sup>1</sup> [p. k] dans l'affaire de la conversion, celui-là peut beaucoup espérer du temps, qui est actif et vigilant pour s'en servir et le ménager<sup>2</sup>. Mais, pour celui qui attend toujours et ne commence jamais, que lui apporte le temps, sinon une atteinte plus forte à sa vie, un plus grand poids à ses crimes, une violence plus tyrannique à ses habitudes ? « *Festinemus ergo* : Hâtons-nous, efforçons-nous. » Il faut combattre, il faut faire effort. Ce sont ici les jours malheureux, les jours de l'ancien Adam<sup>3</sup>, où il faut gagner par nos sueurs et par notre travail le pain de vie éternelle, où les vertus sont sans relâche<sup>4</sup> aux mains avec les vices. Viendra le temps de poser les armes et de recevoir les couronnes, de se refaire du combat et de jouir de la victoire, de se délasser du travail et de goûter le repos : *Amodo jam dicit Spiritus ut requiescant a laboribus suis*<sup>5</sup>.

Le paresseux : repos dans son crime<sup>6</sup>. Il désespère de le pouvoir vaincre. — Je ne puis atteindre si loin. Toujours des difficultés : *Leo est in via*<sup>7</sup>... — Non certes, vous ne pourrez point faire un second pas, tant que vous n'aurez pas fait le premier. Mais faites un premier effort, passez le premier degré, vous verrez insensiblement le chemin s'aplanir et se faciliter devant vous : *Erunt prava in directa*<sup>8</sup>. Vous dites que la vertu est trop difficile : contez-nous donc vos travaux ; dites-nous les efforts que vous avez faits. Mais que vous ne cessiez de nous dire que l'entreprise est impossible, avant que de vous être remué<sup>9</sup>, que vous soyez<sup>10</sup> accablé

1. Cette phrase et la suivante ont été barrées par un trait à la sanguine, mais lorsque Bossuet écrivit pour le 1<sup>er</sup> janvier 1668 une nouvelle péroraison. La dernière phrase fut épargnée.

2. Var. : qui sait s'en servir et le ménager.

3. Var. : les jours d'Adam.

4. Var. : sans cesse.

5. Apoc., XIV, 13.

6. Édit. : Le paresseux repose dans son crime.

7. Prov., XXVI, 13.

8. Luc., III, 5.

9. Var. : avant que d'avoir fait le moindre effort.

10. Édit. : (sans exception) : que vous serez... Cependant soyez n'était pas illisible au manuscrit, quoique un peu confus ; et que vous ne cessiez appelait évidemment un second



d'un travail que vous n'avez pas commencé, et fatigué d'un chemin où vous n'avez pas fait encore le premier pas, c'est une lâcheté inouïe <sup>1</sup> : *Festinemus ergo ingredi in illam requiem.*

M[onseigneur] <sup>2</sup>, quoique V[otre] A[ltesse] S[érénissime] me aille être rejetée plus que jamais dans ce glorieux exercice, dans ces illustres fatigues, dans ce noble tumulte de la guerre <sup>3</sup>, je ne crains pas de me tromper ni de parler à contretemps, en lui proposant pour objet ce grand et éternel repos. Quand je médite attentivement tout l'ordre de votre conduite et les grands événements <sup>4</sup> dont elle est suivie, j'en découvre quelque peinture dans ces paroles d'un prophète : « *Princeps vero [ea] quæ digna sunt principe cogitabit, et ipse super duces stabit* » <sup>5</sup> : Le prince prendra des pensées qui seront dignes d'un prince, et il [p. l] commandera aux chefs et aux capitaines <sup>6</sup>. » En effet, Votre Altesse a pris des pensées dignes de son rang, de sa naissance et de son courage, quand elle s'est fidèlement attachée au plus grand monarque du monde. et que, cherchant son honneur dans <sup>7</sup> sa soumission, elle n'a médité que de grands desseins pour sa gloire et pour son service : *Princeps [ea] quæ digna sunt [principe cogitabit, et ipse super duces stabit]*.

subjonctif. — Bossuet est tenté, dans le reste de la phrase, de substituer *remué* à *commencé*, et *commencé* à *fait* : mais ces surcharges, qui sont peut-être incomplètes, ne paraissent pas définitives.

1. Var. : sans exemple.

2. Avant cette allocution à Condé. Déforis intercale plusieurs pages in-4. Elles sont tirées, moitié de la rédaction de 1664, moitié de celle de 1669. — Un trait, de date incertaine, mais qui pourrait remonter à la première rédaction, fait douter sérieusement que cette allocution ait été prononcée. Elle faisait allusion à des événements fâcheux, et l'orateur craignait peut-être que ses auditeurs ne se méprissent sur ses intentions.

Elle paraît d'ailleurs inachevée. L'indication chronologique qu'elle fournit n'en subsiste pas moins tout entière.

3. Var. : Dans ce noble travail des armes. — Campagne de Franche-Comté. C'était la première fois que Condé, depuis sa rentrée en grâce en 1660, recevait un commandement militaire.

4. Var. : glorieux événements. — L'épithète est changée avec raison : tout n'était pas glorieux dans la vie du vainqueur de Rocroi, devenu un moment allié de l'étranger.

5. Is., XXXII, 8.

6. Var. : il sera mis à la tête des chefs et des capitaines.

7. Var. : faisant son honneur de...

AVENT DE SAINT-THOMAS-DU-LOUVRE.

## SERMON POUR LA TOUSSAINT.

1<sup>er</sup> novembre 1668.

---

Rien n'est venu jusqu'à nous des *Conférences* faites, cette année-là, dans le parloir des Carmélites, pendant le Carême, en présence de la duchesse de Longueville, de la princesse de Conti, et de plusieurs autres dames de la Cour. L'orateur y commentait les Épîtres de saint Paul. Les religieuses attestèrent plus tard, dans un mémoire remis à Ledieu sur la prédication de Bossuet dans leur monastère, que ces conférences « étaient d'une beauté enchantée et de la plus grande utilité du monde <sup>1</sup>. »

Après quelques mois passés dans son canonicat de Metz, il revint à Paris reprendre le ministère de la parole, et préparer d'illustres ou d'humbles conversions, même parmi les protestants. Celle de Turenne allait bientôt consoler l'Église catholique. Cette année, d'ailleurs, le grand orateur devait prêcher l'Avent à Saint-Thomas-du-Louvre. Les éditeurs ne rattachent jusqu'ici à cette station qu'un sermon pour le premier dimanche : *Justus es, Domine...*, et le *Panegyrique de saint Thomas de Cantorbéry*. Nous pouvons présenter une série beaucoup plus complète, quant au nombre du moins, car les discours, pour la plupart, n'ont été qu'esquissés sur le papier.

Voici d'abord celui du jour de la *Toussaint* <sup>2</sup>. Lui aussi avait été rédigé sommairement ; et de plus il a été mutilé par son auteur même. Ayant eu, en effet, à composer sur le même plan un nouveau sermon pour l'Avent de Saint-Germain, l'année suivante, Bossuet supprima dans le premier manuscrit ce qui pouvait faire double-emploi, et n'en conserva que les feuillets qui contenaient ou des développements ou de simples canevas sur lesquels il n'était pas revenu en 1669. C'était uniquement pour les pensées qu'il gardait ses esquisses en portefeuille. Nous indiquerons avec soin la place des lacunes. Les précédents éditeurs ne s'en sont pas souciés ; ils négligeaient même de dire à quelle partie du discours se rapportaient les fragments sauvés du naufrage. On a prétendu <sup>3</sup> que ces fragments représentaient le sermon prêché à Jouarre, en 1662 : un instant d'examen du manuscrit, un simple coup d'œil suffit à montrer l'in vraisemblance d'une telle hypothèse.

1. Ledieu, *Mémoires*, p. 86.

2. Ms. fr. 12821, f<sup>os</sup> 57-70. In-4.  
— La marge, qui tend toujours à s'élargir, est encore ici des deux cinquièmes. Désormais elle tiendra

la moitié de la page.

3. Lachat, t. VIII, p. 52, et les autres éditeurs modernes. L'erreur remonte à M. Floquet (*Études...*, t. II, p. 220).

*Ut sit Deus omnia in omnibus.*

Dieu sera tout en tous.

(I Cor., xv, 28.)

Le Roi-Prophète fait une demande, dans le psaume xxxiii, à laquelle vous jugerez avec moi qu'il est aisé de répondre : « Qui est l'homme <sup>1</sup> qui désire la vie et souhaite de voir des jours heureux ? *Quis est homo qui vult vitam, diligit dies videre bonos ?* » A cela toute la nature, si elle était animée, répondrait d'une même voix que toutes les créatures voudraient être heureuses. Mais surtout les natures intelligentes n'ont de volonté ni de désir que pour leur félicité ; et si je vous demande aujourd'hui si vous voulez être heureux, quoique vos bouches se taisent, j'entendrai le cri secret de vos cœurs, qui me diront d'un commun accord que sans doute vous le désirez et ne désirez autre chose. Il est vrai que les hommes se représentent la félicité sous des formes différentes : les uns la recherchent et la poursuivent sous le nom de plaisir ; d'autres, sous celui d'abondance et de richesses ; d'autres sous celui de repos, ou de liberté, ou de gloire <sup>2</sup> ; [p. 2] d'autres, sous celui de vertu. Mais enfin tous la recherchent, et le Barbare et le Grec, et les nations sauvages et les nations polies et civilisées, et celui qui se repose dans sa maison, et celui qui travaille à la campagne, et celui qui traverse <sup>3</sup> les mers, et celui qui demeure sur la terre : nous voulons tous être heureux ; et il n'y a rien en nous ni de plus intime, ni de plus fort, ni de plus naturel que ce désir.

Ajoutons-y, s'il vous plaît. Messieurs, qu'il n'y a rien aussi de plus raisonnable. Car qu'y a-t-il de meilleur que de souhaiter le bien, c'est-à-dire la félicité ? Vous donc, ô mortels qui la recherchez, vous recherchez une bonne chose ; prenez garde seulement que vous ne la recherchiez où elle n'est pas. Vous la cherchez sur la terre, et ce n'est pas là qu'elle est établie <sup>4</sup>, ni que l'on trouve ces jours heureux dont nous a parlé le divin

1. Effacé : dit ce divin chantre.  
— Correction (également effacée) :  
psalmiste.

2. Var. : d'autres sous celui de  
gloire, ou de liberté, ou de repos.

3. Var. : navige — passe. — On  
peut être tenté de regarder *navige*  
comme la leçon définitive.

4. Var. : qu'elle se trouve.

Psalmiste. En effet, ces beaux jours, ces jours heureux, ou les hommes, toujours inquiets, les imaginent du temps de leurs pères <sup>1</sup>, ou ils les espèrent pour leurs descendants; jamais ils ne pensent les avoir trouvés, ou les goûter pour eux-mêmes <sup>2</sup>. Mais <sup>3</sup> peut-être que nos neveux regretteront <sup>4</sup> la félicité de [p. 3] nos jours avec la même erreur qui nous fait regretter le temps de nos devanciers; et je veux dire en un mot, Messieurs, que nous pouvons ou imaginer des jours heureux, ou les espérer, ou les feindre; mais que nous ne pouvons jamais les posséder sur la terre.

Songez, ô enfants d'Adam, au paradis de délices d'où vous avez été bannis par votre désobéissance: là se passaient les jours heureux. Mais songez, ô enfants de Jésus-Christ, à ce nouveau paradis dont son sang nous a ouvert le passage: c'est là que vous verrez les beaux jours <sup>5</sup>. Ce sont ici les jours de misères, les jours de sueurs et de travaux, les jours de gémissements et de pénitence, auxquels nous pouvons appliquer ces paroles du prophète Isaïe <sup>6</sup>: *Mon peuple, ceux qui te disent heureux, t'abusent <sup>7</sup> et renversent toute ta conduite <sup>8</sup>. Et encore <sup>9</sup>: Ceux qui font croire à ce peuple qu'il est heureux, sont des trompeurs; et ceux dont on nous vante la félicité <sup>10</sup> sont précipités dans l'erreur <sup>11</sup>.*

[Donc <sup>12</sup>, mes Frères, où se trouve la félicité et la véritable vie, sinon dans la terre des vivants? Qui sont les [p. 4] hommes heureux, sinon ceux qui sont avec Dieu, dont nous célébrons aujourd'hui la solennité <sup>13</sup>? Ceux-là voient de beaux jours, parce que Dieu est la lumière <sup>14</sup> qui les éclaire. Ceux-là vivent dans l'abon-

1. Var. : nous les imaginons du temps de nos pères.

2. Var. : jamais ils ne les goûtent pour eux-mêmes.

3. Note marginale : Vanité (*var.* : Erreur) et inquiétude de l'esprit humain.

4. Var. : désireront.

5. Var. : que vous goûterez la félicité véritable.

6. Is., III, 12.

7. Var. : te trompent.

8. Le latin en marge : *Popule meus, qui te beatum dicunt, ipsi te decipiunt* (Is., III, 12).

9. Is., IX, 16.

10. Var. : qui se vantent de l'être.

11. Var. : dans l'abîme. — Le latin en marge : *Et erunt qui beatificant populum istum seducentes; et qui beatificantur, precipitati* (Is., IX, 16).

12. Avec Deforis, nous croyons devoir donner la division, bien qu'elle soit barrée en un manuscrit. Elle ne l'a été que pour être refaite l'année suivante. La supprimer, avec Lachat, c'est rendre à peu près inintelligible ce qui reste du discours.

13. Var. : fête.

14. Var. : le soleil.

dance, parce que Dieu est le trésor qui les enrichit. Ceux-là enfin sont heureux, parce que Dieu est le bien qui les contente, et que lui seul est tout à tous, selon les paroles de mon texte : *Omnia in omnibus*.

Saint Augustin explique ces mots de l'Apôtre par une excellente paraphrase : « *Commune spectaculum erit omnibus Deus; commune gaudium erit omnibus Deus; communis pax erit omnibus Deus* <sup>1</sup> : Dieu, dit-il, tiendra lieu de tout aux bienheureux : il sera leur commun spectacle, ils le verront ; il sera leur commune joie, ils en jouiront ; il sera leur commune paix, ils le posséderont à jamais sans inquiétude et sans trouble. » De sorte qu'ils seront véritablement heureux, parce qu'ils auront dans cette vision <sup>2</sup> le plus noble exercice de leur esprit, dans cette jouissance la joie parfaite de leurs cœurs, dans cette paix l'affermissement immuable de leur repos. C'est ce que nous a dit saint Augustin, et ce que je ferai, etc. <sup>3</sup>.]

#### Premier Point. (Fragments.)

... [P. 7] Ne croyez pas <sup>4</sup> que j'entreprenne, etc. Car écoutez l'apôtre saint Jean <sup>5</sup> : *Mes bien-aimés, nous sommes enfants de Dieu, et ce que nous devons être un*

1. *Enarr. in Ps. LXXXIV*, n. 10.

2. Var. : dans cette vue.

3. Il manque ici un feuillet, contenant le commencement du premier point (pp. 5 et 6).

4. F<sup>o</sup> 61, en commençant par le verso. — Cette page (p. 7) débute par un passage maintenant effacé : « ... que nous connaissons de même avec certitude, avec évidence. Non que nous puissions par nos propres forces nous élever à cet objet infini ; mais Dieu nous prêtera ses clartés et ses lumières, pour accomplir la parole du divin Psalmiste : *« In lumine tuo ridebimus lumen »* (Ps. XXXV, 10) : nous verrons la lumière par votre lumière. » Vous ne serez pas seulement la lumière que nous verrons, mais encore nous emprunterons de vous toutes nos clartés. Notre objet et notre secours.

— Notes marginales, correspondant à cette partie effacée, effacées elles-mêmes : Jamais de confusion,

jamais de mélanges. — « *Non occidet ultra sol tuus, et luna tua non minuetur* (Is. LX, 20) : Ton soleil n'aura jamais de couchant, ta lune n'aura jamais de diminut[ion] ni de décours. »

— Jamais d'erreur : n'être jamais déçu, jamais surpris, jamais ébloui par les apparences, jamais jeté à l'écart, jamais détourné, jamais préoccupé ni prévenu.

— Autre (au milieu de la page, mais écrite avant celles qu'on vient de lire) : Ce spectacle sera la vérité même. O vérité ! ô lumière ! ô vie !

— Autre : Ce que c'est que la vérité. Nos erreurs dans cette vie. Les sens, l'écorce, la superficie. Plus avant : sa propre subtilité le confond. Alors... C'est en cela [que] *similes ei erimus* (I Joan., III, 2.) — (Ces pensées seront développées dans le sermon de l'année suivante.)

5. I Joan., III, 2.

jour ne paraît pas encore<sup>1</sup>. Ainsi ce n'est pas le temps d'en discourir. Tout ce que nous savons, c'est que lorsque<sup>2</sup> notre gloire paraîtra, nous lui serons semblables, parce que nous le verrons tel qu'il est. Comme un nuage que le soleil perce de ses rayons devient tout lumineux. ainsi notre âme<sup>3</sup> exposée à Dieu; à mesure qu'elle le pénètre, elle en est aussi pénétrée, et nous devenons dieux en regardant attentivement la Divinité<sup>4</sup>.

[P. 8] L'effet<sup>5</sup> de cette divine ressemblance : connaître la vérité sans aucune appréhension de se tromper. C'est quelque chose de divin et qui passe tout à fait l'homme et la créature que de n'être point sujet à l'erreur. Nous serons donc des dieux, parce que nous serons tellement unis à la vérité qu'il n'y aura plus ni

1. En marge. le latin correspondant à cette traduction et à celle qui va suivre : *Carissimè* (ms. : *Dilectissimè*), *nunc filii Dei sumus. et nondum apparuit quid erimus. Scimus quoniam, cum apparuerit, similes ei erimus. quoniam videbimus eum sicuti est.*

2. Var. : quand.

3. Note interlinéaire : toute éclatante, vous y voyez un or, un brillant.

4. Notes marginales : *Deus diis unicus.* (Grég. Naz., *Orat. XXI : Epist. LXIII [nunc CLXXXVIII].*) — « *Videbitur Deus deorum in Sion* (Ps. LXXXIII, 7) : Dieu, mais Dieu des dieux, parce qu'il les fera des dieux par la claire vue de sa face. » — Et c'est autre, qui est effacée : « Assiégés par l'erreur : les autres ; nous-mêmes. En garde de tous côtés ; circonspection ; marcher lentement. Mobilité, précipitation. Feu volage et inquiet. Si toujours en suspens, rejetés dans une nouvelle incertitude, qui désespère de la vérité. » — (Développé en 1669. Il se pourrait même que ceci n'eût été écrit qu'à cette date.)

5. P. 8. Les édités n'en tiennent pas compte, parce qu'elle est effacée. Mais elle l'a été en 1669. Nous la donnons, pour permettre de suivre, autant que possible, la pensée de l'orateur. — La marge est chargée de textes latins. *Deforis les*

traduit, et insère cette traduction dans le corps du discours. Nous omettons la traduction, où il n'y a pas un mot de Bossuet. Voici les citations latines :

*Fortis acies mentis et vegeta, cum multa vera et incommutabilia certa ratione conspexerit, dirigit se in ipsam veritatem qua cuncta monstrantur, eique inhærens tanquam obliteriscitur cetera, et in illa simul omnibus fruïtur* (S. Aug., *De lib. arbitr.*, lib. II, n. 36).

*De toto mundo ad se conversis, [qui diligunt eam.] omnibus proxima est* (ms. : *omnibus ad se conversis proxima est*), *omnibus sempiterna : nullo loco est, nusquam deest : foris admonet, intus docet ; [cernentes se] commutat omnes in melius, a nullo* (ms. : *a nemine*) *in deterius commutatur : nullus de illa judicat, nullus sine illa judicat bene* (Ibid., n. 37.)

*Et omnibus communis est, et singulis casta est* (De vera Relig.).

*Mentes nostræ aliquando eam plus vident, aliquando minus* (ms. : *aliquando eam magis, aliquando minus vident*), *et ex hoc fatentur se esse mutabiles ; cum illa in se manens nec proficiat cum plus [a nobis] ridetur, nec deficiat cum minus, sed integra et incorrupta, et conversos latificet lumine, et aversos puniat civitate* (De lib. arbitr., lib. II n. 34).

aucune obscurité qui l'enveloppe <sup>1</sup>, ni aucune fausse apparence qui la déguise, ni aucune erreur qui la combatte, ni même aucun doute qui l'affaiblisse.

Plus question ni de la chercher par de grands efforts, ni de la trouver par des conséquences et par un long circuit de raisonnements. Elle s'offrira d'elle-même, etc.

Études. Philosopher, non croire simplement, et bien vivre, l'esprit soumis à Dieu et portant son joug.

*Similes ei erimus, quia videbimus eum sicuti est*; mais écoutez la suite de ce beau passage : *Omnis qui habet hanc spem in eo, sanctificat se, sicut et ille sanctus est* <sup>2</sup>. Se purifie, comme lui est pur *ἀγιώζει*. C'est à quoi il faut travailler : *Beati mundo corde* <sup>3</sup>...

Les yeux malades. On ne présente pas encore les objets; on les prépare : c'est ici le temps de guérir nos yeux malades.

Contre la curiosité.

La bonne vie est le meilleur maître et l'étude la plus assurée.

A la vérité : jamais vous ne respirerez un air plus pur; jamais votre faim rassasiée par une manne plus délicieuse, ni votre soif étanchée par un plus agréable rafraîchissement, etc.

Rien <sup>4</sup> de plus harmonieux que la vérité; nulle mélodie plus douce; nul parfum plus agréable <sup>5</sup>.

De là donc la joie <sup>6</sup>...]

## Second Point. (Fragments.)

... [Ici <sup>7</sup> elle sera touchée dans son fond le plus intime, dans sa partie la plus délicate et la plus sensible : toute hors d'elle, toute à elle-même; possédant celui

1. Var. : ni aucun nuage qui la cache.

2. I Joan., III. 2. 3. — Ms. : *sanctificat semetipsum*...

3. Matth., v. 8.

4. Addition marginale. Elle n'a pas été effacée.

5. Dehors ajoute : « non [pour] ceux qui voient la superficie. » C'est une erreur de lecture. Lisez : « Ceux qui dorent la superficie. »

6. C'était, on le voit, la transition au second point. Écrite avant les deux additions que nous venons de signaler.

7. Ici un nouveau feuillet enlevé (p. 9, 10). Il contenait sans doute des idées reprises en 1669. L'ébauche aura été effacée, de même que le commencement de la p. 11, que nous donnons entre crochets.

qui la possède : la raison toujours attentive et toujours contente.]

[P. 11] La plénitude : rien ne manque. Le comble y est, la dernière main.

Qui ne désire pas ? qui ne gémit pas ? qui ne soupire pas dans cette vie ? Toute la nature est dans l'indigence. Gloire, puissance, richesse, abondance, noms superbes et magnifiques ; choses vaines et stériles. Les biens que le monde donne accoisent <sup>1</sup> certains désirs et en poussent d'autres : semblables à ces viandes creuses et légères qui, pour n'avoir que du vent et non du suc ni de la substance, enflent et ne nourrissent pas, et amusent la faim plutôt qu'elles ne la contentent. Les grandes fortunes ont des besoins que les médiocres ne connaissent pas. Cette avidité de nouveaux plaisirs, de nouvelles inventions, marque de la pauvreté intérieure de l'âme. L'ambition compte pour rien tout ce qu'elle tient. Ne vous laissez pas éblouir à ces apparences : ce qui est richement couvert par le dehors n'est pas toujours rempli au dedans, et souvent ce qui semble regorger est vide.

[P. 12] Voulez-vous entendre la plénitude de la joie des saints : « *Alleluia, Amen*. Louange à Dieu. » Il ne prie plus, il ne gémit plus : *In patria nullus orandi locus, sed tantum laudandi, quiu nihil deest : quod hic creditur, ibi videtur : quod hic petitur, ibi accipitur* <sup>2</sup>. La créature ne soupire plus et n'est plus dans les douleurs de l'enfantement <sup>3</sup>. Elle ne dit plus : *Malheureux homme que je suis* <sup>4</sup> ! etc. Elle loue, elle triomphe, elle rend grâces.

*Amen, hoc est : verum. Tota actio nostra Amen et Alleluia erit* <sup>5</sup>. *Tædium* — l'ennui ; — *fastidium* — le dégoût <sup>6</sup>. — *Non sonis transcuntibus [dicemus :*

1. Édité : accroissent — Faute de lecture, qui donne un sens directement contraire à celui de l'auteur. Nous avons déjà rencontré *accoiser* (apaiser).

2. S. Aug., *Serm.* CLIX, n. 1. (Le texte est en marge ; mais dans un tel canevas, il ne s'agit pas de savoir s'il a été récité.)

3. Rom., VIII, 22.

4. Rom., VII, 24.

5. S. Aug., *Serm.* CCCLXII, n. 29. — (Ms. : V. *Serm. de diversis*, CXXII.)

6. Ces deux mots résument une idée, que saint Augustin exprimait ainsi : *Sed nolite iterum carnali cogitatione contristari, quia si forte aliquis vestrum steterit et dixerit quotidie : Amen et Alleluia, tudio marcescet, et in ipsis vocibus dormitabit* (loc. cit.).



Amen, Alleluia], *sed affectu animi*. — Amen, (hoc) est verum... Deus veritas... perpetua et... incorruptibilis<sup>1</sup> manens... Amen utique dicemus, sed insatiabili satietate. Quia [enim] non deest aliquid, ideo satietas; quia [vero illud quod non deest] semper delectabit, ideo quædam, si dici potest, insatiabilis satietas erit. Quam ergo insatiabiliter satiaberis veritate, tam insatiabili veritate dices: Amen (hoc est verum)...<sup>2</sup>.

Vacate et videte... Sabbatum perpetuum<sup>3</sup>... Et hæc erit vita sanctorum, hæc actio quietorum<sup>4</sup>... Stabilitas ibi magna erit. et ipsa immortalitas corporis nostri jam suspendetur in contemplatione Dei... Noli timere ne non possis semper laudare quem semper poteris amare<sup>5</sup>.

Les esprits inquiets<sup>6</sup> n'entendent pas cette joie. « Hæc dicit Dominus populo huic, qui dilexit movere pedes suos, et non quiescit, et Domino non placuit<sup>7</sup>: Ce peuple inquiet qui veut toujours être en mouvement, et ne sait point se reposer, et ne plaît pas au Seigneur<sup>8</sup>. »

Vacate et videte, gustate et videte<sup>9</sup>.

[P. 13] Quando dicitur quod cetera subtrahentur, et solus Deus erit quo delectemur, quasi angustatur anima, « l'âme est angoissée. » que consuevit multis delectari, et dicit sibi anima carnalis, carni addicta, visco mularum cupiditatum involutus pennas habens ne volet ad Deum dicit sibi: Quid mihi erit ubi non manducabo. ubi non bibam, [ubi] cum uxore non dormiam? quale gaudium mihi tunc erit? Hoc gaudium tuum de ægrotudine [est], non de sanitate... « Sunt quædam ægrotantium desideria: [ardent desiderio aut alicujus] fontis aut [alicujus] pomi, et sic ardent ut existiment

1. Ms.: *incommutabiliter manens*. — Analyse. Voici le texte complet de cette phrase: *Deus veritas est, incommutabilis est, sine defectu, sine prorectu, sine detrimento, sine augmento, sine alicujus falsitatis inquisitione, perpetua et stabilis, et semper incorruptibilis manens*.

2. S. Aug., *Serm.* CCCXLII, n. 29.

3. *Ibid.*, n. 28.

4. *Ibid.*, n. 30.

5. In *Ps.* LXXXIII, n. 8. — Ms.: *quia semper poteris amare*.

6. Lachat: Les esprits impies... — Deforis avait rejeté ce passage après les textes de saint Augustin qu'il avait traduits.

7. *Jerem.* XIV, 10.

8. Ces quelques expressions textuelles ont été éliminées avec le reste par Lachat. Il les a prises pour du Deforis. Le bénédictin avait pourtant averti qu'il conservait quelques phrases françaises de l'auteur.

9. *Ps.* XXXIII, 9; XLV, 11.

*quia... frui debeant desiderijs suis. Venit sanitas, perit cupiditas : quod desiderabat, fastidit ; quia hoc illo febris querebat...* La santé vient, et ces appétits s'évanouissent <sup>1</sup>. Il commence d'avoir du dégoût pour les choses qui lui causaient un appétit si immodéré parce que ce n'était pas lui, mais la fièvre, mais la maladie qui cherchait ces choses. » *Cum multa sint ægrotantium desideria, quæ ista sanitas tollit, ... sic omnia tollit immortalitas, [quia] sanitas nostra immortalitas est* <sup>2</sup>.

*Spes lactat nos, nutrit nos, confirmat nos.*

*Vacate et videte* <sup>3</sup>. Ne connaissent point d'action sans agitation, et ne croient pas s'exercer s'ils ne se trouvent. *Vacate et videte* : action paisible et tranquille. Voulez-vous, mes Frères, que je vous en donne quelque idée. Souffrez que je vous fasse réfléchir encore une fois <sup>4</sup> sur l'action qui vous occupe dans cette église.

[P. 14] Vous m'écoutez <sup>5</sup>, ou plutôt vous écoutez Dieu qui vous parle par ma bouche. Car je ne puis parler qu'aux oreilles, et c'est dans le cœur que vous êtes attentifs, où ma parole n'est pas capable de pénétrer. Je ne sais si cette parole a eu la grâce de réveiller dedans de vous cette attention secrète à la vérité que vous parle au cœur. Je l'espère, je le conjecture. Vous m'avez vu, ce me semble, vos yeux et vos regards attentifs, je vous ai vus arrêtés et suspendus, avides de la vérité et de la parole de vie <sup>6</sup>. Vous a-t-elle délecté[s] ? Vous a-t-elle fait oublier pour un temps les embarras de vos affaires, les soins pressés de votre maison, la recherche trop ardente des vains divertissemens <sup>7</sup> ? Il me semble, mes Frères, vous étiez doucement occupés de la suavité de la parole. Qu'avez-vous vu ? qu'avez-vous

1. Cette phrase et la suivante sont également omises dans l'édition Lachat.

2. S. Aug., *Serm.* CCLII, n. 7. — Ms. : ... *cum uxore m[ea]*... *Quale mihi gaudium erit ? ... quidam ægrotorum desideria...* *Cum multa sint ægrotorum desideria, quæ tollit sanitas.*

3. Ps. XLV, 11.

4. La première invitation à réfléchir sur l'occupation présente se

trouvait dans une des pages qui ont disparu. C'était apparemment le premier point : c'est là aussi que nous la rencontrerons en 1669.

5. Var. : sur l'occupation où vous êtes.

6. Ici seulement (p. 14), la réflexion reprend forme de discours.

7. Var. : de la parole divine.

8. Var. : plaisirs. — La surcraie est écrite en marge à la sanguine.

goûté ? quel plaisir secret a touché vos cœurs ? Ce n'est point le son de ma voix qui a été capable de vous délecter. Faible [p. 15] instrument de l'esprit de Dieu : discours fade et insipide, éloquence sans force et sans agrément : c'est ce qu'on peut par soi-même<sup>1</sup>. Ce qui vous a nourris, ce qui vous a plu, ce qui vous a délecté[s], c'est la vue de la vérité.

Ainsi Marie, sœur de Marthe, était attentive aux pieds de Jésus et écoutait sa parole. Ne vous étonnez pas de cette comparaison. Car encore que nous ne soyons que des hommes mortels et pécheurs, c'est cette même parole que nous vous prêchons. Ainsi elle s'occupait du seul nécessaire, et prenait pour soi la meilleure part, qui ne pouvait lui être ôtée. Qu'est-ce à dire, qui ne peut lui être ôtée ? Les troubles passent, les affaires passent, les plaisirs passent : la vérité demeure toujours et n'est jamais ôtée à l'âme qui s'y attache ; elle la croit en cette vie, elle la voit en l'autre ; en cette vie et en l'autre, elle la goûte, elle en fait son plaisir et sa vie. Mais si cette vérité nous délecte quand elle nous est exprimée par des sons qui passent, combien nous ravira-t-elle quand elle nous [p. 16] parlera de sa propre voix éternellement permanente<sup>2</sup> ! Ombres, énigmes, imperfection. Quelle sera notre vie, lorsque nous la verrons à découvert ! Ici, nous proférons plusieurs paroles ; nous parlons<sup>3</sup> beaucoup et disons peu ; et nous ne pouvons égaler même la simplicité de nos idées<sup>4</sup>. Combien donc sommes-nous éloignés de la grandeur de l'objet que nos idées représentent d'une manière si basse et si ravalée<sup>5</sup> ! Là une seule parole découvrira tout : « *Semel locutus est Deus*<sup>6</sup> : Dieu a parlé une fois, » et il a tout dit. Il a parlé une fois, et en parlant il a engendré son Verbe<sup>7</sup>, sa Parole, son Fils en un

1. Var. : c'est ce que je puis par moi-même.

2. Var. : par elle-même.

3. Addition marginale, placée à la fin de la phrase par Deforis.

4. Bossuet dira, en 1671, dans son *Discours de réception* à l'Académie : « Telle est tout ensemble la grandeur et la faiblesse de l'esprit humain que nous ne pouvons égaler nos propres idées, tant celui qui

nous a formés a pris soin de marquer son infinité. »

5. Note marginale (inachevée) : Et toutefois cette expression telle quelle de la vérité... — M. Lachat, pour innover, transporté ces mots un peu plus loin, en variante, de la façon la plus malheureuse. Voy. la note 7.

6. Ps. LXI, 11.

7. Ici la prétendue variante dou-

mot. C'est en ce Verbe que nous verrons tout ; c'est en cette parole que toute vérité sera ramassée. Et nous ne concevons pas une telle joie ! *Vacate et videte* : sortez de l'empressement et du trouble ; quittez les soins turbulents ; écoutez la vérité et la parole : « *Gustate et videte*<sup>1</sup> : Goûtez et voyez combien le Seigneur est doux, » et vous concevrez ce ravissement, ce triomphe, cette joie infinie, intime, de la Jérusalem céleste.

### Troisième Point. (Fragments.)

[P. 19] [... où nous ne voyons<sup>2</sup> que des eaux courantes, c'est-à-dire des plaisirs qui passent. Soit des hommes du monde pour s'établir. Tous ces faibles soutiens que nous recherchons contre la fortune sont encore de son ressort ; et quand tout serait ferme, le fondement est caduc et chancelant. Les murailles massives ; mais le fondement est faible, ruineux, caduc. Tout chancelle, tout s'évanouit. Est-ce que la tête nous tourne, ou que tout tourne autour de nous ? L'un et l'autre. Tout tourne autour de nous : nous sommes le jouet de la fortune, la victime de la mort, la proie des années. Enfin *la figure de ce monde passe* : où est donc la solidité ? où le fondement ? C'est vous, ô sainte Sion, cité permanente, cité éternelle, « dont Dieu est l'architecte et le fondateur, *cujus artifex et conditor Deus*<sup>3</sup>, » dont sa main est le soutien immuable, dont sa puissance invincible est l'inébranlable fondement, en laquelle sera le repos, parce qu'on y trouve l'appui, la sûreté et la consistence.]

Mais, mes Frères, pour parvenir à ce repos, il ne nous faut donner aucun repos. Nul travail quand nous serons au lieu de repos ; nul repos tant que nous serons

née dans l'édition Lachat : « Il a parlé une fois ; et toutefois *cette expression telle quelle de la vérité a engendré son Verbe...* » C'est prêter à Bossuet un langage blasphématoire.

1. Ps. XXXIII. 9.

2. Ms. : où ne nous voyons... — Deux pages ont encore disparu ici (p. 17, 18). L'auteur montrait, au commencement du troisième point,

qu'il n'y a point ici-bas de consistence. La fin de cette esquisse se trouve dans un passage effacé de la p. 19, moitié dans la rédaction primitive, moitié en surcharges marginales. Nous la donnons entre crochets ; elle n'a été effacée qu'en 1669, quand l'auteur a donné un nouveau tour à ces pensées dans un nouveau sermon.

3. Hebr., XI, 10.

au lieu de travail. Pour être chrétien, il faut sentir qu'on est voyageur ; et celui-là ne le connaît pas qui ne court point sans relâche à sa bienheureuse patrie. [p. 20] Écoutez un beau mot de saint Augustin : « *Qui non gemit peregrinus, non gaudebit civis*<sup>1</sup> : Celui qui ne gémit pas comme voyageur ne se réjouira pas comme citoyen. » Il ne sera jamais habitant du ciel, parce qu'il séjourne trop volontiers sur la terre ; et s'arrêtant où il faut marcher, il n'arrivera pas où il faut parvenir.

Mes Frères, nous [ne] sommes pas encore parvenus, comme dit le saint Apôtre<sup>2</sup> ; notre consolation, c'est que nous sommes sur la voie. Jésus-Christ, est *la voie, la vérité et la vie*<sup>3</sup> : c'est à lui qu'il faut tendre et c'est par lui qu'il faut avancer. Mais, mes Frères, dit saint Augustin<sup>4</sup>, « *cette voie veut des hommes qui marchent : Via ista ambulantes quærit* » ; c'est-à-dire des hommes qui ne se reposent jamais, qui ne cessent jamais d'avancer, en un mot, des hommes généreux et infatigables. « *Via ista ambulantes quærit. Tria sunt genera hominum, quæ odit : remanentem, retro redeuntem, aberrantem.* Écoutez : « Elle ne peut souffrir trois sortes d'hommes : ceux qui s'égarèrent, ceux qui retournent, ceux qui s'arrêtent. »

[P. 21] Ceux<sup>5</sup> qui se détournent, ceux qui s'égarèrent, ceux qui sortent entièrement de la voie, ceux qui suivent leurs passions insensées et qui se précipitent aux péchés damnables. Je n'entreprends pas de vous dire tous les égarements et tous les détours ; mais je vous veux donner une marque pour reconnaître la voie, la marque de l'Évangile, celle que le Sauveur nous a enseignée. Marchez-vous dans une voie large, dans une voie spacieuse, y marche-t-on à son aise, y marche-t-on avec la troupe et la multitude, avec le grand monde, etc. : ce n'est pas la voie de votre patrie ; vous n'êtes pas sur la voie : c'est la voie de perdition. Le chemin de votre patrie est un sentier étroit et serré. Le train et

1. In Ps. CXLVIII, n. 4.

2. Philip., III, 12.

3. Joan., XIV, 6.

4. Serm. de Cantic. novo, post tract.

in Joan., n. 4.

5 Les éditeurs ponctuent tout ce commentaire de façon à le rendre peu intelligible.

l'équipage embarrasse dans cette voie : je veux dire l'abondance, la commodité. Les vastes désirs du monde ne trouvent pas de quoi s'y étendre. Les épines qui l'environnent se prennent à nos habits et nous arrêtent. [p. 22] Tous les jours, il nous en coûte quelque chose, tantôt un désir, et tantôt un<sup>1</sup> autre; comme dans un chemin difficile le train diminue toujours; et tous les jours, dans un sentier si serré, il faut laisser quelque partie de notre suite, c'est-à-dire quelqu'un de nos vices, quelqu'une de nos passions, tant qu'enfin nous demeurions seuls, nus et dépouillés non seulement de nos biens, mais de nous-mêmes. C'est Jésus-Christ, c'est l'Évangile. Qui de nous, etc. ? Tous les jours plus à l'étroit<sup>2</sup>, etc.

Ceux qui retournent en arrière : ils sont sur la voie, mais ils reculent plutôt que d'avancer. Entendons et pénétrons. Vous avez embrassé la perfection, vous avez choisi la retraite, vous vous êtes consacrée<sup>3</sup> à Dieu d'une façon particulière; vous avez banni les pompes du monde, vous avez appréhendé de plaire trop. Vous avez recherché les véritables ornements d'une femme chrétienne, c'est-à-dire la retenue et la modestie, retranchant les vanités et le superflu. La prière, la prédication, les saintes lectures ont fait votre exercice le plus ordinaire. Vous vous laissez dans cette voie<sup>4</sup>: vous ne [p. 23] sortez pas de la voie, vous ne vous précipitez pas aux péchés damnables, mais vous faites néanmoins un pas en arrière. Vous prêtez de nouveau l'oreille aux dangereuses flatteries du monde; vous rentrez dans ses joies, dans ses jeux et dans son commerce; vous prodiguez le temps que vous ménagiez; vous ôtez à la piété ses meilleures heures. Si vous ne quittez pas votre modestie, vous voulez du moins qu'elle plaise, et vous ajoutez quelque chose à cette simplicité qui vous paraît trop sauvage. Ha! cette voix intérieure du Saint-Esprit qui vous poussait dans le désert avec Jésus-Christ,

1. Ms. : une.

2. Édité. : Qui de nous est tous les jours plus à l'étroit ? — Erreur de lecture.

3. Lachat : consacré.

4. Édité. : dans cette vie. — Surcharge mal déchiffrée.

c'est-à-dire à la solitude et à la vie retirée, vous la laissez étourdir par le bruit du monde, par son tumulte, par ses embarras : vous n'êtes pas propre au royaume de Dieu. *Celui-là n'y est pas propre*, dit le Fils de Dieu, *qui, ayant mis la main à la charrue, regarde derrière* <sup>1</sup>. Il ne dit pas : qui retourne, mais : qui regarde en arrière. Ce ne sont pas seulement les pas, mais les regards même[s] qu'il veut retenir : tant il demande d'attention, d'exactitude, de persévérance ! Songez à la femme de Loth et au châtement terrible que Dieu exerça sur elle <sup>2</sup>, pour avoir seulement retourné les yeux du côté de la corruption qu'elle avait quittée. Vous faites injure au Saint-Esprit et à la vocation divine, à cet Esprit généreux qui ne sait point se relâcher [p. 24] ni se ralentir : vous retardez sa divine et impétueuse ardeur, vous ramollissez sa force <sup>3</sup> ; et par une juste punition il vous abandonnera à votre faiblesse. Vous aviez <sup>4</sup> si bien commencé ! Vous vous repentez d'avoir bien fait ; vous faites pénitence de vos bonnes œuvres : pénitence qui réjouit non l'Église, mais le monde <sup>5</sup> ; non les anges, mais les démons.

Il y en a encore d'autres <sup>6</sup> : elle ne souffre pas même <sup>7</sup> ceux qui s'arrêtent ; ceux qui disent : J'en ai assez fait, je n'ai qu'à m'entretenir dans ma manière de vie. Je ne veux pas aspirer à une plus haute perfection ; je la laisse aux religieux : pour moi, je me contente de ce qui est absolument nécessaire pour le salut éternel. Nouvelle espèce de fuite et de retraite : car, pour arriver à cette montagne, à cette sainte Sion, dont le chemin est si raide et si droit, si l'on ne s'efforce pour monter toujours, la pente nous emporte et notre propre poids nous précipite. Tellement que, dans la voie du salut, si l'on ne court, on retombe ; si on languit, on meurt bientôt ; si on ne fait tout, on ne fait rien ; enfin marcher lentement, c'est rendre la chute infaillible <sup>8</sup>.

1. Luc., IX, 62.

2. Gen., XIX, 26 ; Luc., XVII, 32.

3. Des chiffres marquent l'ordre des membres de phrase. Les éditeurs n'en ont pas tenu compte.

4. Addition marginale. De même, la phrase suivante.

5. Var. : mais l'enfer.

6. Var. : Mais elle ne souffre pas même... — Édit. : Mais il y... (La majuscule du pronom indique le commencement de la phrase.)

7. Var. : elle ne souffre point.

8. Ces quatre derniers mots parais-

Écoutez donc l'Évangile : « *Contendite* <sup>1</sup>. Efforcez-vous. » En quelque état, *contendite*. Si pour avancer à la perfection, combien plus pour sortir du crime ! Marchez par la voie des saints. Ils ne sont pas tous [p. 25] au même degré, mais tous le même Évangile. *Il y a plusieurs demeures dans la maison de mon Père*, mais il n'y a qu'une même voie pour y parvenir, qui est la voie de la croix, c'est-à-dire la voie de la pénitence. Si cependant Dieu vous frappe, etc., ne vous laissez pas abattre. Il vous corrige, il vous châtie ; ce n'est pas là ce qu'il faut craindre. *Ne craignez pas que votre Père ne vous châtie* <sup>2</sup> : craignez qu'il ne vous *déshérite* <sup>3</sup>. En perdant votre héritage, vous perdrez tout ; car vous le perdrez lui-même. Et ne vous plaignez pas qu'il vous refuse tant de biens qu'il accorde aux

sent avoir été écrits plus tard. La première rédaction effacée, portait : « c'est retourner en arrière. » C'est aussi ce qu'on lit dans une feuille de notes, annexée au sermon. Les éditeurs en tirent une longue interpolation, qu'ils placent ici, sans que le moindre renvoi les y autorise : « Ne menez pas une vie moitié sainte... » C'est un document à donner en note : rien de plus.

Voici d'abord le début de la page. Il fait si manifestement double emploi avec ce qu'on a lu dans le texte, que Deforis a renoncé à l'y insérer : « Nouvelle espèce de fuite. Car, dans la voie du salut, si l'on ne court, on retombe ; si on languit, on meurt bientôt ; si on ne fait tout, on ne fait rien ; enfin marcher lentement, c'est retourner en arrière. — La pente vous emporte et votre propre poids vous précipite. »

Ici, le passage qu'on a introduit dans le sermon : « Ne menez pas une vie moitié sainte et moitié profane, moitié chrétienne et moitié mondaine ; ou plutôt toute mondaine et toute profane, parce qu'elle n'est qu'à demi chrétienne et à demi sainte. Que je vois dans le monde de ces vies mêlées ! On fait profession de piété, et on aime encore les pompes du monde. On est des œuvres de charité, et on abandonne son cœur à l'ambition. « La loi est déchirée, et le jugement ne vient pas à sa

perfection : *Lacerata est lex, et non pervenit ad finem judicium*. » (Habac., 1, 4). La loi est déchirée : l'Évangile, le christianisme n'est en nos mœurs qu'à demi ; et nous cousons à cette pourpre royale un vieux lambeau de mondanité. Nous réformons quelque chose dans notre vie, nous condamnons le monde dans une partie de sa cause ; et il devait la perdre en tout point, parce qu'il n'y en a jamais en de plus déplorée. Ce peu que nous lui laissons marque la pente du cœur. »

Le manuscrit se continue par cette phrase, déjà rencontrée avec quelques variantes au commencement du troisième point : « Pour être chrétien, il faut sentir qu'on est voyageur ; et celui-là ne le connaît point, qui ne soupire pas après sa patrie. « *Qui non gemit peregrinus, non gaudebit civis* : Celui qui ne gémit pas comme voyageur, ne se réjouira pas comme citoyen » ; il ne sera jamais habitant du ciel, parce qu'il a voulu l'être de la terre ; et s'arrêtera où il faut marcher, il n'arrivera pas où il faut parvenir. »

1. Le latin en marge : *Ne timeas flagellari, sed exheredari*. — Et ces mots de l'Évangile : *Nolite timere, pusillus grex* (Luc., XII, 32).

2. Luc., XIII, 24.

3. Joan., XIV, 2.

4. S. Aug., *In Ps. LXXXVIII*.



autres. Si vous voulez qu'il vous exauce toujours, ne lui demandez rien de médiocre, rien moins que <sup>1</sup> lui-même <sup>2</sup>. *A magno parva* <sup>3</sup> ! Son trône, sa gloire, sa vérité, etc.

1. *Rien moins que*. Cet exemple est à ajouter à ceux que cite Littré de l'emploi rare de *rien moins* avec le sens affirmatif de : *rien de moins que*.

2. La même idée se trouve développée dans la péroraison du sermon *sur la Justice* (voir plus haut, p. 183). « C'est insulter à la misère que de demander aux petits de grandes choses : c'est ravilir la majesté que

de demander au Tres-Grand de petites choses..... Ne demandons à Dieu rien de médiocre, ne lui demandons rien moins que lui-même. »

3. S. Grég. Naz., *Epist.*, cvi (nunc xxiii). Patr. Gr., t. XXXVII, col. 58. Voici le texte complet : *Æque enim absurdum est a parvo magna postulare, atque a magno parva.*

# PANÉGYRIQUE DE SAINT ANDRÉ, AUX GRANDES CARMÉLITES,

le 30 novembre 1668.

---

Avant de continuer à Saint-Thomas-du-Louvre la station commencée le 1<sup>er</sup> novembre, Bossuet prêcha dans la chapelle des Carmélites du faubourg Saint-Jacques son célèbre *panégyrique de saint André*<sup>1</sup>. L'édien, parlant des discours de Bossuet entendus par cette communauté, le mentionne en ces termes : « Le sermon du plus grand éclat fut celui de la *Vocation*, qu'il y prononça un vendredi, fête de saint André, en 1668, pour confirmer le vicomte de Turenne dans sa réunion à l'Église, faite le 28 d'octobre précédent... Le P. Desmares, célèbre prédicateur de l'Oratoire fut présent... avec des personnes distinguées par un semblable mérite : les parents et les amis du vicomte et peu d'autres auditeurs<sup>2</sup>. Ce fut un sermon d'une exquise beauté, disent les Carmélites dans leur Mémoire. Et, quand on en a parlé au prédicateur, il en est convenu de bonne foi, se ressouvenant encore des plus beaux endroits, qu'il était prêt à réciter. L'effet en fut tel que M. de Turenne suivit cet abbé dans tout son Avent de Saint-Thomas-du-Louvre de la même année<sup>3</sup>... »

Il est bien regrettable que Bossuet n'ait pas publié lui-même ce « sermon d'une exquise beauté. » S'il était resté tout entier dans sa mémoire, il n'était qu'en partie dans ses manuscrits. Il s'était borné, en effet, à une large esquisse, qu'il s'était réservé d'achever en chaire. Deforis crut bien faire de la compléter à sa façon. En 1856, l'original passa sous les yeux de M. Vallery-Radot, bibliothécaire au Louvre. L'étude rapide qu'il en fit avant une vente publique, lui inspira un article, paru dans le *Constitutionnel*, et reproduit par *l'Univers* du 8 mars 1856. Cet article<sup>4</sup> n'était guère rassurant sur la valeur du texte imprimé : un bon tiers du discours, en somme, se trouvait être l'œuvre des bénédictins, qui « y ont inséré non seulement des phrases, mais des paragraphes entiers. »

Les éditeurs modernes ont, dans une certaine mesure, tenu compte des observations de M. Vallery-Radot. Toutefois les

1. Revu sur le ms. conservé à la Bibliothèque de Lille, n. 394.

2. Ce n'était pas un jour de grande solennité ; et du reste la chapelle n'était pas très spacieuse.

3. *Mémoires*, p. 85-86. — Cf. *Ibid.*, p. 108.

4. Reproduit à la fin d'un volume très attachant, intitulé : Vallery-Radot, *Souvenirs littéraires*, publiés par René Vallery-Radot. (Paris, G. Chamérot, 1877.) C'est de là que M. Lebarq avait tiré ses citations.

corrections qu'ils ont apportées au texte, disait M. Lebarq en 1892, ne suffisent pas à éliminer du discours tout ce qu'il contient de suspect. « Mais on sent le péril qu'il y aurait à opérer des suppressions par conjecture. »

Heureusement le manuscrit a été retrouvé et est actuellement conservé à la Bibliothèque de la ville de Lille, qui l'a reçu en don de M. Dubrunfaut. Il a été publié par M. E. Griselle dans les *Études des PP. Jésuites*, du 5 mai 1898.

[*Venite*<sup>1</sup> *post me, et faciam eos fieri piscatores hominum.*

Venez après moi, et je vous ferai devenir des pêcheurs d'hommes.]

(Matth., iv, 19.)

### Premier Point.

Jésus va commencer ses conquêtes. Il a déjà prêché son Évangile ; déjà les troupes se pressent pour écouter sa parole. Personne ne s'est encore attaché à lui, et parmi tant d'écouterants, il n'a pas encore gagné un seul disciple. Aussi ne reçoit-il pas indifféremment tous ceux qui se présentent pour le suivre. Il y en a qu'il rebute<sup>2</sup>, il y en a qu'il éprouve, il y en a qu'il diffère. Il a ses temps destinés, il a ses personnes choisies. Il jette<sup>3</sup> ses filets, il étend ses rets sur cette mer du siècle, mer immense, mer profonde, mer orageuse et éternellement agitée<sup>4</sup>. Il veut prendre des hommes dans le monde ; mais, quoique cette eau soit trouble, il n'y pêche pas à l'aveugle. Il sait ceux qui sont à lui ; il regarde<sup>5</sup>, il considère, il choisit. C'est<sup>6</sup> aujourd'hui le choix d'importance ; car il va prendre ceux par qui

1. Il n'y a point d'exorde dans le manuscrit, par conséquent, point de texte. Nous y suppléons à l'aide de la traduction du verset de saint Matthieu qui se trouve dans le premier point. — Dans l'état où ce discours nous est parvenu, le plan n'apparaît pas nettement. L'orateur, à ce qu'il semble, traite successivement : de la vocation des apôtres en général ; de celle de saint André en particulier ; de celle de tous les chrétiens présents.

2. Première rédaction (effacée) : Il en renvoie, il en choisit. (Vallery-Radot.)

3. La première rédaction donnait

immédiatement : « Mais, puisqu'il a le choix des personnes, peut-être commencera-t-il... » Elle a été complétée en marge.

4. Ces neuf derniers mots, qui font image, sont une surcharge. La première rédaction portait plus sèchement : « ... sur cette vaste mer du siècle. »

5. Édit. : et il regarde... — Cet et provient, selon le critique cité, d'une phrase inachevée et supprimée : « et si tous sont appelés, il y en a... »

6. Nouvelle addition. De même ce qui suit, jusqu'à : « Mais puisqu'il a le choix... » (Vallery-Radot, p. 283.)

il a résolu de prendre les autres : enfin il va choisir ses apôtres.

Les hommes jettent leurs filets de tous côtés : ils amassent toute sorte de poissons, bons et mauvais, dans les filets de l'Église, selon la parole de l'Évangile. (Matt., XIII). Jésus choisit. Mais, puisqu'il a le choix des personnes, peut-être commencera-t-il ses conquêtes par quelque prince de la synagogue, par quelque prêtre, par quelque pontife<sup>1</sup>, ou par quelque célèbre docteur de la Loi, pour donner réputation à sa mission et à sa conduite ? Nullement. Écoutez, mes Frères : *Jésus marchait le long de la mer de Galilée, et il vit Simon et André, son frère, deux pêcheurs, et il leur dit : Venez après moi, et je vous ferai devenir pêcheurs d'hommes.*

Voilà ceux, etc. [qui doivent] accomplir les prophéties, dispenser la grâce, annoncer la nouvelle alliance, faire triompher la croix. Est-ce qu'il ne veut point des grands de la terre, ni des riches, ni des nobles, ni des puissants, ni même des doctes et des orateurs et des philosophes ? Il n'est pas ainsi. Voyez les âges suivants ; les grands viendront en foule se joindre à l'humble troupeau du Sauveur Jésus : les empereurs et les rois abaisseront leur tête superbe, pour porter le joug. On verra les faisceaux romains abattus devant la croix de Jésus. Les Juifs feront la loi aux Romains. Ils recevront dans leurs États des lois étrangères, qui y seront plus fortes que les leurs propres : ils verront sans jalousie un empire s'élever au milieu de leur empire, des lois au-dessus des leurs, un empire s'élever au-dessus du leur, non pour le détruire, mais au contraire pour l'affermir. Les orateurs viendront, et on leur verra préférer la simplicité de l'Évangile et ce langage mystique à cette magnificence de leurs discours vainement pompeux. Ces esprits polis de Rome et d'Athènes viendront apprendre à parler dans les écrits des barbares. Les philosophes se rendront aussi et, après s'être longtemps débattus et tourmentés, ils donneront enfin dans les filets de nos célestes pêcheurs, où étant pris heureusement, ils quit-

1. Ms. : pontifice. En soulignant      condamné.  
ce mot vieilli, Bossuet semble l'avoir

teront les rets de leurs vaines et dangereuses subtilités, où ils tâchaient de prendre les âmes ignorantes et curieuses. Ils apprendront, non à raisonner, mais à croire et à trouver la lumière dans une intelligence captivée.

Jésus ne rebute donc point les grands, ni les puissants, ni les sages : « il ne les rejette pas, mais il les diffère : *Differantur isti superbi; multum tument, aliqua soliditate sanandi sunt* <sup>1</sup>. » Les grands <sup>2</sup> veulent que leur puissance donne le branle aux affaires; les sages, que leurs raisonnements gagnent les esprits. Dieu veut déraciner leur orgueil, Dieu veut guérir leur enflure. Ils viendront en leur temps, quand tout sera accompli, quand l'Église sera établie, quand l'univers aura vu et qu'il sera bien constant que l'ouvrage aura été achevé sans eux, quand ils auront appris à ne plus partager la gloire de Dieu, à descendre de cette hauteur, à quitter dans l'Église, aux pieds de la croix, cette primauté qu'ils affectent; quand ils se réputeront les derniers de tous; les <sup>3</sup> premiers partout, mais les derniers dans l'Église; ceux que leur propre grandeur éloigne le plus du ciel, ceux que leurs périls et leurs tentations approchent le plus près de l'abîme <sup>4</sup>.

Hauteur. Précipice. Égarement.

Les <sup>5</sup> autres se réjouissent d'avoir attiré à leur parti les grands et les doctes; Jésus, d'y avoir attiré les petits et les simples : *Confiteor tibi, Pater* <sup>6</sup>, [*quia abscondisti hæc a sapientibus et prudentibus, et revelasti ea parvulis*], afin que le faste des hommes soit humilié et que toute langue confesse que vraiment c'est Dieu seul qui a fait l'ouvrage. *Exultavit Spiritu* <sup>7</sup>. C'est quelque chose de grand que ce qui a donné tant de joie au Seigneur Jésus.

O grands, ô doctes, êtes-vous ceux qu'elle estime le plus heureux, dont elle estime l'état le meilleur ?

1. S. Aug., *Serm.* 59, de *Verb. Dom.* [P. L., *Serm.* LXXXVII, 12.]

2. Cette phrase est en marge.

3. Cette explication se lit à la marge.

4. Première rédaction abandonnée: le plus près du pré[ci]pice]. Bossuet écrit: le plus près de l'abîme. et ajoute en interligne les trois mots: hauteur, précipice, égarement.

5. Cet alinéa est en marge.

6. Matth., XI, 25.

7. Luc., X, 21. Le texte parallèle de saint Matthieu, *Confiteor tibi, Pater*, est précédé, dans le troisième Évangile, de cette remarque: *In ipsa hora exultavit Spiritu Sancto et dixit*.

8. Cette apostrophe inachevée est en marge.

Non, [mais, au contraire,] ceux pour qui elle tremble, ceux...<sup>1</sup>.

En attendant, venez, ô pêcheurs ; venez, saint couple de frères, André et Simon. Vous n'êtes rien, vous n'avez rien. Il n'y a rien en vous qui mérite d'être recherché. Il y a seulement une vaste capacité à remplir. *Nihil est quod in te expetatur, sed est quod in te impleatur*<sup>2</sup>. Vous êtes vides de tout, et vous êtes principalement vides de vous-mêmes. Venez recevoir, venez vous remplir à cette source infinie. *Tam largo fonti vas inane admovendum est*<sup>3</sup>.

*Videte vocationem vestram, fratres*<sup>4</sup>,... *ut sublimitus sit virtutis Dei*<sup>5</sup>.

C'est une démonstration de la vérité de l'Évangile.

En effet, considérez, je vous prie, l'entreprise de ces pêcheurs. Jamais prince, jamais empire, jamais république n'a conçu un dessein si haut. Sans aucune apparence de secours humain<sup>6</sup>. Il se sont mis dans l'esprit de changer par tout l'univers les religions établies, et les fausses et la véritable, et parmi les gentils et parmi les Juifs. Ils partagent le monde entre eux pour le conquérir<sup>7</sup>. Ils veulent établir un nouveau culte, un nouveau sacrifice, une loi nouvelle, parce que, disent-ils, un homme qu'on a crucifié en Jérusalem l'a enseigné de la sorte. Cet homme est ressuscité, il est monté aux cieux, où il est le Tout-Puissant. Nulle grâce que par ses mains, nul accès à Dieu qu'en son nom ; en sa croix est établie la gloire de Dieu ; en sa mort, le salut et la vie des hommes. Mais voyons par quels artifices ils [lui] concilieront les esprits. Venez, disent-ils, servir

1. Deforis développe la pensée laissée inachevée dans l'original.

2. Ce texte de saint Augustin ajouté en marge est suivi de la référence : *Serm. 59 de Verbis Domini* [P. L., *Serm. LXXXVII*, 12, t. XXXVIII, col. 537]

3. S. Aug. (*Ibid.*). — Ms. : *casta inanitas admovenda est*. Dans ses notes préparatoires (voir p. 354), Bossuet avait bien écrit : *vas inane admovendum est*.

4. I Cor., 1, 26.

5. II Cor., IV, 1. De ces textes de saint Paul et de leur contexte, De-

foris a tiré un long développement de vingt-six lignes : « *Considérez, mes Frères, qui sont ceux d'entre vous, qui ont été appelés à la foi*, etc. Et l'alinéa suivant : *Rien sans doute*, etc. jusqu'à : *la vérité de l'Évangile.* » Le *Thesaurum in vasis fictilibus* de II Cor., IV, 7, auquel Bossuet ne fait pas allusion, a amené Deforis à parler des vases d'argile des soldats de Gédéon.

6. Addition marginale.

7. Addition marginale distincte de la précédente. Deforis les a réunies dans une seule phrase.

Jésus-Christ. Quiconque se donne à lui sera heureux quand il sera mort. En attendant, il faudra souffrir les dernières extrémités. Voilà leur doctrine et voilà leurs preuves ; voilà leur fin, voilà leurs moyens. Dans une si étrange entreprise, je ne dis pas avoir réussi comme ils ont fait, mais avoir osé espérer, c'est une marque invincible de la vérité. Il n'y a que la vérité ou la vraisemblance qui puisse faire espérer les hommes. Qu'un homme soit avisé, qu'il soit téméraire, s'il espère, il n'y a point de milieu, ou la vérité le presse, ou la vraisemblance le flatte, ou la force de celle-là le convainc, ou l'apparence de celle-ci le déçoit <sup>1</sup>. Ici, tout ce qui se voit étonne, tout ce qui se prévoit est contraire, tout ce qui est humain est impossible. Donc où il n'y a nulle vraisemblance, il faut conclure nécessairement que c'est la seule vérité qui soutient l'ouvrage.

C'est <sup>2</sup> une création : l'Église tirée du néant. Abraham et Sara stériles <sup>3</sup>. Il <sup>4</sup> attend la vieillesse décrépite, stérile par nature, épuisée par l'âge. Alors il envoie son ange. Dans un certain temps, Sara concevra. Sara se prend à rire. Il veut faire voir que cette race promise est son propre ouvrage. Ainsi l'Église. Il laisse tout tomber, tout jusqu'à l'espérance. *Sperabamus* <sup>5</sup>. Quand Dieu veut faire voir qu'un ouvrage est tout de sa main, il réduit tout à l'impuissance et au désespoir, et puis il agit <sup>6</sup>. *Sperabamus*. C'en est fait ; notre espérance est tombée et ensevelie avec lui dans le tombeau. Après la mort de Jésus-Christ, ils retournent à la pêche. Jamais durant sa vie. Ils espéraient toujours. *Sperabamus*. C'est Pierre qui en fait la proposition : *Vado piscari* (Joan., XXI, 3). *Venimus et nos tecum*. Retournons aux poissons, laissons les hommes. Voilà le fondement qui abandonne l'édifice, le capitaine qui quitte l'armée. Pierre, le chef des apôtres, va reprendre son premier métier, et les filets et le bateau qu'il avait quitté.

1. Édit. : trompe.

2. Tout cet alinéa a été ajouté en marge, et après le sermon achevé, comme semble indiquer le caractère de l'écriture un peu différente.

3. Gen., XVIII, 11-15.

4. Il, Dieu.

5. Luc., XXIV, 21.

6. Première rédaction (effacée) : Quand Dieu veut faire voir sa puissance, il réduit tout à l'impuissance, et puis il agit.

Évangile, que deviendrez-vous ? Pêche spirituelle, vous ne serez plus. Jésus vient : *Pasce oves meas* <sup>1</sup>.

Que le monde se moque tant qu'il voudra : si faut-il que la [plus] forte persuasion qui ait jamais paru sur la terre, et dans la chose la plus incroyable, et parmi les épreuves les plus difficiles, et dans les hommes les plus incrédules et les plus timides, dont le plus hardi a renié lâchement son maître, ait une cause apparente. La feinte ne va pas si loin, la surprise ne dure pas si longtemps, la folie n'est pas si réglée.

Car enfin poussons à bout le raisonnement des incrédules et des libertins. Qu'est-ce qu'ils veulent penser de nos saints pêcheurs ? Quoi ? qu'ils avaient inventé une belle fable qu'ils se plaisaient d'annoncer au monde ? Mais ils l'auraient faite plus vraisemblable. Que c'étaient des insensés et des imbéciles, qui ne s'entendaient pas eux-mêmes ? Mais leur vie, mais leurs écrits, mais leurs lois et la sainte discipline qu'ils ont établie, et enfin l'événement même, prouvent le contraire.

C'est une chose inouïe, ou que la finesse invente si mal, ou que la folie exécute si heureusement. Ni le projet ne sent point des hommes rusés ; ni le succès, des hommes dépourvus de sens. Ce ne sont pas ici des hommes prévenus, qui meurent pour des sentiments qu'ils ont sucé[s] avec le lait. Ce ne sont pas des spéculatifs et des curieux qui, ayant rêvé dans leur cabinet sur des choses imperceptibles, sur des mystères éloignés des sens, font leurs idoles de leurs opinions, et les défendent jusques à mourir. Ceux-ci ne nous disent pas : Nous avons pensé, nous avons médité, nous avons conclu. Leurs pensées pourraient être fausses, leurs méditations mal fondées, leurs conséquences <sup>2</sup> mal prises et défectueuses. Ils nous disent : Nous avons vu, nous avons ouï, nous avons touché de nos mains, et souvent, et longtemps, et plusieurs ensemble ce Jésus-Christ ressuscité des morts. S'ils disent la vérité, que reste-t-il à répondre ? S'ils inventent, que prétendent-ils ? Quel avantage, quelle récompense, quel prix de tous leurs travaux ? S'ils attendaient quelque chose, c'était ou

1. Joan., XXI. 17. Deforis développe à sa façon ces pensées.

2. Var. : conclusions.



dans cette vie, ou après leur mort. D'espérer pendant cette vie, ni la haine, ni la puissance, ni le nombre de leurs ennemis, ni leur propre faiblesse ne le souffre pas. Les voilà donc réduits aux siècles futurs; et alors, ou ils attendent de Dieu la félicité de leurs âmes, ou ils attendent des hommes la gloire et l'immortalité de leur nom. S'ils attendent la félicité que promet le Dieu véritable, il est clair qu'ils ne pensent pas à tromper le monde: et si le monde veut s'imaginer que le désir de se signaler dans l'histoire ait été flatter ces esprits grossiers jusques dans leurs bateaux de pêcheurs, je dirai seulement ce mot: si un Pierre, si un André, si un Jean, parmi tant d'opprobres et tant de persécutions, ont pu prévoir de si loin la gloire du christianisme et celle que nous leur donnons, je ne veux rien de plus fort pour convaincre tous les esprits raisonnables que c'étaient des hommes divins, auxquels et l'Esprit de Dieu et la force toujours invincible<sup>1</sup> de la vérité faisaient voir, dans l'extrémité de l'oppression, la victoire très assurée de la bonne cause.

Voilà ce que fait voir la vocation des pêcheurs: elle fait voir que l'Église est un édifice tiré du néant, une création, l'œuvre d'une main toute-puissante. Voyez la structure. Rien de plus grand: le fondement, c'est le néant même: *ea quæ non sunt*. Si le néant y paraît, création; quelque partie brute, pour montrer ce que l'art a opéré. Si c'est Dieu, bâtissons dessus, ne craignons pas. Laissons-nous prendre; et tant de fois pris par les vanités, laissons-nous prendre une fois à ces pêcheurs d'hommes et aux filets de l'Évangile<sup>2</sup>.

Laissons-nous tirer de cette mer, dont la face est toujours changeante, qui cède à tout vent, et qui est toujours agitée de quelque tempête. Écoutez ce grand bruit du monde, ce tumulte, ce trouble éternel. Voyez ce mouvement, cette agitation, ces montagnes d'eau<sup>3</sup>

1. Var.: et la confiance inébranlable...

2. *Apostolica instrumenta piscandi retia sunt, quæ non captos perimunt, sed reserant; et de profundo ad lumen extrahunt, (et) fluctantes de infernis ad superna traducunt.* (Am-

brois. lib. 4 in Luc. c. 5). Qui ne tue[nt] point ce qu'ils prennent, mais qui [le] conservent.

3. Ceci, écrit en marge, semble devoir remplacer le premier jet: « Ces flots vainement émus (var.: enflés) qui crévent tout à coup et ne lais-

qui s'aplanissent tout à coup : ondes impétueuses qui se roulent les unes contre les autres, qui s'entrechoquent avec violence et s'effacent mutuellement. Image du monde et des passions. Les agitations de la vie humaine. Ces grands poissons<sup>1</sup>, ces monstres marins, qui fendent les eaux avec grand tumulte, et il ne reste à la fin aucun vestige de leur passage. Ainsi passent dans le monde ces grandes puissances, grand bruit, grande ostentation ; ont-ils passé, il n'y paraît plus, tout est effacé, et il n'en reste aucune apparence.

Il vaut mieux être enfermé dans ces rets, qui nous conduiront au rivage, que de nager et se perdre dans une eau si vaste.

Image de liberté.

La parole est le rets. Saintes Filles, vous y êtes prises. La parole qui vous a prise[s] : *Quid prodest homini*<sup>2</sup>, etc. Puisqu'il m'a pris, qu'il me possède. On travaille vainement si Jésus-Christ ne parle ; *In verbo tuo laxabo rete*. C'est ce qui donne efficace<sup>3</sup>.

### Second Point.

Saint André, un des plus illustres et à qui Dieu a donné le plus grand succès dans cette pêche mystérieuse. C'est lui qui a pris son frère Simon, le prince de tous les pêcheurs spirituels. *Veni et vide*<sup>4</sup>. C'est ce qui donne lieu à Hésychius, prêtre de Jérusalem, de lui donner cet éloge<sup>5</sup> : André, le premier-né des apôtres, la colonne premièrement établie, pierre devant Pierre, fondement du fondement même, qui a appelé avant qu'on l'appelât, qui a amené des disciples à Jésus-Christ devant que d'y avoir été amené lui-même<sup>6</sup>.

sent que de l'écume. Ces ondes qui se roulent les unes contre les autres s'entrechoquent avec grand éclat mutuellement. »

1. En face, à la marge, ce texte de S. Augustin : *Ubi se inricem homines quasi pisces devorant.* (S. Aug., *De div. serm.*, s. 5.)

2. Matth., XIV, 26. *Quid prodest homini si mundum universum lucratur, anima vero sue detrimentum patitur?*

3. Deforis a transformé ces quelques mots en un développement de quatorze lignes.

4. Joan., I, 46.

5. *Bibl. Photii*, cod. 269.

6. Ms. : ameine.

7. On lit à la marge, d'une autre encre : La foule des peuples et des nations converties. La gloire à Dieu. *In verbo tuo laxabo rete* (Luc., v, 5). *Quos in verbo capit verbo reddit* (Ambr., *hic lib. IV in Luc.*). *Non*

L'Épire, l'Achaïe, la Thrace, la Scythie, peuples barbares et presque sauvages, libres par leur indocile fierté, *omnes illæ ferocia liberæ gentes.*

*Laxate retia.*

La foule des peuples et des nations converties.

Il y entre des esprits inquiets et impatientes. Ils ne peuvent se donner de bornes, ni renfermer leur esprit dans l'obéissance : la curiosité les agite, l'inquiétude les pousse, l'orgueil les emporte ; ils rompent les rets, ils échappent ; ils font des schismes et des hérésies. Voyons se perdre dans des questions infinies et se perdre dans cet abîme ouvert les sacramentaires <sup>1</sup>.

Demeurons dans l'Église heureusement captivés. Il y en demeure des mauvais, mais il n'en sort <sup>2</sup> aucun des bons.

Autre inconvénient. La multitude est si grande que la nacelle surchargée est prête à couler à fond <sup>3</sup>. — Figure de l'Église. — L'Église s'est accrue, et la discipline s'est relâchée ; le nombre des fidèles s'est augmenté, et l'ardeur de la foi s'est ralentie. L'Église n'est faite que pour les saints. Aussi les enfants de Dieu y sont

*Petrianos, sed christianos, Numquid Paulus crucifixus est pro vobis ? (Bibliotheca Photii, cod. 269)*

1. A la marge, en face des douze lignes précédentes, on lit, de la même écriture que le texte, un autre jet des mêmes idées. On ne saurait le fondre avec le premier, car il y aurait des répétitions. Il est difficile de décider ce que, dans le discours prononcé, Bossuet aura tiré de l'un et de l'autre. Voici cette note marginale.

« Dans cette pêche, toute l'histoire de l'Église. *Rumpbatur autem rete eorum* (Luc., v). Ils s'égarèrent dans des questions infinies, ils se perdent dans l'abîme des opinions humaines. Toutes les hérésies pour mettre la raison un peu plus au large. Pris dans la parole, forcent un passage, se font des ouvertures et sortent par de mauvaises interprétations violentes. Ils ne veulent rien qui captive. Dans les mystères, il faut souvent dire qu'on n'entend pas, renoncer à la raison et aux sens. — L'esprit libre et curieux ne peut

se résoudre. Il veut tout entendre, l'Eucharistie, les paroles de l'Évangile. C'est un filet où l'esprit est arrêté. On force un passage : on se fait une ouverture par quelque interprétation violente.

2. Ms. : il n'y en sort.

3. En marge : *Impleverunt ambas nariculas ita ut pæne mergerentur* (Luc., v. 7). — « *Sed mihi cumulus iste suspectus est ne plenitudine sui nares pæne mergantur... Ecce alia sollicitudo Petri cui jam sua prada suspecta est* (Ambr., lib. IV in Luc.).

*Nescio quomodo pugante contra temetipsam tua felicitate, quantum tibi auctum est populorum, tantum pæne vitiorum : quantum tibi copia accessit, tantum discipline recessit .. Fidei filii fides imminuta est, factaque es, Ecclesia, profectu tue fecunditatis infirmior et (quasi) viribus minus valida.*

Déchue par son progrès et abattue par ses propres forces. *Annuntiavi et locutus sum, Multiplicati sunt super numerum* (Ps XXXIX). *Annuntiavi, retia misi.* (S. Aug.)

appelés et y accourent de toutes parts. Tous ceux qui sont du nombre y sont entrés. Mais combien [en] est-il entré par-dessus le nombre (*Multiplicati super numerum*) ! Combien parmi nous qui néanmoins ne sont pas des nôtres ! Les enfants d'iniquité qui l'accablent. La foule des méchants qui l'opprime. Les vices ont pénétré jusques dans le cœur de l'Église, et ceux qui ne devaient pas même y être nommés y paraissent [maintenant<sup>1</sup>] la tête levée. *Maledictum et mendacium et adulterium inundaverunt* (Osée, iv, 2). Les scandales se sont élevés, et l'iniquité étant entrée comme un torrent, elle a renversé la discipline. Il n'y a plus de corrections, il n'y a plus de censure. On ne peut plus, dit saint Bernard, noter les méchants, tant le nombre en est immense ; on ne peut plus les éviter, tant leurs emplois sont nécessaires ; on ne peut plus les réprimer ni corriger, tant leur crédit est redoutable<sup>2</sup>.

Dans cette foule, les bons sont cachés. Dans quelque coin écarté, dans quelque vallée déserte ; soupirent en secret. Gémissements de la pénitence. Combien de saints pénitents ! Les uns paraissent, les autres sont cachés, selon qu'il plaît au Père céleste ou de les sanctifier par l'obscurité ou de les produire pour le bon exemple<sup>3</sup>.

### Troisième Point.

L'Église parle à ses enfants. Promptitude. Dieu parle et tout se fait. La liberté ne nous est pas donnée pour hésiter ni pour disputer contre lui.

Elle<sup>4</sup> nous donne le volontaire. Le même droit subsiste et la même obligation d'obéir ponctuellement et dans l'instant même, non pour affaiblir son empire, mais pour rendre notre sujétion plus honorable.

1. Ms. : hautement la tête levée.

2. Première rédaction : on ne peut plus les corriger tant leur autorité est redoutable,

3. En marge : *Vix ibi apparent grana frumenti propter multitudinem palarum* (S. Aug., *Serm. de*

*duab. piscat. Serm. v de Diversis*). Le scandale. La piété n'est qu'un nom, la vertu chrétienne n'est qu'une feinte. *Estote tales et invenietis tales.*

4. Cet alinéa est écrit en marge.

Ceux qui sont accoutumés au commandement <sup>1</sup>. Dieu a cela par nature, que rien ne lui résiste. Quand on hésite ou qu'on diffère, il se tient pour méprisé et refusé tout à fait.

Quand la vocation est claire et certaine, qui est capable de hésiter un moment est capable de manquer tout à fait.

Qui <sup>2</sup> peut retarder un jour peut passer toute sa vie. Nos passions et nos affaires ne nous demandent jamais qu'un délai.

Ce lui est une insupportable lenteur que d'aller seulement dire adieu aux siens, que d'aller rendre à son propre père les honneurs de la sépulture (Saint Chrysostome <sup>3</sup>). Il faudra voir le testament, l'exécuter, le contester; d'une affaire il en naît une autre, et un moment de remise attire quelquefois la vie toute entière. C'est pourquoi il faut tout quitter.

Puisqu'il <sup>4</sup> faudra nécessairement couper quelque part, coupez dès l'abord, tranchez au commencement, afin d'être plus tôt à celui à qui vous voulez être pour toujours.

Ils n'ont quitté qu'un art méprisable. En dit-il avec moins de force : *Reliquimus omnia* <sup>5</sup> ? Des filets, voilà le présent qu'ils suspendent à ses autels; voilà les armes, voilà le trophée qu'ils érigent à sa victoire.

Qu'il y a plaisir de servir celui qui fait justice au cœur et qui pèse l'affection, qui veut à la vérité nous faire acheter son royaume, mais aussi qui a la bonté de se contenter de ce que nous avons entre nos mains.

*Tantum valet quantum habes, quid vilis cum emitur, quid carius cum possidetur* (S. Grégoire <sup>6</sup>, *hic, hom. in Evangel.*)? Rien qui soit à plus vil prix quand on l'achète, rien qui soit plus précieux quand on le possède.

Ce n'est pas assez de quitter, le suivre <sup>7</sup>. La croix.

1. Selon la remarque de M. Gazier, ce mot de Bossuet vi-ait Turenne. et peut-être aussi Condé, qui étaient dans l'auditoire.

2. Cette phrase et la suivante sont écrites en marge.

3. S. Chrys st., *In Matth.* hom. XXVII.

4. Cet alinéa. en marge.

5. *Matth.* XIX. 27.

6. S. Gregor. *In Evang.* hom. v. 2. 3.

7. Bossuet a barré de deux traits, pour les reprendre plus loin, p. 352, les idées qu'il avait d'abord jetées ici et dont Deforis s'est emparé pour un long développement de sa façon. Voici le passage de Bossuet : « Quand tout est heureux, se contrarier soi-

O Croix aimable, ô Croix si ardemment désirée et enfin trouvée si heureusement ! *Ut per te me recipiat qui per te moriens me redemit* <sup>1</sup> !

Quand <sup>2</sup> est-ce que l'Église a vu des chrétiens dignes de ce nom <sup>3</sup> ? C'est lorsqu'elle était persécutée, lorsqu'elle lisait à tous les poteaux des sentences épouvantables contre ses enfants, et qu'elle les voyait dans tous les gibets, et dans toutes les places publiques, immolés pour la gloire de l'Évangile. Durant ce temps, mes Sœurs, il y avait des chrétiens sur la terre ; il y avait de ces hommes forts, qui, nourris dans les proscriptions et dans les alarmes continuelles, s'étaient fait une glorieuse habitude de souffrir pour l'amour de Dieu. Ils croyaient que c'était trop de délicatesse à des disciples de la croix que de rechercher le plaisir et en ce monde et en l'autre. Comme la terre leur était un exil, ils [n']estimaient <sup>4</sup> rien de meilleur pour eux que d'en sortir au plus tôt. Alors la piété était sincère, parce qu'elle n'était pas encore devenue un art ; elle n'avait pas encore appris le secret de s'accommoder au monde, ni de servir au négoce des ténèbres. Simple et innocente qu'elle était, elle ne regardait que le ciel, auquel elle prouvait sa fidélité par une longue patience. Tels étaient les chrétiens de ces premiers temps : les voilà dans leur pureté, tels que les engendrait le sang des martyrs, tels que les formaient les persécutions !

Maintenant une longue paix a corrompu ces courages mâles, et on les a vus ramollis depuis qu'ils n'ont plus été exercés <sup>5</sup>. Le monde est entré dans l'Église. On a voulu joindre Jésus-Christ avec Bélial ; et de cet indigne mélange, quelle race enfin nous est née ! Une race mêlée et corrompue, des demi-chrétiens, des chrétiens mondains et séculiers ; une piété bâtarde et falsifiée, qui est

même. Il faut craindre ce qui nous attire, pardonner ce qui nous irrite, rejeter souvent ce qui nous avance, et nous opposer nous-mêmes aux accroissements de notre fortune. »

1. Légende de l'office de saint André.

2. Cet alinéa et les deux suivants sont la reproduction presque littérale d'un passage du *panégyrique de*

*saint Victor* (t. II, p. 363-365).

3. Cf. plus haut, p. 58, note 6.

4. Première rédaction : « ils estimaient que le meilleur pour eux était d'en sortir au plus tôt. » Bossuet, substituant dans l'interligne *rien de (meilleur) que*, a omis d'ajouter *n' avant estimaient*.

5. *Exercés*, tourmentés.

toute dans les discours et dans un extérieur contrefait. O piété à la mode, que je me ris de tes vanteries et des discours étudiés que tu dérites à ton aise pendant que le monde te rit ! Viens que je te mette à l'épreuve. Voici une tempête qui s'élève, voici une perte de biens, un insulte, une disgrâce, une maladie. Quoi ! tu te laisses aller au murmure, ô vertu contrefaite et déconcertée ! tu ne peux plus te soutenir, piété sans force et sans fondement ! Va, tu n'étais qu'un vain fantôme<sup>1</sup> de la piété chrétienne ; tu n'étais qu'un faux or, qui brille au soleil, mais qui ne dure pas dans le feu, mais qui s'évanouit dans le creuset. La piété chrétienne n'est pas faite de la sorte : le feu l'épure et l'affermi. Ha ! s'il est ainsi, Chrétiens, si les souffrances sont nécessaires pour soutenir l'esprit du christianisme, Seigneur, rendez-nous les tyrans ; rendez-nous les Domitians et les Nérons.

Mais modérons notre zèle, et ne faisons point de vœux indiscrets : n'envions pas à nos princes le bonheur d'être chrétiens, et ne demandons pas des persécutions que notre lâcheté ne pourrait souffrir. Sans ramener les roues et les chevalets sur lesquels on étendait nos ancêtres, la matière ne manquera pas à la patience. La nature a assez d'infirmités, les affaires assez d'épines, les hommes assez d'injustice[s], leur[s] jugements assez de bizarreries, leurs humeurs assez d'importunes inégalités ; le monde assez d'embaras, ses faveurs assez d'inconstances, ses rebuts assez d'amertumes, ses engagements les plus doux assez de captivités. Que si tout est prospère, si tout nous rit, c'est à nous à nous rendre nous-mêmes nos persécuteurs<sup>2</sup>.

Sans cesse combattre son cœur. O ! qu'il est difficile, pendant que tout le monde nous accorde tout, de se refuser quelque chose ! Qui, ayant en sa possession une personne très accomplie qu'il aurait aimée, vivrait avec elle comme avec sa sœur : c'est une aussi forte résolu-

1. Var. : simulacre.

2. Var. : à nous contrarier nous-mêmes. Bossuet reprend la formule plus bas. Une de ces deux expressions doit être une surcharge, destinée à remplacer ou à compléter

la première. En cette dernière hypothèse, il faudrait au moins intervertir les deux membres de phrase, et lire : « à nous contrarier nous-mêmes, à nous rendre nous-mêmes nos persécuteurs. » (Cf. p. 247.)

tion. Il est, dit saint Jean Chrysostome, aussi difficile de ne pas laisser corrompre son cœur par les grandeurs qu'on possède <sup>1</sup>.

Vie chrétienne. — Se contrarier soi-même, craindre ce qui nous attire, pardonner ce qui nous irrite, rejeter souvent ce qui nous avance et nous opposer nous-mêmes aux accroissements de notre fortune. Martyrs de nous-mêmes. [Martyre] <sup>2</sup> où le persécuteur et le patient sont également agréables, où Dieu d'une même main anime celui qui souffre et couronne celui qui persécute.

Saintes Filles, etc. <sup>3</sup>.

*À la suite de ce caneras de sermon, se lisent les notes suivantes ou matériaux qui ont fourni une partie des idées du discours.*

#### SAINT ANDRÉ.

*Ex Bibliotheca Photii, Hesychii presbyteri Hierosolymitani. Ex Eucomio in B. Thomam (cod. 269) <sup>1</sup>.*

Sacra illa tuba Andreas, primogenitus apostolici chori, columna Ecclesiae primo stabilita, ante Petrum petra, fundamenti fundamentum, initii primitiar, vocans antequam vocaretur, adducens antequam adduceretur, nos ad conventum hunc incitavit. Evangelium cui nondum credebatur prædicavit et fratri priusquam disceret vitam revelavit.

*Ambrosii lib. IV in Lucam <sup>5</sup>, cap. v.*

Non turbatur navicula quæ Petrum habet... Quomodo turbari poterat cui præerat is in quo Ecclesiae firmamentum est ?

Etsi aliis imperatur ut laxent retia, soli tamen Petro dicitur : *Duc in altum*, hoc est in profundum disputationum.

... In hoc altum disputationis Ecclesia a Petro ducitur.

Quæ sunt autem apostolorum quæ laxari jubentur retia nisi verborum complexiones, et quasi quidam orationis sinus, et disputationum recessus qui eos quos ceperint non amittant. Et bene apostolica instrumenta piscandi retia sunt quæ non captos perimunt sed reservant, et de profundo ad lumen extrahunt : fluctuantes de infernis ad superna perducunt. — Est et aliud

1. En marge : « S. Jean Chrysostome. C'est une plus forte résolution de ne pas se laisser corrompre par les grandeurs qu'on possède. » Ceci est repris plus loin par Bossuet. Voir t. IV, p. 16, le développement de la même idée.

2. Voir plus haut, p. 68, et t. II, p. 30.

3. La péroraison qui se lit dans les éditions, depuis les mots *Saintes Filles*, est tout entière de Deforis.

4. P. G., t. CIV, col. 198. Bossuet avait dans sa bibliothèque l'édition grecque-latine d'André Schott, in-fol., publiée à Ronen en 1653. Mais, au lieu de *primus apostolorum factus* de Schott, qu'il avait d'abord écrit, il traduit plus exactement le grec en substituant : *primogenitus apostolici chori*.

5. P. L., t. XV, col. 1633 et suiv. — Bossuet suit l'édition de Paris, in-fol., 1586, t. III, p. 87 et suiv.



apostolicum piscandi genus, quo genere solum Petrum piscari Dominus jubet dicens: *Mitte hamum. Impleverunt ambas naticulas ita ut pæne mergerentur* <sup>1</sup>.

Hi igitur de Synagoga ad navem Petri, hoc est ad Ecclesiam pervenerunt <sup>2</sup>... Sed mihi cumulus iste suspectus est, ne plenitudine sui naves pæne mergantur. Oportet enim et hæreses [esse] ut probentur boni...

Ecce alia sollicitudo Petri, cui jam sua præda suspecta est. Sed novit perfectus quomodo <sup>3</sup> possit servare reconditos qui scit quemadmodum possit capere dispersos. Quos in verbo capit Verbo reddit; negat suam prædam, negat suum munus.

Regnum cælorum tantum valet quantum habes... Sancti negotiatores nostri perpetuam angelorum vitam datis retibus et navi mercati sunt... Quid vilius cum emit[ur], quid carius cum possidetur ?

Despiciamus quæ terrena sunt, relictis temporalibus merce-mur æterna. Si autem necdum possumus relinquere propria, saltem non concupiscamus alieaa. (S. Greg., *In Evang.*, hom. v<sup>4</sup>).

— Venite post me et faciam vos fieri piscatores hominum (Matth., iv). — *Duc in altum et laxate retia* (Luc., v).

La hauteur impénétrable des conseils divins dans le choix que Jésus-Christ fait de ses apôtres <sup>5</sup>. Le grand succès qu'il promet à leur prédication.

*Piscatores hominum*, leur obéissance ponctuelle et leur promptitude à suivre la vocation céleste.

Le mystère de la pêche spirituelle. S. Matth., iv; Luc., v; Joan., xxi. (S. Aug., *Serm.*, 59, *de Verbis Domini*, c. x) <sup>6</sup>.

Donnez vous-même l'aumône à votre âme, ou du moins ne repoussez pas la main qui vous veut donner. — (ix, *de Div. Serm.*, 63, c. 3) : Ille qui discipulos suos fecit piscatores hominum intra retia sua omne genus auctoritatis inclusit. Si multitudini erendum est, quid copiosius Ecclesia toto orbe diffusa ? Si divitibus..., attendant quod divites cepit... Si nobiles..., etc., si regibus..., si eloquentioribus, doctioribus, prudentioribus, intueantur quanti oratores, quanti periti, quanti philosophi hujus mundi ab illis piscatoribus irretiti sint ut ad salutem de profundo attraherentur; cogitantes eum qui magnum malum sanare animæ humanæ, id est, superbiam suæ humilitatis exemplo sanare descendens infirma mundi elegit ut confunderet fortia <sup>7</sup>.

— (*Serm.*, 59 *de verb. Domini*, c. 10) <sup>8</sup>. Noluit eligere senatores, sed piscatores. Magna artificii misericordia: sciebat enim

1. Luc., iv, 7.

2. S. Ambr. : convenerunt.

3. S. Ambr. : quemadmodum.

4. Cf. P. L., t. LXXVI, col. 1093-1095. *Hom. in Evang.*, l. I, hom. v.

5. Après ce mot, Bossuet avait écrit : « la grande et admirable fonction à laquelle il les appelle ». Il

semble supprimer ces mots en écrivant en surcharge : le grand succès qu'il promet à leur prédication.

6. *Serm.*, LXXXVII, 10 (P. L., t. XXXVIII, col. 537).

7. P. L., t. XXXVIII, col. 335.

8. *Ibid.*, col. 537. Bossuet abrège, n'écrivant que les mots essentiels

quia, si eligeret senatorem..., dignitas mea electa est..., potestas mea electa est..., eloquentia mea electa est, sapientia mea electa est... Differentur isti superbi, multum tument. Utrumque grande est, sed non utrumque sanum. Differentur ergo... isti superbi, aliqua soliditate<sup>1</sup> sanandi sunt. Da mihi prius istum piscatorem. Veni, tu pauper, sequere me; nihil habes, nihil nosti, sequere me; non est quod in te expavescatur [an expetatur], sed est quod in te implicatur. Tam largo fonti vas inane admoventum est; diuisit retia piscator, accepit gratiam peccator et factus est divinus orator. *Infirma mundi* etc., leguntur modo verba piscatorum et colla subduntur oratorum. Tollantur... de medio inanes venti, tollatur de medio fumus qui crescendo evanescit.

Caput 8-9. Qui desperando, qui sperando pereunt<sup>2</sup>.

*De dic[ersis] ser[monibus]* 4 et 5. *De duabus piscationibus*<sup>3</sup>. Luc., v, Joan. xxi. An non est mare hoc sæculum ubi se invicem homines quasi pisces devorant? an parvæ procellæ et fluctus ventorum perturbant hoc mare? an parva pericula sunt navigantium? Serm. 5, c. 2.

— Retia in dexteram, retia in utramque partem. (Sint duo). *Rumperentur retia. Non est scissum rete.*

— Mixtura bonorum et malorum... pressura turbarum... separationes hæreticorum.

Multitudo incerta. Certus numerus. Piscibus centum quinquaginta tribus. Est numerus, sunt super numerum. *Multiplicati sunt super numerum. Annuntiari et locutus sum. Retia misi, multiplicati sunt super numerum.* Ps. xxxix, 6.

Tanta multitudo inpletæ sunt naviculæ ut pæne mergerentur. Vix ibi apparent grana frumenti propter multitudinem palarum. Non exeunt nisi mali. Remanent boni et mali.

Impatientes pisces nolentes venire ad cibum Domini ubi posunt, impingunt se et rumpunt et exeunt.

Sagena missa in mare quæ congregat ex omni genere piscium bonos in vasa, malos foras. (Matth., xiii).

pour marquer la suite des idées; ainsi le texte porte : *Sciebat enim quia si eligeret senatorem, diceret senator: Dignitas mea electa est. Si prius eligeret divitem, diceret divites: Opulentia mea electa est, etc.*

1. Ce mot se lit dans les éditions diverses de saint Augustin. Cepen-

dant le contexte demanderait plutôt *stoliditate*.

2. Cette phrase résume les chapitres VIII et IX de ce sermon. (P. L., *Ibid.*, col. 535-536.)

3. *Serm.* IV et V (nunc CCLI et CCLII). P. L., t. XXXVIII, col. 1173, 1168, 1174, 1169.

SERMON POUR LE PREMIER DIMANCHE,

2 décembre 1668.

C'est ici encore une esquisse rapide <sup>1</sup> : des pensées profondes ou magnifiques à méditer, mais non un discours ou seulement un point de discours prêt à être prononcé. On remarquera comment l'orateur s'attache de prédilection à commenter l'Écriture dans une chaire qui lui appartient, pour ainsi dire, et où il a pleine liberté. On se souvient qu'il avait choisi son domicile au Dovenné de Saint-Thomas-du-Louvre. On ne s'étonnera donc pas qu'il y ait ici de hardies leçons à l'adresse des ecclésiastiques, tant de ceux qui desservaient cette collégiale que d'autres venus du dehors. Bossuet, qui avait prononcé en 1665, à l'archevêché, les discours synodaux malheureusement perdus, si toutefois ils n'étaient pas complètement improvisés, n'était plus un inconnu ni un étranger pour le clergé de la capitale.

*Videbunt* <sup>2</sup> *Filium hominis venientem in nube cum potestate magna et majestate.*

(Luc., XXI, 27.)

[P. A] La crainte précède l'amour, et Dieu fait marcher devant sa face son esprit de terreur avant que de répandre dans les cœurs l'esprit de charité et de grâce. Il faut que l'homme apprenne à trembler sous la main de Dieu <sup>3</sup> et à craindre ses jugements, avant que d'être porté à la confiance : autrement cette confiance pourrait dégénérer en témérité et se tourner en une audace insensée.

1. Ms. fr. 12821, f<sup>os</sup> 126-145. — In-4 ; moitié de marge.

2. Le texte écrit en premier lieu était : « *Justus es, Domine, et rectum judicium tuum.* Seigneur, vous êtes juste, et votre jugement est droit. » (Ps. CXVIII, 137). L'exorde n'est pas de même écriture que le reste du

discours ; il a dû servir d'abord à un autre sermon avec ce texte : *Justus, etc.*

3. Var. : sous sa main suprême. — C'était une correction ; mais, au dernier moment, l'auteur revient, avec raison, à sa rédaction primitive.

Le Sauveur paraîtra bientôt, plein de vérité et de grâce. Il vient apporter la paix, il vient exciter l'amour, il vient établir la confiance. Mais l'Église, qui est occupée, durant ce temps de l'Avent, à lui préparer ses voies, fait marcher la crainte devant [p. B] sa face, parce que, toujours instruite par le Saint-Esprit et très savante en ses voies, elle sait qu'il veut ébranler les âmes avant que de les rassurer, et donner de la terreur avant que d'inspirer l'amour.

Entrons, Chrétiens, dans ses conduites : regardons Jésus-Christ comme juge avant que de le regarder comme sauveur. Voyons-le descendre dans les nuées du ciel avec cette majesté redoutable, avant que de contempler cette douceur, ces condescendances, ces tendresses infinies pour le genre humain, qui nous paraîtront bientôt dans sa sainte et bienheureuse naissance.

Que si vous pensez peut-être que le jugement a deux parties, et que, si les méchants y sont condamnés au feu éternel, les bons aussi y sont recueillis dans un éternel repos, écoutez ce que dit Jésus-Christ lui-même : *Celui qui croit*, dit-il, *ne sera point jugé*<sup>1</sup> : il ne dit pas qu'il ne sera point [p. C] condamné, mais qu'il ne sera point jugé ; afin que nous entendions que ce qu'il veut nous faire comprendre principalement dans le jugement dernier<sup>2</sup>, c'est sa rigueur implacable et cette terrible exécution de la dernière sentence qui sera prononcée contre les rebelles.

Qui me donnera, Chrétiens, des paroles assez efficaces pour pénétrer votre cœur, et percer vos chairs de la crainte de ce jugement ? O Seigneur, parlez vous-même dans cette chaire : vous seul avez droit d'y parler, et jamais on n'y doit entendre que votre parole. Mais, mes Frères, dans cette action, où il s'agit de représenter ce que Dieu fera de plus grand et de plus terrible, je m'astreins plus que jamais à le faire parler tout seul par son Écriture. Plaise à son saint et divin Esprit de parler au dedans des cœurs, pendant que je parlerai, etc. C'est la grâce que je lui demande par, etc. [*Ave.*]

1. Joan., III, 18.

2. Var. : universel.

« *Quod si nec sic volueritis [recipere] disciplinam, sed ambulaveritis ex adverso mihi, ego quoque contra vos adversus incedam, et percutiam vos septies propter peccata vestra... Et ego incedam adversus vos in furore contrario... Et conteram superbiam duritiæ vestræ... Et abominabitur vos anima mea*<sup>1</sup> : Que si, étant avertis, vous ne voulez pas encore vous soumettre à la discipline, mais que vous marchiez directement contre moi, je marcherai aussi directement contre vous ; je vous frapperai sept fois, c'est-à-dire sans fin et sans nombre, pour vos péchés, et je briserai votre superbe et indomptable dureté, et mon âme vous aura en exécration. »

[Le Deutéronome] est plus court, mais non moins terrible: « *Sicut... lætatus est Dominus... bene vobis faciens vosque multiplicans, sic lætabitur disperdens [vos] atque subvertens*<sup>2</sup> : Comme le Seigneur s'est réjoui en vous accroissant<sup>3</sup> et en vous faisant du bien, ainsi il se réjouira en vous ravageant et en vous renversant de fond en comble. » [p. 2] Mais voici une troisième menace qui met le comble aux maux des pécheurs : « *Eo quod non servieris Domino Deo tuo in gaudio cordisque lætitia propter rerum omnium abundantiam, servies inimico tuo quem immittet tibi Dominus, in fame, et siti, et nuditate, et omni penuria; et ponet jugum ferreum super cervicem tuam, donec te conterat*<sup>4</sup> : Puisque vous n'avez pas voulu servir le Seigneur votre Dieu dans la joie et l'allégresse de votre cœur au milieu de l'abondance de toute sorte de biens, vous serez livrés<sup>5</sup> à votre ennemi, que le Seigneur enverra contre vous, dans la faim, dans la soif, dans la nudité, et dans une extrême disette ; et cet ennemi cruel mettra sur vos épaules un joug de fer par lequel vous serez brisés. »

Suivre<sup>6</sup> l'Écriture de mot à mot et de parole à parole : il ne faut point que l'homme parle, et je ne veux pas ici contrefaire la voix de Dieu, ni imiter le tonnerre<sup>7</sup>.

1. Levit., xxvi, 19, 23, 24, 28, 30.  
— Ms. : *incedam contra vos... abominabit.*

2. Deuter., xxviii, 63. — Ms. : *lætabitur subvertens atque disperdens.*

3. Var. : agrandissant.

4. Deuter., xxviii, 47, 48.

5. Ms. : livrés (*livrez*). — Var. :

Vous servirez à...

6. Note ou addition marginale.

7. Il semble qu'ici, Bossuet pense à Salmonée, de qui Virgile a dit : *Dum flammis Jovis et sonitus imitatur Olympi*. etc. (*Æneid.*, VI, 585-591).

Pour joindre ces trois passages, trois caractères. Dans le premier, la puissance méprisée ; dans le second, la bonté aigrie par l'ingratitude ; dans le troisième, la majesté et la souveraineté violée : et voici en trois mots [p. 3] les trois fondements de la vengeance divine<sup>1</sup>, que le Saint-Esprit veut nous faire entendre. Vous vous êtes soulevés contre la puissance infinie, elle vous accablera ; vous avez méprisé la bonté, vous éprouverez les rigueurs ; vous n'avez pas voulu vivre sous un empire doux et légitime, vous serez assujettis à une dure et insupportable tyrannie.

### Premier Point.

Mais, pour procéder<sup>2</sup> avec ordre dans l'explication des paroles que j'ai rapportées, il les faut considérer dans leur suite. Voici la première qui se présente : [p. 4] « *Quod si nec sic volueritis... disciplinam* : Que si vous ne voulez pas vous soumettre à la discipline. » Il leur met devant les yeux avant toutes choses la liberté du choix qui leur est donnée, parce que c'est cette liberté qui nous rend coupables, et dont le mauvais usage donne une prise terrible sur nous à la justice divine.

Pour entendre<sup>3</sup> cette vérité, il faut savoir que Dieu, qui est par nature notre souverain, a voulu l'être aussi par notre choix. Il a cru qu'il manquerait quelque chose à la gloire de son empire, s'il n'avait des sujets volontaires ; et c'est pourquoi il a fait les créatures raisonnables et intelligentes, qui, étant déjà à lui par leur naissance, fussent capables encore de s'engager à lui obéir par leur volonté, et de se soumettre à son empire par un consentement exprès<sup>4</sup>.

1. Var. : de la justice divine.

2. Première rédaction (effacée) : Répétons encore une fois les paroles de la première menace ; car il faut peser tous les mots. — Le faible s'élève contre le fort, le fort accable le faible ; le fort offre la paix au faible, le faible veut combattre. Il n'y a plus qu'à voir qui l'emportera, et à qui demeurera la victoire (*rar.* : et qui sera le plus fort et le plus puissant). — Passage marqué en

suite d'une croix en marge. Bossuet l'a, en effet, repris plus loin.

3. Première rédaction (effacée) : « Il faut donc ici vous faire entendre à quoi nous engage notre liberté, et combien elle nous rend responsables de nos actions ; et pour cela, Chrétiens, posons, s'il vous plaît, ce fondement. »

4. Var. : (s'engagent) outre cela à le servir — avec lui — de nouveau par un consentement exprès.

[P. 5] Cette vérité importante nous est magnifiquement exprimée dans le livre de Josué, où nous voyons que ce fidèle serviteur de Dieu, ayant rassemblé le peuple, leur dit ces paroles : « Si vous n'êtes pas contents de servir le Seigneur, l'option vous est déferée : *Optio<sup>1</sup> vobis datur* : choisissez aujourd'hui ce qu'il vous plaira, à quel maître vous voulez servir<sup>2</sup> : *eligite hodie quod placet, cui servire potissimum debeatis<sup>3</sup>*. » — Et tout le peuple répondit : *À Dieu ne plaise que nous quittions le Seigneur ! Au contraire, nous voulons le servir, parce que c'est lui en effet qui est notre Dieu.* Josué ne se contente pas de cette première acceptation, et, reprenant la parole, il dit au peuple : « Prenez garde à quoi vous vous engagez ; vous ne pourrez servir le Seigneur<sup>4</sup>, ni subsister devant sa face, parce que Dieu est saint, fort et jaloux : *Non poteritis servire Domino : Deus enim sanctus et fortis æmulator est<sup>5</sup>*... et il ne pardonnera pas vos crimes et vos péchés. — Et le peuple répartit : *Non, il ne sera pas comme vous le dites ; mais nous servirons le Seigneur et demeurerons ses suiets.* — Alors Josué leur dit<sup>6</sup> : *Vous êtes donc aujourd'hui témoins que vous choisissez vous-même[s] le Seigneur pour être votre [p. 6] Dieu et le servir ? — Oui, nous en sommes témoins<sup>7</sup>.* »

Si j'entreprenais de raconter tout ce qui est à remarquer sur ces paroles, discours entier ; mais ce qui importe à mon sujet.

Vous jugez bien, Messieurs, que Dieu, en nous laissant l'option, ne renonce pas au droit qui lui est acquis. Il ne prétend pas nous décharger de l'obligation primitive que nous avons d'être à lui, ni nous déferer tellement

1. Les textes latins sont cités en marge. Mais on n'en saurait conclure, quand il s'agit de l'auditoire de Saint-Thomas-du-Louvre, que l'orateur ne les aura pas prononcés. On a vu quelles tirades latines constituent la division. Du reste, nous n'avons pas ici de rédaction susceptible d'être récitée de mot à mot.

2. Var. ; et déterminez à qui vous avez résolu de vous soumettre. — Maintenu dans le texte par les éditeurs, elle fait double emploi avec

la surcharge. Celle-ci a été ajoutée pour serrer de plus près le latin.

3. Jos., XXIV, 15. — Ms. : *cui potissimum...*

4. Ces six mots sont soulignés, mais non ce qui suit. Apparemment Bossuet a commencé à effacer, et n'a pas voulu continuer.

5. Jos., XXIV, 16, 18, 19, 20.

6. Note marginale : Témoins. Devant quel juge (*ms.* : quelque).

7. Jos., XXIV, 22.

le choix, que nous puissions sans révolte et sans injustice nous soustraire à son empire. Mais il veut que nous soyons aussi volontairement à lui que nous y sommes déjà de droit naturel, et que nous confirmions par un choix exprès notre dépendance nécessaire et inévitable.

Pourquoi le veut-il ainsi ? Pour notre perfection et pour notre gloire. Celui à qui nous devons tout, veut pouvoir nous savoir gré de quelque chose <sup>1</sup> : il veut nous donner un titre pour lui demander des récompenses. Que si nous refusons notre obéissance, nous lui donnons un titre pour exiger des supplices <sup>2</sup>.

1. Note marginale : Actions de grâces.

2. Les éditeurs continuent par un très beau passage, qui appartient à une première rédaction effacée (p. 7 et 8 anciennes). On peut regretter que Bossuet ait eu ce courage; mais, puisqu'il a écrit tout au long une seconde rédaction (p. 7 et 8 nouvelles), on ne peut donner la première qu'en note. La voici : « J'entends ici les pécheurs qui disent secrètement dans leurs cœurs qu'ils se passeraient aisément de cette liberté malheureuse qui les expose au péché et ensuite à la damnation. Je suis ici pour exposer les vérités éternelles, et non pour répondre à tous les murmures de ceux qui s'élèvent contre ses oracles; et toutefois je dirai ce mot : O homme, qui que tu sois, qui te fâche[s] de n'être pas une bête brute, à qui la lumière de ta raison et l'honneur de ta liberté est à charge, cesse de te plaindre de tes avantages, et d'accuser témérairement ton bienfaiteur. (Première rédaction inachevée : Si tu étais indépendant par nature, et que Dieu néanmoins exigeât de toi que tu te rendisses dépendant par ta volonté, peut-être aurais-tu raison de trouver ou l'obligation importune, ou la demande incivile; mais, puisque l'usage qu'il prétend de ta liberté, c'est... ). (Seconde rédaction, en marge : Ce qu'il exige est trop aisé, trop naturel et trop juste. On peut sans grand effort se donner à qui on est. Ce serait peut-être quelque violence, s'il fallait sortir de notre état et nous transporter à un domaine étranger. Il ne s'agit que d'y

demeurer et d'y consentir. Enfin quand Dieu exige que nous consentions à être ses sujets, il veut que nous consentions à être ce que nous sommes, et que nous accommodions notre volonté au fond même de notre essence. Rien n'est plus naturel, rien n'est moins pénible, à moins que la volonté soit entièrement dépravée.

Aussi faut-il avouer qu'elle l'est étrangement dans tous les pécheurs. Car dès qu'ils ne veulent pas dépendre de Dieu, ils ne veulent donc plus être ce qu'ils sont. Ils combattent en eux-mêmes les premiers principes et le fondement de leur être. Ils corrompent leur propre droiture. Ils se rendent contraires à Dieu, et Dieu par conséquent leur devient contraire. Ils sont soumis à Dieu comme juge. Il les juge, parce qu'il connaît ce dérèglement. Il les hait, parce que les règles de sa vérité répugnent à leur injustice — Non seulement contre la loi, mais contre le premier principe et le fondement de la loi. » — Note marginale : Dieu, puissance bienfaisante qui conserve tout, n'a rien qui lui soit contraire naturellement...

Autres notes marginales : Rien, disent-ils, n'est contraire à Dieu, rien ne lui répugne, rien ne l'offense, parce que rien ne lui nuit ni ne le trouble. Dites donc qu'il ne [se] fait rien au monde contre la raison; poussez jusque-là l'extravagance de votre sens dépravé. Votre bien vous est ôté, mais la raison subsiste toujours; si cette faible raison humaine, combien plus la divine et l'originale! Il faut qu'elle subsiste éternelle et



[P.7] Par cette liberté, nous faisons la guerre à Dieu ; [nous] exerçons notre liberté par une audacieuse transgression de toutes ses lois. Nous transgressons l'une et l'autre table. *Tu adoreras le Seigneur ton Dieu*<sup>1</sup> : où lui rendons-nous cette adoration ? Se confesse-t-on seulement d'avoir manqué à ce devoir ? Comme si ce premier de tous les préceptes n'était mis en tête<sup>2</sup> du Décalogue que par honneur, et emportait le moins d'obligation ! Sanctifiez les fêtes : croyez-vous en conscience avoir satisfait à<sup>3</sup> l'intention de la loi par une messe qui dure moins d'une demi-heure, qui n'est jamais trop courte, où l'on est sans attention et sans respect, même apparent<sup>4</sup> ? Le jour a vingt-quatre heure[s] ; et le reste devrait un peu participer à cette sanctification. Il me vient dans la pensée d'appliquer ici ce reproche : *Ce peuple [p. 8] m'honore des lèvres, etc. ; [mais leur cœur est loin de moi]*<sup>5</sup>. Mais nous ne l'honorons pas même des lèvres. Je ne sais qui je blâmerai davantage, ou ceux qui ne l'honorent que des lèvres, ou ceux qui ne l'honorent pas même des lèvres ; ou ceux qui ne composent que l'extérieur, ou ceux qui ne composent pas même l'extérieur. Si bien que les fêtes ne diffèrent des autres jours, sinon en ce que les profanations et les irrévérances y sont plus publiques, plus scandaleuses, plus universelles.

Et pour la seconde table, qui regarde le prochain, nous attaquons tous les jours son honneur par nos médisances, son repos par nos vexations, son bien par nos rapines, sa couche même par nos adultères. Disons après cela que nous ne marchons pas contre Dieu ! Mais voici

inviolable, afin que la justice soit exercée.

*Et erit in tempore illo, visitabo super viros defixos in faucibus suis, qui dicunt [in cordibus suis]: Non faciet bene Dominus et non faciet male: et erit fortitudo eorum in direptionem* (Soph., I, 12, 13). *Videbitis quid sit inter iustum et impium, inter servientem Domino et non servientem ei* (Malach., III, 18). — D'autres notes marginales sont le brouillon de la seconde rédaction, que nous donnons dans le texte : « Par cette liberté... » Elles ont été mises au net, parce que ces deux pages avaient

fini par être confuses à l'excès.

1. Deuter., VI, 13 ; Matth., XV, 8.

2. Var. : à la tête...

3. Var. : avoir accompli.

4. Ces onze mots sont reportés, dans la mise au net, après *sanctification*. Apparemment, c'est par inadvertance. Le brouillon était ainsi rédigé : « Un jour a vingt-quatre heures : est-il sanctifié selon l'intention de la loi par une messe d'une demi-heure, qu'on ne trouve jamais assez courte, où l'on est sans attention et sans aucun respect, même extérieur ? »

qu'il marche aussi directement contre nous. Voici Jésus qui descend de la nue pour détruire ses ennemis par le<sup>1</sup> souffle de sa bouche, et les dissiper par la clarté de son avènement glorieux.

Le faible s'élève contre le fort ; le fort accable le faible. Le fort a offert la paix au faible ; le faible a voulu combattre : il n'y a plus qu'à voir qui l'emportera et à qui demeurera la victoire. Si, résistant hautement à un souverain tel que Dieu, nous ne laissons pas toutefois que de vivre heureux, il s'ensuit que Dieu n'est plus Dieu : nous l'emportons contre lui, et sa volonté est vaincue par celle [p. 9] de la créature. Mais, parce qu'elle est invincible, aucun ne peut être heureux que celui qui lui obéit ; et il faut nécessairement que quiconque se soulève contre lui soit accablé par sa puissance<sup>2</sup>.

C'est encore pour cette raison<sup>3</sup> qu'il ajoute dans les paroles que j'explique : *Et je briserai votre fièrè et indocile dureté*. Vous vous endurecissez contre Dieu, il s'endurcit contre vous ; vous vous attachez contre lui, et lui s'attache contre vous ; vous, en homme, de toute la force de votre cœur ; lui, en Dieu, de toute la force du sien, s'il m'est permis de parler ainsi. Hélas ! il n'y a point de proportion, et la partie n'est pas égale ; mais vous avez le premier rompu les mesures<sup>4</sup>. Vous persévérez, et il persévère. Vous persévérez à retenir ce bien mal acquis, et je vois toujours dans vos coffres, dit le saint prophète<sup>5</sup>, cette flamme dévorante, ce trésor d'iniquité, ce bien mal acquis qui renversera peut-être votre maison, et sans doute donnera la mort à votre âme. Persévérance opiniâtre<sup>6</sup> : ha ! Dieu vous opposera

1. Ms. : la.

2. On lit ici ce renvoi : « Voyez sermon : *Si ego judico*, p. 21. *Rabsacès*. » — Ce sermon, aujourd'hui perdu, avait probablement été destiné au Carême de Saint-Thomas-du-Louvre (1665). Le passage visé alléguait comme exemple de la justice divine l'histoire de Rabsacès, dans Isaïe (XXXVI, XXXVII) et dans le quatrième livre des Rois (XVIII, XIX). (Cf. t. IV, p. 600, 608.)

3. Première rédaction, supprimée au manuscrit, mais reprise par De-

foris à la fin du premier point : « Rentrez donc, pécheurs, en vous-mêmes, et regardez dans vos crimes ce que vous méritez que Dieu fasse de vous par sa vengeance.

4. Var. : Vous avez voulu le premier vous mesurer avec lui, et vous avez rendu juste... (Inachevé.)

5. Mich., VI, 10

6. Var. : humaine. — Édit. : Persévérance humaine, opiniâtre. — On comprend la tentation de conserver l'antithèse ; mais c'est précisément ce que Bossuet n'a pas voulu.

une persévérance divine, une fermeté immuable, un décret fixé et irrévocable, une résolution éternelle<sup>1</sup>.

Incorrigibles : de là, il [les] aura<sup>2</sup> en [p. 10] exécution, parce que, les regardant comme incorrigible[s], il frappera sans pitié et n'écouterà plus les gémissements. Une haine, une aversion du cœur de Dieu<sup>3</sup>...

*Le passage à la seconde partie* : Un mot de la bonté de Dieu<sup>4</sup>. Peut-elle souffrir... ? Écoutez cette bonté méprisée, et voyez comme elle vous parle.

## Second Point.

[P. 11] *Nolite<sup>5</sup> contristare Spiritum sanctum Dei, in quo signati estis<sup>6</sup>*. Affliger et contrister l'Esprit de Dieu. Il se réjouit en faisant du bien ; on l'afflige, quand on le refuse. Non tant l'outrage<sup>7</sup> qui est fait à sa sainteté, que la violence que souffre son amour méprisé et sa bonne volonté frustrée par notre opiniâtre résistance. C'est là, dit le saint Apôtre, ce qui afflige le Saint-Esprit, c'est-à-dire l'Amour de Dieu agissant en nous pour gagner nos cœurs. Dieu est irrité contre les démons ; mais, comme il ne demande plus leur affection, il n'est plus affligé ni contristé par leur désobéissance. C'est à un cœur chrétien qu'il veut faire sentir ses

1. Nouveaux renvois en cet endroit, pour compléter une rédaction sommaire : « Voy. le sermon du nom de Jésus, 1<sup>er</sup> point, p. 14-15 ; puis le sermon : *Si ego judico*, p. 22-23. » — Ce dernier sermon est perdu, comme nous venons de le dire. Le renvoi au sermon du nom de Jésus nous reporte à la p. 303 de ce volume. C'est à cette occasion que fut écrite (fo 315, verso) la note marginale : « La volonté ne veut être ni empêchée ni interrompue... » que nous avons donnée en regard de la rédaction qu'elle venait compléter.

2. Ms. : il nous aura. — Mais, dans la même phrase, l'auteur remplace « nous regardant » par « les regardant. » Il a oublié de faire la même correction sur le commencement de sa phrase, parce que ce commencement ne se trouve pas sur la même page que la fin.

3. Bossuet laisse en blanc les neuf

dixièmes de la page ; réservant de l'espace pour un supplément de rédaction qui n'est jamais venu. Tout au bas, il jette une indication des plus sommaires, pour « le passage à la seconde partie. »

4. Il est curieux de voir comment Deforis s'évertue à « suppléer » ce que Bossuet n'a pas écrit : «... [Rien n'a pu vous toucher ; tous les efforts] de la bonté de Dieu ont été vains. [Elle prenait plaisir à vous faire du bien, et vous, vous n'en avez trouvé qu'à l'outrager]. Peut-elle souffrir [une si noire ingratitude ?] Écoutez... »

5. Rien de plus confus que le manuscrit de ce second point, du moins au début. Les pages marquées 11, 12, 13, 14, 15 ont porté la numérotation I, II, III, IV, V. La p. 16 est restée en blanc.

6. Ephes., iv, 30.

7. Var. : l'injure.

tendresses ;... trouver la correspondance. De là naît le rebut qui l'afflige et qui le contriste ; un dégoût des ingrats qui lui sont à charge <sup>1</sup>.

Encore qu'un Dieu irrité ne paraisse jamais aux hommes qu'avec un appareil étonnant, toutefois il n'est jamais plus terrible qu'en l'état où je dois le représenter, non point, comme on pourrait croire, porté sur un nuage enflammé, ou sur un tourbillon foudroyant, mais armé de ses bienfaits et assis sur un trône de grâce.

*Sicut... lætatus est [Dominus super vos bene vobis faciens vosque multiplicans, sic lætabitur disperdens vos atque subvertens <sup>2</sup>].* L'amour rebuté, l'amour dédaigné, l'amour outragé par le plus injurieux mépris, l'amour épuisé par l'excès de son abondance fait tarir la source des grâces et ouvre celle des vengeances. Dieu a suivi, en nous bénissant, sa nature bienfaisante ; mais nous l'avons contristé, mais nous avons affligé son Saint-Esprit ; nous avons changé la joie de bienfaire en une joie de punir ; et il est juste qu'il répare la tristesse que nous avons causée <sup>3</sup> à l'Esprit de grâce <sup>4</sup>, par une joie efficace, par un triomphe de son cœur, par un zèle de sa justice à punir nos ingratitude. Justice du Nouveau Testament, qui s'applique par le sang, par la bonté même et par les grâces infinies d'un Dieu rédempteur.

[P. 12] *Ecce Agnus Dei <sup>5</sup>. Jam enim securis ad radicem... posita est <sup>6</sup>.* La colère approche toujours avec la grâce ; la cognée s'applique toujours par le bienfait même ; et si la sainte inspiration ne nous vivifie, elle nous tue.

Car d'où pensez-vous que sortent les flammes qui dévorent les chrétiens ingrats ? De ses autels, de ses sacrements, de ses plaies, de ce côté ouvert sur la croix pour nous être une source d'amour infini. C'est de là

1. Note marginale : Rien de plus furieux qu'un amour méprisé et outragé. — Et au-dessus, cette autre, qui n'est pas suffisamment explicite : Toujours menaçante, toujours foudroyante et jetant de ses yeux un feu dévorant.

2. Deuter., xxviii, 63.

3. Var. : donnée.

4. L'Esprit de grâce. *Spiritus*

*gratiae et precum.* Cette expression se retrouvera plus loin, p. (405 et 406).

5. Tout ceci a été remanié, pour l'adapter au sermon actuel. Primitivement l'ordre des alinéas était : 1° *A facie ira.* 2° Car d'où pensez-vous ? 3° *Ecce Agnus Dei.* 4° *Sol obscurabitur.*

6. Matth., III, 10.

que sortira l'indignation ; de là, la juste fureur, et d'autant plus implacable qu'elle aura été détrempee dans la source même des grâces. Tout tourne à bien à ceux qui aiment, même les péchés, dit saint Augustin<sup>1</sup>, qui les abaissent, qui les humilient, qui les encouragent : car il est juste que tout, et les grâces même, tourne à mal<sup>2</sup> à un cœur ingrat. O poids des grâces rejetées ! poids des bienfaits méprisés !

*A facie iræ columbæ*<sup>3</sup>. *Abcondite nos a facie... Agni*<sup>4</sup>. Ce n'est pas tant la face du Père irrité ; c'est la face de cette colombe tendre et bienfaisante qui a gémi tant de fois pour eux, de cet Agneau qui s'est immolé pour eux.

La croix. La rédemption et la damnation<sup>5</sup>. Aggrave et accumule les crimes ; elle y met le comble.

*Sol obscurabitur et luna non dabit lumen suum, et stellæ cadent de cælo, et virtutes cælorum commovebuntur ; et tunc parebit signum Filii hominis... Et tunc plangent omnes tribus terræ, et videbunt Filium hominis*<sup>6</sup>, etc.

[P. 13] Méditons attentivement quelle prise nous donnons sur nous à la justice de Dieu par le mépris outrageux<sup>7</sup> de ses bontés infinies. Qui donne a droit d'exiger : il exige des reconnaissances ; s'il ne trouve pas des reconnaissances, il exigera des supplices : il ne perd pas ses droits. Les grâces que vous méprisez préparent une éternité bienheureuse. La grâce, dit le Sauveur, *fons aquæ salientis*...<sup>8</sup>. Quand donc vous êtes touchés, quand vous ressentez quelquefois un certain mépris de cette pompe du monde qui s'évanouit, *de sa figure qui passe*<sup>9</sup>, de ses fleurs qui se flétrissent du matin au soir ; quand, dégoûté de vous-même et de votre vie déréglée, vous regardez avec complaisance les chastes attraits de la vertu : O chasteté ! ô modestie ! ô pudeur passée ! ô ten-

1. *De Corr. et Grat.*, n. 24.

2. Var. : tourne en amertume. — *Première rédaction* : des grâces : car il est juste .. (Texte de l'édition Lachat.)

3. *Jerem.*, xxv, 38.

4. *Apoc.*, vi, 16. — Ms. : *Operite nos*...

5. Édit. : La croix, la Rédemption

aggrave la damnation, et accumule... — Erreur de lecture, ou correction arbitraire. Ce passage est une addition marginale où les idées ne sont qu'indiquées.

6. *Matth.*, xxiv, 29, 30.

7. Var. : injurieux.

8. *Joan.*, iv, 14.

9. *I Cor.*, vii, 31.

dresse de conscience qui ne pouvait souffrir aucun crime ! ô sainte timidité, gardienne de l'innocence ! mais ô force à faillir ! ô hardiesse pour s'excuser, ô lâche abandon d'un cœur corrompu et livré à ses désirs <sup>1</sup> ! Que veut le Seigneur votre Dieu, sinon que vous vous attachiez fortement à lui, et qu'en vous y attachant, vous viviez heureux ? C'est pour cela que Jésus-Christ est venu au monde, *plein de grâce et de vérité* <sup>2</sup>. C'est pour cela qu'il nous a donné tant de saintes instructions, qu'il ne cesse de renouveler par la bouche de ses ministres. C'est pour cela qu'il a rempli tous ses sacrements d'une influence de vie, afin qu'y participant, nous vivions. Si nous savons profiter de tous ces bienfaits, nous acquérons <sup>3</sup> par sa grâce un droit éternel sur lui-même, [p.14] pour le posséder en paix. Que si nous les méprisons, qui ne voit que nous lui donnons réciproquement un titre très juste <sup>4</sup> pour nous châtier par des supplices autant inouïs que ses bontés étaient extraordinaires ? *Sicut latatus est...*

Et en effet il est juste qu'il mesure sa colère à ses bontés et à nos ingratitude, et que sa fureur implacable perce d'autant de traits un cœur infidèle que son amour bienfaisant avait employé d'attraits pour le gagner. C'est pourquoi il ne faut pas se persuader que les grâces de Dieu périssent : non, mes Frères, ne le pensons pas. Ces grâces que nous rejetons, Dieu les rappelle à lui-même ; Dieu les ramasse en son sein, où sa justice les change en traits pénétrants dont les ingrats seront percés. Ils connaîtront, les misérables, ce que c'est que d'abuser des bontés d'un Dieu, de forcer son inclination bienfaisante, de le contraindre à devenir cruel et inexorable, lui qui ne voulait être que libéral et bienfaisant. Dieu ne cessera de les frapper de cette main souveraine et victorieuse dont ils ont injurieusement refusé les dons ; et ses coups redoublés sans fin leur seront d'éternels reproches de ses grâces méprisées. Ainsi toujours vivants et toujours mourants, immortels pour leur peine, trop fort[s] pour mourir, trop faibles

1. Var. : mais ô abandon — pros-  
titution — d'un cœur !

2. Joan.. 1. 14.

3. Édit. : nous acquerrons.

4. Var. : très équitable.

pour supporter, ils gémiront éternellement sur des lits<sup>1</sup> de flamme, outrés de furieuses et irrémédiables douleurs; et poussant [p. 15] parmi des blasphèmes exécra- bles mille plaintes désespérées, ils porteront à jamais le poids infini de tous les sacrements profanés, de toutes les grâces rejetées; non moins pressés, non moins accablés des miséricordes de Dieu que de l'excès intolérable de ses vengeances.

Tremblez donc, tremblez, Chrétiens, parmi ces grâces immenses, parmi ces bienfaits infinis qui vous environnent. Tous les mouvements de la grâce sont d'un poids terrible pour nous. Les saintes prédications sont un poids terrible : les saints sacrements, les inspirations, les exemples bons et mauvais qui nous avertissent chacun à leur manière, le silence même d'un Dieu, sa patience, sa longanimité, son attente : ô le poids terrible ! Il n'y a rien à négliger dans notre vie. Notre destinée, notre état, notre vocation ne souffre rien de médiocre. Tout nous sert ou tout nous nuit infiniment. Chaque moment de notre vie, chaque reprise de respiration, chaque battement de pouls<sup>2</sup>, si je puis parler de la sorte, chaque éclair de notre pensée a des suites éternelles. L'éternité d'un côté, et l'éternité de l'autre. Si vous suivez fidèlement l'instinct de la grâce, l'éternité bienheureuse y est attachée. Si vous manquez à la grâce, une autre éternité vous attend, et vous méritez un mal éternel, pour avoir perdu<sup>3</sup> volontairement un bien qui le pouvait être<sup>4</sup>.

### Troisième Point.

[P. 17] Il reste à considérer la troisième peine dont Dieu menace son peuple rebelle, laquelle il a plu au Saint-Esprit de nous exprimer en ces paroles, que je répète encore une fois : *Puisque vous n'avez pas voulu*

1. *Des lits*, deux mots condamnés, mais non remplacés.

2. Édité : chaque respiration, chaque battement de notre pouls. — On n'a pas tenu compte des corrections. Bossuet avait d'abord écrit celle-ci : « chaque reprise de notre

souffle, chaque palpitation de notre poitrine. » (Effacé.)

3. Var. : si vous perdez...

4. L'orateur ajoute : « *S. Augustin.* » — Ce saint docteur devait sans doute servir à compléter au besoin ces pensées.

*servir le Seigneur votre Dieu dans la joie et l'allégresse de votre cœur, au milieu de l'abondance de toute sorte de biens, vous servirez à votre ennemi que le Seigneur enverra contre vous, dans la faim, dans la soif, dans la nudité, et dans un extrême besoin de toutes choses*<sup>1</sup>; *et cet ennemi mettra sur vos épaules un joug de fer par lequel vous serez brisés*<sup>2</sup>. C'est à dire, comme nous l'avons déjà expliqué : vous n'avez pas voulu vivre sous un empire doux et légitime, vous serez justement soumis à une dure et insupportable tyrannie.

[P. 18] Deux conditions de l'empire de Dieu nous sont ici exprimées. Il n'y en a point de plus légitime, il n'y en a point de plus doux. Vous n'avez pas voulu servir Dieu, votre seigneur; et certes il n'y a point de seigneur dont le droit soit mieux établi, ni le titre plus légitime. Il nous a faits, il nous a rachetés : nous sommes par la création, l'œuvre de ses mains, par la rédemption, le prix de son sang, par la création, ses sujets, par la rédemption<sup>3</sup>, ses enfants. Nous sommes son bien, nous portons sa marque, créés à sa ressemblance, scellés de son Saint-Esprit; et nous ne pouvons le désavouer sans que le fond de notre être ne nous désavoue; ni enfin le renoncer sans renoncer à nous-même[s].

Si cet empire [est] le plus légitime, il est aussi le plus naturel; étant le plus naturel, il est par conséquent le plus [p. 19] doux<sup>4</sup>. Ce n'est donc pas sans raison que la joie du cœur est promise à ceux qui servent le Seigneur leur Dieu. Car celui-là est content qui est dans l'état que la nature demande. La joie se trouve donc nécessairement dans le service de Dieu; l'abondance y est [p. 20] aussi et la plénitude. Nul ne sait mieux ce qui nous est propre que celui qui nous a faits. Nul ne peut mieux nous le donner, puisqu'il a tout en sa main. Nul ne le veut plus sincèrement<sup>5</sup>, puisque rien ne convient mieux à celui qui a commencé l'ouvrage en nous don-

1. Var. : dans une extrême disette.

2. Deuter., xxviii, 47, 48.

3. Var. : par le baptême. — par l'adoption.

4. Var. : Cet empire, étant le plus légitime, est par conséquent le plus

naturel; étant le plus naturel, il s'ensuit aussi qu'il est le plus doux. — Lachat, à son ordinaire, préfère cette première rédaction à la rédaction définitive.

5. Var. : davantage.



nant l'être, que d'y mettre la dernière main en nous donnant la félicité et le repos.

Telle est la condition de la créature sous l'empire de son Dieu. Elle est riche, elle est contente, elle est heureuse. Dieu, qui n'a besoin de rien pour lui-même, ne veut régner sur nous que pour notre bien, ni nous posséder que pour nous faire posséder en lui toutes choses.

[P. 21] Donc, ô créatures rebelles, ô pécheurs qui vous soulevez contre Dieu, faites maintenant votre sentence. Dites, Messieurs, ce que méritent ceux qui refusent de se soumettre à un gouvernement si avantageux et si équitable<sup>1</sup>. Hélas! que méritent-ils, sinon de trouver, au lieu d'un joug agréable, un joug de fer; au lieu d'un seigneur légitime, un usurpateur violent; au lieu d'une puissance bienfaisante et amie, un ennemi insolent et outrageux; au lieu d'un père, un tyran; au lieu de la joie des enfants, la contrainte et la terreur des esclaves; au lieu de l'allégresse et de l'abondance, la faim, la soif et la nudité, et une extrême disette?

Il faut vous dire quel est cet ennemi que Dieu enverra contre vous. Celui qui s'est [p. 22] déclaré l'ennemi de Dieu, qui, ne pouvant rien contre lui, se tourne<sup>2</sup> contre son image, et la déchirant, la déshonore, repaissant son esprit envieux d'une vaine imagination de vengeance, c'est Satan avec ses anges, esprits noirs, esprits ténébreux, esprits furieux et désespérés<sup>3</sup>, qui, étant perdus<sup>4</sup> sans espérance et abîmés sans ressource, ne sont plus désormais capables<sup>5</sup> que de cette noire et maligne joie qui revient à des méchants d'avoir des complices, à des envieux d'avoir des compagnons, à des superbes renversés d'entraîner avec soi<sup>6</sup> les autres<sup>7</sup>. C'est cette rage, c'est cette fureur de Satan et de ses anges que le prophète Ézéchiël nous représente sous le nom et sous la figure de Pharaon, roi d'Égypte. Spec-

1. Var. : si juste.

2. Var. : se venge.

3. Note marginale : Fastes insolent au lieu de leur grandeur naturelle : des finesses malicieuses au lieu d'une sagesse céleste : la haine, la dissension et l'envie, au lieu de la charité et de la société fraternelle (*var.* : de

la paix); sont devenus superbes, trompeurs et jaloux.

4. Var. : se sentant perdus... — Édit. : s'étant perdus...

5. Var. : capables désormais.

6. Var. : avec eux.

7. Var. : à des superbes tombés de faire trébucher les autres.

iaele épouvantable ! Autour de lui sont des morts qu'il a renversés <sup>1</sup> par de cruelles blessures. Là gît Assur, dit le prophète, avec toute sa multitude ; là est tombé Élam et tout le peuple qui le suivait ; là, Mosoch et [p. 23] Thubal, et leurs princes et leurs capitaines, et tous les autres qui sont nommés ; nombre innombrable, troupe infinie, multitude immense : ils sont autour, renversés par terre, nageant dans leur sang. Pharaon est au milieu, qui repaît ses yeux de la vue [d']un si grand carnage, et qui se console de sa perte et de la ruine des siens : Pharaon avec son armée, Satan avec ses anges : *Vidit eos Pharaon, et consolatus est super universa multitudine sua quæ interfecta est gladio, Pharaon et omnis exercitus ejus* <sup>2</sup>. Enfin, semblent-ils dire, nous ne serons pas les seuls misérables. Dieu a voulu des supplices : en voilà assez ; voilà assez de sang, assez de carnage. On a voulu nous égaler les hommes : les voilà enfin nos égaux dans les tourments ! Cette égalité [p. 24] leur plaît. Ils savent que les hommes les doivent juger : quelle rage pour ces superbes ! Mais avant ce jour, disent-ils, combien en mourra-t-il de notre main ! Ha ! que nous allons faire de siège[s] vacants <sup>3</sup>, et qu'il y en aura parmi les criminels, de ceux qui pouvaient s'asseoir parmi les juges !

Mais que fais-je, mes Frères, de profaner si longtemps et ma bouche et vos oreilles, en faisant parler ces blasphémateurs ? C'est assez de vous avoir découvert leur haine. Elle est telle, remarquez ceci et étonnez-vous de cet excès, elle est telle, cette haine qu'ils ont contre nous, qu'ils se plaisent non seulement à désoler notre âme, mais encore à la dégrader <sup>4</sup>. Oui, ils aiment encore mieux nous corrompre que nous tourmenter, nous ôter l'innocence que le repos, et nous rendre méchants que nous rendre malheureux. [p. 25] Si bien que, quand ces victorieux cruels se sont rendus les maîtres d'une âme, ils y entrent avec furie ; ils la pillent, ils la ravagent, ils la violent. O âme blanchie au sang de

1. Var. : percés.

2. Ezech., XXXII, 22, 24, 26, 31. — Ms... *super omni...*

3. Ms. : de siège de vacants (*de*

*siege de uacans*). — Lapsus.

4. Var. : non seulement à désoler, mais encore à souiller notre âme.

l'Agneau ! âme qui était sortie des eaux du baptême si pure, si pudique et si virginale ! ces corrupteurs la violent, non tant pour se satisfaire que pour la déshonorer et la ravilir. Ils <sup>1</sup> la souillent, et puis ils la méprisent : [comme ces] femmes qui deviennent le mépris de ceux à qui elles se sont lâchement et indignement abandonnées <sup>2</sup>.

Souvenez-vous <sup>3</sup> de votre baptême. Détruit la puissance des ténèbres. Exorcismes : *Maledicte, damnate*. Empire de l'Église. *Da locum Deo vero et vivo* <sup>4</sup>.

Renoncé à son empire ; chaque empire a ses pompes et ses ouvrages <sup>5</sup>. Les pompes du diable <sup>6</sup>, tout ce qui corrompt la modestie, tout ce qui enchante les yeux, [p. 26] tout <sup>7</sup> ce qui sert à l'ostentation et au triomphe de la vanité du monde, tout ce qui fait paraître grand ce qui ne l'est pas, et élève une autre grandeur que celle de Dieu.

Pompe du monde <sup>8</sup>. Les spectacles sont devenus honnêtes parce qu'on [en] a ôté les excès grossiers. Le plus délicat et le plus dangereux. On ne connaît plus de

1. Édité : Ils la portent à s'abandonner à eux. — Supprimé.

2. Var. : prostituées. — Texte de Deforis. Mais c'est pour substituer le mot *abandonnées* à celui-ci. que Bossuet a fait plus haut la suppression que nous venons de signaler.

3. A partir de cet endroit, le discours prend la forme de canevas, aussi bien dans la rédaction principale que dans les additions marginales. — Première rédaction (effacée) : « Une âme chrétienne, corrompu le baptême. La croix de Jésus-Christ sur le front. L'onction royale qui nous a fait[s] des chrétiens et les oints de Dieu. Le corps et le sang de Jésus-Christ. Toi, encore l'ordre et le sacerdoce. Tous les mystères du christianisme, le jouet des démons. » — Idées reprises plus loin, où elles ne seront guère plus développées.

4. *Ritual*.

5. Note marginale : Les pompes distinguées des œuvres.

6. Note marginale (incomplète) : A la simplicité de cet habit blanc dont tu as été revêtu... Ha ! tu re-

prends les marques et les enseignes du monde.

7. Var. : tout ce qui remplit l'esprit de fausses grandeurs ; tout ce qui étale la gloire et la vanité ; tout ce qui veut plaire et attirer les (regards). — Ce dernier mot effacé, et ceux-ci, qui venaient à la suite : « Les regards que vous attirez ne sont pas des regards innocents. »

8. Les éditeurs donnent en place de ceci un commentaire : « Maintenant il n'y a plus de pompe du monde. » — Lachat, qui a examiné assez attentivement le manuscrit pour découvrir que cet alinéa est écrit en marge, n'a pas vu que cette phrase ne compte que trois mots, pour dix qu'il imprime d'après Deforis, en les changeant seulement de place. Il forme des phrases, dans ses notes marginales, avec des éléments empruntés à des fragments disparates ; après avoir fait entrer plusieurs phrases dans une seule note, il conclut par un fragment qui se lisait plus haut, et même sur une autre page.

lois<sup>1</sup>. Il faut retrancher du baptême cette cérémonie si sainte, si ancienne, si apostolique<sup>2</sup>.

Les œuvres : c'est l'iniquité : *Operatio eorum est hominiserversio*<sup>3</sup>. Toi, qui corromps les principes de la religion et de la crainte de Dieu par ces dangereuses railleries ; vous, qui n'étalez pas seulement avec vanité et ostentation, mais qui armez, pour ainsi dire, cette beauté corruptrice de l'innocence<sup>4</sup>.

Ainsi nous avons relevé<sup>5</sup> ce trône abattu, et redressé cet empire d'iniquité ; corrompu le baptême, effacé la croix de Jésus imprimée sur notre front, rejeté cette onction sainte, cette onction royale qui nous avait faits<sup>6</sup> des rois, des christes et des oints de Dieu ; le corps et le sang de Jésus-Christ ; vous peut-être, l'ordre et le sacerdoce. Enfin tous les mystères du christianisme sont devenus le jouet des démons. Nul christianisme en nos mœurs.

[P. 27] *Quem immittet tibi Dominus*<sup>7</sup>. Revêtu de tous les droits de Dieu contre les pécheurs : Dieu l'établit notre souverain ; il le met en sa place ; il lui donne, pour ainsi dire, toute sa puissance. Étranger, qui nous tirera de notre patrie ; usurpateur, qui ne fera que ravager ; esclave révolté, qui ne donnera point de bornes à son insolence. « Nous étions nés pour être rois : *E-cisti nos Deo nostro regnum et sacerdotes*<sup>8</sup> ». Revenez, Jérémie, renouvelez vos gémissements. O saint prophète de Dieu ! seul capable d'égaliser les lamentations aux calamités, venez déplorer encore une fois le sanctuaire

1. Édité : plus de luxe.

2. C'est-à-dire la cérémonie par laquelle nous renonçons aux pompes du démon. Les agencements des éditeurs font croire qu'il s'agit de l'habit blanc dont on revêtait les nouveaux baptisés.

3. Tertull., *Apolo.*, n. 22. — Ms. : *Operatio ejus...*

4. Notes marginales : Fortifie la pudeur contre la crainte du crime. — Ces reproches qui allument le feu de la vengeance. — Crédulité vaine, affranchir. — Dans cet esprit une force étrangère.

5. Ce paragraphe remplace une

première esquisse ainsi conçue : « Ils nous dominent par les passions d'attache. L'avarice : on ne distingue plus ce bien mal acquis ; confondu avec notre patrimoine. L'ambition : fatiguée des longueurs, les voies abrégées et qui sont le plus souvent criminelles. L'impudicité : ha ! qu'ils la poussent loin ! » (*J'ar.* : ha ! qu'une âme est poussée loin à.)

6. Ms. : fait. Le participe ne s'accordait pas dans ces locutions. Voy. ci-après, p. 373, n. 4.

7. Denter., XXVIII, 48. — Ms. : *Quem Dominus immittet tibi.*

8. Apoc., v, 10. — Ms. : *reges et...*

souillé, la maison de Dieu profanée <sup>1</sup>. *Hereditas nostra versa est ad alienos, domus nostræ ad extraneos* <sup>2</sup>. *Servi dominati sunt nostri. Cecidit corona capitis nostri : vœ nobis quia peccavimus* <sup>3</sup> !

Nous ne rougissons <sup>4</sup> pas de porter les fers, nous que Jésus-Christ a fait [s] rois ! Nous jetons aux pieds de Satan la couronne que le Sauveur a mise sur nos têtes. *Vœ nobis, quia peccavimus* ; disons-le du moins du fond de nos cœurs ce *Vœ*, ce : Malheur à nous ! Renouvelons les vœux de notre baptême : Je renonce, etc.

Plutôt choquer <sup>5</sup> que de plaire trop ; plutôt méprisée que vaine ; plutôt seule et abandonnée que trop chérie et trop poursuivie.

Où est l'eau pour nous baptiser ? Ha ! plongeons-nous dans l'eau de la pénitence, dans ce baptême de larmes, dans ce baptême de sang, dans ce baptême laborieux. Plongeons-nous-y, n'en sortons jamais, jusqu'à ce que Jésus-Christ nous appelle, etc., où nous conduise, etc.

1. Var. : Jérémie seul capable d'égaliser les lamentations aux calamités : *Hereditas...*

2. Thren., v, 2, 8, 16.

3. Les éditeurs ajoutent d'autres citations que Bossuet avait écrites, mais qu'il a ensuite retranchées : *Aperuerunt super te .....* (Thren., II.

16). — *Fecit Dominus.....* (*Ibid.*, 17.)

4. Édité. : Nous ne rougirons pas... — Faute de lecture. — Sur le participe qui suit, cf. ci-dessus, p. 372, et t. VII.

5. Addition marginale, sans renvoi.

CANEVAS D'UNE  
CONFÉRENCE À L'HÔTEL DE LONGUEVILLE.

Première semaine de l'Avent, 1668.

---

La destination du discours, que l'orateur résuma après l'avoir prononcé, nous est indiquée par cette note autographe : *A l'Hôtel de Longueville. Écrit après avoir dit.* Nous savons que ce fut en 1668 que Bossuet donna des conférences sur les épîtres du temps <sup>1</sup>, d'abord, pendant le Carême, au parloir des Grandes carmélites (de la rue Saint-Jacques), chez lesquelles la duchesse de Longueville aimait à suivre les exercices de piété; ensuite, pendant l'Avent, à l'Hôtel de Longueville même <sup>2</sup>. Les premières ne nous ont pas été conservées; et des secondes il ne subsiste que l'esquisse qu'on va lire <sup>3</sup>. Peut-être est-ce la seule qui ait été écrite.

---

*Hora est jam nos de somno <sup>4</sup>  
surgere, etc.*

(Rom., XIII, 11.)

Suivre en chaque temps de l'année les dispositions que l'Église marque à ses enfants dans les épîtres et les évangiles.

Dans l'Avent, se préparer à l'avènement de Jésus-Christ. Il est déjà venu comme sauveur; il faut l'attendre comme juge.

*Propior est nostra salus* : donc notre damnation. *Quomodo nos effugiemus, si tantam neglexerimus salutem* <sup>5</sup>? « *Quam cum credidimus* : que lorsque nous avons commencé à croire, » à nous donner à Dieu, à nous convertir.

Ce qui nous a fait résoudre, c'est qu'on nous a fait entendre : *Hora est.* A présent, le jugement est encore

1. Ledieu. *Mémoires*, p. 86 : Floquet, *Études...*, t. III, p. 160.

2. Rue Saint-Thomas-du-Louvre, à deux pas du domicile de Bossuet.

3. Ms. fr. 12821. f<sup>o</sup> 124. — In-4.

moitié de marge.

4. Ms. : *e somno...*

5. Hebr., II, 3. — Ms. : *Quomodo enim effugiemus...?*

plus près ; donc à plus forte raison, *Hora est*. S. Chrysostome, *hic*.

*Hora est*, à toutes les heures ; demain encore plus qu'hier, etc., parce que l'heure approche toujours, et que le temps presse davantage.

*Hora est... nos de somno*<sup>1</sup> *surgere*. Le sommeil des pécheurs, le sommeil des justes.

Les pécheurs dans l'oubli des jugements de Dieu. Ils s'imaginent que Dieu dort, parce qu'ils dorment eux-mêmes.

Nous jugeons des autres par nous-mêmes. Le paresseux, qui laisse aller les choses, ne s' imagine jamais l'activité de ceux qui sont contraires à ses prétentions. Pendant qu'il dort<sup>2</sup>, il croit que tout dort ; et il n'est éveillé que par le coup.

Ne croyons pas néanmoins que Dieu soit comme nous ; ne jugeons pas de lui par nous-mêmes. *Vigilabo super eos in malum*<sup>3</sup>. — *Evigilavit adversum te*<sup>4</sup>.

Le breuvage d'assoupissement.

Le sommeil des justes. Ils s'endorment dans la vue des bonnes œuvres qu'ils ont faite[s] : dans la vue du calme, ils lâchent la main, ils abandonnent le gouvernail ; ils perdent l'attention à eux-mêmes et à la prière ; ils s'appuient sur leurs forces, ils périssent.

L'attention que Dieu oblige d'avoir à sa loi (Voyez Deuter., VI, 6 ; XI, 18).

Plus grande dans la loi nouvelle, parce que nous sommes chargés d'une obligation plus précise d'aimer. Non *chargés*, car ce n'est pas une charge, c'est l'allégement de tous les fardeaux.

Ce n'est pas assez d'être attentif dans le mal pour en sortir, dans le péril et la tentation pour la combattre : *Vigilate et orate, ne intretis in tent[ationem]*<sup>5</sup>...

Faute de cette attention, l'âme périt ; elle est à l'abandon.

1. Ms. : *e somno*.

2. Bossuet avait écrit, dans sa précipitation : « pendant que tout dort... » ; il a corrigé en marge, au crayon. On apercevra la correction

en regardant bien.

3. Jerem., XLIV, 27. — Ms. : ... *Super vos*.

4. Ezech., VII, 6.

5. Matth., XXVI, 41.

On ne conçoit pas assez quel crime c'est que cette omission et ce défaut d'attention.

Ceux qui ont en garde<sup>1</sup> votre vaisselle, vos pierreries, vos trésors, s'ils négligent de les garder, les perdent en tant qu'en eux est, encore que le voleur ne vienne pas. On ne les châtie pas néanmoins toujours, parce que l'on n'aperçoit la faute de cette négligence que quand le malheur est arrivé. Alors on crie, alors on s'échauffe. La faute n'est pas qu'on ait pris, mais qu'on a laissé aller à l'abandon. Si on ne l'a pas fait plus tôt, ç'a été bonheur et non conduite<sup>2</sup>.

Les hommes punissent les fautes selon qu'ils les connaissent, et Dieu de même. Il impute donc la négligence d'une âme qui se met à l'abandon, comme une perte déjà arrivée, parce qu'il connaît le mal de la négligence<sup>3</sup>.

*Vigilate; attendite*<sup>4</sup>. Faire garde comme dans une place de guerre. Garder les sens : Ἀρροουρήτων θυρωῶν<sup>5</sup>.

Prendre garde à ce qui entre dans la place. Un es-pion<sup>6</sup> avec une mine innocente, il gagne tantôt l'un, tantôt l'autre; défection, etc. S. Grégoire de Nysse<sup>7</sup>.

1. Note marginale (1669) : «\* Une place confiée. La négligence. Sans garde. Elle est livrée aux ennemis en tant qu'en lui. Les trésors sont déjà pillés. Les hommes ne jugent que par les événements malheureux... » — Cette note marginale et les suivantes ont été ajoutées en 1669, lorsque Bossuet relut cette esquisse avant de composer le sermon du premier dimanche de l'Avent de Saint-Germain : *Hora est...*

2. Note marginale (1669) : \* *Fac hominem primo nihil (ms. : nil) querentem, secundum ritam veterem seductoria securitate virentem..., negligentem quemdam et socordem, obrutum cor habentem illecebris mundi, et mortiferis delectationibus consopitum : ut excitetur iste... ut fiat sollicitus, et tanquam de somno erigilet, nonne manus Dei excitat illum ? Sed tamen a quo sit excitatus ignorat (S. Aug., In Ps. CVI, n. 4). Bossuet, qui cite sans doute de mémoire, d'après ses extraits, ajoute : Non longe a proprio. En effet, il serait possible de compléter la citation, en com-*

blant quelques lacunes ; mais il n'y a rien à rectifier.

3. Note marginale (1669) : \* *Cithara, et lyra... et tibia... in conviviiis restris; et opus Domini (ms. : Dei) non respicitis, nec opera manuum ejus consideratis. Propterea captivus ductus est populus meus, quia non habuit scientiam... Dilatavit infernus (ms. : infernus dilatavit) animam suam, et aperuit os suum absque ullo termino, et descendit fortes ejus, et populus ejus, et sublimes gloriosique ejus ad eum (Is., v, 12, 13, 14).*

4. Luc., XXI, 36, 34.

5. Clem. Alex., *Pædag.*, I, VIII.

6. Environ deux ans plus tôt, Bossuet avait écrit des *Remarques morales*, contenant les passages de Clément d'Alexandrie et de saint Grégoire de Nysse, qui lui reviennent ici en mémoire. M. Lebarq avait vu et transcrit de notables fragments de ces cahiers dans la collection Floquet. Ils appartiennent aujourd'hui à M. H. de Rothschild.

7. In *Eccl.*, Hom. VIII.



Les grandes passions ont commencé par des désirs qui paraissaient innocents.

Il faut savoir qui entre et qui sort ; d'où viennent ceux qui entre[nt], et où ils vont ; avec qui ils convergent, et ce qu'ils pratiquent. Ainsi des désirs.

Donc attention continuelle.

Jamais se livrer aux affaires et aux occupations. S'y prêter avec un certain retour. Les passages du Deut[éronome<sup>1</sup>]. Défendu de suivre ses yeux, *per res varias fornicantes*<sup>2</sup> ; une âme prostituée à tous les objets, que tous les objets emportent<sup>3</sup>.

Ceux<sup>4</sup> qui ne trouvent point de plus grande fatigue que de songer à ce qu'ils font : ce n'est pas une vie chrétienne, ni même raisonnable. Cette attention n'est pas difficile : c'est une attention du cœur, non de l'imagination.

Il ne faut pas dire à une mère qu'elle pense à son fils ; à une femme, à un mari qui lui est cher. Elle ne fatigue pas son cerveau pour rappeler cette pensée à sa mémoire ; son cœur le fait assez ; et cette pensée ne la fatigue pas, mais la délecte et la soulage.

*Nox præcessit, dies autem appropinquavit*<sup>5</sup>. Marcher comme dans la lumière, comme étant toujours éclairés, comme étant vus de Dieu.

*Non in comessationibus et ebrietatibus*<sup>6</sup>. Si on déteste l'enivrement du vin, qui prend le cerveau par des fumées grossières, combien celui qui prend le cœur par une attache délicate et intime ! L'enivrement des passions.

1. Ce sont les passages indiqués plus haut. — Note marginale (1669)<sup>2</sup>: *Loquere filiis Israel. et dices ad eos ut faciant sibi fimbrias per angulos palliorum, ponentes in eis cittas hyacinthinas; quas cum viderint. recordentur omnium mandatorum Domini: nec sequantur cogitationes suas et oculos per res varias fornicantes* (Num., xv, 38, 39).

2. Num., xv, 39.

3. Note marginale: *Oculus meus depredatus est animam meam* (Thren., III, 51).

4. Note marginale (1669) : « \* La

réflexion. L'âme toujours attentive *Lucerna ardentes in manibus vestris* (Luc., XII, 35). Sur quoi Origène: *Semper tibi ignis fidei et lucerna scientiæ accensa sit* (Hom. IV in Levit.). — *Inritaris (ergo) per hoc (per ritum precandi ad Orientem) ut orientem semper aspicias. unde tibi oritur sol justitiæ. unde semper lumen fidei tibi nascitur.... ut semper in scientiæ luce verseris. semper habeas diem fidei* (Hom. IX).

5. Rom., XIII, 12.

6. *Ibid.*, 13.

*Non in cubilibus et impudiciis* <sup>1</sup>. On a horreur de ce mot d'impudicité ; il faut donc le détester avec toutes ses suites, tous ses préparatifs, tout son appareil ; ces empressements, ces commerces secrets, ces intelligences, etc. Ne pas laisser prendre son cœur, etc.

*Induimini Dominum Jesum Christum* <sup>2</sup>. Mesdames, en vérité, êtes-vous revêtues de Jésus-Christ ? de sa modestie dans votre luxe, de sa sincérité dans vos artifices, par lesquels vous déguisez <sup>3</sup> et falsifiez tout, jusqu'à votre visage, jusqu'à vous-même[s].

1. Rom., XIII, 13.

2. Rom., XIII, 14.

3. Édité : vous détruisez.

---

AVENT DE SAINT-THOMAS-DU-LOUVRE.

## POUR LA FÊTE DE LA CONCEPTION.

8 décembre 1668.

---

Ce sermon, malheureusement incomplet, était resté inédit jusqu'à la publication de l'*Histoire critique de la Prédication de Bossuet*, par laquelle nous avons prélué à la nouvelle édition de ses *Cœuvres oratoires*. Ce n'est pas que le manuscrit <sup>1</sup> fût demeuré inconnu aux anciens éditeurs; mais il leur avait semblé faire double emploi avec le second sermon pour la même fête. Une subdivision du premier point de l'ancien discours fournit en effet le plan du nouveau. Mais, bien que les réminiscences tiennent ici une grande place, l'auteur trouve, comme toujours, à enchérir sur lui-même; des expressions sont heureusement modifiées dans le détail, et, ce qui est beaucoup plus important, l'argumentation reçoit un surcroît de force. Nous signalons à l'attention des théologiens une démonstration saisissante du privilège par lequel Marie fut préservée du péché originel; deux cents ans avant la définition de l'Immaculée Conception, on était encore tenu à une certaine réserve; mais on ne pouvait, ce semble, mieux préparer les esprits que par le raisonnement original qu'on lira dans le second point.

Le *Journal* d'Olivier Le Fèvre d'Ormesson atteste que Bossuet prêcha à Saint-Thomas-du-Louvre, à la date que nous indiquons <sup>2</sup>. L'écriture et la disposition du manuscrit ne permettent pas de douter que le présent discours ait été écrit à cette occasion. Il y a ici ressemblance absolue avec le reste de l'Avent de 1668. C'est alors pour la première fois, nous l'avons remarqué, que Bossuet s'est mis à donner moitié de marge aux feuilles sur lesquelles il écrivait. Il continua, il est vrai, durant plusieurs années; mais nous sommes à la veille d'une longue interruption dans sa prédication, et nous n'avons à choisir qu'entre 1668 et 1669. Or, dans l'Avent de Saint-Germain (1669), nous avons un autre sermon pour la même fête.

1. Ms. de la collection de M. H. de Rothschild. In-4. avec moitié de marge. — Il comprend : 1<sup>o</sup> l'avant-propos, dont la fin manque ; 2<sup>o</sup> le second exorde, moins la première feuille ; 3<sup>o</sup> le premier et le second point.

2. « Le samedi. 8 décembre [1668].

fête de la Conception, je fus avec mon fils faire mes dévotions et dîner aux Chartreux, où était M. de Charost : au retour, entendre le sermon de M. l'abbé Bossuet, à Saint-Thomas-du-Louvre. » (*Journal*, t. II, p. 561.)

[*Fecit* <sup>1</sup> *mihi magna qui potens est.*  
Le Tout-Puissant a fait en moi de  
grandes choses.

(Luc., 1, 49.)]

C'est un trait merveilleux de miséricorde que la promesse de notre salut se trouve presque aussi ancienne que la sentence de notre mort, et qu'un même jour ait été témoin de la chute de nos premiers pères et du rétablissement de leur espérance. Nous voyons en la Genèse, chapitre III, qu'en <sup>2</sup> même temps que Dieu nous condamne, il nous promet notre grâce <sup>3</sup>; en prononçant la malédiction contre nous, il prédit au serpent, qui nous a trompés, que sa tête sera brisée, c'est-à-dire que son empire sera renversé et que nous serons délivrés de sa tyrannie : les menaces et les promesses se touchent ; la lumière de la faveur nous reluit dans l'ardeur même de la colère ; afin que nous entendions que Dieu se fâche contre nous comme un bon père, qui, dans les sentiments les plus vifs d'une juste indignation, ne peut oublier ses miséricordes, ni retenir les effets de ses tendresses.

Bien plus, ô incomparable bonté ! Adam même qui nous a perdus, et Ève qui est la source de nos malheurs <sup>4</sup>, nous sont représentés dans les saintes Lettres comme des images vivantes des mystères qui nous sanctifient. Jésus-Christ ne dédaigne pas de s'appeler le nouvel Adam ; Marie, sa divine mère, est la nouvelle Ève ; et, par un secret merveilleux, notre réparation nous est figurée même dans les auteurs de notre ruine.

Je ne dois pas taire en ce lieu la remarque de saint Épiphane, qui, ayant examiné attentivement le passage de la Genèse où Ève est nommée la mère de tous les vivants, observe qu'elle n'est ainsi appelée <sup>5</sup> par l'ordre de Dieu qu'après la condamnation du genre humain, et qu'elle n'avait pas ce beau nom lorsqu'elle

1. Ce texte initial était inscrit, selon l'habitude de l'auteur, en tête du second exorde, dont la première page est perdue.

2. Var. : que dans le même temps.

3. Var. : nous promet un libéra-

teur.

4. Var. : de notre disgrâce.

5. Var. : que ce beau nom lui a été donné... et qu'elle ne l'avait pas lorsqu'elle...

était encore dans le Paradis ; si bien, dit saint Épiphané, qu'on ne commence <sup>1</sup> [à l'appeler mère des vivants qu'après qu'elle est condamnée à n'engendrer plus que des morts... Et c'est ce qui fait dire à ce grand évêque qu'elle est nommée ainsi en énigme, et comme figure de la sainte Vierge, qui, étant associée avec Jésus-Christ à la chaste génération des enfants de la nouvelle alliance, est devenue par cette union la vraie mère de tous les vivants, c'est-à-dire de tous les fidèles]... etc.

[On pourrait <sup>2</sup> douter, Chrétiens, si la souveraineté paraît davantage ou dans l'autorité de faire des lois auxquelles des peuples entiers obéissent, ou dans la puissance qu'elle se réserve d'en dispenser sagement suivant la nécessité des affaires...

Comme il n'est point dans le monde de majesté pareille à celle des lois, et que le pouvoir de les établir est le droit le plus auguste et le plus sacré d'une monarchie absolue, ne peut-on pas dire avec raison que celui qui dispense des lois, faisant céder leur autorité à la sienne propre, s'élève par ce moyen en quelque façon au-dessus de la souveraineté même ? C'est pourquoi Dieu fait des miracles, qui sont comme des dispenses des lois ordinaires, pour montrer sa toute-puissance. Et par là, il semble évident que la marque la plus certaine de l'autorité, c'est de pouvoir dispenser des lois.

D'autre part,... il faut remarquer que la loi s'étend sur tous les sujets, et que la dispense est restreinte à peu de personnes... La puissance la moins limitée n'est-elle pas aussi la plus absolue ?... Et ensuite ne doit-on pas dire que la puissance se fait mieux connaître par un établissement arrêté, tel qu'est sans doute celui de la

1. La fin de l'avant-propos manque. Nous achevons la phrase avec les expressions du sermon du *Rosaire*, 1657, où se lit une première version de tout ce passage. Voir t. II, p. 300.

2. Une lacune de deux pages dépare ce beau manuscrit, dès le début. D'après l'analogie de ce qui subsiste, elles pouvaient fournir une trentaine

de lignes à l'impression. Ce qui suit était repris du sermon de 1656 (t. II, p. 247 et suiv.) : c'est là aussi que nous empruntons le commencement de l'argumentation. Nous ne prétendons pas que Bossuet ait redit ces phrases textuellement ; nous les donnons entre crochets, en nous bornant aux idées essentielles.

loi, que par une action extraordinaire, comme est celle de la dispense ?

Pour accorder tout ce différend, disons que le caractère de l'autorité paraît également dans l'un et dans l'autre. On peut considérer dans la loi le commandement général et l'application particulière. Par exemple, dans cette ordonnance d'Assuérus, tous les Juifs sont condamnés à la mort d'une manière si générale<sup>1</sup> [p. 3] qu'on peut former la demande si Esther elle-même<sup>2</sup> y sera comprise. Ce règlement général<sup>3</sup> fait l'autorité de la loi, et c'est sur l'application particulière que peut intervenir la dispense. Comme donc il appartient au même pouvoir qui établit les règlements généraux de diriger l'application qui s'en fait sur les sujets particuliers, il s'ensuit que faire des lois et accorder des dispenses sont deux appartenances<sup>4</sup> également nobles de l'autorité souveraine, et qu'elles ne peuvent être séparées.

Ces maximes étant posées<sup>5</sup>, venons maintenant à notre sujet. Il y a une loi de mort, une loi de condamnation prononcée généralement contre tous les hommes, contre tous ceux qui naissent d'Adam à la façon ordinaire. Cette loi est si générale et étend son effet si loin, que nous y sommes assujettis aussitôt que nous sommes conçus. Il semble que c'est violer l'autorité de cette loi que d'y apporter quelque exception, quand ce serait en faveur de la sainte Vierge ; et on peut répondre au contraire, selon les principes posés<sup>6</sup>, que ce n'est pas moins violer l'autorité du souverain de<sup>7</sup> dire qu'il ne peut pas dispenser dans l'application particulière, que de dire qu'il ne peut pas imposer une obligation [p. 4] générale.

1. A partir de cet endroit, il n'y a plus de lacune jusqu'à la fin du manuscrit (p. 3-15). L'avant-propos n'était pas compris dans la pagination de Bossuet. Une main moderne l'a marqué 1, 2, afin sans doute de le faire paraître complet. Dans les catalogues, souvent inexacts, d'autographes à vendre, celui-ci était désigné sous le titre : *Sermon pour le Rosaire*.

2. Var. : si la reine elle-même.

3. En 1656 : ce commandement général...

4. En 1656 : des appartenances...

5. En 1656 : établies. — Voy. t. II, p. 246 et suiv., l'ancienne rédaction, où les différences deviennent trop considérables pour pouvoir être toutes signalées en détail.

6. Var. : établis.

7. Ms. : que dire. — Lapsus.

Parlons encore plus clairement. Saint Paul assure <sup>1</sup>, en termes formels, que tous les hommes sont condamnés dans un seul homme, qui est le premier <sup>2</sup>. Je ne m'en étonne pas, Chrétiens. Il regarde l'obligation de la loi, qui d'elle-même s'étend sur tous. Mais il n'exclut pas les réserves que peut faire le souverain, ni les coups d'une puissance absolue. J'avoue que Marie était condamnée par l'autorité de la loi et par la rigoureuse généralité <sup>3</sup> de ses termes. C'est par les grâces, c'est par les réserves, c'est par la puissance absolue que je dis qu'elle a été dispensée.

Mais, direz-vous, abandonner aux dispenses la sacrée majesté des lois, c'est énerver toute leur vigueur; chercher des réserves et des exceptions dans les paroles générales de l'Écriture, c'est leur donner des atteintes fâcheuses <sup>4</sup>, et ouvrir la voie à des interprétations arbitraires. Il est vrai, si cette exception n'est accompagnée de trois circonstances: qu'elle se fasse pour une personne éminente; que l'on soit fondé en exemple; que la gloire du souverain y soit engagée. Quand ces trois choses concourent, on peut conclure sans témérité en faveur de la grâce et de la dispense. On doit le premier à la loi, le second au public, le troisième [p. 5] au Prince. On doit, dis-je, ce respect à la loi, de n'y reconnaître aucune dispense qu'en faveur des personnes extraordinaires; on doit cette satisfaction au public de ne le faire pas sans exemple; on doit au souverain, auteur de la loi, de regarder les intérêts de sa gloire. Voilà les règles que la raison même a établies parmi les hommes. Voyons si nous pouvons faire une juste application de cette pratique à la conception de la sainte Vierge. Regardons en premier lieu la haute et incomparable dignité de cette personne non seulement éminente, mais unique dans sa vocation <sup>5</sup>. Recherchons en

1. Rom., v, 18.

2. Huit mots ajoutés à la phrase de 1656.

3. Var. : par la rigueur... — En 1656; En vertu de l'autorité de la loi. j'avoue que Marie était condamnée. ainsi que le reste des hommes : et c'est par les grâces...

4. Var. : c'est donner des ouver-

tures fâcheuses. — Au lieu d'atténuer son objection, à la manière des orateurs plus ingénieux que puissants, Bossuet la développe et la rend plus pressante qu'en 1656.

5. Var. : dans son état. — Ce qui était dit en quelques mots dans le premier point de 1656 sera ici développé. Ce qui tenait dans un seul

second lieu les exemples qui peuvent autoriser la grâce dont il s'agit. Considérons en troisième lieu la gloire [qui] <sup>1</sup> en revient à son Fils, n[otre] Sauveur. C'est ce que [vous verrez] dans la suite de ce [discours, et ce que je vous prie de m[éditer attentivement.]

### Premier Point.

[P. 6] Comme le privilège de la sainte Vierge est fondé sur la hauteur <sup>2</sup> de sa vocation et sur l'alliance particulière avec la nature divine, à laquelle elle a été élevée, il est nécessaire de bien entendre quelles sont les prérogatives de cette alliance. Et pour cela, rappelez en votre mémoire que le Fils de Dieu a deux rapports avec cette Vierge admirable, le premier <sup>3</sup> en qualité de sauveur, le second en qualité de fils. La première des alliances lui est commune, comme vous savez, avec tous les hommes. Jésus-Christ est un bien commun ; ses mystères sont à tout le monde. Il appelle tout le genre humain au banquet où il se donne lui-même ; sa mort est le sacrifice public ; son sang est le prix de tous les péchés ; sa prédication instruit tout le monde ; et nous verrons bientôt assez clairement que Jésus est le bien commun de toute la nature, puisque ce divin enfant ne sera pas plus tôt né que les Juifs seront appelés à sa crèche par les anges, et les Gentils par les astres. Cependant, et voici, Messieurs, le privilège incomparable de la sainte Vierge, elle a un droit [particul]ier <sup>4</sup> de posséder Jésus [toute seu]le, parce qu'elle peut le posséder comme fils ; nulle [autre créature] n'a part à ce [titre : il n'y a qu]e Dieu et [p. 7] <sup>5</sup> Marie qui puissent avoir le Sauveur pour fils ; et par cette sainte alliance Jésus-Christ se donne tellement à elle qu'on peut dire avec un saint Père que le trésor commun de tout l'univers devient son bien particulier.

paragraphe devient le premier point.

1. Légère déchirure au bas de la page 5. Mais les lignes sont si peu larges, qu'il est aisé de retrouver les mots qui ont disparu.

2. Var. : dignité.

3. Ms. : la première..., la seconde...

— Inadvertances provenant de la rapidité de la rédaction.

4. Les mots enlevés ici (p. 6) par la déchirure dont nous avons parlé se retrouvent un peu plus loin dans une première rédaction effacée (p.8).

5. D'abord page 9. devenue page 7.



Écoutez les belles paroles que nous lisons dans une de ces homélies qui porte le nom d'Eusèbe Émissène<sup>1</sup> : *Réjouissez-vous, Mère bienheureuse, qui avez enfanté le salut aux hommes. Vous recevez la première, vous recevez seule celui qui a été promis depuis tant de siècles à tout l'univers ; vous devenez le temple de la Divinité ; et ce Jésus, ce divin Sauveur, l'espérance du genre humain, la gloire de toute la nature, le bien commun de tous les hommes, est à vous par un titre particulier<sup>2</sup>, que Dieu seul peut partager avec vous : tant la puissance divine vous a voulu distinguer de toutes les créatures !*

Quel édifice assez grand et assez auguste pourrions-nous bâtir sur un si beau fondement ? Toute la source de notre gloire, c'est la bienheureuse alliance que Jésus [p. 8]<sup>3</sup> a contractée avec nous en qualité de sauveur, c'est à cause que le Père nous l'a donné et nous a donnés à lui. C'est pour cela que vous avez cessé d'être enfants d'Adam, devenus par sa miséricorde enfants de Dieu ; non plus enfants de malédiction et de colère, mais enfants d'adoption, de bénédiction et de grâce ; c'est pour cela que nous avons été séparés de cette masse corrompue. Si donc la très sainte Vierge a été donnée à Jésus, si Jésus a été donné à la sainte Vierge d'une façon singulière et incomparable, si l'alliance est particulière et sans exemple, serons-nous téméraires d'avancer que la grâce de la rédemption a dû lui être appliquée avec un privilège incommunicable ? Puisque Jésus est son sauveur, elle doit être séparée avec les autres ; mais, puisque Jésus est son fils, elle doit être séparée avec une prérogative extraordinaire ; et ne sera-t-il pas permis de penser de la sainte Vierge quelque chose qui soit unique ?

1. Sur cette syntaxe, très usitée au XVIII<sup>e</sup> siècle, voy. t. VII (*Remarques sur la grammaire*). — On a aussi attribué cette homélie à saint Encher, et c'est sous ce nom que Bossuet la citait en 1656 (2<sup>e</sup> point). Ici même, ce nom était d'abord revenu sous sa plume. Sur Eusèbe d'Émèse, voy. *Patrol. gr.*, t. LXXXVI. p. 461.

2. En marge, le latin : *Exulta, mater salutis humanæ; ecce Domini mei per tot retro sæcula promissum prima suscipere mereris adventum; habitaculum immense Divinitatis efficeris; spem terrarum, decus sæculorum, commune mundi gaudium peculiari munere sola possides.*

3. D'abord p. 10, devenue p. 8.

[P. 9] <sup>1</sup> Je demande maintenant à ceux qui craignent d'apporter une exception en faveur de la sainte Vierge à la généralité de la loi qui condamne tout le genre humain, quelle raison leur inspire cette retenue. Ce que l'on craint ordinairement, c'est la conséquence. Voyons quelle peut être cette conséquence, et si on la doit appréhender en cette rencontre. Mais peut-être prévenez-vous déjà ma pensée, et vous voyez bien, Chrétiens, qu'on ne doit craindre la conséquence qu'où il peut y avoir de l'égalité. Mais parcourez tous les chœurs des anges, considérez tous les ordres des prédestinés, et toutes les demeures diverses qui sont établies dans la maison du Père céleste ; voyez si vous trouverez une créature qui puisse, je ne dis pas s'égaliser, mais même se comparer en aucune sorte à la divine Marie. Non, ni la foi des patriarches, ni la [prévoyance <sup>2</sup>] des prophètes, ni le zèle infatigable des apôtres, ni la constance invincible des martyrs, ni la pénitence persévérante des confesseurs, ni la pureté inviolable des vierges, ni cette infinie variété de grâces et de vertus que l'efficace du Saint-Esprit et le sang fécond d'un Dieu rédempteur fait reluire dans les différents [p. 10] <sup>3</sup> ordres des bienheureux, n'ont rien qui puisse approcher de cette Vierge admirable. Cette maternité glorieuse, cette alliance éternelle qu'elle a contractée avec Dieu la met dans un rang très singulier, qui ne souffre aucune comparaison. Et, dans une telle inégalité, quelles conséquences pouvons-nous craindre ? Montrez-moi une autre mère de Dieu, montrez-moi une autre vierge féconde, faites-moi voir ailleurs cette plénitude de grâce <sup>4</sup>, cet assemblage de vertus divines, cette humilité si profonde dans une dignité si auguste, et toutes les autres merveilles que j'admire en la sainte Vierge ; et puis dites après cela que l'exception qu'on apporte à une loi générale en fa-

1. C'est la page 8 primitive, effacée, mais avec un autre texte écrit en marge.

2. Var. : la force. — Souligné, c'est-à-dire condamné. C'était apparemment un lapsus. Dans l'ancienne page 6, d'où ceci est repris textuel-

lement, il y avait : *la prévoyance*.

3. C'est la p. 7 primitive.

4. L's est effacé à la fin de ce mot. peut-être à cause de l'expression évangélique : *gratia plena*. (Luc., 1. 28).

veur d'une personne non seulement extraordinaire, mais singulière et unique, a des conséquences dangereuses!

### Second Point.

[P. 11] Voulez-vous que nous passions maintenant aux exemples que j'ai promis? Toutefois ne croyez pas, Chrétiens, que j'espère trouver dans les autres saints des exemples de la grandeur [de] Marie. Car, puisque nous avons dit qu'elle est toute extraordinaire, ce serait se tromper de chercher ailleurs des privilèges semblables aux siens. D'où tirerons-nous donc les exemples en faveur de la dispense que nous proposons? Il les faut nécessairement tirer d'elle-même: et voici quelle est ma pensée.

Je remarque dans les histoires que, lorsque les grâces des souverains ont commencé de prendre un certain cours, elles y coulent avec profusion: les bienfaits s'attirent les uns les autres et se servent d'exemple réciproquement. Jésus-Christ nous dit même dans son Évangile: « *Habenti dabitur*<sup>1</sup>: On donnera à celui qui a déjà; » c'est à dire que, selon l'ordre des libéralités divines, une grâce ne va jamais seule, et qu'elle est le gage de beaucoup d'autres. [p. 12] Ainsi<sup>2</sup> les privilèges extraordinaires qui ont été accordés à la sainte Vierge sont une preuve suffisante que Dieu ne veut pas qu'elle ait été assujettie aux règles communes: et en voici un exemple qui, pour être assez connu<sup>3</sup>, n'en est pas moins digne d'une singulière considération.

Il est écrit de tous les hommes généralement qu'ils pèchent tous en beaucoup de choses: *In multis offendimus omnes*<sup>4</sup>. Ces paroles qui nous enseignent que tous les hommes tombent dans les péchés actuels, du moins dans ces péchés de fragilité que nous appelons véniels, ne sont ni moins expresses ni moins générales que celles où l'obligation au péché originel est clairement établie.

1. Matth., xxv, 29.

2. Ce qui précède était une réminiscence du sermon de 1656. L'argumentation qui suit est toute nouvelle.

3. Ms. assez commun. — Lapsus, amené par le voisinage de: *règles communes*.

4. Jacob., III, 2.

C'est pourquoi saint Augustin, qui est le grand maître des théologiens en cette matière, parle de l'une et de l'autre obligation dans la même généralité<sup>1</sup> ; jusque-là qu'il a avancé dans le cinquième livre contre Julien que tous ceux qui ont contracté le péché originel tombent aussi, dans la suite, dans les péchés actuels, [et<sup>2</sup> qu'il] [p. 13] n'exempte que Jésus-Christ seul de cette double obligation, dont l'une, à ce qu'il prétend, est une suite de l'autre<sup>3</sup>. C'est pourquoi, s'étant aperçu que la sainte Vierge serait enfermée dans ces expressions générales, quand il a été nécessaire de s'expliquer en particulier sur ce sujet, il a déclaré hautement que, par respect pour son fils, il ne prétendait pas qu'elle fût comprise dans ce qui se dit des péchés.

L'autorité d'un si grand homme a été d'un si grand poids, et la doctrine qui enseigne que la bienheureuse Vierge n'a jamais commis aucun péché actuel a été si universelle, que le saint concile de Trente<sup>4</sup> a dit positivement que l'Église le tient ainsi.

Que si la piété des fidèles a exempté la très sainte Vierge d'une suite si universelle et si nécessaire du péché originel, n'est-ce pas un fondement suffisant pour porter sa pureté jusques à la source? [p. 14] Et ne voit-on pas clairement que sa dignité éminente peut fonder une exception dans les lois les plus générales?

Et certes, Chrétiens, si nous reconnaissons qu'elle eût été assujettie aux ordres communs, nous croirions peut-être avec apparence qu'elle aurait été conçue en iniquité, ainsi que les autres hommes. Mais si nous y remarquons au contraire une dispense presque universelle de toutes les lois; si nous y voyons, selon la foi catholique ou selon le sentiment des docteurs les plus approuvés, si, dis-je, nous y voyons un enfantement

1. Note marginale : « Les Pères, dites-vous, ne l'ont pas ainsi enseigné. — Ils nous ont donné les ouvertures. »

2. A reprendre dans une ligne effacée. L'auteur se dispense de récrire les premiers mots.

3. En marge, le latin : *Profecto enim peccatum major fecisset, si parvulus habuisset: nam propterea nul-*

*lus est præter ipsum qui peccatum non fecerit grandioris ætatis accessu, quia nullus est præter ipsum qui peccatum non habuerit infantilis ætatis exortu.* (Lib. V *Contr. Julian.*, cap. 9). — (Id. lib. III *De peccat. mer. et remed.*, 13.)

4. *Conc. Trident.*, Sess. VI. cap. XXIII.

sans douleur, une chair sans rébellion, des sens sans fragilité, une vie sans tache, une mort sans peine ; si son époux n'est que son gardien, son mariage un voile sacré qui couvre et protège sa virginité, son fils bien-aimé une fleur que son intégrité a poussée ; si, lorsqu'elle le conçut, la nature étonnée et confuse crut que toutes ses lois allaient [p. 15] être à jamais renversées ; si le Saint-Esprit tint sa place, et les délices de la virginité celle qui est ordinairement occupée par la convoitise ; enfin si tout est extraordinaire et singulier en Marie, qui pourra croire qu'il n'y a rien eu de surnaturel dans la conception d'une créature si privilégiée, et que ce soit le seul endroit de sa vie qui ne soit distingué par aucun miracle ni consacré<sup>1</sup> par aucune grâce ?

### Troisième Point <sup>2</sup>.

[Ainsi l'excellence de la personne, et l'autorité des exemples favorisent la dispense que nous proposons. Mais je l'appuie en troisième lieu sur ce que la gloire du souverain, c'est-à-dire de Jésus-Christ même, y est visiblement engagée... Si Jésus honore sa mère, il se fait honneur à lui-même ; et il gagne véritablement tout ce qu'il lui donne, parce qu'il lui est plus glorieux de donner, qu'à Marie de recevoir.

Mais venons à des considérations plus particulières. Je dis donc, ô divin Sauveur, que, vous étant revêtu d'une chair humaine pour anéantir cette loi funeste, que nous avons appelée la loi du péché, il y va de votre grandeur de l'abolir<sup>3</sup> dans tous les lieux où elle domine. Suivons, s'il vous plaît, ses desseins et tout l'ordre de ses victoires.

Cette loi règne dans tous les hommes. Elle règne dans l'âge avancé ; Jésus la détruit par sa grâce : il

1. Var. : marqué. — En 1656 : le seul endroit de sa vie qui ne soit marqué par aucun miracle.

2. Bossuet n'a pas écrit ce troisième point. Il a repris la troisième subdivision de la première partie dans le sermon de 1656. Nous la donnons ici entre crochets, mais en

nous bornant à ce qui est essentiel pour achever la démonstration. Voy la rédaction complète, t. II, p. 251-254. Il n'est guère probable que Bossuet l'ait reproduite du premier au dernier mot, sans y introduire de modifications.

3. Var. : la renverser.

n'est pas jusqu'aux enfants nouvellement nés qui ne gémissent sous sa tyrannie ; il l'efface par son baptême : elle pénètre jusqu'aux entrailles des mères, et elle fait mourir tout ce qu'elle y trouve : le Sauveur choisit des âmes illustres, qu'il affranchit de la loi de mort en les sanctifiant devant leur naissance, comme, par exemple, saint Jean-Baptiste. Mais elle remonte jusqu'à l'origine, elle condamne les hommes dès qu'ils sont conçus. O Jésus, vainqueur tout-puissant, n'y aura-t-il donc que ce seul endroit où votre victoire ne s'étende pas ? Votre sang, ce divin remède qui a tant de force pour nous délivrer du mal, n'en aura-t-il point pour le prévenir ? Pourra-t-il seulement guérir, et ne pourra-t-il pas préserver ? Et s'il peut préserver du mal, cette vertu demeurera-t-elle éternellement inutile, sans qu'il y ait aucun de vos membres qui en ressente l'effet ? Mon Sauveur, ne le souffrez pas ; et pour l'intérêt de votre gloire, choisissez du moins une créature où paraisse tout ce que peut votre sang contre cette loi qui nous tue. Et quelle sera cette créature, si ce n'est la bienheureuse Marie ?

... Il est juste certainement que ce sang précieux du fils de la Vierge exerce sur elle toute sa vertu, pour honorer le lieu d'où il est sorti... Marie a cela de commun avec tous les hommes, qu'elle est rachetée du sang de son fils ; mais elle a cela de particulier, que ce sang a été tiré de son chaste corps... Elle a cela de commun avec tous les fidèles que Jésus lui donne son sang ; mais elle a cela de particulier, qu'il l'a premièrement reçu d'elle. Elle a cela de commun avec nous que ce sang tombe<sup>1</sup> sur elle pour la sanctifier ; mais elle a cela de particulier qu'elle en est la source. Tellement que nous pouvons dire que la conception de Marie est comme la première origine du sang de Jésus. C'est de là que ce beau fleuve commence à se répandre, ce fleuve de grâces qui coule dans nos veines par les sacrements, et qui porte l'esprit de vie dans tout le corps de l'Église. Et de même que les fontaines, se souvenant toujours de leurs sources, portent leurs eaux en rejaillissant jusqu'à

1. Var. : coule.

leur hauteur, qu'elles vont chercher au milieu de l'air ; ainsi ne craignons pas d'assurer que le sang de notre Sauveur fera remonter sa vertu jusqu'à la conception de sa mère, pour honorer le lieu dont il est sorti <sup>1</sup>.

Ne cherchez donc plus, Chrétiens, ne cherchez plus le nom de Marie dans l'arrêt de mort prononcé contre tous les hommes. Il n'y est plus, il est effacé ; et comment ? par ce divin sang qui, ayant été puisé en son chaste sein, tient à gloire d'employer pour elle tout ce qu'il renferme <sup>2</sup> de force en lui-même contre cette funeste loi qui nous tue dès notre origine. D'où il est aisé de conclure qu'il n'est rien de plus favorable que la dispense dont nous parlons, puisque nous y voyons concourir ensemble l'excellence de la personne, l'autorité des exemples, et la gloire du souverain, c'est-à-dire de Jésus-Christ même...]

1. Var. : d'où il est premièrement  
écoulé.

2. Var. : ramasse.

---

AVENT DE SAINT-THOMAS-DU-LOUVRE. (1668).

## SERMON POUR LE II<sup>E</sup> DIMANCHE.

Reprise du *Cæci vident* de 1665.

---

Un passage effacé dans le sermon du III<sup>e</sup> dimanche nous indique clairement le sujet de celui qui l'avait précédé<sup>1</sup> : « Poussons dans la solitude le chrétien pénitent. *Je fis dimanche dernier un portrait en raccourci de la morale chrétienne.* Je veux aujourd'hui vous donner l'image de la sainte pénitence... » Ce *portrait en raccourci* se trouve dans le second point du sermon sur la *Divinité de la religion*, comme l'appellent les éditeurs, ou, pour parler plus exactement, *sur la Divinité de Jésus-Christ*.

Le retour de l'orateur à ce discours, qui est comme son *Poème de la Religion*, est attesté du reste par d'assez nombreuses retouches sur l'original<sup>2</sup>. Deux pages nouvelles (f<sup>o</sup> 181) ont même été introduites à cette occasion dans le troisième point. En cet endroit, en effet, où il s'agissait de combattre victorieusement le calcul abominable de ceux qui spéculent sur la bonté de Dieu pour l'offenser plus résolûment, il ne pouvait se contenter d'avoir esquissé en marge quelques pensées nouvelles, comme il avait commencé à le faire; il était à propos de recueillir toutes ses forces, et de donner une forme vivante à tous ses arguments.

Toutefois ce n'est point encore ici le dernier mot de son éloquence ni le dernier effort de son zèle. L'année suivante, il trouvera le secret de nouveaux perfectionnements. Comme c'est la rédaction de 1669 qui est définitive, et que sa place est dans ce même volume, nous prions le lecteur de s'y reporter<sup>3</sup>. Nous y indiquerons toutes les particularités de celle de 1668.

1. Ms. fr. 12821, fos 164-183.

2. Ms. fr. 12821, f<sup>o</sup> 223.

3. Voyez: Avent de Saint-Germain, second dimanche.

---



AVENT DE SAINT-THOMAS-DU-LOUVRE.

SERMON POUR LE III<sup>e</sup> DIMANCHE.

16 décembre 1668.

Les éditeurs ont placé ce sermon au quatrième dimanche de l'Avent, bien que l'évangile commenté soit celui du troisième, et que l'auteur ait écrit lui-même sur le titre <sup>1</sup>: *3<sup>me</sup> dimanche*. On a aussi prétendu, bien à tort, qu'il avait été prêché à la Cour : on s'appuyait sur un passage où il s'agit d'un roi « pénitent au milieu de sa cour ; » nous montrerons d'après les ratures, comme nous l'avons fait remarquer dans l'*Histoire critique* <sup>2</sup>... que ce roi pénitent est David, et non Louis XIV.

Nous avons dû modifier en plusieurs endroits les textes imprimés, notamment dans l'exorde proprement dit (second exorde), où nos prédécesseurs n'avaient pas tenu compte de remaniements indiqués par des chiffres, et confirmés par des corrections marginales.

*Ego vox clamantis in deserto.*

Je <sup>3</sup> suis la voix de celui qui crie  
dans le désert.

(Joan., I, 23.)

Les hommes <sup>1</sup>, dont la passion a corrompu le jugement, ne savent pas suivre les traces de la vérité et ne s'accordent ni avec elle ni avec eux-mêmes <sup>5</sup>. La vie

1. Ms. fr. 12821, f<sup>os</sup> 217-233 — In-4 ; moitié de marge. — Bossuet lui-même a écrit sur la feuille du titre : *3<sup>e</sup> dimanche* ; son neveu a plus tard ajouté : *S. Jean-Baptiste, pénitence*.

2. Page 244.

3. Le texte n'est pas traduit ici ; mais il l'est en tête du second exorde (f<sup>o</sup> 221).

4. Première rédaction, inachevée et effacée, de cet avant-propos : « L'évangéliste saint Jean nous présente le ministère de saint Jean-Baptiste d'une manière admirable, lorsqu'il nous dit de lui ces paroles : « Il n'était pas la lumière, mais il

était envoyé pour rendre témoignage de la lumière » (Joan., I, 18). N'êtes-vous pas étonnés, mes Frères, de cette parole de l'évangéliste ? Jésus-Christ est la lumière, et toutefois on ne le voit pas. Il a été au milieu du monde, et les siens ne l'ont pas connu. Jean-Baptiste n'est pas la lumière, et non seulement on le connaît, mais encore on connaît par lui la lumière même ! Qui vit jamais un pareil prodige ? A-t-on jamais pensé qu'il fallût montrer la lumière aux hommes et leur dire : Voilà le soleil ? »

5. Var. ; et la lumière elle-même les confond et les égare.

étonnante de saint Jean-Baptiste cause une telle admiration au conseil des Juifs qui était [en] Jérusalem <sup>1</sup>, qu'ils envoient dans notre évangile une solennelle députation pour lui demander s'il n'est point Élie, s'il n'est point ce grand prophète promis par Moïse, enfin s'il n'est point le Christ. Jean, cet humble ami de l'Époux <sup>2</sup>, qui ne songe plus qu'à décroître et à s'abaisser aussitôt que Jésus-Christ veut paraître, pour lui donner la gloire qui lui est due, se sert de cette occasion pour découvrir aux Juifs ce divin Sauveur qui était au milieu d'eux sans qu'ils voulussent le connaître. Mais de quelle erreur ne sont point capables des hommes préoccupés, et dont le sens est dépravé <sup>3</sup> ! Ils s'adressent à saint Jean-Baptiste pour apprendre de lui-même quel il est, et le consultent sur ce qui le touche <sup>4</sup>, tant il leur paraît digne d'être cru <sup>5</sup>, et ils le jugent tout ensemble si peu digne de créance, qu'ils rejettent le témoignage fidèle <sup>6</sup> qu'il rend à un autre. Ils ont conçu une si haute estime de sa personne, qu'ils le prennent pour un prophète, et doutent même s'il n'est point le Christ ; et en même temps ils font si peu d'estime de son jugement, qu'ils ne veulent pas reconnaître le Christ qu'il leur montre : tant il est vrai, Chrétiens, qu'il n'y a point de contradiction ni d'extravagance où ne tombent ceux que leur présomption aveugle, et qui osent mêler leurs propres pensées aux lumières que Dieu leur présente !

Allons, mes Frères, à saint Jean-Baptiste dans un esprit opposé à celui des Juifs. Puisque <sup>7</sup> l'Église nous fait entendre ses divines prédications pour préparer les voies au Sauveur naissant, et lui fait faire par ce moyen

1. Var. : aux Juifs de Jérusalem. qu'ils lui font une solennelle députation pour...

2. Var. : Jean. fidèle ami de l'Époux. se sert... — Il se sert de cette occasion pour... — La leçon définitive est écrite sur le verso. à la suite de l'avant-propos. — Édit. : Cet humble et fidèle ami de l'Époux... (Fusion de deux rédactions qui se lisent sur deux pages différentes.)

3. Var. : des hommes qui ne s'attachent qu'à leur propre sens.

4. Var. : Ils s'adressent à lui-même pour apprendre quel il est, et ils le jugent tout ensemble...

5. Var. : tant ils l'estiment digne d'être cru.

6. Var. : sincère.

7. Toutes les éditions font ici uncontresens de ponctuation : «... des Juifs. puisque l'Église... office de Précurseur. Écoutez... »

encore une fois son office de précurseur<sup>1</sup>, écoutons attentivement cette voix qui nous doit conduire à la Parole éternelle. Mais, pour nous rendre capables de profiter de ses instructions, prions la très sainte Vierge qu'elle nous obtienne la grâce d'être émus à la voix de saint Jean-Baptiste comme Jean-Baptiste fut ému lui-même à la voix de cette Vierge bénite<sup>2</sup>, lorsqu'elle alla lui porter jusques dans les entrailles de sa mère une partie de la grâce qu'elle avait reçue avec plénitude : *Ave*.

[P. 1] Vous venez entendre aujourd'hui un grand et excellent<sup>3</sup> prédicateur, c'est le célèbre Jean-Baptiste, flambeau devant la lumière, voix devant la Parole, ange devant l'Ange du grand conseil<sup>4</sup>, médiateur devant le Médiateur, c'est-à-dire médiateur entre la Loi et l'Évangile, précurseur de celui qui le devance ; qui<sup>5</sup> baptise au dehors celui qui le baptise au dedans, et répand de l'eau sur la tête de celui qui répand le feu et le Saint-Esprit dans les cœurs. Voilà, mes Frères, le prédicateur qui demande votre audience. A voir<sup>6</sup> ce prédicateur si exténué<sup>7</sup>, cet homme qui n'a point de corps, dont le cri néanmoins est si perçant<sup>8</sup>, on pourrait croire qu'en effet ce n'est qu'une voix, mais une voix que Dieu fait entendre aux mortels pour leur inspirer une crainte salutaire<sup>9</sup>. Au bruit de cette voix, non seulement le désert est ému, mais les villes sont troublées, les peuples tremblants, les provinces alarmées. On voit accou-

1. Var. : ... prédications. et lui fait faire encore durant (cet Avent) son office de précurseur.

2. Ms. : beniste.

3. Var. : admirable.

4. Ces sept mots sont une addition marginale, de date incertaine. — Bossuet ajoute en même temps : « Elie. » Ce mot, introduit dans le texte, serait en contradiction, du moins apparente, avec ce qu'on lira un peu plus loin.

5. Édit. : dont la main, qui s'estime indigne d'approcher seulement des pieds de Jésus, est élevée même dessus sa tête — Phrase supprimée.

6. Notre texte diffère ici profondé-

ment de celui des éditions précédentes. Elles donnent l'ébauche primitive. Nous avons tenu compte de toutes les modifications que l'auteur y a introduites. Elles sont de même écriture que le corps du discours, et ne se rapportent point à une circonstance plus récente. A partir de ces mots, la fin de l'alinéa et l'alinéa suivant sont tirés de la p. 2.

7. Édit. : ce squelette. — Surcharge effacée.

8. Var. : et qui tonne néanmoins avec tant de force.

9. Var. : pour leur faire craindre sa colère.

rir aux pieds de saint Jean-Baptiste toute la Judée saisie de frayeur, tant il annonce<sup>1</sup> fortement aux hommes les sévères jugements de Dieu qui les pressent et qui les poursuivent : *Race de vipères*<sup>2</sup>, etc.

Il n'est point<sup>3</sup> ce que les Juifs ont pensé. Il n'est point le Prophète, il n'est point le Christ, il n'est point Élie. Il est une voix, il est un cri, qui avertit les pécheurs de leur ruine<sup>4</sup> prochaine et inévitable, s'ils ne font bientôt pénitence.

Il a raison de se définir<sup>5</sup> de la sorte : *Je suis*, dit-il, *une voix* ; parce que tout parle en lui, sa vie, ses jeûnes, ses austérités, cette pâleur, cette sécheresse de son visage, l'horreur de ce cilice de poils de chameau qui couvre son corps et de cette ceinture de cuir qui serre ses reins, sa retraite, sa solitude, le désert affreux qu'il habite : [p. 2] tout parle, tout crie, tout est animé. Tels devraient être les prédicateurs : il faudrait que tout fût parlant et résonnant en eux : *Totum se vocalem debet verbi nuntius exhibere*, comme disait cet ancien Père<sup>6</sup>.

[P. 3] Prêtons l'oreille attentive [à] ce divin prédicateur<sup>7</sup>, prophète et plus que prophète. Oui, puisqu'il est tout voix pour nous parler, soyons tout oreille pour l'entendre. « Je suis, dit-il, la voix de celui qui crie dans le désert : Préparez les chemins<sup>8</sup> du Seigneur ; redressez<sup>9</sup> dans la solitude les sentiers de notre Dieu : *Vox clamantis in deserto : Parate viam Domini ; rectas facite in solitudine semitas Dei nostri*<sup>10</sup>. Tout le mys-

1. Var. : dénonce.

2. Matth.. III. 7.

3. Édit. : Il a donc raison de dire qu'il n'est point .. — On reproduit ainsi des mots effacés dans un remaniement. Il est vrai qu'on paraît ne l'avoir pas remarqué, puisqu'on n'a tenu aucun compte ni des chiffres qui marquent l'ordre définitif des phrases, ni des suppressions, ni même des additions destinées à faire le raccord dans l'alinéa suivant.

4. Var. : le genre humain de sa ruine.

5. Var. : Il a raison de se dire et [de se] définir .. — de nous dire, en se définissant lui-même .. — de nous dire qu'il est une voix. — Avec cet alinéa, Bossuet revient à la p. 1. Par

des numéros à la marge sont indiquées les transpositions.

6. Bossuet ne nomme pas cet ancien Père. — Nous n'avons pu retrouver la provenance de cette citation. — En marge : *Pontifex*. — Peut-être ce mot devrait-il se placer avant *verbi nuntius*.

7. Édit. : Prêtons, mes Frères, l'oreille attentive... — « Mes Frères » provient d'une variante : Écoutez, mes Frères, attentivement ce divin prédicateur ..

8. Var. : la voie. — les voies du Seigneur. — Changé en raison des mots qui précèdent : « Je suis... la voix... »

9. Var. : faites droits, dressez.

10. Is., XL, 3.

tère de la pénitence, tout l'ordre de l'expiation des crimes, toute la méthode pour les traiter et pour les guérir. Écoutons donc la voix qui nous parle, laissons-nous frapper distinctement par tous ses sons : voyons<sup>1</sup> ce que c'est que ce désert où elle crie, quelle [p. 4] préparation elle nous demande, quelle droiture elle nous prescrit. Voilà sans détour et sans circuit le partage de mon discours et le sujet de vos attentions.

### Premier Point.

La voix qui nous invite à la pénitence se plaît à se faire entendre dans le désert. Il faut quitter le grand monde et les compagnies ; il faut aimer la retraite, le silence et la solitude, pour écouter cette voix qui ne veut point être étourdie par le bruit et le tumulte des hommes.

[P. 5] Et certes<sup>2</sup> nous errons dans le principe, si nous croyons que l'esprit de componction et de pénitence puisse subsister dans ce commerce éternel du monde, auquel nous abandonnons toute notre vie. Un pénitent est un homme pensif et attentif à son âme<sup>3</sup> : « *Cogitabo pro peccato meo*<sup>4</sup> : Mon péché occupe tou-

1. Var. : Telle est la voix qui nous parle ; il reste que nous entendions quel est le désert où.. — Les éditeurs interprètent autrement tout ce passage. Leur leçon est ingénieuse, mais elle nous a paru arbitraire.

2. Passage retranché (par un simple trait en marge) : « La première chose que Dieu fait quand il veut toucher un homme du monde, c'est de le tirer à part pour lui parler en secret : « J'ai trouvé, dit-il, cette âme mondaine avec tous les ornements de sa vanité : *Ornabatur in aure sua et monili suo* » (Ose., II. 13) Elle ne songeait qu'à plaire au monde, à voir et à être vue. « Elle courrait » comme une insensée « après ses galants (var. : ses amants), » après ceux qui flattaient ses mauvais désirs, « et elle m'oubliait, dit le Seigneur : *Et ibat post amatores suos, et obliviscatur mei, dicit Dominus* (Ibid.). » « Et moi, je commencerai de l'allaiter, je lui ferai ressentir une goutte des douceurs

célestes ; je l'attirerai à la solitude, et je lui parlerai selon son cœur : *Propter hoc, ecce ego lactabo eam, et ducam eam in solitudinem, et loquar ad cor ejus* (Ibid., 14 ; *texte completé en marge*). Je lui dirai des paroles de consolation et d'instruction divine. »

— A la suite, se lit un passage formellement effacé, mais qui n'en prouve pas moins deux choses : 1<sup>o</sup> que ce sermon est destiné, comme nous l'avons dit, au troisième dimanche ; 2<sup>o</sup> que le *Cæci ridet* fut repris le dimanche précédent : « Entrons, mes Frères, dans cette pensée : poussons dans la solitude le chrétien pénitent. Je fis dimanche dernier un portrait en raccourci de la morale chrétienne. Je veux aujourd'hui vous donner l'image de la sainte pénitence ; et je dis que son premier caractère, c'est d'aimer le silence et la retraite. »

3. Var. : à soi-même.

4. Ps. XXXVII, 19.

tes mes pensées. » Un pénitent est un homme dégoûté et de lui-même [p. 6] et du monde : « *Dormitavit anima mea pro tudio*<sup>1</sup> : Mon âme languit d'ennui. » Un pénitent est un homme qui veut soupirer<sup>2</sup>, qui veut gémir : « *Laboravi in gemitu meo*<sup>3</sup> : J'ai été pressé par mes sanglots. » Un tel homme veut être seul, veut avoir des heures particulières ; le monde l'importune et lui est à charge.

Je vous étonnerais<sup>4</sup>, mes Frères, si je vous racontais les lois de l'ancienne pénitence. On tirait<sup>5</sup> le soldat de la milice, le marchand du négoce<sup>6</sup>, tout chrétien pénitent des emplois du siècle. Ils priaient, ils méditaient nuit et jour ; ils regrettaient sans cesse le bien qu'ils avaient perdu. Ils n'étaient<sup>7</sup> ni des fêtes, ni des jeux, ni des affaires du monde. Ils se nourrissaient dans leurs maisons du pain de larmes. Ils ne sortaient en public que pour aller se confondre à la face de l'Église, et implorer aux pieds de leurs frères le secours de leurs prières charitables ; tant ils estimaient la retraite et la solitude nécessaire !

Qu'est-ce en effet qui nous a poussés<sup>8</sup> dans ces prodigieux égarements ? qu'est-ce qui nous a fait oublier et Dieu et nous-mêmes, si ce n'est qu'étourdis par le bruit du monde, nous n'avons pas même connu nos excès ? Notre conscience, [p. 7] témoin véritable, ami fidèle et incorruptible, n'a jamais le loisir de nous parler ; et toutes nos heures sont si occupées, qu'il ne reste plus de temps<sup>9</sup> pour cette audience. Et cependant il est véritable que qui ôte à l'esprit sa réflexion, lui ôte toute sa force. Car<sup>10</sup> il y a cette différence entre la raison et les sens, que les sens font d'abord leur impression, leur opération est prompte, leur attaque

1. Ps. cxviii. 28.

2. Var. : s'affliger. — Édit. : qui vent soupirer. s'affliger, qui vent...

3. Ps. vi. 6.

4. Var. : Je vous ferais peur.

5. Var. : On arrachait.

6. Var. : de son négoce.

7. Ici, les éditeurs ont bien suivi l'ordre indiqué par des chiffres. De même en plusieurs circonstances. Ils n'y renonçaient qu'en raison de quelque difficulté dans l'interpréta-

tion.

8. Var. : En effet, qui nous a poussés... qui nous a fait oublier... ?

9. Var. : qu'il n'en reste aucune — qu'il n'en reste plus...

10. Var. : Or il y a cette différence entre la raison et les sens, que l'impression des sens est fort vive, leur opération prompte... — Le passage est refait en marge. Lachat renvoie en note la leçon définitive.

brusque et surprenante; au contraire, la raison a besoin de temps pour ramasser ses forces, pour ordonner ses principes<sup>1</sup>; pour appuyer ses conséquences, pour affermir ses résolutions; tellement qu'elle est entraînée<sup>2</sup> par les objets qui se présentent, et emportée, pour ainsi dire, par le premier vent, si elle ne se donne à elle-même par son attention un certain poids, une certaine consistance, un certain arrêt. *Iniquitates nostræ quasi ventus abstulerunt nos*<sup>3</sup>: ce vent ne manquera jamais de nous emporter<sup>4</sup>, si notre âme ne se roidit et ne s'affermir elle-même par une attention actuelle. [Le monde] ne lui permet pas<sup>5</sup>: il sait remuer si puissamment [p. 8] je ne sais quoi d'inquiet et d'impatient que nous avons dans le fond du cœur<sup>6</sup>, qu'il nous tient toujours en mouvement. Toutes les heures s'écoulent trop vite, toutes les journées finissent trop tôt: en sorte qu'on n'est jamais un moment à soi, et qui n'est pas à soi-même, de qui ne devient-il pas le captif?

Hommes errants, hommes vagabonds, déserteurs de votre âme et fugitifs de vous-mêmes<sup>7</sup>, « *redite, prævaricatores, ad cor*<sup>8</sup>, retournez au cœur: » commencez à réfléchir, et à entendre la voix qui vous rappelle au dedans<sup>9</sup>. Si vous vous êtes perdus par cette prodigieuse dissipation, il faut qu'un recueillement salutaire commence votre guérison. Une partie de votre mal consiste dans un certain étourdissement que le bruit du monde a causé, et dont votre tête est toute ébranlée: de là, ce vertige, cet ébranlement de cerveau<sup>10</sup>: il faut vous mettre à l'écart, il faut vous donner du repos. Voici le médecin qui vous dit lui-même, par la bouche

1. Var.: ses maximes.

2. Var.: attirée.

3. Is., LXIV, 6.

4. Ms.: apporter. (Lapsus) — Addition marginale, écrite avec précipitation.

5. Au lieu de cette petite phrase, les éditeurs donnent une première rédaction effacée: « Si donc on lui ôte la réflexion, on lui ôte toute sa force, on la laisse découverte et à l'abandon, pour être la proie du premier venu. C'est, mes Frères, ce que fait le monde: il sait... »

6. Var.: qui est au fond de notre

âme.

7. Var.: qui vous fuyez vous-même[s].

8. Is., XLVI, 8.

9. Var.: (qui vous fuyez vous-mêmes), écoutez donc, il est temps, la voix qui vous rappelle à vous-même[s] — à la solitude.

10. Var.: cette commotion de cerveau — le vertige et le tourment de tête — et dont votre tête est toute ébranlée — votre cerveau en est ému. — Toutes ces surcharges (en marge, ainsi que la rédaction définitive) sont extrêmement confuses.

de son prophète : « *Si revertamini et quiescatis, salvii eritis : in silentio et in spe erit fortitudo vestra*<sup>1</sup> : Si vous sortez de ce grand tumulte, et que vous preniez du repos, vous serez sauvés<sup>2</sup> ; et, en gardant le silence, vos forces commenceront de se rétablir<sup>3</sup>. »

[P. 9] Le docte saint Jean Chrysostome a renfermé en un petit mot une sentence remarquable, quand il a dit<sup>4</sup> que, pour former les mœurs, et peut-être en pourrions-nous dire autant de l'esprit, il faut désapprendre tous les jours. En effet, mille faux préjugés nous ont gâté l'esprit<sup>5</sup> et corrompu le jugement ; et la source de ce désordre, c'est qu'aussitôt que nous avons commencé d'avoir quelque connaissance, le monde a entrepris de nous enseigner, [et] a joint<sup>6</sup> aux tromperies de nos sens celle[s] de l'opinion et de la coutume. C'est de là que nous avons tiré ces belles leçons : qu'il faut tout mesurer à notre intérêt ; que la véritable habileté, c'est de faire tout servir à notre fortune ; qu'il faut venger les affronts : endurer, c'est s'attirer de nouveaux insultes<sup>7</sup> ; cette grande modération<sup>8</sup>, c'est la vertu des esprits vulgaires ; la patience est le partage des faibles et la triste consolation de ceux qui ne peuvent rien ; dans une vie si courte et si malheureuse que la nôtre, c'est folie de refuser le peu de plaisir que la nature nous donne ! Voilà les [p. 10] grandes leçons que nous apprenons tous les jours dans les compagnies : si bien que tous les préceptes de Dieu et de la raison demeurent ensevelis sous les maximes du monde.

Après cela, mes Frères, vous comprenez aisément la nécessité de désapprendre ; mais, certes, pour oublier de telles leçons, il faut quitter l'école et le maître. Car considérez, je vous prie, de quelle sorte le monde nous

1. Is., xxx, 15.

2. Var. : guéris.

3. Var. : et vos forces commenceront de se rétablir, si vous gardez le silence — par le silence.

4. S. Chrysost., *Homil. XI in Genes.*

5. Var. : de faux préjugés nous ont gâté l'esprit — nous avons l'esprit gâté de faux préjugés : aussitôt...

6. Var. : le monde a joint... — Les mots « a entrepris de nous enseigner » sont une addition interlinéaire.

7. *Insulte.* Bossuet écrivait alors ce mot en trois syllabes ; mais il restait de l'hésitation sur le genre. Nous avons rencontré précédemment le féminin (p. 98, et t. IV p. 67).

8. Var. : la modération.



persuade. Ce maître dangereux n'agit pas <sup>1</sup> à la mode des autres maîtres : il enseigne sans dogmatiser ; il a sa méthode particulière, de ne prouver pas ses maximes, mais de les imprimer dans le cœur sans qu'on y pense : autant d'hommes qui nous parlent, autant d'organes qui nous les inspirent. Ainsi il ne suffit pas de lui opposer des raisons et des maximes contraires, parce que cette doctrine du monde s'insinue <sup>2</sup> plutôt par une insensible contagion que par une instruction expresse et formelle. Oui certes, [p. 11] tout <sup>3</sup> ce qui se dit dans les compagnies, et l'air même qu'on y respire, n'imprime que plaisir et que vanité <sup>4</sup>, et si vous demandez à Tertullien ce qu'il craint pour nous dans le monde : Tout, vous répondra ce grand homme, « jusqu'à l'air, qui est infecté par tant de mauvais discours, par tant de maximes antichrétiennes <sup>5</sup> : *Ipsumque aerem, scelestis vocibus constupratum* <sup>6</sup> ».

Ne vous étonnez donc pas si je dis que le premier instinct que ressent un homme touché de Dieu est celui

1. Var. : il n'agit pas.

2. Var. : se communique.

3. Var. : Oui certes, autant d'hommes qui nous parlent, autant d'organes qui nous les inspirent. Nos ennemis par leurs menaces, nos amis par leurs bons offices, concourent également à nous donner de fausses idées des biens et des maux. — La première de ces deux phrases a sa place un peu plus haut ; la seconde est effacée.

4. Première rédaction (à la suite de ce passage), supprimée par un trait en marge : « Ainsi vous n'avancez rien (correction commencée : nous n'avons rien ; *l'auteur ne continue pas à corriger, parce qu'il se décide à retrancher*) de n'avalier pas tout à coup le poison du libertinage, si cependant vous le sucez peu à peu, si vous laissez gagner jusqu'au cœur cette subtile contagion qu'on respire avec l'air du monde, dans ses conversations et dans ses coutumes. Tout nous gâte, tout nous séduit, et si nous demandons à Tertullien... » — Seconde rédaction : « et le grand malheur de la vie humaine, c'est que nul ne se contente (*var. : ne veut*) d'être

insensé seulement pour soi, mais veut faire passer sa folie aux autres : si bien que ce qui nous serait indifférent, souvent, tant nous sommes faibles, excite notre imprudente curiosité par le bruit qu'on en fait autour de nous. Dans cet étrange empressement de nous entrecommuniquer nos erreurs et nos folies, l'esprit se corrompt tout à fait : et si vous demandez à Tertullien... » — En récrivant au-dessous de cette addition marginale ce qui se lisait déjà en tête de la page : « Tout ce qui se dit dans les compagnies, et l'air même qu'on y respire, n'inspire que plaisir et que vanité, » Bossuet l'a réduite au rôle de variante. Deforis n'entendait pas perdre de si belles choses. Il conserve dans son texte toutes les rédactions successives, en les superposant de son mieux. Lachat, au contraire, prend le parti plus facile de renvoyer dans les notes tout ce qui se lit en marge : il donne, ainsi comme définitives les premières ébauches.

5. Var. : corrompues.

6. *De Spectac.*, n. 27. — Ms... *ipsum etiam aerem...*

de son prophète : « *Si revertamini et quiescatis, salvii eritis : in silentio et in spe erit fortitudo vestra*<sup>1</sup> : Si vous sortez de ce grand tumulte, et que vous preniez du repos, vous serez sauvés<sup>2</sup> ; et, en gardant le silence, vos forces commenceront de se rétablir<sup>3</sup>. »

[P. 9] Le docte saint Jean Chrysostome a renfermé en un petit mot une sentence remarquable, quand il a dit<sup>4</sup> que, pour former les mœurs, et peut-être en pourrions-nous dire autant de l'esprit, il faut désapprendre tous les jours. En effet, mille faux préjugés nous ont gâté l'esprit<sup>5</sup> et corrompu le jugement ; et la source de ce désordre, c'est qu'aussitôt que nous avons commencé d'avoir quelque connaissance, le monde a entrepris de nous enseigner, [et] a joint<sup>6</sup> aux tromperies de nos sens celle[s] de l'opinion et de la coutume. C'est de là que nous avons tiré ces belles leçons : qu'il faut tout mesurer à notre intérêt ; que la véritable habileté, c'est de faire tout servir à notre fortune ; qu'il faut venger les affronts : endurer, c'est s'attirer de nouveaux insultes<sup>7</sup> ; cette grande modération<sup>8</sup>, c'est la vertu des esprits vulgaires ; la patience est le partage des faibles et la triste consolation de ceux qui ne peuvent rien ; dans une vie si courte et si malheureuse que la nôtre, c'est folie de refuser le peu de plaisir que la nature nous donne ! Voilà les [p. 10] grandes leçons que nous apprenons tous les jours dans les compagnies ; si bien que tous les préceptes de Dieu et de la raison demeurent ensevelis sous les maximes du monde.

Après cela, mes Frères, vous comprenez aisément la nécessité de désapprendre ; mais, certes, pour oublier de telles leçons, il faut quitter l'école et le maître. Car considérez, je vous prie, de quelle sorte le monde nous

1. Is., xxx, 15.

2. Var. : gnéris.

3. Var. : et vos forces commenceront de se rétablir, si vous gardez le silence — par le silence.

4. S. Chrysost., *Homil. XI in Genes.*

5. Var. : de faux préjugés nous ont gâté l'esprit — nous avons l'esprit gâté de faux préjugés : aussitôt...

6. Var. : le monde a joint... — Les mots « a entrepris de nous enseigner » sont une addition interlinéaire.

7. *Insulte.* Bossuet écrivait alors ce mot en trois syllabes ; mais il restait de l'hésitation sur le genre. Nous avons rencontré précédemment le féminin (p. 98, et t. IV p. 67).

8. Var. : la modération.

persuade. Ce maître dangereux n'agit pas <sup>1</sup> à la mode des autres maîtres : il enseigne sans dogmatiser ; il a sa méthode particulière, de ne prouver pas ses maximes, mais de les imprimer dans le cœur sans qu'on y pense : autant d'hommes qui nous parlent, autant d'organes qui nous les inspirent. Ainsi il ne suffit pas de lui opposer des raisons et des maximes contraires, parce que cette doctrine du monde s'insinue <sup>2</sup> plutôt par une insensible contagion que par une instruction expresse et formelle. Oui certes, [p. 11] tout <sup>3</sup> ce qui se dit dans les compagnies, et l'air même qu'on y respire, n'imprime que plaisir et que vanité <sup>4</sup>, et si vous demandez à Tertullien ce qu'il craint pour nous dans le monde : Tout, vous répondra ce grand homme, « jusqu'à l'air, qui est infecté par tant de mauvais discours, par tant de maximes antichrétiennes <sup>5</sup> : *Ipsumque aerem, scelestis vocibus constupratum* <sup>6</sup>.

Ne vous étonnez donc pas si je dis que le premier instinct que ressent un homme touché de Dieu est celui

1. Var. : il n'agit pas.

2. Var. : se communique.

3. Var. : Oni certes, autant d'hommes qui nous parlent, autant d'organes qui nous les inspirent. Nos ennemis par leurs menaces, nos amis par leurs bons offices, concourent également à nous donner de fausses idées des biens et des maux. — La première de ces deux phrases a sa place un peu plus haut ; la seconde est effacée.

4. Première rédaction (à la suite de ce passage), supprimée par un trait en marge : « Ainsi vous n'avancez rien (correction commencée : nous n'avancions rien ; *l'auteur ne continue pas à corriger, parce qu'il se décide à retrancher*) de n'avalier pas tout à coup le poison du libertinage, si cependant vous le sucez peu à peu, si vous laissez gagner jusqu'au cœur cette subtile contagion qu'on respire avec l'air du monde, dans ses conversations et dans ses coutumes. Tout nous gâte, tout nous séduit, et si nous demandons à Tertullien... » — Seconde rédaction : « et le grand malheur de la vie humaine, c'est que nul ne se contente (*var. : ne veut*) d'être

insensé seulement pour soi, mais veut faire passer sa folie aux autres ; si bien que ce qui nous serait indifférent, souvent, tant nous sommes faibles, excite notre imprudente curiosité par le bruit qu'on en fait autour de nous. Dans cet étrange empressement de nous entrecommuniquer nos erreurs et nos folies, l'esprit se corrompt tout à fait : et si vous demandez à Tertullien... » — En récrivant au-dessous de cette addition marginale ce qui se lisait déjà en tête de la page : « Tout ce qui se dit dans les compagnies, et l'air même qu'on y respire, n'inspire que plaisir et que vanité, » Bossuet l'a réduite au rôle de variante. Deforis n'entendait pas perdre de si belles choses. Il conserve dans son texte toutes les rédactions successives, en les superposant de son mieux. Lachat, au contraire, prend le parti plus facile de renvoyer dans les notes tout ce qui se lit en marge : il donne, ainsi comme définitives les premières ébauches.

5. Var. : corrompues.

6. *De Spectac.*, n. 27. — Ms... *ipsum etiam aerem...*

de se séquestrer [p. 12] du grand monde. La même voix qui nous appelle à la pénitence, nous appelle aussi au désert, c'est-à-dire au silence, à la solitude et à la retraite. Écoutez ce saint pénitent : « *Similis factus sum pellicano solitudinis, factus sum sicut nycticorax in domicilio; vigilavi, et factus sum sicut passer solitarius in tecto*<sup>1</sup> : Je suis, dit-il, devenu semblable au pélican des déserts et au hibou des lieux solitaires et ruinés, oiseaux qui fuient la lumière et le jour : j'ai passé la nuit en veillant, et je me trouve comme un passereau tout seul sur le toit d'une maison. » Au lieu de cet air toujours complaisant que le monde nous inspire, l'esprit de pénitence nous met dans le cœur je ne sais quoi de rude et de sauvage. Ce n'est plus cet homme doux et galant qui liait toutes les parties<sup>2</sup> ; ce n'est plus cette femme commode et complaisante, trop adroite médiatrice et amie trop officieuse, qui facilitait ces secrètes correspondances ; ce ne sont plus ces expédients, ces ouvertures, ces facilités : on apprend un autre langage, on apprend à dire : Non ; à dire : Je ne puis plus ; à payer le monde de négatives sèches et vigoureuses. On ne veut plus vivre comme les autres ni avec les autres ; on ne veut plus s'approcher : on ne veut plus plaire ; on se déplaît à soi-même. Un pécheur qui commence à sentir son mal, est dégoûté tout ensemble et du monde qui l'a déçu, et de lui-même qui s'est laissé prendre à un appât si grossier<sup>3</sup>. Il se souvient, hélas ! à combien de crimes il s'est engagé par ses malheureuses complaisances. Il ne songe plus qu'à se séparer<sup>4</sup> de cette subtile contagion qu'on respire avec l'air du monde dans ses conversations et dans ses coutumes. Un roi même pénitent au milieu de sa cour et des affaires entre dans cet esprit de solitude<sup>5</sup>. Il se retire souvent dans son cabinet. Si les affaires ne lui permettent pas d'être seul durant le jour<sup>6</sup>, il passe la nuit en veillant ; et dans ce temps

1. Ps. ci, 7, 8.

2. Var. : facile, qui était de toutes les parties.

3. Var. : à ses vains appas.

4. Var. : à se délivrer — se retirer.

5. C'est ce passage qui sert de preuve à Lachat, pour essayer d'éta-

blir, après l'abbé Vaillant, que ce sermon a été prêché à la Cour. On verra tout à l'heure, dans une phrase effacée, qu'il s'agit *du roi David*.

6. Var. : Si les affaires du jour .. — Si le jour ne lui permet pas...

de silence et de liberté, il s'abandonne au secret désir qui le pousse à soupirer et à gémir. [p. 13] Loin du monde<sup>1</sup>, loin des compagnies, il n'a plus que Dieu devant les yeux pour s'affliger en sa présence, pour lui dire du fond de son cœur : *J'ai péché devant vous*, et<sup>2</sup> je veux aussi m'affliger en votre seule présence. Seul et invisible témoin de mes sanglots et de mes regrets, ha ! écoutez la voix de mes larmes : *Tibi soli peccavi*<sup>3</sup>.

Et certes, si nous examinons attentivement pourquoi Dieu et la nature ont mis dans nos cœurs cette source amère de regrets, il nous sera aisé<sup>4</sup> de comprendre que c'est pour nous affliger non tant de nos malheurs que de nos fautes. Les maux qui nous arrivent par nécessité portent toujours avec eux [p. 14] quelque espèce de consolation : c'est une nécessité, on se résout. Mais il n'y a rien qui aigrisse tant nos douleurs, que lorsque notre malheur vient de notre faute. Ainsi ce sont nos péchés qui sont le véritable sujet de nos larmes ; et il ne se faudrait jamais consoler d'avoir commis tant de fautes, n'était qu'en les déplorant on les répare. Et c'est une seconde raison pour laquelle les saints pénitents s'abandonnent à la douleur<sup>5</sup>. Dans toutes nos autres pertes, les larmes et les regrets nous sont inutiles. Une personne qui vous était chère vous a été ravie par la mort ; pleurez jusqu'à la fin du monde : quelque effort que fasse pour la rappeler une douleur impuissante, vous ne la ferez pas sortir du tombeau, et vos douleurs ne ranimeront pas ses cendres éteintes<sup>6</sup>. Mais en dé-

1. Passage effacé : Car le pécheur pénitent n'est pas seulement dégoûté de lui-même, mais il est saintement indigné contre ses faiblesses honteuses. « *Quid est enim penitentia, nisi sua in (ms. : ad) seipsum iracundia ?* (Serm. XIX, n. 2). Qu'est-ce, dit saint Augustin, que la pénitence, sinon une sainte indignation et une colère implacable de soi-même contre soi-même ? » C'est pourquoi ce roi pénitent (*var. effacée*: notre roi pénitent) disait encore : « Je me suis affligé sans mesure. »

2. Édit.: contre vous et... — Trois

mots effacés.

3. Ps. 1. 6.

4. Var. : il sera aisé.

5. Var. : qui oblige les saints pénitents à pleurer avec abondance.

6. Première rédaction : pleurez jusqu'à la fin du monde, vous ne la ferez pas sortir du tombeau, et *si vives que soient* (quatre mots effacés) vos douleurs, elles ne ranimeront...

— La rédaction définitive est écrite en marge, au crayon ; Dehors imagine une autre leçon, que tous les éditeurs reproduisent, Lachat y compris.

plorant <sup>1</sup> vos péchés, vous les effacez par vos larmes ; en disant avec le prophète : *La couronne de notre tête est tombée ; malheur à nous, car nous avons péché* <sup>2</sup>, nous remettons sur cette tête [p. 15] dépouillée de son ornement la même couronne de gloire. En déplorant <sup>3</sup> l'audace insensée qui vous a fait violer la sainteté de votre baptême, vous vous en préparez un second. C'est ce qui porte un cœur pénitent <sup>4</sup> à pleurer sans fin, et à chercher le secret et la solitude pour s'abandonner tout entier à une douleur si juste et si salutaire.

L'Épouse <sup>5</sup> du saint Cantique aime la campagne et la solitude : le tumulte des compagnies et la vue même des hommes la détourne et l'étourdit. Pourquoi ? Parce qu'elle a le cœur touché. *Viens, mon bien-aimé*, dit l'Épouse, *sortons à la campagne ; allons demeurer aux champs ; levons-nous du matin pour aller visiter nos vignes, pour voir si elles commencent à pousser leurs fleurs* <sup>6</sup>. Il n'y a aucune de ces paroles qui ne respire <sup>7</sup> un air de solitude et les délices de la vie champêtre. L'amour, ennemi du tumulte et occupé de soi-même, cherche les lieux retirés, dont le silence et la solitude entretient son oisiveté toujours agissante. Amour innocent ; amour pénitent. Délicieuses méditations de l'amour innocent <sup>8</sup>. L'amour pénitent, outré de douleur et inconsolable. Épouse délicate <sup>9</sup>, qui déplore ses honteuses infidélités. [L'Époux <sup>10</sup>] appelle sa bien-aimée, non plus des jardins et des prairies, mais du milieu des rochers et des déserts les plus effroyables. *Lève-toi*, dit-il, *ma bien-aimée, quoique infidèle, mais pénitente. Sors des trous des rochers, sors des cavernes profondes. Viens du Liban, mon épouse, viens du sommet des montagnes*

1. Var. : Mais en pleurant.

2. Thren., v. 16.

3. Var. : En pleurant.

4. Édit. : Un pénitent.

5. Addition marginale. « Dans le cantique, solitudes agréables et solitudes affreuses. » Deforis la place plus loin ; Lachat la renvoie dans les notes. Ce n'est pas une addition au texte ; c'est plutôt le sujet du développement, écrit en marge après coup. Dans ce commentaire de Bossuet se rencontre, au milieu

de préoccupations d'un ordre supérieur, ce sentiment de la nature, qu'on refuse d'une manière trop générale aux auteurs du grand siècle.

6. Cant., VII, 11, 12.

7. Ms. : qui ne respirent.

8. Ici, Deforis rapportait la note marginale, écrite en marge en tête de cet alinéa.

9. Var. : infidèle.

10. Ms. : Il.

et du creux<sup>1</sup> des précipices ; sors des tanières des lions, des retraites des bêtes ravissantes<sup>2</sup>. Ses douleurs, ses regrets et ses désespoirs sont des bêtes farouches qui la déchirent<sup>3</sup>.

Au reste, ne croyez pas que je vous fasse ici des discours en l'air, ni que je vous prêche des regrets et des solitudes imaginaires. Toutes les histoires ecclésiastiques sont pleines de saints pénitents, qu'une douleur immense de leurs péchés a poussé[s]<sup>4</sup> dans les déserts les plus reculés<sup>5</sup>. Ils ne pouvaient se consoler d'avoir violé leur baptême, profané le corps de Jésus-Christ<sup>6</sup>, foulé aux pieds son sang précieux dont ils ont été rachetés, crucifié leur Sauveur encore une fois. Ils reprochaient à leur âme, épouse infidèle, [p. 16] blanche au sang de l'Agneau, qu'au milieu des bienfaits de son Époux, dans le lit même de son Époux, elle s'était abandonnée à son ennemi<sup>7</sup>. Ils versaient des ruisseaux de larmes. Ils ne pouvaient plus supporter le monde, qui les avait abusés, ni ses fêtes, ni ses vanités, ni son triomphe, qui détruit le règne de Dieu. Ils allaient chercher les lieux solitaires pour donner un cours plus libre à leur douleur. On les entendait, non gémir, mais hurler et rugir dans les déserts : *Rugiebam*<sup>8</sup>. Je n'ajoute rien à l'histoire : il semblait qu'ils prenaient plaisir à ne voir plus que des objets qui eussent quelque chose d'affreux et de sauvage, et qui leur fussent comme une image de l'effroyable désolation où leurs péchés les avaient réduits.

— Quels exemples nous proposez-vous ! Voulez-vous désert<sup>9</sup> le monde ? — Il ne faut plus espérer de pareils effets de la pénitence en nos jours. Saint Jean-Baptiste en personne pourrait prêcher encore une fois :

1. Var. : du haut.

2. Cant., II, 14 ; IV, 8.

3. Var. : dévorent.

4. Ms. : ont poussé. — Rédaction précipitée, où les lapsus abondent.

5. Var. (conservée dans le texte par des éditeurs) : qui, ne pouvant plus supporter le monde, dont ils avaient suivi les attrait trompeurs, ont été enfin remplir les déserts de gémissements de leur pénitence. Nuit et jour, ils se reprochaient

qu'ils avaient violé.

6. Var. : violé leur baptême, manqué à la foi donnée, outragé l'Esprit de grâce, foulé aux pieds le sang précieux dont ils ont été rachetés, crucifié Jésus-Christ encore une fois.

7. On lit ici en marge : Les jugements de Dieu...

8. Ps. XXXVII, 9.

9. *Désert*, rendre désert. (Cf. t. IV, p. 243.)

il ne nous persuaderait pas de quitter le monde pour aller pleurer nos péchés dans quelque coin inconnu, dans quelque vallée déserte. Notre salut ne nous est pas assez cher, notre âme ne nous est [p. 17] pas assez précieuse, quoiqu'elle ait coûté le même sang<sup>1</sup>. Et aussi<sup>2</sup>, je veux bien le dire, ces saintes extrémités ne nous sont pas précisément commandées, ni peut-être absolument nécessaires; mais, du moins, ne nous livrons pas tout à fait au monde, ayons des temps de retraite; ni à ses divertissements: un cœur contrit, un cœur affligé n'est plus sensible à ces vaines joies. N'exposez pas au monde l'esprit de la grâce; ne vous répandez pas si fort au dehors. Faites entrer le bon grain dans la terre; c'est pour l'avoir négligé et pour l'avoir laissé trop à l'abandon qu'il n'a pu prendre racine; les passants l'ont foulé aux pieds, les oiseaux du ciel l'ont mangé, ou les soins du monde l'ont étouffé<sup>3</sup>: votre moisson est ravagée<sup>4</sup> par avance dans le temps même de la culture et du labourage. Tout le monde ne peut pas gémir, ni répandre des pleurs effectifs; la douleur peut subsister sans toutes ces marques; mais le cœur doit être brisé au dedans; mais du moins faut-il tenir pour certain que ces emportements de joie sensuelle sont incompatibles avec cette sainte tristesse de la pénitence<sup>5</sup>. Si votre pénitence n'est pas gémissante, qu'elle soit du moins sérieuse; du moins qu'elle ne soit pas emportée.

*Etiam a licitis*<sup>6</sup>. Soyons donc attentifs à notre salut. *Sibi ipsa mentis intentio solitudinem gignit*: saint Augustin<sup>7</sup>. Faisons-nous une solitude par notre attention, par notre recueillement. Nous voilà dans le désert, où la voix de saint Jean-Baptiste<sup>8</sup> nous a conduit[s]; déjà nous y avons appris à pleurer nos crimes; faut-il quelque autre préparation pour ouvrir la voie<sup>9</sup> à Dieu

1. Var.: nous ne mettons pas notre âme à un si haut prix. — Texte des élitteurs. L'hésitation était permise: il y a surcharge de part et d'autre.

2. Deux mots oubliés par les éditeurs.

3. Allusion à la parabole de la Semence, Luc., VIII. 5.

4. Var.: ruinée.

5. Var.: avec la douleur de la pénitence.

6 S. Greg. Magn., *Lib. V in Job*, cap. IV.

7. *De divers. Quest. ad Simplic.*, lib. II. — Ms.: *Gignit sibi ipsa mentis*...

8. Var.: où Jean-Baptiste...

9. Var.: le chemin.



et le faire entrer dans notre âme ? C'est ce que... la seconde partie.

### Second Point.

[P. 18] N'en doutez pas, mes Frères, que la pénitence ne demande de plus intimes préparations que celles que j'ai déjà apportées : la retraite et la solitude éloignent<sup>1</sup> le mal plutôt qu'elles n'avancent le bien. Les regrets dont j'ai tant parlé seraient suffisants, pourvu qu'ils fussent sincèrement dans le fond du cœur<sup>2</sup> ; mais, comme nous sommes instruits qu'il y a de fausses douleurs<sup>3</sup> et de fausses componctions, c'est ce qui nous oblige à nous éprouver, et à préparer<sup>4</sup> les voies avec attention et exactitude.

*Lavamini, mundi estote ; auferte malum cogitationum vestrarum ab oculis meis ; quiescite agere perverse ; discite benefacere ; quærite judicium ; subvenite oppresso ; judicate pupillo ; defendite viduam ; et venite, et arguite me, dicit Dominus. Si fuerint peccata vestra ut coccinum, quasi nix dealbabuntur ; et si fuerint rubra quasi vermiculus, sicut lana alba erunt*<sup>5</sup>.

Un sage médecin attend à donner certains grands remèdes, quand il voit que la nature reprend le dessus : ici, quand la grâce le reprend, quand elle commence à gagner un cœur, à dompter et assujettir la nature.

Vous n'avez pas gardé pour Dieu votre force<sup>6</sup> ; aussi voyez-vous qu'elle s'est perdue.

Éprouvez-vous vous-mêmes ; c'est par les œuvres que le cœur s'explique. Enfants légitimes et naturels : on peut lui supposer tous les autres.

*Ne donnez pas*<sup>7</sup> *le saint aux chiens ; ne jetez pas vos perles devant les porceaux*<sup>8</sup>.

1. Le pluriel est une correction.

2. Var. : qu'ils fussent véritables.

3. Notes marginales : Avec un cœur feint. Je ne parle pas de ces feintes et de ces impostures grossières. — Il ne faut point en croire les premiers regrets.

4. Var. : et c'est ce que j'appelle préparer... — Texte des éditeurs. On n'a pas remarqué une correction qui ne consiste que dans une seule

lettre (*à*), ajoutée dans l'interligne.

5. Is. 1, 16, 17, 18. — Ms. : *quasi nix alba erunt ; ... rubra ut...*

6. Ps. LVIII, 10.

7. Matth. VII, 6.

8. Le second point se termine ici, pour ainsi dire avant d'avoir commencé. Une feuille de notes est annexée au manuscrit (fo 230). Dehors y prend des textes qu'il traduit et commente. Force lui est pourtant

*Facilius inveni qui innocentiam servaverint, quam qui congrue egerint pœnitentiam. An quisquam illam pœnitentiam putat, ubi acquirenda ambitio dignitatis, ubi vini effusio, ubi ipsius copulæ conjugalis usus? Renuntiandum seculo est, somno ipsi minus indulgendum quam natura postulat, interpellandus est gemitibus, interrumpendus est suspiriis, sequestrandus orationibus<sup>1</sup>.*

*Vicendum ita ut vitali huic moriamur usui; seipsum sibi homo abneget, et totus mutetur. [Eo quod] ipse hujus vitæ usus corruptela sit integritatis<sup>2</sup>.*

*Adam post culpam statim de paradiso Deus ejecit, non distulit: sed statim separavit a deliciis, ut ageret pœnitentiam. Statim tunicam vestivit pelliceam, non sericam<sup>3</sup>. Ne in ipsa fuit pœnitentia quod postea indigeat pœnitentia<sup>4</sup>.*

[Contre ceux] qui font indifféremment la pénitence<sup>5</sup>, le saint concile de Nicée<sup>6</sup>. Ils doivent avoir compris que, dans la faiblesse naturelle à l'homme, il est plus aisé de tomber que [de] se relever de sa chute; de se donner le coup de la mort, que de se rendre la vie; de suivre notre penchant en allant au mal, que de nous violenter pour en sortir<sup>7</sup>. Car c'est une maxime établie que le bien nous coûte plus que le mal, et que c'est un ouvrage

d'en laisser un certain nombre, qui avaient rapport au premier point: ornabatur in aure sua... ad cor ejus. et ce x-ci d'Isaïe: *Hæc dicit Dominus Deus sanctus* (ms.: *Deus noster*) *Israel: Si revertimini et quiescatis, salvi eritis, et in silentio et in spe erit fortitudo vestra* (XXX, 15. — Cf. ci-dessus, p. 400). — *Propterea expectant... ut misereatur vestri, et ideo exaltabitur parcens vobis, quia Deus judicii Dominus: beati [omnes] qui expectant eum* (Ibid., 18). *Et erit opus justitiæ pax et cultus justitiæ silentium et securitas usque in sempiternum* (XXXII, 17).

— Bossuet ajoute: « C'est pour cela que le bon grain n'a [pas] pris racine. Les oiseaux du ciel l'ont mangé, les passants l'ont foulé aux pieds, les soins du monde l'ont emporté. » — Enfin ce texte cité plus haut: *Sicut passer solitarius in tecto* (Ps. CI, 8).

— Nous laissons dans le texte, à titre de document, un long extrait de saint Ambroise, qui paraît concerner le second point.

1. S. Ambr., *De Pœnit.*, lib. II, cap. X.

2. *Ibid.*

3. *Ibid.*, cap. XI. — Ms.:... *non sericam, sed pelliceam.*

4. *Ibid.*

5. Ce fragment, qui se lit de l'autre côté du même fo<sup>o</sup> 230, paraît se rapporter au second point. Nous le laissons donc où Deforis l'a placé. Mais nous rappelons qu'il n'y a point ici de rédaction véritable.

6. *Concil. Nic., Can. Arab.*, cap. XIX (Labb., t. II, col. 227).

7. Édité: Ils doivent se persuader qu'on n'obtient pas de Dieu le pardon aussi facilement qu'on l'offense, et que l'homme ne fléchit pas sa bonté avec la même facilité qu'il la méprise. — Cette phrase est effacée.

plus laborieux de se réparer que de se perdre. Mais ceux dont nous parlons ne l'entendent pas de la sorte : ils mettent dans la même ligne et la pénitence et la faute. S'il leur est aisé de pécher, il ne leur est pas moins aisé de se convertir : tantôt justes et tantôt pécheurs, selon qu'il leur plaît, ils croient pouvoir changer leurs mauvais désirs avec autant de promptitude<sup>1</sup> qu'ils ont à se laisser vaincre, et se défaire de leurs mauvaises inclinations<sup>2</sup> comme d'un habit qu'on prend et qu'on quitte quand on veut : erreur<sup>3</sup> manifeste. A la vérité, Chrétiens, pendant que la maladie supprime pour un peu de temps les atteintes les plus vives de la convoitise, je confesse qu'il nous est facile de peindre sur notre visage, et même, pour nous mieux tromper, dans notre imagination alarmée, l'image d'un pénitent. Le cœur a des mouvements superficiels<sup>4</sup> qui se font et se défont en un moment. Mais il ne prend [pas] si facilement les impressions fortes et profondes. Non, non, ni un nouvel homme ne se forme pas tout à coup, ni ces affections vicieuses dans lesquelles nous avons vieilli ne s'arrachent pas par un seul effort. Des remèdes palliatifs qui ne guérissent que la fantaisie, et ne touchent pas à la maladie...

### Troisième Point.

[P. a] Par ces saintes préparations l'âme qui s'éprouve elle-même, qui se défie des illusions de son amour-propre, rectifiera ses intentions et donnera à son cœur la véritable droiture.

Toute l'Écriture est pleine de saintes bénédictions pour ceux qui ont le cœur droit. Mais quel[le] est, Messieurs, cette droiture ? Disons-[le] en un mot : c'est la charité, c'est la sainte dilection, c'est le pur amour. Dieu a fait l'homme droit, quand il l'a créé avec l'amour chaste qui l'attachait à son Créateur<sup>5</sup>. *Qui sunt recti corde ?* dit saint Augustin<sup>6</sup> : *Qui dirigunt cor suum*

1. Var. : avec la même facilité.

2. Var. : de leurs péchés.

3. Var. : illusion.

4. Var. : artificiels.

5. Var. : auteur. — Cette phrase

est une addition marginale, dont la place n'est pas indiquée dans le texte. Les éditeurs l'ont négligée.

6. *In Ps. XXXII. Enarr. II. n. 2.*

*secundum voluntatem Dei*; ailleurs : Ceux qui veulent tout ce que Dieu veut. Ceux-là sont droits, ceux-là sont justes. Il ne faudrait point ici d'explication : ceux qui ont des oreilles chrétiennes entendent cette vérité. La volonté de Dieu est droite par elle-même. Elle est elle-même la droiture, elle est la règle primitive et originale. Nous ne sommes pas la droiture, nous ne sommes pas la règle, car nous serions impeccables : ainsi, n'étant pas droits par nous-mêmes, nous le devenons, Chrétiens, en nous unissant à la règle, à la sainte volonté de Dieu, à la loi qu'il nous a donnée, non étonnés par ses menaces, mais saintement délectés par son équité et charmés par sa beauté et par sa droiture <sup>1</sup>.

[P. b] Si vous craignez seulement les menaces de la loi, sans aimer sa vérité et sa justice, quoique vous ne rompiez pas ouvertement, vous n'êtes pas d'accord avec elle dans le fond du cœur. Elle menace, elle est redoutable : vous, à ces menaces vous donnez la crainte : que faites-vous pour son équité ? L'aimez-vous ? ne l'aimez-vous [pas] ? La regardez-vous avec plaisir ou avec une secrète aversion, ou avec froideur et indifférence ? Que sont devenus vos premiers <sup>2</sup> désirs, vos premières inclinations ? La crainte n'arrache pas un désir, elle en empêche l'effet, elle l'empêche de se montrer, de lever la tête ; elle restreint <sup>3</sup> les branches, mais non la racine. Elle contraint, elle bride, elle étouffe, elle supprime ; mais elle ne change pas. Le fond du désir demeure ; je ne sais quoi qui voudrait, ou que la loi ne fût pas, [p. c] ou qu'elle ne fût pas si droite, ni si rude, ni si précise : ou que celui qui l'a établie fût moins fort ou moins clairvoyant. Mais cette intention ne se montre pas.

1. Première rédaction, donnée ici dans les éditions, en y retranchant ce qui était littéralement répété dans celle qu'on vient de lire, qui est écrite en marge du manuscrit : «...c'est le pur amour, c'est la chaste et intime attache de l'Épouse pour l'Époux sacré, c'est cette céleste délectation d'un cœur qui se plaît dans la loi de Dieu, qui s'y soumet d'une pleine et entière volonté, non par la crainte de la peine, mais par l'amour de la justice, non effrayé

par ses menaces, mais charmé par sa beauté et par sa droiture.

Faites droits, mes chers Frères, les sentiers de notre Dieu : aimez purement, aimez saintement, aimez constamment et vous serez droits. » — Puis cette phrase effacée : « Ceux qui ont des oreilles chrétiennes entendent bien ce langage, et la charité leur dit dans le cœur quelle est la véritable droiture. »

2. Var. : mauvais.

3. Var. : empêche. — coupe.

Vous n'entendez donc pas quel secret venin coule dans les branches, quand la racine de l'intention n'est pas ôtée, quand le fond de la volonté n'est pas changé<sup>1</sup> ?

Je sais qu'il y a de la différence entre la crainte des hommes et celle qu'on a d'un Dieu vengeur ; que comme on peut espérer de tromper les hommes, et qu'on sait qu'on leur peut du moins soustraire le cœur, la crainte est plus pénétrante sous les yeux de Dieu. Mais, comme elle est toujours crainte, elle ne peut agir contre sa nature ; elle ne peut attirer, ni gagner, ni par conséquent arracher à fond les inclinations corrompues.

*Si fallere posses, quid non fecisses ? Ergo et concupiscentiam [tuam] malam non amor tollit, sed timor premit<sup>2</sup>.* — Non, je ne le ferais pas. — Qui vous en empêcherait ? Ce ne serait pas la crainte, car nous supposons qu'on ne vous voit pas ; ce serait donc quelque attrait interne, quelque bien caché, quelque plaisir innocent et chaste...

Faites donc, mes Frères, vos sentiers droits. Un commencement de dilection : *Diligere incipiunt...*, ac propterea moventur adversus peccata per odium aliquod ac detestationem<sup>3</sup>. C'est le motif de votre haine, c'est de ce commencement d'amour que doit [naître] votre aversion. Une aversion par une inclination contraire. Il faut que cette plante divine ne soit [pas] seulement semée, mais qu'elle ait commencé de prendre racine [p. d] dans l'âme, avant qu'elle reçoive la grâce justificante ; autrement elle en serait incapable. Il faut un commencement de droiture et de justice dans le cœur. Mais il la faut ensuite cultiver de sorte qu'elle étende ses branches partout, qu'elle remplisse tout le cœur, afin que vous puissiez cueillir des fruits de justice.

De là doit naître une autre crainte ; non la crainte de l'adultère qui craint le retour de son mari, mais la crainte d'une chaste épouse qui craint de le perdre. De là encore une autre droiture. Marcher dans la loi de Dieu avec une nouvelle circonspection ; craindre une

1. Cette objection et la réponse sont une addition marginale. — Ms. : changée. — Plus haut : « vos premiers désirs, vos premiers inclinations. » (Lapsus.)

2. S. Aug., *Serm.* CLXIX, n. 8. — Ms. : *De Verb. Apost.*, xv (ordre ancien).

3. *Concil. Trid.*, Sess. VI, cap. vii, *de Justific.*

faiblesse expérimentée; s'attacher plus étroitement à la justice une fois perdue; honorer la bonté divine par la crainte des tentations et des périls qui nous environnent.

Toute créature<sup>1</sup> a un instinct pour se conserver. Créature nouvelle. Le bruit nous effraye: cet éclat menace de quelque ruine ou de quelque force étrangère, qui vient contre nous avec violence; la nature nous apprend souvent à craindre à faux. Et certes, au milieu de tant de périls, et les périls nous pressant de tant d'endroits, et ayant, comme nous avons, si peu de connaissance<sup>2</sup> pour les prévoir, qui veut être en sûreté doit souvent craindre même sans péril. Si vous n'avez point cette crainte, je doute que votre changement soit sincère et votre conversion véritable.

1. M. Lachat rejette en note, fort mal à propos, cette conclusion du discours. Si l'auteur l'a écrite en marge, c'est qu'il prévoyait que

l'espace libre au bas de la dernière page serait insuffisant, même pour une simple esquisse.

2. Ms.: si peu de connaissances.

ESQUISSE POUR LE IV<sup>e</sup> DIMANCHE,

23 décembre 1668.

On chercherait en vain ce sermon, ou plutôt cette esquisse<sup>1</sup>, dans les précédentes éditions. Deforis avait bien sous les yeux les pages v-xii du manuscrit. Mais il imagina de les intercaler au milieu d'une pièce formée d'une manière artificielle, et intitulée par lui : *Fragments pour le III<sup>e</sup> dimanche de l'Avent*. Ces pages venaient immédiatement après la péroraison d'un sermon de charité que nous avons donné à la date de 1659 (t. III, p. 139-148) ; et elles étaient suivies, sans interruption aucune, d'une dissertation sur la *Pénitence*, qui remonte à l'année 1654 (t. I<sup>er</sup>, p. 591). M. Lachat a perdu là une belle occasion de prendre Deforis en défaut. Mais quoi ? l'erreur n'était pas signalée dans les *Études* de l'abbé Vaillant ! Il s'est donc borné à enchérir sur ses devanciers, en mettant dans son titre : *Fragments d'un sermon pour le III<sup>e</sup> dimanche de l'Avent*. Nous avons signalé déjà la confusion entre le III<sup>e</sup> et le IV<sup>e</sup> dimanche dans les éditions qui suivent l'ordre liturgique.

[*Jam securis ad radicem arborum  
posita est.*

(Luc., III, 9.)]

[P. I] Tel que serait<sup>2</sup> un ennemi implacable, qui nous ayant dépouillé[s] de tout notre bien, nous attire de plus sur les bras un adversaire puissant auquel nous ne pouvons résister ; tel et encore plus malfaisant est le péché à l'égard de l'homme, puisque<sup>3</sup>, nous ayant fait perdre le bon usage de la raison, l'emploi légitime de

1. Ms. fr. 12821, f<sup>os</sup> 207-210, avec des renvois aux f<sup>os</sup> 196-200 (sermon de 1665, 2<sup>e</sup> point). Les pages nouvelles ont moitié de marge, comme tout l'Avent de 1668. In-4.

2. Les remaniements opérés dans la pagination de 1665 prouvent que c'est au commencement du second

point qu'il faut prendre les quatre premières pages à placer avant la rédaction nouvelle, qui débute par la page v.

3. Bossuet, effaçant ici : « Par le péché, Chrétiens, comme je l'ai déjà dit. » semble indiquer qu'il n'a pas repris le premier point de 1665.

la liberté, la pureté de la conscience, c'est-à-dire tout le bien et tout l'ornement de la créature raisonnable, pour mettre le comble à nos maux, il arme Dieu contre nous, et nous rend ses ennemis, contraires à sa droiture, injurieux à sa sainteté, ingrats envers sa miséricorde, odieux à sa justice, et par conséquent soumis à la loi de ses vengeances.

De là nous pouvons comprendre de quelle sorte Dieu est animé, si je puis parler de la sorte, envers les pécheurs impénitents. [p. II] Ils n'entendent<sup>1</sup> pas cette vérité : pendant qu'à l'ombre de leur bonne fortune et à la faveur des longs délais que Dieu leur accorde, ils dorment à leur aise, ils s'imaginent que Dieu dort aussi ; ils pensent qu'il ne songe non plus à les châtier qu'ils songent à se convertir ; et comme ils ont oublié ses jugements, ils disent dans leur cœur : « Dieu m'a oublié, et ne prend pas garde à mes crimes : *Dixit enim in corde suo : oblitus est Deus* <sup>2</sup> ». Et, au contraire, ils doivent savoir que la justice divine, qui semble dormir et oublier les pécheurs, leur répugnant pour ainsi dire de toute elle-même, est toujours en armes contre eux, et toujours prête à donner le coup par lequel ils périront sans ressource. [p. III] Par conséquent, Chrétiens, Dieu est toujours en acte et en exercice d'une juste aversion contre les pécheurs. Ses foudres sont toujours prêts, et sa colère toujours enflammée. C'est pourquoi l'Écriture nous le représente comme tout prêt à frapper : « Toutes ses flèches sont aiguisées, dit le saint prophète, et tous ses arcs bandés et prêts à tirer : *Sagittæ ejus acutæ, et omnes arcus ejus extenti* <sup>3</sup>. » Ses flèches sont dressées, et ses arcs pointés ; il désigne l'endroit où il veut frapper. Ainsi sa main vengeresse est bien retenue quelquefois par l'attente du repentir, mais non jamais désarmée, et encore moins endormie ; et vous le voyez dans notre évangile. Non seulement elle tient toujours cette terrible cognée, mais elle en applique toujours le tranchant funeste à la racine de l'arbre, et il n'y a rien entre-deux : c'est pourquoi il n'est pas possible que l'arbre subsiste longtemps. « Il sera coupé,

1. Var. : Les pécheurs n'entendent...

2. Ps. IX (Vulg.), X (Hebr.), 11.

3. Is., V, 28.



dit saint Jean-Baptiste, *excidetur*; ou plutôt, comme nous lisons dans l'original<sup>1</sup>: *exciditur*, dans le temps présent, [p. IV] on le coupe, » on le déracine, afin que nous concevions l'action plus présente et plus efficace.

Il semble qu'il ne frappe pas; vengeance occulte: livre aux passions, au sens réprouvé, etc.

[P. v] Quand<sup>2</sup> il lâchera le dernier coup, etc. Moments que Dieu a réservé[s] à sa puissance. Le dernier coup, après les grandes miséricordes, après l'abondante effusion, épanchement des grandes grâces. Preuve par notre évangile: *Jam enim securis*: déjà, depuis la venue du Sauveur. Dieu s'était irrité contre son peuple, qui avait méprisé les prophètes. Il avait commencé à s'ennuyer: *Cœpit Dominus tædere*<sup>3</sup>. Dégoût quand on passe si facilement du crime à la pénitence et de la pénitence au crime: « Ils ont, dit-il, appesanti leurs oreilles, ils ont endurci leur cœur comme un diamant, pour ne point écouter les paroles que je leur ai envoyée[s] en la main de mes serviteurs les prophètes: « et il s'est élevé une grande indignation, une commotion violente dans le cœur du Seigneur [p. VI] Dieu des armées: *Et facta est indignatio magna a Domino exercituum*<sup>4</sup>. »

Pour venger le mépris de ses saints prophètes, Dieu a secoué la nation judaïque comme ce grand arbre<sup>5</sup>, il en a fait tomber les fruits et les feuilles. La gloire de ce peuple, la couronne et le sceptre de ses rois entre les mains des rois d'Assyrie. Il jette<sup>6</sup> les sceptres comme un roseau: quand il lui plaît, un roseau est un sceptre, et un sceptre est un roseau.

Il a frappé les branches, les tribus: une partie au delà du fleuve, une autre en quelque partie de l'empire des Assyriens. Cependant encore une souche en Israël, encore une racine en Jacob: le Temple, les sacrifices, le conseil de la nation, l'autorité des pontifes, enfin une forme d'empire, de république. Jésus est venu,

1. Luc., III. 9: ἐξζόπτεται.

2. Ici commence, par la p. v, la rédaction exclusivement propre à 1668 (fo 207).

3. IV Reg., x. 32.

4. Zach., VII, II. 12. — Ms.: a *Domino Deo...*

5. Var.: a secoué ce grand arbre.

6. Remarque marginale.

Jésus a prêché, etc. : *Jam securis ad radicem*, l'arbre a été coupé par le pied, ou plutôt déraciné tout à fait.

[P. VII] Tite vient <sup>1</sup> bientôt après Jésus-Christ ; le vengeur suit de près le sauveur. Ils n'ont pas connu le temps de leur visite : Dieu les visite à main armée. L'aigle romaine vient fondre sur eux et les enlever, malgré les forteresses dans lesquelles ils avaient mis leur confiance. Tite se reconnaît l'instrument de la vengeance de Dieu. Sans savoir le crime, il reconnaît la vengeance, tant le caractère de la main de Dieu paraissait de toutes parts. (Ce qui en est écrit dans la vie d'Apoll[onius] Tyaneus) <sup>2</sup>.

Le Temple renversé, le sacrifice aboli, toute la nation dispersée, le jouet et la dérision de tous les peuples du monde. *Omnia in figura [contingebant illis]* <sup>3</sup> : ce peuple, dans ses bénédictions, figure de nos grâces ; dans ses malédictions, figure de la vengeance que Dieu exerce sur nous, etc. Le baptême, la pénitence ; le pain des anges, viande céleste. Dieu s'approche de l'arbre, non pour faire tomber les fruits et les feuilles. Il n'en veut ni à votre bien ni à vos fortunes. Il ne faut pas la cognée, il ne faut pas la racine. Les biens externes tiennent si peu qu'il ne faut que secouer l'arbre légèrement, et après, le moindre vent les emporte. Il n'en veut pas aux branches, à la santé, à la vie ; *ad radicem*, au fond de l'âme. Arbre infructueux, où il ne trouve aucuns fruits : [p. VIII] *quæ non facit fructum bonum*.

La parabole du figuier (Luc., XIII), tout du long. Je suis venu depuis trois ans : trois ans, c'est un terme immense pour l'attente de notre Dieu. Comptons vingt ans, trente ans, cinquante ans. Songez à votre âge, je n'entreprends pas de faire ce dénombrement : et il n'a pas encore trouvé de fruit. Les autels de notre Dieu n'ont pas encore vu vos prémices. Il faut couper : *Ul*

1. Addition marginale, dont la place n'est pas indiquée (fo 209, en commençant par le verso).

2. Deforis donne ici un extrait de Philostrate, français et latin. Voici la traduction latine seulement : *Interea Titus, captis Hierosolymis, omnia circum loca cadaveribus compleverat. Finitimò autem gentes ob victo-*

*riam coronare ipsum voluerunt. Ille vero tali honore indignum se esse respondit : non enim se esse talium operum auctorem, sed Deo iracundiam contra Judæos demonstranti suas manus præbuisse.* (Philostr., *Apoll. Tyæ. vita*, lib. VI, cap. XIV.)

3. I Cor., x. II.

*quid enim terram occupat?* Occupe la terre inutilement <sup>1</sup> : il occupe le soin de mes ministres, qui travailleraient plus utilement sur des âmes mieux disposées : il fait ombre à ma vigne, et empêche que mes nouveaux plants ne prennent le soleil, ou que leur fruit ne mûrisse. *Donnez encore* [p. ix] *un an.* Voyez un terme préfix, et un terme assez court. Car l'Église, qui intercède, sait qu'il ne faut pas abuser de la patience d'un Dieu. Trois ans, une longue attente ; un an, une longue surséance : *Et s'il rapporte du fruit, à la bonne heure ; sinon, vous le couperez* : elle consent. Appliquez à l'âme : vous avez eu la pluie, vous avez eu le soleil, vous avez eu la culture : vous n'avez ni profité ni porté des fruits. Vous n'avez plus <sup>2</sup> rien à attendre que la cognée et le feu. Portez des fruits : *Fructum bonum* : au goût de Dieu : *Dignos fructus* : dignes du changement que vous méditez, digne[s] des mauvaises œuvres que vous avez faites. Changement total : [p. x] au dedans et au dehors. Proportion avec les mauvaises œuvres. Maxime <sup>3</sup> des Pères, tous sans exception : Qui s'est abandonné aux choses défendues, doit s'abstenir des permises. Autant qu'il s'est abandonné, autant doit-il s'abstenir. *Dignos* : mes Frères, je ne veux rien exagérer ; Dieu m'est témoin, je désire sincèrement votre salut, et je ne veux ni élargir ni étrécir <sup>4</sup> les voies de Dieu. Voilà les maximes qui ont enfanté les vrais pénitents. Les autres, à la perdition éternelle.

Faites-vous des fruits dignes de pénitence ? Ces gorges et ces épaules découvertes étalent à l'impudicité la proie à laquelle elle aspire. Est-ce pour réparer le temps, que vous le consommez au jeu ? Lier les parties, les exécuter, les reprendre ; l'inquiétude de la perte. [p. xi] l'amorce du gain, l'ardeur, etc. Et quand vous étalez cette parure et tous ces ornements de la vanité, faites-vous des fruits dignes ? etc. Vous n'humiliez pas la victime ; non : vous parez l'idole ! Faites des fruits dignes ; mais pressez-vous, car le règne de Dieu approche. Comme saint Jean nous presse et ne nous laisse

1. Édit. : Pourquoi occupe-t-il la terre inutilement ?

2. Var. : il n'y a plus.

3. Édit. : Maximes. — Ce pluriel fausse le sens.

4. Ms. : étreussir. Édit. : rétrécir.

aucun repos : pas un mot qui ne nous presse : *Appropinquat*. Tant mieux : c'est un règne de douceur. Jésus, etc. La justice après. A la suite des grâces, un grand attirail de supplices : *Jam securis ad radicem* <sup>1</sup>.

Un mot <sup>2</sup> du règne de Dieu, que saint Jean-Baptiste nous annonce.

« Le Seigneur a régné, dit le Roi-Prophète ; que la terre s'en réjouisse, que les îles les plus éloignées en triomphent d'aise : *Dominus regnavit, exultet terra, lætentur insulæ multæ* <sup>3</sup>. » Voilà un règne de douceur et de paix. Mais, ô Dieu, qu'entends-je dans un autre psaume ! « Le Seigneur a régné, dit le même prophète ; que les peuples frémissent et s'en courroucent, et que la terre en soit ébranlée jusqu'aux fondements : *Dominus regnavit, irascantur populi ; qui sedet super cherubim, moveatur terra* <sup>4</sup> ! » Voilà ce règne terrible, ce règne de fer et de rigueur, [p. XII] qu'un autre prophète décrit en ces mots : « *In manu forti, et in brachio extento, et in furore effuso regnabo super vos* <sup>5</sup> : Je régnerai sur vous, dit le Seigneur, en vous frappant d'une main puissante et en épuisant sur vous toute ma colère. »

Dieu ne règne sur les hommes qu'en ces deux manières. Il règne sur les pécheurs convertis, parce qu'ils se soumettent à lui volontairement ; il règne sur les pécheurs condamnés, parce qu'il se les assujettit malgré eux. Là, est un règne de paix et de grâce ; ici, un règne de rigueur et de justice ; mais partout un règne souverain de Dieu, parce que là on pratique ce que Dieu commande, ici l'on souffre le supplice que Dieu impose <sup>6</sup>. Dieu reçoit <sup>7</sup> les hommages de ceux-là ; il fait justice des autres. Pécheur[s] que Dieu appelle à la pénitence et qui résistez à sa voix, vous êtes entre les deux ; ni vous ne faites ni vous n'endurez ce que Dieu

1. La rédaction de 1668 se termine ici par un renvoi au sermon de 1665 : « Double règne. I. p. 4 et sequentib. » Après quoi, l'auteur ajoute entre parenthèses les mots : « Je n'ai dit que ce qui est. »

2. On retourne ici à la p. IV de 1665 (f° 197. v°), qui devient la fin de la p. XI. Les suivantes (V-X) de-

viennent XII-XVII.

3. Ps. xcvi. 1.

4. Ps. xcvi. 1. — Ms. : *moreatur* terre. (Lapsus de 1665.)

5. Ezech., xx. 33.

6. Var. : Là, on obéit à ce qu'il ordonne ; ici, on souffre ce qu'il impose.

7. Var. : il reçoit.

veut : vous méprisez la loi, et vous n'éprouvez pas la peine<sup>1</sup> ; vous rejetez<sup>2</sup> l'attrait, et vous n'êtes point accablés par la colère. Vous bravez jusqu'à la bonté qui vous attire, jusqu'à la patience qui vous attend ; vous vivez maître absolu de vos volontés, indépendant de Dieu, sans [p. XIII] rien ménager de votre part, sans rien souffrir de la sienne ; et il ne règne sur vous ni par votre obéissance volontaire, ni par votre sujétion forcée. C'est un état violent<sup>3</sup> : il est pressé de régner sur vous ! S'il ne règne par sa bonté, bientôt et plus tôt que vous ne pensez, il voudra régner par sa justice. Car à lui<sup>4</sup> appartient l'empire, et il se doit à lui-même et à sa propre grandeur d'établir promptement son règne. C'est pourquoi notre grand baptiste crie dans le désert ; et non seulement les rivages et les montagnes voisines, mais même tout l'univers<sup>5</sup> retentit de cette voix : *Faites pénitence ! faites pénitence, riches* [p. XIV] *et pauvres, grands et petits, princes et sujets ; que chacun se retire de ses mauvaises voies : « car le règne de Dieu approche : *Appropinquavit enim regnum cælorum* ».*

La bonté et la justice marchent toujours d'un même pas : elle prend la place<sup>7</sup>.

[P. xv] Ainsi je vous conjure, mes Frères, ne vous fiez pas au temps, qui vous trompe ; c'est un dangereux imposteur, qui vous dérobe si subtilement que vous ne vous apercevez pas de son larcin. Ce qu'il semble vous donner, il vous l'ôte : il retranche de vos jours en y ajoutant, etc. (Voy. premier dimanche de Carême<sup>8</sup>, *Carmélites*.) Ne<sup>9</sup> regardez pas toujours le temps à venir, considérez votre état présent. Cette fuite et cette course insensible du temps n'est qu'une subtile imposture pour vous mener insensiblement au dernier jour. La jeunesse y arrive précipitamment, et nous le voyons

1. Var. : le supplice.

2. Var. : méprisez.

3. Bossuet abrège ici la rédaction de 1665. (Cf. t. IV, p. 699.)

4. Un trait marginal, dont la signification n'est pas bien claire, exigerait peut-être la suppression de cette phrase.

5. Var. : mais encore toute la na-

ture.

6. Matth., III, 2. — Ms. : *Appropinquat enim*.

7. Cette phrase, note marginale, semble tenir lieu d'un développement, que nous avons donné dans le discours de 1665 (t. IV, p. 700).

8. Voy. t. III, p. 611-615.

9. Addition marginale.

tous les jours. Partant <sup>1</sup>, n'attendez pas de Dieu tout ce que vous prétendez: ne regardez pas les jours qu'il vous peut donner, mais ceux qu'il vous peut ôter; ni seulement qu'il peut pardonner, mais encore qu'il peut punir. Ne fondez pas votre espérance et n'appuyez pas votre jugement sur une chose qui vous est cachée.

[P. XVI] Je n'ignore pas, Chrétiens, que Dieu, *qui ne veut pas la mort du pécheur, mais qu'il se convertisse et qu'il vive* <sup>2</sup>, prolonge souvent le temps de la pénitence. Mais il faut juger de ce temps comme des occasions à la Cour <sup>3</sup>. Chacun attend les moments heureux, les occasions favorables pour terminer ses affaires. Mais, si vous attendez <sup>4</sup> sans vous remuer, si vous ne savez profiter du temps, il passe vainement pour vous, et ne vous apporte en passant que des années qui vous incommode. Ainsi, dans cette grande affaire de la pénitence, celui-là peut beaucoup espérer du temps, qui sait s'en servir et le ménager. Mais celui qui attend toujours et ne commence jamais, voit couler inutilement et se perdre entre ses mains tous ces moments précieux dans lesquels il avait mis son espérance. Que lui apporte le temps, qu'une atteinte plus forte à sa vie <sup>5</sup>, un plus grand poids à ses crimes, une plus forte attache <sup>6</sup> à ses habitudes ?

C'est pour cela <sup>7</sup> que saint Jean-Baptiste ne nous donne aucune relâche : « La cognée, dit-il, est à la racine : tout arbre qui ne porte pas de bons [p. XVII] fruits sera coupé et jeté au feu : faites donc, faites promptement des fruits dignes de pénitence : *Facite ergo fructus dignos [pœnitentiæ]* <sup>8</sup>. »

1. La fin de l'alinéa est une addition de 1668.

2. Ezech., XXXIII, 11.

3. Bossuet n'a pas changé ce mot. — Cette dernière feuille est bien comprise toutefois dans la pagination nouvelle.

4. Var. : si nous attendons... (toute la phrase à la première personne).

5. Var. : sinon une plus grande injure, atteinte. — Cette phrase a été probablement ajoutée en 1668.

6. Var. : pente. — Ce mot d'ail-

leurs est peut-être effacé, à moins que le trait ne soit accidentel.

7. Le commencement de cette phrase est barré en marge, sauf quelques mots reportés au verso. Cette dernière page (ancienne p. IX devenue la p. XVII) faisant partie du remaniement, il faut bien que Bossuet y ait pris quelque chose en 1668. De déterminer au juste ce que c'est, on ne saurait en répondre, tant le manuscrit est ici confus.

8. Luc., III, 8.

Il faut quelque chose de nouveau pour vous émouvoir<sup>1</sup>. Vous avez franchi hardiment les plus puissantes considérations. Cette première tendresse d'une conscience innocente, ha! que vous l'avez endurcie! La pénitence, la communion, vous avez appris<sup>2</sup> à les profaner; cela ne vous touche plus. Les terribles jugements de Dieu, qui avaient autrefois tant de force pour [vous] émouvoir, vous avez dissipé comme une vaine frayeur l'appréhension que vous aviez de ce tonnerre<sup>3</sup> et vous vous êtes accoutumés à dormir tranquillement à ce bruit.

Nous voilà réduits aux miracles. Expérience des pécheurs. *In peccato vestro moriemini*<sup>4</sup>.

Fin. Attention aux choses dites. Point tant songer au prédicateur : les choses que nous disons sont-elles si peu solides qu'elles ne méritent de réflexion que par la manière de les dire ? Tant d'heures de grand loisir ! pourquoi seront-elles toutes des heures perdues ? pourquoi Jésus-Christ n'en aura-t-il pas quelques-unes, plutôt qu'un amusement inutile ? Ainsi puisse Jésus-Christ naissant vous combler de grâces ; puissiez-vous apprendre à sa crèche à mépriser les biens périssables, et acquérir les inestimables richesses que sa glorieuse pauvreté nous a méritées.

1. Cette petite phrase fait partie d'un passage effacé. Mais l'auteur l'a reprise, semble-t-il, en y rattachant par un renvoi ce qu'on va lire.

2. Var. : vous vous êtes accoutumé.

3. Var. : vous vous êtes affermi[s] contre l'appréhension que vous donniez à ce tonnerre — endurcis contre cette crainte, — et accoutumés à dormir profondément à ce bruit.

4. Joan., VIII, 21.

AVANT DE SAINT-THOMAS-DU-LOUVRE.

PANÉGYRIQUE

DE SAINT THOMAS DE CANTORBÉRY,

le 29 décembre 1668.

---

Bossuet ne paraît pas avoir composé de nouveau sermon pour la fête de Noël. Il relut ceux de 1656 et de 1667, où il traitait à fond ce que le mystère de ce jour a d'essentiel. Sur un tel sujet, il n'avait pas besoin d'autre préparation. Il jeta sur le plus ancien de ses deux manuscrits deux corrections, dont l'une est significative : les mots : « à ce peuple, » qui convenaient à l'auditoire de Metz, furent remplacés par ceux-ci : « à cette audience. »

M. Lachat prétend<sup>1</sup> qu'un panégyrique de saint Étienne, prononcé le lendemain, est à mettre dans la liste déjà trop considérable des œuvres perdues. C'est une erreur qui remonte aux *Études* d'A. Floquet<sup>2</sup> ; elle n'a d'autre appui qu'une interprétation arbitraire d'une phrase<sup>3</sup> du discours qu'on va lire. Ce qu'il fallait regretter, et M. Lachat l'oublie, c'est la perte d'un autre panégyrique auquel Bossuet renverra explicitement en deux endroits du sermon de 1672 pour la fête de la Pentecôte : nous voulons dire le *panégyrique de saint Thomas, apôtre*. C'est celui-là que la Reine entendit<sup>4</sup>, et non comme le prétend l'abbé Ledieu<sup>5</sup>, celui de saint Thomas de Cantorbéry. On sait que l'église collégiale de Saint-Thomas-du-Louvre, fondée par Robert de Dreux, frère de saint Louis, avait pour patron le martyr de Cantorbéry.

Il faut méditer la doctrine du beau discours qui suit<sup>6</sup>, et la rapprocher des sermons sur *les Devoirs des rois*, sur *l'Ambition*, sur *la Justice*, et de la *Politique sacrée tirée des propres paroles de l'Écriture sainte*.

1. T. XII, p. 37.

2. T. III, p. 270.

3. Ci-après, p. 424.

4. *Gazette* de France du 29 décem-

bre 1668.

5. *Mémoires*, p. 108.

6. Le manuscrit n'a pas été conservé.

---



*In morte mirabilia operatus est.*  
 Il a fait des choses merveilleuses  
 dans sa mort<sup>1</sup>.

(Eccli., XLVIII, 15.)

Les mystères de Jésus-Christ sont une chute continue ; et tant qu'il a vu devant soi quelque nouvelle bassesse, il n'a jamais cessé de descendre. Il se compare lui-même, dans son Évangile, à un grain de froment qui tombe<sup>2</sup> ; et en effet, il est allé toujours tombant : premièrement du ciel en la terre, de son trône dans une crèche ; de là, par plusieurs degrés, il est tombé<sup>3</sup> jusqu'à l'ignominie du supplice, jusqu'à l'obscurité du tombeau, jusqu'à la profondeur de l'enfer. Mais, comme il ne pouvait tomber plus bas, c'était là aussi le terme fatal de ses chutes mystérieuses ; et ce cours d'abaissements étant rempli, c'est de là qu'il a commencé de se relever couronné d'honneur et de gloire.

Ce que notre chef a fait une fois en sa personne sacrée, tous les jours il l'accomplit dans ses membres ; et le martyr que nous honorons nous en est un illustre exemple. Saint Thomas, archevêque de Cantorbéry, s'étant trouvé engagé, pour les intérêts de l'Église, dans de longs et fâcheux démêlés avec un grand roi, avec Henri II, roi d'Angleterre, on l'a vu tomber peu à peu de la faveur à la disgrâce, de la disgrâce au bannissement, du bannissement à une espèce de proscription, et enfin à une mort violente. Mais la providence divine, ayant lâché la main jusqu'à ce terme, a fait commencer de là son élévation. Elle a honoré de miracles le tombeau de cet illustre martyr ; elle a mené à ses cendres un roi pénitent ; elle a conservé les droits de l'Église par le sang de ce saint évêque, persécuté injustement pour sa cause ; et tirant sa gloire de ses souffrances, elle m'a donné lieu de dire de lui ce que l'Ecclésiastique a dit d'Élisée, que « sa mort a opéré des miracles : *In morte mirabilia operatus est.* » Mais, afin de vous découvrir toutes ces merveilles, demandons

1. On peut douter si cette traduction est de Bossuet ; il la tourne autrement à la fin de l'avant-propos.

2. Joan., XII, 24.

3. Var. : descendu.

l'assistance du Saint-Esprit par l'entremise de Marie :  
Ave.

C'est une loi établie, que l'Église ne peut jouir d'aucun avantage qui ne lui coûte la mort de ses enfants ; et que, pour affermir ses droits, il faut qu'elle répande du sang. Son Époux l'a rachetée par le sang qu'il a versé pour elle, et il veut qu'elle achète par un prix semblable les grâces qu'il lui accorde. C'est par le sang des martyrs qu'elle a étendu ses conquêtes bien loin au delà de l'empire romain ; son sang lui a procuré et la paix dont elle a joui sous les empereurs chrétiens, et la victoire qu'elle a remportée sur les empereurs infidèles. Il paraît donc qu'elle devait du sang à l'affermissement de son autorité, comme elle en avait donné à l'établissement de sa doctrine ; et ainsi la discipline, aussi bien que la foi de l'Église, a dû avoir des martyrs.

C'est pour cette cause, Messieurs, que votre glorieux patron<sup>1</sup> a donné sa vie. Nous avons honoré, ces derniers jours, le premier martyr de la foi<sup>2</sup> : aujourd'hui, nous célébrons le triomphe du premier martyr de la discipline ; et afin que tout le monde comprenne combien ce martyre a été semblable à ceux que nous ont fait voir les anciennes persécutions, je m'attacherai à vous montrer que la mort de notre saint archevêque a opéré les mêmes merveilles dans la cause de la discipline que celle des autres martyrs a autrefois opérées lorsqu'il s'agissait de la croyance.

En effet, pour ne pas vous laisser longtemps en suspens, comme les martyrs qui ont combattu pour la foi<sup>3</sup> ont affermi, par le témoignage de leur sang, cette foi que les tyrans voulaient abolir, calmé par leur patience la haine publique, qu'on voulait exciter contre eux en les traitant comme des scélérats, confirmé par leur constance invincible les fidèles, qu'on avait dessein d'effrayer par le terrible spectacle de tant de supplices :

1. Thomas Becket. le martyr de Cantorbéry, patron de Saint-Thomas-du-Louvre.

2. Allusion à la fête de saint Étienne, premier martyr, qui se célèbre le 26 du même mois. Il ne

s'agit nullement comme on l'a prétendu, d'un panégyrique dont nous devons regretter la perte.

3. Var. : comme ceux que j'ai nommés les derniers ont appuyé — établi...

en sorte que, profitant des persécutions, ils les ont fait servir, contre leur nature, à l'établissement de leur foi, à la conversion de leurs ennemis, à l'instruction et à l'affermissement de leurs frères : ainsi vous verrez bientôt, Chrétiens, que des effets tout semblables ont suivi la mort du grand archevêque de Cantorbéry ; et la suite de cet entretien vous fera paraître que le sang de ce nouveau martyr de la discipline a affermi l'autorité ecclésiastique, qui était violemment opprimée ; que sa mort a converti les cœurs indociles des ennemis de la discipline de l'Église<sup>1</sup> ; enfin, qu'elle a échauffé le zèle de ceux qui sont préposés pour en être les défenseurs. Voilà ce que j'ai dessein de vous faire entendre dans les trois parties de ce discours.

### Premier Point.

Pour bien entendre le sujet des fameux combats du grand saint Thomas de Cantorbéry pour l'honneur de l'Église et du sacerdoce, il faut considérer avant toutes choses quelques vérités importantes qui regardent l'état de l'Église : ce qu'elle est, ce qui lui est dû, et ce qu'elle doit ; quels droits elle a sur la terre, et quels moyens lui sont donnés pour s'y maintenir. Je sais que cette matière est fort étendue et pleine de questions épineuses ; mais, comme la décision de ces doutes dépend d'un ou deux principes, j'espère qu'en laissant<sup>2</sup> un grand embarras de difficultés fort enveloppées, je pourrai vous dire en peu de paroles ce qui est essentiel et fondamental, et absolument nécessaire pour connaître l'état de la cause pour laquelle saint Thomas a donné sa vie. J'avance donc deux vérités qui expliquent parfaitement, si je ne me trompe, l'état de l'Église sur la terre. Je dis qu'elle y est comme une étrangère, et qu'elle y est toutefois revêtue d'un caractère royal par la souveraineté toute divine et toute spirituelle qu'elle y exerce. Ces deux vérités éclaircies nous donneront par ordre<sup>3</sup> la résolution des difficultés que j'ai proposées.

1. Var. : des persécuteurs de l'Église.

2. *En laissant* de côté.

3. *Par ordre*, successivement.

Et premièrement, l'Église est dans le monde comme une étrangère ; cette qualité fait sa gloire. Elle montre sa dignité et son origine céleste, lorsqu'elle dédaigne d'habiter la terre : elle ne s'y arrête donc pas, mais elle y passe ; elle ne s'y habitue<sup>1</sup> pas, mais elle y voyage. Ce qu'elle appréhende le plus, c'est que ses enfants ne s'y naturalisent, et qu'ils ne fassent leur principal établissement où ils ne doivent avoir qu'un lieu de passage. Mais nous comprendrons plus facilement cette qualité d'étrangère, si nous faisons en un mot la comparaison de l'Église de Jésus-Christ avec la Synagogue ancienne.

Il n'y a personne qui n'ait remarqué que les livres sacrés de Moïse, outre les préceptes de religion, sont pleins de lois politiques, et qui regardent le gouvernement d'un État. Ce sage législateur ordonne du commerce et de la police, des successions et des héritages, de la justice et de la guerre, et enfin de toutes les choses qui peuvent maintenir un empire. Mais le Prince du nouveau peuple, le législateur de l'Église, a pris une conduite opposée. Il laisse faire aux princes du monde l'établissement des lois politiques ; et toutes celles qu'il nous donne et qui sont écrites dans son Évangile ne regardent que la vie future. D'où vient cette différence entre l'ancien et le nouveau peuple, si ce n'est que, la Synagogue devant avoir sa demeure<sup>2</sup> et faire son séjour sur la terre, il fallait lui donner des lois pour y établir son gouvernement ; au lieu que l'Église de Jésus-Christ voyageant comme une étrangère parmi tous les peuples du monde, elle n'a point de lois particulières touchant la société politique ; et il suffit de lui dire généralement ce qu'on dit aux étrangers et aux voyageurs, qu'en ce qui regarde le gouvernement, elle suive les lois du pays où elle fera son pèlerinage, et qu'elle en révère les princes et les magistrats : *Omnis anima potestatibus sublimioribus subdita sit*<sup>3</sup> ? C'est

1. *S'habituer*, s'établir. fixer son domicile. Aujourd'hui encore on appelle *prêtres habitués* les ecclésiastiques attachés à une paroisse pour

y faire des fonctions, sans être curés ni vicaires.

2. *Demeure*, résidence fixe.

3. Rom., XIII, 1.

le seul commandement politique que le Nouveau Testament nous donne.

Cette vérité étant supposée, si vous me demandez, Chrétiens, quels sont les droits de l'Église<sup>1</sup>, qu'attendez-vous que je vous réponde, sinon qu'elle a sans doute de grands avantages et des prétentions glorieuses ; mais que Celui dont elle attend tout ayant dit que son royaume n'est pas de ce monde<sup>2</sup>, tout le droit qu'elle peut avoir d'elle-même sur la terre, c'est qu'on lui laisse, pour ainsi dire, passer son chemin et achever son voyage en paix ? Tellement que rien ne lui convient mieux, à elle et à ses enfants, que ces mots de Tertullien : « Toute notre affaire en ce monde, c'est d'en sortir au plus tôt : *Nihil nostra refert in hoc ævo, nisi de eo quam celeriter excedere*<sup>3</sup>. »

Mais peut-être que vous penserez que je représente l'Église comme une étrangère trop faible, et que je la laisse sans autorité et sans fonction sur la terre, enfin trop nue et trop désarmée au milieu de tant de puissances ennemies de sa doctrine ou jalouses de sa grandeur. Non, mes Frères, il n'en est pas ainsi<sup>4</sup>. Elle ne voyage pas sans sujet dans ce monde : elle y est envoyée par un ordre suprême, pour y recueillir les enfants de Dieu et rassembler ses élus dispersés aux quatre vents<sup>5</sup>. Elle a charge de les tirer du monde, mais il faut qu'elle les vienne chercher dans le monde ; et en attendant, Chrétiens, qu'elle les présente à Dieu, maintenant qu'elle voyage avec eux et qu'elle les tient sous son aile, n'est-il pas juste qu'elle les gouverne, qu'elle dirige leurs pas incertains et qu'elle conduise leur pèlerinage ? C'est pourquoi elle a sa puissance, elle a ses lois et sa police spirituelle, elle a ses ministres et ses magistrats, par lesquels elle exerce, dit Tertullien, « une divine censure contre tous les crimes, *exhortationes, castigationes et censura divina*<sup>6</sup>. » Malheur à ceux qui la troublent, ou qui se mêlent dans<sup>7</sup> cette céleste administration, ou qui osent en usurper la moindre partie ! C'est une injustice

1. Var. : de cette étrangère.

2. Joan., XVIII. 36.

3. *Apolog.*, n. 41.

4. Il est probable que Bossuet avait écrit : *Il n'est pas ainsi.*

5. Var. : par tout l'univers.

6. *Apolog.*, n. 39.

7. On dirait de nos jours : *qui s'immiscent dans.* Voir plus loin le sermon de la Conception (1669), 2<sup>me</sup> pt.

inoûie de vouloir profiter des dépouilles de cette épouse du Roi des rois, à cause seulement qu'elle est étrangère et qu'elle n'est pas armée<sup>1</sup>. Son Dieu prendra en main sa querelle et sera un rude vengeur contre ceux qui oseront porter<sup>2</sup> leurs mains sacrilèges sur l'Arche de son alliance<sup>3</sup>. Mais laissons ces réflexions, et avançons dans notre sujet.

Jusqu'ici, l'Église n'a aucun droit qui relève de la puissance des hommes, elle ne tient rien que de son Époux. Mais les rois du monde ont fait leur devoir ; et pendant que cette illustre étrangère voyageait dans leurs États, ils lui ont accordé de grands privilèges, ils ont signalé leur zèle envers elle par des présents magnifiques. Elle n'est pas ingrate de<sup>4</sup> leurs bienfaits, elle s'en glorifie<sup>5</sup> par toute la terre. Mais elle ne craint point de leur dire que, parmi leurs plus grandes libéralités, ils reçoivent plus qu'ils ne donnent ; et enfin, pour nous expliquer nettement, qu'il y a plus de justice que de grâce<sup>6</sup> dans les privilèges qu'ils lui accordent. Car, pour ne pas raconter ici les avantages spirituels que l'Église leur communique, pouvaient-ils refuser de lui faire part de quelques honneurs de leur royaume, qu'elle prend tant de soin de leur conserver ? Ils régnaient<sup>7</sup> sur les corps par la force, et peut-être sur les cœurs par l'inclination ou par les bienfaits. L'Église leur a ouvert une place plus sûre et plus vénérable : elle leur a fait un trône dans les consciences, en présence et sous les yeux de Dieu même ; elle a fait un des articles de sa foi de la sûreté de leurs personnes sacrées, et une partie de sa religion de l'obéissance qui leur est due. Elle va étouffer dans les fond des cœurs, non seulement les premières pensées de rébellion, mais encore les moindres

1. Var. : qu'elle n'a pas d'armes ni d'exécution contre ces lâches et téméraires usurpateurs.

2. Var. : étendre.

3. Allusion à l'histoire d'Oza, frappé de mort pour avoir touché l'Arche sainte (II Reg., vi, 3 seq. ; I Paralip., xiii, 7 seq.) Voir aussi quels fléaux tombèrent sur les Philistins à l'occasion de l'Arche d'alliance (I Reg., v, 1 seq.).

4. *Ingrate de.* Latinisme : *imme-*

*mor* gouvernant le génitif. « Je ne veux pas être ingrate des plaisirs qu'il m'a faits. » ( M<sup>ne</sup> de Sévigné, 26 février 1687.)

5. Var. : les publie.

6. *Grâce*, faveur.

7. *Ils régnaient*, et non *ils règnent*, donné par Deforis. C'est l'imparfait que porte la phrase correspondante du sermon sur les Devoirs des rois, t. IV, p. 369.

murmures ; et pour ôter tout prétexte de soulèvement contre les puissances légitimes, elle a enseigné constamment, et par sa doctrine et par ses exemples, qu'il en faut tout souffrir, jusqu'à l'injustice, par laquelle s'exerce secrètement la justice même de Dieu. Après des services si importants <sup>1</sup>, si on lui accorde des privilèges, n'est-ce pas une récompense qui lui est bien due <sup>2</sup> ? et les possédant à ce titre, peut-on concevoir le dessein de les lui ravir, sans une extrême injustice ?

Cependant Henri second <sup>3</sup>, roi d'Angleterre, se déclare l'ennemi de l'Église. Il l'attaque au spirituel et au temporel, en ce qu'elle tient de Dieu et en ce qu'elle tient des hommes : il usurpe ouvertement sa puissance. Il met la main dans son trésor, qui enferme <sup>4</sup> la subsistance des pauvres. Il flétrit l'honneur de ses ministres par l'abrogation de leurs privilèges, et opprime leur liberté par des lois qui lui sont contraires <sup>5</sup>. Prince téméraire et malavisé, que ne peut-il découvrir de loin les renversements étranges que fera un jour dans son État le mépris de l'autorité ecclésiastique, et les excès inouïs où les peuples <sup>6</sup> seront emportés quand ils auront secoué ce joug nécessaire <sup>7</sup> ! Mais rien ne peut arrêter ses emportements <sup>8</sup>. Les mauvais conseils ont prévalu, et c'est en vain que l'on s'y oppose : il a tout fait fléchir à sa volonté, et il n'y a plus que le saint archevêque de Cantorbéry qu'il n'a pu encore ni corrompre par ses caresses, ni abattre par ses menaces.

A la vérité, il met sa constance à des épreuves bien dures. Qu'on le dépouille, qu'on le déshonore, qu'on le bannisse, il s'en réjouit ; mais pourquoi ruiner les siens ? C'est ce qui lui perce le cœur. Il n'y a rien de plus insensible ni de plus sensible tout à la fois que la charité véritable. Insensible à ses propres maux, et en cela

1. Var. : si considérables.

2. Ce développement est emprunté presque textuellement au sermon *sur les Devoirs des rois*, t. IV, p. 368 et 369.

3. En dépit de l'usage de la chaire et du barreau, Vaugelas n'approuvait pas qu'on dit *chapitre neuf*, pour *neuvième*, *Henri quatre*, pour *Henri quatrième*. « Quelle grammaire et quel ménage de syllabes est cela ? » demandait-il. Pour lui, le nombre

« ordinant » était de rigueur.

4. *Enferme*, contient. Racine :  
Son cœur n'enferme point une malice noire.  
(*Britannicus*, I, III.)

5. Var. : en établissant des lois tyranniques.

6. *Peuples*, sujets.

7. Var. : salutaire. L'orateur reprendra cette pensée dans l'*Oraison funèbre de la reine d'Angleterre*.

8. Var. : ralentir sa fureur aveugle.

directement contraire à l'amour-propre, elle a une extrême sensibilité pour les maux des autres. Aussi le grand Apôtre, très peu touché de tout ce qui le regardait, disait aux fidèles : « J'ai appris à me contenter de l'état où je me trouve ; je sais vivre pauvrement, je sais vivre dans l'abondance : j'ai été instruit en toutes choses et en toutes rencontres à être bien traité et à souffrir la faim, à être dans l'abondance et à être dans l'indigence : *Scio et humiliari, scio et abundare ; ubique et in omnibus institutus sum, et satiari et esurire, et abundare et penuriam pati*<sup>1</sup>. » Et cependant cet homme tout céleste, si indifférent, si dur pour lui-même, ressent le contre-coup de tous les maux, de toutes les peines que peut souffrir le moindre des fidèles : « Qui est faible, s'écrie-t-il, sans que je le sois avec lui ? Qui est scandalisé sans que je brûle ? *Quis infirmatur, et ego non infirmor ? quis scandalizatur, et ego non uror ?* » Sa tendresse pour ses frères est si grande, qu'il ne peut les voir dans les larmes et dans l'affliction qu'il n'en soit pénétré d'une vive douleur : « Que faites-vous de pleurer ainsi et de me briser le cœur ? *Quid facitis flentes et affligentes cor meum*<sup>3</sup> ? » C'est en vain que vous me fendez le cœur par vos larmes ; car, pour moi, je suis tout prêt de souffrir non seulement les chaînes, mais la mort même pour le nom du Seigneur Jésus : *Ego enim non solum alligari, sed et mori... paratus sum*<sup>5</sup>. Ce cœur de diamant, qui semble défier le ciel et la terre et l'enfer de l'émouvoir, peut souffrir la mort et les plus dures extrémités : il ne peut souffrir les larmes de ses frères. Combien a dû être touché saint Thomas de voir les siens affligés et persécutés à son occasion ! Il se souvient de Jésus, qui n'est pas plus tôt né qu'il attire des persécutions à ses parents, qui sont contraints de quitter leur maison pour l'amour de lui. Il a reçu sa loi d'en haut, et ne peut rien faire pour les siens, sinon de leur souhaiter qu'ayant part aux persécutions, ils aient part à la grâce.

1. Philip., IV, 11.

2. II Cor., XI, 29.

3. Note : Grec : *commūnentes, contereutes*. — Le grec porte : *συγ-**θοῦπτουτες.*

4. Act., XXI, 13.

5. *Ibid.*



Le prophète Zacharie semble avoir voulu nous représenter l'immuable et éternelle concorde qui doit être entre l'empire et le sacerdoce. « Celui-là, dit-il, parlant du Prince, sera revêtu de gloire, il sera assis et dominera sur son trône; et le pontife sera aussi sur son trône, et il y aura un conseil de paix entre ces deux, *Ipse portabit gloriam, et sedebit, et dominabitur super solio suo; et erit sacerdos super solio suo, et consilium pacis erit inter illos duos*<sup>1</sup>. » Vous voyez que la gloire et l'éclat et l'autorité dominante sont dans le trône royal. Mais, quoique le Fils de Dieu ait enseigné à ses ministres<sup>2</sup> qu'ils ne doivent pas dominer à la manière du monde, le sacerdoce néanmoins ne laisse pas d'avoir son trône, car le prophète en établit deux : il reconnaît deux puissances, qui sont, comme vous voyez, plutôt unies que subordonnées<sup>3</sup>, *consilium pacis inter illos*; et le genre humain se repose à l'ombre<sup>4</sup> de cette concorde.

Saint Thomas a souvent représenté au roi d'Angleterre, par des lettres pleines d'une force, d'une douceur et d'une modestie apostolique, que ces puissances doivent concourir<sup>5</sup> et se prêter la main mutuellement, et non se regarder avec jalousie, puisqu'elles ont des fins si diverses qu'elles ne peuvent se choquer sans quitter leur route et sortir de leurs limites. Il soutient ces charitables avertissements avec toute l'autorité que pouvait donner non seulement la sainteté de son caractère, mais la sainteté de sa vie, qui était l'exemple et l'admiration de tout l'univers.

Notre France l'avait connue, puisque, lorsqu'il fut exilé, elle lui avait ouvert les bras, et le roi Louis VII, témoin oculaire des vertus apostoliques de ce grand homme, a toujours constamment<sup>6</sup> favorisé et sa personne et la cause qu'il défendait, par toutes sortes de bons offices<sup>7</sup>. Rendons ici témoignage à l'incomparable

1. Zach., vi, 13.

2. Matth., xx, 25, 26.

3. Bossuet parle ici conformément à la théorie gallicane. Les autres théologiens enseignent généralement, à la suite de Bellarmin, que le pouvoir temporel est, au moins indirectement, subordonné à l'autorité ec-

clésiastique.

4. Var. : à l'abri.

5. *Concourir*, se prêter un mutuel concours.

6. *Constamment*, avec persévérance.

7. Dans le sermon *sur l'Unité de l'Église*. Bossuet dit : « ...Pendant

piété de nos monarques très chrétiens. Comme ils ont vu que Jésus-Christ ne règne pas si son Église n'est autorisée<sup>1</sup>, leur propre autorité ne leur a pas été plus chère que l'autorité de l'Église. Cette puissance royale, qui doit donner le branle dans les autres choses, n'a jamais jugé indigne d'elle de ne faire que seconder<sup>2</sup> dans les affaires spirituelles<sup>3</sup>; et un roi de France empereur n'a pas cru se rabaisser, lorsque, écrivant aux évêques, il les assure de sa protection<sup>4</sup>, dans les fonctions de leur ministère: « afin, dit ce grand roi, que notre puissance royale servant, comme il est convenable, à ce que demande votre autorité, vous puissiez exécuter vos décrets: *Ut nostro auxilio suffulti, quod vestra auctoritas exposcit, famulante, ut decet, potestate nostra, perficere valeatis*<sup>5</sup>. »

Telles sont les maximes saintes et durables de la monarchie très chrétienne; et plût à Dieu que le roi d'Angleterre eût suivi les sentiments et imité les exemples de ses augustes voisins! Saint Thomas ne se verrait pas réduit à la dure nécessité de s'opposer à son prince. Mais, comme ce monarque se rend inflexible, l'Église opprimée est contrainte de recourir aux derniers efforts<sup>6</sup>. Vous attendez peut-être des foudres et des anathèmes? Mais, quoique Henri les eût mérités, Thomas, aussi modéré que vigoureux, ne fulmine pas aisément contre une tête royale. Voici ces derniers efforts dont je veux parler: le saint archevêque offre à Dieu sa vie; et sachant que l'Église n'est jamais plus forte que lorsqu'elle parle par la voix du sang, il revient d'un long exil avec un esprit de martyr, préparé aux violences d'un roi implacable et de toute sa cour irritée.

Saint Ambroise a remarqué<sup>7</sup>, dès son temps, que les hommes apostoliques qui entreprennent d'un grand

que saint Thomas de Cantorbéry était banni d'Angleterre comme ennemi des droits de la royauté, la France, plus équitable, le recevait en son sein comme le martyr des libertés ecclésiastiques. »

1. *Autorisée*, qui possède de l'autorité.

2. *Seconder*, venir, agir en second lieu. Voir t. IV, p. 369.

3. Var. : ecclésiastiques.

4. Var. : de son appui.

5. Ludovic. Pius, *Capit. ann.* 823, cap. iv. Voir le même développement dans le sermon *sur les Devoirs des rois* (t. IV, p. 369). Bossuet reprendra encore la même idée dans le sermon *sur l'Unité de l'Église*.

6. Var. : remèdes.

7. *Serm. contra Aurent.*, n. 30.

courage les œuvres de piété et la censure des vices, sont assez souvent traversés <sup>1</sup> par des raisons politiques. Car, comme les pécheurs ne peuvent souffrir ceux qui viennent les troubler dans leur faux repos <sup>2</sup>, et comme le monde n'a rien tant à cœur que de voir l'Église sans force et la piété sans défense, il se plaît de lui opposer ce qu'il a de plus redoutable, c'est-à-dire le nom de César et les intérêts de l'État. Ainsi, quand Néhémias relevait les tours abattues et les murailles désolées de Jérusalem, les ministres du roi de Perse publiaient partout qu'il méditait un dessein de rébellion <sup>3</sup>; et, comme le moindre soupçon d'infidélité attire des difficultés infinies, ils tâchaient de ralentir l'ardeur de son zèle par cette vaine terreur. Quoique le saint archevêque n'élevât ni des tours, ni des forteresses, et qu'il songeât seulement à réparer les ruines d'une Jérusalem spirituelle, toutefois il fut exposé aux mêmes reproches. Henri, déjà prévenu et irrité <sup>4</sup> par les faux rapports, témoigna, avec une aigreur extrême, que la vie de prélat lui était à charge <sup>5</sup>. Que de mains furent armées contre lui par cette parole!

Chrétiens, soyez attentifs : s'il y eut jamais un martyr qui ressembla parfaitement à un sacrifice, c'est celui que je dois vous représenter. Voyez les préparatifs : l'évêque est à l'église avec son clergé, et ils sont déjà revêtus. Il ne faut pas chercher bien loin la victime : le saint pontife est préparé, et c'est la victime que Dieu a choisie. Ainsi tout est prêt pour le sacrifice, et je vois entrer dans l'église ceux qui doivent donner le coup <sup>6</sup>. Le saint homme va au-devant d'eux à l'imitation de Jésus-Christ ; et, pour imiter en tout ce divin modèle, il défend à son clergé toute résistance, et se contente de demander sûreté pour les siens : *Si c'est moi que vous cherchez, laissez*, dit Jésus, *retirer ceux-ci* <sup>7</sup>. Ces choses étant accomplies, et l'heure du sacrifice

1. Var. : sont troublés ordinairement...

2. Var. : dans leurs fausses joies.

3. II Esdr., vi. 6, 7.

4. Var. : aigri.

5. « Quoi ! s'écria ce prince, un homme qui a mangé mon pain, un homme qui est venu à ma cour sur

un cheval boiteux, lève le pied pour m'en frapper, et pas un de ces lâches serviteurs que je nourris à ma table n'ira me venger ! »

6. Var. : et voici les meurtriers qui entrent.

7. Joan., XVIII. 8.

étant arrivée, voyez comme saint Thomas en commence la cérémonie. Victime et pontife tout ensemble, il présente sa tête et fait sa prière. Voici les vœux solennels et les paroles mystiques <sup>1</sup> de ce sacrifice : « *Et ego pro Deo mori paratus sum, et pro assertione justitiæ, et pro Ecclesiæ libertate, dummodo effusione sanguinis mei pacem et libertatem consequatur* : Je suis prêt à mourir, dit-il, pour la cause de Dieu et de son Église ; et toute la grâce que je demande, c'est que mon sang lui rende la paix et la liberté qu'on lui veut ravir. » Il se prosterne devant Dieu ; et comme, dans le sacrifice solennel, nous appelons <sup>2</sup> les saints pour être nos intercesseurs, il n'omet pas une partie si considérable de cette cérémonie sacrée : il appelle les saints martyrs et la sainte Vierge au secours de l'Église opprimée ; il ne parle que de l'Église, il n'a que l'Église dans le cœur et dans la bouche, et abattu par le coup, sa langue froide et inanimée semble encore nommer l'Église <sup>3</sup>.

Mais voici un nouveau spectacle. Après qu'on a dépouillé le saint martyr, on découvre un autre martyr non moins admirable, qui est le martyr de sa pénitence, un cilice affreux tout plein de vermine <sup>4</sup>. Ha ! ne méprisons point cette peinture, et ne craignons point de remuer ces ordures si précieuses. Ce cilice lui perce la peau, et il est si attaché à sa peau, qu'il semble qu'il soit une autre peau autour de son corps <sup>5</sup>. On voit que ce saint a été martyr durant tout le temps de sa vie ; et on ne s'étonne plus de ce qu'il est mort avec tant de force, mais de ce qu'il a pu vivre au milieu de telles souffrances <sup>6</sup>. O digne défenseur de l'Église ! Voilà les hommes qui méritent de parler pour elle et de combat-

1. *Paroles mystiques*, mystérieuses, dont l'efficacité mystérieuse consacre la victime et accomplit le sacrifice, par allusion aux paroles de la Consécration, à la messe.

2. *Appelons*, invoquons (latin *vocare*, appeler).

3. Rapprocher de ce tableau la belle narration d'Augustin Thierry (*Conquête d'Angleterre*, livre IX), et celle de Mgr Darboy (*Saint Thomas Becket*, t. II, p. 446 et suiv.).

4. Une *Vie de saint Thomas*, par

le contemporain Garnier de Pont-Sainte-Maxence, l'une des œuvres les plus vivantes et les mieux écrites du moyen âge, parle aussi de la vermine qui rongea l'archevêque :

Mais si esteit coverte cele robe chevrine  
E dessus et desuz de menue vermine.

5. Var. : et il semble qu'il convre une seconde peau, ou plutôt il est comme une seconde peau sur son corps.

6. Var. : avec une telle patience.

tre pour ses intérêts : aussi sa victoire est-elle assurée. Les lois qui l'oppriment vont être abolies ; et ce que le saint archevêque n'a pas obtenu vivant, il l'accomplira par sa mort.

Le Ciel se déclare manifestement. Pendant que les politiques raffinent et raisonnent à leur mode, Dieu parle par des miracles si visibles et si fréquents, que les rois même et les plus grands rois, oui, mes Frères, nos rois très chrétiens passent les mers pour aller honorer ses saintes reliques. Louis le Jeune va en personne <sup>1</sup> lui demander la guérison de son fils aîné attaqué d'une maladie mortelle. Nous devons Philippe-Auguste au grand saint Thomas, nous lui devons saint Louis, nous lui devons tous nos rois et toute la famille royale, qu'il a sauvée dans sa tige. Voyez, mes Frères, quels défenseurs trouve l'Église dans sa faiblesse, et combien elle a raison de dire avec l'Apôtre : *Cum infirmor, tunc potens sum* <sup>2</sup>. Ce sont ces bienheureuses faiblesses qui lui donnent cet invincible secours, et qui arment en sa faveur les plus valeureux soldats et les plus puissants conquérants du monde, je veux dire les saints martyrs. Quiconque ne ménage pas <sup>3</sup> l'autorité de l'Église, qu'il craigne ce sang précieux des martyrs, qui la consacre et qui la protège. Pour avoir violé ses droits, Henri est mal assuré dans son trône : sa couronne est ébranlée sur sa tête, son sceptre ne tient pas dans ses mains. Dieu permet que tous ses voisins se liguent, que tous ses sujets se révoltent et oublient leur devoir ; que son propre fils <sup>4</sup> oublie sa naissance et se mette à la tête de ses ennemis. Déjà la vengeance du Ciel commence à le presser de toutes parts ; mais c'est une vengeance miséricordieuse, qui ne l'abat que pour le rendre humble et pour faire d'un roi pécheur un roi pénitent : c'est la seconde merveille qu'a opérée la mort du saint archevêque : *In morte mirabilia operatus est* <sup>5</sup>...

1. En 1179.

2. II Cor., XII. 10.

3. Var. : ne révère pas.

4. Bossuet veut parler de Henri le Jeune ou au Court-Mantel, que son père avait fait couronner roi d'Angleterre en 1170. Ce jeune prince mourut repentant de sa révolte, en

1182. Les autres fils de Henri II. Richard Cœur-de-Lion et Jean sans Terre, prirent aussi parti contre leur père. Celui-ci en eut tant de chagrin qu'il en mourut à Chinon, l'année 1189, mandissant ses fils ingrats.

5. Eccli., XLVIII. 15.

## Second Point.

Dans ce démêlé célèbre où les intérêts de l'Église ont engagé saint Thomas contre un grand monarque, je me sens obligé de vous avertir qu'il ne lui a pas résisté en rebelle et dans un esprit de faction : il a joint la fermeté avec le respect. S'il a toujours songé qu'il était évêque, il n'a jamais oublié qu'il était sujet ; et la charité pastorale animait de telle sorte toute sa conduite, qu'il ne s'est opposé au pécheur que dans le dessein de sauver le roi.

Il ne doit pas être nouveau aux chrétiens d'avoir à se défendre des grands de la terre<sup>1</sup> ; et c'est une des premières leçons que Jésus-Christ a données à ses saints apôtres. Mais encore que cette instruction nous prépare principalement contre les rois infidèles, plusieurs exemples illustres, et entre autres celui du grand saint Thomas, nous font voir assez clairement que l'Église a souvent besoin de rappeler toute sa vigueur au milieu de sa paix et de son triomphe. Combien ces occasions sont fortes<sup>2</sup> et dangereuses, vous le comprendrez aisément, si vous me permettez, Chrétiens, de vous représenter comme en deux tableaux les deux temps et les deux états du christianisme : l'empire ennemi de l'Église, et l'empire réconcilié avec l'Église.

Durant le temps de l'inimitié, il y avait entre l'un et l'autre une entière séparation. L'Église n'avait que le ciel, et l'empire n'avait que la terre : les charges, les dignités, les magistratures, c'est ce qui, selon le langage de l'Église, s'appelait le siècle, auquel elle obligeait ses enfants de renoncer. C'était une espèce de désertion que d'aspirer aux honneurs du monde ; et les sages ne pensaient pas qu'un chrétien de la bonne marque pût devenir magistrat. Quand cela fut permis à certaines conditions, au premier concile d'Arles, dans les premières années du grand Constantin, les termes mêmes de la permission marquaient toujours quelque répugnance : *Ad præsidatum prosilire*<sup>3</sup> : par un mot

1. Var. : à combattre les grands de la terre.

2. Épithète assez étrange. Leçon

suspecte, entre autres.

3. *Concil. Arelat. I. Can. vii.*  
(Labb., t. II. col. 1427.)

qui voulait dire qu'on s'égarait hors des bornes, qu'on s'échappait, qu'on sortait des lignes. Ce n'est pas que les fidèles ne sussent que les puissances de l'État étaient légitimes, puisque même saint Paul leur avait appris qu'elles étaient ordonnées de Dieu<sup>1</sup>. Mais, dans cette première ferveur, l'Église respirait tellement le ciel, qu'elle ne voulait rien voir dans les siens qui ne fût céleste; et elle était encore tellement remplie de la simplicité presque rustique de ses saints et divins pêcheurs, qu'elle ne pouvait accoutumer ses yeux à la pompe et aux grandeurs de la terre.

Il faut vous dire, Messieurs, l'opinion qu'on avait en ce temps-là des empereurs, sur le sujet de la religion. On ne considérait pas seulement qu'ils étaient ennemis de l'Église; mais Tertullien a bien osé dire qu'ils n'étaient pas capables d'y être reçus: vous allez être étonnés de la liberté de cette parole. « Les Césars, dit-il, seraient chrétiens, si le siècle qui nous persécute se pouvait passer des Césars, ou s'ils pouvaient être Césars et chrétiens tout ensemble: *Cæsares credidissent super Christo, si aut Cæsares non essent seculo necessari, aut si et christiani potuissent esse et Cæsares*<sup>2</sup>. » Voilà, direz-vous, de ces excès de Tertullien. Eh! quoi donc! n'avons-nous pas vu les Césars obéir enfin à l'Évangile, et abaisser leur majesté aux pieds de la croix? Il est vrai; mais il faut savoir distinguer les temps. Durant les temps des combats, qui devaient engendrer les martyrs, les Césars étaient nécessaires au siècle, le parti contraire à l'Église les devait avoir à sa tête; et Tertullien a raison de dire que le nom d'empereur et de César, qui, selon les occultes dispositions de la Providence<sup>3</sup>, était un nom de majesté, était incompatible avec le nom de chrétien, qui devait être alors un nom d'opprobre. Les fidèles de ces temps-là, regardant les empereurs de la sorte, n'avaient garde de corrompre leur simplicité à la Cour: il ne fallait pas craindre que les faveurs des empereurs fussent capables de les tenter<sup>4</sup>; et leurs mains, qu'ils voyaient trempées et encore toutes

1. Rom., XIII. 1.

2. *Apolog.*, n. 21.

3. N'aurait-on pas dû placer ces

sept mots après le second *qui*?

4. Var.: de les toucher.

dégouttantes du sang des martyrs, leur rendaient leurs offres et leurs présents non seulement suspects, mais odieux. Pour ce qui regardait leurs menaces, il fallait à la vérité beaucoup de vigueur pour n'en être pas ému ; mais ils avaient du moins cet avantage, qu'une guerre si déclarée les déterminait à la résistance, et qu'il n'y avait pas à délibérer si on s'opposerait <sup>1</sup> à une puissance qu'on voyait si ouvertement armée contre l'Évangile.

Mais, après la paix de l'Église, après que l'empire s'est uni avec elle, les choses peu à peu ont été changées. Comme le monde a paru ami, les fidèles n'ont plus refusé ses présents. Ces chrétiens sauvages et durs, qui ne pouvaient s'appivoiser avec la Cour, ont commencé à la trouver belle ; et, la voyant devenue chrétienne, ils ont appris à en briguer les faveurs. Ainsi les douceurs de la paix ont amolli ces courages mâles, que l'exercice de la guerre rendait invincibles ; l'ambition, la flatterie, l'amour des grandeurs, se coulant insensiblement dans l'Église, ont énervé peu à peu cette vigueur ancienne, même dans l'ordre ecclésiastique, qui en était le plus ferme appui ; et, comme dit saint Grégoire <sup>2</sup>, on a cherché l'honneur du siècle dans une puissance que Dieu avait établie pour l'anéantir.

Dans cet état du christianisme, s'il arrive qu'un roi chrétien, comme Henri d'Angleterre entreprenne contre l'Église, ne faudra-t-il pas, pour lui résister, une résolution extraordinaire ? Combien a désiré notre saint prélat, puisqu'il plaisait à Dieu qu'il souffrît persécution pour la justice, que Dieu lui envoyât un Néron ou quelque monstre semblable pour persécuteur ! Il n'eût pas eu à combattre tant de fortes considérations qui le retenaient contre un roi, enfant de l'Église, son maître, son bienfaiteur, dont il avait été le premier ministre. De plus, un ennemi déclaré, à qui le prétexte du nom chrétien n'aurait pas donné le moyen de tromper les évêques par de belles apparences, aurait-il pu détacher <sup>3</sup> tous ses frères les évêques, pour le laisser seul et abandonné dans la défense de la bonne cause ? Voici donc une nouvelle espèce de persécution qui s'élève contre

<sup>1</sup> 1. Var. : si on céderait ..

3. Var. : gagner.

<sup>2</sup> 2. *Pastor.*, part. I, cap. VIII.



saint Thomas ; persécution formidable, à qui la puissance royale donne de la force, à qui la profession du christianisme<sup>1</sup> donne le moyen d'employer la ruse. N'est-ce pas en de pareilles rencontres que la justice a besoin d'être soutenue avec toute la vigueur<sup>2</sup> ecclésiastique, d'autant plus qu'il ne suffit pas de résister seulement à ce roi superbe ; mais il faut encore tâcher de l'abattre, mais de l'abattre pour son salut, par l'humilité de la pénitence ?

Notre saint évêque n'ignore pas qu'il n'est rien de plus utile aux pécheurs que de trouver des obstacles à leurs desseins criminels<sup>3</sup>. Il ne cède donc pas à l'iniquité, sous prétexte qu'elle est armée et soutenue d'une main royale ; au contraire, lui voyant prendre son cours d'un lieu éminent, d'où elle peut se répandre avec plus de force, il se croit plus obligé de s'élever contre, comme une digue que l'on élève à mesure que l'on voit les ondes enflées. Ainsi le désir de sauver le roi l'oblige à lui résister de toute sa force. Mais que dis-je, de toute sa force ? Est-il donc permis à un sujet d'avoir de la force contre son prince, et, pensant en faire un généreux, n'en ferons-nous point un rebelle ? Non, mes Frères, ne craignez rien ni de la conduite de saint Thomas, ni de la simplicité de mes expressions. Selon le langage ecclésiastique, la force a une autre signification que dans le langage du monde. La force, selon le monde, s'étend jusqu'à entreprendre : la force, selon l'Église, ne va pas plus loin que de tout souffrir : voilà les bornes qui lui sont prescrites. Écoutez l'apôtre saint Paul : *Nondum usque ad sanguinem restitistis*<sup>4</sup> ; comme s'il disait : Vous n'avez pas tenu jusqu'au bout, parce que vous ne vous êtes pas défendus jusqu'au sang. Il ne dit pas : jusqu'à attaquer<sup>5</sup>, jusqu'à verser le sang de vos ennemis ; mais, jusqu'à répandre le vôtre.

Au reste, saint Thomas n'abuse pas de ces maximes vigoureuses. Il ne prend pas par fierté ces armes apostoliques pour se faire valoir dans le monde : il s'en sert comme d'un bouclier nécessaire dans l'extrême besoin

1. Var. : le nom de chrétien.

2. Var. : fermeté.

3. Var. : à leurs mauvais desseins.

4. Hebr., XII. 4.

5. Ces mots sont peut-être une variante. D'autres aussi sont douteux.

de l'Église. La force du saint évêque ne dépend donc pas du concours de ses amis, ni d'une intrigue finement menée. Il ne sait point étaler au monde sa patience pour rendre son persécuteur plus odieux<sup>1</sup>, ni faire jouer de secrets ressorts pour soulever les esprits. Il n'a pour lui que les prières des pauvres, les gémissements des veuves et des orphelins. Voilà, disait saint Ambroise<sup>2</sup>, les défenseurs des évêques ; voilà leurs gardes, voilà leur armée. Il est fort, parce qu'il a un esprit également incapable et de crainte et de murmure. Il peut dire véritablement à Henri, roi d'Angleterre, ce que disait Tertullien, au nom de toute l'Église, à un magistrat de l'empire, grand persécuteur de l'Église : *Non te terremus, qui nec timemus*<sup>3</sup>. Apprends à connaître quels nous sommes, et vois quel homme c'est qu'un chrétien : « Nous ne pensons pas à te faire peur, et nous sommes incapables<sup>4</sup> de te craindre. » Nous ne sommes ni redoutables ni lâches : nous ne sommes pas redoutables, parce que nous ne savons pas cabaler ; et nous ne sommes pas lâches, parce que nous savons mourir.

C'est ce que semble dire le grand saint Thomas, et c'est par ce sentiment qu'il unit ensemble les devoirs de l'épiscopat avec ceux de la sujétion : *Non te terremus*, voilà le sujet toujours soumis et respectueux ; *qui nec timemus*, voilà l'évêque toujours ferme et inébranlable. *Non te terremus*, je ne médite<sup>5</sup> rien contre l'État ; *qui nec timemus*, je suis prêt à tout souffrir pour l'Église. J'ai donc eu raison de vous dire qu'il résiste de toute sa force ; mais cette force n'est point rebelle, parce que cette force, c'est sa patience. Encore n'étalet-il pas au monde cette patience avec une contenance fière et un air de dédain, pour rendre son persécuteur odieux : au contraire, sa modestie est connue de tous, selon le précepte de l'Apôtre<sup>6</sup>. C'est par là qu'il espère convertir le roi ; il se propose de l'apaiser, du moins en lassant sa fureur. Il ne désire que de souffrir, afin que

1. Répété vingt-cinq lignes plus loin. L'un ou l'autre était à supprimer.

2. *Serm. contra Auxent.*, n. 32.

3. *Ad Scapul.*, n. 4.

4. Var. : et nous nous gardons bien. . .

5. Var. : je n'entreprends...

6. *Philip.*, IV, 5.

sa vengeance épuisée se tourne à de meilleurs sentiments. Quoiqu'il voie que ses biens ravés, sa réputation déchirée, les fatigues d'un long exil, l'injuste<sup>1</sup> persécution de tous les siens, n'aient pu assouvir sa colère, il sait ce que peut le sang d'un martyr ; et le sien est tout prêt à couler pour amollir le cœur de son prince. Il n'a pas été trompé dans son espérance : le sang de ce martyr, le sacrifice sanglant de Thomas, a produit un autre sacrifice, sacrifice d'humilité et de pénitence ; il a amené à Dieu une autre victime, victime royale et couronnée.

Je vous ai représenté l'appareil du premier sacrifice : que celui-ci est digne encore de vos attentions ! Là, un évêque à la tête de son clergé, et ici, un roi environné de toute sa cour ; là, un évêque nous a paru revêtu de ses ornements ; ici, nous voyons un roi humblement dépouillé des siens : là, vous avez vu des épées tirées, qui sont les armes de la cruauté ; ici, une discipline et une haire, qui sont les instruments de la pénitence. Dans le premier sacrifice, si vous avez eu de l'admiration pour le courage, vous avez eu de l'horreur pour le sacrilège ; ici, tout est plein de consolation. La victime est frappée, mais c'est la contrition qui perce son cœur ; la victime est abattue, mais c'est l'humilité qui la renverse. Le sang qui est répandu, ce sont les larmes de la pénitence, *quidam sanguis animæ*<sup>2</sup> ; l'autel du sacrifice, c'est le tombeau même du saint martyr. Le roi se prosterne devant ce tombeau, il fait une humble réparation aux cendres du grand saint Thomas, il honore ces cendres, il baise ces cendres, il arrose ces cendres de larmes, il mêle ses larmes au sang du martyr, il sanctifie ces larmes par la société de ce sang ; et ce sang qui criait vengeance, apaisé par ces larmes d'un roi pénitent, demande protection pour sa couronne. Il affermit son trône ébranlé, il relève le courage de ses serviteurs ; il met le roi d'Écosse, son plus grand ennemi, entre ses mains ; il fait rentrer son fils dans son devoir, qu'il avait oublié ; enfin, en un même jour, il rend la concorde à sa maison, la tranquillité à son État, et le repos à sa con-

1. Var. : la cruelle.

2. S. Aug., *Serm.* CCCLI. n. 7.

science. Voilà ce qu'a fait la mort de Thomas, voilà la seconde merveille qu'elle a opérée, la conversion des persécuteurs : la dernière dépend en partie de nous : c'est, mes Frères, que notre zèle pour la sainte Église soit autant échauffé comme il est instruit par l'exemple de ce grand homme.

### Troisième Point.

A la mort de Thomas, le clergé d'Angleterre commença à reprendre cœur : le sang de ce martyr ranima et réunit tous les esprits pour soutenir, par un saint concours, les intérêts de l'Église. Apprenons aussi à l'aimer et à être jaloux de sa gloire. Mais, Messieurs, ce n'est pas assez que nous apprenions du grand saint Thomas à conserver soigneusement son autorité et ses droits : il faut qu'il nous montre à en bien user, chacun selon le degré où Dieu l'a établi dans le ministère ; et vous ne pouvez ignorer quel doit être ce bon usage que je vous demande, si vous écoutez un peu la voix de ce sang. Car considérons seulement pour quelle cause il est répandu, et d'où vient que toute l'Église célèbre avec tant de dévotion le martyr de saint Thomas. C'est qu'on voulait lui ravir<sup>1</sup> ses privilèges, usurper sa puissance, envahir ses biens ; et ce grand archevêque y a résisté.

Mais si l'on ne se sert de ces privilèges que pour s'élever orgueilleusement au-dessus des autres, si l'on n'use de cette puissance que pour faire les grands dans le siècle ; si l'on n'emploie ces richesses que pour contenter de mauvais désirs, ou pour se faire considérer par une pompe mondaine, est-ce là de quoi faire un martyr ? Était-ce là un digne sujet pour donner du sang et pour troubler tout un grand royaume ? N'est-ce pas pour faire dire aux politiques impies, que saint Thomas a été le martyr de l'avarice ou de l'ambition du clergé, et que nous consacrons sa mémoire parce qu'il nous a soutenus dans des intérêts temporels ?

1. Var. : ôter.

Voilà, direz-vous, un discours d'impie ; voilà un raisonnement digne d'un hérétique ou d'un libertin. Je le confesse, Messieurs ; mais répondons à cet hérétique, fermons la bouche à ce libertin, justifions le martyr du grand saint Thomas de Cantorbéry : il ne sera pas difficile. Nous dirons que, si le clergé a des privilèges, c'est afin que la religion soit honorée ; que s'il possède des biens, c'est pour l'exercice des saints ministères, pour la décoration des autels et pour la subsistance des pauvres ; que s'il a de l'autorité, c'est afin qu'elle serve de frein à la licence, de barrière à l'iniquité, d'appui à la discipline. Nous ajouterons qu'il est peut-être à propos que le clergé ait quelque force même dans le siècle, quelque éclat même temporel, quoique modéré, afin de combattre le monde par ses propres armes, pour attirer ou réprimer les âmes infirmes par les choses qui ont coutume de les frapper<sup>1</sup>. Cet éclat, ces secours, ces soutiens externes de l'Église empêchent peut-être le monde de l'attaquer, pour ainsi dire, dans ses propres biens, dans cette divine puissance, dans le cœur même de la religion ; et ce sont, si vous voulez, comme les dehors de cette sainte Sion, de cette belle forteresse de David, qu'il ne faut point laisser prendre, ni abandonner, et moins encore livrer à ses ennemis. D'ailleurs, comme le monde gagne insensiblement, quand saint Thomas n'aurait fait qu'arrêter un peu son progrès, le dessein en est toujours glorieux. Voilà une défense invincible, et sans doute on ne pouvait pas répandre son sang pour une cause plus juste.

Mais si le monde nous presse encore, s'il convainc un si grand nombre d'ecclésiastiques de faire servir ces droits à l'orgueil, cette puissance à la tyrannie, ces richesses à la vanité ou à l'avarice ; si cette apologie et notre défense n'est que dans notre bouche et dans nos discours, et non dans nos mœurs et dans notre vie, ne dira-t-on pas qu'à la vérité, notre origine était sainte, mais que nous nous sommes démentis nous-mêmes, que nous avons tourné en mondanité la simplicité de nos pères, et que nous couvrons du prétexte de la religion

1. Var. : de les toucher.

nos passions particulières ? N'est-ce pas déshonorer le sang du grand saint Thomas, faire servir son martyre à nos intérêts, et exposer aux dérisions injustes <sup>1</sup> de nos ennemis la cause si juste et si glorieuse pour laquelle il a immolé sa vie ?

Fasse donc ce divin Sauveur, qui a établi le clergé pour être la lumière du monde, que tous ceux qui sont appelés aux honneurs ecclésiastiques, en quelque degré du saint ministère qu'ils aient été établis<sup>2</sup>, emploient si utilement leur autorité qu'on loue à jamais le grand saint Thomas de l'avoir si bien défendue ; qu'ils dispensent si saintement, si chastement <sup>3</sup> les biens de l'Église, que l'on voie par expérience la raison qu'il y avait de les conserver par un sang si pur et si précieux. Qu'ils maintiennent la dignité de l'ordre sacré par le mépris des grandeurs du monde, et non par la recherche des honneurs ; par l'exemple de leur modestie, plutôt que par les marques de la vanité ; par la mortification et la pénitence, plutôt que par l'abondance et la délicatesse des enfants du siècle. Que leur vie soit l'édification des peuples ; leur parole, l'instruction des simples ; leur doctrine, la lumière des dévoyés ; leur vigueur et leur fermeté, la confusion des pécheurs ; leur charité, l'asile des pauvres ; leur puissance, le soutien des faibles ; leur maison, la retraite des affligés ; leur vigilance, le salut de tous. Ainsi nous réveillerons dans l'esprit de tous les fidèles cette ancienne vénération pour le sacerdoce ; nous irons tous ensemble, nous et les peuples que nous enseignons, recevoir avec saint Thomas la couronne d'immortalité qui nous est promise au nom du Père, et du Fils, et du Saint-Esprit. *Amen.*

1. Var. : criminelles.

2. Var. : quelque partie du saint ministère qui leur ait été confiée.

3. Un de ces deux adverbes était peut-être une variante.

FRAGMENTS D'UN SERMON  
POUR LA FÊTE DE LA CIRCONCISION,

à Saint-Thomas-du-Louvre, 1<sup>er</sup> janvier 1669.

---

Ce sermon<sup>1</sup> fut comme une prolongation de l'Avent que Bossuet venait de prêcher. L'orateur ne chercha pas d'autre sujet que celui qu'il avait exposé le 1<sup>er</sup> janvier précédent, à Dijon, devant Condé. Il était toutefois nécessaire de modifier tout ce qui contenait une allusion au Jubilé. D'autre part, on ne pouvait ramener des développements qui avaient déjà figuré dans certains discours de l'Avent de Saint-Thomas-du-Louvre. Ces raisons nous ont valu un premier point absolument nouveau, et quelques fragments. M. Lachat a cru pouvoir reconstituer le sermon d'une manière plus complète. Mais il n'a pas remarqué que l'exorde et le troisième point qu'il lui attribue sont notablement plus anciens. Nous les avons donnés<sup>2</sup> à leur date, 1664.

---

*Vocabis nomen ejus Jesum: ipse enim salvum faciet populum suum a peccatis eorum.*

Vous donnerez à l'Enfant le nom de Jésus, c'est-à-dire sauveur; car c'est lui qui sauvera et délivrera son peuple de ses péchés.

(Matth., I, 21.)

Dans le dessein<sup>3</sup> que je me propose de vous expliquer<sup>4</sup> le mystère du nom de Jésus, et le salut qui nous est

1. Ms. fr. 12821, fos 346-351; 326; 339-341. In-4; moitié de marge. — Cf. fo 311, note marginale.

2. T. IV, p. 519 et suiv.

3. L'exposé du sujet est repris du sermon de 1668, sauf les trente premiers mots; écrits en marge (fo 311). Il y a aussi quelques suppressions. — Autre début: « Pour expliquer à fond le mystère de ce salut qui nous est donné en Jésus-Christ, je ne trouve rien... » — Bien que cette rédaction se lise au-dessous de celle que nous donnons dans le texte, elle a été écrite la première, croyons-

nous. Elle se rattachait d'abord à un autre début effacé, en marge du premier exorde de 1668 (fo 310, v<sup>o</sup>): « Comme le nom de Jésus enferme toute la grâce du christianisme, il ne faut pas s'étonner si Dieu, en imposant ce nom<sup>1</sup> (*var.*: en l'imposant) à son Fils, prend un soin si particulier de nous en donner l'explication, et s'il nous marque précisément qu'il est Jésus et sauveur parce qu'il sauve son peuple de la tyrannie du péché. — Or pour expliquer... »

4. *Var.*: d'expliquer à l'ond. — Ces derniers mots effacés.

donné en Notre-Seigneur, je ne vois rien de plus convenable que de vous proposer aussi nettement que mes forces le pourront permettre une excellente doctrine de saint Augustin dans le II<sup>e</sup> livre du II<sup>e</sup> ouvrage contre Julien; où ce grand homme remarque que cette délivrance de tous nos péchés a trois parties principales et essentielles. Car, expliquant ces paroles de saint Jean-Baptiste : *Voici l'Agneau de Dieu, voici celui qui ôte le péché du monde*, il enseigne que le Fils de Dieu ôte en effet les péchés, et parce qu'il remet ceux qu'on a commis, et parce qu'il nous aide pour n'en plus commettre, et parce que, par plusieurs périls et par plusieurs exercices, il nous mène enfin à la vie heureuse, où nous ne pouvons plus tomber sous leur tyrannie<sup>1</sup> : *Tollit autem et dimittendo quæ facta sunt, et adiuvando ne fiant, et perducendo ad vitam ubi fieri omnino non possint*<sup>2</sup>.

Et certes, quand nous abandonnons au péché notre liberté égarée, il a sa tache qui nous déshonore, et sa peine qui nous poursuit. Et quand il nous a été pardonné par la grâce du saint baptême et par les clefs de l'Église, il a encore ses appas trompeurs et ses attraits qui nous tentent : *Unusquisque tentatur a concupiscentia sua*<sup>3</sup>. Et dans la plus grande vigueur de la résistance, voire même dans l'honneur [de] la victoire<sup>4</sup>, si nous vivons sans péché, nous ne vivons pas sans péril, ayant toujours en nous-mêmes cette déplorable facilité et cette liberté malheureuse de céder à notre ennemi. Ainsi le divin Jésus, pour être notre Jésus, et remplir toute l'étendue d'un nom si saint et si glorieux, doit nous délivrer par sa grâce premièrement du mal du péché, secondement de l'attrait, troisièmement du péril. C'est ce qu'il commence<sup>5</sup> en cette vie et qu'il achève dans la vie future. Il ôte le mal du péché par la grâce qui nous pardonne; il en réprime<sup>6</sup> en nous l'at-

1. Var. : où nous ne pouvons plus en commettre aucun sous sa tyrannie.

2. *Op. imperf. contr. Julian.*, lib. II, n. 84. — Ms. : *Tollit omnino... ad vitam in qua fieri...*

3. *Jacob.*, I, 14. — Ms. : *a sua con-*

*cupiscentia.*

4. Var. : dans la victoire et dans l'honneur du triomphe. — Ces six mots effacés.

5. Var. : Il le fait successivement et par ordre.

6. Var. : combat.



trait dangereux par la grâce qui nous aide et qui nous soutient ; il en arrache jusqu'à la racine et le guérit sans retour dans la bienheureuse immortalité par la grâce qui nous couronne et récompense : *Dei gratia regenerante non imputandum, Dei gratia adjuvante frenandum, Dei gratia remunerante sanandum* <sup>1</sup>.

Voilà <sup>2</sup> les trois grâces qui sont enfermées dans le nom et dans la qualité de sauveur, dont <sup>3</sup> j'espère vous montrer l'usage dans les trois points qui partageront ce discours.

### Premier Point.

[P. 7] Quand <sup>4</sup> nous considérons la première idée que jette dans nos esprits le nom de sauveur <sup>5</sup>, rien ne nous paraît ni plus beau, ni plus grand, ni plus désirable. Ce nom met tous les hommes aux pieds de Jésus, lui donne autant de sujets et de créatures nouvelles qu'il délivre de captifs et qu'il affranchit d'esclaves, les attache à sa personne sacrée par les plus aimables de tous les liens, c'est-à-dire par les bienfaits, le fait les délices du genre humain et l'objet éternel de notre amour. Mais certes, quand on regarde à quoi engage ce nom, on est saisi de frayeur, et on trouve qu'il y a de quoi frémir <sup>6</sup>. Car la rémission de nos péchés ne nous

1. Lib. II *contr. Julian.*, cap. IV. n. 9.

2. Suppression d'une conclusion dans le sermon de 1668. Elle est ici remplacée par la citation latine qu'on vient de lire.

3. Var. : desquelles.

4. F<sup>o</sup> 346. Rédaction entièrement nouvelle. Elle commence par la page 7. L'exorde finissait p. 5. Le verso, où débutait l'ancien premier point, n'entre pas ici en compte.

5. Note marginale, plus récente (Noël, 1669) : « Il naît comme un banni. Il va à la cité de David, à la source de son extraction royale : mais les siens ne l'ont pas reçu. Une étale : *Comparatus est jumentis* (Ps. XLVIII, 13). Il s'égale aux animaux par la demeure, parce que les hommes se sont ravisés jusqu'à leur condition par leurs brutales convoitises. — Il ne se sauve point à main armée, il se sauve comme un esclave

par la fuite. »

6. Notes marginales, contemporaines de la première rédaction (1<sup>er</sup> janvier 1669) : « *Sine sanguinis effusione non fit remissio* (Hebr. IX, 22). — Voyez les sacrifices anciens, comme on prodigue le sang. Il faut que tout (*ms.* : nous) nage dans le sang, et les victimes, et l'autel, et les prêtres, et les peuples et le livre même. — Qu'on répande le sang comme de l'eau. Je ne m'étonne pas qu'on prodigue celui des animaux. Mais celui du Fils de Dieu ne doit pas être épargné ! — Après que toutes ses veines seront épuisées, s'il y a encore dans le fond du cœur quelque secret réservoir, on le percera par une lance. » — Cette dernière réflexion est écrite au-dessus de celle qu'on vient de lire. Il est probable néanmoins que celle-ci a été tracée la première.

a pas été accordée par une simple abolition, mais par une satisfaction actuelle. Vous savez que la justice divine a voulu être payée; et comme les pécheurs devaient à Dieu tout leur sang, lorsque Jésus a entrepris de les sauver, il a obligé tout le sien, et il [p. 8] ne peut plus s'en réserver une seule goutte.

C'est pourquoi, dès le même jour qu'il reçoit le nom de Sauveur, il commence à verser du sang<sup>1</sup>. Mais s'il faut qu'il en donne tant pour avoir seulement le nom, à quoi se doit-il attendre, quand il en faudra opérer l'effet? Sans doute, il faudra un déluge entier pour noyer les péchés du monde; et nous ne devons regarder ce premier sang que verse la circoncision que comme un léger commencement, comme un gage que Jésus-Christ donne à la justice divine, qui l'oblige à la dette entière, enfin comme des prémices, qui lui consacrent toute la masse et la lui dévouent.

Ainsi la circoncision et la qualité de sauveur<sup>2</sup> nous mène[nt] à la croix: c'est là que la victime est immolée; c'est là que le sang se déborde par toutes [p. 9] les veines; c'est là que s'accomplit la rémission des péchés et l'expiation du monde. Écoutez ici les belles paroles du Philosophe martyr, je veux dire de saint Justin<sup>3</sup>: *Un seul est frappé, dit-il, et tous sont guéris<sup>4</sup>; le juste est déshonoré, et les criminels sont remis en honneur<sup>5</sup>. Cet innocent subit ce qu'il ne doit pas, et il acquitte tous les pécheurs de ce qu'ils doivent. Car qu'est-ce qui pouvait mieux couvrir nos péchés que sa justice<sup>6</sup>? Comment pouvait être mieux expiée la rébellion des serviteurs que par l'obéissance du fils? L'iniquité de plusieurs est cachée dans un seul juste; et la justice d'un seul fait que plusieurs sont justifiés. C'est ce que dit saint Justin, c'est ce qu'il a appris de l'apô-*

1. Lachat: par cette douloureuse circoncision. — Quatre mots effacés. Ils faisaient redite avec un autre passage, qu'on va bientôt rencontrer.

2. Ces cinq mots sont une addition interlinéaire. On ne saurait donc dire si c'est intentionnellement que le verbe est au singulier dans le manuscrit.

3. *Epist. ad Diogn.* n. 9.

4. Var.: délivrés.

5. Var.: rétablis dans leur honneur. (Texte de l'édition Lachat.) — Ici venait d'abord une phrase, qui sera reportée plus loin: « Dieu frappe son Fils innocent pour l'amour des hommes coupables, et pardonne aux hommes coupables pour l'amour de son Fils innocent. »

6. Var.: couvrir nos péchés. si ce n'était sa justice?

tre des Gentils. Voilà, mes Frères, ce grand conseil de la sagesse de Dieu, conseil profond, conseil inconnu [p. 10] aux plus hautes puissances du ciel, que le Père, dit ce saint martyr, n'avait communiqué<sup>1</sup> qu'à son Fils, ajoutons, et à l'Esprit éternel qui procède de l'un et de l'autre; conseil qui s'est découvert dans les derniers temps, et qui a fait dire à l'Apôtre que *la sagesse de Dieu a été manifestée par l'Église aux célestes intelligences*<sup>2</sup>. Oui, les anges sont étonnés de ce secret admirable, de cet échange incompréhensible, qui fait que Dieu en même temps se venge<sup>3</sup> et s'apaise, exige et remet, punit nos péchés et les oublie, frappe son fils innocent pour l'amour des hommes coupables et pardonne aux hommes coupables pour l'amour de son fils innocent. Mais nous, que cette grâce regarde, nous ne devons pas seulement l'admirer avec les anges; plutôt nous devons penser à quoi elle nous oblige envers notre aimable Sauveur; et je vous prie, Chrétiens, de vous y rendre attentifs.

[P. 11] Je ne puis mieux, ce me semble, vous représenter cette obligation que par l'exemple d'un criminel à qui le Prince accorde sa grâce. Regarde, Chrétien<sup>4</sup>, ce criminel, qui, enfermé dans une prison<sup>5</sup>, n'attend plus que la dernière heure<sup>6</sup>, qui ne sait s'il est vivant ou mourant, et « ne croit point à sa propre vie, *non credit vitæ suæ* », comme dit l'Écriture sainte<sup>7</sup>; ou<sup>8</sup> bien s'étant échappé, il se fie à peine<sup>9</sup> à soi-même; fugitif, errant, vagabond, il croit que tout ce qui luit le décèle, que tout ce qui parle l'accuse, que tout ce qui remue machine sa perte: au milieu de cet effroi et de ces alarmes, pendant qu'il<sup>10</sup> ne sait où se retirer,

1. Bossuet allait supprimer ces mots, qui paraissent refuser au Saint-Esprit l'égalité absolue avec le Père et le Fils. Au lieu de les retrancher, il les corrige en les complétant.

2. Ephes., III, 10.

3. Var. : punit.

4. Lachat : Regardez, chrétiens...

5. Lachat : dans un cachot. — Première rédaction effacée.

6. Var. : que le dernier coup.

7. Deuter., XXVIII, 66.

8. Addition plus récente (Noël 1669) : « \* Il est condamné, il est lié. il voit à ses côtés l'exécuteur armé du funeste tranchant qui doit dans un moment abattre sa tête. » — Un renvoi, qui rattache ceci à la rédaction primitive, nous atteste qu'elle a été reprise à Noël.

9. Var. : à peine se fie à soi-même.

10. Correction plus récente (Noël 1669) : « \* (pendant qu'il) fuit tout le monde et que tout le monde le fuit. »

parce qu'il enveloppe tous ceux qui le servent dans sa honte et dans ses malheurs, quand on lui apporte son abolition, il croit sortir du tombeau et recevoir une nouvelle naissance ; il considère le Prince comme un second père, qui lui rend la vie, la lumière, la société des hommes, en effaçant de dessus son front la tache honteuse qui le condamnait à une éternelle infamie ; il entre pour ainsi dire dans une nouvelle sujétion, il n'a plus rien à lui-même, tout est au Prince qui le sauve et qui le délivre.

[P. 12] Tels, mes Frères, devons-nous être en sortant du tribunal de la pénitence, après que les clefs de l'Église nous ont ouvert les prisons. Nous devons regarder le divin Jésus, au nom duquel <sup>1</sup> nous sommes absous, comme celui seul par qui nous vivons <sup>2</sup>. C'est là qu'il faut éclater en actions de grâces, et animer <sup>3</sup> avec le prophète toute la nature pour prendre part à notre joie et à notre reconnaissance <sup>4</sup> : « O cieux, louez Dieu avec nous ; que les extrémités de la terre retentisse[nt] de nos louanges ; que les montagnes tressaillent de joie ; que les déserts, les bois, les rivages et enfin toute la nature se réjouisse, parce que le Seigneur nous a fait miséricorde : *Laudate, cæli, quoniam misericordiam fecit Dominus* <sup>5</sup> ; *jubilate, extrema terræ ; resonate, montes, laudationem, saltus et omne lignum ejus : quoniam redemit Dominus Jacob, et Israël gloriabitur* <sup>6</sup>. »

[P. 13] Là, nous devons commencer une vie nouvelle, qui soit toute pour Jésus-Christ ; et lui-même nous y excite par ces paroles touchantes du même prophète : *O Jacob, souvenez-vous de ces choses ; ô Israël, — ô chrétien, ô homme nouveau, — n'oubliez jamais mes bontés : vous êtes mon serviteur, et c'est moi qui vous ai formé de mes mains. Mais j'ai fait beaucoup davantage. « C'est moi, dit ce grand Sauveur, qui ai effacé vos iniquités comme un nuage qui s'évanouit, et*

1. Var. : par lequel.

2. Correction (Noël 1669) : «\*comme le seul par qui (var. : celui par qui seul) nous vivons. »

3. Var. : et dire avec le prophète Isaïe. (Texte de l'édition Lachat).

4. Correction (Noël 1669) : «\*pour

la faire entrer dans les sentiments de notre éternelle reconnaissance. »

5. Bossuet rectifie lui-même, en marge du manuscrit, quelques inexactitudes qui s'étaient glissées dans sa citation.

6. Is., XLIV, 23.

qui les ai dissipées comme une vapeur qui ne laisse plus dans l'air aucun vestige : retournez donc à moi, parce que je vous ai racheté, dit le Sauveur <sup>1</sup>. »

[P. 14] Mais surtout quelle serait votre ingratitude, si vous retombiez dans les mêmes crimes ! Je laisse les raisonnements recherchés ; je veux vous représenter les obligations de cette amitié si saintement réconciliée. Souvenez-vous dans quels sentiments vous [p. 15] avez demandé pardon à votre Sauveur. Un pécheur pressé en sa conscience, qui voit <sup>2</sup> qu'il n'y a plus rien entre lui et la damnation éternelle qu'une vie qui est emportée par le premier souffle, dans la crainte qui le saisit, il s'approche <sup>3</sup> de ce trône de miséricorde, qui jamais n'est fermé à la pénitence. Ha ! il n'attend pas qu'on l'accuse, il se rend le dénonciateur de ses propres crimes, et il sait bien qu'il faut avouer le crime quand on demande sa grâce : il est prêt à passer condamnation pour prévenir l'arrêt de son juge : la justice divine se lève, il prend son parti contre lui-même ; il confesse qu'il mérite d'être sa victime, et toutefois il demande grâce au nom du Sauveur. A ce nom qui calme les flots et les tempêtes, qui fait cesser les vents les plus orageux, qui apaise le ciel et la terre, on commence à l'écouter. On lui propose la condition de corriger sa vie déréglée, de renoncer <sup>3</sup> à ses amours criminelles, à cet aveugle désir de plaire, à toutes ses intelligences avec l'ennemi. Il promet, il accorde tout : Faites la loi, j'obéis. Vous l'avez fait, mes Frères, souvenez-vous-en ; ou jamais vous n'avez fait

1. Le latin en marge : *Memento horum, Jacob et Israel. quoniam servus meus es tu ; formari te ; servus meus es tu, Israel. ne obliviscaris mei. Delevi ut nubem iniquitates tuas, et quasi nebulam peccata tua : revertere ad me, quoniam relevi te* (Is., XLIV. 21. 22).

Passage retranché : « Que si vous voulez savoir quelle doit être la mesure de l'amour qu'il attend de vous, connaissez-la par vos crimes. « Un homme avait deux [débiteurs] (*ms.* : deux créanciers, *distraktion*), dont [l'un] lui devait cinq cents deniers. et l'autre en devait cinquante. Comme ils étaient tous deux insolubles. il leur quitta la somme (*var.* : dette

entière. Lequel est-ce des deux qui l'aime le plus ? Sans doute que c'est celui auquel il a remis davantage (Luc., VII, 41-43). » « Allez et faites semblablement (*Ibid.*, X, 37). » Où trouverez-vous assez d'amour pour le reconnaître ? »

2. Var. : (texte de Lachat) : Un pécheur pressé en sa conscience voit la main de Dieu armée contre lui, il voit l'enfer ouvert sous ses pieds pour l'engloutir dans ses abîmes : quel effroyable spectacle ! Dans la crainte qui le saisit, il s'approche...

3. Lachat : pressé de ce glaive vengeur tout prêt à frapper le dernier coup. il s'approche... — Cette apposition est effacée au manuscrit.

pénitence, ou votre confession a été un sacrilège. Vous avez fait quelque chose de plus : vous avez donné Jésus-Christ pour caution de votre parole ; car étant le médiateur de la paix, il est aussi le dépositaire des paroles des deux parties<sup>1</sup> : il est caution de celle de Dieu, par laquelle<sup>2</sup> il promet de vous pardonner ; il est caution de la vôtre, par laquelle vous promettez de corriger votre vie<sup>3</sup>. Voilà le traité qui a été fait ; et pour plus authentique confirmation, vous avez pris à témoin son corps et son sang, qui a scellé la réconc[iliation]<sup>4</sup> à la sainte table. Et après la grâce obtenue, vous cassez un acte si solennel ! Vous vous êtes repenti[s] de vos péchés, vous vous repentez de votre pénitence. Vous aviez donné à Dieu des larmes et des regrets, gages [p. 17] précieux de votre foi : vous les retirez de ses mains ; vous désavouez vos promesses et Jésus-Christ, qui en est garant, et son corps et son sang, mystère sacré et inviolable, lequel certes ne devait pas être employé en vain ! Qu'y aurait-il<sup>5</sup> de plus outrageux et de plus indigne ? — Après la grâce qui remet les crimes, [il faut être] fidèle à user de celle qui nous aide à n'en plus commettre. C'est [ma] seconde partie.

### Second Point (Fragment).

Ce que<sup>6</sup> vous ne craignez pas de votre malice, craignez-le de votre faiblesse ; ou plutôt craignez tout de votre malice et de votre faiblesse tout ensemble, parce que votre malice laissée à elle-même vous porte à tout, et que votre faiblesse ne résiste à rien. Parmi tant d'écueils et tant de tempêtes, la foi sera ferme, dit Tertullien, si elle est craintive, et marchera sûrement<sup>7</sup>, si elle marche toujours tremblante et étonnée de ses périls : *Tuta si sollicita, segura si attonita*<sup>8</sup>. Conduisons-nous<sup>9</sup>,

1. Ms. : partis.

2. Ms. : par lequel.

3. Var. : de vous corriger.

4. Var. : la paix.

5. Ms. : Qui aurait-il.

6. Bossuet a-t-il écrit un nouveau second point ? On peut le croire d'après le fragment suivant. qui est

une addition à la p. 9. — F<sup>o</sup> 326.

7. Correction (Noël 1669) : «\* toujours assurée. »

8. Tertull., *De idolol.*, n. 24. — (Citation rectifiée par Bossuet.)

9. Var. : Nous devons nous conduire.

Chrétiens, comme ayant à soutenir un édifice branlant et caduc <sup>1</sup>, qui se dément de toutes parts. Il faut être toujours en action, toujours veiller, toujours travailler<sup>2</sup> ; appuyer d'un côté, réparer de l'autre, affermir le fondement, refaire le comble ; la faiblesse succombe par l'un, les pluies et les tempêtes attaquent de l'autre. Ainsi, en réprimant par de saintes précautions l'attrait qui nous porte au péché, nous mériterons la grâce par laquelle nous ne pourrons plus en commettre aucun : troisième partie <sup>3</sup>.

### Péroraison.

.....

Pour nous préparer <sup>4</sup> à entrer dans cette joie abondante, accoutumons-nous à la recevoir quand elle descendra du ciel dans nos cœurs. Mais, ô Dieu ! à quelle joie abandonnons-nous notre cœur ! Jésus-Christ est né, et pendant qu'il commence le cours d'une vie pénible <sup>5</sup>, les profanes divertissements vont prendre naissance. Masquer, déguiser, danser, courir, aller deçà et delà ; dégoût, renouvellement d'ardeur ; encore dégoût ; mouvements alternatifs <sup>6</sup>.

Les forces épuisées, on n'en trouvera plus pour le carême. Infatigables pour les plaisirs, on commence à devenir infirmes pour la pénitence. Et cependant, consultez les experts, si vos courses, si vos veilles, si cette ardeur dans le jeu, l'inquiétude de la perte, l'amorce du gain, n'altèrent pas votre santé beaucoup davantage <sup>7</sup> que le jeûne et l'abstinence. Mais je laisse ces pensées, quoiqu'elles soient assez importantes.

1. Ms. : caduque.

2. Passage effacé : pour en soutenir la structure qui se dément de toutes parts. — Ces derniers mots ont été reportés un peu plus haut.

3. Ce troisième point nous manque.

4. F<sup>os</sup> 339-340. Quatre petites pages, I, K, L, M. Outre les surcharges contemporaines de la première rédaction, qui se liront ici, ces pages en ont reçu d'autres à Noël 1669. Ces remaniements, additions, ratu-

res, etc. nous entraîneraient dans de grandes complications, si nous ne donnions séparément les deux péroraisons. Celle de Noël se trouvera ci-après, à la fin de l'Avent de Saint-Germain.

5. Var. : et avec lui, ô douleur, les profanes divertissements...

6. Ms. : mouvements alternatif.

7. A Noël, Bossuet condamnera ce tour, et dira : «\* n'altèrent pas beaucoup plus un tempérament que... »

O Dieu ! pouvons-nous penser que, parmi tous ces changements et toutes les joies sensuelles, nous puissions jamais conserver en nous une seule goutte de la joie du ciel ? Les autres joies se peuvent mêler ; la variété et le mélange en font même l'assaisonnement : mais cette joie dont je parle est sévère, chaste, sérieuse, solitaire et incompatible ; le moindre mélange la corrompt, et elle perd tout son goût, si elle n'est goûtée toute seule. Ne me dites donc pas : Je ne fais rien d'illicite, etc. Vous perdez tout dès là seulement que vous vous abandonnez à la joie mondaine. Ce n'est pas une vie chrétienne. Est-ce en vain que Jésus a dit : *Malheur à vous qui riez*<sup>1</sup>, et encore : *Malheur à vous, riches, car vous avez votre consolation*<sup>2</sup> ? Les richesses ne sont pas mauvaises ; mais employer les richesses pour ne vivre que dans les plaisirs<sup>3</sup> et dans les délices, pendant que les pauvres, etc... Que reproche Abraham au mauvais riche ? Ses rapines, ses concussions ? *Recepisti bona*<sup>4</sup>... N'y a-t-il donc que des excès dans l'Évangile ? Jésus-Christ n'a-t-il parlé qu'en exagérant ? Ne faut-il rien entendre à la lettre ? ou faudra-t-il forcer toutes les paroles, faire violence à tous les préceptes en faveur de vos passions et pour leur trouver des excuses ? Non, non, l'Évangile ne le souffre pas. Mais je ne veux plus appeler que votre propre conscience : voulez-vous passer parmi ces plaisirs la dernière année de votre vie ? A cette heure si inespérée<sup>5</sup>, quand Jésus viendra frapper à la porte, voulez-vous qu'il vous trouve ainsi occupés ? Quelle illusion, que, penchant toujours à la mort et plutôt mourants que vivants, nous ne pouvons imprimer en nous les sentiments que la mort inspire !

Peut-être que cette année nous sera funeste<sup>6</sup>. O Dieu, détournez le coup ! Combien menacés ! Je veux bien ne pas craindre encore l'irrégularité des saisons, les fléaux

1. Luc., vi. 25.

2. *Ibid.*, 24.

3. Cette phrase mal tournée sera corrigée dans la revision destinée au jour de Noël : « \*mais n'employer les richesses que pour vivre dans les plaisirs... » — Ce ne sont ici que des notes rapides et inachevées.

4. Luc., xvi, 25.

5. Var. : tant chantée et si peu attendue. — Le premier participe est effacé.

6. Première rédaction (effacée) : vous sera funeste. — Bossuet développera davantage cette idée à Noël : « \* Je ne veux point faire de mauvais présages. Il y a dans cet auditoire... »



qui accablent nos voisins... Ce n'est pas aussi ce qui me fait craindre; c'est notre vie mondaine et toute profane, etc. Je sais comment Dieu épure son peuple, comment il abat la fleur du monde, etc., comment il circonciit les cœurs, etc.<sup>1</sup>. Vous trouverez dans vos consciences tous les mauvais pronostics<sup>2</sup>. Donc, retirez-vous des plaisirs du monde. Par la vérité de Celui dont j'annonce la parole, de ce mépris des plaisirs et des joies mondaines naîtra un autre plaisir, plaisir sublime, qui naît, non du trouble de l'âme, etc. Une goutte rassasiera votre cœur; mais cette goutte croîtra toujours, et enfin elle vous fera posséder l'océan tout entier et l'abîme infini de félicité que je vous souhaite, ... Père, Fils et Saint-Esprit.

1. Addition marginale : Toujours circonciire, aujourd'hui un plaisir et demain un autre; une vanité, un besoin, etc., et demain un autre; enfin vous n'aurez plus besoin que de Dieu, vous n'aurez plus soif que de la justice. — Supprimée. Il serait naturel de penser que l'orateur n'aura pas voulu parler de cette

circonciion spirituelle dans la fête de la Nativité; mais on doit croire, d'après la couleur de l'encre, que la suppression remonte à la rédaction primitive.

2. Autre note marginale (à la sanguine) : Que ne vous éveillez-vous donc, et que ne pensez-vous à votre salut? — Date incertaine.

# SUR L'ÉVANGILE

DU III<sup>e</sup> DIMANCHE APRÈS L'ÉPIPHANIE.

CANEVAS DE SERMON

1669

Le manuscrit de ce canevas <sup>1</sup> ne laisse aucune place au doute sur l'époque de sa composition. La feuille est partagée en deux moitiés égales, texte et marge. Cette disposition n'a commencé que dans l'Avent de 1668. L'écriture aussi est identique à celle de la station qui venait d'être prêchée à Saint-Thomas-du-Louvre. Peut-être la présente instruction était-elle encore destinée au même auditoire.

Évangile <sup>2</sup> du Lépreux et du Centenier (Matth., VIII, 1 ; Marc., I, 40 ; Luc., V, 12).

Deux sacrements : dans la guérison du lépreux, l'expiation du péché par la Pénitence ; dans le centenier, la préparation à l'Eucharistie.

Jésus, en descendant de la montagne, où il vient de publier <sup>3</sup> tous les préceptes de la loi évangélique, nous apprend la rémission des péchés. Après le précepte, la prévarication, et, par grâce, la rémission. Il ne souvient <sup>4</sup> de songer aux bonnes œuvres qui sont à faire, aux péchés qui sont à expier : *Sub quotidiana peccatorum remissione vivamus* <sup>5</sup>. Dénombrement des péchés.

1. Ms. fr. 12821, f<sup>o</sup>s 367-369. — In-4, avec moitié de marge.

2. Cette indication est comme un second titre dans le manuscrit. Le premier est celui-ci : *Troisième dimanche de l'Épiphanie.* — Bossuet ajoute en marge plusieurs autres textes, dont il ne paraît pas s'être souvenu dans la rédaction de ce canevas : *Abominabilis... in tantum ut sequeretur idola que [fecerant Amorrhæi, quos] consumpsit Dominus a facie filiorum Israel* (III Reg, XXI, 26). — *Mane notum faciet Dominus qui ad se pertinent, et sanctos applicabit, et quos elegerit appropinqua-*

*bunt ei* (Num., XVI, 5). — *Multum erigimini, filii Levi* (Ibid., 7). — *Quid est enim* (ms. : *Quid enim est*) *Aaron, ut murmuretis contra eum?* (Ibid., 11.)

3. Var. : d'annoncer.

4. Rédaction elliptique. jusqu'à en être peu intelligible. Dehors l'explicite en la complétant légèrement : « Il ne souvient [guère] de... » Et il ajoute, en paraphrasant le texte de saint Augustin : « Nous devons cependant travailler chaque jour à la rémission des péchés que nous commettons sans cesse. »

5. S. Aug., *Serm.* LVIII, n. 6.

Toute notre vie, inutilité : non seulement paroles oiseuses, mais tout oiseux ; nous sommes l'oisiveté même. Je confesse vos péchés et les miens, ceux que la plupart du monde ne confesse pas. Venez donc à Jésus : *Si vis, potes me mundare*. — *Volo, mundare*<sup>1</sup>. Quand le prêtre parle, Jésus parle : c'est lui qui dit : *Volo, mundare*.

Il lui défend de parler, il l'envoie aux prêtres, *in testimonium illis*<sup>2</sup>. Ce n'est pas qu'il veuille que le peuple ignore ses merveilles et sa mission ; il veut qu'il les apprenne par la voie ordinaire établie de Dieu.

La cure du lépreux. Lèpre est une impureté : signifie le péché. *Immunditiæ condemnabitur*<sup>3</sup>. On ne traite pas tout de même tous les lépreux. La lèpre nouvelle et la lèpre invétérée. Les pécheurs ne doivent pas s'étonner, si diversement. Médecins qui ne discernent pas. Il faut savoir discerner entre la lèpre et la lèpre. Les clefs pour fermer et pour ouvrir.

La communion avec discrétion : *Et dixit Athersatha eis ut non comederent de sancto sanctorum, donec surgeret sacerdos doctus atque perfectus*<sup>4</sup>. — Celui qui a été une fois purifié, s'il devient lépreux, est condamné comme immonde<sup>5</sup>. *Secunda præcepta æger accepit*<sup>6</sup>.

*Quicumque maculatus fuerit lepra, et separatus est ad arbitrium sacerdotis, habebit vestimenta dissuta, caput nudum, os veste contactum; contaminatum ac sordidum se clamabit; solus habitabit extra castra*<sup>7</sup>. Le pécheur doit être séparé, de peur de la contagion : c'est pourquoi la victime pour le péché *extra castra*<sup>8</sup>, et Notre-Seigneur *extra portam*<sup>9</sup> : excommunication que Jésus-Christ a soufferte.

*Offer munus quod præcepit Moyses*<sup>10</sup> : Deux pas-sereaux. On en immole l'un ; on délivre l'autre. On le lâche. Liberté<sup>11</sup>, après avoir été trempé au sang de

1. Matth., VIII, 2.

2. *Ibid.*, 4.

3. Levit., XIII, 8.

4. I Esdr., II, 63.

5. Levit., XIII, 6, 7, 8.

6. *Serm.* LXXXVIII. n. 7 : *Serm.* CCLXXVII, n. 2.

7. Levit., XIII, 44, 45, 46.

8. *Ibid.*, IV, 21.

9. Hebr., XIII, 12.

10. Matth., VIII, 4. — Ms. : *Offeres...*

11. Édité : on délivre l'autre, on le lâche *en liberté*, après... — Disons une fois pour toutes que la préoccupation de trouver des développements oratoires, où il n'y a que de

l'autre <sup>1</sup>. Jésus-Christ immolé ; toute la nature vivante : elle est délivrée ; mais il faut qu'elle soit trempée au sang de Jésus-Christ. Par la mortification. La vie délicate ne souffre pas qu'on soit trempé dans ce sang : *Vivens mortua est* <sup>2</sup>.

Le lépreux était obligé de couper tous les poils : ses cheveux, sa barbe, ses sourcils. Le superflu retranché : c'est là que les péchés s'attachent.

La lèpre s'attachait principalement aux cheveux et aux poils. Au <sup>3</sup> superflu. *Vir de cujus capite capilli fluunt, calvus et mundus est* <sup>4</sup>. C'était une marque.

Ne demandez pas ce qu'il faut retrancher ; retranchez quelque chose, la lumière vous viendra pour retrancher toujours davantage.

Retrancher <sup>5</sup> par l'aumône ; retrancher tous les jours quelque chose à la vanité.

On objecte toujours la bienséance : il faut couper même les sourcils et la barbe ; il n'importe pas quand le visage sera un peu défiguré. Personne plus obligé aux aumônes que les lépreux purifiés, les pécheurs guéris <sup>6</sup>.

Deux raisons pourquoi l'aumône ôte les péchés. 1° Le péché naturellement demande d'être puni par la privation de tout bien. Qui est ingrat et rebelle envers Dieu, mérite la soustraction de tous ses dons, et ne doit rien avoir dans <sup>7</sup> son empire. Il a abusé de tout. Si l'on n'est pas effectivement privé, il faut compatir à ceux qui le sont, souffrir avec eux : *Alios per patientiam, alios per misericordiam* <sup>8</sup>.

2° Par l'aumône on empêche les péchés des autres. Une infinité de péchés où la pauvreté engage. Péchés

rapides indications, entraîne les anciens éditeurs à modifier la ponctuation, et à entasser plusieurs idées en une seule, en sacrifiant les ellipses.

1. Levit., XIV, 4. 5. 6. 7.

2. I Tim., v. 6.

3. Édité : un superflu. Ce que De foris commentait ainsi, dans le texte même : « [Les poils sont] un superflu. »

4. Levit., XIII, 40.

5. Édité : Retranchez.... retranchez...

6. En note marginale : *Causam... peccati fuge, nemo enim diu fortis* (Ambr., Apolog., II David).

*Ac ne ipsa quidem verba diu passus est. Contagium enim judicavit, si diutius moraretur : ne per manus adulteræ libidinis incentiva transirent* (Id., de Joseph).

7. Édité : de.

8. Bossuet a écrit : *S. Leo*, sans indiquer plus précisément la référence. Le passage visé n'a pu être retrouvé.

inconnus : incestes pour n'avoir point de lits, et autres abominations. Rien de meilleur pour expier nos péchés commis, que d'empêcher que les autres n'en commettent.

*Cāritas operit multitudinem peccatorum*<sup>1</sup> : nous avons besoin d'un remède qui en remette et en couvre plusieurs, car nous péchons sans cesse.

Aumône, excellente préparation pour la communion. Le don de l'aumône, préparation au don sacré. Donner à Jésus-Christ, préparation à l'action par laquelle il se donne à nous.

1. Petr., iv, 8.

---

# SUR LA CHARITÉ FRATERNELLE.

PREMIER VENDREDI DE CARÊME

aux Nouvelles Catholiques, 1669.

---

Les notes qu'on va lire <sup>1</sup> n'ont pas forme de discours. Elles appartiennent toutefois à la prédication de Bossuet, et contiennent d'utiles renseignements, semés au milieu de pensées qui ont été développées seulement en chaire.

La première partie de ces notes a été écrite avant de prêcher; la seconde, la plus considérable, a été écrite « après avoir dit. »

Elles sont datées de la main de l'auteur. Mais les éditeurs n'ont pris aucun souci de ce renseignement. Dehors, les éditeurs de Versailles, etc. les découpent pour les placer par fragments, au bas des pages, dans le sermon *sur la Charité fraternelle* (au troisième mardi de Carême, dans toutes les anciennes éditions). C'est là que Lachat les distribue à son tour, sous la rubrique souverainement inexacte: *Notes marginales*.

---

## L'Amitié <sup>2</sup>.

On ne peut jamais aimer sincèrement le prochain sans aimer Dieu.

L'aimer sincèrement, c'est l'aimer comme nous, et non pour nous.

Il n'y a que Dieu qui doive tout aimer pour soi-même.

Amour de société, et non amour d'intérêt.

Pour cela, il faut être détaché de soi-même.

Nulle créature ne mérite qu'on se détache de soi-même pour elle; et on ne peut pas faire cet effort pour la créature.

Mais Dieu est infiniment au-dessus de nous. Après l'effort de l'aimer plus que soi-même, on peut faire celui d'aimer le prochain comme soi-même.

On trouve, en réunissant à Dieu tout son amour, une abondance infinie, qui ensuite peut se répandre sur tous les hommes sans exception.

1. Ms. fr. 12822, fols 263-264. —  
In-4, avec moitié de marge.

2. Ce titre est autographe. Il ne convient qu'à la première partie.

Sans cette abondance d'amitié, l'amitié n'est que partialité, et dégénère en cabale.

Prendre garde de ne gâter jamais ni ne détourner en nous la source de l'amour.

*Il faut bien méditer trois sermons qui regardent la société du genre humain dans la troisième semaine du I<sup>er</sup> Carême du Louvre. Le fond m'en paraît très solide ; mais il en faut changer la forme*<sup>1</sup>.

*Faut voir aussi le sermon sur les paroles : Ubi... duo vel tres..., du II<sup>e</sup> Carême du Louvre*<sup>2</sup>.

*Dans le Carême de 1669, aux Nouvelles Catholiques, je prêchai ce qui s'ensuit*<sup>3</sup> sur Diligite..., ut sitis filii Patris vestri<sup>4</sup>.

Les hommes plus ruineux aux hommes que toute autre cause de ruine. Apparente société. Dans le fond, rien de plus mal assorti. Presque tous les esprits incompatibles. A la longue on se sépare. De celui-là<sup>5</sup> on ne peut souffrir les injures ; de l'autre, les défauts, etc. (comme au sermon *Mulier, crede mihi*<sup>6</sup>, I<sup>er</sup> Carême du Louvre<sup>7</sup>, sem[aine] 3<sup>me</sup>). Les uns, des ennemis qui nous contrarient ; les autres, des importuns qui nous choquent<sup>8</sup>. Un geste qui nous déplaît, une parole qui nous fâche.

Quand on n'a point de sujet de haïr, on hait par caprice et par fantaisie ; par la contrariété des intérêts ; par la contrariété des humeurs. On se fait des portraits odieux. On met dans cette aversion à certaines gens une espèce de délicatesse qu'il y ait des personnes qui nous déplaisent.

1. S'il avait dû les prêcher de nouveau à la Cour, Bossuet n'en aurait pas moins modifié ces discours dans le détail : telle était son habitude, même quand il transcrivait. A plus forte raison, quand l'auditoire devait être si différent.

2. C'est-à-dire, du Carême de Saint-Germain (cf. ci-dessus, p. 1). Le sermon ne fut pas prêché, ayons-nous dit. Voy. p. 64.

3. On dirait maintenant : « ce qui suit. » — A partir de cet endroit,

tout le canevas est écrit après avoir dit ». La remarque qui précède immédiatement est aussi du même trait.

4. Matth., v. 44, 45.

5. Là, ajouté en marge, au crayon.

6. Joan., iv, 21.

7. Sermon perdu. Cf. t. IV, p. 238.

8. Var. : fâchent. — Cette phrase et la suivante sont des notes marginales. Il en est de même de quelques autres. Mais en quoi le reste diffère-t-il, si ce n'est qu'il n'est pas en marge ?

Si le Fils de Dieu nous ordonne de vaincre les aversions pour cause, à plus forte raison...

Pardonner à ceux qui nous offensent; et supporter ceux qui nous importunent, à qui notre humeur peut-être n'est pas moins à charge.

On se venge par ressentiment, on se venge par politique, on se venge par une imitation de justice. Le ressentiment, par la charité. La politique, par une sagesse plus haute. Cette fausse imitation de justice, par une entière soumission à la justice divine.

*Ut sitis filii Patris vestri*<sup>1</sup>. Joseph s'attendrit sur<sup>2</sup> ses frères par amour pour son père Jacob. Combien plus ne point troubler la famille de Dieu, ni l'état de son domestique<sup>3</sup>!

Qu'on ne peut aimer le prochain qu'en aimant Dieu (sermon<sup>4</sup> *Ubi... duo vel tres*). Que l'amour appuyé sur ce fondement ne peut jamais souffrir d'altération. La politique, bon ami, bon ennemi. Esprit de grandeur dans la vengeance; montrer une certaine sensibilité. On croit se distinguer par là, et qu'on est comme une personne sacrée.

Sagesse de mettre Dieu de son côté. Athéisme caché: on compte Dieu pour rien.

Aman se veut montrer grand par la grandeur de sa vengeance, afin qu'on n'ose lui résister: confondu. David, qui espérait sous les ailes du Dieu d'Israël: protection contre Saül. (Voy. sermon *Diligite inimicos vestros*<sup>5</sup>, aux Nouvelles Catholiques.)

Ne se point faire justice à soi-même: *Ego justitias judicabo*<sup>6</sup>. Ceux qui se font justice à eux-mêmes (les paroles de saint Augustin de *Exposit. Epist. ad Galatas*, ci-jointes, B, C<sup>7</sup>; le passage de Michée, VII, 8, 9).

Ps. CVIII: *Sermonibus odii circumdederunt me*<sup>8</sup>.

1. Matth., v, 45.

2. Ms.: par.

3. *Domestique*, au sens collectif, pour famille.

4. C'est le sermon sur la *Charité fraternelle*, dans le *Carême de Saint-Germain*. Voy. le passage, ci-dessus,

p. 91, 92.

5. Sermon de 1660. Voy. t. III, p. 187, 188.

6. Ps. LXXIV, 3.

7. Ces extraits de l'Écriture et des Pères ne nous sont pas parvenus.

8. Ps. CVIII, 3.



Circonvallation <sup>1</sup>. Fermer toutes les avenues. Prévenir toutes les justifications. Assiégé. *Deus laudem meam ne tacueris* <sup>2</sup>.

1. Cf. la note marginale, ci-dessus, p. 209, n. 4.

2. Ps. CVIII, 2.

---

## SERMON SUR LA RÉSURRECTION,

prêché dans l'église de l'Oratoire, en présence de Madame,  
le 14 avril 1669.

---

Le sermon de Bossuet prêché en cette église, non pas le jour des Morts, comme portent les éditions, mais le jour des Rameaux, 14 avril 1669, est mentionné dans les *Annales de l'Oratoire*<sup>1</sup>, et l'est également dans la *Gazette de France*, grâce à cette circonstance que Henriette d'Angleterre, duchesse d'Orléans, y avait assisté. Il pourrait être intitulé: *Le Triomphe de Jésus-Christ sur la mort*. Nous avons rencontré, dans le Carême de Saint-Thomas-du-Louvre, un sermon sur ce sujet, placé à la fin de la Semaine sainte<sup>2</sup>. Celui-ci fut destiné au commencement, mais quatre ans plus tard. Dans les habitudes populaires, on ne sépare pas, maintenant encore, du moins en certains pays, de la solennité des Rameaux le souvenir des tombeaux chrétiens, qui pendant des siècles environnèrent les églises. L'orateur est ici visiblement rempli de la préoccupation du devoir pascal pour ses auditeurs. D'autre part, il les invite, dans un passage du second point, à se rendre dans les hôpitaux *durant ces saints jours*, pour y contempler le spectacle de l'infirmité humaine. Ce sont là des indications assez claires sur l'occurrence liturgique. Le lieu est indiqué à son tour, mais plus indirectement, par le soin de chercher de préférence dans l'oraison funèbre du P. Bourgoing, prononcée jadis dans la même chaire, des développements qu'on pouvait reprendre dans des manuscrits plus récents. D'ailleurs, il n'y pas à hésiter sur l'année: avant les derniers discours de l'année 1668, aucun autographe ne présente l'aspect et la disposition de celui-ci<sup>3</sup>: la marge, en particulier, est significative; elle tient exactement la moitié de la page. Des indications d'une autre nature, qu'on rencontre également dans l'autographe, nous ont permis de corriger et de compléter sur quelques points les éditions précédentes.

---

1. Voy. un extrait dans les *Études...* d'A. Floquet, t. III, p. 300. Ses conjectures sur le sermon prononcé ne sont pas acceptables.

2. T. IV, p. 614.

3. Ms. fr. 12821, f<sup>os</sup> 73-93. — In-4, avec moitié de marge. Très belle écriture.

*Noxissima inimica destruetur mors.*

Le dernier ennemi qui sera détruit sera la mort<sup>1</sup>.

(I Cor., xv, 26.)

[Quand<sup>2</sup> je vois ces riches tombeaux sous lesquels les grands de la terre semblent vouloir cacher la honte de leur pourriture, je ne puis assez m'étonner de l'extrême folie des hommes, qui érige de si magnifiques trophées à un peu de cendres et à quelques vieux ossements. C'est en vain que l'on enrichit les cercueils de marbre et de bronze. c'est en vain que l'on déguise leur nom véritable par ces titres superbes de monuments et de mausolées. Que nous profite, après tout, cette vaine pompe, si ce n'est que le triomphe de la mort est plus glorieux, et les marques de notre corruption plus illustres ?..... *Aré.*]

[P. 1] Quand l'ordre des siècles sera révolu, les mystères de Dieu consommés, ses promesses accomplies, son Évangile annoncé par toute la terre; quand le nombre de nos frères sera rempli; quand la sainte société des élus sera complète<sup>3</sup>, le corps mystique du Fils de Dieu composé de tous ses membres, et les célestes légions, où<sup>4</sup> la désertion des anges rebelles a fait vaquer tant de places, entièrement rétablies par cette nouvelle recrue: alors il sera temps, Chrétiens, de détruire tout à fait la mort, et de la reléguer pour toujours aux enfers, d'où elle est sortie: *Et infernus et mors missi sunt in stagnum ignis*<sup>5</sup>, comme il est écrit

1. Le grec, à la suite du français: Ἡ Ἐσχάτος ἐχθρός καταργεῖται ὁ θάνατος. — Écrit pour l'auteur seul: la place l'indique suffisamment.

2. L'avant-propos n'est pas écrit. Une note marginale au crayon en indique l'idée générale: «*Aré Maria*: Quand je vois ces riches tombeaux... Voy. *Pâques*. » — En disant: «*Voy. Pâques*, » Bossuet laisse entendre que le présent sermon est pour un autre jour. Cette circonstance et les changements survenus depuis quinze ans dans son style et dans son éloquence, ne permettent pas de

supposer qu'il ait reproduit textuellement l'exorde de 1654. Nous n'en donnerons donc que le premier paragraphe, qui, selon toute apparence, exigeait les moindres modifications; encore ne le donnons-nous qu'avec réserve, entre crochets. (Voy. l'ancienne rédaction entière, t. I<sup>er</sup>, p. 498-500.)

3. Var. : c'est-à-dire la société des élus complète. — Édit. : c'est-à-dire quand... (ce qui fait porter *c'est-à-dire* sur toute la suite de l'énumération).

4. Var. : dans lesquelles.

5. Apoc., xx, 14.

dans l'Apocalypse. Il est écrit que *Dieu n'a pas fait la mort*<sup>1</sup>, mais *qu'elle est entrée dans le monde par l'envie du diable*<sup>2</sup> et par le péché de l'homme. [p. 2] Mais l'homme<sup>3</sup>, en consentant au péché, s'est assujéti à la mort; ainsi, contre l'intention du Créateur, l'homme, qui était sorti immortel de ses saintes et divines mains, est devenu mortel et caduc<sup>4</sup> par la malice du diable.

[P. 3] Or le Sauveur étant venu sur la terre pour dissoudre l'œuvre du diable, il détruira premièrement le péché; et après, par une suite nécessaire d'une victoire si<sup>5</sup> glorieuse, il abolira aussi la puissance et l'empire de la mort. Ainsi<sup>6</sup>, « ô mort, où est ta victoire ? *Ubi est, mors, victoria tua* ?<sup>7</sup> » Mais il faut ici remarquer que, tant qu'il restera sur la terre quelque vestige du péché, la mort ne cessera de tout [p. 4] ravager et exercera toujours sur le genre humain sa dure et tyrannique puissance<sup>8</sup>. Mais, à la consommation des siècles, après que le règne du péché sera détruit sur la terre, que toute la pompe<sup>9</sup> du monde sera dissipée, et enfin

1. Sap., I, 13.

2. *Ibid.*, II, 24.

3. Première rédaction, effacée par un trait au crayon, peu visible: « Au contraire, comme il avait fait (*rar.*: Et comme Dieu avait fait. — Car avant fait) l'âme raisonnable pour habiter dans le corps humain, il avait voulu un commencement que leur union fût indissoluble; et c'est peut-être un des sens qu'il faut donner à cette parole du Psalmiste: « *Corpus autem aptasti mihi* (Ps. XXXIX, 7; Hebr., X, 5): Vous m'avez approprié un corps. » L'âme raisonnable parle et dit à son Créateur: Comme vous m'avez faite immortelle en me créant à votre image, vous m'avez aussi approprié un corps si bien assorti avec moi que notre paix et notre union serait éternelle et inviolable, si le péché venant entre-deux n'eût troublé cette céleste harmonie. L'homme donc eût vécu sans fin, s'il avait voulu vivre sans péché. Mais, comme dit saint Augustin, c'est une loi immuable de la justice divine que le mal que nous choisissons soit puni par un mal que nous haïssons:

de sorte que ç'a été un ordre très juste qu'étant allés au péché par notre choix, la mort nous ait suivi[s] contre notre gré; et que notre âme fût contrainte de quitter son corps par une juste punition de ce qu'elle a abandonné Dieu par une dépravation volontaire (*rar.*: volontairement): *Ut spiritus, quia volens deseruit Deum, deserat corpus inritus* (de Trinit., IV, XIII). C'est ainsi, comme dit l'Apôtre, que la mort a commencé de régner dans le genre humain depuis Adam; mais le Sauveur étant venu sur la terre pour dissoudre l'œuvre du diable, il détruira... » — Cette digression venait trop tôt. Nous en retrouverons les traits principaux dans le premier point (p. 471 à 478).

4. Ms.: caduque.

5. Édité: si illustre et... — Trois mots effacés.

6. Var.: C'est pourquoi l'Apôtre s'écrie: « O mort... »

7. I Cor., XV, 55.

8. Var.: son insupportable tyrannie.

9. Var.: gloire.

que tout ce qui s'élève contre la gloire de Dieu sera renversé, alors Jésus-Christ attaquera sa dernière ennemie, qui est la mort ; et tirant tous ses enfants d'entre<sup>1</sup> ses mains, il les délivrera pour jamais de cette cruelle<sup>2</sup> et insupportable tyrannie : *Novissima inimica destruetur.*

L'Écriture nous propose trois principes de résurrection : la parole de Jésus-Christ, le corps de Jésus-Christ, l'Esprit de Jésus-Christ. [p. 5] La parole de Jésus-Christ : *Venit hora in qua omnes qui in monumentis sunt audient vocem Filii Dei*<sup>3</sup>. Le corps de Jésus-Christ : *Qui manducat meam carnem... habet vitam æternam, et ego resuscitabo eum in novissimo die*<sup>4</sup>. L'Esprit de Jésus-Christ : *Quod si Spiritus ejus qui suscitavit Jesum a mortuis habitat in vobis, qui suscitavit Jesum a mortuis vivificabit et mortalia corpora vestra propter inhabitantem Spiritum ejus in vobis*<sup>5</sup>. Encore que ce triomphe de Jésus-Christ sur la mort ne s'accomplira qu'à la fin des siècles, il se commence dès la vie présente ; et au milieu de ce siècle de corruption, l'œuvre de notre immortalité se prépare. Que devons-nous faire pour concourir à l'opération de la grâce qui nous ressuscite<sup>6</sup> ? Ce que nous demande cette parole ; ce que nous devons à ce corps ; ce qu'exige de nous cet Esprit.

### Premier Point.

[P. 6] Nous voyons dans l'Évangile deux paroles du Fils de Dieu qui sont adressées aux morts : l'une à la fin des siècles, l'autre durant le cours du siècle présent<sup>7</sup>. Écoutez comme il parle au chapitre v de saint Jean : « *Amen, amen, dico vobis, quia venit (ἐρχεται)*<sup>8</sup> *hora, et nunc est, quando mortui audient vocem Filii Dei; et qui audierint, vivent*<sup>9</sup> : L'heure vient, et elle

1. Var. : de.

2. Var. : dure. — Édit. : sa cruelle. dure et insupportable tyrannie. — Autre var. : de sa tyrannie.

3. Joan., v. 28. — Ms. : *qui sunt in monumentis.*

4. *Ibid.*, vi, 55.

5. Rom., VIII, 11.

6. Des chiffres, au crayon, indi-

quent l'intention de renvoyer ces deux phrases après les citations latines.

7. La seconde partie de cette phrase est écrite au crayon, en marge.

8. Bossuet note le grec pour prouver que ce verbe est au présent.

9. Joan., v, 25.

est déjà : » remarquez : donc cette parole ne regarde pas la consommation des siècles. Les morts entendront la voix du Fils de Dieu : c'est ce qu'il a dit auparavant : « Celui qui écoute ma parole, et qui croit à celui qui m'a envoyé, *transiit de morte ad vitam* (le grec<sup>1</sup> : *transivît*). » Mais voici encore une autre parole : *L'heure vient* (il ne dit plus : Elle est déjà), *que tous ceux qui sont dans les tombeaux entendront sa voix, et ceux qui auront bien fait sortiront pour ressusciter à la vie, et ceux qui auront mal fait sortiront pour ressusciter à leur*<sup>2</sup> *condamnation*<sup>3</sup>. Voilà donc deux paroles adressées aux morts, parce qu'il y a deux sortes de morts : [p. 7] [ou<sup>1</sup>] plutôt il y a deux parties en l'homme, et toutes deux ont leur mort. *L'âme*, dit saint Augustin<sup>5</sup>, *est la vie du corps, et Dieu est la vie de l'âme* : ainsi, comme le corps meurt quand il perd son âme, l'esprit meurt quand il perd son Dieu. Cette mort ne nous touche pas, parce qu'elle n'est pas sensible ; et toutefois, Chrétiens, si nous savions pénétrer les choses, cette mort de nos corps, qui nous paraît si cruelle, suffirait pour nous faire entendre combien celle du péché<sup>6</sup> est plus redoutable. Car, si c'est un si grand malheur que le corps ait perdu son âme, combien plus que l'âme ait perdu son Dieu ! Et si nos sens sont saisis d'horreur en voyant ce corps froid et insensible abattu par terre, sans force et sans mouvement, combien est-il plus horrible de contempler l'âme raisonnable, cadavre spirituel et tombeau vivant d'elle-même, qui, étant séparée de Dieu par le péché, n'a plus de vie ni de sentiment que pour rendre sa mort éternelle ! C'est donc à ces morts spirituels, c'est aux âmes pécheresses que Jésus-Christ adresse sa voix pour les appeler à la pénitence : *Venit hora, et nunc est*.

1. Le grec :  $\mu\epsilon\tau\alpha\theta\epsilon\sigma\iota\sigma\mu\epsilon\tau\alpha$ . Le latin aussi : *Transiit a morte ad vitam* (Joan., v. 24). La Bible de Vatable, dont Bossuet se servait, note que c'est le prétérit pour le futur.

2. Var. : pour ressusciter à vie.... pour ressusciter à jugement. — Essai de traduction littérale à l'excès : l'auteur y renonce avec raison. Sa correction est écrite au crayon.

3. Joan., v. 28, 29.

4. Mot effacé : Bossuet l'oublie en récrivant tout le passage sur la page suivante.

5. *Serm.* CCLXXIII, n. 1.

6. Lachat : combien le péché. — C'est la première rédaction. Mais il y a une surcharge au crayon, que cet éditeur n'a pas aperçue. Deforis cependant la donnait.

Que si vous me demandez d'où vient qu'il adresse encore à la fin des siècles une seconde parole aux morts qui sont gisants et ensevelis dans les tombeaux, je le vous dirai en un mot, parce que la chose est assez connue. L'âme a péché par le ministère et même en quelque façon par l'instigation du corps; et c'est pourquoi il est juste qu'elle soit punie avec son complice. L'âme s'est aussi servie dans les bonnes œuvres du ministère du corps, qu'elle a pris soin de dompter, afin, comme dit l'Apôtre<sup>1</sup>, que la justice de Dieu s'assujettît à elle-même nos membres, [p. 8] et leur fit<sup>2</sup> porter le joug honorable de Jésus-Christ et de l'Évangile. Ainsi ce corps, qui a eu sa part aux travaux, doit être aussi appelé, comme un compagnon fidèle, à la société de la gloire.

Ou si vous vouliez que je vous apporte une raison plus sublime et plus digne encore de la majesté du Sauveur, il était juste que le Fils de Dieu ayant pris un corps aussi bien qu'une âme, et ayant uni l'homme tout entier à sa divine personne, il fit sentir sa puissance au corps et à l'âme, et qu'il soumit l'homme tout entier à l'autorité de son tribunal. C'est pourquoi, après avoir parlé aux morts spirituels pour ressusciter leurs âmes, il parle, à la fin des siècles, aux morts gisants dans les sépulcres, pour les en faire sortir et pour leur rendre la vie<sup>3</sup> : *Et qui audierint, vivent.*

Quand donc cette heure dernière sera arrivée, à laquelle Dieu a résolu [p. 9] de réveiller ses élus de leur sommeil, une voix sortira du trône et de la propre bouche du Fils de Dieu, qui ordonnera aux morts de revivre : « Os arides, os desséchés, écoutez la parole du Seigneur : *Ossa arida, audite verbum Domini*<sup>4</sup>. » Au son de cette voix toute-puissante qui se fera entendre en un moment de l'orient jusqu'à l'occident, et du septentrion jusqu'au<sup>5</sup> midi, les corps gisants, les os desséchés, la cendre et la poussière froide et insensible seront énuées dans le creux de leurs tombeaux; toute

1. Rom., vi, 19.

2. Ms. : fissent. (Distraction).

3. Var. : pour ressusciter leurs corps.

4. Ezech., xxxvii, 4.

5. Correction, au lieu de : *jusques* au midi.

la nature commencera à se remuer ; et la mer et la terre et les abîmes se prépareront à rendre leurs morts, qu'on croyait qu'ils eussent engloutis comme leur proie, mais qu'ils avaient seulement reçus comme un dépôt pour le remettre fidèlement au premier ordre. Car, mes Frères, ce Jésus, *qui aime les siens, et les aime jusqu'à la fin*<sup>1</sup>, prendra soin de ramasser de toutes les parties [p. 10] du monde leurs restes toujours précieux devant lui. Ne vous étonnez pas d'un si grand effet ; c'est de lui qu'il est écrit qu'il *porte tout l'univers par sa parole très efficace*<sup>2</sup>. Toute la vaste étendue de la terre et les profondeurs des mers, et toute l'immensité du monde n'est qu'un point devant ses yeux. L'univers<sup>3</sup> entier est sous sa main ; et lui, qui a bien su trouver nos corps dans le néant même d'où il les a tirés par sa parole, ne les laissera pas échapper à sa puissance au milieu de ses créatures. Car la matière de nos corps n'est pas moins à lui pour avoir changé de nom et de forme. Ainsi, il saura bien ramasser les restes dispersés de nos corps, qui<sup>4</sup> lui sont toujours chers, parce qu'il les a une fois unis à une âme qui est son image, et qu'il a remplie de sa grâce<sup>5</sup>. En quelque coin de l'univers que la loi des changements ait jeté ces restes précieux, et quand la violence de la mort les aurait poussés jusqu'au néant, [p. 11] Dieu ne les aurait pas perdu[s] pour cela : car « il appelle ce qui n'est pas avec la même facilité que ce qui est : *Vocat ea quæ non sunt tanquam ea quæ sunt*<sup>6</sup> » ; et Tertullien a raison de dire que « le néant est à lui aussi bien que tout : *Ejus est nihilum ipsum, cujus est totum*<sup>7</sup>. »

Ayant donc ainsi rétabli les corps de ses bien-aimés dans une intégrité parfaite, il les réunira à leurs âmes saintes, et ils deviendront vivants ; il bénira cette union,

1. Joan., XIII. 1.

2. Hebr., I. 3.

3. Édité : Il soutient de son doigt les fondements de la terre. — Phrase effacée au crayon.

4. La fin de cette phrase remplace les mots : « qui sont toujours gardés sous sa main puissante », supprimés par un trait au crayon à peine visible aujourd'hui.

5. Édité : qu'il remplit de sa grâce.

— Erreur de lecture. C'est une addition marginale, au crayon, difficilement lisible. Les éditeurs ont ici une ponctuation très fautive. Ils oublient *et*.

6. Rom., IV, 17. — Ms. : *Vocans...*

7. *Apolog.*, n. 48. — Ms. : *Ejus est nihilum totum...* (Lapsus.)



afin qu'elle ne puisse plus être rompue, et il les rendra immortels. Il fera que cette union sera tellement intime que les corps participeront aux honneurs des âme[s], et par là nous les verrons glorieux. Tels sont les magnifiques présents que Jésus-Christ fera en ce jour à ses élus par la puissance de sa parole. Il les fera sortir de leurs tombeaux pour leur donner la vie, l'immortalité et la gloire; et <sup>1</sup> la mort ne sera plus; et toutes les marques de corruption seront [p. 12] abolies : *Novissima inimica destructur mors*. O puissance de Jésus-Christ ! ô mort glorieusement vaincue ! ô ruines du genre humain divinement réparées !

Mais, mes Frères, avant que la mort soit anéantie, il faut que le péché soit détruit, parce que c'est par le péché que la mort a régné sur la terre. Souvenez-vous donc, mes Frères, de ce que nous avons dit au commencement, que Dieu n'a pas fait la mort. Au contraire, comme il a créé l'âme raisonnable pour habiter dans le corps humain, il avait voulu, au commencement que leur union fût indissoluble; et c'est peut-être un des sens qu'il faut donner à cette parole du Psalmiste : « *Corpus autem aptasti mihi* <sup>2</sup> : Vous m'avez approprié un corps; » de même que s'il eût dit [p. 13] au Créateur <sup>3</sup> : O Seigneur, vous avez fait mon âme d'une nature bien différente du corps : car, après avoir formé ce corps avec de la boue, c'est-à-dire avec une terre détremmée, ce n'est plus ni de la terre, ni de l'eau, ni du mélange du sec et de l'humide, ni enfin d'aucune partie de la matière que vous avez tiré l'âme que vous avez mêlée dans cette masse pour la vivifier : c'est de vous-même, c'est de votre bouche que vous l'avez fait sortir; vous avez *soufflé un souffle de vie* <sup>4</sup>, et l'homme a été animé, non par l'arrangement des organes, non par la température <sup>5</sup> des qualités, non par la distribu-

1. Conjonction omise dans les éditions.

2. Ps. XXXIX, 7; plus exactement: Hebr., X, 5.

3. Lachat : s'il eût dit comme en son nom au Créateur... — Quatre mots empruntés mal à propos à une

première rédaction: « Il semble qu'il fait parler l'âme raisonnable, et qu'il dit comme en son nom au Créateur: O Seigneur, vous m'avez faite... »

4. Gen., II, 7.

5. *Température*, mélange.

tion des esprits <sup>1</sup>, mais par un autre principe de vie, que Dieu a tiré de son propre sein, par une nouvelle création <sup>2</sup>, toute différente de celle [p. 14] qui a tiré du néant et qui a formé la matière. C'est pourquoi <sup>3</sup>, quand il veut former l'homme, il recommence un nouvel ordre de choses : une nouvelle création : *Faciamus hominem* <sup>4</sup> : c'est une autre ouvrage, une autre manière, différente de tout ce qui précède ; rien encore qui lui soit semblable.

Que si cette théologie ne vous ennuie pas, j'ajouterai, Chrétiens, que Dieu avait fait cette âme d'une nature immortelle. Car, pour laisser à part les autres raisons qui nous montrent cette vérité, il suffit de considérer celle que nous apporte l'Écriture sainte. C'est que Dieu l'a faite à son image, qu'elle est participante de la vie de Dieu : elle vit en quelque façon comme lui, parce qu'elle vit de raison et d'intelligence, et que Dieu l'a rendue capable de l'aimer et de le connaître comme lui-même s'aime et se connaît. C'est pourquoi, étant faite à son image et étant liée par son fond à son immortelle vérité, elle ne tient point son être de la matière, et n'est point assujettie à ses lois : de sorte qu'elle ne périt point, quelque changement qui arrive au-dessous d'elle, et ne peut plus retomber dans le néant, si ce n'est que celui qui l'en a tirée, et qui, l'ayant faite à son image, l'attache à lui-même comme à son principe, lâche la main tout à coup, et la laisse aller dans cet abîme.

Toutefois, comme elle est dans le dernier ordre [p. 15] des substances intelligentes, c'est en elle que se fera l'union entre les esprits et les corps <sup>5</sup>. Dieu les peut faire en divers degrés, c'est-à-dire plus ou moins parfaites ; et, en descendant toujours, on pourra enfin venir à quelqu'une qui sera si imparfaite, qu'elle se trouvera en quelque sorte aux confins des corps, et sera de nature à y être unie. Là, en descendant toujours par degrés du parfait à l'imparfait, on arrive néces-

1. Édit. : des esprits vitaux. —  
Var. : vitalité.

2. Var. : par une opération...

3. Addition marginale, rédigée  
sommairement.

4. Gen. 1, 26.

5. Première rédaction (interrompue) : ... et les corps, afin que tout soit disposé comme par degrés et que la...

sairement aux extrémités et comme aux confins<sup>1</sup> où le supérieur et l'inférieur se joignent et se touche[nt]. Car je crois qu'on peut entendre facilement que tout est disposé dans la nature comme par degrés, et que le premier principe<sup>2</sup> donne l'être et se répand lui-même par cet ordre et comme de proche en proche<sup>3</sup>. Ainsi l'âme raisonnable se trouvera naturellement unie à un corps : *Corpus autem aptasti mihi*.

Mais ce mot d'« approprier un corps » a une plus particulière signification. Car il faut nous persuader que l'âme raisonnable parle et dit à son Créateur : Comme vous m'avez faite<sup>4</sup> immortelle en me créant à votre image, vous m'avez aussi approprié un [p. 16] corps si bien assorti avec moi, que notre paix et notre union serait éternelle et inviolable, si le péché, venant entre-deux, n'eût troublé cette céleste harmonie. Comment est-ce que le péché a désuni deux choses si bien assorties ? Il est aisé de l'entendre par cette excellente doctrine de saint Augustin : car, dit-il, c'est une loi immuable de la justice divine que le mal que nous choisissons soit puni par un mal que nous haïssons. De sorte que ç'a été un ordre très juste qu'étant allés au péché par notre choix, la mort nous ait suivis contre notre gré, et « que notre âme fût contrainte de quitter son corps, par une juste punition de ce qu'elle a abandonné Dieu par une dépravation volontaire : *Spiritus, quia volens deseruit Deum, deserit corpus invitus*<sup>5</sup>. »

[P. 17] C'est, mes Frères, en cette sorte que le péché étant entré dans le monde, la mort, comme dit l'Apôtre, y est entrée par même moyen<sup>6</sup>. C'est pour quoi le Fils de Dieu ne détruit la mort qu'après avoir détruit le péché ; et avant que d'adresser aux morts, à la fin des temps<sup>7</sup>, la parole qui les ressuscite, il adresse dans le cours des siècles à tous les pécheurs sa parole,

1. Var. : on arrive nécessairement aux confins où...

2. Var. : le premier Être.

3. Note marginale : « Dieu a fait des substances séparées des corps ». — Les éditeurs placent cette phrase en tête du développement nouveau. Il semble qu'elle indique plutôt une sorte de récapitulation que l'auteur

songeait à faire ici, mais qu'il a seulement indiquée.

4. *Fait*, dans le sens de *créé*, s'accordait comme un autre participe.

5. *De Trinit.*, lib. IV, n. 16. (Ms. : n. 13.)

6. Rom., v, 12.

7. Var. : des siècles.

qui les convertit et qui les appelle à la pénitence. C'est cette parole que nous vous portons<sup>1</sup>. Que plût à Dieu que nous pussions détacher de notre parole tout ce qui flatte l'oreille, tout ce qui délecte l'esprit, tout ce qui surprend l'imagination, pour n'y laisser que la vérité toute simple, la seule force et l'efficace toute pure du Saint-Esprit ! O morts, c'est donc à vous que je parle, non à ces morts qui gisent dans ce tombeau<sup>2</sup> et reposent en paix et en espérance sous cette terre bénite ; mais à ces morts parlants et écoutants, « qui ont le nom de vivants et qui sont morts en effet : *Nomen habes quod vivas et mortuus es*<sup>3</sup> » ; qui portent leur mort dans leur [âme], [p. 18] parce qu'ils y portent leur péché. Écoutez, ô morts spirituels : c'est Jésus-Christ qui vous appelle pour ressusciter avec lui. *Pourquoi voulez-vous mourir, maison d'Israël*<sup>4</sup> ? Sortez de vos tombeaux, sortez de vos mauvaises habitudes. Ha ! que je vous relève aujourd'hui ; mais, avant que de vous relever, que je vous abatte.

*Adhuc quadraginta dies, et Ninive subvertetur*<sup>5</sup>. Dieu les menaçait<sup>6</sup> de [les] renverser, et ils se renversent eux-mêmes en détruisant jusqu'à la racine leurs inclinations corrompues : *Subvertitur plane, dum calcatis deterioribus studiis ad meliora convertitur; subvertitur plane, dum purpura in cilicium, affluentia in jejunium, letitia mutatur in fletum*<sup>7</sup>. De quoi vous plaignez-vous, ô Seigneur ? Vous avez dit que Ninive serait renversée ; en effet, elle est renversée en tournant en bien ses mauvais désirs. « Ninive est véritablement renversée, puisque le luxe de ses habits est changé en un sac et un cilice, la superfluité de [p. 19] ses banquets en un jeûne austère, la joie dissolue de ses dé-

1. Cette phrase est écrite en marge, d'abord au crayon, puis repassée à l'encre par Bossuet lui-même. Elle est suivie de ces mots, écrits au crayon et presque effacés : « Nulle pensée que pour convertir. »

2. Peut-être l'orateur montrait-il du geste, un tombeau de famille élevé dans une des chapelles en face de la chaire ; ou bien, comme les chapelles, la nef et le chœur contenaient de très nombreuses sépultures, peut-

être aussi désigna-t-il l'église même, qui formait comme un vaste tombeau. P. Ingold, *L'église de l'Oratoire Saint-Honoré*. Paris, 1886, in-8.

3. *Apoc.*, III, 1.—Ms. : *et mortua es*.

4. *Ezech.*, XXXIII, 11.

5. *Jon.*, III, 4.

6. Édité : menace. — Ms. : de se renverser. — Lapsus : anticipation sur la fin de la phrase.

7. S. Eucher. *Homil. de penit. Nîvirit*.

bauchés aux saints gémissements de la pénitence. » O ville utilement renversée ! Paris, dont on ne peut abaisser l'orgueil, dont la vanité se soutient toujours malgré tant de choses qui la devraient déprimer, quand te verrai-je renversée ? Quand est-ce que j'entendrai cette bienheureuse nouvelle : Le règne du péché est renversé <sup>1</sup> de fond en comble : ses femmes ne s'arment plus contre la pudeur, ses enfants ne soupirent plus après les plaisirs mortels, et ne livre[nt] plus en proie leur âme à leurs yeux ; cette impétuosité, ces emportements, ce hennissement des cœurs lascifs est supprimé : ceux qui ont attenté sur la couche de leur prochain, etc. Le bien d'autrui... *Adhuc ignis in domo impij, thesauri iniquitatis* <sup>2</sup>. [p. 20] Tu crois te les être appropriés par l'usage de tant d'années... Tout renversé. Mais relevez-vous, sortez de ces tribunaux, salutaires tombeaux des pénitents, venez à la table des enfants, venez à la vie, venez au pain véritable que Moïse n'a pu donner <sup>3</sup> à nos pères <sup>4</sup> : venez au corps de Jésus, qui est le second principe de résurrection et de vie. II<sup>e</sup> partie.

### Second Point <sup>5</sup>.

[P. 21] Le corps de Jésus-Christ est premièrement le modèle de notre résurrection. Un architecte qui bâtit un édifice se propose un plan et un modèle : Jésus-Christ se propose son propre corps. *Reformabit corpus humilitatis nostræ configuratum corpori claritatis suæ* <sup>6</sup>. Il en est deuxièmement [le] gage : *Si resurrectio mortuorum non est, neque Christus resurrexit* <sup>7</sup> ; « les prémices de la résurrection : *Primitiæ dormientium* <sup>8</sup> ; le grain de froment : *Sed generis humani una in fine seculi messis assurgit : tentatum est experimentum in principali grano* <sup>9</sup> : un essai. Il est en troisième lieu le

1. Var. : tout est renversé...

2. Mich., vi, 10. Ms. : *Et adhuc in arca tua ignis, thesauri iniquitatis, qui devorant te.*

3. Joan., vi, 32.

4. Var. : aux Israélites.

5. Rédaction sommaire, qui tient tout entière sur une seule feuille. Elle se complète par des renvois au

sermon sur la Mort. 1662, et à celui de Pâques, 1661.

6. Philip., III, 21.

7. I Cor., xv, 13. — Ms. : *Si mortui non resurgunt, neque...*

8. *Ibid.*, 8.

9. S. Aug., *Serm.* CCCLXI, II, 10. — Ms. : *...assurgit ; datum est...*

principe d'incorruption. La corruption par le sang ; de même l'immortalité <sup>1</sup>. S. Grégoire de Nysse et saint Cyrille d'Alexandrie. D'où vient donc qu'il faut mourir et être assujetti à la corruption ? *Voy.* sermon du Lazare, xi <sup>2</sup> : chair de péché ; de là, chargée d'infirmités et de maladies. Allez dans les hôpitaux durant ces saints jours <sup>3</sup> pour y contempler le spectacle de l'infirmité humaine : là, vous verrez en combien de sortes la maladie se joue de nos corps. Là, elle étend ; là, elle retire ; là, elle relâche ; là, elle engourdit ; là, elle arrête <sup>4</sup> un corps perclus et immobile ; là, elle le secoue tout entier par le tremblement. Pitoyable variété ! diversité surprenante ! Chrétiens, c'est la maladie qui se joue comme il lui plaît de nos corps, que le péché a abandonné[s] à ses cruels bizarreries. O homme, considère le peu que tu es ; regarde le peu que tu vau[s] : vien[s] apprendre la liste funeste des maux dont ta faiblesse est menacée. Et la fortune, pour être également outrageuse, ne se rend pas moins féconde en événements fâcheux. Le secours qu'on leur donne, image du grand secours que leur donnera un jour Jésus-Christ en les affranchissant tout à fait, etc. Mais, en attendant, il faut qu'ils tombent pour être renouvelés ; ils ne laisseront à la terre que leur mortalité et leur corruption. Il faut que ce corps soit détruit jusqu'à la poussière : la chair changera de nature, le corps prendra un autre nom ; même celui de cadavre ne lui demeurera pas longtemps. La chair deviendra <sup>5</sup> un je ne sais quoi qui n'a plus de nom dans aucune langue : tant il est vrai que tout meurt en elle <sup>6</sup>, jusqu'à ces termes funèbres par lesquels on exprimait ses <sup>7</sup> malheureux restes : *Post*

1. S. Cyril. Alex., *In Joan.*, lib. VI, cap. II. (Bossuet ne précise pas ; il indique saint Grégoire de Nysse en même temps que saint Cyrille d'Alexandrie.)

2. C'est le sermon *sur la Mort*, qui est ainsi désigné. *Voy.* t. IV, p. 280. Peut-être fut-ce en 1669 que quelques mots furent réécrits sur le manuscrit de 1662. Ils paraissent à première vue un peu plus anciens.

3. Durant la semaine sainte.

4. Var. : elle cloue. — Texte des éditions.

5. Var. : Elle deviendra.

6. Éd. : en eux. — C'est la variante ; elle veut dire sans doute : *en nos corps*, première rédaction effacée. Comme il ne restait pas de pluriel énoncé, auquel ce pronom pût se rapporter, Bossuet corrige : « en elle. » Cette fois, le pronom se rapporte à *la chair*. Apparemment on n'avait pu le lire ; il offre en effet une certaine difficulté.

7. Éd. : ces. — Faute, destinée à pallier celle que nous venons de signaler. Il y a bien *ses*, se rappor-

*totum ignobilitatis elogium, caducæ in originem terram, et cadaveris nomen; et de isto quoque nomine perituræ in nullum inde jam nomen, in omnis jam vocabuli mortem*<sup>1</sup>.

Mais, ayant participé au corps du Sauveur, principe de vie<sup>2</sup>. Nous recevons par le baptême un droit réel sur le corps de Jésus-Christ : donc [p. 22]<sup>3</sup> sur sa vie, sur sa grâce, sur son immortalité. Ne renonçons point à ce droit ; ne le perdons pas. Le plus beau droit de l'Église : comme une épouse. Deux espèces<sup>4</sup> de communions, le droit et l'actuelle participation. Nous demeurons toujours dans la communion du mystère, non seulement dans l'actuelle participation, mais dans le droit de communier. *Corpus non fornicationi, sed Domino, et Dominus corpori*<sup>5</sup>. (Voy. 2<sup>m</sup><sup>a</sup> Discours de la Pureté<sup>6</sup>.)

Il fait notre corps semblable au sien. Un temple : *Solvite*<sup>7</sup> *templum hoc*<sup>8</sup>. Nous devons l'orner comme un temple, avec bienséance, je veux bien ; mais toujours avec dignité : rien de vain, rien de profane (voy. Pâques, Temple<sup>9</sup>, IX, X, XI, XII). Donc, ô sainte chasteté, fleur de la vertu, ornement immortel des corps mortels, marque assurée d'une âme bien faite et véritablement généreuse, protectrice de la sainteté et de la foi mutuelle dans les mariages, fidèle dépositaire de la pureté du sang, et qui seule en sais<sup>10</sup> conserver la trace ; vien[s] consacrer ces corps corruptibles, vien[s] leur

tant à la chair. C'est une surcharge, qui remplace *nos*, effacé.

1. Tertull., *De Resurr. carn.*, IV. — Ms. : *et ex illo jam nomine...*

2. Dehors, confondant l'indication d'un développement avec un commencement de phrase, imagine d'achever ainsi : « Mais ayant participé au corps du Sauveur, principe de vie, [ne participons plus au péché, principe de mort]. » Il a pris pour une apposition ce qui était le sommaire de la démonstration à fournir oralement.

3. Bossuet a écrit par distraction : 21, comme à la page précédente.

4. Var. : manières. — Cette phrase et la précédente sont des remarques marginales.

5. I Cor., VI, 13.

6. Les deux discours ou méditations sur la Pureté, sont malheureusement perdus. Bossuet y renvoyait de même dans le *Panegyrique de saint Benoît* (cf. t. IV, p. 621). Ici, M. Lachat a lu : *deuxième discours* ; là : *onzième discours*.

7. Bossuet rappelle par ce texte que Notre-Seigneur appelait son corps un temple. (Cf. l'exorde sur ce texte, pour le jour de Pâques, 1666 : ci-dessus, p. 222.)

8. Joan., II, 19.

9. Correspond aux pages 125-127 du t. IV. Inutile, croyons-nous, de reproduire tout le passage, qui sans doute n'était pas repris textuellement.

10. Édité : sait. — Il y a bien la seconde personne au manuscrit.

être un baume éternel et un céleste préservatif<sup>1</sup> contre la corruption ; vien[s] les disposer à une sainte union avec le corps de Jésus-Christ ; et fais qu'en prenant ce corps, nous en tirions aussi tout l'esprit. Troisième principe d'incorruption.

### Troisième Point.

[P. I] Je l'ai déjà dit, mes Frères, mais il faut le dire encore une fois, que, durant ce temps de corruption, Dieu commence déjà dans nos corps l'ouvrage de leur bienheureuse immortalité. Oui, pendant que ce corps mortel est accablé de langueurs et d'infirmités, Dieu y jette intérieurement les principes d'une consistance immuable ; pendant qu'il vieillit, Dieu le renouvelle ; pendant qu'il est tous les jours exposé en proie aux maladies les plus dangereuses et à une mort très certaine, Dieu travaille par son Esprit saint à sa résurrection glorieuse. De quelle sorte s'accomplit un si grand mystère ? Saint Augustin, qui l'a appris du divin Apôtre, vous l'aura bientôt expliqué par une excellente doctrine. Mortels, apprenez votre gloire : terre et cendre, écoutez attentivement les divines opérations qui se commencent en vous.

[P. II] Il faut donc savoir, avant toutes choses, que le Saint-Esprit habite en nos âmes, et qu'il y préside par la charité qu'il y répand. Comment cette divine opération s'étend-elle sur le corps ? Écoutez un mot de saint Augustin, et vous l'entendrez : « Celui-là, dit ce saint évêque, possède le tout, qui tient la partie dominante<sup>2</sup>. *Totum possidet, qui principale tenet*<sup>3</sup>. Or en nous, poursuit ce grand homme, il est aisé de connaître que c'est l'âme qui tient la première place, et que c'est à elle qu'appartient l'empire. » De ces deux principes si clairs, si indubitables, saint Augustin tire aussitôt cette conséquence facile : *Dieu tenant cette partie principale, c'est-à-dire l'âme et l'esprit, par le*

1. Ces quatre mots, ajoutés au crayon en marge, et très peu lisibles aujourd'hui, n'ont pas, ce semble, été aperçus par M. Lachat. Ils ne

figurent ni dans son texte ni dans ses notes.

2. Var. : principale et dominante.

3. *Serm.* CLXI, n. 6.



moyen du meilleur [p. III] il se met en possession de la nature inférieure ; par le moyen du Prince, il s'acquiert aussi le sujet ; et dominant sur l'âme, qui est la maîtresse, il étend sa main sur le corps, et l'assujettit à son domaine <sup>1</sup>. C'est ainsi que notre corps est renouvelé par la grâce du christianisme. Il change de maître heureusement, et passe en de meilleures mains : par la nature il était à l'âme, par la corruption il servait au vice, par la grâce et la religion il est à Dieu.

Il se fait comme un sacré mariage entre notre esprit et l'Esprit de Dieu ; ce qui fait que « celui qui s'attache au divin Esprit devient un même esprit avec Dieu : *Qui adhæret Domino, unus spiritus est* <sup>2</sup>. » Et comme on voit, dit Tertullien, dans les mariages, que la femme rend son époux maître de ses biens, et lui en cède l'usage ; ainsi l'âme, en s'unissant à l'Esprit de Dieu et se soumettant à lui comme à son époux, lui transporte aussi tout son bien [p. IV] comme étant le chef et le maître de cette communauté bienheureuse. « La chair la suit, dit Tertullien, comme une partie de sa dot ; et au lieu qu'elle était seulement servante de l'âme, elle devient servante de l'Esprit de Dieu. *Sequitur animam nubentem Spiritui caro, ut dotale mancipium ; et jam non animæ famula, sed Spiritus* <sup>3</sup>. » Aussi, ne voyez-vous pas <sup>4</sup> que le corps du chrétien change de nature, et qu'au lieu d'être simplement l'organe de l'âme, il devient l'instrument fidèle de toutes les saintes volontés que Dieu nous inspire ? Qu'est-ce qui donne l'aumône, si ce n'est la main ? Qu'est-ce qui confesse les péchés <sup>5</sup>, si ce n'est la bouche ? Qu'est-ce qui les pleure, si ce n'est les yeux ? Qu'est-ce qui brûle du zèle de Dieu, si ce n'est le cœur ? En un mot, dit le saint Apôtre <sup>6</sup>, *tous nos membres sont consacrés à Dieu,*

1. Var. : et s'en met en possession. La seconde leçon est une surcharge au crayon. — Deforis : l'assujettit à son domaine et s'en met en possession. — Corrigé dans l'édition Lachat.

2. Cor., VI. 17.

3. Tertull., *De Anima*, n. 41.  
Ms. : *pec jam animæ*.

4. Edit. : En effet, ne voyez-vous

pas.. ? — Les deux premiers mots sont effacés au crayon. Bossnet a écrit au-dessus au crayon : Aussi.

5. Ms. et édit. : ses péchés. — Il faut, pensons-nous, voir ici un lapsus, ou une lettre mal faite.

6. Bossnet avait d'abord écrit : dit le Saint-Esprit. La correction est au crayon.

et doivent être ses hosties vivantes <sup>1</sup>. Qui ne voit donc que le Saint-Esprit [p. v] se met en possession de nos corps, puisqu'ils sont les instruments de sa grâce, les temples où il se repose en sa majesté, et enfin les hosties vivantes de sa souveraine grandeur ?

Mais poussons encore plus loin ce raisonnement, et tirons la conséquence de ces beaux principes. Si Dieu, remplissant nos âmes, s'est mis en possession de nos corps, donc la mort, ni aucune violence, ni [aucun] effort <sup>2</sup> de la corruption ne peut plus les lui enlever. Tôt ou tard Dieu rentrera dans son bien, et retirera son domaine. Le Fils de Dieu a prononcé que « nul ne peut rien ravir des mains de son Père : Mon Père, dit-il, est plus grand que toute la nature : *Nemo potest rapere de manu Patris mei* <sup>3</sup>. » Et en effet, ses mains étant si puissantes, nulle force ne les peut vaincre, ni leur faire lâcher leur prise. Ainsi Dieu ayant mis sur nos corps sa main souveraine, s'en étant saisi par son Esprit saint, que l'Écriture appelle son doigt, et en étant déjà en possession : [p. vi] ô chair, j'ai eu raison de le dire, qu'en quelque endroit de l'univers que la corruption te jette et te cache <sup>4</sup>, tu demeures toujours sous la main de Dieu. Et toi, terre, mère tout ensemble et sépulchre commun de tous les mortels, en quelque sombre retraite que tu aies englouti, dispersé, recélé nos corps, tu les rendras tous entiers ; et plus tôt le ciel et la terre seront renversés qu'un seul de nos cheveux péricule, parce que Dieu, en étant le maître, nulle force ne peut l'empêcher d'achever en eux son ouvrage. Ne doutez pas, Chrétiens, que, si l'Esprit immortel qui a ressuscité le Seigneur Jésus habite en vous, cet Esprit qui a ressuscité Jésus-Christ vivifiera aussi vos corps mortels à cause de son Esprit <sup>5</sup> qui habite en vous <sup>6</sup>. Car cet Esprit tout-puissant, infiniment délecté de ce qu'il a fait en Jésus-Christ, agit toujours en [p. vii] conformité de ces divines opérations : et pourvu qu'on le laisse agir, il achèvera son ouvrage. Nulle puissance du

1. Rom., XII, 1.

2. Édit. : ni l'effort...

3. Joan., X, 29.

4. Var. : que la corruption t'ait cachée. La seconde leçon, comme la

plupart de celles de ce discours, est écrite au crayon et presque illisible aujourd'hui.

5. C'est-à-dire de l'Esprit de Jésus.

6. Rom., VIII, 11.

monde ne peut empêcher son action, et nous seuls pouvons lui être un obstacle, parce que les dons de Dieu demandent ou une fidèle coopération, ou du moins une acceptation volontaire. Laissons-nous donc gouverner à l'Esprit de Dieu, laissons-lui dompter<sup>1</sup> nos corps mortels. Si nous voulons qu'il déploie sur eux toute sa vertu, laissons-lui les assujettir à sa divine opération. Détachons-nous de nos corps pour nous attacher fortement à l'Esprit de Dieu. Car que faisons-nous, Chrétiens, lorsque nous flattons notre corps, que faisons-nous autre chose que d'accroître la proie de la mort, lui enrichir son butin, lui engraisser sa victime ? Pourquoi m'es-tu donné, ô corps mortel<sup>2</sup> ? et quel traitement te ferai-je ? Si je t'affaiblis, je m'épuise<sup>3</sup> ; si je te traite doucement, je ne puis éviter ta force<sup>4</sup>, qui me porte à terre, ou qui m'y retient. Que ferai-je donc avec toi, et de quel nom t'appellerai-je, fardeau [p. VIII] accablant, soutien nécessaire, ennemi flatteur, ami dangereux. avec lequel je ne puis avoir ni guerre, ni paix, parce qu'à chaque moment il faut s'accorder, et à chaque moment il faut rompre ? O inconcevable union, et aliénation non moins étonnante ! Puis-je me détacher de ce corps ? Puis-je aussi m'y attacher avec tant de force, et contracter avec ce mortel une amitié immortelle ? *Malheureux<sup>5</sup> homme que je suis ! Hélas ! qui me délivrera de ce corps de mort<sup>6</sup> ?*

C'est le commun sujet du gémissement de tous les véritables enfants de Dieu. Tous déplorent leur servitude, tous ressentent avec douleur que « ce fardeau du corps opprime l'esprit, *corpus quod corrumpitur aggravat animam*<sup>7</sup>, et<sup>8</sup> lui ôte sa liberté véritable. C'est pourquoi le grand saint Ambroise nous enseigne<sup>9</sup> [p. IX] que notre esprit n'étant dans le corps qu'en

1. Bossuet écrit encore ici *douter* : preuve qu'il ne connaissait pas la prononciation pédantesque qu'on a teuté d'introduire : *domp' ter*.

2. Var. : Pourquoi te suis-je nni, ô corps mortel, fardeau... ?

3. Var. : j'épuise mes forces.

4. Var. : éviter les tiennes, qui... — (Voy. la variante précédente).

5. Ms. : Malheureuse homme... —

Lapsus : cet autographe. un des plus beaux. est pourtant écrit rapidement.

6. Rom., VII, 24.

7. Sap., IX, 15.

8. Conjonction omise par les éditeurs.

9. Var. : nous avertit gravement.

— Édit. : nous enseigne gravement.

passant, nous ne devons pas lui permettre de s'attacher à cette nature dissemblable, mais que nous devons tous les jours rompre nos liens, afin que l'esprit, se renfermant en lui-même, conserve sa noblesse et sa pureté<sup>1</sup> : *Sit quotidianus usus in nobis affectusque moriendi, ut per illam, quam diximus, segregationem a corporeis cupiditatibus, anima nostra se discat extrahere, et quasi in sublimi locata, quo terrenæ adire libidines et eam sibi glutinare non possint, suscipiat mortis imaginem, ne pœnam mortis incurrat*<sup>2</sup>. C'est pourquoi, dans la fonction qui est donnée à notre âme d'animer et de mouvoir les organes corporels, le même saint Ambroise [avertit] de ne se plonger pas tout à fait dedans et de ne se mêler pas avec eux : *Non credamus huic corpori, nec misceamus cum illo animam nostram*<sup>3</sup> ; mais plutôt que nous les touchions d'une main légère, comme un instrument de musique : *Summis, ut ita dicam, [p. x] digitis, sicut nervorum sonos, ita pulsat carnis [istius] passiones*<sup>4</sup>.

On se pique de délicatesse, comme on se pique d'esprit ou de grandeur. Une tendre éducation... Une personne si chère... Ce<sup>5</sup> soin extrême du corps est indigne du chrétien. Vous voudriez vous rendre immortels : la moindre douleur, la moindre faiblesse vous accable et vous décourage ; vous abandonnez tous les exercices de piété. Vous craignez d'échauffer ce sang, cette tête déjà trop émue, ce tempérament si faible et si délicat. Que ne vous servez-vous plutôt de cette occasion favorable pour rompre ces liens trop doux et trop décevants, pendant que la nature vous aide, qu'elle tire les liens, si elle ne les brise pas tout à fait encore ? Apprenez à regarder ce corps, dont la faiblesse vous appesan-

1. Notes marginales (la première à la plume, la seconde au crayon) : « Deux liens, ceux de la nature, et ceux de l'affection. Pour le premier, c'est à Dieu à rompre : pour l'autre, c'est à vous à prévenir : *Quotidie morior* (I Cor., xv. 31). — Par la première union, l'âme est en prison et en servitude : le corps la domine, et s'en rend le maître. Secouons ce joug, tirons-nous de cette indigne dépendance : il se fera une autre

union par laquelle l'âme dominera. »

2. *De fide Resurr.*, lib. II. n. 40.

3. *De bon. Mort.*, cap. IX, n. 10. — Ms. : *Non credamus nos...*

4. *Ibid.*, cap. VII, n. 27.

5. Lachat supprime ce qui précède. C'est, en effet, une addition marginale, qui n'est pas rédigée. On peut cependant s'apercevoir que Bossuet en tient compte, puisqu'il change ici : « Le soin du corps » en « Ce soin du corps... »

tit, non plus comme une demeure agréable, mais comme une prison importune ; non plus comme <sup>1</sup> votre organe, mais comme votre empêchement et votre fardeau : « *Je suis captif de ce corps, et captif trop assujetti ; je m'affranchirai en souffrant, afin de ressusciter tout à fait libre* <sup>2</sup>. L'âme <sup>3</sup> démêlée de ce corps de mort, qu'elle laisse au-dessous d'elle, et retirée dans sa propre enceinte. La faiblesse et la douleur, qui agitent tout [p. XI] le corps, forcent l'âme à s'en détacher, et la renfermant dans ses propres biens, lui font corriger une secrète délicatesse et un certain repos dans les sens, qui gagne les hommes trop facilement dans une grande santé.

Que si l'attache à la santé même et à la vie est si vicieuse et si contraire à la dignité du christianisme, que dirai-je de la curiosité, de la vanité, de cette vivacité qu'on affecte tant sur le teint et sur le visage ? Faible et misérable créature, et vainement appelée à une beauté et à une gloire éternelle, vous ne sauriez sans regret voir tomber cette fleur d'un jour, ni passer cette couleur vive, ni cet air de jeunesse s'évanouir. Hélas ! vous en avez honte, comme si c'était un défaut. Vous voulez cacher vos années, et non seulement les cacher, mais résister à leur cours, qui emporte tout, vous soutenir [p. XII] contre leur effort, et tromper par mille artifices <sup>4</sup> leurs mains si subtiles, qui ne cessent de vous enlever toujours quelque chose. Est-ce là cette gloire du corps de Jésus ? Une autre santé, une autre beauté, une autre vie <sup>5</sup>. Hé ! laissez-vous dépouiller de ce fragile ornement, qui ne fait que nourrir votre vanité, vous exposer à la tentation, vous environner de scandales. Quittez l'amour de ce corps trop chéri et trop soigné : car, si vous persistez à le tant chérir, ô que la mort vous sera cruelle ! ô que vainement vous soupirez, disant avec ce roi des Amalécites : « *Siccine separat*

1. Correction inachevée : qu'il n'est pas tant...

2. S. Ignat., *Epist. ad Rom.* IV.

3. Idée indiquée en marge, à la suite de la citation de saint Ignace, martyr.

4. Ces trois mots sont une addition marginale au crayon, de même que les trois derniers de la phrase.

Les éditeurs les joignent, et lisent : « de vous enlever par mille artifices toujours quelque chose. » Nous croyons avoir rétabli la vraie leçon. Il s'agit, non des artifices des ans, mais de ceux qu'emploie la coquetterie.

Pour réparer des ans l'irréparable outrage.

5. Addition ou note marginale.

*amara mors* <sup>1</sup> ? Est-ce ainsi que la mort amère sépare de tout ? » Quel coup ! quel effort ! quelle violence !

Au contraire, un homme de bien <sup>2</sup> n'a rien à perdre en ce jour. La mortification lui rend la mort familière. Le détachement du plaisir le désaccoutume du corps <sup>3</sup>. Il a depuis fort longtemps, ou dénoué, ou rompu les liens les plus délicats qui nous y attachent. [p. XIII] Il ne s'afflige donc pas de quitter son corps ; il sait qu'il ne le perd pas. Il a appris de l'Apôtre <sup>4</sup> que nous avons à faire un double voyage : car, tant que nous sommes dans le corps, nous voyageons loin de Dieu ; et quand nous sommes avec Dieu, nous voyageons loin du corps <sup>5</sup>. L'un et l'autre n'est qu'un voyage, et non une entière séparation, parce que nous passons dans le corps pour aller à Dieu, et que nous allons à Dieu dans l'espérance de retourner à nos corps. Ainsi, lorsque nous vivons dans cette chair, nous ne devons pas nous y attacher comme si nous y devions demeurer toujours ; et lorsqu'il en faut sortir, nous ne devons pas nous affliger comme si nous n'y devions jamais retourner. Par là, étant délivrés des soins inquiets de la vie [p. XIV] et des appréhensions de la mort, lorsque notre dernière heure approche, nous nous endormons en paix et en espérance. Car que crains-tu, âme chrétienne, dans les approches de la mort ? Crains-tu de perdre ton corps ? Mais que ta foi ne chancelle pas ; pourvu que tu le soumettes à l'Esprit de Dieu, cet Esprit tout-puissant te le rendra meilleur <sup>6</sup>. Peut-être qu'en voyant tomber ta maison, tu appréhendes d'être sans retraite ; mais écoute le divin Apôtre : *Nous savons*, dit-il aux Corinthiens, *nous ne sommes pas induits à le croire par*

1. I Reg., xv, 32.

2. Ce beau développement est un lieu commun sur la mort du juste. Il s'est déjà rencontré plusieurs fois (1655, 1660, 1662, 1666). Bossuet va tout à l'heure se reporter à l'une de ces rédactions. Au lieu de prendre la plus récente (sermon sur l'Enfant prodigue, 1666), il choisit l'oraison funèbre du P. Bourgoing. La raison de sa préférence est probablement que ce discours avait été, comme celui-ci, destiné à l'église de l'Oratoire.

3. En face de cette phrase, le renvoi dont nous venons de parler. Il est ainsi énoncé : Voy. P. Bourgoing, 29. » — Cf. t. IV, p. 420.

4. II Cor., v, 6-8.

5. Le latin en marge : *Scientes quoniam dum sumus in corpore peregrinamur a Domino...; bonam voluntatem habemus magis peregrinari a corpore, et presentes esse ad Dominum.*

6. Var. : saura bien te le conserver pour l'éternité. — Première rédaction : lui rendra la vie.

*des conjectures douteuses ; mais nous le savons très assurément et avec une entière certitude, que si cette maison de terre et de boue dans laquelle nous habitons, est détruite, nous avons une autre maison, qui n'est pas bâtie de main d'homme, laquelle nous [p. xv] est préparée au ciel*<sup>1</sup>. O conduite miséricordieuse de celui qui pourvoit à tous nos besoins ! *Il a dessein, dit excellemment saint Jean Chrysostome*<sup>2</sup>, *de réparer la maison qu'il nous a donnée : pendant qu'il la détruit et qu'il la renverse pour la rebâtir toute neuve, il est nécessaire que nous délogions. Car que ferions-nous dans ce tumulte et dans cette poudre ? Et lui-même nous offre son palais, il nous y donne un appartement pour nous faire attendre en repos l'entière réparation de notre ancien édifice.*

Tu n'ose[s] pas<sup>3</sup>, Chrétien, tu te défie[s] de tes œuvres ; songe donc à cette assurance.

1. II Cor., v. 1.

2. *Homil. in dict. Apost. de Dormientibus, etc.*

3. Première rédaction : Ne crai-

gnons donc rien. mes Frères : songeons seulement à bien vivre. car tout est en sûreté pour le chrétien.

AVENT DE SAINT-GERMAIN.

## SERMON POUR LA TOUSSAINT.

1<sup>er</sup> novembre 1669.

---

Bossuet étant allé à Meaux le 8 septembre 1669, pour prêcher une *Véture*, ce fut à l'évêché même où il devait être installé treize ans plus tard, qu'un courrier royal vint lui annoncer sa nomination à l'évêché de Condom<sup>1</sup>. Nous n'avons malheureusement pas le sermon prononcé à cette date solennelle de sa vie, dans l'abbaye cistercienne de Notre-Dame. On a vu dans un des volumes précédents que le discours intitulé par les éditeurs modernes : *Sermon pour la Véture de mademoiselle de La Vieuville* (appelée aussi *mademoiselle de Vienne*) est de quatorze ans plus ancien<sup>2</sup>. Il nous faut donc ici passer sans transition du Carême de 1669 à l'Avent de la même année.

Ce fut la dernière station fournie par Bossuet avant son sacre. On pourrait presque dire la dernière de sa vie; car il est douteux que ce nom convienne à ses prédications pastorales de l'époque de Meaux, même pour les années où il se fit entendre, comme en 1684, plusieurs dimanches de suite, dans Saint-Étienne, sa cathédrale.

L'Avent royal était annoncé pour la chapelle du Louvre. Comme en 1666, un deuil détermina la Cour à s'éloigner quelque temps de la capitale. La veuve de Charles I<sup>er</sup>, Henriette-Marie de France, que Bossuet allait bientôt célébrer, était morte le 10 septembre. L'Avent de cette année fut donc prêché à Saint-Germain-en-Laye. Cette circonstance valut aux auditeurs deux chefs-d'œuvre de plus. Au Louvre, selon une remarque que nous avons déjà faite, il n'y avait pas de prédication aux solennités majeures; à Saint-Germain, il y eut sermon à la Toussaint et à Noël. Le dernier n'est représenté que par quelques notes; celui de la Toussaint existe en entier<sup>3</sup>.

Ce discours est un des plus importants de toute la collection. On nous pardonnera les explications détaillées que nous avons cru devoir donner en note, pour autoriser les corrections qui nous paraissaient nécessaires. Déjà M. Gazier, dans son *Choix*

1. Floquet, *Études*,... t. III, p. 317-322. — L'évêque de Meaux auquel Bossuet succédera, Dominique de Ligny, songeait dès lors à l'avoir pour coadjuteur.

2. T. II, p. 84. L'unique raison qui

l'avait fait attribuer à 1669 était qu'il avait été prononcé un 8 septembre.

3. Ms. fr. 12821, f<sup>os</sup> 36-56. — In-4, avec moitié de marge.



de *Sermons...*, avait notablement amélioré les textes reçus. Plusieurs passages restaient cependant à épurer. Le manuscrit, très lisible en apparence, n'en présente pas moins en plus d'un endroit de réelles difficultés.

---

*Ut sit Deus omnia in omnibus.*

Dieu sera tout en tous.

(I Cor., xv, 28.)

Sire, ce que l'œil n'a pas aperçu, ce que l'oreille n'a pas ouï, ce qui jamais n'est entré<sup>1</sup> dans le cœur de l'homme, c'est ce qui doit faire aujourd'hui le sujet de notre entretien. Cette solennité est instituée pour nous faire considérer les biens infinis que Dieu a préparés à ses serviteurs pour les rendre éternellement heureux : et un seul mot de l'Apôtre nous doit expliquer toutes ces merveilles.

*Dieu, dit-il, sera tout en tous* : que peut-on entendre de plus court ? que peut-on imaginer de plus vaste ni<sup>2</sup> de plus immense ? Dieu est un, et en même temps il est tout ; et étant tout à lui-même, parce que sa propre grandeur lui suffit, il est tout encore à tous les élus, parce qu'il remplit par sa plénitude leur capacité tout entière<sup>3</sup>. S'il leur faut un triomphe pour honorer leur victoire, Dieu est tout ; s'ils ont besoin de repos pour se délasser de leurs longs travaux, Dieu est tout ; s'ils demandent la consolation, après avoir saintement gémi parmi les amertumes de la pénitence, Dieu est tout. Dieu est la lumière qui les éclaire ; Dieu est la gloire qui les environne ; Dieu est le plaisir qui les transporte ; Dieu est la vie qui les anime ; Dieu est l'éternité<sup>4</sup> qui les établit dans un glorieux repos.

O largeur ! ô profondeur ! ô longueur sans bornes, et inaccessible hauteur ! pourrai-je vous renfermer<sup>5</sup>

1. Var. : monté.

2. Anciennes édit. : ou.

3. Var. : il remplit pleinement toute leur capacité et tous leurs désirs.

4. Une première rédaction était ainsi conçue : « Dieu est la vie qui les anime ; Dieu est le plaisir qui les transporte : Dieu est la lumière qui

les éclaire ; Dieu est la gloire qui les environne ; Dieu est l'éternité qui les affermit. » — Ces phrases ont été ensuite numérotées : 4, 3, 1, 2, 5, puis rérites en marge, avec une nouvelle conclusion, qui a plus d'ampleur que la première.

5. Var. : comprendre.

dans un seul discours ? Allons ensemble, mes Frères ; entrons en cet abîme de gloire et de majesté. Jetons-nous avec confiance sur cet océan ; mais ayons notre guide et notre étoile, et implorons<sup>1</sup> l'assistance du Saint-Esprit : Ave.

[P. 1] Sire, on peut mettre en question si l'homme, pour être heureux, n'a besoin de posséder qu'une seule chose, ou si sa félicité est un composé de plusieurs parties et le concours de plusieurs biens ramassés ensemble. Et premièrement il paraît que le cœur qui se partage confesse<sup>2</sup> que l'attrait qui le gagne est faible, et celui<sup>3</sup> qui est ainsi divisé cherche plutôt sa félicité qu'il ne l'a trouvée. Que s'il paraît d'un côté qu'un seul objet nous doit contenter, parce que nous n'avons qu'un cœur, il semble aussi, d'autre part, que plusieurs biens nous sont nécessaires, parce que nous avons plusieurs désirs. En effet, nous désirons la santé, la vie, le plaisir, le repos, la gloire, [p. 2] l'abondance, la liberté, la science, la vertu ; et que ne désirons-nous pas ? Comment donc peut-on espérer de satisfaire par un seul objet une si grande multiplicité de désirs et d'inclinations que nous nourrissons [en] nous-mêmes<sup>4</sup> ?

L'Apôtre a concilié ces contrariétés apparentes dans le texte que j'ai choisi, puisqu'il nous y fait trouver dans un même objet, premièrement la simplicité, parce qu'il est un, et tout ensemble la variété, parce qu'il est infini. Dieu, dit-il, sera tout en tous. Il est un, et il est tout. Il est tout, non seulement en lui-même par l'immensité de son essence<sup>5</sup>, mais encore il est tout en tous par l'incompréhensible fécondité avec laquelle il se communique à ses créatures. *Erit Deus omnia in omnibus.*

1. Var. : notre étoile, je veux dire la sainte Vierge, que nous allons saluer par les paroles de l'Ange : Ave.

2. Var. : qu'un cœur confesse en se partageant... — qu'un cœur qui se partage — qui court à divers objets, cherche plutôt sa félicité qu'il ne l'a trouvée.

3. Édité. : et que celui. — *Que est*

effacé. Sa dépendance était équivoque.

4. M. Gazier supprime *en*. Il est vrai que Bossuet l'a omis en récrivant ce membre de phrase, d'abord effacé. Avec les premiers éditeurs, nous croyons devoir le reprendre dans la première rédaction. Il y avait lapsus.

5. Var. : de sa nature.

Mais ce que l'apôtre saint Paul<sup>1</sup> nous a proposé dans une idée générale, le docte saint Augustin nous l'explique en particulier, lorsque, interprétant ce passage de l'Épître aux Corinthiens, il fait ce beau commentaire : « Dieu, dit-il, [p. 3] sera toutes choses à tous les esprits bienheureux, parce qu'il sera leur commun spectacle, il sera leur commune joie, il sera leur commune paix<sup>2</sup> : *Commune spectaculum erit omnibus Deus; commune gaudium erit omnibus Deus; communis pax erit omnibus Deus*<sup>3</sup>. »

Et certes, pour être heureux, selon les maximes de ce même saint, il faut n'être point trompé, ne rien souffrir, ne rien craindre. Car, comme la vérité est si précieuse, quelque bien que l'homme possède d'ailleurs, il manque d'un grand trésor<sup>4</sup> s'il est trompé; encore qu'il connaisse la vérité, sans doute il n'est point content pour cela s'il souffre; et, quoiqu'il ne souffre pas, il n'est point tranquille<sup>5</sup> s'il craint. Là donc, dans le royaume des cieux, dans la céleste Jérusalem<sup>6</sup>, il n'y aura point d'erreur, on y verra Dieu; il n'y aura point de douleur, on y jouira de Dieu; il n'y aura point<sup>7</sup> de crainte ni d'inquiétude, on s'y reposera à jamais en Dieu: si bien que<sup>8</sup> nous y serons éternellement bienheureux, parce que nous aurons dans cette vue le vé-

1. Première rédaction (effacée) : Mais de quelle sorte s'accomplira dans les bienheureux cette parole de l'Apôtre. j'aurais peine à vous l'expliquer dans le détail, si le grand (*var.*: l'admirable — *effacé*: le docte) saint Augustin ne m'en donnait l'ouverture. Voici donc, dit ce saint évêque, de quelle sorte (*var.*: en quelle sorte) Dieu sera (*var.*: est) tout en tous dans la gloire.

2. Une première traduction effacée ajoutait une élévation après chaque membre de phrase : « ô que ce spectacle est beau ! — ô que cette joie est pure ! — ô que cette paix est désirable ! »

3. S. Aug., *In Ps.* LXXXIV, n. 10.

4. *Var.*: il n'est pas assez riche.

5. *Var.*: paisible.

6. M. Gazier regarde la première de ces deux expressions comme une variante. Nous croyons que la se-

conde est une addition, et ne supprime pas la première : l'auteur insiste sur l'idée principale.

7. Ms. : Là il n'y aura. — Mais Possuet a effacé *là* dans le membre de phrase précédent, et c'est sans doute par inadvertance qu'il l'a laissé ici. Il supprime également trois *parce que*, pour alléger d'autant son style : « *parce qu'on y verra Dieu:... parce qu'on y jouira de Dieu:... parce qu'on s'y reposera à jamais en Dieu.* » Chose étrange ! les éditeurs (sauf M. Gazier) les rétablissent avec soin. Ils ne voient pas venir la ligne suivante : « *si bien que nous y serons éternellement bienheureux, parce que.* » C'est pour conserver ici ces locutions qui lui étaient nécessaires, que l'auteur les a retranchées plus haut.

8. *Var.*: tellement que.

ritable exercice de nos esprits<sup>1</sup> ; nous goûterons dans cette [p. 4] jouissance le parfait contentement de nos cœurs ; nous posséderons<sup>2</sup> dans cette paix l'immuable affermissement de notre repos. Voilà trois sublimes vérités que saint Augustin nous propose, et que je tâcherai de rendre sensibles, si vous me donnez vos attentions ; afin que vous soyez convaincus que, comme il n'y a rien de plus libéral que Dieu, qui nous offre de si grands dons, il n'y a rien aussi de plus ingrat ni de plus aveugle que l'homme, qui ne sait pas profiter d'une telle munificence.

### Premier Point.

Si l'apôtre saint Paul a dit que les fidèles sont un spectacle au monde, aux anges et aux hommes<sup>3</sup>, nous pouvons encore ajouter qu'ils sont un spectacle à Dieu même. Nous apprenons de Moïse que ce grand et sage architecte, diligent<sup>4</sup> contemplateur de son propre ouvrage, à mesure qu'il bâtissait ce bel édifice du monde, en admirait<sup>5</sup> toutes les parties : *Vidit [Deus] lucem quod esset bona*<sup>6</sup> ; qu'en ayant composé le tout, il avait encore enchéri, et parce qu'en effet la beauté de l'architecture paraît dans le tout et dans l'assemblage plus encore que dans les parties détachées, il l'avait trouvé parfaitement beau : *Et erant valde bona*<sup>7</sup> ; et enfin [p. 5] qu'il s'était contenté lui-même en considérant dans ses créatures les traits de sa sagesse et l'effusion de sa bonté. Mais, comme le juste et l'homme de bien est le miracle de sa grâce et le chef-d'œuvre de sa puissance<sup>8</sup>, il est aussi le spectacle le plus agréable à ses yeux : « *Oculi Domini super justos*<sup>9</sup> : Les yeux de Dieu, dit le saint Psalmiste, sont attachés sur les justes, »

1. Var. : puisque nous aurons dans cette vue le plus noble exercice...

2. Var. : nous trouverons.

3. I Cor., IV. 9.

4. Var. : soigneux. — L'apposition est une addition marginale.

5. Var. : en contemplait. — L'addition marginale a exigé le remplacement de ce mot.

6. Gen., I. 4.

7. *Ibid.*, 31. — (Ces deux textes

sont ajoutés en marge, sans renvoi.)

8. Var. : de sa main. — de son art.

— Édit. : de sa main puissante. — Lachat : est le chef-d'œuvre de son art et le miracle de sa grâce. (Plus inexact encore que ses prédécesseurs, il ne semble pas voir les chiffres qui indiquent un remaniement dans l'ordre des propositions.)

9. Ps. XXXIII, 16. (Latin en marge.)

non seulement parce qu'il veille sur eux pour les protéger, mais encore parce qu'il se plaît à les regarder du plus haut des cieux, comme le plus cher objet de ses complaisances. *N'avez-vous point vu, dit-il, mon serviteur Job, comme il est droit et juste, et craignant Dieu; comme il évite le mal avec soin, et n'a point son semblable sur la terre* <sup>1</sup> ? Que le soldat est heureux qui combat <sup>2</sup> sous les yeux de son capitaine et de son roi, à qui sa valeur invincible prépare <sup>3</sup> un si beau spectacle ! Que si les justes sont le spectacle de Dieu, il veut aussi à son tour être leur spectacle <sup>4</sup> ; [p. 6] comme il se plaît à les voir, il veut aussi qu'ils le voient : il les ravit par la claire vue de son éternelle beauté <sup>5</sup>, et leur montre à découvert sa vérité même, dans une lumière si pure qu'elle dissipe toutes les ténèbres et tous les nuages.

Mais qu'est-ce, direz-vous, que la vérité ? quelle image nous en donnez-vous ? sous quelle forme paraît-elle aux hommes ? Mortels grossiers et charnels, nous entendons tout corporellement ; nous voulons toujours des images et des formes matérielles. Ne pourrai-je aujourd'hui éveiller <sup>6</sup> ces yeux spirituels et intérieurs, qui sont cachés bien avant au fond <sup>7</sup> de votre âme, les détourner un moment de ces images vagues et changeantes que les sens impriment, et les accoutumer à porter la vue de la vérité toute pure ? Je vous demande <sup>8</sup> pour cela, Messieurs, que vous soyez seulement attentifs à ce que vous faites, et que vous pensiez à l'action qui nous assemble dans ce lieu sacré. Je vous prêche la vérité, et vous l'écoutez ; et celle que je vous propose en particulier, c'est que celui-là est heureux qui n'est point sujet à l'erreur et qui ne se trompe jamais. Cette vérité est sûre et incontestable : elle n'a pas besoin de démonstration, et vous en voyez l'évi-

1. Job., I, 8.

2. Édit. : ainsi. — Effacé.

3. Var. : devient.

4. Var. : être le leur.

5. Var. : de ses immortelles beautés.

6. Var. : ouvrir.

7. Var. : que vous avez tous au

fond.

8. Var. : Tentons, essayons, voyons. — Les éditeurs conservent cette petite phrase ; mais la place que donne Bossuet au signe de renvoi pour une nouvelle rédaction, la relègue parmi les variantes.

dence. Mais, Messieurs, où la voyez-vous ? [p. 7] Peut-être dans mes paroles ? Nullement, ne le croyez pas. Car<sup>1</sup>, comme si je vous montre du doigt<sup>2</sup> quelque tableau ou quelque ornement de cette chapelle royale, j'adresse votre vue, mais je ne vous donne pas la clarté, ni je [ne] puis vous inspirer le sentiment<sup>3</sup>, je fais à peu près le même dans cette chaire. Je vous parle, je vous avertis, j'excite votre attention ; mais il y a une voix secrète de la vérité qui me parle intérieurement, et la même vous parle aussi, sans quoi toutes mes paroles ne feraient que battre l'air vainement et étourdir les oreilles. Selon la [p. 8] sage dispensation du ministère ecclésiastique, les uns sont prédicateurs et les autres sont auditeurs ; selon l'ordre de cette occulte inspiration<sup>4</sup> de la vérité, tous sont auditeurs, tous sont disciples : si bien qu'à ne regarder que l'extérieur, je parle, et vous écoutez ; mais au dedans, dans le fond du cœur, et vous et moi écoutons la vérité qui nous parle et qui nous enseigne. Je la vois<sup>5</sup>, et vous la voyez ; et tous ensemble nous voyons la même, puisque la vérité est une ; et la même se découvre encore par toute la terre à tous ceux qui ont les yeux ouverts à ses lumières. On ne peut donc déterminer où elle est, quoiqu'elle ne manque nulle part. Elle se présente à tous les esprits, mais elle est en même temps au-dessus de tous. Que les hommes tombent dans l'erreur, la vérité subsiste toujours ; qu'ils profitent ou qu'ils oublient, que leurs connaissances croissent ou décroissent, la vérité [p. 9] n'augmente ni ne diminue. Toujours une, toujours égale, toujours immuable, elle juge de tout et ne dépend du jugement de personne : « chaste et fidèle, propre à chacun, quoiqu'elle soit commune à tous : *Et omnibus communis est, et singulis casta est* »,

1. Anciennes édit. : Car où la vois-je moi-même ? Sans doute dans une lumière intérieure qui me la découvre, et c'est là aussi que vous la voyez. Je vous prie, suivez-moi, Messieurs, et soyez un peu attentifs à l'état présent où vous êtes. — Effacé.

2. Var. : avec le doigt.

3. Var. : j'adresse votre vue ; puis-je vous donner des yeux, ou puis-je vous inspirer le sentiment ?

4. Var. : de la secrète inspiration.

5. Lachat : Je la vois *donc* la vérité — Les trois derniers mots sont des restes d'une première rédaction effacée : « Je vois donc la vérité. »

dit saint Augustin<sup>1</sup>. On est heureux quand on la possède ; on ne nuit qu'à soi-même quand on la rejette. Elle fait donc également la béatitude et le supplice de tous les hommes ; parce que « ceux qui se tournent vers elle sont rendus heureux par ses lumières, et que ceux qui refusent de la regarder sont punis par leur propre aveuglement et par leurs ténèbres<sup>2</sup> : *Cum integra et incorrupta, et conversos lætificet lumine, et aversos puniat cæcitate*<sup>3</sup>. »

Voilà ce que c'est que la vérité ; et, mes Frères, cette vérité, si nous l'entendons, c'est Dieu même. O vérité ! ô lumière ! ô vie ! quand vous verrai-je ? quand vous connaîtrai-je ? Connaissions-nous la vérité ? Durant ces jours de ténèbres<sup>4</sup>, nous en voyons luire de temps en temps quelque rayon imparfait. Aussi notre raison incertaine parmi ces ombres<sup>5</sup> ne sait à quoi s'attacher, ni à quoi se prendre. Si elle se contente<sup>6</sup> de suivre les sens, elle n'aperçoit<sup>7</sup> que l'écorce ; si elle s'engage plus avant, sa propre [p. 10] subtilité la confond. Les plus doctes à chaque pas ne sont-ils pas contraints de demeurer court ? Ou ils évitent les difficultés, ou ils dissimulent et font bonne mine, ou ils hasardent ce qui leur vient sans le bien entendre<sup>8</sup>, ou ils se trompent visiblement et succombent sous le faix.

Même dans les affaires du monde, à peine la vérité est-elle connue. Les particuliers ne la savent pas, qui toutefois se mêlent<sup>9</sup> de juger de tout, parce qu'ils n'ont pas l'étendue et les relations nécessaires. Ceux qui sont dans les grandes charges, étant élevés plus haut, découvrent sans doute<sup>10</sup> de plus loin les choses ; mais aussi

1. *De lib. Arbit.*, lib. II. n. 37. — (Bossuet renvoie au *De vera Religione*. Il citait de mémoire.)

2. Ces derniers mots ont été ajoutés au crayon.

3. *De lib. Arbitr.*, lib. II, n. 34. — (Ici, le renvoi est exact. En marge.)

4. Var. : parmi les ténèbres qui nous environnent ? — Leçons un peu obscures au manuscrit, par défaut de ponctuation dans les surcharges.

5. M. Gazier, à l'exemple des anciens éditeurs, renvoie ces mots à la

fin de la phrase. Notre interprétation tient compte d'un remaniement que l'auteur a indiqué par des chiffres. — Var. : Hélas ! ma raison aveugle ne sait à quoi s'arrêter dans une nuit si profonde.

6. Var. : Si elle s'attache.

7. Var. : elle ne voit.

8. Var. : ils hasardent ce qu'ils disent, sans le bien savoir.

9. Var. : quoiqu'ils se mêlent.

10. Var. : Les grands, qui sont élevés plus haut, découvrent aussi...

sont-ils exposés à des déguisements plus artificieux. C'est pourquoi<sup>1</sup> cet ancien disait : « Que vous êtes heureux maintenant de n'avoir plus rien en votre fortune qui oblige à vous mentir ni<sup>2</sup> à vous tromper ! *Felicem te, qui nihil habes propter quod tibi mentiat<sup>3</sup> !* » Que ferai-je, où me tournerai-je, assiégé de toutes parts par l'opinion ou par l'erreur ? Je me défie des autres, et je n'ose croire moi-même mes propres lumières. A peine crois-je voir ce que je vois et tenir ce que je tiens, tant j'ai trouvé souvent ma raison fautive !

[P. 11] Ha ! j'ai trouvé un remède pour me garantir de l'erreur. Je suspendrai mon esprit, et, retenant<sup>4</sup> sa mobilité indiscreète et précipitée, je douterai du moins, s'il ne m'est pas permis de connaître au vrai les choses. Mais, ô Dieu ! quelle faiblesse et quelle misère ! de crainte de tomber<sup>5</sup>, je n'ose sortir de ma place ni me remuer ! Misérable<sup>6</sup> refuge contre l'erreur, d'être contraint de se plonger dans l'incertitude et de désespérer de la vérité ! O félicité de la vie future ! Car écoutez ce que promet Isaïe à ces bienheureux citoyens de la Jérusalem céleste : « *Non occidet ultra sol tuus, et luna tua non minuetur<sup>7</sup>* : Votre soleil n'aura jamais de couchant, et votre lune ne décroîtra pas ; » c'est à dire non seulement que la vérité vous luira toujours, mais encore que votre esprit sera toujours uniformément et également éclairé. O quelle félicité de n'être jamais déçu, jamais surpris, jamais détourné, jamais ébloui par les apparences, jamais prévenu ni préoccupé !

Je ne m'étonne pas, Chrétiens, si saint Grégoire de Nazianze les appelle<sup>8</sup> dieux<sup>9</sup>, puisque ce titre leur est

1. Var. : « Que vous êtes heureux. disait un ancien à son ami tombé en disgrâce, oui, que vous êtes heureux... » — Les mots : « à son ami tombé en disgrâce, » ont été retranchés même de la première rédaction. C'est donc bien à tort qu'on les conserve dans le texte définitif.

2. Var. : et.

3. Senec., *Ad Lucil. Epist.* XLVI.

4. Var. : et arrêtant. — Édité.

(sauf M. Gazier) : et retenant en arrêt.

5. Var. : quelle misère, pour éviter de tomber, de n'oser sortir de sa place !

6. Anciennes édit. : Triste et misérable... — Les deux premiers mots sont effacés.

7. Is., LX, 20.

8. Var. : si on les appelle.

9. Grég. Náz., *Orat.* XL.



bien mieux dû qu'aux princes et aux rois du monde, à qui David l'attribue <sup>1</sup>.

[P. 12] David a dit <sup>2</sup> en son excès: *Tout homme est menteur* <sup>3</sup>; tout homme peut être trompeur et trompé, est capable <sup>4</sup> de mentir aux autres et de mentir à soi-même. Vous donc, bienheureux esprits, qui régniez avec Jésus-Christ, vous n'êtes plus simplement des hommes, puisque vous êtes tellement unis à la vérité [p. 13] qu'il n'y aura plus désormais ni aucune ambiguïté qui vous l'enveloppe <sup>5</sup>, ni aucun faux jour <sup>6</sup> qui vous la déguise, ni aucune erreur qui la combatte, ni même aucun doute qui l'affaiblisse. Aussi, dans cet état bienheureux, ne faudra-t-il point la chercher par de grands efforts, ni la tirer de loin comme par machines et par artifice, par une longue suite de conséquences et par un grand <sup>7</sup> circuit de raisonnements. Elle s'offrira d'elle-même toute pure, toute manifeste, sans confusion, sans mélange, et <sup>8</sup> « nous rendra, dit saint Jean, semblables à Dieu, parce que nous le verrons tel qu'il est : *Cum apparuerit, similes ei erimus, quia videbimus eum sicuti est* <sup>9</sup>. »

1. Édît. : « Je l'ai dit, vous êtes des dieux, et vous êtes tous enfants du Très-Haut : *Ego dixi, dii estis, et filii Excelsi omnes* (Ps. LXXXI, 6). Mais remarquez ce qu'il dit ensuite : Toutefois, ajoutez-t-il, ô dieux de chair et de sang, ô dieux de terre et de poussière, ne vous laissez pas éblouir par cette divinité passagère et empruntée ; « car enfin vous mourrez comme des hommes, et vous descendrez du trône au tombeau : *Vos autem* (ms. : *Verumtamen*) *sicut homines moriemini, et sicut unus de principibus cadetis*. » La majesté, je l'avoue, n'est jamais dissipée ni anéantie, et on la voit tout entière aller revêtir les successeurs (var. : on la voit tout entière dans les successeurs). Le roi, disons-nous, ne meurt jamais, l'image de Dieu est immortelle ; mais cependant l'homme tombe (var. : meurt), et la gloire ne le suit pas dans le sépulcre. Il n'en est pas de la sorte des citoyens immortels de notre céleste patrie : non seulement ils sont des dieux parce qu'ils ne sont plus sujets à la

mort, mais ils sont des dieux d'une autre manière parce qu'ils ne sont plus sujets au mensonge (var. : ils sont des dieux, ils ne mourront plus ; il sont des dieux, ils ne pourront plus tromper ni être trompés). — Passage effacé, et remplacé par la phrase unique qu'on a lue dans le texte. Il est donc étonnant que toutes les éditions maintiennent cette première rédaction à la suite de la seconde, que l'auteur y a substituée.

2. Ms. : est dit.

3. Ps. cxv. 2.

4. Anciennes édit. : il est capable — Le pronom est supprimé.

5. Var. : aucune ignorance... qui vous la couvre.

6. Var. : aucune fausse lumière. — Avant M. Gazier, les éditeurs mélaient dans toute cette phrase le texte et les variantes.

7. Var. : long.

8. Les anciens éditeurs plaçaient cette conjonction avant « toute pure. »

9. I Joan., III, 2, 3.

Mais écoutez la suite de ce beau passage : « Celui qui a en Dieu cette espérance, se conserve pur <sup>1</sup>, ainsi que Dieu même est pur : *Omnis qui habet hanc spem in eo, sanctificat se, sicut et ille sanctus est.* » Rien de souillé n'entrera dans le royaume de Dieu. Il faudra passer par l'épreuve <sup>2</sup> d'un examen rigoureux, afin qu'une si pure beauté ne soit vue ni approchée que des esprits purs : et c'est ce qui fait dire au Sauveur [p. 14] des âmes dans l'évangile de ce jour : *Bienheureux ceux qui ont le cœur pur, car ils verront Dieu* <sup>3</sup> ! Écoutez, esprits téméraires et follement curieux, qui dites : « Nous voudrions voir, nous voudrions entendre toutes les vérités de la foi : » c'est ici le temps de se purifier, et non encore celui de voir. Laissez traiter vos yeux malades, souffrez qu'on les nettoie, qu'on les fortifie : après, si vous ne pouvez pas encore porter le grand jour, vous jouirez <sup>4</sup> de la douceur accommodante d'une clarté tempérée <sup>5</sup>. Que si toutes les lumières du christianisme sont des ténèbres pour vous, faites-vous justice à vous-même[s]. De quoi vous occupez-vous ? Quel est le sujet ordinaire de vos rêveries <sup>6</sup> et de vos discours ? Quelle corruption <sup>7</sup> ! quelle immodestie ! Oserai-je le dire dans cette chaire, retenu par le saint Apôtre : *Que ces choses ne soient pas même nommées parmi vous* <sup>8</sup> ? Quoi ! pendant que vous ne méditez que chair et que sang, comme parle l'Écriture sainte, les discours spirituels prendront-ils en vous ? Par où s'insinueront les lumières pures et les chastes vérités du christianisme ? La Sagesse, que vous ne cherchez pas, descendra-t-elle de son trône pour vous enseigner <sup>9</sup> ?

1. Deforis : « Bossuet suit ici le texte grec dans sa version française, comme il paraît par les deux mots grecs qu'il a écrits en marge : ἁγιάζει ἁγνός, qui signifie purifié... purus, pour lesquels la Vulgate a sanctificat, sanctus. » Le latin était peut-être destiné à être prononcé, non le grec.

2. Var. : le feu.

3. Matth., v, 8.

4. Anciennes édit. : du moins agréablement. — Trois mots effacés.

5. Première rédaction (effacée) : Ceux qui traitent des yeux malades

leur présentent-ils d'abord le soleil et la lumière ? On les prépare, on les nettoie, on les fortifie : après, on leur donne un jour tempéré, et peu à peu on les accoutume au grand jour. C'est ce grand jour que vous voudriez voir. Mais êtes-vous préparés ? De quoi vous occupez-vous ? et de quelles idées remplissez-vous vos esprits ?

6. Var. : de vos pensées.

7. Addition avec renvoi, reportée en note dans l'édition Gazier.

8. Ephes., v, 3.

9. Var. : pour vous embrasser ? —

[P. 15] Vivons donc chrétiennement, et la vérité nous sera un jour découverte. Jamais vous n'aurez respiré un air plus doux : jamais votre faim n'aura été rassasiée par une manne plus délicieuse, ni votre soif étanchée par un plus salutaire rafraîchissement. Rien de plus harmonieux que la vérité ; nulle mélodie plus douce, nul concert mieux entendu, nulle beauté plus parfaite et plus ravissante <sup>1</sup>. Jetez, jetez un peu les yeux, Chrétiens, sur cette immortelle beauté que le chrétien doit servir. Cette beauté divine ne montre <sup>2</sup> à vos yeux ni une grâce artificielle, ni des ornements empruntés, ni une jeunesse fugitive, ni un éclat <sup>3</sup> toujours défaillant. [p. 16] Là se trouve la grâce avec la durée ; là se trouve la majesté avec la douceur ; là se trouve le sérieux avec l'agréable ; là se trouve l'honnêteté avec le plaisir et avec la joie. C'est ce que nous avons à considérer dans la seconde partie.

### Deuxième Point.

De toutes les passions, la plus pleine d'illusion c'est la joie ; et le Sage n'a jamais parlé avec plus de sens que quand il a dit dans l'Ecclésiaste qu'il « estimait le ris une erreur, et la joie une tromperie : *Risum reputavi errorem, [p. 17] et gaudio dixi : Quid frustra deciperis* <sup>4</sup> ? » Et <sup>5</sup> certes il ne faut pas croire que ce lieu

Bossuet retranche ici encore cette belle phrase, que Deforis n'a eu garde de supprimer : « Allez, hommes corrompus et corrupteurs, purifiez vos yeux et vos cœurs, et peu à peu vos esprits s'accoutumeront aux lumières de l'Évangile. »

1. Pressé de gagner la fin de ce premier point, l'orateur abrège encore sa première rédaction : « Quoi ! me vanterez-vous toujours l'éclat de ce teint ? Vous vous dites chrétienne, et vous étalez avec pompe cette fragile beauté, piège pour les autres, poison pour vous-même, qui se vante de traîner après soi les âmes captives, et qui vous menace, vous fait porter à vous-même un joug plus honteux. Chrétiens, d'autres beautés vous sont destinées : car que vois-je dans ces idoles que vous adorez ?

Une grâce passagère (*rar.* : un agrément passager), une jeunesse fugitive, une vivacité défaillante, un ornement (*rar.* : une peinture) superficiel, une vivacité morte à comparaison. Jetez les yeux un moment sur l'immortelle beauté que le chrétien doit servir. » — Plusieurs traits ont été repris dans la rédaction définitive.

2. Var. : n'étaie.

3. Var. : vivacité toujours défaillante.

4. Eccl., II, 2. — (Latin en marge.)

5. Anciennes édit. : Depuis notre ancienne désobéissance, Dieu a voulu retirer à soi tout ce qu'il avait répandu de solide contentement sur la terre ; et cette petite goutte de joie qui nous est restée pour rendre la vie supportable et tempérer par

sont-ce pas les plaisirs déréglés<sup>1</sup> qui ont conseillé tous les crimes ? Car quel en est le principe universel, sinon qu'on se plaît où il ne faut pas ? Donc la raison nous oblige à nous défier des plaisirs, flatteurs pernicieux, conseillers infidèles, qui ruinent tous les jours en nous les âmes, les corps<sup>2</sup>, la gloire, la fortune, la religion et la conscience.

Enfin il faut méditer combien la joie est durable : car Dieu, qui est la vérité même, ne permet pas à l'illusion de régner longtemps. Il se plaît<sup>3</sup> « d'anéantir dans sa cité sainte toutes ces félicités imaginaires, et, pour punir l'erreur volontaire de ceux qui ont pris plaisir à être trompés, fait succéder des maux trop réels à la courte imposture de leurs rêveries<sup>4</sup> : *Velut somnium surgentium, Domine, in civitate tua imaginem ipsorum ad nihilum rediges*<sup>5</sup>. »

[P. 21] Concluons donc<sup>6</sup>, Chrétiens, que si la félicité est une joie, c'est une joie fondée sur la vérité, *gaudium de veritate*, comme la définit saint Augustin<sup>7</sup>. Telle est la joie des bienheureux, non une joie seulement, mais une joie solide et réelle, dont la vérité est le fond, dont la sainteté est l'effet, dont l'éternité est la durée.

1. Var. : les mauvais plaisirs. — Dans la fin de cet alinéa, nous suivons l'ordre adopté par Deforis. Il est conforme aux renvois contenus dans le manuscrit. M. Gazier les interprète autrement. Mais les idées s'enchaînent moins bien, semble-t-il, si on place tout d'abord avec lui : « flatteurs pernicieux... conscience. Car quel en est... ? »

2. Var. : qui ont ruiné les âmes, les corps... — Bossuet, ajoutant « en nous, » rendrait nécessaire aujourd'hui la correction des éditeurs : « l'âme, le corps. »

3. Édit. Gazier : « C'est lui, dit le Roi-Prophète, qui se plaît, pour punir l'erreur volontaire de ceux qui ont pris plaisir à être trompés, d'anéantir dans sa cité sainte toutes les félicités imaginaires, et qui, pour punir l'erreur volontaire de ceux qui ont pris plaisir à être trompés, fait succéder des maux trop réels à la courte imposture de leurs rêveries : *Velut*... — La redite correspond à deux

rédactions successives du manuscrit, dont l'une doit être considérée comme la variante, et l'autre constitue le texte véritable.

4. Var. : d'un songe agréable. — Anciennes édit. : d'anéantir dans sa cité sainte toutes les félicités imaginaires, comme un songe s'anéantit quand on se réveille, et qui... — C'est une première rédaction effacée. Cette page du manuscrit (p. 20) est la confusion même ; et tout à l'heure nous avons une mise au net !

5. Ps. LXII. 20 (En marge). Nous ne blâmons cependant pas les éditeurs d'avoir conservé ce texte dans le discours, parce qu'il vient bien à la fin d'une période.

6. Entre les pages 20 et 21 du manuscrit est intercalé un lambeau d'un sermon plus ancien. Voy. t. IV, p. 607 ; et la notice, p. 605 (carême de Saint-Thomas-du-Louvre) : *Sur l'Amour des plaisirs*.

7. *Confess.*, lib. X, cap XXIII.

[P. 22] Mais<sup>1</sup>, mes Frères, ce n'est pas à moi de publier ces merveilles, pendant que le Saint-Esprit nous représente si vivement la joie triomphante de la céleste Jérusalem par la bouche<sup>2</sup> du prophète Isaïe<sup>3</sup> : « Je créerai, dit le Seigneur, un nouveau ciel et une nouvelle terre, et toutes les angoisses seront oubliées et ne reviendront jamais : *Oblivioni traditæ sunt angustie priores et non ascendent super cor.* » « Mais vous serez ravis, et votre âme nagera dans la joie<sup>4</sup> durant toute l'éternité dans les choses que je crée : *Gaudebitis et exultabitis usque in sempiternum in his quæ ego creo.* » « Car je ferai que Jérusalem sera dans le ravissement, et que son peuple sera tout en joie<sup>5</sup> : *Quia ecce ego creo Jerusalem exultationem, et populum ejus gaudium.* » « Et moi-même, je me réjouirai en Jérusalem, et je triompherai de joie dans la félicité de mon peuple : *Et exultabo in Jerusalem, et gaudebo in populo meo*<sup>6</sup>. »

Voilà de quelle manière le Saint-Esprit nous représente la joie de ses enfants bienheureux<sup>7</sup>. Puis, se tournant à ceux qui sont [p. 23] sur la terre, à l'Église

1. Bossuet retranche ici, par un simple trait marginal au crayon, un alinéa tout entier. Les éditeurs, même M. Gazier, l'ont maintenu. Toutefois un détail était significatif : l'auteur a reporté les premiers mots : « *Telle est la joie des bienheureux.* » en tête de la phrase précédente, afin de conclure d'une façon plus concise. On n'en continue pas moins une seconde fois : « *Telle est la joie des bienheureux*, dont la plénitude est infinie, dont les transports sont inconcevables et les excès tout divins (ms. : tous divins). Loin de notre idée les joies sensuelles qui troublent la raison et ne permettent pas à l'âme de se posséder (*anciennes édit.* : en sorte qu'on n'ose pas dire qu'elle jouisse d'aucun bien, puisque, sortie d'elle-même, elle semble n'être plus à soi pour en jouir : *passage retranché avant le remaniement*). Ici, elle est vivement touchée dans son fonds le plus intime, dans la partie la plus délicate et la plus sensible : toute hors d'elle, toute à elle-même, possédant Celui qui la possède, la raison toujours attentive et toujours contente. — Si belles que soient ces

pensées, elles ne doivent figurer qu'en note.

2. Var. : le Saint-Esprit les représente si vivement par la bouche.

3. Is., Lxv. 16 et seq.

4. Var. : vous vous réjouirez et votre âme tressaillira d'allégresse.

5. Var. : que Jérusalem sera toute transportée d'allégresse et que son peuple sera dans le ravissement (texte des anciennes éditions). — Première rédaction : Car je ferai Jérusalem transportée et son peuple tout en joie. — Littéralité de traduction jugée excessive par Bossuet lui-même.

6. Ces textes sont en marge. Mais, comme rien n'indique ici qu'ils ne doivent pas être prononcés, nous les laissons à la place que leur ont assignée les précédents éditeurs.

7. Note marginale : Mais nous avons part (édit. Gazier : Mais nous avons plus : — on peut être tenté de lire ainsi un mot confus ; mais ce n'est autre chose, croyons-nous, que le mot *part*, récrit ensuite plus lisiblement). Église, quoique éloignée de la face de Jésus-Christ, votre époux... — Inachevé.

militante, il les invite en ces termes à prendre part aux transports de la sainte et triomphante Jérusalem : *Réjouissez-vous, dit-il, avec elle, ô vous qui l'aimez; réjouissez-vous avec elle d'une grande joie, et sucez avec elle la mamelle de ses consolations, afin que vous abondiez en délices*<sup>1</sup>, *parce que le Seigneur a dit : Je ferai couler sur elle un fleuve de paix, et ce torrent se débordera avec abondance; toutes les nations de la terre y auront part; et avec la même tendresse qu'une mère*<sup>2</sup> *caresse son enfant, ainsi je vous consolerai, dit le Seigneur*<sup>3</sup>.

[P. 24] Quel cœur serait insensible à ces divines tendresses ? Qu'a le monde<sup>4</sup> de comparable ? Mais, s'il se vante de donner des joies, il n'ose pas même promettre de vous donner du repos<sup>5</sup> : c'est l'héritage des saints, c'est le partage des bienheureux ; et c'est par où je m'en vai[s] conclure.

1. Anciennes édit. : avec elle *par une foi vive* la mamelle de ses consolations *divines*, afin que vous abondiez en délices *spirituelles*. — Bossuet efface avec soin tous les mots ajoutés au texte même du prophète.

2. Var. : et de même qu'une mère flatte...

3. En marge, le latin, trop longue tirade pour être récitée entière : *Latamini cum Jerusalem, et exultate in ea, (omnes) qui diligitis eam : gaudete cum ea gaudio... : ut sugatis et repleamini ab ubere consolationis ejus : ut mulgeatis et deliciis affluatis ab omnimoda gloria ejus. Quia huc dicit Dominus : Ecce ego declinabo super eam quasi fluvium pacis, et quasi torrentem inundantem gloriam gentium... Quomodo si cui mater blandiatur, ita ego consolabor vos. (Is.. LXVI, 10 et seq.)*

4. La fin de ce second point, telle que la donnent toutes les éditions, est absolument inacceptable. Il y a au manuscrit plusieurs rédactions successives. Au lieu de s'ingénier à les fondre ensemble, il faut nécessairement opter. — Var. : (seconde

rédaction) : Quel cœur serait insensible à ces divines tendresses ? Quittons, mes Frères, tous nos vains plaisirs. Aspirons à ces joies célestes, qui seront d'autant plus touchantes qu'elles seront accompagnées d'un parfait repos, parce que nous ne les pourrions jamais perdre. [3<sup>e</sup> point.] — Première rédaction : Quel cœur serait insensible à ces divines tendresses ? Quittons, mes Frères, tous nos vains plaisirs. Que de désirs différents sentent les malades ! La santé revient, et tous ces appétits déréglés s'évanouissent. Ne mettons point notre bonheur à contenter les appétits (*var.* : désirs) irréguliers que la maladie a fait naître, etc. (*sic*). — Note marginale : *Heu ! quam subtiliter* (les éditeurs corrigent : *quam pueriliter nos) ille decipiendi artifex fallit... , ut non discernamus, gaudendi avidi, unde verius gaudeamus.* [Julian. Pomer., *de Vit. contempl.*, lib. II, cap. XIII.] C'est la maladie qui le désire.

5. Var. : le repos. — Première rédaction : de vous *y* donner. — Le pronom relatif est effacé.

## Troisième Point.

[P. I] Le repos éternel des bienheureux nous a été figuré dès l'origine du monde, lorsque, Dieu ayant tiré du néant ses créatures, et les ayant arrangées dans une si belle ordonnance <sup>1</sup> durant six jours, établit et sanctifia le jour du repos dans lequel, comme dit la sainte Écriture, *il se reposa de tout son ouvrage* <sup>2</sup>. Vous savez assez, Chrétiens, que Dieu, qui fait tout sans peine <sup>3</sup>, n'a pas besoin de se délasser de son travail; et vous n'ignorez <sup>4</sup> non plus qu'en consacrant ce jour de repos, il n'a pas laissé depuis d'agir sans cesse. *Mon Père*, dit le Fils de Dieu, *agit sans relâche* <sup>5</sup>. Et s'il cessait un moment de soutenir l'univers par la force de sa puissance <sup>6</sup>, le soleil s'égarerait de sa route, la mer forcerait toutes ses bornes, la terre branlerait sur son axe, en un mot, toute la nature serait en un moment replongée, je ne dis pas dans l'ancien chaos, mais dans une perte totale et dans le non-être. Quand donc il a plu à Dieu [p. II] de sanctifier le septième jour et d'y établir son repos, il a voulu nous faire comprendre qu'après la continuelle action par laquelle il développe tout l'ordre des siècles, il a désigné un dernier jour, qui est le jour <sup>7</sup> de l'éternité, dans lequel il se reposera avec ses élus; disons mieux, que ses élus se reposeront éternellement en lui-même. Tel est le sabbat mystérieux, tel est le *jour de repos* <sup>8</sup> qui est réservé au peuple de Dieu, selon la doctrine de l'Apôtre : *Itaque relinquatur sabbatismus populo Dei*, dit la savante Épître aux Hébreux <sup>9</sup>.

Le fondement de ce repos des prédestinés, c'est que l'éternité leur est assurée. Car, mes Frères, l'Éternel

1. Var. : une si belle disposition. — les ayant disposées dans un si bel ordre.

2. Gen., II, 2.

3. Var. : par sa volonté.

4. Les éditeurs ajoutent *pas*. Bosnuet, au contraire, l'a effacé. Pour dire : « Vous n'ignorez pas non plus, » dans le sens actuel, il aurait employé : Vous n'ignorez pas aussi. » Les mots : *vous n'ignorez non plus*

signifient : « Vous n'ignorez pas davantage. »

5. Joan., v, 17.

6. Var. : de sa parole.

7. Anciennes édit. : immuable. — Supprimé ici : sera nécessaire plus loin.

8. Var. : Tel est le sabbat et le repos.

9. Hebr., IV, 9.

médite des choses éternelles ; et tout l'ordre de ses conseils, par diverses révolutions et par divers changements, se doit enfin terminer à un état immuable. C'est pourquoi, après ces jours de fatigues, après ces jours de l'ancien Adam, jours pénibles, [p. III] jours laborieux, jours de gémissement et de pénitence, où nous devons subsister et gagner<sup>1</sup> le pain de vie par nos sueurs, nous serons conduits à la  *cité sainte* <sup>2</sup> : c'est où  *l'Esprit nous assure que nous nous reposerons à jamais de toutes nos peines* <sup>3</sup>.

C'est en vue de l'éternité de cette cité triomphante, que saint Paul l'appelle une « cité ferme et qui a un fondement :  *fundamenta habentem civitatem* <sup>4</sup>. » Nul fondement sur la terre. Nous pensons nous reposer ; et cependant le temps nous enlève, et nous sommes la proie de notre propre duré. Fixez un peu vos yeux, et vous verrez tout en mouvement autour de vous. Est-ce que tout tourne, ou bien si<sup>5</sup> nous-mêmes nous tournons ? Tout tourne, et nous tournons tout ensemble, parce que  *la figure de ce monde passe* <sup>6</sup>. Et si nous ne sentons pas toujours cette violence<sup>7</sup>, c'est que nous sommes emportés avec tout le reste par une<sup>8</sup> même rapidité. Où est donc la solidité et la consistance ? En vous, ô sainte Sion, cité éternelle « dont Dieu est l'architecte et le fondateur,  *cujus artifex et conditor Deus* <sup>9</sup> » : en vous est la consistance, parce que sa main souveraine est votre soutien immuable, et sa puissance invincible votre inébranlable fondement.

[P. IV]  *Efforçons-nous donc* , dit le saint Apôtre,  *d'entrer dans ce repos éternel* <sup>10</sup>. Qui de nous ne désire pas le repos ? Et celui qui agit dans sa maison, et celui qui travaille à la campagne, et celui qui navige<sup>11</sup> sur les

1. Var. : manger.

2. Anciennes édit. : la cité sainte, que Dieu, dit le même Apôtre, nous a préparée, et où le Saint-Esprit... — Effacé, sauf trois mots. — Tous les éditeurs croient devoir corriger Bossuet en ce passage : ils disent : « où le Saint-Esprit. » ou bien « où l'Esprit-Saint ; » mais l'orateur a voulu reproduire littéralement l'expression du texte sacré :  *Amodo jcm dicit Spiritus ut requiescant...*

(Apoc., XIV, 13).

3. Apoc., XIV, 13.

4. Hebr., XI, 10.

5. Var. : ou bien que.

6. I Cor., VII, 31.

7. Var. : agitation. — Anciennes édit. : cette violente agitation. — Faute de lecture.

8. Var. : la.

9. Hebr., XI, 10.

10. Heb., IV, 11.

11.  *Naviger* . Cf. Richelet.



mers, et celui qui négocie sur la terre, et celui qui sert dans les armées, et celui qui s'intrigue dans les cours<sup>1</sup>, tous aspirent de loin à quelque repos; mais nous le voulons honnête, mais surtout nous le voulons assuré.

Et<sup>2</sup> s'il est ainsi, Chrétiens, ne le cherchez pas sur la terre. « Levez-vous, marchez sans relâche, dit le prophète Michée, parce qu'il n'y a point ici de repos pour vous : *Surgite et ite, quia non habetis hic requiem*<sup>3</sup>. » Entrez un peu avec moi en raisonnement sur cette matière importante; ou plutôt entrez-y avec vous-mêmes; et pendant que je parlerai, consultez votre expérience. Je laisse les grandes paroles, j'abandonne les [p. v] grands mouvements de l'art oratoire pour peser avec vous les choses froidement et de sens rassis.

Dans cette inconstance<sup>4</sup> des choses humaines, et parmi tant de violentes agitations qui nous troublent ou qui nous menacent, celui-là me semble heureux<sup>5</sup> qui peut avoir un refuge; et sans cela, Chrétiens, nous sommes trop exposés aux attaques de la fortune pour pouvoir trouver du repos<sup>6</sup>. Par exemple, vous vivez ici dans la Cour; et sans entrer plus avant dans l'état de vos affaires, je veux croire que la vie vous y semble douce; mais<sup>7</sup> vous n'avez pas si fort oublié les tempêtes dont cette mer est si souvent agitée, que vous osiez vous fier<sup>8</sup> tout à fait à cette bonace. Et c'est pourquoi je ne vois point d'homme sensé qui ne se destine un lieu de retraite, qu'il [p. vi] regarde de loin comme un port dans lequel il se jettera, quand il sera poussé par les vents contraires. Mais cet asile que vous vous préparez contre la fortune est encore de son ressort; et, si loin que vous étendiez votre prévoyance, jamais vous n'égalerez<sup>9</sup> ses bizarreries. Vous penserez

1. Var. : dans la Cour. — Anciennes édit. : s'intrigue et s'empresse. — Effacé.

2. Cette première conjonction est omise dans toutes les éditions.

3. Mich., II, 10.

4. Ce qu'on va lire est repris presque textuellement du sermon sur l'Enfant prodigue (Voy. ci-dessus. p. 78 et 79).

5. Première rédaction (effacée) :

m'a toujours semblé heureux.

6. Var. : trop découverts aux attaques de la fortune pour espérer du repos.

7. Anciennes édit. : Mais certes. — Effacé.

8. Var. : que vous vous fiez (ms. : fiez).

9. Souligné : non remplacé. De même en 1666.

vous être muni[s] d'un côté, la ruine<sup>1</sup> viendra de l'autre. Vous aurez tout assuré aux environs, l'édifice fondra tout à coup par le fondement<sup>2</sup>. Si le fondement est solide, un coup de foudre viendra d'en haut, qui renversera tout de fond en comble. Je veux dire simplement et sans figure que les malheurs nous assaillent et nous pénètrent par trop d'endroits pour pouvoir être prévus et arrêtés de toutes parts. Il n'y a rien sur la terre, enfants, amis, dignités, emplois, où nous mettions notre appui<sup>3</sup>, qui non seulement ne puisse manquer, [p. VII] mais encore ne puisse nous être tourné<sup>4</sup> en une amertume infinie; et nous serions trop novices dans l'histoire de la vie humaine, si nous avions encore besoin qu'on nous prouvât cette vérité. Posons donc que ce qui peut arriver, ce que vous avez vu mille fois arriver aux autres, vous arrive aussi à vous-même[s]. Car, sans doute, vous n'avez point de sauvegarde<sup>5</sup> contre la fortune: vous n'avez ni de privilèges, ni d'exemptions contre les communes faiblesses. Faisons donc qu'il arrive que l'espérance de votre fortune soit ruinée<sup>6</sup> par quelque disgrâce imprévue, votre famille désolée par quelque mort désastreuse, votre santé ruinée par quelque cruelle maladie, si vous n'avez quelque lieu où vous vous mettiez à couvert, vous essuierez<sup>7</sup> tout du long la fureur des vents et de la tempête. [p. VIII] Mais où trouverez-vous cet abri? Jetez les yeux de tous côtés; le déluge a inondé toute la terre; les maux en couvrent toute la surface, et vous ne trouverez pas même [où] mettre le pied<sup>8</sup>. Il faut donc chercher le moyen de sortir de toute l'enceinte du monde<sup>9</sup>.

1. Var. : la disgrâce.

2. Var. : manquera le fondement.

3. Var. : confiance. — On place trop tôt ces cinq mots dans les éditions (après *sur la terre*). On a suivi un premier renvoi, mais un second l'annule.

4. Var. : mais encore nous tourner...

5. Var. : Car, mes Frères, vous n'avez point, parmi (*var.* : dans) vos titres, de sauvegarde.

6. Var. : qu'il arrive que votre bonheur soit troublé.. — Bossuet, en introduisant la correction « rui-

née, » ne prend pas garde que ce mot va revenir bientôt dans la même phrase.

7. Var. : quelque lieu d'abri, vous essuierez...

8. Var. : les maux sont répandus de toutes parts, et vous ne trouverez pas où vous appuyer.

9. On lisait ici dans une première rédaction : « Il faut donc nécessairement sortir du monde. » L'auteur efface l'adverbe, et corrige ensuite heureusement la maigreur de sa phrase ainsi réduite.

Il est vrai qu'il y a une partie de nous-même[s] <sup>1</sup> sur laquelle la fortune n'avait aucun droit : notre esprit, notre raison, notre intelligence. Et c'est la faute que nous avons faite : ce qui était libre et indépendant, nous l'avons été engager dans les biens du monde ; et par là nous l'avons soumis, avec <sup>2</sup> tout le reste, aux prises de la fortune. Imprudents ! la nature même a enseigné aux animaux poursuivis, quand le corps est découvert, de cacher <sup>3</sup> la tête ; nous, dont la partie principale était naturellement à couvert de tous <sup>4</sup> les insultes, nous la produisons au dehors <sup>5</sup>, et nous exposons aux coups ce qui était inaccessible et invulnérable. Que reste-t-il [p. IX] donc maintenant, sinon que, démêlant du milieu du monde cette partie immortelle, nous l'allions établir dans la cité sainte que Dieu nous a préparée ?

Peut-être que vous penserez que vous ne pouvez vous établir où vous n'êtes pas, et que je vous parle en vain de la terre et de la sûreté du port, pendant que vous voguez au milieu des ondes. Hé quoi ! ne voyez-vous pas ce navire qui, éloigné de son port, battu par les vents et par les vagues <sup>6</sup>, vogue dans une mer <sup>7</sup> inconnue ? Si les tempêtes l'agitent, si les nuages couvrent le soleil, alors le sage pilote, craignant d'être emporté contre des écueils, commande qu'on jette l'ancre <sup>8</sup>, et cette ancre fait trouver à son vaisseau la consistance parmi les flots, la terre au milieu des ondes, et une espèce de port assuré dans l'immensité <sup>9</sup> et dans le tumulte de l'Océan. Ainsi, dit le saint Apôtre <sup>10</sup>, *jetez [p. X] au ciel votre espérance, laquelle sert à votre âme comme d'une ancre ferme et assurée* <sup>11</sup>. Jetez cette ancre sacrée, dont les cordages ne rompent jamais, dans la bienheureuse terre des vivants ; et croyez

1. Var. : qu'il y a en nous une secrète partie...

2. Var. : comme.

3. Var. : sauver.

4. Nous avons dit que Bossuet hésitait sur le genre d'*insulte*.

5. Var. : Nous produisons tout au dehors.

6. Var. : poussé — jeté — par les vents et par les flots.

7. Var. : dans un rivage inconnu.

8. Ms. : ancre.

9. Var. : dans la *vastité*. — Bossuet n'a pas maintenu ce vocable assez étrange.

10. Hebr. v. 1, 19.

11. En marge : *Quam sicut anchoram habemus animæ tutam ac firmam* (Hebr. v. 1, 19.) — D'abord dans le texte.

qu'ayant trouvé un fonds si solide, elle servira de fondement assuré à votre vaisseau, jusqu'à ce qu'il arrive au port.

Mais, Messieurs, pour espérer, il faut croire. Et c'est ce qu'on nous dit tous les jours : Donnez-moi la foi, et je quitte tout ; persuadez-moi de la vie future, et j'abandonne tout ce que j'aime pour une si belle espérance. <sup>3</sup> Hé quoi ! homme, pouvez-vous penser que tout soit corps et matière en vous ? Quoi ! tout meurt, tout est enterré ? Le cercueil vous égale aux bêtes, et il n'y a rien en vous qui soit au-dessus ? Je le vois bien, votre esprit est rempli <sup>1</sup> de tant de belles sentences <sup>2</sup> qu'un Montaigne, je le nomme, vous a débitées, [p. xi] qui préfèrent les animaux à l'homme <sup>3</sup>, leur instinct à notre raison, leur nature simple et innocente <sup>4</sup> (c'est ainsi qu'on parle) à nos raffinements et à nos malices. Mais, dites-moi, subtil philosophe, qui vous riez si finement <sup>5</sup> de l'homme qui s'imagine être quelque chose, compterez-vous encore pour rien de connaître Dieu ? Connaître une première nature, adorer son éternité, admirer sa toute-puissance, louer sa sagesse, s'abandonner à sa providence, obéir à sa volonté, n'est-ce rien qui nous distingue des bêtes <sup>6</sup> ? Tous les saints, dont nous honorons aujourd'hui la glorieuse mémoire, ont-ils vainement espéré en Dieu, et n'y a-t-il que les épicuriens et les sensuels <sup>7</sup> qui aient bien connu ce que c'est

1. Var. : sans doute votre esprit est infatué.

2. Anciennes édit. : écrites si éloquemment en prose et en vers. — Bossuet supprime ces mots pour préciser, et désigner Montaigne par son nom. Cf. ce passage de la *Connaissance de Dieu et de soi-même* : « Quand on entend dire à Montaigne [Essais. l. I, ch. XLII] qu'il y a plus de différence de tel homme à tel homme que de tel homme à telle bête, on a pitié d'un si bel esprit, soit qu'il dise sérieusement une chose si ridicule, soit qu'il raille sur une matière qui d'elle-même est si sérieuse. » (Ch. v, § 7.)

3. Var. : à notre nature.

4. Var. : simple et sans fard. — Édit. : simple, innocente et sans fard.

5. Var. : si galamment — si éloquemment.

6. « La nature humaine connaît Dieu : et voilà déjà, par ce seul mot, les animaux au-dessous d'elle jusqu'à l'infini. » (*De la Connaissance de Dieu et de soi-même*, ch. v, § 6.)

7. Var. : que les brutaux et les sensuels... — Édit. Gazier : que les épicuriens qui aient bien connu... — Nous ne voyons aucune raison de penser qu'*épicuriens* remplace à lui seul les premières expressions. Bossuet a toujours aimé employer les adjectifs substantivement ; il ne corrige que ceux qui sont suspects d'affectation, ou qui ne rendent pas exactement sa pensée. — Autres édit. : les épicuriens brutaux et les sensuels.

de l'homme <sup>1</sup> ? Plutôt ne voyez-vous pas que si une partie de nous-même[s] tient à la nature sensible, celle qui connaît et qui aime Dieu, qui conséquemment <sup>2</sup> est semblable à lui, puisque lui-même se connaît et s'aime, dépend nécessairement <sup>3</sup> de plus hauts principes ? Et donc <sup>4</sup> que les éléments nous redemandent tout [p. XII] ce qu'ils nous prêtent, pourvu que Dieu puisse aussi nous redemander cette âme qu'il a faite à sa ressemblance. Périssent toutes les pensées que nous avons données aux choses mortelles ; mais que ce qui était né capable de Dieu soit immortel comme lui. Par conséquent, homme sensuel, qui ne renoncez à la vie future que parce que vous craignez les justes supplices, n'espérez plus au néant ; non, non, n'y espérez plus : voulez-le, ne le voulez pas <sup>5</sup>, votre éternité vous est assurée <sup>6</sup>. Et certes il ne tient qu'à vous de la rendre heureuse ; mais, si vous refusez ce présent divin <sup>7</sup>, une autre éternité vous attend, et vous vous rendrez digne d'un mal éternel, pour avoir perdu <sup>8</sup> volontairement un bien qui le pouvait être.

[P. XIII] Entendez-vous ces vérités ? Qu'avez-vous à leur opposer ? Les croyez-vous à l'épreuve de vos frivoles raisonnements et de vos fausses railleries ? Murmurez et raillez tant qu'il vous plaira : le Tout-Puissant a ses règles qui ne changeront ni pour vos murmures ni pour vos bons mots ; et il saura bien vous faire sentir, quand il lui plaira, ce que vous refusez maintenant <sup>9</sup> de croire. Allez, courez-en la risque <sup>10</sup>, montrez-vous brave et intrépide, en hasardant tous les jours votre éternité. Ha ! plutôt, Chrétiens, craignez de tomber en ses mains terribles <sup>11</sup>. Remédiez aux désor-

1. Var. : qui aient connu les devoirs de l'homme. — La correction n'est pas justifiée. Cf. *Sur la mort* : « O Dieu ! encore une fois, qu'est-ce que de nous ? » (1<sup>er</sup> point, t. IV, p. 269). Cf. Montaigne : « Ce n'est rien que de nous (*Essais*, II, XII).

2. Var. : en cela.

3. Var. : doit avoir.

4. Édit. : Et donc ! (sans doute pour : eh ! donc) — Il n'y a pas ici d'exclamation. Au XVII<sup>e</sup> siècle, on disait : *Et donc*, pour *donc*, surtout au commencement des phrases. (Cf.

*Sur la Providence*, sermon de 1656, second exorde, t. II, p. 155).

5. *Voulez-le, ne le voulez pas*, que vous le vouliez ou nom. Cf. le latin : *velim nolim*.

6. Var. : réservée.

7. Var. : le présent de Dieu.

8. Var. : méprisé.

9. Var. : aujourd'hui. — Première rédaction : ce que vous ne voulez pas croire. Craignez donc...

10. *Risque* a été féminin au XVI<sup>e</sup> siècle.

11. Var. : puissantes.

dres de cette conscience gangrenée. Pécheurs<sup>1</sup>, il y a déjà trop longtemps que « l'enflure de vos plaies est sans ligature, que vos blessures invétérées n'ont été frottées d'aucun baume : *Vulnus<sup>2</sup> et livor, et plaga tumens non est circumligata, nec curata medicamine, neque fota oleo<sup>3</sup>.* » Cherchez un médecin qui vous traite; cherchez un confesseur qui vous lie par une discipline salutaire: que ses conseils soient [votre] huile, que la grâce du sacrement soit un baume bénin [p. XIV] sur [vos] plaies. Ou si vous vous êtes approchés de Dieu, si vous avez fait pénitence dans une si grande solennité<sup>4</sup>, *allez donc désormais, et ne péchez plus<sup>5</sup>.* Quoi! ne voulez-vous rien espérer que dans cette vie? Ha! ce n'est point la raison, c'est le dépit et le désespoir qui inspire de telles pensées. S'il était ainsi, Chrétiens, si toutes nos espérances étaient renfermées dans ce siècle, on aurait quelque raison de penser que les animaux l'emportent sur nous. Nos maladies, nos inimitiés, nos chagrins, nos ambitieuses folies, et nos tristes<sup>6</sup> prévoyances, qui avancent les maux, bien loin d'en empêcher le cours, mettraient nos misères dans le comble. Éveillez-vous donc, ô enfants d'Adam; mais plutôt éveillez-vous, ô enfants de Dieu, et songez au lieu de votre origine.

Sire, celui-là serait haï de Dieu et des hommes, qui ne souhaiterait pas votre gloire<sup>7</sup>, même en cette vie, et qui refuserait d'y concourir de toutes ses forces par ses fidèles services. Mais certes je trahirais Votre Majesté et je lui serais infidèle, si je bornais mes souhaits pour elle dans cette vie périssable. Vivez donc toujours heureux, toujours fortuné, victorieux de vos ennemis, père de vos peuples; mais vivez toujours bon et<sup>8</sup> toujours juste, toujours humble et toujours pieux, toujours

1. Var. : Chrétien, il y a trop longtemps que l'enflure de tes plaies... (Tout le développement au singulier.)

2. Le latin est en marge. Mais le soin que prend Bossuet de remplacer *neque curata* par *nec curata* semble indiquer l'intention de se le rappeler avec exactitude, sans doute pour le citer en chaire.

3. Is., I, 6.

4. Première rédaction : ou si tu t'es confessé dans cette solennité.

5. Joan., VIII, 11.

6 Var. : nos tristes et malheureuses. (Ce dernier mot souligné au crayon).

7. Var. : Celui-là est haï de Dieu et des hommes, qui ne souhaite pas de vous voir heureux.

8. Et est oublié dans toutes les éditions. Cet oubli détruit la symétrie des membres de phrase.

attaché à la religion et protecteur de l'Église. Ainsi nous vous verrons toujours roi, toujours auguste, toujours couronné, et en ce monde et en l'autre. Et c'est la félicité que je vous souhaite, avec le Père, le Fils, et le Saint-Esprit.

---

ORAIISON FUNÈBRE  
DE HENRIETTE MARIE DE FRANCE,  
REINE DE LA GRAND'BRETAGNE

prononcée le 16 novembre 1639.

---

Entre le sermon d'ouverture de l'Avent de Saint-Germain et celui du premier dimanche, se place un discours dont le voisinage serait écrasant pour ceux d'un autre orateur, ou même pour ceux de Bossuet, si on les prenait dans les époques antérieures. La duchesse d'Orléans avait eu l'heureuse inspiration de le choisir pour faire l'oraison funèbre de sa mère.

Henriette de France était la dernière fille de Henri IV et de Marie de Médicis. Elle était née (25 novembre 1609) quelques mois seulement avant la mort tragique de son père. Elle fut mariée, dès sa seizième année, au roi d'Angleterre, Charles I<sup>er</sup>. L'espoir de ramener ce royaume à l'unité catholique avait décidé le pape Urbain VIII, après d'assez longues négociations, à accorder la dispense sur la disparité de culte. On put se flatter pendant quelque temps de la réalisation de cette espérance. D'abord déçue de ne trouver dans le roi qu'elle venait d'épouser qu'une bien petite partie des brillantes qualités qu'on lui avait représentées dans des descriptions de complaisance, mortifiée à tout propos par des sujets qui n'avaient que de l'antipathie pour sa nationalité et surtout pour sa foi religieuse, la jeune reine avait réussi cependant, malgré tous les obstacles, à acquérir bientôt un grand ascendant sur son époux, surtout après la chute du favori Buckingham. Les seize premières années de son mariage furent favorables, grâce à son influence, aux catholiques persécutés.

Mais l'esprit de révolte, que la royauté avait favorisé contre l'Église, allait maintenant s'attaquer à la royauté même. De 1641 à 1649, les partisans du Parlement eurent les armes à la main contre leur prince. La reine montra en cette occasion ses talents et son grand cœur. Organiser une armée de secours en Hollande, l'amener au roi malgré les tempêtes et malgré le canon des parlementaires; raffermir les fidélités chancelantes, gagner de nouveaux partisans à la cause royale : c'est à quoi elle se dévoua en 1643, avec un courage et une habileté qui forcèrent quelque temps le succès : « toujours à cheval, dit M<sup>me</sup> de Motteville, dans ses *Mémoires*, sans nulle délicatesse de femme, vivant avec ses soldats à peu près comme on peut s'imaginer qu'Alexandre vivait avec les siens. Elle mangeait avec eux à découvert, au



soleil, sans nulles cérémonies; elle les traitait comme ses frères, et ils l'aimaient tous uniquement. »

Si Charles I<sup>er</sup> avait su profiter résolument des succès remportés dans cette campagne, et marcher droit sur Londres, il eût pu — des historiens de sa nation, Hume et Macaulay, sont bien près de le croire avec Bossuet — sortir victorieusement de la guerre civile. Ses généraux s'attardèrent à assiéger des places. La résistance de celle de Gloucester donna le temps aux parlementaires de reprendre l'avantage. Après la défaite de Newbury, la reine, voyant approcher l'époque de la naissance de son sixième enfant, qui fut Henriette-Anne, dut s'arrêter à Oxford d'abord, puis à Exeter. De là, douze jours après ses couches, selon M<sup>me</sup> de Motteville, elle fut contrainte de s'enfuir de nouveau; et cite ne trouva de sûreté que lorsqu'un navire hollandais l'eut fait aborder sur les côtes de France. Après avoir essayé de réparer par les eaux de Bourbon sa santé délabrée, elle arriva enfin à Paris au mois de novembre 1644. Anne d'Autriche, sa belle-sœur, l'accueillit royalement; mais la politique égoïste de Mazarin se refusa à toute immixtion dans les affaires d'Angleterre. Henriette ne put envoyer au roi son mari d'autre secours que la meilleure part de l'argent qui lui était donné pour elle-même. Pendant la Fronde, sa pension, payée jusque-là avec assez peu de régularité, cessa tout à fait de l'être. Le cardinal de Retz, étant allé lui faire une visite (janvier 1649), la trouva près du lit de sa fille, qui lui avait été ramenée en 1644. « Vous voyez, lui dit-elle, je viens tenir compagnie à Henriette: la pauvre enfant n'a pu se lever aujourd'hui, faute de feu. » Il y avait six mois que Mazarin laissait la reine d'Angleterre sans ressources, et les marchands ne voulaient plus rien fournir pour la maison de cette princesse.

Peu après, elle apprit la nouvelle de l'exécution de Charles I<sup>er</sup>. « Elle en a porté, dit M<sup>me</sup> de Motteville, un deuil perpétuel, et sur sa personne et dans son cœur. » L'éducation de sa fille et le soin de sa propre sanctification absorbèrent désormais toute son existence. De temps en temps, de nouvelles alarmes ou des consolations inattendues vinrent la surprendre. C'était, en 1651, la défaite essayée par l'aîné de ses fils, Charles II, à Worcester, après une tentative hardie en Écosse, qui avait fait espérer un instant qu'il allait reconquérir la couronne de son père. C'était, en 1657, un traité, utile peut-être, mais assurément honteux, conclu par Mazarin avec Cromwell, dont une clause portait que les trois fils de Charles I<sup>er</sup> seraient bannis de la terre de France, où ils s'étaient réfugiés auprès de leur mère. Elle-même venait de recevoir un affront direct de l'ennemi de sa famille: s'étant hasardée à faire réclamer son douaire par l'intermédiaire de l'ambassade de France, elle s'était attiré de la part de Cromwell cette insolente réponse, qu'on ne l'avait jamais reconnue en Angleterre comme épouse légitime. C'était, dans un sens contraire, en 1660, le rétablissement inespéré de son fils sur le trône, et, presque dans le même temps, le mariage de sa fille avec le duc d'Orléans, frère de Louis XIV.

Étant retournée, depuis cette époque, à deux reprises en Angleterre, elle put bientôt constater que sa qualité de catholique fervente la rendait toujours également impopulaire. Elle repartit pour la France, avec la résolution de ne plus s'en éloigner (1665).

Les dernières années de sa vie s'écoulèrent dans le recueillement et les exercices de piété, tantôt à la Visitation de Chaillot, tantôt à Colombes, où elle avait une maison de campagne. C'est en ce village qu'elle s'éteignit, le 10 septembre 1669, dans sa 60<sup>e</sup> année. D'après le médisant Guy-Patin, sa mort aurait été causée par une pilule d'opium, que le médecin Valot lui aurait administrée à son insu, pour calmer ses insomnies. Le public le crut de même : et on en fit un couplet satirique :

*Le croirez-vous, race future,  
Que la fille du grand Henri  
Eut en mourant même aventure  
Que feu son père et son mari ?  
Tous trois sont morts par assassin  
Ravaillac, Cromwell, médecin...*

M<sup>me</sup> de Motteville, qui avait vécu dans l'intimité de Henriette de France, rédigea pour Bossuet une notice sur la vie de cette reine déçue. L'orateur y a pris quelques beaux traits, surtout dans sa dernière partie : là, se lisait la belle parole sur les deux choses dont elle remerciait Dieu : « la première, de l'avoir fait chrétienne, la seconde, de l'avoir fait reine malheureuse <sup>2</sup>. »

Bossuet, qui n'avait encore publié aucun de ses discours, ne put refuser l'impression de celui-ci <sup>3</sup> ; et ce précédent entraîna comme conséquence la publication des oraisons funèbres qu'il eut à prononcer dans la suite. Lorsqu'il les réunit en 1689, dans un seul volume <sup>4</sup>, il fit à celle-ci quelques corrections de détail, qui constituent le texte définitif. Une autre revision avait été faite dès 1671. Les leçons de la première édition (1669) seront ici données en variantes. Nous y ajouterons les corrections faites par Bossuet sur un exemplaire de 1669 (British Museum, G 1934), et qui ont été négligées dans l'édition définitive.

1. Conservée aux Archives, et non à la Bibliothèque nationale, comme le dit M. Jacquinet.

2. Cette notice a été publiée par M. G. Hanotaux ; on la trouve aussi dans l'ouvrage de l'abbé Hurel, *Les Orateurs sacrés à la cour de Louis XIV*, t. II, p. 325-337.

3. L'édition originale est intitulée : *Oraison funèbre de Henriette-Marie de France, reine de la Grand' Bretagne, prononcée le 16 novembre 1664, en présence de Monsieur, frère unique du Roi, et de Madame, en l'Église des religieuses de Sainte-Marie de*

*Chaillot, où repose le cœur de Sa Majesté*. Paris, 1669, in-4. — Monsieur, frère du Roi, était le gendre de la reine d'Angleterre, par son mariage avec Henriette-Anne d'Angleterre. — Plus de manuscrit.

4. Chez la V<sup>ve</sup> de Sébastien Mabre-Cramoisy, rue Saint-Jacques. In-12. Des exemplaires de cette première édition collective, dont le titre seul a été changé, portent la date : Paris, 1691, chez A. Dezallier ; d'autres : Paris, 1699, chez G. du Puis.

*Et nunc<sup>1</sup>, Reges, intelligite ;  
erudimini, qui judicatis terram.*  
(Ps. II.)

Maintenant. ô Rois. apprenez ;  
instruisez-vous, Juges de la terre.

Monseigneur<sup>2</sup>, Celui qui règne dans les cieux, et de qui relèvent tous les empires, à qui seul appartient la gloire, la majesté et l'indépendance, est aussi le seul qui se glorifie de faire la loi aux rois, et de leur donner, quand il lui plaît, de grandes et de terribles leçons. Soit qu'il élève les trônes, soit qu'il les abaisse, soit qu'il communique sa puissance aux princes, soit qu'il la retire à lui-même, et ne leur laisse que leur propre faiblesse, il leur apprend leurs devoirs d'une manière souveraine et digne de lui. Car, en leur donnant sa puissance, il leur commande d'en user, comme il fait lui-même, pour le bien du monde : et il leur fait voir, en la retirant, que toute leur majesté est empruntée, et que, pour être assis sur le trône, ils n'en sont pas moins sous sa main et sous son autorité suprême<sup>3</sup>. C'est ainsi qu'il instruit les princes, non seulement par des discours et par des paroles, mais encore par des effets et par des exemples : *Et nunc, Reges, intelligite ; erudimini, qui judicatis terram.*

Chrétiens, que la mémoire d'une grande reine, fille, femme, mère de rois si puissants, et souveraine de trois royaumes<sup>4</sup>, appelle de tous côtés à cette triste cérémonie, ce discours vous fera paraître un de ces exemples redoutables qui étalent aux yeux du monde sa vanité toute entière. Vous verrez dans une seule vie toutes les

1. Plusieurs critiques, à la suite de M. Floquet (*Études...*, t. III, p. 359) pensent que le choix de ce texte était une protestation contre l'abus sacrilège que Cromwell en avait fait. Il avait fait graver une médaille représentant un glaive flamboyant, avec ce texte pour légende. Il n'est pas prouvé que Bossuet ait eu en vue cette particularité, ni même qu'il l'ait connue. Voy. ce même texte, ci-dessus, p. 24.

2. Philippe d'Orléans, frère de Louis XIV.

3. M. Jacquinet rapproche très heureusement de ce passage la conclusion du *Discours sur l'Histoire universelle*. On y trouve plusieurs idées et même plusieurs expressions semblables.

4. Fille de Henri IV, femme de Charles I<sup>er</sup>. mere de Charles II, jadis souveraine de l'Angleterre, de l'Écosse et de l'Irlande. Celle-ci était réunie à la couronne d'Angleterre depuis le XII<sup>e</sup> siècle ; l'Écosse seulement depuis les premières années du XVII<sup>e</sup> siècle (1603).

extrémités des choses humaines : la félicité sans bornes, aussi bien que les misères ; une longue et paisible jouissance d'une des plus nobles couronnes de l'univers ; tout ce que peuvent donner de plus glorieux la naissance et la grandeur accumulés<sup>1</sup> sur une tête, qui ensuite est exposée à tous les outrages de la fortune ; la bonne cause d'abord suivie de bons succès, et, depuis, des retours soudains, des changements inouïs ; la rébellion longtemps retenue, à la fin tout à fait maîtresse ; nul frein à la licence ; les lois abolies ; la majesté violée par des attentats jusques alors inconnus ; l'usurpation et la tyrannie sous le nom de liberté ; une reine fugitive, qui ne trouve aucune retraite dans trois royaumes, et à qui sa propre patrie n'est plus qu'un triste lieu d'exil ; neuf voyages sur mer, entrepris par une princesse malgré les tempêtes ; l'Océan étonné de se voir traversé tant de fois en des appareils si divers, et pour des causes si différentes ; un trône indignement renversé, et miraculeusement rétabli. Voilà les enseignements que Dieu donne aux rois : ainsi fait-il voir au monde le néant de ses pompes et de ses grandeurs. Si les paroles nous manquent, si les expressions ne répondent pas à un sujet si vaste et si relevé, les choses parleront assez d'elles-mêmes. Le cœur d'une grande reine<sup>2</sup>, autrefois élevé par une si longue suite de prospérités, et puis plongé tout à coup dans un abîme d'amertumes, parlera assez haut ; et s'il n'est pas permis aux particuliers de faire des leçons aux princes sur des événements si étranges, un roi me prête ses paroles pour leur dire : « *Et nunc, Reges, intelligite ; erudimini, qui judicatis terram* : Entendez, ô Grands de la terre ; instruisez-vous, arbitres du monde. »

Mais la sage et religieuse princesse qui fait le sujet de ce discours n'a pas été seulement un spectacle proposé aux hommes pour y étudier les conseils de la di-

1. Lachat : accumulées. — Cette faute n'est pas dans Deforis. Avant lui cependant, on avait déjà glissé ici le féminin, mais au singulier (édit. de 1741, chez J. Desaint) ; mais on était revenu ensuite à la leçon véritable (édit. de 1774 chez

Saillant et chez la V<sup>ve</sup> Desaint).

2. Ce cœur était la part qui avait été faite au convent de Chaillot dans la dépouille mortelle de Henriette de France. Il était là, dans une urne : le corps avait été reçu dans le caveau royal de Saint-Denis.

vine providence et les fatales révolutions des monarchies ; elle s'est instruite elle-même, pendant que Dieu instruisait les princes par son exemple<sup>1</sup>. J'ai déjà dit que ce grand Dieu les enseigne, et en leur donnant et en leur ôtant leur puissance. La reine dont nous parlons a également entendu deux leçons si opposées ; c'est à dire qu'elle a usé chrétiennement de la bonne et de la mauvaise fortune. Dans l'une, elle a été bienfaisante ; dans l'autre, elle s'est montrée toujours invincible. Tant qu'elle a été heureuse, elle a fait sentir son pouvoir au monde par des bontés infinies ; quand la fortune l'eut abandonnée, elle s'enrichit plus que jamais elle-même de vertu : tellement qu'elle a perdu pour son propre bien cette puissance royale qu'elle avait pour le bien des autres ; et si ses sujets, si ses alliés, si l'Église universelle a profité de ses grandeurs, elle-même a su profiter de ses malheurs et de ses disgrâces plus qu'elle n'avait fait de toute sa gloire. C'est ce que nous remarquerons dans la vie éternellement mémorable de très haute, très excellente et très puissante princesse HENRIETTE MARIE DE FRANCE, REINE DE LA GRAND-BRETAGNE<sup>2</sup>.

Quoique personne n'ignore les grandes qualités d'une reine dont l'histoire a rempli tout l'univers, je me sens obligé d'abord à les rappeler en votre mémoire, afin que cette idée nous serve pour toute la suite du discours. Il serait superflu de parler au long de la glorieuse naissance de cette princesse : on ne voit rien sous le soleil qui en égale la grandeur. Le pape saint Grégoire a donné dès les premiers siècles cet éloge singulier à la couronne de France, *qu'elle est autant au-dessus des autres couronnes du monde, que la dignité royale surpasse les fortunes particulières*<sup>3</sup>. Que s'il a parlé en ces

1. Var. : par son exemple fameux.

2. Ces formules étaient en usage dans les solennités funebres. On en abusait quelquefois. Une niece de l'abbesse de Chelles étant morte avant d'être pensionnaire, on apporta son corps à l'abbaye, et on grava sur sa tombe : « *Ci-gist très haute et très illustre demoiselle Mademoiselle de Cossé de Brissac, morte âgée de 5 ans, 1678.* »

3. *Quanto ceteros homines regia dignitas antecedit, tanto ceterarum gentium regna regni vestri profecto culmen excedit.* (Lib. VI. *Epist.* VI.) — C'est le passage que nous trouvions en marge du manuscrit, dans le sermon *sur les Devoirs des rois*, et que nous éliminions du texte, de même que celui qu'on rencontrera ci-après, dans la n. 2 de la p. 520. (Cf. t. IV. p. 367, et 372.)

termes du temps du roi Childebert <sup>1</sup>, et s'il a élevé si haut la race de Mérovée, jugez ce qu'il aurait dit du sang de saint Louis et de Charlemagne. Issue de cette race, fille de Henri le Grand et de tant de rois, son grand cœur a surpassé sa naissance. Toute autre place qu'un trône eût été indigne d'elle. A la vérité, elle eut de quoi satisfaire à sa noble fierté, quand elle vit qu'elle allait unir la maison de France à la royale famille des Stuarts, qui étaient venus à la succession de la couronne d'Angleterre par une fille <sup>2</sup> de Henri VII, mais qui tenaient de leur chef, depuis plusieurs siècles, le sceptre d'Écosse, et qui descendaient de ces rois antiques, dont l'origine se cache si avant dans l'obscurité des premiers temps. Mais, si elle eut de la joie de régner sur une grande nation, c'est parce qu'elle pouvait contenter le désir immense qui sans cesse la sollicitait à faire du bien. Elle eut une magnificence royale, et l'on eût dit qu'elle perdait ce qu'elle ne donnait pas. Ses autres vertus n'ont pas été moins admirables. Fidèle dépositaire des plaintes et des secrets, elle disait que les princes devaient <sup>3</sup> garder le même silence que les confesseurs, et avoir la même discrétion. Dans la plus grande fureur des guerres civiles, jamais on n'a douté de sa parole, ni désespéré de sa clémence. Quelle autre a mieux pratiqué cet art obligeant qui fait qu'on se rabaisse sans se dégrader, et qui accorde si heureusement la liberté avec le respect ? Douce, familière, agréable autant que ferme et vigoureuse, elle savait persuader et convaincre aussi bien que commander, et faire valoir la raison non moins que l'autorité. Vous verrez avec quelle prudence elle traitait les affaires ; et une main si habile eût sauvé l'État, si l'État eût pu être sauvé <sup>4</sup>. On ne peut assez louer la magnanimité de cette princesse. La Fortune ne

1. Il s'agit de Childebert II.

2. « La princesse Marguerite, fille aînée de Henri VII, mariée à Jacques IV, roi d'Écosse en 1502, aïeule du roi d'Angleterre Jacques I<sup>er</sup>. » (*Note de M. Jacquinet.*) — Henriette avait épousé le fils et successeur de Jacques I<sup>er</sup> d'Angleterre (d'abord nommé Jacques VI d'Écosse, fils de Marie Stuart).

3. Var. : doivent.

4. Cette fin de phrase est une des réminiscences, quelquefois involontaires, d'auteurs profanes, qu'on rencontre dans Bossuet. On se souvient des vers de Virgile :

*Si Pergama dextra  
Defendi possent, etiam hac defensa fuissent.*  
(*Æneid.*, II, 290.)

pouvait rien sur elle : ni les maux qu'elle a prévus, ni ceux qui l'ont surprise n'ont abattu son courage. Que dirai-je de son attachement immuable à la religion de ses ancêtres ? Elle a bien su reconnaître que cet attachement faisait la gloire de sa maison aussi bien que celle de toute la France, seule nation de l'univers qui, depuis douze siècles presque accomplis que ses rois ont embrassé le christianisme, n'a jamais vu sur le trône que des princes enfants de l'Église. Aussi a-t-elle toujours déclaré que rien ne serait capable de la détacher de la foi de saint Louis. Le roi son mari lui a donné, jusques à la mort, ce bel éloge, qu'il n'y avait que le seul point de la religion où leurs cœurs fussent désunis : et confirmant par son témoignage la piété de la reine, ce prince très éclairé a fait connaître en même temps à toute la terre la tendresse, l'amour conjugal, la sainte et inviolable fidélité de son épouse incomparable.

Dieu, qui rapporte tous ses conseils à la conservation de sa sainte Église, et qui, fécond en moyens, emploie toutes choses à ses fins cachées, s'est servi autrefois des chastes attraits de deux saintes héroïnes pour délivrer ses fidèles des mains de leurs ennemis. Quand il voulut sauver la ville de Béthulie, il tendit dans<sup>1</sup> la beauté de Judith un piège imprévu et inévitable à l'aveugle brutalité d'Holopherne. Les grâces pudiques de la reine Esther eurent un effet aussi salutaire, mais moins violent. Elle gagna le cœur du roi son mari, et fit d'un prince infidèle un illustre protecteur du peuple de Dieu. Par un conseil à peu près semblable, ce grand Dieu avait préparé un charme innocent au roi d'Angleterre dans les agréments infinis de la reine son épouse. Comme elle possédait son affection (car les nuages qui avaient paru au commencement<sup>2</sup> furent bientôt dissipés), et que son heureuse fécondité redoublait tous les jours les sacrés liens de leur amour mutuelle ; sans commettre l'autorité du roi son seigneur, elle employait son crédit à procurer un peu de repos aux catholiques accablés. Dès l'âge de quinze ans<sup>3</sup>, elle fut capable de ces soins :

1. Var. : en.

2. Voy. la notice, p. 512.

3. Elle fut mariée dans sa seizième année.

et seize années d'une prospérité accomplie, qui coulèrent sans interruption, avec l'admiration de toute la terre, furent seize années de douceur pour cette Église affligée. Le crédit de la Reine obtint aux catholiques ce bonheur singulier et presque incroyable, d'être gouvernés successivement par trois nonces apostoliques, qui leur apportaient les consolations que reçoivent les enfants de Dieu de la communication avec le Saint Siège.

Le pape saint Grégoire, écrivant au pieux empereur Maurice, lui représente en ces termes les devoirs des rois chrétiens : *Sachez, ô grand Empereur, que la souveraine puissance vous est accordée d'en haut afin que la vertu soit aidée, que les voies du ciel soient élargies, et que l'empire de la terre serve l'empire<sup>1</sup> du ciel<sup>2</sup>. C'est la Vérité elle-même qui lui a dicté ces belles paroles. Car qu'y a-t-il de plus convenable à la puissance que de secourir la vertu ? à quoi la force doit-elle servir, qu'à défendre la raison ? et pourquoi commandent les hommes, si ce n'est pour faire que Dieu soit obéi ? Mais sur tout il faut remarquer l'obligation si glorieuse, que ce grand pape impose aux princes, d'élargir les voies du ciel. Jésus-Christ a dit dans son Évangile<sup>3</sup> : *Combien est étroit le chemin qui mène à la vie*<sup>4</sup> ! Et voici ce qui le rend si étroit : c'est que le juste, sévère à lui-même et persécuteur irréconciliable de ses propres passions, se trouve encore persécuté par les injustes passions des autres, et ne peut pas même obtenir que le monde le laisse en repos dans ce sentier solitaire et rude, où il grimpe plutôt qu'il ne marche. Accourez, dit saint Grégoire, Puissances du siècle<sup>5</sup> ; voyez dans quel sentier la vertu chemine, doublement à l'étroit, et par*

1. Var. : serve à l'empire... — Corrigé en 1680.

2. Le latin en note marginale : *Ad hoc enim potestas dominorum meorum pietati calitus data est super omnes homines, ut qui bona appetunt adjurentur, ut calorum via largius pateat, ut terrestre regnum celesti regno famuletur.* (Lib. III, Epist. LXV.)

3. Matth., VII, 14. — Le texte complet est celui-ci : *Quam angusta porta et arcta via est, quæ ducit ad*

*vitam, et pauci sunt qui inveniunt eam !*

4. Var. : « Que le chemin est étroit qui mène à la vie. »

5. On voit par le développement qui va suivre comment les *Oraisons funèbres* se sont enrichies de réminiscences des *Sermons*. Cf. ci-dessus, sur la Justice, p. 170 : sur l'*Ambition* (projet de sermon), p. 131, et dans le volume précédent, p. 372, sur les *Devoirs des rois*.



elle-même, et par l'effort de ceux qui la persécutent : secourez-la, tendez-lui la main ; puisque vous la voyez déjà fatiguée du combat qu'elle soutient au dedans contre tant de tentations qui accablent la nature humaine, mettez-la du moins à couvert des insultes du dehors. Ainsi vous élargirez un peu les voies du ciel, et rétablirez ce chemin, que sa hauteur et son âpreté rendront toujours assez difficile.

Mais si jamais l'on peut dire que la voie du chrétien est étroite, c'est, Messieurs, durant les persécutions. Car que peut-on imaginer de plus malheureux, que de ne pouvoir conserver la foi sans s'exposer au supplice, ni sacrifier sans trouble, ni chercher Dieu qu'en tremblant ? Tel était l'état déplorable des catholiques anglais. L'erreur et la nouveauté se faisaient entendre dans toutes les chaires ; et la doctrine ancienne, qui, selon l'oracle de l'Évangile, *doit être prêchée jusques sur les toits*<sup>1</sup>, pouvait à peine parler à l'oreille. Les enfants de Dieu étaient étonnés de ne voir plus ni l'autel, ni le sanctuaire, ni ces tribunaux de miséricorde qui justifient ceux qui s'accusent. O douleur ! il fallait cacher la pénitence avec le même soin qu'on eût fait<sup>2</sup> les crimes ; et Jésus-Christ même se voyait contraint, au grand malheur des hommes ingrats, de chercher d'autres voiles et d'autres ténèbres que ces voiles et ces ténèbres mystiques dont il se couvre volontairement dans l'Eucharistie. A l'arrivée de la Reine, la rigueur se ralentit, et les catholiques respirèrent. Cette chapelle royale, qu'elle fit bâtir avec tant de magnificence dans son palais de Sommerset, rendait à l'Église sa première forme. Henriette, digne fille de saint Louis, y animait tout le monde par son exemple, et y soutenait avec gloire par ses retraites, par ses prières et par ses dévotions, l'ancienne réputation de la très chrétienne maison de France. Les prêtres de l'Oratoire, que le grand Pierre de Bérulle avait conduits avec elle, et

1. Matth.. x. 27. — Latin en marge : *Quod in aure auditis, predicatè super tecta.*

2. *C'est-à-dire*, qu'on eût caché les

crimes. — Sur le verbe *faire* employé à en remplacer un autre, voyez *Remarques*, au tome VII.

après eux<sup>1</sup> les Pères Capucins, y donnèrent, par leur piété, aux autels leur véritable décoration, et au service divin sa majesté naturelle. Les prêtres et les religieux, zélés et infatigables pasteurs de ce troupeau affligé, qui vivaient en Angleterre pauvres, errants, travestis, *desquels aussi le monde n'était pas digne*<sup>2</sup>, venaient reprendre avec joie les marques glorieuses de leur profession dans la chapelle de la Reine; et l'Église désolée, qui autrefois pouvait à peine gémir librement et pleurer sa gloire passée, faisait retentir hautement les cantiques de Sion dans une terre étrangère<sup>3</sup>. Ainsi la pieuse reine consolait la captivité des fidèles, et relevait leur espérance.

Quand Dieu laisse sortir du puits de l'abîme la fumée qui obscurcit le soleil, selon l'expression de l'Apocalypse<sup>4</sup>, c'est-à-dire l'erreur et l'hérésie; quand, pour punir les scandales, ou pour réveiller les peuples et les pasteurs, il permet à l'esprit de séduction de tromper les âmes hautaines et de répandre partout un chagrin superbe, une indocile curiosité et un esprit de révolte, il détermine, dans sa sagesse profonde, les limites qu'il veut donner au malheureux progrès de l'erreur et aux souffrances de son Église. Je n'entreprends pas, Chrétiens, de vous dire la destinée des hérésies de ces derniers siècles, ni de marquer le terme fatal dans lequel Dieu a résolu de borner leur cours. Mais, si mon jugement ne me trompe pas, si, rappelant la mémoire des

1. Manière adoucie de dire: Quand ils eurent été chassés.

2. Le latin en note: *Quibus dignus non erat mundus.* (Hebr. XI. 38.)

3. Ps. CXXXVI. 4.

4. Le latin en note: *Aperuit puteum abyssi, et ascendit fumus putei... et obscuratus est sol.* (Apoc. IX. 2.) — Vingt ans plus tard, dans l'*Apocalypse avec une explication*, Bossuet persistait à voir les hérésies désignées dans ce chapitre sous la forme des « combattants de la plus étrange figure que saint Jean ait marqués dans tout ce livre. » Fénelon et ses amis, qui ne songeaient pas encore à rompre avec Bossuet, le suppliaient de voir dans ces sauterelles, « sorties de la fumée du

puits, » des armées de Barbares venant menacer Rome. Il ne se rendit pas. Il conclut même l'explication du passage (s-12) par cette remarque: « Je ne dois pas omettre ici que presque tous les interprètes anciens et modernes, et les protestants comme les autres, entendent ici les hérétiques. » Au début, il avait accordé que c'était « peut-être l'endroit le plus difficile de la prophétie. » De plus, il consentit à substituer, dans l'application historique, Théodote de Byzance à Paul de Samosate, tous deux hérésiarques des premiers siècles. (Cf. R. de La Broise, *Bossuet et la Bible*, p. 201; *Correspondance de Bossuet*, éd. Urbain et Levesque. t. III. p. 502).

siècles passés, j'en fais un juste rapport à l'état présent. j'ose croire, et je vois les sages concourir à ce sentiment, que les jours d'aveuglement sont écoulés, et qu'il est temps désormais que la lumière revienne. Lorsque le roi Henri VIII, prince en tout le reste accompli, s'égarait dans les passions qui ont perdu Salomon et tant d'autres rois, et commença d'ébranler l'autorité de l'Église, les sages<sup>1</sup> lui dénoncèrent qu'en remuant ce seul point, il mettait tout en péril, et qu'il donnait, contre son dessein, une licence effrénée aux âges suivants. Les sages le prévirent; mais les sages sont-ils crus en ces temps d'emportement, et ne se rit-on pas de leurs prophéties? Ce qu'une judicieuse prévoyance n'a pu mettre dans l'esprit des hommes, une maîtresse plus impérieuse. je veux dire l'expérience, les a forcés de le croire. Tout ce que la religion a de plus saint a été en proie. L'Angleterre a tant changé, qu'elle ne sait plus elle-même à quoi s'en tenir; et, plus agitée en sa terre et dans ses ports mêmes que l'Océan qui l'environne, elle se voit inondée par l'effroyable débordement de mille sectes bizarres. Qui sait si, étant revenue de ses erreurs prodigieuses touchant la royauté, elle ne poussera pas plus loin ses réflexions, et si, ennuyée de ses changements, elle ne regardera pas avec complaisance l'état qui a précédé? Cependant admirons ici la piété de la Reine, qui a su si bien conserver les précieux restes de tant de persécutions. Que de pauvres, que de malheureux, que de familles ruinées pour la cause de la foi, ont subsisté, pendant tout le cours de sa vie, par l'immense profusion de ses aumônes! Elles se répandaient de toutes parts jusqu'aux dernières extrémités de ses trois royaumes; et, s'étendant, par leur abondance, même sur les ennemis de la foi, elles adoucissaient leur aigreur et les ramenaient à l'Église. Ainsi, non seulement elle conservait, mais encore elle augmentait le peuple de Dieu. Les conversions étaient innombrables; et ceux qui en ont été témoins oculaires nous ont appris que, pendant

1. L'*Histoire des Variations* (VII. xv) nomme deux de ces sages : le chancelier Thomas Morus, et Fi-

sher, évêque de Rochester. desquels « l'univers déplora le supplice. »

trois ans de séjour<sup>1</sup> qu'elle a fait dans la cour du roi son fils, la<sup>2</sup> seule chapelle royale a vu plus de trois cents convertis, sans parler des autres, abjurer saintement leurs erreurs entre les mains de ses aumôniers. Heureuse d'avoir conservé si soigneusement l'étincelle de ce feu divin que Jésus est venu allumer au monde<sup>3</sup> ! Si jamais l'Angleterre revient à soi ; si ce levain précieux vient un jour à sanctifier toute cette masse, où il a été mêlé par ces royales mains, la postérité la plus éloignée n'aura pas assez de louanges pour célébrer les vertus de la religieuse Henriette, et croira devoir à sa piété l'ouvrage si mémorable du rétablissement de l'Église.

Que si l'histoire de l'Église garde chèrement la mémoire de cette reine, notre histoire ne taira pas les avantages qu'elle a procurés à sa maison et à sa patrie. Femme et mère très chérie et très honorée, elle a réconcilié avec la France le roi son mari et le roi son fils. Qui ne sait qu'après la mémorable action de l'île de Rhé, et durant ce fameux siège de La Rochelle, cette princesse, prompte à se servir des conjonctures importantes, fit conclure la paix qui empêcha l'Angleterre de continuer son secours aux calvinistes révoltés ? Et dans ces dernières années, après que notre grand roi, plus jaloux de sa parole et du salut de ses alliés que de ses propres intérêts, eut déclaré la guerre aux Anglais, ne fut-elle pas encore une sage et heureuse médiatrice ? Ne réunit-elle pas les deux royaumes ? Et depuis encore, ne s'est-elle pas appliquée en toutes rencontres à conserver cette même intelligence ? Ces soins regardent maintenant Vos Altesses royales<sup>4</sup> ; et l'exemple d'une grande reine, aussi bien que le sang de France et d'Angleterre, que vous avez uni par votre heureux mariage, vous doit inspirer le désir de travailler sans cesse à l'union de deux rois qui vous sont si proches,

1. Deforis (t. VIII, p. 46) reproche, non sans raison, aux *Mémoires* du P. d'Avrigny d'avoir prétendu que Henriette de France ne voulut point retourner en Angleterre, lorsque son fils eut été rétabli sur le trône, en 1660. Le séjour de trois ans dont parle Bossuet était son

second voyage. L'hostilité que les protestants lui témoignaient la décida à repartir pour la France.

2. Var. : sa. — Corrigé dès 1671.

3. Luc., XII, 49.

4. L'orateur s'adresse au duc et à la duchesse d'Orléans.

et de qui la puissance et la vertu peuvent faire le destin de toute l'Europe.

Monseigneur, ce n'est plus seulement par cette vaillante main et par ce grand cœur que vous acquerrez de la gloire. Dans le calme d'une profonde paix, vous aurez des moyens de vous signaler ; et vous pouvez servir l'État sans l'alarmer, comme vous avez fait tant de fois, en exposant au milieu des plus grands hasards de la guerre une vie aussi précieuse et aussi nécessaire que la vôtre. Ce service, Monseigneur, n'est pas le seul qu'on attend de vous ; et l'on peut tout espérer d'un prince que la sagesse conseille, que la valeur anime, et que la justice accompagne dans toutes ses actions<sup>1</sup>. Mais où m'emporte mon zèle, si loin de mon triste sujet ? Je m'arrête à considérer les vertus de Philippes, et ne songe pas que je vous dois l'histoire des malheurs de Henriette.

J'avoue, en la commençant, que je sens plus que jamais la difficulté de mon entreprise. Quand j'envisage de près les infortunes inouïes d'une si grande reine, je ne trouve plus de paroles ; et mon esprit, rebuté de tant d'indignes traitements qu'on a faits à la majesté et à la vertu, ne se résoudrait jamais à se jeter parmi tant d'horreurs, si la constance admirable avec laquelle cette princesse a soutenu ses calamités, ne surpassait de bien loin les crimes qui les ont causées. Mais en même temps, Chrétiens, un autre soin me travaille. Ce n'est pas un ouvrage humain que je médite. Je ne suis pas ici un historien qui doive vous développer le secret des cabinets, ni l'ordre des batailles, ni les intérêts des partis : il faut que je m'élève au-dessus de l'homme, pour faire trembler toute créature sous les jugements de Dieu. *J'entrerai, avec David, dans les puissances du Seigneur*<sup>2</sup> ; et j'ai à vous faire voir les merveilles de sa main et de ses conseils : conseils de juste vengeance sur l'Angleterre, conseils de miséricorde pour

1. Ce prince se fit bientôt une toute autre réputation. On a fait remarquer la banalité de cette louange officielle. « Il y a en pareil cas, dit M. Jacquinet, dans la franche banalité une sorte de convenance. » Dans

ce prince médiocre, on ne conteste pas du moins la bravoure. Déjà il en avait donné des preuves, en 1667, dans la campagne de Flandre.

2. Le latin en note : *Introibo in potentias Domini*. (Ps. LXX. 15.)

le salut de la Reine, mais conseils marqués par le doigt de Dieu, dont l'empreinte est si vive et si manifeste dans les événements que j'ai à traiter, qu'on ne peut résister à cette lumière.

Quelque haut qu'on puisse remonter pour rechercher dans les histoires les exemples des grandes mutations, on trouve <sup>1</sup> que jusques ici elles sont causées ou par la mollesse, ou par la violence des princes. En effet, quand les princes, négligeant de connaître leurs affaires et leurs armées, ne travaillent qu'à la chasse, comme disait cet historien <sup>2</sup>, n'ont de gloire que pour le luxe, ni d'esprit que pour inventer des plaisirs; ou quand, emportés par leur humeur violente, ils ne gardent plus ni lois ni mesures, et qu'ils ôtent les égards et la crainte aux hommes, en faisant que les maux qu'ils souffrent leur paraissent plus insupportables que ceux qu'ils prévoient, alors ou la licence excessive, ou la patience poussée à l'extrémité, menacent terriblement les maisons régnautes.

Charles I<sup>er</sup>, roi d'Angleterre <sup>3</sup>, était juste, modéré, magnanime, très instruit de ses affaires et des moyens de régner. Jamais prince ne fut plus capable de rendre la royauté, non seulement vénérable et sainte, mais encore aimable et chère à ses peuples. Que lui peut-on reprocher, sinon la <sup>4</sup> clémence? Je veux bien avouer de lui ce qu'un auteur célèbre a dit de César, « qu'il a été clément jusqu'à être obligé de s'en repentir: *Cæsari proprium et peculiare sit clementiæ insigne, qua usque ad pœnitentiam omnes superavit* <sup>5</sup>. » Que ce soit donc là, si l'on veut, l'illustre défaut de Charles aussi bien que de César; mais que ceux qui veulent croire que tout est faible dans les malheureux et dans les vaincus, ne pensent pas pour cela nous persuader que la force ait

1. Jacquinet : on trouvera.

2. En note, renvoi à Quinte-Curce, lib. VIII. IX (sur les rois indiens : *Venatus maximus labor est.*)

3. Les historiens, même en dehors de « ceux qui veulent croire que tout est faible dans les malheureux et dans les vaincus, » ont jugé ce roi moins favorablement que ne le fait Bossuet. Ses réelles qualités se démentaient quelquefois. M. Jac-

quinet indique une page de Macaulay (*Histoire d'Angleterre*, t. I, p. 103), où il est convaincu de duplicité. Mais, à l'époque de notre oraison funèbre, l'opinion se prononçait en faveur de sa mémoire, non seulement en France, mais en Angleterre même, où le trône avait été rendu à son fils.

4. Var. : sa. — Corrigé dès 1671.

5. Plin.. *Hist. Nat.*, lib. VII, c. 25.

manqué à son courage, ni la vigueur à ses conseils. Poursuivi à toute outrance par l'implacable malignité de la fortune, trahi de tous les siens, il ne s'est pas manqué à lui-même. Malgré les mauvais succès de ses armes infortunées, si on a pu le vaincre, on n'a pas pu le forcer ; et, comme il n'a jamais refusé ce qui était raisonnable, étant vainqueur, il a toujours rejeté ce qui était faible et injuste, étant captif. J'ai peine à contempler son grand cœur dans ces dernières épreuves. Mais certes il a montré qu'il n'est pas permis aux rebelles de faire perdre la majesté à un roi qui sait se connaître, et ceux qui ont vu de quel front il a paru dans la salle de Westminster et dans la place de Whitehall <sup>1</sup>, peuvent juger aisément combien il était intrépide à la tête de ses armées, combien auguste et majestueux au milieu de son palais et de sa cour. Grande reine, je satisfais à vos plus tendres désirs, quand je célèbre ce monarque ; et ce cœur, qui n'a jamais vécu que pour lui, se réveille, tout poudre <sup>2</sup> qu'il est, et devient sensible, même sous ce drap mortuaire, au nom d'un époux si cher, à qui ses ennemis mêmes accorderont le titre de sage et celui de juste, et que la postérité mettra au rang des grands princes, si son histoire trouve des lecteurs dont le jugement ne se laisse pas maîtriser aux événements ni à la fortune.

Ceux qui sont instruits des affaires, étant obligés d'avouer que le Roi n'avait point donné d'ouverture ni de prétexte aux excès sacrilèges dont nous abhorrons la mémoire, en accusent la fierté indomptable de la nation ; et je confesse que la haine des parricides <sup>3</sup> pourrait jeter les esprits dans ce sentiment. Mais, quand on considère de plus près l'histoire de ce grand royaume, et particulièrement les derniers règnes, où l'on voit non seulement les rois majeurs, mais encore les pupilles, et les reines mêmes <sup>4</sup> si absolues et si redoutées ; quand

1. L'une où il fut condamné ; l'autre où il fut exécuté.

2. Var. : tout cendre qu'il est.

3. Nous dirions aujourd'hui des *régicides*. Mais, au XVII<sup>e</sup> siècle, ce mot n'existait pas, et l'on qualifiait de parricide tout meurtre particu-

lièrement odieux, même celui d'une femme par son mari, ou d'un fils par son père.

4. Var. : les reines même. — Les uns et les autres sont nommés dans la suite de la phrase. Ces princes et princesses qui imposaient des dog-

on regarde la facilité incroyable avec laquelle la religion a été ou renversée ou rétablie par Henri, par Édouard, par Marie, par Élisabeth, on ne trouve ni la nation si rebelle, ni ses Parlements si fiers et si factieux : au contraire, on est obligé de reprocher à ces peuples d'avoir été trop soumis, puisqu'ils ont mis sous le joug leur foi même et leur conscience. N'accusons donc pas aveuglément le naturel des habitants de l'île la plus célèbre du monde, qui, selon les plus fidèles histoires, tirent leur origine des Gaules ; et ne croyons pas que les Merciens, les Danois et les Saxons aient tellement corrompu en eux ce que nos pères leur avaient donné de bon sang, qu'ils soient capables de s'emporter à des procédés si barbares, s'il ne s'y était mêlé d'autres causes. Qu'est-ce donc qui les a poussés ? Quelle force, quel transport, quelle intempérie a causé ces agitations et ces violences ? N'en doutons pas, Chrétiens, les fausses religions, le libertinage d'esprit, la fureur de disputer des choses divines sans fin, sans règle, sans soumission, a emporté les courages. Voilà les ennemis que la Reine a eu à combattre <sup>1</sup>, et que ni sa prudence, ni sa douceur, ni sa fermeté n'ont pu vaincre.

J'ai déjà dit quelque chose de la licence où se jettent les esprits, quand on ébranle les fondements de la religion, et qu'on remue les bornes une fois posées <sup>2</sup>. Mais, comme la matière que je traite me fournit un exemple manifeste et unique dans tous les siècles de ces extrémités furieuses, il est, Messieurs, de la nécessité de mon sujet, de remonter jusques au principe, et de vous conduire pas à pas par tous les excès où le mépris de la religion ancienne et celui de l'autorité de l'Église ont été capables de pousser les hommes.

Donc la source de tout le mal est que ceux qui n'ont pas craint de tenter, au siècle passé, la réformation <sup>3</sup> par

mes à leurs sujets furent Henri VIII et ses enfants : Édouard VI, qu'il eut de Jeanne Seymour, Marie Tudor, fille de Catherine d'Aragon, Élisabeth, née d'Anne de Boleyn.

1. En rappelant ainsi à propos le souvenir de son héroïne, l'orateur reste toujours en vue de son sujet

proprement dit, « alors même, dit M. Jacquinet, qu'il s'élève beaucoup au-dessus. » — L'accord du participe, aujourd'hui facultatif, n'avait pas lieu dans ces sortes de phrases.

2. Allusion à Prov., XXII, 28.

3. British Museum : la réformation de l'Église.



le schisme, ne trouvant point de plus fort rempart contre toutes leurs nouveautés, que la sainte autorité de l'Église, ils <sup>1</sup> ont été obligés de la renverser. Ainsi les décrets des conciles, la doctrine des Pères et leur sainte unanimité, l'ancienne tradition du Saint Siège et de l'Église catholique n'ont plus été, comme autrefois, des lois sacrées et inviolables. Chacun s'est fait à soi-même un tribunal où il s'est rendu l'arbitre de sa croyance ; et, encore qu'il semble que les novateurs aient voulu retenir les esprits en les renfermant dans les limites de l'Écriture sainte, comme ce n'a été qu'à condition que chaque fidèle en deviendrait l'interprète, et croirait que le Saint-Esprit lui en dicte l'explication, il n'y a point de particulier qui ne se voie autorisé par cette doctrine à adorer ses inventions, à consacrer ses erreurs, à appeler Dieu tout ce qu'il pense <sup>2</sup>. Dès lors on a bien prévu que, la licence n'ayant plus de frein, les sectes se multiplieraient jusqu'à l'infini ; que l'opiniâtreté serait invincible ; et que, tandis que les uns ne cesseraient de disputer, ou donneraient leurs rêveries pour inspirations, les autres, fatigués de tant de folles visions, et ne pouvant plus reconnaître la majesté de la religion déchirée par tant de sectes, iraient enfin chercher un repos funeste et une entière indépendance dans l'indifférence des religions <sup>3</sup>, ou dans l'athéisme.

Tels, et plus pernicieux encore, comme vous verrez dans la suite, sont les effets naturels de cette nouvelle doctrine. Mais de même qu'une eau débordée ne fait pas partout les mêmes ravages, parce que sa rapidité ne trouve pas partout les mêmes penchans et les mêmes ouvertures ; ainsi, quoique cet esprit d'indocilité et d'indépendance soit également répandu dans toutes les hérésies de ces derniers siècles, il n'a pas produit

1. Var. : ont été obligés (sans *ils*).

2. Bossuet, qui avait bien vu du premier coup d'œil que la question de l'Église était le point essentiel, y ramènera sans cesse les controverses. (Voy. principalement la *Conférence avec Claude*, et le *1<sup>er</sup> Avertissement aux Protestants*).

3. *Indifférence des religions*, opinion qui tient toutes les religions

comme indifférentes, n'estimant pas l'une plus que l'autre. M. Jacquinet prétend, à tort, croyons-nous, que cette expression signifie autre chose que l'*indifférence religieuse*, l'*indifférence en matière de religion*. Elle désignerait « l'état où se trouvent les religions quand elles deviennent indifférentes. »

universellement les mêmes effets : il a reçu diverses limites, suivant que la crainte, ou les intérêts, ou l'humeur des particuliers et des nations, ou enfin la puissance divine, qui donne, quand il lui plaît, des bornes secrètes aux passions des hommes les plus emportées<sup>1</sup>, l'ont différemment retenu. Que s'il s'est montré tout entier à l'Angleterre, et si sa malignité s'y est déclarée sans réserve, les rois en ont souffert, mais aussi les rois en ont été cause. Ils ont trop fait sentir aux peuples que l'ancienne religion se pouvait changer. Les sujets ont cessé d'en révéler les maximes, quand ils les ont vu[es] céder aux passions et aux intérêts de leurs princes. Ces terres trop remuées et devenues incapables de consistance sont tombées de toutes parts, et n'ont fait voir que d'effroyables précipices. J'appelle ainsi tant d'erreurs téméraires et extravagantes qu'on voyait paraître tous les jours. Ne croyez pas que ce soit seulement la querelle de l'épiscopat<sup>2</sup>, ou quelques chicanes sur la liturgie anglicane<sup>3</sup>, qui aient ému les Communes. Ces disputes n'étaient<sup>4</sup> encore que de faibles commencements, par où ces esprits turbulents faisaient comme un essai de leur liberté. Mais quelque chose de plus violent se remuait dans le fond des cœurs : c'était un dégoût secret de tout ce qui a de l'autorité, et une démangeaison d'innover sans fin, après qu'on en a vu le premier exemple.

Ainsi les calvinistes, plus hardis que les luthériens, ont servi à établir les sociniens<sup>5</sup>, qui ont été plus loin qu'eux et dont ils grossissent tous les jours le parti. Les sectes infinies des anabaptistes<sup>6</sup> sont sorties de cette même source ; et leurs opinions, mêlées au calvinisme, ont fait naître les indépendants<sup>7</sup>, qui n'ont

1. Jacquinet : les plus emportés.

2. Entre anglicans et presbytériens principalement. Les premiers s'appuyaient sur l'autorité de Charles I<sup>er</sup> pour opprimer les autres sectes.

3. Propagée par l'archevêque anglican Laud, qui prétendait même l'imposer au reste des protestants anglais.

4. Var. : Tout cela n'était. — Déjà corrigé en 1671.

5. Lelio et Fauste Socin, hérétiques italiens et chefs de sociétés secrètes, avaient enseigné à leurs disciples à nier la Trinité et l'Incarnation.

6. Ils réitéraient le baptême reçu dans l'enfance.

7. Ceux-ci voulaient s'affranchir de toute autorité ecclésiastique ou civile, sous prétexte d'un « prétendu règne de Christ. » dont il sera question un peu plus loin.

point eu de bornes, parmi lesquels on voit les trembleurs <sup>1</sup>, gens fanatiques, qui croient que toutes leurs rêveries leur sont inspirées; et ceux qu'on nomme chercheurs <sup>2</sup>, à cause que, dix-sept cents ans après Jésus-Christ, ils cherchent encore la religion, et n'en ont point d'arrêtée.

C'est, Messieurs, en cette sorte, que les esprits une fois émus, tombant de ruines en ruines, se sont divisés en tant de sectes. En vain les rois d'Angleterre ont cru les pouvoir retenir sur cette pente dangereuse en conservant l'épiscopat. Car que peuvent des évêques qui ont anéanti eux-mêmes l'autorité de leur chaire et la révérence qu'on doit à la succession, en condamnant ouvertement leurs prédécesseurs jusques à la source même de leur sacre, c'est-à-dire jusqu'au pape saint Grégoire et au saint moine Augustin, son disciple et le premier apôtre de la nation anglaise? Qu'est-ce que l'épiscopat, quand il se sépare de l'Église, qui est son tout, aussi bien que du Saint Siège, qui est son centre, pour s'attacher, contre sa nature, à la royauté comme à son chef? Ces deux puissances d'un ordre si différent ne s'unissent pas, mais s'embarrassent mutuellement, quand on les confond ensemble <sup>3</sup>; et la majesté des rois d'Angleterre serait demeurée plus inviolable, si, contente de ses droits sacrés, elle n'avait point voulu attirer à soi les droits et l'autorité de l'Église. Ainsi rien n'a retenu la violence des esprits féconds en erreurs; et Dieu, pour punir l'irrégulière instabilité de ces peuples, les a livrés à l'intempérance de leur folle curiosité, en sorte que l'ardeur de leurs disputes insensées, et leur religion arbitraire est devenue <sup>4</sup> la plus dangereuse de leurs maladies.

Il ne faut point s'étonner s'ils perdirent le respect de la majesté et des lois, ni s'ils devinrent factieux,

1. *Onquakers*. Disciples de Georges Fox, qui se livraient à d'étranges contorsions au moment où « l'inspiration » les saisissait.

2. *Seekers*, secte de puritains, fondée par Henri Vane.

3. Bossuet reviendra sur cette question dans *l'Histoire des Varia-*

*tions* (VII. XLII-XLIX), et c'est un des points sur lesquels sera particulièrement flétrie la conduite de l'apostat Cranmer.

4. Ce singulier est un latinisme, dont nous avons rencontré des exemples fréquents.

rebelles et opiniâtres. On énerve la religion quand on la change, et on lui ôte un certain poids, qui seul est capable de tenir les peuples. Ils ont dans le fond du cœur je ne sais quoi d'inquiet qui s'échappe, si on leur ôte ce frein nécessaire : et on ne leur laisse plus rien à ménager, quand on leur permet de se rendre maîtres de leur religion. C'est de là que nous est né ce prétendu règne de Christ, inconnu jusques alors au christianisme, qui devait anéantir toute la royauté<sup>1</sup>, et égal<sup>2</sup> tous les hommes : songe séditieux des indépendants, et leur chimère impie et sacrilège : tant il est vrai que tout se tourne en révoltes et en pensées séditieuses, quand l'autorité de la religion est anéantie ! Mais pourquoi chercher des preuves d'une vérité que le Saint-Esprit a prononcée par une sentence manifeste ? Dieu même menace les peuples qui altèrent la religion qu'il a établie, de se retirer du milieu d'eux, et par là de les livrer aux guerres civiles. Écoutez comme il parle par la bouche du prophète Zacharie<sup>3</sup> : *Leur âme, dit le Seigneur, a varié envers moi, quand ils ont si souvent changé la religion, et je leur ai dit : Je ne serai plus votre pasteur ; c'est-à-dire je vous abandonnerai à vous-mêmes et à votre cruelle destinée. Et voyez la suite : Que ce qui doit mourir aille à la mort ; que ce qui doit être retranché soit retranché. Entendez-vous ces paroles ? et que ceux qui demeureront, se dévorent les uns les autres. O prophétie trop réelle, et trop véritablement accomplie ! La Reine avait bien raison de juger qu'il n'y avait point de moyen d'ôter les causes des guerres civiles qu'en retournant à l'unité catholique, qui a fait fleurir durant tant de siècles l'Église et la monarchie d'Angleterre autant que les plus saintes Églises et les plus illustres monarchies du monde. Ainsi, quand cette pieuse princesse servait l'Église, elle croyait servir l'État, elle croyait assurer<sup>4</sup> au Roi des serviteurs en conservant à Dieu des fidèles. L'expérience a justifié ses sentiments ; et il est vrai que*

1. Var. : toute royauté.

2. Égaler, rendre égaux.

3. Le latin en note : *Anima eorum variavit in me, et dixi : Non pascam vos. — Quod moritur, moriatur : et*

*quod succiditur, succidatur, et reliqui devorent unusquisque carnem proximi sui. (Zach., XI. 8. 9.)*

4. Var. : elle croyait servir l'État et assurer. Corrigé dès 1671.

le roi son fils n'a rien trouvé de plus ferme dans son service que ces catholiques si haïs, si persécutés, que lui avait sauvés la reine sa mère. En effet, il est visible que, puisque la séparation et la révolte contre l'autorité de l'Église a été la source d'où sont dérivés tous les maux, on n'en trouvera jamais les remèdes que par le retour à l'unité et par la soumission ancienne. C'est le mépris de cette unité qui a divisé l'Angleterre. Que si vous me demandez comment tant de factions opposées et tant de sectes incompatibles, qui se devaient apparemment détruire les unes les autres, ont pu si opiniâtrément conspirer ensemble contre le trône royal, vous l'allez apprendre.

Un homme s'est rencontré <sup>1</sup> d'une profondeur d'esprit incroyable, hypocrite raffiné autant qu'habile politique, capable de tout entreprendre et de tout cacher, également actif et infatigable dans la paix et dans la guerre, qui ne laissait rien à la fortune de ce qu'il pouvait lui ôter par conseil et par prévoyance ; mais, au reste, si vigilant et si prêt à tout, qu'il n'a jamais manqué les occasions qu'elle lui a présentées ; enfin un de ces esprits remuants et audacieux, qui semblent être nés pour changer le monde. Que le sort de tels esprits est hasardeux, et qu'il en paraît dans l'histoire à qui leur audace a été funeste ! Mais aussi que ne font-ils pas, quand il plaît à Dieu de s'en servir ? Il fut donné à celui-ci de tromper les peuples et de prévaloir contre les rois <sup>2</sup>. Car, comme il eut aperçu que, dans ce mélange infini de sectes, qui n'avaient plus de règles certaines, le plaisir de dogmatiser sans être repris ni contraint par aucune autorité ecclésiastique ni séculière, était le charme qui possédait les esprits, il sut si bien les concilier par là, qu'il fit un corps redoutable de cet assemblage monstrueux. Quand une fois on a trouvé le moyen de prendre la multitude par l'appât de la liberté, elle suit en aveugle, pourvu qu'elle en entende seulement le nom. Ceux-ci, occupés du premier objet qui les

1. Cromwell. Devant la fille de Charles I<sup>er</sup>, l'orateur évite par délicatesse de prononcer ce nom odieux.

2. Apocalypse, XIII, 5, 7 : (*Est*

*datum illi bellum facere cum sanctis et vincere eos. Et data est illi potestas in omnem tribum, et populum, et linguam, et gentem*).

avait transportés, allaient toujours, sans regarder qu'ils allaient à la servitude; et leur subtil conducteur, qui, en combattant, en dogmatisant, en mêlant mille personnages divers, en faisant le docteur et le prophète aussi bien que le soldat et le capitaine, vit qu'il avait tellement enchanté le monde, qu'il était regardé de toute l'armée comme un chef envoyé de Dieu pour la protection de l'indépendance, commença à s'apercevoir qu'il pouvait encore les pousser<sup>1</sup> plus loin. Je ne vous raconterai pas la suite trop fortunée de ses entreprises, ni ses fameuses victoires, dont la vertu était indignée, ni cette longue tranquillité qui a étonné l'univers. C'était le conseil de Dieu d'instruire les rois à ne point quitter son Église. Il voulait découvrir par un grand exemple tout ce que peut l'hérésie; combien elle est naturellement indocile et indépendante, combien fatale à la royauté et à toute autorité légitime. Au reste, quand ce grand Dieu a choisi quelqu'un pour être l'instrument de ses desseins, rien n'en arrête le cours: ou il enchaîne, ou il aveugle, ou il dompte tout ce qui est capable de résistance. *Je suis le Seigneur*, dit-il par la bouche de Jérémie; *c'est moi qui ai fait la terre avec les hommes et les animaux, et je la mets entre les mains de qui il me plaît. Et maintenant j'ai voulu soumettre ces terres à Nabuchodonosor, roi de Babylone, mon serviteur*<sup>2</sup>. Il l'appelle son serviteur, quoique infidèle, à cause qu'il l'a nommé pour exécuter ses décrets. *Et j'ordonne*, poursuit-il, *que tout lui soit soumis, jusqu'aux animaux*<sup>3</sup>: tant il est vrai que tout ploie et que tout est souple quand Dieu le commande. Mais écoutez la suite de la prophétie: *Je veux que ces peuples lui obéissent, et qu'ils obéissent encore à son fils, jusqu'à ce que le temps des uns et des autres vienne*<sup>4</sup>. Voyez,

1. British Museum: qu'il pouvait encore éloigné de ceux-ci les pousser.

2. En marge les textes latins: *Ego feci terram, et homines, et jumenta que sunt super faciem terræ, in fortitudine mea magna et in brachio meo extento; et dedi eam ei qui placuit in oculis meis.* (Jerem., XXVII, 5.) — *Et nunc itaque dedi omnes terras istas in manu Nabuchodonosor, regis*

*Babylonis, servi mei.* (Ibid.)

3. *Insuper et bestias agri dedi ei [ut serriant illi].* (Ibid., 6.)

4. *Et serriant ei [omnes gentes], et filio ejus, etc., donec reniat tempus terræ ejus et ipsius.* (Ibid., 7.) — A la mort d'Olivier Cromwell, son fils Richard lui avait succédé dans l'autorité de lord Protecteur (1658).

Chrétiens, comme les temps sont marqués, comme les générations sont comptées; Dieu détermine jusques à quand doit durer l'assoupissement, et quand aussi se doit réveiller le monde.

Tel a été le sort de l'Angleterre. Mais que, dans cette effroyable confusion de toutes choses, il est beau de considérer ce que la grande HENRIETTE a entrepris pour le salut de ce royaume; ses voyages, ses négociations, ses traités, tout ce que sa prudence et son courage opposaient à la fortune de l'État; et enfin sa constance, par laquelle n'ayant pu vaincre la violence de la destinée, elle en a si noblement soutenu l'effort! Tous les jours elle ramenait quelqu'un des rebelles; et de peur qu'ils ne fussent malheureusement engagés à faillir toujours, parce qu'ils avaient failli une fois, elle voulait qu'ils trouvassent leur refuge dans sa parole<sup>1</sup>. Ce fut entre ses mains que le gouverneur de Scarboroughk<sup>2</sup> remit ce port et ce château inaccessible. Les deux Hothams père et fils, qui avaient donné le premier exemple de perfidie, en refusant au Roi même les portes de la forteresse et du port de Hull, choisirent la Reine pour médiatrice, et devaient rendre au Roi cette place, avec celle de Beverley; mais ils furent prévenus et décapités; et Dieu, qui voulut punir leur honteuse désobéissance par les propres mains des rebelles, ne permit pas que le Roi profitât de leur repentir. Elle avait encore gagné un maire de Londres<sup>3</sup> dont le crédit était grand, et plusieurs autres chefs de la faction. Presque tous ceux qui lui parlaient se rendaient à elle; et si Dieu n'eût point été inflexible, si l'aveuglement des peuples n'eût pas été incurable, elle aurait guéri les esprits, et le parti le plus juste aurait été le plus fort.

On sait, Messieurs, que la Reine a souvent exposé sa personne dans ces conférences secrètes; mais j'ai à vous faire voir de plus grands hasards. Les rebelles s'étaient saisis des arsenaux et des magasins; et malgré la défection de tant de sujets, malgré l'infâme désertion

1. Var. : leur refuge dans sa bonté et leur sûreté dans sa parole.

2. On Scarborough (comté d'York, comme les deux autres places qui

vont être nommées). Le gouverneur s'appelait Cholmondley.

3. Le lord-maire Gourney.

de la milice même, il était encore plus aisé au Roi de lever des soldats que de les armer. Elle abandonne, pour avoir des armes et des munitions, non seulement ses joyaux, mais encore le soin de sa vie. Elle se met en mer au mois de février, malgré l'hiver et les tempêtes ; et sous prétexte de conduire en Hollande la princesse royale, sa fille aînée <sup>1</sup>, qui avait été mariée à Guillaume, prince d'Orange, elle va pour engager les États dans les intérêts du Roi, lui gagner des officiers, lui amener des munitions. L'hiver ne l'avait pas effrayée, quand elle partit d'Angleterre ; l'hiver ne l'arrête pas onze mois après, quand il faut retourner auprès du Roi : mais le succès n'en fut pas semblable. Je tremble au seul récit de la tempête furieuse dont sa flotte fut battue durant dix jours. Les matelots furent alarmés jusqu'à perdre l'esprit <sup>2</sup>, et quelques-uns d'entre eux se précipitèrent dans les ondes. Elle, toujours intrépide autant que les vagues étaient émues, rassurait tout le monde par sa fermeté. Elle excitait ceux qui l'accompagnaient à espérer en Dieu, qui faisait toute sa confiance ; et pour éloigner de leur esprit les funestes idées de la mort qui se présentait de tous côtés, elle disait, avec un air de sérénité qui semblait déjà ramener le calme, que les reines ne se noyaient pas. Hélas ! elle est réservée à quelque chose de bien plus extraordinaire, et, pour s'être sauvée du naufrage <sup>3</sup>, ses malheurs n'en seront pas moins déplorables. Elle vit périr ses vaisseaux et presque toute l'espérance d'un si grand secours. L'amiral <sup>4</sup>, où elle était, conduit par la main de Celui qui domine sur la profondeur de la mer <sup>5</sup>, et qui dompte ses flots soulevés, fut repoussé aux ports de Hollande ; et tous les peuples furent étonnés d'une délivrance si miraculeuse.

Ceux qui sont échappés du naufrage disent un éternel adieu à la mer et aux vaisseaux ; et, comme disait

1. Ce mariage devait donner un nouveau persécuteur à la famille des Stuarts. Guillaume III, qui détrônera Jacques II, son oncle et beau-père.

2. Var. : Les matelots alarmés en perdirent l'esprit de frayeur. Corrigé

en 1671.

3. Var. : sauvée des flots, son naufrage n'en sera pas moins déplorable. — Ces deux phrases modifiées dès 1671.

4. *L'amiral*, le vaisseau amiral.

5. Ps. LXXXVIII, 10.



un ancien auteur <sup>1</sup>, ils n'en peuvent même supporter la vue <sup>2</sup>. Cependant, onze jours après, ô résolution étonnante ! la Reine, à peine sortie d'une tourmente si épouvantable, pressée du désir de revoir le Roi et de le secourir, ose encore se commettre à la furie de l'Océan et à la rigueur de l'hiver. Elle ramasse quelques vaisseaux, qu'elle charge d'officiers et de munitions, et repasse enfin en Angleterre. Mais qui ne serait étonné de la cruelle destinée de cette princesse ? Après s'être sauvée des flots, une autre tempête lui fut presque fatale. Cent pièces de canon tonnèrent sur elle à son arrivée, et la maison où elle entra fut percée de leurs coups. Qu'elle eut d'assurance dans cet effroyable péril ! mais qu'elle eut de clémence pour l'auteur d'un si noir attentat <sup>3</sup> ! On l'amena prisonnier peu de temps après ; elle lui pardonna son crime, le livrant pour tout supplice à sa conscience et à la honte d'avoir entrepris sur la vie d'une princesse si bonne et si généreuse : tant elle était au-dessus de la vengeance aussi bien que de la crainte !

Mais ne la verrons-nous jamais auprès du Roi, qui souhaite si ardemment son retour ? Elle brûle du même désir, et déjà je la vois paraître dans un nouvel appareil. Elle marche comme un général à la tête d'une armée royale, pour traverser des provinces que les rebelles tenaient presque toutes. Elle assiège et prend d'assaut en passant une place considérable <sup>4</sup> qui s'opposait à sa marche ; elle triomphe, elle pardonne ; et enfin le Roi la vient recevoir dans une campagne, où il avait remporté l'année précédente une victoire signalée <sup>5</sup> sur le général Essex. Une heure après, on apporta la nouvelle d'une grande bataille gagnée <sup>6</sup>. Tout semblait prospérer par sa présence ; les rebelles étaient consternés ; et si la Reine en eût été crue, si, au lieu

1. Tertullien, dont Bossuet cite le texte en note : *Naufragio liberati, exinde repudium et navi et mari dicunt.* — (De Pœnit., n. 7.)

2. Var. : et aux vaisseaux ; ils n'en peuvent même supporter la vue. Ce sont les paroles de Tertullien.

3. L'amiral Batten, du parti des parlementaires.

4. Bristol, alors le principal port de commerce de l'Angleterre.

5. Victoire partielle : l'infanterie royale était battue, pendant que la cavalerie triomphait. Bataille de Edge-Hill.

6. Victoire de Roundway-Down, dans le Wiltshire, à un mille de Devizes.

de diviser les armées royales et de les amuser, contre son avis, aux sièges infortunés de Hull et de Gloucester, on eût marché droit à Londres, l'affaire était décidée, et cette campagne eût fini la guerre. Mais le moment fut manqué. Le terme fatal approchait ; et le Ciel, qui semblait suspendre, en faveur de la piété de la Reine, la vengeance qu'il méditait, commença à se déclarer. « *Tu sais vaincre*, disait un brave Africain au plus rusé capitaine qui fut jamais ; *mais tu ne sais pas user de ta victoire : Rome, que tu tenais, t'échappe ; et le destin ennemi t'a ôté tantôt le moyen, tantôt la pensée de la prendre* <sup>1</sup>. » Depuis ce malheureux moment, tout alla visiblement en décadence, et les affaires furent sans retour. La Reine, qui se trouva grosse, et qui ne put par tout son crédit faire abandonner ces deux sièges, qu'on vit enfin si mal réussir, tomba en langueur, et tout l'État languit avec elle. Elle fut contrainte de se séparer d'avec le Roi, qui était presque assiégé dans Oxford, et ils se dirent un adieu bien triste, quoiqu'ils ne sussent pas que c'était le dernier. Elle se retire à Exeter, ville forte, où elle fut elle-même bientôt assiégée. Elle y accoucha d'une princesse <sup>2</sup>, et se vit, douze jours après, contrainte de prendre la fuite pour se réfugier en France.

Princesse, dont la destinée est si grande et si glorieuse, faut-il que vous naissiez en la puissance des ennemis de votre maison ? O Éternel ! veillez sur elle ; anges saints, rangez à l'entour vos escadrons invisibles, et faites la garde autour du berceau d'une princesse si grande et si délaissée. Elle est destinée au sage et va-leureux Philippes, et doit des princes à la France, dignes de lui, dignes d'elle et de leurs aïeux <sup>3</sup>. Dieu l'a protégée, Messieurs. Sa gouvernante <sup>4</sup>, deux ans après, tire ce précieux enfant des mains des rebelles ;

1. Imitation de deux passages de Tite-Live, que Bossuet cite en note : *Tum Maharbal : Vincere scis, Annibal, victoria uti nescis.* (Dec. I. lib. III.) — *Potiusdæ urbis Romæ. modo mentem non dari. modo fortunam.* (Lib. VI.)

2. Henriette-Anne, qui était présente à l'oraison funèbre, et qui elle-

même « devait être sitôt après le sujet d'un discours semblable ! »

3. Var. : et dignes de leurs aïeux. Henriette d'Angleterre, en mourant l'année suivante, ne laissa que des filles (Marie-Louise et Anne-Marie). Elle avait eu un fils ; mais il mourut en bas âge en 1666.

4. La comtesse de Morton. Elle

et quoique ignorant sa captivité, et sentant trop sa grandeur, elle se découvre elle-même; quoique refusant tous les autres noms, elle s'obstine à dire qu'elle est la Princesse, elle est enfin amenée auprès de la Reine sa mère, pour faire sa consolation durant ses malheurs, en attendant qu'elle fasse la félicité d'un grand prince et la joie de toute la France. Mais j'interromps l'ordre de mon histoire<sup>1</sup>. J'ai dit que la Reine fut obligée à se retirer de son royaume. En effet, elle partit des ports d'Angleterre à la vue des vaisseaux des rebelles, qui la poursuivaient de si près qu'elle entendait presque leurs cris et leurs menaces insolentes. O voyage bien différent de celui qu'elle avait fait sur la même mer, lorsque, venant prendre possession du sceptre de la Grand'Bretagne, elle voyait, pour ainsi dire, les ondes se courber sous elle, et soumettre toutes leurs vagues à la dominatrice des mers! Maintenant chassée, poursuivie par ses ennemis implacables, qui avaient eu l'audace de lui faire son procès, tantôt sauvée, tantôt presque prise, changeant de fortune à chaque quart d'heure, n'ayant pour elle que Dieu et son courage inébranlable, elle n'avait ni assez de vents ni assez de voiles pour favoriser sa fuite précipitée. Mais enfin elle arrive à Brest, où, après tant de maux, il lui fut permis de respirer un peu.

Quand je considère en moi-même les périls extrêmes et continuels qu'a couru[s] cette princesse, sur la mer et sur la terre, durant l'espace de près de dix ans, et que d'ailleurs je vois que toutes les entreprises sont inutiles contre sa personne, pendant que tout réussit d'une manière surprenante contre l'État, que puis-je penser autre chose, sinon que la Providence, autant attachée à lui conserver la vie qu'à renverser sa puissance, a voulu qu'elle survéquit<sup>2</sup> à ses grandeurs, afin qu'elle

réussit à amener en France la petite princesse, déguisée en garçon, sous le nom de Henri.

1. British Museum : récit.

2. *Survéquit*, forme préconisée par Vaugelas, et que donnent ici toutes les anciennes éditions, est moins de Bos-

suet. croyons-nous, que de ses imprimeurs. Nous ne l'avons jamais rencontrée dans ses manuscrits. En 1653, il disait : « il vécut » (*uescust*) ; « qu'il vécut » (*uescut*) ; en 1654 : « vécuissent » (*uescuissent*), etc (Cf. t. I<sup>er</sup>. p. 304, 328, 482). Grande était

pût survivre aux attachements de la terre, et aux sentiments d'orgueil qui corrompent d'autant plus les âmes qu'elles sont plus grandes et plus élevées ? Ce fut un conseil à peu près semblable qui abaissa autrefois David sous la main du rebelle Absalom. *Le voyez-vous, ce grand roi*, dit le saint et éloquent prêtre de Marseille<sup>1</sup>, *le voyez-vous seul, abandonné, tellement déchu dans l'esprit des siens, qu'il devient un objet de mépris aux uns, et, ce qui est plus insupportable à un grand courage, un objet de pitié aux autres ; ne sachant*, poursuit Salvien, *de laquelle de ces deux choses il avait le plus à se plaindre, ou de ce que Siba le nourrissait, ou de ce que Séméi avait l'insolence de le maudire ?* Voilà, Messieurs, une image, mais imparfaite, de la reine d'Angleterre, quand, après de si étranges humiliations, elle fut encore contrainte de paraître au monde, et d'étaler, pour ainsi dire, à la France même et au Louvre, où elle était née avec tant de gloire, toute l'étendue de sa misère. Alors elle put bien dire, avec le prophète Isaïe<sup>2</sup> : *Le Seigneur des armées a fait ces choses, pour anéantir tout le faste des grandeurs humaines et tourner en ignominie ce que l'univers a de plus auguste.* Ce n'est pas que la France ait manqué à la fille de Henri le Grand : Anne la magnanime, la pieuse, que nous ne nommerons jamais sans regret, la reçut d'une manière convenable à la majesté des deux reines. Mais les affaires du Roi ne permettant pas que cette sage régente pût proportionner le remède au mal, jugez de l'état de ces deux princesses. Henriette, d'un si grand cœur, est contrainte de demander du secours ; Anne, d'un si grand cœur, ne peut en donner assez. Si l'on eût pu avancer ces belles années dont nous admirons maintenant le cours glo-

la liberté que prenaient les imprimeurs avec les manuscrits. Ainsi l'édition des oraisons funèbres des deux Henriette, en 1671, prête à Bossuet des formes : *même, nôtre, vôtre*, etc., qu'il n'employait plus depuis plus de quinze ans, et d'autres, comme *cét* (avec accent) qu'il n'avait jamais employées. En 1689, autres fantaisies.

1. Salvien, dont Bossuet cite le

texte en note : *Dejectus usque in serorum suorum, quod grave est, contumeliam, vel. quod gravius, misericordiam ; ut vel Siba eum pasceret, vel ei maledicere Semei publice non timeret.* (De Gubern. Dei, lib. II, cap. v.)

2. Le texte latin en note : *Dominus exercituum cogitavit hoc, ut detraheret superbiam omnis gloriæ, et ad ignominiam deduceret universos inclytos terræ.* (XXIII, 9.)

rieux, Louis, qui entend de si loin les gémissements des chrétiens affligés<sup>1</sup> ; qui, assuré de sa gloire, dont la sagesse de ses conseils et la droiture de ses intentions lui répondent toujours, malgré l'incertitude des événements, entreprend lui seul la cause commune, et porte ses armes redoutées à travers des espaces immenses de mer et de terre, aurait-il refusé son bras à ses voisins, à ses alliés, à son propre sang, aux droits sacrés de la royauté, qu'il sait si bien maintenir ? Avec quelle puissance l'Angleterre l'aurait-elle vu invincible défenseur, ou vengeur présent de la majesté violée ! Mais Dieu n'avait laissé aucune ressource au roi d'Angleterre ; tout lui manque, tout lui est contraire. Les Écossais, à qui il se donne, le livrent aux parlementaires anglais, et les gardes fidèles<sup>2</sup> de nos rois trahissent le leur. Pendant que le Parlement d'Angleterre songe à congédier l'armée, cette armée, toute indépendante<sup>3</sup>, réforme elle-même à sa mode le Parlement, qui eût gardé quelques mesures, et se rend maîtresse de tout. Ainsi le Roi est mené de captivité en captivité<sup>4</sup> ; et la Reine remue en vain la France, la Hollande, la Pologne même et les puissances du Nord les plus éloignées. Elle ranime les Écossais, qui arment trente mille hommes ; elle fait avec le duc de Lorraine une entreprise pour la délivrance du Roi son seigneur, dont le succès paraît infaillible, tant le concert en est juste. Elle retire ses chers enfants, l'unique espérance de sa maison, et confesse à cette fois que, parmi les plus mortelles douleurs, on est encore capable de joie. Elle console le Roi, qui lui écrit, de sa prison même, qu'elle seule soutient son esprit, et qu'il ne faut craindre de lui aucune bassesse, parce que sans cesse il se souvient qu'il est à elle. O mère ! ô femme ! ô reine admirable et digne d'une meilleure fortune, si les fortunes de la terre étaient quelque chose ! enfin il faut céder à votre sort.

1. Allusion aux secours envoyés cette année même à Candie assiégée par les Turcs.

2. Une des quatre compagnies des gardes du corps du roi de France était entièrement composée d'Écossais.

3. Si Bossuet veut dire *tout à fait*

*indépendante*, par ironie, comme le pense M. Jacquinet. l'orthographe actuelle serait « tout indépendante. » Mais l'expression peut signifier *toute composée d'indépendants*, secte dont on a parlé plus haut.

4. Depuis juin 1647 jusqu'en janvier 1649, où il fut décapité.

Vous avez assez soutenu l'État, qui est attaqué par une force invincible et divine : il ne reste plus désormais, sinon que vous teniez ferme parmi ses ruines.

Comme une colonne, dont la masse solide paraît le plus ferme appui<sup>1</sup> d'un temple ruineux, lorsque ce grand édifice qu'elle soutenait fond sur elle sans l'abattre, ainsi la Reine se montre le ferme soutien de l'État, lorsque après en avoir longtemps porté le faix, elle n'est pas même courbée sous sa chute.

Qui cependant pourrait exprimer ses justes douleurs ? qui pourrait raconter ses plaintes ? Non, Messieurs, Jérémie lui-même, qui seul semble être capable d'égaliser les lamentations aux calamités, ne suffirait pas à de tels regrets. Elle s'écrie avec ce prophète : *Voyez, Seigneur, mon affliction : mon ennemi s'est fortifié, et mes enfants sont perdus. Le cruel a mis sa main sacrilège sur ce qui m'était le plus cher. La royauté a été profanée, et les princes sont foulés aux pieds*<sup>2</sup>. — *Laissez-moi, je pleurerai amèrement ; n'entreprenez pas de me consoler*<sup>3</sup>. — *L'épée*<sup>4</sup> *a frappé au dehors ; mais je sens en moi-même une mort semblable*<sup>5</sup>.

Mais, après que nous avons écouté ses plaintes, saintes Filles<sup>6</sup>, ses chères amies (car elle voulait bien vous nommer ainsi), vous qui l'avez vue si souvent gémir devant les autels de son unique protecteur, et dans le sein desquelles elle a versé les secrètes consolations qu'elle en recevait, mettez fin à ce discours, en nous racontant les sentiments chrétiens dont vous avez été

1. Var. : Comme on voit une colonne, ouvrage d'une antique architecture, qui paraît le plus ferme appui...

2. Les textes latins cités en note : *Facti sunt filii mei perditii. quoniam invaluit inimicus* (Lament., 1, 16.) — *Manum suam misit hostis ad omnia desiderabilia ejus* (Ibid., 10). — *Polluit regnum et principes ejus* (Ibid., 11, 2).

3. Un texte d'Isaïe est intercalé au milieu des extraits des Lamentations : *Recedite a me. amare flebo : nolite incumbere ut consolemini me* (XXII, 4).

4. Var. : Le glaive.

5. A la suite de ce texte d'Isaïe, cet autre, qui nous ramène aux Lamentations (qu'on désigne ordinairement ainsi : *Thren.* ; ici, nous reproduisons les indications de Bossuet) : *Foris interfecit gladius, et domi mors similis est* (Lament., 1, 20).

On a cent fois fait remarquer le tact parfait qui épargne à la fille de la victime et à tout l'auditoire l'évocation trop directe de si pénibles souvenirs : « tout est rappelé, rien n'est accusé : les images sanglantes restent voilées. » (*Édit. Jacquinet.*)

6. Les Visitandines, ou Filles de Sainte-Marie.

les témoins fidèles. Combien de fois a-t-elle en ce lieu remercié Dieu humblement de deux grandes grâces : l'une, de l'avoir fait chrétienne<sup>1</sup> ; l'autre, Messieurs, qu'attendez-vous ? Peut-être d'avoir rétabli les affaires du roi son fils ? Non : c'est de l'avoir fait reine malheureuse. Ha ! je commence à regretter les bornes étroites du lieu où je parle ! Il faut éclater, percer cette enceinte, et faire retentir bien loin une parole qui ne peut être assez entendue. Que ses douleurs l'ont rendue savante dans la science de l'Évangile, et qu'elle a bien connu la religion et la vertu de la croix, quand elle a uni le christianisme avec les malheurs ! Les grandes prospérités nous aveuglent, nous transportent, nous égarent, nous font oublier Dieu, nous-mêmes et les sentiments de la foi. De là naissent des monstres de crimes, des raffinements de plaisir, des délicatesses d'orgueil, qui ne donnent que trop de fondement à ces terribles malédictions, que Jésus-Christ a prononcées dans son Évangile : *Malheur à vous qui riez ! malheur à vous qui êtes pleins et contents du monde*<sup>2</sup> ! Au contraire, comme le christianisme a pris sa naissance de la croix, ce sont aussi les malheurs qui le fortifient. Là on expie ses péchés ; là on épure ses intentions ; là on transporte ses désirs de la terre au ciel ; là on perd tout le goût du monde, et on cesse de s'appuyer sur soi-même et sur sa prudence. Il ne faut pas se flatter ; les plus expérimentés dans les affaires font des fautes capitales. Mais que nous nous pardonnons aisément nos fautes, quand la fortune nous les pardonne ! et que nous nous croyons bientôt les plus éclairés et les plus habiles, quand nous sommes les plus élevés et les plus heureux ! Les mauvais succès sont les seuls maîtres qui peuvent nous reprendre utilement, et nous arracher cet aveu d'avoir failli, qui coûte tant à notre orgueil. Alors, quand les malheurs nous ouvrent les yeux, nous repassons avec amertume sur tous nos faux pas ; nous nous

1. Sur cette syntaxe, voy. d'autres exemples dans les sermons des années précédentes : t. II, p. 133 et 398 ; t. III, p. 286 ; t. IV, p. 275. — Il y en a un autre exemple dans la

phrase suivante. Cf. dans la notice la citation de Mme de Motteville.

2. Le latin en note : *Væ... qui ridetis... ! Væ vobis qui saturati estis !*... (Luc., vi, 25.)

trouvons également accablés de ce que nous avons fait, et de ce que nous avons manqué de faire ; et nous ne savons plus par où excuser cette prudence présomptueuse qui se croyait infailible. Nous voyons que Dieu seul est sage ; et en déplorant vainement les fautes qui ont ruiné nos affaires, une meilleure réflexion nous apprend à déplorer celles qui ont perdu notre éternité, avec cette singulière consolation, qu'on les répare quand on les pleure.

Dieu a tenu douze ans sans relâche, sans aucune consolation de la part des hommes, notre malheureuse reine (donnons-lui hautement ce titre, dont elle a fait un sujet d'actions de grâces), lui faisant étudier sous sa main ces dures, mais solides leçons. Enfin, fléchi par ses vœux et par son humble patience, il a rétabli la maison royale. Charles II est reconnu, et l'injure des rois a été vengée. Ceux que les armes n'avaient pu vaincre, ni les conseils ramener <sup>1</sup>, sont revenus tout à coup d'eux-mêmes : déçus par leur liberté, ils en ont à la fin détesté l'excès, honteux d'avoir eu tant de pouvoir <sup>2</sup>, et leurs propres succès leur faisant horreur. Nous savons que ce prince magnanime eût pu hâter ses affaires en se servant de la main de ceux qui s'offraient à détruire la tyrannie par un seul coup. Sa grande âme a dédaigné ces moyens trop bas. Il a cru qu'en quelque état que fussent les rois, il était de leur majesté de n'agir que par les lois ou par les armes. Ces lois, qu'il a protégées, l'ont rétabli presque toutes seules : il règne paisible et glorieux sur le trône de ses ancêtres, et fait régner avec lui la justice, la sagesse et la clémence <sup>3</sup>.

Il est inutile de vous dire combien la Reine fut consolée par ce merveilleux événement ; mais elle avait appris par ses malheurs à ne changer pas dans un si grand changement de son état <sup>4</sup>. Le monde une fois

1. British Museum : et que les conseils n'avaient pu ramener.

2. Honteux d'avoir tant pu.

3. L'histoire n'a pas tant d'indulgence pour un prince frivole et dissolu. Mais, au début de son règne, il s'était fait une réputation telle, que ce qui donna le plus d'émulation à Louis XIV pour s'appliquer aux

affaires du gouvernement, ce furent, selon Mme de Motteville, « les grandes louanges qu'il entendait lui donner sur la manière dont il gouvernait son royaume. »

4. Bossuet avait dit à Henriette elle-même, dès l'époque du rétablissement de son fils sur le trône : « Grande et auguste reine, en la-



banni n'eut plus de retour dans son cœur. Elle vit avec étonnement que Dieu, qui avait rendu inutiles tant d'entreprises et tant d'efforts, parce qu'il attendait l'heure qu'il avait marquée, quand elle fut arrivée, alla prendre, comme par la main, le roi son fils pour le conduire à son trône. Elle se soumit plus que jamais à cette main souveraine, qui tient du plus haut des cieus les rênes de tous les empires<sup>1</sup>; et, dédaignant les trônes qui peuvent être usurpés, elle attacha son affection au royaume où l'on ne craint point d'avoir des égaux<sup>2</sup>, et où l'on voit sans jalousie ses concurrents. Touchée de ces sentiments, elle aima cette humble maison<sup>3</sup> plus que ses palais. Elle ne se servit plus de son pouvoir que pour protéger la foi catholique, pour multiplier ses aumônes, et pour soulager plus abondamment les familles réfugiées de ses<sup>4</sup> trois royaumes et tous ceux qui avaient été ruinés pour la cause de la religion, ou pour le service du Roi.

Rappelez en votre mémoire avec quelle circonspection elle ménageait le prochain, et combien elle avait d'aversion pour les discours empoisonnés de la médisance. Elle savait de quel poids est, non seulement la moindre parole, mais le silence même des princes; et combien la médisance se donne d'empire, quand elle a osé seulement paraître en leur auguste présence. Ceux qui la voyaient attentive à peser toutes ses paroles, jugeaient bien qu'elle était sans cesse sous la vue de Dieu, et que, fidèle imitatrice de l'institut de Sainte-Marie, jamais elle ne perdait la sainte présence de la majesté divine. Aussi rappelait-elle souvent ce précieux souvenir par l'oraison et par la lecture du livre de *l'Imitation de Jésus*, où elle apprenait à se conformer

quelle Dieu a montré de nos jours un spectacle si surprenant de toutes les révolutions des choses humaines, et qui seule n'êtes point changée au milieu de tant de changements... » (Voy. l'allocution entière, t. III, p. 481-482.)

1. Bossuet, qui se souvenait tout à l'heure de ses *Sermons*, se souviendra de cette phrase dans un passage célèbre du *Discours sur*

*l'Histoire universelle*: « Dieu tient du plus haut des cieus les rênes de tous les royaumes... » (III<sup>e</sup> part., ch. VIII.)

2. En note, le texte de saint Augustin, qui a inspiré cette pensée: *Plus amant illud regnum in quo non timent habere consortes.* (De Civit. Dei, lib. V, cap. XXIV.)

3. La Visitation de Chaillot.

4. Édit. de 1689 et de 1691: ces.

au véritable modèle des chrétiens. Elle veillait sans relâche sur sa conscience. Après tant de maux et tant de traverses, elle ne connut plus d'autres ennemis que ses péchés. Aucun ne lui sembla léger : elle en faisait un rigoureux examen, et, soigneuse de les expier par la pénitence et par les aumônes, elle était si bien préparée, que la mort n'a pu la surprendre, encore qu'elle soit venue sous l'apparence du sommeil<sup>1</sup>. Elle est morte, cette grande reine ; et par sa mort elle a laissé un regret éternel, non seulement à Monsieur et à Madame, qui, fidèles<sup>2</sup> à tous leurs devoirs, ont eu pour elle des respects si soumis, si sincères, si persévérants, mais encore à tous ceux qui ont eu l'honneur de la servir ou de la connaître. Ne plaignons plus ses disgrâces, qui font maintenant sa félicité. Si elle avait été plus fortunée, son histoire serait plus pompeuse, mais ses œuvres seraient moins pleines ; et avec des titres superbes, elle aurait peut-être paru vide devant Dieu. Maintenant qu'elle a préféré la croix au trône, et qu'elle a mis ses malheurs au nombre des plus grandes grâces, elle recevra les consolations qui sont promises à ceux qui pleurent<sup>3</sup>. Puisse donc ce Dieu de miséricorde accepter ses afflictions en sacrifice agréable ! Puisse-t-il la placer au sein d'Abraham ; et, content de ses maux, épargner désormais à sa famille et au monde de si terribles leçons !

1. L'expression si simple et si douce de l'orateur convient également à l'hypothèse d'une défaillance durant un sommeil naturel, et à celle d'une torpeur causée par un narco-

tique imprudemment administré.

2. British Museum : qui, étant fidèles.

3. Matth., v, 5.

SERMON SUR L'ENDURCISSEMENT.

Premier dimanche, 1<sup>er</sup> décembre 1669.

Dans son premier Avent à la Cour, en 1665, Bossuet avait prêché *sur le Jugement dernier*. Il ne traite pas le même sujet en 1669. Cependant il ne se fait pas scrupule de revenir, dans le premier point, à la démonstration si puissante, qu'il fortifie encore dans le détail, de l'athéisme pratique, qui consiste dans l'oubli de Dieu. Mais il change à dessein le plan général de l'œuvre. Toujours préoccupé des besoins spirituels de son auditoire, et surtout de la conversion, alors si nécessaire, du principal auditeur, maintenant qu'il n'est plus temps de chercher comme autrefois à prévenir le scandale (il s'est affiché avec impudence dans les décrets de légitimation de 1667), l'orateur chrétien va combattre résolûment l'endurcissement dans le péché.

La convenance du sujet, la progression de l'éloquence, la beauté même du manuscrit<sup>1</sup>, du moins dans les pages mises au net, tout confirme la date que nous avons assignée à ce discours. D'ailleurs, le doute n'est plus possible, depuis qu'on a trouvé l'original du *Tunc videbunt*, qui porte, de la main de Bossuet, comme nous l'avons dit jadis, la date de 1665. On rencontrera dans le second point une allusion incidente à la mort récente de la reine d'Angleterre.

*Hora est jam nos de somno  
surgere.*

Il est temps désormais que nous  
nous réveillions de notre sommeil.

(Rom., XIII, 11.)

Le croira-t-on, si je le dis, que presque toute la nature humaine est endormie, et qu'au milieu [de] cette action<sup>2</sup> si vive et si empressée qui paraît principalement à la Cour, la plupart<sup>3</sup> languissent au dedans du cœur dans une mortelle léthargie ? Nul ne veille véritablement, que celui qui est attentif à son salut. Et s'il est ainsi, Chrétiens, qu'il y en a dans cet auditoire qu'un

1. Ms. fr. 12821, f<sup>os</sup> 96-123. — In-4, avec moitié de marge.

2. Var. : que dans ces éternels empressements et dans cette action

continue — que parmi ces empressements et dans cette activité...

3. Var. : les hommes. — Anciennes édit. : la plupart des hommes.

profond sommeil appesantit ! qu'il y en a qui en prêtant l'oreille <sup>1</sup> n'entendent pas, et ne voient pas en ouvrant les yeux, et qui peut-être <sup>2</sup> ne se réveilleront pas encore <sup>3</sup> à mon discours ! C'est l'intention de l'Église de les tirer aujourd'hui de ce pernicieux assoupissement. C'est pourquoi elle nous lit <sup>4</sup>, dans les saints mystères de ce jour, l'histoire du jugement dernier <sup>5</sup>, lorsque la nature, étonnée de la majesté de Jésus-Christ, rompra tout le concert de ses mouvements, et qu'on entendra un bruit tel qu'on peut se l'imaginer parmi de si grandes ruines <sup>6</sup> et dans un renversement si effroy[able]. Quiconque ne s'éveille pas <sup>7</sup> à ce bruit terrible est <sup>8</sup> trop profondément assoupi, et il dort d'un sommeil de mort. Toutefois, si nous y sommes sourds, l'Église, pour nous exciter davantage, fait encore retentir à nos oreilles la parole <sup>9</sup> de l'Apôtre. Le grand Paul mêle sa voix <sup>10</sup> au bruit confus de l'univers, et nous dit d'un ton éclatant <sup>11</sup> : « O fidèles, l'heure est venue de vous <sup>12</sup> éveiller : *Hora est jam nos de somno surgere* ». Ainsi je ne crois pas quitter l'Évangile, mais en prendre l'intention et l'esprit, quand j'interprète l'épître que l'Église lit en ce jour <sup>13</sup>. Fasse celui pour qui je parle, que j'annonce avec tant de force ses menaces et ses jugements, que ceux qui dorment dans leurs péchés se réveillent et se convertissent ! C'est la grâce que je lui demande par les prières de la sainte Vierge. [Ave.]

[P 1] C'est une vérité constante que l'Écriture a établie et que l'expérience a justifiée, que la cause de

1. Var. : en écoutant.

2. Anciennes édit. : et qui peut-être malheureusement. — Cet adjectif est souligné. c'est-à-dire effacé, ainsi que M. Gazier l'a bien compris dans son édition critique (*Choix de Sermons...*, p. 325). Le mot était d'ailleurs inachevé.

3. Var. : peut-être encore ne se réveilleront pas.

4. Var. : elle nous fait écouter.

5. Var. : tout ce qui accompagnera — précédera — le jugement dernier.

6. Var. : dans de si effroyables ruines. — Édit. : et dans un renversement si affreux. Ce dernier mot est

une erreur de lecture (*effroy[able]*), en abrégé).

7. Var. : n'est pas réveillé.

8. Première rédaction : il est. — Le pronom est ensuite effacé.

9. Var. : la voix.

10. Première rédaction : une voix humaine. — Cet adjectif est effacé.

11. Anciennes édit. : éclatant et ferme. — Ces deux mots sont retranchés.

12. Anciennes édit. : nous. — Le texte de saint Paul semblait autoriser cette leçon. Mais *vous* du manuscrit revient au même, en définitive.

13. Var. : aujourd'hui.

tous les crimes et de tous les malheurs de la vie humaine, c'est le défaut d'attention et de vigilance. Si les justes tombent si souvent <sup>1</sup> après une longue persévérance, c'est qu'ils s'endorment dans la vue de leurs bonnes œuvres. Ils pensent avoir vaincu tout à fait leurs mauvais désirs : la confiance qu'ils ont en ce calme fait qu'ils abandonnent le gouvernail, c'est-à-dire qu'ils perdent <sup>2</sup> l'attention à eux-mêmes et à la prière. Ainsi ils périssent misérablement, et, pour avoir cessé de veiller, ils perdent en un moment tout le fruit de tant de travaux. Mais si l'attention et la vigilance est si nécessaire aux justes pour prévenir leur chute funeste, combien en ont besoin les pécheurs pour s'en relever, et pour réparer leurs ruines <sup>3</sup> ! C'est pourquoi, de tous les préceptes que le Saint-Esprit a donnés aux hommes, il n'y en a aucun que le Fils de Dieu ait répété si [p. 2] souvent, que les saints apôtres [aient] inculqué avec plus de force que celui <sup>4</sup> de veiller sans cesse. Toutes les épîtres, tous les évangiles, toutes les pages de l'Écriture sont pleines de ces paroles : *Veillez, priez, prenez garde, soyez prêts à toutes les heures, parce que vous ne savez pas à laquelle viendra le Seigneur* <sup>5</sup>. En effet, faute de veiller à <sup>6</sup> notre salut et à notre conscience, notre ennemi, qui n'est que trop vigilant, et nos passions, qui ne sont que trop attentives à leurs objets, nous surprennent, nous emportent <sup>7</sup>, nous mettent entièrement sous le joug, et traînent nos âmes captives devant le redoutable tribunal de Jésus-Christ, avant que nous ayons seulement songé à en prévenir les rigueurs par la pénitence. C'est ce dangereux assoupissement que craignait le divin Psalmiste, lorsqu'il faisait cette prière : *Éclairez mes yeux, ô Seigneur ! de peur que je ne m'endorme dans la mort* <sup>8</sup>. C'est pour pré-

1. Var. : perdent si souvent la grâce. — Les anciens éditeurs mettaient l'un et l'autre dans le texte. M. Gazier renvoie (« si souvent ») dans la variante.

2. Var. : abandonnent le gouvernail ; ils perdent...

3. Ces cinq mots sont une heureuse addition interlinéaire.

4. Var. : celui que le Fils de Dieu

a répété le plus souvent, celui que les saints et les apôtres ont inculqué — pressé — avec plus de force, c'est celui.

5. Matth., XXIV, 42 ; XXV, 13 ; Marc., XIII, 33 ; Luc., XII, 40 ; XXI, 34 ; Rom., XIII, 12 ; Ephes., VI, 18...

6. Var. : sur.

7. Var. : nous aveuglent.

8. Ps. XII, 4.

venir l'effet de cette mortelle léthargie que l'Apôtre nous dit aujourd'hui : *Mes Frères, l'heure est venue de vous réveiller de votre* [p. 3] *sommeil*; et moi, pour suivre ses intentions, je combattrai tout ensemble le sommeil et la langueur; le sommeil qui vous<sup>1</sup> rend insensibles; la langueur qui, vous empêchant de vous éveiller tout à fait et de vous lever promptement, vous replonge de nouveau dans le sommeil. [Je] vous montrerai en deux points, premièrement, Chrétiens, que ceux-là sont trop nonchalamment et trop malheureusement endormis, qui ne pensent pas à Dieu ni à sa justice; secondement, que l'heure est venue de nous réveiller de ce sommeil, et que cette heure, c'est l'heure même où nous sommes<sup>2</sup>, et celle où je vous excite et où je vous parle. Ainsi, après avoir éveillé ceux qui dorment dans leurs péchés, je tâcherai<sup>3</sup> de vaincre les délais de ceux qui disputent trop longtemps avec leur paresse. Voilà simplement et en peu de mots le partage de mon discours. Donnez-moi du moins vos attentions<sup>4</sup> dans un discours où il s'agit de l'attention elle-même.

### Premier Point.

Afin que personne ne croie que ce soit un crime léger de ne penser pas à Dieu, ou d'y penser sans considérer combien c'est une chose terrible de tomber entre ses mains, j'entreprends de vous faire voir que ce crime est une espèce d'athéisme.

« *Dixit insipiens in corde suo : Non est Deus*, dit le psaume LII : L'insensé a dit en son cœur, il n'y a point de Dieu. » Les saints Pères nous enseignent que nous pouvons nous rendre coupables en plusieurs façons de cette erreur insensée<sup>5</sup>. Il y a en [p. 4] premier lieu les

1. Anciennes édit. : nous rend... nous empêchant, etc. — La différence d'écriture entre *nous* et *vous* (*vous*) est quelquefois bien légère.

2. Édit. : où nous sommes *présentement*. — Cet adverbe fait partie de la *rar.* : « qui se passe présentement — à présent. »

3. Var. : je tâcherai ensuite.

4. Var. : le partage de mon dis-

cours et le sujet de vos attentions.

5. Note marginale : Athées par erreur, par volonté, par oubli. — Anciennes édit. : en plusieurs façons de cette erreur insensée, par erreur, par volonté, par oubli. — Toujours le même système, d'entasser dans le texte les notes, les variantes et jusqu'aux résumés, quand il s'en rencontre.

athées et les libertins, qui disent ouvertement que les choses vont au hasard et à l'aventure, sans ordre, sans gouvernement, sans conduite supérieure : insensés, qui, dans l'empire de Dieu, parmi ses ouvrages, parmi ses bienfaits, osent dire qu'il n'est pas, et ravir l'être à celui par lequel subsiste toute la nature ! La terre porte peu de tels monstres ; les idolâtres même [s] et les infidèles les ont en horreur ; et lorsque dans la lumière du christianisme on en découvre quelqu'un, on en doit estimer la rencontre malheureuse et abominable. Mais que l'homme sensuel <sup>1</sup> prenne garde que Dieu ne le livre tellement à la tyrannie des sens, qu'à la fin il vienne à croire que ce qui n'est pas sensible n'est pas réel, et que ce qu'on ne voit ni on ne touche pas <sup>2</sup>, n'est qu'une ombre et un fantôme, [et] que les idées sensibles prenant le dessus, toutes les autres ne paraissent douteuses ou tout à fait vaines. Car c'est là que sont conduits insensiblement ceux qui laissent dominer les sens et ne pensent qu'à les satisfaire.

On en voit d'autres, dit le docte Théodoret <sup>3</sup>, qui ne viennent pas jusqu'à cet excès de nier la [p. 5] Divinité, mais qui, pressés et incommodés dans leurs passions dérégées par ses lois qui les contraignent, par ses menaces qui les étonnent, par la crainte de ses jugements qui les trouble, désireraient que Dieu ne fût pas ; bien plus, ils voudraient pouvoir croire que Dieu n'est qu'un nom, ils voudraient <sup>4</sup> pouvoir réduire au néant cette source féconde de l'être, et disent dans leur cœur, non par persuasion, mais par désir : « *Non est Deus : Il n'y a point de Dieu.* » « Ingrats et insensés, dit saint Augustin, qui, parce qu'ils sont dérégés, voudraient détruire la règle, et souhaitent qu'il n'y ait ni lois ni justice : *Qui dum nolunt esse justii, nolunt esse*

1. Anciennes édit. : Mais que l'homme de plaisir, sensuel, qui laisse dominer les sens et ne songe qu'à les satisfaire, prenne garde que Dieu ne le livre tellement à leur tyrannie...

— Var. : Mais que l'homme de plaisir, qui laisse dominer... (*ut supra*).

2. Édit. : ce qu'on ne voit ni ne

touche. — Rajustissement du texte de l'auteur.

3. *In Ps.* LIII.

4. Les anciens éditeurs renvoyaient à la suite de la phrase cette belle addition : M. Gazier lui a assigné sa place véritable. — Var. : ils voudraient anéantir...

*veritatem qua damnantur injusti*<sup>1</sup>. » Je laisse encore ceux-ci, et je veux croire qu'aucuns de mes auditeurs<sup>2</sup> ne sont si dépravés et si corrompus. Je viens à une troisième manière de dire que Dieu n'est pas, de laquelle nous ne pourrons pas nous excuser.

Voici le principe que je pose. Ce à quoi nous ne daignons penser est comme nul à notre égard. Ceux-là donc disent en leur cœur que Dieu n'est [p. 6] pas, qui ne le jugent pas digne qu'on pense à lui sérieusement : à peine sont-ils attentifs à sa vérité quand on prêche, à sa majesté quand on sacrifie, à sa justice quand il frappe, à sa bonté quand il donne<sup>3</sup> ; enfin, qui le comptent tellement pour rien, qu'ils pensent en effet n'avoir rien à craindre, tant qu'ils n'ont que lui pour témoin. Qui de nous n'est pas de ce nombre ? Qui n'est pas arrêté dans ses entreprises<sup>4</sup> par la rencontre d'un homme qui n'est pas de son secret ni de sa cabale<sup>5</sup> ? et cependant ou nous méprisons, ou nous oublions<sup>6</sup> le regard de Dieu ! N'apportons pas ici l'exemple de ceux qui roulent en leur esprit quelque vol ou quelque meurtre : tout ce qu'ils rencontrent les trouble, et la lumière du jour et leur ombre propre leur fait peur ; ils ont peine à porter eux-mêmes l'horreur de leur funeste secret, et ils vivent cependant dans une souveraine tranquillité des regards de Dieu. Laissons ces tragiques attentats ; disons ce qui se voit tous les jours. [p. 7] Quand vous déchirez en secret ceux<sup>7</sup> que vous caressez en public ; quand vous les percez de cent plaies mortelles par les coups incessamment redoublés de votre dangereuse langue ; quand vous mêlez artificieusement le vrai et le faux pour donner de la vraisemblance à vos histoires malicieuses ; quand vous violez le sacré dépôt du secret qu'un ami trop simple a versé tout entier dans votre cœur, et que vous faites servir à vos intérêts sa confiance, qui vous obligeait à

1. *In Joan.*, tract. xc, n. 3. — Ce texte est en marge. Rien à en conclure, la page étant une mise au net, où l'auteur imite les imprimés du temps.

2. Var. : qu'il n'y a aucun (corrigé : aucuns) — qu'il y a peu — de mes auditeurs qui soient ...

3. Var. : quand il est favorable.

4. Var. : dans une action malhonnête.

5. Var. : de notre secret ni de notre cabale.

6. Var. : Et cependant de quel front savons-nous soutenir... ?

7. Var. : celui.



penser aux siens ; combien de précautions<sup>1</sup> pour ne point paraître ! combien regardez-vous à droit et à gauche<sup>2</sup> ! Et si vous ne voyez pas de témoin qui puisse vous reprocher<sup>3</sup> votre lâcheté dans le monde, si vous avez tendu vos pièges si subtilement qu'ils soient imperceptibles aux regards humains, vous dites : Qui nous a vus ? *Narraverunt ut absconderent laqueos ; dixerunt : [p. 8] Quis videbit eos<sup>4</sup> ?* comme dit le divin Psalmiste. Vous ne comptez<sup>5</sup> donc pas parmi les voyants celui qui habite aux cieux ? Et cependant entendez<sup>6</sup> le même Psalmiste : « Quoi ! celui qui a formé l'oreille n'écoute-t-il pas ? et celui qui a fait les yeux est-il aveugle ? *Qui plantavit aurem non audiet, aut qui finavit oculum non considerat<sup>7</sup> ?* » Pourquoi ne songez-vous pas qu'il est tout vue, tout ouïe, tout intelligence ; que vos pensées lui parlent, que votre cœur lui découvre tout<sup>8</sup>, que votre propre conscience est sa surveillante et son témoin contre vous-mêmes ? Et cependant sous ces yeux si vifs, sous ces regards si perçants, vous jouissez sans inquiétude du plaisir d'être caché : vous vous abandonnez à la joie et vous vivez en repos<sup>9</sup> parmi vos délices criminelles, sans songer que celui qui vous les défend, et qui vous en a laissé tant d'innocentes, viendra quelque jour<sup>10</sup> inopinément troubler vos plaisirs d'une manière terrible par les rigueurs de son jugement. [p.9] N'est-ce pas manifestement le compter pour rien, et « dire en son cœur insensé : Il n'y a point de Dieu ? *Dixit insipiens in corde suo : Non est Deus<sup>11</sup>.* »

Quand je recherche les causes profondes d'un si prodigieux oubli, et que je considère en moi-même d'où

1. Anciennes édit. : combien *prenez-vous* de précautions... — Le verbe et son sujet sont retranchés au manuscrit.

2. Locution que nous avons plusieurs fois rencontrée. M. Gazier seul la donne, en la justifiant. Les anciennes éditions portent : « à droite et à gauche. »

3. Correction de « qui vous puisse reprocher. »

4. Ps. LXIII, 6.

5. Var. : comprenez.

6. Var. : écoutez.

7. Ps. XCIII, 9.

8. Var. : lui dit tout. — C'était le texte de 1665.

9. Ces cinq mots sont une addition interlinéaire.

10. M. Gazier renvoie ces deux mots dans les notes, comme variante d'*inopinément*. Nous ne croyons pas que cet adverbe soit destiné à les remplacer. Ce qu'il remplace, ce sont ces derniers mots de la phrase, maintenus si mal à propos dans le texte, avant M. Gazier : « lorsque vous l'attendrez le moins. »

11. Ps. LII, 1. Cf. XIII, 1.

vient<sup>1</sup> que l'homme, si sensible à ses intérêts et si attentif à ses affaires, perd néanmoins de vue si facilement la chose du monde la plus nécessaire, la plus redoutable et la plus présente, c'est-à-dire Dieu et sa justice, voici ce qui me vient en la pensée. Je trouve que notre esprit, dont les bornes sont si étroites, n'a pas une<sup>2</sup> assez vaste compréhension pour s'étendre hors de son enceinte<sup>3</sup> : c'est pourquoi il n'imagine vivement que ce qu'il ressent en lui-même, et nous fait juger des choses qui nous environnent, par [p. 10] notre propre disposition. Celui qui est en colère croit que tout le monde est ému de l'injure que lui seul ressent, quoiqu'il<sup>4</sup> en fatigue toutes les oreilles. On voit que le paresseux, qui laisse aller toutes choses avec nonchalance, ne s'imagine jamais combien vive est l'activité de ceux qui attaquent sa fortune. Pendant qu'il dort à son aise et qu'il se repose, il croit que tout dort avec lui, et n'est réveillé que par le coup. C'est une illusion semblable, mais bien plus universelle, qui persuade à tous les pécheurs que, pendant qu'ils languissent dans l'oisiveté, dans le plaisir, dans l'impénitence, la justice divine languit aussi, et qu'elle est tout à fait endormie. Parce qu'ils ont oublié Dieu, ils pensent aussi que Dieu les oublie : *Dixit enim in corde suo : Oblitus est Deus*<sup>5</sup>. Mais leur erreur est extrême : si Dieu se tait quelque temps, il ne se taira pas toujours. « Je veillerai<sup>6</sup>, dit-il, sur les pécheurs, pour leur mal et non pour leur bien : *Vigilabo super eos in malum et non in bonum*<sup>7</sup> ». *Je me suis tu, dit-il ailleurs*<sup>8</sup> ; *j'ai gardé le silence, j'ai été patient : j'éclaterai tout à coup. Longtemps j'ai retenu ma colère dans mon sein ; à la fin, j'enfanterai*<sup>9</sup> ; *je dissiperai mes ennemis, [p. 11] et les envelopperai tous ensemble dans une même vengeance.*

1. Première rédaction : et d'où vient... — L'addition supprime une anacoluthe. — A partir de cette phrase, la rédaction de 1669 diffère complètement de celle de 1665.

2. Ms. : nn (Lapsus).

3. Cette fin de phrase remplace : « hors de soi-même. » effacé.

4. Var. : pendant qu'il en fatigue... — Texte des anciennes éditions.

5. Ps. x (Heb.), 11.

6. Var. : Je m'éveillerai contre... — Le dernier mot effacé.

7. Jerem., XLIV, 27.

8. Is., XLII, 14.

9. Belle addition marginale (*Longtemps*), inspirée par le texte cité en marge : *Tacui semper, silui, patiens fui; sicut parturiens loquar, dissipabo et absorbebo simul* (Is., XLII, 14).

Par conséquent, Chrétiens, ne prenons [pas] son silence pour un aveu, ni sa patience pour un pardon, ni sa longue dissimulation pour un oubli, ni sa bonté pour une faiblesse. Il attend parce qu'il est miséricordieux : et si l'on méprise ses miséricordes, souvent il attend encore et ne presse pas sa vengeance, parce qu'il sait que ses mains sont inévitables. Comme un roi <sup>1</sup> qui sent son trône affermi et sa puissance établie, apprend qu'il se machine dans son État des desseins de révolte <sup>2</sup> (car il est malaisé de tromper un roi qui a les yeux ouverts et qui veille) : il pourrait étouffer dans sa naissance cette cabale découverte ; mais, assuré de lui-même et de sa propre puissance, il est bien aise de voir jusqu'où iront les téméraires complots de ses sujets infidèles, et ne précipite pas sa juste vengeance, jusqu'à ce qu'ils soient parvenus au terme fatal où il a résolu de les arrêter : ainsi, et à plus forte raison, ce Dieu tout-puissant, [p. 12] qui du centre de son éternité développe tout l'ordre des siècles, sage dispensateur des temps devant <sup>3</sup> l'origine des choses, n'a rien à précipiter. Ceux-là se hâtent et se précipitent, dont les conseils sont dominés par la rapidité des occasions <sup>4</sup> et par la fortune. Il n'en est pas ainsi du Tout-Puissant <sup>5</sup>. Les pécheurs sont sous ses yeux et sous sa main. Il sait le temps qu'il leur a donné pour se repentir, et celui où il les attend pour les confondre. Cependant qu'ils mêlent le ciel et la terre pour se cacher <sup>6</sup> dans la confusion de toutes choses ; que ces femmes infidèles et ces hommes corrompus et corrupteurs se couvrent eux-mêmes, s'ils peuvent, de toutes les ombres de la nuit ; que ceux <sup>7</sup> qui s'entendent si bien pour conspirer à leur perte enve-

1. Semblable à celui qui nous honore de son audience. « Ces mots, qui désignent que ce sermon a dû être prêché devant le Roi, sont effacés au manuscrit » (Note de Deforis).

2. Var. : qu'il se fait contre son État de secrets desseins... — qu'il se machine de secrètes pratiques contre son service. — Correction soulignée (effacée).

3. Var. : qui a fait la destination de tous les moments devant...

4. Var. : par les occasions.

5. Cette phrase et la précédente sont une addition marginale, que Lachat ne donne que dans les notes.

6. Anciennes édit. : s'ils pouvaient. — Effacé. Ces trois mots appartiennent à une *première rédaction* « pour se sauver, s'ils pouvaient, dans la confusion .. »

7. Première rédaction : de la nuit, et s'enveloppent .. — Ici encore, Lachat relègue en note l'addition, en supprimant *et*, nécessaire cependant avant le remaniement.

loppent leur intelligence<sup>1</sup> dans l'obscurité d'une intrigue impénétrable : ils seront découverts au jour arrêté ; leur cause sera portée devant le tribunal de Jésus-Christ, où leur conviction ne pourra être éludée par aucune excuse, [p. 13] ni leur peine retardée par aucunes plaintes.

Mais j'ai à vous découvrir de plus profondes vérités. Je ne prétends pas seulement faire appréhender aux pécheurs les rigueurs du jugement dernier, ni les supplices insupportables du siècle à venir. De peur que le repos où ils sont dans la vie présente ne serve à nourrir en leur cœur aveugle et impénitent l'espérance de l'impunité, le Saint-Esprit nous enseigne<sup>2</sup> que leur repos même est une peine. Pécheurs, soyez ici attentifs. Voici une nouvelle manière de se venger, qui n'appartient qu'à Dieu seul : c'est de laisser ses ennemis en repos, et de les punir davantage par leur endurcissement et par leur sommeil léthargique, que s'il exerçait sur eux un châtiment exemplaire. Il est donc vrai, Chrétiens, qu'il arrive<sup>3</sup> souvent qu'à force d'être irrité, Dieu renferme en lui-même toute sa colère ; en sorte que les [p. 14] pécheurs, étant étonnés eux-mêmes de leurs longues prospérités et du cours fortuné de leurs affaires, s'imaginent n'avoir rien à craindre et ne sentent plus aucun trouble dans leur conscience. Voilà ce pernicieux assoupissement, voilà ce sommeil de mort dont j'ai déjà tant parlé. C'est, mes Frères, le dernier fléau que Dieu envoie à ses ennemis, c'est le comble de tous les malheurs, c'est la plus prochaine disposition à l'impénitence finale et à la ruine dernière et irrémédiable<sup>4</sup>. Pour l'entendre, il faut remarquer que c'est une excellente maxime des saints docteurs, « qu'autant que les pécheurs sont rigoureux censeurs de leurs vices, autant Dieu se relâche en leur faveur de la sévérité de ses jugements : *In quantum non peperceris tibi, in tantum tibi Deus, crede, parcat*<sup>5</sup>. » [p. 15] En effet, comme il est écrit que Dieu aime la justice et déteste l'iniquité, tant qu'il y a quelque chose en nous qui crie

1. *Intelligence*, amitié, accord.

2. Var. : j'entends de leur faire voir...

3. Var. : Je dis donc qu'il arrive.

4. Var. : inévitable.

5. Tertull., *de Pœnit.*, n. 10.

contre les péchés et qui s'élève <sup>1</sup> contre les vices, il y a aussi quelque chose qui prend le parti de Dieu; et c'est une disposition favorable pour <sup>2</sup> le réconcilier avec nous. Mais dès que <sup>3</sup> nous sommes si malheureux que d'être tout à fait d'accord avec nos péchés, dès que, par le plus indigne des attentats, nous en sommes venus à ce point que d'abolir en nous-mêmes la sainte vérité de Dieu, l'impression de son doigt et de ses lumières, la marque de sa justice souveraine, en renversant cet auguste tribunal de la conscience qui condamnait toutes les crimes, c'est alors que l'empire de Dieu est détruit, que l'audace de la rébellion est consommée, et que nos maux n'ont presque plus de remède <sup>4</sup>. C'est pourquoi ce grand Dieu vivant, [p. 16] qui sait que le souverain bonheur, c'est <sup>5</sup> de le servir et de lui plaire, et que ce qui reste de meilleur à ceux qui se sont éloignés de lui par leurs crimes, c'est d'être troublés et inquiétés du malheur de lui avoir déplu; après qu'on a méprisé longtemps ses grâces, ses inspirations, ses miséricordieux <sup>6</sup> avertissements et les coups par lesquels il nous a frappés de temps en temps, non encore pour nous punir à toute rigueur, mais seulement pour nous réveiller, prend enfin cette dernière résolution pour se venger des hommes ingrats et trop insensibles: il retire ses saintes lumières, il les aveugle, il les endurecit; et, leur laissant oublier ses divins préceptes, il fait qu'en même temps ils oublient et leur salut et eux-mêmes. Encore que cette doctrine paraisse assez établie sur l'ordre des jugements de Dieu, [p. 17] il faut que je vous montre dans son Écriture le progrès d'un si grand mal <sup>7</sup>. Le prophète Isaïe nous le représente tenant en sa main une coupe, qu'il appelle la coupe de sa colère <sup>8</sup>: *Bibisti de manu Domini calicem iræ ejus* <sup>9</sup>. Elle est, dit-il, remplie d'un breuvage qu'il veut faire boire aux

1. Anciennes édit. : et s'élève.

2. Var. : à.

3. Var. : depuis que — lorsque.

4. Édit. Gazier : de remèdes. —  
Ce pluriel affaiblit le sens.

5. Anciennes édit. : est. — Corrigé  
par M. Gazier.

6. Var. : favorables.

7. Var. : je penserai n'avoir rien  
fait, si je ne *la* prouve clairement  
par son Écriture. — *La* est barré. —  
Toutes les éditions mêlent ici texte  
et variante.

8. Var. : de la colère de Dieu.

9. Is., LI, 17.

pécheurs, mais d'un breuvage fumeux comme un vin nouveau, qui leur monte à la tête et qui les enivre. Ce breuvage qui enivre les pécheurs, qu'est-ce autre chose, Messieurs, que leurs péchés même[s] et leurs désirs emportés, auxquels Dieu les abandonne ? Ils boivent comme un premier verre <sup>1</sup>, et peu à peu la tête leur tourne ; c'est à dire que, dans l'ardeur de leurs passions, la réflexion à demi éteinte n'envoie que des lumières douteuses : ainsi l'âme n'est plus éclairée <sup>2</sup> comme auparavant ; on ne voit plus les vérités de la [p. 18] religion, ni les terribles jugements de Dieu que comme à travers d'un nuage épais. C'est ce qui s'appelle dans les Écritures *l'esprit de vertige* <sup>3</sup>, qui rend les hommes chancelants et mal assurés. Cependant ils déplorent encore leur faiblesse ; ils jettent quelque regard du côté de la vertu qu'ils ont quittée. Leur conscience se réveille de temps en temps ; je ne sais quoi leur dit <sup>4</sup> dans le fond du cœur : O piété <sup>5</sup> ! ô innocence ! ô sainteté du baptême ! ô pureté du christianisme ! Les sens l'emportent sur la conscience : ils boivent encore, et leurs forces se diminuent, et leur vue se trouble. Il leur reste néanmoins quelque connaissance et quelque souvenir de Dieu. Buvez, buvez, ô pécheurs ! buvez jusqu'à la dernière goutte, et avalez tout jusqu'à la lie. Mais que trouveront-ils dans ce fond ? « Un breuvage d'assoupissement, dit ce saint prophète, qui achève de les enivrer, jusqu'à [p. 19] les priver de tout sentiment : *Usque ad fundum calicis soporis bibisti, et potasti usque ad fæces* <sup>6</sup>. » Et voici un effet étrange : « Je les vois, poursuit Isaïe, tombés dans les coins des rues, si profondément assoupis, qu'ils semblent tout à fait morts : *Filii tui projecti sunt, dormierunt in capite omnium viarum* <sup>7</sup>. » C'est l'image des grands pécheurs, qui, s'étant enivrés longtemps du vin de leurs passions et de leurs délices criminelles,

1. Var. : un premier coup.

2. Var. : la réflexion à demi éteinte n'envoyant que des lumières douteuses, l'âme n'est plus éclairée...

3. Is., XIX, 14.

4. Var. : et dit en poussant un secret soupir : O piété... ! — Pre-

mière rédaction : qu'ils ont quittée, et un secret soupir leur dit dans le cœur : O piété !

5. Var. : chasteté. — Anciennes édit. : O piété ! ô chasteté !

6. Is., LI, 17.

7. *Ibid.*, LI, 20.

perdent enfin toute connaissance de Dieu et tout sentiment de leur mal. Ils pèchent sans scrupule ; ils s'en souviennent sans douleur ; ils s'en confessent sans componction ; ils y retombent sans crainte ; ils y persévèrent sans inquiétude ; ils y meurent enfin sans repentance.

[P. 20] Ouvrez donc les yeux, ô pécheurs ! et connaissez l'état où vous êtes. Pendant que vous contentez vos mauvais désirs, vous buvez un long oubli de Dieu ; un sommeil mortel vous gagne, vos lumières s'éteignent, vos sens s'affaiblissent <sup>1</sup>. Cependant il se fait contre vous, dans le cœur de Dieu, « un amas de haine et de colère : *Thesaurizas tibi iram* <sup>2</sup>, » comme dit l'Apôtre ; sa fureur longtemps retenue fera tout à coup un éclat terrible. Alors vous serez réveillés par un coup mortel, mais réveillés seulement pour sentir votre supplice intolérable <sup>3</sup>. Prévenez un si grand malheur ; éveillez-vous, l'heure est venue : *Hora est jam nos [de somno surgere]*. Éveillez-vous pour écouter l'avertissement, de peur qu'on ne vous éveille pour écouter votre sentence. Ne tardez pas davantage : cette heure où je vous parle doit être, si vous êtes sages, l'heure de votre réveil. C'est ma seconde partie.

### Second Point.

[P. 21] Jésus-Christ commande <sup>4</sup> à ses ministres de dénoncer à ceux qui diffèrent de jour en jour leur con-

1. Quatre mots effacés ici : « vos forces se diminuent. » (Mis plus haut.)

2. Rom., 11, 5.

3. Var. : inévitable.

4. Les hésitations, au début de ce second point, remplissent la page 21 presque entière. Voici les rédactions successives que l'auteur a effacées : « Si (*je ne me suis...*) vous avez été attentifs aux choses que je viens de dire, deux raisons principales vous auront fait voir combien il est dangereux d'oublier le soin de son salut : la première, que cet oubli est un crime qui (*nous*) attire sur nous des peines terribles, l'autre, (*qu'il est lui-même*) (que cet oubli même est) qu'il est lui-même un commence-

ment de juste supplice, parce qu'il (*est*) nous est une marque (*certaine* que Dieu retire ses grâces) que Dieu, ennuyé de nous et las de nos duretés, retire ses grâces. Maintenant il me sera aisé de vous faire voir que ces deux raisons pressent tellement qu'elles ne permettent au pécheur aucun délai : (*d'où il s'ensuit que l'heure est venue et qu'il faut nous réveiller promptement, si nous ne roulons perdre notre éternité :*) *Hora est jam nos*, etc.

Premièrement, Chrétiens, (*Jésus-Christ*) le Fils de Dieu nous a enseigné dans son Evangile que la science des temps est l'un des secrets que le Père a mis en sa puissance. — Nouvelle rédaction : Premièrement,

version qu'ils seront surpris<sup>1</sup> infailliblement dans les pièges de la mort et de l'enfer, [p. 22] et qu'à moins de veiller à toutes les heures, il viendra une heure imprévue qui ne [leur] laissera aucune ressource<sup>2</sup>. Écoutez, non la parole des hommes, mais la parole de Jésus-Christ même, en saint Matthieu et en saint Luc<sup>3</sup> : *Veillez, parce que vous ne savez pas à quelle heure viendra votre Seigneur. Car sachez que, si le père de famille était averti de l'heure à laquelle le voleur doit venir, sans doute il veillerait et ne laisserait pas percer sa maison. Vous donc aussi, soyez toujours prêts, parce que le Fils de l'Homme viendra à l'heure que vous ne pensez pas. Qui est le serviteur fidèle et prudent que son maître a établi sur tous ses serviteurs, afin qu'il leur distribue dans le temps leur nourriture ? Heureux est ce serviteur, si son maître, à son arrivée, le trouve agissant de la sorte ! Je vous dis en vérité qu'il l'établira sur tous ses biens. Mais si ce serviteur est méchant, et qu'il dise en son cœur : Mon maître n'est pas prêt à venir<sup>4</sup>, [p. 23] et qu'il commence à maltraiter<sup>5</sup> ses compagnons, et à manger et à boire, et à s'enivrer<sup>6</sup>, le maître de ce serviteur viendra au jour auquel il ne s'attend pas et à l'heure qu'il ne sait pas, et il le séparera et lui donnera le partage des infidèles et des hypocrites. C'est là qu'il y aura des pleurs et des grincements de dents.*

Chrétiens, (*celui qui néglige son salut*) celui qui diffère (*touj[ours]*) (*si*) longtemps de penser à son salut peut s'assurer qu'il sera surpris dans les pièges de la mort et de l'enfer..»

— Nouveau début, très abrégé : « (*J'entrerais...*) Je ne ferai pas, Messieurs, un long circuit, et je vous dirai nettement (*que qui diffère...* qu'en différant de jour en jour de penser à son salut, on peut s'assurer qu'on...) que celui qui diffère de jour en jour de penser à son salut, doit s'assurer qu'il sera surpris dans... ) — Les mots en italiques étaient effacés avant le reste.

Bossuet abandonne encore cette rédaction, pour donner à sa parole sur ce point décisif une autorité souveraine, en rappelant l'ordre donné par Jésus-Christ à ses ministres de

répéter aux pécheurs ses propres avertissements.

1. Var. : d'annoncer à tous les pécheurs que, s'ils diffèrent... ils seront surpris...

2. Var. : et que, s'il ne veille.. qui ne lui laissera aucune ressource. (Se rapportait à la dernière des rédactions effacées.)

3. Matth., xxiv, 42 et seq. ; Luc., xii, 39 et seq. (Ms. : 42.)

4. *Prêt à ou prêt de*, étaient synonymes. Ils se disaient indifféremment pour *prêt à* et *près de*. C'est cette dernière expression que nous emploierions ici.

5. Var. : à battre.

6. Aneiennes édit. : et à mener une vie dissolue. — Ces mots sont effacés, et remplacés par : « et à s'enivrer. »



Cette parabole de l'Évangile nous découvre en termes formels deux vérités importantes : la première, que Jésus-Christ a dessein de nous surprendre ; la seconde, que le seul moyen qu'il nous donne pour éviter la surprise, c'est de veiller sans relâche. [p. 25] Tel <sup>1</sup> est le conseil de Dieu, et la sage économie que ce grand père de famille a établie <sup>2</sup> dans sa maison. Il a voulu avoir des serviteurs vigilants et perpétuellement <sup>3</sup> attentifs. C'est pourquoi il a disposé de sorte le cours imperceptible du temps que nous ne sentons ni sa fuite ni les larcins qu'il nous fait ; en sorte que <sup>4</sup> la dernière heure nous surprend toujours. Il faut ici nous représenter cette illusion trompeuse <sup>5</sup> du temps et la manière dont il se joue de notre faible imagination. Le temps, dit saint Augustin <sup>6</sup>, est une faible imitation de l'éternité. Celle-ci <sup>7</sup> est toujours la même : ce que le temps ne peut égaler par sa consistance, il tâche de l'imiter par la succession. S'il [p. 26] nous dérobe un jour, il en rend subtilement un autre semblable, qui nous empêche de regretter celui que nous venons de perdre. C'est ainsi que le temps nous joue et nous cache sa rapidité. C'est aussi peut-être en cela que consiste cette malice du temps dont l'Apôtre nous avertit par ces mots : *Rachetez le temps*, dit-il, *parce que les jours sont mauvais* <sup>8</sup>, c'est-à-dire trompeurs et malicieux. En effet, le temps nous trompe toujours, parce qu'encore qu'il varie sans cesse, il montre presque toujours un même visage, et que l'année qui est écoulée semble ressusciter dans la suivante. Toutefois une longue suite nous découvre toute l'imposture <sup>9</sup>. Les rides sur notre front, les cheveux gris, les infirmités ne nous font que trop

1. L'auteur plaçait d'abord ici (p. 23-24) un développement qui se rencontrera plus loin. Cette première rédaction débutait ainsi : « L'on ne peut s'étonner assez (*var.* : Mais qui pourrait... ? — Je ne sais plus quel nom donner...) de l'aveuglement des hommes, qui contredisent ouvertement Jésus-Christ. Nous ne lisons qu'avec frayeur (*var.* : pas sans frayeur) la témérité de saint Pierre, qui, pendant que Jésus-Christ lui dit nettement... » — Cf. ci-après, dans le texte.

2. Var. : qu'il lui a plu d'établir.

3. Var. : continuellement.

4. *En sorte*, trop rapproché des mots *de sorte* (synonymes de : *de telle sorte*), fait partie d'une addition marginale. Il n'y en a pas moins quelque négligence.

5. Var. : cette imposture.

6. *In Ps.* IX, n. 7

7. Var. : L'éternité.

8. Ephes., V, 16.

9. Var. : nous découvre cette imposture.

remarquer quelle grande partie de notre être est déjà abîmée et engloutie. Mais, dans de si grands changements, le temps affecte toujours quelque imitation de l'éternité : car, comme c'est le propre de l'éternité de conserver les choses <sup>1</sup> dans le même état, le temps, pour en approcher, ne nous dépouille que peu à peu, et nous mène aux extrémités opposées <sup>2</sup> par une pente si douce et tellement insensible que nous nous trouvons engagés au milieu des ombres de la mort, avant que d'avoir songé comme il faut à notre conversion. Ézéchias ne sent point écouler son âge, et dans la quarantième de ses années, il croit qu'il ne fait que de naître : « *Dum adhuc ordire, succidit me* <sup>3</sup> : Il a coupé la trame de mes jours que je ne faisais que commencer. » Ainsi la malignité trompeuse du temps fait que nous tombons tout à coup, et sans y penser, entre les mains de la mort. Pour nous garantir de cette surprise, Jésus-Christ ne nous a laissé qu'un seul moyen dans la parabole de l'Évangile, c'est celui d'être toujours attentifs et vigilants : *Veillez, dit-il, sans cesse, parce que vous ne savez à quelle heure viendra le Seigneur.*

Ici, l'on ne peut s'étonner assez de l'aveuglement des hommes, qui ne sont pas moins audacieux que le fut autrefois l'apôtre saint Pierre, lorsqu'il osa démentir la Vérité même <sup>4</sup>. On ne lit point sans étonnement la témérité de ce disciple qui, lorsque Jésus-Christ lui dit nettement qu'il le reniera trois fois, ose lui répondre en face : *Non, je ne vous renierai pas* <sup>5</sup>. Mais cessons de nous étonner de son audace, qu'il a expiée par tant de larmes : étonnons-nous de nous-mêmes et de notre témérité insensée. Jésus-Christ nous a dit à tous en paroles claires : Si vous ne veillez sans cesse, je vous surprendrai. Et nous osons lui répondre : Non, Seigneur, nous dormirons à notre aise ; cependant nous

1. Bossuet ajoute ici deux pages (recto et verso) qu'il numérote XXVI.

2. Première rédaction : nous mène *insensiblement* aux extrémités opposées. — Toute la fin de la phrase est une addition marginale, dont il faudra se souvenir tout à l'heure pour une correction nécessaire.

3. Is., XXXVIII, 12.

4. Première rédaction (en partie effacée) : des hommes, qui, aussi hardis que saint Pierre lorsqu'il démentit — qui osent ouvertement contredire le Fils de Dieu et la parole de son Évangile.

5. Matth., XXVI, 33, 34, 35.

vous préviendrons de quelques moments, et une prompte confession nous sauvera de votre colère. Quoi ! le Fils de Dieu aura dit que la science des temps est l'un des secrets que son Père a réservé[s] en sa puissance<sup>1</sup>, et nous voudrions percer<sup>2</sup> ce secret impénétrable, et fonder nos espérances sur un mystère si caché et qui passe de si loin notre connaissance ! Quand Jésus-Christ viendra en sa majesté pour juger le monde, mille événements terribles précéderont, toute la nature se remuera devant sa face, et cependant l'univers, menacé de sa ruine totale par un si grand ébranlement, ne laissera pas d'être surpris. Il est écrit que ce dernier jour viendra comme un voleur, et qu'il arrivera sur tous les hommes comme un lacet où ils seront pris inopinément : tant la sagesse de Dieu est profonde à nous cacher ses conseils ! Et nous croirons pouvoir sentir et apercevoir la dissolution de ce corps fragile qui porte sa<sup>3</sup> corruption en son propre sein ! Nous nous trompons, nous nous abusons, nous nous flattons nous-même[s] trop grossièrement. La mort ne viendra pas de loin avec grand bruit pour nous assaillir. Elle s'insinue [p. 27] avec la nourriture que nous<sup>4</sup> prenons, avec l'air que nous respirons, avec les remèdes même[s]<sup>5</sup> par lesquels nous tâchons de nous en défendre<sup>6</sup>. Elle est dans [notre] sang et dans [nos] veines<sup>7</sup> ; c'est là qu'elle a mis ses secrètes et inévitables embûches, dans la source même de la vie. C'est de là qu'elle sortira, tantôt soudaine, tantôt à la suite d'une maladie déclarée, mais toujours surprenante et trop peu prévue. L'expérience le fait assez voir, et Jésus-Christ nous a dit dans son Évangile que Dieu l'a voulu de la sorte. C'est par un dessein prémédité « qu'il nous a caché notre dernier jour, afin, dit saint Augustin, que nous prenions garde à tous les jours : *Latet ultimus dies, ut*

1. Act., I, 7. — Bossuet a écrit : réservé. Cf. Vangelas, t. I, p. 256.

2. Var. : découvrir.

3. Var. : la. — C'était la première rédaction, qui venait d'abord un peu plus haut, comme nous l'avons dit.

4. Var. : que tu prends... tu respirez... tu tâches... — L'ancienne rédaction était tout entière en apos-

trophe. Bossuet indique ici les corrections, sans les achever ; encore les indications se bornent-elles à la première phrase.

5. Allusion à la mort récente de la reine d'Angleterre. Cf. p. 514.

6. Var. : préserver.

7. Ms. : dans ton sang et dans tes veines. — Voy. note 4.

*observentur omnes dies* <sup>1</sup>. » Puisqu'il a entrepris <sup>2</sup> de nous surprendre si nous ne veillons, serons-nous plus industrieux à le prévenir qu'il ne sera prompt à frapper son coup ? Ou croyons-nous avoir contre lui d'autres précautions et d'autres moyens que celui qu'il nous a donné, de veiller toujours ? Quelle folie ! quel aveuglement ! [p. 28] quel étourdissement d'esprit ! et <sup>3</sup> quel nom donnerons-nous à une si haute extravagance ?

Permettons néanmoins aux hommes, si vous le voulez, de goûter paisiblement le plaisir de vivre ; accordons que la jeunesse puisse se promettre de longs jours, et ne lui envions pas <sup>4</sup> la triste espérance de vieillir. Pensez-vous qu'on doive fonder <sup>5</sup> sa future conversion sur cette attente ? Détrompez-vous, Chrétiens, et apprenez à vous mieux connaître. Telle est la nature de votre âme et de votre volonté, qu'elle ne peut, étant née <sup>6</sup> libre, être forcée par ses objets, mais elle s'engage elle-même. Elle se fait comme des liens de fer et une espèce de nécessité par ses actes : c'est ce qui s'appelle l'habitude, dont je ne m'étendrai [pas] à vous décrire la violence trop connue et trop expérimentée. Je veux donc bien vous confesser qu'il y a une certaine ardeur des passions et une force trop violente de la nature, que l'âge peut tempérer. Mais cette seconde nature qui se forme par l'habitude, mais cette nouvelle ardeur encore plus tyrannique qui naît de l'accoutumance, le temps ne fait que l'accroître et l'affermir davantage. Quelle folie, de laisser fortifier un ennemi qu'on veut vaincre <sup>7</sup> ! Ainsi nous nous trompons déplorablement, lorsque nous attendons du temps le remède à nos passions, que la raison nous présente en vain. Si nous n'acquérons par vertu et par un [p. 29] effort généreux la facilité de les vaincre, c'est une folie <sup>8</sup>

1. *Serm.* XXXIX, n. 1.

2. Var. : Serons-nous plus industrieux à prévenir la main de Dieu qu'il ne sera prompt à frapper son coup, lui qui nous a déclaré qu'il a entrepris — lui qui a entrepris — de nous surprendre ?

3. Var. : ou.

4. Var. : ne lui ravissons pas...

5. Var. : que je fonde.

6. Mot omis par M. Lachat, rétabli par M. Gazier.

7. Addition marginale. De même plus haut : « Telle est la nature de votre âme... Elle se fait comme des liens de fer... »

8. Var. : erreur.

manifeste de croire que l'âge nous la donne<sup>1</sup>. Et comme dit sagement l'Ecclésiastique, « la vieillesse ne trouvera pas ce que la jeunesse n'a pas amassé : *Quæ in juventute tua non congregasti, quomodo in senectute tua invenies* ? » Et il n'est pas nécessaire de rappeler ici de bien loin, ni les deux vieillards de Babylone, impudents calomniateurs de la pudique Susanne, ni la déplorable vieillesse de Salomon, autrefois sage. L'expérience du présent nous sauve le soin de rechercher<sup>2</sup> les exemples des siècles passés. Jetez vous-même[s] les yeux sur vos proches, sur vos amis, sur tous ceux qui vous environnent ; vous ne verrez que trop tous les jours que les vices ne s'affaiblissent pas avec la nature, et que les inclinations ne se changent pas avec la couleur des cheveux. Au contraire, si nous laissons dominer la colère, la vieillesse, bien loin de la modérer, la tournera en aigreur par son chagrin. [p. 30] Et quand on donne tout au plaisir, on ne voit, dit saint Basile, dans l'âge plus avancé, que des idées trop présentes, des désirs trop jeunes et, pour ne rien dire de plus, des regrets qui renouvellent tous les crimes. Par conséquent ne différez pas, et éveillez-vous tout à l'heure : *Hora est jam*. Car quelle autre heure voulez-vous prendre ? En découvrez-vous quelque une qui soit plus commode ou plus favorable ? Vous<sup>4</sup> qui, refusant à présent de vous convertir, dites que vous vous convertirez quelque jour, désabusez-vous : connaissez le secret de votre cœur, et entendez le ressort qui fait mouvoir une machine si délicate.

Je sais que vous êtes libre ; mais toutefois, pour vous exciter, il faut quelque raison qui vous persuade<sup>5</sup> ; et quelle raison aurez-vous alors plus pressante que celle

1. Var. : nous l'apporte.

2. Eccli., xxv, 5.

3. Première rédaction : la peine de rechercher avec soin... — C'est le texte des anciennes éditions. M. Gazier a corrigé, remarquant que les premiers mots sont soulignés (effacés), et remplacés par : « le soin de rechercher. »

4. Les anciens éditeurs plaçaient cette addition marginale avant *Hora est jam*. M. Gazier a vu l'er-

reur ; mais il en a fait une autre dans la ponctuation. « Vous » écrit avec un V majuscule est bien un commencement de phrase, au manuscrit. Il y avait d'autant moins lieu d'en douter que le v minuscule est toujours remplacé par un u dans les manuscrits de notre auteur.

5. Var. : qui vous détermine. — Anciennes édit. : qui vous persuade, vous détermine.

que je vous propose ? Y aura-t-il un autre Jésus-Christ, un autre Évangile, un autre <sup>1</sup> paradis, un autre enfer ? Que verrez-vous de nouveau qui soit capable de vous ébranler ? Pourquoi donc résistez-vous maintenant ? [p. 31] pourquoi donc voulez-vous vous imaginer que vous céderez plus facilement en un autre temps ? D'où viendra cette nouvelle force à la vérité, ou cette nouvelle docilité à votre esprit ? Quand cette passion qui vous domine à présent, quand ce secret tyran de votre cœur aura quitté l'empire <sup>2</sup> qu'il a usurpé, vous n'en serez pour cela ni plus dégagé, ni plus maître de vous-même. Si vous ne veillez sur vos actions <sup>3</sup>, il ne fera que céder la place à un autre vice, au lieu de la remettre au légitime seigneur, qui est Dieu <sup>4</sup>. Il y laissera, pour ainsi dire, un successeur de sa race, enfant comme lui de la même convoitise ; je veux dire [que] les péchés se succéderont les uns aux autres, et si vous ne faites quelque grand effort pour interrompre la suite de cette succession malheureuse, qui ne voit que d'erreur en erreur et de délai en délai, elle vous mènera jusqu'au tombeau ? Connaissez donc que tous ces délais ne sont qu'un amusement manifeste, et qu'il n'y a rien de plus insensé <sup>5</sup> que d'attendre la victoire de nos passions du temps qui les fortifie.

[P. 32] Mais je n'ai pas dit encore ce que les pécheurs endormis ont le plus à craindre. Pour eux, ils n'appréhendent que la mort subite ; et comme ils veulent se persuader, malgré l'expérience et tous les exemples, que leur vigueur présente les en garantit, ils découvrent <sup>6</sup> toujours du temps devant eux. Mortels téméraires et peu prévoyants, qui croyons que la justice divine n'a qu'un moyen de nous perdre ! [p. 33] Non, mes Frères, ne le croyez pas. Nous sommes souvent condamnés et souvent punis terriblement, avant

1. Anciennes édit. : une autre foi, une autre espérance. — Six mots effacés au manuscrit (soulignés).

2. Var. : sera pour ainsi dire descendu du trône...

3. Var. : sur vous-même.

4. Var. : qui est la raison. — De-

foris, Lachat: qui est la Raison Dieu. — Ce qui devient dans certaines reproductions: « la raison de Dieu. » (Édit. L. Moland, chez Garnier, 1873.)

5. Var. : qu'il n'y a point de plus grande erreur...

6. Var. : ils voient.

que la vengeance se déclare <sup>1</sup>, avant même que nous la sentions <sup>2</sup>. On ne dit pas toujours aux criminels la misère de leur triste état ; souvent on les voit pleins de confiance pendant que leur mort est résolue. Leur sentence n'est pas prononcée, mais elle est déjà écrite dans l'esprit des juges. Tel s'est trouvé perdu à la Cour et entièrement exclu des grâces, dont le crédit subsistait <sup>3</sup> apparemment. Si la justice des hommes a ses secrets et ses mystères, la justice divine n'aura-t-elle pas aussi les siens ? Oui, sans doute, et bien plus terribles. Mais il faut l'établir par les Écritures. Écoutez donc ce qui est écrit au Deutéronome : « Sachez que le Seigneur votre Dieu punit incontinent ceux qui le haïssent, et ne diffère pas à les perdre, leur rendant dans le moment même ce qu'ils méritent : *Reddens <sup>4</sup> odientibus se statim... , ut disperdat eos, et ultra non differat, protinus eis restituens quod merentur <sup>5</sup>.* » Pesez ces mots : [p. 34] incontinent, sans différer <sup>6</sup>, dans le moment même. Est-il vrai que Dieu punisse toujours de la sorte ? Il n'est pas vrai, si nous regardons la vengeance qui éclate ; il est vrai, si nous regardons les peines cachées que Dieu envoie <sup>7</sup> à ses ennemis, peines si grandes et si terribles, que je vous ai démontrées dans ma première partie. Celui qui pèche est puni sans retardement, parce que la grâce se retire dans le moment même ; parce que sa foi diminue ; qu'un péché en attire un autre, et qu'on tombe toujours plus facilement après qu'on est affaibli par une première chute. Telles sont les peines affreuses qui suivent le crime dans l'instant qu'il est commis. C'est que ces hommes corrompus perdent toute crainte de Dieu, c'est-à-dire tout le frein de leur licence ; ces femmes achèvent de perdre tout ce qui leur reste <sup>8</sup> de

1. Var. : éclate.

2. Les anciennes éditions contenaient par une phrase effacée : « Et certes nous pourrions entendre cette vérité par l'exemple des choses humaines. »

3. Var. : subsiste.

4. Le latin est en marge : mais le contexte semble indiquer l'intention de le citer. C'est donc, à ce qu'il semble, une *addition*, et non une *note marginale*.

5. Deuter., VII, 10.

6. Une première rédaction effacée de la traduction qui précède portait : « et il les perd sans ressource et sans différer. » — On y lisait aussi : « sans retardement, » répété d'abord ici, puis remplacé par « incontinent », dans les deux endroits. Mais le second « sans différer » est maintenu.

7. Var. : qu'il envoie.

8. Var. : tout ce qu'elles avaient.

modestie, c'est-à-dire tout l'ornement de leur sexe ; enfin le crime n'a plus pour nous une face étrange qui nous épouvante, mais il est devenu malheureusement familier, et n'étonne plus notre âme endurcie. N'appellez-vous pas cela un grand supplice ? Quoi ! dit le grand saint Augustin <sup>1</sup>, si, lorsque nous péchons, nous étions frappés [p. 35] d'une soudaine maladie <sup>2</sup>, si nous perdions la vue, si nos forces nous abandonnaient, nous croirions que Dieu nous punit, et nous aurions un saint empressement d'apaiser sa juste fureur par une prompte pénitence <sup>3</sup>. Ce n'est pas la vue corporelle, mais c'est la lumière de l'âme qui s'éteint en nous : ce n'est pas cette santé fragile que nous perdons ; mais Dieu nous livre à nos passions, qui sont nos maladies les plus dangereuses. Nous ne voyons plus, nous ne goûtons plus les vérités de la foi. Aveugles et endurcis, nous tombons dans un assoupissement et dans une insensibilité mortelle ; et pendant que Dieu nous y abandonne par une juste punition, nous ne sentons pas sa main vengeresse, et nous croyons qu'il nous pardonne et qu'il nous épargne. Que nous sert de vivre et de subsister aux yeux des hommes, si cependant nous sommes morts, perdus devant Dieu et devant ses anges ? « *Nomen* <sup>4</sup> *habes quod vivas, et mortuus es* <sup>5</sup> : On vous appelle vivant ; mais en effet vous êtes mort. » Pour faire mourir un arbre, il n'est pas toujours nécessaire qu'on le déracine. Voyez ce grand chêne [p. 36] desséché qui ne pousse plus, qui ne fleurit plus, qui n'a plus de glands <sup>6</sup> ni de feuille[s] ; il a la mort dans le sein et dans la racine ; il n'en est pas moins ferme <sup>7</sup> sur son

1. *In Ps.* LVII, n. 18.

2. Anciennes édit. : frappés à l'instant d'une soudaine maladie. — Bossuet a supprimé le pléonasm.

3. M. Gazier place ici le latin ; les anciens éditeurs le renvoyaient trois phrases plus bas (après : « qu'il nous épargne »). En réalité, l'auteur ne lui assigne aucune place dans le texte, n'ayant pas apparemment l'intention de le réciter : il se lit en marge, au bas de la p. 34 ; et le développement presque entier, à la page suivante. — Voici cette note

marginale : *Si quis furtum faciens statim oculum perdidisset, omnes dicerent Deum præsentem vindicasse : oculum cordis amisit, et ei pepercisse putatur Deus.*

4. Addition marginale, texte et traduction. — Phrase effacée : Éveillons-nous donc sans délai, puisque chaque délai aggrave nos peines.

5. Apoc., III, 1.

6. Var. : de fruit.

7. Var. : quoiqu'il ait la mort dans le sein et dans la racine, il n'en est pas moins ferme...



tronc ; il n'en étend pas moins ses vastes rameaux. Chrétien, dont le cœur est endurci, voilà ton image. [p. 37] Bois aride, Dieu n'a pas encore frappé ta racine, et ne t'a pas précipité de ton haut pour te jeter dans le feu <sup>1</sup> ; mais il a retiré l'esprit de vie.

Craignez donc, pécheurs endormis <sup>2</sup>, craignez le dernier endurcissement. Éveill[ez-v]ous <sup>3</sup>, il est temps. Pourquoi endurez-vous <sup>4</sup> vos cœurs comme Pharaon ? Éveillez-vous sans délai, puisque chaque délai aggrave vos peines. Car attendez-vous à vous éveiller que vous soyez retourné[s] parmi vos plaisirs ? Et quand faut-il que le chrétien veille, sinon quand Jésus-Christ parle ? Faites réflexion sur vous-même[s] <sup>5</sup> : pensez-vous être bien loin de cette mortelle léthargie, de cet endurcissement funeste, dont vous êtes menacé[s] si terriblement par tant d'oracles de l'Écriture ? Songez à vos premières chutes : votre cœur vous frappait alors : *Percussit [autem] cor David cum* <sup>6</sup>. Vos remords étaient plus vifs, et vos retours à Dieu plus fréquents. Vous périiez, [p. 38] mais souvent vous versiez des larmes sur votre perte, et vos tristes funérailles étaient du moins honorées de quelque deuil. Maintenant vous paraissez confirmé[s] dans votre crime : les saints avertissements ne vous touchent plus ; les sacrements vous sont inutiles. Craignez enfin, Chrétiens, que Dieu ne nous livre au sens réprouvé, et que notre âme ne devienne un vaisseau cassé et rompu qui ne puisse plus contenir la grâce. C'est de quoi sont menacés par le Saint-Esprit ceux qui profanent les sacrements par leur[s] rechutes, et qui entretiennent leurs mauvais désirs par leur complaisance.

1. Var. : dans la flamme.

2. Édité. : pécheur endormi. — Sans doute, parce que les deux phrases qui précèdent sont au singulier. Mais par quelle fantaisie fait-on dire à Bossuet : « Chrétien, ... voilà ton image... Craignez donc, pécheur endormi...? » Le pluriel est tellement dans l'intention de l'auteur, qu'il efface cette première rédaction : « et tu dois craindre... »

3. Ms. : Éveillons-nous.

4. Var. : Pourquoi appesantissez-vous... ?

5. Bossuet écrit presque toujours :

nous-même, vous-même, au pluriel. On peut se demander si le singulier n'est pas à conserver ici et dans les participes qui suivent. Mais l'orateur disant immédiatement après : « Craignez enfin, chrétiens, » l'hypothèse d'une inadvertance est la plus probable. Nulle n'est plus fréquente du reste dans nos manuscrits que celle du participe ou de *même*. D'ailleurs la distraction vient probablement de ce que l'orateur pense ici tout particulièrement à Louis XIV.

6. II Reg., xxiv, 10. — Ms. : *Percussit eum cor David*.

*Je les briserai*, dit le Seigneur <sup>1</sup>, *comme un pot de terre, et les réduirai tellement en poudre qu'il ne restera pas le moindre fragment sur lequel on puisse porter une étincelle de feu, ou puiser une goutte d'eau*<sup>2</sup>. Étrange état [p. 39] de cette âme cassée et rompue ! Elle s'approche du sacrement de pénitence, et de ce fleuve de grâce qui en découle il ne lui en demeure pas <sup>3</sup> une goutte d'eau. Elle écoute de saints discours qui seraient capables d'embraser les cœurs : elle n'en rapporte pas la moindre étincelle. C'est un vaisseau tout à fait brisé et rompu ; et si elle ne fait un dernier effort pour rappeler l'esprit de la grâce et pour exciter la foi endormie, elle périra sans ressource.

Ha ! <sup>4</sup> mes Frères, j'espère de vous de meilleures choses, encore que je parle ainsi. Quoi ! ma parole est-elle inutile <sup>5</sup> ? L'esprit de mon Dieu n'agit-il pas ? ne se remue-t-il pas quelque chose au fond de vos cœurs ? Ha ! s'il est ainsi, vous vivez, et votre santé n'est pas déplorée. Ne perdons pas ce moment de force : donnez des regrets, donnez des soupirs ; ce sont les signes de vie que le céleste médecin vous demande. Après, laissez agir sa main charitable. « Car pourquoi [p. 40] voulez-vous périr ? Je ne veux point la mort de celui qui meurt : convertissez-vous et vivez, dit le Seigneur tout-puisant : *Et quare moriemini, domus Israel ? quia nolo mortem morientis, [dicit Dominus Deus,] revertimini et vivite* <sup>6</sup>. ».

Mais je n'ai rien fait, Chrétiens, d'avoir peut-être un peu excité votre attention au soin de votre salut, par la parole de Jésus-Christ et de l'Évangile, si je ne

1. Is., xxx, 14.

2. Le latin en marge : *Comminuetur sicut conteritur lagena figuli contritione pervalida : et non invenietur de fragmentis ejus testa in qua portetur igniculus de incendio, aut hauriatur parum aquæ de fovea.*

3. Les anciennes éditions, y compris celle de M. Lachat, ponctuaient ici à faux : «... du sacrement de pénitence et de ce fleuve de grâce qui en découle : il ne lui en demeure pas... »

4. Cette phrase est une réminis-

cence de l'Épître aux Hébreux, vi, 9.

5. Var. : ma parole n'est pas inutile, l'esprit de mon Dieu agit au dedans ; quelque chose se remue en votre cœur. — Venait à la suite de cette première rédaction effacée : « Éveillez-vous donc encore une fois : éveillez-vous, chrétien. Il me semble que (ma parole)... » Tout cela est remplacé par la correction marginale : « Ha ! mes Frères, j'espère... s'il est ainsi... »

6. Ezech., xviii, 31, 32.

vous persuade de vous occuper souvent de cette pensée. Toutefois ce n'est pas l'ouvrage d'un homme mortel de mettre dans l'esprit des autres ces vérités importantes : c'est à Dieu de les y graver. Et comme je n'ai rien fait aujourd'hui que vous réciter ses saintes paroles, je produirai encore en finissant ce qu'il a prononcé de sa propre bouche, chap. VI du Deutéronome <sup>1</sup> : « Écoutez, Israël : Le Seigneur votre Dieu est le seul Seigneur. Vous l'aimerez de tout votre cœur, de toute votre âme et de toute votre force. Mettez dans votre cœur mes paroles et les lois que je vous donne aujourd'hui : racontez-les à vos enfants et les méditez en vous-même, soit [p. 41] que vous soyez assis dans votre maison, soit que vous marchiez dans le chemin <sup>2</sup> ; en vous couchant et en vous levant, qu'elles vous soient toujours présentes. Que mes préceptes roulent sans cesse devant vos yeux, en sorte que vous ne les perdiez jamais de vue : » *Movēbuntur inter oculos tuos* : non comme un objet mort <sup>3</sup>, qui n'émeut pas, mais comme un objet mouvant qui éveille les sens. Telle est la loi inviolable des anciens <sup>4</sup>. Pesez-en toutes les paroles. Elle leur commande d'avoir Dieu et ses saints commandements dans le cœur ; d'en parler souvent, afin d'en rafraîchir la mémoire ; d'y avoir toujours un secret retour ; et de ne s'en éloigner point parmi les affaires, et néanmoins de prendre un temps pour y penser à repos dans son cabinet avec une application particulière ; de s'éveiller et de s'endormir dans cette pensée : afin que, notre ennemi étant toujours attentif à nous surprendre, nous soyons toujours en garde contre ses embûches. Ne me dites pas que cette attention [p. 42] n'est d'usage que pour les cloîtres et pour la vie retirée. Ce précepte formel a été écrit pour tout le peuple de Dieu. Les Juifs, tout

1. Deuter., VI, 4 et seq.

2. Le latin en marge : *Sedens in domo tua et ambulans in itinere, dormiens atque consurgens.* (Deuter., VI, 7.) — La coupe des phrases n'étant pas la même dans la traduction et dans le texte, il semble que celui-ci ne devait pas être prononcé.

3. Les quatre mots latins sont une note ou une addition marginale :

mais il en est de même de toute la remarque qui s'y rattache. (Ms. : *ante oculos tuos.*)

4. Var. : que Dieu avait donnée — a donnée — à nos pères. — Anciennes édit. : Telle est la loi inviolable des anciens que Dieu a donnée à nos pères. (Et même : « à ses pères. » Édit. Garnier.)

charnels et grossiers qu'ils sont, reconnaissent encore aujourd'hui que cette obligation indispensable leur est imposée. Si nous prétendons, Chrétiens, que ce précepte ait moins de force dans la loi de grâce, et que les chrétiens soient moins obligés à cette attention que les Juifs, nous déshonorons le christianisme, et faisons honte à Jésus-Christ et à l'Évangile. Le faux prophète des Arabes, dont le paradis est tout sensuel, et dont toute la religion n'est que politique <sup>1</sup>, n'a pas laissé de prescrire à ses malheureux sectateurs d'adorer cinq fois le jour; et vous voyez combien ils sont ponctuels à cette observance. Les chrétiens se croiront-ils <sup>2</sup> dispensés de penser à Dieu, parce qu'on ne leur a point marqué des heures précises? C'est qu'ils doivent veiller et prier toujours <sup>3</sup>. Ne pensez pas que cette pratique vous soit impossible: le passage que [p. 43] j'ai récité vous en donne un infaillible moyen. Si Dieu ordonne aux Israélites de s'occuper perpétuellement de ses saints préceptes, il leur ordonne auparavant de l'aimer et de prendre à cœur son service. Aimez, dit-il, le Seigneur, et mettez en votre cœur ses saintes paroles. Tout ce que <sup>4</sup> nous avons à cœur nous revient assez de soi-même, sans forcer notre attention, sans tourmenter notre esprit et notre mémoire. Demandez à une mère s'il faut la faire souvenir de son fils unique <sup>5</sup>. Faut-il vous avertir de songer à votre fortune et à vos affaires? Lorsqu'il semble que votre esprit soit ailleurs, n'êtes-vous pas toujours vigilants, et toujours trop vifs et secrètement attentifs sur cette matière, sur laquelle le moindre mot vous éveille <sup>6</sup>? Si vous pouviez prendre à cœur votre salut éternel, et vous faire une fois une grande affaire de celle qui devrait être [p. 44] la seule, nos <sup>7</sup> salutaires

1. Var. : Le faux prophète des Arabes, dont la religion n'est que politique. — (Première rédaction, complétée par des additions interlinéaires.)

2. Édité. Lachat: se croiraient-ils...? — Cette faute n'était pas dans Deforis.

3. Ces deux phrases sont une addition marginale. — Var. : le chrétien doit veiller et prier sans cesse,

et vivre toujours attentif à son salut éternel.

4. Cette phrase venait d'abord un peu plus loin, avant: « Si vous pouviez prendre à cœur... »

5. Var. : de son cher enfant.

6. La première rédaction se bornait à ces mots: « toujours vigilants, toujours vifs sur cette matière. »

7. Var. : les.

avertissements ne vous seraient pas un supplice, et vous penseriez de vous-même[s] mille fois le jour à un intérêt de cette importance. Mais certes, ni nous n'aimons Dieu, ni nous ne songeons à nous-mêmes, et ne sommes chrétiens que de nom. Excitons-nous enfin, et prenons à cœur notre éternité.

Grand roi, qui surpassez de si loin tant d'augustes prédécesseurs, que nous voyons infatigablement occupé aux grandes affaires <sup>1</sup> de votre État, qui embrassent les affaires <sup>2</sup> de toute l'Europe; je propose à ce grand génie un ouvrage plus important et un objet bien plus digne de son attention : c'est le service de Dieu et votre salut. Car, Sire, que vous servira d'avoir porté à un si haut point la gloire de votre France <sup>3</sup>, de l'avoir rendue si puissante par mer et par terre, et d'avoir fait, par vos armes et par vos conseils, que le plus célèbre, le plus ancien, le plus noble royaume <sup>4</sup> de l'univers soit aussi en toutes manières le plus [p. 45] redoutable; si, après avoir rempli tout le monde de votre nom et toutes les histoires de vos faits, vous ne travaillez encore à <sup>5</sup> des œuvres qui soient comptées devant Dieu, et qui méritent d'être écrites au livre de vie? Votre Majesté n'a-t-elle pas vu dans l'évangile de ce jour l'étonnement du monde alarmé dans l'attente du jour effroyable où Jésus-Christ paraîtra en sa majesté? Si les astres, si les éléments, si ces grands ouvrages, que Dieu semble avoir voulu bâtir si solidement pour les faire durer toujours <sup>6</sup>, sont menacés de leur ruine, que deviendront les ouvrages qu'auront élevés des mains mortelles? Ne voyez-vous pas ce feu dévorant qui précède la face du juge terrible, qui abolira en un même jour et les villes, et les forteresses, et les citadelles, et les palais, et les maisons de plaisance, et les arsenaux, et les marbres, et les inscriptions, et les titres, et les histoires, et ne fera qu'un grand feu et peu après <sup>7</sup>

1. Var. : des affaires. — *Infatigablement* remplace *sans cesse*, qui a été effacé.

2. Var. : celles.

3. Var. : d'avoir porté (élevé, effacé) votre France à un si haut degré — état — de gloire.

4. Var. : empire.

5. Var. : si vous ne faites encore des œuvres...

6. Première rédaction (effacée) : Si les grands ouvrages de Dieu. — Complété par une addition marginale..

7. Première rédaction : et ne fera qu'un amas de cendre... — Complé-

qu'un amas de cendre de tous les monuments des rois ? Peut-on s'imaginer de [p. 46] la grandeur en ce qui ne sera un jour que de la poussière ? Il faut remplir d'autres fastes et d'autres annales.

Dieu, Messieurs, fait un journal de notre vie : une main divine écrit ce que nous aurons fait et ce que nous aurons manqué de faire <sup>1</sup>. Notre histoire nous sera un jour représentée et sera représentée à tout l'univers. Songeons donc à la faire belle. Effaçons par la pénitence ce qui nous y couvrirait de confusion et de honte. Éveillons-nous, l'heure est venue. Les raisons de nous presser deviennent tous les jours plus fortes : la mort avance, le péché gagne, l'endurcissement s'accroît ; tous les moments fortifient le discours que je vous ai fait, et il sera plus pressant encore demain qu'aujourd'hui. L'Apôtre le dit à la suite de mon texte : « *Propior est nostra salus* <sup>2</sup> : Notre salut est tous les jours plus proche. » Si notre salut s'approche <sup>3</sup>, notre damnation s'approche aussi ; l'un et l'autre marche d'un pas égal. Car « comment échapperons-nous, dit le même apôtre, si nous négligeons un tel salut ? *Quomodo nos effugiemus, si tantam neglexerimus salutem* <sup>4</sup> ? » Faisons donc notre salut, puisque Dieu nous envoie un tel sauveur : Jésus-Christ va venir au monde *plein de grâce et de vérité* <sup>5</sup> : soyons fidèles à sa grâce et attentifs à sa vérité, afin que nous participions à sa gloire, au nom du Père, et du Fils, et du Saint-Esprit.

té en marge. Mais l'addition introduit une inadvertance, à ce qu'il semble : « .. Ce feu dévorant qui... ne fera qu'un grand feu... »

1. Ces treize mots sont une addition marginale. La première rédaction est ainsi conçue : « une main divine écrit notre histoire, qui nous

sera un jour . . . » — Texte de l'édition Lachat et de l'édition Gazier, et la surcharge signalée en note.

2. Rom., XIII, 11.

3. Var. : est proche.

4. Hebr., II, 3.

5. Joan., I, 14.

AVENT DE SAINT-GERMAIN.

## SUR LA DIVINITE DE JÉSUS-CHRIST.

II<sup>e</sup> dimanche. 8 décembre 1669.

Rédaction définitive .

---

Comme nous l'avons promis dans le volume précédent, nous donnons ici cette œuvre apologétique sous sa dernière forme. Nous avons fourni plus haut (p. 392) la preuve d'une première reprise destinée à l'Avent de Saint-Thomas-du-Louvre. Si on était tenté d'attribuer à cette circonstance les nouveaux remaniements que nous assignons à l'Avent royal de Saint-Germain, nous appellerions l'attention sur un détail significatif offert par le manuscrit <sup>2</sup>. Dans la dernière page du premier point, Bossuet avait écrit en 1665 : « Je vois un autre malheur bien plus universel dans *la Cour.* » En 1668, cette expression devait nécessairement disparaître : l'auteur corrige, à la sanguine d'abord, puis à la plume, et dit : « dans *le monde.* » Plus tard, c'est-à-dire en 1669, il rétablit, d'une encre plus noire, les mots « *la Cour.* » Dans le reste de l'œuvre, les corrections et additions de ce dernier type sont assez nombreuses. Enfin elles portent jusque sur la feuille nouvelle qui avait été ajoutée en 1668 dans le troisième point (f<sup>o</sup> 181) <sup>3</sup>.

---

*Cæci vident, claudi ambulat, leprosi mundantur, et le reste; et un peu après: et beatus<sup>4</sup>... qui non fuerit scandalizatus in me!*

Les aveugles voient, les boiteux marchent, les lépreux sont purifiés : et bienheureux est celui qui n'est point scandalisé en moi!

(Matth., XI, 6.)

Jésus-Christ interrogé dans notre évangile par les disciples de saint Jean-Baptiste s'il est ce Messie que

1. La fête de la Conception de la sainte Vierge était renvoyée au lendemain, conformément à l'ancienne rubrique.

2. Ms. fr. 12821, f<sup>os</sup> 164-183.

3. Ce sermon, dans les éditions, est intitulé : *Sur la divinité de la religion.*

4. Ms. : Beatus est.

l'on attendait, et ce Dieu qui devait venir en personne pour sauver la nature humaine : « *Tu es qui venturus es ? et êtes-vous celui qui devez venir ?* » leur dit pour toute réponse qu'il fait des biens infinis au monde, et que le monde cependant se soulève unanimement contre lui. Il leur raconte d'une même suite les bienfaits qu'il répand et les contradictions qu'il endure ; et tous les miracles qu'il fait, et les scandales qu'il cause à un peuple ingrat : c'est à dire qu'il donne aux hommes, pour marque de divinité en sa personne sacrée, premièrement ses bontés et secondement leur ingratitude.

En effet, il est véritable que Dieu n'a jamais cessé d'être bienfaisant, et que les hommes, de leur côté <sup>1</sup>, n'ont jamais cessé d'être ingrats : tellement qu'il pourrait sembler, tant notre méconnaissance est extrême, que c'est comme un apanage de la nature divine d'être infiniment libérale aux hommes et de ne trouver toutefois dans le genre humain qu'une perpétuelle opposition à ses volontés, et un mépris injurieux de toutes ses grâces.

Saint Pierre a égalé <sup>2</sup> en deux mots les éloges des plus fameux <sup>3</sup> panégyriques, lorsqu'il a dit du Sauveur « qu'il passait en bienfaisant et guérissant tous les oppressés : *Pertransiit benefaciendo et sanando omnes oppressos* <sup>4</sup>. » Et certes il n'y a rien de plus magnifique et de [plus] digne d'un Dieu <sup>5</sup> que de laisser partout où il passe des effets de sa bonté, que de marquer tous ses pas <sup>6</sup> par ses bienfaits, que de parcourir les provinces, non par ses victoires, comme on a dit de ces conquérants <sup>7</sup>, car c'est tout ravager et tout détruire <sup>8</sup>, mais par ses libéralités.

Ainsi Jésus-Christ a montré aux hommes sa divinité comme elle a accoutumé de se déclarer, à savoir par ses grâces et par ses soins paternels ; et les hommes l'ont traité aussi comme ils traitent la Divinité, quand ils

1. Var. (1665) : les hommes aussi.

2. Var. : surpassé. — Anciennes édit. : égalé, surpassé.

3. Var. : pompeux.

4. Act., X, 38.

5. Var. : car qu'y a-t-il (*ms.* : qui

at il) de plus digne d'un Dieu?...

6. Var. (1665) : toute sa route.

7. Plin. Secund., *Panegyrr.*, XIV.

8. Var. : car c'est à dire tout détruire et tout ravager.



l'ont payé, selon leur coutume, d'ingratitude : *Et beatus [est] qui non [fuerit scandalizatus in me] !*

Voilà en peu de paroles ce qui nous est proposé dans notre évangile ; mais, pour en tirer les instructions, il faut un plus long discours, dans lequel je ne puis entrer qu'après avoir imploré le secours d'en haut : *Ave.*

Ce n'est plus en illuminant les aveugles, ni en faisant marcher les estropiés, ni en purifiant les lépreux, ni en ressuscitant les morts, que Jésus-Christ autorise sa mission et fait connaître aux hommes sa divinité. Ces choses ont été faites durant les jours de sa vie mortelle, et continuées dans sa sainte Église tant qu'il a été nécessaire pour poser<sup>1</sup> les fondements de la foi naissante. Mais ces miracles sensibles, qui ont été faits par le Fils de Dieu sur des personnes particulières et pendant un temps limité, étaient les signes sacrés d'autres miracles spirituels, qui n'ont point de bornes<sup>2</sup> semblables, ni pour les temps, ni pour les personnes, puisqu'ils regardent également tous les hommes et tous les siècles. .

En effet, ce ne sont point seulement des particuliers aveugles, estropiés et lépreux qui demandent au Fils de Dieu le secours de sa main puissante. Mais plutôt tout le genre humain, si nous le savons comprendre<sup>3</sup>, est ce sourd et cet aveugle qui a perdu la connaissance de Dieu et ne peut plus entendre sa voix ; le genre humain est ce boiteux qui, n'ayant aucune règle des mœurs<sup>4</sup>, ne peut plus ni marcher droit, ni se soutenir ; enfin le genre humain est tout ensemble et ce lépreux et ce mort qui, faute de trouver quelqu'un qui le retire du péché, ne peut ni se purifier de ses taches<sup>5</sup>, ni éviter sa corruption. Jésus-Christ a rendu l'ouïe à ce sourd et la clarté à cet aveugle quand il a fondé la foi ; Jésus-Christ a redressé ce boiteux quand il a

1. Var. : appuyer.

2. Var. : n'ont aucunes bornes.

3. Var. : si nous l'entendons.

4. Expression qui semble excessive. Mais on verra, par le second point, qu'il ne faut pas la prendre à la lettre : « Je sais qu'elle a conser-

vé de belles règles... » Cf. *sermon sur la Mort* (t. IV, p. 274). Bossuet veut dire qu'on cherchait en vain une règle universelle et infaillible.

5. Var. : ordures. La correction a été faite en marge, au crayon.

réglé les mœurs ; Jésus-Christ a nettoiyé ce lépreux et ressuscité ce mort quand il a établi dans sa sainte Église la rémission des péchés. Voilà les trois grands miracles par lesquels Jésus-Christ nous montre sa divinité ; et en voici le moyen.

Quiconque fait voir aux hommes une vérité souveraine et toute-puissante <sup>1</sup>, une droiture <sup>2</sup> infaillible, une bonté sans mesure, fait voir en même temps la divinité. Or est-il que le Fils de Dieu nous montre en sa personne une vérité souveraine par l'établissement de la foi, une équité infaillible par la direction des mœurs, une bonté sans mesure par la rémission des péchés. Il nous montre donc sa divinité <sup>3</sup>.

Mais ajoutons, s'il vous plaît, pour achever l'explication de notre évangile, que tout ce qui prouve sa divinité prouve aussi notre ingratitude : *Beatus qui non fuerit scandalizatus [in me]!* Tous ses miracles nous sont un scandale ; toutes ses grâces nous deviennent <sup>4</sup> un empêchement. Il a voulu, Chrétiens, dans la foi que les vérités fussent hautes, dans la règle des mœurs que la voie fût droite, dans la rémission des péchés que le moyen fût facile. Tout cela était fait pour notre salut : cette hauteur, pour nous élever ; cette droiture, pour nous conduire ; cette facilité, pour nous inviter à la pénitence. Mais nous sommes si dépravés que tout nous tourne à scandale, puisque la hauteur des vérités de la foi fait que nous nous soulevons contre l'autorité de Jésus-Christ, que l'exactitude de la règle qu'il nous donne nous porte à nous plaindre de sa rigueur, et que la facilité du pardon nous est une occasion d'abuser de sa patience.

### Premier Point.

[P. 1] La vérité est une reine qui habite en elle-même et dans sa propre lumière, laquelle par conséquent est elle-même son trône, elle-même sa grandeur, elle-même sa félicité. Toutefois, pour le bien des hom-

1. Ces deux mots ajoutés à la sanguine.

2. Var. : équité.

3. Le plan est ici énoncé dans un syllogisme en forme.

4. Var. : nous sont.

mes, elle a voulu régner<sup>1</sup>, et Jésus-Christ est venu au monde pour établir cet empire par la foi qu'il nous a prêchée. J'ai promis, Messieurs, de vous faire voir que la vérité de cette foi s'est établie en souveraine, et en souveraine toute-puissante; et la marque assurée que je vous en donne, c'est que, sans se croire obligée d'alléguer aucune raison et sans être jamais réduite à emprunter aucun secours, par sa propre autorité, par sa propre force elle a fait ce qu'elle a voulu et a régné dans le monde. C'est agir, si je ne me trompe, assez souverainement; mais il faut appuyer ce que j'avance.

[P. 2] J'ai dit que la vérité chrétienne n'a point cherché son appui dans les raisonnements humains; mais qu'assurée d'elle-même, de son autorité suprême et de son origine céleste<sup>2</sup>, elle a dit, et a voulu être crue; elle a prononcé ses oracles, et a exigé la sujétion.

Elle a prêché une Trinité, mystère inaccessible par sa hauteur; elle a annoncé un Dieu-Homme, un Dieu anéanti jusques à la croix, abîme impénétrable par sa bassesse. Comment a-t-elle prouvé? Elle a dit pour toute raison qu'il faut que la raison lui cède, et<sup>3</sup> qu'elle est née sa [p. 3] sujette. Voici quel est son langage: « *Hæc dicit Dominus*: Le Seigneur a dit. » Et en un autre endroit: Il est ainsi, « parce que j'en ai dit la parole: *Quia verbum ego locutus sum, dicit Dominus*<sup>4</sup>. » Et en effet, Chrétiens, que peut ici opposer la raison humaine? Dieu a le moyen de se faire entendre; il a aussi le droit de se faire croire. Il peut par sa lumière infinie nous montrer, quand il lui plaira, la vérité à découvert; il peut par son autorité souveraine nous obliger à nous y soumettre, sans nous en donner l'intelligence. Et il est digne de la grandeur, de la dignité<sup>5</sup>, de la majesté de ce premier Être, de régner sur tous les esprits, soit en les captivant par la foi, soit en les contentant par la claire vue.

1. Édité: régner *sur eux*. — Ces deux mots sont effacés.

2. Var.: de son autorité et de son origine suprême, — céleste. La leçon définitive, à la sanguine.

3. Var.: parce qu'elle... — Bossuet ne veut pas dire que la vérité chrétienne

n'est pas fondée en raison, mais qu'elle n'est point « fondée sur les raisonnements humains: » ce qui est bien différent.

4. Jerem.. XXXIV. 5.

5. Négligence que l'auteur ne semble pas avoir remarquée.

Jésus-Christ a usé de ce droit <sup>1</sup> dans l'établissement de son Évangile ; et comme sa sainte doctrine ne s'est point fondée sur les raisonnements humains, pour ne point dégénérer d'elle-même elle a aussi dédaigné le soutien <sup>2</sup> de l'éloquence. Il est vrai que les saints apôtres, qui ont été ses prédicateurs, ont abattu aux pieds de Jésus la majesté des faiseeaux romains, et qu'ils ont fait trembler dans leurs tribunaux les juges devant lesquels ils étaient cités: *Tremefactus* <sup>3</sup> *Felix* [*respondit*]: *Quod nunc attinet, vade; tempore autem opportuno accersam te* <sup>4</sup>. Lequel est le prisonnier ? lequel est le juge <sup>5</sup> ? Ce n'est plus l'accusé qui demande du délai à son juge, c'est le juge effrayé qui en demande à son criminel. Ainsi les saints apôtres ont renversé les idoles, ils ont converti les peuples. « Enfin ayant affermi, dit saint Augustin, leur salutaire doctrine, ils ont laissé à leurs successeurs la terre éclairée par une lumière céleste : *Confirmata saluberrima disciplina, [p. 4] illuminatas terras posteris reliquerunt* <sup>6</sup>. » Mais ce n'est point par l'art du bien dire, par l'arrangement des paroles, par des figures artificielles, qu'ils ont opéré tous ces grands effets. Tout se fait par une secrète vertu qui persuade contre les règles, ou plutôt qui ne persuade pas tant qu'elle captive les entendements ; vertu qui, venant du ciel, sait se conserver toute entière dans la bassesse de leurs expressions et dans la simplicité d'un style vulgaire <sup>7</sup> : comme on voit un fleuve rapide qui retient, coulant dans la plaine, cette force violente et

1. Anciennes édit. : de ce droit royal. — Ce mot est effacé.

2. Var. : le secours.

3. La rédaction primitive portait simplement : « ...cités. Ils ont renversé les idoles, ils ont converti les peuples. Enfin... » — Une première addition marginale (1665) est destinée à entrer dans le texte, comme l'indique le raccord : « Ainsi les saints apôtres... » — Autre note marginale (1668 ou 1669) : « *De justitia, et castitate, et judicio [futuro]*. Quoique infidèle. Nous écoutons sans être émus. » — C'est un commentaire que l'orateur se propose de développer : saint Paul cité devant

le proconsul Félix, parle si fortement des vérités chrétiennes (*Disputante illo de justitia...*) que Félix en est effrayé (*Tremefactus Felix...*) et est d'avis d'ajourner ces questions et la cause de l'Apôtre avec elles.

4. Act., xxiv, 25.

5. Phrase ajoutée en marge, à la sanguine.

6. *De vera Relig.*, n. 4.

7. Anciennes édit. : dans la bassesse modeste et familière de leurs expressions, et dans la simplicité d'un style qui paraît vulgaire. — Les mots en italiques sont soulignés, c'est-à-dire effacés au manuscrit.

impétueuse qu'il a acquise aux montagnes d'où il tire son origine<sup>1</sup>.

Concluons donc, Chrétiens, que Jésus-Christ a fondé son saint Évangile d'une manière souveraine et digne d'un Dieu; et ajoutons, s'il vous plaît, que c'était la plus convenable aux besoins de notre nature. Nous avons besoin parmi nos erreurs, non d'un philosophe qui dispute, mais d'un Dieu qui nous détermine<sup>2</sup>. Dans la recherche de la vérité, la voie du raisonnement est trop lente et trop incertaine : ce qu'il faut chercher est éloigné, ce qu'il faut prouver est indécis. Cependant il s'agit du principe même et du fondement de la conduite, sur lequel<sup>3</sup> il faut être résolu d'abord : il faut<sup>4</sup> donc nécessairement en croire quelqu'un. Le chrétien n'a rien à chercher, parce qu'il trouve tout dans la foi. Le chrétien n'a rien à prouver, parce que la foi<sup>5</sup> lui décide tout, et que Jésus-Christ lui a proposé de sorte les vérités nécessaires que, s'il n'est pas capable de les entendre, il n'est pas moins disposé<sup>6</sup> à les croire : *Talia populis persuaderet, credenda saltem, [p. 5] si percipere non valerent*<sup>7</sup>. Ainsi, par même moyen, Dieu a été honoré, parce qu'on l'a cru<sup>8</sup>, comme il est juste, sur sa parole, et l'homme a été instruit par une voie courte, parce que, sans aucun circuit de raisonnement, l'autorité de la foi l'a mené<sup>9</sup> dès le premier pas à la certitude<sup>10</sup>.

Mais continuons d'admirer l'auguste souveraineté de la vérité chrétienne. Elle est venue sur la terre comme une étrangère; inconnue, et toutefois haïe et persécutée<sup>11</sup> par des préjugés iniques. Cependant, parmi

1. Var. : d'où ses eaux sont précipitées.

2. Edit. : qui nous détermine dans la recherche de la vérité. La voie... — En changeant ainsi la ponctuation du manuscrit, on altère le sens.

3. Var. : et de l'ordre de la conduite sur laquelle.

4. Conclusion ajoutée en 1668 ou 1669.

5. Var. : l'Évangile.

6. Var. : lors même qu'il ne peut pas les entendre, il est néanmoins tout prêt.

7. S. Aug., *De vera Relig.*, n. 3.

8. Var. : il a été cru.

9. Var. : conduit.

10. Note marginale (supprimée ensuite) : « Ici, il faut renouveler l'attention par ce qui est effacé p. 1 et 2. » — Dans ce passage effacé, que nous avons reproduit à l'année 1665 (t. IV, p. 658), Bossuet avertissait ses auditeurs de l'utilité qu'ils pourraient trouver à méditer comment leur foi a été fondée.

11. Anciennes édit. : durant l'espace de quatre cents ans. — Sept mots effacés.

ces fureurs du monde entier conjuré contre elle, elle n'a point mendié de secours humain. Elle s'est fait elle-même des défenseurs intrépides et dignes de sa grandeur, qui, dans la passion qu'il[s] avaient pour ses intérêts, ne sachant que la confesser et mourir pour elle, ont couru à la mort avec tant de force qu'ils ont effrayé leurs persécuteurs, qu'à la fin ils ont fait honte par leur patience aux lois qui les condamnaient au dernier supplice, et ont obligé les princes à les révoquer : *Orando, patièdo, cum pia securitate* [p. 6] *moriendo, leges quibus damnabatur christiana religio erubescere compulerunt, mutarique fecerunt*, dit éloqu[em]ment] saint Augustin <sup>1</sup>.

C'était donc le conseil de Dieu et la destinée de la vérité, si je puis parler de la sorte, qu'elle fût entièrement établie malgré les rois de la terre, et que, dans la suite des temps, elle les eût premièrement pour disciples, et après pour défenseurs. « *Et nunc reges* <sup>2</sup> : maintenant. » Il ne les a point appelés quand il a bâti son Église. Quand il a eu fondé immuablement <sup>3</sup> et élevé jusqu'au comble ce grand édifice, il lui a plu alors de les appeler. Il les a donc appelés, non point par nécessité, mais par grâce. Donc l'établissement de la vérité ne dépend point de leur assistance, ni l'empire de la vérité ne relève point de leur sceptre <sup>4</sup>; et si Jésus-Christ les a établis défenseurs de son Évangile, il le fait non par besoin, [mais] pour honorer <sup>5</sup> leur autorité et pour consacrer leur puissance. Cependant sa vérité sainte se soutient toujours d'elle-même et conserve son indépendance. Ainsi, [p. 7] lorsque les princes défendent la foi, c'est plutôt la foi qui les défend; lorsqu'ils protègent la religion, c'est plutôt la religion qui les protège et qui est l'appui de leur trône. Par où vous voyez clairement <sup>6</sup> que la vérité se sert des hommes, mais qu'elle n'en dépend pas; et c'est ce qui

1. *De Civit. Dei*, lib. VIII, cap. xx.

2. Ps. II, 10.

3. Var. : achevé.

4. Var. : trône.

5. Édit. : il le fait *par honneur* et non par besoin : c'est pour honorer... — On maintient ainsi des mots qui font double emploi. Bossuet les

a effacés. Il a seulement oublié de remplacer *c'est* par *mais*.

6. Var. : Par où vous voyez, mes Frères, que la vérité se sert des hommes, mais elle n'en dépend pas; c'est ce qui nous paraît dans toute la suite de son histoire, qui est l'histoire (*var.* : qui est celle) de la vérité.

nous paraît dans toute la suite de son histoire. J'appelle ainsi l'histoire de l'Église ; c'est l'histoire du règne de la vérité. Le monde a menacé, la vérité est demeurée ferme ; il a usé de tours subtils et de flatteries, la vérité est demeurée droite. Les hérétiques ont brouillé, la vérité est demeurée pure ; les schismes ont déchiré le corps de l'Église, la vérité est demeurée entière. Plusieurs ont été séduits, les faibles ont été troublés, les forts même[s] ont été émus ; un Osius, un Origène, un Tertullien, tant d'autres, qui paraissaient l'appui de l'Église<sup>1</sup>, sont tombés avec grand scandale : la vérité est demeurée toujours immobile. Qu'y a-t-il<sup>2</sup> donc de plus souverain ni de plus indépendant que la vérité, qui persiste toujours immuable, malgré les menaces et les caresses, malgré les présents et les proscriptions, [p. 8] malgré les tentations et les scandales<sup>3</sup>, au milieu de la défection de ses enfants infidèles, et dans la chute funeste de ceux-là même[s] qui semblaient être ses colonnes ?

Après cela, Chrétiens, quel esprit ne doit pas céder à une autorité si bien établie ? Et que je suis étonné quand j'entends des hommes profanes qui, dans la nation la plus florissante de la chrétienté, s'élèvent ouvertement contre l'Évangile ! Les entendrai-je toujours et les trouverai-je toujours dans le monde, ces libertins déclarés, esclaves de leurs passions et téméraires censeurs des conseils de Dieu : qui, tout plongés qu'ils sont dans les choses basses, se mêlent de décider<sup>4</sup> hardiment des plus relevées ? Profanes et corrompus, lesquels, comme dit saint Jude, « blasphèment ce qu'ils ignorent, et se corrompent dans ce qu'ils connaissent<sup>5</sup> :

1. Var. : qui semblaient les appuis de la vérité. — Tertullien († vers 240) se fit montaniste, et peut-être auteur d'une secte nouvelle. Origène († en 254) a donné son nom à des erreurs d'origine platonicienne ; on croit qu'elles furent plutôt l'œuvre de ses disciples que la sienne. Osius, évêque de Cordoue († en 358), souscrivit à cent ans une profession de foi arienne ; il eut le temps de la rétracter, et d'ailleurs il ne consentit jamais à condamner saint Athanase.

2. Ms. : qui a-t-il.

3. Anciennes édit. : malgré les présents et les proscriptions, *malgré les schismes et les hérésies*, malgré toutes les tentations et tous les scandales ; *enfin* .. — On ne tenait aucun compte des suppressions, parce qu'à cette époque, Bossuet supprimait en soulignant.

4. Var. : décident.

5. Var. : connaissent naturellement.

*Quæcumque quidem ignorant, blasphemant; quæcumque autem naturaliter, tanquam muta animalia, norunt, in his corrumpuntur*<sup>1</sup>. » Hommes deux fois morts, dit le même apôtre; morts 1<sup>o</sup> parce qu'ils ont perdu la charité, et morts 2<sup>o</sup> parce qu'ils ont même arraché la foi : « *Arbores... infructuosæ, bis mortuæ, eradicatæ*<sup>2</sup> : arbres infructueux et déracinés, » qui ne tiennent plus à l'Église par aucun lien. O Dieu ! les verrai-je toujours triompher dans les compagnies et empoisonner les esprits par leurs railleries sacrilèges ?

[P. 9] Mais, homme docte et curieux<sup>3</sup>, si vous voulez discuter la religion, apportez-y du moins et la gravité et le poids que la matière demande. Ne faites point le plaisant mal à propos dans des choses si sérieuses et si vénérables. Ces importantes questions ne se décident pas par vos demi-mots et par vos branlements de tête, par ces fines railleries dont vous nous vantez la délicatesse<sup>4</sup> et par ce dédaigneux souris. Pour Dieu, comme disait cet ami de Job<sup>5</sup>, ne pensez pas être les seuls hommes, et que toute la sagesse soit dans votre esprit. Vous qui voulez pénétrer les secrets de Dieu, çà ! paraissez, venez en présence : développez-nous les énigmes de la nature ; choisissez ou ce qui est loin ou ce qui est près, ou ce qui est à vos pieds, ou ce qui est bien haut suspendu<sup>6</sup> sur vos têtes ! Quoi ! partout votre raison demeure arrêtée ! partout ou elle gauchit, ou elle s'é gare, ou elle succombe ! Cependant<sup>7</sup> vous ne voulez pas que la foi vous prescrive ce qu'il faut croire. Aveugle chagrin<sup>8</sup> et dédaigneux, vous ne voulez pas qu'on vous guide et qu'on vous donne la main. Pauvre voyageur égaré et présomptueux, qui vous refusez<sup>9</sup> la

1. Jud., 10.

2. *Ibid.*, 12. — Ms. : *eradicatæ. bis mortuæ.*

3. Edit. : hommes doctes... — Et plus loin : Ne faites point les plaisants... — Bossuet efface ici le pluriel. Avant de généraliser la leçon, il interpelle un incrédule en particulier.

4. Var. : que vous nous vantez (1665). — Les éditeurs conservent ces mots dans le texte définitif, et renvoient la correction à la fin de la phrase suivante : autres sont les

indications du manuscrit.

5. Job., XII, 2.

6. Première rédaction. : Ce qui est bien haut sur vos têtes. — *Suspendu* peut être considéré comme une addition, placé comme il est au manuscrit.

7. Phrase ajoutée en 1669.

8. Anciennes édit. : Aveugle, chagrin et...

9. Var. : vous vous refusez — (ou : vous nous refusez...) — Surcharges confuses.



conduite, que voulez-vous qu'on vous fasse ? quoi ! voulez-vous donc qu'on vous laisse errer ? Mais vous vous irez engager dans quelque chemin perdu ; vous vous jetterez dans quelque précipice<sup>1</sup>. Voulez-vous qu'on vous fasse entendre clairement toutes les vérités divines ? Mais considérez où vous êtes et en quelle basse région du monde vous avez été relégués. Voyez cette nuit profonde, ces ténèbres épaisses qui vous environnent, la faiblesse, l'imbécillité, l'ignorance de votre raison. Concevez que ce n'est pas ici la région de l'intelligence. Pourquoi donc ne voulez-vous [p. 10] pas qu'en attendant que Dieu se montre à découvert ce qu'il est, la foi vienne à votre secours, et vous apprenne du moins ce qu'il en faut croire ?

Mais, Messieurs, c'est assez combattre ces esprits profanes et témérairement curieux. Ce n'est pas le vice le plus commun, et je vois un autre malheur bien plus universel dans la Cour<sup>2</sup>. Ce n'est point cette ardeur inconsidérée de vouloir aller trop avant, c'est une extrême négligence de tous les mystères. Qu'ils soient ou qu'ils ne soient pas, les hommes, trop dédaigneux, ne s'en soucient plus et n'y veulent pas seulement penser ; ils ne savent s'ils croient ou s'ils ne croient [pas<sup>3</sup>] ; tout<sup>4</sup> prêts à vous avouer ce qu'il vous plaira, pourvu que vous les laissiez agir à leur mode et passer la vie à leur gré. « Chrétiens en l'air, dit Tertullien, et fidèles si vous le voulez : *Plerosque in ventum, et si placuerit, christianos*<sup>5</sup>. » Ainsi je prévois que les libertins et les esprits forts pourront être décrédités, non par aucune<sup>6</sup> horreur de leurs sentiments, mais parce qu'on tiendra tout dans l'indifférence, excepté les plaisirs et les affaires. Voyons si je pourrai rappeler les hommes de ce profond assoupissement, en leur représentant dans mon second point la beauté incorruptible de la morale chrétienne.

1. Var. : Mais vous irez vous briser contre les écueils et vous perdre dans les précipices. — Effacé en partie. — Note marginale : détours infinis.

2. Var. : dans le monde (1668).

3. Var. : s'ils croient ou non.

4. Ms. : tous prêts.

5. *Scorp.* n. 1.

6. *Aucune*, quelque.

Second Point <sup>1</sup>.

[P. I] Grâces à la miséricorde divine, ceux qui disputent tous les jours témérairement de la vérité de la foi ne contestent pas au christianisme la règle des mœurs, et ils demeurent d'accord de la pureté et de la perfection de notre morale. Mais certes ces deux grâces sont inséparables <sup>2</sup>. Il ne faut point deux soleils non plus dans la religion que dans la nature ; et quiconque nous est envoyé <sup>3</sup> pour nous éclairer dans les mœurs, le même nous donnera la connaissance certaine des choses divines, qui sont le fondement nécessaire de la bonne vie <sup>4</sup>. Disons donc que le Fils de Dieu nous montre beaucoup mieux sa divinité en dirigeant sans erreur la vie humaine, qu'il n'a fait en redressant <sup>5</sup> les boiteux et faisant marcher les estropiés. Celui-là doit être plus qu'homme, qui, à travers de <sup>6</sup> tant de coutumes et de tant d'erreurs, de tant de passions compliquées et de tant de fantaisies bizarres, a su démêler au juste et fixer précisément la règle des mœurs. Réformer ainsi le genre humain, c'est donner à l'homme la vie raisonnable ; c'est une seconde création, plus noble en quelque façon que la première. Quiconque sera le chef de cette réformation salutaire <sup>7</sup> doit avoir à son secours la même sagesse qui a formé l'homme <sup>8</sup> la première fois. Enfin c'est un ouvrage si grand, que si Dieu ne l'avait pas fait, lui-même l'envierait <sup>9</sup> à son auteur.

[P. II] Aussi la philosophie l'a-t-elle tenté vainement. Je sais qu'elle a conservé de belles règles et qu'elle a sauvé de beaux restes du débris des connais-

1. Le texte de Salvien : *Morunt quilibet improbus...* qu'on lira plus loin, est noté ici à l'avance.

2. Une variante effacée montre que Bossuet n'avait aucun goût pour la morale dite *indépendante* : « Mais, pour moi, j'ai toujours pensé que c'était très mal raisonner que de séparer ces deux grâces. »

3. Var. : nous sera envoyé de Dieu. — Les deux derniers mots sont effacés.

4. Var. : qui en sont le fondement nécessaire.

5. Var. : qu'en redressant (1665). — La correction est du remaniement de 1668.

6. Var. : au milieu de.

7. Var. : de cette réformation du genre humain. — Édit. : de cette réformation salutaire *au* genre humain. (Erreur de lecture.)

8. Var. : qui l'a formé. — Modifié après la suppression des mots : « du genre humain. »

9. Var. : si Dieu ne l'a pas fait, *il doit l'envier...* — La fin est effacée, et le tout remplacé.

sances humaines ; mais je perdrais un temps infini si je voulais raconter toutes ses erreurs. Allons donc rendre nos hommages à cette équité infaillible qui nous règle dans l'Évangile. J'y cours, suivez-moi, mes Frères ; et afin que je vous puisse présenter l'objet d'une adoration si légitime, permettez que je vous trace une idée<sup>1</sup> de la morale chrétienne.

Elle commence par le principe. Elle rapporte à Dieu, auquel elle nous lie par un amour chaste, l'homme tout entier, et dans sa racine, et dans ses branches et dans ses fruits, c'est-à-dire dans sa nature, dans ses facultés, dans toutes ses opérations. Car, comme elle sait que le nom de Dieu est un nom de père, elle nous demande l'amour ; mais, pour s'accommoder à notre faiblesse, elle nous y prépare par la crainte. Ayant donc ainsi résolu de nous attacher à Dieu par toutes les voies possibles, elle nous apprend que nous devons en tout temps et en toutes choses révéler son autorité, croire à sa parole, dépendre de sa puissance, nous confier en sa bonté, craindre sa justice, nous abandonner à sa sagesse, espérer son éternité.

Pour lui rendre le culte raisonnable que nous lui devons, elle nous apprend, Chrétiens, que nous sommes nous-mêmes ses victimes : c'est pourquoi elle nous oblige à dompter nos passions emportées et à mortifier nos sens, trop subtils séducteurs de notre raison. Elle a sur ce sujet des précautions inouïes<sup>2</sup>. Elle va éteindre dans le fond du cœur l'étincelle qui peut causer un embrasement<sup>3</sup> ; elle étouffe la colère, de peur qu'en s'agrippant elle ne se tourne en haine implacable. Elle retient jusqu'aux yeux, par une extrême jalousie qu'elle a pour garder<sup>4</sup> le cœur. Elle n'attend pas à ôter l'épée à l'enfant après qu'il se sera donné un coup mortel ; elle la lui arrache des mains dès la première piqûre<sup>5</sup>. Enfin elle n'oublie rien pour soumettre le corps à l'es-

1. Anciennes édit. : et comme un tableau raccourci. — Effacé.

2. Var. : merveilleses.

3. Var. : Elle va éteindre jusqu'au fond du cœur l'étincelle de la colère. qui pourrait causer un embrasement.

4. Var. : jalousie de garder... —

Cette phrase et la suivante sont interverties dans les anciennes éditions.

5. Var. : et elle tâche d'ôter l'épée à l'enfant, même avant qu'il se soit blessé.

prit, et l'esprit tout entier à Dieu<sup>1</sup> ; et c'est là, Messieurs, notre sacrifice.

[P. III] Nous avons à considérer sous qui nous vivons et avec qui nous vivons. Nous vivons sous l'empire de Dieu, nous vivons en société avec les hommes. Après donc cette première obligation d'aimer Dieu, comme notre souverain, plus que nous-même[s], s'ensuit le second devoir, d'aimer l'homme, notre prochain, en esprit de société, comme nous-mêmes. Là se voit très saintement établie, sous la protection de Dieu, la charité fraternelle, toujours sacrée et inviolable, malgré les injures et les intérêts ; là l'aumône, trésor de grâces ; là le pardon des injures, qui nous ménage celui de Dieu<sup>2</sup> ; là enfin la miséricorde préférée au sacrifice, et la réconciliation avec son frère<sup>3</sup>, nécessaire préparation pour approcher de l'autel. Là, dans une sainte distribution des offices de la charité, on apprend à qui on doit le respect, à qui l'obéissance, à qui le service, à qui la protection, à qui le secours, à qui la condescendance, à qui de charitables avertissements ; et on voit qu'on doit la justice à tous, et qu'on ne doit faire injure à personne non plus qu'à soi-même.

Voulez-vous que nous passions à ce que Jésus-Christ a institué pour ordonner les familles ? Il ne s'est pas contenté de conserver [p. IV] au mariage son premier honneur ; il en a fait un sacrement de la religion et un signe mystique de sa chaste et immuable union avec son Église. En cette sorte, il a consacré l'origine<sup>4</sup> de notre naissance. Il en a retranché la polygamie, qu'il avait permise un temps en faveur de l'accroissement<sup>5</sup> de son peuple<sup>6</sup>. Il ne permet plus que l'amour s'égaré dans la multitude ; il le rétablit dans son naturel, en le faisant régner sur deux cœurs unis, pour faire découler de

1. Bossuet résume ainsi en deux mots tout le christianisme pratique.

2. Var. : le pardon de Dieu.

3. L'auteur efface ici le mot *irrité*, conservé à tort dans les anciennes éditions.

4. Var. : la source.

5. Var. : de la multiplication — pour la multiplication... (1665).

6. Passage effacé (maintenu dans les anciennes éditions) : et le divorce, qu'il avait souffert à cause de la dureté des cœurs. — Cette idée sera mieux à sa place un peu plus loin (indissolubilité du lien conjugal) ; mais les expressions ne seront plus les mêmes.

cette union une concorde inviolable dans la famille<sup>1</sup> et entre les frères. Après avoir ramené les choses à la première institution, il a voulu désormais que la plus sainte alliance du genre humain fût aussi la plus durable et la plus ferme, et que le nœud conjugal fût indissoluble, tant par la première force de la foi donnée que par l'obligation naturelle d'élever les enfants communs, gages précieux d'une éternelle correspondance<sup>2</sup>. [p. v] Ainsi il a donné au mariage<sup>3</sup> une forme auguste et vénérable, qui honore la nature, qui supporte<sup>4</sup> la faiblesse, qui garde la tempérance, qui bride la sensualité.

Que dirai-je des saintes lois qui rendent les enfants soumis et les parents charitables, puissants instigateurs à la vertu, aimables censeurs des vices, qui répriment la licence « sans abattre le courage ? *Ut non pusillo animo fiant*<sup>5</sup>. » Que dirai-je de ces belles institutions par lesquelles et les maîtres sont équitables, et les serviteurs affectionnés, Dieu même, tant il est bon et tant il est père ! s'étant chargé de les récompenser de leurs services ? *Maîtres*<sup>6</sup>, *vous avez un maître au ciel*<sup>7</sup>. *Serviteurs, servez comme à Dieu, car votre récompense vous est assurée*<sup>8</sup>. Qui a mieux établi que Jésus-Christ l'autorité des princes<sup>9</sup> et des puissances légitimes ? Il fait un devoir de religion de l'obéissance qui leur est due. Ils règnent sur les corps par la force; et tout au plus sur les cœurs par l'inclination. Il leur érige un trône dans les consciences, et il met sous sa protection leur autorité et leur personne sacrée<sup>11</sup>. C'est pourquoi Tertullien disait autrefois aux ministres des empereurs : Votre fonction vous expose à beaucoup de haine et

1. Édité : dans les familles. — Première rédaction, moins expressive que le singulier, qui lui est substitué. Il est étonnant que personne n'ait tenu compte de la correction, qui est excellente.

2. Var. : alliance. — Six mots ajoutés en 1669.

3. Anciennes édit. : des fidèles. — Deux mots effacés.

4. Ce verbe est souligné, non remplacé. Il est pris dans son sens étymologique : *soutient*. Mais l'auteur a senti qu'il était amphibolo-

gique.

5. Coloss., III, 21.

6. Var. : de leur tenir compte des services qu'ils nous rendront, — de leurs services fidèles.

7. Cette citation et la suivante n'existaient pas dans la rédaction de 1665.

8. Coloss., IV, 1.

9. *Ibid.*, III, 24.

10. Var. : des magistrats (1665). — Anciennes édit. : des princes, des magistrats et...

11. Cf. t. IV, p. 369 et 666.

beaucoup d'envie<sup>1</sup> ; « maintenant vous avez moins d'ennemis à cause de la multitude des chrétiens : *Nunc enim pauciores hostes habetis præ multitudine christianorum*<sup>2</sup>. » Réciproquement il enseigne aux princes<sup>3</sup> que le glaive leur est donné contre les méchants, que leurs mains doivent être [p. VI] pesantes<sup>4</sup> seulement pour eux, et que leur autorité doit être le soulagement du fardeau des autres<sup>5</sup>.

Le voilà, Messieurs, ce tableau que je vous avais promis ; la voilà représentée au naturel<sup>6</sup>, cette immortelle beauté de la morale<sup>7</sup> chrétienne. C'est une beauté sévère<sup>8</sup> ; je ne m'en étonne pas, c'est qu'elle est chaste. Elle est exacte ; il le faut, car elle est religieuse. Mais, au fond, quelle plus sainte morale, quelle plus belle économique, quelle politique plus juste ? Celui-là est ennemi du genre humain, qui contredit de si saintes lois. Aussi, qui les contredit, si ce n'est des hommes passionnés, qui aiment mieux corrompre la loi que rectifier leur conscience ; et<sup>9</sup>, comme dit Salvien, « qui aiment mieux déclamer contre le précepte que de faire la guerre au vice ? *Maluit quilibet improbus execerari legem quam emendare mentem ; maluit præcepta odisse quam vitia*<sup>10</sup>. »

Pour moi, je me donne de tout mon cœur à ces saintes institutions : « *Condelector*<sup>11</sup>... *legi Dei*, la loi de Jésus-Christ me délecte. » Les mœurs seules me feraient recevoir la foi. Je crois en tout à celui qui m'a si bien enseigné à vivre. La foi me prouve les mœurs ; les mœurs me prouvent la foi. Les vérités de la foi et la doctrine des mœurs sont choses tellement connexes et si saintement alliées, qu'il n'y a pas moyen de les sé-

1. Douze mots ajoutés en 1669.

2. *Apolog.*, n. 37. — Ms. *Nunc autem*...

3. Première rédaction (1665) : il leur enseigne.

4. Var. : que leur bras doit être pesant...

5. Var. : et qu'ils doivent, autant qu'ils peuvent, soulager le fardeau des autres.

6. Var. : comme en raccourci. — Édité : au naturel *et* comme en rac-

courci.

7. Var. : des mœurs... — N'était pas synonyme. (Déjà effacé, fin du 1<sup>er</sup> point.)

8. Anciennes édit. : sévère, *je l'avoue* ; je ne m'en étonne pas... — Les mots en italiques sont effacés.

9. Var. : ou.

10. Salvian., *Advers. avar.*, lib. IV Ms. : *maluit execerari*...

11. Rom., vii, 22.

parer<sup>1</sup>. [p. VII] Jésus-Christ a fondé les mœurs sur la foi, et, après qu'il a si noblement<sup>2</sup> élevé cet admirable édifice, serai-je assez téméraire pour dire à un si sage architecte qu'il a mal posé le fondement caché<sup>3</sup>? Au contraire, ne jugerai-je pas par la beauté manifeste de ce qu'il me montre, que la même sagesse a disposé ce qu'il me cache?

Et vous, que direz-vous, ô pécheurs? En quoi êtes-vous blessés, et quelle partie voulez-vous retrancher de cette morale? Vous avez de grandes difficultés: est-ce la raison qui les dicte, ou la passion qui les suggère? Hé! j'entends bien vos pensées; hé! je vois de quel côté tourne votre cœur. Vous demandez la liberté. Hé! n'achevez pas<sup>4</sup>, je vous entends trop. Cette liberté que vous demandez, c'est une captivité misérable de votre cœur<sup>5</sup>. Souffrez qu'on vous affranchisse, et qu'on rende votre cœur à un Dieu à qui il est, et qui le redemande avec tant d'instance<sup>6</sup>. Il n'est pas juste, mon Frère, que l'on entame la loi en faveur de vos passions, mais plutôt qu'on retranche de vos passions ce qui est contraire à la loi<sup>7</sup>. Car autrement que serait-ce? Chacun déchirerait le précepte: *Lacerata est lex*<sup>8</sup>. Il n'y a point d'homme si corrompu à qui quelque péché ne déplaise<sup>9</sup>. Celui-là est naturellement libéral: [p. VIII] tonnez, fulminez tant qu'il vous plaira contre les rapines, il applaudira à votre doctrine. Mais il est fier et ambitieux; il lui faut laisser venger cette injure, et envelopper ses ennemis ou ses concurrents dans cette

1. Ici le mot: *Exemple*, ajouté entre crochets. Deforis le signale, en remarquant que l'orateur voulait appuyer ainsi sa proposition.

2. Var.: si bien (1665). — La correction est de 1669.

3. Passage refait en 1669. Voici la rédaction de 1665, en partie effacée: «... qu'il a mal posé les fondements? Au contraire, ne jugerai-je pas par la beauté manifeste de ce qu'il me montre (var.: par ce qu'il me montre — par ce que je vois) que c'est la même sagesse qui a disposé ce qu'il me cache?»

4. Var.: Hé! ne parlez pas davantage. — Anciennes édit.: n'ache-

vez pas, ne parlez pas davantage.

5. Var.: c'est une captivité de votre cœur.

6. Var.: à un Dieu qui le demande — à Dieu.

7. La fin de cette phrase et celle de la précédente sont des additions de 1668.

8. Habac., 1. 4.

9. Var.: assez corrompu [pour] qu'il n'y ait quelque péché qui lui déplaise. — Peut-être pourrait-on laisser ici: «assez... que...:» locution fautive, qui semble calquée sur «si... que,» latinisme. La correction est aussi toute latine.

intrigue dangereuse. Ainsi toute la loi sera mutilée, et nous verrons<sup>1</sup>, comme disait le grand saint Hilaire dans un autre sujet<sup>2</sup>, « une aussi grande variété dans la doctrine que nous en voyons dans les mœurs, et autant de sortes de foi qu'il y a d'inclinations différentes : *Tot nunc fides existere, quot voluntates; et tot nobis doctrinas esse, quot mores*<sup>3</sup>. »

[P. IX] Laissez-vous donc conduire à ces lois si saintes, et faites-en votre règle<sup>4</sup>. Et ne me dites pas qu'elle est trop parfaite et qu'on ne peut y atteindre. C'est ce que disent les lâches et les paresseux. Ils trouvent obstacle à tout; tout leur paraît impossible; et lorsqu'il n'y a rien à craindre, ils se donnent à eux-même[s] de vaines frayeurs et des terreurs imaginaires : « *Dicit piger: Leo est in via et leona in itineribus*<sup>5</sup>. *Dicit piger: Leo est foris, in medio platearum occidendus sum*<sup>6</sup> : Le paresseux dit : Je ne puis partir, il y a un lion sur ma route; la lionne me dévorera sur les grands chemins... » Il trouve toujours des difficultés, et il ne s'efforce jamais d'en vaincre aucune. En effet, vous qui nous objectez que la loi de l'Évangile est trop parfaite et surpasse les forces humaines, avez-vous jamais essayé de la pratiquer? ConteZ-nous donc vos efforts; montrez-nous les démarches que vous avez faites. Avant que de vous plaindre de votre impuissance, que ne commencez-vous quelque chose? Le second pas, direz-vous, est impossible: oui, si vous ne faites jamais le premier. Commencez donc à marcher, et avancez par degrés: vous verrez les choses se faciliter, et le chemin s'aplanir manifestement devant vous. Mais, qu'avant que d'avoir tenté, vous nous disiez tout impossible; que vous soyez fatigué et harassé du chemin sans vous être<sup>7</sup> remué de votre place, et accablé d'un travail que vous n'avez pas encore entrepris, c'est une lâcheté non seulement ridicule<sup>8</sup>, mais insupportable. Au reste, comment

1. Var.: nous aurons.

2. Var.: dans une autre occasion.

3. S. Hilar., *lib. II ad Constant.*, n. 4.

4. Bossnet avait d'abord jeté dans une ébauche rapide les idées à peine indiquées de cette conclusion. Heureusement il a pris ensuite le loisir

de la rédiger complètement.

5. *Prov.*, xxxvi, 13.

6. *Ibid.*, xxii, 13.

7. Ms.: sans vous estes remué.

8. Une surcharge, à la sanguine, paraît à M. Gazier pouvoir se lire : *sotte*. Peut-être est-elle inachevée : *sans ex[cuse]*.



peut-on dire que Jésus-Christ nous ait chargé[s] par-dessus nos forces, lui qui a eu tant d'égards à notre faiblesse, qui nous offre tant de secours, qui nous laisse <sup>1</sup> tant de ressources, qui, non content de nous retenir sur le penchant par le précepte, nous tend encore la main dans le précipice par la rémission des péchés, qu'il nous présente ?

### Troisième Point.

[P. a] Je vous confesse, Messieurs, que mon inquiétude est extrême <sup>2</sup> dans cette troisième partie ; non que j'aie peine à prouver ce que j'ai promis au commencement, c'est-à-dire l'infinité de la bonté du Sauveur : car quelle éloquence assez sèche et assez stérile pourrait manquer de paroles <sup>3</sup> ? Qu'y a-t-il, si je puis parler de la sorte, de plus infini ni de plus immense que cette divine bonté, qui non seulement reçoit ceux qui la recherchent, et se donne tout entièr[e] à ceux qui l'embrassent, mais encore rappelle ceux qui s'éloignent, et ouvre toujours des voies de retour à ceux qui la quittent ? Mais les hommes le savent assez ; ils ne le savent que trop pour leur malheur. Il ne faudrait point <sup>4</sup> publier si hautement une vérité de laquelle tant de monde abuse. Il faudrait le dire tout bas aux pécheurs affligés de leurs crimes, aux consciences abattues et désespérées. Il faudrait démêler dans la multitude quelque âme désolée, et lui dire à l'oreille et en secret : Ha ! Dieu pardonne sans fin et sans bornes <sup>5</sup>. Mais c'est lâcher la bride à la licence que de mettre devant les yeux des pécheurs superbes cette bonté qui n'a point de bornes ; et c'est multiplier les crimes, que de prêcher

1. Var. : donne.

2. Première rédaction (1665) : n'est pas médiocre. — Voy. t. IV, p. 670, une première rédaction effacée dès 1665.

3. Var. : car qu'y a-t-il (*ms.* : qui at il) de plus facile ? — M. Gazier conserve ces mots dans le texte, à la suite de la surcharge : « quelle éloquence ?... »

4. Anciennes édit. : pas. (Préféré

souvent à *point* par les éditeurs du XVIII<sup>e</sup> siècle.) M. Gazier a rétabli la leçon véritable, qui est une correction.

5. Addition (1668), qui s'achève par : *etc.* D'où les éditeurs se sont crus autorisés à compléter la citation, soit en français, soit en latin. Mais *etc.* signifie simplement qu'il faut chercher la suite dans la première rédaction : « Mais c'est... »

« ces miséricordes qui sont innombrables : *Misericordiæ ejus non est numerus* <sup>1</sup>. »

[P. b] Et toutefois, Chrétiens, il n'est pas juste que la dureté et l'ingratitude des hommes ravissent à la bonté du Sauveur les louanges qui lui sont dues. Élevons donc notre voix, et pronouçons hautement que sa miséricorde est immense. L'homme devait mourir dans son crime; Jésus-Christ est mort en sa place. Il est écrit du pécheur que son sang doit être sur lui <sup>2</sup>; mais le sang de Jésus-Christ et le couvre et le protège. O hommes, ne cherchez plus l'expiation de vos crimes dans le sang des animaux égorgés. Dussiez-vous dépeupler tous vos troupeaux par vos hécatombes, la vie des bêtes ne peut point payer pour la vie des hommes. Voici Jésus-Christ qui s'offre, homme pour les hommes, homme innocent pour les coupables, Homme-Dieu pour des hommes purs <sup>3</sup> et pour de simples mortels <sup>4</sup>. Jésus-Christ est mort une fois; mais le fruit de sa mort est éternel : Jésus-Christ est mort une fois; mais *il est toujours vivant, afin d'intercéder pour nous*, comme dit le divin Apôtre <sup>5</sup>.

[P. c] Il y a donc pour nous dans le ciel une miséricorde infinie; mais, pour nous être appliquée en terre, elle est toute communiquée à la sainte Église dans le sacrement de pénitence. Car écoutez les paroles de l'institution : *Tout ce que vous remettrez sera remis; tout ce que vous délierez sera délié* <sup>6</sup>. Vous y voyez une bonté qui n'a point de bornes. C'est en quoi elle diffère d'avec le baptême. « Il n'y a qu'un baptême, dit le saint Apôtre, et il ne se répète plus : *Unus Dominus, una fides, unum baptisma* <sup>7</sup>. » Les portes de la pénitence sont toujours ouvertes. Venez dix fois, venez cent fois,

1. *Orat. Missæ pro gratiar. act. (Deus cujus misericordiæ...)*

2. Ps. LVII, 11.

3. Les anciens éditeurs corrigeaient : « pour de purs hommes. » Mais le contexte ne laisse pas place à l'amphibologie.

4. La plupart des éditeurs maintiennent ici trois phrases que Bossuet retranche, sans les condamner en elles-mêmes : « Vous voyez donc

Chrétiens, non seulement l'égalité dans le prix, mais encore la surabondance. Ce qui est offert est infini; et afin que celui qui offre fût de même dignité, lui-même, qui est la victime, il a voulu aussi être le pontife. Pécheurs, ne perdez jamais l'espérance. »

5. Hebr., VII, 25.

6. Matth., XVI, 19.

7. Ephes., IV, 5.

venez mille fois, cette <sup>1</sup> parole sera toujours véritable : *Tout ce que vous pardonnerez sera pardonné* <sup>2</sup>. Je ne vois ici ni terme prescrit, ni nombre arrêté, ni mesure déterminée. Il y faut donc reconnaître une bonté infinie <sup>3</sup>.

[P. e] Que dirai-je ici, Chrétiens, et avec quels termes assez puissants déplorerai-je tant de sacrilèges qui infectent les eaux de la pénitence ? « Eau du baptême, que tu es heureuse, disait autrefois Tertullien ; que tu es heureuse, eau mystique, qui ne lave[s] qu'une fois, qui ne sers point de jouet aux pécheurs ! *Felix aqua quæ semel abluit, quæ ludibrio peccatoribus non est* <sup>4</sup> ! » C'est le bain de la pénitence toujours ouvert aux pécheurs, toujours prêt à recevoir ceux qui retournent : c'est ce bain de miséricorde qui est exposé au mépris par sa facilité bienfaisante, dont les eaux servent, contre leur nature, [p. f] à souiller les hommes, parce que la facilité de se laver fait qu'ils [ne] craignent point de salir leur conscience <sup>5</sup>. Qui ne se plaindrait, Chrétiens, de voir cette eau salutaire si étrangement violée, seulement à cause qu'elle est bienfaisante ? Qu'inventerai-

1. Anciennes édit. : la puissance de l'Église n'est point épuisée. — Effacé.

2. Joan., XX, 23.

3. Var. : et c'est pourquoi nous y comprenons une bonté infinie. — L'auteur retranche ici un long passage [p. d.], que la plupart des éditions conservent dans le texte : « La fontaine du saint baptême est appelée dans les Écritures, selon l'interprétation, « une fontaine scellée, *fons signatus* » (Cant., IV, 12). Vous vous y lavez une fois ; on la ferme, on la scelle ; il n'y a plus de retour pour vous. Mais nous avons dans l'Église une autre fontaine, de laquelle il est écrit dans le prophète Zacharie : « En ce jour, au jour du Sauveur, en ce jour où la bonté paraîtra au monde, il y aura une fontaine ouverte à la maison de David et aux habitants de Jérusalem, pour la purification du pécheur : *In die illa erit fons patens domui David et habitantibus Jerusalem.*

*in abluionem peccatoris* » (Zach., XIII, 1). Ce n'est point une fontaine scellée, qui ne s'ouvre qu'avec réserve, qui n'est point permise à tous, parce qu'elle exclut à jamais ceux qu'elle a une fois reçus : *fons signatus*. Celle-ci est une fontaine non seulement publique, mais toujours ouverte : *Erit fons patens* : et ouverte indifféremment à tous les habitants de Jérusalem, à tous les enfants de l'Église. Elle reçoit toujours les pécheurs : à toute heure et à tous moments, les lépreux peuvent venir se laver dans cette fontaine du Sauveur, toujours bienfaisante et toujours ouverte.

Mais c'est ici, Chrétiens, notre grande infidélité : c'est ici que l'indulgence multiplie les crimes, et que la source des miséricordes devient une source infinie de profanations sacrilèges. »

4. *De Bapt.* n. 15. — Ms. : *quo semel abluis, ... non est.*

5. Var. : leur âme.

je<sup>1</sup>, où me tournerai-je pour arrêter les profanations des hommes pervers, qui vont faire malheureusement leur écueil du port ? Mais ô aveuglement inouï ! ô stupidité insensée, de pécher pour se repentir<sup>2</sup> !

En vain<sup>3</sup> nous disons à ceux qui se confient si aveuglément à ce repentir futur : Voulez-vous pas considérer que Dieu a promis le pardon au repentir, mais qu'il n'a pas promis de donner du temps pour ce sentiment nécessaire ? Cette raison convaincante ne fait plus d'effet, parce qu'elle est trop répétée. Considérez, mes Frères, quel est votre aveuglement. Vous rendez la bonté de Dieu complice de votre endurcissement : c'est ce péché contre le Saint-Esprit<sup>1</sup>, contre la grâce de la rémission des péchés. Dieu n'a plus rien à faire pour vous retirer du crime. Vous poussez à bout sa miséricorde. Que peut-il faire que de vous appeler, que de vous attendre, que de vous tendre les bras, que de vous offrir le pardon ? C'est ce qui vous rend hardis dans vos entreprises criminelles. Que faut-il donc qu'il fasse ? Et sa bonté étant épuisée et comme surmontée par votre malice, lui reste-t-il autre chose que de vous abandonner à sa vengeance ? Hé bien ! poussez à bout

1. Var. : Que dirai-je... ? (1665 et 1668.)

2. Var. (1665) : Les pécheurs nous savent bien dire qu'il ne faut que le repentir pour être capable d'approcher de cette fontaine de grâces. — Voy. t. IV, p. 672, 673, la suite de la rédaction de 1665. C'est ici qu'ont eu lieu les principaux remaniements de ce manuscrit, en 1668 d'abord, puis en 1669.

3. La rédaction de 1668 différait principalement par l'ordre des phrases : « Considérez, mes Frères, quel est votre aveuglement. Vous rendez la bonté de Dieu complice de votre endurcissement : c'est ce péché contre le Saint-Esprit, contre la grâce de la rémission des péchés. Dieu n'a plus rien à faire pour vous retirer du crime. Vous poussez à bout sa miséricorde. Que peut-il faire que de vous appeler, que de vous attendre, que de vous tendre les bras, que de vous offrir le pardon ? C'est ce qui vous rend hardis dans vos entreprises criminelles. Que faut-il

donc qu'il fasse ? Et sa bonté étant épuisée et comme surmontée par votre malice, lui reste-t-il autre chose que de vous abandonner à sa vengeance ? Et puis dites-moi, mon Frère, vous qui vous confiez si aveuglément à ce repentir futur, voulez-vous pas considérer que Dieu a bien promis le pardon au repentir, mais qu'il n'a pas promis de donner du temps pour ce sentiment nécessaire ? Eh bien ! poussez à bout la bonté divine... »

4. Première rédaction (à la sanguine), tracée sur l'ancien manuscrit avant que l'auteur se décidât à y introduire un feuillet nouveau (f<sup>o</sup> 181, avec moitié de marge) : « Pécher contre le Saint-Esprit, contre la grâce de la rémission des péchés. Pénitence conduit à l'impénitence finale. » — Quelques autres idées étaient aussi indiquées à la suite de la péroraison. Nous les donnerons aux endroits auxquels elles se rapportaient par destination.

la bonté divine : montrez-vous fermes et intrépides à perdre votre âme, ou plutôt, insensés et insensibles, hasardez tout <sup>1</sup>, risquez tout ; faites d'un repentir douteux le motif d'un crime certain ! Mais ne voulez-vous pas entendre combien est étrange, combien insensée, combien monstrueuse cette pensée de pécher pour se repentir ? « *Obstupescite, caeli, super hoc* <sup>2</sup> : O ciel, ô terre, étonnez-vous d'un si prodigieux égarement ! » Les aveugles enfants <sup>3</sup> d'Adam ne craignent pas de pécher, parce qu'ils espèrent un jour en être fâchés ! J'ai lu souvent dans les Écritures que Dieu envoie aux pécheurs l'esprit de vertige et d'étourdissement ; mais je le vois clairement dans nos excès. Voulez-vous vous convertir quelque jour, ou périr misérablement dans l'impénitence ? Choisissez, prenez parti. Ce dernier est le parti des démons. S'il vous reste donc quelque sentiment de christianisme, mais <sup>4</sup> quelque soin de votre salut, quelque pitié de vous-mêmes, vous espérez vous convertir ; et si vous croyiez que cette porte vous fût fermée, vous n'iriez pas au crime avec l'abandon où je vous vois. Se convertir, c'est se repentir : vous voulez donc contenter cette passion, parce que vous espérez vous en repentir. Qui jamais a ouï parler d'un tel prodige ? Est-ce moi qui ne m'entends pas, ou bien est-ce votre passion qui vous enchante ? Me trompé-je dans ma pensée, ou bien êtes-vous aveugle et troublé de sens dans la vôtre ? Quand est-ce <sup>5</sup> qu'on s'est avisé de faire une chose parce qu'on croit s'en repentir quelque jour ? C'est la raison de s'en abstenir, sans doute. J'ai bien ouï dire souvent : Ne faites pas cette chose, car vous vous en repentirez, etc. <sup>6</sup>. [p.g] Le repentir <sup>7</sup> qu'on prévoit n'est-il pas naturellement un frein au désir, et

1. Première rédaction (à la fin du manuscrit) : Hasardez votre âme, risquez votre éternité ! Quelle fermeté, quel courage ! quelle stupidité insensée ! (*rar.* : quelle insensibilité prodigieuse !)

2. Jerem., II, 12.

3. Phrase ajoutée en 1669, dans le remaniement de l'année précédente.

4. Ce *mais* oratoire est omis dans les éditions. Bossuet l'emploie assez fréquemment. — Première rédaction

(1668) : quelque soin de vous-même[s].

5. Cette phrase et la suivante sont de 1669.

6. Les anciens éditeurs intercalaient ici la phrase que nous avons rétablie plus haut : « Mais, ô aveuglement inouï ! ô stupidité insensée, de pécher pour se repentir ! »

7. La rédaction nouvelle se raccorde ici avec celle de 1665.

un arrêt à la volonté ? Mais qu'un homme dise en lui-même : Je me détermine à cette action, j'espère d'en avoir regret, et je m'en retirerais sans cette pensée ; qu'ainsi le regret prévu devienne, contre sa nature, et l'objet de notre espérance, et le motif de notre choix, c'est un aveuglement inouï, c'est mêler ensemble les contraires, c'est changer l'essence des choses. Non, non, ce que vous pensez n'est ni un repentir ni une douleur : vous n'en entendez pas seulement le nom, tant vous êtes éloignés d'en avoir la chose ! Cette douleur qu'on désire, ce repentir qu'on espère avoir quelque jour, n'est qu'une feinte douleur et un repentir imaginaire. Ne vous trompez pas, Chrétiens, il n'est pas si aisé de se repentir. Pour produire un repentir sincère <sup>1</sup>, il faut renverser son cœur jusqu'aux fondements, déraciner ses inclinations avec violence <sup>2</sup>, s'indigner implacablement contre ses faiblesses, s'arracher de vive force à soi-même. Si vous prévoyiez <sup>3</sup> un tel repentir, il vous serait un frein salutaire. Mais le repentir que vous attendez n'est qu'une grimace ; la douleur que vous espérez, une illusion et une chimère ; [p. h] et vous avez sujet de craindre que, par une juste punition d'avoir si étrangement renversé la nature de la pénitence, un Dieu méprisé et vengeur de ses sacrements profanés ne vous envoie en sa fureur, non le *Peccavi* <sup>4</sup> d'un David, non les regrets d'un saint Pierre, non la douleur amère d'une Madeleine, mais le regret politique d'un Saül, mais la douleur désespérée d'un Judas, mais les regrets stériles d'un Antiochus <sup>5</sup> : et que vous ne périssiez malheureusement dans votre fausse contrition et dans votre pénitence impénitente.

Vivons donc, mes Frères, de sorte que la rémission des péchés ne nous soit pas un scandale. Rétablissons les choses dans leur usage naturel. Que la pénitence soit pénitence, un remède et non un poison ; que l'espérance soit espérance, un[e] ressource à la faiblesse,

1. Commencement de phrase ajoutée en 1669.

2. Correction de 1668.

3. Ms. : prévoyez.

4. Var. : repentir.

5. Rédaction corrigée et complétée en 1669.

et non un appui à l'audace ; que la douleur soit une douleur, que le repentir soit un repentir, c'est-à-dire l'expiation des péchés passés, et non le fondement des péchés futurs. Ainsi nous arriverons par la pénitence au lieu où il n'y a plus ni repentir, ni douleur, mais un calme perpétuel et une paix immuable. Au nom [du Père, et du Fils, et du Saint-Esprit].

---

POUR LA CONCEPTION DE LA VIERGE,

lundi, 9 décembre 1669.

Jusqu'en ces dernières années, avant que la fête de l'Immaculée Conception de la sainte Vierge eût été élevée au rite de première classe, la règle liturgique exigeait que, si elle tombait un dimanche, elle fût renvoyée au lendemain. En effet, elle coïncide toujours avec l'Avent, et les dimanches de l'Avent, comme ceux du Carême, sont *privilegiés*. C'était donc à tort que les historiens de Bossuet et ses éditeurs modernes <sup>1</sup>, remarquant que le 8 décembre était un dimanche en 1669, en avaient conclu que le sermon de ce jour avait été celui de la fête, et non une exhortation sur l'évangile du temps. La *Gazette* attestait pourtant que les choses s'étaient passées conformément à la règle. « *Le 9, fête de la Conception*, dit-elle, Leurs Majestés entendirent la prédication de l'abbé Bossuet en la chapelle du château. »

La détermination que prend l'orateur de ne point « ennuyer par un long exorde », et d'abrégier encore, au dernier moment, celui qu'il avait rédigé dans cet esprit, tient sans doute à ce qu'il avait fait entendre la veille un sermon en trois points. Celui-ci n'en aura que deux; ils seront consacrés à exposer les principes fondamentaux du culte de la sainte Vierge <sup>2</sup>, si différent du culte dû à Dieu seul.

La date de ce sermon n'est pas contestée; l'erreur liturgique dont nous avons parlé a servi à l'établir; la conclusion s'est trouvée véritable, en dépit des prémisses. Le manuscrit <sup>3</sup> en témoignerait au besoin: il est identique à tous ceux de cette station.

*Fecit mihi magna qui potens est.*

Le Tout-Puissant a fait pour moi de grandes choses. Luc., I. [49.]

La Sagesse divine conduit <sup>4</sup> de loin ses desseins <sup>5</sup>, et une Mère de Dieu ne se forme pas tout d'un coup, ni par un seul trait de pinceau <sup>6</sup>. Si Dieu a fait de si grandes choses pour élever la très sainte Vierge à une si haute

1. Floquet, *Études*, t. III, p. 373; Lachat, t. VIII, p. 177, etc.

2. Un titre autographe, au crayon (f° 29), porte ces mots: « Dévotion Vierge. *Ad Concept[ionem]* ».

3. Ms. fr. 12825, f°s 29-54. In-4, moitié de marge, à partir du second exorde. Le premier, deux pages sans marge, collection de M. Jules Drouet, à Nancy. Il avait appartenu

à l'abbé Le Blastier, prêtre du diocèse de Meaux, missionnaire apostolique, qui l'avait édité incorrectement dans *Le Mois de Marie à Notre-Dame des Victoires, conférences sur la Mère admirable, prêchées dans cette église*, Paris, 1855, in-8, p. 119.

4. Var.: prépare.

5. Var.: ouvrages.

6. De pinceau, addition au crayon.



dignité, il faut croire aussi, Chrétiens, qu'il en a fait de très grandes pour la préparer à cet honneur. Il semble qu'un si grand ouvrage n'a pu ni être porté trop loin, ni aussi commencé trop tôt; et si nous savons entendre combien auguste est la qualité à laquelle Marie doit être élevée, nous comprendrons aisément que ce n'est pas trop de l'y disposer dès le premier moment de son être<sup>2</sup>.

Cette puissante considération persuade sans peine aux fidèles que sa conception a été sans tache. J'ai souvent traité cette matière. Souvent j'ai donné mes soins et proposé mes raisons pour exempter cette conception de l'ancienne corruption de notre nature. Mais j'ai toujours remarqué que la piété de nos auditeurs prévenait nos preuves. Toujours nous les trouvons disposés d'eux-mêmes à penser de la sainte Vierge tout ce qu'on en peut penser de plus haut sans blesser la foi, et le seul nom de Mère de Dieu les porte et les incline si fortement<sup>3</sup> à cette pieuse créance que toutes les preuves que nous ramassons ne peuvent jamais égaler ce premier instinct de la dévotion publique.

C'est ce qui m'a fait penser que peut-être je ferais mieux de supposer avec vous cette vérité et d'employer ce discours à quelque instruction plus fructueuse et plus nécessaire. J'ai dessein de représenter quel doit être le véritable dévot de cette divine Mère, et j'espère que<sup>4</sup> vous jugerez que je ne m'éloigne pas tout à fait de l'intention de l'Église, si, pendant qu'elle nous fait voir la très sainte Vierge entre les mains du Tout-Puissant qui la forme, je travaille de mon côté à lui former ses enfants selon la règle de l'Évangile. Si vous approuvez ce dessein, demandez-en avec moi l'exécution par les prières de celle qui doit faire le sujet de cet entretien, et disons-lui tous ensemble : Ave.

[P. 1] Dans le dessein que je me propose de vous donner aujourd'hui une instruction chrétienne touchant la dévotion envers la Vierge bienheureuse, et de vous découvrir à fond les utilités infinies<sup>5</sup> que vous en pou-

1. Var. : comme la perfection d'un.

2. Var. : de sa vie, c'est-à-dire dès qu'elle est conçue.

3. Var. : si doucement.

4. Var. : et peut-être.

5. Var. : les grandes utilités.

vez tirer, aussi bien que les divers abus qui en corrompent <sup>1</sup> la pratique, j'entrerai d'abord en matière et, sans vous ennuyer par un long exorde, je partagerai mon discours en deux parties : la première établira les solides et inébranlables fondements <sup>2</sup> de cette dévotion ; la seconde vous fera voir les règles invariables qui doivent en diriger l'exercice <sup>3</sup>.

[P. 2] Ne me dites pas, Chrétiens, que cette idée est trop générale et que vous attendiez quelque chose qui fût plus convenable à <sup>4</sup> une si grande solennité. L'utilité des fidèles <sup>5</sup> est la loi suprême de la chaire ; et je vous accorderai sans peine que je pouvais prendre un sujet plus propre à la fête que nous célébrons, pourvu aussi que vous m'accordiez qu'il n'y en a point de plus salutaire ni de plus propre à l'instruction de mes auditeurs <sup>6</sup>. Écoutez donc attentivement ce que j'ai à vous exposer touchant la dévotion pour la sainte Vierge : voyez quel en est le fondement, et quel en est l'exercice.

#### Premier Point.

[P. 3] *Personne*, dit le saint Apôtre <sup>7</sup>, *ne peut poser d'autre fondement que celui qui a été mis, c'est-à-dire Jésus-Christ*. Soit donc ce divin Sauveur le fondement immuable de notre dévotion pour la sainte Vierge, parce que, en effet, tout le genre humain ne peut assez honorer cette Vierge mère <sup>8</sup> depuis qu'il a reçu Jésus-Christ par sa fécondité bienheureuse. Élevez vos esprits, mes Frères, et considérez attentivement combien

1. Première rédaction (effacée) : qui peuvent en corrompre.

2. Première rédaction : les fondements solides et inébranlables.

3. Passage retranché au manuscrit, maintenu dans les éditions : « Cette doctrine vous (*édit.* : nous) servira à honorer chrétiennement la très sainte Vierge, non seulement dans la fête de sa Conception, mais encore dans toutes celles que la sainte succession de l'année ecclésiastique ramène de temps en temps à la piété des fidèles. La conception de Marie étant le premier moment dans lequel nous commençons de nous attacher à cette divine mère, pour de là l'accompagner persévé-

ramment dans tous les mystères qui s'accomplissent en elle, je veux tâcher de vous inspirer, dès ce premier pas, des sentiments convenables à la piété chrétienne, et de former vos dévotions sur les maximes de l'Évangile. »

4. *Édit.* : plus propre et plus convenable à. — Les trois premiers mots, d'abord ajoutés, ont été retranchés au dernier moment.

5. *Var.* : des enfants de Dieu. — effacé ; et pourtant préféré par les précédents éditeurs.

6. *Var.* : de ce royal auditoire.

7. I Cor., III, II.

8. *Var.* : l'honorer assez.

grande, combien éminente est la vocation de Marie, que Dieu a prédestinée avant tous les temps pour donner par elle Jésus-Christ au monde. Mais il faut encore ajouter que, Dieu l'ayant appelée à ce glorieux ministère, il ne veut pas qu'elle soit un simple canal<sup>1</sup> d'une telle grâce, mais un instrument volontaire, qui contribue<sup>2</sup> à ce grand ouvrage, non seulement par ses [p. 4] excellentes dispositions, mais encore par un mouvement de sa volonté. C'est pourquoi le Père éternel envoie un ange pour lui proposer le mystère, qui ne s'achèvera pas tant que Marie sera incertaine<sup>3</sup> : si bien que ce grand ouvrage de l'Incarnation, qui tient depuis tant de siècles toute la nature en attente, lorsque Dieu est résolu de l'accomplir demeure encore en suspens jusqu'à ce que la divine Vierge y ait consenti : tant il a été nécessaire aux hommes que Marie ait désiré leur salut ! Aussitôt qu'elle a donné ce consentement, les cieux sont ouverts, le Fils de Dieu est fait homme et les hommes ont un sauveur. La charité de Marie a donc été en quelque sorte la source féconde d'où la grâce a pris son cours et s'est répandue avec abondance sur toute la nature humaine. Et comme dit saint Ambroise<sup>4</sup>, *c'est de ses bœuites entrailles qu'est sorti avec abondance cet esprit de sainte jerveur<sup>5</sup> qui, étant premièrement survenu en elle, a inondé toute la terre<sup>6</sup>.*

Il a donc fallu, Chrétiens, que Marie ait concouru par sa charité à donner au monde son libérateur. Comme cette vérité est connue, je ne m'étends pas à vous l'expliquer ; mais je ne vous tairai pas une conséquence que peut-être vous n'avez pas [p. 5] assez méditée : c'est que, Dieu ayant une fois voulu nous donner<sup>7</sup>

1. Var. : [par où] un tel bien découle sur nous.

2. Var. : il ne veut pas se servir d'elle comme d'un [simple instrument] : il veut qu'elle contribue. — qu'elle coopère.

3. Var. : ne sera pas résolue.

4. Var. : saint Ambroise et après lui saint Thomas. — Cette première rédaction amenait la citation suivante, après celle de saint Ambroise rapportée par le Docteur angélique : « Et plus loin : *Tantam gratie*

*obtinuit plenitudinem ut esset propinquissima auctori gratia: ita quod eum qui est plenus [omni] gratia in se reciperet. et eum pariendo quodammodo gratiam ad omnes derivaret.* (III part., q. XXVII, art. 5. ad 1<sup>m</sup>).

5. Var. : ... cet esprit fervent.

6. *Uterus Mariæ, Spiritu ferventi qui superrenit in eam repletur orbem terrarum. cum peperit Salvatorem.* (S. Ambros., *De Inst. virg.*, cap. XII).

7. Var. : c'est que la Sagesse divine

Jésus-Christ par la sainte Vierge, et *les dons de Dieu sont sans repentance*<sup>1</sup>, cet ordre<sup>2</sup> ne se change plus. Il est et sera toujours véritable qu'ayant reçu par sa charité<sup>3</sup> le principe universel de la grâce<sup>4</sup>, nous en recevions encore par son entremise les diverses applications dans tous [les] états différents qui composent la vie chrétienne. Sa charité maternelle ayant tant contribué à notre salut dans le mystère de l'Incarnation, qui est le principe universel de la grâce, elle y contribuera éternellement dans toutes les autres opérations<sup>5</sup>, qui n'en sont que des dépendances.

La théologie reconnaît trois opérations principales de la grâce de Jésus-Christ : Dieu nous appelle, Dieu nous justifie, Dieu nous donne la persévérance. La vocation, c'est le premier pas ; la justification fait notre progrès ; la persévérance conclut le voyage et, ce qui ne se trouve pas sur la terre<sup>6</sup>, unit la gloire et le repos, dans la patrie<sup>7</sup>.

Vous savez qu'en ces trois états, l'influence de Jésus-Christ nous est nécessaire ; mais il faut vous [p. 6] faire voir par les Écritures que la charité de Marie est associée à ces trois ouvrages, et peut-être ne croyez-vous pas que ces vérités soient si claires dans l'Évangile que j'espère de les y montrer en peu de paroles.

La grâce de la vocation nous est figurée par la soudaine illumination que reçoit le saint Précurseur dans les entrailles de sa mère. Considérez ce miracle ; vous y verrez une image des pécheurs que la grâce appelle. Jean est ici dans l'obscurité des entrailles maternelles ; où êtes-vous, ô pécheurs ? dans quelle nuit ! dans quelles ténèbres ! Jean ne peut ni voir ni entendre ; pécheurs, quelle surdité semblable<sup>8</sup> à la vôtre, et quel aveuglement pareil<sup>9</sup>, puisque le ciel tonne en vain sur vous

ayant une fois résolu de nous donner.

1. Rom., XI, 29.

2. Var. : décret.

3. Var. : par elle une fois.

4. Le principe universel de la grâce, c'est-à-dire Jésus-Christ, Dieu fait homme.

5. *Les autres opérations*, entendez

de la grâce.

6. Cette sorte de parenthèse est une addition marginale au crayon.

7. Var. : Conclut le voyage et nous assure la couronne et le repos dans la patrie.

8. Var. : pareille.

9. Var. : égal. La seconde leçon est en surcharge, au crayon.

par tant de menaces terribles, et que la vérité elle-même, qui vous luit si manifestement dans l'Évangile, [p. 7] n'est pas capable de vous éclairer ! Jésus vient à Jean sans qu'il y pense, il le prévient <sup>1</sup>, il parle à son cœur, il éveille et il attire ce cœur endormi et auparavant insensible ; pensiez-vous à Dieu, ô pécheurs, quand cette soudaine lumière vous a paru tout à coup comme un éclair, quand cette secrète touche du Saint-Esprit vous a donné un nouvel instinct <sup>2</sup> ? Vous ne le cherchiez pas, et il vous appelait à la pénitence <sup>3</sup> ; vous fuyiez <sup>4</sup>, et il a bien su vous trouver.

Mais s'il nous montre dans le tressaillement de saint Jean l'image des pécheurs prévenus <sup>5</sup>, il nous fait voir aussi que Marie concourt avec lui à ce grand ouvrage. Si Jean-Baptiste <sup>6</sup> semble s'efforcer pour sortir de la prison qui l'enserme, c'est à la voix de Marie qu'il est excité : *Votre voix n'a pas plus tôt frappé mon oreille, lorsque vous m'avez salué, que mon enfant a tressailli de joie dans mon sein* <sup>7</sup>. C'est Marie, dit saint Ambroise, [p. 8] *qui a élevé Jean-Baptiste au-dessus de la nature ; et cet enfant, touché de sa voix, avant que d'avoir respiré l'air, a attiré l'esprit de piété* <sup>8</sup>.

La justification est représentée dans les noces de Cana en la personne des apôtres. Car écoutez les paroles de l'évangéliste : Jésus changea l'eau en vin : *ce fut là*

1. *Prévient*, devance. parle le premier.

2. *Instinct*, excitation, principe d'action indélébile. — En marge : quand il a été vous émouvoir par une secrète touche de son Saint-Esprit ! Dans ces ténèbres où vous vous cachiez, quelle soudaine lumière vous a paru ? Quel nouvel instinct a touché vo[tre] cœur ? Vous ne le cherchiez pas...

3. Note marginale : « Dégouts secrets, ces amertumes cachées qui vous font regretter la paix et vous rappellent à la pénitence. »

4. Ms. : fuyez.

5. *Prévenus*, sollicités par la grâce.

6. Edit. : ainsi prévenu. Deux mots effacés.

7. Lnc., I, 44.

8. *A attiré l'esprit de piété*, a respiré la piété. En latin. *spiritum trahere* signifie respirer. — Edit. : l'esprit de la piété. *La* est effacé. — Latin en marge : *Eleravit (Maria) Joannem in utero constitutum, qui ad rocem ejus exsilivit.... prius sensu devotionis quam spiritus infusione ritualis animatus* (De Inst. Virg., cap. XIII). [*Cujus tanta gratia*] *ut non solum in se virginitatis gratiam reservaret, sed etiam his quos riseret, integritatis insigne conferret.* — *Ad rocem Mariæ exultavit infantulus, obsecutus antequam genitus. Nec immerito mansit integer corpore, quem oleo quodam suæ presentie et integritatis unguento Domini mater exercuit* (Ibid., cap. VII). Deforis ajoute au texte une traduction de ces passages.

le premier des miracles de Jésus, qui fut fait à Cana en Galilée; et il fit paraître sa gloire, et ses disciples crurent en lui<sup>1</sup>. Les apôtres étaient déjà appelés, mais ils ne croyaient pas encore assez vivement pour être justifiés. Vous savez que la justification est attribuée à la foi<sup>2</sup>; non qu'elle suffise toute seule, mais parce qu'elle en est le premier principe et, comme dit le saint concile de Trente<sup>3</sup>, *la racine de toute grâce*<sup>4</sup>. Ainsi le texte sacré ne pouvait nous exprimer en termes plus clairs la grâce justifiante; mais il ne pouvait non plus nous mieux expliquer la part qu'a eu[e] la divine Vierge à ce merveilleux ouvrage.

Car qui ne sait que ce grand miracle, sur lequel a été fondé[e] la foi des apôtres, [p. 9] fut l'effet de la charité et des prières de Marie? Lorsqu'elle demanda cette grâce, il semble qu'elle ait été rebutée: *Femme, lui dit le Sauveur, qu'y a-t-il entre vous et moi? Mon heure n'est pas encore venue*<sup>5</sup>. Quoique ces paroles paraissent rudes et qu'elles aient un air de refus bien sec, Marie ne se croit<sup>6</sup> pas refusée. Elle connaît les délais miséricordieux, les favorables refus, les fuites mystérieuses de l'Époux sacré. Elle sait les secrets<sup>7</sup> par lesquels son amour ingénieux éprouve les âmes fidèles, et sait qu'il nous rebute souvent afin que nous apprenions à emporter par l'humilité et par une confiance persévérante ce que la première demande<sup>8</sup> n'a pas obtenu. Marie ne fut pas trompée dans son attente. Encore<sup>9</sup> que Jésus ait dit que son heure n'est pas ve-

1. Joan., II. 11.

2. Rom., IV. 5.

3. Sess. VI. cap. VIII.

4. *De toute grâce*, c'est-à-dire de toute grâce justifiante, mais non de toute grâce actuelle. Il faut, en effet, distinguer entre la grâce justifiante ou état de grâce, et la grâce actuelle, qui est un secours transitoire, que Dieu accorde toutes les fois que nous sommes obligés d'agir pour accomplir sa loi. La grâce actuelle est donnée à tous, même aux incrédules et aux infidèles. Les jansénistes soutenaient au contraire que la foi est la première grâce.

5. Joan., II. 4. Ms. : qui atil.

6. Var. : tient. La seconde leçon,

au crayon.

7. Var. : les artifices.

8. Var. : instance.

9. L'ordre des phrases suivantes, donné par des chiffres qu'il faut lire aujourd'hui à travers le fenillet de garde, est troublé dans toutes les éditions. Voici la suite qu'elles leur donnent (en supprimant la première) : a ... dans son attente. Que ne peut nne telle mère, à qui son fils accorde tout, lors même qu'il semble qu'il la traite le plus rudement? et que ne lui donnera-t-il pas, quand l'heure sera venue de la glorifier avec lui par toute la terre; puisqu'il avance en sa faveur, comme dit saint Jean Chrysostome, l'heure

nue, il avance le temps, dit saint Chrysostome <sup>1</sup>, pour l'amour d'elle <sup>2</sup>. Ce miracle, en cela différent des autres, [se fait] pour une chose non nécessaire <sup>3</sup>. Quelle grande nécessité qu'il y eût du vin dans ce banquet ? Marie le désire <sup>4</sup>, c'est assez. Jésus, qui semblait l'avoir refusée <sup>5</sup>, fait néanmoins ce qu'elle demande. Que ne peut obtenir une telle mère, à qui son fils accorde tout, lors même qu'il semble <sup>6</sup> qu'il la traite le plus rudement ? Et que ne lui donnera-t-il pas, quand l'heure sera venue de la glorifier avec lui par toute la terre, puisqu'il avance en sa faveur, comme dit saint Jean Chrysostome, l'heure qu'il avait résolue ?

Mais, Messieurs, qui n'admira <sup>7</sup> que Jésus n'ait voulu faire son premier miracle qu'à la prière de la sainte Vierge ? Qui ne sera étonné [p. 10] de voir qu'elle n'intervient que dans celui-ci, qui est suivi aussitôt d'une image si expresse de la justification des pécheurs ? Cela s'est-il fait par une rencontre fortuite ? Ou plutôt ne voyez-vous pas que le Saint-Esprit <sup>8</sup> a eu dessein de nous faire entendre, ce que remarque saint Augustin <sup>9</sup> en interprétant ce mystère, que la Vierge incomparable <sup>10</sup>, étant mère de notre chef <sup>11</sup> selon la chair, a dû être selon l'esprit la mère de tous ses membres, en coopérant par sa charité à la naissance spirituelle des enfants de Dieu ? Vous voyez que nous entendons

qu'il avait résolue ? Jésus, qui semblait l'avoir refusée, fait néanmoins ce qu'elle demande.

Mais, Messieurs, qui n'admira que Jésus n'ait voulu faire son premier miracle qu'à la prière de la sainte Vierge ? Ce miracle, en cela différent des autres, miracle pour une chose non nécessaire. Quelle grande nécessité qu'il y eût du vin dans ce banquet ? Marie le désire, c'est assez. Qui ne s'étonnera pas de voir qu'elle n'intervient que dans celui-ci, qui...

1. *In Joan.*, Hom. XXII.

2. Var. : par la considération de sa sainte mère.

3. Var. : miracle pour une chose non nécessaire.

4. Var. : le demande,

5. *Refuser*. En ce sens, ce verbe ne se construit plus avec un com-

plément direct de personne.

6. Var. : même lorsqu'il semble.

7. Var. : qui n'admira. Chrétiens.

8. Var. : que Jésus-Christ.

9. *De sanct. Virginit.*, n. 6. — Bossuet résume ici plutôt qu'il ne traduit la pensée de saint Augustin. Il met en marge les mots suivants : *Carne mater capitibus nostri, spiritu mater membrorum ejus, quia cooperata est caritate ut filii Dei nascerentur in Ecclesia*. Voici les propres paroles de saint Augustin : *Mater membrorum ejus, quod nos sumus, quia cooperata est caritate ut fideles in Ecclesia nascerentur, que illius capitibus membra sunt : corpore vero ipsius capitibus mater*.

10. Var. : la bienheureuse Marie.

11. *Chef*, tête.

ce mystère comme l'ont entendu dès les premiers siècles<sup>1</sup> ceux qui ont traité avant nous les Écritures divines. Mais, mes Frères, ce n'est pas assez qu'elle contribue à les faire naître<sup>2</sup>; voyons la part que Jésus lui donne [p. 11] dans leur fidèle persévérance.

Paraissez donc, enfants de miséricorde et de grâce, d'adoption et de prédestination éternelle, fidèles compagnons du Sauveur Jésus, qui persévérez avec lui jusques à la fin; accourez à la sainte Vierge et venez vous ranger avec les autres sous les ailes de sa charité maternelle. Chrétiens, je les vois paraître, et le disciple chéri de notre Sauveur nous les représente<sup>3</sup> au Calvaire. Puisqu'il suit avec Marie Jésus-Christ jusques à la croix, pendant que les autres disciples prennent la fuite; puisqu'il s'attache constamment<sup>4</sup> à ce bois mystique<sup>5</sup>, qu'il vient généreusement mourir avec lui, il est la figure des fidèles persévérants, et vous voyez aussi que Jésus-Christ le donne à sa mère<sup>6</sup>: *Femme*, lui dit-il, *voilà votre fils*<sup>7</sup>.

Chrétiens, j'ai tenu parole. Ceux qui savent considérer combien l'Écriture est mystérieuse, connaîtront par ces trois exemples que Marie<sup>8</sup> est la mère des appelés, des justifiés [et] des persévérants, et que sa charité féconde est un instrument général des opérations de la grâce. Par [p. 12] conséquent, réjouissons-nous de sa conception bienheureuse: le Ciel nous forme aujourd'hui une protectrice<sup>9</sup>. Car quelle autre peut parler pour

1. Les protestants recevant l'autorité des Pères des quatre premiers siècles, Bossuet s'attache à montrer que le culte de la sainte Vierge, tel qu'il l'entend, est conforme à l'enseignement de ces représentants les plus autorisés de la tradition.

2. Var.: à la naissance des enfants de Dieu.

3. *Représente*, personnifiée, tient la place.

4. *Constamment*, avec constance, courageusement.

5. *Ce bois mystique*, symbolique, la Croix.

6. Note marginale: *Eademque postea Joanni evangelista est tradita conjugium nescienti. Unde non miror præ ceteris locutum mysteria divina, cui præsto erat aula celestium sacra-*

*mentorum* (S. Ambr., *De Inst. virgin.*, cap. VII).

7. Joan., XIX, 26.

8. Var.: qu'elle est par ses pieuses intercessions — que la charité de Marie est un instrument général des opérations de la grâce.

9. Première rédaction: Je veux croire avec vous, Messieurs, qu'elle n'a jamais eu de péché, elle qui, comme dit Pierre Chrysologue, était engagée au Sauveur Jésus et marquée pour lui par le Saint-Esprit dès le premier moment de son être: *Provolat ad sponsam festinus interpres, ut humanæ desponsionis arceat et suspendat effectum, neque auferat ab Joseph virginitatem, sed reddat Christo cui est pignoratam, cum fieret.* (Petr. Chrysol., Sermon. CXL, de *Annunt.*).



nous plus utilement que cette divine mère ? C'est à elle qu'il appartient de parler au cœur de son fils, où elle trouve une si fidèle correspondance <sup>1</sup>. Les sentiments de la nature sont relevés et perfectionnés, mais non éteints, dans la gloire <sup>2</sup>; ainsi elle ne craindra pas d'être refusée <sup>3</sup>. *L'amour du Fils parle pour les vœux de la Mère* <sup>4</sup>, la nature elle-même le sollicite en sa faveur; on cède facilement aux prières quand on est déjà gagné par son amour même <sup>5</sup>.

Par conséquent, mes Frères, nous avons appuyé la dévotion envers la Vierge bienheureuse sur un fondement solide et inébranlable. Puisqu'elle est si bien fondée, anathème à qui la nie : il ôte aux chrétiens un si grand secours <sup>6</sup> ! anathème à qui la diminue : il affaiblit les sentiments de la piété ! Dirai-je anathème à qui en abuse ? Non, mes Frères, ils <sup>7</sup> sont enfants de l'Église ; soumis à ses décrets, quoique ignorants de ses maximes : ne les soumettons pas à nos anathèmes, mais instruisons-les de ses règles. Car quel serait notre aveuglement si, après avoir posé un fondement si solide, nous bâtissions dessus de vaines et superstitieuses pratiques ! Après donc que nous avons fondé nos dévotions, apprenons à les rectifier et réglons-en l'exercice par les maximes de l'Église. Je vous dirai, C[hrétiens], en peu de paroles, quel culte nous devons à Dieu, à la sainte Vierge, à tous les esprits bienheureux ; et c'est ma seconde partie.

## Second Point.

[P. 1] La règle fondamentale du culte religieux, c'est qu'il dérive <sup>8</sup> de Dieu et qu'il y retourne en se répan-

1. *Correspondance*, réciprocité.

2. *La gloire*, la gloire éternelle, le ciel.

3. *Refusée*. Aujourd'hui, on ne met plus, en ce sens, ce verbe au passif avec un nom de personne pour sujet. (Voir plus haut, p. 607.) Corneille a dit :

En être refusé n'en est pas un bon signe.  
(*Le Cid*, I, III).

4. Var. : l'amour du Fils reçoit

agréablement les prières d'une mère.

5. *Salvian., Epist. IV (Hypatio et Quiera.). Affectus ipse pro te orat, natura ipsa tibi postulat... : cito annunt qui suo ipsi amore superantur.* (Citation marginale).

6. Ms. : discours. Inadvertance.

7. *Ils*, c'est-à-dire ceux des catholiques qui outrent la dévotion à la sainte Vierge. Syllepse.

8. Var. : qu'il sort.

dant sur ses saints, sans se séparer de lui <sup>1</sup>. La religion nous unit à Dieu; c'est de là qu'elle prend son nom, comme dit saint Augustin, et c'est par là qu'elle est définie : *Religio, quod nos religet omnipotenti Deo* <sup>2</sup>. Ainsi toute notre dévotion pour la sainte Vierge est inutile et superstitieuse, si elle ne nous conduit à Dieu pour le posséder éternellement et jouir de l'héritage céleste. Voilà la règle générale; mais, pour descendre à des instructions plus particulières, je remarquerai quelques différences entre le culte des chrétiens et celui des idolâtres; et quoiqu'il semble peu nécessaire de combattre les anciennes erreurs de l'idolâtrie dans cette grande lumière <sup>3</sup> du christianisme, toutefois la vérité paraîtra plus claire par cette opposition. Donc, mes Frères, pour toucher d'abord le principe de tout le mal, les anciens, ne connaissant pas la force du nom de Dieu, qui ne conserve sa grandeur et sa majesté que dans l'unité seule, ont divisé la Divinité par ses attributs et par ses fonctions différentes, et ensuite par les éléments et les autres parties du monde <sup>4</sup>, dont ils ont fait un partage [p. II] entre les aînés et les cadets, comme d'une terre et d'un héritage : le ciel, comme le plus noble et le principal domicile, étant demeuré à leur Jupiter, et le reste étant échu à ses frères et à sa sœur, comme si la possession du monde pouvait être séparée en lots <sup>5</sup>, ou que Dieu eût été obligé d'aliéner son domaine et d'en laisser à d'autres le gouvernement et la jouissance <sup>6</sup>. Ne [p. III] pensez pas, Chrétiens, que ce

1. Édît.: La règle fondamentale de l'honneur que nous rendons à la sainte Vierge et aux bienheureux esprits, c'est que nous le devons rapporter tout entier à Dieu et à notre salut éternel. Car, s'il n'était rapporté à Dieu, ce serait un acte purement humain, et non un acte de religion: et nous savons que les saints, étant pleins de Dieu et de sa gloire, ne reçoivent pas (*rar.*: ne souffrent pas) des civilités purement humaines. — Première rédaction remplacée par notre texte. Les éditeurs interpolent celui-ci un peu plus bas.

2. *De vera religione*, n. 113; *De Civit. Dei*, lib. X, cap. III. (*Vid.*

*tamen Retract.*, I, XIII, 9.)

3. *Cette lumière*, la lumière présente.

4. *Parties du monde*. Ce n'est pas là une expression géographique. Dans l'ancienne philosophie, les parties du monde, ce sont les éléments, les astres, le ciel et tout ce qui compose l'univers. Phrase empruntée au *Panegyrique de saint Victor*, t. II, p. 349.

5. *Var.*: n'était pas solidaire et indivisible.

6. Première rédaction, supprimée pour abrégier: « Après qu'on eut commencé de violer la sainte unité de Dieu par l'injurieuse communication de ce nom incommunicable

soit une inutile curiosité qui me fasse remarquer ces choses. Considérez combien le genre humain, qui a pu donner créance durant tant de siècles à ces erreurs insensées, était livré avant Jésus-Christ à la puissance des ténèbres, et de quel prodigieux aveuglement nous a tirés le Sauveur<sup>1</sup> par la lumière de son Évangile. « Rendons grâces à Dieu pour son ineffable don, *gratias Deo super inenarrabili dono ejus*<sup>2</sup>. »

Pour nous, nous n'adorons qu'un seul Dieu, tout-puissant créateur et dispensateur de toutes choses, au nom duquel nous avons été consacrés par le saint baptême (ô grâce mal conservée! ô foi violée trop facilement!) et en qui seul [p. IV] nous reconnaissons une souveraineté absolue, une bonté sans mesure et la plénitude de l'être. Nous honorons les saints et la bienheureuse Vierge, non par un culte de servitude et de sujétion (car nous sommes libres pour tout autre<sup>3</sup>, et ne sommes assujettis qu'à Dieu seul dans l'ordre de la religion<sup>4</sup>); mais « nous les honorons, dit saint Ambroise, d'un honneur de charité et de société fraternelle<sup>5</sup> »; *honoramus eos charitate, non servitute*, comme dit saint Augustin<sup>6</sup>; révéran<sup>7</sup>t en eux les miracles de la main du Très-Haut, la communication de sa grâce, l'épanchement de sa gloire<sup>8</sup>.

Ne soyons donc pas de ceux qui pensent diminuer la gloire de Dieu et de Jésus-Christ quand ils prennent de hauts sentiments de la sainte Vierge et des saints : telle

on en vint successivement à une multiplication sans ordre et sans bornes, jusqu'à reléguer plusieurs dieux aux foyers, aux cheminées et aux écuries, ainsi que saint Augustin le reproche aux Romains et aux Grecs : on en mit trois à la seule porte; et « au lieu, dit ce saint évêque, qu'un seul homme suffit pour garder la porte d'une maison, les Grecs (*var.* : les hommes) ont voulu qu'il y eût (*var.* : qu'il y ait) trois dieux : *Unum quisque domui sue ponit ostiarium, et, quia homo est, omnino sufficit : tres deos isti posuerunt* » (*De ver. relig.*, n. 113; *De Civit. Dei*, lib. IV, cap. III). A quel dessein tant de dieux, sinon pour déshonorer ce grand nom et en avilir la majesté ?

1. *Var.* : nous a tirés Jésus-Christ.
2. II Cor., IX, 15
3. *Tout autre* que Dieu.
4. *Var.* : par la religion.
5. *Lib. de Viduis*, cap. IX.
6. *De ver. Relig.*, n. 110; cf. *lib. XXI contr. Faust.*
7. *Var.* : et nous révérons.
8. *Edit.* : et la sainte et glorieuse dépendance par laquelle ils demeurèrent éternellement soumis à ce premier Être, auquel seul nous rapportons tout notre culte, comme au seul principe de tout notre bien et au terme unique de tous nos désirs. — Bossuet, d'un trait en marge, a retranché cette queue de phrase, qu'il jugeait avec raison trop chargée d'incidentes.

est la vaine appréhension des ennemis de l'Église. Mais certes c'est attribuer à Dieu une faiblesse déplorable que de le rendre jaloux de ses propres dons et des lumières qu'il répand sur ses créatures ; car que sont les saints et la sainte Vierge, que <sup>1</sup> l'ouvrage de sa main et de sa grâce ? Si le soleil était animé, il n'aurait point de jalousie en voyant *la lune qui préside à la nuit*, comme dit Moïse <sup>2</sup>, par une lumière si claire, parce que toute sa clarté dérive de lui et que c'est lui-même qui nous luit et qui nous éclaire par la réflexion de ses rayons. Quelque haute perfection que nous reconnaissons en Marie, Jésus-Christ pourrait-il en être jaloux, puisque c'est de lui qu'elle est découlée, et que c'est à sa seule gloire qu'elle se rapporte ? C'est une erreur misérable. Mais ils sont beaucoup plus dignes de compassion, lorsqu'ils nous [accusent] d'idolâtrie dans la pureté de notre culte, et qu'ils en accusent avec nous les Ambroises, les [p. v] Augustins et les Chrysostomes, dont ils confessent eux-mêmes, je n'impose <sup>3</sup> pas, que nous suivons la doctrine, la pratique et les exemples. Il ne faut pas que des reproches si déraisonnables, qu'ils font avec tant d'aigreur à l'Église catholique, nous aigrissent nous-mêmes contre eux ; mais qu'ils nous fassent déplorer les excès où sont emportés les esprits opiniâtres et contredisants, et nous inspirent par la charité un désir sincère de les ramener et de les instruire.

Comme nous n'avons qu'un seul Dieu, aussi <sup>4</sup> n'avons-nous qu'un médiateur universel ; et c'est celui qui nous a sauvés par son sang. Quelques philosophes païens estimaient que la nature divine était inaccessible aux mortels, qu'elle ne se mêlait <sup>5</sup> pas immédiatement et par elle-même dans les affaires humaines, où sa pureté, disaient-ils, se serait souillée ; et que, ne voulant pas [p. vi] que des créatures si faibles que nous pussent aborder son trône, elle avait disposé des médiateurs

1. *Que sont... que, sinon.*

2. Genes., I. 16.

3. *Imposer, tromper, abuser, faire accroire : d'où imposteur.* « Ce triste spectacle des choses humaines nous

imposait. » (*Or. funèbre de Madame*). Dans ce sens, on dit plutôt aujourd'hui : *en imposer.*

4. *Comme... aussi, comme... ainsi.*

5. *Se mêlait, s'immisçait.*

entre lui <sup>1</sup> et nous, qu'ils appelaient pour cela des dieux mitoyens. Nous rejetons cette doctrine : puisque le Dieu que nous servons nous a créés de sa propre main à son image et ressemblance, nous <sup>2</sup> croyons qu'il nous avait faits dans notre première institution pour converser avec lui ; et si nous sommes exclus de sa bienheureuse présence et d'une si douce communication <sup>3</sup>, c'est parce que nous sommes devenus pécheurs. Le sang de Jésus-Christ nous a réconciliés, et ce n'est qu'au nom de Jésus que nous pouvons désormais approcher de Dieu. C'est en ce nom que nous prions pour nous-mêmes, c'est en ce nom que nous prions pour tous les fidèles ; et Dieu, qui aime la charité et la concorde des frères, nous écoute favorablement les uns pour les autres <sup>4</sup>. [p. VII] Ainsi nous ne doutons pas que les saints, qui règnent avec Jésus-Christ, ne soient des intercesseurs agréables qui s'intéressent pour <sup>5</sup> nous. Parce que nous sommes chers à Dieu, tous ceux qui sont avec Dieu sont des nôtres : oui, tous les bienheureux sont nos amis et nos frères ; nous leur parlons avec confiance, et, quoiqu'ils ne paraissent pas à nos yeux, notre foi nous les rend présents ; leur charité aussi <sup>6</sup> nous les rend propices, et ils concourent à tous les vœux que la piété nous inspire.

Mais écoutez, Chrétiens, « une doctrine plus utile et plus excellente : *Adhuc excellentiorem viam vobis demonstro* <sup>7</sup>. » Les idolâtres adoraient des dieux coupables de mille crimes ; on ne pouvait les honorer sans profanation <sup>8</sup>, parce qu'on ne pouvait les imiter sans honte. Mais voici la règle du christianisme, que je vous prie de graver en votre mémoire : le chrétien doit

1. Lui, le trône.

2. Édit.: Nous rejetons cette doctrine, puisque... et ressemblance. Nous.

3. *Communication*, entretien, familiarité.

4. C'est ce qu'on appelle la communion des saints.

5. *S'intéresser* pour quelqu'un, prendre ses intérêts, s'intéresser à lui :

Mon cœur, mon lâche cœur s'intéresse  
[pour lui.]

(Racine, *Androm.*, V, 1.)

On disait aussi *s'intéresser contre* :

Contre mon propre honneur mon amour  
[s'intéresse.]

(Corneille, *Le Cid*, I, IX.)

6. Ici, la vraie leçon est difficile à établir. Var. : en même [temps].

7. I Cor., XII, 31.

8. Var. : sans sacrilège.

imiter tout ce qu'il honore ; tout ce qui est l'objet de notre culte doit être le modèle de notre vie <sup>1</sup>.

[P. VIII] Le Psalmiste, après avoir témoigné <sup>2</sup> son zèle contre les idoles muettes et insensibles que les païens adoraient, conclut enfin en ces termes : « Puissent leur ressembler <sup>3</sup> ceux qui les servent et qui mettent en elles leur confiance ! *Similes illis fiant qui faciunt ea* <sup>4</sup>... ! » Il voulait dire, Messieurs, que l'homme se doit conformer à ce qu'il adore, et ainsi que les adorateurs des idoles méritent de devenir sourds et aveugles comme elles. Mais nous, qui adorons un Dieu vivant, nous devons être vivants, comme lui, d'une véritable vie. Il faut que *nous soyons saints, parce que le Dieu que nous servons est saint* <sup>5</sup> ; il faut que *nous soyons miséricordieux, parce que notre Père céleste est miséricordieux* <sup>6</sup>, et que nous pardonnions comme il nous pardonne <sup>7</sup> ; il faut [p. IX] que *nous soyons des adorateurs spirituels et que nous adorions en esprit, [parce] Dieu est esprit* <sup>8</sup> ; enfin *nous devons nous rendre parfaits*, dit le Fils de Dieu, *parce que celui que nous adorons est parfait* <sup>9</sup>.

Quand nous célébrons les saints, est-ce pour augmenter leur gloire ? Ils sont pleins, ils sont comblés. C'est pour nous inciter à les suivre <sup>10</sup>. Ainsi, à proportion <sup>11</sup>, quand nous les honorons pour l'amour de Dieu, nous nous engageons à les imiter. C'est le dessein de l'Église dans les fêtes qu'elle célèbre à leur honneur, et elle déclare son intention par cette belle prière : *O Seigneur ! donnez-nous la grâce d'imiter ce que nous honorons* <sup>12</sup>. *Autant de fêtes que nous célébrons*, dit saint Basile de

1. S. Aug., *de Civit. Dei*, lib. VIII. cap. XVII.

2. Var. : échauffé.

3. Var. : leur être semblables. — Première rédaction : Que ceux qui les servent et qui y mettent leur confiance — qui les adorent, dit-il, — leur soient semblables !

4. Psalm. CXIII. 16. Ms. : *Similes eis*.

5. Levit., XI. 44.

6. Luc., VI. 36.

7. Matth., VI. 14. Note marginale : « Son soleil sur les bons et sur les mauvais ; nous, notre charité

sur nos amis et sur nos ennemis. »

8. Joan., v. 24.

9. Matth., v. 48.

10. Ces trois phrases ont été ajoutées en marge et rompent la suite des idées.

11. *A proportion*, etc. Le sens est celui-ci : de même que nous devons imiter Dieu, parce que nous l'adorons ; ainsi nous devons imiter les saints, puisque nous les honorons pour l'amour de Dieu.

12. Oraison de la messe de saint Étienne.

Séleucie <sup>1</sup>, *autant de tableaux nous sont proposés pour nous servir de modèles. Les solennités des martyrs, dit saint Augustin <sup>2</sup>, sont des exhortations au martyre. Les martyrs, dit le même Père <sup>3</sup>, ne se portent pas volontiers à prier pour nous, s'ils n'y reconnaissent quelques-unes de leurs vertus.* C'est donc la tradition et la doctrine constante de l'Église catholique, que la partie la plus essentielle de l'honneur des saints, c'est de savoir profiter de leurs bons exemples. En vain nous célébrons les martyrs, si nous ne tâchons de nous conformer à leur patience. Il faut être pénitent et mortifié comme les saints confesseurs quand on célèbre la solennité des saints confesseurs ; il faut être humble, pudique et modeste comme les vierges quand on honore les vierges, mais surtout quand on honore la Vierge des vierges.

[P. x] Vous donc, ô enfants de Dieu, qui désirez d'être heureusement adoptés par la mère de votre Sauveur <sup>4</sup>, soyez ses fidèles imitateurs, si vous voulez être ses dévots. Vous récitez tous les jours cet admirable cantique que la sainte Vierge a commencé en ces termes : *Magnificat <sup>5</sup>... Mon âme glorifie le Seigneur, et mon esprit est ravi de joie en Dieu mon Sauveur.* » Quand nous récitons son cantique, imitons sa piété, dit excellemment saint Ambroise <sup>6</sup> ; que l'âme de Marie soit en nous tous pour glorifier le Seigneur, que l'esprit de Marie soit en nous pour nous réjouir en Dieu <sup>7</sup>. Nous admirons tous les jours cette pureté virginale qui l'a rendue si heureusement féconde qu'elle a conçu le Verbe de Dieu en ses entrailles : *Sachez, dit le même Père, que toute âme chaste et pudique qui conserve sa pureté et son innocence, conçoit la Sagesse éternelle en elle-même, et qu'elle est remplie de Dieu et de sa grâce à l'imitation de Marie <sup>8</sup>.*

1. Ce Père grec est toujours qualifié *saint* par Bossuet. L'Église toutefois ne lui a pas reconnu ce titre.

2. *Append. Serm.* CCXXV, n. 1.

3. *Ibid.*, *Serm.* CCXCII, n. 1.

4. Var. : qui désirez être enfants de Marie.

5. Luc., I, 46 et suiv.

6. *In Luc.*, lib. II, n. 26.

7. En marge : *Sit in singulis Mariæ anima, ut magnificet Dominum ; sit in singulis spiritus Mariæ, ut exultet in Deo.*

8. En marge : *Omnis anima concipit Dei Verbum, si tamen immaculata et immunis a vitiiis, intemerato castimoniam pudore custodiat.* (*In Luc.*, lib. II, n. 26.)

Souffrez, Mesdames, que je vous propose comme le modèle de votre sexe celle qui en est la [p. XI] gloire. On aime à voir les portraits et les caractères des personnes illustres. Qui me donnera des traits assez délicats pour vous représenter aujourd'hui les grâces pudiques, les chastes et immortelles beautés de la divine Marie ? Les peintres <sup>1</sup> hasardent tous les jours des images de la sainte Vierge qui ressemblent à leurs idées <sup>2</sup> et non à elle. Le tableau que j'ai tracé aujourd'hui et que je vous invite, Messieurs, et vous principalement, Mesdames, de copier dans votre vie, est tiré sur l'Évangile, et il est fait, si je l'ose dire, après le Saint-Esprit <sup>3</sup> même. Mais remarquez que cette Écriture ne s'occupe pas à nous faire voir les hautes communications de la sainte Vierge avec Dieu, mais les vertus ordinaires, afin qu'elle puisse être un modèle d'un usage commun et familier. Donc le caractère essentiel de la Vierge bienheureuse, c'est la modestie et la pudeur : elle ne songeait ni à se faire voir, quoique belle ; ni à se parer, quoique jeune ; ni à s'agrandir, quoique noble ; ni à s'enrichir, quoique pauvre. Dieu seul lui suffit et fait tout son bien. Combien est-elle éloignée de celles dont on voit errer de tous côtés les regards hardis <sup>4</sup>, et qui se veulent aussi faire regarder par leurs mines et leurs façons affectées ! Marie [p. XII] trouve ses délices dans sa retraite, et est si peu accoutumée à la vue des hommes, qu'elle est même troublée à l'aspect <sup>5</sup> d'un ange. *Elle fut donc troublée*, dit l'historien sacré <sup>6</sup>, *à la parole de l'ange ; et elle pensait en elle-même quelle pouvait être cette salutation.* Mais remarquez ces paroles : elle est troublée, et elle pense ; elle est toujours sur ses gardes, et la surprise n'étouffe <sup>7</sup> pas en son âme, mais plutôt elle y éveille la réflexion. Ainsi sont faites les âmes pudiques : on les voit toujours craintives, jamais

1. Passer ici de la page XI du second point à la page XV de l'autographe, en tenant compte d'un renvoi.

2. *A leurs idées*, aux conceptions de leur imagination.

3. On dirait aujourd'hui : d'après

le Saint-Esprit.

4. Var. : avides.

5. Bossuet écrit *aspec*, comme ailleurs *respec*.

6. Luc., I, 29.

7. Var. : n'éteint.



assurées<sup>1</sup> ; elles tremblent<sup>2</sup> où il n'y a rien à appréhender, afin de trouver la sûreté dans le péril même<sup>3</sup> ; elles soupçonnent partout des embûches, et craignent moins les injures que les complaisances, moins ce qui choque que ce qui plaît, moins ce qui rebute que ce qui attire<sup>4</sup>.

Mais admirez qu'elle pense et qu'elle ne parle pas : elle n'engage pas la conversation, elle ne s'épanche pas en discours et en questions curieuses<sup>5</sup>. Où sont celles qui se piquent [de] tirer le plus intime des cœurs<sup>6</sup> et de pénétrer ce qu'il y a de plus caché<sup>7</sup> ? [qui] tendent des pièges où elles sont prises ? Qu'elles apprennent de Marie à être attentives, et non curieuses et inquiètes ; à veiller au dedans plutôt qu'à se répandre au dehors. Elle parle toutefois quand la nécessité l'y oblige, quand le soin [p. XIII] de sa chasteté le demande<sup>8</sup>. On lui propose d'être mère du Fils du Très-Haut ; quelle femme ne serait point touchée<sup>9</sup> d'une fécondité si glorieuse ? *Comment, dit-elle, serai-je mère, si j'ai résolu d'être toujours vierge*<sup>10</sup> ? Elle est prête à refuser des offres si glorieuses<sup>11</sup> et si magnifiques que l'ange lui fait de la part de Dieu. Elle n'est point flattée de cette gloire, et, plus touchée de son devoir que de sa grandeur, elle commence à craindre pour sa chasteté. O amour de la chasteté, qui n'est pas seulement au-dessus de toutes les promesses des hommes, mais qui est, pour ainsi dire, à l'épreuve de toutes les promesses de Dieu même ! L'ange lui explique le divin mystère et le secret inouï de sa miraculeuse maternité. Elle parle une seconde fois pour céder à la

1. *Assurées*, rassurées. En marge : *Solent virgines que vere virgines sunt semper pavidæ et nunquam esse securæ ; et ut caveant timenda* (ms. : *ut timenda caveant*), *etiam tuta pertimescere... Quidquid norum, quidquid subitum ortum fuerit, suspectas habent insidias, totum contra se æstimant* (ms. : *æstimat*) *machinatum* (S. Bern., *super Missus est*, Hom. III).

2. Var. : craignent.

3. C'est-à-dire lorsqu'elles seront dans le péril.

4. Var. : engage.

5. Var. : inutiles.

6. Var. : qui veulent tirer le secret des cœurs.

7. Var. : et pénétrer dans le fond de tous les secrets — pénétrer dans le fond des âmes. — La leçon définitive, écrite en partie au crayon et presque effacée.

8. Var. : la presse.

9. Var. : flattée. Membre de phrase écrit au crayon.

10. Luc., I, 34.

11. Var. : précieuses. Glorieuses écrit au crayon.

volonté divine : *Voici*, dit-elle, *la servante du Seigneur ; qu'il me soit fait selon votre parole*<sup>1</sup>. Heureuse de n'avoir parlé que pour conserver sa virginité et pour témoigner son obéissance !

Mais admirez sa modestie<sup>2</sup> : dans un état de gloire qui surprend les hommes et les anges, elle ne se remplit pas d'elle-même ni des pensées de sa grandeur ; renfermée dans sa bassesse profonde, elle s'étonne que Dieu ait pu arrêter [p. XIV] les yeux sur elle : Il a, dit-elle<sup>3</sup>, *regardé la bassesse de sa servante*<sup>4</sup>. Bien loin de se regarder comme la merveille du monde, auprès de qui chacun se doit empresser, elle va chercher elle-même sa cousine sainte Élisabeth, et, plus soigneuse de se réjouir des avantages des autres que de considérer les siens, elle prend part aux grâces dont le Ciel avait honoré la maison de sa parente. Elle célèbre avec elle les miracles qui se sont accomplis en elle-même, parce qu'elle l'en trouve instruite par le Saint-Esprit. Partout ailleurs elle écoute, elle conserve tout en son cœur<sup>5</sup>, mais elle garde un humble silence. Ainsi elle condamne tous ceux qui ne se sentent pas plus tôt le moindre avantage, qu'ils fatiguent toutes les oreilles de ce qu'ils ont dit, de ce qu'ils ont fait<sup>6</sup>, de ce qu'ils ont mérité<sup>7</sup>, et fait voir à toute la terre, par son incomparable modestie, qu'on peut être grand sans éclat, qu'on peut être bienheureux sans bruit, et qu'on peut trouver la [p. XV] vraie gloire sans le secours de la renommée, dans le simple témoignage de sa conscience.

Telle est, Messieurs, cette Vierge dont je vous dis encore une fois que vous ne serez jamais les dévots, si vous n'en êtes les imitateurs. Dressez aujourd'hui à son honneur une image sainte, soyez vous-même[s] son image. *Chacun*, dit saint Grégoire de Nysse<sup>8</sup>, *est le peintre et le sculpteur de sa vie*. Formez la vôtre sur la sainte Vierge, et soyez de fidèles copies d'un si par-

1. Luc. I, 38.

2. Var. : son humilité.

3. Ms : dit-il.

4. Luc., I, 48.

5. *Id.*, II, 19.

6. Var. : de leurs faits et de leurs dits.

7. M. Lebarq supprimait cette phrase, parce qu'il la croyait effacée; nous inclinons plutôt à penser qu'elle a été soulignée à cause de son importance.

8. *De perf. Christian. forma. Patr. Gr.*, t. XLVI, col. 271.

fait original. Soyez humbles, soyez [p. XVI] pudiques, soyez modestes ; méprisez les vanités<sup>1</sup> du monde et toutes les modes ennemies de l'honnêteté. Que les habits, officieux envers<sup>2</sup> la pudeur, cachent fidèlement ce qu'elle ne doit pas laisser paraître<sup>3</sup> : si vous plaisez moins, par là vous plairez à qui il faut plaire ; et que le visage, qui doit seul être découvert parce que c'est là que reluit l'image de Dieu, ait encore sa couverture convenable et comme un voile divin, par la simplicité et la modestie. Marie avouera que vous l'honorez, quand vous imitez ses vertus ; elle priera pour vous, quand vous serez soigneuses de plaire à son fils ; et vous plairez à son fils, quand il vous verra semblables à la mère qu'il a choisie.

Jusques ici, Chrétiens, j'ai tâché de vous faire voir que la véritable dévotion pour la sainte Vierge et pour les saints, [p. XVII] c'est celle qui nous persuade de nous soumettre à Dieu à leur exemple, et de chercher avec eux le bien véritable, c'est-à-dire notre salut éternel, par la pratique des vertus chrétiennes, dont ils ont été un parfait modèle. Maintenant il sera aisé de condamner, par la règle que nous avons établie, toutes les fausses dévotions qui déshonorent le christianisme. Et premièrement, Chrétiens, ce qui corrompt nos dévotions jusqu'en la racine, c'est que, bien loin de les rapporter à notre salut, nous prétendons les faire servir à nos intérêts temporels. Démentez-moi, si je ne dis pas la vérité ! Qui s'avise de faire des vœux et de demander du secours aux saints contre ses péchés et ses vices<sup>4</sup> ? Ces affaires importantes qu'on recommande de tous côtés dans nos<sup>5</sup> sacristies ne sont-elles pas des affaires du monde ? Et plût à Dieu du moins qu'elles fussent justes, et que, si nous ne craignons pas de rendre Dieu et ses saints [p. XVIII] [les] ministres et les partisans<sup>6</sup> de nos intérêts, nous appréhendions du moins de les faire complices de nos crimes ! Nous voyons régner en

1. Var. : les pompes. La seconde leçon, au crayon.

2. *Officieux envers*, rendant de bons offices à.

3. Var. : que les habits soient faits pour couvrir et non pour montrer le

corps.

4. Var. : de demander aux saints leurs prières pour obtenir sa conversion.

5. Var. : les.

6. Trois mots ajoutés au crayon.

nous sans inquiétude des passions qui nous tuent, et jamais <sup>1</sup> nous ne prions Dieu qu'il nous en délivre. S'il arrive quelque maladie ou quelque affaire fâcheuse dans notre famille <sup>2</sup>, c'est alors que nous commençons à faire des neuvaines à tous les autels et à tous les saints, et à charger <sup>3</sup> véritablement le ciel de nos vœux ; car est-il rien qui le fatigue davantage et qui lui soit plus à charge que <sup>4</sup> des dévotions basses et intéressées ? Alors on commence à se souvenir qu'il y a des malheureux qui gémissent dans les prisons, et des pauvres délaissés qui meurent de faim et de maladie dans quelque coin ténébreux. Alors, charitables par intérêt et pitoyables par force, nous donnons peu à Dieu pour avoir beaucoup ; et très contents de notre zèle, qui n'est qu'un empressement [p. XIX] pour nos intérêts, nous croyons que Dieu nous doit tout, jusqu'à des miracles, pour satisfaire aux désirs de notre amour-propre. O Éternel, tels sont les adorateurs qui remplissent vos églises ! sainte Vierge, esprits bienheureux, tels sont ceux qui vous veulent faire leurs intercesseurs ! Ils vous chargent de la sollicitation de leurs affaires, ils prétendent vous engager dans les intrigues qu'ils méditent pour élever leur fortune, et ils veulent que vous oubliiez <sup>5</sup> que vous avez méprisé le monde dans lequel ils vous prient de les établir. O Jésus, telles sont les dispositions de ceux qui se nomment vos disciples ! O ! que vous pourriez dire avec raison ce que vous disiez <sup>6</sup> autrefois : « La foule m'accable, *turbæ me comprimunt !* » Tous vous pressent, aucun ne vous touche ; cette troupe qui environne [p. XX] vos saints tabernacles est une troupe de Juifs mercenaires, qui ne vous demande qu'une terre grasse et des rivières coulantes de lait et de miel <sup>7</sup>, c'est-à-dire des biens temporels, comme si nous étions encore dans les déserts de Sina et sur le bord du

1. Var. : sans jamais prier.

2. Var. : S'il nous arrive.

3. Var. : fatiguer. La seconde leçon, au crayon.

4. Édit. : des vœux et. Mots effacés.

5. Ms. : que vous oubliez.

6. Inexactitude. C'est Pierre et les autres disciples qui disent à

Jésus : *Præceptor, turbæ te comprimunt et affligunt, et dicis : Quis me tetigit ?* (Luc., VIII, 45.)

7. « La terre de promesse était déconlante de lait et de miel. » (Bible de Sacy.) Ici, Bossuet s'inspire surtout des mots : *Revera induxisti nos in terram quæ fluit rivis lactis et mellis.* (Num. XVI, 14.)

Jordain, et parmi les ombres de Moïse<sup>1</sup>, et non dans les lumières et sous l'Évangile de Celui qui a prononcé que son royaume n'est pas de ce monde : *Regnum meum non est de hoc mundo*<sup>2</sup> !

Je ne veux pas dire toutefois qu'il nous soit défendu<sup>3</sup> [d]'employer les saints pour nos besoins temporels, puisque Jésus-Christ nous a enseigné de demander à son Père notre nourriture, et que la sainte Vierge n'a pas dédaigné de représenter à son fils que le vin manquait dans les noces de Cana<sup>4</sup>. Demandons donc avec confiance notre pain de tous les jours<sup>5</sup>, et entendons par ce mot, si vous le voulez, non seulement les nécessités, [p. XXI] mais encore, puisque nous sommes si faibles, les commodités temporelles. Je n'y résiste pas, mais du moins n'oublions [pas] que nous sommes chrétiens et que nous attendons une vie meilleure. Considérez en quel rang est placée cette demande : elle est placée au milieu de sept demandes<sup>6</sup> ; tout ce qui précède et tout ce qui suit est spirituel<sup>7</sup>. Avant, nous sanctifions le nom de Dieu ; nous souhaitons l'avènement de son règne, nous nous conformons à sa volonté ; après, nous demandons humblement la rémission des péchés, la protection divine contre le malin et la délivrance du mal ; au milieu est un soin passager des nécessités temporelles, qui est pour ainsi dire tout absorbé par les demandes de l'esprit. Encore ce pain de tous les jours, que nous demandons, a-t-il une double signification. Il signifie la nourriture des corps et il signifie encore la nourriture de l'âme, c'est-à-dire l'Eucharistie, qui est le pain véritable des enfants de Dieu : tant Jésus [p. XXII] a appréhendé que le soin de ce corps mortel et de cette vie malheureuse ne nous occupât tout seul un moment ! tant il a voulu nous tenir toujours suspendus dans l'attente des biens futurs et de la vie éternelle ! Nous, au contraire, nous

1. La loi mosaïque n'était que l'ombre et la figure de l'enseignement du Christ.

2. Joan., XVIII. 36.

3. Var. : ce n'est pas que je veuille dire que nous ne puissions pas employer...

4. Joan., II. 3.

5. Var. : notre pain quotidien.

6. C'est-à-dire du *Pater*. Var. : au milieu de l'oraison dominicale.

7. Var. : et avant et après, tout est plein de dons et de demandes spirituelles.

venons prier quand les besoins humains nous en pressent. À force de recommander à Dieu nos malheureuses affaires, l'effort que nous faisons pour l'engager avec tous ses saints<sup>1</sup> dans nos intérêts fait que nous nous échauffons nous-mêmes dans l'attachement que nous y avons. Ainsi nous sortons de la prière, non plus tranquilles ni plus résignés à la volonté de Dieu, ni plus fervents pour sa sainte loi, mais plus ardents et plus échauffés pour les choses de la terre. Aussi nous voit-on revenir quand les affaires réussissent mal, non avec ces plaintes respectueuses qu'une douleur soumise répand devant Dieu pour les faire mourir à ses [p. XXIII] pieds, mais avec de secrets murmures et avec un dégoût qui tient du dédain.

Chrétien, vous vous oubliez ; le Dieu que vous priez est-il une idole dont vous prétendez faire ce que vous voulez, et non le Dieu véritable qui doit faire de vous ce qu'il veut ? Je sais qu'il est écrit que *Dieu fait la volonté de ceux qui le craignent*<sup>2</sup> ; mais il faut donc qu'ils le craignent et qu'ils se soumettent à lui dans le fond du cœur. « L'oraison, dit saint Thomas, est une élévation de l'esprit à Dieu, *ascensio mentis in Deum*<sup>3</sup>. » Par conséquent il est manifeste, conclut le Docteur angélique, que celui-là ne prie pas, qui, bien loin de s'élever à Dieu, demande que Dieu s'abaisse à lui, et qui vient à l'oraison, non point pour exciter l'homme à vouloir ce que Dieu veut, mais seulement pour persuader à Dieu de vouloir ce que veut l'homme. Qui pourrait supporter cette [p. XXIV] irrévérence ? Aussi les hommes charnels [s'avisent-ils<sup>4</sup>] d'un autre artifice : si nous n'osons espérer de tourner Dieu à notre mode, nous croyons pouvoir fléchir plus facilement la sainte Vierge et les saints, et les faire venir à notre point<sup>5</sup>, à force de les flatter par nos louanges ou à force de les

1. Var.: et ses saints.

2. Ps. CXLIV, 19. La Vulgate porte le futur, *faciet*.

3. *Sum. theol.*, 2<sup>a</sup> 2<sup>e</sup>, *Quast.* LXXXIII, art. 1, ad 2<sup>m</sup>.

4. Var.: nous avisons-nous.

5. *A notre point*, à notre fantaisie,

c'est-à-dire les amener à faire ce que nous voulons. « M<sup>m</sup>e de Maintenon avait résolu d'être la véritable gouvernante de la princesse (de la duchesse de Bourgogne), de l'élever à son gré et à son point ». (Saint-Simon).

fatiguer par nos prières empressées<sup>1</sup>. Ne croyez pas que j'exagère : [p. xxv] nous traitons avec les saints comme avec des hommes ordinaires, que nous croyons gagner aisément par une certaine ponctualité et par quelque assiduité de petits services ; et nous ne considérons pas que ce sont des hommes divins, qui sont *entrés*, comme dit David<sup>2</sup>, dans les puissances du Seigneur, dans les intérêts de sa gloire, dans les sentiments de sa justice et de sa jalousie contre les pécheurs, aussi bien que dans ceux de sa bonté et de sa miséricorde.

O Dieu ! les hommes ingrats abuseront-ils toujours des bienfaits divins et les verrons- [p. xxvi] nous toujours si aveugles que d'aigrir leurs maux par les remèdes ? Car quelle est cette dévotion pour la sainte Vierge que je vois pratiquée par les chrétiens ? Ils se font des lois, et ils les suivent ; ils s'imposent des obligations, et ils y sont ponctuels. Cependant ils méprisent celles que Dieu leur impose et violent hardiment ses lois les plus saintes ; dignes certes de cette terrible malédiction que Dieu prononce par la bouche de son prophète<sup>3</sup> : Malheur à vous « qui cherchez dans vos dévotions, non ma volonté, mais la vôtre ! C'est pourquoi, dit le Seigneur, je déteste vos observances : vos oraisons me font mal au cœur ; j'ai peine à les supporter, *laboravi sustinens*<sup>4</sup>. » En effet, quelle religion ! Nous croyons avoir tout fait pour la sainte Vierge, quand nous avons élevé sa gloire au-dessus de tous les chœurs des anges et porté<sup>5</sup> sa sainteté jusqu'au moment de sa conception. Mes Frères, je loue [p. xxvii] votre zèle, et je sais que sa dignité surpasse encore de bien loin toutes vos pensées<sup>6</sup>. Mais, si la tache originelle vous fait tant d'horreur que vous ne pouvez la souffrir en la sainte Vierge, que ne combattez-vous en vous-même[s] l'avarice, l'ambition, la sensualité, qui en sont les mal-

1. Ici, venait d'abord le passage : « Nous croyons avoir tout fait, quand nous avons porté la gloire de la sainte Vierge... ». — Reporté plus loin avec quelques modifications.

2. Ps. LXX, 15.

3. Is., I, 12, 13, 14.

4. Jerem., VI, 11.

5. *Porté*, reporté, fait remonter. Allusion à l'Immaculée Conception.

6. Pie IX a dit de même que la sainteté de la Vierge était au-dessus de toutes nos idées : « ... *quam præter Deum nemo assequi cogitando potest.* » (Bulle *Ineffabilis Deus.*)

heureux restes ? Celui-là est inquieté, s'il n'a pas dit son chapelet et ses autres prières réglées, ou s'il manque quelque *Ave Maria* à la dizaine. Je ne le blâme pas, à Dieu ne plaise ! je loue dans les exercices de piété une exactitude religieuse. Mais qui pourrait supporter qu'il arrache tous les jours sans peine quatre ou cinq préceptes à l'observance du saint Décalogue et qu'il foule aux pieds sans scrupule les plus saints devoirs du christianisme ? Étrange illusion, dont l'ennemi du genre humain nous fascine ! [p. xxviii] Il ne peut arracher du cœur de l'homme le principe de religion, qu'il y voit trop profondément gravé : il lui donne, non son emploi légitime, mais un dangereux amusement, afin que, déçus par cette apparence, nous croyions <sup>1</sup> avoir satisfait par nos petits soins aux obligations sérieuses que la religion nous impose : détrompez-vous, Chrétiens. Priez la sainte Vierge, je vous y exhorte. Elle nous fortifiera dans les tentations. Elle nous <sup>2</sup> obtiendra du vin pour notre banquet, c'est-à-dire ou de la charité dans notre conduite, ou du courage parmi nos langueurs. Mais écoutez comme elle parle dans les noces de Cana à ceux pour lesquels elle a tant prié : *Faites ce que mon fils vous ordonnera* <sup>3</sup>. J'ai prié, j'ai intercédé, mais faites ce qu'il vous dira ; c'est à cette condition que vous verrez le miracle et l'effet de mes prières. Ainsi, [p. xxix] je vous dis, mes Frères : Attendez tout de Marie, si vous êtes bien résolus de faire ce que Jésus vous commandera : c'est la loi qu'elle vous prescrit elle-même.

Mais vous me dites : Où me poussez-vous ? Quitterai-je donc toutes mes prières jusqu'à ce que j'aie résolu de me convertir tout à fait à Dieu, et vivrai-je, en attendant, comme un infidèle ? Non, mes Frères, à Dieu ne plaise ! Dites toujours vos prières ; j'aime mieux vous voir pratiquer des dévotions imparfaites que de vous voir mépriser toute dévotion et oublier que vous

1. Ms. : nous croyons.

2. Edit. : elle nous (*var.* : vous) impétera la chasteté, qui vous est si nécessaire. — Cette phrase est effacée, bien que par un trait à peine

visible. Aussi *vous*, qui était remplacé par *nous* dans la ligne précédente, n'a-t-il pas été corrigé ici.

3. Latin en marge : *Quodcumque dixerit vobis facite.* (Joan., 11, 5).



êtes chrétien. Le médecin qui vous traite d'une maladie dangereuse et habituelle<sup>1</sup>, vous ordonne des remèdes forts; mais il ordonne aussi des fomentations et d'autres remèdes plus doux<sup>2</sup>. Vous pratiquez les derniers et vous n'avez pas le courage de souffrir les autres; il vous avertit sagement que vous [p. xxx] n'achevez pas votre guérison. Vous vous irritez contre lui, ou plutôt contre vous-même, et vous lui dites que vous quitterez tout régime et que vous laisserez à l'abandon votre santé et votre vie. Il ne s'aigrit pas contre vous, et il regarde votre chagrin comme une suite fâcheuse ou plutôt comme une partie de votre mal, et il vous répond : Ne le faites pas; prenez toujours ces remèdes, qui du moins ne vous peuvent nuire et qui peut-être soutiendront un peu la nature accablée; mais, à la fin, vous périrez sans ressource, si vous ne faites de plus grands efforts pour votre santé. Ainsi je vous dis, mes Frères : Pratiquez ces dévotions, faites ces prières; j'aime mieux cela qu'un oubli total et de Dieu et de vous-même[s]. Mais ne vous appuyez pas sur ces légères pratiques; elles empêchent peut-être un plus grand malheur, c'est-à-dire l'impiété toute déclarée et le mépris tout [p. xxxi] manifeste de Dieu, et c'est pour cela<sup>3</sup> qu'on vous les souffre; mais sachez qu'elles n'avancent pas votre guérison et que, si vous y mettez votre appui, elles en seront bien plutôt un perpétuel obstacle. Car écoutez ce que le Saint-Esprit a dit de vos œuvres et de vos dévotions superstitieuses : *Ils ne cherchent pas la justice et ne jugent pas droitement. Ils mettent leur confiance dans des choses de néant, et ils s'amuse à des vanités. La toile qu'ils ont tissée est une toile d'araignée; et pour cela, dit le Seigneur, leur toile ne sera pas propre à les recouvrir et ils ne seront point couverts de leurs œuvres. Car leurs œuvres sont des œuvres inutiles et leurs pensées sont demeurées vaines. Ils marchent dans un chemin de désolation et de ruine*<sup>4</sup>.

1. Note marginale (au crayon) : La pierre. — Plus loin : des bains.

2. Var : plus bénins.

3. Var. : et c'est pourquoï.

4. Le latin en marge : *Non est qui invocet justitiam, nec qui judicet vere:... Confidunt in nihilo et loquuntur* (ms. : *locuti sunt*) *vanita-*

C'est la juste sentence que le Saint-Esprit a prononcée contre ceux qui mettent leur dévotion dans des pratiques si minces [p. XXXII], permettez-moi la liberté de ce mot, et qui négligent cependant de faire des fruits dignes de pénitence, selon le précepte de l'Évangile<sup>1</sup>. Leur piété superficielle ne sera pas capable de les couvrir; leur iniquité sera révélée et leur pauvreté leur fera honte. Ils seront jugés par leur bouche<sup>2</sup>, ces mauvais serviteurs, et les saints qu'ils auront loué[s] les condamneront par leurs exemples. Voulez-vous donc être dévots à la sainte Vierge en sorte que cette dévotion vous soit profitable? Soyez chastes, soyez droits, soyez charitables; faites justice à la veuve et à l'orphelin, protégez l'oppressé<sup>3</sup>, soulagez le pauvre et le misérable. En faisant des œuvres de surabondance, gardez-vous bien d'oublier celles qui sont de nécessité. Attachez-vous à la loi, suivez le précepte de Jésus-Christ: « *Quæcumque dixerit... facite*: Faites ce qu'il ordonne », et vous obtiendrez ce qu'il promet. *Amen*<sup>4</sup>.

*tes... Telas aranea te.cuerunt... Tela eorum non erunt in restimentum. neque (ms.: nec) operientur operibus suis: opera eorum (ms.: opera enim eorum). opera inutilia:... cogitationes eorum, cogitationes inutiles: vastitas et contritio in viis eorum.* (Is., LIX, 4, 5, 6, 7).

1. Luc., III, 3, cf. Matt., III, 8 et Act., XXVI, 20.

2. Luc., XIX, 22.

3. *Oppressé*, opprimé.

4. On peut voir dans la *Rerue Bossuet* (juin 1911, p. 89) ce même sermon pris à l'audition. Il est tiré d'un manuscrit de la Bibliothèque de Saint-Petersbourg. Les différences entre les deux textes sont peu considérables.

AVENT DE SAINT-GERMAIN.

## SERMON SUR LE FAUX HONNEUR.

REPRISE

III<sup>e</sup> Dimanche, 15 décembre 1669.

---

La prédication de ce dimanche est attestée par la *Gazette* de France, où nous lisons que, le Roi étant parti pour Versailles, la Reine n'alla le rejoindre qu'après avoir entendu le sermon<sup>1</sup>. Il ne paraît pas que l'orateur ait, en cette occasion, composé un nouveau discours. On se souvient que, dans le premier Avent royal, en 1665, il en avait préparé un *sur le Faux honneur du monde*, qui ne put être prêché, à cause de la mort de Gaston de Foix et de l'assistance que lui prêta Bossuet à ses derniers moments. Ce sujet, il est vrai, avait été repris, quelques mois plus tard, dans le Carême de Saint-Germain. Nous croyons que Bossuet y revint encore en 1669, dans la station de l'Avent<sup>2</sup>. Une note apposée sur les pages conservées de 1665 semble bien indiquer une reprise qui ne correspond pas au temps du Carême. L'évangile du III<sup>e</sup> dimanche de l'Avent a inspiré ces paroles<sup>3</sup> : « Saint Jean. Tout le monde est préoccupé en sa faveur, il le lui coûtera qu'un aveu pour être honoré comme le Messie ; mais il n'aurait garde d'acheter le plus grand honneur du monde par une mauvaise action, etc. Pour la 2<sup>me</sup> p. (c'est-à-dire pour la deuxième partie). »

D'autre part, nous avons signalé dans le sermon de 1666 de nombreuses retouches. Elles portent principalement sur les deux derniers points<sup>4</sup>. Ils ont même alors été détachés du reste ; ce qui a donné lieu à l'auteur de récrire (1669) au bas de la page 12 les dernières lignes du premier point, qui étaient reportées en tête de la page 13, où commence le second. Nous avons jadis indiqué par des astérisques les corrections qui appartiennent à la dernière revision. Elles ne suffisent pas à donner une idée complète des changements introduits dans l'œuvre ; elles attestent du moins que l'orateur s'est relu attentivement. Le plan lui-même dut être modifié, puisque le premier point est écarté tout entier. Un passage qu'on y lisait se retrouve dans les remaniements du troisième point<sup>5</sup>.

1. *Gazette* de 1669, p. 1211.

2. Ms. fr. 12821, f<sup>os</sup> 213-216 :  
12822, f<sup>os</sup> 163-170.

3. Voy. t. IV, p. 683.

4. Ci-dessus, p. 52-61.

5. Voy. ci-dessus, p. 54. n. 3.

---

AVENT DE SAINT-GERMAIN.  
SERMON SUR LES RECHUTES.

FRAGMENT

IV<sup>e</sup> Dimanche, 22 décembre 1669.

---

Nous ne doutons pas qu'une œuvre nouvelle n'ait été composée pour le IV<sup>e</sup> dimanche de l'Avent <sup>1</sup>. Elle a dû l'être avec beaucoup de soin, à en juger par six petites pages autographes, qui subsistent encore <sup>2</sup>. Peut-être ce sermon a-t-il servi à défrayer l'éloquence de l'évêque de Troyes, neveu de Bossuet. Il est difficile de s'expliquer pourquoi ces pages sont les seules qui aient été conservées. Elles ne présentent un sens complet ni au commencement ni à la fin. Les chiffres dont elles sont marquées (45-50) indiquent qu'elles se rapportent à la dernière partie du discours. Une note <sup>3</sup> annexée au manuscrit nous apprend que Deforis les a envoyées en 1769 à un de ses collaborateurs. C'est donc avant cette date que l'œuvre avait été mutilée et presque détruite, soit à dessein, soit accidentellement. Le présent fragment se trouve, dans les éditions, à la fin du sermon de 1660 *sur les Rechutes*, au III<sup>e</sup> dimanche du Carême des Minimes.

---

[Un fruit commence] [p. 45] par être vert <sup>4</sup>, et sa crudité offense le goût ; mais il faut qu'il vienne à la maturité : ainsi le pécheur qui se convertit peut demeurer quelque temps infirme et fragile, et les fruits de la pénitence, quoique amers et désagréables, ne laissent pas d'être supportés, par l'espérance qu'ils donnent de maturité. Mais que jamais nous ne soyons mûrs, c'est-à-dire jamais fermes, ni jamais constants : que jamais nous ne produisions ces dignes fruits de pénitence tant

1. Ms. fr. 12322, f<sup>os</sup> 242-246. — In-4, avec moitié de marge. Le sermon de 1660, où on a intercalé ces pages, était in-f<sup>o</sup>, sans marge, comme tous ceux de la même date.

2. La prédication de ce jour est mentionnée dans la *Gazette*. Le Roi et la Reine y assistèrent. De même Monsieur et Madame, qui suivirent assidûment cette station.

3. « Feuilletts détachés de quelque

sermon, que D. Deforis m'a envoyés, ce 6 mars 1769 : *Sur la stabilité d'une vraie conversion.* » — Cette note est probablement de la main de Dom Coniac.

4. Le 3<sup>e</sup> point du sermon de Pâques, 1681, contiendra une nouvelle exposition de ces pensées. Un feuillet détaché de ce sermon (p. 43 et 44 du ms.) a été joint à ceux-ci.

recommandés dans l'Évangile, c'est-à-dire une conversion durable et constante ; que notre vie, toujours partagée entre la vertu et le crime, ne prenne jamais un parti de bonne foi, ou plutôt qu'en ne gardant plus que le seul nom de vertu, elle prenne le parti du crime, et le fasse régner en nous malgré les sacrements [p. 46] tant de fois reçus <sup>1</sup> : c'est un monstre dans la doctrine des mœurs.

Faites-moi venir un philosophe, un Socrate, un Pythagore, un Platon ; il vous dira que la vertu ne consiste pas dans un sentiment passager, mais que c'est une habitude constante et un état permanent. Que nous ayons une moindre idée de la vertu chrétienne, et qu'à cause que Jésus-Christ nous a ouvert dans ses sacrements une source inépuisable pour laver nos crimes, plus aveugles que les philosophes, qui ont cherché la stabilité dans la vertu, nous croyions <sup>2</sup> être chrétiens lorsque nous passons notre vie dans une perpétuelle inconstance, aujourd'hui dans le bain de la pénitence, et demain dans nos premières ordures ; aujourd'hui à la sainte table avec Jésus-Christ, et demain avec Bélial et dans toutes les corruptions du monde : peut-on faire un plus grand outrage au christianisme ?

Ce n'est pas ainsi que nos pères nous ont parlé des rechutes. Un saint concile d'Espagne dit que la rechute fait un jeu profane et un sacrilège amusement de la communion <sup>3</sup>. [p. 47] Un ancien Père nous dit que retomber dans le crime auquel on a renoncé, c'est se repentir de sa pénitence, c'est condamner Jésus-Christ avec connaissance de cause et après l'avoir goûté, c'est le sacrifier à ses passions, et faire satisfaction au démon de ce qu'on avait osé secouer son joug détestable <sup>4</sup>.

Mais, quelque véhéments que soient les saints Pères à nous exprimer l'horreur des rechutes, rien n'égale les expressions des apôtres. Saint Paul dit que retomber dans ses premiers crimes, c'est affliger le Saint-Esprit <sup>5</sup>, et avec raison ; car on le contraint, contre sa nature,

1. Var. : que nous fréquentons.

2. Ms. : croions.

3. *Concil. Eliberit.*, can. XLVII

(Labbe, t. I, col. 975).

4. Tertull., *De Pœnit.*, n. 5.

5. Ephes., IV, 30.

à quitter la demeure qu'il voulait garder, et d'où chassé une fois, il ne reviendra qu'avec répugnance; c'est crucifier Jésus-Christ encore une fois<sup>1</sup>, fouler aux pieds son sang répandu pour nous, et renouveler toutes les sanglantes railleries dont les Juifs l'ont persécuté dans son agonie : car, en effet, c'est lui reprocher qu'il ne peut pas conserver une âme qu'il [p. 48] a acquise, ni descendre de la croix où le pécheur le va mettre, ni soutenir sa victoire contre le démon. Le même saint Paul ajoute que la terre qui a été cultivée et qui a reçu la pluie du ciel, c'est-à-dire une âme renouvelée par les sacrements et arrosée de la grâce, qui, malgré cette culture sacrée, ne produit que de mauvais fruits, est maudite et réprouvée<sup>2</sup>.

Saint Pierre sera-t-il moins fort ? Écoutez-le. Vous déplorez, et avec raison, la misère des nations infidèles, qui, n'ayant jamais connu Dieu, ni les mystères de son royaume, périssent dans leur ignorance ; mais saint Pierre vous dit qu'il vaudrait mieux n'avoir jamais connu la voie de justice, que de se retirer de la sainte loi dont on a connu l'équité ; car c'est justement, poursuit cet apôtre, ce qui est dit dans les Proverbes : *Canis reversus ad [suum] vomitum*<sup>3</sup>. Si je traduis ces paroles, je ferai horreur [p. 49] à vos sens ; si je vous dis que, selon saint Pierre, le pénitent qui retombe dans ses premiers crimes, c'est un chien qui reprend ce qu'il a jeté, vos oreilles délicates seront offensées ; et néanmoins nous ne craignons pas quelque chose de plus horrible : c'est de reprendre nos voies corrompues et de ravalier le poison qu'un remède salutaire nous avait ôté, afin qu'il achève de nous perdre et de déchirer nos entrailles !

Mais que dit le Fils de Dieu lui-même, lui qui, trouvant dans sa parabole l'arbre cultivé, et n'y voyant point paraître de fruit, prononce qu'il n'est plus bon que pour le feu<sup>4</sup> ; qui nous montre le démon chassé, plus fort quand il a repris sa première place<sup>5</sup> : plus fort en nombre, [p. 50] sept pour un ; plus fort en

1. Hebr., VI, 6.

2. *Ibid.*, 7, 8.

3. II Petr., II, 21.

4. Luc., XIII, 6, 7.

5. *Ibid.*, XI, 26.

malice, *plus malins que lui* ; plus fort en stabilité, *et il demeure* ; et l'état du pécheur toujours plus mauvais après la rechute ; et la maladie d'autant plus mortelle, qu'après avoir triomphé, pour ainsi parler, de la nature, elle surmonte encore les remèdes mêmes ? Si donc, selon sa parole, les difficultés s'augmentent toujours : si, en effet, par un juste jugement de Dieu, la pénitence est plus difficile que le baptême, et que, par la même règle, la pénitence souvent violée, à mesure qu'on la méprise, augmente les difficultés de la conversion et y ajoute de nouveaux obstacles, où en sommes-nous, ô Dieu vivant ! et quel effroyable chaos avons-nous mis entre Dieu et nous <sup>1</sup> par nos continuelles rechutes ! — Ha ! dites-vous, vous me convainquez <sup>2</sup>...

1. Cf. Luc., xvi, 26.

3<sup>e</sup> point.

2. Cf. le sermon de Pâques 1681.

---

AVENT DE SAINT-GERMAIN  
SERMON POUR LE JOUR DE NOËL.

FRAGMENTS

1669.

---

Il est certain que Bossuet prêcha à Saint-Germain le 25 décembre 1669. Une gazette rimée, celle de Ch. Robinet, encore plus médiocre, s'il est possible, que celle de Loret, a du moins le mérite d'attester <sup>1</sup> que notre orateur, en présence du Roi et des princes,

*Bornant ses sermons de l'Avent,  
Leur fit avec un style tendre  
Encor des merveilles entendre  
Concernant le Verbe incarné,  
Et dedans une crèche né...*

Selon toute apparence, il n'avait pas écrit de nouveaux discours. Relisant ses plus récentes compositions pour les fêtes de Noël et de la Circoncision, il y avait semé quelques notes marginales ou interlinéaires <sup>2</sup>. Nous les avons données, hors du texte <sup>3</sup>, en prenant soin d'en indiquer la destination. Elles ne sont ni assez explicites, ni assez complètes, pour nous permettre de reconstituer le sermon de 1669. Tout ce qui nous est possible, c'est d'en donner une analyse, comme nous avons essayé de le faire dans l'*Histoire critique de la Prédication de Bossuet* <sup>4</sup>.

La note suivante, sur le sermon de la Circoncision, 1668, paraît indiquer la division : « Au jour de la naissance du Sauveur, j'entreprends de vous faire voir quelle est la cause de son arrivée, quel est le mal dont il nous sauve, et quel est le salut qu'il nous apporte <sup>5</sup>. »

Pour montrer la cause de la venue du Sauveur, l'orateur concentra sans doute en un seul point toute la doctrine du sermon de Noël, 1667, où il avait montré que, si le Fils de Dieu « vient à notre nature tombée, c'est à dessein de la relever; s'il prend nos infirmités, c'est pour les guérir; et s'il s'expose aux misères et aux outrages de la fortune, c'est pour les surmonter et triompher glorieusement de tous les attrait, et de toutes les illusions, et de toutes les terreurs du monde. »

1. Lettre du 4 janvier 1670.

2. Notes ajoutées au sermon de Noël 1667, et à ceux de la Circoncision, 1668 et 1669 (Ms. fr. 12821, f<sup>os</sup> 261, 311, etc.).

3. Voyez ci-dessus, p. 286, 297, 298, 314, 316, 317, 318, 319, 447-455.

4. P. 255-258.

5. Cf. plus haut, p. 297.



Le mal dont il nous sauce était expliqué principalement d'après le premier point du sermon de 1669 pour la fête de la Circoncision <sup>1</sup>.

Le salut qu'il nous apporte était le sujet de la dernière partie. C'est manifestement la délivrance entière de la tyrannie du péché. Cependant cette partie ne devait pas se confondre avec la précédente : là, la grandeur du mal ; ici, l'excellence du remède. Cette dernière démonstration pouvait être cueillie çà et là dans tout le sermon de la Circoncision, 1668. L'attention de l'auteur se porta surtout, à ce qu'il semble, sur le troisième point. Les notes y sont très abondantes <sup>2</sup>.

Elles le furent plus encore sur la péroraison, non sur celle de Dijon (1668), qui contenait une allocution à Condé, mais sur celle du 1<sup>er</sup> janvier suivant, à Saint-Thomas-du-Louvre <sup>3</sup>. Nous la donnons ici sous sa forme définitive <sup>4</sup>.

### Péroraison.

[P. j] Pour nous préparer à entrer dans cette joie abondante, corrigeons les joies de la terre <sup>5</sup>. Je veux bien ne parler pas, si vous voulez, de tous ces vains divertissements considérés en eux-mêmes : parlons des circonstances qui les accompagne[nt]. Oserions-nous y penser dans cette chaire ? Pendant que Jésus commence le cours d'une vie pénible, nous allons, non pas commencer, mais continuer avec un renouvellement d'ardeur une vie toute dissolue <sup>6</sup>. Le carnaval, mieux observé que le carême, va devenir la grande affaire du monde. Masquer, déguiser, danser, courir, aller deçà et delà ; dégoût, renouvellement d'ardeur, encore dégoût, mouvement alternatif <sup>7</sup> : voilà la grande occupation de ceux qui se disent chrétiens <sup>8</sup>. Les forces épuisées, on n'en trouvera plus pour le saint Carême. Infatigables pour les plaisirs, on commence à devenir infirmes pour la pénitence. Les médecins ne suffiront pas à écrire <sup>9</sup> les

1. Ci-dessus, p. 447. Voy. la note : « Il naît comme un banni... »

2. Cf. plus haut, p. 314-321.

3. P. 453.

4. Ms. fr. 12821. fos 339, 340.

5. Première rédaction (1<sup>er</sup> janvier) : ... abondante, accoutumons-nous à la recevoir quand elle descendra du ciel dans nos cœurs. Mais, ô Dieu ! à quelle joie abandonnons-nous notre cœur ?

6. Première rédaction (1<sup>er</sup> janvier) : Jésus-Christ est né, et pendant qu'il commence le cours d'une vie pénible — et avec lui, ô douleur ! — les profanes divertissements vont prendre naissance

7. Ms. : mouvements alternatif.

8. Ces dix mots, écrits à Noël, attestent la reprise de cette phrase, en dépit de la redite qu'elle contient.

9. Var. : à signer.

attestations des infirmités, ni les prélats à en donner les dispenses. Hé bien ! consultez-les donc <sup>1</sup> ! Ne les croyez pas seulement quand il s'agit de transgresser les lois de l'Église ; demandez-leur si vos courses, vos veilles, vos inquiétudes, vos chagrins dans le jeu, et cette ardeur qui vous transporte hors de vous-mêmes <sup>2</sup>, n'altèrent pas beaucoup plus un tempérament que <sup>3</sup> le jeûne et l'abstinence. Mais je laisse ces pensées, quoiqu'elles soient assez importantes.

O Dieu ! pouvons-nous penser que, parmi tous ces changements et toutes les joies sensuelles, nous puissions jamais conserver en nous une seule goutte de la joie du ciel ? Les autres joies se peuvent mêler ; la variété et le mélange en font même [p. k] le plus doux assaisonnement <sup>4</sup> : mais cette joie dont je parle est sévère, chaste, sérieuse, solitaire et incompatible ; le moindre mélange la corrompt, et elle perd tout son goût, si elle n'est goûtée toute seule. Ainsi, quand vous ne feriez rien d'illicite, et plutôt à Dieu que nous n'eussions pas à nous en plaindre ! vous perdez <sup>5</sup> tout dès là seulement que vous vous abandonnez à la joie mondaine. Est-ce en vain que Jésus a dit : *Malheur à vous qui riez* <sup>6</sup> ! et encore : *Malheur à vous, riches, car vous avez votre consolation* <sup>7</sup> ! Les richesses ne sont pas mauvaises ; mais n'employer les richesses que pour vivre <sup>8</sup> dans les plaisirs et dans les délices, pendant que les pauvres <sup>9</sup> meurent de faim et de froid, est-ce une vie chrétienne ? Que reproche Abraham au mauvais riche ? Ses rapines, ses excès, ses concussions, ses impuretés, ses débauches ? *Recepisti bona* <sup>10</sup> : voilà son crime, voilà sa sentence <sup>11</sup>. N'y a-t-il donc que des excès dans

1. Première rédaction (1<sup>er</sup> janvier) : Et cependant consultez les experts, si vos courses, si vos veilles...

2. Var. : qui vous y transporte.

3. Première rédaction (1<sup>er</sup> janvier) : n'altèrent pas votre santé beaucoup davantage que...

4. Var. : l'assaisonnement. (1<sup>er</sup> janvier).

5. Première rédaction (1<sup>er</sup> janvier) : Ne me dites donc pas : je ne fais rien d'illicite, etc. Vous per-

dez...

6. Luc., vi, 25.

7. *Ibid.*, 24.

8. Première rédaction (condamnée) : mais employer les richesses pour ne vivre que... (1<sup>er</sup> janvier).

9. Première rédaction : pendant que les pauvres, etc. Que reproche .. ?

10. Luc., xvi, 25.

11. Ici encore la rédaction de Noël complète heureusement celle du 1<sup>er</sup> janvier.

l'Évangile? Jésus-Christ n'a-t-il parlé qu'en exagérant? Ne faut-il rien [p. l] entendre à la lettre? ou faudra-t-il forcer toutes les paroles, faire violence à tous les préceptes en faveur de vos passions et pour leur trouver des excuses? Non, non, l'Évangile ne le souffre pas. Mais je ne veux plus appeler que votre propre conscience. Voulez-vous passer parmi ces plaisirs la dernière année de votre vie? A cette heure si inespérée<sup>1</sup>, quand Jésus viendra frapper à la porte, voulez-vous qu'il vous trouve ainsi occupés? Quelle folie<sup>2</sup>, quelle illusion, que, penchants toujours à la mort, et plutôt mourants que vivants, nous ne pouvons imprimer en nous les sentiments que la mort inspire!

Peut-être que cette année nous sera funeste. Je ne veux point<sup>3</sup> faire de mauvais présages. Il y a dans cet auditoire des têtes trop précieuses, dont nous souhaitons prolonger les jours, et même, sans hésiter, aux dépens des nôtres. Je ne consulte point les astres ni leurs fabuleuses influences<sup>4</sup>. Des chrétiens s'amuser à ces rêveries criminelle[s], et attendre leur bonne fortune d'une autre source que de [p. m] la divine Providence! Loin de nous ces prédictions! Je trouve tous les mauvais pronostics dans vos consciences, dans votre<sup>5</sup> vie licencieuse et toute profane. J'ai peur que Dieu ne se lasse de supporter vos ingrattitudes. Que ne vous éveiliez-vous donc, et que ne pensez-vous à votre salut<sup>6</sup>? Si vous pleuriez de bonne foi vos péchés, si vous pouviez vous déprenre de ces plaisirs dégoûtants<sup>7</sup>, de ces ennuyeuses délices dont vous devriez déjà être rassasiés, dont les sages espèrent toujours revenir, mais

1. Var.: tant chantée et si pen attendue. — Le premier participe est effacé (1<sup>er</sup> janvier).

2. Deux mots ajoutés à Noël.

3. Développements nouveaux. Il s'agit, on le comprend, de la famille royale. A. Floquet se trompe totalement, quand il entend ceci de Condé et de ses amis. Mais les anciens éditeurs introduisaient le tout dans le sermon de la Circoncision, 1668: c'est ce qui l'avait induit en erreur.

4. Déjà, dans la péroration du sermon d'ouverture du Carême de

Saint-Germain, Bossuet avait fait justice de ces « rêveries criminelles » d'une astrologie superstitieuse.

5. Il est souvent difficile de discerner dans les manuscrits les lettres *n* et *v* (*v*), surtout au commencement des mots. On peut douter pour « nos consciences, » et « vos ingrattitudes; » mais « *rotre* vie... » est bien à la seconde personne.

6. Cette phrase, tracée à la sanguine, remonte peut-être au 1<sup>er</sup> janvier précédent.

7. Var.: fatigants.

Dieu n'en donne pas toujours le temps ou la grâce<sup>1</sup> : par la vérité de celui dont j'annonce la parole, de ce mépris des plaisirs et des joies mondaines naîtra un autre plaisir, plaisir sublime qui naît, non du trouble de l'âme, etc. Une goutte rassasiera votre cœur ; mais cette goutte croîtra toujours ; et enfin elle vous fera posséder l'océan tout entier et l'abîme infini de félicité, que je vous souhaite [au nom du] Père, [du] Fils, et [du] Saint-Esprit.

1. A Noël 1669. Bossuet écrit seulement cette première partie de la phrase : elle s'achève, comme

plusieurs de celles qui précèdent, par un emprunt à la rédaction du 1<sup>er</sup> janvier.

---

# SUR LA PAROLE DE DIEU

aux Nouveaux Convertis, 2<sup>me</sup> samedi de Carême, 1670.

## EXORDE

---

Bossuet était annoncé, d'après la *Liste véritable et générale de tous les prédicateurs*, pour le deuxième samedi de Carême, aux Nouveaux Convertis, en 1670. A compter, comme on faisait alors, à partir du mercredi des Cendres, on voit qu'il s'agit de la veille du deuxième dimanche. L'évangile de ce jour est le même que celui du lendemain. Aussi ne faut-il pas chercher d'autre circonstance pour placer une introduction au commentaire de cet évangile, qui ne peut être, l'écriture et la disposition du manuscrit <sup>1</sup> le prouvent assez, que de 1669 ou de 1670. Cet *avant-propos* d'un sermon sur la Parole de Dieu est tout ce que l'orateur écrivit en cette occasion. Quelques corrections de détail attestent qu'il relut le sermon des Carmélites sur le même sujet <sup>2</sup>, et celui de la *Prédication évangélique*, au premier dimanche du Carême du Louvre <sup>3</sup>.

---

*Hic est Filius meus dilectus, in quo mihi bene complacui: ipsum audite.*

Celui-ci est mon Fils bien-aimé, dans lequel je me suis plu: écoutez-le.

(Matth.. xvii. 5.)

Je n'entreprends pas de vous raconter <sup>4</sup> toute la gloire du Thabor <sup>5</sup>, ni toute la magnificence de la Transfiguration de notre Sauveur. Je ne vous dirai pas avec saint Basile de Séleucie <sup>6</sup>, que le soleil, plus surpris qu'au jour qu'il <sup>7</sup> fut arrêté par Josué, fut étonné d'apercevoir <sup>8</sup> un autre soleil plus resplendissant que lui, et, ce qu'il n'avait jamais vu jusqu'à ce temps, de

1. Ms. fr. 12822, f<sup>os</sup> 131, 132. — In-4, moitié de marge.

2. Voy. t. III, p. 622-631 ; 638-641.

3. Voy. t. IV, p. 186-187. — Il n'y a pas de notes de cette époque sur le sermon de 1660, aux Minimes. Mais il y en avait peut-être sur le manuscrit de 1665, qui ne nous est point parvenu.

4. Var. : expliquer.

5. Première rédaction (effacée) :

Dans le mystère de la Transfiguration, je ne m'arrêterai pas à cette lumière, à cette majesté, à cet éclat qui éblouit les yeux des apôtres ; je ne vous dirai ..

6. Le titre de saint. que Bossuet accorde toujours à ce personnage, ne lui est pas officiellement reconnu.

7. Var. : que lorsqu'il...

8. Var. : de voir...

se voir obscurci lui-même par une lumière étrangère, lui devant qui toute autre lumière cède et disparaît. Je m'arrête à écouter cette voix du Père céleste, etc. Mais je ferai une remarque qui me semble très importante : Moïse et Élie avaient paru auprès du Sauveur en grande majesté : *Visi in majestate*<sup>1</sup>. La Loi et les prophètes viennent lui rendre témoignage<sup>2</sup> et le reconnaître. Mais ce qui nous doit faire entendre l'autorité du Seigneur Jésus, c'est que saint Marc et saint Luc ont observé qu'en même [temps] que fut entendue cette voix du Père céleste qui nous commande d'écouter son Fils, Moïse et Élie disparurent, ils entrèrent dans une nuée, *intransibus illis in nubem*<sup>3</sup>, et Jésus se trouva tout seul : *Et dum fieret vox, inventus est Jesus solus*<sup>4</sup>. Que si vous me demandez d'où vient que Moïse et Élie se cachent<sup>5</sup> à cette parole, je vous en expliquerai le mystérieux secret, tel qu'il nous est exposé par le docteur des Gentils dans la divine Épître aux Hébreux<sup>6</sup>. Dieu, dit le grand Apôtre<sup>7</sup>, ayant parlé autrefois à nos pères, en différentes manières, par la bouche des prophètes (remarquez ce mot : *autrefois*), dans les derniers temps, maintenant, il nous a parlé par son propre Fils. C'est pourquoi, dans le même temps que Jésus-Christ paraît comme maître, Moïse et Élie se retirent<sup>8</sup> ; la Loi, toute impérieuse qu'elle est, tient à gloire de lui céder ; les prophètes, tout clairvoyants qu'ils sont, se vont néanmoins cacher dans la nue, comme s'ils disaient au divin Jésus par cette action : Nous avons parlé autrefois au nom et par l'ordre de votre Père, *olim Deus* ; maintenant que vous ouvrez votre bouche, et que l'Unique qui était dans le sein du Père vient lui-même expliquer les secrets du ciel, notre commission est expirée, notre autorité se confond dans l'autorité supérieure, et n'étant que les serviteurs, nous cédon humblement la parole au Fils.

Chrétiens, c'est cette parole du Fils qui résonne de tous côtés dans les chaires évangéliques. Ce n'est plus

1. Luc., IX, 31.

2. Var. : hommage.

3. Luc., IX, 34.

4. *Ibid.*, 36 ; Marc., IX, 7.

5. Var. : se retirent.

6. Hebr., I, 1.

7. Var. : dit le grand Paul.

8. Var. : disparaissent.

sur la chaire de Moïse que nous sommes assis, mais sur la chaire de Jésus-Christ, d'où nous faisons retentir sa voix et son Évangile. Apprendre dans quel esprit on doit écouter notre parole, ou plutôt la parole du Fils de Dieu même, par les prières de celle qui le conçut, dit saint Augustin, premièrement par l'ouïe, et qui, par l'obéissance qu'elle rendit à la Parole éternelle, se rendit digne de la concevoir dans ses bénites<sup>1</sup> entrailles. Ave.

1. Ms.: ces entrailles.

---

POUR LE  
SAMEDI AVANT LES RAMEAUX,

aux Nouveaux Convertis, 1670.

ESQUISSE

---

Le manuscrit même <sup>1</sup> nous donne l'indication du jour et de l'auditoire : « N. C. (*Nouveaux Convertis*), Samedi devant le dimanche des Rameaux. » L'année n'est pas désignée ; mais cette écriture d'une beauté exceptionnelle, malgré l'extrême rapidité de la rédaction, ne saurait être antérieure à 1669, ni même, croyons-nous, du commencement de cette année. Le ton dithyrambique de cet écrit convient d'ailleurs à l'époque où nous voici parvenus : « Je ne sais si j'enfanterai ce que je conçois, etc. » M. Lachat a proposé la date de 1666 ; mais le samedi n'était pas jour de prédication à la Cour ; cette considération seule empêcherait d'attribuer cette esquisse au Carême de Saint-Germain, lors même que l'autographe serait plus semblable à ceux de cette époque.

---

*Nunc judicium est mundi.*

(Joan., XII, 31.)

[P. 1] Ce n'est pas <sup>2</sup> ce jugement qui sera l'étonnement de l'univers, l'effroi des impies <sup>3</sup>, l'attente des justes, que je dois vous représenter ; ce n'est point ce Jésus qui viendra dans les nues du ciel, terrible et majestueux, qui paraîtra dans cette chaire : c'est Jésus jugé devant Caïphe et devant Pilate ; Jésus jugé, Jésus condamné ; mais, en cet état, il juge le monde, et vous le verrez sur sa croix le condamnant souverainement avec ses pompes et ses maximes. O Dieu, donnez-moi des paroles, non de celles qui flattent les oreilles et qui font louer les discours, mais de celles qui pénètrent les

1. Ms. fr. 12823; fos 169-176. — Par exception, la marge est très étroite ; mais c'est ici une improvisation qui ne comportait pas de retouches.

2. Par une autre exception, cet avant-propos est écrit avant le se-

cond exorde, et avant tout le discours.

3. Bossuet disait d'abord : « qui fera l'effroi de l'univers, l'étonnement des impies, l'attente... » Il corrige au moyen de chiffres.



cœurs et qui captivent tout entendement sous l'autorité de votre Évangile. Ave.

Je ne sais si j'enfanterai ce que je conçois, ni si la bonne parole que le Saint-Esprit me met dans le cœur pourra sortir de ma bouche avec toute son efficace. Je suis attentif à un grand spectacle; je découvre intérieurement Jésus sur sa croix condamnant de ce tribunal et le monde et ses maximes. Il est<sup>1</sup> occupé de la pensée de sa Passion prochaine; sa sainte âme en est troublée: *Nunc anima [mea turbata est]*. Il semble hésiter: *Et quid dicam?* A la fin, la force prévaut: *Pater, clarifica nomen tuum*<sup>2</sup>. Sur cela, une voix comme un tonnerre: *Et clarificavi, [et iterum clarificabo]*<sup>3</sup>. Au bruit de cette voix, il semble parler avec une nouvelle force, et il prononce les paroles que j'ai récitées: *Nunc judicium est mundi*<sup>4</sup>; nous enseignant par ce discours que sa croix et sa Passion sont le jugement et la condamnation du monde. C'est ce jugement que je vous prêche; et pour vous expliquer en trois mots tout ce que j'ai à vous proposer de ce jugement, je dirai quelle en a été la forme, sur quel sujet il est<sup>5</sup> prononcé, quelle en doit être l'exécution.

[Premier Point.]

Le monde établit des maximes. Elles ont toutes leur fondement sur nos inclinations corrompues. Mais le monde leur donne une certaine autorité, ou plutôt leur attribue une tyrannie contre laquelle les chrétiens n'ont pas le courage de s'élever. Ce sont comme des jugements arrêtés, et qui passent en force de choses jugées. Sur les vengeances, sur la fortune, etc.

Jésus-Christ veut condamner ces maximes, et la manière de les condamner est nouvelle et inouïe. Il se laisse

1. Deforis joignait cette phrase à celle qu'on vient de lire. C'était rendre incohérent tout ce passage déjà elliptique. Il manque une transition entre ces deux idées, loin qu'on puisse les fondre en une seule.

2. Joan., XII, 27. — Ms.: *glori-*

*fica...*

3. *Ibid.*, 28.

4. *Ibid.*, 31.

5. Var.: a été. — Autre var.: quelle en a été la matière. — La leçon définitive, au crayon, est assez peu visible.

juger par le monde, et, par l'iniquité de ce jugement, il infirme toutes ses sentences. (*Voy.* Car[ême] [des] Min[imes], *scr[mon]* 6, la fin <sup>1</sup>.)

De là il se voit que le monde n'a pas le principe de droiture ; et c'est pourquoi ses jugements 1<sup>o</sup> sont pleins de bizarreries, 2<sup>o</sup> n'ont point de stabilité ni de consistance. Mais vous direz que c'est le peuple emporté. Voyons ce que le monde juge dans les formes ; écoutons le jugement des pontifes et le jugement de Pilate, ceux qu'on appelle les honnêtes gens. Pilate condamne un innocent, afin d'être ami de César. Il s'est trompé : sa disgrâce sera marquée dans l'histoire <sup>2</sup>, et il y aura une tour qui deviendra fameuse par son exil. Voilà pourtant les honnêtes gens, ceux qui ont de grandes vues pour la Cour et pour la fortune. Ils ont mal jugé du Fils de Dieu, et leur ambition les a corrompus, pour leur faire tremper leurs mains dans le sang du Juste.

Mais les prêtres et les pontifes ont encore un objet plus haut : ils songent à sauver l'État et l'autorité de la nation : *Et non tota gens percat* <sup>3</sup>. Sur cela, ils sacrifient Jésus-Christ à une chimère d'intérêt public. Mais ce sang, qu'ils ont répandu, est sur eux et sur leurs enfants, selon leur parole ; il les poursuit, il les accable, etc. : *Ut veniat super vos omnis sanguis justus, [qui effusus est super terram* <sup>4</sup>]. Ils mettent le comble au crime et à la vengeance. Le dernier trait.

Ainsi, en jugeant Jésus-Christ, tout le monde s'est trompé. Il s'est laissé juger, et l'extravagance de ce jugement criminel et insensé a fait paraître que le monde ne sait pas juger. Jésus s'est mis au-dessus de tous les jugements humains <sup>5</sup> ; et c'est ce qui lui donne une autorité suprême au-dessus de tous les jugements du monde. (V. le même sermon ci-dessus.)

1. Voir au t. III, p. 361, sur l'Honneur du monde.

2. Selon la *Chronique* d'Adon, Pilate se serait tué à Vienne, en Dauphiné. Eusèbe (*Hist. ecclesiast.* lib. II, cap. VII) raconte qu'il devint si malheureux que, sous le règne de Caïus, il se fit lui-même son propre bourreau.

3. Joan.. XI, 50.

4. Matth., XXIII, 35.

5. Addition interlinéaire : Regarde-le comme un homme, non encore comme Fils de Dieu — Pour faire entrer ceci dans la phrase, les éditeurs transforment : *Regarde-le comme...* en *regardé comme...* ; et ils le placent, Deforis au milieu de la phrase, Lachat en tête d'un nouveau paragraphe.

Il ne juge pas<sup>1</sup> avec une apparence d'autorité ; il le fera un jour de cette sorte, lorsqu'il descendra dans la nue : il juge en se laissant condamner, et il remporte la victoire pendant qu'on le juge, ainsi qu'il est écrit au psaume L : *Ut... vincas cum judicaris*<sup>2</sup>.

C'est ce qui autorise son Évangile. C'est ce qui met la perfection à son innocence, à sa sainteté, à sa justice. Platon (ne vous étonnez pas si je cite ce philosophe en cette chaire : le passage que j'ai à vous rapporter a été tant de fois cité par les chrétiens qu'il a cessé d'être profane en passant si souvent par des mains saintes) : il dit<sup>3</sup> que, [comme] le comble de la malice, c'est de la couvrir si artificieusement qu'elle paraisse être juste, ainsi la perfection de la sainteté, c'est d'être juste, sans se soucier de le paraître, sans ménager la faveur des hommes, et au contraire en reprenant tellement les vices, qu'on se fasse maltraiter et crucifier comme un criminel. Fondements cachés de la vérité future, jetés dans les ténèbres du paganisme. C'est ce qui autorise Jésus-Christ, qu'il ne dit rien pour ménager la faveur des hommes. Les pharisiens le flattent : il n'en foudroie pas moins leur orgueil, et ne relâche pas, pour leurs flatteries, sa [f<sup>o</sup> 2] juste et nécessaire sévérité. Ils le fatiguent, ils l'importunent, ils le persécutent : sa douceur ne s'en aigrit pas : *Race infidèle et maudite!... Amenez ici votre fils*<sup>4</sup>. Ils le crucifient ; il prie pour eux, et sa vérité subsiste au-dessus de tant de bizarres jugements des hommes.

Aussi paraît-il en juge ; il brave la majesté des faisceaux romains par l'invincible fermeté de son silence : le titre de sa royauté est écrit au haut de sa croix, parce qu'il règne sur tout le monde par ce bois infâme, et que ce qui est folie aux Gentils<sup>5</sup> devient la sagesse de Dieu pour les fidèles.

Pendant que le monde le condamne, il ne laisse pas d'avoir ses enfants qui le reconnaissent : la sagesse<sup>6</sup> est

1. Autre addition, inspirée par le renvoi qu'on vient de lire (qui nous reporte, comme ci-dessus, à la fin du sermon de 1660 sur l'Honneur du monde).

2. Ps. L, 6.

3. *De Republ.*, lib. II.

4. Matth., XVII, 16.

5. I Cor., I, 24.

6. Luc., VII, 35.

justifiée par ses enfants. Mais il choisit un autre peuple : il étend ses bras dans la croix, *omnia trahit* <sup>1</sup>. Il mesure le monde, dit Lactance <sup>2</sup>, et il appelle un nombre infini de nations qui viendront se reposer sous ses ailes. Ainsi il juge les Juifs, et se choisit un autre peuple. Saint Hilaire <sup>3</sup> : *Aliis [Christus] prædicatur, [et] ab aliis agnoscitur*; etc. (V. sermon de la Nativité <sup>4</sup>, où ce passage est rapporté avec quelques extraits.)

Ainsi, pendant que le peuple juif le juge et le condamne, il se choisit un peuple qui se soumet à ses lois, et qui consent au jugement souverain qu'il prononce du haut de sa croix, non seulement contre les Juifs, mais encore contre le monde : *Nunc judicium est mundi*.

### Second Point.

Pour apprendre maintenant ce que Jésus a condamné dans le monde, considérez seulement ce qu'il a rejeté. Puissance infinie, sagesse infinie : ce qu'il n'a pas eu, c'est par choix ; (V. sermon de la Nativité ; sermon de la Passion : *Non enim judicavi* <sup>5</sup> *me scire aliquid inter vos, nisi Jesum* ; saint Augustin, *De Agone Christi*. <sup>6</sup> — *Gloriam seculi alienam et sibi et suis judicavit* <sup>7</sup>. — *Quam noluit, rejecit ; quam rejecit, damnavit ; quam damnavit, in pompa diaboli deputavit* <sup>8</sup>.

1. Façon abrégée d'indiquer la réalisation d'une prophétie du Sauveur : *Omnia traham ad meipsum* (Joan., XII, 32).

2. *Dirin. Instit.*, lib. IV, cap. XXVII.

3. *Comment. in Matth.*, n. 7.

4. Nous avons deux sermons de la Nativité (Noël 1656 et 1667) : aucun des deux ne comprend ce passage et ces extraits. Il n'en faut pas nécessairement conclure à la perte d'un sermon. Il s'agit d'un feuillet détaché, qui se sera égaré. Voici cette citation, telle que Deforis l'insère dans son texte (avec une traduction) : *Aliis Christus prædicatur, et ab aliis agnoscitur ; aliis nascitur, et ab aliis diligitur : sui eum respiciunt, alieni suscipiunt ; proprii insectantur, complectuntur inimici ; hereditatem adoptio expetit, familia rejicit ; testamentum filii re-*

*puant, servi recognoscunt. Itaque vim regnum cælorum patitur, inferentesque diripiunt : quia gloria Israel a patribus debita, a Prophetis nuntiata, a Christo oblata, fide gentium occupatur et rapitur.* (In Matth., c. XI, n. 7).

5. C'est le sermon du vendredi saint, 1661. — Ms. : *Nos nihil scimus, nisi Jesum...*

6. Voici le passage que Deforis cite et traduit dans le texte : *Nolite amare temporalia ; quia, si bene amarentur, amaret ea homo quem suscepit Filius Dei. Nolite timere contumelias, et cruces, et mortem ; quia, si nocerent homini, non ea pateretur homo quem suscepit Filius Dei.* (Cap. XI, n. 12).

7. Tertull., *de Idolol.*, n. 18. — Ms. : *Indigna sibi et suis judicavit.*

8. Tertull., *de Idolol.*, n. 18. — Ms. : *Quæ noluit, rejecit ; querejecit,*

La beauté, la santé, la vie, si c'étaient des biens, serait-il permis aux hommes furieux, mais <sup>1</sup> serait-il permis aux démons de les ravir au Sauveur ? *Non est species ei, neque decor* <sup>2</sup>. Retranchez donc l'amour de la vie, etc. Et vous voulez forcer la nature, et rappeler en quelque [sorte] la jeunesse fugitive : cheveux contrefaits, couleurs appliquées.

La puissance, c'est ce qu'on demande ; l'élévation, et pour cela les richesses, principaux instruments de la puissance et de la grandeur. Jésus, si peu de puissance qu'il se soumet volontairement à la puissance des ténèbres. Pilate a puissance sur lui, et il l'a reçue d'en haut : pour vous faire voir qu'encore que la puissance soit un présent de Dieu, ce n'est ni des principaux, ni des plus grands, puisqu'il le donne à un ennemi contre son propre Fils. Combien devait craindre Pilate sa propre puissance ! combien les marques de son autorité devaient-elles le faire trembler, s'il eût pu ouvrir les yeux pour voir où l'engagerait le désir de conserver sa puissance ! (V. S. Aug., *de Spiritu et litt.*, 30 ; [f<sup>o</sup> 3] et le sermon *de l'Ambition et de la puissance* <sup>3</sup>, I<sup>er</sup> Carême du Louvre.)

Pendant que Pilate et Caïphe, et tous les ennemis de Jésus, et les démons même, sont si puissants contre lui, il s'est dépouillé de tout son pouvoir : *Tradebat autem* ; sans résister, je ne dis point par des effets, mais par des paroles (V. sermon *de la Passion*). Cherchez après cela la puissance, cherchez les richesses, cherchez les plaisirs ; mais démentez donc le Sauveur, qui nous a fait voir par sa croix, en s'en dépouillant, que ces choses ne sont pas des biens véritables.

La faveur des hommes. Au contraire, une haine implacable et envenimée. Si ses envieux déclarés <sup>4</sup> lui eussent rendu le mal pour le mal, ils ne seraient pas

*damnavit ; quæ damnavit, ad pompas diaboli deputavit.*

1. *Mais*, bien plus, que dis-je ? Cet emploi oratoire de *mais*, si fréquent, a déconcerté les anciens éditeurs. Trouvant cela inintelligible, ils ont cru devoir compléter : « serait-il permis aux hommes furieux d'en priver leurs sembla-

bles (*contresens*) ? Mais serait-il permis aux démons de les ravir au Sauveur ? »

2. Is., LIII, 2.

3. T. IV. p. 247.

4. Var. : ses ennemis déclarés. — Édité. : Si ses ennemis déclarés, si ses envieux...

innocents ; en ne lui rendant pas le bien pour le bien, ils sont injustes et ingrats ; mais ils lui rendent le mal pour le bien : tant d'outrages pour tous ses bienfaits ! Ha ! il n'y a plus de parole parmi les hommes qui puisse exprimer leur fureur.

Peut-être que ses amis du moins lui seront fidèles ? Non, mes Frères : *Maudit l'homme qui met sa confiance en l'homme* <sup>1</sup> ! Aimez vos amis dans l'ordre de la charité, mais n'y établissez pas votre confiance. Tous ses amis l'abandonnent. Celui qui mangeait le pain avec lui, à qui il avait commis la conduite de sa famille, c'est celui-là qui le trahit, qui le vend, qui le livre à ses ennemis. Celui qu'il a choisi pour être le fondement de son Église le suit quelque temps, et puis après le renie, ce commencement de fidélité, cette première chaleur de son zèle ne servant qu'à lui renouveler dans la suite la douleur d'un abandon si universel et si lâche. Ne mettez donc pas votre appui sur vos amis. Jésus a perdu les siens : que reste-t-il au Sauveur ? Rien que Dieu et son innocence. Et encore son innocence lui reste, non pour le mettre à couvert des insultes et des injustices <sup>2</sup> ; Dieu lui demeure, non pour le protéger sur la terre, car, au contraire, c'est lui qui le livre, c'est lui qui le délaisse et l'abandonne. Il s'en plaindra bientôt par ces paroles : *Deus meus, Deus meus... ut quid* <sup>3</sup> ? Il ne retrouvera ce Dieu, qui l'a délaissé <sup>4</sup>, que quand il rendra le dernier soupir. Alors : *In manus tuas* <sup>5</sup> ; afin que nous entendions que la sainteté, l'innocence, Dieu même, et tous les biens véritables qu'il donne à ses serviteurs ne leur sont pas donnés pour la vie présente, mais qu'ils ne regardent que la vie future.

N'aimez donc pas le monde, ni ce qui est dans le monde <sup>6</sup> ; n'aimez pas même la vertu parce que le monde l'estime et la considère. Le chrétien est un homme transporté de la terre au ciel : tout ce qui plaît au monde, en tant qu'il plaît au monde, est condamné à

1. Jerem., xvii, 5.

2. *Note marginale* : « Peut-être ce qui est dit de l'innocence *ex Platone* serait mieux ici. » — Ci-dessus, p. 643.

3. Matth., xxvii, 46.

4. Ms. : qu'il a délaissé.

5. Luc., xxiii, 46.

6. I Joan., ii, 15.

la croix : *Nunc judicium est mundi*. Le jugement est donné; reste que vous veniez à l'exécution sur vous-même, pour vous-même, contre vous-même<sup>1</sup>.

### Troisième Point.

Vous vous êtes engagés à cette exécution par le saint baptême : « *In morte ipsius baptizati sumus*<sup>2</sup> : en sa mort, » en sa croix, en ses douleurs, en ses infamies et en ses opprobres. Il a répandu pour nous sur le monde toute l'horreur de son supplice, toute l'ignominie de sa croix, tous les travaux<sup>3</sup>, toutes les pointes de ses épines, toute l'amertume de son fiel : *Mihi mundus crucifixus est, et ego mundo*<sup>4</sup>. (V. Vêture : *Venerunt nuptiæ Agni*<sup>5</sup>, en abrégé). Il faut donc exécuter le monde en nous-même[s], et le crucifier pour l'amour de Jésus. Jésus a déshonoré le monde; il l'a crucifié.

Mais nous aimons mieux crucifier Jésus-Christ lui-même, et participer au crime des Juifs contre lui, que de suivre l'exemple du Fils de Dieu. Pourquoi l'ont-ils crucifié, sinon parce qu'il se disait le Fils de Dieu, sans contenter leur ambition, sans les faire dominer sur toute la terre, comme ils se le promettaient de leur Messie ? N'est-ce pas un tel sauveur que nous désirons, qui nous sauve de la pauvreté, de la sujétion et de la douleur, etc. ? Et parce qu'il ne le fait pas, et qu'il ose avec cela se dire notre sauveur, nous nous révoltons contre lui.

D'où est née cette troupe de libertins que nous voyons s'élever si hautement au milieu du christianisme contre les vérités du christianisme ? Ce n'est pas qu'ils soient irrités de ce qu'on leur propose à croire des mystères

1. Note interlinéaire : *O medicinam omnibus consulentem, etc.* (De Agon. Christ.). — Deforis utilise ceci un peu plus haut, en traduisant d'abord; puis en citant le latin : il est vrai que le développement ne pouvait se placer après la transition au 3<sup>e</sup> point; mais l'intention de l'orateur n'était nullement, est-il besoin de le dire ? de se borner à traduire et à citer une tirade latine. Voici du moins le passage dont il voulait s'inspirer : *O medicinam omnibus consulentem, omnia tumentia*

*comprimentem, omnia tabescentia reficientem, omnia superflua resecantem, omnia necessaria custodientem, omnia perditâ reparantem, omnia depravata corrigentem. (Quis beatam vitam esse arbitretur in iis quæ contemnenda esse docuit Filius Dei ? (De Agon. Christ., cap. XI, n. 12.)*

2. Rom., VI, 3.

3. Trois mots écrits au crayon.

4. Galat., VI, 14.

5. Celle du 14 septembre 1660. t. III, p. 528 et suiv.

incroyables : ils n'ont jamais pris la peine de les examiner sérieusement. Que Dieu engendre dans l'éternité, que le Fils soit égal au Père, que les profondeurs du Verbe fait chair soient telles que vous voudrez : ce n'est pas ce qui les tourmente ; ils sont prêts à croire ce qu'il vous plaira, pourvu qu'on ne les presse pas sur ce qui leur plaît. A la bonne heure, que les secrets de la prédestination soient impénétrables ; que Dieu en un mot soit et fasse ce qu'il lui plaira dans le ciel, pourvu qu'il les laisse sur la terre contenter leurs passions à leur aise. Mais Jésus-Christ est venu pour leur faire haïr le monde, etc. ; c'est ce qui leur est insupportable, c'est ce qui fait la révolte, c'est ce qui fait qu'ils le crucifient. Prenez donc parti, Ch[rétiens] : ou condamnez Jésus-Christ, ou condamnez aujourd'hui le monde : *Si Baal est Deus, [sequimini illum]* <sup>1</sup>.

Mais, ô Dieu, nous n'osons plus parler de la sorte ! On parlait en ces terme[s], quand la révérence de la religion était encore assez gravée dans les cœurs pour n'oser prendre parti contre Dieu quand on sera en nécessité de se déclarer. Mais maintenant, mes Frères, si nous pressons la plupart de nos auditeurs [f<sup>o</sup> 4] de se déclarer entre Jésus-Christ et le monde, Jésus perdra sa cause, le monde sera hautement suivi, tant le christianisme est aboli, tant le baptême est oublié ! Je ne vous laisse donc point d'option : non, non, la cause est jugée ; il n'y a rien à délibérer : *Nunc judicium est mundi*, il faut condamner le monde. Voici les jours salutaires où vous approcherez de la sainte table ; c'est là qu'il faut condamner le monde, « de peur, comme dit l'Apôtre, que vous ne soyez damnés avec le monde : *Ut non cum hoc mundo damnemur* <sup>2</sup> (I Cor., XI). » Mais ne le condamnez pas à demi, comme vous avez fait jusqu'à présent. Vous ne voulez pas aimer, vous voulez plaire ; vous ne voulez pas être asservie <sup>3</sup>, vous voulez asservir les autres, et faire perdre à ceux que Jésus a affranchis par son sang une liberté qui a coûté un si grand prix : *Lacerata est lex ; et non pervenit us-*

1. III Reg., XVIII, 21.

2. I Cor., XI, 32. — Ms. : *Ne cum hoc mundo...*

3. Édité : asservis. — Ce pluriel, surtout au masculin, fausse complètement le sens.



que *ad finem judicium* <sup>1</sup>. (V. sermon III<sup>e</sup> de la Madeleine <sup>2</sup>, sur la fin.)

Non, non, le monde doit perdre sa cause en tout et partout, car jamais il n'en fut de plus déplorée. Ne me demandez donc pas jusques où vous devez éloigner de vous les vaines superfluités : quand vous demandez ces bornes, ce n'est pas que vous vouliez aller jusqu'où il le faut nécessairement, mais c'est que vous craignez d'en faire trop. Craignez-vous d'en faire trop quand vous aimez ? trop pour vos parents ? trop pour le Prince ? trop pour la patrie ? Parce qu'il y a quelque image de Dieu <sup>3</sup>, point de bornes : à plus forte raison pour Dieu même. Ceux qui veulent vous donner des bornes... On vous trompe, on vous abuse. Vie chrétienne, continuelle circoncision : *Nos enim vera circumcisio*. Ne me demandez pas ce qu'il faut faire ; commencez à retrancher quelque vanité, et le premier retranchement vous éclairera pour les autres, etc. Aimez, voilà votre règle ; ayez la croix de Jésus dans votre cœur, elle fera une perpétuelle circoncision, tant qu'enfin vous soyez réduits à la pure simplicité du christianisme. O ! que le monde, direz-vous, serait hideux ! etc. C'est ce qu'objectaient les païens : *Si esset securitas magna nugarum, [felicia essent tempora, et] magnam felicitatem rebus humanis Christus adtulisset* <sup>4</sup>.

Condamnez donc le monde sans réserve. Ainsi puissiez-vous éternellement être en Jésus-Christ ! ainsi puissiez-vous célébrer avec lui une Pâque sainte (Pâque, c'est-à-dire passage) ! puissiez-[vous] donc passer, non avec le monde, mais passer avec Jésus-Christ, pour aller du monde à Dieu, jouir des consolations éternelles, que je vous souhaite, avec la bénédiction de Monseigneur <sup>5</sup> ! *Amen*.

1. Habac., 1, 4. — Ms. : *nec pervenit*...

2. T. IV. p 355, sur l'Intégrité de la pénitence.

3. Ponctué à faux dans les éditions : rattaché à la phrase précédente.

4. S. Aug., in Ps. CXXXVI, n. 9. —

Ms. : *nugarum, plurimum Christus profuisset rebus humanis*. (Analyse).

5. Le prélat qui présidait cette réunion n'est pas explicitement désigné. Peut-être n'était-il autre que Péréfixe, archevêque de Paris, qui mourut le 31 décembre de cette même année.

ORAIISON FUNÈBRE  
DE HENRIETTE ANNE D'ANGLETERRE,  
DUCHESSÉ D'ORLÉANS.

prononcée à Saint-Denis, le 21<sup>e</sup> jour d'août 1670.

---

Henriette Anne d'Angleterre, dont nous avons déjà parlé à propos de l'oraison funèbre de Henriette de France <sup>1</sup>, était née à Exeter, le 16 juin 1644, au moment même où sa mère fuyait devant la poursuite acharnée des ennemis de sa maison. A deux ans, elle fut amenée en France <sup>1</sup>, et rendue à sa mère exilée. M<sup>me</sup> de La Fayette, qui a écrit son histoire avec l'élégance qu'on admire justement chez elle, remarque l'utilité qu'elle tira pour son éducation des disgrâces mêmes de sa famille: « L'état des affaires de la reine la faisant plutôt vivre en personne privée qu'en souveraine, la jeune princesse prit toutes les lumières, toute la civilité et toute l'humanité des conditions ordinaires, et conserva dans son cœur et dans sa personne toutes les grandeurs de la naissance royale. » Six mois après le mariage de Louis XIV avec Marie-Thérèse, Henriette épousa Monsieur (c'est ainsi qu'on désignait toujours le frère du Roi), prince d'un esprit médiocre, assez brave, mais incapable de nobles et solides affections. Charles II venait d'être rétabli sur le trône d'Angleterre (1660). Henriette se trouva bientôt désignée pour faciliter, entre les deux royaumes voisins et toujours rivaux, un rapprochement, dont Louis XIV entendait bien profiter. Des correspondances en ce sens furent échangées entre le frère et la sœur, notamment en 1662 et en 1666. Mais ce fut surtout en 1670 que le rôle politique de Madame devint prépondérant. Le roi de France lui confia alors une mission secrète auprès de Charles II; et de Douvres, où elle s'était rendue comme pour une simple visite de famille, elle rapporta un traité d'alliance conclu dans les formes.

Ce célèbre voyage fut pour elle un triomphe. Il fut aussi l'origine de ses peines les plus amères, et une des causes principales de sa fin prématurée. Le caractère soupçonneux de son mari s'aigrissait en proportion des hommages qu'elle recevait; les secrets d'État, qu'elle avait su garder comme c'était son devoir, étaient un nouveau prétexte aux injustes récriminations de ce prince, gouverné par d'indignes confidents. La santé de Madame, depuis longtemps fragile, subit une nouvelle atteinte et des douleurs morales et du surcroît de fatigues. Elle-

1. Plus haut, p. 538.

même se donna involontairement le coup de grâce par ses imprudences réitérées. Elle se baignait dans la rivière, à Saint-Cloud, pendant les fortes chaleurs, lorsqu'elle souffrait déjà d'un violent mal de côté. Un verre d'eau de chicorée glacée détermina la catastrophe. En neuf heures, Madame fut emportée (30 juin 1670) par un mal impitoyable, que les médecins modernes ont qualifié « d'ulcère rond de l'estomac. » L'attaque fut si soudaine que la malade se crut d'abord empoisonnée. Les mauvaises langues propagèrent aussi l'hypothèse du poison : et Saint-Simon, qui n'est jamais en reste en pareille matière, va jusqu'à nommer l'empoisonneur. L'autopsie et l'étude souvent reprise de ce problème historique, n'ont rien laissé subsister de ces accusations.

L'emploi si religieux que fit Madame de ces quelques heures de maladie doit nous intéresser davantage, parce qu'il tient une grande place dans l'oraison funèbre. Nicolas Feuillet, chanoine de Saint-Cloud, a fait imprimer une relation<sup>1</sup> des derniers moments de la duchesse d'Orléans, et du ministère que, conjointement avec Bossuet et avec d'autres prêtres, il remplit auprès d'elle. Il croyait sans doute avoir fait merveille avec ses duretés, qui excitent chez Deforis une admiration sans réserve. « Vous voyez, Monsieur Feuillet, lui avait-elle dit, en quel état je suis réduite. — En un très bon état, Madame, lui répondit-il : vous confesserez à présent qu'il y a un Dieu, que vous avez très peu connu. » Le reste est de ce ton. Il ne manqua pas de lui persuader que toutes ses confessions avaient été mauvaises, y compris celle qu'elle venait de faire, de son lit de mort, au curé de la paroisse. Elle lui fit alors, avec beaucoup de ferveur, une confession générale. Tandis qu'on était allé prier le curé de

1. Cette relation se voit en manuscrit à la Bibliothèque nationale, jointe à la seconde édition (1671) de l'oraison funèbre de Bossuet. (Ms. fr. 12827.)

Feuillet s'attribue le principal rôle dans la préparation de la princesse à la mort, et considère comme un miracle que Madame se soit convertie à ses derniers moments. Son récit, qui d'abord circula en manuscrit, fut critiqué dans la *Copie d'une lettre écrite de la campagne par un docteur en théologie à une dame de qualité*, s. l. n. d. (1670), in-4. Feuillet trouva pourtant un approbateur dans le P. Joseph Senault, dominicain : *Défense ou apologie de la conduite qu'a tenue M. Feuillet, chanoine de Saint-Cloud et insigne prédicateur, appelé pour assister à la mort Henriette d'Angleterre*, 1670, in-4. Mais cette apologie n'arrêta pas les critiques : *Narré simple et très véritable de quelques*

*circonstances arrivées à la dernière maladie de Madame la duchesse d'Orléans, contre la fausseté de quelques écrits et imprimés sur ce sujet*, s. l. n. d. (1670), in-4. Enfin, à la demande du duc d'Orléans, le chanoine Feuillet fit imprimer sa relation : *Récit de ce qui s'est passé à la mort chrétienne de S. A. R. Henriette Anne d'Angleterre, duchesse d'Orléans, et l'Oraison funèbre prononcée à Saint-Cloud par Monsieur Feuillet*, Paris, 1686, in-4. Cette relation de Feuillet a été reproduite par Poncet de La Grave, avec un autre récit dû au médecin Bourdelot, dans les *Mémoires intéressants pour l'histoire de France*, Paris, 1789, in-12, t. III. Sur les derniers moments de la princesse, il faut voir aussi les mémoires de Daniel de Cosnac et la *Vie de Madame*, par M<sup>me</sup> de La Fayette, dont M. Anatole France a donné en 1892 une nouvelle édition.

lui apporter le saint Viatique, le rigide « réformateur de l'univers <sup>1</sup> » donna de nouveau carrière à son éloquence : « Humiliez-vous, Madame; voilà toute cette trompeuse grandeur anéantie sous la pesante main de Dieu. Vous n'êtes qu'une misérable pécheresse. » etc. Bossuet, qu'on était allé chercher à Paris, et qui ne fut rencontré que par le troisième courrier, arriva après qu'on eut donné à la princesse l'Extrême-Onction. Elle avait demandé à la recevoir pendant que sa présence d'esprit lui restait encore tout entière. Feuillet la rudoyait toujours, et trouvait des tirades de saint Augustin pour lui reprocher impitoyablement les plaintes les plus innocentes <sup>2</sup>. La conduite de Bossuet, non du Bossuet fulminant de la légende, fut bien différente. Le terrible Feuillet en fut lui-même adouci : « ... En ce même temps, M. de Condom arriva, dit-il. Elle fut aussi aise de le voir comme il fut affligé de la trouver aux abois. Il se prosterna contre terre et fit une prière qui me charma; il entremêlait des actes de foi, de confiance et d'amour. » Rappelé, après un repos de quelques instants qu'il avait accordé à la princesse agonisante, il continua jusqu'à la fin à lui parler de Dieu « avec cette éloquence et cet esprit de religion, dit M<sup>me</sup> de La Fayette, qui paraissent dans tous ses discours. » On ne saurait donc s'étonner de rencontrer dans cette oraison funèbre une émotion si sincère et si profonde : l'orateur n'avait pas besoin de s'exciter, il n'avait qu'à se souvenir.

Il venait de recevoir ses bulles pour l'évêché de Condom. Il put donc, pour cette funèbre solennité, conformément au désir du Roi, revêtir le costume d'évêque nommé.

Ce discours, dont le manuscrit n'existe plus, fut imprimé d'abord sous ce titre : *Oraison funèbre de Henriette Anne d'Angleterre, duchesse d'Orléans, prononcée à Saint-Denis le 21<sup>e</sup> jour d'août 1670*, Paris, 1670. in-4. Il fut réimprimé avec l'oraison funèbre de Henriette de France en 1671 et 1680, in-12, puis dans l'édition collective des oraisons funèbres publiée en 1689. Nous suivons ici le texte de 1689, mais nous donnons comme variantes les leçons de la première édition.

1. Et laissez à Feuillet réformer  
l'univers,  
dit Boileau dans sa IX<sup>e</sup> *Satire*. Et en note : « Fameux prédicateur, fort outré dans ses prédications ».

2 « Quoi ! Madame, vous vous oubliez ! Il y a tant d'années que vous offensez Dieu, et il n'y a encore que six heures que vous faites pénitence. Dites plutôt avec saint Au-

gustin : Coupez, tranchez, taillez : que le cœur me fasse mal ; que je ressente dans tous mes membres de très sensibles douleurs : que le pus et l'ordure coulent dans la moelle de mes os ; que les vers grouillent dans mon sein : pourvu, mon Dieu, que je vous aime, c'est assez .. » — On voit la mesure du goût de ce « fameux prédicateur. »

*Vanitas vanitatum, dicit Ecclesiastes :  
vanitas vanitatum, et omnia vanitas.  
(Eccl., 1.)*

Vanité des vanités, a dit l'Ecclésiaste :  
vanité des vanités, et tout est vanité.

Monseigneur<sup>1</sup>, J'étais donc encore destiné à rendre ce devoir funèbre à très haute et très puissante princesse HENRIETTE ANNE D'ANGLETERRE, DUCHESSE D'ORLÉANS. Elle, que j'avais vue si attentive pendant que je rendais le même devoir à la reine sa mère, devait être si tôt après le sujet d'un discours semblable, et ma triste voix était réservée à ce déplorable ministère. O vanité ! ô néant ! ô mortels ignorants de leurs destinées ! L'eût-elle cru, il y a dix mois ? Et vous, Messieurs, eussiez-vous pensé, pendant qu'elle versait tant de larmes en ce lieu, qu'elle dût si tôt vous y rassembler pour la pleurer elle-même ? Princesse, le digne objet de l'admiration de deux grands royaumes, n'était-ce pas assez que l'Angleterre pleurât votre absence, sans être encore réduite à pleurer votre mort ? et la France, qui vous revit, avec tant de joie, environnée d'un nouvel éclat, n'avait-elle plus d'autres pompes et d'autres triomphes pour vous, au retour de ce voyage fameux, d'où vous aviez remporté tant de gloire et de si belles espérances ? *Vanité des vanités, et tout est vanité !* C'est la seule parole qui me reste ; c'est la seule réflexion que me permet, dans un accident si étrange, une si juste et si sensible douleur. Aussi n'ai-je point parcouru les Livres sacrés pour y trouver quelque texte que je pusse appliquer à cette princesse. J'ai pris, sans étude et sans choix, les premières paroles que me présente l'Ecclésiaste, où, quoique la vanité ait été si souvent nommée, elle ne l'est pas encore assez à mon gré pour le dessein que je

1. « Monsieur le Prince », Condé, premier prince du sang, représentant la famille royale. La Reine assistait d'ailleurs *incognito* à la cérémonie, dans une tribune, qui lui avait été réservée. Étaient aussi présents : Jean-Casimir, abbé de Saint-Germain-des-Prés, après avoir été cardinal, puis roi de Pologne ; l'ambassadeur d'Angleterre, lord

Montaign, et deux *envoyés extraordinaires*, Buckingham et Thomas Stanley, chargés de représenter Charles II. etc.

2. Aux funérailles de la reine d'Angleterre. Il ne s'agit pas de l'oraison funèbre de cette princesse, qui fut prononcée à Chaillot, et non à Saint-Denis.

me propose. Je veux dans un seul malheur déplorer toutes les calamités du genre humain, et dans une seule mort faire voir la mort et le néant de toutes les grandeurs humaines. Ce texte, qui convient à tous les états et à tous les événements de notre vie, par une raison particulière devient propre à mon lamentable sujet ; puisque jamais les vanités de la terre n'ont été si clairement découvertes, ni si hautement confondues. Non, après ce que nous venons de voir, la santé n'est qu'un nom, la vie n'est qu'un songe, la gloire n'est qu'une apparence, les grâces et les plaisirs ne sont qu'un dangereux amusement : tout est vain en nous, excepté le sincère aveu que nous faisons devant Dieu de nos vanités, et le jugement arrêté qui nous fait mépriser tout ce que nous sommes.

Mais dis-je la vérité ? L'homme, que Dieu a fait à son image, n'est-il qu'une ombre ? Ce que Jésus-Christ est venu chercher du ciel en la terre, ce qu'il a cru pouvoir, sans se ravilir, acheter de tout son sang, n'est-ce qu'un rien ? Reconnaissons notre erreur. Sans doute ce triste spectacle des vanités humaines nous imposait ; et l'espérance publique, frustrée tout à coup par la mort de cette princesse, nous poussait trop loin. Il ne faut pas permettre à l'homme de se mépriser tout entier, de peur que, croyant avec les impies que notre vie n'est qu'un jeu où règne le hasard, il ne marche sans règle et sans conduite au gré de ses aveugles désirs. C'est pour cela que l'Ecclésiaste, après avoir commencé son divin ouvrage par les paroles que j'ai récitées, après en avoir rempli toutes les pages du mépris des choses humaines, veut enfin montrer à l'homme quelque chose de plus solide, et conclut tout son discours en lui disant : *Crains Dieu et garde ses commandements, car c'est là tout l'homme ; et sache que le Seigneur examinera dans son jugement tout ce que nous aurons fait de bien et de mal*<sup>1</sup>. Ainsi tout est vain en l'homme, si nous regardons ce qu'il donne au monde ;

1. Le latin en marge : *Deum time, et mandata ejus observa : hoc est enim omnis homo ; et cuncta que fiunt adducet Deus in judicium, [pro omni errato], sive bonum, sive malum illud*

sit. (Eccl., XII, 13. 14.) — Les mots : *pro omni errato* ne font pas partie de la citation dans les éditions de 1671 et de 1680.

mais, au contraire, tout est important, si nous considérons ce qu'il doit à Dieu. Encore une fois, tout est vain en l'homme, si nous regardons le cours de sa vie mortelle; mais tout est précieux, tout est important, si nous contemplons le terme où elle aboutit, et le compte qu'il en faut rendre. Méditons donc aujourd'hui, à la vue de cet autel et de ce tombeau, la première et la dernière parole de l'Écclésiaste; l'une qui montre le néant de l'homme, l'autre qui établit sa grandeur. Que ce tombeau nous convainque de notre néant, pourvu que cet autel, où l'on offre tous les jours pour nous une victime d'un si grand prix, nous apprenne en même temps notre dignité. La princesse que nous pleurons sera un témoin fidèle de l'un et de l'autre. Voyons ce qu'une mort soudaine lui a ravi; voyons ce qu'une sainte mort lui a donné. Ainsi nous apprendrons à mépriser ce qu'elle a quitté sans peine, afin d'attacher toute notre estime à ce qu'elle a embrassé avec tant d'ardeur, lorsque son âme, épurée de tous les sentiments de la terre, et pleine du ciel, où elle touchait, a vu la lumière toute manifeste. Voilà les vérités que j'ai à traiter, et que j'ai cru[es] dignes d'être proposées à un si grand prince et à la plus illustre assemblée de l'univers.

« *Nous mourons tous*, disait cette femme<sup>1</sup> dont l'Écriture a loué la prudence au second livre des Rois, *et nous allons sans cesse au tombeau, ainsi que des eaux qui se perdent sans retour*<sup>2</sup>. En effet, nous ressemblons tous à des eaux courantes. De quelque superbe distinction que se flattent les hommes, ils ont tous une même origine; et cette origine est petite. Leurs années se poussent successivement, comme des flots; ils ne cessent de s'écouler; tant qu'enfin, après avoir fait un peu plus de bruit, et traversé un peu plus de pays les uns que les autres, ils vont tous ensemble se confondre dans un abîme où l'on ne reconnaît plus ni princes, ni

1. Femme du pays de Thécua (*mulier Thecuitis*: Massillon l'appelle *Thécuite*). envoyée à David par Joab, pour obtenir la grâce d'Absalon.

2. Le latin en note marginale: *Omnes morimur, et quasi aquæ dilabimur in terram. quæ non revertuntur.* (II Reg., XIV, 14.)

rois, ni toutes ces autres qualités superbes qui distinguent les hommes ; de même que ces fleuves tant vantés demeurent sans nom et sans gloire, mêlés dans l'Océan avec les rivières les plus inconnues.

Et certainement, Messieurs, si quelque chose pouvait élever les hommes au-dessus de leur infirmité naturelle ; si l'origine, qui nous est commune, souffrait quelque distinction solide et durable entre ceux que Dieu a formés de la même terre, qu'y aurait-il<sup>1</sup> dans l'univers de plus distingué que la princesse dont je parle ? Tout ce que peuvent faire non seulement la naissance et la fortune, mais encore les grandes qualités de l'esprit, pour l'élévation d'une princesse, se trouve rassemblé, et puis anéanti dans la nôtre. De quelque côté que je suive les traces de sa glorieuse origine, je ne découvre que des rois, et partout je suis ébloui de l'éclat des plus augustes couronnes. Je vois la maison de France, la plus grande, sans comparaison, de tout l'univers, et à qui les plus puissantes maisons peuvent bien céder sans envie, puisqu'elles tâchent de tirer leur gloire de cette source. Je vois les rois d'Écosse, les rois d'Angleterre, qui ont régné depuis tant de siècles sur une des plus belliqueuses nations de l'univers plus encore par leur courage que par l'autorité de leur sceptre. Mais cette princesse, née sur le trône<sup>2</sup>, avait l'esprit et le cœur plus hauts que sa naissance. Les malheurs de sa maison n'ont pu l'accabler dans sa première jeunesse ; et dès lors on voyait en elle une grandeur qui ne devait rien à la fortune. Nous disions avec joie que le Ciel l'avait arrachée, comme par miracle, des mains des ennemis du roi son père pour la donner à la France : don précieux, inestimable présent, si seulement la possession en avait été plus durable ! Mais pourquoi ce souvenir vient-il m'interrompre ? Hélas ! nous ne pouvons un moment arrêter les yeux sur la gloire de la princesse, sans que la mort s'y mêle aussitôt pour tout offusquer de son ombre ! Ô mort, éloigne-toi de notre pensée, et laisse-nous tromper pour un peu de temps la

1. Édité. 1671, 1680 : qui aurait-il.

2. Elle était née pendant la guerre civile, et loin des palais de sa fa-

mille. Bossuet veut dire uniquement que la naissance de Henriette était royale.



violence de notre douleur par le souvenir de notre joie ! Souvenez-vous donc, Messieurs, de l'admiration que la princesse d'Angleterre donnait à toute la Cour. Votre mémoire vous la peindra mieux, avec tous ses traits et son incomparable douceur, que ne pourront jamais faire toutes mes paroles. Elle croissait au milieu des bénédictions de tous les peuples, et les années ne cessaient de lui apporter de nouvelles grâces. Aussi la reine sa mère, dont elle a toujours été la consolation, ne l'aimait pas plus tendrement que faisait Anne d'Espagne <sup>1</sup>. Anne, vous le savez, Messieurs, ne trouvait rien au-dessus de cette princesse. Après nous avoir donné une reine <sup>2</sup>, seule capable par sa piété et par ses autres vertus royales de soutenir la réputation d'une tante si illustre, elle voulut, pour mettre dans sa famille ce que l'univers avait de plus grand, que Philippe de France, son second fils, épousât la princesse Henriette ; et quoique le roi d'Angleterre, dont le cœur égale la sagesse, sût que la princesse sa sœur, recherchée de tant de rois, pouvait honorer un trône, il lui vit remplir avec joie la seconde place de France, que la dignité d'un si grand royaume peut mettre en comparaison avec les premières du reste du monde.

Que si son rang la distinguait <sup>3</sup>, j'ai eu raison de vous dire qu'elle était encore plus distinguée par son mérite. Je pourrais vous faire remarquer qu'elle connaissait si bien la beauté des ouvrages de l'esprit, que l'on croyait avoir atteint la perfection quand on avait su plaire à Madame. Je pourrais encore ajouter que les plus sages et les plus expérimentés admiraient cet esprit vif et perçant, qui embrassait sans peine les plus grandes affaires, et pénétrait avec tant de facilité dans les plus secrets intérêts. Mais pourquoi m'étendre sur une matière où je puis tout dire en un mot ? Le Roi, dont le

1. Plus souvent nommée Anne d'Autriche.

2. Marie-Thérèse, sa nièce, avant de devenir sa belle-fille.

3. Var. : Si son rang l'élevait si haut, j'ai eu raison de vous dire qu'elle était encore plus élevée par son mérite. — Dans certains exemplaires de la première édition (Bibl.

Nationale, Rés. Ln<sup>27</sup>. 15472, et Thois-sy 280) se lit cette forme primitive, qui fut changée en celle que nous avons imprimée, par l'auteur lui-même, au cours du tirage de cette première édition. On constate de semblables corrections faites par Bossuet pendant l'impression de ses œuvres.

jugement est une règle toujours sûre, a estimé la capacité de cette princesse, et l'a mise par son estime au-dessus de tous nos éloges.

Cependant ni cette estime, ni tous ces grands avantages n'ont pu donner atteinte à sa modestie. Toute éclairée qu'elle était, elle n'a point présumé de ses connaissances, et jamais ses lumières ne l'ont éblouie. Rendez témoignage à ce que je dis, vous que cette grande princesse a honorés de sa confiance. Quel esprit avez-vous trouvé plus élevé ? mais quel esprit avez-vous trouvé plus docile ? Plusieurs, dans la crainte d'être trop faciles, se rendent inflexibles à la raison, et s'affermissent contre elle. Madame s'éloignait toujours autant de la présomption que de la faiblesse ; également estimable, et de ce qu'elle savait trouver les sages conseils, et de ce qu'elle était capable de les recevoir. On les sait bien connaître, quand on fait sérieusement l'étude qui plaisait tant à cette princesse. Nouveau genre d'étude, et presque inconnu aux personnes de son âge et de son rang ; ajoutons, si vous voulez, de son sexe. Elle étudiait ses défauts ; elle aimait qu'on lui en fît des leçons sincères<sup>1</sup> : marque assurée d'une âme forte, que ses fautes ne dominant pas, et qui ne craint point de les envisager de près<sup>2</sup>, par une secrète confiance des ressources qu'elle sent pour les surmonter. C'était le dessein d'avancer dans cette étude de sagesse, qui la tenait si attachée à la lecture de l'histoire, qu'on appelle avec raison la sage conseillère des princes. C'est là que les plus grands rois n'ont plus de rang que par leurs vertus, et que, dégradés à jamais par les mains de la mort, ils viennent subir, sans cour et sans suite, le jugement de tous les peuples et de tous les siècles. C'est là qu'on découvre que le lustre qui vient de la flatterie est superficiel, et que les fausses couleurs, quelque industrieusement qu'on les applique, ne tiennent pas. Là, notre admirable princesse étudiait les devoirs de ceux dont la vie compose l'histoire : elle y perdait

1. Depuis la mort de la reine d'Angleterre, Bossuet lui-même venait chaque semaine au Palais-Royal, compléter l'instruction reli-

gieuse et morale de Madame (Le dieu, *Mémoires*, p. 128.)

2. Var.: d'envisager de près ses défauts. Corrigé dès 1671.

insensiblement le goût des romans <sup>1</sup> et de leurs fades héros ; et, soigneuse de se former sur le vrai, elle méprisait ces froides et dangereuses fictions. Ainsi, sous un visage riant, sous cet air de jeunesse qui semblait ne promettre que des jeux, elle cachait un sens et un sérieux dont ceux qui traitaient avec elle étaient surpris.

Aussi pouvait-on sans crainte lui confier les plus grands secrets. Loin du commerce des affaires et de la société des hommes, ces âmes sans force, aussi bien que sans foi, qui ne savent pas retenir leur langue indiscreète ! *Ils ressemblent, dit le Sage, à une ville sans murailles, qui est ouverte de toutes parts* <sup>2</sup>, et qui devient la proie du premier venu. Que Madame était au-dessus de cette faiblesse ! Ni la surprise, ni l'intérêt, ni la vanité, ni l'appât d'une flatterie délicate, ou d'une douce conversation, qui souvent, épanchant le cœur, en fait échapper le secret, n'était capable de lui faire découvrir le sien ; et la sûreté qu'on trouvait en cette princesse, que son esprit rendait si propre aux grandes affaires, lui faisait confier les plus importantes.

Ne pensez pas que je veuille, en interprète téméraire des secrets d'État, discourir sur le voyage d'Angleterre, ni que j'imite ces politiques spéculatifs, qui arrangent suivant leurs idées les conseils des rois, et composent, sans instruction, les annales de leur siècle. Je ne parlerai de ce voyage glorieux, que pour dire que Madame y fut admirée plus que jamais. On ne parlait qu'avec transport de la bonté de cette princesse, qui, malgré les divisions trop ordinaires dans les cours, lui gagna d'abord tous les esprits. On ne pouvait assez louer son incroyable dextérité à traiter les affaires les plus délicates, à guérir ces défiances cachées qui souvent les tiennent en suspens, et à terminer tous les différends d'une manière qui conciliait les intérêts les plus opposés. Mais qui pourrait penser, sans verser des larmes, aux marques d'estime et de tendresse que lui donna le roi son frère ? Ce grand roi, plus capable encore d'être touché par le mérite que par le sang, ne se lassait point

1. Voilà un défaut de son héroïne indiqué discrètement par l'orateur.

2. Le latin en note : *Sicut urbs*

*patens et absque murorum ambitu, ita vir qui non potest in loquendo cohibere spiritum suum.* (Prov., xxx, 28.)

d'admirer les excellentes qualités de Madame. O plaie irrémédiable ! ce qui fut en ce voyage le sujet d'une si juste admiration, est devenu pour ce prince le sujet d'une douleur qui n'a point de bornes. Princesse, le digne lien des deux plus grands rois du monde, pour-quoi leur avez-vous été si tôt ravie ? Ces deux grands rois se connaissent ; c'est l'effet des soins de Madame : ainsi leurs nobles inclinations concilieront leurs esprits, et la vertu sera entre eux une immortelle médiatrice. Mais si leur union ne perd rien de sa fermeté, nous déplorerons éternellement qu'elle ait perdu son agrément le plus doux, et qu'une princesse si chérie de tout l'univers ait été précipitée dans le tombeau pendant que la confiance de deux si grands rois l'élevait au comble de la grandeur et de la gloire.

La grandeur et la gloire ! Pouvons-nous encore entendre ces noms dans ce triomphe de la mort ? Non, Messieurs, je ne puis plus soutenir ces grandes paroles, par lesquelles l'arrogance humaine tâche de s'étourdir elle-même, pour ne pas apercevoir son néant. Il est temps de faire voir que tout ce qui est mortel, quoi qu'on ajoute par le dehors pour le faire paraître grand, est par son fond incapable d'élévation. Écoutez à ce propos le profond raisonnement, non d'un philosophe qui dispute dans une école, ou d'un religieux qui médite dans un cloître : je veux confondre le monde par ceux que le monde même révère le plus, par ceux qui le connaissent le mieux, et ne lui veux donner pour le convaincre que des docteurs assis sur le trône. *O Dieu, dit le Roi-Prophète, vous avez fait mes jours mesurables, et ma substance n'est rien devant vous*<sup>1</sup>. Il est ainsi, Chrétiens : tout ce qui se mesure finit ; et tout ce qui est né pour finir n'est pas tout à fait sorti du néant, où il est si tôt replongé. Si notre être, si notre substance n'est rien, tout ce que nous bâtissons dessus, que peut-il être ? Ni l'édifice n'est plus solide que le fondement, ni l'accident attaché à l'être, plus réel que l'être même. Pendant que la nature nous tient si bas, que peut faire la fortune pour nous élever ? Cherchez, imaginez parmi

1. Le latin en note : *Ecce mensurabiles posuisti dies meos, et substantia mea tamquam nihilum ante te.* (Ps. XXXVIII, 6.)

les hommes les différences les plus remarquables ; vous n'en trouverez point de mieux marquée, ni qui vous paraisse plus effective que celle qui relève le victorieux au-dessus des vaincus qu'il voit étendus à ses pieds. Cependant ce vainqueur enflé de ses titres tombera lui-même à son tour entre les mains de la mort. Alors ces malheureux vaincus rappelleront à leur compagnie leur superbe triomphateur, et du creux de leurs tombeaux sortira cette voix qui foudroie toutes les grandeurs : *Vous voilà blessé comme nous ; vous êtes devenu semblable à nous* <sup>1</sup>. Que la fortune ne tente donc pas de nous tirer du néant, ni de forcer la bassesse de notre nature.

Mais peut-être, au défaut de la fortune, les qualités de l'esprit, les grands desseins, les vastes pensées pourront nous distinguer du reste des hommes ? Gardez-vous bien de le croire, parce que toutes nos pensées qui n'ont pas Dieu pour objet sont du domaine de la mort. Ils mourront, dit le Roi-Prophète, *et en ce jour périront toutes leurs pensées* <sup>2</sup> : c'est à dire les pensées des conquérants, les pensées des politiques, qui auront imaginé dans leurs cabinets des desseins où le monde entier sera compris. Ils se seront munis de tous côtés par des précautions infinies ; enfin ils auront tout prévu, excepté leur mort, qui emportera en un moment toutes leurs pensées. C'est pour cela que l'Ecclésiaste, le roi Salomon, fils du roi David (car je suis bien aise de vous faire voir la succession de la même doctrine dans un même trône) ; c'est, dis-je, pour cela que l'Ecclésiaste, faisant le dénombrement des illusions qui travaillent les enfants des hommes, y comprend la sagesse même. *Je me suis, dit-il, appliqué à la sagesse, et j'ai vu que c'était encore une vanité* <sup>3</sup> ; parce qu'il y a une fausse sagesse, qui, se renfermant dans l'enceinte des choses mortelles, s'ensevelit avec elles dans le néant. Ainsi je n'ai rien fait pour Madame, quand je vous ai représenté tant de belles qualités qui la rendaient admirable au

1. Le latin en note : *Ecce tu vulneratus es sicut et nos ; nostri similis effectus es* (Is., XIV, 10). — Lisez : *Et tu vulneratus es...*

2. En note : *In illa die peribunt omnes cogitationes eorum.* (Ps. CXLV, 4.)

3. En note : *Transiri ad contemplanam sapientiam..., locutusque cun mente mea, animadverti quod hoc quoque esset vanitas.* (Ecl., II, 12, 15.) — Le latin n'est pas cité en note dans les éditions de 1671 et de 1680.

monde, et capable des plus hauts desseins où une princesse puisse s'élever. Jusqu'à ce que je commence à vous raconter ce qui l'unit à Dieu, une si illustre princesse ne paraîtra dans ce discours que comme un exemple le plus grand qu'on se puisse proposer, et le plus capable de persuader aux ambitieux qu'ils n'ont aucun moyen de se distinguer, ni par leur naissance, ni par leur grandeur, ni par leur esprit, puisque la mort, qui égale tout, les domine de tous côtés avec tant d'empire, et que d'une main si prompte et si souveraine elle renverse les têtes les plus respectées.

Considérez, Messieurs, ces grandes puissances que nous regardons de si bas. Pendant que nous tremblons sous leur main, Dieu les frappe pour nous avertir. Leur élévation en est la cause : et il les épargne si peu, qu'il ne craint pas de les sacrifier à l'instruction du reste des hommes. Chrétiens, ne murmurez pas si Madame a été choisie pour nous donner une telle instruction. Il n'y a rien ici de rude pour elle, puisque, comme vous le verrez dans la suite, Dieu la sauve par le même coup qui nous instruit. Nous devrions être assez convaincus de notre néant : mais s'il faut des coups de surprise à nos cœurs enchantés de l'amour du monde, celui-ci est assez grand et assez terrible. O nuit désastreuse ! ô nuit effroyable, où retentit tout à coup, comme un éclat de tonnerre, cette étonnante nouvelle : Madame se meurt ! Madame est morte <sup>1</sup> ! Qui de nous ne se sentit frappé à ce coup, comme si quelque tragique accident avait désolé sa famille ? Au premier bruit d'un mal si étrange, on accourut à Saint-Cloud de toutes parts ; on trouve tout consterné, excepté le cœur de cette princesse. Partout on entend des cris ; partout on voit la douleur et le désespoir, et l'image de la mort. Le Roi, la Reine, Monsieur, toute la Cour, tout le peuple, tout est abattu, tout est désespéré ; et il me semble que je vois l'accomplissement de cette parole du prophète : *Le roi pleu-*

1. Voltaire raconte (*Siècle de Louis XIV*, ch. xxxii) qu'à cet endroit, l'orateur fut interrompu par ses propres sanglots et par ceux de son auditoire. M. Jacquinet soupçonne dans ce dernier trait un peu

d'exagération. Nous trouverons ailleurs des exemples de pleurs versés aux oraisons funèbres de Bossuet, notamment à celle de la Princesse Palatine : aucune cependant n'égale celle-ci en pathétique.

*reru, le prince sera désolé, et les mains tomberont au peuple de douleur et d'étonnement*<sup>1</sup>.

Mais et les princes et les peuples gémissaient en vain ; en vain Monsieur, en vain le Roi même tenait Madame serrée par de si étroits embrassements. Alors ils pouvaient dire l'un et l'autre, avec saint Ambroise : « *Stringebam brachia, sed jam amiseram quam tenebam*<sup>2</sup> : Je serrais les bras ; mais j'avais déjà perdu ce que je tenais. » La princesse leur échappait parmi des embrassements si tendres, et la mort plus puissante nous l'enlevait entre ces royales mains. Quoi donc ! elle devait périr si tôt ! Dans la plupart des hommes les changements se font peu à peu, et la mort les prépare ordinairement à son dernier coup. Madame cependant a passé du matin au soir, ainsi que l'herbe des champs<sup>3</sup>. Le matin, elle fleurissait : avec quelles grâces, vous le savez : le soir, nous la vîmes séchée ; et ces fortes expressions, par lesquelles l'Écriture sainte exagère l'inconstance des choses humaines, devaient être pour cette princesse si précises et si littérales ! Hélas ! nous composions son histoire de tout ce qu'on peut imaginer de plus glorieux. Le passé et le présent nous garantis-saient<sup>4</sup> l'avenir, et on pouvait tout attendre de tant d'excellentes qualités. Elle allait s'acquérir deux puissants royaumes par des moyens agréables ; toujours douce, toujours paisible autant que généreuse et bien-faisante, son crédit n'y aurait jamais été odieux : on ne l'eût point vue s'attirer la gloire avec une ardeur inquiète et précipitée ; elle l'eût attendue sans impatience, comme sûre de la posséder. Cet attachement, qu'elle a montré si fidèle pour le Roi jusques à la mort, lui en donnait les moyens. Et certes, c'est le bonheur de nos jours que l'estime se puisse joindre avec le devoir, et qu'on puisse autant s'attacher au mérite et à la personne du Prince qu'on en révère la puissance et la ma-

1. En note : *Rex lugebit, et princeps induetur mærore, et manus populi terræ conturbabuntur.* (Ezech., VII. 27.)

2. *Orat. de obit. Satyri fratr.*, I, 19. — Le texte imité ici porte : *Stringebam brachia, sed jam perdideram quem tenebam.*

3. Quelques éditions rapprochent de ce passage les paroles de David : *Homo, sicut fœnum dies ejus, tamquam flos agrî sic effloret* (Ps. CII, 15). Bossuet s'en est inspiré : mais il ne les cite pas.

4. Édit. de 1680 : nous garantis-sait.

jesté. Les inclinations de Madame ne l'attachaient pas moins fortement à tous ses autres devoirs. La passion qu'elle ressentait pour la gloire de Monsieur n'avait point de bornes. Pendant que ce grand prince, marchant sur les pas de son invincible frère, secondait avec tant de valeur et de succès ses grands et héroïques desseins dans la campagne de Flandre, la joie de cette princesse était incroyable. C'est ainsi que ses généreuses inclinations la menaient à la gloire par les voies que le monde trouve les plus belles ; et si quelque chose manquait encore à son bonheur <sup>1</sup>, elle eût tout gagné par sa douceur et par sa conduite. Telle était l'agréable histoire que nous faisons pour Madame ; et, pour achever ces nobles projets, il n'y avait que la durée de sa vie dont nous ne croyions pas devoir être en peine. Car qui eût pu seulement penser que les années eussent dû manquer à une jeunesse qui semblait si vive ? Toutefois, c'est par cet endroit que tout se dissipe en un moment. Au lieu de l'histoire d'une belle vie, nous sommes réduits à faire l'histoire d'une admirable, mais triste mort. À la vérité, Messieurs, rien n'a jamais égalé la fermeté de son âme, ni ce courage paisible, qui, sans faire effort pour s'élever, s'est trouvé par sa naturelle situation au-dessus des accidents les plus redoutables. Oui, Madame fut douce envers la mort, comme elle l'était envers tout le monde. Son grand cœur ni ne s'aigrit ni ne s'emporta contre elle. Elle ne la brave non plus avec fierté, contente de l'envisager sans émotion et de la recevoir sans trouble. Triste consolation, puisque, malgré ce grand courage, nous l'avons perdue ! C'est la grande vanité des choses humaines. Après que, par le dernier effet de notre courage, nous avons, pour ainsi dire, surmonté la mort, elle éteint en nous jusqu'à ce courage, par lequel nous semblions la défier. La voilà, malgré ce grand cœur, cette princesse si admirée et si chérie ! la voilà telle que la mort nous l'a faite ; encore ce reste tel quel va-t-il disparaître : cette ombre de gloire va s'évanouir, et

1. Expressions pleines de réserve, qui laissent cependant tout entendre. Il s'agit des défiances et de

toutes les tracasseries qu'elle avait à souffrir de la part de Monsieur.



nous l'allons voir dépouillée même de cette triste décoration. Elle va descendre à ces sombres lieux, à ces demeures souterraines, pour y dormir dans la poussière avec les grands de la terre, comme parle Job<sup>1</sup>, avec ces rois et ces princes anéantis, parmi lesquels à peine peut-on la placer, tant les rangs y sont pressés, tant la mort est prompte à remplir ces places<sup>2</sup> ! Mais ici notre imagination nous abuse encore. La mort ne nous laisse pas assez de corps pour occuper quelque place, et on ne voit là que les tombeaux qui fassent quelque figure. Notre chair change bientôt de nature : notre corps prend un autre nom ; même celui de cadavre, dit Tertullien<sup>3</sup>, parce qu'il nous montre encore quelque forme humaine, ne lui demeure pas longtemps ; il devient un je ne sais quoi, qui n'a plus de nom dans aucune langue : tant il est vrai que tout meurt en lui, jusqu'à ces termes funèbres par lesquels on exprimait ses malheureux restes !

C'est ainsi que la puissance divine, justement irritée contre notre orgueil, le pousse jusqu'au néant ; et que, pour égaler à jamais les conditions, elle ne fait de nous tous qu'une même cendre. Peut-on bâtir sur ces ruines ? Peut-on appuyer quelque grand dessein sur ce débris inévitable des choses humaines ? Mais quoi, Messieurs, tout est-il donc désespéré pour nous ? Dieu, qui foudroie toutes nos grandeurs, jusqu'à les réduire en poudre, ne nous laisse-t-il aucune espérance ? Lui, aux yeux de qui rien ne se perd, et qui suit toutes les parcelles de nos corps, en quelque endroit écarté du monde que la corruption ou le hasard les jette, verra-t-il périr sans ressource ce qu'il a fait capable de le connaître et de l'aimer ? Ici un nouvel ordre de choses se présente à moi ; les ombres de la mort se dissipent : *Les voies me sont ouvertes à la véritable vie*<sup>4</sup>. Madame n'est plus

1. Job, XXI, 26.

2. Il faudra agrandir les Caveaux pour placer Marie-Thérèse (1683).

3. En note marginale : *Cadit in originem terram, et cadaveris nomen, ex isto quoque nomine peritura. in nullum inde jam nomen, in omnibus jam vocabuli mortem.* (Tertull., de Resurr.

*carn.*) — Le texte de l'auteur cité porte : *Caduce (carnis) in originem...*, et de isto quoque nomine peritura. (Cf. sermon sur la Mort, t. IV, p. 268 ; et ci-dessus, p. 476.)

4. En note : *Notas mihi fecisti vias vite.* (Ps. xv, 11.)

dans le tombeau : la mort, qui semblait tout détruire, a tout établi : voici le secret de l'Écclésiaste, que je vous avais marqué dès le commencement de ce discours, et dont il faut maintenant découvrir le fond.

Il faut donc penser, Chrétiens, qu'outre le rapport que nous avons du côté du corps avec la nature changeante et mortelle, nous avons d'un autre côté un rapport intime et une secrète affinité avec Dieu, parce que Dieu même a mis quelque chose en nous, qui peut confesser la vérité de son être, en adorer la perfection, en admirer la plénitude ; quelque chose qui peut se soumettre à sa souveraine puissance, s'abandonner à sa haute et incompréhensible sagesse, se confier en sa bonté, craindre sa justice, espérer son éternité. De ce côté, Messieurs, si l'homme croit avoir en lui de l'élévation, il ne se trompera pas. Car, comme il est nécessaire que chaque chose soit réunie à son principe, et que c'est pour cette raison, dit l'Écclésiaste, *que le corps retourne à la terre, dont il a été tiré*<sup>1</sup> ; il faut, par la suite du même raisonnement, que ce qui porte en nous la marque divine, ce qui est capable de s'unir à Dieu, y soit aussi rappelé. Or, ce qui doit retourner à Dieu, qui est la grandeur primitive et essentielle, n'est-il pas grand et élevé ? C'est pourquoi, quand je vous ai dit que la grandeur et la gloire n'étaient parmi nous que des noms pompeux, vides de sens et de choses, je regardais le mauvais usage que nous faisons de ces termes. Mais, pour dire la vérité dans toute son étendue, ce n'est ni l'erreur ni la vanité qui ont inventé ces noms magnifiques ; au contraire, nous ne les aurions jamais trouvés, si nous n'en avions porté le fonds en nous-mêmes : car où prendre ces nobles idées dans le néant ? La faute que nous faisons n'est donc pas de nous être servis de ces noms ; c'est de les avoir appliqués à des objets trop indignes. Saint Chrysostome a bien compris cette vérité, quand il a dit : *Gloire, richesses, noblesse, puissance, pour les hommes du monde ne sont que des noms ; pour nous, si nous servons Dieu, ce se-*

1. En note : *Revertatur pulvis ad terram suam, unde erat.* (Eccl. XII.

7). — *Spiritus redeat ad Deum, qui dedit illum.* (Ibid.)

ront des choses. Au contraire, la pauvreté, la honte, la mort, sont des choses trop effectives et trop réelles pour eux; pour nous, ce sont seulement des noms<sup>1</sup>; parce que celui qui s'attache à Dieu ne perd ni ses biens, ni son honneur, ni sa vie. Ne vous étonnez donc pas si l'Ecclésiaste dit si souvent : *Tout est vanité*. Il s'explique : *tout est vanité sous le soleil*<sup>2</sup>, c'est-à-dire tout ce qui est mesuré par les années, tout ce qui est emporté par la rapidité du temps. Sortez du temps et du changement, aspirez à l'éternité : la vanité ne vous tiendra plus asservis. Ne vous étonnez pas si le même Ecclésiaste<sup>3</sup> méprise tout en nous, jusqu'à la sagesse, et ne trouve rien de meilleur que de goûter en repos le fruit de son travail. La sagesse dont il parle en ce lieu est cette sagesse insensée, ingénieuse à se tourmenter, habile à se tromper elle-même, qui se corrompt dans le présent, qui s'égare dans l'avenir; qui, par beaucoup de raisonnements et de grands efforts, ne fait que se consumer inutilement en amassant des choses que le vent emporte. Hé! s'écrie ce sage roi, *y a-t-il rien de si vain*<sup>4</sup>? Et n'a-t-il pas raison de préférer la simplicité d'une vie particulière, qui goûte doucement et innocemment ce peu de biens que la nature nous donne, aux soucis et aux chagrins des avares, aux songes inquiets des ambitieux? Mais *cela même*, dit-il, ce repos, cette douceur de la vie, *est encore une vanité*<sup>5</sup>, parce que la mort trouble et emporte tout. Laissons-lui donc mépriser tous les états de cette vie, puisque enfin de quelque côté qu'on s'y tourne, on voit toujours la mort en face, qui couvre de ténèbres tous nos plus beaux jours. Laissons-lui égaler le fol et le sage; et même je ne craindrai pas de le dire hautement en cette chaire, laissons-lui confondre l'homme avec la bête : *Unus interitus est hominis et jumentorum*<sup>6</sup>. En effet, jusqu'à ce que nous ayons trouvé la véritable sagesse, tant que nous regarderons l'homme par les yeux du corps, sans

1. *Homil.* LVIII (al. LIX) in *Matth.*, n. 5.

2. *Eccl.*, I, 2, 14; III, 11. (Premières édit.: I, 2, 14; II, 2, 17.)

3. *Eccl.*, I, 17; II, 14, 24.

4. En note marginale : *Et est*

*quidquam tam vanum?* (*Eccl.*, II, 19.)

5. En note : *Vidi quod hoc quoque esset vanitas.* (*Ibid.*, II, 1... : XI, 8, 10.)

6. *Eccl.*, III, 19.

y démêler par l'intelligence ce secret principe de toutes nos actions, qui, étant capable de s'unir à Dieu, doit nécessairement y retourner, que verrons-nous autre chose dans notre vie que de folles inquiétudes ? et que verrons-nous dans notre mort qu'une vapeur qui s'exhale, que des esprits qui s'épuisent, que des ressorts qui se démontent et se déconcertent, enfin qu'une machine qui se dissout et qui se met en pièces ? Ennuyés de ces vanités, cherchons ce qu'il y a de grand et de solide en nous. Le Sage nous l'a montré dans les dernières paroles de l'Écclésiaste ; et bientôt Madame nous le fera paraître dans les dernières actions de sa vie. *Crains Dieu et observe ses commandements, car c'est là tout l'homme*<sup>1</sup> ; comme s'il disait : Ce n'est pas l'homme que j'ai méprisé, ne le croyez pas ; ce sont les opinions, ce sont les erreurs par lesquelles l'homme abusé se déshonore lui-même. Voulez-vous savoir en un mot ce que c'est que l'homme ? Tout son devoir, tout son objet, toute sa nature, c'est de craindre Dieu : tout le reste est vain, je le déclare ; mais aussi tout le reste n'est pas l'homme. Voici ce qui est réel et solide, et ce que la mort ne peut enlever ; car, ajoute l'Écclésiaste, *Dieu examinera dans son jugement tout ce que nous aurons fait de bien et de mal*<sup>2</sup>. Il est donc maintenant aisé de concilier toutes choses. Le Psalmiste dit<sup>3</sup>, *qu'à la mort, périront toutes nos pensées* ; oui, celles que nous aurons laissé emporter au monde, dont la figure passe et s'évanouit. Car encore que notre esprit soit de nature à vivre toujours, il abandonne à la mort tout ce qu'il consacre aux choses mortelles ; de sorte que nos pensées, qui devaient être incorruptibles du côté de leur principe, deviennent périssables du côté de leur objet. Voulez-vous sauver quelque chose de ce débris si universel, si inévitable ? Donnez à Dieu vos affections : nulle force ne vous ravira ce que vous aurez déposé en ces mains divines. Vous pourrez hardiment mépriser la mort, à l'exemple de notre héroïne chrétienne. Mais, afin de tirer d'un si bel exemple toute l'instruction qu'il nous peut donner, entrons dans une profonde considé-

1. Eccle.. XII, 13.

2. *Ibid.* 14.

3. Ps. CXLV, 4.

ration des conduites de Dieu sur elle, et adorons en cette princesse le mystère de la prédestination et de la grâce.

Vous savez que toute la vie chrétienne, que tout l'ouvrage de notre salut est une suite continuelle de miséricordes ; mais le fidèle interprète du mystère de la grâce, je veux dire le grand Augustin, m'apprend cette véritable et solide théologie, que c'est dans la première grâce et dans la dernière, que la grâce se montre grâce ; c'est à dire que c'est dans la vocation qui nous prévient et dans la persévérance finale qui nous couronne, que la bonté qui nous sauve paraît toute gratuite et toute pure. En effet, comme nous changeons deux fois d'état, en passant premièrement des ténèbres à la lumière, et ensuite de la lumière imparfaite de la foi à la lumière consommée de la gloire : comme c'est la vocation qui nous inspire la foi, et que c'est la persévérance qui nous transmet à la gloire, il a plu à la divine bonté de se marquer elle-même, au commencement de ces deux états, par une impression illustre et particulière, afin que nous confessions que toute la vie du chrétien, et dans le temps qu'il espère, et dans le temps qu'il jouit, est un miracle de grâce. Que ces deux principaux moments de la grâce ont été bien marqués par les merveilles que Dieu a faites pour le salut éternel de Henriette d'Angleterre ! Pour la donner à l'Église, il a fallu renverser tout un grand royaume. La grandeur de la maison d'où elle est sortie n'était pour elle qu'un engagement plus étroit dans le schisme de ses ancêtres : disons, des derniers de ses ancêtres<sup>1</sup>, puisque tout ce qui les précède, à remonter jusqu'aux premiers temps, est si pieux et si catholique. Mais si les lois de l'État s'opposent à son salut éternel, Dieu ébranlera tout l'État pour l'affranchir de ces lois. Il met les âmes à ce prix ; il remue le ciel et la terre pour enfanter ses élus ; et comme rien ne lui est cher que ces enfants de sa dilection éternelle, que ces membres inséparables de

1. A commencer par Henri VIII. qui s'était fait chef de l'Église anglicane en 1534. De même, après lui Édouard VI, Élisabeth, Jac-

ques I<sup>er</sup>, Charles I<sup>er</sup>. Elle ne descendait directement que de ces deux derniers rois.

son Fils bien-aimé, rien ne lui coûte, pourvu qu'il les sauve. Notre princesse est persécutée avant que de naître, délaissée aussitôt que mise au monde ; arrachée, en naissant, à la piété d'une mère catholique ; captive, dès le berceau, des ennemis implacables de sa maison ; et, ce qui était plus déplorable, captive des ennemis de l'Église, par conséquent destinée premièrement par sa glorieuse naissance, et ensuite par sa malheureuse captivité, à l'erreur et à l'hérésie. Mais le sceau de Dieu était sur elle. Elle pouvait dire avec le Prophète <sup>1</sup> : *Mon père et ma mère m'ont abandonnée ; mais le Seigneur m'a reçue en sa protection.* Délaissée de toute la terre dès ma naissance, *je fus comme jetée entre les bras de sa providence paternelle, et dès le ventre de ma mère il se déclara mon Dieu.* Ce fut à cette garde fidèle que la reine sa mère commit ce précieux dépôt. Elle ne fut point trompée dans sa confiance. Deux ans après, un coup imprévu, et qui tenait du miracle, délivra la princesse des mains des rebelles. Malgré les tempêtes de l'Océan et les agitations encore plus violentes de la terre, Dieu, la prenant sur ses ailes, comme l'aigle prend ses petits, la porta lui-même dans ce royaume, lui-même la posa dans le sein de la reine sa mère, ou plutôt dans le sein de l'Église catholique. Là elle apprit les maximes de la piété véritable, moins par les instructions qu'elle y recevait que par les exemples vivants de cette grande et religieuse reine. Elle a imité ses pieuses libéralités. Ses aumônes toujours abondantes se sont répandues principalement sur les catholiques d'Angleterre, dont elle a été la fidèle protectrice. Digne fille de saint Édouard et de saint Louis, elle s'attacha du fond de son cœur à la foi de ces deux grands rois. Qui pourrait assez exprimer le zèle dont elle brûlait pour le rétablissement de cette foi dans le royaume d'Angleterre, où l'on en conserve encore tant de précieux monuments ? Nous savons qu'elle n'eût pas craint d'exposer sa vie pour un si pieux dessein, et le

1. *Pater meus et mater mea dereliquerunt me : Dominus autem assumpsit me. — In te projectus sum ex utero : de ventre matris mea Deus*

*meus est.* (Ps. xxvi, 10 ; xxi, 11.) — Dans les deux premières éditions, Bossuet indiquait le passage, sans le citer en latin.

Ciel nous l'a ravie ! O Dieu ! que prépare ici votre éternelle providence ? Me permettrez-vous, ô Seigneur, d'envisager en tremblant vos saints et redoutables conseils ? Est-ce que les temps de confusion ne sont pas encore accomplis ? est-ce que le crime qui fit céder vos vérités saintes à des passions malheureuses est encore devant vos yeux, et que vous ne l'avez pas assez puni par un aveuglement de plus d'un siècle ? Nous ravissez-vous Henriette par un effet du même jugement qui abrégéa les jours de la reine Marie <sup>1</sup> et son règne si favorable à l'Église ? Ou bien voulez-vous triompher seul ? et, en nous ôtant les moyens dont nos désirs se flattaient, réservez-vous, dans les temps marqués par votre prédestination éternelle, de secrets retours à l'État et à la maison d'Angleterre ? Quoi qu'il en soit, ô grand Dieu, recevez-en aujourd'hui les bienheureuses prémices en la personne de cette princesse. Puisse toute sa maison et tout le royaume suivre l'exemple de sa foi ! Ce grand roi, qui remplit de tant de vertus le trône de ses ancêtres, et fait louer tous les jours la divine main qui l'y a rétabli comme par miracle, n'improvera pas notre zèle, si nous souhaitons devant Dieu que lui et tous ses peuples soient comme nous : *Opto apud Deum... non tantum te, sed etiam omnes... fieri tales qualis et ego sum* <sup>2</sup>. Ce souhait est fait pour les rois ; et saint Paul, étant dans les fers, le fit la première fois en faveur du roi Agrippa ; mais saint Paul en exceptait ses liens, *exceptis vinculis his*, et nous, nous souhaitons principalement que l'Angleterre, trop libre dans sa croyance, trop licencieuse dans ses sentiments, soit enchaînée comme nous de ces bienheureux liens qui empêchent l'orgueil humain de s'égarer dans ses pensées, en le captivant sous l'autorité du Saint-Esprit et de l'Église.

Après vous avoir exposé le premier effet de la grâce de Jésus-Christ en notre princesse, il me reste, Messieurs, de vous faire considérer le dernier, qui couron-

1. Marie Tudor. morte en 1558. à 43 ans, après un règne de cinq années seulement. Ses intentions avaient été favorables ; mais aussi cruelle que les princes protestants

qui lui succédèrent. elle augmenta l'horreur de ses sujets pour le catholicisme.

2. Act.. XXVI. 29.

nera tous les autres. C'est par cette dernière grâce que la mort change de nature pour les chrétiens, puisqu'au lieu qu'elle semblait être faite pour nous dépouiller de tout, elle commence, comme dit l'Apôtre <sup>1</sup>, à nous revêtir, et nous assure éternellement la possession des biens véritables. Tant que nous sommes détenus dans cette demeure mortelle, nous vivons assujettis aux changements, parce que, si vous me permettez de parler ainsi, c'est la loi du pays que nous habitons ; et nous ne possédons aucun bien, même dans l'ordre de la grâce, que nous ne puissions perdre un moment après par la mutabilité naturelle de nos désirs. Mais aussitôt qu'on cesse pour nous de compter les heures et de mesurer notre vie par les jours et par les années, sortis des figures qui passent et des ombres qui disparaissent, nous arrivons au règne de la vérité, où nous sommes affranchis de la loi des changements. Ainsi notre âme n'est plus en péril ; nos résolutions ne vacillent plus ; la mort, ou plutôt la grâce de la persévérance finale, a la force de les fixer ; et de même que le testament de Jésus-Christ, par lequel il se donne à nous, est confirmé à jamais, suivant le droit des testaments et la doctrine de l'Apôtre <sup>2</sup>, par la mort de ce divin testateur, ainsi la mort du fidèle fait que ce bienheureux testament, par lequel de notre côté nous nous donnons au Sauveur, devient irrévocable. Donc, Messieurs, si je vous fais voir encore une fois Madame aux prises avec la mort, n'appréhendez rien pour elle : quelque cruelle que la mort vous paraisse, elle ne doit servir à cette fois que pour accomplir l'œuvre de la grâce, et sceller en cette princesse le conseil de son éternelle prédestination. Voyons donc ce dernier combat ; mais, encore un coup, affermissons-nous. Ne mêlons point de faiblesse à une si forte action, et ne déshonorons point par nos larmes une si belle victoire. Voulez-vous voir combien la grâce qui a fait triompher Madame a été puissante ? Voyez combien la mort a été terrible. Premièrement, elle a plus de prise sur une princesse qui a tant à perdre. Que d'années elle va ravir à cette jeunesse ! que de joie elle enlève à cette

1. II Cor., v. 3.

2. Hebr., ix. 15.



fortune ! que de gloire elle ôte à ce mérite ! D'ailleurs peut-elle venir ou plus prompte ou plus cruelle ? C'est ramasser toutes ses forces, c'est unir tout ce qu'elle a de plus redoutable, que de joindre, comme elle fait, aux plus vives douleurs l'attaque la plus imprévue. Mais quoique, sans menacer et sans avertir, elle se fasse sentir toute entière dès le premier coup, elle trouve la princesse prête. La grâce, plus active encore, l'a déjà mise en défense. Ni la gloire, ni la jeunesse n'auront un soupir. Un regret immense de ses péchés ne lui permet pas de regretter autre chose. Elle demande le crucifix sur lequel elle avait vu expirer la reine sa belle-mère, comme pour y recueillir les impressions de constance et de piété que cette âme vraiment chrétienne y avait laissées avec les derniers soupirs. A la vue d'un si grand objet, n'attendez pas de cette princesse des discours étudiés et magnifiques : une sainte simplicité fait ici toute la grandeur. Elle s'écrie : *O mon Dieu, pourquoi n'ai-je pas toujours mis en vous ma confiance ?* Elle s'afflige, elle se rassure, elle confesse humblement et avec tous les sentiments d'une profonde douleur, que de ce jour seulement elle commence à connaître Dieu, n'appelant pas le connaître que de regarder encore tant soit peu le monde. Qu'elle nous parut au-dessus de ces lâches chrétiens qui s'imaginent avancer leur mort quand ils préparent leur confession, qui ne reçoivent les saints sacrements que par force : dignes certes de recevoir pour leur jugement ce mystère de piété qu'ils ne reçoivent qu'avec répugnance ! Madame appelle les prêtres plus tôt que les médecins<sup>1</sup>. Elle demande d'elle-même les sacrements de l'Église : la Pénitence avec componction, l'Eucharistie avec crainte et puis avec

1. « Dès que cette âme véritablement chrétienne et royale se sentit si vivement atteinte, et qu'il y avait du péril, elle ent son principal recours au grand médecin du ciel. et demanda aussitôt qu'on lui fit venir son confesseur. C'est la réflexion chrétienne que fit M. Esprit, premier médecin de Mgr le duc d'Orléans, qui a assuré qu'elle réitéra deux ou trois fois cette demande. Cependant comme on a plus d'em-

pressement pour la santé du corps que pour celle de l'âme, on vint exprès à Paris avertir promptement M. Yvelin, son premier médecin, et quantité d'autres personnes, et on s'oublia de faire venir son confesseur. Le mal s'augmentant, on fut obligé de recourir à M. le curé de Saint-Cloud pour entendre sa confession... » (*Narré simple et très véridible...*).

confiance, la sainte Onction des mourants avec un pieux empressement <sup>1</sup>. Bien loin d'en être effrayée, elle veut la recevoir avec connaissance : elle écoute l'explication de ces saintes cérémonies <sup>2</sup>, de ces prières apostoliques qui, par une espèce de charme divin, suspendent les douleurs les plus violentes, qui font oublier la mort (je l'ai vu souvent) à qui les écoute avec foi ; elle les suit, elle s'y conforme ; on lui voit paisiblement présenter son corps à cette huile sacrée, ou plutôt au sang de Jésus, qui coule si abondamment avec cette précieuse liqueur. Ne croyez pas que ses excessives et insupportables douleurs aient tant soit peu troublé sa grande âme. Ah ! je ne veux plus tant admirer les braves ni les conquérants. Madame m'a fait connaître la vérité de cette parole du Sage <sup>3</sup> : *Le patient vaut mieux que le fort* <sup>4</sup> ; et celui qui dompte son cœur vaut mieux que celui qui prend des villes. Combien a-t-elle été maîtresse du sien ! avec quelle tranquillité a-t-elle satisfait à tous ses devoirs ! Rappelez en votre pensée ce qu'elle dit à Monsieur. Quelle force ! quelle tendresse ! O paroles qu'on voyait sortir de l'abondance d'un cœur qui se sent au-dessus de tout ; paroles que la mort présente et Dieu, plus présent encore, ont consacrées <sup>5</sup> ; sincère production d'une âme, qui, tenant au ciel, ne doit plus rien à la terre que la vérité, vous vivrez éternellement

1. Ici, Bossuet ne parle pas en témoin, car il arriva à Saint-Cloud à une heure du matin, et seulement après que Madame, qui s'était confessée au curé et avait réitéré sa confession au chanoine Feuillet, eut reçu le Viatique et l'Extrême-Onction.

2. Cette explication fut donnée à Madame par le chanoine Fenillet, qui nous en a rapporté les termes. « Quand on lui appliquait les saintes huiles, je lui disais en français : L'Église demande à Dieu, Madame, qu'il vous pardonne les péchés que vous avez commis par tant de mauvaises paroles, par les plaisirs que vous avez pris aux senteurs et aux parfums, par tant de regards illicites, pour avoir entendu tant de rapports et de médisances, par les ardeurs de la concupiscence, par

tant de mauvaises œuvres et par des atouchements qui étaient défendus par le loi de Dieu. » — Des critiques n'ont pas manqué de trouver qu'en parlant ainsi, le terrible chanoine avait en quelque manière révélé la confession générale que venait de lui faire la princesse.

3. En note : *Melior est patienti ro forti ; et qui dominatur animo suo, expugnatore urbium* (Prov., xvi, 32).

4. Var. : 1<sup>e</sup> édit. : que le brave. — Déjà corrigé en 1671.

5. Réflexion destinée, inutilement peut-être, à graver dans la mémoire d'un prince soupçonneux les consciencieuses protestations d'une femme qui lui était de tout point supérieure, et dont les qualités mêmes avaient excité sa jalousie.

dans la mémoire des hommes, mais surtout vous vivrez éternellement dans le cœur de ce grand prince ! Madame ne peut plus résister aux larmes qu'elle lui voit répandre. Invincible par tout autre endroit, ici elle est contrainte de céder. Elle prie Monsieur de se retirer, parce qu'elle ne veut plus sentir de tendresse que pour ce Dieu crucifié qui lui tend les bras. Alors qu'avons-nous vu ? qu'avons-nous ouï ? Elle se conformait aux ordres de Dieu ; elle lui offrait ses souffrances en expiation de ses fautes ; elle professait hautement la foi catholique et la résurrection des morts, cette précieuse consolation des fidèles mourants. Elle excitait le zèle de ceux qu'elle avait appelés pour l'exciter elle-même <sup>1</sup>, et ne voulait point qu'ils cessassent un moment de l'entretenir des vérités chrétiennes. Elle souhaita mille fois d'être plongée au sang de l'Agneau : c'était un nouveau langage que la grâce lui apprenait. Nous ne voyions <sup>2</sup> en elle, ni cette ostentation par laquelle on veut tromper les autres, ni ces émotions d'une âme alarmée, par lesquelles on se trompe soi-même. Tout était simple, tout était solide <sup>3</sup>, tout était tranquille ; tout partait d'une âme soumise et d'une source sanctifiée par le Saint-Esprit.

En cet état, Messieurs, qu'avions-nous à demander à Dieu pour cette princesse, sinon qu'il l'affermît dans le bien, et qu'il conservât en elle les dons de sa grâce ? Ce grand Dieu nous exauçait ; mais souvent, dit saint Augustin <sup>4</sup>, en nous exauçant, il trompe heureusement notre prévoyance. La princesse est affermie dans le bien d'une manière plus haute que celle que nous entendions. Comme Dieu ne voulait plus exposer aux illusions du monde les sentiments d'une piété si sincère, il a fait ce que dit le Sage : *Il s'est hâté* <sup>5</sup>. En effet, quelle dili-

1. Lorsque Bossuet arriva auprès de Madame, « il se prosterna contre terre, dit le chanoine Feuillet, et fit une prière qui me charma; il entremêlait des actes de foi, de confiance et d'amour. Elle se tourna de l'autre côté. Et comme il eut cessé, elle lui dit : « Croyez-vous, Monsieur, que je ne vous entende pas, parce que je me suis tournée ? » Il continua donc, et elle dit qu'elle eût bien

voulu reposer. Pour lors, M. de Condom se leva et alla voir Monsieur ».

2. Édit. de 1670 et de 1671 : nous ne voyons. Corrigé en 1680.

3. Var. : 1<sup>e</sup> édit., précis. — Corrigé des la seconde édition (1671).

4. *In Epist. Joan.* Tract. vi, n. 7. 8.

5. Latin en marge : *Properavit educere.. de medio iniquitatum.* (Sap., iv, 14.)

gence ! En neuf heures l'ouvrage est accompli <sup>1</sup>. *Il s'est hâté de la tirer du milieu des iniquités.* Voilà, dit le grand saint Ambroise, la merveille de la mort dans les chrétiens : elle ne finit pas leur vie ; elle ne finit que leurs péchés <sup>2</sup> et les périls où ils sont exposés. Nous nous sommes plaints que la mort, ennemie des fruits que nous promettait la princesse, les a ravagés dans la fleur ; qu'elle a effacé, pour ainsi dire, sous le pinceau même un tableau qui s'avancait à la perfection avec une incroyable diligence, dont les premiers traits, dont le seul dessin <sup>3</sup> montrait déjà tant de grandeur. Changeons maintenant de langage ; ne disons plus que la mort a tout d'un coup arrêté le cours de la plus belle vie du monde, et de l'histoire qui se commençait le plus noblement ; disons qu'elle a mis fin aux plus grands périls dont une âme chrétienne peut être assaillie. Et, pour ne point parler ici des tentations infinies qui attaquent à chaque pas la faiblesse humaine, quel péril n'eût point trouvé cette princesse dans sa propre gloire ! La gloire ! qu'y a-t-il <sup>4</sup> pour le chrétien de plus pernicieux et de plus mortel ? quel appât plus dangereux ? quelle fumée plus capable de faire tourner les meilleures têtes ? Considérez la princesse ; représentez-vous cet esprit, qui, répandu par tout son extérieur, en rendait les grâces si vives : tout était esprit, tout était bonté. Affable à tous avec dignité, elle savait estimer les uns sans fâcher les autres ; et quoique le mérite fût distingué, la faiblesse ne se sentait pas dédaignée. Quand quelqu'un traitait avec elle, il semblait qu'elle eût oublié son rang, pour ne se soutenir que par sa raison. On ne s'apercevait presque pas qu'on parlât à une personne si élevée ; on sentait seulement au fond de son cœur qu'on eût voulu lui rendre au centuple la grandeur dont elle se dépouillait si obligeamment. Fidèle en ses paroles, incapable de déguisement, sûre à ses amis, par la lumière et la droiture de son esprit elle les mettait à couvert

<sup>1</sup> 1. La princesse, qui s'était trouvée mal le 29 juin, à cinq heures du soir, expira le 30, vers trois heures du matin.

<sup>2</sup> 2. *Finis factus est erroris, quia culpa, non natura defecit.* (S. Ambr.,

*De bono mortis*, cap. IX, n. 33.)

<sup>3</sup> 3. Édit. origin. : dessein. — Les deux sens étaient indistincts pour l'œil.

<sup>4</sup> 4. Édit. origin. : qui a-t-il.

des vains ombrages et ne leur laissait à craindre que leurs propres fautes. Très reconnaissante des services, elle aimait à prévenir les injures par sa bonté : vive à les sentir, facile à les pardonner. Que dirai-je de sa libéralité ? Elle donnait non seulement avec joie, mais avec une hauteur d'âme qui marquait tout ensemble et le mépris du don et l'estime de la personne. Tantôt par des paroles touchantes, tantôt même par son silence, elle relevait ses présents : et cet art de donner agréablement, qu'elle avait si bien pratiqué durant sa vie, l'a suivie, je le sais <sup>1</sup>, jusqu'entre les bras de la mort. Avec tant de grandes et tant d'aimables qualités, qui eût pu lui refuser son admiration ? Mais, avec son crédit, avec sa puissance, qui n'eût voulu s'attacher à elle ? N'allait-elle pas gagner tous les cœurs, c'est-à-dire la seule chose qu'ont à gagner <sup>2</sup> ceux à qui la naissance et la fortune semblent tout donner ? et si cette haute élévation est un précipice affreux pour les chrétiens, ne puis-je pas dire, Messieurs, pour me servir des paroles fortes du plus grave des historiens, qu'elle allait être précipitée dans la gloire <sup>3</sup> ? Car quelle créature fut jamais plus propre à être l'idole du monde ? Mais ces idoles que le monde adore, à combien de tentations délicates ne sont-elles pas exposées ? La gloire, il est vrai, les défend de quelques faiblesses ; mais la gloire les défend-elle de la gloire même ? ne s'adorent-elles pas secrètement ? ne veulent-elles pas être ado-

1. Bossuet était nommé à l'évêché de Condom : la duchesse d'Orléans, pour lui témoigner sa reconnaissance de l'oraison funèbre de sa mère et des conférences religieuses qu'il venait lui faire à elle-même, avait résolu de lui offrir un anneau pastoral. Elle s'en ressouvint « entre les bras de la mort. » et, rapporte M<sup>me</sup> de La Fayette, sa première femme de chambre s'étant approchée d'elle pour lui donner quelque chose, elle lui dit en anglais, afin que M. de Condom ne l'entendit pas : « Donnez à M. de Condom, lorsque je serai morte, l'émerande que j'avais fait faire pour lui. » On sait le conte imaginé par Maury à cette occasion. A ceux qui regret-

taient devant Bossuet que les bien-séances de la chaire ne lui permis-sent pas sans doute « de rappeler dans cet éloge un legs aussi honorable pour la princesse que pour l'orateur. » il aurait répondu : « Et pourquoi pas ? » et cet endroit de son discours serait comme une gageure qu'il aurait gagnée. — Déjà Ledieu avait prétendu à tort, dans ses *Mémoires*, que cette bague précieuse était celle que Madame avait portée elle-même. Il ignorait que celle-ci avait été léguée par elle à son frère, le roi d'Angleterre.

2. Var. : qui reste à gagner à ceux... (corrigé des 1671).

3. *In ipsam gloriam præceps agebatur.* (Tacit., *Agricol.*, n. 41.)

rées ? que n'ont-elles pas à craindre de leur amour-propre ? et que se peut refuser la faiblesse humaine pendant que le monde lui accorde tout ? N'est-ce pas là qu'on apprend à faire servir à l'ambition, à la grandeur, à la politique, et la vertu, et la religion, et le nom de Dieu ? La modération, que le monde affecte, n'étouffe pas les mouvements de la vanité : elle ne sert qu'à les cacher ; et plus elle ménage le dehors, plus elle livre le cœur aux sentiments les plus délicats et les plus dangereux de la fausse gloire. On ne compte plus que soi-même ; et on dit au fond de son cœur : *Je suis, et il n'y a que moi sur la terre*<sup>1</sup>. En cet état, Messieurs, la vie n'est-elle pas un péril ? La mort n'est-elle pas une grâce ? Que ne doit-on pas craindre de ses vices, si les bonnes qualités sont si dangereuses ? N'est-ce donc pas un bienfait de Dieu, d'avoir abrégé les tentations avec les jours de Madame ? de l'avoir arrachée à sa propre gloire, avant que cette gloire, par son excès, eût mis en hasard sa modération ? Qu'importe que sa vie ait été si courte ? Jamais ce qui doit finir ne peut être long. Quand nous ne compterions point ses confessions plus exactes, ses entretiens de dévotion plus fréquents, son application plus forte à la piété dans les derniers temps de sa vie, ce peu d'heures saintement passées parmi les plus rudes épreuves et dans les sentiments les plus purs du christianisme, tiennent lieu toutes seules d'un âge accompli. Le temps a été court, je l'avoue : mais l'opération de la grâce a été forte, mais la fidélité de l'âme a été parfaite. C'est l'effet d'un art consommé, de réduire en petit tout un grand ouvrage ; et la grâce, cette excellente ouvrière, se plaît quelquefois à renfermer en un jour la perfection d'une longue vie. Je sais que Dieu ne veut pas qu'on s'attende à de tels miracles ; mais, si la témérité insensée des hommes abuse de ses bontés, son bras pour cela n'est pas raccourci, et sa main n'est pas affaiblie. Je me confie pour Madame en cette miséricorde, qu'elle a si sincèrement et si humblement réclamée. Il semble que Dieu ne lui ait conservé le jugement libre jusques au dernier

1. *Ego sum, et proter me non est altera.* (Is., XLVII, 10.)

soupir, qu'afin de faire durer les témoignages de sa foi. Elle a aimé en mourant le Sauveur Jésus, les bras lui ont manqué plus tôt que l'ardeur d'embrasser la croix; j'ai vu sa main défaillante chercher encore en tombant de nouvelles forces pour appliquer sur ses lèvres ce bienheureux signe de notre rédemption : n'est-ce pas mourir entre les bras et dans le baiser du Seigneur ? Ah ! nous pouvons achever ce saint sacrifice, pour le repos de Madame, avec une pieuse confiance. Ce Jésus en qui elle a espéré, dont elle a porté la croix en son corps par des douleurs si cruelles, lui donnera encore son sang, dont elle est déjà toute teinte, toute pénétrée par la participation à ses sacrements et par la communion avec ses souffrances. Mais, en priant pour son âme, Chrétiens, songeons à nous-mêmes. Qu'attendons-nous pour nous convertir ? quelle <sup>1</sup> dureté est semblable à la nôtre, si un accident si étrange, qui devrait nous pénétrer jusqu'au fond de l'âme, ne fait que nous étourdir pour quelques moments ? Attendons-nous que Dieu ressuscite des morts pour nous instruire ? Il n'est point nécessaire que les morts reviennent, ni que quelqu'un sorte du tombeau : ce qui entre aujourd'hui dans le tombeau doit suffire pour nous convertir. Car, si nous savons nous connaître, nous confesserons, Chrétiens, que les vérités de l'éternité sont assez bien établies : nous n'avons rien que de faible à leur opposer ; c'est par passion, et non par raison, que nous osons les combattre. Si quelque chose les empêche de régner sur nous, ces saintes et salutaires vérités, c'est que le monde nous occupe ; c'est que les sens nous enchantent ; c'est que le présent nous entraîne. Faut-il un autre spectacle pour nous détromper et des sens, et du présent, et du monde ? La providence divine pouvait-elle nous mettre en vue, ni de plus près, ni plus fortement, la vanité des choses humaines ? Et si nos cœurs s'endurcissent après un avertissement si sensible, que lui reste-t-il autre chose que de nous frapper nous-mêmes sans miséricorde ? Prévenons un coup si funeste ; et n'attendons pas toujours des miracles de la grâce. Il

1. Premières éditions : Et quelle.

n'est rien de plus odieux à la souveraine puissance que de la vouloir forcer par des exemples, et de lui faire une loi de ses grâces et de ses faveurs. Qu'y a-t-il donc, Chrétiens, qui puisse nous empêcher de recevoir<sup>1</sup>, sans différer, ses inspirations ? Quoi ! le charme de sentir est-il si fort que nous ne puissions rien prévoir ? Les adorateurs des grandeurs humaines seront-ils satisfaits de leur fortune, quand ils verront que dans un moment leur gloire passera à leur nom, leurs titres à leurs tombeaux, leurs biens à des ingrats, et leurs dignités peut-être à leurs envieux ? Que si nous sommes assurés qu'il viendra un dernier jour, où la mort nous forcera de confesser toutes nos erreurs, pourquoi ne pas mépriser par raison ce qu'il faudra un jour mépriser par force ? et quel est notre aveuglement, si, toujours avançants<sup>2</sup> vers notre fin, et plutôt mourants que vivants, nous attendons les derniers soupirs pour prendre les sentiments que la seule pensée de la mort nous devrait inspirer à tous les moments de notre vie ? Commencez aujourd'hui à mépriser les faveurs du monde ; et, toutes les fois que vous serez dans ces lieux augustes, dans ces superbes palais à qui Madame donnait un éclat que vos yeux recherchent encore ; toutes les fois que, regardant cette grande place qu'elle remplissait si bien, vous sentirez qu'elle y manque ; songez que cette gloire que vous admiriez faisait son péril en cette vie, et que dans l'autre elle est devenue le sujet d'un examen rigoureux, où rien n'a été capable de la rassurer que cette sincère résignation qu'elle a eue aux ordres de Dieu, et les saintes humiliations de la pénitence.

1. Var.: Recevez donc, sans différer, ses inspirations. et ne tardez pas à vous convertir. Quoi ! le charme... (Corrigé dès 1671.)

2. Cf. ci-dessus, p. 619 : « des rivières coulantes de lait et de miel. »



# TABLE DES SERMONS

CONTENUS DANS LE CINQUIÈME VOLUME.

	Pages
AVERTISSEMENT DES NOUVEAUX ÉDITEURS. ... ..	1
CLVIII. CARÈME DE SAINT-GERMAIN. — SERMON POUR LA FÊTE DE LA PURIFICATION DE LA SAINTE VIERGE. (2 février 1666.) — Il y a une loi qui nous dirige, une loi qui nous entraîne, une loi qui nous tente et qui nous séduit: 1 <sup>o</sup> combien nous devons être soumis à la loi de la vérité qui nous règle; 2 <sup>o</sup> quel usage nous devons faire de la loi de la nécessité qui nous entraîne; 3 <sup>o</sup> comment nous devons résister à l'attrait du mal qui nous tente et à la loi du péché qui nous tyrannise. ...	1
CLIX. 1 <sup>re</sup> SEMAINE. SERMON SUR L'AUMONE (destiné au mercredi, 17 mars 1666. Incomplet). — Nous avons à considérer dans l'aumône: 1 <sup>o</sup> la loi de la charité, qui nous oblige à la faire; 2 <sup>o</sup> l'esprit de la charité, qui nous en prescrit la manière; 3 <sup>o</sup> la fin de la charité, qui est le secours actuel du pauvre. (Le premier point seul est traité.) ... ..	30
CLX. 11 <sup>e</sup> SEMAINE. SERMON SUR L'HONNEUR. (mercredi, 24 mars 1666.) — Pour rendre à l'honneur son usage véritable, nous devons apprendre à chercher dans les choses que nous estimons: 1 <sup>o</sup> du prix et de la valeur, et par là les choses vaines seront décriées; 2 <sup>o</sup> la conformité avec la raison, et par là les biens véritables seront tellement honorés, que la gloire en sera toute rapportée à Dieu, qui en est le premier principe. ... ..	42
CLXI. EXORDE D'UN SERMON POUR LA FÊTE DE L'ANNONCIATION DE LA SAINTE VIERGE. (25 mars 1666.) — 1 <sup>o</sup> Un Dieu donné; 2 <sup>o</sup> un Dieu reçu. (Plan indiqué, non traité.) ... ..	62
CLXII. 111 <sup>e</sup> SEMAINE. SERMON SUR L'ENFANT PRODIGE ( <i>Sur l'Amour des plaisirs</i> ), mercredi, 31 mars 1666. — On verra dans l'égarement et dans le retour du Prodigie 1 <sup>o</sup> les plaisirs, sources de douleurs; 2 <sup>o</sup> les douleurs, sources fécondes de nouveaux plaisirs. ... ..	64
CLXIII. SERMON SUR LA CHARITÉ FRATERNELLE, destiné au mercredi de la III <sup>e</sup> semaine, mais rem-	

	Pages
	placé par le précédent, et non prêché. — Trois préceptes de Jésus-Christ sur la charité fraternelle: 1 <sup>o</sup> alliance chrétienne en son nom; 2 <sup>o</sup> correction mutuelle; 3 <sup>o</sup> pardon des injures. ... .. 86
CLXIV.	SERMON SUR LE CULTE DÙ A DIEU, vendredi, 2 <sup>e</sup> avril 1666. — 1 <sup>o</sup> L'adoration en vérité exclut les fausses impressions qui ravissent Dieu dans nos esprits; 2 <sup>o</sup> l'adoration en esprit bannit les mauvaises dispositions qui l'éloignent de notre cœur. ... .. 105
CLXV.	IV <sup>e</sup> SEMAINE. FRAGMENT SUR L'AMBITION, (destiné au dimanche, 4 avril 1666; non prêché.) — Quel usage on doit faire de la puissance (2 <sup>e</sup> point). ... .. 127
CLXVI.	DIMANCHE DE LA PASSION. SUR LA HAINE DE LA VÉRITÉ. (11 avril 1666.) — Nous devons apprendre à aimer la vérité partout où elle est: 1 <sup>o</sup> en Dieu; 2 <sup>o</sup> en nous-mêmes; 3 <sup>o</sup> dans le prochain: — afin qu'en Dieu elle nous éclaire, en nous-mêmes elle nous excite, dans le prochain elle nous reprenne. ... .. 136
CLXVII.	DIMANCHE DES RAMEAUX. SERMON SUR LA JUSTICE. (18 avril 1666.) — La justice doit avoir pour principales ministres la constance, la prudence, la bonté; 1 <sup>o</sup> la constance l'affermir dans les règles; 2 <sup>o</sup> la prudence l'éclaire dans les faits; 3 <sup>o</sup> la bonté lui fait supporter les misères et les faiblesses. ... 157
CLXVIII.	SERMON POUR LE VENDREDI SAINT. (23 avril 1666.) — <i>Justus perit...</i> Pour obéir au prophète qui nous presse de penser à la mort du Juste, considérons avec quelle malice on le persécute, avec quelle obéissance il se soumet, avec quelle bonté il pardonne; et nous trouverons: 1 <sup>o</sup> dans ses persécutions notre crime; 2 <sup>o</sup> dans son obéissance notre exemple; 3 <sup>o</sup> dans le pardon qu'il accorde notre grâce et notre espérance. ... .. 192
CLXIX.	EXORDE D'UN SERMON POUR LE JOUR DE PÂQUES. (25 avril 1666.) ... .. 221
CLXX.	SERMON POUR LE DIMANCHE DE LA QUINQUAGÈSIME. (Prêché à Paris, en 1667.) — Deux obstacles nous empêchent d'entendre les enseignements du Sauveur quand il parle de sa Passion: 1 <sup>o</sup> la préoccupation dans l'esprit; 2 <sup>o</sup> une crainte secrète dans la volonté, qui nous fait appréhender la lumière. 224
CLXXI.	SERMON POUR LA VÊTURE DE M <sup>ll</sup> <sup>e</sup> DE BEAUVAIS, prêché à Chaillot, le 11 août 1667,

- en présence de la reine d'Angleterre. — *Elegi abjectus esse...* La postulante doit choisir l'abaissement et l'abjection, et, selon le précepte de l'Évangile, se rendre 1<sup>o</sup> petite aux yeux des autres hommes, 2<sup>o</sup> très petite à ses propres yeux. ... .. 250
- CLXXII. FRAGMENTS D'UN SERMON SUR L'AS-SOMPTION DE LA SAINTE VIERGE, destiné à la cathédrale de Metz, 15 août 1667. (Exorde incomplet, et fragment du second point.) ... .. 268
- CLXXIII. SERMON POUR LE JOUR DE NOÛL, à Dijon, chez les Carmélites, en 1667. — Le Verbe s'est fait homme, s'est fait passible, s'est fait pauvre. Nous pouvons appuyer notre espérance abattue sur ces trois abaissements du Dieu-Homme, puisque 1<sup>o</sup> s'il vient à notre nature tombée, c'est à dessein de la relever; 2<sup>o</sup> s'il prend nos infirmités, c'est pour les guérir; 3<sup>o</sup> s'il s'expose aux misères et aux outrages de la fortune, c'est pour les surmonter et triompher glorieusement de tous les attrait, de toutes les illusions, et de toutes les terreurs du monde. ... .. 273
- CLXXIV. SERMON POUR LA FLÛTE DE LA CIRCONCISION, prêché à Dijon, le 1<sup>er</sup> janvier 1668. — Le divin Jésus, pour remplir toute l'étendue d'un nom si saint et si glorieux, doit nous délivrer par sa grâce 1<sup>o</sup> du mal du péché; 2<sup>o</sup> de l'attrait; 3<sup>o</sup> du péril. C'est ce qu'il commence en cette vie et achève dans la vie future. ... .. 294
- CLXXV. AVENT DE SAINT-THOMAS-DU-LOUVRE. ESQUISSE D'UN SERMON POUR LA TOUSSAINT. (1668.) — Dieu tiendra lieu de tout aux bienheureux: 1<sup>o</sup> il sera leur commun spectacle, ils le verront; 2<sup>o</sup> il sera leur commune joie, ils en jouiront; 3<sup>o</sup> il sera leur commune paix, ils le posséderont à jamais sans inquiétude et sans trouble... .. 322
- CLXXVI. PANÉGYRIQUE DE SAINT ANDRÉ, aux Grandes carmélites, le 30 novembre 1668. — 1<sup>o</sup> Vocation des apôtres en général; 2<sup>o</sup> celle de saint André en particulier; 3<sup>o</sup> celle de tous les chrétiens. (*Sermon de la Vocation*). ... 338
- CLXXVII. 1<sup>er</sup> DIMANCHE. SUR LES FONDEMENTS DE LA JUSTICE DIVINE, à Saint-Thomas-du-Louvre, le 2 décembre 1668. — Trois fondements de la justice divine: la puissance méprisée; la bonté aigrie par l'ingratitude; la majesté

	Pages
	et la souveraineté violée. 1 <sup>o</sup> Le pécheur s'est soulevé contre la puissance infinie, elle l'accablera; 2 <sup>o</sup> il a méprisé la bonté, il éprouvera les rigueurs; 3 <sup>o</sup> il n'a pas voulu vivre sous un empire doux et légitime, il sera assujetti à une dure et insupportable tyrannie. ... .. 355
CLXXVIII.	CONFÉRENCE SUR LA VIGILANCE CHRÉTIENNE, à l'Hôtel de Longueville, pendant la première semaine de l'Avent, en 1668. — Canevas, écrit <i>après avoir dit</i> ... .. 374
CLXXIX.	POUR LA FÊTE DE LA CONCEPTION DE LA SAINTE VIERGE, à Saint-Thomas-du-Louvre, 8 décembre 1668. — Trois circonstances peuvent autoriser une exception à la loi du péché originel: 1 <sup>o</sup> si elle se fait pour une personne éminente; 2 <sup>o</sup> si on est fondé en exemple; 3 <sup>o</sup> si la gloire du souverain y est engagée. 379
—	II <sup>e</sup> DIMANCHE. SUR LA DIVINITÉ DE JÉSUS-CHRIST. Reprise du sermon de 1665. ... .. 392
CLXXX.	III <sup>e</sup> DIMANCHE. SUR LA VÉRITABLE CONVERSION. (16 décembre 1668.) — 1 <sup>o</sup> Ce que c'est que le désert où retentit la voix qui nous appelle à la pénitence; 2 <sup>o</sup> quelle préparation elle nous demande; 3 <sup>o</sup> quelle droiture elle nous prescrit. ... .. 399
CLXXXI.	IV <sup>e</sup> DIMANCHE. ESQUISSE D'UN SERMON SUR LA NÉCESSITÉ DE LA PÉNITENCE. (23 décembre 1668.) — La justice de Dieu est toujours en armes contre les pécheurs, et toujours prête à donner le coup par lequel ils périront sans réserve. ... .. 413
CLXXXII.	PANÉGYRIQUE DE SAINT THOMAS DE CANTORBÉRY. (A Saint-Thomas-du-Louvre, le 29 décembre 1668.) — 1 <sup>o</sup> Le sang de ce martyr de la discipline a affermi l'autorité ecclésiastique, qui était violemment opprimée; 2 <sup>o</sup> sa mort a converti les ennemis de la discipline de l'Église; 3 <sup>o</sup> elle a échauffé le zèle de ceux qui sont préposés pour en être les défenseurs. ... .. 422
CLXXXIII.	FRAGMENTS D'UN SERMON POUR LA FÊTE DE LA CIRCONCISION. (A Saint-Thomas-du-Louvre, 1 <sup>er</sup> janvier 1669.) — Jésus nous délivre 1 <sup>o</sup> du mal du péché; 2 <sup>o</sup> de l'attrait; 3 <sup>o</sup> du péril. ... .. 446
CLXXXIV.	ABRÉGÉ D'UN SERMON POUR LE III <sup>e</sup> DIMANCHE APRÈS L'ÉPIPHANIE. (1669.) — Deux sacrements: dans la guérison du Léproux, l'ex-

	Page-
	piation du péché par la pénitence; dans le Centenier, la préparation à l'Eucharistie. 456
CLXXXV.	CANEVAS D'UN SERMON SUR LA CHARITÉ FRATERNELLE, pour le premier vendredi de Carême, aux Nouvelles Catholiques, 1669. ... .. 460
CLXXXVI.	SERMON SUR LA RÉSURRECTION, prêché à l'Oratoire, en présence de Madame, le 14 avril 1669. — Trois principes de résurrection: 1 <sup>o</sup> la parole de Jésus-Christ; 2 <sup>o</sup> le corps de Jésus-Christ; 3 <sup>o</sup> l'esprit de Jésus-Christ... 46½
CLXXXVII.	AVENT DE SAINT-GERMAIN-EN-LAYE. SERMON POUR LA TOUSSAINT. (1 <sup>er</sup> novembre 1669.) — Dans le ciel 1 <sup>o</sup> on verra Dieu; 2 <sup>o</sup> on jouira de Dieu; 3 <sup>o</sup> on se reposera à jamais en Dieu. Nous aurons dans cette vue le véritable exercice de nos esprits; nous goûterons dans cette jouissance le parfait contentement de nos cœurs; nous posséderons dans cette paix l'immuable affermissement de notre repos. ... .. 486
CLXXXVIII.	ORAISON FUNÈBRE DE LA REINE D'ANGLETERRE ( <i>Henriette de France</i> ), à la Visitation de Chaillot, le 16 novembre 1669. — La reine a usé chrétiennement de la bonne et de la mauvaise fortune: 1 <sup>o</sup> dans l'une, elle a été bienfaisante; 2 <sup>o</sup> dans l'autre, elle s'est montrée toujours invincible. ... .. 512
CLXXXIX.	1 <sup>er</sup> DIMANCHE. SERMON SUR L'ENDURCISSEMENT ( <i>Sur la Vigilance chrétienne</i> ), à Saint-Germain-en-Laye, le 1 <sup>er</sup> décembre 1669. — <i>Hora est jam nos de somno surgere</i> . L'orateur se propose: 1 <sup>o</sup> d'éveiller ceux qui dorment dans leurs péchés; 2 <sup>o</sup> de vaincre les délais de ceux qui disputent trop longtemps avec leur paresse. ... .. 547
CXC.	II <sup>e</sup> DIMANCHE. SERMON SUR LA DIVINITÉ DE JÉSUS-CHRIST, le 8 décembre 1669. Rédaction définitive. — Jésus-Christ nous montre en sa personne 1 <sup>o</sup> une vérité souveraine par l'établissement de la foi; 2 <sup>o</sup> une équité infaillible par la direction des mœurs; 3 <sup>o</sup> une bonté sans mesure par la rémission des péchés. Il nous montre donc sa divinité. ... 575
CXCI.	SERMON SUR LA DÉVOTION A LA SAINTE VIERGE, lundi, 9 décembre 1669 (pour la fête de la Conception, renvoyée de la veille). — Deux parties: 1 <sup>o</sup> fondements de cette dévotion; 2 <sup>o</sup> règles qui doivent en diriger l'exercice. 600
—	III <sup>e</sup> DIMANCHE. SUR LE FAUX HONNEUR. Re-

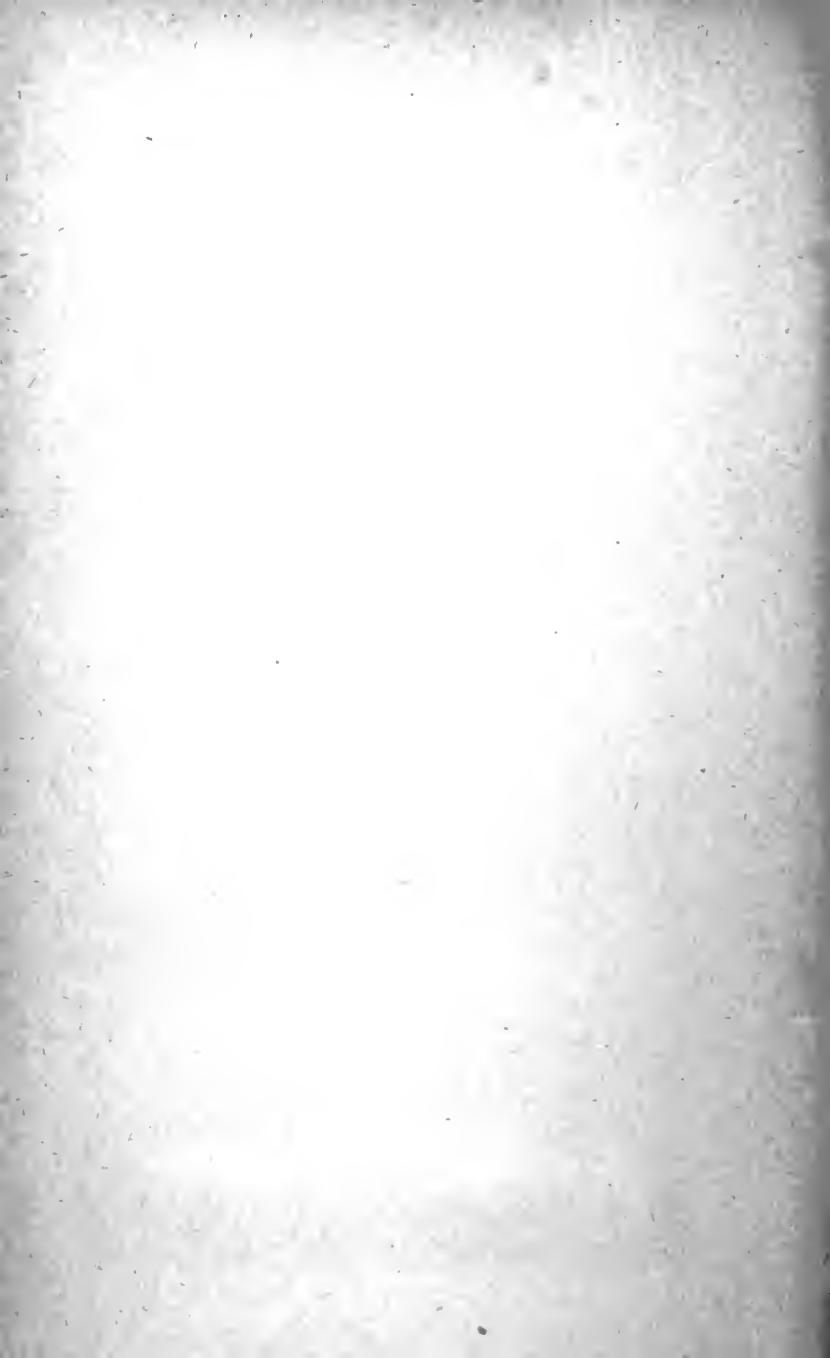
	Pages
	prise du sermon de 1665, non prêché alors, refondu en 1666.... .. 627
CXCII.	IV <sup>e</sup> DIMANCHE. FRAGMENT D'UN SERMON SUR LES RECHUTES. (22 décembre 1669.) ... .. 628
CXCIII.	FRAGMENTS POUR LE JOUR DE NOËL. (A Saint- Germain-en-Laye, 25 décembre 1669.) — 1 <sup>o</sup> La cause de la venue du Sauveur; 2 <sup>o</sup> le mal dont il nous sauve; 3 <sup>o</sup> le salut qu'il nous apporte. (Sujet simplement indiqué.) 632
CXCIV.	EXORDE D'UN SERMON SUR LA PAROLE DE DIEU, aux Nouveaux Convertis, le 2 <sup>me</sup> samedi de Carême, 1670. ... .. 637
CXCV.	ESQUISSE D'UN SERMON POUR LE SAMEDI AVANT LES RAMEAUX, aux Nouveaux Convertis, 1670. — Jugement de Jésus-Christ contre le monde; 1 <sup>o</sup> quelle en a été la forme; 2 <sup>o</sup> sur quel sujet il est prononcé; 3 <sup>o</sup> quelle en doit être l'exécution. ... .. 640
CXCVI.	ORAISON FUNÈBRE DE LA DUCHESSE D'ORLÉANS ( <i>Henriette d'Angleterre</i> ), prononcée à Saint-Denis, le 21 août 1670. — Deux vé- rités, le néant de l'homme, et la grandeur de l'homme, considérées dans la destinée de cette princesse: 1 <sup>o</sup> ce qu'une mort soudaine lui a ravi; 2 <sup>o</sup> ce qu'une sainte mort lui a donné. ... .. 650















BOSSUET, J.B.  
Oeuvres oratoires.

PQ  
1725  
.A514  
v.5

